REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNEE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LXXXV. — 1er JANVIER 1888.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIEME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-CINQUIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1888

AP
20
R5
pér. 3
t. 85

20350
e

AMOUR D'AUTOMNE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

L'installation de Philippe Desgranges au Toron ne fut ni longue ni compliquée. Dès le lendemain, l'aménagement était terminé et tout se trouvait en ordre. Il avait choisi la partie la plus habitable de la vieille maison, c'est-à-dire l'appartement dont les portes-fenêtres donnant de plain-pied sur le petit parterre sauvage étaient exposées au midi. Grâce à cette orientation, le soleil, dès qu'on ouvrait les croisées, dissipait l'humidité dont les chambres longtemps closes se trouvaient imprégnées ; en outre, de ce côté, on jouissait de la vue du lac. L'appartement était composé d'une salle à manger contiguë à la cuisine, d'une vaste chambre à coucher et d'un salon également spacieux, que Philippe avait transformé en cabinet de travail. Il aimait cette haute pièce nue, avec ses poutres en saillie, ses murs et ses battans de porte peints à fresque, à la mode italienne. Les meubles en bois incrusté et les fauteuils en tapisserie dataient du XVIIIe siècle ; de massifs candélabres de cuivre doré ornaient la tablette de la cheminée de pierre, des lambrequins de cretonne fanée pendaient aux fenêtres, dont les petits carreaux

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

verdis étaient voilés par le rideau naturel d'un jasmin. On respirait là-dedans les mélancoliques odeurs du temps passé ; il y régnait un recueillement propice à la méditation et au travail.

Mais ce que Philippe appréciait le plus encore dans l'antique solitude du Toron, c'était le promenoir qui courait le long des vignes jusqu'au Roc-de-Chère, et d'où l'on pouvait apercevoir l'une des blanches façades du Vivier. Desgranges y venait chaque matin saluer au réveil du bourg, et, muni d'une bonne lorgnette, il cherchait à épier ce qui se passait dans le logis de Mariannette. Cette hospitalière maison du Vivier, dont il s'était volontairement exilé, occupait une grande place dans ses contemplations matinales. Il regardait la fumée s'élever au-dessus des toits rouges, les platanes verdoyer entre les pelouses, et parfois il croyait distinguer, entre les glycines de la *loggia*, une vague silhouette féminine qui ne pouvait être que celle de Mariannette. Il suivait le va-et-vient de cette forme indécise avec une application enfantine dont il finissait par être honteux. Il s'en voulait de cet indiscret espionnage, et il était choqué de voir combien la jeune fille lui manquait depuis qu'il avait cessé d'être l'hôte du logis Diosaz. — Cette possession de lui même, prise si pleinement par une petite provinciale, l'irritait et le mortifiait. — Il cherchait parfois à s'abuser, en attribuant le désarroi qu'il éprouvait à un brusque changement d'habitudes. Il voulait se persuader que ce qui lui manquait, c'était moins Mariannette que la distraction des repas pris en commun et des promenades partagées chaque jour. Mais cette explication l'humiliait et l'irritait encore davantage. — Était-il donc déjà si usé qu'il devînt, comme un vieillard, l'esclave d'une habitude ? — Non, personne, au contraire, ne s'accommodait mieux des changements de visages, de régime et de milieux. Le vide qu'il sentait au dedans et autour de lui tenait à une autre cause, et cette cause, il n'y avait plus à se le dissimuler, était un penchant très vif pour Mariannette.

La réalité de cette inclination, qu'il avait d'abord traitée légèrement, se représentait chaque jour à son esprit sous une forme de moins en moins oublyante : — c'était comme une lumière aperçue la nuit, au voyage, au fond d'un brouillard, — lueur tout d'abord vague et fuyante, puis plus fixe, plus précise, et enfin perçant la brume, illuminant nettement toute la plaine enténébrée. — Amoureux d'une fille de vingt deux ans, lui, Philippe Desgranges, dont la quarante-cinquième année venait de sonner !.. Lui qui se sentait déjà usé et vieilli, moins encore par l'approche de la maturité que par le nombre et l'acuité des sensations dont il avait saturé sa jeunesse ! Parfois il en faisait l'effet d'avoir vécu deux vies, tant sa

sève lui semblait desséchée et ses nerfs fatigués. Et c'était dans cet état d'appauvrissement moral qu'il s'avisait d'aimer une jeune fille?.. A de certains momens, il voyait dans cette passion naissante une monstruosité, quelque chose comme la maladie d'un cerveau détraqué ou d'une imagination dépravée, et il se révoltait contre lui-même. Mais il y avait d'autres quarts d'heure où il se jugeait avec plus d'indulgence et où il plaidait les circonstances atténuantes. — C'était justement la tristesse d'un cœur précocement mûri, le pressentiment de l'arrière-saison, qui le poussaient vers cette verdissante jeunesse. N'est-ce pas pendant les déclins d'automne, à l'heure où les arbres s'effeuillent et où le givre craque sous les pieds, qu'on éprouve une joie plus rare à la vue d'une touffe de fleurs printanières miraculeusement épanouies?.. Pour lui, Mariannette représentait une nouvelle éclosion de printemps; en respirant près d'elle une rafraîchissante odeur d'avril, il sentait la jeunesse remonter dans ses veines; il croyait assister à la résurrection des enthousiasmes de la vingtième année.

— Mais alors, protestait intérieurement une voix honnêtement indignée, si tu n'aperçois dans la tendresse de cette jeune fille qu'une sorte de fontaine de Jouvence pour ton esprit, tu n'es qu'un égoïste féroce. Qu'espères-tu en te laissant aller à cette tardive passion? Veux-tu jouer les don Juan et essayer de séduire Mariannette?.. Non, ce serait trop odieux, et tu as des visées plus correctes... Tu l'épouserais sans doute? Mais il faut être deux pour se marier, et n'as-tu pas vu avec quel ironique sourire elle accueillait l'autre soir cette ridicule hypothèse d'un mariage? D'ailleurs, en supposant que, prise de compassion, elle consentît à t'épouser, n'y aurait-il pas une criminelle cruauté à sacrifier à ton caprice une adorable créature qui ne sait rien de la vie et qui en attend des merveilles?.. Dans ton intérêt même, serait-ce bien prudent d'associer à ton âge mûr ces vingt ans en pleine floraison?.. Tu es un rêveur, Philippe Desgranges, et un rêveur dangereux!

En proie à ces sentimens contradictoires, Philippe promenait ses agitations à travers le Roc-de-Chère, dont il était le plus proche voisin. Il cherchait, en fatiguant son corps par de longues courses, à endormir cette préoccupation dominante qui l'enfiévrait. — Ce roc de Chère, avec ses prés humides enclavés dans les bois et ses blocs cyclopéens élevant au-dessus des bruyères leur rondeur blanche, est une sorte de forêt enchantée. Vu du lac, où il plonge à pic ses falaises crevassées que hantent les couleuvres et les hérons, il a l'aspect d'un énorme massif calcaire. Rien, à l'extérieur, ne laisse deviner les paysages curieux et variés qu'il cache dans ses replis mystérieux. Il est coupé à l'intérieur par d'étroites

gorges en partie boisées. Le labyrinthe de Crète n'était rien auprès de l'inextricable lacis de sentiers qui s'y enchevêtrent ; on a beau y revenir, chaque fois on y découvre des solitudes cachées et chaque fois on s'y égare.

Philippe éprouvait un plaisir enfantin à se perdre dans les abrupts sentiers, à moitié recouverts de bruyères, qui se croisaient, couraient sous bois, escaladaient les rochers, s'effaçaient dans l'herbe d'un pré ou s'enfonçaient sous les arcades feuillues des châtaigniers. Cette nature sauvage lui réservait à tout instant des surprises. Elle se révélait à lui pour la première fois par ses côtés intimes et imprévus ; il croyait découvrir un monde nouveau, un monde vierge et ignoré, brusquement émergé du sein du lac comme une île merveilleuse. Autour de lui, tout avait un air d'antique jeunesse, comme la Belle-au-bois-dormant à son réveil : la terre noire où, sous l'abri des sapins, les cyclamens ouvraient leurs corolles roses coquettement retroussées ; les prés spongieux étoilés de parnassies ; les taillis clairs se reflétant dans l'eau verte d'une mare ; les montueuses futaies de hêtres, d'où l'on entrevoyait à travers les branches les découpures aériennes des montagnes. Et toutes ces choses jeunes et fraîches ramenaient constamment sa pensée vers Mariannette. Il se prenait à envier à la nature ce rajeunissement après chaque hiver.

— Pourquoi, songeait-il une après-midi en errant sous bois, pourquoi l'homme n'est-il pas semblable aux plantes? Pourquoi, chaque année, ne peut-il, après les déclins d'octobre, retrouver la verdeur d'avril?.. Au contraire, chaque printemps nouveau le pousse vers la vieillesse et lui apporte un germe de dépérissement. Au chagrin de voir les années, l'une après l'autre, répandre sur sa tête leurs jonchées de feuilles mortes, vient s'ajouter pour lui le crève-cœur d'assister périodiquement aux fêtes des renouveaux toujours en fleurs. Oh! la jeunesse!.. Quels beaux jours que ceux où je dépensais sans souci les heures de ma vingtième année! Je ne trouvais jamais la marche du temps assez rapide. Avec la fougue impatiente d'un cheval sauvage, j'aurais voulu franchir d'un bond l'intervalle qui me séparait d'une soirée de plaisir. Je comptais pour rien les minutes qui n'étaient pas marquées par une sensation nouvelle. Les journées s'enfuyaient sans me laisser de regret ; je saluais avec un sourire chaque aube qui se levait, pleine de promesses et toute mélodieuse du chant des cloches matinales... Ah! ces heures inemployées, ces belles heures perdues, je voudrais les recueillir maintenant avec le soin minutieux d'un batteur d'or qui ramasse les miettes du précieux métal, éparses sur son établi. Je voudrais les souder bout à

bout et m'en refaire une vingtième année. Mes dernières après-midi de verdeur, mes derniers enthousiasmes de jeune homme, se sont enfuis au loin, pareils à ces barques qui filent là-bas sur le lac et qui semblent emporter mes illusions défuntes... O jeunesse, toi qui donnes la vigueur, la santé et l'audace ; toi qui mets des flammes dans le regard et dans le sang ; toi qui embaumes et enchantes la vie, ô jeunesse, où es-tu?..

Tandis qu'il exhalait ainsi ses regrets en gravissant la pente des futaies, il était arrivé à un large plateau rocheux où les arbres cessaient et d'où l'on voyait, par-dessus les bois, l'éblouissant azur du lac. Il entendit des pas derrière lui et se retourna. — La jeunesse qu'il invoquait était là ; elle lui apparaissait dans la personne de Mariannette, surgissant à l'autre extrémité du plateau. — La jeune fille s'avançait vers lui, le teint rosé par la marche, les yeux étincelans, les cheveux légèrement ébouriffés sous les rebords de son chapeau de paille. Sa silhouette se détachait finement sur le bleu de l'eau et le bleu du ciel. A sa suite venait, plus lentement et un peu essoufflée, la vieille Perronne portant un panier plein de mousse et de plantes sauvages.

Philippe sentit son cœur battre comme s'il avait encore ses vingt ans, qu'il venait de regretter avec tant d'amertume.

— Bonjour, monsieur Desgranges, dit Mariannette avec un sourire malicieux ; je vois avec plaisir que mes bois du Roc-de-Chère sont plus privilégiés que le Vivier... Vous êtes ici chez moi, le saviez-vous?

Philippe se rappelait en effet que les bois de Chère étaient compris parmi les biens indivis entre Mariannette et ses tantes. Il balbutia un compliment confus et serra la main que la jeune fille lui tendait.

— Je suis venue avec Perronne, continua-t-elle, chercher des bulbes de cyclamens. C'étaient les fleurs favorites de mon père, et je vais essayer d'en faire pousser autour de sa tombe... Notre récolte est terminée, et, ajouta-t-elle avec une pointe d'ironie, si vous ne craignez pas de vous compromettre en nous accompagnant, je vous montrerai des coins de paysage que vous ne connaissez pas, sans doute.

Il la regardait avec un mélange d'embarras et de plaisir. Il commençait à craindre de s'être rendu ridicule aux yeux de cette jeune fille si franche et si peu poseuse ; il se demandait s'il n'avait pas obéi à un dernier mouvement de fatuité en exagérant l'importance des commérages villageois et en se croyant un compagnon dangereux pour Mariannette. Il la suivit donc docilement, et s'efforça de causer d'un air enjoué et bon enfant, afin de détruire, à force de

bienvenue aimable, la mauvaise impression qu'il s'imaginait avoir produite. — Perronne, fatiguée de la course, s'était assise au pied d'un châtaignier. Mme Diosaz tira du panier un morceau de pain et des cerises; elle enveloppa le tout dans un journal, et, relevant vers Desgranges ses yeux bruns sourians :

— Venez, dit-elle, je vous montrerai la fontaine de Pierre-Fitte, et, si vous avez faim, je partagerai avec vous mon goûter.

Elle lui fit prendre un sentier à peine visible, taillé à pic dans les flancs du rocher, qu'il contournait. En deux minutes, ils atteignirent une fissure de la roche, d'où un filet d'eau tombait presque goutte à goutte au fond d'un réservoir de mousse. A quelques pas de la source, une dépression du sol formait une sorte de fauteuil naturel, tapissé de bruyères, dans lequel deux personnes pouvaient se reposer. On voyait de là, à travers les hêtres, par-dessus des étages de verdure, le lac et les flancs du Semnoz, tout ruisselans de lumière. Mariannette rompit son morceau de pain, fit deux parts des cerises et s'assit en invitant Desgranges à l'imiter.

La course l'avait mise en appétit; elle mordait à belles dents son croûton de pain et croquait lestement les cerises noires, dont le jus violet lui empourprait les lèvres. Philippe, au contraire, touchait à peine aux fruits et au pain. — Ils étaient là, jambes pendantes, si rapprochés par l'exiguïté du siège, qu'une frange de bruyères séparait à peine les genoux de Desgranges de la jupe de Mlle Diosaz. Jamais il ne s'était trouvé si près d'elle, et jamais il ne l'avait si bien admirée. Sa beauté saine et savoureuse était d'ailleurs de celles qui supportent victorieusement le plus minutieux examen. A l'ombre des hêtres, le tissu serré de la peau mate avait la délicatesse satinée d'une fleur; les prunelles brunes prenaient un éclat qu'avivait encore le blanc des yeux, presque bleu; la bouche avait des sourires radieux, et les coins des lèvres, en se relevant, dessinaient de mignonnes fossettes dans le ferme modelé des joues. — Philippe, captivé par cet harmonieux accord de la grâce et de la vigueur juvéniles, sentait monter en lui des bouffées de désir en même temps que des soupirs de regret. Parfois, trop enivré par le parfum de cette fleur de jeunesse, il était tenté d'oublier son âge, son caractère, son rôle de tuteur moral, et de s'agenouiller devant Mariannette en lui couvrant les mains de baisers. Soudain, Mme Diosaz se mettait à parler, et le son de cette voix tranquille, l'innocente sérénité de ce regard de vierge, lui faisaient honte de ses profanes désirs. Il comprimait violemment cette poussée de sensualité qui lui affluait au cerveau, et se contraignait pour répondre à la jeune fille sur le même ton placidement enjoué avec lequel elle lui adressait la parole. La contrainte qu'il s'imposait

pour paraître calme lui causait une souffrance aiguë ; mais Mariannette ne semblait nullement se douter du trouble de son compagnon de promenade. Quand les cerises furent toutes croquées, elle se leva, secoua les miettes de pain éparses sur sa robe et dit :

— Il ne faut pas trop faire languir Perronne... Si vous voulez, nous irons la rejoindre.

Et il la suivit silencieusement.

Quand ils furent dans le petit raidillon qui descend vers l'anse de Talloires, Philippe prit congé de Mariannette.

— A propos, demanda-t-elle, avez-vous beaucoup travaillé, au Toron? Je n'entends plus parler de rien.

Philippe lui répondit qu'il était prêt, quand elle le désirerait, à lui rendre compte du résultat de ses démarches.

— Eh bien! reprit-elle, venez demain en causer avec moi, et restez à souper... Voulez-vous?

Il hésitait et cherchait mollement une excuse.

— Venez, insista-t-elle ; dans l'intérêt même du succès de mon procès, il le faut, n'est-ce pas, Perronne?

— Sûr que oui, affirma la servante ; les bavards du bourg prétendent à présent que vous êtes brouillé avec mademoiselle, et cette chanson-là est encore pire que l'autre.

— Naturellement, ajouta Mariannette, si mes tantes croient que vous m'abandonnez, elles deviendront plus exigeantes, et il importe que vous montriez aux gens que nous sommes restés bons amis... Promettez-moi de venir demain !

Il lui serra la main en signe d'acquiescement, et ils se quittèrent sur cette promesse.

IX.

Philippe attendit, le lendemain, l'heure de se présenter au Vivier avec l'impatience d'un collégien, au matin d'un jour de sortie. Sa rencontre de la veille lui avait laissé dans l'âme une joie confuse, comme celle qu'on éprouve en s'éveillant après un songe heureux. Cette lumineuse après-midi dans le sentier de la fontaine, ce goûter de cerises et de pain en tête-à-tête, avaient une agreste saveur d'idylle qui lui rappelait de lointaines et poétiques impressions reçues dans sa première jeunesse, à la lecture du début de Werther ou de l'épisode du cerisier de Thounes dans *les Confessions*. Il transcrivit vivement les notes qui lui étaient nécessaires pour donner à Mlle Diosaz les éclaircissemens promis, et s'achemina d'un pied leste vers le Vivier, où il arriva vers une heure.

Mariannette sortait de table. Elle le reçut avec sa bonne grâce

coutumière, et insista tout d'abord pour qu'il reprît du café avec elle. — Celui du Toron ne doit rien valoir, lui dit-elle, tandis que le café de Perronne est excellent, si vous vous en souvenez!.. Du reste, vous allez faire la comparaison.

Elle le lui servit elle-même sous la galerie, avec accompagnement d'une crème fraîche qui sentait la marjolaine. Quand Philippe eut vidé sa tasse, il tira son carnet et voulut mettre Mariannette au courant des affaires de la succession.

— Non, interrompit elle, pas ici... Allons dans la chambre verte, nous y serons moins dérangés.

Il obéit, et dès qu'ils furent installés dans le cabinet de travail de Diosaz, près de la fenêtre ouverte sur la route et les vignes, Philippe entra en matière. Il s'efforça d'expliquer le plus clairement possible à Mariannette l'importance des réclamations de ses tantes et les moyens dont il s'était servi pour les repousser. L'orpheline, accoudée à l'angle du bureau, l'écoutait attentivement dans sa pose familière, les mains jointes sous le menton et la tête penchée en avant.

— Voici donc où en sont les choses, continua Desgranges; dès mon retour, j'ai répondu à l'assignation de vos tantes par un exploit les sommant de comparaître en l'étude de Me Amoudruz, votre notaire, pour y prendre communication d'actes établissant l'injustice de leurs récriminations. En outre, nous les avons, à notre tour, assignées devant le tribunal afin de se voir débouter de leur demande mal fondée et d'entendre ordonner le partage des biens indivis. Après force dits et contredits, les juges, sur ma plaidoirie, nous ont donné gain de cause; ils ont reconnu la nécessité du partage, et ont commis Me Amoudruz pour procéder au lotissement... C'est une belle et bonne victoire que nous avons remportée, car il était important qu'on choisît pour surveiller l'établissement des lots un notaire intègre et dévoué à vos intérêts... Ce lotissement sera loyalement fait. On rédige en ce moment le projet de partage, et il ne restera plus qu'à le faire homologuer par le tribunal... Je vous demande pardon de ces gros mots juridiques et de ces détails ennuyeux, mais je tenais à vous démontrer que nous n'avons pas perdu notre temps.

— Je vois, en effet, que vous avez beaucoup travaillé pour moi. Ainsi, dès que le partage sera... Comment dites-vous?.. homologué, mes tantes me laisseront tranquille?

— Oui, il n'y aura plus qu'à procéder au tirage au sort des lots; c'est une formalité dont je presserai l'accomplissement autant que possible. Ensuite vous pourrez jouir paisiblement de votre patrimoine, et ma mission sera en grande partie terminée.

Les yeux de Mariannette se mouillèrent.

— Comme vous avez été bon pour moi, monsieur Desgranges ! dit-elle en lui tendant la main... Quand je songe à tout le mal que vous vous êtes donné, je me demande comment j'ai mérité un pareil dévoûment ; je suis encore confuse de vos bontés, et je ne puis vous exprimer combien je vous suis reconnaissante.

— Vous ne me devez aucune reconnaissance, répondit Philippe ; tout ce que j'ai pu faire, je l'ai fait en mémoire de mon brave ami Diosaz, et aussi...

Il s'arrêta brusquement, et Mariannette tourna vers lui de grands yeux questionneurs, avec l'air d'attendre qu'il complétât sa phrase.

— Et aussi, reprit-il, par attachement pour sa fille... A mesure que je vous ai connue, l'affection que j'avais pour votre père s'est doublée de celle que vous m'inspiriez... Oui, continua-t-il en se levant et en marchant avec animation, je vous ai associés tous deux dans ma pensée, et cela me faisait du bien de vous être utile à tous deux... En travaillant pour vous, je sentais la vieille amitié d'autrefois qui ressuscitait, et les heures que j'ai passées ici à m'occuper de vos intérêts compteront parmi les meilleures de ma vie... Ne me remerciez pas, c'est moi qui suis votre obligé.

Il allait et venait par la chambre, et ses paroles toutes chaudes d'affection semblaient jaillir presque involontairement de ses lèvres. — La jeune fille, surprise et très émue, le suivait du regard dans sa promenade saccadée à travers la pièce. Elle ne l'avait jamais vu aussi agité. Tout en parlant, il s'arrêtait un moment devant la bibliothèque ou la cheminée, maniait distraitement et d'un geste nerveux un livre ou un bronze, puis reprenait sa marche, machinalement et les yeux baissés. Quand il se tut, un profond silence emplit la chambre, où l'on n'entendit plus que le tic-tac du balancier de la pendule. Dans ce silence, le souvenir de Marcelin Diosaz semblait planer religieusement sur eux. — Les larmes de Mariannette, qui, depuis un moment, tremblaient au bord de ses paupières, se mirent à couler sur ses joues, et Philippe les aperçut tout à coup en relevant la tête.

— Ne pleurez pas, ma chère enfant, lui murmura-t-il avec une voix presque paternelle ; me suis-je mal exprimé sans le vouloir et vous ai-je fait de la peine ?..

— Non, non, répondit-elle, ne vous tourmentez pas... Vos paroles m'ont touchée jusqu'au fond du cœur, et si je pleure, ce sont de bonnes larmes qui me font du bien...

Tandis qu'elle achevait, on entendit au dehors des voix bourdonnantes et des bruits de pas nombreux, comme si une procession

passait. Marianette essuya ses yeux et se dirigea vers la fenêtre.

— C'est une noce, dit-elle en se retournant vers Philippe, avec un sourire dans ses yeux humides... Elle descend à Angon... Venez vite la voir, monsieur Desgranges !

Il s'accoula à l'appui de la croisée et assista près de la jeune fille au défilé des *noreux*, qui cheminaient deux à deux, lentement, au milieu de la route. La mariée, reconnaissable à la fleur d'oranger qui couronnait son bonnet, et le marié engoncé dans une redingote noire, tenaient la tête du cortège. La jeune femme, fraîche et accorte malgré son teint hâlé, pouvait avoir vingt-quatre ou vingt-cinq ans ; le mari, lui, trapu et robuste, mais déjà mûr, en portait bien cinquante. Sa barbe mal taillée, son chapeau haut de forme, ses vêtemens neufs où il était mal à l'aise, le vieillissaient encore. Derrière, les parens et les invités, mâles et femelles, emboîtaient le pas et marchaient sérieux, raides et gauches dans leurs habits des dimanches, regardant droit devant eux et se parlant à peine, tant ils étaient gênés par la curiosité des femmes du voisinage, accourues au bruit de la noce et glosant avec des rires étouffés sur la différence d'âge des époux.

Quand ceux-ci arrivèrent à la hauteur de la fenêtre où Mlle Diosaz était accoudée à côté de Philippe, le marié, raide et solennel, souleva son chapeau, tandis que la mariée intimidée baissait les yeux et rougissait.

Marianette comprit le sentiment de gêne que devait éprouver ce couple dévisagé par des yeux plus ou moins bienveillans. Désireuse de se faire pardonner sa propre curiosité, elle eut pour les nouveaux mariés une gentille inclination de tête, et leur dit de sa voix nette et musicale :

— Bonne chance !

— Merci, mademoiselle ! murmura la jeune femme, toute reconnaissante de ce souhait cordial, qui la consolait un peu des rires malveillans recueillis au passage.

Puis la noce s'éloigna, empesée et grave dans ses habits de gala aux couleurs crues, dont l'inélégance maussade jurait avec la grâce verdoyante du paysage. — Ce défilé de gens enlaidis par leur endimanchement avait réveillé chez Philippe l'esprit gouailleur et boulevardier du Parisien, prompt à saisir les côtés ridicules des choses et à les faire ressortir à l'aide d'une plaisanterie.

— Vous avez souhaité bonne chance à cette paysanne, dit-il à Marianette, quand le dernier couple eut disparu au tournant de la route ; savez-vous que cela sonne un peu comme une ironie?

— Pourquoi ? répliqua la jeune fille en ouvrant de grands yeux,

pourquoi prendrait-elle en mauvaise part une parole que je lui ai adressée de bon cœur?

— Vrai?.. Vous pensiez sérieusement ce que vous lui avez dit?

— Je ne dis jamais que ce que je pense.

— Et vous êtes convaincue de la possibilité de ce bonheur que vous lui avez souhaité?

— Qu'y a-t-il donc là de si impossible?

— Bonne chance! répéta-t-il avec une certaine âpreté sarcastique, eh! je vous le demande, quelle chance de bonheur en ménage peut attendre cette fille qui se marie avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle? Elle paraît avoir vingt-cinq ans et son mari frise la cinquantaine... Vous me répondrez qu'à la campagne les femmes vieillissent vite; mais, si le travail mûrit précocement le beau sexe, je ne sache pas qu'il embellisse et rajeunisse le sexe laid. Dans dix ans, la différence d'âge sera encore plus visible et choquante.

— S'ils s'aiment bien, ils ne s'en apercevront pas.

— En êtes-vous sûre?.. Enfin, admettons que l'amour les aveugle un moment. Cela n'empêche que pour l'un d'eux la vieillesse approche avec ses décrépitudes et sa décadence fatales. Il est impossible que la femme conserve ses mêmes illusions, quand elle verra son mari cassé, ridé et blanc!

— Croyez-vous donc qu'on n'aime les gens que pour la beauté, la jeunesse et tous les avantages extérieurs?.. Ce serait triste!..

— La réalité est toujours triste... Heureusement, ajouta-t-il avec un sourire, vous êtes encore trop inexpérimentée pour voir ces choses-là sous leur vrai jour.

— Je sais bien que je n'ai pas beaucoup d'expérience, mais enfin, à mon avis, l'affection est tout; une femme de vingt-cinq ans peut être heureuse avec un homme de cinquante, si elle l'a choisi librement et si leurs cœurs s'accordent.

— Quand on est jeune, on croit tout possible, objecta Philippe; pourtant je suppose que vous changerez d'opinion lorsque votre tour viendra de vous marier.

— Oh! moi, repartit-elle en secouant la tête, je ne me marierai jamais, je me retirerai dans un couvent.

— Dans un couvent? quelle idée! s'écria Desgranges; et pourquoi donc ne vous marieriez-vous pas?

— Parce que... je serais plus difficile sur le choix d'un mari que je n'ai sans doute le droit de l'être... Si, à vingt-cinq ans, je n'ai pas rencontré mon idéal, je retournerai au couvent où j'ai été élevée... On n'y est point si mal et j'y ai passé deux années très agréables.

Philippe écoutait la jeune fille avec un mélange d'étonnement et de défiance. Elle abordait ces questions délicates avec une hardiesse si téméraire, que cette témérité même le rendait soupçonneux. Il était repris d'un accès de scepticisme. Il se demandait s'il n'y avait pas là quelque piège malicieusement tendu; si Mariannette, plus fine que lui, n'avait pas déja pénétré ses sentimens intimes, et si elle ne cherchait pas à le mystifier. — Mais l'air convaincu et le limpide regard de Mlle Diosaz plaidaient en faveur de sa sincérité. D'ailleurs, elle était incapable d'un pareil calcul. « Non, se répondait Philippe à lui-même, elle expose ingénûment sa pensée devant moi, comme elle l'eût fait devant son père. Elle n'a même coquetterie dans l'esprit, et, d'ailleurs, si elle pouvait se douter de ce qui se passe en moi, elle se garderait bien de s'exprimer aussi franchement. Je lui suis fort indifférent. C'est même à son indifférence et à la confiance qu'inspire ma situation d'homme mûr et grisonnant que je dois, helas! cette expansive profession de foi. » Ces considérations sensées rassuraient Desgranges sur la candeur de l'orpheline; mais, en même temps, elles l'humiliaient et l'attristaient. « Je ne compte plus, songeait-il avec mélancolie, je suis passé à l'état d'un confident bonhomme et sans conséquence, devant lequel on peut tout dire... »

Il était devenu morose et taciturne. Mariannette s'en aperçut, et s'imaginant qu'il était fatigué ou ennuyé, elle l'emmena dehors pour le distraire jusqu'à l'heure du souper. Elle le promena à travers le jardin, lui fit admirer la luxuriance épanouie de ses rosiers, les promesses de ses pêchers, et le reste de l'après-midi s'écoula doucement, familièrement dans de lentes flaneries sous les arbres. A la tombée du jour, ils s'attablèrent, l'un en face de l'autre, devant un bon souper soigné et mijoté par Perronne, qui le servait elle-même et, gravement attentive, assistait avec une satisfaction d'artiste à la dégustation des plats qu'elle avait amoureusement cuisinés.

Mais ni la saveur du menu, ni les prévenances de Mariannette ne pouvaient dérider Philippe. Il restait toujours sous l'influence des maussades réflexions qu'il avait faites dans le cabinet de travail de Diosaz. Lorsqu'au sortir de table la jeune fille vint avec son hôte s'asseoir sous la *loggia*, la mélancolie de ce dernier n'avait pas diminué. Mariannette, découragée par le résultat négatif de ses efforts, s'en attristait elle-même. — Décidément, songeait-elle, il s'ennuie au Vivier; c'est sans doute pour cela qu'il a saisi le premier prétexte venu et s'est réfugié au Toron. — Assise à l'une des extrémités de la galerie, la tête enfoncée à demi dans les glycines, elle regardait Philippe aller et venir en fu-

mant son cigare d'un air soucieux. « Il a la nostalgie de Paris, se disait-elle, et peut-être m'en veut-il d'être obligé de vivre ici à cause de moi?.. »

Le crépuscule tombait, les eaux du lac prenaient des tons de turquoise verdie, et, au fond du ciel encore clair, les premières étoiles perlaient dans l'or pâle du couchant. L'une après l'autre, les cloches des villages sonnèrent l'*Angelus*, et leurs tintemens s'égrenèrent jusqu'au Bout-du-lac. Les croupes des montagnes se noyaient dans un bleu sombre ; les crêtes seules découpaient finement leurs lignes accidentées sur le ciel pur. Les oiseaux s'étaient tus, mais dans le silence de la nuit survenante, une musique plus discrète remplaçait maintenant les limpides sonneries de l'*Angelus :* — trémolo en sourdine des grillons, trilles flûtés des rainettes, clapotement frais de l'eau contre les pierres du talus. — Tout à coup, au-dessus de l'échancrure de la Forclaz, la lune surgit à l'horizon et monta, faisant pâlir les feux tremblans des étoiles. Elle était presque ronde et avait la blancheur nacrée d'un lis. Une partie de la surface sombre du lac s'éclaira, traversée de part en part d'un frisson argenté et intermittent qui s'étendait d'une rive à l'autre, comme un immense filet aux mailles scintillantes. Dans cette lumière bleuâtre, le paysage avait pris un aspect de féerie. En face, les monts de Trélod, pareils à d'énormes vagues figées, confondaient leur double crête en une masse noire et mystérieuse, tandis que les lointaines montagnes du fond semblaient, avec leurs couloirs et leurs gradins baignés d'une claire vapeur opaline, conduire à de fuyantes contrées élyséennes. Et dans le mélodieux silence de cette nuit azurée, au fond de la gorge d'Entrevernes, très loin, une voix de paysan, une voix traînante, s'élevait lentement, comme un rustique chant d'adoration en l'honneur de la lune et des étoiles.

Philippe avait jeté son cigare et s'était accoudé à la balustrade. Le buste en avant, le cou tendu, il paraissait absorbé dans la contemplation du lac, dont les masses noires des premiers plans faisaient encore ressortir l'idéale illumination. Brusquement un soupir entr'ouvrit ses lèvres closes et s'exhala plaintif dans la sérénité de cette nuit enchantée. — Mariannette dégagea sa tête des feuillages qui la masquaient. Inquiète de la taciturnité persistante de son hôte, prise elle-même par une sorte d'angoisse, elle voulut à tout prix rompre le silence :

— A quoi pensez-vous, monsieur Desgranges? lui demanda-t-elle ; vous n'aviez pas encore vu notre lac au clair de lune... N'est-ce pas qu'il est beau?

— Il l'est trop, murmura-t-il, et voilà justement à quoi je pensais.

— Comment une chose peut-elle être trop belle? se récria Marianette surprise.

La figure maintenant complètement éclairée de la jeune fille se détachait nettement du cadre des glycines lustrées par les rayons lunaires. Dans cette clarté douce, ses yeux avaient un éclat mouillé, ses cheveux paraissaient plus foncés et son teint plus mat. Philippe l'enveloppa un moment de ce même regard admirateur et avide avec lequel il avait contemplé le paysage du lac.

— Une chose peut être trop belle, répliqua-t-il, quand sa vue met des regrets au cœur de ceux qui ne peuvent en jouir pleinement... Tout à l'heure, en admirant ces eaux lumineuses et ces adorables formes de montagnes, en écoutant cette chanson de gaysan qui fuyait dans le val d'Entrevernes, je faisais un retour sur moi-même, je me disais qu'il aurait fallu venir ici à vingt ans, et je regrettais le temps passé... J'étais la proie d'une sorte d'hallucination. Il me semblait que cette rustique chanson, toujours plus lointaine et toujours plus mélancolique, était la propre voix de ma jeunesse qui me quittait pour ne plus revenir... Être jeune, continua-t-il avec exaltation, avoir devant soi un long avenir, amener dans cet admirable pays, par une nuit pareille, la jeune fille qu'on aimerait et dont on voudrait faire l'unique tendresse de sa vie; voilà quelles conditions il faudrait pour goûter la poésie de votre lac!.. Mais, pour moi, qui m'achemine maussadement vers la vieillesse, il est trop beau!.. Ses enchantemens n'éveillent plus que des regrets et une sorte de jalousie amère...

Il s'était rapproché. Au clair de lune, Marianette pouvait distinguer l'expression douloureuse de ses traits et aussi l'éclat de ses yeux, dont la flamme jeune et vivace semblait démentir cette maturité déclinante qui faisait l'objet de ses plaintes. Interdite, intimidée par ces aveux inattendus, troublée peut-être aussi par le pressentiment de quelque confession plus embarrassante encore, elle cherchait, sans les trouver, des paroles capables de calmer son interlocuteur :

— Monsieur Desgranges, balbutia-t-elle avec un faible sourire, vous vous calomniez!

— Oui, je sais, reprit-il, de sa voix chaude et sarcastique, ce sont là de ces formules polies que l'on dit aux gens pour les consoler!.. Je me les répète parfois à moi-même pour me faire illusion... Mais je n'en suis pas dupe, et, surtout en ce moment, je vous confesse je serais ridicule de me croire encore jeune!..

— Mon Dieu! repartit-elle de plus en plus troublée, et pourtant

essayant de plaisanter pour se donner une contenance, à vous entendre, on vous prendrait pour un patriarche... Quel âge avez-vous donc?

— J'ai l'âge où l'on ne compte plus, l'âge où on lit son déclin dans les yeux des jeunes gens qu'on ennuie ou qu'on effraie.

Mariannette fut profondément remuée par l'accent de tristesse qui accompagnait ces paroles désenchantées, et, dans un élan de sensibilité, elle s'écria :

— Je vous assure que vous vous trompez!.. Moi, par exemple, je ne m'ennuie jamais avec vous, au contraire!..

Il lui saisit les mains et les serra dans les siennes :

— Vous êtes indulgente!..

Il ne pouvait plus détacher ses regards des yeux limpides de Mlle Diosaz. On eût dit que le contact des mains fraîches de la jeune fille apaisait sa mélancolie et détendait ses nerfs. Elle-même en avait conscience et n'osait plus les retirer. Ils restèrent ainsi un moment, enveloppés d'un même rayon de lune. Philippe sentait sa tête tourner et son cœur battre très lentement.

— Pardonnez-moi, dit-il d'une voix tremblante, j'ai été un trouble-fête et je vous ai gâté cette soirée... Pourtant, croyez que j'en ai senti tout le charme et que je ne l'oublierai jamais... Ne faites pas attention à mes bizarreries, Mariannette!.. Si je pouvais vous ouvrir mon cœur, vous verriez que le désordre de mes paroles n'est pas comparable au trouble de mes pensées... Vous sauriez... Mais non, je déraisonne ce soir ; il est temps que je m'en aille!

Il n'avait pas quitté les mains de la jeune fille ; tout d'un coup, il y posa rapidement ses lèvres :

— Adieu! Mariannette, murmura-t-il, et il s'enfuit.

X.

— Oui, se disait Philippe, appuyé à la barre de l'une des fenêtres du Toron, je suis un fou, et ce qui est pis, j'ai conscience de ma folie, ce qui rend mon cas encore plus désespéré...

Il était revenu du Vivier passionnément épris de Mariannette, et en même temps très effrayé des progrès qu'avait faits sa passion depuis vingt-quatre heures. Il ne se leurrait point ; il était parfaitement convaincu que, dans l'innocente quiétude où se reposait sa jeunesse, Mariannette ne s'apercevait même pas de cet amour hors de saison, et, très sincèrement, il ne souhaitait pas qu'elle s'en doutât. Il avait trop peur que, le jour où Mlle Diosaz connaîtrait cette passion intempestive, tout ne fût irrémédiablement fini. Ou elle en

rirait, et Desgranges n'aurait plus qu'à disparaître après un éclat ridicule; ou elle montrerait une douce pitié pour son amoureux quadragénaire, et ce serait une mortification plus cruelle encore. De toute façon, il était condamné à souffrir, soit que, résigné et silencieux, il cachât sa folie et comprimât ses désirs, soit qu'il s'exposât à la compassion, dédaigneusement ironique, d'une enfant pour qui un homme de quarante-cinq ans ne compte plus. Philippe se souvenait que, lorsqu'il avait l'âge de Mariannette, la quarantième année lui paraissait le seuil de la vieillesse. Mlle Diosaz n'était pas pétrie d'une autre pâte que le commun des jeunes gens, et il était clair qu'à ses yeux Desgranges devait apparaître uniquement comme le contemporain de son père. — Cette considération, à elle seule, suffisait pour lui ôter tout espoir.

Parfois, pris d'un remords, il essayait de devenir raisonnable et de se sermonner. Il évoquait la simple et loyale figure de Marcelin Diosaz, il s'accusait de trahison envers son ancien camarade, il se demandait si sa conduite était bien celle d'un galant homme et d'un ami véritable. En supposant que cet amour d'arrière saison n'apportât aucun trouble dans le cœur de Mariannette, Philippe ne risquait-il pas, tout au moins, de compromettre l'orpheline confiée à sa garde? Quand Diosaz, dans sa dernière lettre, lui recommandait de trouver pour sa fille un brave garçon qu'elle aimerait et qui l'épouserait, avait-il jamais eu l'idée que cet épouseur pût être Desgranges en personne? Comprendre de la sorte la mission qui lui était confiée, était-ce correct? était-ce moral? — Mais, de même que la raison, la morale est une digue trop peu solide pour résister au courant de la passion. Cette dernière a une force irrésistible pour renverser les raisonnemens les plus sages, une adresse merveilleuse pour tourner les obstacles et faire paraître droit ce qui est oblique. « N'ai-je pas agi honnêtement et correctement! se répondait Philippe; ne me suis-je pas éloigné aussitôt que j'ai jugé mes assiduités au Vivier nuisibles à la réputation de Mariannette? Si les nécessités mêmes de mon mandat, si le hasard d'une promenade m'ont ramené dans ce logis dont je m'étais loyalement interdit l'accès, n'est-ce point là une fatalité dont je suis irresponsable et dont je deviens la première victime?.. Je souffre silencieusement, et je me tiens à l'écart, la morale peut-elle exiger davantage? »

Le plus curieux, c'est que, parmi les raisons à l'aide desquelles Desgranges essayait de combattre sa passion, la persistance de sa liaison avec Mme Archambault entrait à peine en ligne de compte. Son amour pour Mariannette avait tellement envahi tout son être qu'il n'y avait plus de place dans son âme pour d'autres préoccupations. Depuis sa dernière lettre, c'est-à-dire depuis environ un

mois, Camille avait d'ailleurs gardé le silence. Desgranges en avait conclu que, touchée de ses remontrances et de ses exhortations prudentes, elle avait renoncé à son voyage à Aix et était devenue plus raisonnable. On croit volontiers ce qu'on désire, et il souhaitait si ardemment d'être oublié qu'il allait aussi loin que possible dans le champ des hypothèses : il imaginait que Mme Archambault, assagie ou résignée, s'était peu à peu détachée de lui ; et cette supposition, à l'aide de laquelle il endormait ses scrupules, repoussant dans la pénombre le souvenir de ses irrégulières amours, le laissait tout entier à sa nouvelle passion.

Il souffrait, mais cette souffrance lui était chère ; il y trouvait je ne sais quelle amertume fortifiante. Elle donnait aux choses une saveur et une physionomie nouvelles, et mettait au cœur de Philippe un appétit de vivre, une sensibilité plus vive, une fièvre d'activité. C'était comme un retour de cette jeunesse tant regrettée, et dont il reconnaissait, en les éprouvant de nouveau, les voluptueux frissons, les délicieux enfantillages et les faciles enthousiasmes. Dans ses solitaires promenades autour du Toron, la pensée de Mariannette semblait se refléter sur les moindres détails rustiques et teindre toutes choses d'une couleur plus attrayante. Philippe, qui pendant longtemps avait professé pour tout ce qui était en dehors de la vie parisienne une indifférence dédaigneuse, avait maintenant en face de la nature des attendrissemens de paysagiste. — Un pan de mur à demi écroulé sur lequel grimpait une vigne sauvage ; — une fleur inconnue s'épanouissant à la marge d'un chemin ; — un chaume revêtu de mousse, un vol d'oiseaux sur le lac ; — tous ces riens l'intéressaient, parce qu'ils lui rappelaient une excursion faite en compagnie de Mariannette.

De temps à autre, se sentant couler à pic dans les eaux profondes de cet impossible amour, il cherchait à se ressaisir en se raccrochant à quelque réalité solide. Il se disait : « A quoi bon te laisser aller ainsi à la dérive? Où cela te mènera-t-il? De pareils enfantillages sont excusables à vingt ans ; à quarante, ils sont ridicules ; mieux vaudrait te guérir de ta sottise, et le meilleur remède, le seul, ce serait de fuir. » — Alors il prenait brusquement d'héroïques résolutions. Il projetait de partir par le premier bateau du matin, qui correspondait avec un train descendant sur Genève, et, une fois très loin de Talloires, d'écrire à Mlle Diosaz pour s'excuser. Il mettait ses papiers en ordre, bouclait sa valise, — et ne partait pas. Au dernier moment, il était pris d'un insurmontable dégoût à l'idée de vivre ailleurs. Il était retenu à Talloires, plus que retenu, attiré par une séduction ineffablement douce et douloureuse. Le lac était pour lui tout résonnant d'une ensorcelante musique de sirènes. Il avait beau se répéter que cette musique était décevante et per-

fide, que ce courant auquel il s'abandonnait le conduirait à quelque folie dangereuse pour lui et pour d'autres, il se laissait entraîner. — D'ailleurs, à ce renouveau de tendresse qui le poussait vers Marianette se mêlait un obscur et pervers désir d'émotions inconnues. On ne dépouille pas le vieil homme, et, au fond, Philippe restait ce qu'il avait été dès sa première jeunesse : — un délicat, curieux de sensations neuves et rares. — Or, pour ce dilettante de plaisir, pouvait-il y avoir volupté plus exquise et plus nouvelle que l'éveil de l'amour dans un cœur vierge? Pour cet homme de quarante-cinq ans, fatigué des joies factices et maladives de la vie mondaine, pouvait-il exister une joie plus reposante et plus vive que ce virginal amour, épuré et affiné par le mariage?..

A la vérité, il ne se rendait pas compte de ces mobiles peu avouables qui le ramenaient au Toron ; mais, s'il les ignorait, ils ne fermentaient pas moins inconsciemment dans le tréfonds de son cœur et ils contribuaient à y enraciner sa passion. — Philippe se piquait d'être honnête, et, pour rester en paix avec sa conscience, il s'était juré de ne plus retourner au Vivier. Il se tenait parole ; mais, la nuit venue, il ne croyait pas manquer à son serment en prenant une barque au port de l'Abbaye et en ramant jusqu'en vue de la maison de Marianette. Ces stations nocturnes sur le lac lui procuraient de silencieuses jouissances, d'une mélancolie exquise. — Derrière les escarpements de La Tournette, il voyait se lever cette même lune qui avait éclairé sa dernière entrevue avec Mlle Diosaz. La lune était à demi rougée déjà, mais nacrée et limpide encore. Elle effleurait les sombres pentes de la montagne d'un pur rayon qui trouait comme une flèche les brumes des ravins. Ses reflets se jouaient autour de la barque, qu'elle enveloppait d'un métallique réseau bleuâtre. Elle éclairait mollement les vignes frissonnantes, les toits de tuile rouge, la *loggia* aux piliers enguirlandés de glycine, et presque chaque soir, grâce à cette lumière amie, Philippe voyait errer sur la terrasse l'élégante silhouette de la jeune fille. Marianette se promenait lentement, sans se douter que cette petite barque, à peine visible là-bas, contenait un amoureux qui ne la quittait pas des yeux. Parfois elle s'accoudait rêveusement à la balustrade et semblait suivre curieusement les allées et venues de cette barque mystérieuse. La campagne assoupie était si calme, l'air était si sonore, que souvent la voix très nette de Mlle Diosaz donnant un ordre à Perronne arrivait jusqu'à Philippe, avec l'accompagnement des notes flûtées des rainettes. Vers dix heures, la silhouette disparaissait ; une lumière rougeoyait aux vitres d'une des chambres ; puis Perronne fermait les volets, et toute la maison s'endormait. Seule, la lune baignait encore de sa clarté la *loggia* déserte, et Philippe ramait lentement vers l'Abbaye.

Au bout de huit jours, le temps devint pluvieux. De lourdes brumes voilèrent le ciel et masquèrent les montagnes. Le lac, avec sa nappe grise et fumante, prit la physionomie d'une baie étroite aboutissant à une mer lointaine où planaient de pâles brouillards. Le mauvais temps rendait impossibles les promenades nocturnes sur l'eau. Philippe fut obligé de se confiner dans sa solitude du Toron, où les journées lui parurent cruellement longues. Il traînait pesamment et languissamment son corps à demi engourdi à travers les pièces pauvrement meublées où le bruit de son pas faisait écho. Tandis que la pluie fouettait les vitres et que le vent d'ouest sifflait plaintivement sous les portes, son esprit n'était occupé que de Mariannette. Il se complaisait à recomposer traits par traits la virginale et franche beauté de la jeune fille ; — il revoyait l'arc des sourcils longs et minces, le velouté lumineux des prunelles brunes dans la transparence bleuâtre du blanc de l'œil, le rire d'enfant de la bouche entr'ouverte sur de petites dents un peu écartées, la svelte rondeur du buste et le sobre modelé d'une poitrine jeunette, à peine accusée sous les fronces du corsage de deuil. — La Mariannette, que recréait ainsi son imagination surexcitée, devenait si vivante que, par momens, Philippe en arrivait à être le jouet de surprenantes visions. Dans le jour, la lumière incertaine et verdâtre, tamisée par les jasmins de la fenêtre, ou bien, à la nuit, la lueur tremblante d'une bougie, éclairait les figures féminines peintes naïvement à fresque sur les panneaux des portes, et l'une de ces peintures, qui semblait se détacher de la cloison, lui donnait l'illusion de Mariannette apparaissant discrètement dans la demi-obscurité de la pièce. Il croyait entendre le frou-frou de sa robe, le souffle de ses lèvres, et il se levait brusquement de son fauteuil, le cœur palpitant, la bouche soudain séchée par l'émotion...

Pendant qu'au Toron Desgranges n'avait d'autre compagnie que ses amoureuses hallucinations, Mariannette, dans sa maison du Vivier, était également hantée par des préoccupations d'un ordre tout nouveau, et remuée sourdement par des émotions jusque-là insoupçonnées. — Après le départ de Philippe, le soir de leur causerie au clair de lune, elle était restée longtemps seule, assise contre la balustrade de la *loggia*, la tête posée sur ses bras, les yeux vaguement perdus dans la vaporeuse illumination du lac. Elle se sentait à la fois agitée et heureuse, sans pouvoir se rendre nettement compte des causes de son contentement et de son trouble. La plainte sincère et communicative de Philippe, épanchant tout à coup ses regrets, l'avait touchée. Elle lui savait gré de s'être ainsi confessé devant elle. Jusque-là, elle avait cru qu'il la regardait comme une enfant sans conséquence, et voilà que soudain cet

homme sérieux lui ouvrait son cœur et la prenait presque pour confidente. Le caractère réservé de ce Parisien élégant et cultivé, élevé dans un monde si différent de celui où elle vivait, lui avait toujours imposé. Elle lui était profondément reconnaissante de sa bonté, mais jusqu'alors, même lorsqu'ils se promenaient familièrement ensemble, elle avait gardé avec lui une attitude craintivement respectueuse. Ce soir-là, il lui semblait qu'une glace s'était fondue, qu'une barrière était tombée et qu'il lui avait parlé, non plus comme un conseiller gravement paternel, mais comme un ami et un égal. Elle se sentait doucement émue de ce qu'il lui avait dit, plus émue encore des réticences mystérieuses dont il avait enveloppé ses dernières pensées. Il lui avait découvert un coin de son cœur, puis brusquement, jetant un voile sur ses sentimens intimes, il avait interrompu ses confidences. Pourquoi avait-elle été troublée, presque effrayée à la pensée qu'il allait poursuivre sa confession? Et pourquoi maintenant était-elle si désireuse de connaître ce qu'il avait voulu lui cacher? — Tout cela s'agitait encore obscurément dans son âme, mais ce mystère même lui était doux. Elle sentait avec bonheur passer en elle un chaud courant de sympathie qui l'emportait vers Philippe et la haussait pour ainsi dire au niveau de cet homme supérieur. Elle songeait avec un joyeux battement de cœur que, puisqu'il l'avait prise pour confidente de ses peines, il se départirait désormais de cette froide réserve qui l'avait tenu éloigné du Vivier. Assurément, il redeviendrait son hôte, comme au commencement de son séjour à Talloires; il reviendrait la voir le lendemain ou le surlendemain sans doute... Mais, le lendemain, aucun visiteur ne franchit le seuil du Vivier. Deux, trois, huit jours se passèrent, et Philippe ne revint pas. Mariannette ne savait plus que penser. Elle était chagrine, inquiète, nerveuse; elle tressaillait au moindre coup de sonnette et se précipitait vers la terrasse, croyant toujours que ce tintement annonçait Desgranges; puis elle s'en retournait dépitée et confuse en voyant la porte s'ouvrir pour laisser passer un paysan ou un fournisseur.

Un matin, elle ne put cacher son agacement à Perronne, sur les lèvres de laquelle le nom de Philippe était venu par hasard :

— En vérité, murmura Mariannette, je ne sais ce que nous avons fait à M. Desgranges!.. Depuis qu'il a dîné ici, on ne l'a plus revu... Tu ne trouves pas cela singulier, Perronne?

La servante haussa ses épaules voûtées et hocha énigmatiquement sa tête de bois sculpté :

— Il est peut-être capricieux, cet homme, et puis possible qu'il ait des raisons de se tenir coi.

— Quelles raisons?

— Dame, il est peut-être comme notre chat, qui aimerait bien à se chauffer au feu de ma cuisine, mais qui se tient à l'écart de peur de se brûler.

— Que veux-tu dire avec tes paraboles? s'écria Mariannette impatientée; — explique-toi nettement, si tu veux qu'on te comprenne!

— Eh bien! pour parler franc, il y a du vrai dans les bruits qui ont couru par le bourg, et je crois, sauf votre respect, ma pauvre demoiselle, que M. Desgranges est amoureux de vous.

— Quelle sottise! balbutia la jeune fille en devenant cramoisie.

— Sottise tant que vous voudrez, répliqua Perronne; il est sûr et certain que ce monsieur est un peu âgé pour se mettre l'amour en tête... C'est peut-être parce qu'il comprend sa sottise qu'il n'ose plus venir ici.

— Ma fille, c'est toi qui te mets des lubies en tête... Ne t'avise pas surtout de les répéter!

— Oh! ça non... Je garde ces choses-là pour moi; mais si je clos ma bouche, mes yeux restent ouverts, et j'ai bien vu que ce monsieur de Paris n'est pas aveugle non plus... Quand il dînait ici et que je vous servais à table, il vous mangeait du regard... Et, ma fine, il n'est pas tant mûr qu'il n'ait encore du goût pour les belles demoiselles... Il vient toujours un temps où de l'herbe on fait du foin, et ce qui devait arriver est arrivé.

— Perronne!

— Laissez-moi finir, je n'ai pas tout dit... La preuve qu'il en tient pour vous, c'est que, s'il ne se montre plus ici pendant le jour, il se rattrape en venant soupirer la nuit autour de chez nous...

— Quelle plaisanterie! interrompit Mariannette; tu rêves, ma fille!..

Elle s'en voulait d'écouter Perronne, de ne pas lui fermer la bouche en la rabrouant sévèrement, et, malgré tout, elle la laissait continuer; elle demeurait près d'elle, attentive, inquiète et le cœur palpitant.

— Je rêve?.. riposta la vieille servante vexée; demandez un peu à la femme du passeur!.. Tous les soirs, M. Desgranges prend une barque et va se promener entre Duingt et le Vivier... Il reste là pendant des heures... On ne peut pas dire que c'est un conte : je l'ai guetté et je l'ai vu de mes yeux.

Mariannette se souvenait aussi d'avoir remarqué cette petite barque errante en face du Vivier, et son embarras redoublait.

— Depuis quand, objecta-t-elle d'une voix mal assurée, est-il défendu de se promener le soir sur le lac?.. Il n'y a là rien d'étonnant.

— Rien d'étonnant! se récria l'entêtée servante; un homme qui n'est plus de la première jeunesse et qui flâne sur l'eau jusqu'à des

minuit, au risque d'attraper des rhumatismes!.. Il faut qu'il ait quelque folie dans la tête ou au cœur... J'en reviens à ce que j'ai dit : M. Desgranges est amoureux de vous.

— Tais-toi, Perronne, tu n'as pas le sens commun et tu me fais honte!

Mariannette s'était enfuie sans vouloir en entendre davantage. Elle se réfugia sur la galerie du bord de l'eau. Là, seule, appuyant sa joue brûlante contre les feuilles de la glycine, elle restait accoudée, perdue dans une confuse méditation, en face du lac encore tout fumeux de la dernière pluie.

M. Desgranges amoureux d'elle, était-ce possible? Comment elle, une provinciale ignorante et quasi sauvage, pouvait-elle occuper la pensée d'un homme habitué aux élégances et aux raffinemens du monde parisien, ayant eu, prétendait-on, des succès nombreux parmi les femmes à la mode?.. Cela semblait incroyable à Mariannette, et cependant, au fond, elle avait un secret pressentiment de la réalité de cet amour invraisemblable. Elle rapprochait les uns des autres certains incidens qui lui avaient paru extraordinaires et qui s'expliquaient d'eux-mêmes si réellement Philippe l'aimait : — leur dernier entretien sur la galerie, les mystérieuses tristesses de Desgranges, ces confidences commencées et brusquement interrompues, ce baiser sur les mains et puis ces étranges stations nocturnes en barque, en face du Vivier... Évidemment, il y avait là autre chose qu'une simple amitié, et alors il était possible que ce fût de l'amour! Cette soudaine clarté jetée sur un obscur état d'âme étourdissait Mariannette; elle en éprouvait un éblouissement violent, comme lorsqu'on tombe en plein soleil au sortir des ténèbres.

Mais si Desgranges l'aimait, pourquoi l'avait-il quittée si brusquement et pourquoi ne reparaissait-il plus au Vivier?.. Cet amour le rendait donc malheureux! Il le regrettait donc, puisqu'il essayait de s'en guérir?.. Et la jeune fille recommençait à douter. Dans son idée et avec son esprit droit et honnête, elle ne voyait qu'une seule éventualité qui pût attrister Philippe et l'obliger à fuir : — l'impossibilité d'un mariage entre Mariannette et lui. Or cette impossibilité n'existait pas. Philippe était garçon et maître de disposer de son cœur, puisqu'il s'était repris d'elle. La question d'argent ne pouvait l'arrêter : Mariannette était riche et lui-même possédait une fortune indépendante. Si donc, au lieu de déclarer franchement son amour, il avait cessé ses visites au Vivier et se tenait confiné au Tertre comme un homme qui a peur de se laisser entraîner, c'est qu'il jugeait cet amour dangereux, c'est qu'il y voyait de mystérieux obstacles. — Lesquels? — Mariannette se creusait la tête pour découvrir les motifs de cette réserve. D'où venait cette contrainte

qui l'éloignait du Vivier et arrêtait sur ses lèvres l'aveu d'une tendresse déjà devinée à demi?.. Tout à coup, il se fit comme une éclaircie dans la pensée de la jeune fille. Elle se rappelait la conversation de Desgranges au moment où la noce d'Angon passait devant le Vivier; elle se remémorait ses réflexions amères, sa tristesse soudaine, son regret de n'être plus jeune. — Plus de doute, ce qui effrayait Philippe et lui donnait des scrupules, c'était la différence d'âge. — Cette découverte enlevait subitement du cœur de Mariannette un poids douloureux. Elle se sentit rassérénée et sourit silencieusement.

Tous les brouillards qui enveloppaient son esprit se dégageaient peu à peu, pareils à ces grises vapeurs qui flottaient en ce moment sur le lac et s'échevelaient en onduleuses fumées. — Le ciel s'éclaircissait. Sur l'eau d'un vert laiteux, les buées reculaient du côté de Doussard et rampaient aux flancs des montagnes comme de blanches et fuyantes apparitions. — Une clarté intérieure dissipait de même le doute de Mariannette et ensoleillait son âme. — Aimée! Elle était aimée!.. Pour elle, encore tout éblouie de cette inattendue illumination de l'amour, la disproportion d'âge n'était pas sérieuse. Comme elle l'avait déclaré franchement à Philippe en regardant passer la noce d'Angon, elle était convaincue qu'on ne s'aperçoit pas de cette différence quand on aime et quand on est aimé. — Malheureusement, si cette conviction existait en elle, il était évident que Philippe ne la partageait pas. Il devenait, au contraire, de plus en plus certain pour l'orpheline que, si M. Desgranges souffrait et se tenait à l'écart, c'était par excès de loyauté et aussi par suite d'un manque de confiance en lui-même.

— Mais alors, se disait-elle ingénûment, s'il se fait un point d'honneur de se taire et s'il souffre du silence auquel il se condamne, n'est-ce pas à moi de trouver un moyen de lui donner confiance et de l'encourager?..

Elle s'était levée dans un élan soudain de tendresse hardie et chaste. Ses yeux avaient pris comme le ciel une profondeur lumineuse. — Le grand sourire bleu du lac, les coups de soleil perçant les nuées, le fier élancement des cimes surgissant radieuses du sein de la brume, lui donnaient une énergie nouvelle et l'enhardissaient encore dans ses mystérieuses résolutions.

XI.

Il était environ quatre heures après-midi. Depuis son déjeuner, Philippe avait travaillé fiévreusement à une volumineuse correspon-

dance avec l'avoué, le notaire et le géomètre chargés de procéder au partage ordonné par le tribunal. Il cherchait dans cette occupation presque mécanique un dérivatif à son mal. Mais la nature de cette besogne, où il n'était question que de la succession Diosaz, ramenait constamment son esprit vers Mariannette. Les conditions atmosphériques contribuaient encore à accroître l'intensité de cette tendre obsession. — Il est des heures lourdes, chargées d'électricité, qui rendent nos nerfs plus irritables, notre sensibilité plus vive, notre volonté plus passive. — La chaleur humide d'une orageuse journée d'août, le ciel à chaque instant couvert de nuages pesans qui crevaient en tièdes averses, mettaient dans tout l'être de Philippe un plus troublant désir de revoir Mariannette, en même temps qu'ils redoublaient en lui le dégoût de la solitude. — Il avait cessé d'écrire; renversé sur le dossier de son fauteuil, les yeux mi-clos, il écoutait dans une langueur de rêve l'égouttement des chéneaux du toit et les derniers roulemens du tonnerre au loin, dans la montagne. Le clapotement de l'eau sur le gravier, le frisson mouillé des feuillages, un bourdonnement de mouche contre la vitre, l'hypnotisaient doucement; il n'avait conservé que juste assez de lucidité pour observer vaguement les phénomènes extérieurs et les transformer en de chimériques visions, sous l'influence de sa préoccupation dominante. — Les alternatives d'obscurité et de clarté, produites par le passage des nuées, se succédaient rapidement, tantôt plongeant le salon de travail dans une nuit bleuâtre, tantôt l'éclairant d'une flamboie blonde où dansaient des atomes d'or. Et dans ces jeux de lumière, la fantaisie de Desgranges faisait flotter une image toujours la même : — Mariannette.

Tandis que l'ombre portée des nuages mettait dans la pièce une obscurité plus profonde, le demi-rêve de Philippe prit tout à coup une forme plus précise. Il lui sembla que l'une des figures féminines peintes à fresque sur les panneaux des portes devenait étonnamment semblable à Mlle Diosaz. On eût dit positivement que les yeux bruns de l'orpheline luisaient dans la pénombre et que son buste svelte se détachait du mur noir. Il y eut un instant où l'image parut se mouvoir dans l'ombre bleuâtre; Philippe avait eu déjà la même illusion, mais jamais encore aussi saisissante. Il n'osait plus bouger de peur de faire évanouir la forme fragile de cette vision. Il restait renversé en arrière, comme assoupi, et respirait à peine. — Peu à peu la nuée passa; un brusque coup de soleil jeta une gerbe de rayons à travers le jasmin qui masquait la fenêtre; le salon s'emplit d'une clarté jeune et réveillante; en même temps, une voix limpide résonna et fit sursauter Desgranges, qui se leva en se frottant les yeux.

Ce n'était pas une vision. Mariannette en personne lui souriait dans l'encadrement de la porte restée ouverte, — car, dans ce Toron à demi abandonné, les portes n'étaient jamais closes et on entrait comme dans un moulin.

— Bonjour, monsieur Desgranges ! murmurait Mlle Diosaz.

— Vous, mademoiselle ?.. Vous, au Toron ? répétait Philippe encore ébahi.

— Il le faut bien... Comme disait mon père : puisque la montagne ne veut pas venir à nous, c'est à nous d'aller à la montagne !

Elle avait commencé sa phrase avec assez d'assurance, mais à mesure qu'elle parlait, sa voix devenait moins ferme, et on sentait qu'au fond elle était très intimidée.

— Vous êtes venue... seule ?

— Pas tout à fait... Nous montions à Echarvines avec Perronne, et une averse nous a prises juste en face du Toron... Alors, comme nous étions en souci de vous, j'ai pensé à m'abriter ici et à demander de vos nouvelles, tandis que ma vieille bonne continuerait sa route... Elle va venir me retrouver... Vous n'avez pas été malade au moins, monsieur Desgranges ?

— Non, non...

Il allait et venait, à la fois inquiet et joyeux de cette visite inespérée. A travers sa propre émotion, Mariannette remarquait que Philippe paraissait plus troublé qu'elle. Sa main tremblait en pressant celle de la jeune fille. Il était devenu très pâle, et cette pâleur cendrée accentuait encore ses yeux cernés.

— Asseyez-vous, dit-il en l'installant dans un fauteuil ; — puis il disparut dans la salle à manger, en revint avec une carafe, du vin blanc et un sucrier. — Je vais, ajouta-t-il, préparer de quoi vous rafraîchir.

— Merci, je n'ai besoin que d'un verre d'eau.

Tandis qu'il remplissait le verre, elle le regardait à la dérobée, et de nouveau était frappée de sa pâleur.

— Sûr, vous n'avez pas été souffrant ? demanda-t-elle.

— Non, pourquoi ?

— Vous paraissez fatigué.

— Ce n'est rien... Cela tient au temps orageux... Un peu aussi sans doute à l'ennui d'être claquemuré par ces trois jours de pluie.

— Il me semble que vous ne sortez guère davantage quand le temps est beau.

— Si fait, je vous assure.

— Alors, dit-elle timidement, pourquoi ne venez-vous pas au Vivier ?

Et comme il tardait à répondre à cette question plus que jamais embarrassante, elle reprit :

— Nous n'avons pas de nombreuses distractions à vous offrir, mais enfin je pensais,.. j'espérais que vous vous ennuieriez encore moins chez nous qu'au Toron.

— Vous savez bien, répliqua-t-il tristement, que les journées passées au Vivier comptent pour moi parmi les meilleures... Je vous l'ai dit déjà et vous devez en être convaincue.

— Avouez cependant, murmura-t-elle avec une pointe d'ironie, que vous agissez de façon à me donner des doutes.

— Ne doutez jamais du bonheur que j'ai à vous voir ! s'écria-t-il avec vivacité... Seulement, vous connaissez les raisons qui m'ont obligé à cesser d'être votre hôte... Ces raisons, si absurdes qu'elles paraissent, existent toujours...

— Ces raisons, interrompit Mariannette, vous obligeaient à espacer vos visites, mais non à les supprimer tout à fait... D'ailleurs, à vous parler franchement, je crains qu'elles ne soient qu'un prétexte... et que vous n'ayez un autre motif de vous abstenir.

— Un autre motif?.. balbutia-t-il, très troublé.

— Oui, pourquoi, après m'avoir témoigné tant de bonté et de dévouement, vous êtes-vous peu à peu éloigné, pourquoi m'avez-vous retiré votre affection ?

— Moi?..

Il la regardait, fasciné par les yeux à la fois supplians et tendres qu'elle tournait vers lui. — A travers les jasmins épanouis et mouillés, le soleil, maintenant clair et triomphant, dardait ses rayons, et Mariannette se trouvant dans la trajectoire de ces flèches radieuses, était tout enveloppée d'une lumière dorée. Il semblait à Philippe qu'elle avait encore embelli depuis le dernier soir où il l'avait vue. Ses cheveux châtains, soyeux et comme poudrés de soleil, frisottaient plus abondamment autour de son visage d'un blanc mat; ses yeux avaient un éclat encore plus pur et plus pénétrant; la saine rougeur de ses lèvres, une plus naïve expression de candeur et d'honnêteté.

— Pourquoi? répéta-t-elle; il y a une autre raison que vous ne dites pas...

— Eh bien! répondit-il, entraîné par le charme qu'il subissait et ne mesurant plus ses paroles, vous avez deviné... Oui, il y une autre raison.

— Ah! murmura-t-elle en baissant les yeux.

— Mieux vaudrait vous la taire, continua-t-il... Tout à l'heure vous m'en voudrez de vous l'avoir avouée.

— Je vous en voudrai bien davantage si vous la taisez... comme si c'était une chose offensante.

— Non, répliqua-t-il, il n'y a rien d'offensant, car ce n'est pas une offense que d'être adorée respectueusement... et je vous aime !

Il leva craintivement ses yeux sur Mariannette. Il s'attendait à quelque marque de réprobation ou d'effroi. Mais elle avait enfoui sa figure dans ses mains ; accoudée à la table, elle restait immobile et impénétrable.

— Vous le voyez, c'est fou! continua-t-il... Je pourrais être votre père, et me voilà passionnément amoureux de vous. Quand on a mon âge et qu'on aime éperdument une jeune fille, il faut renfoncer son secret dans son cœur et n'en jamais parler... C'est pourquoi je m'étais juré de me taire, c'est pourquoi je vous fuyais... Je craignais de ne plus être assez maître de moi, et je ne voulais pas, au chagrin d'un amour impossible, ajouter l'amertume du ridicule... Maintenant vous savez tout... Vous devez regretter de m'avoir forcé à parler. Vous pensez que j'ai perdu la raison et je vous fais pitié, n'est-ce pas?

Il tourna de nouveau vers elle ses yeux inquiets. Elle demeurait silencieuse, seulement elle agitait en signe de dénégation sa tête toujours cachée dans ses mains.

— Mariannette, reprit-il d'une voix étouffée, est-ce que vraiment vous n'êtes pas irritée contre moi?.. Ou bien est-ce par bonté d'âme que vous évitez de me répondre?.. Je vous en prie, parlez!.. ou laissez-moi au moins lire votre pensée dans vos yeux!

Il s'était approché et avait doucement écarté les mains de Mariannette. Alors, dans le soleil qui enveloppait l'orpheline, il eut la surprenante joie de voir une figure empourprée par l'émotion et deux yeux purs qui le regardaient affectueusement.

— Mariannette, balbutia-t-il, est-ce possible?.. Vous ne me repoussez pas?.. Vous n'êtes pas fâchée?..

Elle sourit faiblement, puis se sentit confuse, et baissant la tête :

— Non, soupira-t-elle, je ne vous en veux pas... Je ne sais si j'agis bien en vous répondant aussi franchement... Mais je pense que vous me connaissez assez pour ne pas mal interpréter mes paroles... Je ne me suis jamais inquiétée de cette différence d'âge qui vous effraie et... je... serai fière d'être choisie par un homme comme vous...

Tandis qu'elle parlait, Philippe la considérait avec des yeux anxieux et charmés. La joie soudaine qu'il éprouvait était trop excessive pour ne pas amener après elle une sorte de réaction mélancolique. Il n'osait pas croire encore à une aussi heureuse conclusion. Sa délicatesse s'alarmait. Il se demandait si Mariannette n'obéissait pas, en acceptant son amour, à une exaltation généreuse, à une de ces illusions romanesques comme il en germe dans les têtes des jeunes filles.

— Chère enfant, répondit-il, réfléchissez encore... N'êtes-vous pas dupe d'une tendre compassion dont vous vous repentirez plus tard?.. Êtes-vous sûre de ne pas vous abuser?

Elle leva vers lui des yeux pleins de reproche :

— Pourquoi doutez-vous de moi?

— Je ne doute pas, mais mon bonheur m'effraie... J'ai peur que vous ne vous trompiez.

— Comment pouvez-vous avoir de pareilles craintes, quand je suis venue ici pour vous rassurer et vous dire... tout ce que je vous ai dit?

Et, honteuse, elle replongea sa figure dans ses mains. Lui, dans un élan d'adoration et de reconnaissance, écarta de nouveau ces mains collées au visage et les baisa longuement.

— Il est tard, murmura Mariannette troublée, et il faut que je rentre.

— Non, pas encore, s'exclama-t-il, pas avant que je ne vous aie fait voir ce Toron où j'ai tant pensé à vous!

Il mit le bras de la jeune fille sur le sien, et ils sortirent. — La pluie avait cessé, et un soleil déjà oblique diamantait les arbres aux feuilles ruisselantes. Du haut du promenoir du Toron, le lac, d'un bleu lisse, avait l'air de revêtir sa plus belle robe d'azur pour fêter le bonheur de Philippe. Sur l'eau tranquille, le bateau du soir, laissant derrière lui un double sillage argenté, quittait la presqu'île de Duingt et sifflait joyeusement en glissant vers l'anse de l'Abbaye. — Desgranges prenait plaisir à conduire Mariannette au bord de cette terrasse où, pendant des semaines, il avait promené ses doutes et ses souffrances. Pour lui, cette solitude était peuplée de pensées qui toutes se rapportaient à Mlle Diosaz. Chaque arbre, chaque fleur sauvage, chaque banc rongé de mousse avait sa légende amoureuse, qu'il contait tendrement à Mariannette, et que celle-ci ne se lassait pas d'entendre.

— Tenez, disait Philippe, d'ici on aperçoit les tuiles rouges du Vivier... Que de fois je suis venu m'asseoir sur ce banc pour voir votre toit briller à la rosée du matin, ou s'envelopper le soir de fumées bleues!.. Chaque jour je le regardais comme si c'eût été pour la dernière fois, et je me faisais l'effet de contempler un paradis d'où j'étais à jamais exilé...

— Votre exil cessera dès demain, répondait Mariannette en riant, car vous n'aurez plus de prétexte pour fuir le Vivier.

— Oh! maintenant, j'irai là-bas tous les jours... Je vous lasserai de mes visites.

— Je ne m'en lasserais pas autrefois, je ne m'en lasserai jamais.

— Et vous ne songerez plus à retourner au couvent?..

— Je n'y retournerai que si vous changez d'avis.

— Alors jamais! puisque nous voilà fiancés... Fiancés! répéta-t-il avec un frisson de plaisir... Ainsi, c'est bien vrai, vous serez ma femme?.. En ce moment, il me semble que je marche dans un rêve... Je me demande comment vous m'avez aimé, moi qui me suis montré si peu aimable?

— Mon Dieu, répondit-elle avec une grâce naïve, cela est venu très simplement... Avant de vous voir, je ne connaissais et je n'aimais que mon père... Il m'avait souvent parlé de vous... Vous êtes arrivé au Vivier quand j'étais dans la peine; vous avez été bon pour moi, et j'ai deviné que vous défendiez mes intérêts non par devoir, mais par amitié. Vous ne me traitiez pas en petite fille qu'on protège, mais en amie pour laquelle on se dévoue; j'en ai été si touchée que mon cœur est allé tout naturellement vers vous... Après mon père, vous avez été ma première et ma seule affection.

— Chère mignonne Mariannette! s'écria-t-il en pressant le bras de l'orpheline... Et subitement, tandis que tout son corps frémissait au contact de ce bras frais, ferme et rond frôlant sa poitrine, il sentait passer dans son esprit comme un brouillard de tristesse, et son visage se rembrunissait.

— Qu'avez-vous? Pourquoi prenez-vous cette figure chagrine? demanda la jeune fille, inquiète de la brusque altération de ses traits.

— C'est, répliqua-t-il d'une voix grave, c'est que je me sens si peu digne de vous... qui me donnez tout et à qui j'apporte si peu!.. Vous commencez la vie et moi je l'achève... J'ai comme un remords d'accepter votre cœur vierge et de ne pouvoir vous offrir en échange la même fraîcheur d'âme, la même jeunesse d'illusions...

Mariannette resta un moment rêveuse, comme si elle eût cherché à se rendre compte du sens de ces dernières paroles; tout à coup elle se rappela le passage de la lettre de son père faisant allusion aux « expéditions galantes » de Philippe; elle comprit la nature des scrupules de Desgranges et rougit très fort.

— Vous vous tourmentez inutilement, reprit-elle en secouant la tête;.. je ne suis pas assez sotte pour regretter que vous n'ayez pas pensé à moi alors que vous ne me connaissiez point, et je ne serai pas jalouse du passé... M'aimez-vous aujourd'hui librement et exclusivement?

« Librement et exclusivement... » Ces deux mots auraient dû remuer de sérieux scrupules dans l'âme de Philippe. Mais en sentant contre sa poitrine le bras de cette belle jeune fille qui lui parlait d'amour, il n'avait plus la liberté d'esprit nécessaire pour se

livrer à un sévère examen de conscience. Devant lui s'ouvraient toutes grandes les portes du bonheur, et il n'avait qu'un pas à faire pour pénétrer dans ce paradis inespéré. Il s'y élança d'un bond avec une impétuosité juvénile et irréfléchie :

— Librement et exclusivement, affirma-t-il, oui, je vous le jure!

Elle lui prit la main et la serra :

— C'est tout ce que je demande, dit-elle, la figure radieuse, et, je vous le répète : je suis fière d'être la femme de votre choix.

Comme elle achevait, ils entendirent derrière eux le pas inégal et la respiration bruyante d'une personne essoufflée. Ils se retournèrent et aperçurent Perronne qui accourait :

— Mademoiselle! s'écria la servante, y pensez-vous?.. Voici qu'il est sept heures passées et notre souper sera brûlé... Il n'y a point de bon sens de vous attarder ainsi au Toron!

— Perronne a raison, dit Mariannette, et vous m'avez fait oublier l'heure... Bonsoir, ajouta-t-elle en retirant lentement la main qu'elle avait laissée dans celle de Philippe : il faut que je me sauve... Venez demain aussitôt que vous le pourrez... Vos visites au Vivier ne peuvent plus offusquer personne...

Perronne les regardait avec des yeux grands ouverts et restait bouche béante.

— Au fait, reprit Mlle Diosaz en souriant, elle ne sait rien et je veux qu'elle soit la première à apprendre la nouvelle... Perronne, ma fille, tranquillise-toi, tu pourras dire aux gens qu'ils ne se sont pas trompés et que M. Desgranges est mon fiancé...

XII.

Le lendemain, Philippe, en ouvrant sa fenêtre, éprouva pour la première fois peut-être, dans toute sa plénitude, la félicité de vivre. — Entre les montagnes, qui semblaient lavées par la rosée, le lac s'étendait, baigné d'une transparente fraîcheur. Dans cette eau verte et unie comme un miroir, les terrains, les arbres, les maisons se reflétaient avec la variété de leurs formes et de leurs couleurs. Des barques glissaient avec lenteur, et, à mesure que le soleil montait, la lumière poudrait de bleu la verdure des hauts pâturages. Un hémonchet aux ailes éployées décrivait de grands cercles dans le ciel et semblait se complaire à y promener son vol horizontal. De lumineux papillons fauves s'abattaient sur les valérianes rouges du parterre. Les pruniers du verger pliaient sous le poids des fruits, des bandes de moineaux pépiaient en picorant les figues mûres, et un clairon d'abeilles bourdonnait autour des treilles. — Philippe emplissait ses yeux de lumière et ses oreilles de bruits mélo-

dieux. Toutes ces joies du matin correspondaient harmonieusement à l'allégresse de son être. Il trouvait à tout le voisinage un air heureux : — les charretiers gravissaient joyeusement la montée à côté de leur char traîné par des bœufs ; joyeusement les paysans ramassaient les dernières gerbes, et là-bas, sous les peupliers, les baigneurs qui s'ébattaient dans le lac goûtaient avec une gaîté tapageuse les délices de leur bain matinal.

Mariannette l'aimait! Cette adorable fille consentait à unir ses vingt ans à son âge mûr! Avant peu, elle serait sa femme, et une vie de bonheur calme et familial, une vie toute neuve commencerait pour lui dans ce pays enchanté qui semblait créé pour abriter des amours heureuses. Il se sentait maintenant vraiment métamorphosé et rajeuni. La limpidité de cette matinée d'août transfusait en lui une verdeur nouvelle. Le passé était aboli ; il ne voyait plus que l'avenir se levant avec de suaves couleurs d'aurore. — Il lui tardait d'entendre sonner midi, afin de pouvoir descendre au Vivier. Comme au temps passé, il trouvait les heures trop lentes ; il aurait voulu supprimer d'un trait les minutes qui le séparaient du moment marqué pour sa visite au logis Diosaz. — Il occupa ses loisirs à parfaire minutieusement sa toilette. Depuis des années, il n'avait accordé tant de soin au choix d'une cravate. Il mettait d'enfantins raffinemens de coquetterie à paraître élégant et jeune. — Après un déjeuner rapide, il prit son feutre et ses gants, et, une rose passée dans la boutonnière de son veston gris, il descendit l'avenue de Toron.

Fouettant gaîment de sa canne les sauges du talus, il foulait légèrement le gazon de l'allée. Il regardait le ciel entre les branches vertes, écoutait les pinsons gazouiller dans les érables, et, la figure épanouie, les prunelles brillantes, il trouvait plus que jamais qu'il faisait bon vivre. Tout à coup, au moment où il allait gagner la route, il s'arrêta et recula comme frappé en plein cœur.

Devant lui, dans l'arceau plus sombre formé par les arbres verts de l'entrée, venait de surgir une forme féminine. Les yeux de Philippe se fixaient avec stupeur sur cette visiteuse en costume de voyage, coiffée d'un chapeau rond dont les brides de gaze bleue encadraient un visage encore jeune aux grands yeux fauves, aux minces lèvres rouges entr'ouvertes par un sourire ironique, — et ils reconnaissaient Mme Camille Archambault.

Dans l'enivrement de son bonheur nouveau, il l'avait totalement oubliée. Il ne pensait plus à cette lettre, vieille de six semaines, où Mme Archambault lui avait parlé d'un voyage à Aix. Tant de choses s'étaient passées depuis lors, qu'il ne croyait plus à la possibilité de ce voyage invraisemblable. — Et brusquement, au seuil du Toron,

cette amie de quinze ans se dressait à quelques pas de lui comme un spectre d'autrefois. — Il était devenu très pâle, et ses lèvres alourdies n'avaient plus la force de s'entr'ouvrir pour articuler un mot.

Mme Archambault venait de fermer son parasol de soie écrue, et un rire aigu tinta douloureusement aux oreilles de Desgranges :

— Eh bien ! Philippe, disait-elle de sa voix mordante, me prenez-vous pour une tête de Méduse ou pour une apparition ?.. Si vous voyiez votre figure, mon pauvre ami, vous en seriez vous-même choqué... Rassurez-vous, je ne suis pas un fantôme... C'est bien moi, en chair et en os !

— Pardon, balbutia-t-il en pressant rapidement la main gantée qu'elle lui tendait, j'étais si loin de supposer... Vous n'aviez pas répondu à ma lettre, et je croyais que vous aviez renoncé à vos projets.

— Non, mais ayant horreur des discussions oiseuses, j'ai préféré vous faire une surprise... D'ailleurs, je m'imaginais que vous me connaissiez assez pour savoir que rien ne peut m'empêcher d'exécuter ce que j'ai en tête... J'espérais trouver un mot de vous à Aix, poste restante : voyant que je m'étais trompée, j'ai pris le parti d'aller à la montagne, puisqu'elle ne venait pas à moi.

Ces derniers mots, presque pareils à ceux que Mariannette avait prononcés, la veille, en entrant au Toron, impressionnaient péniblement Philippe et achevaient de le troubler. Il se sentait glacé jusqu'aux moelles, et il songeait que Mme Archambault était trop perspicace pour ne pas s'apercevoir de la froideur de son accueil. Il frissonnait à la pensée d'un éclat, et, d'un autre côté, il regardait comme indigne de lui d'abuser Camille par d'hypocrites démonstrations.

— Et, murmura-t-il avec un regard vague, d'un air quasi stupide, comment êtes-vous arrivée ici ?

— Comme on y arrive, par le bateau, répondit-elle en haussant les épaules... Hier, j'ai quitté Aix et j'ai couché à Annecy : ce matin, j'ai pris le *Couronne-de-Savoie*, je suis descendue à l'Abbaye, et naturellement ma première visite a été pour vous... Ingrat, vous n'avez pas l'air de m'en savoir gré !

— Excusez-moi, je suis encore mal remis de ma surprise...

— En ce cas, remontons chez vous... Vous n'avez pas l'intention de me recevoir sur la route, je suppose ?..

Tout cela était dit sur un ton de reproche et de sarcasme qui mettait Philippe à la torture. Il avait docilement rebroussé chemin, et maintenant il guidait Camille Archambault à travers l'avenue du Toron. Encore anéanti par l'imprévu du coup qu'il venait de rece-

voir, il ne trouvait ni la force ni le sang-froid nécessaires pour prendre un parti. Il voyait déjà tout l'édifice de son bonheur s'écroulant autour de lui, et il ne savait qu'imaginer pour prévenir cet écroulement. Il avait honte de tromper Mme Archambault, et il lui semblait impossible d'éviter pour le moment l'ignominie d'un mensonge. — Que pouvait-il faire?.. Il reconnaissait qu'il avait commis une faute lourde en ne prévenant pas Camille du changement qui s'était opéré en lui. Mais quoi? Tant qu'il avait aimé Mariannette sans espoir, il avait cru plus convenable de garder le silence et de laisser au temps le soin de dénouer des liens que l'absence avait déjà singulièrement distendus. Il prévoyait si peu que Mlle Diosaz consentirait à l'aimer et à devenir sa femme!.. Aujourd'hui, à la vérité, la loyauté exigeait qu'il s'expliquât nettement avec Mme Archambault. Mais encore, l'explication ne pouvait avoir lieu brutalement dans cette allée où il venait de se rencontrer avec son ancienne amie. Les plus simples convenances lui commandaient d'attendre une heure plus opportune, et jusque-là il fallait, coûte que coûte, user de ménagemens.

Tandis que ces réflexions naissaient précipitamment dans son cerveau, il marchait le front bas et soucieux, à côté de Camille, et ne répondait que par monosyllabes à ses questions. Elle-même, étonnée de sa taciturnité, plissait le front et jetait à la dérobée sur Philippe des regards inquiets et soupçonneux.

— Est-ce dans l'intention de devenir ermite, demanda-t-elle en traversant le verger abandonné, que vous vous êtes niché dans ce désert?.. On dirait le logis de la Belle-au-bois-dormant... Espérons que vous n'y avez pas trouvé de princesse!..

Sans desserrer les lèvres, Philippe lui indiqua d'un signe la porte-fenêtre entr'ouverte sur le vestibule et l'introduisit dans son cabinet de travail. Elle y entra lestement, jeta un regard circulaire sur les fresques des murailles et l'antique mobilier, puis retirant les longues épingles piquées dans son chignon, elle se décoiffa, accrocha son chapeau à l'un des candélabres de la cheminée, et rajusta devant la glace ternie les frisons de ses cheveux. L'une de ses bottines de peau de daim posée sur la barre de fer des landiers, le buste rejeté en arrière, elle se dégantait avec de légers mouvemens saccadés. Elle prit ensuite une petite boîte d'ivoire, la dévissa et en tira une mignonne houppette de cygne, chargée de poudre de riz, qu'elle promena lentement sur son visage et son cou. — C'était pour Philippe un spectacle irritant de la voir s'installer cavalièrement dans cette même pièce où Mariannette lui avait ouvert son cœur. Cela lui faisait l'effet d'un odieux sacrilège. Une sourde colère le secouait, et il avait grand'peine à rester maître de ses nerfs.

Au moment où Camille attirait à elle l'antique fauteuil où la jeune fille s'était assise, il l'arrêta en avançant brusquement un autre siège :

— Ce fauteuil n'est pas solide, s'écria-t-il, mettez-vous là !

Mme Archambault fronça ses minces sourcils noirs :

— En vérité, mon cher Philippe, murmura-t-elle, vous avez pris dans la solitude une brusquerie un peu bien sauvage... Tel qu'il est, ce fauteuil me plaît, et vous trouverez bon que je m'y repose, car je suis rompue.

Elle s'assit dans le grand fauteuil de tapisserie, et Desgranges répriman avec peine un geste d'humeur.

— Savez vous, mon cher, continua-t-elle en déployant nerveusement un petit éventail de poche, que vous avez une singulière façon de recevoir vos amis?.. Si je vous gêne, dites-le franchement...

La mauvaise humeur de Philippe était exaspérée par le ton sarcastique avec lequel Mme Archambault avait l'air de le narguer; sa réserve l'abandonnait, et il prit la résolution d'en finir en provoquant une explication immédiate :

— Pourquoi êtes-vous venue ici? répondit-il durement; je vous avais supplié de renoncer à ce voyage inutile et compromettant... Pourquoi n'avez-vous pas écouté mes conseils et patienté jusqu'à mon retour?..

— Patienter! s'exclama-t-elle avec véhémence, vous me connaissez encore mal, si vous croyez que je puis être patiente!.. Ce n'est pas ma vertu, pas plus que la résignation!.. J'étais trop malheureuse là-bas, et vous comprendriez cela si vous aviez pour moi la centième partie de l'amour que j'ai pour vous. Au lieu de m'écrire une lettre froide comme la sagesse dont vous êtes pétri, vous auriez dû songer que je souffrais mort et martyre loin de vous... Mais je suis sotte, j'oublie toujours que vous pouvez très bien vous passer de moi. Je ne suis qu'un accident dans votre vie, tandis que vous, vous me tenez lieu de tout! — Et soudain, prise d'un coup de passion, elle se leva et se jeta au cou de Desgranges. — Voyons, poursuivit-elle, sois indulgent, aime-moi un peu... Tu me dois bien cela pour tout ce que j'ai supporté et pour le mal que j'ai eu à venir te retrouver!..

En même temps, elle l'enveloppait de ses bras avec des mouvements câlins; ses lèvres allaient chercher celles de Philippe et s'y posaient dans un élan de tendresse farouche contre laquelle il n'osait plus se défendre. Il se sentait amolli et troublé par cette étreinte; il y retrouvait le parfum des anciens baisers, et, malgré lui, sa colère se fondait à la tiédeur des caresses d'autrefois.

— Tu sais bien, continuait-elle, que je t'aime comme une sau-

vage... Pardonne-moi donc si j'ai des impatiences et des emportemens de sauvage. Tu ne te doutes pas des montagnes d'obstacles que j'ai eu à soulever pour te rejoindre. D'abord, quand j'ai parlé d'un voyage aux eaux, on m'a traitée de malade imaginaire. Avant de m'autoriser à partir, *il* a exigé que je l'accompagne en Autriche, où il a une entreprise de chemins de fer. Là, j'ai dû subir toutes ses bizarreries d'humeur, voir un monde qui m'assommait. Enfin, j'ai trouvé un médecin qui m'a ordonné un traitement d'eaux minérales. Mais je n'ai jamais pu obtenir qu'on me laissât aller à Aix. Je ne sais s'il avait quelque soupçon ou s'il agissait par esprit de taquinerie ; il a mis comme condition à mon départ que je prendrais les eaux de Cauterets, et, pour plus de sûreté, il m'a conduite lui-même dans les Pyrénées. Arrivé là-bas, il ne partait plus, et je me mourais d'impatience ; enfin, au bout de huit cruels jours, il s'est décidé à reprendre le chemin de Paris... Mes malles ont été vite faites, va!.. Je me suis entendue avec une amie qui s'est chargée de recevoir à Cauterets et d'y réexpédier ma correspondance ; puis, en hâte, j'ai traversé tout le Midi, et je suis arrivée brisée à Aix... Mais maintenant ennuis, désespoirs, fatigues, tout est oublié, maintenant que je t'ai de nouveau !..

Que répondre à cette explosion de tendresse? Comment reconnaître ces nouvelles preuves de sacrifice et de passion par un aveu brutal qui meurtrirait Camille plus sûrement qu'un coup de couteau? Philippe ne se sentait pas le courage de déchirer le cœur de cette femme qui venait de traverser la France et de risquer sa réputation pour le rejoindre pendant quelques jours. Il ajourna toute explication à un moment où ils pourraient l'un et l'autre envisager et discuter avec plus de calme les nécessités d'une séparation définitive. S'il n'aimait plus la maîtresse, il respectait l'amie et voulait adoucir par de courtois procédés la mortifiante peine qu'il allait lui causer. Il y a des conjonctures où un homme, si loyal et si délicat qu'on le suppose, se trouve contraint, par les lois mêmes de la délicatesse et de l'honneur, à biaiser et à dissimuler. Philippe se voyait réduit à cette dure extrémité. Ne pouvant se montrer amoureux, il s'efforça du moins de paraître touché et reconnaissant. Il eut des apitoiemens tendres pour les fatigues et les agitations que Mme Archambault s'était imposées. Il la remercia de son dévoûment. Il l'assura que s'il s'était opposé à ce voyage, c'était surtout par sollicitude pour la réputation et la sécurité de son amie. — En l'encourageant à venir à Aix, il se fût montré par trop égoïste, sachant que les périls et les tracas du voyage ne seraient pas compensés par les quelques heures qu'il pourrait de loin en loin lui consacrer.

Camille, les sourcils froncés, les yeux fixés sur ceux de Desgranges, l'écoutait parler sans lui lâcher les mains. En le voyant détendu, attendri et plus affectueux, elle le crut reconquis, et, par un revirement bien féminin, elle passa des caresses aux reproches.

— Quelques heures! s'écria-t-elle, ah! je le disais bien, Philippe, je ne suis plus pour vous ce que j'étais autrefois!.. Il est loin, le temps où nous vivions quinze jours en tête-à-tête dans un coin de province, et où vous trouviez que je ne prenais jamais assez d'heures de votre vie!

La tension nerveuse et la surexcitation passionnée de tout à l'heure firent place à une crise de sensibilité; les yeux de Camille Archambault se mouillèrent, un sanglot entr'ouvrit ses lèvres brûlantes. Les larmes coulèrent entremêlées de regrets rétrospectifs et de récriminations amèrement formulées. Philippe courbait la tête sous l'orage et en éprouvait une sorte de soulagement. Il redoutait moins de voir Camille irritée que trop aimante. Ces reproches excessifs et injustes, cette colère pleine d'invectives, mettaient ses scrupules à l'aise et lui semblaient autant de pas faits vers une rupture devenue irrémissible.

— Quelques heures! répéta-t-elle acrimonieusement, quand je viens pour vingt jours!.. C'est une dérision!.. Qui vous empêche de m'accompagner à Aix?

— Je ne puis quitter Talloires... La mission qui m'a été confiée, et dont je vous ai parlé, me retiendra ici encore un mois, au moins.

— Mais enfin vous n'êtes pas à l'attache, comme un écolier, je suppose; Aix est à deux pas, et vous pouvez vous absenter pendant une semaine.

— Non, les affaires que j'ai à traiter exigent impérieusement ma présence ici... Je suis désolé de vous faire de la peine, mais je vous affirme que la chose est sérieuse... C'est un devoir que m'a légué un ami mort, et pour m'en acquitter jusqu'au bout, je n'ai pas hésité, comme vous voyez, à m'installer dans cette maison isolée...

Il parlait d'une façon très ferme, et en comprenant qu'il était décidé à ne point fléchir, Mme Archambault jugea inutile de heurter de front une résolution aussi arrêtée. D'ailleurs, elle venait d'entrevoir une autre combinaison possible, et, pour en assurer le succès, elle sentit la nécessité de ne point paraître trop exigeante. Elle changea brusquement le tour de la conversation :

— Au fait, dit-elle en essuyant ses yeux, savez-vous qu'elle est très originale, cette maison?

Elle allait et venait curieusement à travers la grande pièce déla-

brée. Elle inventoriait le mobilier, lorgnait les fresques, traînait les fauteuils au jour pour en examiner les tapisseries. Son esprit mobile semblait avoir sauté d'une fantaisie à l'autre, et le goût du bibelot, qui avait toujours été une de ses *toquades,* paraissait maintenant la distraire de ses préoccupations.

— Très amusantes, ces peintures! murmurait-elle... Philippe, les figures de femmes sur les panneaux sont-elles des portraits?.. Ces tapisseries au petit point, avec leurs couleurs fanées, sont vraiment exquises, et les bois des fauteuils sont joliment sculptés... Croyez-vous que le propriétaire consentirait à les vendre?..

Elle s'approcha de la fenêtre ouverte, tandis que Desgranges était repris d'un accès d'humeur en la voyant agir en maîtresse du logis. — Elle cueillit des brins de jasmin, qu'elle piqua dans son corsage; puis, soulevant le manteau de verdure qui voilait une partie de la croisée, elle regarda le lac et les montagnes :

— Et la vue, s'exclama-t-elle, est adorable!.. Cette eau bleue, ces montagnes violettes... Décidément le pays est merveilleux. Après tout, rien ne m'oblige à vivre à Aix, et je puis très bien m'installer à Talloires. — C'est une idée, continua-t-elle en se retournant vers Philippe stupéfait. — Elle se rapprocha de lui câlinement et lui mit ses deux mains sur les épaules :

— Sais-tu? insinua-t-elle, puisque tu as toute la maison à toi, tu devrais me loger ici?

Desgranges sursauta, épouvanté des conséquences de cette dangereuse fantaisie. Il regrettait maintenant d'avoir poussé Mme Archambault à cette extrémité en refusant de l'accompagner à Aix.

— Y pensez-vous? se récria-t-il, c'est impossible!

— Pourquoi donc? La maison est située loin du village... Pas de voisins. On y vivrait dans une sécurité parfaite... Cela nous rappellerait le bon temps de la forêt de Compiègne, ajouta-t-elle avec un soupir.

— Je vous répète que c'est impossible, affirma impérieusement Philippe; dans un petit endroit tout se sait et tout prend une importance exagérée... Vous ne seriez pas ici depuis vingt-quatre heures que le village entier en jaserait. On y est très prude, et je suis tenu à une grande circonspection à cause de cette jeune fille dont je suis en quelque sorte le tuteur moral...

— C'est donc une jeune fille? interrompit Mme Archambault en le dévisageant avec un singulier regard; d'après vos lettres, je croyais qu'il s'agissait d'une fillette sans conséquence... Et quel âge a-t-elle, votre... filleule?

— Vingt-deux ans, je crois.

— Oh!.. alors, c'est une grande demoiselle! s'exclama-t-elle

avec un rire nerveux, et je comprends qu'elle ait droit à tous vos égards... Est-elle jolie?

— Peu importe! répliqua-t-il péniblement agacé, c'est la fille de mon meilleur, de mon seul ami, et vous êtes trop intelligente pour ne pas admettre...

— J'admets tout ce que vous voudrez et je renonce à être une pierre de scandale pour les paysans de Talloires. Toutefois, je suppose que votre respect pour la candeur de cette jeune Savoyarde ne va pas jusqu'à m'interdire le séjour de l'Abbaye?

— Vous feriez mieux de retourner à Aix, objecta Philippe, j'irais vous y conduire et je m'arrangerais pour y passer quelques jours.

— Non pas, je ne veux point vous détourner de vos occupations... D'ailleurs, ce pays ci me plaît... Nous y ferons des excursions, vous me servirez de guide, et ce sera charmant!

Philippe devinait, au ton de Camille et au tour ironique de ses paroles, un commencement de méfiance qu'il eût été imprudent d'exaspérer par une opposition persistante. Il était, du reste, à bout de force et dans un si misérable état d'esprit, qu'il ne se sentait plus le sang-froid nécessaire pour détourner l'orage qui le menaçait. Il renonça à lutter pour le moment, et, ne cherchant plus qu'à gagner du temps, il n'essaya même pas de dissuader Mme Archambault.

— Allons, c'est convenu, reprit-elle en se recoiffant, je m'installe à l'Abbaye... Et maintenant il faut que je redescende pour donner à ma femme de chambre des ordres en conséquence... Puisque vous sortiez tout à l'heure, ayez la bonté de m'accompagner jusqu'à l'hôtel...

Ils redescendirent ensemble cette avenue du Toron que Philippe avait longée si joyeusement une heure auparavant, et qui maintenant lui semblait lugubre. Ils suivirent lentement la route sinueuse, pleine de soleil, et le chemin parut à Desgranges d'une longueur interminable. Quand ils furent sous les marronniers de l'Abbaye :

— Je ne vous retiens plus, dit Mme Archambault en lui tendant la main, puis elle ajouta avec un regard impérieux : — Quand vous reverrai-je?

— Mais bientôt... Ce soir, balbutia Philippe, qui avait la tête perdue.

— A ce soir donc... Je vous attendrai à cinq heures.

ANDRÉ THEURIET.

(La première partie au premier n°.)

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

IV[1].

LA CONVERSION DE SAINT AUGUSTIN.

L'église regarde la conversion de saint Augustin comme un des plus grands événemens de son histoire ; elle en a fait une fête, qui se célèbre tous les ans au mois de mai. C'est un honneur qu'elle n'accorde qu'à saint Paul et à lui, et en rapprochant ainsi le maître et le disciple, elle semble dire qu'elle leur doit presque autant à tous les deux : sa doctrine théologique, commencée par l'un, a été achevée par l'autre.

Pour nous, le principal intérêt que présente la conversion de saint Augustin, c'est qu'il nous l'a lui-même racontée. Elle occupe la plus grande partie de ses *Confessions*, et l'on peut même dire qu'elle en est presque l'unique sujet ; c'est là que vont l'étudier les dévots qui veulent s'édifier, et les profanes qui cherchent simplement à connaître l'histoire d'une âme et son passage de l'incrédulité à la foi. Mais il y en a d'autres récits ailleurs. Parmi les œuvres de saint Augustin, un certain nombre remonte à l'époque même où il traversait cette crise qui a décidé de sa vie. Nous avons de ce

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er juillet 1886 et du 1er août 1887.

temps, ou des années voisines, des dialogues philosophiques, des traités de grammaire, des lettres ; il y parle souvent de lui, de ses hésitations, de ses luttes, de ses progrès, et nous le voyons s'avancer pas à pas vers cette perfection de conduite et cette sûreté de doctrine à laquelle il aspire. Ce sont les mêmes événemens qu'il nous raconte dans ses *Confessions*, mais présentés un peu autrement ; non pas que les faits diffèrent, c'est la couleur générale qui est changée, et il faut bien reconnaître que ces divers récits, quoique au fond semblables, ne laissent pas la même impression.

Est-ce à dire que, dans ses *Confessions*, saint Augustin ait volontairement altéré la vérité ? Tout le monde, au contraire, est d'avis que la sincérité en est le plus grand mérite. C'est une qualité rare dans les ouvrages de ce genre, et je n'en connais aucun qui la possède au même degré. On n'y sent nulle part cette impertinente vanité qui nous fait trouver du charme à mettre tout le monde dans la confidence de nos erreurs même et de nos fautes ; il n'a point écrit son livre, comme c'est l'usage, pour le plaisir de se mettre en scène et de parler de soi ; sa pensée était plus sérieuse et plus haute. Il s'est souvenu que, dans l'église primitive, les gens qui avaient commis un péché grave venaient le confesser en public et en demandaient pardon à Dieu devant leurs frères, et il a voulu faire comme eux : il imite ces pieux pénitens qui mêlaient à l'aveu de leurs fautes des gémissemens et des prières. Comme eux, il s'adresse tout le temps à Dieu avec des transports et des effusions qui finissent par nous paraître monotones : il lui rappelle toutes les erreurs de sa jeunesse, non pas pour les lui faire connaître : — qui les sait mieux que lui ? — mais pour apprendre au pécheur par son exemple, et en lui montrant de quel abîme il a lui-même été tiré, qu'on ne doit jamais perdre courage et dire : « Je ne peux pas. » Il fallait donc que la confession, pour être efficace, fût complète, sans faux-fuyans, sans réticences : la moindre tentative pour dissimuler ou pallier une faute serait un crime, puisqu'elle ôterait quelque mérite à la bonté de Dieu ; ce serait de plus un crime inutile, car Dieu, qui voit tout, aurait bien vite dévoilé et confondu le mensonge.

Ainsi saint Augustin a voulu être vrai, et, pour l'essentiel, il l'a été : il nous fait l'histoire de sa jeunesse comme elle lui apparaissait au moment où il a écrit ses *Confessions* ; mais il ne faut pas oublier qu'il les a rédigées onze ans après son baptême. Il lui est alors arrivé ce qui nous arrive toujours quand nous jetons un regard en arrière : le présent, quoi qu'on fasse, prête ses couleurs au passé, et, après un certain intervalle, nous n'apercevons notre vie antérieure qu'à travers nos opinions et nos impressions du moment. Quand Saint-Simon écrivit la dernière rédaction de ses *Mémoires*,

les événemens ne lui apparaissaient plus comme à l'époque où ils se passaient devant lui ; les voyant de plus loin et de plus haut, il les embrassait dans leur ensemble, avec leurs causes lointaines, qu'on aperçoit mal quand on est placé près d'eux, et les conséquences bonnes ou mauvaises qui en étaient sorties ; par suite, il en saisissait mieux qu'auparavant le véritable caractère. Il n'y a donc pas lieu de lui reprocher, comme on le fait, la diversité de ses jugemens ; peut-être n'en avait-il pas lui-même une conscience bien claire, tant il nous est naturel de transporter dans le passé nos opinions actuelles, de nous persuader que nous n'avons jamais changé, et de croire que nous jugions autrefois les hommes et les choses comme nous le faisons aujourd'hui. Il en est de même de saint Augustin, et s'il lui est arrivé de nous présenter d'une façon un peu différente les divers incidens de sa vie, suivant qu'il en était plus voisin ou plus éloigné, sa sincérité ne peut pas être mise en doute, puisqu'il les a dépeints à chaque fois comme il les voyait.

Il n'en est pas moins curieux de recueillir et de constater ces différences involontaires ; elles permettent de mieux connaître ses sentimens véritables aux diverses époques de sa vie, et nous font suivre de plus près les phases par lesquelles il a passé avant de se reposer dans une doctrine précise et définitive.

I.

Saint Augustin était né d'un de ces mariages mixtes que désapprouvaient beaucoup les chrétiens rigides, et qui étaient pourtant alors très fréquens. Son père, Patricius, païen de naissance, ne se convertit qu'à la fin de ses jours ; Monique, sa mère, sortait d'une famille chrétienne. De bonne heure, elle lui enseigna le christianisme ; son père, dès qu'il eut grandi, lui fit donner une éducation profane. Il reçut donc, dès ses premières années, deux impulsions contraires, qui me semblent expliquer les indécisions et les contradictions dans lesquelles s'est passée sa jeunesse.

Les paroles de sa mère, lorsque, tout petit encore, elle essayait d'en faire un chrétien, durent le toucher profondément. Il aimait Monique avec passion. Une des plus belles pages des *Confessions* est celle où il nous raconte l'entretien qu'il eut avec elle à Ostie, quelques jours avant qu'elle ne mourût. Ils étaient seuls, accoudés à une fenêtre, et, en regardant le ciel, ils conversaient ensemble avec une ineffable douceur. Oublieux du présent, penchés vers l'avenir, ils cherchaient à deviner ce que serait la vie éternelle que Dieu promet à ses élus. Leur pensée montait toujours plus haut, de la terre au ciel, de l'homme à l'Être des êtres ; « et pendant que

nous parlions, dit-il, et que nous étions tout ardeur et tout désir pour cette vie céleste, nos âmes, comme d'un bond, y touchèrent un moment. » Je me figure qu'il avait déjà éprouvé quelquefois dans son enfance des impressions semblables et « touché, d'un bond de son âme, à la vie céleste, » pendant que sa mère lui parlait du Christ. Elle devait trouver, dans ces occasions, de ces mots et de ces images dont le cœur se souvient toujours. Il nous dit qu'ayant été pris alors d'un mal subit qui lui fit craindre de mourir, il demanda avec insistance à être baptisé ; mais comme on ne le trouvait pas assez malade qu'il croyait l'être, et que c'était l'usage de différer le baptême jusqu'à un âge plus avancé, on aima mieux attendre. L'enfant guérit, puis vinrent les années de l'adolescence, avec leurs entraînements auxquels une nature fougueuse comme la sienne ne pouvait guère résister : l'ardeur des passions, la curiosité de l'esprit, le jetèrent dans d'autres chemins, mais il n'oublia jamais ces premières émotions religieuses : elles subsistèrent toujours au plus profond de lui-même, et nous les verrons se réveiller dans toutes les circonstances graves de sa vie.

Si Monique voulait qu'il devînt un chrétien parfait, son père tenait surtout à en faire un homme instruit et bien élevé. Il s'épuisa pour lui donner l'éducation que recevaient les classes lettrées de l'empire. Ce petit bourgeois d'une ville obscure de Numidie avait confiance en son enfant ; comme le père d'Horace, qui était un ancien esclave, comme le père de Virgile, qui n'était qu'un paysan, il lui fit apprendre tout ce qu'on enseignait aux fils des maisons les plus riches et les plus anciennes. Par malheur, ses ressources étaient très médiocres. Tant qu'on se contenta d'envoyer le jeune homme à l'école de Thagaste, sa ville natale, ou même à Madaura, dans les environs, la fortune paternelle y suffit. Mais lorsqu'il fut question de le faire partir pour Carthage, il fallut avoir recours à la bourse d'un ami. Il y avait alors, dans toutes les villes de l'empire, grandes ou petites, quelques importants personnages, qu'on s'empressait d'élever à toutes les dignités de l'endroit, dont on faisait des décurions, des duumvirs, des flamines, et qui, en échange de ces honneurs, étaient tenus de donner des jeux, de célébrer des fêtes, de bâtir des édifices, et surtout d'être généreux envers tout le monde. C'était Romanianus qui jouait ce rôle à Thagaste. Saint Augustin nous dit qu'on ne parlait que de lui dans la petite ville ; il venait, à propos sans doute de quelque dignité dont il était revêtu, d'y donner des spectacles extraordinaires, notamment un combat d'ours. Aussi ses concitoyens, dans leur reconnaissance, avaient-ils placé sur sa porte une belle inscription qui devait raconter aux races futures que la municipalité de Thagaste, par une délibération so-

lennelle, avait choisi Romanianus pour son protecteur. Patricius était un de ses cliens, peut-être même un parent pauvre, en sorte qu'il avait plus de droits qu'un autre à sa générosité. Aussi en reçut-il tous les secours nécessaires pour bien faire élever son fils. Saint Augustin lui en garda toute sa vie une grande reconnaissance, et plus tard, quand Romanianus, à force d'aider tout le monde, se fut lui-même ruiné, il trouva des moyens délicats de la lui témoigner.

Les *Confessions* nous font connaître dans le détail l'éducation de saint Augustin. Elles nous disent qu'il commença par profiter assez mal de la peine qu'on prenait pour l'instruire. Tout occupé des plaisirs de son âge, il n'écoutait que d'une oreille fort distraite les leçons de ses premiers maîtres, qui alors, comme aujourd'hui, enseignaient à lire, écrire et compter. Le calcul lui sembla surtout fort désagréable, et il nous dit qu'il ne répétait qu'avec dégoût cet odieux refrain : « Un et un font deux, deux et deux font quatre. » On voulut ensuite lui apprendre le grec : c'est par là que commençait alors une éducation sérieuse, comme elle débute chez nous par le latin ; mais il n'y trouva pas plus d'agrément qu'au calcul ; aussi ne l'a-t-il jamais su que très imparfaitement. Ce fut, dans une éducation si solide et si étendue, une lacune fâcheuse et qu'il a dû plus d'une fois regretter. Combien son esprit n'aurait-il pas gagné à lire Platon dans la beauté du texte? Il n'a jamais pu l'entrevoir et le deviner que dans des traductions souvent médiocres. Cependant, à mesure qu'il avançait dans l'étude de la grammaire, il y prenait plus de goût. La poésie surtout le charma ; il prit le plaisir le plus vif à lire Virgile, et s'est accusé plus tard comme d'un crime des larmes que la mort de Didon lui fit verser. La rhétorique lui parut encore plus agréable, et il en pratiqua les exercices avec une telle supériorité qu'il passa dès lors auprès de ses maîtres et de ses condisciples pour un jeune homme de grande espérance.

Il fréquentait en ce moment les écoles de Carthage, et, comme il le dit lui-même, tout l'essaim des plaisirs bourdonnait autour de lui. Carthage était une ville de bruit et de joie, où la jeunesse venue pour s'instruire trouvait mille occasions de s'amuser. On y célébrait encore les fêtes païennes. Les processions de la Mère des dieux ou de la Vierge céleste, l'Astarté des Phéniciens, parcouraient les rues et les places, avec leur cortège de prêtres eunuques, de femmes perdues, de musiciens qui chantaient des chansons d'amour. On y était surtout passionné pour le théâtre, où l'on allait applaudir des pièces obscènes, qui mettaient sous les yeux des spectateurs les histoires légères de l'Olympe. Augustin ne résista

pas plus que les autres à ces excitations, et se livra au plaisir avec toute la fougue de son tempérament et de son âge. « Rien ne me plaisait, dit-il, que d'aimer et d'être aimé. » Ces désordres étaient si ordinaires que personne ne parut s'en étonner ; il semble même que son père en ait éprouvé une joie secrète. En vrai païen qu'il était, il ne pensait qu'à surprendre chez son fils les signes de la puberté naissante pour le marier au plus vite, et avoir sans retard des petits-enfants. Les amis de la famille, même ceux qui étaient chrétiens, ne se montraient pas trop scandalisés de ces folies de jeunesse. « Laissez-le faire, disaient-ils : il n'est pas encore baptisé. » Seule, Monique pleurait en silence et redoublait ses exhortations. Mais, se voyant peu écoutée, et n'osant pas demander trop de peur de ne rien obtenir, elle bornait ses prières à recommander à son fils de ne point porter le trouble dans les familles et de ne détourner jamais de son devoir une femme mariée.

C'est pourtant alors qu'au milieu de sa vie dissipée il reçut la première secousse qui commença sa conversion. Elle lui vint d'un auteur profane. La rhétorique était en ce moment son unique étude, et il lui donnait toutes les heures que ne prenaient pas les plaisirs. Il est même probable qu'il n'était guère occupé que d'ouvrages concernant l'art oratoire, quand un jour, on ne sait comment, il tomba sur un dialogue philosophique de Cicéron, l'*Hortensius*. « En le lisant, nous dit-il, je me sentis devenir tout autre. Toutes ces vaines espérances que j'avais jusque-là poursuivies s'éloignèrent de mon esprit, et j'éprouvai une passion incroyable de me consacrer à la recherche de la sagesse, et de conquérir par là l'immortalité. Je me levai, Seigneur, pour me diriger vers vous! »

L'*Hortensius* est perdu, et il nous est difficile de savoir ce qui put causer une si vive émotion à ce jeune homme de dix-neuf ans ; les quelques fragments qui nous restent de l'ouvrage, et qui nous ont été presque tous conservés par saint Augustin, nous apprennent qu'il contenait un magnifique éloge de la philosophie. Cicéron, dans son admirable langage, exhortait les Romains à l'étudier, non-seulement en faisant voir tout le bien qu'elle peut faire à la vie présente, mais en leur montrant aussi les grands horizons qu'elle ouvre sur la vie future. « Celui qui lui donne tout son temps, disait-il, ne risque pas d'être dupe. Si tout finit avec nous, qu'y a-t-il de plus heureux que de s'être consacré, tant qu'on a vécu, à ces belles études? Si notre vie se continue de quelque manière après la mort, la recherche assidue de la vérité n'est-elle pas le meilleur moyen de se préparer à cette autre existence, et une âme à qui ces méditations et ces contemplations apprennent à se détacher d'elle-même ne s'envolera-t-elle pas plus vite vers cette demeure cé-

leste, qui vaut mieux que toutes les habitations de la terre ? » Cicéron était bien malheureux alors : il venait de perdre sa fille qu'il adorait ; il assistait à la ruine du régime politique qu'il avait servi ; n'étant plus jeune et n'ayant plus le droit de compter sur l'avenir, il lui fallait mettre son espérance ailleurs ; aussi, quand il comparait les misères de la vie terrestre aux consolations que l'autre peut donner, sa parole devait-elle avoir des accens personnels et pénétrans. Augustin en fut touché jusqu'au fond de l'âme. Il nous le dit aussi bien dans ses *Confessions* que dans ses ouvrages antérieurs ; mais ici déjà la différence des temps et des situations se montre. Devenu chrétien fervent, à l'époque où il écrivait ses *Confessions*, il lui répugnait d'avouer que sa conversion avait commencé par la lecture d'un auteur profane. Il s'en est vengé en maltraitant celui qui lui avait pourtant rendu un si grand service. « C'est un certain Cicéron, dit-il, dont on loue beaucoup plus l'esprit que le cœur. » L'injustice est criante ; mais il parle autrement dans ses *Dialogues ;* là, Cicéron est un grand homme, un sage dont on ne cite le nom qu'avec respect. Il le nomme : « notre ami Tullius ; » il rappelle qu'avant lui il n'y avait pas de philosophie romaine, et qu'il l'a du premier coup portée a sa perfection : *a quo in latina lingua philosophia inchoata est et perfecta :* ce sont là, soyons-en sûrs, les sentimens véritables que lui laissa la lecture de l'*Hortensius.*

Le voilà donc, à ce qu'il semble, conquis à la philosophie ; il ne lui reste plus qu'à marcher dans la voie que l'*Hortensius* lui a ouverte, à passer de l'étude de Cicéron à celle des sages de la Grèce, qui furent ses maîtres, à tirer une doctrine de leurs ouvrages et à y conformer sa vie. Ce n'est pas pourtant ce qui arriva. Un premier élan l'avait porté vers les philosophes, un second l'entraîna plus loin. L'*Hortensius*, sans qu'il s'en aperçût peut-être, ranima dans son âme de plus anciens souvenirs qui n'y étaient qu'assoupis. Monique aussi lui parlait autrefois de la vie éternelle, mais d'une manière bien différente ; et quand il songeait aux peintures merveilleuses qu'elle lui en avait faites, et qui ravissaient sa jeunesse, toutes ces espérances d'immortalité, si incertaines et si froides, que les sages proposaient à l'homme, ne le contentaient plus. A mesure que se réveillaient en lui les émotions pieuses de ses premières années, les systèmes des philosophes lui semblaient vides et incomplets. « Il y manquait, nous dit-il, le nom du Christ, ce nom que j'avais puise avec le lait sur les genoux de ma mère, et que je gardais au fond de mon cœur ; et je compris que toute doctrine où ce nom ne serait pas, quelque vérité qu'elle contînt, avec quelque élégance qu'elle fût exposée, ne pourrait jamais me satisfaire. »

Il lui fallait donc retourner au christianisme. C'est dans cette pensée qu'il se mit à lire les Écritures ; mais, dès les premières pages, il s'arrêta : pour un homme nourri de rhétorique comme lui, c'était une lecture trop rebutante. Quand on a été tout à fait charmé des littératures classiques, il arrive qu'on ne peut plus comprendre qu'elles. Le moule dans lequel elles jettent la pensée paraît si simple, si naturel, qu'il semble impossible qu'elle s'exprime autrement. On se laisse prendre à ces larges périodes si savamment construites, avec leurs membres qui se balancent, à ces développemens réguliers où les phrases s'enchaînent entre elles, où une idée mène à l'autre, et l'on finit par croire que le bon sens et la raison ne peuvent pas employer d'autre langue. Il est naturel que des gens habitués dès l'enfance à cette façon d'écrire aient eu peine à souffrir ce qu'il y avait de brusque, de heurté, d'incohérent dans les littératures orientales. En face d'œuvres extraordinaires, inégales, démesurées, ces élèves des rhéteurs, qui tenaient surtout à la proportion et à la mesure, se trouvaient tout dépaysés. Ajoutons que la forme en était encore plus mauvaise que le fond n'en semblait étrange. Les premiers qui, longtemps avant saint Jérôme, traduisirent les livres saints en latin, n'étaient pas des écrivains de profession : c'étaient des chrétiens scrupuleux, qui ne cherchaient d'autre mérite que d'être des interprètes fidèles. Préoccupés surtout de calquer leur version sur le texte, ils créaient des mots nouveaux, ils inventaient des tours bizarres, ils torturaient sans pitié la vieille langue pour qu'elle pût s'accommoder au génie d'un idiome étranger. Qu'on se figure ce que devait souffrir un admirateur de Virgile, un élève de Cicéron, jeté brusquement au milieu de cette barbarie ! Augustin en fut révolté, et laissant là des ouvrages qui blessaient toutes les délicatesses de son goût, il s'empressa de reprendre ses auteurs chéris et de revenir à ses anciennes études.

Mais il n'y revint pas tout à fait comme il était parti, et de cet élan nouveau qu'il avait ressenti à la lecture de l'*Hortensius*, il lui resta quelque chose. D'abord il avait fait connaissance avec la philosophie antique. Elle était en ce moment fort négligée dans les écoles, au point qu'Augustin, pour l'avoir étudiée avec quelque soin, passa pour un prodige. Cette étude lui rendit de très grands services ; elle en fit, dans les controverses théologiques, un dialecticien si terrible que ses rivaux refusaient de combattre avec lui, et qu'il lui était plus difficile de les joindre que de les vaincre. Elle éveilla son esprit sur des questions importantes, lui fournit des solutions nouvelles et lui permit souvent de faire profiter la théologie chrétienne des découvertes des anciens philosophes. Mais en même temps qu'il s'éprouvait de la philosophie, il s'était aperçu qu'elle ne pouvait pas lui

suffire. Son âme ne réclamait pas des théories, mais des croyances; il lui fallait une religion. Ne se sentant pas la force d'aller jusqu'à celle de sa mère, et ne pouvant pas n'en avoir aucune, il s'arrêta à mi-chemin dans l'hérésie, et devint manichéen. On ne sait trop ce qui l'attira de ce côté. La façon dont les manichéens expliquent l'origine du mal, en supposant que ce monde est l'œuvre de deux principes, un bon et un mauvais, lui parut plus tard ridicule, et il ne nous semble pas qu'elle ait jamais pu séduire un si bon esprit; mais il trouvait chez eux cet avantage qu'ils ne prétendaient pas imposer leurs doctrines. La rigueur du dogme catholique épouvantait ce raisonneur; il voulait avoir le droit de se faire ses opinions et de ne se rendre qu'à l'évidence. Du reste, il nous dit qu'il ne fut jamais un manichéen très résolu. Il resta sur les limites de la secte, refusant de s'engager trop avant et toujours prêt à reprendre sa liberté.

Quant à sa vie privée, il est probable qu'elle n'a pas beaucoup changé à cette époque, et qu'après la lecture de l'*Hortensius* comme avant, elle fut toujours fort dissipée. Nous voyons pourtant qu'il cesse alors de passer d'un amour à l'autre, et qu'il choisit une maîtresse à laquelle il se fait un devoir de rester fidèle. C'est ce que le bon Tillemont appelle « se régler dans son dérèglement. » Voici comment il parle lui-même de cette liaison : « En ce temps-là, j'avais une femme qui ne m'était pas unie par le mariage, et que m'avaient fait rencontrer mes amours vagabonds et coupables. Pourtant je ne connaissais qu'elle et je lui gardais ma foi. Mais je ne laissais pas de mesurer par mon exemple toute la distance qu'il y a entre la sagesse d'une légitime union, dont le but avoué est de propager la famille, et ces liaisons voluptueuses où l'enfant naît contre le vœu de ses parens, quoique aussitôt après sa naissance il nous soit impossible de ne pas l'aimer. » Cette femme, qui lui inspira un attachement sérieux, devait appartenir à ce monde léger des affranchies, que leur condition semblait condamner à ces unions irrégulières. Après avoir été sa compagne fidèle pendant plus de dix ans, à un moment où il songeait à se marier, elle le quitta, sans doute pour ne pas le gêner dans ses nouveaux desseins. Mais ce qui prouve qu'elle n'avait pas seulement partagé son lit et qu'il l'avait initiée aussi aux luttes de sa pensée et de son âme, c'est qu'en le quittant elle se tourna vers Dieu, et fit vœu d'achever ses jours dans la continence et dans la retraite. Il en avait un fils, Adeodatus, « le fils de son péché, » comme il l'appelle, qu'il aimait tendrement, et dont il ne voulut jamais se séparer.

La vie recommença donc pour lui comme auparavant. Mais en reprenant avec la même ardeur ses études de rhétorique et de philosophie, il sentait bien qu'il ne possédait pas le repos définitif, que

ce n'était qu'une halte, et qu'il lui faudrait un jour se remettre en marche vers la vérité. Les succès d'école qu'il obtenait ne l'empêchaient pas d'être inquiet, mécontent, et d'éprouver au fond de l'âme une sorte de regret vague de l'idéal un moment entrevu ; il est probable que, de cet abri provisoire où il s'était arrêté, il regardait devant lui, et, comme les ombres de Virgile, « tendait la main avec amour vers la rive opposée. »

II.

A vingt ans, Augustin cessa d'être élève pour devenir professeur. Il enseigna d'abord la grammaire dans sa petite ville, à Thagaste. Mais bientôt, comme il avait la conscience de son talent, il chercha un plus grand théâtre, et voulut s'établir à Carthage. L'excellent Romanianus, quoiqu'il fût fort triste de le voir partir, paya le voyage et fournit aux premiers frais de l'installation. A Carthage, Augustin ouvrit une école de rhétorique ; quelques-uns de ses élèves de Thagaste l'avaient suivi ; ils en attirèrent d'autres, et le jeune maître ne tarda pas à se faire une grande réputation. Carthage était toujours la ville dont Apulée disait, deux siècles auparavant : « Il n'y a ici que des lettrés. Les enfans apprennent tous l'éloquence, les jeunes gens la pratiquent, les vieillards l'enseignent. » On y avait un goût très vif pour tous ces agrémens et ces artifices dans lesquels se complaisait la rhétorique. Un bon discours improvisé sur un sujet scabreux, choisi par quelqu'un de l'assistance, y paraissait un spectacle presque aussi amusant que les courses de char et les combats de gladiateurs. Apulée s'était fait un si grand renom d'éloquence par ces tours de force que la ville émerveillée lui avait élevé une statue. Il est probable qu'Augustin donna des conférences de ce genre et qu'il s'y fit applaudir comme son prédécesseur. Nous savons même qu'il prit part à un concours de poésie et qu'il fut couronné par le proconsul. Mais ces succès ne parvinrent pas à le fixer à Carthage ; il s'y déplut, au bout de quelque temps, et voulut en sortir. Est-ce seulement, comme il le dit, parce que les écoliers avaient des habitudes trop turbulentes, ou voulait-il aller chercher ailleurs des triomphes plus retentissans? Toujours est-il qu'un beau jour, à l'insu de tout le monde, et même de sa mère, qui l'avait accompagné jusqu'au port, sans se douter de rien, et qu'il éloigna sous un prétexte au dernier moment, il s'embarqua sur un navire qui partait pour Rome.

A Rome, il ne semble pas avoir obtenu autant de succès qu'à Carthage. Les maîtres y étaient plus nombreux, plus célèbres, et, dans une aussi grande ville, les réputations ne pouvaient pas se

faire aussi vite. D'ailleurs, il s'aperçut bientôt que les écoliers, pour être un peu moins remuans que ceux de Carthage, ne valaient pas mieux. Il avait ouvert chez lui une école privée et ne pouvait vivre que des rétributions de ses élèves; or ils avaient coutume d'être assidus tant qu'on ne leur demandait rien, et de disparaître dès qu'il fallait payer. Aussi fut-il heureux d'apprendre que les magistrats de la ville de Milan, ayant besoin d'un professeur d'éloquence pour leurs écoles publiques, s'étaient adressés à Symmaque, l'un des plus grands orateurs de ce siècle, qui était alors préfet de Rome, pour lui demander d'en choisir un parmi les jeunes maîtres qu'il connaissait. Augustin fut présenté à Symmaque par un manichéen de ses amis : — les païens et les hérétiques s'entendaient en général fort bien ensemble. — Symmaque, pour avoir une idée de son talent, le fit déclamer devant lui sur un sujet qu'il lui proposa, et l'épreuve lui ayant paru satisfaisante, il le fit partir pour Milan, dans une voiture de la poste impériale, comme un personnage. A Milan, Augustin s'acquitta pendant deux ans des fonctions ordinaires des rhéteurs : il enseignait l'art oratoire aux jeunes gens, et de temps en temps, aux fêtes publiques, il prononçait des panégyriques du prince ou des premiers magistrats de l'empire. « J'y débitais, nous dit-il, beaucoup de mensonges, sûr d'être applaudi par des gens qui savaient très bien la vérité. »

A ce moment, il avait rompu avec les manichéens, et, dans cette rupture, la science profane avait encore joué un rôle. Voici comment il s'était séparé d'eux. Ils avaient un évêque, nommé Faustus, qui jouissait, dans la secte, d'une grande renommée, et passait pour un théologien accompli. Augustin, qui ne le connaissait pas, souhaitait beaucoup le rencontrer pour lui soumettre quelques doutes qui l'empêchaient d'accepter entièrement la doctrine de Manès. Il lui paraissait notamment très difficile de croire à certaines fables cosmologiques, que contenaient les livres des manichéens, sur le ciel, sur les astres, sur le soleil et la lune ; elles étaient en contradiction avec les données de la science grecque, et il semblait à Augustin que c'étaient les Grecs qui avaient raison. Aussi lui tardait-il d'obtenir de Faustus quelque explication qui pût mettre sa conscience à l'aise. Il ne put le joindre que vers la fin de son séjour à Carthage, et cette rencontre lui causa un très grand désenchantement. Aux premières questions qu'il lui posa, l'évêque lui répondit sans détour qu'il était inutile de lui en demander davantage, qu'il ignorait les sciences exactes et qu'il avait accepté les opinions de ses maîtres sans les vérifier. En réalité, ce n'était qu'un rhéteur habile, qui connaissait quelques discours de Cicéron et quelques traités de Sénèque et s'en servait à propos ; son savoir n'allait pas plus loin.

Augustin lui sut gré de sa franchise, mais il jugea que, puisque le plus renommé des manichéens était incapable de dissiper ses doutes, il était inutile d'en interroger d'autres. Une fois la doctrine ébranlée dans ses bases scientifiques, le reste ne résista guère, et quelques réflexions suffirent pour lui en montrer le néant.

Il n'était donc plus manichéen, mais il n'était pas catholique. Il flottait entre les croyances, indécis, incertain, et quoique avec un penchant secret qu'il s'avouait à peine, n'osant encore rien affirmer. Cette situation le gênait et il avait hâte d'en sortir. Sa nature n'était pas de celles qui trouvent le repos dans le doute. Il a dit quelque part « qu'il aimait à aimer; » il aimait aussi à croire, et son esprit avait besoin d'opinions arrêtées autant que son âme avait besoin d'amour.

C'est dans cette disposition qu'il lut pour la première fois Platon, que venait de traduire un professeur célèbre de Rome, Victorinus. Cette lecture lui fit plus d'impression encore que celle de l'*Hortensius*, et elle eut pour lui plus d'importance. Il nous dit qu'elle lui permit de se faire une idée plus juste de la nature de Dieu. Jusque-là, il n'avait pu le concevoir que sous une forme matérielle; il se le figurait, à la façon de certains philosophes, ou comme un souffle, ou comme une flamme, qui anime tout l'univers. Le sens du spirituel et du divin lui manquait: Platon le lui donna. Depuis, il a fait bien des progrès dans cette voie: sa doctrine s'est de plus en plus spiritualisée, ou, si l'on veut, subtilisée; il s'est plu aux recherches les plus délicates, les plus vaporeuses sur l'essence de l'âme et sur celle de Dieu. Quoique son ferme bon sens l'ait souvent retenu à terre, il a séjourné aussi bien souvent dans le monde des spéculations métaphysiques, et y a entraîné les esprits après lui: n'oublions pas que c'est à la suite de Platon qu'il s'y est élancé.

Mais nous allons voir se renouveler ici ce qui nous a déjà frappés plus haut: il lui arriva comme à l'époque où il lisait l'*Hortensius*: Platon le ravit sans le contenter, ses théories lui en rappelèrent d'autres qui lui semblaient encore plus belles; elles éveillèrent en lui le souvenir des premiers enseignemens qu'on lui avait donnés, et, pour la seconde fois, l'élan, qui lui était communiqué par la sagesse antique, le porta plus loin qu'elle. Nous avons vu que ce qui l'avait détourné des ouvrages philosophiques de Cicéron, c'est qu'il n'y trouvait pas le Christ. Le Christ était dans Platon; Augustin n'eut pas de peine à le reconnaître dans ce *logos* divin qui sert d'intermédiaire entre l'homme et Dieu, et qui est la même chose que le Verbe du quatrième évangile. Mais la doctrine platonicienne ne nous présente le Verbe que dans tout l'éclat de sa puissance:

c'est un Dieu triomphant, qui crée le monde et le gouverne, et ce que cherchait Augustin, c'était le Verbe fait chair, revêtant la condition des hommes pour être plus près d'eux, acceptant les misères de l'humanité pour les consoler. Cette notion d'un Dieu pauvre, humble, persécuté, les philosophies antiques ne pouvaient pas la lui donner. « Vous l'avez cachée aux sages, disait-il à Dieu dans sa prière, et révélée aux petites gens, afin que ceux qui sont accablés et chargés vinssent à vous. » — Cette fois, il voyait nettement où son âme devait s'adresser pour trouver enfin le repos.

A Milan, où sa conversion devait s'achever, Augustin connut saint Ambroise. C'était alors le plus grand personnage de l'église d'Occident, et peut-être l'un des plus importans de l'empire. Il dépassait les autres évêques par son talent, ses vertus, l'affection qu'il inspirait à son peuple et le respect que les princes lui témoignaient. Sa naissance, ses relations, ses habitudes, le rattachaient à l'ancienne société ; il tenait à la nouvelle par ses croyances et sa dignité, et pouvait ainsi faire une sorte d'union entre elles. Dès que le jeune professeur d'éloquence fut arrivé à Milan, il s'empressa d'aller voir l'évêque dont on parlait partout : il avait bien des conseils à lui demander, bien des doutes à lui soumettre. Par malheur, il ne put pas l'entretenir autant qu'il l'aurait voulu. Saint Ambroise recevait tout le monde, à toutes les heures du jour, et naturellement on abusait beaucoup de sa facilité ; c'était toute la journée un flot de fidèles qui venaient voir leur évêque pour entendre de lui quelque parole d'édification. Augustin y alla comme les autres, mais la foule était si grande qu'il n'eut le temps que de dire un mot. Dans la suite, il y retourna souvent, sans être plus heureux. Il lui est arrivé plus d'une fois de traverser le cabinet où saint Ambroise travaillait et où il admettait tout le monde ; il y venait avec la pensée de lui parler, mais quand il le voyait silencieux, immobile, les yeux fixés sur le texte des Écritures, tandis que son esprit cherchait à en pénétrer le sens, il n'osait pas troubler ses méditations ; comme les autres, il regardait ce spectacle, et s'en allait tristement sans rien dire. « C'est ma seule douleur, disait-il plus tard dans ses *Soliloques*, de n'avoir pas pu lui découvrir, autant que je l'aurais souhaité, toute mon affection pour lui et pour la sagesse. » Il est clair que saint Ambroise, distrait comme il l'était par des occupations si graves, ne distingua guère ce jeune homme qui se mettait si obstinément devant ses yeux ; il ne sut pas deviner, dans les courts entretiens qu'ils eurent ensemble, le grand avenir auquel il était réservé. Peut-être cet esprit si net, si ferme, si décidé, fait pour l'action et le gouvernement, eut-il quelque peine à comprendre les éternelles hésitations d'un homme qui, depuis plus de treize ans,

cherchait sa voie sans la trouver, et s'arrêtait à chaque pas sur ce chemin de la vérité, où lui-même avait marché si vite (1).

Ne pouvant pas voir saint Ambroise en particulier autant qu'il le désirait, Augustin ne manquait pas de se rendre tous les dimanches à l'église, pour l'entendre parler à son peuple, et il en sortait toujours charmé. Ce n'était pas seulement le talent de l'orateur qu'il admirait, mais la façon dont il présentait et expliquait les Écritures aux fidèles. La méthode qu'il suivait, nouvelle pour les Occidentaux, était familière aux docteurs chrétiens de l'Orient, et leur venait, comme tant d'autres choses, des philosophes grecs. Quand les stoïciens entreprirent de raccommoder les religions populaires avec la philosophie, ils furent fort embarrassés de beaucoup de vieilles légendes que les esprits senses trouvaient immorales ou ridicules. Pour s'en tirer, ils imaginèrent de dire qu'on ne devait pas les prendre à la lettre, qu'il fallait les traiter comme des allégories qui, sous un air frivole, cachaient des enseignemens profonds. De cette façon, ils parvinrent, à force de finesse et de subtilité, à leur donner une assez bonne apparence. C'est ainsi que, par exemple, Hercule, Thésée et les autres héros de la force brutale, dompteurs de géans et vainqueurs de monstres, devinrent des symboles du sage qui lutte contre les vices et les passions, et qu'on en fit des saints du stoïcisme. Plus tard, Philon-le-Juif eut l'idée d'appliquer le même système aux récits de l'Ancien-Testament, et Origène, qui le trouva commode, l'introduisit dans les écoles chrétiennes d'Alexandrie, de là il passa en Occident avec saint Hilaire et saint Ambroise. Quand on se rappelle la disposition d'esprit d'Augustin à ce moment, on n'a pas de peine à comprendre qu'il ait été fort satisfait de cette manière d'expliquer les livres saints. Bien que sa foi commençât à s'affermir, il devait encore être quelquefois blessé des légendes singulières de la Bible, dont Porphyre et Julien s'étaient si finement moqués. Assurément, la nouvelle méthode d'interprétation ne les supprimait pas, puisqu'il était entendu qu'il fallait en accepter la réalité avant d'y chercher un sens mystique. Un vrai croyant devait donc regarder d'abord comme certain qu'Isaac fut trompé grossièrement par Jacob et qu'il le bénit, sans le savoir, au détriment de son frère Ésau ; mais ce qu'il y a d'un peu naïf sans cette histoire disparaît dès qu'on aperçoit les explications qu'on peut en donner. Ce fils aîné que son cadet supplante, avec l'approbation du père, n'est-ce pas une image des juifs rem-

(1) Si saint Augustin fit peu d'attention au jeune professeur, il paraît avoir été plus frappé de sa mère, qui était venue le rejoindre à Milan. L'évêque avait remarqué l'ardente piété de Monique, et il en parlait avec attendrissement à son fils.

placés par les gentils, de la loi nouvelle qui se substitue à l'ancienne, de l'église détrônant la synagogue, c'est-à-dire une sorte de prédiction de la conquête du monde par l'Évangile? Devant ces grandes perspectives la pauvreté de la légende primitive s'efface, et quand elle est ainsi cachée sous les interprétations qui la recouvrent, on a moins de peine à l'accepter. C'était un service important que ce système rendait aux esprits scrupuleux, indécis, à qui la Bible toute nue aurait causé quelque répugnance. En même temps, quand on était, comme Augustin, un bon élève des rhéteurs, un lettré délicat et subtil, cette façon de retourner un texte en tous sens, d'y trouver sans cesse des significations nouvelles, d'en tirer des allusions, des allégories, des images dont les autres ne s'étaient pas avisés, pouvait sembler un des exercices les plus agréables de l'intelligence. Il en fut, quant à lui, si charmé, qu'en voyant l'usage ingénieux qu'on faisait des livres saints, il se sentit plus de goût pour eux et se remit à les lire. Seulement, il avait trop présumé de lui-même en abordant Isaïe, dont saint Ambroise lui avait conseillé la lecture; il n'était pas encore de force à en saisir la beauté; mais les *Épîtres* de saint Paul lui plurent beaucoup, et, depuis ce moment, il en a fait son livre de prédilection.

Que manquait-il pour que la conversion fût complète? Le cœur était gagné depuis longtemps; l'esprit venait de capituler; seule la chair résistait encore. Une première fois, se croyant assez fort pour en avoir raison, il s'était séparé de la femme qui l'avait suivi d'Afrique, qui partageait sa vie depuis tant d'années, et qui était la mère d'Adeodatus. Mais, après son départ, il avait succombé de plus belle et formé une nouvelle liaison. Ce n'était plus passion, mais habitude, et les habitudes sont de tous les liens les plus difficiles à rompre. Changer brusquement la vie qu'on a menée depuis sa jeunesse, cesser tout d'un coup de faire ce qu'on a toujours fait, renoncer à des occupations qui ont commencé quelquefois par être des gênes et qui finissent par devenir des besoins, il n'y a rien de plus malaisé. Le combat contre ces petites choses tyranniques, contre ces dernières révoltes de la chair, dura plus qu'il n'aurait voulu; il l'a décrit en termes saisissans dans ses *Confessions* : « Des sottises de sottises, des vanités de vanités, mes vieilles amies, me retenaient encore. Elles me tiraient par mon manteau de chair, me disant tout bas : Tu vas donc nous quitter? Encore un moment, et nous ne serons plus avec toi! Encore un moment, et *ceci et cela* te seront à jamais interdits! Et par ces mots *ceci et cela*, qu'entendaient-elles? Puisse la miséricorde de Dieu en effacer pour toujours le souvenir! Quelles misères, quelles hontes elles me mettaient devant les yeux! Je ne les écoutais plus qu'à demi, et elles n'osaient pas me parler en face. Seulement,

pendant que je m'éloignais, elles venaient murmurer à mon oreille et me tirer par derrière. C'en était assez pour me retenir, et je ne me sentais plus capable de faire un pas, quand j'entendais ces anciennes habitudes me dire : Pourras-tu vivre sans nous? »

La lutte, pourtant, touchait à sa fin. Après tant d'émotions, d'incertitudes, de combats, Augustin en était à ce point d'attente impatiente et de surexcitation fébrile où les moindres circonstances prennent une signification particulière. Il nous raconte qu'un jour, étendu sous un arbre, dans le petit jardin de sa maison, il pleurait et gémissait, se reprochant sa lâcheté, s'exhortant à faire un dernier effort et à briser ses dernières chaînes, lorsqu'il entendit une voix d'enfant qui, de la maison voisine, répétait en chantant cette sorte de refrain : « Prends et lis; prends et lis. » Ces mots lui parurent un avertissement du ciel, et ouvrant au hasard les *Épîtres* de saint Paul, qu'il avait sous la main, il tomba sur le passage suivant : « Ne vivez pas dans les festins et dans l'ivresse, dans l'impudicité et la débauche; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne cherchez pas à contenter votre chair par les plaisirs des sens. » L'apôtre semblait parler pour lui. « Aussitôt, nous dit-il, il se répandit dans mon âme comme une lumière qui lui donna le repos, et tous les nuages de mes doutes se dissipèrent en même temps. »

Cette fois il était vaincu : sa résolution fut prise de quitter définitivement le monde. Comme on approchait des vacances de septembre [1], il annonça qu'il ne remonterait pas dans sa chaire à la rentrée. Un de ses amis, Vérécundus, professeur à Milan comme lui, possédait dans les environs une maison de campagne appelée *Cassisiacum*. Il la mit à la disposition d'Augustin, qui s'y retira pour se préparer au baptême.

III.

Jusqu'ici nous avons suivi fidèlement le récit des *Confessions*; c'est le seul où saint Augustin nous ait conservé le souvenir de sa jeunesse. Mais pour l'époque où nous arrivons, nous sommes plus riches. Il a beaucoup écrit pendant son séjour à Cassisiacum, et

(1) Vers cette époque, un édit de Théodose et de Valentinien II régla définitivement les vacances pour les tribunaux de l'empire et vraisemblablement aussi pour les écoles. Elles étaient alors assez longues : de la fin de l'été « pour éviter les chaleurs de la saison et cueillir les fruits de l'automne, *ostium ferventibus mitigandis et autumnis fœtibus decerpendis* », puis quinze jours à Pâques et trois jours au premier de l'an. Dans l'intervalle, on avait congé tous les dimanches, à l'anniversaire de la naissance de l'empereur et de son avènement, et pour la fête de Rome. Il est remarquable que, quand vint le changement, depuis quinze siècles, les congés soient restés à peu près les mêmes.

ses ouvrages, que par bonheur nous possédons encore, vont nous donner le moyen de savoir exactement comment il y passait sa vie.

Quand on songe qu'il s'y était enfermé pour se préparer au baptême, on est d'abord tenté de croire qu'il y a uniquement vécu dans la solitude et la pénitence, et l'on imagine un de ces couvens rigoureux où le temps s'écoule entre les abstinences, les larmes et la prière. Il n'en est rien. Nous connaissons fort mal la maison de Vérécundus, mais elle ne nous fait pas l'effet d'un couvent. Tout ce qu'on nous en dit, c'est qu'elle était voisine de Milan et située vers le sommet des montagnes. Il est donc vraisemblable qu'elle s'élevait sur les premiers contreforts des Alpes, en face des belles plaines et des lacs enchantés de la Lombardie. Saint Augustin ne paraît pas avoir été touché du pays charmant qu'il avait sous les yeux, et nulle part il n'a pris la peine de le décrire. Mais on sait qu'en général les chrétiens se méfiaient de la nature, la grande inspiratrice du paganisme, et qu'ils avaient autre chose à faire que d'en contempler les beautés. Je me figure qu'absorbés par la recherche de la perfection morale, quand ils se trouvaient en présence d'un beau paysage dont la vue pouvait les distraire de leurs méditations, ils se disaient, comme Marc-Aurèle : « Regarde en toi-même. » Il ne faudrait donc pas conclure du silence de saint Augustin que la villa où Vérécundus allait se reposer des fatigues de l'enseignement eût rien de triste et d'austère.

D'ailleurs saint Augustin n'y était pas arrivé seul ; il y avait mené avec lui une assez nombreuse compagnie : sa famille d'abord, c'est-à-dire sa mère, son fils, un de ses frères, ses cousins, puis quelques jeunes gens, ses élèves chéris, dont il n'avait pas voulu se séparer en quittant le monde, deux surtout qui étaient devenus ses amis les plus chers, après avoir été ses meilleurs disciples, Alypius, qui le suivait depuis Thagaste, et Licentius, le fils de son ancien protecteur, Romanianus. Tout ce monde était jeune, bruyant, agité. On vivait en commun, sous la direction d'Augustin ; Monique était naturellement chargée du ménage, mais on verra qu'elle ne s'y tenait pas confinée, et qu'elle était admise aussi dans les entretiens les plus savans. Augustin, quoiqu'il eût rompu avec le monde, ne laissait pas d'avoir quelques affaires sérieuses à traiter. Il semble que Vérécundus, en abandonnant sa maison à son ami, l'avait chargé d'y tenir tout à fait sa place. Le domaine devait être assez important : Augustin s'en occupait comme s'il en eût été vraiment le maître ; il surveillait les ouvriers, il tenait les comptes, et ces travaux de propriétaire et de bon agriculteur lui prenaient une partie de son temps ; le reste était donné à l'étude (1). Mais voici qui est

(1) Quelques heures pourtant étaient occupées à écrire des lettres, et c'est alors qu'a

fait pour nous surprendre : cette étude n'est pas uniquement celle des livres saints, la seule, à ce qu'il semble, qui dût convenir à un pénitent. Dans le tableau qui nous est tracé de l'emploi des journées à Cassisiacum, il n'est guère question que des sciences profanes, surtout de la rhétorique et de la grammaire. Nous voyons qu'on y lit avec le plus grand soin les auteurs classiques; une fois on explique tout un livre de Virgile avant le dîner, et l'on achève les autres les jours suivans. Il semble vraiment qu'Augustin ne fasse autre chose que de continuer, pour quelques élèves de choix, son métier de professeur. Cependant il nous dit qu'il en était bien las, bien ennuyé, pendant les derniers mois de son séjour à Milan, qu'il lui tardait de descendre de cette chaire qu'on le félicitait d'occuper, et que, quand le terme de l'année scolaire fut venu, il avait été heureux d'annoncer aux magistrats « qu'ils auraient à se pourvoir d'un autre vendeur de paroles. » Si les exercices de l'école lui paraissaient si futiles, s'il a mis tant d'empressement à les fuir, on a grand'peine à comprendre que le premier usage qu'il fait de la liberté, dès qu'il l'a reconquise, consiste à reprendre des occupations pour lesquelles il vient de témoigner tant de dégoût.

Il est vrai qu'à cet enseignement de la grammaire et de la rhétorique il joint celui de la philosophie, qui, depuis la lecture de l'*Hortensius*, avait toutes ses préférences. Mais il faut remarquer que, malgré son affection pour elle, il ne lui sacrifie pas les autres études : ici, comme il arrivait alors dans les écoles, elle ne vient qu'après le reste et aux momens perdus. C'est une récompense et une distraction que le maître accorde à ses élèves lorsqu'il est content d'eux. Elle lui sert aussi à mesurer les progrès qu'a faits leur intelligence et à savoir s'ils sont devenus capables de penser tout seuls. Quand il croit devoir leur permettre ce divertissement, après un repas léger qui leur laisse toute la vivacité et la liberté de l'esprit, il les amène, s'il fait beau, dans la campagne, sous un grand arbre; si le temps est mauvais, on descend dans la salle de bain, qui est spacieuse et commode; on fait alors venir un sténographe (*notarius*), qui doit recueillir toute la conversation pour empêcher qu'elle ne s'égare : il ne faut pas qu'on soit tenté de retirer les concessions qu'on a faites et de revenir sur le chemin qu'on a parcouru; ne serait-il pas fâcheux, d'ailleurs, « que le vent emportât toutes les belles choses qu'on va dire? » Augustin pose ensuite une question, et la discussion commence.

Tous y prennent part à leur tour; Monique même dit son mot à l'occasion, et ce mot est toujours si sensé, si juste, que saint Au-

[illegible] cette admirable correspondance de saint Augustin, que nous avons conservée, et qui jette tant de lumière sur l'état des esprits à ce moment.

gustin se demande pourquoi l'on refuse aux femmes le droit d'agiter ces problèmes. « Il y a eu, dit-il à sa mère, des femmes philosophes dans l'antiquité, et je n'en connais pas dont la philosophie me plaise autant que la tienne. » Les jeunes gens sont chargés d'animer et d'égayer l'entretien. L'un d'eux, Licentius, est poète, poète accompli, nous dit Augustin, qui le juge avec trop de complaisance. « C'est un genre d'oiseaux, ajoute-t-il, qui voltige sans cesse et ne reste jamais à la même place. » Licentius changeait donc souvent d'opinions et de goûts, ce qui désespérait son maître. Il venait précisément d'écrire un poème sur Pyrame et Thisbé, dont il était fort satisfait; mais dès que la discussion commence, la philosophie lui fait oublier les Muses : « Elle vaut mieux que Pyrame, s'écrie-t-il; elle est plus belle que Thisbé; elle a plus de charmes que Vénus et Cupidon! » Et il ne songe plus qu'à disputer. Il se jette alors avec ardeur dans la lutte, il se défend, il attaque; il est spirituel (1), incisif, provocant, si bien que la querelle entre les jeunes amis devient quelquefois assez vive, et que le maître est obligé d'intervenir. En général, c'est lui qui, vers la fin, prend la parole; il résume le débat et il en tire les conclusions. A ce moment, le ton s'élève; on voit se dessiner les conséquences des idées qu'on a discutées en se jouant, et d'ordinaire, la conversation, légère et capricieuse, s'achève dans un grave discours.

Un ami des lettres classiques, quand il lit les ouvrages où sont rapportés ces entretiens, ne se trouve pas dépaysé; il lui semble qu'il parcourt des lieux qui lui sont connus. Saint Augustin, en les écrivant, avait Cicéron devant les yeux; et au-delà des dialogues philosophiques de Cicéron, dont il était ravi, il entrevoyait ceux de Platon, qui les ont inspirés. C'est ce qui s'aperçoit dès le début. Quand il conduit le matin ses disciples causer de la vie heureuse et de la Providence sous un grand arbre, dans un pré, on voit bien qu'il songeait à ce platane du *Phèdre*, qui entendit Socrate parler si merveilleusement de la beauté, et à celui de Tusculum, sous lequel Crassus, Antoine et leurs amis, étaient venus un jour s'asseoir, entre deux orages politiques, pour s'entretenir de l'éloquence. Ces entretiens l'ont charmé; ce n'est pas assez dire qu'il en garde le souvenir; il semble qu'il y assiste encore, et tous ses efforts tendent à les reproduire le plus fidèlement possible. Il veut surtout que ses personnages, comme ceux de Cicéron, s'expriment en périodes cadencées, dans un style élégant, semé de métaphores classiques. Point de mots ou de tours nouveaux, si ce n'est ceux qui échappent sans

(1) Il fait même, à l'occasion, des calembours : *facilius est errorem definire quam finire.*

qu'on le veuille, quand on est habitué à entendre mal parler autour de soi, point ou presque point de ces phrases raboteuses et de ces figures incohérentes qui vont devenir nombreuses dans les *Confessions* et ailleurs. Non-seulement il cherche à les faire bien parler, il veut qu'ils évitent toute apparence de pédantisme ; quoique au fond ces questions lui tiennent au cœur plus qu'il ne veut le dire, il affecte quelquefois de les traiter avec une sorte de légèreté. Quand la nuit le force d'interrompre la discussion : « Voici le moment, dit-il à ses jeunes gens, d'enfermer vos jouets dans leur coffre ; » on les reprendra le lendemain. Ce n'est pas qu'il ne s'y rencontre souvent des passages sérieux, où l'émotion d'un cœur troublé se découvre, quelque effort qu'il fasse pour la contenir. Nous venons de voir que d'ordinaire le ton devient plus grave vers la fin. Mais il tient à ne pas nous laisser sur ces impressions ; la question traitée et le débat fini, la compagnie se sépare avec un sourire : *Hic quum arrisissent, finem fecimus* (1).

On voit à quel point, dans ses *Dialogues*, le style, la composition, la forme enfin, sont imités de Cicéron : le fond paraît l'être plus encore. Quand on lit les titres que saint Augustin leur a donnés (*Contra Academicos*, *De vita beata*, *De ordine*), on se croit à Tusculum, parmi les contemporains de César. Sont-ce là vraiment les sujets qui préoccupaient les esprits sous Gratien ou sous Théodose, en plein christianisme, à la veille de l'invasion ? Il est difficile de le croire. Passe encore pour des études sur l'ordre du monde, sur la Providence, sur l'origine du mal : ces questions sont de tous les temps, et elles ont troublé plus d'une fois le sommeil d'Augustin ; mais étaient-ce bien la peine alors d'attaquer les académiciens, et avait-on véritablement quelque danger à craindre d'eux ? Saint Augustin nous dit lui-même qu'à ce moment les vieilles écoles étaient désertes, et qu'à l'exception de quelques cyniques vagabonds, qui amusaient la foule en attendant qu'ils fussent remplacés par les moines mendians, et des quelques platoniciens ou pythagoriciens qui cachaient sous ce nom honorable un goût malsain pour les sortilèges et les maléfices, il n'y avait presque plus de philosophes. Puisqu'ils étaient si peu nombreux, si mal écoutés, si près de disparaître, pourquoi se mettre en peine de les combattre ? Est-ce à dire pourtant qu'il

(1) Il faut avouer que l'imitation est poussée quelquefois jusqu'à un point qui ne laisse pas de surprendre. Il arrive à Cicéron, qui, comme on sait, était fort vaniteux, de profiter de la forme du dialogue pour se décerner à lui-même toute sorte d'éloges, sous le nom d'un des interlocuteurs. Saint Augustin fait comme lui. A la fin de son traité l'ouvrir les académiciens, il a placé une tirade admirative d'Alypius qui s'achève par ces mots : « Nous avons un guide qui, avec l'aide de Dieu, nous fera connaître sous les mystères de la vérité. » La modestie de saint Augustin a dû souffrir de [illegible] ; mais il fallait bien imiter Cicéron.

n'eut aucune raison de le faire et qu'il entreprit une œuvre inutile? Je ne le crois pas. En vérité, c'est moins à une secte particulière qu'il en veut qu'à une tendance générale de l'esprit antique, qui, malgré la diversité des temps, pouvait encore survivre chez quelques personnes. Les Grecs, on le sait, étaient plus curieux de problèmes que de solutions. En toute chose, le plaisir qu'ils prennent sur la route les rend moins impatiens d'arriver au but. La philosophie leur semble plutôt un moyen d'exercer leur intelligence que de conquérir la vérité. Aristote l'appelle « l'activité libre d'une âme sans besoin. » A l'époque de saint Augustin, cette définition n'était plus de mise : les âmes alors avaient besoin de croyances solides, et comme la philosophie avait peine à les leur donner, elles les demandaient à la religion. C'est ce qui les amenait de tous les côtés au christianisme. Si l'on avait pu se contenter de cette demi-obscurité où nous laissent les discussions des sages et s'y endormir en paix, on aurait eu moins de raison de devenir chrétien. On peut donc dire que saint Augustin, en consacrant trois livres entiers à soutenir, contre les académiciens, que ce n'est pas la recherche, mais la possession de la vérité, qui nous rend heureux, n'a pas perdu tout à fait son temps. Il avait l'air de discuter des idées passées de mode et d'attaquer une école disparue; en réalité, il défendait sa foi. C'est ce qu'il a fait aussi dans son traité de la *Vie heureuse*. Ce titre nous rejette au milieu de la philosophie grecque et romaine; toutes les sectes anciennes se sont posé le problème du bonheur, et chacune a essayé de le résoudre à sa façon. Varron prétend qu'il est susceptible de deux cent quatre-vingt-huit solutions différentes, qui presque toutes ont été défendues par quelque sage. Saint Augustin le reprend à son tour, et d'abord il semble qu'il ne fait guère que suivre la route commune. Quand il nous dit que le bonheur consiste dans la sagesse et la sagesse dans une sorte d'équilibre de l'âme, je crois entendre parler un philosophe d'autrefois; mais bientôt le chrétien se montre. Cet équilibre, ajoute-t-il, ne peut être obtenu que si l'on connaît et l'on possède Dieu. Nous voilà ramenés ainsi à la solution chrétienne : c'est en Dieu que resplendit la vérité, et l'âme ne sera pleinement heureuse que par celui qui peut seul rassasier la soif qu'elle a de savoir, *illa est igitur plena satietas animorum, hæc est beata vita, pie perfecteque cognoscere a quo inducaris in veritatem*. A ces mots, la bonne Monique se reconnaît : c'est bien la vie heureuse comme elle se la figure, comme la lui montrent ces livres sacrés dont elle fait sa lecture ordinaire, celle à laquelle on arrive « conduit par la foi, porté par l'espérance, soutenu par la charité; » et, dans sa joie, elle entonne l'hymne de saint Ambroise :

Fove precantes, Trinitas.

Mais elle ne s'est reconnue qu'à la fin, et elle a écouté tout le reste de la conversation, où la sagesse antique occupe tant de place, sans y rien comprendre.

C'est donc au christianisme que toutes ces discussions philosophiques nous amènent; avec un peu de bonne volonté, on l'aperçoit toujours dans le lointain, au bout de toutes les avenues, mais il faut avouer qu'on ne le voit pas du premier coup. On dirait qu'au lieu de le mettre en pleine lumière, Augustin cherche par momens à le voiler. Comprend-on, par exemple, que le nom du Christ, ce nom sans lequel, nous dit-il, rien ne pouvait lui plaire, n'y soit jamais prononcé? C'est à peine si une fois ou deux il cite en passant les Ecritures. Mais, en revanche, il y est partout question de la philosophie. C'est « dans le sein de la philosophie » qu'il s'est jeté après tous ses égaremens; elle est pour lui « le plus sûr et le plus agréable de tous les ports, » et il invite ses amis à s'y réfugier avec lui. Sans elle, il ne peut y avoir aucun bonheur dans la vie. Elle promet de révéler à ceux qui l'étudient ce qu'il y a de plus important à connaître et de plus difficile à découvrir, c'est-à-dire les mystères du monde et la nature de Dieu, et il a confiance en ces belles promesses, il est sûr qu'un jour elle les tiendra. Ce jour, sans doute, est encore très loin pour lui, il lui reste beaucoup à faire: c'est à peine s'il commence à entrevoir la vérité; « mais il n'a que trente-trois ans, et il ne désespère pas, à force de travail et de peine, en méprisant tous les biens que les hommes recherchent et en s'enfermant pour jamais dans ces études sévères, d'atteindre plus tard les limites de la sagesse humaine. » Voilà ce qu'il se promet pour l'avenir; quant au plus grand événement de sa vie passée, sa conversion, comme elle avait fait beaucoup de bruit dans le monde, il faut bien qu'il en dise un mot; mais il a soin de lui donner aussi, en la racontant, une teinte philosophique. Il fait allusion à la scène qui se passa dans le jardin de Milan, ou, comme il dit, à cette voix qui le sauva tout d'un coup, et à la lecture du fameux passage de saint Paul; mais comprend-on qu'il ajoute « que la philosophie lui apparut alors si grande, si belle, qu'à cette vue l'ennemi le plus résolu de la sagesse, l'homme le plus enfoncé dans les intérêts ou les divertissemens du monde, aurait renoncé aux plaisirs et aux affaires pour se jeter dans ses bras? » Il s'agissait bien de philosophie en ce moment! Nous sommes, comme on voit, fort éloignés du récit des *Confessions*. Est-il possible d'admettre que cet homme qu'elles nous montrent terrassé par la grâce, pleurant et gémissant sur ses fautes, abîmé dans sa douleur, soit le même qui entretient lui paisiblement ses élèves de problèmes de morale et de métaphysique, qui se met sous la direction de la philosophie avec une confiance si sereine, et promet de lui consacrer sans ré-

serve toute son existence? Et puisque les deux personnages diffèrent entre eux, pouvons-nous savoir, du pénitent ou du philosophe, lequel est le véritable?

Peut-être convient-il de répondre qu'ils sont vrais tous les deux. Saint Augustin se trouvait à un de ces momens où, suivant le mot du poète, on sent plusieurs hommes en soi. Sa conversion était trop récente pour que ses sentimens nouveaux eussent tout à fait effacé ses anciennes habitudes. Dans cette âme toute frémissante de la lutte qu'elle venait de soutenir, le pénitent l'avait définitivement emporté, mais le philosophe vivait encore. C'est lui surtout qu'on retrouve dans les *Dialogues*. Comme il voulait les faire paraître, et qu'il espérait même en tirer quelque gloire, il les a un peu accommodés au public auquel ils étaient destinés. Par la nature même des sujets qu'ils traitent, ces livres ne pouvaient convenir qu'à des lettrés qui avaient reçu une bonne éducation et qui connaissaient les écrivains antiques; or ces gens-là, nous le savons, étaient très mal disposés pour le christianisme. Ils en voulaient surtout à la religion nouvelle, lorsqu'elle enlevait au monde un de ceux sur lesquels le monde se croyait en droit de compter. Augustin n'ignorait pas la colère qu'avaient ressentie ses amis, ses élèves, ses admirateurs, en le voyant renoncer à des fonctions qui lui promettaient tant de gloire. Il éprouvait donc le besoin de les désarmer; il tenait à leur montrer que le christianisme n'était pas aussi contraire qu'ils croyaient à la sagesse antique; il voulait surtout leur présenter sa conversion sous un jour qui leur permît de la comprendre. Il la leur raconte comme il pourrait le faire de celle du jeune débauché Polémon conquis à la tempérance et à la vertu par la parole de Xénocrate; et quand il conseille à ses amis d'imiter son exemple, on croirait entendre Sénèque prêchant la retraite à Lucilius. Ainsi, des deux hommes, il a soin, pour ne pas les effaroucher, de ne leur en montrer qu'un; mais celui qu'il montre existait réellement en lui. Soyons sûrs que la philosophie tenait encore beaucoup de place dans ses études; il se l'est reproché plus tard, mais au moment où nous sommes, il n'était pas si scrupuleux et s'y abandonnait sans remords. On peut donc admettre que, dans le tableau qu'il fait de sa vie à Cassisiacum, il ne nous ait pas tout dit; mais tout ce qu'il nous dit est vrai. Les incidens qu'il rapporte se sont passés comme il les décrit; les discours qu'il prête à ses personnages sont parfaitement authentiques, puisqu'ils ont été recueillis par un sténographe (1). Voilà bien ce qu'on faisait, ce qu'on disait toute la

(1) Saint Augustin ne le dit pas seulement dans son dialogue *Contre les académi-*

journée, dans cette réunion de jeunes gens dont il était l'âme! Sans doute on peut croire que, lorsqu'il avait quitté cette jeunesse, qu'il n'était plus préoccupé de lui plaire et de l'instruire, le soir, dans sa chambre, sur ce lit qu'il baignait de ses larmes, il devait avoir d'autres pensées (1). Mais ce qui est remarquable, c'est qu'en revenant le matin à ces études de grammaire et de philosophie dont il avait pris congé avec tant d'éclat, il ne semble pas le faire de mauvaise grâce. Nulle part il ne laisse entendre que ce sont des occupations vaines ou dangereuses auxquelles il se résigne malgré lui. Au contraire, il paraît y prendre plaisir. Il s'intéresse le premier aux questions qu'il pose à ces jeunes gens, et l'on sent qu'il est fort satisfait d'intervenir dans leurs débats.

Le plaisir qu'il paraît y prendre nous remet dans l'esprit un passage très curieux de ses *Confessions*. Il y raconte que, quelques années auparavant, avec une dizaine d'amis, tous épris de littérature et de science, il avait eu l'idée de former une sorte d'association, ou, comme nous dirions aujourd'hui, un phalanstère. Ils devaient se réunir loin du monde, dans quelque endroit isolé, et mettre en commun ce qu'ils possédaient. Tous les ans, deux d'entre eux auraient été nommés pour gérer les affaires de la société; les autres, débarrassés des soucis vulgaires, libres et maîtres d'eux-mêmes, n'auraient eu qu'à vivre de la vie de l'esprit, et se seraient livrés sans partage à la méditation et à l'étude. Ce projet, qui souriait beaucoup à saint Augustin, et que des difficultés d'organisation firent alors échouer, il semble l'avoir repris dans la villa de Vérécundus, et peut-être ne s'y trouva-t-il si heureux que parce qu'il y réalisait un rêve de sa jeunesse. Cette retraite, on le voit, était plutôt une communauté de sages qu'un couvent de moines.

Il y passa tout l'hiver, et ne revint à Milan que vers les fêtes de Pâques. C'est là qu'il reçut le baptême, le 25 avril 387, avec Alypius son ami et son fils Adéodatus, des mains de saint Ambroise.

[illegible] il le répète dans son traité *De mellis*. Là il affirme qu'il a reproduit les raisonnements de son fils Adéodatus, qui, à seize ans, parlait déjà comme un sage et dont le livre d'esprit lui faisait peur.

(1) Ces pensées, il nous les a conservées dans l'ouvrage intitulé : *Entretiens avec moi-même* (*Soliloquia*). Ces entretiens nous montrent l'autre côté de l'homme. Il faut les lire avec les *Dialogues* pour connaître saint Augustin tout entier dans la retraite de Cassiacum.

IV.

Cette époque de la vie de saint Augustin, qui va de sa conversion à son baptême, est en général peu connue. Les *Confessions* n'en disent presque rien; entre les dissipations de sa jeunesse et l'éclat de son âge mûr, elle risque de disparaître. Je crois pourtant qu'il était utile de l'étudier et de lui rendre son véritable caractère.

C'est une sorte de période intermédiaire que d'autres grands docteurs de l'église ont aussi traversée, par exemple saint Cyprien; il y en a même, comme Arnobe, qui n'en sont jamais sortis. Tous ces gens-là venaient des écoles où ils avaient passé leur jeunesse dans l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité; plusieurs d'entre eux étaient ensuite devenus maîtres, et en enseignant aux autres ce qu'on leur avait appris, ils s'y étaient plus étroitement attachés. Le christianisme avait donc trouvé chez eux la place occupée, et il n'y pénétrait que par force. De là, le plus souvent, des luttes violentes entre les anciennes admirations et les croyances nouvelles; de là aussi quelquefois, dans les momens de fatigue ou d'apaisement, des alliances entre elles, des compromis, des essais pour les faire vivre ensemble, et mettre, s'il se pouvait, le présent et le passé d'accord.

Voilà précisément ce qu'entreprenait saint Augustin, en se retirant à Cassisiacum: la lecture des *Dialogues* nous montre qu'il veut concilier l'homme ancien et l'homme nouveau, le professeur et le chrétien. Le matin, après avoir fait la prière, on se met à expliquer Virgile; on cite saint Matthieu et Platon; on chante les Psaumes et on célèbre Pyrame et Thisbé; on cherche dans saint Paul des argumens pour se livrer avec plus d'ardeur à la philosophie. Gardons-nous de croire que ce mélange singulier révèle seulement la confusion d'une âme qui se connaît mal, et où se mêlent, sans qu'elle s'en aperçoive, des tendances contraires: c'est un système arrêté. Saint Augustin nous a raconté comment, après de longues luttes et de cruels déchiremens, il s'était décidé à croire sans preuve. Cependant, il ne lui suffit pas de croire, il veut comprendre. La foi ne lui paraît solide que si elle s'appuie sur la raison; mais la raison a besoin d'être exercée pour atteindre la vérité, et c'est dans les écoles qu'elle s'exerce, par l'étude des sciences profanes, par l'usage de la dialectique, par la connaissance de la philosophie. Malheureusement, toutes ces sciences sont suspectes au christianisme. Saint Paul a pris soin de prémunir les fidèles contre les séductions des philosophes; Tertullien les regarde comme les

pères de toutes les hérésies, et il s'emporte contre ce « misérable Aristote » qui a mis en règle l'art de tromper; Minucius Félix appelle Socrate « le bouffon d'Athènes, » et traite ses disciples de corrupteurs et de débauchés qui font leur propre procès quand ils attaquent les vicieux. Il semble que la conclusion naturelle de ces violences était d'interdire à la jeunesse chrétienne de fréquenter les écoles où l'on apprend ces sciences périlleuses, où on lit, où l'on admire ces livres empoisonnés; mais aucun docteur de l'église n'a osé le faire. Tertullien lui-même recule devant cette conséquence, et, malgré sa mauvaise humeur, il tolère l'enseignement profane, parce qu'il ne lui paraît pas possible de s'en passer. Saint Augustin ne le tolère pas seulement, il le recommande : « La pratique des études libérales, dit-il dans un de ses *Dialogues*, pourvu qu'on la maintienne dans certaines bornes, anime l'esprit, lui donne plus de facilité et plus de force pour atteindre la vérité, fait qu'il la souhaite avec plus d'ardeur, qu'il la cherche avec plus de persévérance, qu'il s'y attache avec plus d'amour. » Et ailleurs : « Si je puis donner un conseil à ceux que j'aime, je leur dirai de ne négliger aucune des connaissances humaines (1). » Sans doute, l'apôtre a dit : « Prenez garde qu'on ne vous surprenne par la philosophie ; » mais il veut parler de celle qui ne songe qu'aux intérêts de la terre. Il y en a une autre qui se préoccupe du ciel et qui ne mérite pas d'être condamnée. « Prétendre qu'on doit fuir toute espèce de philosophie, ajoute saint Augustin, qu'est-ce autre chose que de dire qu'il ne faut pas aimer la sagesse ? » Il est donc résolu à continuer de l'étudier, et il se donne la tâche, pour le reste de sa vie, de lire avec soin Platon et d'en tirer tout ce qui n'est pas contraire aux enseignemens de l'Évangile. C'est ainsi qu'il pourra se faire une philosophie à la fois profane et chrétienne.

Tel était son dessein, et il a cherché d'abord à le réaliser. Pendant l'année qu'il passa encore en Italie, et au début de son séjour en Afrique, nous le voyons occupé d'écrire des livres de grammaire, de rhétorique, de dialectique, etc., son traité sur la musique, et celui qu'il a intitulé : *Du maître*. Mais sa vie prenait déjà une autre direction. Dans les dernières lettres qu'il adresse à Néhridius, on sent que son ardeur pour les recherches philosophiques n'est plus la même. Les livres saints, auxquels il avait tant résisté,

(1) [illegible] dans le livre intitulé les *Rétractations*, où, à la fin de sa vie, il [illegible] tous ses ouvrages, il trouve qu'en ce passage il est allé trop [illegible] d'importance à des sciences que beaucoup de saints per- [illegible] à ce moment, et quoiqu'il eût beaucoup [illegible] pas trop sévère pour les ouvrages de sa jeunesse, où la [illegible]

le charmaient tous les jours davantage. En faisant connaissance avec la véritable vie monastique, il comprit ce qu'avait d'artificiel et d'incomplet pour une âme comme la sienne ce repos studieux (*liberale otium*) dont il avait joui dans la villa de Vérécundus. Enfin il devint prêtre, et presque aussitôt évêque ; dès lors, comme il le dit lui-même, devant des devoirs plus sérieux, il laissa échapper de ses mains tous ces divertissemens d'homme de lettres, *omnes illæ deliciæ fugere de manibus.*

Ainsi saint Augustin n'a pas persisté longtemps dans le rôle qu'il s'était donné d'unir ensemble la religion et la philosophie. Mais qu'importe? Ses efforts n'ont pas été perdus. Le travail, interrompu en apparence, se continua lentement et sans bruit, dans son esprit comme dans celui des autres, et à la longue le résultat fut atteint. Pendant ces tristes années du ve siècle, où l'empire achevait de mourir, un grave problème se posait. La vieille religion une fois vaincue, il s'agissait de savoir si sa défaite entraînerait l'anéantissement du monde ancien, si la victoire du christianisme ressemblerait à celle de l'islam, qui n'a jamais pu s'assimiler aucun élément étranger et n'a rien laissé debout autour de lui. Heureusement, le goût des lettres et des arts, la culture gréco-romaine, avaient trop profondément pénétré les nations de l'Occident pour être déracinés même par une religion triomphante. Ces deux forces contraires, sentant qu'elles ne pourraient pas se vaincre, ont bien été obligées de s'accorder, et notre civilisation est le fruit de cet accord. Il nous faut donc être reconnaissans à tous ceux qui de quelque manière ont mis la main à l'œuvre. Nous leur devons ce bienfait que non-seulement l'antiquité s'est conservée dans nos bibliothèques comme un objet de belles études, mais que nous la sentons vivante en nous, qu'elle est entrée dans notre façon de voir et de penser, dans notre esprit et dans notre âme. Un des meilleurs ouvriers de ce grand ouvrage est assurément saint Augustin ; voilà ce qui donne de l'intérêt aux *Dialogues philosophiques*, quelque faibles et pâles qu'ils paraissent à côté des *Confessions* et de la *Cité de Dieu*; c'est par là que cette retraite de Cassisiacum, qui semble d'abord n'être qu'une crise passagère dans l'existence d'un homme, prend une certaine importance dans l'histoire même de l'humanité et mérite l'étude que nous venons de lui consacrer.

GASTON BOISSIER.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA

PRUSSE ET SON ROI

PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE

III[1].

L'ALLEMAGNE A LA VEILLE DE LA PRISE DE SÉBASTOPOL. — L'ADMISSION DE LA PRUSSE AU CONGRÈS. — NAPOLÉON III AU LENDEMAIN DE LA GUERRE DE CRIMÉE.

I. — LE PRINCE GORTCHAKOF A VIENNE.

Lorsque le prince Gortchakof arriva à Vienne pour remplacer le baron de Meyendorf, qui ne pouvait s'entendre avec son beau-frère, le comte de Buol, les rapports entre l'Autriche et la Russie étaient arrivés à un degré de tension extrême. Le prince Gortchakof, dont j'ai relevé plus d'une fois les brillantes qualités et signalé les fâcheux travers, n'était pas, par son tempérament, indiqué pour une mission aussi délicate. Ses ardeurs patriotiques et la pétulance de son esprit altéraient la sérénité de son jugement. Si le mot d'ingratitude n'était

(1) Voyez la Revue du 1er novembre et du 15 décembre.

pas toujours sur ses lèvres, on sentait, en l'écoutant, qu'il dominait au fond de son cœur. Bien qu'initié à nos classiques, qu'il citait à tout propos, il oubliait ce que dit Corneille de la reconnaissance des rois :

> Quoi que doive un monarque, et dût-il sa couronne,
> Il doit à ses sujets encor plus qu'à personne!

La tactique de l'envoyé russe était de jeter le désaccord entre le souverain et son ministre; il faisait l'éloge de François-Joseph, il lui prêtait les sentimens les plus concilians, tandis qu'il dénigrait M. de Buol et le tenait pour un obstacle à une franche réconciliation. C'était le vieux jeu, toujours nouveau. Si, à Vienne, il ne réussissait pas en toute occasion, il servait du moins à Berlin et à Francfort; il permettait aux cours allemandes de se prévaloir des hésitations prêtées à l'empereur d'Autriche pour justifier leur inaction.

Dans les assauts que lui donnait le prince Gortchakof, M. de Buol restait sur la défensive, plaidant les circonstances atténuantes. Son attitude était gênée. Peut-être éprouvait-il du remords. Le service que la Russie avait rendu à l'Autriche en 1849 en réprimant l'insurrection hongroise était trop éclatant pour qu'il l'oubliât. L'envoyé russe tirait avantage de sa conscience troublée; il lui parlait d'un ton protecteur. « Pour nous, disait-il en faisant allusion aux conditions formulées par la conférence, c'est une question de sacrifices; pour vous, une question d'honneur. Je me croyais d'accord avec vous, ajoutait-il avec amertume, et, à peine entré dans la salle des délibérations, je me suis aperçu qu'on m'avait entraîné dans un guet-apens, que ce n'était pas en vue de la paix que le ministre de France vous avait amené à réunir la conférence, mais pour m'arracher un refus. » Le prince Gortchakof s'en prenait à M. de Bourqueney, qui, toujours sur la brèche, réfutait ses observations avec une dialectique fine et serrée, sans sortir d'un calme imperturbable, tandis que le plénipotentiaire anglais, lord Westmoreland, n'interrompait que pour répéter sans cesse avec une agaçante monotonie : « Donc la Russie refuse! »

Le ministre de Russie ne contestait pas le talent à M. de Bourqueney, mais il l'appelait avec dédain « un journaliste (1); » il prétendait qu'il se souvenait trop de son ancien métier, qui était d'attiser les passions.

M. de Buol s'efforçait de le calmer; il lui promettait, dès qu'il aurait recouvré sa liberté d'action, de lui donner des preuves effec-

(1) M. de Bourqueney avait compté au nombre des rédacteurs du *Journal des Débats*.

tives de son bon vouloir et de son désir de renouer l'ancienne entente. Il lui déclarait que jamais il ne ferait un cas de guerre de la limitation, il lui annonçait que la réduction de l'armée était commencée et qu'elle continuerait dans de larges proportions. Au lieu de prendre acte de ces déclarations et de s'en montrer reconnaissant, l'envoyé russe récriminait suivant sa fâcheuse habitude. « Vous vous êtes placé sur le bord de l'abîme, répliquait-il, et bientôt vous en sonderez les profondeurs. Vous avez sacrifié vos intérêts vitaux, abdiqué toute volonté ; vous êtes à la remorque et à la merci de vos alliés. »

Dans les audiences qu'il demandait à l'empereur, il se montrait, au contraire, souple et insinuant ; il faisait appel aux temps passés ; il ne doutait pas de son amitié pour la Russie, mais il incriminait son ministre. Il mettait l'amour-propre du jeune souverain en jeu en insinuant que la volonté de M. de Buol était prédominante. Il s'appliquait aussi à jeter la désunion dans le conseil. Il flattait la vanité de M. de Bach et de M. de Brucke, les ministres de l'intérieur et des finances, au détriment du ministre des affaires étrangères. Jamais diplomate n'a mis au service de sa cause plus d'ardeur, plus de ressources d'esprit, plus de souplesse et plus d'obstination. La diplomatie est un sacerdoce lorsqu'au talent elle ajoute l'amour persévérant et réfléchi de la patrie ; sentinelle avancée, elle veille à la sécurité des frontières, elle signale les pièges, évente les perfidies, neutralise les coalitions ; c'est elle qui prépare la victoire, conjure les défaites ou atténue les revers. Ses luttes sont laborieuses, ingrates, souvent ignorées, parfois méconnues. « L'histoire est tout le contraire de la vertu récompensée, » a dit un illustre écrivain. Il a dit aussi avec une troublante philosophie : « L'homme est puni de ce qu'il fait de bien et récompensé de ce qu'il fait de mal (1). » Peu importe à ceux qui aiment et servent leur pays, c'est dans le sentiment du devoir accompli qu'ils trouvent leur récompense.

Le prince Gortchakof aimait le combat : il était possédé d'un véhément patriotisme, mais il lui manquait le sang-froid, qui, à la guerre comme devant le tapis vert des congrès, assure le succès. Un instant, cependant, il put croire qu'il avait partie gagnée, que l'Autriche se cantonnerait dans la neutralité, que son drapeau était détaché de celui des alliés. M. de Buol n'avait pas manqué à sa parole : il avait procédé à de sérieuses réductions militaires ; il avait refusé de faire de la limitation des forces navales de la Russie dans la Mer-Noire un cas de guerre, et la conférence s'était rompue au désavantage moral de la France et de l'Angleterre. L'envoyé du tsar s'attribuait le mérite

(1) M. Dumas, *Études d'histoire israélite*.

d'avoir jeté la désunion dans le camp des Occidentaux, et, triomphant, il était allé à Stuttgart pour y lever son établissement et prendre congé de la princesse Olga (1).

Lorsqu'il rentra à Vienne, l'accord était rétabli : le proverbe des absens s'était une fois de plus justifié. M. de Buol avait réfléchi ; il s'était épanché avec M. de Bourqueney. « Sur qui compter si ce n'est sur vous? avait-il dit ; nous sommes brouillés avec les Russes, en froid avec les Anglais, abandonnés par les Allemands et trahis par les Prussiens. »

La France ne voulait pas la mort du pécheur, elle tenait à sa conversion ; sa diplomatie passa l'éponge sur les défaillances et tendit la main au ministre repentant. On renouvela les sermens, on se promit de rester fidèle, quoi qu'il advînt, au traité du 2 décembre.

Le prince Gortchakof dut recommencer le combat ; les événemens de la guerre lui vinrent en aide : l'armée russe avait victorieusement repoussé l'assaut tenté, le 18 juin, contre la tour Malakof. Cette journée sanglante nous avait coûté plus de 12,000 soldats. Le plateau de la Chersonèse n'était pas encore balayé, comme l'avait annoncé orgueilleusement M. de Budberg (2), à la veille de la bataille d'Inkermann, mais il semblait qu'il le serait avant peu. On jubilait à Berlin. Les partisans de l'alliance russe n'étaient pas moins joyeux à Vienne. Ce furent des jours de troubles et d'anxiété pour le comte de Buol. Le prince Gortchakof lui apparaissait comme la statue du commandeur, venant lui demander des comptes et imposer des conditions. Il se laissa entraîner dans des compromissions, Il promit de défendre les frontières moldo-valaques contre une agression des puissances alliées, si, de la Crimée, elles devaient porter leurs opérations sur le Danube.

L'article 3 du traité du 2 décembre qui défendait aux contractans toute entente séparée avec la Russie n'était pas strictement violé, mais il s'en fallait de peu.

L'intérêt n'était plus dans les chancelleries, il était tout entier sur le théâtre de la guerre : l'Europe était dans l'attente ; elle cherchait à pressentir le vainqueur.

Au mois d'août, l'issue de la campagne ne paraissait plus dou-

(1) Le prince Gortchakof, qui de Stuttgart avait été envoyé en mission extraordinaire à Vienne, ne fut nommé ministre auprès du gouvernement autrichien qu'après la rupture des conférences.

(2) « Je me trouvais au cercle, le 10 novembre 1854 au soir, lorsqu'un diplomate prussien, le baron de Rosenberg, qui sortait de la légation de Russie, vint dire que M. de Budberg avait affirmé triomphalement à ses invités qu'à l'heure où il parlait, le plateau de la Crimée était balayé et les alliés jetés à la mer. — La nouvelle était fausse. Le lendemain arrivait la dépêche du maréchal Canrobert, qui changeait la victoire en défaite. »

teuse; on n'en prévoyait pas le terme, mais tout le monde était convaincu que le dernier mot resterait aux alliés. « La paix ne paraît pas prochaine, écrivait Voltaire à Tronchin en 1761, cependant elle peut arriver, comme une apoplexie, tout d'un coup. » Tout dénotait que les ressources de la Russie s'épuisaient. Cernée de toutes parts, exclue de toutes les mers, trahie par l'Autriche, abandonnée par la Prusse, menacée par la Suède, elle payait cher les illusions présomptueuses de l'empereur Nicolas et l'obstination de sa politique dans la défaite. Nos adversaires en Allemagne se taisaient et s'effaçaient mélancoliquement; déjà les diplomates avisés, ceux qui flairent le vent, bouclaient leurs malles; — ils allaient partir pour Paris, attirés, disaient-ils, par l'étrange et scandaleux spectacle d'une reine d'Angleterre venant rendre hommage à l'héritier du prisonnier de Sainte-Hélène, mais en réalité pour faire leur paix avec l'arbitre futur de l'Europe et s'assurer les bonnes grâces de celui que, la veille encore, ils combattaient et poursuivaient de leurs quolibets. Le spectacle était surprenant en effet. Déjà, au mois d'avril, la reine Victoria croyait rêver en dansant dans la salle de Waterloo avec le neveu du plus mortel ennemi de l'Angleterre, et elle allait maintenant visiter à son bras le tombeau des Invalides (1)!

M. de Bismarck ne fut pas le dernier à se convertir; il n'était pas de ceux qui s'attardent dans les alliances incommodes, il ne voulait pas que la paix le surprît « comme une apoplexie. » L'empereur le reçut en audience; il figura à Versailles dans la galerie des glaces, avec M. de Dalwigk. Prévoyait-il que le palais de Louis XIV le reverrait triomphant? Il est permis d'en douter. La reine d'Angleterre se le fit présenter (2); déjà il avait une notoriété européenne. J'eus l'honneur de dîner avec lui, le 25 août, chez M. le comte de Hatzfeld, à la légation de Prusse. Il admirait notre armée et tenait Napoléon III pour un grand souverain; il n'oubliait pas l'impératrice, qu'il ne ménageait pas toujours dans ses correspondances de Francfort; il disait qu'elle était ce qu'il avait vu de plus beau à Paris, certain que le compliment irait à son adresse et produirait ses fruits. Ses amis du parti féodal se lamentaient à Berlin quand on leur parlait de sa présence à la cour des Tuileries. Le général

(1) *Journal de la Reine.* — « N'est-il pas étrange que moi, petite-fille de George III, je danse dans la salle de Waterloo avec l'empereur Napoléon, le neveu du grand ennemi de l'Angleterre et aujourd'hui mon plus intime allié, alors qu'il y a huit ans à peine, il était dans ce pays-ci, malheureux! » — On avait eu la délicate attention de sortir de la salle tous les trophées rappelant nos défaites, jusqu'au portrait de Wellington.

(2) *Journal de la Reine.* — « On m'a présenté M. de Bismarck; il est Russe, Kreuz-Zeitung. Je lui ai dit que Paris était beau; il m'a répondu : encore plus beau que Pétersbourg. »

de Gerlach n'en revenait pas : il levait les mains au ciel en le voyant se commettre avec un Bonaparte. « Jamais, disait-il, il n'aurait dû assister à des fêtes qui sont la honte de la royauté et de la chrétienté. »

Il était dans la destinée de M. de Bismarck d'être méconnu par ses amis et par ses adversaires. Mais peu lui importaient les lamentations de ses coreligionnaires politiques, il entrevoyait le chemin de Damas, il allait bientôt s'y engager résolument et déserter la politique étroite de la *Gazette de la Croix*, dont naguère il était l'inspirateur, pour faire de la politique européenne, dégagé des erremens du passé.

II. — LA PRISE DE SÉBASTOPOL.

On s'était résigné en France et en Angleterre, après s'être irrité et désespéré, aux nécessités et aux lenteurs de la guerre ; on s'attendait à passer un hiver de plus en Crimée, on se consolait avec les souvenirs de la guerre de Troie, lorsqu'on apprit soudainement la chute de Sébastopol. Le 8 septembre, à midi, en plein jour, le signal de l'assaut avait été donné, et dans la nuit, après la prise de la tour Malakof, qui était le point vulnérable de la place, la ville et la flotte avaient disparu dans un immense brasier. La défense par son héroïsme s'était montrée à la hauteur de l'attaque. La victoire nous coûtait cher : cinq généraux, une vingtaine d'officiers supérieurs, plus de 7,000 hommes hors de combat. Les pertes des Anglais n'étaient pas moins cruelles. Le général Gortchakof avait fait sauter les défenses, les magasins, les vaisseaux et les édifices publics ; son œuvre de destruction accomplie, il avait passé avec les restes de sa vaillante armée sur la rive du nord, ne laissant aux alliés, suivant son expression, que des ruines ensanglantées ; mais cette fois, du moins, l'incendie ne projetait pas, comme à Moscou, ses sinistres lueurs sur nos désastres. La longueur du siège, l'immensité des moyens mis en action, l'opiniâtreté de la résistance qui n'avait pu être dépassée que par l'indomptable obstination de l'attaque, faisaient du 8 septembre 1855 une de ces grandes dates qui marquent dans les annales de l'histoire.

Quelles allaient être les conséquences de ce dénoûment précipité par la vaillance de nos soldats, si surprenant par sa rapidité et si émouvant par sa grandeur ? Le but de la guerre paraissait atteint, l'Orient était soustrait à la domination qui le menaçait, nos escadres étaient maîtresses de la Mer-Noire, de la mer d'Azof, de la Baltique et de l'Océan-Pacifique ; le pavillon russe avait partout

disparu, la paix semblait d'autant plus imminente que la France ne demandait qu'à tendre la main à la Russie.

Et cependant la lutte allait continuer de longs mois encore, moins meurtrière sans doute, mais persistante, avant que la Russie paralysée dans son commerce, épuisée d'hommes et d'argent, voulût se résigner à mettre bas les armes. Un grand pays ne renonce pas facilement à ses desseins séculaires; il fait appel à toutes ses ressources, il combat jusqu'à la dernière extrémité, — la France l'a prouvé en 1871, — avant de courber son orgueil sous le niveau de la défaite.

A Berlin, on félicita la France, mais on affecta d'ignorer l'Angleterre. Lord Clarendon ne s'en serait pas plaint s'il s'était souvenu du langage cassant que ses diplomates, lord Bloomfield et lord Loftus, tenaient au baron de Manteuffel et qu'il avait tenu lui-même à M. de Bunsen et à M. de Bernsdorf son successeur.

A Vienne, on y mit moins de promptitude : l'empereur, il est vrai, était à Ischl et M. de Buol à la campagne. Le baron de Hubner ne se présenta que tardivement aux Tuileries pour apporter les compliments de sa cour. L'Autriche, d'après le dicton, était toujours en retard d'une année et d'une armée. Cette fois, en venant bien après la Prusse, elle ne voulait pas aggraver ses torts envers la Russie en célébrant ses revers par d'éclatantes et de hâtives félicitations. M. de Buol priait en effet M. de Bourqueney de ne pas donner une publicité trop retentissante à une démarche intime confidentielle. Il justifiait le reproche que lui adressait M. de Bismarck : il faisait « de la politique enfantine. »

L'Allemagne avait assisté à toutes les péripéties de la guerre, perplexe, indécise ; elle avait décliné la part d'action qui lui revenait, elle s'était bornée à formuler des vœux pour la paix, elle avait suivi la voie la moins propre pour la rendre facile et rapide. Elle avait pris pour un signe de force ce qui n'était qu'une neutralité flottante, équivoque ; elle aspirait à la médiation sans avoir rien fait pour la justifier. M. de Manteuffel offrait ses bons offices à Paris et à Londres ; il s'efforçait de pressentir nos conditions pour les appuyer à Pétersbourg. A Vienne, en revanche, il proposait une intervention diplomatique de compte à demi avec l'Autriche, qui aurait pu se transformer en médiation, et permettre à l'Allemagne de jouer un rôle important dans les négociations. Mais il était éconduit aimablement par le comte Walewski, rudement par lord Clarendon, dédaigneusement par le comte de Buol. Il arrivait comme l'ouvrier de la dernière heure pour participer à la gloire sans avoir été à la peine. Le roi ne se consolait pas d'être tenu à l'écart; il était amer pour ceux qui avaient conseillé la politique d'abstention; il com-

mençait à en apercevoir les fâcheuses conséquences. Ses entours se ressentaient de ses déceptions (1). Le général de Gerlach n'apparaissait plus que de loin en loin à Sans-Souci; il redoutait les emportemens de son maître. « Thersis, disait-il à un de ses amis, il faut songer à faire sa retraite! » Les généraux qui, au nom de la stratégie, prédisaient savamment l'imminence et la certitude de nos désastres, ne soufflaient plus mot; la *Gazette de la Croix* mettait une sourdine à ses haineuses attaques. A Francfort, il ne fut plus question de neutralité armée. La débandade s'était jetée dans les rangs des confédérés. On ne conférait plus ni à Wurtzbourg ni à Bamberg; on restait insensible aux mots d'ordre de Pétersbourg, les regards se retournaient vers Paris.

M. de Pfordten s'était laissé devancer aux Tuileries par M. de Bismarck, M. de Dalwigk et M. de Beust, qui, plus avisés, avaient entrevu et escompté la prise de Sébastopol; il partit à son tour pour Paris. Il fut traité avec la considération due au ministre qui dirigeait la politique de la Bavière, la vieille alliée et protégée du premier empire. Son amour-propre fut largement satisfait, ses correspondances s'en ressentirent. Partout il faisait l'éloge de Napoléon III, il croyait à la solidité de son trône, à sa sagesse, à sa modération. Il ne faisait en cela que traduire le sentiment de tous ceux qui approchaient l'empereur. « Les événemens de la guerre, disait le baron Nothomb, en sortant des Tuileries, ont grandi l'homme dans d'énormes proportions. Il est aujourd'hui l'*Empereur* pour ses adversaires les plus intraitables, pour ceux qui lui prodiguaient l'injure. »

Le baron de Pfordten, tout Allemand qu'il fût, ne voyait pas sans contentement la France en possession d'un gouvernement fort, conservateur. S'il ne rêvait pas le retour de la Confédération du Rhin, du moins il se flattait que Napoléon III, fidèle aux traditions de la politique française et solidement assis sur son trône, ne permettrait ni à la Prusse ni à l'Autriche de molester les cours allemandes et à plus forte raison de porter atteinte à leur autonomie. Que n'a-t-il vu juste! Il recueillit cependant, dans son audience, quelques paroles troublantes. L'empereur ne lui avait pas caché que, si au printemps la paix n'était pas conclue, les puissances occidentales continueraient la guerre avec une nouvelle vigueur et de nouveaux alliés, et qu'elles s'efforceraient d'en agrandir le théâtre en faisant appel aux nationalités en Italie et surtout en Pologne, comme dernier moyen de faire sortir l'Autriche de sa neutralité.

(1) « Vers la fin de sa vie, le roi fut sujet à des emportemens; il n'était plus capable de retenir sa colère. Après chaque accès se produisait une réaction. Il était pris de faiblesse, son corps s'affaissait; il portait la main à son front mouillé de sueur et son visage avait une expression d'irrémédiable abattement » (*Mémoires du duc Ernest de Saxe-Cobourg.*)

Il avait même ajouté qu'il pourrait bien arriver que la lutte n'eût plus pour base le droit européen, mais l'intérêt égoïste des puissances.

Ces avertissemens, indirectement donnés à l'Allemagne, avaient vivement frappé le ministre bavarois. Il en était encore impressionné quelques semaines plus tard, lorsque, après son retour de Paris, il vint voir M. de Moustier à Berlin. C'était le seul point noir, qui était resté dans son esprit de l'entretien qu'il avait eu aux Tuileries. Sur tout le reste, l'empereur s'était expliqué sans passion, sans amertume, avec une admirable sérénité. Il s'était déclaré prêt à conclure la paix immédiatement, quelles que fussent les intentions de l'Angleterre : il n'attendait qu'une démarche de la Russie, directe ou indirecte, peu lui importait, pourvu qu'elle ne se présentât pas sous la forme d'une médiation. Le lieu des négociations lui était indifférent : l'Angleterre refusant Vienne, il croyait que Paris serait le centre qui conviendrait le mieux, mais il était prêt à accepter toute autre ville, fût-ce une ville allemande. Il n'exigeait de la Russie ni cession de territoire, ni humiliation d'aucun genre. Il maintenait les quatre points de garantie sanctionnés par la conférence de Vienne, et il était disposé à substituer au principe de la limitation celui de la neutralisation, ce qui mettrait la Russie, dans la Mer-Noire, sur un pied de parfaite égalité avec toutes les puissances.

M. de Plordien avait trouvé ces conditions si modérées, si équitables, qu'il s'était empressé de les signaler et de les recommander chaleureusement à M. de Nesselrode. Peut-être cet empressement n'était-il pas exempt d'arrière-pensées ambitieuses. Le rôle d'intermédiaire le tentait : qui sait s'il ne rêvait pas celui de médiateur? Il fut réveillé désagréablement par des circulaires du cabinet de Vienne et du cabinet de Berlin qui l'invitaient collectivement à participer, comme un simple confédéré, à une démarche pacifique de la Confédération germanique auprès de la cour de Pétersbourg. Il répondit avec humeur, fort de l'accueil qu'il avait trouvé aux Tuileries, que déjà il avait écrit au chancelier russe. M. de Beust fut plus heureux : il n'essaya pas d'intervenir au lendemain de la chute de Sébastopol, il attendit son heure. Il s'était rendu à Paris au mois d'octobre, et, dès que les chances de la paix s'accentuèrent, son envoyé, M. de Seebach, le gendre de M. de Nesselrode, partit à toute vapeur pour Pétersbourg, une branche d'olivier à la main. Il y arriva à point nommé ; il fut éloquent et persuasif. S'il avait dépendu de lui, l'alliance des deux pays eût été à jamais indissolublement scellée. M. de Beust était de ceux qui s'affirment à propos ; ses admirateurs l'appelaient un « géant dans un entre-sol, » ses détracteurs, en Allemagne, l'appelaient un « touche-à-tout. » Il vint à Berlin

plaider la cause de la Confédération, dont il espérait être le représentant aux conférences de la paix; mais, s'apercevant de l'inanité de ses efforts, il déclina pour Dresde, — dont il n'était pas question, — l'honneur d'être le siège des délibérations. « Nous étions tout disposés, disait-il à M. de Moustier, à offrir l'hospitalité à un congrès de souverains, mais il ne saurait nous agréer d'être la loge de portier de leurs représentans. »

La chute de Sébastopol, par une ironie du sort, coïncidait avec la fête de l'empereur Alexandre. Le prince Gortchakof reçut la confirmation du désastre au moment où il sortait de l'hôtel de l'ambassade, en gala avec le personnel de sa mission, pour se rendre au *Te Deum* qu'on allait chanter en l'honneur de son souverain. L'envoyé du tsar, si robuste dans sa foi, si vaillant dans ses luttes, entra pâle, défait, comme brisé par la douleur, dans la chapelle grecque, où l'attendaient la colonie russe, les généraux et les dignitaires de la cour d'Autriche. Les sanglots se mêlèrent aux actions de grâce. On oublia le tsar devant le deuil de la patrie. — Les diplomates français ont célébré, au mois d'août 1870, sous le coup de terrifians revers, comme les diplomates russes au mois de septembre 1855, une fête nationale qui ne devait plus avoir de retours. Ils ont médité, comme eux, sur la fragilité des choses d'ici-bas; ils ont vu, à travers l'encens des autels, un souverain précipité du faîte de la puissance dans un sanglant abîme.

L'occupation de la Crimée, conséquence forcée de la prise de Sébastopol, constituait le point de départ d'une situation nouvelle dégagée des obscurités et des aléas du passé. Les alliés pouvaient désormais, l'honneur militaire étant largement satisfait, formuler sans arrière-pensées et sans réticences les conditions de la paix. Napoléon III était tout disposé à arrêter les hostilités et à tendre la main à l'empereur Alexandre; mais l'Angleterre n'entendait déposer les armes qu'après avoir saigné la Russie à blanc, ruiné son commerce et ses finances. C'était plus que ne comportait l'intérêt de la France. Tout allait dépendre de l'attitude du tsar. Une grande modération de langage avait succédé, à Pétersbourg, à une vivacité et à une jactance dont l'écho à peine affaibli arrivait naguère à Berlin. Le ton de la diplomatie russe allait baissant d'heure en heure. « Nous sommes condamnés par les événemens à rester muets, disait spirituellement le prince Gortchakof, mais nous ne sommes pas forcés d'être sourds. » C'était une invite.

Le parti de la guerre, cependant, ne désarmait pas; il dissimulait l'état des choses, il exagérait ses ressources; à l'entendre, on était en mesure, par l'abondance des munitions et des approvisionnemens, de prolonger la lutte des années encore. Les alliés savaient à quoi s'en tenir. Les routes qui conduisaient de la Russie

méridionale à Perékop étaient encombrées de chevaux morts, de chariots brisés, de canons abandonnés. Les levées d'hommes qui s'étaient succédé coup sur coup dans tous les gouvernemens, les réquisitions pour le transport des troupes, la suspension des transactions, menaçaient d'épuiser l'empire. Tout indiquait d'ailleurs que le cabinet de Pétersbourg, qui n'avait pas trouvé d'alliés avant ses défaites, verrait immanquablement, si la lutte devait se prolonger, augmenter le nombre de ses adversaires. Les partisans de la guerre ne trouvaient plus à qui faire partager leurs illusions.

Le prince Gortchakof avait changé de tactique : il évitait de blesser les susceptibilités du cabinet de Vienne, il s'effaçait dans une apparente indifférence, affectant une absolue confiance dans les assurances qu'il avait recueillies après notre échec militaire du 18 juin. Ses entretiens avec le comte de Buol ne roulaient plus que sur des généralités; il se disait partisan de la paix, sans que cependant un mot sortît de sa bouche qui aurait pu donner la mesure exacte des sacrifices que son gouvernement était résigné à faire. Il se flattait que l'Autriche, désintéressée par d'habiles concessions, persisterait à payer ses alliés de bonnes paroles, et laisserait la Russie maîtresse de ses résolutions. Il se méprenait sur les nécessités qui s'imposaient à la politique autrichienne. Tandis que, plongé dans une profonde quiétude, il se croisait les bras, déjà le comte de Buol, dans de mystérieux pourparlers, s'entendait avec M. de Bourqueney sur la rédaction d'un ultimatum et sur les conséquences de son rejet. Le traité qu'ils élaboraient dans des entrevues nocturnes posait les conditions de la paix; il entraînait, en cas de refus, de plein droit, la rupture des rapports diplomatiques entre Vienne et Pétersbourg. Une seule difficulté, importante il est vrai, restait à résoudre : il s'agissait de savoir si la rupture des relations diplomatiques aurait comme corollaire une déclaration de guerre immédiate. Le comte de Buol hésitait à franchir ce dernier fossé, bien que, par un refus, il eût à redouter une entente directe entre la France et la Russie, et le soulèvement des nationalités slaves et italiennes.

La prudence commandait à l'Autriche de ne pas poser de *casus belli* tant qu'elle ne se serait pas assuré le concours certain de l'Allemagne, et ne serait pas fixée par de sérieuses garanties sur le développement que prendrait la guerre et sur les conséquences qu'aurait la victoire. Solidement retranchée à Cracovie et dans les Carpathes, et certaine de n'être pas attaquée par la Russie, elle nous proposait une sommation européenne : elle parlait d'étendre le blocus dans la Baltique aux ports prussiens pour arrêter la contrebande de guerre et forcer la main à la cour de Potsdam. Sauf l'engagement d'une entrée en campagne im-

médiate, elle nous donnait toutes les satisfactions; elle s'appliquait à conjurer les équivoques en prévoyant toutes les hypothèses. « Je ne veux pas, disait le comte de Buol, retomber dans les malentendus. »

La diplomatie a beau jeu lorsqu'elle s'appuie sur la victoire. C'est sous l'impression profonde de la prise de Sébastopol que M. de Bourqueney traitait avec l'Autriche. Chaque nouveau succès remporté par nos armes se traduisait aussitôt à Vienne en démonstrations sympathiques pour les alliés. Si l'amour des causes vaincues n'était pas la plus rare des vertus, on eût été scandalisé en voyant les admirateurs les plus passionnés de la Russie s'attaquer sans transition à sa politique et à ses combinaisons stratégiques.

M. de Buol, avant de présenter sa sommation au cabinet de Pétersbourg, s'était adressé au cabinet de Berlin d'abord, à Francfort ensuite, pour la faire appuyer par la Confédération germanique. L'Allemagne n'avait plus lieu d'être inquiète ; Sébastopol était pris, la Russie était à bout de forces, et Napoléon III, à qui on prêtait des arrière-pensées de conquête, ne demandait qu'à conclure la paix; l'assentiment de la Diète à la demande autrichienne ne paraissait pas douteux. Mais ce n'était pas le compte du délégué prussien. Les cours secondaires allaient lui échapper; il était menacé de perdre le fruit de trois années de luttes et d'habiletés; il voyait l'Autriche reprendre son ascendant en Allemagne, et c'est ce qu'il voulait empêcher à tout prix. Il se remit en campagne, raviva les rivalités et les jalousies; il se rendit à Stuttgart et à Munich pour conférer avec le roi Guillaume et le roi Maximilien.

Au lieu d'user de son influence pour amener la Confédération germanique à peser de tout son poids sur les déterminations de la cour de Pétersbourg, il s'appliqua à enlever à l'Autriche l'appoint qui eût suffi pour hâter et assurer la conclusion de la paix. Déjà on parlait d'une nouvelle conférence de Bamberg, qui, cette fois, se tiendrait à Francfort, sous la surveillance, sinon sous la présidence du plénipotentiaire du roi Frédéric-Guillaume. Interpellé par lord Bloomfield sur les démarches de M. de Bismarck, M. de Manteuffel répondit qu'il n'avait été chargé d'aucune mission politique, et que, s'il était allé à Stuttgart et à Munich, c'était uniquement pour régler des questions monétaires. Ce n'était pas ce qu'écrivaient à leurs gouvernemens les agens français et anglais accrédités auprès des cours de Bavière et de Wurtemberg.

L'empereur François-Joseph n'était pas resté inactif. Pour conjurer l'action délétère du cabinet de Berlin, il avait écrit de sa main des lettres instantes au roi Maximilien et au roi Guillaume. Le concours de ces deux souverains était précieux, souvent pré-

pondérant, dans les luttes engagées à la Diète. Mais leurs perplexités étaient grandes : ils redoutaient d'être entraînés dans des complications par l'Autriche, et il leur répugnait de se placer sous la coupe de la Prusse.

Le roi Maximilien, à l'encontre de son père Louis Ier, qui protégeait les peintres et Lola Montes, et de son fils Louis II, qui protégeait Wagner et les musiciens, attirait dans sa capitale les savans et les philosophes. Le roi Guillaume, lui, était un politique avisé ; il avait les qualités et les défauts du Souabe : la ruse et la bonhomie. Il eût marqué sur un trône moins exigu; réduit à un rôle secondaire, il prit l'existence en philosophe, se consacra au bonheur d'une artiste dramatique, et pour jeter un peu de poésie dans sa vie bourgeoise, il construisit, aux portes de sa capitale, un petit palais mystérieux sur le modèle de l'Alhambra, avec des peintures qui traduisaient les souvenirs les plus risqués de la mythologie (1).

La coalition de Bamberg, malgré les efforts de M. de Bismarck pour la galvaniser, ne battait plus que d'une aile. Elle cherchait à esquiver les responsabilités qu'elle avait encourues. La discorde était au camp d'Agramant. On s'était juré de ne jamais agir séparément et de toujours se concerter, et déjà M. de Beust et M. de Pfordten, grisés et gonflés par l'accueil qu'ils avaient trouvé à Paris, ne cédaient plus qu'à leurs intérêts personnels. L'un voulait s'affirmer dans les négociations européennes comme représentant de la Diète ; le second cherchait à imposer à ses collègues la volonté prédominante de la Bavière ; il réclamait, pour un prince de sa maison, le commandement des contingens fédéraux. Tous évitaient de s'engager et de se compromettre. Ils leurraient le cabinet de Vienne et celui de Berlin, ils attendaient les événemens de la guerre pour prendre couleur. Beaucoup étaient convaincus que la sommation autrichienne n'était qu'un coup d'épée donné dans l'eau, que le comte de Nesselrode y répondrait par des contre-propositions. « Pour contraindre la Russie à l'acceptation de l'ultimatum, disait le ministre de Saxe à Berlin, il faudrait qu'il lui fût présenté sur la pointe d'une baïonnette, et l'Autriche n'est pas assez résolue pour recourir à ce moyen extrême ; c'est tout au plus si elle enverra, au cabinet de Pétersbourg, une carte avec un P. P.-C. pour lui signifier poliment la rupture des relations diplomatiques. » Il disait aussi, sans illusions sur l'importance que se donnaient les ministres dirigeans des cours allemandes : « Nous sommes, pour

(1) L'empereur le mit en joie en lui faisant hommage, après l'entrevue de Stuttgart, d'une peinture hardie, la Léda de Galimard, qui avait fait sensation au Salon de 1853.

l'Autriche et la Prusse, des moyens et non un but, des zéros à ajouter à leurs unités (1). »

L'Allemagne, sous des influences rivales, laissait encore une fois échapper l'occasion qui s'offrait à elle de faciliter et de hâter, par son intervention, la conclusion de la paix.

III. — L'INTERVENTION DE LA PRUSSE A PÉTERSBOURG.

L'Autriche perdit patience ; ulcérée par l'action paralysante que, de propos délibéré, la Prusse exerçait sur ses confédérés allemands, elle ne lui ménagea plus l'expression de son mécontentement. Le comte de Buol adressa au comte Esterhazy des notes empreintes d'aigreur, avec l'ordre d'en laisser copie au baron de Manteuffel. Il appelait l'attention du cabinet de Berlin sur son isolement en Europe ; il lui donnait à entendre que la France et l'Angleterre procéderaient à des mesures rigoureuses dans la Baltique, et que, si le gouvernement du roi ne s'appropriait pas les propositions envoyées à Pétersbourg sous forme d'ultimatum, il serait exclu de la paix.

M. de Manteuffel était un phlegmatique, il ne se laissa pas émouvoir. Il ne se souciait pas de servir d'instrument à la politique autrichienne et de tirer à son profit les marrons du feu. Il entendait agir seul, pour son compte, et réserver à sa cour les bénéfices du crédit dont elle disposait toujours à Pétersbourg. « Sans cesse on nous menace de l'isolement, disait avec humeur M. Balan, le directeur politique, et cependant, dès que surgit un événement important, on s'adresse à la Prusse, on réclame sa coopération, on lui présente des notes ou des traités à signer : on ferait mieux de nous laisser tranquilles. » Cette boutade s'inspirait des sophismes qu'un professeur de talent, converti à l'orthodoxie féodale et piétiste, le docteur Stahl, développait devant la chambre des seigneurs : « On prétend, disait-il, que la Prusse ne joue pas le rôle d'une grande puissance ; mais si toute l'Europe veut faire la guerre à la Russie et que la Prusse l'en empêche, sera-ce l'œuvre d'une petite puissance ? La Prusse a beau ne pas être représentée à la conférence de Vienne, la paix ne sera pas moins son œuvre. »

Ce n'était l'avis ni du roi, qui ne se consolait pas d'être exclu

(1) Le comte de Hohenthal était de tous les ministres allemands accrédités à Berlin le plus spirituel et le mieux disposé pour la France ; c'est à Paris qu'il avait débuté dans la carrière diplomatique. Il tenait grande maison ; il avait épousé la comtesse de Bergen, la veuve morganatique du vieil électeur de Hesse, que la révolution de 1830 avait chassé de ses états. Il possédait de grands domaines en Bohême et en Saxe ; j'ai vu dans sa terre de Knauthain, traversée par l'Elster, l'endroit où le prince Poniatowski s'est noyé après la bataille de Leipzig.

des délibérations, ni celui du prince de Prusse, qui rêvait une politique nette et résolue, ni celui de M. de Manteuffel, qui croyait bien servir la cause de son pays et de l'Europe en marchant de son mieux, autant que son maître s'y prêtait, d'accord avec les puissances occidentales.

Lord Bloomfield se présenta à son tour chez le président du conseil; il venait après le comte Esterhazy, avec plus d'autorité, se plaindre de la contrebande de guerre qui se pratiquait pour ainsi dire ouvertement à Memel, à Dantzig, à Stettin et sur toutes les frontières orientales. S'il ne prononça pas le mot de blocus, il dit que la France et l'Angleterre procéderaient au printemps à des opérations navales imposantes dans la Baltique; il ajouta sèchement « que la politique qui avait pu être bonne en 1855 ne le serait plus en 1856. » L'avertissement était significatif.

Les paroles de lord Bloomfield n'étaient que le très pâle reflet des menaces que proférait la presse anglaise. L'organe de lord Palmerston, le *Morning Post*, s'attaquait à la personne du roi: il taxait sa politique de cauteleuse, de déshonorante; « mais tout cela, ajoutait-il, aura une fin; il sera contraint par la force à sortir de sa neutralité. L'Angleterre a maintenant une flotte comme on n'en a jamais vu, et la France a une armée prête à se porter où le besoin l'exigera. Il est plus facile de s'emparer de Berlin que de Moscou. Nous donnerons à la Prusse une leçon dont elle se souviendra. Une puissance de second ordre qui ne sait pas tenir son rang mérite un châtiment. »

Le gouvernement prussien ne pouvait rester indifférent devant de pareilles attaques: il ordonna des mesures militaires, et le président du conseil demanda à la commission des finances de la chambre des crédits pour parer dans la Baltique à toutes les éventualités.

Le ministre, aussitôt lord Bloomfield sorti de son cabinet, vint quelque peu troublé à la légation de France. M. de Moustier l'accueillit avec sa cordialité habituelle. Sans contredire son collègue d'Angleterre, il s'appliqua à atténuer la vivacité de son langage. Il démontra à M. de Manteuffel que l'heure était venue pour la Prusse de s'affirmer: qu'une démarche énergique faite à Pétersbourg, loin d'irriter l'empereur Alexandre, lui faciliterait sa tâche, qu'elle lui fournirait un puissant argument pour contenir les passions belliqueuses. Il l'engagea instamment à ne pas laisser échapper l'occasion qui, pour la dernière fois sans doute, s'offrait à lui de rendre service à l'Europe.

La crise touchait à son terme. Le langage du comte Esterhazy, surtout celui de lord Bloomfield, avaient produit leur effet; le roi en était vivement impressionné. Il voyait la Prusse isolée, bloquée,

exclue de la paix ; il ne se consolait pas d'avoir écouté les conseillers qui lui avaient prêché l'abstention et de s'être exposé aux ressentimens de l'Angleterre. Le moment psychologique était arrivé : le ministre saisit l'occasion au vol pour ébranler les derniers scrupules de son maître et faire triompher l'intervention. Le roi prit une résolution héroïque : il écrivit une lettre instante à l'empereur Alexandre et donna l'ordre à son envoyé de déclarer officiellement au comte de Nesselrode que, si la Russie rejetait les préliminaires de la paix formulés par l'Autriche, il se verrait dans la douloureuse obligation de quitter Pétersbourg.

Toutes les chances d'un retour de fortune, même lointain, avaient disparu pour la Russie. Ses armées avaient, il est vrai, remporté d'éclatans succès en Asie; elles s'étaient emparées de Kars, mais elles avaient échoué à Silistria, perdu les batailles de l'Alma, d'Inkermann, de la Tchernaïa ; Sébastopol n'était plus qu'un débris fumant, Bomarsund était tombé, Sveaborg détruit, et les alliés, par l'occupation de Pérekop, allaient être maîtres de la Crimée. La paix s'imposait à la sagesse du gouvernement, malgré l'exaltation du sentiment national et des passions religieuses. Les patriotes rappelaient avec orgueil les souvenirs de 1813 et l'incendie de Moscou, mais les temps et les conditions de la lutte n'étaient plus les mêmes.

Le roi Frédéric-Guillaume était nerveux et agité ; ses regards étaient anxieusement tournés vers Pétersbourg. La crainte d'avoir irrité son neveu et l'idée d'être exposé au rappel de son ambassadeur le troublaient profondément. Sa joie ne fut que plus vive lorsque, le 15 janvier, il apprit que le chancelier avait informé l'envoyé d'Autriche que la Russie acceptait sans réserves les conditions de la paix, et que ses menaces de rompre les relations diplomatiques n'avaient provoqué aucune colère.

Contre son attente, sa dépêche avait fait merveille. Si elle n'était pas la cause de la paix, elle en était du moins le prétexte. La menace du roi de passer dans le camp ennemi était arrivée à point nommé pour vaincre les dernières hésitations et colorer la capitulation. C'est chez l'impératrice, disait-on, que cette suprême détermination avait été prise, après de vifs débats avec le grand-duc Constantin, le partisan de la guerre à outrance dans les conseils de la couronne. Déjà le grand-duc s'était opposé à l'envoi des contre-propositions qu'en tacticien habile le comte de Nesselrode aurait voulu opposer aux demandes des alliés. Il avait invoqué, pour motiver sa résistance, l'honneur du drapeau, qui, cependant, par l'héroïque défense de Sébastopol et par la prise de Kars, était hors de toute atteinte. Le drapeau ne saurait être en cause lorsque, trahies par la fortune, les armées ont vaillamment combattu. « Il ne suffit

pas de tuer le soldat russe, disait Napoléon, il faut encore le renverser. »

M. de Moustier avait donné à M. de Manteuffel un sage conseil ; la Prusse s'était réhabilitée aux yeux de l'Europe à bon compte, en enfonçant une porte largement entre-bâillée, et, par cet acte de vigueur, elle avait du même coup rendu un signalé service à l'empereur Alexandre.

Le roi ne perdit pas une minute pour télégraphier la grande nouvelle à sa reine Victoria : « La Russie a accepté, disait-il. Je m'empresse de vous transmettre cette nouvelle, précurseur de la paix, certain que Votre Majesté se joindra à moi pour en rendre grâce au Tout-Puissant. Je vous prie de me garder le secret. » Malgré la rudesse de ses procédés, l'Angleterre restait toujours chère à son cœur, plus elle le malmenait, plus vite il revenait à elle. Autant il avait rougi à Frédéric-Guillaume de menacer la Russie, autant il se félicitait aujourd'hui de l'avoir fait.

Le prince de Prusse partagea la satisfaction de son frère, mais sa joie était voilée par le souvenir des défaillances dont il avait été le spectateur attristé. Il avait eu trop et trop tôt raison. Le prince Charles, au contraire, était exaspéré : il ne voyait que la Russie abaissée, la France grandie, il oubliait la Prusse. Le parti de la Croix n'était pas moins consterné d'un dénoûment qui donnait à tout ce qu'il avait dit et fait, depuis le commencement de la guerre, un si rude et si éclatant démenti.

Les réalités de Bamberg, qu'on appelait à Berlin dédaigneusement les *Bambergeois*, étaient jouées. La diplomatie prussienne leur avait prêché la prudence et l'abstention, et le cabinet de Berlin, sans les prévenir, avait frappé le coup décisif. Son délégué à la Diète se voyait désavoué par l'événement ; son rôle devenait épineux.

M. de Beust se plaignit amèrement. Il reprochait à la Prusse de lui avoir soufflé le mérite des concessions faites par la Russie. Il prétendait qu'elle s'était subrepticement glissée dans la brèche que lui seul avait ouverte.

On célébrait, le 20 janvier 1856, au palais des Linden, qu'habite encore aujourd'hui l'empereur d'Allemagne, les fiançailles de la fille du prince de Prusse avec le grand-duc de Bade. M. de Moustier étant retenu à la légation par une nouvelle douloureuse, la mort de sa mère, j'eus l'honneur de le représenter au cercle que, suivant l'étiquette, tenait la princesse Louise.

La princesse n'avait que seize ans ; elle débutait à la cour par une épreuve troublante : elle s'en tira avec une aisance et une simplicité parfaites. Elle eut un mot aimable pour tous les membres

du corps diplomatique. Elle me parla de l'empereur avec tact, de la perte qui empêchait le marquis de Moustier de lui apporter ses félicitations avec émotion. La princesse était la grâce personnifiée, comme son frère était l'image de la force et de la beauté viriles. Les fiançailles du prince royal suivirent de près celles de sa sœur; il épousait, au désenchantement de M. de Gerlach et de son parti, une princesse du plus haut mérite, la fille de la reine Victoria, dont il était épris. Puisse-t-il recouvrer la santé et régner en paix! C'est le vœu de l'Europe, au seuil de l'année nouvelle.

IV. — LA PRUSSE A LA VEILLE DU CONGRÈS.

Le congrès allait s'ouvrir à Paris, et la Prusse en était encore à se demander si elle y serait représentée. Elle invoquait son titre de grande puissance, mais on ne traite de la paix que lorsqu'on a fait la guerre, ou tout au moins accepté l'éventualité d'y participer. Il n'y a pas de droits sans devoirs corrélatifs.

« A quel titre, disait le *Times*, la Prusse siégerait-elle dans les conférences? Ce n'est ni comme notre alliée, ni comme celle de la Russie, car elle désavoue ces deux caractères. Ce n'est pas non plus comme grande puissance, car elle a absolument abdiqué les honneurs et les devoirs attachés à ce haut rang. Elle s'est médiatisée, et dans les conférences il n'y a pas de places pour les subterfuges. »

Le prince Albert, dans ses correspondances, n'admettait pas qu'un gouvernement pût intervenir dans les délibérations des grandes puissances sans risquer d'enjeu, se réserver les bénéfices et laisser aux autres les sacrifices; et la reine écrivait à lord Clarendon (1) « qu'admettre la Prusse au congrès serait abaisser l'Angleterre et prouver qu'elle envisage avec indifférence l'immoralité politique. »

L'Angleterre est souvent déplaisante dans ses relations internationales, mais jamais elle ne s'était révélée plus hargneuse qu'avec la Prusse pendant la guerre d'Orient.

Le roi affectait l'indifférence, mais au fond il éprouvait un vif dépit de n'être pas convoqué. Il voyait les jours s'écouler sans lui apporter l'invitation qu'il n'avait jamais cessé d'espérer. Le ministre n'était pas moins impatient. Il s'était flatté que sa démarche à Pétersbourg serait un titre suffisant pour son admission. L'Angleterre et l'Autriche ne l'entendaient pas ainsi; leurs ressentimens n'étaient pas tombés : elles ne pardonnaient pas à la Prusse les déceptions que leur valait le dénoûment de la guerre; l'une aurait voulu porter à la Russie des coups mortels, la seconde avait rêvé

(1) Lettre de la reine, 25 mars 1856.

un agrandissement sur le Danube et un rôle prépondérant dans les Balkans. C'est à son attitude équivoque, à l'appui moral qu'elle avait prêté à la Russie, à ses agissemens en Allemagne et à la contrebande de guerre pratiquée sur ses frontières orientales, qu'elles attribuaient leurs déconvenues. Aussi lui tenaient-elles la dragée haute; elles demandaient au cabinet de Berlin, comme condition préalable de son admission, l'engagement contractuel de s'assimiler les préliminaires et de les défendre militairement si les négociations étaient rompues. Mais ni le roi ni le ministre ne voulaient faire dépendre leur admission d'un marché qui les eût, à la dernière heure, irrémédiablement compromis avec la Russie.

M. de Manteuffel s'adressa au marquis de Moustier; il le savait conciliant, désireux de maintenir intactes et cordiales les relations entre les deux pays. « Le président du conseil m'a fait clairement entendre, écrivait notre envoyé, que le roi compte sur la magnanimité de l'empereur, et qu'il ne veut à aucun prix paraître au congrès par la grâce de M. de Buol ou sous son patronage. Vous n'aurez pas à regretter le service que vous nous rendrez, m'a-t-il dit, vous n'aurez qu'à vous louer de nous en nous admettant. C'est sur vous seuls que nous comptons : l'Angleterre nous garde rancune, l'Autriche nous jalouse et la Russie ne souhaite pas de nous voir à l'aise; elle espère que le mécontentement que nous causera notre exclusion nous livrera à elle. Je m'en suis bien aperçu dans mes entretiens avec le comte Orloff : tout en m'offrant ses bons offices, il n'a pas cessé de me répéter que notre attitude était pleine de dignité, qu'il nous engageait à y persévérer et à repousser toutes les avances qui pourraient nous être faites. »

M. de Bismarck, pas plus que son ministre, ne se faisait d'illusions sur la sincérité du cabinet de Pétersbourg. « Je partage votre opinion, écrivait-il le 15 février, que les efforts de la Russie pour obtenir notre admission au congrès ne sont pas sérieux; elle exploite notre élimination; notre irritation d'être exclus la servira mieux que notre présence. »

Le marquis de Moustier, en apostillant auprès de son gouvernement la demande et les promesses de M. de Manteuffel, disait en terminant : « Les sentimens du roi à notre égard se sont, en effet, dans ces derniers temps, modifiés d'une manière sensible, et l'empereur jugera s'il ne nous serait pas utile d'encourager des dispositions qui iraient peut-être, avec le temps, plus loin que tout ce qui s'est passé depuis deux ans ne pourrait le faire supposer. »

C'est vers la France que se retournaient les regards du roi de Prusse, de son ministre des affaires étrangères, et tardivement aussi ceux de son délégué à la Diète de Francfort.

« L'exclusion de la Prusse n'est nullement décidée, écrivait M. de

Manteuffel à M. de Bismarck, qui semblait désespérer de son admission ; la France espère triompher de la résistance obstinée de l'Angleterre. » — « Je m'attends, en effet, répondait le délégué du roi à la date du 13 février, à trouver chez la France plutôt que chez l'Autriche le désir de s'entendre avec nous pour sauvegarder notre position européenne. » Il écrivait aussi, désenchanté de la politique fédérale : « Lorsque le moment sera venu où les états confédérés se sépareront de nous, il sera nécessaire d'accentuer nos relations européennes plus que nos relations allemandes. »

M. de Bismarck, tout en ressentant les déboires que son attitude à Francfort valait pour une bonne part à la Prusse, s'efforçait de les prendre avec philosophie. Il engageait son gouvernement à ne pas perdre le sang-froid : « Une menace sans sanction, disait-il, n'est qu'une manifestation de mauvaise humeur, révélant l'incommodité d'une situation irrémédiable. Montrer de l'irritation sans pouvoir en faire cesser la cause, soit de gré à gré ou de force, est plus fâcheux pour un état que pour un particulier. D'ailleurs, nous n'avons pas lieu jusqu'à présent d'être mécontens de notre sort. »

Que serait-il arrivé cependant si la France, au lieu de prendre les choses avec cette largeur de vues et cette générosité qui sont le fond de son caractère et de sa politique, avait épousé les griefs de l'Angleterre et de l'Autriche? La Prusse, abandonnée par les petites cours allemandes, n'aurait eu d'autre alternative que de se jeter dans les bras de la Russie épuisée, en face de l'alliance consolidée de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, et fortifiée par l'accession du Piémont et de la Suède.

Le prince de Prusse avec ses amis, et le baron de Manteuffel dans la mesure de son tempérament, seuls étaient dans la vérité pendant la guerre de Crimée ; ils voulaient que la Prusse s'affirmât comme grande puissance ; ils rêvaient pour elle le rôle d'arbitre : ils sentaient qu'elle ne serait quelque chose en Allemagne qu'en étant beaucoup en Europe. M. de Bismarck ne fut pas le dernier à le comprendre. On le verra par le programme qu'après le Congrès de Paris il soumit à son gouvernement. Ce sont des pages qui resteront comme un témoignage impérissable de la justesse de ses prévisions et de la hauteur de ses conceptions.

Le marquis de Moustier, dans le moment où il s'efforçait de faciliter à la Prusse sa rentrée dans le concert européen, dut quitter son poste pour le règlement d'affaires de famille urgentes. Il partit en me confiant l'intérim. Je me retrouvais de nouveau chargé d'affaires ; M. de Manteuffel me facilita la tâche, cette fois encore. Je constatai que lord Bloomfield, qui cependant, de tous les membres du corps diplomatique, était le plus poli et le plus aimable, ne cessait d'être amer dans ses entretiens avec le président du conseil.

« Votre politique, lui disait-il, conduira la Prusse infailliblement à un complet isolement en Europe. — Nous ne sommes pas aussi isolés que vous le croyez, lui répondait M. de Manteuffel. — Vous avez raison, répliquait le ministre d'Angleterre, j'oubliais que vous étiez les satellites des Russes. »

Les sarcasmes de la diplomatie anglaise n'étaient plus de saison après la virile intervention du roi auprès de son neveu. Le cabinet de Berlin s'était émancipé ; il n'était plus le satellite de la Russie. Il l'avait menacée de rappeler son ambassadeur si elle devait repousser les conditions de la paix formulées par la conférence de Vienne. Sa démarche, il est vrai, n'avait pas provoqué la rupture qu'il redoutait. La cour de Pétersbourg s'était montrée accommodante. « Je crois savoir de bonne source, écrivais-je, que le roi a reçu de son neveu une réponse fort affectueuse aux lettres qu'il lui a écrites pour le conjurer d'accepter purement et simplement les propositions autrichiennes. L'empereur Alexandre, loin de formuler les reproches auxquels on s'attendait, a rendu justice aux intentions de Sa Majesté. Il prétend n'avoir cédé qu'à ses instances, qu'il savait inspirées par les meilleures intentions et une sincère amitié. S'il regrette que la force des circonstances lui ait imposé une démarche aussi pressante, il n'oubliera pas les services que la Prusse a rendus à son pays par son attitude sympathique. »

La paix paraissait certaine ; déjà les plénipotentiaires partaient pour Paris. Le comte de Buol fit escale à Francfort, sous le prétexte de voir sa sœur, la baronne de Vrintz, mais, en réalité, pour s'affirmer au siége de la Diète. Le prestige de l'Autriche en Allemagne était grand à cette époque, surtout dans la vieille ville impériale, où les empereurs s'étaient fait couronner. C'était vers Vienne et non vers Berlin que se reportaient les sympathies des gouvernemens et des populations méridionales. La présence du ministre de François-Joseph à Francfort fut un événement ; elle donna lieu aussi à un incident diplomatique. Les ministres des affaires étrangères et les ambassadeurs ne sont pas tenus aux premières visites, mais ils font précéder leurs réceptions par l'envoi de cartes. Le comte de Buol négligea de se prêter à cet usage, soit oubli, soit hauteur. Il fit prévenir les délégués à la Diète, y compris le délégué prussien, par le président de l'assemblée fédérale, le comte de Rechberg, qu'il serait charmé de les voir. M. de Bismarck ne répondit pas à cet appel, il le trouvait discourtois ; il n'admettait pas que le représentant de la Prusse pût être confondu avec la plèbe fédérale.

C'était chez lui un parti-pris de ne rien laisser passer aux diplomates autrichiens. C'est ainsi qu'un jour, le comte de Thun l'ayant reçu dans son cabinet sans cesser de fumer, il tira un cigare de sa poche et l'alluma sans façon.

« M. de Montessuy vient de me dire, écrivait-il à M. de Manteuffel, qu'il a vu tout le troupeau fédéral rangé dans la rue sous la conduite de M. de Rechberg, prêt à se précipiter chez M. de Buol. Je me félicite de ne pas me trouver dans le troupeau. Je n'admets pas qu'on confonde le ministre délégué de Prusse avec la masse des *deorum minorum gentium*. » Le comte de Buol fit amende honorable; il remit une carte à l'hôtel de la légation de Prusse et fit ses excuses à M. de Bismarck, qu'il rencontra le soir sur un terrain neutre : « Vous pouvez compter, lui dit-il, qu'à Paris je ne négligerai rien pour vous faire admettre au congrès. » C'était le trait du Parthe. « Je ne voudrais être, disait l'envoyé prussien dans une de ses dépêches, qu'une heure dans ma vie le grand homme que le comte de Buol croit être tous les jours, et ma gloire serait établie à jamais devant Dieu et les hommes ! »

Le congrès s'ouvrit à Paris le 25 février; tout indiquait qu'il consacrerait la paix. La diplomatie française, par son habileté et sa modération, avait su aplanir toutes les difficultés. L'empereur avait triomphé des dernières résistances du cabinet de Pétersbourg en ménageant son orgueil et sa dignité. Jamais pays maltraité par le sort des armes ne s'était trouvé, comme la Russie en 1856, en face d'un vainqueur plus clément, plus désireux d'atténuer les conséquences de la défaite. « Quand on lit le traité de Paris, disait un jour M. de Bourqueney à M. de Beust, on se demande quel est le vainqueur (1). »

Napoléon III, au faîte de la puissance, s'inspirait de la sagesse de Louis XII; il oubliait les injures faites au prince-président. Dès son avènement au pouvoir, ses regards s'étaient portés vers Pétersbourg. Il avait sollicité le bon vouloir de la Russie, il lui avait offert son alliance. Ses avances avaient été accueillies courtoisement, mais on lui avait opposé des réserves, on l'avait traité quelque peu en parvenu. L'empereur Nicolas, se posant en protecteur, était allé jusqu'à donner au prince Louis-Napoléon l'étrange conseil de ne pas changer la forme de son gouvernement. Souverain absolu, il lui avait fait dire de rester dans la république et de se garder d'une restauration impériale (2). Peut-être espérait-il, en entravant

(1) Mémoires du comte de Beust.

(2) Lettre particulière du général de Castelbajac, ministre de France à Pétersbourg, à M. Thouvenel, directeur politique au ministère des affaires étrangères. 29 février 1852. — « M. de Nesselrode est plein de confiance en ce qui vient directement de nous, mais il est parfois rejeté dans la méfiance par les rapports de Paris. Les correspondances de M. de Kisselef, cependant, ne sont pas malveillantes pour le prince-président, mais elles se ressentent de ses relations sociales; il a de la peine à se dégager des passions des vieux politiques qu'on était habitué à considérer comme les oracles de l'opinion. L'empereur Nicolas est moins accessible à ces préventions; son cœur noble et généreux, son caractère franc et énergique, ses idées élevées et

le retour à la monarchie, comme plus tard M. de Bismarck, nous rendre les alliances plus difficiles. Il avait besoin du spectre révolutionnaire pour maintenir sous sa coupe les dynasties dont il s'était constitué le protecteur. Ses immixtions dans nos affaires intérieures avaient éveillé à Paris de légitimes susceptibilités; il en était résulté des froissemens et des malentendus qui ne firent que s'aggraver après la proclamation de l'empire. Il est permis d'affirmer que les destinées de l'Europe eussent suivi un cours bien différent, si la politique russe, dégagée d'arrière-pensées, moins soucieuse des traités de 1815 et des théories de la légitimité, avait facilité la tâche à l'élu du suffrage universel. Rien ne divisait la France et la Russie, tout les rapprochait, leurs intérêts et leurs sympathies. Elles ont été victimes, l'une et l'autre, des idées préconçues de l'empereur Nicolas. La faute qu'il commit en 1852 a été la cause primordiale de la guerre de Crimée et de la guerre de 1870.

3. — LA PAIX A BERLIN. L'INVITATION AU CONGRÈS DRESSÉE PAR LA FRANCE A LA PRUSSE.

L'anarchie morale régnait à Berlin; les passions politiques étaient déchaînées. Les partis s'attaquaient à armes déloyales, sans que le roi eût la force ni la volonté de les contenir. On tramait la chute de M. de Manteuffel et celle de M. de Hinkeldey; ils étaient poursuivis à la fois par les féodaux et par les libéraux. Les premiers s'attaquaient plus particulièrement au président de la police : ils ne lui pardonnaient pas de les avoir surveillés de trop près. Son crime apparent était d'avoir exigé, pour les supérieurs des constables, avec l'assentiment de sa majesté, le salut militaire, et d'avoir fait arrêter en plein Jockey-Club, où les officiers jouaient un jeu d'enfer à « leur dam et ruine, » deux personnages équivoques. Le roi ayant pris la défense du chef de la police, M. de Hinkeldey devint le point de mire des aversions; il fut mis au ban de la société, accablé d'avanies; on voulait le forcer à se démettre ou à se battre. Des officiers exaltés tirèrent au sort à qui le provoquerait. M. de Rochow, un lieutenant de la landwehr, membre de la chambre des seigneurs, fut désigné. Le prétexte ne se fit pas attendre. « Nous n'avons pas invité d'agent de police, » dit M. de Rochow à M. de Hinkeldey, qui

[illegible] sympathique à tout ce qui est grand et utile à l'ordre social. [illegible] le prince Louis Napoléon; il le considère comme [illegible] de la France et le restaurateur de l'ordre social en Europe. Mais il croit, [illegible] que la république est encore pour longtemps la plus forte digue à [illegible] et quand il dit : « Restez dans la république forte [illegible] au Empire. » c'est bienvenu le conseil d'un ami [illegible] tout vous en dissuade. »

était venu en uniforme à un carrousel organisé par les officiers de la garde. Le lendemain, à huit heures du matin, M. de Hinkeldey tombait d'une balle, à Charlottenbourg, mortellement frappé au cœur, à quelques pas de la résidence royale; il laissait sans fortune sept enfans et une femme enceinte. « Quel coup de foudre! » écrivait M. de Bismarck; il aurait pu ajouter : « Quelle révélation! » Cette fin tragique, compliquée du suicide de M. Raumer, était en effet l'indice d'un grave état de choses : il révélait l'affaiblissement du pouvoir royal et le violent antagonisme des castes.

L'indignation fut grande dans les classes éclairées. Depuis 1848, pareille agitation ne s'était manifestée; on ouvrit une souscription à la Bourse; la *Gazette nationale* et la *Gazette populaire* furent saisies.

Le parti féodal ne désarma point. Ses haines étaient implacables. Exalté et prédominant, il oubliait toute prudence. Dans un dîner qui eut lieu le soir du drame, on but à la santé du champion des privilèges de la noblesse et de l'armée.

Le roi, consterné, n'écouta que son cœur : « Je perds, disait-il, le seul serviteur qui ait su me défendre. » Il se rendit à la maison mortuaire en grande pompe, dans une voiture de deuil, attelée de six chevaux, et huit carrosses de la cour suivirent le cortège. Tous les princes, sauf le prince de Prusse, qui était parti pour Coblentz, durent assister aux funérailles.

C'est dans ces dramatiques circonstances qu'arriva à Berlin, expédié de Paris, un courrier porteur de l'invitation officielle de participer aux délibérations du congrès que la France, au nom des plénipotentiaires, adressait à la Prusse.

M. de Manteuffel, avant la réunion du congrès, avait prié M. de Moustier de faire appel aux sentimens chevaleresques de l'empereur, et sa demande n'était pas restée en souffrance. Le cabinet des Tuileries avait tenu compte des scrupules qu'éprouvait le roi à ne pas signer préalablement, comme l'exigeait lord Clarendon et comme le demandait l'Autriche, un traité d'un caractère hostile pour la Russie, au moment où l'empereur Alexandre venait de se rendre à ses exhortations. Napoléon III avait triomphé des exigences vindicatives de l'Angleterre et du secret mauvais vouloir de l'Autriche. C'est à la France seule que la Prusse devait de n'être pas descendue au rang de seconde puissance. Étrange contraste et poignant souvenir! Quinze ans plus tard, le 2 septembre, à Domrémy, dans une chaumière abandonnée, non loin du champ de bataille de Sedan, Napoléon III, trahi par la fortune, faisait à son tour appel à la magnanimité de la Prusse. Ce fut en vain. « Le croiriez-vous? disait le comte de Bismarck au baron Nothomb lorsque, triomphant, il revint à Berlin, il a fait appel à notre générosité! »

L'invitation formulée au nom des plénipotentiaires (1) était sèche. Il semblait que la Prusse n'apparaîtrait au congrès qu'en qualité de signataire du traité du 13 juillet 1841, et que son rôle se réduirait à sanctionner les modifications apportées à la convention sans sa participation. Le comte Walewski eut l'attention délicate et spontanée de relever le cabinet de Berlin d'un acte disgracieux, blessant pour son amour-propre. Il joignit à l'invitation une dépêche confidentielle, atténuante et explicative (2). La Prusse était délivrée de légitimes anxiétés; elle allait enfin entrer au congrès, non par un humiliant couloir, uniquement pour sanctionner la convention des détroits, en sa qualité de signataire, mais la porte ouverte à deux battans, comme grande puissance, pour participer à la conclusion de la paix. Elle ne ménagea pas à l'empereur et à son représentant l'expression de sa reconnaissance. « M. de Manteuffel, écrivait M. de Moustier au comte Walewski, a été particulièrement sensible à l'attention que vous avez eue de m'adresser une dépêche explicative et à la confiance que je lui ai témoignée en la lui faisant connaître confidentiellement. Quoique peu expansif d'habitude, le ministre m'a témoigné une chaleureuse reconnaissance pour l'invitation, en y ajoutant beaucoup de remercîmens pour vous et pour moi. Quelques instans avant, le colonel de Manteuffel était revenu de Vienne, très peu satisfait du langage qu'on lui avait tenu lors de son départ et qui lui avait laissé l'impression que la Prusse ne serait pas admise au congrès. Le comte de Hatzfeld avait écrit de son côté au ministre que lord Clarendon était arrivé à Paris de fort mauvaise humeur et particulièrement monté contre la Prusse. Le président du conseil a donc été très agréablement surpris en apprenant que toutes les difficultés étaient levées et que la chose était faite grâce à nous. Je l'ai engagé à partir le plus tôt possible, et c'était également son désir, mais la gravité des affaires intérieures, compliquée

(1) *Le comte Walewski au marquis de Moustier.* — « Dans sa réunion de ce jour, 10 mars, le congrès a décidé que la Prusse, signataire de la Convention du 13 juillet 1841, serait invitée à participer à ses travaux. J'ai l'honneur de vous adresser un extrait du protocole dont je vous prie de donner communication au gouvernement prussien. La démarche que vous êtes chargé de faire constituera l'invitation que le congrès a résolu d'adresser à la Prusse. »

(2) *Dépêche confidentielle*, 10 mars 1856. — « L'extrait du protocole pourrait être interprété dans un sens restreint et donner lieu à penser que la Prusse est exclusivement invitée à conclure l'acte destiné à remplacer la convention des détroits. Bien que mon dernier par mission de nous en expliquer, je crois devoir toutefois ne pas vous laisser ignorer que telle n'est nullement l'intention, qu'il sera remis aux représentans de la Prusse immédiatement copie de tous les protocoles des séances qui auront précédé leur arrivée, et qu'ils seront naturellement appelés à signer le traité de paix. Je vous autorise à dire confidentiellement le baron de Manteuffel sur le sens de la décision prise par le Congrès. »

par la fin tragique du président de la police, exigent l'ajournement de son départ; il partira demain au soir, s'il le peut. »

La situation intérieure était en effet critique. La mort de M. de Hinkeldey avait mis les passions en présence; l'irritation publique avait peine à se calmer, et le langage des officiers et de l'aristocratie était devenu provocant; ils parlaient sans retenue de la présence du roi et des princes au service funèbre. Le roi n'osait pas sévir, mais il voulait congédier M. de Westphalen, le ministre de l'intérieur, qui n'avait pas su prévenir la funeste rencontre.

L'impression causée par le duel n'était pas encore calmée que surgissait un nouvel incident. M. de Manteuffel, le jour même où il partait pour Paris, était victime d'une machination. Le parti libéral tramait sa chute, et, pour le renverser plus sûrement, il avait fait distribuer un pamphlet qui ravivait une affaire fâcheuse pour lui qu'on croyait depuis des mois entièrement étouffée. Ce coup, perfidement porté contre le premier ministre au moment de son départ, lorsqu'il ne pouvait plus se défendre, fut jugé sévèrement. On l'attribuait à M. d'Usedom, dont j'ai crayonné le portrait ailleurs. Il se flattait qu'en soulevant l'opinion contre le premier ministre, il le remplacerait auprès du roi, qu'il avait séduit par le charme de sa personne et les tendances romantiques de son esprit. Autant M. d'Usedom était courtois, délicat dans les rapports privés, autant il était passionné en politique. Il poursuivait M. de Manteuffel avec acharnement, en 1856, pour avoir fait surveiller trop intimement ses adversaires, et en 1867, à Florence, oublieux de sa vertueuse indignation, il entrait en marché avec Mazzini pour se procurer la copie d'un traité imaginaire entre la France et l'Italie, qu'il croyait déposé aux archives du palais Pitti; il complotait même la chute de Victor-Emmanuel, si, dans l'éventualité d'une guerre, il devait se constituer l'allié de Napoléon III (1).

Le factum de M. d'Usedom et de ses amis fit long feu. Le moment était mal choisi. Le président du conseil venait d'assurer à la Prusse son entrée au congrès, et, depuis la mort de M. de Hinkeldey, il était devenu au roi plus indispensable que jamais. La demande d'interpellation que ses adversaires avaient déposée à la chambre, dans l'espoir de le renverser, fut enterrée dans une commission, et le roi lui donna un témoignage éclatant d'estime en lui conférant l'Aigle-Noir, la plus haute de ses récompenses.

VI. — LE RETOUR DU BARON DE MANTEUFFEL A BERLIN. LE PROGRAMME DE M. DE BISMARCK.

M. de Manteuffel arriva à Paris le 15 mars. Ses débuts ne furent pas exempts d'amertume; il subit de longues attentes et dut faire

(1) *La France et sa politique extérieure en* 1867, page 32.

antichambre. Plus d'une fois il se demanda s'il ne brusquerait pas le dénoûment et ne retournerait pas à Berlin. Il fallut l'intervention de l'empereur et du comte Walewski pour vaincre le mauvais vouloir obstiné des ministres anglais, entretenu sourdement, disait on, par les plénipotentiaires autrichiens. M. de Manteuffel fut récompensé de sa patience, les préventions tombèrent devant sa simplicité : il fit la conquête de ses collègues, et surtout celle du comte de Cavour, qui l'étonna par la hardiesse de ses conceptions. L'empereur le combla de prévenances, et les dames de la cour, en l'absence de l'impératrice, se mirent en frais pour lui, bien qu'il fût modeste et réservé dans ses allures.

Au milieu des fêtes du congrès expirait, après une mortelle agonie, dans une modeste demeure, aveugle, abandonné, le poète qui, aux chants d'amour, mêlait les sarcasmes amers et les sombres visions, qui se riait de tout, de ses souffrances et de son trépas. L'Allemagne ne le pleura pas, elle n'emporta pas ses dépouilles, et, bien que radieux, il siège dans l'Olympe, entre Goethe et Schiller, elle ne réclamera jamais ses cendres (1). Henri Heine a persiflé ses travers, révélé ses rancunes, ses convoitises ; il a prédit à la France, qu'il aimait et qui ne l'a pas écouté, qu'un jour, victime de séculaires ressentimens, elle expierait le sang de Conradin de Hohenstauffen. Il était né en Allemagne, mais il n'était pas né Allemand. « Je suis un rossignol, disait-il, niché dans la perruque de Voltaire. »

Le ministre prussien, à son retour de Paris, s'arrêta à Francfort pour communiquer ses impressions à M. de Bismarck et concerter avec lui le programme d'une nouvelle politique. Il ne suivit pas l'exemple du comte de Buol : il prodigua les cartes de visites, il en envoya même aux simples chargés d'affaires. Sa première politesse fut pour le ministre de France ; il rendit hommage à la courtoisie de l'empereur : « C'est grâce à lui, disait-il, que le congrès ne me laisse plus que d'agréables souvenirs. » Le soir, au théâtre, il fit intentionnellement, avec son envoyé, une longue halte dans la loge de M. de Montessuy ; il tenait à montrer que la Prusse avait abjuré toute prévention contre la France. En revanche, il ne rechercha pas le comte de Rechberg, le président de la Diète. Ils échangèrent des cartes, sans avoir la malchance de se rencontrer. Ils n'auraient eu que des choses déplaisantes à se dire : ils préférèrent jouer à cache-cache.

« Il faut faire peau neuve, » disait M. de Bismarck, et il prêchait d'exemple en jetant aux orties le froc de la sainte-alliance. Les choses ayant mieux tourné qu'il ne l'espérait au mois de février, par l'admission inattendue de la Prusse au congrès, il se félicitait d'avoir prêché l'abstention à l'Allemagne et su paralyser l'Autriche.

(1) Il est enterré au cimetière Montparnasse.

Il démontrait à son gouvernement, pour colorer ses déconvenues, que son alliance était recherchée aujourd'hui par tout le monde : par l'Angleterre, qui avait besoin d'un contrepoids à la France ; par la Russie, qui avait hâte de sortir de son isolement ; par l'Autriche, qui tenait à se faire garantir ses possessions italiennes, et par la France elle-même, qui avait intérêt à empêcher cette garantie. Il engageait son ministre à ne pas se prononcer, à entretenir les meilleurs rapports avec tout le monde, et à laisser entrevoir à tous les cabinets la possibilité d'une alliance. « Voyons-les venir, écrivait Frédéric II à Podewils ; rien ne nous convient mieux que de recevoir des propositions de tous côtés et de choisir. Les lettres de Russie me font grand plaisir ; celles de Paris nous sont favorables, profitons en attendant des conjectures, et leurrons-les tous ensemble. »

Passant à la politique germanique, le délégué fédéral, après de pénibles expériences, traçait de la Confédération un affligeant tableau. Il faisait ressortir la fragilité de son existence et démontrait qu'au premier choc elle se dissoudrait : c'est pour ce moment que la Prusse devait se ménager. En attendant, le plénipotentiaire du roi recommandait de soulever la question des duchés de l'Elbe. Sa recette était simple : faire une querelle d'Allemand au Danemark, adresser des notes acerbes au cabinet de Copenhague, lui reprocher de manquer à ses engagemens, provoquer des répliques, et porter la question, rendue brûlante par la polémique des journaux, à Londres et à Paris.

Tels étaient les conseils que donnait M. de Bismarck après la guerre de Crimée, et que le marquis de Moustier signalait, dans leurs grandes lignes, à son gouvernement dès le mois de juin 1856.

L'empereur savait le jeu qu'allait jouer la Prusse ; il ne tenait qu'à lui de le faire avorter en restant plus fidèle que jamais aux vieilles traditions de la politique française. Mais à quoi servent les avertissemens à ceux que le destin a marqués pour la perte des empires !

Napoléon III se sentait irrésistiblement entraîné vers l'Italie, qu'il voulait affranchir, et vers la Prusse, qu'il tenait à rendre plus homogène dans le nord de l'Allemagne. Il semblait fasciné par elles, comme le voyageur qui, au bord d'un précipice, subit les mystérieuses attractions de l'abîme. Dès son avènement au pouvoir, il envoyait son familier, M. de Persigny, à Berlin, pour lier partie avec la politique prussienne, sans se rendre compte des préventions que son nom et sa personne inspiraient alors à la cour de Potsdam. Ses avances trouvèrent peu d'échos : mais il n'était pas de ceux qui se laissent rebuter par l'insuccès. Ses idées étaient tenaces ; il les reprit, au début des complications orien-

tales, avec le duc de Saxe-Cobourg, et en 1854, lorsque le prince Antoine de Hohenzollern, de funeste mémoire, vint aux Tuileries, chargé d'expliquer et de justifier l'attitude équivoque de son roi, il s'épancha avec une liberté de langage dont restent confondus ceux qui croient à la prudence et à la sagesse des souverains. « Il souhaitait, disait-il, une Prusse forte, mieux délimitée, avec de bonnes frontières géographiques et militaires; il espérait qu'elle saisirait l'occasion pour s'arrondir et se caser en Allemagne à sa convenance; l'Autriche se dédommagerait dans les Principautés danubiennes, et les princes allemands dépossédés trouveraient des compensations en Pologne. » Il poussait la sollicitude pour les ambitions prussiennes jusqu'à demander à son interlocuteur si, à Berlin, on ne préférerait pas le Hanovre à la Saxe (1).

L'empereur croyait à une étroite communauté de sentimens et d'intérêts entre la France et la Prusse, comme y croyait au siècle dernier, à une heure critique de notre histoire, avec une inébranlable obstination, un ministre de Louis XV. Le marquis d'Argenson ne voyait que l'alliance prussienne, alors que tout lui commandait de saisir la main que, par une chance heureuse, lui tendait l'Autriche, au moment où Frédéric II, après les échecs du prince de Conti en Allemagne, nous sacrifiait à l'Angleterre. La trahison du roi de Prusse était manifeste, criante, tous nos agens la constataient, et M. d'Argenson, comme frappé de cécité, persistait à croire à sa bonne foi et à sa fidélité. Le duc de Broglie, dans ses dernières études diplomatiques, a fait ressortir d'une façon saisissante et avec une haute impartialité l'aveuglement de ce ministre, bien que son nom soit étroitement associé à celui de sa famille.

Les entretiens que l'empereur eut pendant la guerre de Crimée avec le duc de Saxe-Cobourg et le prince de Hohenzollern expliquent la phrase si surprenante du manifeste impérial du 10 juin 1866 : « Nous aurions désiré pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le Nord. » Ils montrent aussi combien peu d'éloquence et d'habileté M. de Bismarck eut à dépenser, à Biarritz, pour gagner Napoléon III à ses desseins : il prêchait un converti.

M. de Bismarck inaugura sa nouvelle politique par un grand dîner en l'honneur du comte de Montessuy, le successeur de M. de

(1) Gedken, *Zur Geschichte des orientalischen Krieges*, 1853-1856. Les renseignemens donnés par l'auteur sur ces entretiens méritent créance, car il était lié avec le duc de Saxe-Cobourg et en étroites relations avec le prince de Hohenzollern. Le docteur Gedken a représenté jadis les villes hanséatiques à Berlin et à Londres. Adversaire passionné et militant de M. de Bismarck, dont il réprouvait la politique violente et antilibérale, il dut quitter le service après Sadowa. Dans des articles, qui ont fait sensation en Allemagne, il a prévu, dès l'origine du *Kulturkampf*, que le prince de Bismarck serait forcé d'aller à Canossa.

Tallenay. Il y mettait un empressement significatif. On remarqua que le ministre de France était fêté à la légation de Prusse avant de l'être au palais de la Diète. Les démonstrations des diplomates ne sont pas toujours sincères, mais, pour les esprits perspicaces, elles trahissent toujours les tendances des gouvernemens qu'ils représentent.

Les avances que nous faisait M. de Bismarck au sortir de cette crise, qui lui laissait plus d'un enseignement, n'avaient rien d'étonnant; il subissait l'attraction du succès. Ses préventions contre l'empereur, si vives jusqu'à la veille de la prise de Sébastopol, à en juger par ses épanchemens officiels, étaient tombées. S'il n'allait pas jusqu'à l'appeler, comme le vieux prince de Metternich, « la raison cristallisée, » il reconnaissait cependant que c'était *quelqu'un* avec qui il faudrait sérieusement compter, et dépenser, pour le gagner, suivant les instructions de Frédéric II à ses agens, « beaucoup de paroles veloutées. »

VII. — LES PRÉVISIONS DE M. DE BISMARCK APRÈS LA CONCLUSION DE LA PAIX.

« Les idées se succèdent et souvent se détruisent, » a dit Voltaire ; M. de Bismarck rompait résolument au lendemain du congrès de Paris avec les idées qu'il avait apportées à Francfort. En face de la rapide transformation que la guerre de Crimée venait d'opérer en Europe, il développait dans un long mémoire adressé au roi, avec une merveilleuse sagacité, sous la date du 26 avril 1856, tout un plan nouveau de conduite. Il reconnaissait que l'axe de la politique s'était déplacé et qu'une évolution radicale s'imposait à la diplomatie prussienne.

« En attendant les événemens futurs, disait-il en s'appuyant sur les impressions rapportées de Paris par M. de Manteuffel, tous, grands et petits, recherchent l'amitié de la France, et l'empereur Napoléon, quelque neuves et quelque étroites que soient les bases de sa dynastie, a le choix des alliances. » Il prévoyait, avant tout, un rapprochement intime entre la France et la Russie. « Les efforts persistans d'Orlof n'ont pas encore fait tomber la poire de l'arbre ; mais quand elle sera mûre, elle tombera d'elle-même, et les Russes seront là en temps utile pour la recevoir dans leur casquette. » Cependant, l'alliance éventuelle des deux empereurs ne le troublait pas outre mesure; il comptait s'arranger de façon à s'y trouver en tiers, « il voulait y sauter à pieds joints. » Sa quiétude eût été complète s'il avait pu pressentir le rôle que nous jouerions dans

(1) *Correspondance diplomatique de M. de Bismarck,* traduite et précédée d'une introduction par M. Funck-Brentano.

l'insurrection polonaise de 1863. Mais pouvait-il, malgré sa perspicacité, deviner que Napoléon III, après l'entrevue de Stuttgart, s'aliénerait de gaîté de cœur, et à jamais, l'empereur Alexandre, qui pendant la guerre d'Italie lui avait rendu de signalés services !

« L'Angleterre, disait M. de Bismarck, n'attache pas moins de prix à la conservation de ses bons rapports avec la France, et le mariage des deux puissances occidentales, tout en ayant donné lieu à des scènes de lune rousse, ne se rompra pas de sitôt. Pour toutes deux, une rupture serait l'éventualité la plus coûteuse et la plus redoutable. La guerre a mis la flotte française hors de page, et, en cas de lutte, il faudrait que l'Angleterre éparpillât ses forces, car elle aurait à compter en même temps avec l'Amérique et la Russie. Aussi dissimule-t-elle son dépit au sujet de la *paix française*. Napoléon III, il est vrai, est pour le moment tenu en échec par l'état de ses finances ; mais, s'il prévoyait une rupture avec l'Angleterre, il monterait dès à présent le sentiment national contre la perfide Albion, de telle sorte que les tentatives des ministres anglais pour susciter des troubles en France glisseraient sur lui comme l'eau sur les plumes du canard.

« Il n'est pas admissible que Louis-Napoléon fasse la guerre pour la guerre elle-même et qu'il soit poussé par un besoin de conquête; il n'est pas conquérant. S'il avait besoin de la guerre, j'imagine qu'il aurait en réserve une question pouvant lui servir en tout temps de prétexte à querelle, ni trop futile ni trop injuste. La question italienne lui conviendrait. L'ambition de la Sardaigne, les souvenirs bonapartistes et muratistes, l'orgueil corse, tout cela offrirait au fils aîné de l'église romaine bien des facilités. La haine contre l'Autriche et les princes en Italie lui aplanirait les voies, tandis qu'en Allemagne il n'aurait aucun appui à attendre de notre démocratie rapace et lâche, et qu'il ne pourrait compter sur les princes que s'il était le plus fort. »

Dans la seconde partie de son exposé, M. de Bismarck abordait et discutait à fond la question des alliances à poursuivre :

« Il va se former des groupes politiques, disait-il. Un rapprochement entre la France et la Russie est naturel ; par leur situation géographique, elles sont, parmi les grandes puissances et par leurs visées politiques, celles qui renferment le moins d'élémens hostiles; elles n'ont pas d'intérêts qui se trouvent nécessairement en collision. Jusqu'à présent, l'hostilité de l'empereur Nicolas contre les d'Orléans a tenu les deux pays éloignés ; mais la guerre qui vient de se terminer a été faite sans haine ; elle a plus servi aux besoins intérieurs de la France qu'à ses besoins extérieurs. Les d'Orléans ont disparu, l'empereur Nicolas est mort, la sainte-alliance rompue; je ne vois plus rien qui puisse neutraliser la force qui attire les

deux états l'un vers l'autre, et les amabilités qu'ils échangent sont plutôt une preuve de la sympathie existante qu'un moyen de la faire naître... Si une alliance franco-russe, avec des visées belliqueuses, venait à se conclure, nous ne pourrions pas être au nombre de ses adversaires, parce que, j'en suis convaincu, nous succomberions.

« Du temps du prince de Schwartzenberg, ajoutait M. de Bismarck, on parlait beaucoup d'une triple alliance entre la Russie, la France et l'Autriche. La haine que la Russie porte aujourd'hui à l'Autriche et l'influence que l'empereur Napoléon entend exercer dans la péninsule forceront le cabinet de Vienne à se pourvoir ailleurs. »

Une alliance entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Confédération germanique est-elle possible et souhaitable? M. de Bismarck ne l'admettait pas, et, en tout cas, il n'y voyait que des inconvéniens pour son pays. Alors même que l'Angleterre serait victorieuse sur toutes les mers, l'Allemagne, placée entre la France et la Russie, n'en aurait pas moins sur ses épaules tout le fardeau de la lutte. Il n'avait d'ailleurs aucune confiance dans la fidélité des cours allemandes: « Je puis affirmer qu'en cas de danger, disait-il, aucun des princes confédérés ne se ferait scrupule de manquer à ses engagemens. Les ministres dirigeans de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, de Darmstadt et de Nassau m'ont fait voir jusqu'à l'évidence qu'ils considéraient comme un devoir de briser leurs liens fédéraux, si l'intérêt ou la sécurité de leurs souverains étaient menacés. Ils sont convaincus que l'empereur Napoléon et l'empereur Alexandre ne les abandonneraient pas. Ils se rappellent qu'en 1813 et en 1814 ils n'ont rien perdu, et que la confédération du Rhin avait du bon, qu'elle leur assurait le pot-au-feu, leur permettait de rendre leurs sujets heureux, chacun à sa façon, qu'on ne leur demandait que de fournir des contingens ; pour le reste, leur servitude n'avait que des agrémens. »

Mais quels seraient dorénavant les rapports entre la Prusse et l'Autriche? C'était le côté brûlant du mémoire. « L'Allemagne est trop étroite pour nous deux, disait l'envoyé du roi ; nous labourons dans le même champ contesté. Les dangers les plus pressans, en 1813 et en 1849, n'ont pas pu consolider nos liens. Depuis mille ans, le dualisme germanique s'est toujours manifesté par des guerres intestines profondes ; depuis Charles-Quint, la question s'est posée de siècle en siècle, et elle se posera encore dans ce siècle-ci, quand viendra le moment où il n'y aura plus moyen de régler l'heure sur le cadran de notre évolution historique. Nous aurons donc, dans un avenir prochain, à défendre notre existence contre l'Autriche, et il ne dépend pas de nous de prévenir cette colli-

sion ; la marche des choses en Allemagne ne comporte plus d'autre issue. Pour garder toutes les portes ouvertes, il suffit, pour le moment, de faire des avances à Louis-Napoléon *qui ne nous engagent à rien*, et de nous défendre contre toute tentative qui aurait pour but de nous mettre à la remorque de l'Autriche. »

Abattre l'Autriche et leurrer la France, tel était le dernier mot de la consultation que le délégué à la Diète de Francfort donnait à son souverain. C'était la politique, moins l'emploi des moyens, que déjà, en 1851, après Olmütz, le comte de Pourtalès recommandait à ses amis. Le succès devait plus tard inspirer à M. de Bismarck des conceptions plus vastes. Il ne lui suffisait plus, après 1866, d'avoir exclu l'Autriche de la Confédération germanique et d'avoir violé le traité de Prague, l'œuvre de notre médiation; il entendait frapper successivement et isolément, par d'habiles manœuvres, suivant la tactique de Frédéric II et de Napoléon Ier, toutes les grandes puissances militaires qui entourent l'Allemagne. Que la France subisse de nouvelles atteintes, et la Russie, pour avoir laissé détruire tout contrepoids en Europe, succombera à son tour. Ce sera le dernier acte du drame qui scellera à jamais la suprématie allemande, et assurera une renommée immortelle à celui qui l'a conçu et l'aura exécuté.

Il fallut dix ans, des souverains sans virilité sur les trônes principaux d'Allemagne, des ministres incapables à Vienne, une politique chimérique à Paris, une série d'événemens extraordinaires, des fautes sans nombre, imprévues, comme les accidens qui surgissent inopinément dans le cours des maladies, pour permettre à la Prusse « de résoudre la question du dualisme germanique posée depuis Charles-Quint de siècle en siècle, et de régler l'heure sur le cadran de son évolution historique. » Il a fallu la guerre de 1859, la violation du traité de Zurich, l'ingratitude de l'Italie, l'insurrection de la Pologne en 1863, les rancunes de l'empereur Alexandre et de son ministre, la guerre du Mexique, la convention du 15 septembre 1864, qui souleva la question de Rome au lieu de la résoudre, le démembrement du Danemark toléré par le gouvernement français et le gouvernement anglais, divisés par de mesquines rivalités, l'aveuglement de l'Autriche en signant la convention de Gastein, l'imprévoyance de notre diplomatie au mois de juin 1866, nos défaillances morales et militaires au mois de juillet, nos revendications tardives de Mayence et du Palatinat au mois d'août, et, pour compléter le tout, la maladie de l'empereur aux heures décisives, la division dans ses conseils et le réveil légitime mais intempestif d'une opposition intransigeante en France, toutes choses que le génie politique le plus affiné ne pouvait prévoir ni provoquer, pour que M. de Bismarck, porté par une fortune sans

précédens, que n'ont connue ni Richelieu, ni Mazarin, ni Frédéric II, pût réaliser la première partie de son programme, celle qu'il a, non sans fierté, livrée à la publicité, comme un témoignage de son audace et de son habileté.

La conclusion de la paix fut saluée avec joie à Berlin. Le roi fit chanter immédiatement, à huit heures du soir, un *Te Deum* à Charlottenbourg, devant toute la cour. Il rappela, avec le plaisir que lui causaient les rapprochemens historiques, que le 30 mars était l'anniversaire du *Te Deum* que Frédéric le Grand fit chanter au sortir de la guerre de Sept ans. Il détestait la guerre : « Je suis fou de paix, » disait-il à notre ministre.

Dans un grand dîner donné par le baron de Budberg, le général de Gerlach s'approcha du marquis de Moustier, le sourire sur les lèvres et la main tendue. Déconcerté par une exquise mais glaciale politesse, il se rabattit sur le ministre d'Angleterre. « Vous allez occuper ici, lui dit-il, une haute situation ; vous devenez, par le mariage du prince royal, un ambassadeur de famille. Je m'en félicite, car j'ai toujours aimé l'Angleterre. — Vous aimez l'Angleterre de 1813, lui répondit lord Bloomfield, et c'est l'Angleterre alliée à la France qu'il faut aimer aujourd'hui. »

La Russie avait déconcerté en Allemagne ses adhérens les plus zélés par l'aveu de son impuissance à continuer la lutte et par son empressement à se rapprocher de la France. Notre politique primait toutes les influences rivales ; nous avions de notre côté la force et la modération.

La transformation à Berlin était complète. « Je ne veux pas exagérer la portée de ce changement, écrivait M. de Moustier, ni attacher trop d'importance au langage que j'entends ; mais quand on a pu étudier, d'aussi près que moi, les préjugés contre la France et son gouvernement qui dominaient la cour, on ne peut s'empêcher d'être frappé du revirement dont les premiers symptômes se manifestent sous la pression des événemens et de notre prestige. »

Le roi eut à cœur de remercier l'empereur, et son représentant, M. de Moustier, méritait ce témoignage de haute faveur. En serviteur fidèle et vigilant, épris de la vérité, il avait signalé au jour le jour, dans ses correspondances, les fluctuations de la politique prussienne, mais toujours il avait amorti et coloré ce qu'elle avait d'irritant et d'équivoque ; jamais dans ses relations avec la cour et le premier ministre, souvent difficiles, il ne s'était départi d'une sympathique courtoisie.

Le roi fut gai et enjoué. « J'ai hâte, dit-il, de vous remercier personnellement, et de vous parler de la manière charmante dont l'empereur m'a adressé l'invitation. Il est impossible d'y mettre une

grâce plus parfaite dans la forme; je tiens à ce qu'il sache bien combien j'en suis touché. Je sais que cela ne s'est pas fait sans difficulté, aussi lui en sais-je doublement gré. » Il se plaignit, en revanche, de l'orgueil, du manque de politesse et d'éducation des hommes d'état anglais : « Ce n'est pas la bonne et charmante reine que j'accuse, disait-il, elle est la première à en souffrir. » Il n'oublia pas le prince impérial ; il voyait dans sa naissance un gage certain d'absolue sécurité pour la France et pour l'Europe. Son érudition était vaste ; le passé n'avait guère de secrets pour lui, mais il n'avait pas, comme son conseiller de Francfort, la vision de l'avenir.

La légation de France était à ce moment recherchée et fêtée; elle représentait un souverain puissant qui tenait dans ses mains les destinées de l'Europe ; on lui savait gré de son attitude pendant la guerre et surtout de ce qu'elle avait fait pour assurer à la Prusse son admission au congrès. M. de Manteuffel, toujours bienveillant pour moi, m'envoya son portrait gravé, rehaussé par quelques lignes autographes, et lorsqu'à la fin de 1856, un avancement de carrière m'éloigna de Berlin, où j'avais passé cinq années, le roi, sur sa demande, me conféra dans son ordre, l'Aigle-Rouge, la classe réservée aux premiers secrétaires.

VIII. — LA NAISSANCE DU PRINCE IMPÉRIAL. L'EMPEREUR AU LENDEMAIN DU CONGRÈS DE PARIS.

La paix fut signée le 30 mars, jour anniversaire de l'entrée des armées coalisées à Paris. Les puissances qui, en 1814, étaient venues affirmer les défaites de la France dans sa capitale, s'y trouvaient réunies en 1856 pour y consacrer le triomphe de sa politique et de ses armes. Napoléon Ier avait maintes fois soumis l'Europe, il ne l'avait jamais persuadée ; il avait cinq fois battu la coalition, il ne l'avait jamais dissoute. Napoléon III avait le bonheur de remporter dans les esprits les victoires que son oncle n'avait pu gagner décisives sur les champs de batailles; il avait fait plus que vaincre l'Europe, il l'avait convaincue.

Pour arriver à une si haute fortune, il avait eu à son service tous les éléments qui permettent aux souverains la poursuite de grands desseins : une diplomatie sagace, vigilante, une marine expérimentée, une armée aguerrie, rompue aux fatigues, et l'élite des hommes de guerre formés sur la terre d'Afrique; il ne manquait à cette pléiade de vaillans capitaines que le général de Lamoricière, le général Changarnier et le duc d'Aumale, qui, épris de son métier, étranger à la politique, expiait alors dans l'exil son origine, comme il expie aujourd'hui, victime d'une démocratie ombrageuse, privé de son épée, sa renommée militaire et son ardent patriotisme.

La fortune comblait l'empereur; elle lui donnait à l'heure même où le congrès, arrivé au terme de ses travaux, paraphait les protocoles du traité de paix, un berceau entouré d'une auréole de gloire. Confiant en son étoile, fier de présider l'Europe, il rêvait de grandes destinées pour ce fils qui, né au son de joyeuses fanfares, semblait être un don manifeste de la Providence et qui devait, hélas! être un jour la victime expiatoire de ses erreurs. « Les acclamations unanimes, disait-il devant les chambres, qui entourent son berceau, ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés et dans le même lieu et dans des circonstances analogues. Si j'espère que son sort sera plus heureux, c'est que, confiant dans la Providence, je ne puis douter de sa protection en la voyant relever, par un concours de circonstances extraordinaires, tout ce qui lui avait plu d'abattre, il y a quarante ans, comme si elle avait voulu vieillir par le malheur une nouvelle dynastie sortie des rangs du peuple; mais elle dit aussi qu'il ne faut jamais abuser des faveurs de la fortune. »

La saine raison l'illuminait alors. Bientôt elle l'abandonna. Il se laissa griser par le succès et par l'encens qui de toutes parts s'élevait vers son trône. L'ivresse voile le regard, altère la claire perception de la réalité; elle fait oublier à ceux qui gouvernent les leçons du passé.

L'empereur ne s'apercevait pas que déjà sa suprématie, si rapidement conquise, les souvenirs attachés à son nom, étaient pour les cours qui le félicitaient un sujet de crainte et d'envie; il ne soupçonnait pas que la Prusse et le Piémont, les deux puissances que couvait sa politique chimérique et dont il se constituait le parrain, seraient la cause et les instrumens de sa perte. Au lieu de les contenir et de s'en servir comme appoint, il donnait sans se prémunir, par d'inviolables garanties, le branle à leurs convoitises. Que n'a-t-il médité l'histoire de la maison de Savoie et de la maison de Hohenzollern, et surtout le précepte de Machiavel : « Qui aide son voisin travaille à sa propre perte. » *Chi e cagione che uno diventi potente rovina.*

Que n'a-t-il renoncé à des idées préconçues et résisté aux entraînemens d'une opinion faussée, qui, plus généreuse que réfléchie, ne songeait qu'à l'émancipation fallacieuse des peuples! Mais, impatient de réaliser les rêves de sa jeunesse, imbu des idées napoléoniennes, il n'eut pas conscience de la situation que lui assurait en Europe la guerre d'Orient et de l'action que sa politique autoritaire lui donnait sur les gouvernemens. Plus cosmopolite de tendances que Français, il se refusa à comprendre le rôle qui lui incombait. Les vieilles alliances étaient rompues, et l'Europe pro-

fondément divisée cherchait des voies nouvelles. Une diplomatie prévoyante, avisée, se serait insensiblement dégagée d'une solidarité étroite, compromettante, avec les aspirations unitaires et révolutionnaires. La France, il est vrai, avait puisé une grande force dans l'idée des nationalités, tant qu'elle s'était trouvée aux prises avec la sainte-alliance. Mais l'axe de la politique s'étant déplacé à notre profit, notre ligne de conduite semblait toute tracée. Nous n'avions qu'à nous substituer en quelque sorte au cabinet de Saint-Pétersbourg, dont l'influence, depuis 1815, était prépondérante, rassurer les dynasties, nous constituer leur protecteur, tout en restant fidèles aux principes de 1789. « Soyons nobles, disait un ministre de Louis XV à ceux qui lui demandaient de sacrifier l'intérêt français à l'intérêt autrichien, mais ne soyons pas dupes; soyons généreux, mais songeons avant tout à notre propre grandeur et à la sécurité du royaume (1). » Frédéric II prétendait que les souverains devaient avoir le cœur froid et la tête chaude. Napoléon III, malheureusement, subordonnait la raison d'état aux élans de son âme généreuse. « Les peuples, disait-il aux membres du congrès, ne doivent pas être égoïstes; l'égoïsme des nations n'est pas moins antisocial que celui des individus. » Et cependant la vigilance et l'égoïsme s'imposaient d'autant plus à notre politique que, par une coïncidence rare dans l'histoire, le hasard avait placé, du même coup et dans les mêmes conditions nationales, sur les trônes de Prusse et de Piémont, deux souverains éminens, pénétrés des traditions de leurs maisons, et qu'il avait mis dans leurs conseils deux ministres possédant « l'outil universel, » dévorés par la flamme sacrée du patriotisme, aussi ambitieux que peu scrupuleux.

Sans doute l'Europe, malgré notre sagesse, ne serait pas restée immobile; elle eût subi des transformations; des influences rivales se seraient exercées à modifier l'équilibre des forces; le comte de Cavour et le prince de Bismarck, que l'histoire célèbre aujourd'hui à notre confusion, se seraient efforcés de nous entraîner, de contrecarrer l'action légitime de notre politique, d'abuser de notre confiance; mais, avec un tel programme, nettement tracé et invariablement poursuivi, leur ambition bridée et surveillée se serait usée dans d'infructueux efforts; la France, il est permis de l'affirmer, n'eût pas perdu le rang que la guerre de Crimée lui avait si brillamment assuré.

G. ROTHAN.

(1) M. Frédéric Masson, le *Cardinal de Bernis*.

DE SALONIQUE A BELGRADE

I.

SALONIQUE.

Les événemens les plus importans ne sont pas toujours ceux qui font le plus de bruit. Tandis que l'attention de l'Europe entière est absorbée par la tragi-comédie bulgare, une révolution d'un tout autre genre s'accomplit sans éclat sur un autre point de la péninsule, et la postérité attachera peut-être plus de prix à cette œuvre modeste qu'à la naissance d'un nouvel état danubien. Il s'agit de la jonction des chemins de fer ottomans avec ceux de l'Europe centrale, prolongés jusqu'en Serbie. Parmi tant d'avortemens, le traité de Berlin aura au moins enfanté quelque chose d'utile. Comme son aîné, le fameux traité de Paris, dont il ne reste que des lambeaux, cet instrument diplomatique ne survivra probablement dans la mémoire des peuples que grâce à quelques dispositions secondaires et bienfaisantes qui n'y tenaient pas la première place. De ce nombre est celle qui imposait à quatre états limitrophes, Autriche, Turquie, Bulgarie et Serbie, l'obligation de raccorder leurs voies ferrées. Les Bulgares sont fort en retard : ils ont d'autres affaires sur les bras. Mais les Serbes sont prêts. Comme les raccordemens de Turquie étaient entre des mains françaises, il est arrivé que les Turcs ont aussi terminé leur tâche du côté de Salonique. Ils en sont eux-mêmes surpris ; ils se tâtent encore pour savoir s'ils ne rêvent pas, si réellement ils ont consenti, eux les fils d'Othman, à entre-bâil-

ler les portes sacrées de l'empire. Plus d'un fidèle sectateur du Prophète souhaiterait dans le fond de son cœur qu'un tremblement de terre engloutît les ingénieurs, la voie, les stations et le reste. Mais enfin qu'y faire? Le travail est là; tout est achevé et parachevé : il faudra bien s'exécuter. Fort heureusement, les ulémas ne sont pas seuls en Turquie; il y a aussi des hommes éclairés. Le sultan vient de conclure avec le gouvernement serbe, pour régler les conditions du raccordement, une convention qui, sous d'humbles dehors, me paraît d'une portée incalculable. N'y cherchez pas les pompeux développemens des pièces de chancellerie; vous n'y trouverez que la langue des affaires et l'énumération technique des services mutuels que deux états sont appelés à se rendre, quand ils sont reliés entre eux par une voie ferrée. Mais si l'on songe que, jusqu'ici, l'empire ottoman n'était guère abordable que par mer, comme la Chine, et que cette convention forme la première soudure territoriale du vieil Orient avec l'Europe; si l'on se rappelle les longues tergiversations de la Porte, les précautions qu'elle avait prises pour rendre ses propres chemins de fer aussi inutiles qu'ils avaient été coûteux, alors les termes les plus prosaïques prennent, dans la bouche des ministres du sultan, une valeur exceptionnelle. Comment! les voyageurs pourront passer la frontière sans être soumis à d'interminables tracasseries? Des wagons de marchandises arriveront tout plombés jusqu'à Salonique? On pourra partir de Paris ou de Vienne, et s'endormir dans son *sleeping-car* jusque sur les bords de la mer Égée? En vérité, c'est toute une révolution. La péninsule des Balkans n'aura rien vu de plus extraordinaire depuis le passage des croisés se rendant en terre sainte.

J'avoue que l'impatience m'a pris, et que, sans attendre l'ouverture de la ligne, j'ai voulu voir de mes yeux cette artère qui doit infuser au vieux monde un sang nouveau. Seulement, j'ai pris par le plus long : j'ai fait le voyage à rebours, en commençant par la Turquie. On me pardonnera cette faiblesse : il fallait bien faire ses adieux aux mœurs pittoresques qui s'en vont. Du reste, le chemin des écoliers a ceci de bon qu'il est conforme à la marche de l'histoire; celle-ci ne se presse jamais. Vainement vous cherchez à lui faire violence; elle va toujours d'une allure égale, du passé au présent, du vieux au jeune, de l'Orient à l'Occident, comme un fleuve qui descend lentement sa pente. Suivons avec elle le cours des âges. Nous aurons assez d'occasions plus tard de nous abandonner au vertige de l'express, de supprimer toutes les transitions, et de nous faire déposer, tout abasourdis, à sept ou huit cents lieues de chez nous, dans des pays auxquels nous ne comprendrons rien.

I.

Septembre 1887.

Il est midi. Notre bâtiment a déjà dépassé les contreforts de l'Olympe. La noble montagne s'élève correctement de gradin en gradin, suivant un rythme aussi régulier que celui d'une tragédie classique, et se perd dans un éther impalpable. Vue ainsi en plein azur, dépouillée de son poids terrestre, elle devient une métaphore, une fable, le vrai séjour des dieux. Ce matin, la mer était unie comme une nappe d'huile. Mais la brise s'est levée; elle pousse devant elle, vers le fond du golfe, une armée de petits flots pressés, d'un bleu intense, semés de reflets glauques. A mesure que le soleil monte, le ciel devient plus pâle et la mer plus bleue. Les deux rivages pâlissent aussi sous cette lumière crue. A gauche, une grande plaine monotone et vide : c'est l'estuaire du Wardar. A droite, les premiers reliefs de la péninsule chalcidique. Très peu de verdure : à cette heure du jour, on n'aperçoit à terre qu'un nuage de poussière ou les arêtes nues de collines pelées, sous un soleil de feu. La mer seule sous la brise garde la fraîcheur de son éternelle jeunesse. Les yeux ne peuvent se détacher de cet immense clapotement de petites vagues joyeuses, promenant au hasard leur crête d'or. Chaque midi, quand le vent du large se lève, cette mer Égée, d'où Vénus est sortie, devient resplendissante de vie et de beauté. Chaque soir, quand le vent tombe, elle se rendort dans les langueurs de l'Orient. Nous avançons : les voiles se multiplient; des barques dansent autour de nous comme des coquilles de noix; une ligne blanche qu'on apercevait à l'horizon grandit : c'est un quai avec des maisons. Déjà nous entendons les appels des bateliers; nous jetons l'ancre, et nous sommes à Salonique.

Dans nos pays, où les routes sont bien entretenues et bien gardées, les ports ne se gênent pas pour enfoncer de longs faubourgs dans l'intérieur des terres; ils semblent pomper à eux la richesse de toute la contrée. Ici, dès le premier pas, nous sommes en plein moyen âge. Du côté de la campagne, la ville se cache derrière un mur crénelé, auquel l'empire grec, Venise et les Turcs ont successivement mis la main. Cette ligne de remparts gris monte avec la ville sur une colline en pente douce, court après les maisons, les serre de près et les refoule vers la mer. D'un côté du mur, une solitude morne et aride; de l'autre, un fourmillement d'humains entassés les uns sur les autres. Jamais ville de 130,000 âmes ne s'est faite aussi petite et n'a paru si désireuse de passer inaperçue. L'effet est tel que, si l'on vient de l'intérieur, on n'aperçoit d'abord que quelques toits,

puis brusquement la mer. Il faut être *intra muros* pour comprendre qu'on foule le sol de la seconde Byzance. La cause de cette extrême modestie, demandez-la aux pirates de terre et de mer, aux Sarrazins, aux Crétois, aux Albanais, aux aventuriers de tout poil et de tout pays, à tous les batteurs d'estrade qui, depuis des siècles, n'ont cessé d'insulter au passage et de brûler tous les cent ans la vieille Thessalonique.

Il y a moins de vingt ans, cette cuirasse de pierre fermait également l'accès de la mer. La ville était séparée du golfe par une enceinte continue. On débarquait les marchandises un peu plus loin, presque dans la campagne. Mais depuis un demi-siècle, grâce au passage fréquent des navires européens et à la destruction des pirates barbaresques, la mer, en Orient, est devenue infiniment plus sûre que la terre. Salonique a donc pu rompre ses entraves du côté du golfe. De là sa résurrection : qui parlait d'elle auparavant ? Seulement les antiquaires. Aujourd'hui, son nom est dans toutes les bouches, et ses forces renaissantes commencent à inquiéter Constantinople. C'est une Andromède dont on a brisé une des chaînes, et qui, à moitié délivrée, sèche déjà ses larmes et tend les bras vers son libérateur. Ce Persée moderne accourt à toute vapeur, sous la forme d'un gros *steamer* plein de marchandises. Peu importe la couleur de son panache : qu'il soit anglais, français, italien ou autrichien, Salonique n'y fait pas de façons, et accueille avec le même sourire chacun de ces noirs visiteurs qui lui rendent la vie.

Le fait est qu'une fois la muraille tombée, la transformation a marché avec une rapidité inouïe pour une ville turque. Les poumons des habitans se sont dilatés, comme si on leur ôtait un fardeau de la poitrine. Le vent de mer, qui tempère seul, dans ces régions, une chaleur énervante et malsaine, a pu enfin pénétrer sans obstacle dans les rues et dans les ruelles, chasser devant lui les miasmes fiévreux, pavoiser les baillons pendus aux fenêtres, dégourdir le marchand turc accroupi au fond de sa boutique. Un quai à larges dalles s'est développé sur 2 ou 3 kilomètres de longueur, et presque tous les soirs, vers le coucher du soleil, la ville tout entière, à l'exception des vrais croyans à turban vert, descend là pour respirer le grand air et la liberté. Des cafés ont surgi de toutes parts, sous l'invocation de Minerve, de l'Olympe ou du Parnasse. Les cafetiers, presque tous Grecs, se considèrent comme les légitimes propriétaires de la mer Égée. Aussi vivent-ils dans une intime familiarité avec le flot bleu, qui, par les jours de grande brise, enjambe les marches de pierre et vient arroser les pieds des consommateurs. Quand on a été privé du contact de la mer pendant cinq ou six siècles, on aime jusqu'à ses impertinences.

Des centaines de petites barques sont amarrées aux anneaux du quai. Le matin, elles vont et viennent d'un air affairé, tantôt gonflant leur voile blanche, et sautant de la manière la plus réjouissante sur le flot court et dru, tantôt glissant avec l'aviron sur un lac à reflet d'opale. Le contenu de ces embarcations est d'une variété prodigieuse : j'aperçois le veston correct d'un négociant qui se rend de sa villa à ses affaires; puis un assortiment complet de paquets ambulans avec des pieds et des yeux, c'est-à-dire des musulmanes : les pauvres femmes descendent dans la barque aussi adroitement que le comporte leur disgracieuse enveloppe. En vérité, le quai est tellement encombré, si vivant, si nécessaire, qu'on se demande comment on a pu s'en passer pendant quelques centaines d'années. Il se prolonge autour du golfe, bien au-delà de la vieille enceinte, par une ligne de villas d'un goût très moderne, avec jardins sur la mer et cabines de bains. Là se prélassent les gros seigneurs du commerce. Mais comme il est doux, dans les jours heureux, de se remémorer l'ancienne misère, on a laissé subsister une grosse tour vénitienne à triple enceinte, transformée en prison. Elle domine le quai, et s'avance toute blanche dans la mer, pareille, de loin, à ces nobles silhouettes qui décorent les marines de Claude Lorrain. De près, à l'heure de la promenade, on est étonné d'apercevoir deux ou trois têtes entre chaque créneau : ce sont les prisonniers, qui regardent tranquillement passer les belles dames, sans ombre de vergogne. Aimable laisser-aller de l'Orient : du coquin à l'homme considéré, il n'y a que l'épaisseur d'un mur!

Tandis qu'accoudé sur le balcon de l'hôtel, je contemple à mes pieds la foule émaillée de fez et toute pareille à un champ de coquelicots, je cherche à en définir le caractère dominant, tel qu'il saute aux yeux, sans idée préconçue. Ce n'est pas chose aisée; bien juste est le dicton populaire qui appelle une « macédoine » tout mélange irréductible à l'analyse. Ai-je devant moi une ville de Levantins comme Smyrne? passera-t-elle sans transition d'une torpeur asiatique à la vie européenne, comme Alexandrie? ou bien l'Orient et l'Europe y vivront-ils côte à côte, sans se comprendre et sans se pénétrer, comme à Constantinople? Non, Salonique n'est ni turque, ni byzantine, ni tout à fait moderne : elle a pour moi l'aspect d'une ancienne colonie vénitienne. Elle dormait dans une profonde léthargie derrière sa vieille muraille : quand notre siècle l'a touchée de sa baguette, elle s'est réveillée fille de la Venise du XIIIe ou du XIVe siècle, de cette reine de l'Orient qui savait si habilement mêler les races, les couleurs et les civilisations les plus disparates, pour le plus grand bien de son commerce; qui conduisit avec tant d'adresse les croisés devant Constantinople; qui disputa si longtemps

aux Turcs l'archipel et le littoral de la mer Égée, qui laissa partout derrière elle la griffe puissante du lion de Saint-Marc. Ici, la trace de son passage n'est pas écrite sur des monumens gracieux et vides, comme à Raguse : il y a peu d'architecture à Salonique. Ce sont les hommes eux-mêmes qui paraissent détachés d'une grande toile brossée par Tintoret ou Véronèse. J'ai beau me dire que le front de la ville est tout moderne, et que ces pierres, déjà usées par le double frottement des hommes et des vagues, n'ont pas quinze années d'existence : le cadre est récent, soit, mais le tableau est ancien; à la différence du quai des Esclavons, par exemple, où le cadre est admirablement conservé et le tableau détruit. Ce qu'on entrevoit dans l'art vénitien, ce qui en fait le charme mystérieux et subtil, ce sont des alternatives d'une activité très plastique et d'une nonchalance voluptueuse : j'en retrouve ici l'image, affaiblie sans doute, mais encore séduisante dans la physionomie des habitans. Aujourd'hui comme autrefois, sur les dalles chauffées du soleil, les portefaix au torse bronzé, aux jambes nues, circulent d'un pas égal, au milieu des piles croulantes de pastèques. Ils sont aussi peu vêtus que possible : leur culotte mal attachée, leur geste majestueux, leur allure indolente, tout en eux révèle le grand principe de moindre action qui est le régulateur de l'Orient. De jeunes garçons déhanchés, aux manières équivoques, mais au charmant sourire, portant sur le haut de la tête une petite calotte crânement campée, exercent le long du port tous les métiers inutiles, et sollicitent en foule l'honneur de faire briller vos bottes. Des Juifs causent affaires, en grande lévite doublée de fourrures, ou superbement drapés dans leur robe blanche échancrée à la jambe. Des Osmanlis en turban, des Albanais en fustanelle, des Juives laissant retomber derrière la tête des bandelettes vertes frangées d'or, des Bulgares au vêtement massif, à la figure rougeaude, aussi dépaysés là que des barbares dans une ville antique, telle est la foule infiniment variée qui se croise en tous sens. Cette confusion des langues aboutit, près du port, à une espèce de *sabir* italien, dans lequel on vous crie fort innocemment : « Seigneur, voulez-vous un *faquin?* » Cependant, le travail va son train, sans empressement, sans trop de bruit, et presque toujours à dos d'hommes : car les navires ne peuvent pas encore accoster ; le chargement doit passer sur des chalands, et des chalands sur les portefaix. C'est absurde et long, j'en conviens; mais quelles belles épaules et quels beaux muscles! Le travail ici ne déforme pas l'animal humain. Qu'on ferme un instant les yeux : qu'on pense à nos havres du Nord, aux grues qui grincent, aux machines qui soufflent, au bruit de ferraille qui brise le tympan, tandis que,

dans un ciel brumeux, les navires, pressés les uns contre les autres, allongent mélancoliquement leurs vergues; puis qu'on regarde ce port ensoleillé, où personne ne paraît compter avec le temps; qu'on respire cet air tiède, dissolvant : il ralentit la marche, mais laisse au corps sa belle nudité; cette atmosphère semble huiler les ressorts de toute besogne : on comprendra que des contemplatifs fument tranquillement leur narghilé dans le café voisin, et bercent leur indolence du spectacle de cette animation tranquille. C'est ainsi qu'on devait travailler quand le monde était jeune, qu'il tournait autour de la Méditerranée son centre et son berceau, et qu'il n'était pas pressé, parce qu'il avait l'avenir devant lui.

Profitons de ce moment unique du réveil d'une vieille cité. Il échappe; tout à l'heure il aura disparu. Cette belle fille de sang mêlé, délurée, paresseuse et demi-nue dans sa tunique du xve siècle, semblable à certains types étranges qu'on rencontre à Venise autour des fontaines ou dans les toiles des anciens maîtres, va bientôt revêtir l'affreuse livrée moderne. Juifs et musulmans portent déjà, sous leur robe, des bottines élastiques d'origine française. Devant mes fenêtres se promène une sorte de vieux Pallicare à moustache blanche, qui, grave, imperturbable, associe les vêtemens les plus disparates : fustanelle blanche, arsenal à la ceinture, élégantes *cnémides*, sur la tête un horrible melon noir, dans la main une ombrelle. Certes, il est ridicule de se lamenter sur la perte de la couleur locale, quand cette couleur n'est qu'une rouille de misère et d'ignorance. Il faudrait fouetter en place publique, s'ils n'étaient d'ailleurs réduits à l'impuissance, les fanatiques du pittoresque qui sacrifieraient volontiers sur l'autel immobile de je ne sais quel dieu Terme le bien-être, la santé, la moralité même d'un peuple. Mais je voudrais qu'on pût choisir parmi les prétendus bienfaits de la civilisation, par exemple accepter les chemins de fer, les bons tissus, les meubles commodes, et repousser la redingote noire, infiniment moins appropriée au climat que des tuniques flottantes, légères et de couleur claire. On ne m'ôtera pas de l'esprit que les rues couvertes du vieux bazar, avec les boutiques fraîches dans le clair-obscur, où les métiers divers font bruire leurs fuseaux en sollicitant le client côte à côte, dans une douce promiscuité, ne soient plus agréables à fréquenter que telle bâtisse à l'européenne, où les marchandises et les chalands cuisent correctement derrière la vitre brûlante des magasins. Tout ne méritait pas d'être condamné en bloc, dans cet Orient, qui s'est cristallisé lentement, sous l'influence de causes naturelles. Voilà pourquoi, sans aucun parti-pris de dilettante, je regretterai mon tableau vénitien, tout défiguré qu'il est déjà par des taches sombres et des notes criardes.

II.

Pour tout dire, il est un caractère de l'ancienne Venise qui manque ici et qui manquera toujours : c'est le côté chevaleresque, aristocratique et militant. Salonique est un Véronèse, mais à la condition de supprimer les belles et hautaines figures du premier plan, qui portent la cuirasse sous la robe de brocard. De ces magnifiques seigneurs, il ne reste que les valets, ou tout au moins les invités, ces types un peu vulgaires à la peau tannée, au profil légèrement bestial, que l'auteur des *Noces de Cana* relègue au bas bout de la table, après les avoir sans doute crayonnés dans quelque *ghetto*. Imaginez une Venise dans laquelle la descendance de Shylock aurait peu à peu éliminé les Antonio trop généreux et les Bassanio trop insoucians : vous aurez Salonique. Sur 130,000 habitans, il y a ici près de 70,000 Juifs. Je ne crois pas qu'on en trouve autant à Jérusalem. Nulle part ils ne se sentent aussi parfaitement chez eux. Ils préfèrent de beaucoup le joug des Turcs au gouvernement des chrétiens. Les musulmans professent pour tous les autres cultes une tolérance fondée sur le mépris : les Juifs en ont profité. Ils se sont tenus pour satisfaits de n'être pas plus maltraités que les raïas, tandis qu'en terre chrétienne, ceux auxquels le Christ a enseigné la loi de charité et de justice leur faisaient une guerre acharnée. On affirme que leurs ancêtres sont venus d'Espagne, à l'époque où sa majesté très catholique le roi Ferdinand les chassa de ses bonnes villes et nettoya si bien les Espagnes de cette engeance maudite que tout commerce en dépérit ou peu s'en faut. Ces exilés se réfugièrent à l'abri du croissant. De fait, la plupart d'entre eux parlent encore un espagnol aux formes archaïques, c'est-à-dire la langue de leurs pères. Il est probable que leur situation, relativement prospère, attira d'autres émigrans originaires d'Italie : les noms italiens sont aussi répandus parmi eux que les noms hébreux ou espagnols.

Je signale aux amateurs d'ethnographie cette expérience intéressante : une sorte de nation juive livrée à elle-même, sous le plus tolérant des despotismes, et formant la majorité dans une grande ville cosmopolite. J'ai toujours pensé que les difformités morales tant reprochées aux Juifs d'Orient tenaient moins à leur nature qu'à leur condition, et qu'en tout pays, s'ils n'avaient essuyé pendant des siècles les insolences des forts et les rancunes des faibles, ils ne seraient devenus ni insolens dans la prospérité, ni serviles dans la mauvaise fortune. Ce n'est pas en quelques jours qu'on peut connaître les Juifs de Salonique. Cependant, il m'a semblé, lorsque je les ai vus dans leur boutique ou dans la rue, sur le port ou au comptoir, qu'ils avaient en général des allures plus franches, plus

ouvertes, plus dégagées qu'ailleurs. Les hommes surtout ont parfois très grande tournure dans leur ample vêtement. Ils sont aisément reconnaissables, et cependant ils offrent des types très variés, depuis l'israélite fin comme l'acier, pâle et maigre, les yeux rivés sur sa besogne, jusqu'au géant sanguin, au large nez busqué, à la bouche sensuelle, qui a surtout retenu, de la sagesse de Salomon, le Cantique des cantiques. Le type assyrien est fort répandu. Certaines rues du bazar ressemblent à un bas-relief de Ninive et de Babylone, où de magnifiques Assourbanipal vendraient des melons et des pastèques. Le costume des femmes juives est charmant ; elles portent le fichu brodé croisé sous les seins et le bandeau de soie posé sur la tête à l'égyptienne. Celles que j'ai vues sont d'un type assez régulier, mais banal ; de beaux yeux dans une face ronde et pâle. On m'affirme que les jolies restent à la maison. Les Juifs sont Orientaux sur ce point. Au risque de provoquer leur jalousie, je me suis faufilé dans les ruelles étroites et les impasses où ils abritent leur vigne et leur figuier. A force de peine, j'ai découvert une superbe fille de Sion, brune et svelte, au port de reine, aux yeux de velours, tenant un balai comme un sceptre. Je me suis récité le *Nigra sum, sed formosa :* « O filles de Jérusalem ! ne considérez pas que je suis devenue brune, car c'est le soleil qui m'a ôté ma couleur. Les enfans de ma mère se sont élevés contre moi. Ils m'ont mis dans les vignes pour les garder... » Puis je me suis esquivé, parce que, des masures environnantes, un certain nombre d'Aarons et d'Isaacs commençaient à m'observer avec plus de curiosité que de bienveillance.

Les Juifs exercent ici tous les métiers indifféremment, depuis les professions manuelles jusqu'aux emplois les plus élevés. Naturellement, ils excellent surtout dans le trafic ; mais cette aptitude n'a rien d'exclusif. Ils sont aussi bien fabricans, portefaix, drogmans, bureaucrates, que courtiers ou banquiers. Ils occupent tous les degrés de l'échelle sociale, depuis le plus haut jusqu'au plus infime. Les premiers négocians de Salonique sont des Israélites : les Allatini, les Modiano, sont aussi connus à Marseille, à Paris ou à Londres que sur les bords de la mer Égée. Mais, à côté de ces grands seigneurs, il y a de pauvres diables de Juifs aussi malchanceux que des chrétiens. J'insiste sur ce caractère, parce qu'il contredit l'opinion commune d'après laquelle le Juif s'engraisserait nécessairement de la sueur des autres, et jouerait, à l'égard des races voisines, le rôle d'un parasite presque toujours heureux. N'en déplaise aux antisémites, c'est un préjugé dont il faut se défaire. On meurt de faim dans Israël tout comme chez nous ; on y connaît, comme chez nous, les inégalités sociales. Rien n'est plus somptueux que

le palais commercial élevé par les Modiano près du vieux bazar. A deux pas, rien n'est plus sordide que l'espèce de cave dans laquelle une poignée d'enfans déguenillés psalmodie de l'hébreu. Il semble aussi qu'en devenant nation, les Juifs perdent une partie de cette solidarité qui fait leur force au milieu des chrétiens. Ils ne sentent pas aussi vivement l'obligation de se soutenir les uns les autres. Les gros commerçans sont charitables, mais ils ne professent pas une parenté très étroite avec les portefaix, leurs coreligionnaires. Quand ils se cherchent des ancêtres, ils placent volontiers leur origine un peu loin, en Italie, en France ou en Espagne, et n'admettraient jamais qu'ils sont sortis de la plèbe qui les environne. Voilà une conséquence de l'émancipation que George Eliot n'avait pas prévue, lorsqu'elle rêvait, dans *Daniel Deronda,* une espèce de Salente juive. Qu'Israël devienne une nation comme les autres : sur-le-champ, vous verrez renaître l'opposition d'intérêts et de sentimens qui divisait autrefois le peuple et les pharisiens.

J'ai eu cette impression très nette, un soir, en causant avec un vieux batelier juif, qui maniait l'aviron d'une main pesante. La nuit était splendide et molle ; le bateau glissait silencieusement, et j'avais voilé le fanal avec mon manteau pour mieux voir les étoiles. Nous croisions à quelques brasses du quai, devant un théâtre en plein vent, où se faisait entendre une troupe italienne de passage. Les trilles de la chanteuse légère, les pâmoisons du ténor nous arrivaient par bouffées, alternant avec les applaudissemens de la foule ; et c'était un plaisir très philosophique d'entendre ainsi les bruits de la terre, les yeux tournés vers la grande mer sombre, sur laquelle le bateau traçait un sillage phosphorescent. Mais toute cette gaîté ne paraissait pas du goût de mon guide : il faisait une moue silencieuse. Je le priai de pousser au large de la baie, du côté des gros bâtimens à l'ancre, pareils à de gigantesques fantômes endormis. Quand on n'entendit plus que le bruit des rames, il se mit à me conter sa vie, par petites phrases sentencieuses et laconiques, dans un patois demi-italien, demi-français. Il était pauvre comme un apôtre, il labourait le golfe depuis plus de cinquante ans. Était-il marié? Oui, il possédait quelque part, au fond d'une ruelle, une femme, des enfans. Mais il n'allait pas à terre tous les jours, ni même toutes les semaines. On lui apportait à manger dans sa barque, et il y couchait : singulière existence que celle de ce patriarche, flottant éternellement entre quatre planches, à une portée de fusil de sa famille! — J'entendis quelque chose remuer et soupirer sous le banc même où j'étais assis. — « Tiens! vous avez votre chien avec vous? lui dis-je. — Non, c'est le petit. — Quel petit? — Mon garçon, le fils de ma fille. Je lui apprends à ramer ; il dort là-dessous la nuit. » Ainsi, chaque coup d'aviron de l'aïeul

berçait le sommeil du petit-fils. Il me vint à l'esprit que ce polisson, roulé par le flot, avait un sort plus enviable que tous les petits êtres, trop souvent dépravés, qui grouillent à terre au fond des taudis. Je félicitais le grand-père d'avoir soustrait cet enfant à la contagion des rues. Il secoua la tête : « Tout cela est bel et bon, monsieur; mais il vaudrait mieux que l'enfant allât à l'école. Malheureusement, j'ai besoin de lui; et puis les écoles sont trop petites, mal tenues. Les gros richards de là-bas oublient un peu trop que nous sommes leurs frères et qu'ils ont commencé comme nous. Le mal, à Salonique, voyez-vous, c'est que les uns ont trop et les autres pas assez. » (Hélas! brave homme, on pense de même à Belleville.) Il continua longtemps sur ce thème, et ne manqua pas de me détailler, avec beaucoup d'esprit et de finesse, le caractère des principaux Israélites de la ville, appréciant chacun selon ses œuvres et ses mérites. Je dois dire que, dans sa philippique, il épargnait la grande tribu des Allatini, dont la bienfaisance est proverbiale. Pour le reste, ce pêcheur, avec sa rude voix, toute rouillée par le vent de mer, aurait répété volontiers la parole du Maître que sa religion méconnaît : « Un chameau passera plus facilement par le trou d'une aiguille qu'un riche n'entrera dans le royaume de Dieu. »

Je ne pense pas que les musulmans soient plus de 40,000 à Salonique. En tout cas, ils n'y tiennent pas le haut du pavé. Ils paraissent vivre en bonne intelligence avec la population hétérodoxe. Si on cherchait parmi eux les Turcs de race pure, on n'en trouverait moins encore. La plupart sont des convertis. On continue même de les désigner par une dénomination spéciale d'anciennes familles juives qui ont passé à l'islamisme. Ces dernières habitent, dans le haut de la ville, un quartier très propre, dont les murs clos et tout blancs, percés du classique moucharaby, ont la physionomie d'un petit faubourg Saint-Germain. Il n'est pas difficile de deviner que ces Juifs, enrichis autrefois par le négoce, ont tourné à Mahomet lorsque le règne du prophète était encore dans tout son éclat. C'est ainsi qu'en France et ailleurs, un certain nombre d'Israélites de haute volée, impatiens des dernières entraves, renient la foi de leurs pères pour embrasser la religion dominante. S'ils font bien ou mal, je n'en suis pas juge ; mais, à coup sûr, leurs congénères de Turquie se sont trop pressés. Ils n'ont pas réussi à conquérir les sympathies des vrais croyans, et ils se sont aliéné celles de la synagogue. Selon la règle invariable, ces convertis sont plus enragés que les autres. Si cependant il leur est donné d'entrevoir, du fond du harem, le rôle réservé à leur race dans le monde civilisé, ces adorateurs du succès doivent regretter leur défection prématurée.

On ne s'explique guère les explosions de fanatisme dans une

ville où les musulmans tiennent en apparence si peu de place. Nulle part, peut-être, les mosquées ne sont aussi facilement accessibles. Dans l'une d'entre elles, on montre le tombeau d'un saint chrétien. Toute l'année, les orthodoxes sont autorisés à y faire leurs dévotions : exemple remarquable de tolérance que les chrétiens ne suivraient pas. Imaginez un instant qu'une de nos églises catholiques d'Orient renfermat le tombeau de quelque derviche, et qu'on permît aux musulmans d'y faire leurs génuflexions! Cependant cette même ville a vu, en 1876, notre consul assassiné par des fanatiques aux pieds d'un gouverneur impuissant ou complice. De pareils actes de sauvagerie démontrent la fragilité de l'équilibre maintenu par la conquête ottomane : les haines de race et de religion ne sont qu'assoupies; il suffit d'une étincelle pour les rallumer. Musulmans et chrétiens, rapprochés par des relations quotidiennes, ne peuvent pas toujours se dévorer; mais, au fond, les esprits n'ont point avancé d'une ligne. Si l'on est forcé de se supporter, les motifs de s'égorger subsistent. Il convient d'ajouter, sans vouloir justifier cette scène affreuse, que notre consul s'était compromis inconsidérément, dans l'intérêt de la religion orthodoxe, dont il n'avait pas la protection, à la suite d'une bagarre où les chrétiens s'étaient donné les premiers torts, et pour une jeune fille qui n'était pas Française. Cette jeune personne, Grecque ou Bulgare, parfaitement oubliée aujourd'hui, s'était prise d'une belle ardeur, moins pour le culte du prophète que pour un beau musulman. Cela se voit, paraît-il, tous les jours; on change ici de religion avec une facilité prodigieuse, sauf à se convertir de nouveau quand on est blasé. Personne, en général, n'y prête la moindre attention. Cette fois, la communauté grecque, sur les cris de la mère, se montra moins accommodante, et voulut s'opposer de vive force à la conversion de la jeune fille. Celle-ci arrivait par le train, enveloppée dans un *ferédjé* tout neuf. Une bande de chenapans prétendûment orthodoxes, poussée peut-être par quelque amant jaloux, l'attendit à la gare, lui arracha son voile, et s'empara de sa personne. Les musulmans, convoqués en toute hâte, s'assemblèrent dans les principales mosquées; les têtes s'échauffèrent, et c'est au plus fort de l'effervescence que notre infortuné consul, M. Moulin, prenant en main la cause de cette femme qui ne voulait point être protégée, alla se jeter, comme on dit, dans la gueule du loup. Il se rendit dans une mosquée avec le consul d'Allemagne pour haranguer la foule. On lui répondit qu'il ne sortirait pas vivant si les Grecs ne rendaient pas la fille; et comme à quatre heures rien n'était arrivé, les deux otages furent massacrés sur place. M. Moulin mourut en héros et en martyr, mais il est permis de dire qu'il n'avait point agi en diplomate. On m'a affirmé que, parmi les au-

teurs du crime, les plus féroces étaient des Albanais venus de l'intérieur : ceux-là ont disparu prudemment le soir même, et n'ont pas été atteints par les exécutions solennelles qui eurent lieu en présence des escadres combinées. Maintenant tout est calme ; mais il est instructif, en parcourant ces rues paisibles, de se rappeler l'éruption récente et de suivre a la trace la lave refroidie. Les volcans aussi, quand ils sommeillent, se couvrent de vignes et de fleurs. Telle est la péninsule des Balkans : elle a des cratères un peu partout, en Bulgarie, en Serbie, au Monténégro, en Macédoine ; personne ne peut jamais prédire, six mois d'avance, de quel côté jaillira la flamme.

La plupart des Albanais que l'on voit à Salonique ressemblent à des fauves apprivoisés ; — admirables, du reste, pour tous les métiers où il faut parader sans rien faire. La profession qu'ils recherchent le plus est celle de cawas. Non-seulement les consuls, mais tous les personnages un peu notables, ont à leurs ordres deux ou trois superbes gaillards, à l'air martial, à la démarche imposante, portant avec désinvolture la veste soutachée, la fustanelle et l'immense ceinture où tremblent les pistolets et les yatagans, comme ce carquois d'Apollon qui rendait un son si terrible lorsque le dieu était en colère. Tout homme qui se respecte ne va point dans la rue sans se faire précéder d'un au moins de ces matamores, qui écarte la populace. A la maison, il se tient devant la porte, dans une attitude décorative, fait les commissions et sert à table. Vous êtes assis au salon, vous dégustez paisiblement votre café ; tout à coup la porte s'ouvre : un chef de brigands, chamarré d'or, marche droit sur vous avec des yeux féroces ; mais, au lieu de vous demander la bourse ou la vie, il prend délicatement votre tasse et la pose sur un guéridon. Le consulat de France possède un superbe échantillon du type : costumé comme le « roi des montagnes, » c'est le plus serviable des géans. Il faut le voir soulever, dans ses énormes bras, la petite fille du consul, et la porter, avec mille précautions, dans son berceau. Il y a en lui de la grâce du gros chien qui se laisse tirer les oreilles par un enfant. L'instinct terre-neuve ne lui manque pas non plus ; en 1876, ce même cawas a été fort bravement disputer le corps de son consul aux bêtes à face humaine qui le déchiraient. Mais la présence des Albanais sur le littoral n'est qu'un accident ; c'est dans leurs montagnes qu'il faudrait les voir à l'état sauvage.

On s'étonne de rencontrer si peu de Grecs à Salonique. Ils sont tout au plus vingt mille. Voilà donc tout ce qui reste de cette race ingénieuse et vivace dans la seconde capitale de l'empire byzantin! Cependant cette petite phalange tient dans ses mains le dernier anneau de la chaîne qui réunit le présent au passé. Il y avait des

Hellènes ici, et par conséquent une philosophie, des arts, au temps où les bandes turques erraient encore sur les plateaux de l'Asie centrale, et lorsque les Francs n'étaient point sortis des forêts de la Germanie. Je tâche de démêler dans leurs traits l'hérédité d'un sang illustre; mais on y perdrait sa peine. Les premiers, ils ont adopté le costume européen, qui leur ôte, au moins pour les yeux, toute nuance d'originalité. Leur goût, franchement moderne, se comprend très bien : la tradition qu'ils invoquent est si reculée qu'elle ne peut s'exprimer par aucun signe visible. On ne les conçoit pas portant le pallium grec ou la toge romaine. Toute leur force réside dans des abstractions : des souvenirs, une langue, une religion. Ils ont senti que la meilleure manière de se distinguer des groupes voisins était de se donner à l'Europe corps et âme. De plus, ils ont sans cesse les yeux tournés vers Athènes : n'étant ni assez nombreux ni assez puissans pour se faire une place à part dans l'empire turc à l'exemple de leurs cousins germains les Phanariotes, ils ont mis toutes leurs espérances dans le jeune royaume. Cette poignée de Grecs, dont le plus grand nombre appartient au moyen commerce, n'attend rien du sultan. Ils deviennent ainsi, pour la « grande idée, » un instrument fort actif de propagande, précisément parce qu'ils n'ont pas sujet d'être très satisfaits de leur sort. Toujours est-il que cette partie de la population repose la vue par un air de propreté et de bonne humeur. Soit effet du hasard, soit touchante réminiscence, leurs habitations sont principalement groupées autour de la Sainte-Sophie de Salonique, aujourd'hui transformée en mosquée. Aux fenêtres, on aperçoit de gracieux visages féminins, des minois éveillés du plus pur XIXe siècle. Hommes et femmes semblent exempts de cette torpeur majestueuse qui est le calme des Orientaux. Mais, malgré leurs dons naturels, ils ont dû reculer devant la vertu prolifique et l'activité tenace des Israélites. Le Juif et le Grec ont beaucoup d'aptitudes communes : dès lors, on se demande s'ils peuvent subsister côte à côte et exploiter concurremment le même domaine. Le mot de Juvénal :

Graecus esto : si Romanus fueris, ibit,

est encore plus vrai des Juifs. Lorsque la nature a doté presque également deux êtres pour la même tâche, l'un doit éliminer l'autre, et ce n'est pas toujours l'espèce la plus noble qui l'emporte, mais la plus résistante, la plus souple et la plus féconde. Autrement je ne puis comprendre comment Salonique, de grecque qu'elle était jadis, soit devenue un petit Israël.

III.

A défaut des hommes, les monumens nous parleront peut-être du passé byzantin de la ville. Quel mystère que cet engloutissement d'un monde! Quel naufrage comparable à celui de ces fameux galions espagnols, abîmés jadis avec leurs richesses, et que la sonde ne peut plus retrouver! Nos cathédrales du XIIIe siècle sont encore debout : c'est à peine si quelques fleurons manquent à leur couronne. Les monumens de la Rome impériale, aussi vieux que l'ère chrétienne, défient toujours les injures du temps. Et de cette riche et magnifique Byzance, qui a prolongé la tradition romaine jusqu'au milieu du XVe siècle, il ne reste que quelques mosaïques, quelques voûtes défigurées par un enduit barbare. Le temps s'est fait complice de la grande erreur du moyen âge, et laisse tomber les édifices, comme nos pères ont laissé succomber sans secours le boulevard de la chrétienté, en léguant à l'époque moderne tous les embarras de la question d'Orient. Nous-mêmes, sous l'influence de je ne sais quel préjugé scolastique, nous flétrissons du mot banal de décadence dix siècles d'une admirable civilisation. Le terme de byzantinisme est devenu chez nous l'équivalent de bavardage, de bassesse et de lâcheté. Personne ne nous a enseigné à discerner, derrière la subtilité des querelles religieuses, l'effort sincère de quelques bons esprits pour introduire un peu de philosophie dans un dogme qui se compliquait tous les jours. L'église a condamné en bloc la tentative des empereurs destructeurs d'images, qui cependant combattaient une des formes du fétichisme. Nos historiens n'ont pas vu que ces grands hommes, toujours aux prises avec l'islamisme, c'est-à-dire avec une religion d'une extrême simplicité, désireux de reconquérir l'Asie par la propagande autant que par les armes, devaient chercher à débarrasser la doctrine chrétienne de ses branches parasites, afin de la rendre plus accessible aux intelligences orientales. Ils échouèrent dans cet essai de transaction, comme ils échouèrent plus tard dans une tentative de rapprochement avec Rome. Supérieurs à leur siècle, ils ne purent démontrer à l'Europe, déjà absorbée par l'égoïsme d'état, qu'en laissant entamer l'unité du monde chrétien, elle se créait pour l'avenir d'interminables difficultés. Que dire du courage et de la science politique de ces princes qui, au moment de la débâcle de l'empire d'Occident, supportèrent sans lâcher pied vingt invasions successives, et réussirent à enchaîner ou à dompter les barbares qu'ils ne pouvaient détruire? de ces Phocas et de ces Zimiscès qui arrêtèrent en Asie le flot de l'invasion arabe, et sauvèrent une première fois l'Europe malgré elle? de ces Paléologues qui, chassés

de Constantinople, surent la reprendre aux descendans des croisés, et firent reverdir un dernier rameau sur le vieux tronc de l'empire, que l'aveuglement de l'Europe s'obstinait à déraciner? L'ignorance seule accepte les jugemens sommaires; elle trouve commode d'arracher quelques feuillets du livre de l'histoire, au risque de rendre la suite indéchiffrable. Surtout notre civilisation, fort infatuée d'elle-même, se plaît à passer l'éponge sur les injustices qu'elle a commises, et traite volontiers d'inférieurs les peuples qu'elle a sacrifiés. Elle ne veut pas reconnaître que son indifférence a déchaîné des maux infinis sur cette belle partie du globe qui lui avait servi de berceau.

Je m'efforce de ressusciter un passé si récent, et pourtant si lointain, en gravissant les rues escarpées de la ville, et en cherchant dans les mosquées les traces des anciennes basiliques chrétiennes. Tandis que la ville basse tout entière, — port, bazar ou *Ghetto*, — bourdonne comme une ruche d'abeilles, le silence se fait dans la ville haute. Les arbres de jardins invisibles projettent leur ombre par-dessus les murs. Des petites places tranquilles vous isolent du tapage que fait en bas « l'orgueil de la vie, » selon la parole de l'apôtre. Là, on peut évoquer à l'aise les figures disparues qui ont respiré le même air, et, tout aussi bien que nous, foulé les dalles d'un pied vivant. Justement, voici devant nous l'abside ensoleillée d'une ancienne église, ou plutôt d'une chapelle, qui devait être, dans cet endroit solitaire, un rendez-vous de dévotion aristocratique. L'extérieur n'a point été touché. Avec ses encadremens de briques et ses fines colonnettes, elle a gardé les proportions exquises, la mesure et la grâce que l'art chrétien des premiers siècles avait hérité de l'antiquité païenne. A l'intérieur, comme dans toutes les mosquées, les Turcs ont été terriblement simplificateurs. Plus d'ornemens, plus de reliefs, plus de peintures, mais un badigeon uniforme. Partout, l'autel a été déplacé et tourné vers La Mecque, sans aucun souci de l'ordonnance ni de l'orientation générale de l'édifice.

Qu'auraient dit les empereurs iconoclastes, un Léon l'Isaurien, un Théophile, s'ils avaient pu voir cette application imprévue et brutale de leurs idées? Est-ce un temple nu et froid qu'ils prétendaient élever? Non, certes, ils lui eussent conservé la couleur et la vie. L'art religieux, entre les mains de leurs adeptes, aurait emprunté quelque chose de l'élégance muette et somptueuse de cette Alhambra qui se passe bien de statues et de figures. Entre les Byzantins et les Arabes, il existait de singulières affinités. Ils avaient appris à se connaître et à s'apprécier en se combattant. A Salonique même, près des mosaïques de l'ancienne Sainte-Sophie, s'élève une chaire de marbre due au ciseau d'un sculpteur musulman,

dont le rythme simple, enfermant la fantaisie des arabesques dans une broderie rectangulaire, n'aurait pas déparé la vieille basilique. On conçoit que des hommes d'état et des philosophes aient rêvé une transaction possible entre les deux formes les plus achevées de la civilisation au moyen âge, entre Bagdad et Constantinople. Mais les empereurs et les khalifes, leurs généraux ou leurs ministres, dans ces états si despotiques, étaient trop souvent des génies solitaires : leurs conceptions durent plier devant le fanatisme des foules. Au XIVe siècle, la confusion n'était pas moindre en Asie qu'en Europe. D'un côté du Bosphore, les petites dynasties musulmanes ; de l'autre côté, les factions chrétiennes et les sectes se déchiraient à l'envi. Pour mettre tout le monde d'accord, il fallut qu'un peuple nomade, habitué à la nudité de la steppe, indifférent aux lettres et aux arts, sortît de ses déserts et établît partout le silence de la servitude. Les Turcs écrasèrent sans y penser les fruits et les fleurs de deux civilisations. Ils plantèrent leur tente sur les débris de deux mondes ; car si leur religion et leur histoire les rapprochaient des Arabes, ils ne gardèrent vraiment de cet héritage que le Coran et ses commentaires. En Europe, ils se firent iconoclastes par le fer et le feu. La destinée a de terribles retours ; puisque l'Orient et l'Occident n'avaient pu s'entendre, puisque de Constantinople au Caire chacun restait cantonné dans sa manière spéciale d'adorer Dieu, les Turcs furent suscités pour simplifier tout, non en théologiens, mais en soldats. Aux extrémités opposées du monde antique, deux peuples sombrèrent, laissant un vide qui n'est point encore comblé : depuis lors, l'Asie et l'Europe n'ont cessé de se tourner le dos. — Et voilà pourquoi une pauvre petite basilique, perdue dans un coin de Salonique, est à moitié ensevelie sous une couche de plâtre.

La destruction, chez les Turcs, n'est pas systématique : elle procède de l'indifférence. Ils ont épargné ce qui ne les gênait point. A Salonique, le hasard a sauvé quelques beaux fragmens et toute une ancienne église, Saint-Dimitri, dont les marbres sont bien conservés. A Sainte-Sophie, une main maladroite a même essayé de combler les vides de la mosaïque par de grossières peintures. Ces tristes enluminures et la nudité voisine ne font que mieux ressortir un art sans rival dans la combinaison des nuances. La couleur a son chant, tout comme la musique : elle a sa phrase éclatante ou sombre, ses basses vibrantes ou assourdies. Elle fait alterner les notes gaies avec des impressions presque douloureuses dans leur intensité ; comme sa sœur la musique, elle nous donne des émotions qu'il est difficile de traduire en paroles, parce qu'elles ont plus de profondeur vague que de contour arrêté. Sous le portail de Sainte-Sophie subsiste une voûte chatoyante et sombre, toute piquée de points

d'or, d'un velouté et d'un fondu délicieux, qui, comme nos anciens vitraux, éveille des idées d'ardeur mystique. Cette richesse de tons révèle une richesse pareille de sentimens et de pensées. Lorsque l'art trouve ainsi des transitions plus subtiles et plus délicates entre les couleurs fondamentales, c'est que l'âme humaine a plus de délicatesse et de subtilité. Elle se développe et se dilate, pour ainsi dire, embrassant toujours un plus grand nombre de sensations et d'idées. Les peuples enfans aiment les couleurs tranchées et voyantes. Ceux qui ont beaucoup agi et beaucoup souffert ont une prédilection pour le clair-obscur et les nuances.

Aussi les marbres de Saint-Dimitri, ces porphyres, ces jaspes, tout décolorés qu'ils sont par le temps, m'apparaissent comme les reflets lointains de ces âmes compliquées et profondes. J'entre au soleil couchant : d'une haute fenêtre, un dernier rayon promène son prestige dans la pénombre de l'église; il semble éveiller successivement ces losanges et ces médaillons endormis sous la poussière. Je crois entendre autant de voix murmurant, du fond des siècles, leurs émotions ou leurs prières. Chacune de ces vieilles pierres, dont le soleil réchauffe les veines pâlies, exprime à sa manière une nuance d'amour, d'espérance ou de foi; car ceux qui les ont placés là, séduits par leur éclat caressant, apportaient à la maison du Seigneur ce qu'ils avaient trouvé de plus beau. Pour donner un corps à mon rêve, voici que le rayon effleure le tombeau d'une jeune chrétienne, à l'entrée de l'église : il est surmonté d'une inscription grecque, et encadré d'une de ces délicates guirlandes que plus tard la renaissance devait tant reproduire. Est-ce le déclin d'un art qui meurt ou l'aurore d'une ère qui commence? Le doute est permis, car Saint-Dimitri remonte aux premiers siècles de notre ère. L'église, à cette époque, n'était point exclusive; elle acceptait l'héritage antique. Ces colonnes de porphyre, avec leur chapiteau corinthien, ont été enlevées à un temple grec. Dans le charmant crépuscule d'un monde qui s'éteignait, d'un autre qui naissait, on put croire un instant que l'humanité s'acheminait sans secousse vers ses futures destinées, emportant avec elle tout ce qu'elle avait sauvé du passé. La jeune fille qui dort sous ce marbre n'était-elle pas païenne encore par la tunique flottante et libre, déjà chrétienne par le maintien et la pudeur? Mais, tandis que je m'oublie dans le regret des choses mortes, les vieux piliers me tiennent un autre langage : « Vois, disent-ils, nous avons supporté d'abord le temple de Jupiter Olympien. Plus tard, nous sommes venus orner la demeure du Christ. Aujourd'hui, nos fronts vingt fois séculaires président au culte de Mahomet. Nous avons vu les enfans des hommes se prosterner devant trois autels différens. De tant de générations qui se sont écoulées sous nos portiques, nous n'avons

retenu que l'ardente et commune aspiration de tous les mortels vers un être plus haut et plus grand. Rien ne meurt; tout change et se renouvelle. Aujourd'hui comme autrefois, il n'y a de dieu que Dieu. »

Revenons donc au présent; rentrons dans le petit chaos macédonien qui se démène là-bas. Saluons au passage un vieil arc de triomphe tout découronné, qui s'obstine à profiler sur le ciel les briques chancelantes d'une voûte romaine, tandis qu'à la base, derrière les étalages de fruitières, des reliefs enfumés, pleins d'action, de mouvement et de combats, racontent encore les hauts faits du peuple-roi. Aussi bien, ceux qui ont bâti cette arche avaient l'âme fortement trempée; ils ne s'abandonnaient point aux attendrissemens inutiles. Ils ne pleuraient pas sur les Daces vaincus ni sur les civilisations qu'ils étouffaient dans l'œuf. D'ici, l'on apercevait les toits de Salonique descendant d'étage en étage jusqu'à la mer bleue, entremêlés d'arbres verts, de coupoles blanches et de minarets. L'endroit est bon pour se recueillir et pour interroger l'avenir de cette belle cité, qui est là tranquillement assise au soleil sur un monceau de ruines.

IV.

Ce grand caravansérail oriental n'a jamais été une capitale : elle n'a pu jouer un rôle politique qu'à l'époque reculée où les villes de la mer Égée formaient autant de petites républiques, et plus tard, à l'âge du morcellement féodal, lorsque le marquis de Montferrat se taillait un royaume dans la péninsule chalcidique. La nature elle-même n'a point doté Salonique pour devenir le centre d'un grand empire. Ceux qui prétendent l'opposer à Constantinople méconnaissent les lois les plus élémentaires de l'histoire. Est-elle, comme Byzance, à cheval sur deux continens et sur deux mers? Peut-elle se flatter de tenir les clés des détroits, et par conséquent celles de la Russie, de toute l'Asie antérieure et d'un immense domaine maritime? Songez un instant à la fortune de Constantinople : nulle ville au monde n'est mieux faite pour se suffire à elle-même et pour se dérober à ses ennemis. Plus d'une fois elle a tenu enfermée dans ses murs toute la majesté du peuple romain. Les efforts de vingt peuples divers sont venus échouer contre ses remparts. On connaît l'histoire de ce Siméon, le Charlemagne bulgare, qui s'avança vainqueur jusqu'aux portes de Byzance, et, reconnaissant son impuissance, rebroussa chemin en déchargeant sa colère sur les campagnes de la Thrace. La ville impériale jetait tour à tour l'Europe sur l'Asie et l'Asie sur l'Europe, puisant à pleines mains dans l'une

de ces deux réserves lorsque l'autre lui échappait. Encore aujourd'hui, toute la péninsule des Balkans gravite autour de Constantinople. Tant que le sort de cette capitale est en suspens, rien n'est résolu. Les guerres, les traités ont entamé peu à peu les fleuves et les montagnes qui la défendent comme autant de barrières : ce sont les actes successifs d'un drame dont le dénoûment est encore inconnu, mais dont la possession de Stamboul est l'unique péripétie. Chaque province qui tombe est un boulevard de moins : le centre de l'action ne varie pas.

Rien de pareil pour Salonique. La Providence, en la reléguant au fond de son golfe, l'a condamnée à suivre les grandes révolutions territoriales sans les diriger. Elle ne réglera même pas le sort de cette Macédoine qu'elle alimente et dont elle vit. La race bulgare, prépondérante dans les campagnes, est à peine représentée dans la ville, et n'a aucune influence sur les affaires municipales. Les prétentions des états limitrophes, Grèce, Bulgarie, Serbie, s'appuient sur le dénombrement des villages, que chacun revendique pour son saint et pour sa race, non sur la composition ou sur les tendances de Salonique. Ce n'est même pas aux frontières de la Turquie, c'est plus loin, autour du tapis vert des chancelleries, que se joue la fortune de la Macédoine. La péninsule sera encore plus d'une fois disputée et découpée en tranches avant qu'on ne dispose de Salonique. Les Russes eux-mêmes, quand ils ébauchèrent à San-Stephano la grande Bulgarie, laissèrent de côté la péninsule chalcidique et son grand port, sachant bien qu'une fois maîtres du tronc de l'arbre, la branche suivrait d'elle-même. Depuis lors, tout le monde pense à Salonique et personne n'en parle. Elle excite des convoitises, mais elle inquiète la main prête à la saisir. Ce port ouvert pourrait enrichir un conquérant ; il ne lui apportera point de forces. Au contraire, la puissance qui étendrait le bras jusque-là multiplierait ses points vulnérables et prêterait le flanc à plus d'un agresseur. Si jamais, ce qu'aucun bon Français ne doit désirer, les Turcs étaient contraints de battre en retraite, Salonique ne tomberait point avec fracas : elle se détacherait mollement de l'empire, comme un fruit mûr. Si cette vieille ville pouvait décider de son propre sort, il est probable qu'elle inclinerait vers une confédération de cités, vers une espèce de hanse orientale telle que ces rivages en ont eu autrefois, et telle qu'une génération plus heureuse en verra peut-être refleurir. Ce rêve est une utopie à Constantinople : il serait si merveilleusement approprié à la configuration du sol et au génie des habitans. Mais les vœux des peuples sont bien ce qui préoccupe le moins notre âge de fer. De longtemps, Salonique ne gouvernera pas ses propres destinées. Aussi est-elle plus attachée qu'une autre ville à la domination des Turcs, qui est pour elle un

gage d'indépendance relative. Qu'on lui permette de s'enrichir : elle se contentera volontiers d'un rôle modeste et subalterne.

Tout autre est son importance commerciale. Dans ce domaine, elle est vraiment reine, et son empire grandira encore. C'est que, dans notre siècle, les courans économiques suivent leur pente sans aucun souci des convenances politiques. Ils vont droit où les appelle, soit la rapidité, soit le bas prix des transports : Salonique, tête de ligne d'un chemin de fer européen, escale commode sur les mers d'Orient, présentera bientôt cette double attraction. Déjà le caractère cosmopolite de son peuple et de son histoire se reflète jusque dans son commerce. Tandis que, dans la plupart des autres ports, un pavillon écrase les autres, et que la population a ses pourvoyeurs attitrés qu'il est difficile de supplanter, les différentes nations de l'Europe, favorisées les unes par la distance, les autres par le bon marché du fret, peuvent lutter ici presque à armes égales. Naturellement les Anglais, ces rouliers de la mer, tiennent le premier rang pour la navigation. Mais si l'on parcourt le tableau des marchandises importées par chaque pays, on constate qu'entre l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne et la France, il n'y a point de différence impossible à combler. Les chiffres varient pour chacune des puissances entre 10 et 14 millions de francs. Il dépend certainement de nos Marseillais de faire mieux encore, et de ressaisir une partie des avantages que l'admirable position de leur ville leur assurait autrefois dans le commerce du Levant. Je crois fermement que la vogue leur reviendra. Les produits français sont chers, mais presque toujours solides et nets de toute adultération. En Orient, la mode actuelle est aux produits autrichiens, qui sont mauvais et peu coûteux. Le bazar de Salonique est encombré de cette pacotille, digne d'être échangée sur la côte d'Afrique contre de la poudre d'or et de l'ivoire, car elle convient plutôt à des nègres qu'à des gens civilisés. Les roitelets du Congo ne se verraient pas plus laids dans ces miroirs qui allongent, déforment ou verdissent le visage. Ils prendraient les chaises et les tables pour de simples ornemens, et n'auraient pas la tentation de s'asseoir sur les unes ou de s'appuyer sur les autres, au risque de s'effondrer au milieu de leur luxe improvisé. Ils resteraient en extase devant ces pendules en simili-bronze, dont ne voudraient pas les auberges de nos derniers villages ; et comme ils marchent généralement tout nus, ils s'inquiéteraient assez peu de la durée d'un tissu de coton. Hélas ! les Orientaux sont encore nègres sur ce point ; dépensant au jour le jour, imprévoyans comme des enfans, peu soucieux de ce qui dure, ils vont droit au bon marché, qui est souvent un marché de dupe. Un négociant m'a démontré, de la manière la plus agréable, un verre de limonade à la main, que le sucre de

Marseille est à peu près quatre ou cinq fois plus riche que celui d'Autriche, lequel coûte environ deux fois moins. Cependant les indigènes préfèrent le dernier ; ils sont encore incapables de comprendre que payer deux fois plus cher un produit cinq fois plus utile, est l'acte d'un bon père de famille. Laissons agir le temps, qui est un grand instructeur, mais ne nous endormons point. On ne demande pas à nos négocians d'être moins honnêtes, seulement d'être plus actifs et plus entreprenans; dès lors on leur répond du succès (1).

Il suffit d'ouvrir une carte pour comprendre que l'avenir de Salonique réside dans le long ruban ferré qui la rattachera bientôt à l'Europe centrale par Belgrade, Pest et Vienne. Déjà les grandes compagnies maritimes escomptent cet espoir de transit. On annonce que la compagnie anglaise de la malle des Indes se dispose à quitter Brindisi. Nos messageries ne restent pas en arrière : elles bâtissent un palais sur le quai de Salonique. Des capitalistes sont en instance auprès du gouvernement turc pour obtenir la concession d'un quai en eau profonde. Ils ont même la singulière idée de construire un môle dans une rade parfaitement abritée, sans doute parce que cette ceinture de pierre constitue à leurs yeux la parure indispensable d'un grand port. Il serait plus pratique de procéder sommairement à l'américaine, et d'installer, comme à New-York ou comme dans les docks de Londres, des estacades en bois perpendiculaires au rivage, formant autant de bassins séparés, où les navires peuvent accoster et décharger sans encombre. Avec quelques dragages, ces bassins seraient accessibles aux navires du plus fort tonnage. Qu'on se décide pour la pierre ou pour le bois, il faudra bientôt dire adieu à ces beaux quais d'aspect vénitien. Il me semble déjà entendre le bruit des wagonnets et respirer la poussière de charbon. J'ai besoin d'appeler à mon aide, pour prendre mon parti de cette vilaine métamorphose, les raisonnemens abstraits et les chiffres dont les économistes sont prodigues.

Parmi ces raisonnemens, il en est un cependant que je prendrai plaisir à confondre. On suppose volontiers que la fortune d'un port sur la Méditerranée est liée au passage de la malle des Indes. Quand on perça le Mont-Cenis, Marseille se crut perdue et jeta les hauts cris : c'en était fait de son antique splendeur, laquelle, comme on sait, date des Phocéens, puisque cette fameuse malle allait

(1) Un homme de science et d'esprit, M. Émile Burnouf, a étudié ici-même (*Revue* du 15 octobre 1857) les conditions du commerce français dans le Levant. Ce travail a reçu des remarques judicieuses. Mais l'auteur, dans l'admiration qu'il professe pour les ordonnances de Colbert, et dans l'amertume de ses regrets pour notre prépondérance perdue, oublie que ce siècle appartient à la libre concurrence, et qu'il n'est au pouvoir d'aucun gouvernement de suppléer à l'initiative privée.

s'embarquer à Brindisi. Puis vint le tour du Saint-Gothard; autres clameurs. Voilà les ingénieurs de nouveau sur leurs cartes, supputant le nombre des kilomètres, tirant une ligne de Londres ou de Berlin jusqu'à Calcutta, et démontrant que tous les ports situés en dehors de cette ligne sont condamnés à périr. Maintenant on recommence les mêmes jérémiades à propos de Salonique, et l'on détrône à son profit Marseille, Gênes et Trieste. Pour le coup, c'est abuser des abstractions. Il semble que l'Europe soit une expression mathématique, et que la voie ferrée dont le terme se rapproche le plus du canal de Suez doive forcément absorber tout le commerce du continent. Au risque de contrister mes amis les Israélites de la mer Égée, je ne crains pas d'avancer que c'est une pure fiction. Le passage de la malle des Indes démontre tout au plus la rapidité, qui est en raison inverse du bas prix des transports. Ce n'est point assez pour faire une grande place de commerce. Je ne sache pas que, malgré ce bienfait britannique, Brindisi ait donné ombrage à Gênes ou à Trieste. Sans doute, les voyageurs de grande vitesse et quelques marchandises très coûteuses, de livraison pressante, prendront de préférence la voie la plus courte. Cet avantage n'est point à dédaigner; mais il forme une bien faible partie du grand commerce. Celui-ci fait des affaires à longue échéance, et préfère de beaucoup la voie de mer, qui coûte environ dix fois moins que les lignes ferrées. Par exemple, un tonneau de pétrole expédié de Hambourg à Bucharest trouve déjà profit à voyager à petites journées par le Pas-de-Calais, Gibraltar, la Méditerranée et le Danube, plutôt que de suivre le chemin de fer. Le commerce a ses raisons, qui ne sont pas toujours celles des géomètres.

Je prévois donc quelques déceptions, pour cette honnête population de courtiers, d'affréteurs et de marchands, s'ils espèrent que toutes les richesses de l'Europe centrale s'engouffreront derrière le premier train de vitesse qui franchira leurs murs, avec une locomotive allemande ou hongroise. Je les vois se multipliant autour des voyageurs indifférens et rapides, qui se transporteront du wagon-lit au paquebot-restaurant, après avoir jeté un regard distrait autour d'eux. J'entends d'ici les plaintes amères des hôteliers, qui n'auront pas même eu le temps de plumer ces oiseaux de passage. Est-ce donc pour le plaisir de contempler un instant des vestons rayés, des casques indiens et des *waterproof* irréprochables, qu'on les aura institués les portiers de l'Europe? Et les marchandises bien ficelées, qu'une grue à vapeur cueillera sur le wagonnet pour les lancer précipitamment à fond de cale, à qui profiteront-elles, si ce n'est à des compagnies le plus souvent étrangères? Tel un nuage doré passe sans crever sur une campagne

aride et va porter ailleurs sa rosée féconde. En vain les cultivateurs lui tendent les bras : ils sentent un instant la fraîcheur de la nuée, mais elle s'en va ; et ils l'implorent encore qu'ils ne la voient déjà plus.

Non, peuple de Salonique, votre richesse future ne gît pas principalement dans ces lointaines provenances ; elle est plus près de vous, sous votre main. Comme dans la fable, remuez votre sol, ou du moins que vos frères le remuent pour vous ; au lieu d'un trésor tombé du ciel, vous aurez un revenu solide et assuré. Pour devenir les courtiers de l'Europe, soyez d'abord ceux de la péninsule des Balkans. Que ces magnifiques contrées, si riches autrefois et si peuplées, sortent de leur engourdissement ; qu'elles travaillent et produisent, et vous grandirez avec elles. Avant d'être international, il faut être de son pays. Marseille a derrière elle la France ; Gênes a l'Italie ; Trieste a l'Autriche ; et si Liverpool n'avait pas Manchester, ce port ne serait pas devenu l'entrepôt du monde. Je sais bien que votre domaine est disputé, livré aux querelles des hommes, et qu'il ne dépend pas de vous d'unir toutes ces races dans un effort commun. Mais le monde est mené par une certaine force des choses, — on disait autrefois par un ordre providentiel, — qui se joue des congrès, et qui se plaît à démolir les barrières inventées par les diplomates. La nécessité de manger, et pour cela de vendre et d'acheter, est une des formes les plus élémentaires de cette force irrésistible. Comme cette nécessité se reproduit tous les jours, elle triomphe à la longue d'une autre loi de fer, d'après laquelle il n'est rien de plus noble que de s'entre-tuer les uns les autres. Derrière les rivalités ardentes, les conflits et les guerres, la civilisation poursuit son travail souterrain. Voyez ce chemin de fer, dont personne au dernier moment ne voulait, ni les Serbes, qui le trouvaient trop cher ; ni les Autrichiens, qui redoutaient l'invasion des produits anglais ; ni les Turcs, qui appréhendaient avec plus de raison les visites de leurs bons alliés d'Europe : on l'a construit cependant, et, si invraisemblable que cela paraisse, on l'ouvrira. Il est pour vous, gens de Salonique, l'instrument, le symbole et le gage de la résurrection de votre péninsule.

Donc, la meilleure manière de mesurer votre avenir est de prendre le train pour remonter de proche en proche jusqu'au Danube, en suivant le cours du Wardar et de la Morava.

* * *.

LE

COMBAT CONTRE LE VICE

LA RÉPRESSION.

II[1].

LES PRISONS DÉPARTEMENTALES ET LE SYSTÈME CELLULAIRE

I.

Que notre détenu provisoire ait subi les premières heures de son incarcération dans un local spécial, comme à Paris, ou dans la prison même de la ville, ainsi que cela se passe généralement en province, il n'en doit pas moins être interrogé par un juge d'instruction dans les vingt-quatre heures de son arrestation. Cette garantie de la liberté individuelle, que l'article 93 du code d'instruction criminelle assure aux citoyens, est beaucoup moins sérieuse qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Le juge d'instruction peut parfaitement, en effet, se borner à demander à

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887.

l'individu arrêté ses nom et prénoms, et à lui faire connaître la nature de l'inculpation dirigée contre lui. Cette formalité accomplie, il est en règle avec la loi et peut rester ensuite six mois ou un an sans l'interroger, si tel est son bon plaisir, sans que l'inculpé, qui par-dessus le marché peut être mis au secret et privé d'un défenseur, ait le moyen légal de protester contre cet oubli, volontaire ou non. C'est la conséquence extrême du secret de l'instruction et du pouvoir discrétionnaire laissé au juge. En fait, je suis loin de prétendre que les choses se passent ainsi, et que les magistrats français procèdent avec cette insouciance. Mais il faut convenir que, parfois, l'instruction de certaines affaires est singulièrement lente. Cela signifie peu de chose de dire, comme le fait la statistique criminelle, que sur cent affaires il y en a soixante-dix où les juges d'instruction rendent leurs ordonnances dans le mois du réquisitoire introductif d'instance, si l'instruction des trente autres affaires s'éternise indéfiniment. Cette lenteur s'explique, à Paris en particulier, par l'insuffisance du personnel chargé du service des instructions; mais peut-être, à cette explication, en faut-il ajouter une autre : c'est que, par amour du bien-faire et pour diminuer autant que possible la part de l'imprévu dans les débats publics, les juges d'instruction polissent un peu leur œuvre comme on polirait une œuvre d'art, et veulent la porter au dernier degré du fini et de la perfection. Ajoutez à cela le souci de la rédaction de l'acte d'accusation, qui incombe aux magistrats du parquet, et à laquelle, surtout dans les causes destinées à demeurer célèbres, quelques-uns s'appliquent avec autant de coquetterie qu'un romancier en mettrait à écrire une nouvelle. Tenez compte, enfin, que, dans cet immense Palais de Justice, on n'a trouvé moyen de loger qu'une seule cour d'assises, de telle sorte qu'il y a des accusés dont l'affaire est parfaitement en état et qui attendent leur tour faute d'un endroit pour être jugés, et vous arriverez ainsi à comprendre que beaucoup d'affaires où le crime est flagrant, la culpabilité avouée, et qui pourraient être jugées en huit jours, attendent des semaines et des semaines avant d'être portées à l'audience; que d'autres, plus compliquées et plus obscures, se prolongent pendant des mois sans arriver à un dénoûment. On m'a signalé une fois à Mazas un individu dont l'instruction durait depuis neuf mois et n'était pas encore terminée.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, la situation et la dénomination légales de l'individu écroué sous mandat d'arrêt ou dépôt changent au cours des diverses phases à travers lesquelles peut passer l'instruction de son affaire : s'il est inculpé d'un simple délit et si le juge rend une ordonnance qui le traduit devant le tribunal correctionnel, il devient *prévenu*; s'il est inculpé d'un crime et si le

juge d'instruction le renvoie devant la chambre des mises en accusation qui rend contre lui un arrêt de mise en accusation devant la cour d'assises, il devient *accusé*. A ces situations différentes répondent, ou du moins devraient répondre, d'après la loi, autant de lieux de détention distincts. Aux termes du code d'instruction criminelle, les prisons destinées aux prévenus sont dites maisons d'arrêt; celles destinées aux accusés sont dites maisons de justice, et elles doivent être *entièrement distinctes des prisons pour peines*. Voilà la théorie. Voyons maintenant la réalité. Il n'existe en France que quatorze maisons d'arrêt ou de justice distinctes des prisons pour peines. Dans toutes les autres prisons, les prévenus ou les accusés sont détenus dans un quartier spécial de la prison pour peines. Le nom officiel de ces prisons pour peines est : maison de correction. Mais, dans la pratique, on les appelle : prisons départementales, par opposition aux maisons centrales, qui appartiennent à l'état. Au contraire, les prisons départementales, ainsi que leur nom l'indique, appartiennent aux départemens. L'empereur Napoléon Ier leur a fait, par un décret daté de 1809, ce cadeau assez onéreux, et sa générosité apparente n'avait en réalité qu'un but : décharger l'état d'une dépense qui lui incombait naturellement, celle du logement et de l'entretien des détenus. Les départemens ont supporté cette double charge jusqu'en 1855. En cette année bénie pour eux, une disposition de la loi de finances transféra de nouveau à l'état la charge de l'entretien des détenus, mais les départemens conservèrent et conservent encore la propriété des prisons. De ce dualisme d'autorité dans les prisons départementales, le département étant propriétaire et l'état usufruitier, ou plutôt administrateur, résulte la situation la plus étrange, qui a son contre-coup sur la condition faite non-seulement aux prévenus, mais aux condamnés. Le petit nombre des maisons affectées spécialement aux prévenus et aux accusés, et la similitude qui existe, comme nous allons le voir, entre le régime de ces maisons et celui des prisons pour peines, obligent à parler en même temps des unes et des autres, sauf à marquer, lorsque l'occasion s'en présentera, les différences qui séparent le régime des prévenus ou accusés de celui des condamnés.

Il existe en France 379 prisons départementales. Ces 379 prisons contenaient, au 31 décembre 1884, 25,231 détenus. C'est déjà là un chiffre considérable. Mais ce chiffre n'est rien comparé à celui du mouvement, c'est-à-dire des individus qui, pendant le cours d'une même année, ont passé dans les prisons départementales un temps plus ou moins long. Pendant l'année 1884, 290,191 individus sont entrés dans les prisons départementales. Sur ce nombre, 173,913 venaient de l'état de liberté; 65,764 sont sortis

ayant bénéficié d'une ordonnance de non-lieu ou d'un acquittement. Les autres, sauf un certain nombre de décédés, ont été transférés dans d'autres lieux de détention. En effet, par une pratique administrative qui date du commencement du siècle, on ne garde dans les prisons départementales que les condamnés correctionnels à moins d'un an. Les autres sont transférés dans les maisons centrales, où nous les retrouverons. Très considérable est donc, comme on le voit, le chiffre de ceux qui, pendant une seule année, ont respiré l'air des prisons départementales. Si cet air est vicié, si ces prisons sont autant de lieux d'infection morale, si ceux qui y ont été enfermés pendant un temps plus ou moins long risquent d'y contracter des germes morbides, il est impossible que la contagion ne dépasse pas les murs de la prison et ne se répande pas dans le reste du pays. Cette contagion est d'autant plus à redouter, que les prisons départementales contiennent des individus appartenant aux catégories les plus diverses : des prévenus, dont un assez grand nombre, comme on vient de le voir, sont innocens, et les autres, au contraire, coupables des crimes les plus graves ou les plus odieux ; des condamnés pour des infractions de toute nature, et qui n'ont aucun rapport les unes avec les autres, depuis le vulgaire filou ou la prostituée jusqu'à l'individu qui a donné un coup de poing dans une rixe ou la femme qui a été surprise en flagrant délit d'adultère ; des contrevenans de simple police, voire même (la chose n'est pas impossible) des pères de famille ayant négligé d'envoyer leurs enfans à l'école, sans parler des condamnés politiques. C'est donc une question dont personne ne devrait se désintéresser que de savoir à quel régime ils sont soumis. Mais la chose à éclaircir est plus malaisée qu'on ne pourrait croire.

Le code pénal de 1810 (c'est un reproche qui a été souvent adressé à ses auteurs) est muet, ou peu s'en faut, sur le régime des prisons. Rien n'est prescrit en ce qui concerne les prévenus, sinon qu'ils doivent être séparés des condamnés. Pour les condamnés correctionnels, l'art. 40 du code pénal se borne à dire : « Quiconque aura été condamné à la peine d'emprisonnement sera renfermé dans une maison de correction : il y sera employé à l'un des travaux établis dans cette maison selon son choix, » et c'est tout. Ce silence de la loi laissait à l'administration pénitentiaire toute latitude pour soumettre les détenus à tel régime qui lui semblerait bon. Ainsi a-t-elle fait depuis le commencement du siècle, sans aucun esprit de suite ni de système, cherchant parfois, comme pendant la durée du gouvernement de Juillet, à donner certaines satisfactions à l'opinion publique ; puis reprenant sa liberté, comme sous l'empire, et se laissant le plus souvent dominer par des considérations de fait et d'économie. La loi du 5 juin 1875 a mis fin

à cette anarchie, du moins en théorie et en ce qui concerne le régime des prisons départementales. Cette loi dispose que les prévenus, les accusés et les condamnés correctionnels à un an ou moins, et les condamnés correctionnels à plus d'un an qui en feront la demande, seront soumis au régime de la séparation individuelle, c'est-à-dire, pour parler sans périphrase, mis en cellule. C'était une innovation importante, qui marquait date dans l'histoire pénitentiaire de notre pays; car, pour la première fois, une disposition législative venait soumettre les détenus à un régime inspiré par des considérations théoriques et rationnelles. Mais, en fait, cette loi n'a reçu qu'une application très incomplète, et sa mise à exécution a été paralysée par une difficulté dont ce que j'ai dit tout à l'heure à propos de la propriété des prisons départementales peut faire pressentir la nature. Pour que la loi du 5 juin 1875 pût recevoir même un commencement d'exécution, le concours des départemens était indispensable, puisque ce sont eux qui tiennent les cordons de la bourse. En vain l'état leur offrait-il une subvention égale au tiers de la dépense : ils firent la sourde oreille à cette proposition alléchante, et franchement il n'y a pas lieu de s'en étonner beaucoup. Les départemens sont personnes très positives, que les considérations philanthropiques et sentimentales affectent très peu. Les routes, les chemins de fer d'intérêt local, voilà l'objet légitime de leurs préoccupations. Passe encore pour l'instruction et les écoles normales, puisque c'est la mode du jour; mais quand on vient leur proposer de dépenser plusieurs centaines de mille francs pour transformer les conditions dans lesquelles un certain nombre de gredins (style de conseiller-général) subissent leur peine, la proposition les met de fort mauvaise humeur, et ils opposent de toutes les formes de la résistance celle qui est la plus difficile à vaincre : l'inertie. Depuis que la loi de 1875 est exécutoire, c'est-à-dire depuis douze ans, il n'y a eu que quatorze prisons qui aient été construites ou adaptées en vue du régime cellulaire (1). A ce train, il faudra plus de trois cents ans pour que la transformation des prisons départementales soit complète. Ce n'était pas seulement pour les siècles futurs que les auteurs (dont je suis pour mon humble part) de la loi de 1875 entendaient travailler. Ils n'avaient surtout pas prévu une conséquence assez inattendue de leur œuvre : c'est qu'elle rendrait la situation plus fâcheuse encore. En effet, l'administration pénitentiaire se refuse avec raison, la loi à la main, à donner son approbation à aucun plan non-seulement de reconstruction, mais

(1) A ces quatorze prisons qui contiennent seize cents cellules, il en faut ajouter sept qui sont en cours d'exécution et seize dont les plans de reconstruction ou d'appropriation sont soumis à l'approbation du ministre de l'intérieur.

même de réparation des anciennes prisons qui ne soit pas conçu en vue de l'application du nouveau régime. Mais comme, d'un autre côté, les départemens se refusent à tenir compte, dans leurs plans, des exigences de l'administration pénitentiaire, et comme celle-ci n'a pas le moyen de leur forcer la main, il en résulte que les anciennes prisons, à quelque état de vétusté ou de dégradation qu'elles soient arrivées, ne subissent aucune réparation. Un projet de loi avait bien été présenté, il y a quelques années, qui donnait au gouvernement le droit de déclasser certaines prisons et d'imposer aux départemens limitrophes l'obligation de s'entendre pour mettre à la disposition du gouvernement un certain nombre de cellules dans des prisons construites à frais communs. Mais ce projet de loi, comme tant d'autres, est resté dans les cartons parlementaires, et, en attendant, la situation s'aggrave d'année en année : les prisons nouvelles ne se construisent pas et les vieilles prisons ne sont plus réparées.

Quel est l'état de ces vieilles prisons installées pour la plupart dans des bâtimens qui avaient été construits en vue d'une destination toute différente, et qui ont été appropriés tellement quellement au commencement du siècle? C'est d'un document officiel que j'extrais la description suivante. « Dans telle ville, la prison est un bâtiment étroit, resserré entre un terrain exigu, par exemple une vieille tour partagée en étages, où l'on ne peut que séparer les hommes des femmes, et pas toujours *les prévenus des condamnés*. Il est des prisons dont la garde peut avec peine être assurée, où les évasions n'ont semblé parfois évitées que grâce à l'incessante intervention des gardiens, peut-être à l'insouciance ou à la docilité des détenus. Il en est où les communications avec le dehors ne sont pas impossibles, où les constructions délabrées tombent en ruine. Il en est où le gardien-chef peut être forcé d'entasser à tel moment les détenus, faute de place, fâcheux état pour l'hygiène et pour la moralité. » Qui tient ce langage? C'est le ministre de l'intérieur lui-même, responsable de l'état de ces prisons, ou, pour parler plus exactement, c'est le directeur de l'administration pénitentiaire qui, depuis cinq ans (grand espace de la vie d'un fonctionnaire), lutte avec dévoûment et savoir-faire contre les difficultés d'une situation inextricable. En présence de cet état de choses, on comprend qu'il soit assez difficile de définir le régime auquel sont soumis les détenus, et que ce régime doive se ressentir de la diversité des lieux où la détention est subie, qu'il s'agisse des prévenus ou des condamnés. Parlons d'abord des prévenus.

Ce que, dans les prisons départementales, on appelle un peu pompeusement le quartier des prévenus, consiste le plus souvent en une seule chambre qui leur est spécialement affectée. Ils ne sont

astreints ni au port du costume pénal, ni au travail. Ils peuvent, moyennant paiement, se procurer les vivres qui leur conviennent, dans certaines limites cependant, et, lorsque le juge d'instruction ne met pas obstacle à leurs communications avec le dehors, ils ont la faculté du parloir tous les jours. Sauf ces différences, leur régime est identique à celui des condamnés. La principale ressemblance consiste généralement en ceci, qu'ils sont entassés pêle-mêle dans la même pièce et qu'ils vivent dans une promiscuité ininterrompue de jour et de nuit. Pour des prévenus surtout, c'est là un vice capital. En effet, cette séparation entre les prévenus et les condamnés, qui, au premier abord, paraît satisfaisante à l'esprit, ne présente dans la pratique aucun intérêt. La séparation qu'il importerait de réaliser serait celle entre le prévenu coupable et le prévenu innocent. Qu'importe, en effet, à ce dernier que son compagnon de captivité soit ou ne soit pas encore condamné, si c'est, en réalité, un voleur ou un assassin? La condamnation n'ajoute rien aux répugnances du contact ou à ses périls. La séparation absolue des prévenus entre eux est donc la seule mesure qui ne soit pas illusoire. Nous avons vu combien est petit le nombre des prisons où cette séparation peut être mise en pratique : quatorze seulement. Partout ailleurs, l'homme qui est victime d'une accusation injuste, peut-être d'une dénonciation calomnieuse, doit subir la plus dégradante des promiscuités. Mais ce n'est pas seulement pour le prévenu innocent que cette promiscuité est odieuse ou dangereuse ; elle peut, dans certains cas, l'être tout autant pour le prévenu coupable. Les premières heures qu'un homme passe en prison, lorsqu'il n'est pas un malfaiteur d'habitude, sont les plus cruelles de sa vie. Le remords, le sentiment de son déshonneur, la crainte du châtiment s'unissent pour produire chez lui un trouble et parfois un désespoir auxquels l'équilibre de ses facultés ne résiste pas toujours. Par là s'expliquent ces suicides si fréquens chez les prévenus, et qui s'accomplissent souvent pendant les premières heures de la détention, en dépit de toutes les précautions et de la surveillance. Mais l'horreur de cette situation est encore aggravée pour lui lorsqu'il se trouve exposé aux lazzi de ses compagnons de captivité, endurcis dans le crime. Peut-être, pour échapper à leurs railleries, finira-t-il par simuler une indifférence et un cynisme qui d'abord ne seront pas au fond de son cœur, mais qu'une affectation continue finira par rendre trop réels. A ce point de vue, la promiscuité de la prison présente peut-être d'aussi graves périls pour le coupable que pour l'innocent. Aussi le système cellulaire, qui a rencontré des adversaires très sérieux, appliqué aux condamnés, n'a-t-il jamais soulevé d'objections appliqué aux prévenus. Mais, dans l'immense majorité de nos prisons, les prévenus sont détenus en commun, et leur vie

est à tout prendre assez semblable à celle des condamnés, avec quelques différences dans le régime des condamnés qu'il faut indiquer.

Les condamnés sont soumis au port du costume pénal. La nourriture qui leur est allouée est strictement suffisante pour l'entretien de leurs forces. Ils ne peuvent l'améliorer qu'en opérant certains prélèvemens sur la somme laissée à leur disposition sur le produit de leur travail sous le nom de pécule disponible, et en achetant des alimens à la cantine. Leurs relations avec le dehors, par correspondance ou par visite, sont soumises à une surveillance qui n'excède pas les exigences nécessaires. Enfin ils sont astreints au travail. Il n'y a rien à dire contre ces prescriptions, et le régime intérieur des prisons départementales, tel qu'il a été établi par le règlement général de 1841, modifié en 1884 sur quelques points de détail, tient un juste milieu entre les sévérités nécessaires de la répression et les exigences de l'humanité. La partie administrative est sans reproches, et ce n'est point aux hommes qu'on peut s'en prendre d'un état de choses qui n'en est pas moins déplorable. Quel est donc le vice capital de nos prisons départementales? C'est, il ne faut jamais se lasser de le redire, la promiscuité. Dans quelques petites prisons, elle est absolue. Tout comme le quartier des prévenus, le quartier des condamnés n'est qu'une seule et unique chambre qui sert à la fois d'atelier, de dortoir et de réfectoire. Tous les condamnés, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, y sont enfermés pêle-mêle. S'il se trouve parmi eux quelque enfant, garçon ou fille, le gardien-chef lui donne parfois asile dans son appartement, mesure de prudence excellente en elle-même, qui n'en est pas moins formellement contraire aux réglemens. Dans certaines prisons, plus considérables, on met en pratique ce qu'on appelle le système de la séparation par quartier. On distingue tant bien que mal entre les détenus d'après leur perversité présumée, et lorsque la prison comprend plusieurs ateliers et plusieurs dortoirs, on fait travailler et coucher ensemble ceux qu'on a classés dans la même catégorie. Cette classification peut avoir plusieurs bases : les antécédens, l'âge, la nature de la condamnation. C'est tantôt l'une, tantôt l'autre, qui est appliquée suivant la nature des locaux dont le directeur de la prison dispose, et suivant que l'une ou l'autre lui semble préférable. Dans certaines prisons, cependant très importantes, il n'y a pas de classification du tout : c'est ainsi que je me souviens d'avoir vu à Lille (il est vrai que c'était il y a quelques années) une jeune fille de seize ans, condamnée pour contravention douanière, détenue dans la même salle qu'une femme condamnée pour proxénétisme. Une surveillance efficace vient-elle au moins tempérer les

inconvéniens de cette promiscuité? En aucune façon. Un ancien directeur de l'administration pénitentiaire se servait sur ce point d'une expression très juste : « Nos détenus sont gardés ; ils ne sont pas surveillés. » Comment pourrait-il en être autrement? Dans beaucoup de prisons, le personnel de surveillance ne se compose que du gardien-chef et de sa femme, qui ne peuvent pas passer toute leur journée avec les détenus ou détenues. Dans un grand nombre d'autres, le nombre des gardiens ne s'élève pas au-delà de deux à trois. Le va-et-vient continuel qu'exige le service de la maison ne leur permet pas une surveillance constante. Aussi, pourvu que les détenus ne chantent pas, qu'ils ne se battent pas et qu'ils ne fassent pas de tumulte, ils sont en réalité laissés à leur bon plaisir, et ils peuvent se livrer à tous les charmes de la conversation. A plus forte raison en est-il ainsi dans les dortoirs où, pendant la saison d'hiver, ils passent un nombre d'heures de beaucoup supérieur à celles qu'on peut donner au sommeil. C'est à peine si, de temps à autre, la ronde d'un gardien, annoncée de loin par le bruit de ses clés, vient pour la forme s'assurer si tout est en ordre, si les détenus sont bien dans leurs lits et si aucun ne s'est évadé. En réalité, dans beaucoup de prisons et la nuit comme le jour, les détenus font tout ce qu'ils veulent.

Mais le travail qui, aux termes du code, fait partie de la peine, qui est par lui-même un instrument de moralisation, ou, si l'espérance paraît trop ambitieuse, un préservatif contre les dangers de la promiscuité, le travail est-il organisé partout d'une façon régulière et satisfaisante? Il suffit d'ouvrir le volume de la statistique des prisons pour répondre à cette question. Au 31 décembre 1884, sur 25,231 détenus, 10,087 étaient inoccupés. Pendant tout le cours de l'année, le nombre des journées de travail s'est élevé à 4,045,849 sur 8,620,844 journées de détention, ce qui semblerait indiquer qu'en moyenne chaque détenu a travaillé pas tout à fait un jour sur deux. Mais cette moyenne, comme au reste la plupart des moyennes, est artificielle et trompeuse. Dans certaines prisons, le travail est organisé de telle sorte que c'est le chômage qui est l'exception. Dans d'autres, c'est le contraire : le travail est l'exception, le chômage est la règle. Cela est vrai surtout pour les prisons d'arrondissement. Dans ces petites prisons, en effet, on ne conserve que les individus condamnés à trois mois de prison et au-dessous, et on centralise au chef-lieu de département les individus condamnés de trois mois à un an. Or, comme plus courte est la durée de l'emprisonnement, plus difficile est aussi l'organisation du travail pour l'entrepreneur, il en résulte que, dans les prisons d'arrondissement, les détenus sont pour la plupart inoccupés. Pour un certain nombre de condamnés, la peine de l'emprisonnement con-

siste donc purement et simplement dans la privation de la liberté, privation qui est amplement compensée pour eux par l'avantage d'être logés, nourris, chauffés gratuitement, et de passer leurs journées dans l'oisiveté, au sein d'une société qui leur est agréable. N'est-ce pas l'explication de bon nombre de récidives, et aussi de ce fait, bien connu des magistrats, qu'à l'entrée de la mauvaise saison, ou tout simplement par les temps de neige et de froid rigoureux, la proportion des arrestations pour vagabondage ou infractions aux arrêtés de surveillance croît sensiblement? C'est là, pour un certain nombre d'individus, un moyen assuré de passer leur saison d'hiver aux frais de l'état. Ils font choix de leur lieu de détention, comme de plus fortunés qu'eux choisissent entre Pau, Cannes ou Nice, et ils se déterminent surtout par des considérations de régime et de société. A ce point de vue, les prisons de la Seine sont particulièrement bien famées dans le monde des malfaiteurs. Nous allons voir qu'elles ne sont pas indignes de leur bonne réputation.

II.

Paris contient une maison d'arrêt et une maison de justice pour hommes, Mazas et la Conciergerie; une maison d'arrêt, de justice et de correction pour femmes, Saint-Lazare, et trois maisons de correction pour hommes, Sainte-Pélagie, la Grande-Roquette et la Santé (1). Je n'ai pas l'intention de faire la description de chacune de ces prisons. On la trouvera, sauf pour la maison de la Santé, qui n'existait pas alors, dans l'article que M. Maxime Du Camp a consacré, en 1865, aux prisons de la Seine, et là où ce maître en descriptions a passé, il ne laisse généralement pas grand'chose à glaner après lui. Je voudrais seulement m'attacher à montrer toute l'incohérence du régime qui est en vigueur dans ces prisons. Lorsqu'un département auquel certes les ressources ne manquent pas donne un pareil exemple d'insouciance et de sans-gêne avec la loi, il n'est pas très étonnant que des départemens moins fortunés en agissent de même et ne se préoccupent pas beaucoup du sort des quelques centaines de détenus qui passent par leurs prisons tous les ans. Qu'est-ce, en effet, que le mouvement des prisons du Lot ou de la Creuse comparé avec celui des prisons de la Seine, où en 1884, 7,282,472 journées de détention, soit plus du quart de tout le reste de la France, ont été subies? L'incurie dont le conseil général de la Seine, qui a charge de cette nombreuse population, fait

(1) Je crois devoir laisser de côté la Petite-Roquette, qui est spécialement affectée aux jeunes détenus et dont j'ai eu occasion de parler autrefois.

preuve depuis tant d'années, est la meilleure excuse des départemens pauvres, qui n'ont ni les mêmes ressources ni la même responsabilité.

Parlons d'abord du régime des prévenus et des accusés. Il semblerait naturel que ceux des deux sexes fussent, dans des prisons différentes, soumis au même traitement. Il n'en est rien. Prévenus et accusés du sexe masculin sont isolés à Mazas et à la Conciergerie. Prévenues et accusées du sexe féminin sont détenues en commun à Saint-Lazare. A quoi tient cette différence de traitement? A quelque considération théorique et rationnelle? Par exemple à la pensée que l'isolement est plus difficilement supportable pour les femmes? En aucune façon, mais tout uniment à ceci, qu'au temps où l'opinion publique se préoccupait fort des questions pénitentiaires, et se prononçait avec énergie en faveur du système cellulaire, c'est-à-dire pendant la période de 1830 à 1848, la gestion financière du département de la Seine était entre les mains d'hommes qui avaient le sentiment de leur responsabilité morale, et que la préfecture de police, elle-même soucieuse de ses devoirs, avait su obtenir de ces hommes l'édification d'une maison d'arrêt cellulaire. Puis les temps changèrent, les préoccupations se tournèrent d'un autre côté; le système cellulaire perdit la faveur publique et pour les femmes les choses restèrent en l'état. Pour elles, la maison d'arrêt et de justice demeure un quartier de la prison de Saint-Lazare, et quel quartier! Deux pièces basses, dont l'une est l'entresol de l'autre et communique avec celle d'en dessous par un escalier intérieur de quelques marches. Pas de jour, pas d'air. Les femmes assises sur de petites chaises basses et serrées les unes contre les autres. Peut-être pendant le jour, la surveillance assidue des sœurs de Marie-Joseph parvient-elle à empêcher les confidences et les communications trop intimes. Mais la nuit, elles sont enfermées par petits groupes de trois ou quatre dans les anciennes cellules du couvent des Lazaristes, dont on a fait autant de petits dortoirs. Là, c'est l'intimité absolue, avec absence complète de surveillance. Ce qui peut se passer dans ces dortoirs où les détenues sont enfermées dans l'obscurité pendant dix ou douze heures d'hiver, les sœurs n'en savent absolument rien, et, sans insister, je dirai qu'elles ne s'en doutent même pas. La seule précaution qui soit prise, c'est au dortoir comme à l'atelier de mettre à part des autres les femmes qui sont inscrites comme étant de mauvaise vie, et puis c'est tout.

Il y a cependant un moyen d'échapper à cette promiscuité révoltante, mais ce moyen est aussi antidémocratique que possible: c'est la pistole. Moyennant une redevance de 20 centimes par jour, les femmes obtiennent le droit de se soustraire à l'atelier commun.

A ce prix, elles n'achètent cependant pas la solitude, mais seulement le droit d'être groupées par trois ou quatre dans ces petits dortoirs dont j'ai parlé. Les femmes qui peuvent se payer cette médiocre faveur ne sont pas toujours les plus intéressantes, et souvent rien n'est moins pur que l'origine de leurs ressources. Aussi ne saurait-on imaginer de supplice plus cruel imposé à une femme qui n'a pas perdu tout sens de l'honnêteté et de la pudeur, qu'un séjour dans le quartier des prévenues et des accusées de Saint-Lazare. Rien d'étonnant que ce quartier, le plus mal installé de toute la prison, soit le théâtre des scènes les plus fréquentes et les plus tristes : larmes, colères, révoltes, qu'expliquent aussi l'état de surexcitation où sont souvent les prévenues. L'atelier des condamnées est un séjour de paix en comparaison, et il arrive parfois que telle femme, qui se faisait remarquer par son insubordination et sa violence au quartier des prévenues, devient douce et soumise dès qu'elle a passé au quartier des condamnées. Aucune catégorie de détenues n'aurait droit à plus d'égards que les femmes prévenues, innocentes ou même coupables. Aucune n'est traitée avec un tel mépris de toutes les lois de l'hygiène physique et morale.

Quant à la prison de Mazas, il faut convenir que c'est une très belle prison. Il est fort heureux qu'elle ait été construite il y a quelque quarante ans, car, d'après ce que nous venons de voir pour les femmes, il ne faut pas compter que la loi de 1875 eût reçu, en ce qui concerne les hommes, la moindre exécution dans le département de la Seine. Les longues et hautes galeries de Mazas, froides, silencieuses, sonores, ressemblent un peu à des nefs d'église. Cette ressemblance avait frappé, je crois, un pauvre diable à la tête un peu dérangée, que j'entendis un jour, pendant qu'on procédait aux formalités de son écrou, entonner d'une voix assez belle et juste la strophe bien connue du *Dies iræ :*

Lacrymosa dies illa
Qua resurget ex favilla
Judicandus homo reus.

C'était un ancien chantre d'église, devenu choriste de l'Opéra, auquel l'aspect austère des galeries de Mazas avait inspiré cette réminiscence de son ancien métier. Tout ce qu'il y gagna fut d'être enfermé dans une cellule spéciale, entièrement dépourvue de toute espèce de meubles, avec une fenêtre dormante, où l'on enferme les prévenus dont l'état mental inspire quelques inquiétudes. Le grand ennemi contre lequel il faut, en effet, lutter sans cesse à Mazas, c'est le suicide, et le suicide accompli presque toujours dans les premiers jours, parfois dans les premières heures de la détention, sans que la

solitude qui peut en favoriser l'accomplissement en puisse être cependant rendue responsable. On raconte l'histoire de détenus qui pour mettre ainsi fin à leurs jours ont fait montre d'une énergie incroyable, les uns s'étranglant avec leur mouchoir serré autour de leur cou, les autres tout simplement avec leurs propres doigts. Aussi ne saurait-on, dans l'aménagement des cellules, éviter avec trop de soin tout ce qui facilite aux détenus les attentats contre eux-mêmes. A ce point de vue, la disposition des fenêtres dans les cellules de Mazas et celle des becs de gaz laissent quelque peu à désirer. Si la maison était à refaire, il faudrait aussi modifier complètement le système des tuyaux de vidange qui met les cellules en communication les unes avec les autres. Les détenus se servent de ces tuyaux comme de porte-voix, et peuvent ainsi, à l'insu des gardiens, échanger des communications d'un bout à l'autre de la même galerie. Néanmoins, avec ces imperfections, Mazas n'en reste pas moins une prison très utile qu'il faut s'estimer heureux de posséder à Paris, où les détenus appartiennent à des catégories sociales si différentes. Si on relevait, en effet, par profession, tous les noms couchés sur le registre d'écrou de Mazas, on y trouverait d'anciens ministres mêlés à des vagabonds, et si les seconds n'apprécient pas beaucoup les avantages du système cellulaire, il n'en doit pas être de même des premiers. On doit même regretter que, malgré leur séparation habituelle, le va-et-vient de la maison amène entre les prévenus de trop fréquens contacts. Innocent ou coupable, il est pénible pour un homme de quelque éducation de se sentir dévisagé par un drôle qui le regarde d'un air narquois. A cet inconvénient, je ne connais qu'un remède : c'est le capuchon. Dans les prisons de Belgique et de Hollande, où le régime cellulaire est pratiqué avec une extrême rigidité, chaque détenu est astreint, dès qu'il sort de sa cellule, à se couvrir la tête d'une sorte de cagoule en étoffe très mince, à travers laquelle il voit assez pour se conduire et même pour reconnaître sans qu'on puisse discerner ses propres traits. La prescription n'a rien d'inhumain, et elle est imposée aux détenus dans leur intérêt même, pour leur sauver l'humiliation d'être dévisagés, et pour les préserver d'être reconnus et exploités plus tard par leurs compagnons de captivité. Néanmoins, je n'oserais en conseiller l'application à Paris. Il faut convenir, en effet, que l'impression qu'on éprouve à voir passer, même dans les couloirs d'une prison, ces personnages muets, masqués et mystérieux, ne laisse pas d'être assez étrange. Il suffirait que Mazas fût visité par un philanthrope trop impressionnable pour qu'il écrivît le lendemain une lettre dans les journaux et pour qu'il soulevât la sensibilité publique contre une mesure dont l'exagération apparente pourrait faire tort au système cellulaire lui-même.

Je ne dirai rien du régime des accusés. Je ne pourrais, en effet, que me répéter en constatant à nouveau la contradiction qui existe entre le régime des accusés du sexe masculin, séparés des prévenus comme le veut la loi, dans la prison cellulaire de la Conciergerie, et le régime des accusées du sexe féminin, mélangées avec les prévenues dans le quartier commun de Saint-Lazare. C'est la même contradiction, aussi injustifiable et aussi choquante. Quant au régime des condamnés, il offre, à défaut d'autre, l'intérêt de la diversité. Il n'y a pas moins, en effet, de trois systèmes différens appliqués aux condamnés dans les prisons de la Seine : la promiscuité de jour et de nuit à Saint-Lazare et à Sainte-Pélagie, la promiscuité de jour avec isolement de nuit à la Grande-Roquette et dans une moitié de la maison de la Santé, enfin l'isolement de jour et de nuit dans l'autre moitié de cette même maison de la Santé. On ne reprochera pas du moins au système pénitentiaire français de pécher par esprit d'uniformité et de manquer d'éclectisme.

Finissons-en d'abord avec cette sentine parisienne qui s'appelle la prison de Saint-Lazare. Je laisse de côté cette grande division affectée aux femmes inscrites sur les registres de la police, qui y sont détenues ou soignées administrativement. Ce n'est pas que la coexistence dans la même prison de deux quartiers si différemment peuplés soit sans présenter de sérieux inconvéniens. Il n'est pas bon de rapprocher ainsi des prostituées les condamnées de droit commun. Mais l'organisation du quartier des prostituées soulève des questions de police et d'assistance qui nous entraîneraient trop loin. Restons donc dans le quartier des condamnées. Nous y retrouvons la même division assez récemment introduite par un nouveau directeur, que nous avons déjà rencontré au quartier des prévenues, entre les condamnées ordinaires et celles qui sont de plus inscrites sur les registres de la police. Il y a, comme on peut penser, beaucoup de ces dernières qui se rendent coupables de délits de droit commun : ivresse, outrage, complicité de vol, etc. On a soin de les mettre dans des ateliers différens. Les unes et les autres sont au reste revêtus du même costume grossier, dont la parité est une rude épreuve pour beaucoup de détenues habituées au raffinement de l'élégance parisienne. Elles sont astreintes à la même règle du travail et du silence. Cette dernière règle est, au reste, illusoire. En réalité, ce qui est prohibé, c'est la conversation bruyante ; mais il est impossible d'empêcher les propos échangés à voix basse, surtout dans les ateliers où les femmes travaillent à la mécanique, étroitement serrées les unes contre les autres. On peut penser quelle est la nature des confidences qui s'échangent entre elles, des influences qui s'exercent et des relations qui peuvent se nouer. A supposer même qu'un silence rigoureux pût être obtenu à l'ate-

lier, à quoi servirait ce silence lorsque les détenues ont toute facilité pour se livrer à la conversation, et à quelles conversations! pendant la nuit. Comme les prévenues, les condamnées sont, en effet, enfermées dès la nuit close, par groupes de cinq ou six, dans des chambrées où elles n'ont rien autre chose à faire que d'échanger leurs confidences et leurs souvenirs. Ici, cependant, les sœurs de Marie-Joseph, et en particulier l'intelligente supérieure qui est en ce moment à la tête de la maison, trouvent à exercer cette appréciation des nuances de la corruption, dont elles ont l'expérience ou plutôt l'intuition. Entre ces brebis toutes plus ou moins galeuses, elles s'efforcent de distinguer celles dont le mal est encore guérissable et celles qui sont devenues incurables. Elles évitent de parquer les unes avec les autres, et s'appliquent au contraire à enfermer ensemble, dans les mêmes chambrées, celles qui paraissent à peu près également contaminées. C'est là, sans doute, un palliatif, mais combien d'erreurs peuvent être commises dans ces appréciations nécessairement très superficielles! Aussi est-il profondément regrettable qu'il soit impossible d'assurer le bienfait de la solitude tout au moins à celles qui le demandent. Le mot *impossible* n'est cependant pas tout à fait exact. Il existe à Saint-Lazare un long couloir sombre sur lequel s'ouvre la porte d'un certain nombre, je ne peux pas dire de cellules, mais de boîtes, prenant de l'autre côté air et lumière sur un balcon en bois dont elles sont séparées par un grillage en fer. On dirait des petites cages à bêtes fauves. Dans ces cages, il y a place pour un petit lit et un tabouret, pas davantage. Elles servent habituellement au coucher d'un certain nombre de détenues. Mais, dans certains cas exceptionnels, à la condition qu'elle le demande avec instance, à la condition qu'il ne fasse ni trop froid, car ces cages ne sont pas chauffées, ni trop chaud, car elles sont étouffantes, à la condition, enfin, que la détention soit de courte durée, car à la longue il n'y en a pas une dont la santé y résistât, le directeur, par une faveur grande dont il ne fait que très rarement usage, peut autoriser telle ou telle détenue à subir dans une de ces cages la totalité de sa peine. Voilà à quel prix dans la ville-lumière, en l'an de grâce 1887, une femme coupable d'une faute peut-être excusable peut obtenir d'être soustraite au contact le plus dégradant. Il ne faut pas se lasser de dénoncer ce scandale de la prison de Saint-Lazare, parce que des protestations réitérées sont la seule manière d'obtenir qu'on y mette fin. Il a fallu quarante ans pour obtenir la fermeture de la hideuse maison de Saint-Denis. Peut-être en faudra-t-il autant pour obtenir la fermeture de Saint-Lazare. On ne saurait donc s'y mettre trop tôt ni à trop fréquentes reprises.

La prison de Sainte-Pélagie nous offre un système plus simple encore, celui de la promiscuité absolue entre toutes les catégories de détenus. Cette prison de Sainte-Pélagie, qui est un ancien couvent aucunement aménagé pour sa destination nouvelle, avait autrefois une certaine célébrité ; c'était la prison réservée aux détenus politiques, condamnés pour délits de presse ou autres. Il y a un vieil article d'Armand Carrel, si je ne me trompe, qui eut autrefois un grand retentissement, et qui commence ainsi : « Comprenez-vous Pélagie ? » Carrel déclarait n'y rien comprendre, et préférer les plombs de Venise ou les cachots du Spielberg, dont il est vrai qu'il n'avait jamais tâté. Depuis cette date, le nombre de ceux qui ont eu occasion de comprendre ou de ne pas comprendre Pélagie a singulièrement diminué. La mode n'est plus aux procès de presse, et quelques pauvres diables d'anarchistes, qu'on condamne de temps à autre pour l'exemple, occupent seuls aujourd'hui le quartier des « politiques. » Ce ne sont pas les directeurs qui le regrettent : « J'aimerais mieux avoir à faire à cent forçats qu'à dix détenus politiques, » me disait un jour l'un d'entre eux. Mais comme un jour ou l'autre la mode pourrait changer, force est bien de laisser subsister le quartier des politiques, que ceux-ci partagent avec les « dettiers, » c'est-à-dire avec les individus ayant encouru la contrainte par corps pour non-paiement d'amendes envers l'état ou de dommages-intérêts envers les particuliers. Cela est regrettable, car le quartier des politiques est beaucoup trop spacieux pour le peu de détenus qui l'habitent, tandis que celui des condamnés de droit commun présente le spectacle d'un encombrement dont il est difficile de donner une idée. La prison de Sainte-Pélagie a été évaluée, en 1859, comme pouvant contenir au moins 500 détenus ; elle en contient aujourd'hui, en moyenne, plus de 700. Dans ces conditions, ce n'est plus une prison : c'est une auberge mal tenue. Les neuf ateliers de la maison ne sont pas assez spacieux pour contenir tous les détenus, et il s'en faut, d'ailleurs, que ces ateliers soient toujours pourvus de travail. Aussi les détenus débordent-ils dans l'unique préau, dans les chauffoirs (assez improprement appelés, car ils ne sont pas chauffés), dans les passages et presque dans les corridors. Près de la moitié de l'effectif de la maison bagnenaude ainsi toute la journée, se promenant, causant, fumant à sa guise, sous la surveillance illusoire d'un seul gardien. Dans les ateliers, généralement sombres et malsains, la surveillance n'est guère plus efficace. Il en est où les détenus sont livrés complètement à eux-mêmes, faute d'un nombre de gardiens assez grand pour en mettre un par atelier. A quoi servirait, du reste, la surveillance de jour, lorsqu'il n'y a pas de surveillance la nuit? La prison de

Sainte-Pélagie ne comprend que deux dortoirs, plus un certain nombre de chambrées qui rappellent celles de Saint-Lazare. Dans ces chambrées, les détenus couchent par petits groupes, qui s'élèvent de trois à dix ou douze, sans qu'il soit fait entre eux, comme à Saint-Lazare, aucun triage, même sommaire. La seule précaution prise consiste à faire coucher, dans un dortoir à part, les jeunes gens à figure un peu imberbe et efféminée, précaution assez illusoire, du reste, la promiscuité nocturne, sans surveillance, ne valant guère mieux pour ces jeunes gens que le mélange avec les autres catégories de détenus. Dans ces dortoirs ou dans ces chambrées, les détenus passent, suivant la saison, de dix à douze heures, oisifs, dans l'obscurité, condamnés en quelque sorte aux conversations et aux intimités malsaines. Dans un milieu aussi putride, il est impossible que la corruption ne fermente pas, et si quelques germes d'honnêteté subsistaient dans le cœur d'un de ces détenus, au bout de peu de temps il sera, comme les autres, gagné par la pourriture. Aussi la préfecture de police, qui ne nourrit aucune illusion sur le déplorable régime de cette maison, s'est-elle efforcée pendant quelque temps d'y concentrer les récidivistes, en réservant pour la Santé, dont je parlerai tout à l'heure, les condamnés pour une première faute. Mais il a fallu bientôt renoncer à ce système, à cause de l'encombrement qui se produisait, suivant les circonstances, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre maison, et aujourd'hui le Dépôt déverse impartialement son contenu, les trois premiers jours de la semaine, à la Santé, et les trois derniers à Sainte-Pélagie. Lorsque j'ai visité cette dernière prison, je me suis trouvé assister, par hasard, à l'arrivée des détenus qui descendaient de la voiture cellulaire. Après leur inscription au greffe sur le registre d'écrou, on les alignait un à un dans le chemin de ronde à la porte du vestiaire, où ils pénétraient tour à tour pour se dépouiller de leurs effets personnels et revêtir la livrée de la prison. Comme je regardais ces figures sur lesquelles ne se peignait guère que l'effronterie et l'insouciance, j'avisai cependant un jeune homme à la physionomie assez fine, à la mise décente, et qui avait tout l'aspect de l'ouvrier parisien intelligent et laborieux. Je lui adressai la parole, et il me conta son histoire fort simple. Il avait, dans une rixe d'atelier, assez grièvement blessé un de ses camarades, et il avait été condamné pour ce fait à deux mois de prison. Celui-là entrait en prison honnête homme ; qui sait si Sainte-Pélagie n'aura pas fait de lui un coquin ?

Transportons-nous maintenant à la prison de la Grande-Roquette, qui, de son nom administratif, s'appelle le Dépôt des condamnés. Ainsi que ce nom l'indique, la destination primitive de cette pri-

son était de recevoir en dépôt les condamnés correctionnels à plus d'un an et les réclusionnaires attendant leur transfèrement dans les maisons centrales, ainsi que les forçats à destination de Cayenne ou de la Nouvelle-Calédonie. A cette population se sont ajoutés depuis les correctionnels récidivistes, condamnés à plus de trois mois de prison. La Grande-Roquette avait été aménagée en vue de l'isolement des détenus pendant la nuit, avec travail en commun pendant le jour. Certes, cet état de choses vaut en lui-même infiniment mieux que la promiscuité pure et simple, de jour et de nuit, qui règne à Sainte-Pélagie. Mais il n'y faut pas voir une application du système célèbre auquel la grande prison américaine d'Auburn a donné son nom, et qui a été opposé pendant longtemps au système cellulaire. L'idée mère du système d'Auburn était d'empêcher toute communication entre les détenus, en leur imposant un silence tellement absolu et rigoureux, que jamais aucune parole ne s'échangeât entre eux. Or il s'en faut que le silence absolu soit la règle de la Grande-Roquette. Tout d'abord les fenêtres des cellules sont construites de telle façon que la conversation y est possible, facile même, d'une cellule à l'autre. Bien plus, elle est autorisée, depuis l'heure où les détenus remontent de l'atelier ou du préau, jusqu'à l'heure de l'extinction des feux, et il n'est pas douteux, malgré les rondes de surveillance qui passent de temps à autre dans les couloirs, que ces communications ne continuent fort avant dans la nuit. On ne saurait, en effet, demander aux détenus de consacrer au sommeil les dix à douze heures qu'ils passent en moyenne dans ces cellules. Souvent, d'ailleurs, l'encombrement de la maison oblige à utiliser trois dortoirs en commun, qui sont tenus en réserve, ou à mettre deux détenus par cellule, ce qui est le pire des expédiens. Mais l'absence de communication fût-elle absolue pendant la nuit, la promiscuité des détenus pendant le jour détruirait tous les avantages de ce système. Il en est, en effet, de la Grande-Roquette comme de Sainte-Pélagie : les ateliers ne peuvent pas contenir toute la population de la maison, et près d'un tiers des détenus subit sa peine lâché en liberté dans l'unique préau de la prison. C'est le même spectacle de désœuvrement et de flânerie que présentent les préaux de Sainte-Pélagie. A voir ces individus qui mangent, causent et se promènent la pipe ou la cigarette à la bouche, on dirait des ouvriers dans un chantier à l'heure du repos, n'étaient la bassesse de leur physionomie et l'aspect uniforme que leur donne la livrée de la prison. Notons en passant que cette tolérance de fumer n'existe que dans les prisons de la Seine et n'est accordée dans aucun autre lieu de détention. C'est là ce qui leur vaut leur bonne renommée, dans le monde des malfaiteurs, ainsi que la qualité meilleure de la nour-

riture et d'une façon générale le relâchement de la discipline, comparée surtout, comme nous le verrons, à celle des maisons centrales. A voir la mansuétude avec laquelle on traite en particulier cette population de la Grande-Roquette, on ne se douterait guère qu'elle contient ce qu'il y a peut-être de plus redoutable dans toutes les prisons de France, le malfaiteur parisien. Si l'un de nos romanciers modernes avait voulu, comme l'ont fait autrefois Eugène Suë et Balzac, reproduire quelques scènes de la vie de prison, c'est là qu'il aurait dû placer ses Chourineur et ses Vautrin. Mais je crois que M. Zola lui-même reculerait devant la crudité du dialogue. Depuis le commencement de cette année, la Grande-Roquette a été débarrassée cependant de son élément le plus redoutable et le plus turbulent, les forçats, à la suite d'une révolte dont ceux-ci avaient été les instigateurs et dont le motif jette un jour curieux sur les mœurs de nos prisons. Le brigadier qui a la police intérieure de la maison avait jugé bon de transférer de la cour commune au quartier dit des *séparés* un jeune garçon de dix-huit ans, objet de leurs préférences. Le lendemain, le brigadier fut entouré de toute une bande de forçats en révolte, qui voulaient attenter à ses jours, et il ne dut la vie qu'à l'intervention d'un détenu, qui s'écria qu'après tout le brigadier était un brave homme et qu'il avait eu raison (1). Depuis cette révolte, les forçats sont transférés à la Santé, où ils attendent en cellule l'époque de leur départ. Mais la Grande-Roquette n'en continue pas moins de contenir l'écume des prisons de la Seine : les correctionnels récidivistes et les réclusionnaires. Ceux d'entre eux qui ont déjà tâté du régime des maisons centrales et qui s'apprêtent à y retourner jouissent des quelques mois qu'ils passent sous cette discipline relâchée : ils savent que ce sont leurs derniers beaux jours.

La maison de la Santé est une prison relativement nouvelle, puisqu'il n'y a pas vingt ans qu'elle est ouverte, et elle a du moins le mérite d'avoir été construite en vue de cette destination spéciale. Mais il faut avouer que c'est une bien singulière construction. On dirait qu'on a voulu, à grand renfort de moellons et de millions, laisser aux générations futures un souvenir durable de nos tergiversations pénitentiaires. La prison de la Santé a été élevée pendant les dernières années de l'empire, c'est-à-dire à une époque où l'opinion publique s'était tout à fait désintéressée du régime des prisons, et laissait l'administration maîtresse d'agir

(1) Le quartier des séparés est affecté aux révélateurs et aussi aux condamnés à mort graciés. Les uns seraient exposés aux mauvais traitemens de leurs compagnons et les autres seraient l'objet d'une trop flatteuse attention.

comme elle l'entendait. Le ministre de l'intérieur tenait pour le système de la séparation par quartier, qu'avait prôné, en 1853, une circulaire de M. de Persigny. Mais la préfecture de police avait conservé pour le système cellulaire de secrètes tendresses. Il en résulta une transaction, et la Santé devint une maison à double fin, mi-partie prison cellulaire, mi-partie prison en commun ; je devrais même dire à triple fin, car le quartier en commun est aménagé de telle sorte qu'on y pratique à la fois le système de la promiscuité de jour et de nuit et celui de l'isolement pendant la nuit avec le travail en commun pendant le jour. Ce monument d'incohérence et de contradiction a coûté 8 millions. Aussi, tandis qu'on peut espérer de voir Saint-Lazare et Sainte-Pélagie disparaître prochainement devant la réprobation générale, il faut s'attendre, au contraire, à voir la Santé triompher des siècles par sa durée : *durando vincere sæcla.* Et cependant le quartier commun de la Santé ne vaut guère mieux, au point de vue moral, que Sainte-Pélagie ou la Grande-Roquette. A quoi sert, en effet, d'isoler les détenus pendant la nuit, si on les laisse communiquer librement pendant le jour? Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, l'isolement pendant la nuit n'a de raison d'être que si, pendant le jour, une discipline sévère prévient toute communication entre les détenus. Mais si on les laisse vaguer librement pendant le jour, à quoi bon les isoler pendant la nuit? Or, c'est le cas à la Santé, comme à Sainte-Pélagie, comme à la Grande-Roquette : un bon tiers des détenus sont inoccupés dans les préaux, causant et fumant à leur aise, sans être astreints à aucun travail. Il est même inouï, disons-le à ce propos, que le cahier des charges de l'adjudicataire des travaux soit rédigé de telle sorte qu'il lui soit loisible de faire travailler ou non les détenus suivant qu'il y trouve son profit commercial. Le travail fait, pour les détenus, partie de la peine, et on ne saurait admettre que cette peine change de nature et devienne plus ou moins sévère suivant qu'un entrepreneur y trouve ou non son intérêt. Quant à la séparation par quartiers et par catégories qu'on s'efforce d'établir entre les détenus suivant qu'ils ont été condamnés pour mendicité, vagabondage, délits contre les mœurs ou vol, etc., c'est une mesure assez illusoire, car il s'en faut que, moralement, ces catégories soient aussi distinctes qu'elles le peuvent paraître dans un règlement de prison. D'ailleurs, ces catégories débordent les unes sur les autres, et lorsqu'un quartier est encombré, le trop-plein en est évacué sur le quartier voisin, au mépris des catégories. Ajoutons que tous les détenus du quartier commun ne sont pas isolés pendant la nuit ; en plus des cinq cents cellules dont j'ai parlé, il y a quatre grands dortoirs communs qui sont toujours pleins et sur lesquels aucune surveillance n'est exer-

cée pendant la nuit. Le régime de la promiscuité pure et simple, et celui de l'isolement pendant la nuit avec travail ou promenade en commun pendant le jour, se partagent donc fraternellement toute une moitié de la prison de la Santé, sans qu'il soit possible de dire pourquoi on isole ceux-ci pendant la nuit, pourquoi on met en commun ceux-là. Au fond et malgré une apparence plus favorable qui tient à ce que les préaux sont plus aérés et les ateliers plus grands, le quartier commun de la Santé ne vaut guère mieux que Sainte-Pélagie ou la Grande-Roquette. Les détenus y trouvent les mêmes facilités pour nouer ensemble des relations dangereuses. Il arrive souvent, en effet, que le noyau de ces bandes de malfaiteurs qui ravagent Paris ou la banlieue s'est formé dans les prisons de la Seine. C'est là que les héros de ces bandes ont fait connaissance. Ils se donnent rendez-vous à leur sortie et mettent en commun l'expérience et les talens qui les conduiront à la cour d'assises. L'argent qui a été dépensé dans le quartier commun de la Santé est donc de l'argent fort mal employé. Il n'en est pas de même du quartier cellulaire.

III.

Le quartier cellulaire de la Santé a du moins ce mérite d'être aménagé en vue d'un régime déterminé qui a eu longtemps la faveur publique. Les vicissitudes du système cellulaire en France sont un des exemples les plus frappans de l'influence qu'exerce sur toutes les questions, même les plus graves, cette puissance tyrannique qui a nom : la mode. La cellule est, dans notre pays, un article d'importation rapporté par M. de Tocqueville au retour du fameux voyage auquel on doit *la Démocratie en Amérique*. Cet article fut très fort goûté pendant toute la durée du gouvernement de Juillet, non pas seulement par tous ceux qui avaient fait des questions pénitentiaires une étude spéciale, mais par cette opinion un peu irréfléchie qui est également prompte à s'engouer et à se dégoûter sans raison. M. de Tocqueville fut à la chambre des députés rapporteur d'un projet de loi qui portait jusqu'à douze ans la durée des peines de toute nature qui pourraient être subies en cellule, et la commission de la chambre des pairs allant plus loin, sur la proposition de M. Bérenger, proposait d'appliquer le régime de l'isolement absolu, même aux peines perpétuelles. L'adoption définitive de ce régime paraissait tellement assurée qu'un certain nombre de départemens, allant au-devant de la loi, transformaient leurs prisons en maisons cellulaires, et que le ministre de l'intérieur refusait de donner son approbation à tout plan de réparation ou de reconstruction qui ne

serait pas disposé en vue de ce nouveau système. Mais la révolution de février, en tournant d'un autre côté les préoccupations de l'opinion publique, mit un terme à ce mouvement, que l'avènement du régime impérial devait arrêter complètement. On put s'apercevoir à cette époque qu'un mouvement en sens contraire s'était même opéré dans les esprits, un peu effrayés peut-être par les excès auxquels les adeptes du système cellulaire s'étaient laissé entraîner. Personne ne s'émut, — il est vrai qu'en 1853 on ne s'émouvait pas de grand'chose, — d'une circulaire par laquelle le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, détruisant l'œuvre de ses prédécesseurs, substituait au système de l'emprisonnement individuel celui de la séparation par quartiers. En même temps, des publications aux allures scientifiques et officielles à la fois battaient en brèche l'idée même du système, et affirmaient sur la foi de chiffres erronés que la solitude conduit les prisonniers au suicide ou à la folie. Cette même opinion publique, qui s'était passionnée pour le système cellulaire, se laissa convaincre par une affirmation banale : « Le système cellulaire rend fou. » Cette idée préconçue fut une des principales difficultés auxquelles vint se heurter, en 1875, le petit groupe d'hommes qui, soucieux du déplorable état de nos prisons départementales, proposèrent à l'Assemblée nationale de commencer par la transformation de ces prisons la réforme de notre système pénitentiaire. C'est à deux d'entre ces hommes que revient surtout l'honneur d'avoir combattu efficacement un préjugé aussi tenace et fait taire les scrupules de beaucoup de bons esprits : à M. Voisin, aujourd'hui conseiller à la cour de cassation, et à M. le sénateur Bérenger. M. Voisin avait entrepris à travers les prisons de la Belgique et de la Hollande un consciencieux voyage, durant lequel j'ai eu l'honneur d'être son compagnon. L'expérience de nos voisins lui a permis de démontrer, dans un substantiel rapport, la parfaite innocuité de l'isolement prolongé pendant plusieurs années. M. Bérenger a fait la même preuve d'après l'expérience, plus restreinte, il est vrai, poursuivie en France dans les prisons de la Seine, et il a démontré victorieusement que l'emprisonnement cellulaire n'avait pas à son compte un plus grand nombre de cas de folie que l'emprisonnement en commun. Son rapport préliminaire à la loi de 1875 et celui de M. Voisin constituent en quelque sorte les pièces à conviction de la législation nouvelle qui a soumis au système cellulaire les prévenus, les accusés et condamnés à un an de prison et au-dessous. J'ai déjà expliqué les raisons qui ont paralysé en quelque sorte la mise en pratique de cette législation. Mais, dans les trop rares prisons où elle a été appliquée, l'expérience a été pleinement satisfaisante. La preuve en est dans la collection

des rapports adressés à M. le directeur de l'administration pénitentiaire par les directeurs des quelques prisons cellulaires départementales, rapports dont celui-ci a eu l'heureuse idée de publier la collection. Dans cette collection figure un rapport, malheureusement trop court, du directeur de la Santé, qui du reste ne relève point directement du directeur de l'administration pénitentiaire (1). Je voudrais qu'il me fût possible de combler les lacunes de ce rapport et de faire pénétrer mes lecteurs dans la vie intérieure de cette grande prison, la plus importante de France par le nombre de ses cellules, et la plus intéressante par la diversité de la population qu'elle contient. Mais c'est là une entreprise difficile, pour ne pas dire impossible. Sans doute, il me serait très facile, comme à tout visiteur, de dire que le quartier cellulaire de la Santé se compose de quatre galeries aboutissant à un pavillon central, que chaque galerie contient deux étages de cellules reliées par un corridor en bois, et que le cube d'air de chaque cellule est de 20 mètres; il me serait très facile également de décrire le costume des détenus ou de donner la composition de leur nourriture, en distinguant les cinq régimes maigres des deux régimes gras, et d'entrer dans d'autres détails de même nature et de même intérêt. Mais il me semble que, si j'étais mon propre lecteur, tous ces renseignemens me laisseraient parfaitement indifférent. Ce que je demanderais à sa place, ce serait qu'au lieu de me promener dans ces tristes et silencieuses galeries, on ouvrît pour moi les portes de ces cellules derrière lesquelles un léger bruit vous révèle à peine la présence d'un être humain, et qu'on me fît du même coup pénétrer dans la conscience de ces hommes, soumis du jour au lendemain à un régime qui doit leur sembler aussi étrange. Quelle est l'influence de la solitude sur ces âmes, les unes passionnées, les autres inertes, les unes compliquées, les autres grossières? Quel effet produit sur ceux qui ont reçu quelque éducation ou, au contraire, sur ceux qui sont restés à l'état fruste et primitif, ce perpétuel tête-à-tête avec eux? Mais à ces questions le directeur de la prison pourrait seul répondre. Encore le pourrait-il? A vrai dire, j'en doute un peu, et e dirai très franchement pourquoi, sans crainte de blesser personne, car mes observations ne visent, bien entendu, qu'une organisation administrative et un état général des esprits. Pour mieux

(1) Suivant une organisation souvent critiquée, bien qu'elle ait, sous certains rapports, sa raison d'être, les prisons de la Seine sont groupées sous l'autorité du préfet de police, qui correspond directement à leur sujet avec le ministre de l'intérieur. Un décret tout récent vient de modifier cette organisation. Mais il est encore trop tôt pour apprécier les conséquences que pourra produire ce décret s'il est mis à exécution.

les faire entendre, je tirerai d'abord comparaison de ce qui se passe dans un pays voisin.

Le hasard m'a fourni tout récemment l'occasion de visiter à nouveau la principale prison cellulaire de la Hollande, celle d'Amsterdam, et de causer longuement avec le président de la commission qui l'administre; car, en Hollande, il en est des prisons comme de tous les autres établissemens publics ou privés. Ce sont des commissaires, — des *régents*, suivant la vieille expression, — qui les dirigent, et la Hollande est demeurée en cela fidèle aux traditions d'indépendance administrative qui ont fait autrefois sa force et son honneur. Le directeur de la prison n'est que l'agent de la commission, et le président demeure le personnage principal. Je n'avais pas besoin, au reste, de cette seconde visite et des renseignemens que le président de la commission a bien voulu me donner pour savoir qu'en Hollande l'emprisonnement cellulaire est un système, et que ceux-là qui sont chargés de le mettre en pratique ont une confiance profonde dans son efficacité (1). Mais pour eux la cellule n'est qu'un moyen et la solitude imposée au détenu n'a qu'un but : c'est de le soustraire à des contacts pernicieux, et de le mieux préparer à subir une influence moralisante. Le détenu n'est pas laissé à lui-même dans sa cellule, à son abattement, à ses remords, ou, au contraire, à son insouciance et à sa perversité. Le directeur et les membres de la commission de surveillance administrative sont en relations personnelles avec lui : ils le connaissent, ils savent à quelle catégorie morale ou sociale il appartient et dans quelles dispositions il subit sa peine. Le temps passé dans la cellule doit lui être profitable, et rien n'est négligé pour atteindre à ce résulsultat. Le détenu ne doit pas rester oisif un seul jour. On s'ingénie à lui trouver des occupations qui puissent lui convenir, et on y parvient dans une ville qui n'offre cependant pas pour le travail d'aussi grandes ressources que Paris. Son instruction, ce qui est fréquemment le cas, laisse-t-elle à désirer? Tous les jours, un instituteur vient s'asseoir auprès de lui dans sa cellule et lui donner sa leçon. Des livres choisis avec soin sont mis à sa disposition et fréquemment renouvelés. Mais si l'instruction a sa place, la religion a aussi la sienne, et c'est même le principal moyen d'action. Une bible et un livre de cantiques si le détenu est protestant, un livre de messe s'il est catholique, font partie, en quelque sorte, du mobilier de la cellule, tout comme le lit et la table. Le pasteur et l'aumônier ont librement accès dans la prison et sont en relations

(1) Le nouveau code pénal de Hollande vient de porter de deux à cinq ans la durée de la peine qui peut être subie en cellule.

personnelles avec tous les détenus. Ils sont aidés dans leur tâche par une société charitable pour l'amélioration des prisonniers, qu'anime le même esprit de zèle évangélique. L'état n'hésite pas à s'imposer des sacrifices considérables pour assurer la dignité et même l'éclat des cérémonies du culte. C'est ainsi qu'une chapelle cellulaire, où tous les détenus peuvent assister aux offices sans se voir, vient d'être construite à côté de la prison, sur la demande expresse de la commission administrative. La commission avait trouvé peu convenable que les détenus assistassent à la messe ou au sermon de l'intérieur de leurs cellules, en n'ayant vue sur l'autel ou la chaire que par leur porte entre-bâillée, et elle espérait que les offices religieux produiraient sur eux plus d'impression s'ils y assistaient dans un édifice spécial. L'état est entré dans cet ordre d'idées, et la chapelle cellulaire a été construite sur les plans de la commission. Je pourrais entrer dans des détails plus minutieux et qui ne laisseraient pas d'être intéressans; mais ce que je viens de dire suffit pour montrer dans quels sentimens, avec quel sérieux, avec quelle foi, le système cellulaire est compris et pratiqué dans les prisons de la Hollande.

Les choses se passent-elles ainsi à Paris, et en particulier dans la prison de la Santé? Non, et cela ne saurait être. Tout d'abord, aucun des fonctionnaires de l'administration des prisons de la Seine, depuis les plus haut placés jusqu'aux plus humbles, ne saurait prendre l'emprisonnement cellulaire très au sérieux, lorsqu'ils savent parfaitement que, si telle catégorie de détenus y est soumise et non pas telle autre, ce n'est pas en exécution d'une idée préconçue, mais parce que le hasard en a décidé ainsi. C'est le cas en particulier pour le directeur et les gardiens de la maison de la Santé, qui, dans la même prison, pratiquent deux systèmes différens. Comment cet éclectisme ne les rendrait-il pas un peu sceptiques? Ce n'est pas que, dans l'intérieur même de la prison, la répartition des détenus entre le quartier cellulaire et le quartier commun soit laissée au hasard ou à l'inspiration du directeur. Un règlement bien conçu prescrit de mettre en cellule d'abord tous ceux qui le demandent, puis les individus âgés de moins de vingt ans, les condamnés pour tous faits de mœurs, quel que soit leur âge, enfin les individus condamnés pour la première fois. Mais directeur et gardiens savent parfaitement que, si ces mêmes individus, qu'on met en cellule à la Santé, avaient été condamnés l'un des trois premiers jours de la semaine et non pas l'un des trois derniers, ils seraient détenus en commun à Sainte-Pélagie. Lorsque l'administration dont ils relèvent, dominée par une situation de fait qui s'impose à elle, leur donne l'exemple de cette indifférence, on ne saurait leur de-

mander d'attacher à l'application de tel ou tel système plus d'importance qu'elle n'en attache elle-même.

Ce n'est pas tout. A supposer même, — ce qui serait bien extraordinaire, — que le directeur de la Santé fût un théoricien et un croyant du système cellulaire, il ne pourrait pas grand'chose pour en améliorer l'application. La prison qui lui est confiée contient en moyenne 1,000 détenus, 500 au quartier cellulaire, 500 au quartier commun, quand l'effectif ne s'élève pas au-delà. Tout son temps est absorbé par les questions d'administration générale que fait naître à chaque instant la garde et l'entretien d'un personnel aussi nombreux : correspondance avec la préfecture de police, rapports avec les entrepreneurs, maintien général du bon ordre et de la discipline. Nouer des relations personnelles avec les détenus n'est pas chose qu'on puisse lui demander. Ils lui sont expédiés par charretées. Ce n'est pas lui qui les reçoit à leur arrivée, ce sont les employés du greffe. Après leur inscription sur le registre d'écrou, c'est le gardien-chef qui les répartit dans les différens quartiers de la maison. Quant au directeur, il n'est appelé à les connaître personnellement que s'ils demandent à communiquer avec lui ou si leur détention donne lieu à quelque incident. Aucun règlement ne lui fait une obligation de s'enquérir de l'effet moral que la solitude produit sur chacun, et si une obligation de cette nature était de celles qui peuvent être inscrites dans un règlement, il lui serait matériellement impossible de s'en acquitter. A moins de circonstances exceptionnelles, il n'intervient guère dans la vie des détenus que pour les punir s'ils troublent la discipline, ou bien, au contraire, pour leur accorder quelque amélioration de régime si leur santé est affectée par la détention. D'une façon générale, les directeurs des prisons de la Seine sont très humains et enclins vis-à-vis des détenus à une douceur qui peut aller parfois jusqu'à la faiblesse ; mais pour eux tous, pour celui de la Santé comme pour les autres, les détenus ne sont et ne peuvent être généralement que des numéros.

Restent, si nous avons toujours présente à l'esprit la comparaison avec le régime des prisons hollandaises, les visites qu'ils peuvent recevoir de l'instituteur, des personnes charitables et de l'aumônier. D'instituteur, il n'y en a pas eu pendant longtemps à la prison de la Santé. On n'en a nommé un que depuis peu, et il serait assez naturel que, l'instruction étant obligatoire partout, elle le fût également dans la prison. Mais, en réalité, elle est donnée à ceux-là seulement qui la réclament et dans le quartier commun. L'instituteur ne donne pas de leçons individuelles dans les cellules. Quant aux personnes charitables, cela est plus simple encore : il n'y en a pas. On ne trouve pas attachée au quartier cellu-

laire de la Santé, comme à la prison d'Amsterdam, une société spéciale qui s'occupe de l'amélioration des prisonniers et les visite pendant leur détention. Il est singulier que dans ce Paris si fécond, si ingénieux en bonnes œuvres, cette forme de la charité ne tente pas davantage les personnes dévouées. Il y aurait là cependant beaucoup de bien à faire par l'influence directe de l'homme sur l'homme, de l'âme sur l'âme. La cellule se prête merveilleusement à cette influence. Je ne suis pas de ceux qui croient que la solitude moralise. On dit, il est vrai, qu'elle permet à l'homme d'écouter la voix de sa conscience. Mais si sa conscience ne lui dit rien? — Si elle est engourdie, paralysée, quelle voix entendra-t-il? — Celle de ses passions et de ses haines. Ou bien, tout simplement, il passera dans un état d'inertie morale et d'abêtissement cette période de réclusion, et si elle est sans dommage pour lui, ce qui est déjà beaucoup sans doute, elle sera aussi sans profit. Il est rare que la conscience se réveille sans qu'on lui parle, et pour lui tenir le langage à la fois sévère et affectueux qui est propre à la tirer de son assoupissement, je ne sais si la parole du laïque n'est pas, dans certains cas, plus efficace que celle du prêtre, surtout auprès du détenu parisien, toujours un peu méfiant vis-à-vis de tout ce qui porte soutane, et volontiers enclin à croire que c'est le métier des *curés* de prêcher, comme c'est celui des apothicaires de vendre des drogues. La charité laïque aurait là une belle occasion de s'exercer; mais, jusqu'à présent, elle semble un peu endormie. Il faut reconnaître que, pendant longtemps, elle n'a pas reçu beaucoup d'encouragemens, et je ne sais si, il y a un certain nombre d'années, la préfecture de police eût sans difficulté ouvert la porte des prisons aux fréquentes visites des membres d'une société charitable. Ces traditions sont changées aujourd'hui, et il n'y aurait qu'à pousser cette porte. Mais bien peu se présentent pour le faire (1), et c'est assurément le cas de rappeler cette parole mélancolique de l'Évangile : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. »

Reste l'aumônier. L'aumônier est encore un des fonctionnaires de la prison. Peut-être n'en sera-t-il pas bien longtemps ainsi, car la commission du budget, en quête d'économies, n'en a pas trouvé de meilleure à faire que de supprimer les aumôniers des prisons départementales. Mais, pour le moment, il a le droit de pénétrer dans la prison, d'entrer en relations librement avec les détenus, et il n'est pas obligé d'attendre, comme le propose le rapporteur de la

(1) Il existe deux sociétés de dames visiteuses à Saint-Lazare et une société de patronage des détenus protestans dont quelques membres visitent les détenus de leur religion. Il n'existe pas d'œuvres spéciales pour les détenus catholiques, et la société générale de patronage ne s'occupe du détenu qu'à sa sortie de prison.

commission du budget, que le détenu le fasse appeler par un gardien, qu'on dérangera de son service pour aller le chercher tout exprès. Mais, bien que rien ne soit encore changé dans la législation, la situation de l'aumônier n'en est pas moins devenue difficile dans les prisons de la Seine. Il est passé à l'état de personnage suspect et compromettant. Par prudence, plutôt, je crois, que par hostilité, certains directeurs refusent systématiquement de le connaître. Ils ne veulent pas savoir qu'il existe. En cela, du reste, ils ne font que s'inspirer des instructions qui leur ont été récemment données. C'est ainsi qu'il leur est prescrit de bien répéter aux détenus, lors de leur entrée, qu'ils sont libres de suivre ou non les exercices religieux, et qu'ils n'y seront conduits que s'ils en font la demande expresse. Chose singulière, cependant, le nombre de ceux qui demandent à être dispensés de l'assistance aux offices est infiniment petit! Simple désir, dira-t-on, de varier par quelque exercice un peu différent la monotonie de leur journée. Cela est possible. Mais peut-être bien aussi un certain nombre d'entre eux éprouvent-ils un attrait confus pour une religion dont ils ont singulièrement oublié, depuis leur enfance, la morale et les dogmes, mais qui, — de cela du moins ils se souviennent, — a pour les plus grands coupables des paroles d'espérance et des promesses de pardon. Toutefois, la tâche de l'aumônier d'une prison serait bien vite remplie si elle devait se borner à la célébration des offices. C'est à cela qu'elle est forcément restreinte dans une prison commune. Il ne peut, en effet, se montrer sur le preau sans risquer d'être tourné en dérision; et quel est, d'ailleurs, le détenu qui oserait causer avec lui sous les regards railleurs de ses camarades? Quelques visites furtives à la sacristie, quelques relations par lettres, c'est tout ce qu'il peut espérer. Il n'en est pas de même dans une maison cellulaire, comme le quartier de la Santé. Là, l'aumônier a un rôle actif à remplir. Il est peu de détenus assez anticléricaux pour ne pas voir avec satisfaction s'ouvrir la porte de leur cellule et faire bon accueil à un visiteur inattendu, fût-il en robe noire. Mais ce que l'aumônier doit se proposer, ce n'est pas tout d'abord d'opérer une conversion (oserai-je dire que les conversions de prisonniers sont ou plutôt étaient autrefois assez légitimement suspectes, car aujourd'hui je ne vois plus trop ce qu'elles peuvent leur rapporter?), c'est de devenir l'ami du détenu. S'il sait s'y prendre, il cherchera d'abord à gagner sa confiance; il écoutera son histoire, et le détenu la lui racontera d'autant plus volontiers que tant d'intérêt ne lui aura pas souvent été témoigné. Il lui servira d'intermédiaire avec le dehors, non pas en se prêtant à des relations illicites et qu'on a raison de réprimer, mais en cherchant à réveiller en sa faveur la sollicitude de ceux qui l'ont

connu. Si quelque cœur bat encore pour le misérable, c'est à ce cœur qu'il s'adressera. C'est par lui que passeront les reproches d'un père, les tendresses d'une mère, les pardons d'une femme, et après qu'il aura, par ces voies naturelles, trouvé l'accès de ce cœur fermé, il pourra peut-être y faire pénétrer quelques rayons de la lumière surnaturelle. C'est ainsi que la cellule, au lieu d'être seulement le châtiment du corps, peut devenir le remède de l'âme : *remedium animæ*, disaient nos pères, dans ces temps barbares où l'on croyait encore à l'âme. Mais comme on n'y croit plus guère, on veut supprimer les aumôniers des prisons, et se passer, là comme ailleurs, de l'influence religieuse. L'emprisonnement doit être laïque comme l'école, comme l'hôpital, et il y avait sans doute urgence à fermer l'accès du chemin mystérieux par lequel un certain nombre d'égarés pouvaient revenir au bien.

En résumé, et à l'exception du quartier cellulaire de la Santé, qui est matériellement bien aménagé, et peut-être aussi de Mazas, les prisons de la Seine sont loin, comme on le voit, de présenter aucune supériorité sur celles des autres départemens. Quelle est maintenant la conclusion générale de cette enquête sur l'état de nos prisons départementales? Sauf dans les quatorze maisons aménagées en vue de l'application du régime cellulaire, on a le droit de dire que le régime de ces prisons pèche, au point de vue répressif, par trois vices primordiaux : il est incohérent, insuffisant et immoral. Il est incohérent, puisque c'est une question de clocher qui décide souverainement des conditions dans lesquelles chaque condamné subira sa peine : ici en cellule, là en commun, ici astreint au travail, là livré à l'oisiveté. Il est insuffisant, puisque, pour un très grand nombre de détenus, la privation pure et simple de la liberté, avec logement, nourriture et chauffage assurés sans l'obligation du travail (ce qui est le cas dans un grand nombre de prisons), ne constitue pas une peine sérieuse. Enfin il est immoral, parce que la vie en commun, sans surveillance, sous une discipline relâchée, ne peut avoir pour résultat que de corrompre les détenus et de permettre aux plus pervertis d'endoctriner les autres dans le mal. Pour tout dire, le régime de nos prisons départementales est absolument et radicalement vicieux. On verra, par la suite, ce qu'il faut penser de celui des maisons centrales et des établissemens affectés à la transportation.

HAUSSONVILLE.

ANTONIA BEZAREZ

I.

La terre, prise de vertige, achevait de trembler.

La secousse principale avait été peu violente, et, par une singulière coïncidence, elle venait de se manifester à l'instant où j'étudiais, dans *la Relation* inédite d'un moine franciscain, la terrifiante catastrophe de la vallée du Jorullo. Pendant la nuit du 29 septembre 1759, dans l'intendance mexicaine de Valladolid, s'était produite la plus considérable révolution physique que les annales de notre planète aient jamais enregistrée. L'antiquité, en effet, ne nous a laissé aucun souvenir qu'au centre d'un continent, loin de tout volcan en ignition, se soient formées d'une façon soudaine, magique, quatre montagnes, dont l'une, haute de 417 mètres, vomissait du feu.

Ce fut un grandiose, mais épouvantable spectacle que celui-là; car, en quelques secondes, une contrée des plus riantes, des plus fertiles, se transforma en un désert d'où disparut toute trace de végétation. Deux rivières s'engloutirent dans le sein crevassé du sol, qui, d'après le franciscain, « ondulait comme les flots de la mer. » Le théâtre de ce cataclysme est demeuré stérile. Les oiseaux, sans excepter les hardis rapaces, hésitent à s'aventurer au-dessus de ce chaos qui, morne, pétrifié dans son horreur et muet, — les insectes eux-mêmes le fuient, — porte aujourd'hui le nom significatif de « Mal pays. »

Le franciscain dont j'étudiais le manuscrit, dès le début du phénomène, avait cru à la fin du monde. La même pensée, du reste, s'emparerait très probablement de nos faibles esprits, si le sol que nous foulons se mettait, à l'improviste, à gronder, à vaciller, à s'effondrer, donnant naissance à des milliers de cônes lançant vers le ciel, devenu noir, de l'eau, de la boue, des flammes et des roches incandescentes. A dire vrai, plus j'avançais dans ma lecture, plus je regrettais que le bon père qui avait eu l'heureuse fortune de voir tant de merveilles ne les eût pas examinées d'une façon scientifique, raisonnée, au lieu de s'appliquer à peindre son effroi et celui des personnes qui l'entouraient. Aussi, dès que la première secousse qui ébranla la vallée d'Orizava se fit sentir, j'eus à la fois la crainte et l'espoir de voir se reproduire la catastrophe à laquelle le Jorullo doit sa naissance. Quelle aubaine pour l'Académie des Sciences que le récit d'un témoin oculaire, rendant compte, physiquement et géologiquement, de ce qui se passerait sous ses yeux! Direction et intensité des convulsions, nature des terrains où se produiraient des crevasses, attitude des oiseaux dans l'air et des quadrupèdes sur le sol, je me disposais à tout noter. Hélas! je n'eus rien à faire de ce que je rêvais. Ma maison oscilla, ses poutres craquèrent, une sonnette tinta, puis la terre, comme fatiguée de ce mince effort et à mon grand dépit, reprit sa proverbiale, bien qu'apparente immobilité. Ceci arriva le 15 janvier 1864, à dix heures cinquante minutes du matin, le ciel étant pur et le vent, — une agréable brise, — soufflant dans le sens opposé à celui des ondulations du sol.

J'achevais de noter ces maigres détails, et je me disposais à reprendre ma lecture, lorsque j'entendis la voix familière de mon vieil ami, Carlos Bezarez, demander si le docteur Bernagius était là. Il pénétra dans mon cabinet le visage épanoui, s'informa de ma santé et me parla de la sienne, qu'il déclara excellente. C'était alors un petit homme large d'épaules, actif, vigoureux, aux traits avenans, aux regards doux, que mon ami Carlos et, moralement, la plus loyale, la plus sympathique nature que l'on pût rêver. Bien qu'il eût largement dépassé la soixantaine, il semblait, grâce à la vivacité de ses allures et à sa gaîté franche, être encore dans les environs de la vingtième année. On l'aimait, on l'estimait d'une extrémité à l'autre de la province de Véra-Cruz, et ceux-là mêmes qui professaient des opinions politiques contraires aux siennes, c'est-à-dire les anticléricaux, le rangeaient au nombre de leurs amis.

La grosse fortune que Bezarez avait héritée de son père, — descendant authentique de l'un des capitaines de Cortès, — lui servait surtout à faire le bien. Je le savais de reste, car c'est à lui que je m'adressais de préférence lorsque, dans une des maisons où

l'on réclamait mes soins, je venais à remarquer un peu de gêne. Il taisait toujours, l'aimable homme, au moins le double de ce que je lui demandais, me remerciant avec chaleur de mes indications, comme s'il oubliait que l'obligé, au fond, c'était moi. Quel paradis serait un pays peuplé de pareils hommes, alors même que la terre, comme à Orizava, y tremblerait deux ou trois fois l'an!

— Sa grâce le docteur Bernagius, me dit tout à coup mon ami avec un sourire qui atténuait un peu la solennité de son ton, peut-elle m'accorder quelques minutes d'audience et d'attention?

— Certes, don Carlos, n'êtes-vous pas une providence, toujours la bienvenue près de moi?

— Pas une providence, docteur; seulement, autant que je le puis, et comme je le dois en ma qualité de chrétien, un des instruments de celle qui est au ciel. Mais vous rédigez un mémoire, je sais le prix de votre temps, je vais donc être bref.

— Je ne rédige rien, m'empressai-je de répondre, je lis un récit de la catastrophe qui a donné naissance au Jorullo, et, sous l'impression de cette lecture, la secousse qui s'est produite tout à l'heure m'a un peu ému.

— La secousse! quelle secousse?

— Celle de la terre, qui vient de trembler.

— La terre vient de trembler? s'écria don Carlos en se signant et visiblement surpris.

— Certes. Mais, en vérité, si les poutres de mon toit n'avaient craqué d'une façon incontestable, votre étonnement me ferait croire que j'ai rêvé. Votre esprit est-il donc si préoccupé, mon ami, que vous ne voyiez et n'entendiez plus rien? Ne pas sentir la terre se mouvoir sous ses pieds! cela n'arrive qu'aux amoureux.

Le visage de don Carlos devint sérieux.

— Vous savez quelque chose? me demanda-t-il d'un air intrigué.

— Quelque chose sur quoi?

— Ne venez-vous pas de parler d'amoureux?

— Oui; pour établir qu'il n'y a que ces contemplateurs d'étoiles sous les pieds desquels le sol puisse s'agiter sans les tirer de leur extase.

— Au fait, docteur, c'est bien mon cas.

— Hein! fis-je avec stupéfaction.

— Je suis amoureux, mon bon docteur, et je suis ici pour vous le dire.

Je me redressai et demeurai un instant perplexe, silencieux, croyant à demi à une plaisanterie. Certes, don Carlos Bezarez était jeune d'esprit, jeune d'allure et possédait toutes ses dents; mais

enfin son visage avait quelques rides, et sa chevelure, autrefois noire, était plus que grisonnante. Il devina en partie ce qui se passait en moi et dit :

— Ma confidence a été si brutale que, je le vois, vous me tenez pour un peu fou.

— Non pas, répliquai-je ; toutefois, une pareille nouvelle, convenez-en, est de nature à me surprendre.

— J'en conviens, docteur ; et je comprends d'autant mieux votre ébahissement que, bien que votre vue soit excellente, je sais de longue date que vous ne voyez au monde que des plantes, des insectes, des minéraux ou des phénomènes scientifiques. Eh bien ! mon ami, sans que vous vous en doutiez, il y a sur notre terre, pour les simples mortels, des choses aussi séduisantes que celles-là, il y a les femmes.

— Je le sais ou je m'en doute plus que vous ne le supposez, répondis-je avec gaîté, car, bonnes ou mauvaises, j'ai vu, dans ma vie, plus d'une de leurs œuvres. Toutefois, jugeant de votre âge par le mien, je vous croyais à l'heure où ces délicieux papillons, aussi fantaisistes, aussi légers, aussi inconséquens que les vrais, ne comptent plus que par les qualités qu'ils acquièrent en perdant leurs ailes. Je suis loin d'être, croyez-le, l'aveugle que voit en moi la maligne opinion publique, et nul plus que votre serviteur ne rend justice aux femmes, à leur dévoûment, à leur douceur, à leur...

— Eh quoi ! vous les dénigrez et les vantez, s'écria mon ami ; seriez-vous aussi amoureux ?

— Non, certes ; je... je n'ai pas le temps.

— Je l'ai, moi, reprit don Carlos sans se départir de sa bonne humeur, et j'en profite. Si ma communication vous a surpris, peut-être comprendrez-vous mieux ce qui m'arrive quand je vous aurai nommé la sirène qui me reporte à ma vingtième année.

— Au fait, mon ami, c'est là ce que j'aurais dû vous demander, avant de sermonner. Je connais votre bon sens, et votre choix va me réconcilier.

— Montrez votre sagacité, docteur, et devinez.

— Hum ! voilà que je pense à une gracieuse personne près de laquelle je vous ai toujours vu si empressé, si galant, que...

— Nommez, docteur.

— Doña Barbara Mongino.

Don Carlos fit un soubresaut, puis une grimace moqueuse.

— Vous oubliez, s'écria-t-il avec le ton dédaigneux qu'eût pu prendre un jeune homme, que la bonne et chère dame a cinquante ans.

— Quarante-six, mon ami : et si légèrement portés qu'elle pour-

rait, si elle n'était la franchise même, en dissimuler une bonne part. Quant à ses qualités, je ne connais pas d'humeur plus égale, de ménagère plus accomplie, d'âme plus conciliante...

— Je le sais, et cela d'autant mieux qu'elle était un peu parente de ma défunte femme. Mais coupons court: celle que j'aime, que je vais épouser, c'est à vous que je dois de la connaître, c'est Antonia Solar.

Je demeurai de nouveau muet, regardant mon ami. Oui, il était admirablement conservé et constitué, ses rides étaient peu profondes, son dos, grâce à son embonpoint, ne se voûtait pas encore. Mais sa chevelure blanche lui donnait un air sinon vénérable, au moins des plus respectables, et Antonia avait dix-sept ans! Mon long silence parut embarrasser don Carlos.

— Hum! fit-il, vous n'approuvez pas, je le vois. Est-ce parce que les Solar sont pauvres? Non; vous les savez de vieille souche, ce qui est important. La mère, vous la connaissez pour l'avoir vue aux prises avec l'adversité : elle est un des plus nobles ouvrages de Dieu. Quant à la jeune fille...

— Permettez-moi une question, dis-je à mon ami, une seule : ce mariage est-il arrêté?

— Si bien arrêté, docteur, que je suis ici pour vous prier d'être un de mes témoins.

— Et Antonia est... d'accord?

— Si bien d'accord qu'elle suppliait tout à l'heure sa mère de l'accompagner ici, pour être la première à vous apprendre la bonne nouvelle. En vérité, la chère petite vous aime à me rendre jaloux. Maintenant, j'attends vos objections.

— Mes objections, répondis-je avec lenteur, pour dissimuler mon embarras, se bornent à vous souhaiter, à l'un et à l'autre, le bonheur que vous méritez chacun de votre côté.

— Merci! s'écria don Carlos en me pressant les mains; vos vœux me sont précieux, car ils sont de ceux que le ciel doit écouter. Mais, reprit-il en cessant de sourire, je désire que vous connaissiez cette affaire dans ses moindres détails. Si amoureux que je sois, je ne voulais ni surprise, ni pression, ni équivoque, ni surtout que la reconnaissance que l'on croit me devoir pour quelques services passés s'avisât de dicter la réponse que je souhaitais. J'ai donc parlé moi-même à Antonia de mon rêve, de mes intentions. Elle m'a écouté tremblante, la pauvre chère, et ses larmes ont coulé si abondantes, que j'en restai tout interdit. Comme je la rassurais de mon mieux, en lui répétant qu'elle était libre d'accepter ou de refuser, elle s'est jetée dans mes bras et, rougissante, elle m'a dit avec des regards si caressans, avec une effusion si sentie, que je

comblais par ma démarche son vœu le plus cher et le plus secret, que je me suis mis à pleurer avec elle. Et par le ciel béni du señor Dieu, docteur, voilà que je suffoque de nouveau, tant je suis heureux!

Don Carlos fit plusieurs tours rapides dans mon cabinet, puis, revenant près de moi, il reprit :

— Cette scène m'avait mis la tête un peu à l'envers ; mais j'avais mon programme tracé, et je voulus le suivre jusqu'au bout. Mon enfant, dis-je alors à Antonia, j'accepte vos paroles comme un favorable augure, rien de plus. Votre réponse catégorique, définitive, vous me la donnerez dans huit jours, quand vous aurez consulté, réfléchi. Je vous aime tendrement, les larmes qui mouillent encore mes yeux vous le prouvent ; toutefois, si quelqu'un vous est plus cher que moi, si votre cœur n'est pas libre, ne craignez pas de me l'avouer. Surtout que la reconnaissance que vous croyez me devoir pour les services que j'ai été heureux de rendre à votre mère ne vous fasse pas vous sacrifier pour m'épargner un chagrin, vous me rendriez alors malheureux. Quelle que soit votre décision, entendez-moi bien, je resterai votre ami, et je ferai pour vous établir ce que j'eusse fait pour l'enfant que j'ai possédée autrefois et que Dieu a rappelée.

— Bon, cela, m'écriai-je un peu suffoqué à mon tour par les nobles paroles de mon ami ; du reste, on ne pouvait attendre autre chose de vous. Et la réponse que vous sollicitiez ?..

— A été ce que je souhaitais qu'elle fût, docteur, puisque je sors de chez Antonia, et que me voilà vous priant d'être mon témoin heureux, vous l'avez-vu, au point d'en pleurer.

— Et de ne pas sentir la terre trembler, ajoutai-je en riant.

— Comment pourrait-il en être autrement, répondit avec conviction don Carlos ; depuis ce matin, je vis dans un paradis. Savez-vous qu'Antonia, que je viens de regarder à mon aise, est pour moi la plus belle personne d'Orizava, où les beautés ne manquent pas ?

— Elle ne l'est pas seulement pour vous, mon ami, elle l'est pour toute la ville, et il y a là...

Je me mordis les lèvres et me tus.

Don Carlos me regarda en face.

— Voyons, docteur, dit-il, vous venez d'approuver, c'est vrai ; or je vous sais par cœur, et, au fond de votre approbation, j'ai senti, je viens de sentir de nouveau une réticence. Parlez. Un bon conseil doit toujours se donner, dût-il être perdu.

Au lieu de parler, je feuilletai avec embarras le manuscrit posé sur ma table. Don Carlos m'examinait, et je me convainquis qu'il n'est pas toujours facile d'être franc.

— Je devine, dit tout à coup mon ami ; il y a... mon âge, n'est-ce pas ?

— Il y a surtout celui d'Antonia, répondis-je, soulagé.

Il s'établit un profond silence ; don Carlos se montrait si troublé que je regrettais presque de m'être laissé deviner. Si je l'eusse pu, j'aurais lâchement repris mes paroles.

— Votre objection, me dit enfin l'excellent homme, est celle d'un véritable ami, et je vous remercie de votre courage. Cette objection, je me la suis faite ; car si intense, si profond que soit mon amour, il me laisse encore un peu de raison. Oui, j'ai mesuré l'âge d'Antonia, le mien, et j'ai en cela plus songé à elle qu'à moi. Je suis encore jeune ; toutefois, dans une quinzaine d'années, — j'ai le droit de compter largement, puisque dans ma famille on meurt nonagénaire, — je serai vieux. Alors, remarquez-le, Antonia ne sera plus ce qu'elle est aujourd'hui. C'est vous qui, non pas une fois, mais dix, avez attiré mon attention sur ce fait que les femmes de mon pays, précoces dans leur éclosion, vieillissent avec la même rapidité. « Les fleurs hâtives, me disiez-vous, sont aussi promptes à se flétrir qu'à s'épanouir, et les femmes sont des fleurs. »

Je l'avais dit, et je ne craignis pas de le répéter. Avocat habile, — c'était sa profession, — mon interlocuteur profita de son avantage et multiplia ses raisonnements, auxquels je me rendis. Notre satisfaction fut égale à la fin de cette conversation ; j'étais heureux d'avoir accompli mon devoir en criant : « Gare ! » et don Carlos était fier de m'avoir convaincu.

Convaincu, je ne l'étais qu'en partie, et je trouvais dangereuse l'union de l'hiver et du printemps. Toutefois, insister eût été de mauvais goût et surtout inutile ; nos convictions, je le constatai une fois de plus sur mon ami, sont exclusivement faites de nos propres jugemens.

Don Carlos parti, je voulus reprendre ma lecture, et je le fis d'une façon distraite ; mon esprit n'était plus au Jorullo ni aux tremblemens de terre. Pourtant si, car je me surpris à comparer les secousses que l'âme imprime au corps à celles que l'âme inconnue qui anime notre planète lui inflige, et, songeant aux désastres, aux cataclysmes que produisent les passions, j'évoquai l'image d'Antonia.

Elle était belle, admirablement belle, cette toute jeune fille, avec ses traits d'une régularité si harmonieuse et si vivante, avec sa taille mince, élégante, ondulante. Elle possédait, cette brune aux longs cheveux noirs, toute la grâce nonchalante et royale d'une blonde. Ses grands yeux, tour à tour profonds, rieurs, rêveurs, ardens, où se reflétait son âme exempte de calculs, captivaient. Plus tard, quand la coquetterie ou l'amour les animerait, ils se-

raient certainement dangereux. J'avais la plus grande amitié pour cette charmeresse, que j'avais littéralement vu naître et qui rayonnait de santé morale et corporelle. Je ne doutais pas de la sincérité de ses paroles à don Carlos; elle avait parlé en Agnès, pour qui l'amour et l'amitié sont tout un, car c'était encore une véritable enfant, aux sentimens doux et veloutés. Mais l'âge allait venir, et si l'amour s'emparait de cette âme ardente, quelles secousses! quelle éruption! quelles coulées de lave! lorsque, liée à un vieillard... Je revenais alors malgré moi aux épouvantables sinistres de la vallée du Jorullo.

A la fin, je chassais les idées inquiétantes qui me traversaient l'esprit. Pour se croire heureux, pour l'être, il ne faut ni sonder l'avenir, ni le peupler de rêves, il faut se calfeutrer dans le présent. S'en tenir au présent, c'était une des maximes de don Carlos, qui, en dépit de la folie qui lui faisait pour l'heure oublier son âge et l'empêchait de sentir la terre trembler sous ses pieds, était cependant un homme sage.

Les habitans d'Orizava ont beaucoup de l'esprit incisif des Andalous, parmi lesquels ils doivent compter de nombreux ancêtres. Aussi ce fut une belle rumeur dans la ville lorsque l'on sut que don Carlos Bezarez allait épouser Antonia Solar. Vingt propos malicieux, il fallait s'y attendre, furent aussitôt mis en circulation, et chacun les aiguisait en les répétant. Toutefois, les deux fiancés étaient trop généralement aimés, et surtout estimés, pour que les plaisanteries fussent cruelles; mais, en dépit de sa maxime, don Carlos, s'il les eût entendues, se serait peut-être tourné vers l'avenir et l'eût vu menaçant.

Les quolibets, cela va sans dire, tombaient surtout des lèvres des jeunes gens. Ils s'occupaient peu, ceux-là, de l'humeur et des allures juvéniles du fiancé, et beaucoup, en revanche, de la beauté de la *novia*. Au fond, plus d'un homme mûr, j'eus occasion de le constater le jour du mariage, s'inquiétait comme moi, sans pourtant connaître l'histoire du « Mal pays, » des cataclysmes qui pouvaient résulter de cette union.

— La pauvrette ne sait ce qu'elle fait, me dit un de mes voisins à l'heure de la bénédiction nuptiale; espérons que Dieu la protégera. Quant à don Carlos, qui oublie son âge et veut égayer sa vie, il la livre au caprice des vents, comme s'il ignorait qu'ils engendrent la tempête.

— Antonia est une honnête et très honnête enfant, m'empressai-je de répondre.

— Qui dit le contraire, docteur? pas moi, pour sûr. Ce que je dis, c'est que les jeunes filles deviennent des femmes, et que les

femmes, lorsqu'elles sont belles comme c'est ici le cas, ont encore plus que nous, misérables pécheurs, à compter avec le serpent. Il a séduit notre grande aïeule, ce monstre, et il est resté malin et sournois. Des pieds qui le foulent, il monte souvent au cœur et mord. Nos pères connaissaient sa malice, et s'en garaient du mieux qu'ils pouvaient; sans cela, comment expliquer que tous les balcons des maisons qu'ils nous ont léguées soient garnis de grilles?

Je ne répondis pas : il y avait trop à répondre, et je regardai la mariée.

O la merveilleuse créature, et comme je l'admirai! Jamais son visage, rayonnant de bonheur, ne s'était montré plus fin, plus séduisant, plus idéal, et je comprenais peu à peu l'enivrement de don Carlos. Comme le front de la jeune femme, — elle venait de prononcer le oui sacramentel et avait déjà droit à ce titre, — portait fièrement les tresses de son abondante chevelure; comme ses yeux étaient doux avec leurs regards languissans et noyés, comme ils rayonnaient lorsqu'ils se levaient, timides, sur son époux! Elle souriait alors, et ses dents nacrées, transparentes, semblaient de véritables perles entre ses lèvres rouges, charnues. Barranco, le peintre admiré des madones qui ornent presque toutes les demeures d'Orizava, et que l'on comparait naïvement à Raphaël, était en extase devant la jeune épousée, dont il se préparait à faire le portrait. Le soir, pendant le repas, il me fit remarquer qu'il y avait plusieurs types de femmes dans la beauté mobile d'Antonia. Elle se transformait à son insu, par un instinctif désir de plaire, selon la personne avec laquelle elle causait. Elle se montrait tour à tour sérieuse, enjouée, mélancolique, et chacune de ces allures lui séyait. Barranco voyait en elle, et il ne se trompait pas, la séduction indolente des femmes de Mexico, la provocante vivacité des Poblanaises, la grâce ondoyante des femmes de Jalapa, le port altier et sculptural de celles d'Oajaca. Il rêvait d'en faire une Vénus lorsqu'elle était au repos; une bacchante lorsqu'elle s'animait, et, l'instant d'après, il se décidait pour une sainte Cécile, tant il y avait de chasteté dans sa pose, de pureté sur son visage, de candeur dans son regard franc.

Ai-je parlé de l'esprit de cette « merveille? » Il était vif, droit et loyal. Il manquait de culture, les femmes mexicaines, par suite des traditions espagnoles, étaient alors maintenues dans une ignorance intentionnelle. Toute la science d'Antonia, ou à peu près, se réduisait à savoir par cœur les préceptes de la morale chrétienne. Or cette science, *l'Imitation* a raison, est plus que suffisante pour se conduire et vaut tous les diplômes. Ce fut ma réflexion suprême lorsque je regagnai mon logis, heureux du bonheur juvénile de mon vieil ami, mais pas au point de l'envier.

II.

« Nul n'est prophète dans son pays, ni ailleurs, je crois. » Deux années après son mariage, don Carlos eût certainement été le plus heureux des époux, si son union ne fût restée inféconde. L'apparition d'un petit enfant dans cette maison, déjà si joyeuse, eût rendu complet le bonheur mérité de ses aimables hôtes. Aussi, pour ma part, je ne cessais de former des vœux pour la venue de ce marmot, dont je devais être le parrain.

Doña Antonia, qui vivait autrefois si retirée,— la pauvreté de sa mère s'opposant à toute dépense de toilette,— était devenue, grâce à l'humeur sociable de son mari d'une part, et grâce de l'autre à sa beauté complètement épanouie, la reine de toutes les fêtes qui se donnaient à Orizava. Et pourtant je ne me souvenais du Jorullo, des catastrophes que j'avais redoutées, qu'avec des sourires. C'est que la jeune femme, dans toutes ses actions, agissait avec la réserve, avec le tact d'une épouse accomplie. L'amour, que j'avais cru voir se dresser menaçant, redoutable, dans un avenir plus ou moins lointain, elle semblait en connaître la puissance et même les orages, car elle se montrait jalouse des moindres amabilités de son mari, lorsque ces amabilités s'adressaient à une autre femme qu'elle. Dans les réunions, dans les bals, alors qu'on la croyait tout occupée des figures d'un quadrille, elle le suivait d'un regard brillant, inquiet, et ne tardait guère à le rejoindre. Elle semblait ne posséder d'autres volontés que celles qu'il manifestait, ne se préoccupait que de lui plaire, et c'était plus pour se conformer à ses désirs que par goût qu'elle se mêlait au monde. En somme, si l'affection qu'elle ressentait pour don Carlos n'était pas de l'amour, c'était certainement plus que de l'amitié.

Bien qu'il en coûte à mon amour-propre de l'avouer, je dois dire que les mœurs, qui en Europe sont une cause fréquente de chute pour les femmes, sont au Mexique ce qu'il faudrait qu'elles fussent partout, de solides barrières contre les mésaventures qui peuvent atteindre les maris, j'entends les mésaventures conjugales. Une épouse, par ce titre seul, à Orizava particulièrement, devient un être sacré que les jeunes hommes peuvent admirer, aimer platoniquement, s'il leur plaît, rien de plus. Ils respectent en elle le bonheur d'un foyer, l'amie de leurs mères ou de leurs sœurs, la compagne de leur ami. Il y a, entre elle et eux, une grille morale dont ils tentent rarement l'escalade, qu'ils franchissent plus rarement encore. Et pourtant la vie est loin d'être austère dans les villes mexicaines, et si la religion est là puissante, vigilante, elle

ne défend néanmoins nul plaisir licite. Il est bon d'ajouter, pour l'excuse et aussi pour la condamnation de notre Europe, que l'on ne connaît guère au Mexique que les mariages d'amour. Le serpent, si fatal à Ève, ne peut donc se glisser que très tard dans un intérieur créole ; il se trouve alors en face d'une nourrice défendue par un enfant, et recule. Par malheur, don Carlos et doña Antonia se trouvaient un peu en dehors de ces règles, et mes appréhensions, au fond, n'étaient pas de simples fantômes. L'amour, je ne pouvais me le dissimuler, n'avait eu que la moitié de son rôle accoutumé dans cette union, et la jalousie de la belle jeune femme, en montrant la force latente de ses passions, me ramenait, malgré moi, aux feux dévorans du Jorullo.

Ce fut en rentrant chez moi, après avoir assisté à la célébration du second anniversaire du mariage de don Carlos, anniversaire fêté par un repas arrosé de vin de France, que je trouvai sur ma table une lettre de notre ministre plénipotentiaire près du gouvernement de Mexico. Il m'annonçait pour le surlendemain l'arrivée à Orizava d'un de ses neveux, jeune homme, disait confidentiellement la missive, brûlé jusqu'aux moelles par la vie parisienne, laquelle lui avait coûté une bonne part de sa fortune, et aussi de sa santé. Le malade, établi depuis deux mois à Mexico, où il languissait, devait se reposer une huitaine de jours à Orizava, puis gagner Vera-Cruz, où mon savant confrère Jourdanet l'envoyait. L'air raréfié de Mexico, — cette ville est située à 2,280 mètres au-dessus du niveau de la mer, — convenait mal, en effet, à cet estomac délabré, à cette poitrine affaiblie. Le ministre de France me priait d'examiner avec soin le jeune homme, puis de lui envoyer mon diagnostic. J'approuvai d'abord le départ de Mexico, et, après de minutieuses auscultations, je fus loin de juger l'état du patient désespéré. Il passa huit jours à Orizava, puis huit autres, et, séduit comme tous ceux qui la voient par la pittoresque vallée qui se déroule devant la vieille ville aztèque, il résolut de borner là son voyage. A dire vrai, je fus cause de sa détermination, car je lui affirmais, et les faits m'ont donné raison, que le doux climat de la Terre tempérée, en dépit de ses pluies périodiques qui représentent l'hiver, convenait mieux à ses organes fatigués, non lésés, que la chaleur épuisante de la Terre chaude.

Ce fut un gros événement dans ma vie que la présence de ce jeune homme à Orizava, que sa fréquentation. Il était né après mon départ de France, époque depuis laquelle je n'avais pas vu de Parisien. Aussi ses idées, ses façons de les exprimer, ses goûts me surprenaient, m'ahurissaient même. Il ne me dissimulait pas que, de mon côté, je lui paraissais un être bizarre, « phénoménal, » comme il me le disait dans nos causeries. Ce mot, si étrangement appli-

qué, je saisissais mal le véritable sens qu'il lui prêtait. En vérité, bien que nous fussions compatriotes, nous ne parlions qu'à demi la même langue.

D'autre part, je croyais rêver lorsque Robert Sauvière, don Roberto, comme le nommaient les Mexicains, m'expliquait les transformations de son « adorable » Paris, et je reconnaissais dans ses opinions, dans la façon cavalière dont il les exprimait, des transformations morales plus radicales encore que celles dont il m'entretenait au point de vue matériel. Mes idées sur la société, sur l'homme, sur ses destinées futures, sur le Créateur, avaient le don d'égayer outre mesure mon jeune interlocuteur.

— « Vieux jeu, » me disait-il à chaque instant et pour unique réponse, « vieux jeu, » señor.

Cette locution, je l'avoue, me laissait perplexe. Dans sa bouche, je finis par le découvrir, elle remplaçait le mot « suranné » pris dans le sens de mode.

En somme, s'il me comprenait toujours, je restais souvent bouche béante devant mon malade. Je sentais qu'il y avait un monde entre nous, ou, mieux dit, une génération. Aussitôt qu'il se retirait, je courais à mon dictionnaire pour chercher les mots étranges qu'il avait employés, ou le sens qu'il avait donné à ceux dont je croyais connaître toutes les acceptions. Le plus souvent, le dictionnaire ne répondait à aucune de mes interrogations, bien que ce fût celui de l'Académie, édition de 1835.

L'amabilité de don Roberto était grande, et son savoir assez maigre, bien qu'il se vantât de son titre de bachelier. Le sujet le plus ordinaire de sa conversation, celui auquel il me ramenait sans cesse, c'étaient les femmes, sur le compte desquelles il s'exprimait avec une légèreté, un mépris, qui m'indignaient. Quels jugemens saugrenus, bon Dieu, il formulait à l'adresse de ces êtres frivoles, j'en conviens, mais doux, bons, dévoués, poétiques! Ce dernier mot, lorsque je l'employai pour la première fois devant Robert, détermina chez lui un long rire. Du reste, non-seulement les femmes, mais la morale, mais Dieu, que je nommais volontiers, à l'exemple des Mexicains, étaient choses qui l'égayaient. Il m'affirmait alors, avec un aplomb qui me faisait rire à mon tour, que rien de tout cela n'était « sérieux. » Il se montra surpris lorsque je crus devoir lui recommander de ne pas exposer publiquement ses théories à Orizava, où les femmes étaient encore des êtres respectables et respectés, où l'on avait toujours l'immuable croyance que l'univers est l'œuvre intelligente d'un Être suprême; où la vertu, l'honneur, la patrie et la fidélité conjugale n'étaient pas de simples escarpolettes. Il disait « balançoires; » mais j'ai toujours répu-

gné à employer ce mot, dont il avait tenté de m'expliquer l'étrange acception, et qui me choquait comme une grossièreté.

Peu à peu, en dépit de ses paradoxes outrés, dont les phrases toutes faites qui lui servaient à les formuler étaient, je crois, en partie cause, je jugeai don Roberto trop intelligent et d'âme trop généreuse, — il niait pourtant ce principe qui est la vie, — pour le croire convaincu, au fond, de ce qu'il avançait. A une heure où je le critiquais, il m'avait rappelé que, dans ma jeunesse, on « posait » pour « l'incompris. » Or les modes changent à Paris; et dans cette grande capitale, matériellement rajeunie, moralement vieillie, je voyais que le vent, — signe de déchéance, — soufflait à la négation. En réalité, nous n'étions pas le moins du monde incompris en 1840, et peut-être Robert n'était-il pas si « blasé » qu'il cherchait à le paraître. Certes, le doute, cette lèpre, envahit parfois les âmes les plus fermes en face des énigmes de l'univers. Mais nier sans preuves est plus illogique encore que d'accepter la plus absurde des hypothèses : il est certain, par exemple, que l'infini existe, tandis que rien ne prouve que le néant soit autre chose qu'un vain mot.

Oisif dans une ville où il ne connaissait personne, le jeune Parisien, qui trouvait en moi un interlocuteur complaisant, devint bientôt mon visiteur assidu. A force de me voir sécher des plantes, disséquer de petits mammifères ou piquer des insectes, il prit goût à l'histoire naturelle, et nos idées se réconcilièrent un peu. Il se réconfortait à vue d'œil et pouvait, sans trop de fatigue, m'accompagner lorsque j'étais appelé dans un des villages de la vallée. La vue du magnifique horizon qu'il avait constamment sous les yeux, les montagnes couronnées de verdure qui le bornaient; celle du grand ciel bleu dans les hauteurs duquel planaient sans cesse, calmes et majestueux, des oiseaux de proie décrivant des cercles sans fin, comme s'ils voulaient atteindre et dépasser le pic neigeux de l'Orizava, commençaient à enthousiasmer ce blasé, qui, un mois auparavant, se déclarait mort à l'enthousiasme.

Lorsque nous traversions la plaine d'Escaméla, émaillée de fleurs dont la forme, les couleurs et le parfum le surprenaient; ou lorsque, par un détour médité, je le plaçais à l'improviste devant un lac aux eaux dorées, lisses, endormies à l'ombre d'orangers chargés de fleurs et de fruits; lorsque je l'amenais au pied d'une cascade ombragée par des arbres gigantesques et dont le fracas l'avait d'avance intrigué, ou lorsqu'il s'arrêtait de lui-même pour regarder voltiger des oiseaux-mouches au-dessus d'un buisson fleuri, je le sentais ému et j'en étais heureux; car celui qui admire l'œuvre est bien près, sous peine d'inconséquence, d'admirer aussi l'ouvrier.

— Délicieux, exquis, ravissant! murmurait mon compagnon en face des grandes scènes de la nature.

Et je souriais de l'emploi singulier qu'il faisait de ces mots, de leur mièvrerie devant les merveilles qui les provoquaient. Au résumé, je m'applaudissais d'avoir retenu le jeune homme, qui, à vue d'œil, revenait à la santé. J'avais bien présumé du climat, de l'air tiède et parfumé de la chère vallée qui m'a vu vieillir, où, selon toute apparence, me surprendra l'éternel sommeil qui nous sollicite dès l'heure de notre naissance, et auquel les uns tôt, les autres tard, nous finissons tous par céder.

Ses forces suffisamment rétablies, je présentai mon nouvel ami à plusieurs jeunes gens de la ville, et bientôt il fut de toutes les chasses de toutes les ferrades, de toutes les fêtes. Les exercices violens dangereux, mais sains de la jeunesse mexicaine, de celle qui s'occupe de chevaux, passionnèrent vite ce soi-disant impassible et le rapprochèrent encore de la nature. En échange des leçons que lui donnèrent ses nouvelles connaissances, soit pour lancer un lasso, soit pour éviter les coups de cornes des taureaux lorsqu'on les marquait au fer rouge, il leur enseigna quelques-unes de ses élégances de Parisien, et leur apprit une danse qui fit promptement fureur dans la ville : « le quadrille des Lanciers. »

Robert, qui, maigre, exténué, marchait avec lenteur lors de son arrivée, et dont les soirées se passaient à me présenter des épingles pour fixer mes récoltes d'insectes, avait à peine attiré l'attention. Maintenant, il était presque la personnalité la plus saillante d'Orizava. Sa qualité de Parisien, sa parenté avec le ministre de France, ma recommandation, le faisaient admettre dans toutes les familles, voire rechercher. On parlait beaucoup de ses hardiesses équestres, non qu'il fût le supérieur ni même l'égal de ses professeurs, mais il savait se tenir en selle et conduire la bête qu'il montait, qualités rares chez les Français établis à Orizava, et par cela seul digne d'attention. Puis il avait adopté le pittoresque costume rehaussé d'or des rancheros, et cet hommage flattait l'amour-propre national des bons habitans d'Orizava, aussi développé que partout ailleurs. Une de mes clientes me parla un jour de la bonne grâce de mon compatriote, de ses yeux doux, de ses cheveux bouclés, de sa fine moustache noire, de ses dents magnifiques, et s'étonna de me voir surpris de ces éloges.

— Allons, docteur, comme vous n'êtes pas aveugle, avouez que vous êtes jaloux, me dit la malicieuse personne.

Non, je n'étais ni aveugle ni jaloux ; seulement, je n'avais jusqu'alors, je dois en convenir, prêté aucune attention à l'ensemble des traits de mon compatriote. L'ayant rencontré quelques jours plus tard, je l'examinai, et je donnai raison à ma cliente. Je trouvai

don Roberto un très beau garçon, et je remarquai surtout ses manières « exquises, » comme il eût dit dans son jargon auquel je ne pouvais m'accoutumer, et dont, c'est ma conviction, se fût vertement moqué Molière.

La plus considérable des *haciendas* que possédait Carlos Bezarez était celle de Téquila, laquelle avait appartenu à la famille de sa femme. Cette demeure, grâce à l'humeur aimable de ses propriétaires, était un lieu de fréquent pèlerinage. Les deux époux, bien qu'ils habitassent Orizava, passaient volontiers les mois d'avril et de mai dans ce domaine, où l'air, grâce à l'élévation du sol, est moins embrasé que dans le fond de la vallée. Robert, convié par don Carlos, séjourna près d'une semaine à Téquila, et, dans un bal qu'il fut chargé d'ordonner, un soir que le vent du nord avait rafraîchi l'atmosphère, il fit suivre les « lanciers » d'un « cotillon, » et le conduisit avec doña Antonia. On admira si fort le gracieux couple que, le lendemain, on ne parlait en ville que de la nouvelle danse. Partout on me demandait de l'expliquer, et mes clientes, — les jeunes, bien entendu, — s'étonnaient de m'entendre déclarer que ce fameux « cotillon, » qui préoccupait tous les esprits, m'était encore plus inconnu qu'à elles-mêmes.

En rentrant chez moi pour déjeuner, le surlendemain, je trouvai don Carlos dans mon cabinet. Il m'entretint aussitôt de la fête improvisée, et son récit enthousiaste me causa un véritable malaise. En l'écoutant, mon esprit me reportait à la visite d'il y avait deux ans, alors qu'il n'avait pas senti le sol trembler, et que je lisais un effrayant récit de la formation du Jorullo. Le Jorullo, je l'entendis gronder très distinctement lorsque mon vieil ami m'annonça qu'un nouveau cotillon, préparé à loisir, serait dansé la semaine suivante à Téquila, et qu'il venait m'inviter.

— Antonia tient essentiellement à votre présence, docteur, me dit-il, et je suis chargé de vous déclarer qu'elle se fera malade, s'il le faut, pour vous obliger à venir.

— Manque-t-elle par hasard de cavaliers? demandai-je avec gaîté.

— Certes, non, me répondit mon interlocuteur; mais elle tient à vous voir, ou peut-être, ajouta-t-il avec malice, à être vue de vous. La vérité, docteur, c'est qu'elle a pour vous une affection toute filiale.

Ces derniers mots me firent, comme toujours, regarder mon ami avec une surprise que, par bonheur, il ne remarqua pas. Son âge dépassait le mien et, à chacune de nos entrevues, il ne manquait pas de me parler de l'affection toute filiale de sa femme pour ma personne, oubliant...

— Vous viendrez, n'est-ce pas? me dit-il en se levant et en me prenant la main.

— Qu'irais-je faire, répondis-je un peu indécis, au milieu de jeunes fous qui ne songent qu'aux plaisirs, ce qui est de leur âge, alors que j'ai tant de notes à coordonner et que je trouve toujours les heures trop courtes?

— Cela ne vous amuse donc pas de voir la jeunesse s'amuser? Moi, cela me ravit.

— C'est que vous êtes jeune vous-même.

— De tête et de cœur, oui. Vous viendrez?

— Non.

Je vis le franc et loyal visage de don Carlos se rembrunir; il insista avec chaleur, et, comme je continuais à secouer négativement la tête :

— Allons, dit-il, Antonia viendra vous prier elle-même; elle est plus éloquente que moi.

On ne résistait pas à la grâce caressante d'Antonia, je le savais par expérience, et, pour lui épargner un déplacement, je finis par céder. Hélas! la vie est faite de ces déplorables concessions, et nous gaspillons tous ce trésor qui nous est mesuré et que nous croyons inépuisable : le temps.

Je demeurai rêveur après le départ de don Carlos, ressassant des idées que je voulais en vain chasser. J'ai toujours eu pour principe, en dehors des devoirs de ma profession, de ne pas m'occuper des affaires de mon prochain. Toutefois, plusieurs des faits que m'avait racontés mon vieil ami m'inquiétaient. Il me semblait le voir, l'excellent homme, courir vers un danger certain avec une aveugle confiance, et je l'aimais, je l'estimais trop pour que son sort me fût indifférent. Au fond, et c'est pourquoi je les repoussais, mes appréhensions étaient outrageantes pour doña Antonia. La belle jeune femme, depuis deux ans, ne se conduisait-elle pas avec un tact si parfait que la médisance,— elle existe dans la paisible vallée d'Orizava, — ne l'avait même pas effleurée? Puis quel prestige prêtai-je donc à don Roberto, — son image s'imposait à mon esprit dans toute cette affaire, — pour lui supposer le pouvoir de troubler cette âme ferme, loyale? Oui; j'avais tort. Pourtant, qui ne le sait, l'amour est traître, il enivre ceux qu'il choisit pour victimes, endort leur vigilance, et c'est par des sophismes qu'il... Je me mis au travail, et je fus bientôt délivré de mes mauvaises pensées.

Plongé dans l'examen minutieux d'un nid de colibri, — je voulais faire le dénombrement exact des tiges dont il est formé, des duvets qui le tapissent intérieurement, des lichens qui l'enveloppent, — j'étais à mille lieues de don Carlos, d'Antonia et du Jorullo, lorsque mon ex-malade parut.

— Je suis à vous, lui dis-je en comptant le deux-centième brin de la fine graminée que les trochilidés semblent affectionner pour

la construction de leur nid, et je continuai mon calcul. Lorsque, cinq minutes plus tard, mes regards se levèrent sur mon visiteur, il semblait perdu dans une rêverie profonde, et je remarquai sa pâleur.

— Bon Dieu! les anciens maux reviennent-ils? lui demandai-je.

— Non, docteur; et, grâce à vous, je m'en crois à jamais débarrassé.

— Vous paraissez souffrant, fatigué.

— Fatigué! oui, peut-être.

Il demeura un instant silencieux; puis me parla du San-Cristoval, montagne à laquelle sont presque adossés les bâtiments de Téquila. Il avait vu là un coin de forêt vierge, et me décrivit son impression en termes à la fois si sentis, si poétiques, que je dressai l'oreille. Du San-Cristoval il passa à l'éloge de Téquila, puis m'interrogea sur don Carlos, dont il me vanta la bonne humeur et auquel, — la jeunesse exagère toujours, — il donnait soixante-dix ans. Je rectifiai ses idées sur ce point, et il nomma doña Antonia; il y avait une heure que, me caressant le menton, je l'attendais là.

Il fut réservé, et s'il s'attarda sur la beauté, la grâce, l'esprit de la jeune femme, puis sur le bonheur de don Carlos, ce fut avec un tact parfait. J'écoutais et je ne répondais guère que par des monosyllabes; mais la conversation ne languit pas pour cela. Il me parla enfin du bal qui se préparait, s'anima, et ses yeux brillèrent, étincelèrent. Puis, ayant remarqué que je l'observais, il se retira à l'improviste. De même qu'après le départ de don Carlos, je demeurai rêveur.

Que se passait-il au fond de l'âme de Robert, — je persistais à lui en prêter une, — j'essayai en vain de le découvrir. Il s'était montré silencieux, puis loquace, puis distrait, puis animé : dangereux symptômes. Il n'avait mêlé à l'éloge d'Antonia, je l'avais remarqué, aucun de ses aphorismes dénigrans sur les femmes. Évidemment, il était préoccupé par la jeune épouse de mon ami : à quel point de vue? dans quel sens? Était-il amoureux ou, chasseur expérimenté, curieux, fort de la sécheresse de cœur qu'il devait à son matérialisme, cherchait-il à s'emparer d'une proie rare? Peu importait, au fond; et, qu'il se présentât craintif, soumis ou audacieux, il était redoutable. Aussi quel vacarme me fit entendre le Jorullo, que, malgré moi, je mêlais à toutes les phases de la vie de mon ami, de mon ami si sûr de son bonheur, le pauvre homme, qu'il continuait à ne pas sentir le sol trembler!

Que don Roberto fût amoureux ou de sang-froid, la question n'était pas sans importance. C'est par le sang-froid que les coquettes triomphent, et les libertins ne doivent guère procéder autrement. Amoureux, il me semblait que Robert, — je suis peu expert dans ces

questions, — serait moins entreprenant que s'il agissait avec calcul, et je me pris à souhaiter qu'il fût amoureux. A moins, toutefois, qu'Antonia...

Quel labyrinthe, bon Dieu, et quelle vaine chose que l'expérience en face de cet éternel inconnu : l'amour!

Le lendemain, mes visites terminées, je cédai à la tentation qui me talonnait depuis la veille, et je fis un détour pour entrer chez don Carlos. Il était absent, et je ne fus pas fâché, je l'avoue, de me trouver en face d'Antonia, seule. Elle m'accueillit avec une joie visible, et me remercia avec effusion de ma promesse de la veille.

— Vous avez toujours été si bon pour moi, me dit-elle avec sa grâce séduisante, que j'aime à vous associer à tous mes bonheurs, et même à tous mes plaisirs. Puis elle est si charmante, cette danse du cotillon, que je veux savoir de votre bouche si les Parisiennes s'en tirent beaucoup mieux que moi.

— Hélas! ma chère enfant, je suis en cela un mauvais juge; le cotillon, l'ignores-tu donc? n'était pas inventé quand je suis parti de Paris.

— Don Roberto prétend que je m'en acquitte à merveille, dit-elle, ce qui, étant donnée sa courtoisie, signifie pour moi que j'y suis passable. Quel aimable jeune homme, docteur, que votre compatriote! Je me figure que vous deviez être comme lui lorsque vous aviez son âge.

— Tu te trompes; la coupe de mon visage...

— Oh! je ne parle pas au physique, mais au moral. Il a votre douceur, votre politesse, votre respect pour les femmes, votre...

— Ah! il a du respect pour les femmes!

— Comme vous dites cela drôlement; il ne vous a donc jamais parlé de sa mère? Moi, il m'émeut rien qu'en la nommant.

— Hum! le serpent s'agite et veut fasciner, grommelai-je.

Je regardai la jeune femme dans les yeux.

— Tu sais qu'il va partir, dis-je brusquement.

— Partir! répéta Antonia avec une vivacité anxieuse qui me fit tressaillir.

— Oui; il était ici pour se guérir, c'est fait, et son oncle le rappelle.

— Partira-t-il donc avant la fête?

— C'est possible.

Antonia demeura un instant pensive; j'étais sur un gril.

— Après tout, dit-elle en secouant sa jolie tête et en me regardant avec candeur, je conduirai le cotillon avec Antonio Valdez; c'est le premier de nos danseurs.

J'embrassai Antonia, puis je me retirai. La conversation de don

Carlos m'avait été pénible, celle de don Roberto douloureuse, la réponse de doña Antonia me rendit toute ma quiétude. Le jeune Parisien semblait avoir une aile engluée; il allait peut-être souffrir, mais j'étais rassuré pour don Carlos et pour Antonia, car je ne voulais pas qu'ils souffrissent, ceux-là. Or le cotillon qu'elle devait conduire primait tout dans l'esprit de ma petite amie, et je trouvai cela « adorable, exquis, délicieux. » Je me hâte d'ajouter que je n'avais nullement plaidé le faux pour savoir le vrai, que le ministre de France, instruit par moi que son neveu avait retrouvé la santé, le pressait réellement de rentrer à Mexico. Le jeune homme tardait à obéir, et je savais un peu pourquoi. Seulement, aimait-il, ou, cédant à son humeur, à la curiosité, voulait-il simplement se faire aimer, pour ajouter une palme à ses trophées? Cette question, qui me revenait sans cesse à l'esprit, l'avenir seul, à défaut de Robert que je ne pouvais interroger, eût pu l'élucider. Mais l'avenir, et c'est un des grands actes de sagesse du Créateur, est muet jusqu'à l'heure où il cesse d'être, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où il devient le présent.

III.

Orizava est une ville industrieuse : on y tisse le coton, on y fabrique des figurines en cire, des poupées en chiffon, et quelques rares ouvriers, à l'aide de procédés datant d'un siècle, y convertissent l'or en bijoux d'un travail recherché. Mais, en fait d'œuvres futiles, d'articles dits de Paris, la capitale de la Terre tempérée est très en retard. Il fallut donc, pour se procurer les « accessoires » du cotillon, dont la perspective tenait la ville en émoi, se résoudre à les confectionner soi-même. On fit venir de Mexico des étoffes, du carton, des papiers de couleur, des paillettes, cent colifichets, et pendant une quinzaine, — on avait reculé la date de la fête, — le grand salon de la demeure de don Carlos fut transformé en un immense atelier, lequel devint vite un but de pèlerinage pour toutes les dames de la ville. Antonia, affairée, joyeuse, passionnée, était la première et la plus habile ouvrière de cet ouvroir improvisé, où don Roberto, avec une dextérité qui provoquait d'incessantes admirations, taillait, fanfilait, collait, façonnait des houlettes, des coiffures de fantaisie, des drapeaux, nombre d'objets amusans, parmi lesquels apparurent soudain des mirlitons, les premiers que l'on eût vu, sous cette latitude. Lorsque dans une de mes visites, — je cédais parfois à la curiosité générale, — doña Antonia me présenta un de ces jouets oubliés, je le saisis et, le portant à mes lèvres, je soufflai pour faire vibrer la baudruche qui fermait ses extrémités. Le son que rendit le petit instrument me fit tressaillir, puis m'émut.

Il me reporta brusquement, ce son ridicule, à l'époque où je le trouvais harmonieux, et je vis défiler, tout au fond de mon cœur et soudainement évoqués, l'image de mon père, celle de ma mère, puis les espiègles visages de mes camarades de jeu. Je cessai de souffler, je laissai choir l'instrument pour couvrir mes yeux de mes mains. Comptant alors les tombes qui bordent la route que j'ai parcourue depuis l'époque où c'était pour moi un bonheur de souffler dans un mirliton, je sentis deux larmes rouler sur mes joues. Je me hâtai de me retirer, un peu honteux de voir tous les regards tournés vers moi et d'avoir découvert que, moi aussi, hélas! je savais encore pleurer.

Un soir, vers huit heures, passant près de la maison de don Carlos, je cédai à une nouvelle tentation de visiter les futiles travaux. Je trouvai l'atelier désert, et l'on m'annonça que le maître du logis étant parti depuis la veille pour Téquila, doña Antonia était seule. Guidé par une camériste, je traversai la maison silencieuse, et je rejoignis la jeune femme, qui, assise dans un fauteuil à bascule placé sous un des orangers qui ombragent la cour mauresque de sa maison, se balançait en regardant le ciel étoilé. Elle se leva en m'entendant venir, et me tendit sa petite main, que je sentis brûlante.

— Oh! oh! fis-je en plaçant mes doigts sur son pouls, voilà une chaleur anormale; serais-tu souffrante?

— Non, docteur; pourtant, depuis quelques jours, et ce soir particulièrement, il me monte au visage des bouffées de chaleur qui m'ont amenée ici, où je cherche le frais. En outre, je sens des langueurs que je ne puis m'expliquer.

— Des langueurs, toi!

Je l'interrogeai minutieusement, songeant à mon filleul qui, depuis si longtemps attendu, s'annonçait peut-être enfin. Mon espoir fut de courte durée.

— Je crois, dis-je, qu'avec les préparatifs de ton fameux cotillon, tu te surmènes plus que de raison, et qu'il serait l'heure de te reposer.

Elle protesta, attribua son malaise à l'influence du lointain orage dont les éclairs silencieux embrasaient par instans le ciel, et me parla aussitôt de la fête à laquelle je venais de faire allusion. Le nom de Robert ne tarda guère à être prononcé.

— Il ne part pas, me dit-elle, comme si elle répondait à ce que j'avais déclaré lors de notre dernière entrevue.

— Mais il partira bientôt, répliquai-je; je suis même chargé, par M. le ministre de France, de le presser.

— Don Roberto n'est-il pas indépendant?

— Non; le malheureux a gaspillé la fortune qu'il tenait de ses parens. Son oncle, qui se préoccupe aujourd'hui de l'avenir de ce

prodigue, voudrait faire de lui un diplomate, l'attacher à la légation de Mexico. Il le rappelle donc avec instance, maintenant qu'il le sait guéri.

— Comment don Roberto a-t-il perdu sa fortune?

— Comme la perdent nombre de jeunes gens à Paris, en... spéculant.

— On l'aura trompé, il est si confiant! Mon mari, qui aime à causer avec lui, est toujours surpris de sa naïveté.

— Ah! ton mari le trouve;.. eh bien! sans le flatter, le naïf est ton mari.

Antonia, qui regardait les étoiles tout en me parlant, et qui se balançait avec indolence, rabattit son fauteuil et demeura immobile. Dans la demi-obscurité qui nous enveloppait, je sentis son regard chercher le mien.

— Que voulez-vous dire? demanda-t-elle.

— Que don Roberto est tout ce qu'il te plaira, répondis-je, excepté naïf.

— J'ai déjà remarqué, docteur, répliqua la jeune femme avec un son de voix qui m'alarma, que vous n'aimez pas don Roberto; cela tient, je suppose, à ce que vous le connaissez peu.

— Ou trop, mon enfant.

— C'est une âme tendre.

— Oui; autant qu'une âme de loup peut l'être.

Au lieu de répondre, doña Antonia se renversa dans son fauteuil et se balança avec vélocité. Ce mouvement accéléré me révéla chez la jeune femme un dépit ou une colère qui n'étaient pas dans ses habitudes.

— Vous êtes injuste, dit-elle enfin, la voix un peu tremblante, et vous, si indulgent d'ordinaire, je ne vous reconnais plus. Vous vous trompez, docteur, don Roberto est une âme tendre, et vous en seriez vite convaincu si vous l'entendiez parler, avec une émotion qu'il s'efforce en vain de dissimuler...

— De sa mère! m'écriai-je.

— Oui, de sa mère et de son père, que Dieu lui a repris avant qu'il ait pu les connaître. Si vous l'entendiez parler, à de certaines heures, de son isolement, de sa ville natale, vous seriez attendri par les tristesses que ce pauvre jeune homme cache, avec héroïsme, sous une gaîté feinte. Il est malheureux, lui dont le cœur est aimant, de se sentir seul dans la vie, sans autre parent que son oncle, lequel ne le comprend pas. Avec quelle amertume résignée, touchante, il regrette de n'avoir pas, à défaut de mère, une sœur à qui confier ses chagrins.

— Et il t'a sans doute proposé, m'écriai-je de nouveau, d'être la sœur dont sa mélancolie profonde a besoin?

— Oui, répondit avec candeur l'adorable innocente ; je le comprends, moi.

— Tu as accepté?

— Je le plains tant !

Je me levai, et, pour cacher l'agitation que venaient de me causer les paroles de ma petite amie, je me promenai un instant sous les orangers. Le loup était dans la bergerie, déguisé en mouton, et il se servait avec habileté de ce qu'il devait appeler lui-même le « vieux jeu, » encore acceptable et puissant, il l'avait reconnu, dans le milieu primitif où il agissait. O le Jorullo, comme il gronda, et comme il importait de le ramener au silence! Ouvrir les yeux de la naïve Antonia, lui montrer le précipice auquel aboutissait la pente dangereuse sur laquelle on essayait de l'entraîner en excitant sa pitié, c'était peut-être une imprudence? D'autre part, se taire, n'était-ce pas devenir le complice de ce qui se tramait? Je ne voulus pas être complice, et je me rassis.

— Tu m'amuses, dis-je à la jeune femme d'un ton enjoué, tu m'amuses quand je te vois prendre un Parisien pour un être sentimental, pour un contemplateur d'étoiles. Autrefois, c'est vrai, le sentiment régnait à Paris presque autant qu'ailleurs, mais il en est exilé depuis longtemps. Les Parisiens sont aujourd'hui, mon enfant, — c'est don Roberto qui a pris la peine de me le démontrer en se donnant comme exemple, — je ne sais quelles bêtes monstrueuses, filles raisonneuses d'un père qui pourtant ne raisonne pas : le hasard. Ces bêtes, douées d'appétits inavouables, ont pour devoir de les satisfaire à tout prix, car, pour elles, la morale est un vain mot, une convention qui a fait son temps. En ce moment, ma chère Antonia, je répète le galimatias et j'expose les doctrines de cette âme tendre en quête d'une sœur compatissante, les doctrines de ce mélancolique don Roberto qui, sache-le, est un très joyeux compagnon. On ne lui a pas tout à fait dérobé sa fortune, à ce pauvre garçon, il l'a lui-même jetée aux vents de la terre, pour se gorger de plaisirs dont il serait peut-être mort à l'heure présente, sans l'air réconfortant de la vallée où tu es née. Pour ce soi-disant rêveur, écoute-moi bien et surtout crois-moi, les femmes ne sont ni des anges ni des sœurs, mais des adversaires avec lesquels on lutte de perversité lorsqu'elles sont elles-mêmes des don Roberto, et que l'on essaie de briser pour voir si le sang de leur cœur est rouge, lorsqu'elles sont pareilles à toi. Non, ce n'est pas une âme tendre, ni poétique, ni sentimentale que celle de mon cher compatriote, lequel, entre parenthese, ne croit pas plus à l'âme qu'à Dieu ou au diable. Il se moque donc simplement de toi lorsqu'il t'apitoie sur des peines qu'il ne ressent pas, et poursuit un but qui te révolterait si tu pouvais le soupçonner.

— Pour la première fois depuis que je vous connais, docteur, me répondit la jeune femme en se levant et d'une voix indignée, voilà que je viens de vous entendre calomnier quelqu'un.

— Je ne calomnie pas, répondis-je à ma petite amie en saisissant ses mains que je sentis moites et frémissantes, je ne calomnie pas, mon enfant, j'accomplis un devoir en te révélant la vérité, en l'opposant au mensonge.

Antonia dégagea ses mains d'entre les miennes par une brusque secousse et ne répliqua pas. En ce moment, une faible brise fit chuchoter les feuilles de l'oranger qui nous abritait, et dans les intervalles de ce souffle harmonieux, mesuré comme une respiration, j'entendais le mince jet d'eau du bassin de la cour gazouiller. Je venais de parler avec franchise, en ménageant, à l'aide de périphrases un peu obscures, les oreilles délicates de celle à qui je m'adressais. Au fond, j'étais fort troublé. Nullement accoutumé au rôle d'accusateur, je ne savais plus si j'avais tort ou raison de faire ce que je faisais, de dire ce que je disais. En même temps que les battements tumultueux du cœur d'Antonia, j'écoutais les doux murmures qui résonnaient, et ces voix pures semblaient m'approuver. A la longue, le silence gardé par la jeune femme devint pour moi une intolérable gêne.

— Mes paroles t'ont donc fâchée, lui dis-je d'un ton paternel, et m'en veux-tu de me montrer à ce point ton ami que je renonce à ma réserve habituelle pour t'éclairer?

— Non, répondit Antonia, je ne vous en veux pas; si je me tais, c'est que je cherche, sans le trouver, quel mobile vous pousse à me dire du mal de don Roberto, qui ne pense et ne dit, lui, que du bien de vous.

— Ce mobile est ton intérêt, mon enfant, répliquai-je avec gravité, le souci de ton repos, la crainte de voir ton bonheur compromis. Il y a en ce moment un serpent sous les fleurs que foulent tes pieds, je voilà prévenue. Si douce qu'elle te paraisse, n'écoute pas les vers de ce reptile, il ment. Chasse-le, écrase-le au plus vite, car s'il monte jusqu'à ton cœur, s'il le mord de sa dent redoutable, non-seulement le paradis dans lequel tu vis sera perdu, mais tout ton être, je te connais, saignera éternellement par cette blessure.

Antonia ne répondit pas. Je l'interpellai de nouveau, et, la voyant persister dans un silence obstiné, je me retirai. Contre sa coutume, et j'en fus navré, la jeune femme ne me tendit pas la main, ne me reconduisit pas. A peine eus-je atteint la grande rue, déserte et silencieuse en dépit de l'heure peu avancée, que je fus assailli par mille pensées douloureuses. Je n'avais rien prémédité de ce qui venait de se passer, mon attitude, mon plaidoyer, étaient nés des

circonstances. Mais, en essayant d'étouffer un commencement d'incendie, dont une étincelle entrevue m'avait fait deviner l'existence, voilà que je craignais de l'avoir avivé. Oui, mes paroles avaient été imprudentes, d'autant plus imprudentes que je ne redoutais, de la part de la jeune femme, ni scandale ni chute vulgaire. Je connaissais trop sa droiture, et aussi la force de ses croyances religieuses pour craindre que les manœuvres astucieuses, savantes de don Roberto pussent triompher facilement d'une chasteté que ses hardiesses de Parisien, à un moment donné, effaroucheraient et révolteraient. Toutefois, par innocence, par ignorance, faute de savoir à qui elle avait affaire, Antonia pouvait aimer, souffrir, se laisser compromettre, et ni elle ni son mari ne méritaient ces malheurs-là.

Je n'eus pas de peine, cette tâche est toujours facile, à me justifier à mes propres yeux de ma conduite. Mais le résultat obtenu n'était pas fait pour me rassurer. Ne sachant rien de l'amour, de sa force, de ses ruses, la jeune femme s'était révoltée. Sans paraître comprendre la nature du péril que je lui signalais, elle avait, douloureux symptôme, défendu celui que j'accusais. A l'heure présente, elle me tenait pour un félon, pour un calomniateur, et j'allais désormais, impuissant, suspect, désolé, assister au désastre que je venais peut-être d'accélérer en voulant le conjurer.

Tout à ces pensées, je dépassai inconsciemment ma demeure, et je ne sais où je me serais arrêté si je ne me fusse heurté contre une des barrières de la ville. Je me hâtai de rétrograder, et mon esprit, faisant de son côté volte-face, se tourna vers don Roberto. Celui-là, je ne regrettais rien de ce que j'avais dit de lui, ayant toujours considéré comme un malfaiteur l'homme qui touche à l'honneur conjugal de son voisin. Je suis de ceux que les chagrins de Sganarelle, alors même qu'il est ridicule, n'ont jamais eu le don d'égayer; de ceux pour qui c'est toujours un crime de violer un serment. Je maudissais donc mon compatriote d'avoir réussi à troubler, si peu que ce fût, l'âme de ma petite amie, de menacer, dans la partie la plus intime de son bonheur, le galant homme qui l'accueillait avec une si confiante cordialité. Aussi, ma conscience se sentait à l'aise à l'égard de l'incrédule et pervers Parisien. A ses menées habiles, je venais d'opposer les armes que lui-même m'avait fournies ; n'était-ce pas de bonne guerre ? Du reste, ce que j'avais dit en arrière, je me préparais à le lui répéter en face, sans me préoccuper des conséquences possibles de mon action. Oui, en dépit de mon humeur pacifique, j'étais prêt à... Je souris aujourd'hui de ces velléités belliqueuses ; mais est-il un homme, celui qui, à une heure donnée, a reculé devant des conséquences d'un devoir, devant les ailes menaçantes d'un moulin à vent ?

Le surlendemain, dans l'après-midi, on m'annonça don Roberto. Je l'attendais depuis la veille, calme, résolu, décidé à lui déclarer ouvertement la guerre. Le jeune homme entra la tête penchée, le visage pâle, les traits tirés. Il me prit la main, me la serra en silence, et s'assit, absorbé, près de ma table de travail. Je restai d'abord indécis. Supposant mon visiteur instruit de ma conduite, je m'étais préparé à un choc, et devant l'homme contrit, accablé, qui se présentait à moi, je me sentais déconcerté. Ennemi juré des situations équivoques, je marchai droit sur l'ennemi.

— J'ai eu l'occasion de parler de vous avant-hier, dis-je au jeune homme, et je l'ai fait en mal, je vous en préviens. Non que j'aie rien inventé sur votre compte, je suis incapable d'une pareille vilenie ; mais j'ai dit la vérité sur quelques-uns des points de votre morale, mon devoir d'honnête homme l'exigeait.

— Je sais cela, docteur, répondit le jeune homme avec douceur, et je ne vous en veux pas.

Cette résignation, ce généreux pardon, me plongèrent dans un véritable embarras.

« Le serpent s'est justifié, pensai-je, et il a réussi à se faire croire innocent. »

— Je ne vous en veux pas, docteur, répéta Robert d'un ton dolent, car vous ignoriez hier que l'homme que vous avez peint, que l'homme que j'ai été n'existe plus, qu'il est mort depuis plusieurs semaines. La grâce m'a touché, mes yeux se sont ouverts; je crois aujourd'hui à ce que je niais hier, j'adore ce que j'ai méprisé, je pleure de ce qui me faisait rire, et vous vous éloignez de moi, par un déplorable malentendu, au moment où je me rapproche de vous.

« Quelle tactique est-ce là? pensai-je de nouveau; ce beau fils du Paris moderne espère-t-il me faire accroire, à moi aussi, que les loups ont de la laine sur le dos? »

Mon adversaire avait appuyé son coude sur ma table, et sa main soutenait son front soucieux. Il me regardait d'une façon amicale, humble.

— Monsieur, dis-je avec brusquerie, je crois devoir vous répéter, pour écarter tout malentendu, qu'avant-hier, causant avec doña Antonia, je lui ai révélé, dans la mesure du possible, ce qui a été si souvent entre nous l'objet de discussions ardentes. Cette besogne m'a répugné, faites-moi l'honneur de le croire. Toutefois, le bonheur d'êtres que j'aime profondément se trouvant en cause, je continuerai, je vous en avertis, à les défendre contre vous.

Cette sortie, un peu véhémente, acheva de transformer les rôles.

— Ne vous fâchez pas, docteur, répliqua le jeune homme; ne vous ai-je pas dit que je vous approuve? Pour vous expliquer ma conversion, je ne prononcerai qu'un mot : J'aime!

— Avec vos croyances et votre mépris pour les femmes, repris-je sans désarmer, vous devez confondre vos désirs avec l'amour. Doña Antonia, sans coquetterie, par un don peut-être fatal de sa beauté, est de nature troublante, j'en conviens pour votre excuse, et sa grâce naïve, je le devine, est un appât de plus pour un homme comme vous. La proie est tentante et, sans vous préoccuper du mal qui peut en résulter, vous essayez de la saisir ; ne m'avez-vous pas, hélas! vingt fois exposé vos désolantes théories?

— En vérité, docteur, voilà les rôles renversés. J'aime doña Antonia et, sur mon honneur, je la crois moins fragile que vous semblez la croire vous-même. La vertu qui ne sait pas se garder n'est pas la vertu ; seriez-vous d'un avis contraire?

— Non, certes; mais doña Antonia, et de là vient mon inquiétude, est dans une situation exceptionnelle; bien qu'épouse, elle ignore la puissance de cette passion aveuglante, tyrannique, qui...

Je me tus; mon interlocuteur avait relevé la tête, son regard brillait. Je venais imprudemment, maladroitement, d'attirer l'attention de l'habile chasseur vers les côtés vulnérables de la proie qu'il convoitait, et je me mordis les lèvres. Mais son regard reprit vite sa langueur, son corps, un instant redressé, son affaissement.

— Encore un peu, docteur, dit-il, et vous alliez de nouveau m'amener à défendre doña Antonia contre vous. Je crois à la vertu de cette adorable jeune femme, et si vous me voyez accablé, malheureux, c'est que je l'aime et n'espère rien.

— Néanmoins, vous allez tenter de tout obtenir? m'écriai-je avec un peu d'ironie.

— Non; je sais que ce serait en vain. Il y a entre doña Antonia et moi, je l'ai déjà senti, une inflexible droiture d'abord, puis l'invincible Dieu que j'ai si longtemps nié.

Je regardai le jeune homme en face, me demandant s'il se moquait irrévérencieusement de moi ; l'examen prolongé de son visage me ramena à de meilleurs sentimens. Ce n'était pas moi qu'il pouvait tromper au point de vue de la souffrance physique, et il souffrait certainement.

— Eh bien! lui dis-je, si vous êtes sincère, ainsi que je le crois, n'est-il pas l'heure de vous souvenir que votre oncle, inquiet de votre sort futur, vous rappelle en vain depuis près d'un mois? Partez.

— Je ne songe pas à autre chose, docteur, et, d'ici à quelques jours...

— Pourquoi, puisque vous souffrez, puisque vous n'espérez rien, ne pas faire acte de volonté et partir ce soir?

— Parce que cette fuite sans motifs, à la veille d'une fête que

j'ai organisée, dont je suis l'âme, pourrait être mal interprétée. Aussitôt après le bal de Tequila, je me mettrai en route, je vous le promets.

J'avais préparé la guerre, et, peu à peu, devant la soumission de mon adversaire, ma tenue perdit de sa raideur, ma voix de son ton sévère, mon visage de sa gravité. Bientôt ce fut d'une façon amicale que je raisonnai avec don Roberto. Ce serpent me fascinait-il à mon tour? Non, je surveillais de près ses manœuvres, et la contraction d'un seul de ses anneaux m'eût, sous ses allures de vaincu, révélé un victorieux. Ainsi, ma conversation avec doña Antonia n'avait pas été inutile. Son dépit passé, l'esprit droit de la jeune épouse avait repris son équilibre, s'était enfin alarmé. Elle avait compris la loyauté de ma conduite, et ne voulait même pas être soupçonnée. Un peu d'ordre se manifestait dans le chaos où je voyais à peine clair la veille, et la paix fut si cordialement signée entre mon adversaire et moi qu'il me prit sans retard pour confident de sa passion, de son amour sans espérances. En écoutant ses récitos, en voyant ses yeux s'humecter de temps à autre, en entendant sa voix trembler lorsqu'il entamait l'éloge d'Antonia, et même celui de don Carlos, je lui prenais les mains pour les serrer, pour le consoler, pour rendre un hommage d'admiration à ses sentimens nouveaux. Grâce à l'amour, grâce à la souffrance, voilà qu'il croyait, est immolé en apparence endurci, à l'âme, à Dieu, à tout ce qui est noble, à tout ce qui éclaire un peu nos ténèbres. L'âme, il la voulait immortelle maintenant, et séparé sur la terre de la seule femme qui eût réellement fait battre son cœur, de la seule qui eût pu lui donner le bonheur, il voulait la retrouver dans les espaces infinis où, devenu poète, il laissait errer ses pensées. Il est à remarquer que, dans les bonheurs comme dans les malheurs extrêmes qui nous affectent, nous cherchons instinctivement un au-delà; n'est-ce pas une preuve qu'il existe?

Après le départ de celui que je considérais à son entrée dans mon cabinet comme un ennemi, et qui venait d'en sortir mon ami, je repassai un à un, en les pesant avec minutie, chacun des propos que nous avions échangés. C'est que, malgré moi, devant cette conversion si prompte, un peu de méfiance me revenait. Je ne tardai guère à la repousser, comme entachée d'injustice. En somme, le Jarullo, qui grondait le matin avec violence, ne faisait plus entendre qu'une vague rumeur. Or si la terre eût tremblé, je l'aurais certainement senti, n'étant pas amoureux.

Le soir, anxieux de connaître l'état du cœur d'Antonia, de faire ma paix avec elle, et d'être en mesure de la consoler ou de la réconforter, je me dirigeai vers sa demeure. On m'apprit que, de-

puis la veille, elle avait rejoint son mari à Téquila. Décidément mes conseils portaient leurs fruits, triomphe qui ne m'enivra pas. Je félicitai intérieurement la belle jeune femme de son acte courageux, et je plaignis un peu le malheureux qui déclarait « l'aimer à en mourir, » comme disent tous ceux qui aiment pour la première fois.

IV.

Est-il vrai que nos pères n'avaient pas le sentiment des beautés de la nature, que le pittoresque, dont nous abusons peut-être, ne disait rien à leur esprit? La preuve en apparence irréfutable de cette assertion, c'est qu'aucun des écrivains des siècles passés, même en remontant au-delà des Grecs, ne nous a laissé le moindre bout de description. Les plus explicites ont noté que la lune est « pâle, » que les bois sont « ombreux » et les monts « sourcilleux, » rien de plus. Et pourtant, j'en ai la conviction, nos pères, non-seulement sentaient et admiraient un beau paysage, mais ils en jouissaient. Si les brins d'herbe qui ondulent, si l'insecte qui bourdonne, si la fourmi qui grimpe le long d'une tige ne paraissent pas les avoir aussi fortement séduits qu'ils nous séduisent, c'est qu'en toutes choses ils cherchaient les grandes lignes, qu'ils voyaient en presbytes et non, comme nous, en gens atteints de myopie. Comment expliquer sans cela le choix toujours heureux des sites dont ils faisaient élection pour édifier leurs demeures? A ce point de vue, le fondateur de Téquila avait certainement été un passionné du pittoresque; il suffisait d'ouvrir les yeux pour en être convaincu.

Ces réflexions me venaient à l'esprit une heure avant la chute du jour, alors qu'assis sous la véranda de la vaste construction hispano-mauresque qui domine le beau domaine, je contemplais, d'une hauteur de huit mètres environ, les différens aspects des terrains qui l'entourent. Du bâtiment lui-même, rien à dire; il n'est, comme toutes les constructions similaires au Mexique, qu'un vaste cube sans fenêtres extérieures, au péristyle soutenu, de distance en distance, par des colonnes taillées dans une lave bleuâtre. A l'intérieur, de larges corridors encadrent une cour dallée au centre de laquelle un bassin, sous la pluie du jet d'eau qui l'alimente, gazouille éternellement.

Devant moi, — ici se révèle le goût du pittoresque que possédait le fondateur du domaine, — s'étendait un vallon étroit, bordé de collines qui, par leurs dispositions, semblent servir de contreforts aux grands monts qui les dominent, contre lesquels elles s'appuient. A droite, un bois composé d'orangers, de goyaviers, de manguiers; puis, sur

la pente presque subite, des acajous, des céïbas, des cèdres, des pins. Au-dessus de ces arbres, et comme eux variés de formes, de tailles, de couleurs, je regardais voltiger ou j'écoutais gazouiller, chanter, caqueter, roucouler, des ramiers bleus, des toucans à la poitrine sanglante, des cardinaux pourprés, des perruches vertes et jaunes. De temps à autre, toujours par couples, passaient des couroucous dont les plumes d'or vert, plus étincelantes que celles des paons, étaient autrefois réservées à la parure des grands seigneurs aztèques. Plus haut, des bandes de corvidés, à la livrée funèbre, tourbillonnaient. Plus haut encore, en plein ciel cette fois, planaient des faucons à plumage roux et blanc, et au-dessus d'eux, se perdant parfois dans l'azur noyé de soleil, des aigles.

A ma gauche, une tout autre nature, presque un autre monde. De ce côté des roches superposées, couvertes de lichens multicolores, montraient çà et là de gigantesques écroulemens. De loin en loin, surgissant d'une anfractuosité, un arbre incliné, défiant les lois de l'équilibre, posait une tache verte sur les pierres grises. Les racines de ce colosse, développées outre mesure, rampaient sur les blocs, les enlaçaient, les étreignaient et paraissaient, du point d'où je les regardais, un amas de monstrueux serpens. Elles surpassaient en étendue, en grosseur, ces noires racines, les branches du centenaire qu'elles étaient non-seulement chargées de nourrir, mais de soutenir dans ses luttes presque journalières contre les ouragans.

D'une cavité entourée de verdure, ouverte à cinquante mètres de hauteur environ, mes regards s'arrêtaient volontiers sur une nappe d'eau qui, jaillissante et décrivant une courbe aérienne, s'engouffrait dans une sorte d'entonnoir au-dessous duquel je la voyais reparaître rugissante, écumeuse, et se précipiter d'étage en étage, de roche en roche, jusqu'au sol du vallon. Là, prisonnière au fond d'un canal creusé dans le granit avec l'aide des siècles, l'eau bouillonnait, pétillait, perdait peu à peu son écume, semblait reprendre haleine après ses formidables chutes. Enfin calmée, elle glissait limpide, transparente, sommeillante sur un lit de cailloux bordé de roseaux, passait à vingt pas de l'hacienda, puis avec de longs détours, usant la base d'un bloc de lave, elle allait, au-delà du vallon, mêler ses flots clairs aux ondes laiteuses et incrustantes du rio Blanco.

J'étais là depuis une heure, admirant ce qui m'entourait, épiant les allures des oiseaux, écoutant leurs chansons, leurs cris sauvages. Le soleil couchant embrasait les collines qui lui faisaient face, transformait le glacier qui couronne l'Orizava en un gigantesque diamant. Le fracas de la cascade, à la distance à laquelle je me trouvais, n'était pas assourdissant; il berçait la pensée par sa

continuité, par ses chocs mesurés, presque rythmés. Comme je me sentais loin du monde au milieu de cette nature primitive, et comme j'oubliais ! Je ne revenais à la réalité que lorsque la voix de don Carlos résonnait. Je pensais alors qu'à sa place, avec une compagne comme Antonia, j'aurais enfoui ma vie dans cet Éden soigneusement tenu secret, et laissé à d'autres le soin de donner des fêtes, de faire tinter les grelots d'un cotillon.

C'était le lendemain qu'il devait avoir lieu, le fameux bal, et n'ayant aucun malade auquel mes soins fussent indispensables, je m'étais accordé quatre jours de congé. J'avais fait route avec don Roberto, qui, mélancolique, et sauf deux ou trois allusions à son prochain départ, ne m'avait guère entretenu que de la beauté d'Antonia, beauté qu'il me reprochait de ne pas assez admirer. Son enthousiasme, je dois le dire, m'aidait à me disculper de ma fugue d'Orizava, car je ne songeais pas à me reposer à Téquila, et ma curiosité de voir le cotillon ne m'empêchait nullement de dormir. Ce qui troublait mon sommeil, ce qui m'avait décidé à me mettre en route, c'était le bruit sourd, il est vrai, mais très perceptible pour mon oreille, du redoutable Jorullo. Je me trouvais donc à l'hacienda avec la résolution bien arrêtée de me montrer importun, de ne perdre de vue ni mon compagnon de route ni Antonia. Ce rôle ingrat, je me l'étais imposé comme un devoir. J'eusse tout sacrifié pour sauver la vie de don Carlos ou celle de sa femme; or ne devais-je pas, sous peine d'une inconséquence dont j'ai vu nombre d'exemples, déployer le même zèle, faire montre de la même abnégation, alors qu'il s'agissait de défendre le bonheur de mes deux amis?

Tout à l'achèvement de ses préparatifs, et n'ayant plus qu'à perfectionner, don Carlos rayonnait. Il s'étonna bientôt de me rencontrer sans cesse.

— Par mon salut, docteur, dit-il de sa voix joyeuse en m'apercevant sous la véranda alors qu'il me croyait loin, n'y a-t-il donc plus de plantes dans la plaine, d'insectes dans les bois, ni de pierres sur les montagnes, que je vous vois, sans y croire, cloué dans la maison? Dans vos rares visites ici, je n'ai pu jouir à mon aise de votre présence, et voilà que vous profitez, pour vous tenir coi, de ce que je ne puis être avec vous. Vous n'êtes pas malade, au moins?

— Non, certes, mon ami, et mon repos inaccoutumé s'explique par... par un peu de fatigue. D'ailleurs, ajoutai-je en montrant un faucon qui poursuivait un oiseau-moqueur, je ne perds pas tout à fait mon temps, j'étudie le vol des rapaces.

Soit hasard, soit connaissance des lieux, le chassé vint se réfu-

gier sous le corridor. N'osant le suivre sous cet abri, son ennemi poussa un cri de déception et se mit à tournoyer au-dessus de nous. S'emparant du fusil de son majordome, arme toujours placée près de la porte d'entrée des haciendas, don Carlos ajusta l'oiseau de proie, qui bientôt, les ailes fracassées, tomba lourdement au pied de la terrasse.

— Parbleu, dit en riant mon vieil ami, tout en rechargeant le fusil dont il venait de se servir, voilà de l'ouvrage pour vous, docteur, et un brigand de moins. Je fais toujours la guerre aux faucons, ajouta-t-il, leur lâcheté me révolte.

— Ils ne sont pas lâches, répondis je, ils obéissent à des lois que nous devrions comprendre, puisque, de même qu'eux...

En ce moment, comme s'il eût déjà oublié le danger auquel il venait d'échapper, ou compris que son ennemi n'était plus à craindre, le moqueur, posé sur la balustrade, lissait son plumage. Il prit son vol vers un goyavier voisin, entre les branches duquel je le vis bientôt exécuter ses culbutes ordinaires, en modulant une de ses gaies chansons. Les bêtes, est-ce un privilège? vivent surtout dans le présent.

Bien que ses regards ne perdissent guère de vue Antonia, la tenue de Robert était correcte et ne me fournissait aucune occasion d'exercer le mandat que je m'étais donné. La jeune femme, à mon arrivée, m'avait accueilli avec amabilité, non avec son effusion accoutumée. J'avais serré bien fort les doigts qu'elle m'avait tendus, sans qu'elle eût répondu à mon amicale étreinte, décidément elle me gardait rancune, et je m'en attristais.

Parbleu, don Carlos, de la cour de l'habitation, — c'est là que devait avoir lieu le bal, — nous appelant tous à l'improviste. Il voulait avoir notre avis sur une nouvelle disposition qu'il venait d'imaginer, sur l'harmonie d'un massif de fleurs. Pour juger de l'effet, Antonia prenait le bras de son mari, et, la tête inclinée, s'appuyait sur lui de tout son poids. Cet abandon me plaisait; on eût dit que la chère petite, par instinct, s'abritait près de ce cœur qui ne battait que pour elle. Mais, tandis que je souriais, Robert pâlissait. La jeune femme, aussitôt, abandonnait le bras qu'elle pressait, et son regard alangui, caressant, se croisait avec celui du jeune homme, dont les joues se coloraient. Que signifiaient ces manœuvres contradictoires? Avaient-elles pour but de rassurer don Carlos, qui ne paraissait nullement alarmé, ou de provoquer la jalousie de Robert? Qui l'eût pu dire? Pas même Antonia, peut-être. Dans les coquetteries des femmes, des femmes mexicaines au moins, il y a souvent plus d'inconsuence que de préméditation, plus d'instinct que d'art.

Aussitôt après le souper, don Carlos nous amena sous la véranda où soufflait un semblant de brise. L'air était tiède, la terre obscure, le ciel étoilé. Debout depuis quatre heures du matin, mon vieil ami tombait de sommeil ; il s'excusa et se retira. Son départ fut suivi d'un long silence ; nous écoutions, Antonia, Robert et moi, le grondement de la cascade. Il s'entendait, ce grondement, avec plus d'intensité que pendant le jour ; mais, loin d'étouffer le murmure du ruisseau ou le bruit des feuilles remuées, il s'alliait au contraire avec eux. Il en résultait une harmonie réelle, et cette harmonie, sans doute à cause de l'heure, charmait, berçait, reposait. Parfois, une étoile semblait se détacher du ciel, le rayait d'une ligne phosphorescente, et nous éclairait vaguement pendant une seconde. Antonia se signait aussitôt ; dans sa croyance, cette lueur rapide, fugitive, était produite par le vol d'une âme qui, dégagée de ses liens, fuyait la terre et retournait vers Dieu.

Quel calme autour de nous ! Les orangers, par chaque souffle de la brise, nous envoyaient leur virginal parfum, et, de temps à autre, dans leurs branches chargées de fleurs et de fruits, j'entendais frémir des ailes. O les admirables nuits tropicales, solennelles, apaisantes, si bien faites pour les rêveries tendres, pour les pensées graves ! Nous nous tenions silencieux, l'âme occupée de buts divers. Pour ma part, oubliant mon corps sur le fauteuil où il gisait, ma pensée errait parmi les mondes qui scintillaient au-dessus de moi, parmi ces soleils dont nous avons pesé les masses, mesuré les distances, calculé la marche vers d'autres astres plus grands, plus lointains encore, à jamais invisibles pour nos yeux. Comme ils nous font à la fois misérables et sublimes, ces calculs merveilleux qui, s'ils nous écrasent d'un côté, justifient de l'autre le fond de notre nature, l'orgueil. Il est certainement d'origine céleste, l'être qui se tient debout alors que tous les autres se traînent ou rampent, l'être qui a sondé l'infini et rapporté, de son éblouissant voyage, le sentiment de son immortalité.

Je planais loin de la terre, rêvant, lorsqu'un léger bruit me ramena en pleine réalité.

— Il dort, venait de murmurer Robert, penché vers moi.

— Non, me hâtai-je de répondre avec loyauté, je ne dors pas. Je viens de me promener parmi les étoiles, de voir Dieu.

Le jeune homme se leva, arpenta la galerie dans toute sa longueur, puis s'accouda sur la balustrade et regarda à son tour les étoiles. Cherchait il à voir Dieu ? Non ; il maudissait évidemment ma présence qui lui faisait perdre une heure favorable, et je l'excusais. Il revint s'asseoir et parla du cotillon, appuyant avec complaisance sur des explications probablement déjà données, à propos de figures qui devaient être exécutées. Je l'écoutais avec attention,

comme si je prenais intérêt à ses paroles. En réalité, je pesais ses phrases et je cherchais, laborieusement, les sous-entendus qu'elles pouvaient contenir. Il n'y eut pas de sous-entendus, ce fut, très habilement, entraîné en apparence par ce qu'il expliquait qu'il réussit à vanter la grâce, le pied cambré, la main mignonne, la chevelure opulente de l'être charmant, qu'avec ses yeux d'amoureux, il devait voir resplendir dans l'obscurité. Antonia ne répondait que par des exclamations négatives aux louanges de son adorateur, et se cachait, bien qu'il fît nuit, derrière l'éventail qu'elle agitait. Peu à peu, Robert dévia, précisa, — veux-je dire.

— Si j'avais rencontré une femme qui vous ressemblât, señora, dit-il d'une voix chevrotante, caressante, qu'il n'employait jamais en causant avec moi, je ne serais plus célibataire. Mais j'ai vu la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, vos belles compatriotes de Mexico, et je suis en mesure de pouvoir affirmer qu'il n'y a au monde qu'une beauté parfaite, la vôtre.

Antonia fit un simple : « Oh ! » Je crus bon d'intervenir.

— Ces qualités physiques sont communes partout, dis-je, et, sans sortir de notre vallée, je pourrais citer des beautés rivales de doña Antonia. En revanche, au point de vue moral, au point de vue de la raison, de la droiture, — j'appuyai fortement sur ce dernier mot, — je la déclare moi-même unique.

Je reçus un coup d'éventail sur les doigts, et je me levai comme pour me retirer. Robert dut m'imiter, et ne le fit qu'avec une extrême lenteur. Nous restâmes debout, l'un près de l'autre, immobiles. Après quelques minutes d'hésitation, le jeune homme se décida à prendre congé d'Antonia, dont il tint la main assez longtemps prisonnière. Il s'éloigna pas à pas, tourné vers moi, surpris de ne pas se voir suivi. Lorsqu'il eut disparu, que ses pas eurent cessé de retentir, je souhaitai à mon tour le bonsoir à Antonia, lui conseillant de songer au repos. Absorbée, elle ne parut pas m'entendre.

— Ne vas-tu pas dormir? lui demandai-je.

— Non ; je ne me sens pas sommeil.

— Si tu veilles trop, tu seras fatiguée demain, et ta beauté, qui vient d'être vantée, perdra de son éclat.

— Que m'importe !

— Oh ! oh ! Est-ce que, par malheur, les bouffées de chaleur continuent?

— Oui.

Je demeurai un instant silencieux : puis, au lieu de m'éloigner, je m'assis sur le fauteuil abandonné par Robert, et je le rapprochai de celui de la jeune femme.

— Tu souffres?

— Beaucoup.

Je pris sa main, elle brûlait.

— Tu sais, lui dis-je paternellement, que confier ses peines à qui nous aime et peut les comprendre, c'est les alléger. Tu m'en veux d'avoir éclairé ta conscience, tu me boudes parce que j'ai été franc, tu as tort. En te parlant ainsi que je l'ai fait, je n'ai eu qu'un but, te sauver d'un danger. Voyons, ajoutai-je en me penchant vers elle : sommes-nous amis ou ennemis ?

— Amis, répondit-elle.

Puis, par un mouvement soudain, elle appuya sa tête contre mon épaule, et ses soupirs m'apprirent qu'elle pleurait.

Mon émotion fut profonde; les sanglots étouffés de cette enfant, que je savais si énergique, me révélaient de cruelles tortures, et en partie la terrible lutte qui se livrait dans son âme, décidément troublée.

— Ah ! pauvre chère ! dis-je, tu as trop écouté le serpent ; mais je suis là. Apaise-toi, et verse le trop-plein de ton cœur dans le mien, qui t'excuse et te plaint.

— Croyez-vous toujours qu'il mente, lui ?

— Non.

Elle se redressa et pressa ma main avec une force dont j'eusse cru ses doigts menus incapables.

— Alors, dis-je avec appréhension, presque à voix basse : tu l'aimes ?

— Je l'aime, répondit-elle en traînant sur ce mot, comme si elle voulait le rendre interminable, infini.

Je pris les mains de la pauvre petite, je les appuyai contre mon cœur, qui battait avec violence. Une immense pitié s'empara de moi, et je maudis une fois de plus Robert. Ce que je redoutais depuis si longtemps arrivait, et les faits donnaient raison à mes faciles pronostics. La vertueuse jeune femme connaissait enfin les orages de la plus impérieuse des passions humaines, et je devinais les angoisses auxquelles elle devait être en proie, l'intensité des souffrances qui la ramenaient à moi.

— Il est malheureux ! reprit-elle avec accablement.

— Certes, répondis-je, à peine surpris de sa préoccupation si féminine, car la curiosité, la pitié seront les deux éternelles pierres d'achoppement des femmes ; toutefois, tu es plus à plaindre que lui.

— Ah ! s'écria-t-elle, que Dieu me fasse souffrir, mourir, pourvu qu'il soit heureux, lui !

Elle ajouta bientôt :

— Vous me méprisez, n'est-ce pas?

— Non, me hâtai-je de répondre, je te plains.

— Vous me méprisez, reprit-elle avec véhémence; il ne peut en être autrement, puisque je me méprise moi-même. Les pensées que je veux écarter se pressent sous mon front, reviennent aussitôt que chassées, s'imposent, me torturent, bravent ma volonté. Je suis la proie, la victime de je ne sais quel démon. O l'amour, je voudrais qu'il fût une chose saisissable, croiser sur lui mes bras, l'étouffer. Je ferme mes oreilles à ses suggestions infâmes, je le repousse, je le chasse, je le crois vaincu et, l'instant d'après, il est là, prenant la voix de ma conscience, murmurant des mots qui me désespèrent ou me charment, que j'écoute malgré moi. Parfois, ajouta-t-elle frissonnante, ce fantôme prend un corps, m'enlace; je le maudis, je l'adore,.. Est-ce donc là l'amour?

Elle se leva, s'avança vers la balustrade et regarda au loin, sans voir.

— Il est là, dit-elle en étendant la main vers la plaine; vous ne savez pas, vous, que cet homme est toujours là, et partout. Ses yeux me regardent, sa bouche me sourit, sa voix m'implore; je le vois, je le sens près de moi alors même qu'il est loin. Je prie, je demande à Dieu, à la Vierge de me le faire oublier, et mes prières se changent en invocations pour son bonheur. Quel filtre m'a-t-il donc fait boire pour que j'ose vous parler ainsi sans mourir de honte?

— Parle, lui dis-je avec douceur, bien que bouleversé par ses paroles ardentes, par son ton passionné; parle, soulage ton esprit et ton cœur.

Elle se laissa glisser sur les dalles, dans la gracieuse posture que prennent les dames de son pays dans les églises, leva ses bras vers le ciel, pria, implora, puis éclata en sanglots. Je jugeai bon de laisser se calmer cet orage, qui s'éteignit peu à peu. Prenant alors les mains de l'innocente, je l'obligeai à se relever, et la fis marcher. Hélas! ses élans, ses affaissemens, ses transports, ses larmes ne m'étonnaient guère, mais tout cela m'effrayait. Si Robert la surprenait dans une de ces révoltes, dans une de ces crises, n'aurait-il pas raison de cette âme affolée, de cette chair palpitante qui ne comptait pas encore vingt ans? Elle succomberait peut-être, puis elle mourrait; car, sa raison revenue, je la savais incapable de vivre avec un remords au cœur, un mensonge sur les lèvres, une honte au front.

Ses confidences, ses pleurs, sa prière, l'avaient un peu calmée; la marche acheva de l'apaiser.

— Pouvez-vous me guérir? me demanda-t-elle avec anxiété.

— Oui, répondis-je hardiment, ne songeant pour l'heure qu'à lui rendre un peu de repos.

— Ce n'est pas ma faute, je vous le jure, dit-elle avec le ton d'un enfant qui, coupable d'un méfait, cherche à se justifier, et je ne sais comment j'en suis arrivée au délire qui me tient. Il m'a dit que j'étais belle, et la vanité m'a laissé l'écouter. Il m'a dit qu'il souffrait, et je me suis attendrie, il m'a dit qu'il m'aimait, et il m'a fallu du courage pour lui imposer silence, alors que ses paroles me ravissaient, alors que j'aurais voulu lui crier avec toutes les forces de mon être, que moi aussi, je...

Je serrai le bras de la jeune femme, toujours passé sous le mien.

— C'est vous, me dit-elle en s'appuyant plus fort sur moi, qui m'avez amenée à voir clair dans mon âme en me disant qu'il voulait se jouer de moi. Vos paroles m'ont été douloureuses, elles m'ont fait tomber du ciel sur la terre, réveillée brusquement alors que je rêvais, et je me suis sentie mauvaise. L'idée qu'il me mentait, qu'il ne souffrait pas, qu'il ne m'aimait pas comme ses regards me le faisaient croire, comme sa bouche me le disait, m'a dépitée, rendue curieuse, puis jalouse, puis coquette. J'ai voulu faire tomber le masque de l'imposteur, j'ai voulu être aimée pour me venger d'avoir été dupe. Je croyais, ajouta-t-elle en tordant ses bras, pouvoir ne donner de moi que ce qui me plairait; or celui que je voulais punir m'a regardée, une larme a mouillé ses yeux, et il m'a prise tout entière.

Mes ongles s'enfoncèrent dans ma chair à ces aveux naïfs, et le sang afflua à mon visage. J'avais cru agir en sage en faisant ce que j'avais fait,.. ô vanité de notre sapience! misère de notre orgueil!

— Ah! dit Antonia qui se remit à pleurer; tout ce que je vous raconte je voudrais le taire, je parle malgré moi. Les secrets que je viens de vous révéler, je voudrais les reprendre; car demain, quand il fera jour, je n'oserai plus vous regarder.

— Ne regrette rien, répliquai-je, ne suis-je pas ton ami, et ne sens-tu pas combien je compatis à tes souffrances? Tes confidences ont déjà soulagé ton cœur, et te voilà plus maîtresse de toi que tu l'étais il y a un instant. Tes luttes, tes désespoirs, tes aveux, me prouvent que je t'ai toujours bien jugée, que tu es une noble créature. En ce moment tu subis un mal, une crise qui devait t'atteindre tôt ou tard, à laquelle tu ne pouvais échapper. Après demain, don Roberto sera sur la route de Mexico, et son image...

— Restera là brûlante, dit la jeune femme en posant sa main sur sa poitrine; je le sens. D'ailleurs, il ne partira pas.

— Sait-il donc avec certitude que tu l'aimes?

— Il le sait.

— Tu le lui as dit?

— Avec les lèvres? pas encore.

— Pas encore! m'écriai-je; songes-tu donc à le lui dire?

— Oui; pour qu'il parte, pour qu'il soit moins malheureux.

— Ne fais pas cela, mon enfant, à moins que, résolue à te perdre, tu ne veuilles du même coup te jeter dans ses bras.

Elle recula et, d'un mouvement pudique, croisa ses bras sur son sein.

— Ne fais pas cela, répétai-je d'un ton suppliant, ce serait armer l'ennemi d'une façon redoutable, te mettre dans l'impossibilité de te défendre contre lui.

— Vous allez trop loin, mon ami, dit-elle avec dignité, et voilà que, de nouveau, vous me montrez un abîme... Rassurez-vous, je le connais celui-là, il me fait horreur, je n'y choirai pas. Si par instans je ne suis plus maîtresse ni de mes pensées ni de mon cœur, je le suis, je le serai toujours de mon corps: il ne me commande pas.

— En ce moment, tu peux le croire, ma pauvre innocente; l'ennemi n'est pas là. Mais demain, le plaignant comme tu le plains, ému par la pensée qu'il t'aime, qu'il est malheureux... Il est des minutes, sache-le, où la chair révoltée fait taire la conscience.

— Nous verrons, dit la jeune femme en se redressant, si elle fait taire la mienne.

J'allais répliquer, mais je songeai que l'heure était mal choisie pour faire entendre le langage de la raison à cet être surexcité, dont les nerfs vibraient sous l'impulsion de sentimens opposés.

— Va te reposer, lui dis-je; demain j'aurai réfléchi, tu auras réfléchi toi-même, et nous aviserons à te guérir, à te rendre la paix. Je te remercie, mon enfant, de t'appuyer en ce moment sur mon cœur, d'avoir confiance en moi. Je redoutais depuis longtemps pour toi l'heure à laquelle nous sommes, et si je suis ici, pourquoi ne te le dirais-je pas? c'est que je veux te défendre contre don Roberto, au besoin contre toi-même.

Je conduisis Antonia jusqu'au seuil de sa chambre, puis je gagnai la mienne à pas sourds. En approchant de la porte de Robert, je le vis debout sur le seuil. Il guettait mon retour, probablement inquiet et intrigué de ma longue conférence avec Antonia. Il tenta de m'arrêter, de me parler d'elle; je ne me prêtai pas à son désir, et je continuai mon chemin, alléguant l'heure. Une fois dans ma chambre, je m'installai près de ma fenêtre et je repassai, un à un, tous les

aveux d'Antonia. Quels élans! quelle passion dans ce cœur si longtemps endormi, si brusquement réveillé! Et Robert, quelle science, quelles gradations irrésistibles dans ses manœuvres pour se faire aimer! Lui aussi avait débuté de sang-froid, et la trappe des pièges qu'il avait disposés était retombée derrière lui, l'emprisonnant. Il souffrait, c'était justice. Mais Antonia!

Je demeurai longtemps à ma fenêtre, écoutant le bruit de la cascade, songeant aussi à celui du Jorullo. Robert et Antonia m'apparaissaient jeunes, beaux, et physiquement, sinon moralement, dignes l'un de l'autre. Je tremblais en me demandant quel serait le denoûment de cette aventure. Robert partirait-il le surlendemain? je me refusais à le croire, en dépit de ses affirmations. De temps à autre, un léger craquement me faisait sursauter ; car, pas plus que moi, les deux jeunes gens ne devaient songer au sommeil, et je m'en inquiétais. Seul, don Carlos n'entendait pas le bruit de la cascade, ne sentait pas le sol frémir : il est des grâces d'état.

V.

L'heure du bal est venue! Sur le ciel, où ne scintillent que quelques étoiles, la lune, qui les éclipse de sa lueur phosphorescente, promène son gracieux croissant. Cent couples tourbillonnent dans la vaste cour intérieure de l'hacienda, éclairée par des lampes aux globes dépolis. Au-dessus du bassin, un foyer a été édifié, et deux Indiens à demi nus, statues vivantes de cuivre rouge, l'alimentent de menues branches de liquidambar ou de copal. Ce foyer, qui parfume l'atmosphère, pose une étincelle dans les yeux de toutes les danseuses, de tous les danseurs. Les toilettes ont des couleurs vives, tranchées, et dans les chevelures, généralement noires, sont tressées des fleurs naturelles, des rangs de perles ou de diamans. Il est près de minuit, et les valses havanaises, lentes, voluptueuses, se succèdent. De temps à autre, je me hisse sur la base d'une des colonnes qui soutiennent le toit des corridors, et je me crois en pleine féerie. Qu'elles sont belles et gracieuses, toutes ces jeunes femmes si bien parées, si bien transformées pour moi, qui ne les vois guère que dans leur intérieur, que j'hésite à les reconnaître. Les épaules et les bras nus, indolemment appuyées sur les cavaliers qui les conduisent, elles se laissent bercer, s'abandonnent. Leurs yeux sont souvent à demi clos, comme dans une extase voluptueuse, qu'accentuent leurs lèvres entr'ouvertes, leurs dents humides. De loin en loin, les éventails déploient leur grande aile d'azur, de pourpre ou d'or, frémissent, et, de leurs battemens moel-

leux, marquent la mesure des pas. L'orchestre discret, composé de harpes, de guitares et de mandolines, soupire plus qu'il ne chante, et son harmonie, plus plaintive que sonore, semble murmurer des paroles d'amour. Je n'ai pas assez d'yeux pour regarder, et parfois, — toute folie est contagieuse, — je suis tenté de prendre ma part de l'enivrement de la fête. Je pense qu'il doit être doux de tenir entre ses bras un de ces beaux corps palpitans, de le soutenir, de l'entraîner, de voir de près, de tout près, ces jolis visages. Mais je n'ai plus l'âge où l'on danse; j'ignore, d'ailleurs, le premier mot de cet art, et il n'est plus l'heure d'essayer. Je me contente d'admirer, et je me console d'être célibataire et vieux en voyant les maris, qui forment galerie pour la plupart, regarder passer leurs femmes, à demi pâmées, entre les bras de jeunes hommes qui, s'ils ont parfois la couleur du bronze florentin, n'en possèdent certainement ni la froideur ni l'insensibilité. Si j'avais pris femme, je me serais difficilement prêté à ces divertissemens; j'aurais été un Othello, je le sens.

Parmi les couples qui passent et repassent, c'est celui d'Antonia, entre les bras de Robert, que suivent surtout mes regards. Je n'ai pu causer avec la jeune femme depuis la veille, car elle n'est sortie de sa chambre qu'à l'heure où les voitures et les litières ont commencé à paraître. Elle s'est montrée pâle, fatiguée, les yeux cernés bien que brillans, signes d'une fièvre que je ne m'expliquais que trop. En un instant, toutes les chambres ont été envahies par les invitées, qui, venues de loin, avaient quelques détails de toilette à réparer. Antonia s'occupait d'elles, don Carlos des pères et des maris. Pour ma part, je fus aussi accaparé. Chacun, profitant de la rencontre, m'entretenait de ses maux passés ou présens, et je dus tâter plus d'un pouls, donner plus d'un conseil. C'est à la partie masculine des invités que j'eus surtout à répondre; les femmes, si elles sont souvent dolentes le lendemain d'un bal, le sont rarement la veille, je l'ai remarqué.

Ce ne fut que vers neuf heures, alors que se forma le premier quadrille, que je cessai d'être médecin pour devenir un simple spectateur. Don Carlos figura dans ce premier quadrille, conduisant la femme du préfet civil, tandis que le préfet militaire lui faisait vis-à-vis avec Antonia. Elle était pâle, très pâle, ma petite amie, et sérieuse. Son amabilité, toujours si naturelle, se montrait, par saccades, forcée. Robert, de son côté, semblait accablé de fatigue, morose. De neuf heures à minuit, il ne dansa qu'une seule fois avec Antonia, et j'admirai sa réserve, ignorant qu'il ne devait plus la quitter aussitôt que commencerait le cotillon.

A l'heure à laquelle je me rassurais, espérant qu'Antonia avait

renoncé à sa folle idée d'avouer son amour, et où la tristesse visible de Robert m'annonçait qu'il songeait sérieusement à son départ, je remarquai avec inquiétude que don Carlos n'avait pas son allure joviale accoutumée. Il allait, venait, surveillait, grave, compassé, et, de tous les points, son regard cherchait Antonia, et aussi Robert. Avait-il surpris une œillade, un serrement de main, un propos? Je ne tardai guère à le supposer. Je manœuvrai aussitôt pour me rapprocher d'Antonia, à laquelle je dis rapidement :

— Prends garde : les yeux de ton mari t'épient, ne perdent ni un de tes gestes ni un de tes mouvemens.

La jeune femme devint plus pâle ; c'était peut-être cette pâleur qui, au fond, inquiétait don Carlos et lui enlevait la gaîté expansive qui faisait partie de son être. En outre, il y avait de la fatigue dans ses traits tirés ; ce n'est pas impunément qu'un vieillard, si bien conservé qu'il soit, oublie qu'il n'a plus vingt ans.

Les danses furent interrompues à minuit, et l'on se pressa autour d'une immense table dressée à l'extrémité des galeries. Les vins d'Espagne et de France, le champagne surtout, puis l'amontillado, furent sablés à pleins verres. Les dames mexicaines ne boivent que de l'eau ; toutefois, l'étiquette, la politesse, un peu de malice, veut qu'elles trempent leurs lèvres dans les coupes que leur présentent leurs cavaliers, qui les vident ensuite en leur honneur. Mais si les dames mexicaines ne boivent guère, en revanche elles fument beaucoup ; aussi de minuscules cigarettes brillèrent bientôt entre tous les doigts, et les rires tintèrent. Pour moi, le bruit des conversations, la multiplicité des lumières, le fourmillement des couleurs, commençaient à m'étourdir, accoutumé, ainsi que je l'étais, aux veilles solitaires et aux silencieuses méditations. Aussitôt le cotillon en train et ma curiosité satisfaite, je ruminais de me retirer, afin de prendre un peu de repos. Mais ma chambre, vers laquelle je poussai une reconnaissance, était, comme toutes les autres du reste, encombrée de châles, d'écharpes, de mantilles. La perspective de veiller jusqu'au matin ne me souriait qu'à demi, et, dans le dessein de me préparer un abri, je me dirigeai vers le salon, simplement éclairé par la petite lampe d'argent allumée, nuit et jour, devant l'image de la patronne de l'hacienda. Il était désert, le salon, et je débouchai sur la véranda. Là, je trouvai l'ombre, la solitude, un peu du silence relatif que je cherchais, et je m'en réjouis.

Les fauteuils à bascule qui d'ordinaire meublaient ce lieu, par bonheur délaissé en ce moment, avaient été transportés sous les corridors.

Je songeais à en rapporter un, sournoisement, lorsque je m'aperçus que le hamac d'Antonia était à sa place accoutumée. Je ne pou-

vais désirer une plus agréable couche, et, à titre d'essai, je m'étendis sur le mobile filet de soie, je le mis en branle. De la fête, je n'entendais plus qu'une lointaine rumeur, et le fracas de la cascade, étouffé là-bas, dominait ici. Le croissant de la lune allait dépasser le sommet de la colline d'où jaillissait l'eau fuyante, et je la voyais, cette eau, décrire sa courbe écumeuse, bondir, rayer d'une ligne blanche, argentée, le flanc noir du coteau. L'air devenait lourd, et l'ombre, presque transparente grâce à la pâle lumière de la lune, me permettait de distinguer la forme vague des objets, reposait mes yeux.

Tout à coup la musique résonna, mon hamac me parut plus moelleux, et je me pelotonnai avant de le quitter. Mais non, il ne s'agit pas encore du cotillon, car les notes qui me parviennent sont plaintives. Pédro Rubio, je le devine, se dispose à chanter la *Palouna*, cette naïve chanson d'amour avec laquelle les mères mexicaines bercent leurs enfans. Les rumeurs s'éteignent et la voix grave de Rubio, qu'accompagnent les mandolines, m'arrive nettement. Il appelle, murmure, roucoule; une voix de femme, chaude, vibrante, amoureuse, lui répond soudain. Les deux voix s'unissent, s'attendrissent, pleurent : il faut se quitter! Ce duo délicieux du tourtereau et de la tourterelle me charme d'abord, puis me ramène à Robert, à Antonia. Qu'arrivera-t-il demain? Fidèle à sa promesse, le jeune homme partira-t-il, et aurai-je à consoler la tourterelle? Un froufrou de soie frappe mon oreille, puis c'est le bruit d'un pas léger, rapide. Je vois paraître Antonia, et mon cœur de battre, car Robert la suit. La jeune femme s'avance jusqu'au milieu de la véranda, fait volte-face et dit :

— Arrêtez.

Robert obéit : il est à cinq pas de celle qu'il semble poursuivre, implorer.

— Que voulez-vous? murmure Antonia d'une voix sourde, haletante.

— Vous dire avant de m'éloigner pour jamais, avant d'aller mourir loin de vous, répond le jeune homme avec passion, que je vous adore.

Antonia demeure muette, et la chanson de Rubio, émouvante, troublante, semble répondre pour elle. Je suis tenté de me redresser, de m'élancer du hamac, de courir à la jeune femme. Je ne sais quelle pitié, quelle lâche complicité me retient. J'oublie un instant don Carlos pour ne plus voir que ces deux jeunes êtres qui s'aiment, qui vont se le dire dans un adieu suprême, dont cette minute fugitive aura été tout le bonheur, et...

— Je vous adore! répète Robert les mains tendues, suppliant.

— Taisez-vous, murmure Antonia, taisez-vous, et adieu.

— Je vous adore!

La jeune femme recule de plusieurs pas, bien que Robert n'ait pas avancé.

— Eh bien! dit-elle palpitante, dût mon salut éternel en être compromis, sachez...

Elle porte ses mains à sa gorge, ne peut parler. Tout à coup, penchée, les dents serrées, avec un accent éperdu, passionné, douloureux, que j'entends encore, elle dit :

— Pars! pars heureux et désespéré, comme tu vas me laisser moi-même; car moi aussi, entends-tu? moi aussi, je t'aime!

Robert bondit, les bras ouverts. Antonia se rapproche de la balustrade :

— Un pas de plus, dit-elle impérieuse, résolue, montrant le vide, et je tombe là.

Robert s'arrête, hésite.

— Partez, reprend la jeune femme d'une voix brève, ou laissez-moi passer; nous n'avons plus rien à nous dire.

— Par grâce, une fois, une fois encore, répétez que vous m'aimez!

— Non, répond Antonia, plus jamais.

Il s'élance, la saisit, elle pousse un cri strident : je suis debout, près d'elle. Surpris, Robert recule, puis revient vers moi, menaçant. Une détonation retentit; le jeune homme chancelle, ses bras s'ouvrent, battent un instant l'air, et il roule à mes pieds. Don Carlos se montre, se penche au-dessus de sa victime; puis, jetant avec violence sur les dalles l'arme dont il vient de se servir, il murmure :

— Je n'aime pas les faucons.

Antonia, terrifiée, s'était renversée sur la balustrade. Je l'avais entourée de mes bras pour la retenir, et je la sentais devenir inerte, défaillir. Bouleversé, je ne perdis pourtant pas tout sang-froid. On accourait, on apportait des lumières, on s'interrogeait.

— Aidez-moi, dis-je au cavalier le plus rapproché de moi.

Il prit les pieds de la jeune femme, et nous nous dirigeâmes vers sa chambre.

— Venez, dis-je à don Carlos en passant près de lui.

Il me regarda comme inconscient, et répéta d'une voix douloureuse, montrant Robert étendu :

— Je n'aime pas les faucons.

— Venez, lui criai-je avec autorité.

Il me suivit machinalement.

Une fois Antonia étendue sur son lit, je fis retirer, non sans peine, les curieux et les curieuses, et n'acceptai que l'aide de la caméristé de la jeune femme, que j'avais hâte de voir reprendre ses sens.

L'état de son pouls me rassurait; mais quelles seraient les suites de la commotion qui venait de la frapper? Don Carlos, pressant son front, me regardait agir.

— Est-ce que je rêve? disait-il, est-ce qu'Antonia a été atteinte? Est-ce qu'elle est morte? Réveillez-moi, docteur, réveillez-moi, je vous en prie.

Tout à coup, il se rapprocha du lit, se pencha au-dessus du visage de sa femme et posa ses lèvres sur son front.

— Va-t-elle mourir? me demanda-t-il en me regardant dans les yeux.

— Non, lui répondis-je, grandement soulagé de le voir sortir de sa stupeur; mais je crois prudent qu'elle ne vous aperçoive pas, du moins à l'heure où elle se réveillera.

— Dort-elle donc?

— Oui; épuisée, elle a passé d'une syncope au sommeil; c'est un cas rare dont... Asseyez-vous là, derrière la moustiquaire, et, si elle se réveille durant mon absence, que Rosa seule lui parle.

— Vous allez vous éloigner?

— Ne faut-il pas que...

— Ah! dit-il en se couvrant les yeux, le malheureux! Je les croyais seuls, ajouta-t-il; si je vous avais aperçu, si j'avais su que vous étiez là... Mais pourquoi avait-il les bras tendus pour la saisir? pourquoi a-t-elle crié?

— Parce que... je vous expliquerai cela plus tard.

Mon vieil ami, avec une docilité d'enfant, s'assit à la place que je lui avais indiquée.

— Moi un meurtrier! murmura-t-il, et je vis deux larmes rouler sur ses joues.

Lorsque j'ouvris la porte, je me trouvai en face du préfet politique et du préfet militaire; je m'y attendais un peu.

— Que s'est-il passé? me demandèrent-ils à la fois.

— Nous en causerons tout à l'heure, répondis-je un peu embarrassé, quand j'aurai vu mon compatriote.

— Et Antonia? me crièrent des voix féminines.

— Elle dort, et je réclame pour elle un peu de silence.

M'ouvrant passage, et ne répondant à aucune interrogation, j'arrivai sous la véranda, où se pressaient quelques jeunes hommes. Robert gisait tel que je l'avais laissé, nul n'ayant osé, par crainte superstitieuse, ni l'approcher ni le toucher. Je m'agenouillai près de lui; sa tête pâle, au regard cloué sur le ciel, reposait dans une flaque de sang. Il avait été atteint au côté gauche du cou; l'enveloppe de la veine jugulaire externe avait été déchirée : il était mort foudroyé.

Ce ne fut pas sans émotion que j'abaissai, sur ses pupilles mornes,

les paupières de l'infortuné. Il avait des travers, et son matérialisme, ses paradoxes, m'avaient plus d'une fois irrité. Néanmoins, comme toute créature humaine, il possédait des côtés généreux, sympathiques. Son amour, bien que coupable, lui avait fait retrouver des croyances qui sont pour l'homme des titres de noblesse, qui l'élèvent au-dessus de la brute, de la matière. Il venait d'expirer à l'heure où il méritait de vivre : la mort sait choisir !

Lorsque je me relevai, les deux préfets m'interrogèrent de nouveau. Me dirigeant à la hâte vers la chambre d'Antonia, j'essayai d'esquiver toute réponse catégorique, ne voulant compromettre personne.

— Ce n'est pas la curiosité qui nous fait vous importuner, docteur, me dit courtoisement un des magistrats, et je vous prie de songer que nous représentons la justice, que nous avons le devoir de verbaliser. Que s'est-il passé? S'agit-il d'un meurtre ou d'un accident?

— D'un accident, m'empressai-je de répondre, d'un accident produit par une imprudence que don Carlos déplore, qu'il déplorera éternellement. Mais veuillez m'excuser, messieurs, avant de me mettre à vos ordres pour vous expliquer ce que j'ai pu voir, je me dois à doña Antonia et à don Carlos, qui m'inquiètent; les vivans, pour moi, vous devez le comprendre, passent avant les morts. Viens, toi, dis-je à l'Indien qui remplissait près de don Carlos l'office de valet de chambre, d'écuyer, et que j'aperçus près de la porte; ton maître t'a déjà demandé.

Poussant en avant ce vieux serviteur, je pénétrai dans la chambre d'Antonia, où les préfets eussent bien voulu me suivre. Je refermai la porte avec vivacité, sachant qu'on ne la forcerait pas. La justice mexicaine, je le dis à son honneur, se distingue des autres justices autant par son indulgence que par ses formes courtoises; elle voit plus volontiers, précieuse mansuétude, des innocens dans les coupables que des coupables dans les innocens.

L'état des choses ne s'était pas modifié durant ma courte absence : Antonia continuait à dormir, paisible en apparence. Que cachait ce sommeil? Était-il la revanche d'une nuit d'insomnie ou le résultat de quelque commotion cérebrale? Antonia folle! Je frissonnais. Et pourtant, si elle devait vivre, ce serait peut-être un bienfait de Dieu que la malheureuse enfant ne pût se souvenir.

Avant de tenter aucun essai pour la tirer de ce sommeil ou de cette torpeur, afin de savoir la vérité, je me rapprochai de don Carlos. Il s'était levé dès mon entrée et avait suivi chacun de mes mouvemens avec anxiété. Je rencontrai son regard; quelle tristesse! quelle douleur sur ce visage si gai d'ordinaire! j'en fus

ému. Au fait, il avait frappé Robert; mais que croyait-il d'Antonia? Était-ce l'aveu de la jeune femme ou la violence que le jeune homme semblait vouloir lui faire en la prenant entre ses bras qui avait attiré sur lui le coup fatal? Il me fallait agir avec prudence, ne parler qu'à bon escient.

— Est-il?..

Don Carlos ne put achever la question qu'il voulait m'adresser; je compris ce qu'il voulait savoir.

— A peu près, répondis-je; et il faut, maintenant, songer à vous.

Mon vieil ami se laissa choir dans un fauteuil en répétant :

— Moi, moi, un meurtrier!

— Écoute, dis-je à son Indien, debout près de la porte, tu vas, aussi secrètement que tu le pourras, aller seller deux chevaux. Tu n'aimes ni les alguazils ni les juges, je suppose?

Léandro fit un geste énergique de dénégation.

— Eh bien! il s'agit d'emmener ton maître hors de leur portée, dans la montagne, jusqu'à l'heure où les hommes de loi auront fini de griffonner. Me comprends-tu?

L'Indien fit un signe de tête et sortit.

— Avez-vous entendu, demandai-je à don Carlos en posant ma main sur son épaule, les ordres que je viens de donner à Léandro?

— Oui, répondit le vieillard en se rapprochant du lit d'Antonia; seulement, je ne veux pas partir.

— Il le faut pourtant. La justice, contre sa coutume, va forcément se montrer rigoureuse et recevoir des ordres de Mexico. Il s'agit d'un neveu d'ambassadeur.

— Je ne veux pas quitter Antonia.

— C'est à cause d'elle, mon ami, que vous devez fuir. Dans quelques jours, elle ira vous rejoindre, ou vous reviendrez.

— A quoi bon m'éloigner? Je suis un notable, on me donnera ma demeure pour prison.

— Non; vous avez à rendre compte de la mort d'un étranger, et je préfère vous voir attendre au loin que cette aventure s'éclaircisse ou s'apaise. Je viens d'expliquer tout à l'heure aux deux préfets, repris-je avec lenteur, que c'est par accident que...

Don Carlos se redressa, son regard brilla :

— Ce n'est pas par accident, dit-il les dents serrées, que j'ai frappé votre compatriote, c'est parce qu'il insultait ma femme. Je l'avais vu la suivre, la regarder... Lorsqu'elle a crié, j'ai saisi l'arme qui se trouvait sous ma main, puis...

Je respirai soulagé. Il avait entendu le cri d'Antonia, non son imprudent et audacieux aveu. J'en rendis grâces à Dieu; au moins,

les années qui restaient encore à vivre au malheureux homme ne seraient pas doublement empoisonnées.

Quand le jour fut prêt à paraître, les deux préfets, que j'avais entraînés dans le salon, apprirent de ma bouche que c'était en jouant avec l'arme qu'il croyait avoir déchargée le matin sur un oiseau de proie que don Carlos avait atteint Robert, avec lequel je causais en compagnie de doña Antonia. Les deux hommes d'esprit auxquels je m'adressais ne m'en demandèrent pas davantage; ils eurent même la délicatesse de ne pas se tourner du côté de la véranda au moment où don Carlos la traversa, conduit par Léandro. A l'heure où le soleil parut, les deux magistrats donnèrent le signal du départ; mais les dernières litières ne purent se mettre en route que vers neuf heures. Je fus soulagé, je l'avoue, quand je n'entendis plus de bruit, quand je sentis enfin l'hacienda déserte.

Je m'occupai aussitôt de la dépouille de Robert, que je disposai sur un lit de sangle, à l'endroit même où il avait été frappé. Les travailleurs indiens du domaine défilèrent devant lui, attirés par la curiosité. Les femmes s'arrêtaient volontiers devant le beau jeune homme qui semblait dormir; elles jetaient des soucis sur la funèbre couche, qui fut bientôt couverte de ces fleurs mortuaires.

Resté seul, je regardai longtemps le corps de mon compatriote; je me souvenais de nos controverses, j'étais ému.

— Il y avait en toi une âme, lui dis-je en posant mes mains sur les siennes, que, selon la coutume mexicaine, j'avais croisées comme pour une prière suprême, il y avait en toi une âme, et tu te trompais lorsque tu le niais. Maintenant qu'elle a repris sa liberté, cette flamme céleste que tu as méconnue, tu ne me vois plus, tu ne m'entends plus, tu ne peux plus me répondre, mais tu n'es mort que pour la terre. Il y avait en toi une âme immortelle comme il y a un Dieu éternel; œuvre sans ouvrier, que signifierait l'univers? œuvre sans lendemain, que signifierait la vie?

Je m'éloignai et j'allai m'établir au chevet d'Antonia. Ce fut là que j'écrivis longuement à l'oncle du défunt en lui révélant la vérité, en confiant à son honneur celui de don Carlos. Cette missive terminée, je l'expédiai à Mexico par un Indien; elle devait mettre trois jours à parvenir entre les mains de celui à qui elle était adressée.

Le soir, ma chère malade ouvrit enfin les yeux, et parut surprise de me voir. Je me penchai vers elle et la questionnai avec anxiété sur le mal qu'elle sentait. Elle me répondit avec lucidité, sans paraître, toutefois, se souvenir d'aucun des terribles incidens de la nuit. Elle réclama son mari à plusieurs reprises.

— Ne veut-il pas venir? me demanda-t-elle en se soulevant, en me regardant avec fixité.

— Il était là il y a un instant encore, répondis-je pour calmer son anxiété, il t'embrassait et t'appelait doucement pour te réveiller. Je l'ai envoyé à Orizava chercher des médicamens, comme diversion à son inquiétude.

La jeune femme secoua la tête et se tourna vers la muraille; bientôt je l'entendis pleurer : elle se souvenait!

A minuit, ce fut presque clandestinement, — il n'y a pas de cérémonies funèbres au Mexique, — que je fis transporter le corps de Robert au cimetière de Téquila. Il y repose à l'ombre d'un palmier que j'ai fait planter, sous une pierre où se lit simplement son nom.

Le surlendemain, Antonia, un peu fiévreuse, et que j'avais néanmoins obligée à se lever, s'essayait à marcher, appuyée sur mon bras. Elle savait la vérité, toute la vérité : la mort de Robert et l'exil prudent de son mari. J'avais grand'peine à lui faire prendre un peu de nourriture; aussi sa faiblesse était extrême, sa pâleur effrayante. On eût dit que, comme Robert, elle avait perdu tout son sang dans la fatale nuit.

— Don Carlos me croit-il coupable? me demanda-t-elle soudain.

— Non; il n'a entendu que ton cri d'épouvante, et la colère...

— J'aurais dû vous écouter, mon ami, écouter ma raison qui parlait comme vous. J'étais folle, je souffrais, et pourtant que sont, hélas! les souffrances que je ressentais alors, comparées à celles que je ressens aujourd'hui?

— Oui, dis-je avec tristesse, j'ai su prévoir et n'ai su rien empêcher. Il eût fallu... Voyons, ne te désole pas; le temps amènera la paix, l'oubli; ton bonheur renaîtra.

— Le temps amènera l'apaisement peut-être, mon ami; l'oubli, jamais! Mon sort est affreux; mais ne l'ai-je pas mérité?

— Non, ma pauvre enfant, tu as été, tu es une victime.

— Une victime! s'écria-t-elle, alors que j'ai fait de l'homme qui m'aimait un cadavre et de celui dont je porte le nom un meurtrier!

Je lui parlai longuement, essayant de panser, de soulager son incurable blessure.

— Vous êtes bon, me dit-elle en me prenant les mains, et il est doux, à de pareilles heures, de vous avoir pour ami. Vous m'aiderez à consoler don Carlos, n'est-ce pas? ma vie n'aura plus d'autre but. Ce qu'il a fait sera toujours pour lui un crime, et le remords, je connais son cœur, le tuera comme il me tuera moi-même.

J'avais fait préparer la litière de la jeune femme, et quand nous sortîmes de sa chambre, il nous fallut traverser l'habitation. Les guirlandes de fleurs étaient fanées, partout des assiettes, des bouteilles, des verres jonchaient le sol. Ce désordre d'un lendemain de fête, désordre que nul n'avait songé à faire disparaître, me pa-

rut poignant à cette heure de deuil. En traversant la véranda, je crus qu'Antonia allait défaillir ; mais, si son corps était faible, sa volonté était énergique, vaillante. En dépit de mes instances, elle voulut d'abord marcher à pied, et nous atteignîmes le petit cimetière de Téquila, que côtoie la route. Elle s'arrêta en face de la haie de rosiers qui borde le lieu funèbre et se tourna vers moi ; je compris seulement alors son dessein.

— Oui, répondis-je à sa muette interrogation, il dort là.

Elle pria ; puis s'établit dans sa litière, dont elle ferma les rideaux. Je me mis en selle, et, jetant un dernier regard vers le vallon plein de lumière que la cascade emplissait de son bruit, je songeai à don Carlos fugitif, à Robert mort, à la belle désolée que j'entendais sangloter, qui ne vivrait plus désormais que pour souffrir. Le Jorullo, « le Mal pays, » passèrent une dernière fois devant mes yeux : hélas ! les désordres moraux sont aussi des cataclysmes, et j'avais eu raison de craindre.

Il y a six ans que Robert dort sous son palmier grandi, et cinq que don Carlos, revenu de la montagne où Antonia avait été le rejoindre, repose, immobile à son tour, près de celui dont l'image sanglante a hanté son esprit jusqu'à sa dernière heure. Il y a un an, j'ai transporté là le corps d'Antonia, morte en religion sœur Valérie des Sept-Douleurs. J'ai obtenu à grand'peine de la congrégation au sein de laquelle elle s'était réfugiée de pouvoir amener la dépouille de la jeune femme près de ceux qu'elle a maintenant retrouvés, près de ceux dont sa vie d'austérité a dû racheter les fautes.

. . . . . .

C'est en revenant d'accomplir cette tâche dont ma petite amie m'avait depuis longtemps chargé, et que j'avais acceptée tout en croyant retourner avant elle vers Dieu, que j'ai autrefois écrit ce drame intime, resté obscur pour nombre des habitans d'Orizava. C'est que M. le ministre de France, instruit de la vérité par ma missive, s'opposa à toute enquête judiciaire, et donna là une preuve de sagesse, voire d'habileté diplomatique. Il n'y avait personne à venger ni à châtier au fond de cette affaire, dont les trois acteurs, n'ai-je pas raison de le dire? sont morts pour avoir aimé.

LUCIEN BIART.

POÉSIE

ÉPIGRAMMES ET BUCOLIQUES.

LE CHEVRIER.

—

O berger, ne suis pas dans cet âpre ravin
Les bonds capricieux de ce bouc indocile;
Aux gorges du Ménale où l'été nous exile,
La nuit monte trop vite, et ton espoir est vain.

Restons ici, veux-tu? J'ai des figues, du vin.
Nous attendrons le jour en ce sauvage asile.
Mais parle bas. Les Dieux sont partout, ô Mnasyle!
Hécate nous regarde avec son œil divin.

Ce trou d'ombre, là-bas, est l'antre où se retire
Le Démon familier des hauts lieux, le Satyre.
Peut-être il sortira si nous ne l'effrayons.

Entends-tu le pipeau qui chante sur ses lèvres?
C'est lui! Sa double corne accroche les rayons,
Et, vous, au clair de lune il fait danser mes chèvres!

LES BERGERS.

—

Viens. Le sentier s'enfonce au vallon de Cyllène.
Voici l'antre et la source, et c'est là qu'il se plaît
A dormir sur un lit d'herbe et de serpolet
A l'ombre du grand pin où chante son haleine.

Attache à ce vieux tronc moussu la brebis pleine.
Sais-tu qu'avant un mois, avec son agnelet,
Elle lui donnera des fromages, du lait?
Les Nymphes fileront un manteau de sa laine.

Sois-nous propice, Pan, ô chèvre-pied, gardien
Des troupeaux que nourrit le mont Arcadien,
Je t'invoque... Il entend! J'ai vu tressaillir l'arbre!

Partons. Le soleil plonge au couchant radieux.
Le don du pauvre, ami, vaut un autel de marbre
Si d'un cœur simple et pur l'offrande est faite aux Dieux.

ÉPIGRAMME VOTIVE.

—

Au rude Arès! A la belliqueuse Discorde!
Aide-moi, — je suis vieux, — à suspendre au pilier
Mes glaives ébréchés et mon lourd bouclier
Et ce casque rompu qu'un crin sanglant déborde.

Joins-y cet arc. Mais, dis, convient-il que je torde
Le chanvre autour du bois, — c'est un dur néflier
Que nul autre jamais n'a su faire plier, —
Ou que d'un bras tremblant je tende encor la corde?

Prends aussi le carquois. Ton œil semble chercher
En leur gaine de cuir les armes de l'archer,
Les fleches que le vent des batailles disperse;

Il est vide. Tu crois que j'ai perdu mes traits?
Au champ de Marathon tu les retrouverais,
Car ils y sont restés dans la gorge du Perse.

ÉPIGRAMME FUNÉRAIRE.

—

Ici gît, Étranger, la verte sauterelle
Que durant deux saisons nourrit la jeune Hellé,
Et dont l'aile vibrant sous le pied dentelé
Bruissait dans le pin, le cytise ou l'airelle.

Elle s'est tue, hélas! la lyre naturelle,
La muse des guérets, des sillons et du blé;
De peur que son léger sommeil ne soit troublé,
Ah! passe vite, ami, ne pèse point sur elle.

C'est là. Blanche, au milieu d'une touffe de thym,
Sa pierre funéraire est fraîchement posée;
Que d'hommes n'ont pas eu ce suprême destin!

Des larmes d'un enfant sa tombe est arrosée,
Et l'Aurore pieuse y fait chaque matin
Une libation de gouttes de rosée.

A SEXTIUS.

—

Le ciel est clair. La barque a glissé sur les sables.
Les vergers sont fleuris et le givre argentin
N'irise plus les prés au soleil du matin.
Les bœufs et le bouvier désertent les étables.

Tout renaît. Mais la Mort et ses funèbres fables
Nous pressent, et, pour toi, seul le jour est certain
Où les dés renversés en un libre festin
Ne t'assigneront plus la royauté des tables.

La vie, ô Sextius, est brève. Hâtons-nous
De vivre. Déjà l'âge a rompu nos genoux.
Il n'est pas de printemps au froid pays des Ombres.

Viens donc. Les bois sont verts, et voici la saison
D'immoler à Faunus, en ses retraites sombres,
Un bouc noir ou l'agnelle à la blanche toison.

POUR LE VAISSEAU DE VIRGILE.

—

Que vos astres plus clairs gardent mieux du danger,
Dioscures brillans, divins frères d'Hélène,
Le poète latin qui veut au ciel hellène
Voir les Cyclades d'or de l'azur émerger.

Que des souffles de l'air, de tous le plus léger,
Que le doux Iapyx redoublant son haleine,
D'une brise embaumée enfle la voile pleine
Et pousse le navire au rivage étranger.

A travers l'Archipel où le dauphin se joue,
Guidez heureusement le chanteur de Mantoue;
Prêtez-lui, fils du Cygne, un fraternel rayon.

La moitié de mon âme est dans la nef fragile
Qui, sur la mer sacrée où chantait Arion,
Vers la terre des Dieux porte le grand Virgile.

MÉDAILLE ANTIQUE.

—

L'Etna mûrit toujours la pourpre et l'or du vin
Dont l'Érigone antique enivra Théocrite,
Mais celles dont la grâce en ses vers fut écrite,
Le poète aujourd'hui les chercherait en vain.

Perdant la pureté de son profil divin,
Tour à tour Aréthuse esclave et favorite
A mêlé dans sa veine où le sang grec s'irrite
La fureur sarrazine à l'orgueil angevin.

Tout se transforme ou meurt. Le marbre même s'use.
Agrigente n'est plus qu'une ombre, et Syracuse
Dort sous le bleu linceul de son ciel indulgent;

Et seul le dur métal que l'amour fit docile
Garde encor, dans l'éclat des médailles d'argent,
L'immortelle beauté des vierges de Sicile.

José-Maria de Heredia.

LES

MÉMOIRES D'ERNEST II

DUC DE SAXE-COBOURG-GOTHA

C'est une entreprise délicate pour un prince régnant que d'écrire ses Mémoires. Passe encore s'il laissait à ses héritiers le soin de les publier! Mais il ne résiste pas toujours à la tentation de se voir imprimé tout vif, de donner lui-même son bon à tirer. S'il est de la race des audacieux, s'il a le courage ou l'imprudence de ne ménager rien ni personne, de dire leur fait à ses ennemis et leurs vérités à ses amis, il s'expose aux noires rancunes et il provoque les représailles. Le plus souvent, il se croit tenu d'être fort circonspect. Il ne règne peut-être que sur 1,900 kilomètres carrés, sa résidence est une petite ville de 17,000 âmes, et tout compté, tout rabattu, il n'a que 200,000 sujets. Mais c'est quelque chose que d'être regardé par 200,000 hommes; tous ces yeux braqués sur lui l'inquiètent et le gênent, il doit sauver son prestige, éviter de se montrer à son peuple dans un déshabillé compromettant. Avant de publier son livre, il le revoit, le retouche, le récrit; il supprime les traits piquans, il émousse la pointe de son crayon, il adoucit les tons crus, il noie ses couleurs, il est avare de son sel et de son poivre, il se retranche dans les mystérieuses réticences. Il oublie que si l'indiscrétion est un grand défaut, elle est la première vertu d'un prince qui écrit ses Mémoires. Faut-il épargner les épices dans un plat de haut goût?

Le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha a pensé qu'on pouvait être à la fois circonspect et piquant. Né en 1818, il a vu bien des choses, il

a connu bien des hommes, il s'est trouvé mêlé à de grands événemens, et il a entrepris de raconter en trois gros volumes son histoire et celle de son temps (1). Le premier, qui a seul paru jusqu'à présent, et qui nous conduit jusqu'à la fin de l'année 1850, était le plus facile à écrire. Il n'y est question que d'événemens déjà lointains pour nous et d'acteurs qui ont quitté la scène de ce monde. Le duc a pu, sans se compromettre, peindre à son aise le prince de Metternich, le général Radowitz, le roi Louis Philippe, le roi Frédéric-Guillaume IV, tels qu'ils lui sont apparus. A mesure qu'il avancera dans son récit, il sera plus embarrassé. Pourra-t-il nous dire toute sa pensée sur l'empereur Guillaume, sur M. de Bismarck? La Prusse est bien grande, le duché de Cobourg est bien petit, et certaines inimitiés sont fort dangereuses. Lui sera-t-il possible de marier les ombres aux lumières, de tempérer l'éloge, de faire ses réserves, sans offenser personne? Après tout, ce sont ses affaires. Il est homme d'esprit, il saura sans doute se tirer de ce mauvais pas ou de ce puits.

Sa première intention était que ses Mémoires ne fussent publiés qu'après sa mort. Pourquoi s'est-il ravisé? Quoique l'Allemand n'ait pas créé le vaudeville, il a sa malice. On prétend chez nos voisins que las et un peu jaloux de tant d'hommages prodigués à la mémoire de son oncle Léopold et de son frère Albert, le duc Ernest a voulu se faire sa place à leurs côtés. On leur élevait des statues, il travaille à la sienne. On parlait beaucoup d'eux; après avoir parlé de lui, on en parlera beaucoup moins. Il en appelle et il s'est chargé de se rendre justice à lui-même.

Il a vu son oncle devenir roi des Belges et son frère cadet épouser la reine d'Angleterre. Il était resté duc de Saxe-Cobourg-Gotha, après avoir essayé d'être autre chose. Il a voulu prouver que s'il n'avait pas rempli toute sa destinée, ce n'était pas l'étoffe qui lui avait manqué, mais le bonheur, que la faute en est à l'ingrate fortune, et qu'au surplus il n'a pas laissé de jouer un rôle considérable dans l'histoire de l'Allemagne contemporaine. — « La politique, dit-il, est dans ses résultats le produit de forces combinées. De même que les plus grands généraux ont le plus vif sentiment de ce qu'ils doivent aux milliers d'hommes qui ont combattu sous leurs ordres, les hommes d'état les plus clairvoyans savent mieux que personne que ce n'est pas une seule volonté qui se réalise dans les grands événemens. Mais pour qu'un prince puisse espérer de trouver une place dans les récits de la postérité, il faut qu'il lui laisse des documens écrits sur ce qu'il a fait et voulu faire. » Le duc a de bonnes raisons de croire que, si d'autres

(1) *Aus meinem Leben und aus meiner Zeit*, von Ernst II, Herzog von Sachsen-Coburg-Gotha. Berlin, 1887, erster Band.

ont mené à bonne fin le grand ouvrage de la concentration politique de l'Allemagne, personne ne l'a souhaitée ni préparée avec plus d'ardeur que lui, que si d'autres ont moissonné, il a travaillé aux semailles avec les ouvriers de la première heure, et il a tenu à rappeler, en commençant son livre, que dans le salon des glaces, le jour où fut proclamé l'empire allemand, l'empereur Guillaume lui donna l'accolade et lui dit : « Je sais tout ce que je te dois, toute la part qui te revient dans l'événement qui s'accomplit aujourd'hui. »

Par la même occasion, Ernest II s'est fait un plaisir de constater, preuves en main, que dans plus d'une conjoncture importante il avait mieux discerné le vrai du faux, mieux raisonné sur les effets et les causes, vu plus clair dans les choses de ce monde qu'Albert le sage et que Léopold l'avisé. Ayant toujours vécu dans l'intimité de son frère et de son oncle, il entretenait avec eux une correspondance réglée, et les lettres inédites que renferme son premier volume sont aussi curieuses qu'instructives. Les jugemens des hommes varient avec leurs intérêts. Il était naturel que le mari de la reine d'Angleterre et le roi des Belges n'éprouvassent pas en toute rencontre les mêmes joies et les mêmes craintes qu'un petit prince allemand qui avait sa fortune à faire et prétendait ne la devoir qu'à son industrie ou à son épée. Toujours soucieux de la sûreté de son trône, le roi Léopold désirait que l'Europe se tînt en paix et lui garantît ainsi son royal repos; ce fut toujours dans le sens d'une politique pacifique que s'exerça son influence. Dans les derniers jours de novembre 1850, quand la Prusse et l'Autriche firent à Olmütz une paix fourrée ou plâtrée, cette réconciliation inopinée chagrina le duc Ernest, qui ne craignait pas l'odeur de la poudre, et son oncle lui écrivait de Bruxelles : « Quoique je ne fasse pas partie du congrès de la paix et que je n'aie aucune liaison avec Élihu Burrit, qui, comme Cobden, est d'avis qu'il ne faudrait faire la guerre que pour contraindre les gens à rester en paix, je bénis le ciel de ce qu'on n'en vient pas aux coups. De grands maux en seraient sûrement résultés; les élémens de l'ordre et les forces des gouvernemens auraient été employés à leur destruction réciproque, pour le plus grand profit des anarchistes, qui se flattaient de pêcher en eau trouble. La France eût assisté avec un plaisir extrême à ce combat de taureaux, dans le doux espoir d'en profiter pour reprendre un bon morceau de ses vieilles frontières. »

Comme son oncle, le prince Albert craignait la France et goûtait peu la démocratie ; mais il appréhendait moins que lui les changemens, les hasards des révolutions. Il n'éprouvait de vives sympathies ni pour le cabinet de Vienne, trop asservi à ses traditions, ni pour la Prusse, à laquelle il reprochait « d'avoir pris la Poméranie à la Suède, la Silésie à l'Autriche, d'avoir dépouillé la Saxe, conclu une paix séparée avec

la république française, partagé la Pologne et accepté le Hanovre que lui offrait l'empereur Napoléon. » Il était prêt cependant à tout pardonner au souverain, quel qu'il fût, qui restaurerait le saint-empire, en l'accommodant au goût moderne, et constituerait au cœur de l'Europe une grande puissance militaire et conservatrice « capable de tenir en respect les barbares asiatiques et l'éternel trouble-fête, le Gaulois. » L'essentiel était que « l'Allemagne ne tombât pas dans les mains des clubs, des associations, des professeurs, des théoriciens et des charlatans. » Il ne lui déplaisait pas qu'elle fût privée quelque temps encore des dangereuses douceurs de la monarchie parlementaire; il pensait que, dans certaines circonstances, le régime patriarcal a du bon, et les opinions de son frère lui semblaient trop avancées. Il l'admonestait quelquefois, il s'appliquait à le contenir.

Le duc Ernest ne l'écoutait pas toujours. Il lui était permis de penser à ses convenances, à ses intérêts et surtout à sa popularité, qui devait lui servir à jouer un rôle en Allemagne. Il prenait souvent l'avis de son frère et de son oncle, souvent aussi il leur expliquait avec quelque vivacité les raisons de situation qui l'empêchaient d'obtempérer à leurs désirs, de se conformer à leurs conseils. Dès 1844, il écrivait au roi des Belges que ses liens de parenté avec de hauts monarques de l'Occident lui rapportaient moins de profit que d'agrément. On avait plus d'une fois dénoncé Cobourg comme un mauvais lieu, comme un foyer d'intrigues antigermaniques : « Je dois devenir un bon et loyal Germain. C'est comme jeune prince allemand que je dois me recommander aux sympathies. A quoi me servirait-il de m'appuyer sur mes hauts parentages ? Ce n'est pas ma faute si tu es roi des Belges, si Albert est l'époux de la reine d'Angleterre et Ferdinand roi de Portugal. Je suis charmé que vous soyez mes parens et je me réjouis de l'attachement que vous me témoignez; mais je ne puis m'orner de votre gloire pour réussir auprès des princes mes confédérés. »

C'est une famille fort remarquable que celle des Cobourg, et les mémoires du duc Ernest nous aident à les bien connaître. Si différens qu'ils soient de caractère et d'humeur, ils ont des traits de ressemblance. Ce qui distingue tout vrai Cobourg, c'est une certaine liberté d'esprit qu'on trouverait difficilement au même degré dans d'autres familles régnantes et qui leur permet de s'accommoder sans peine, sans effort apparent, à des situations pour lesquelles il ne semblait pas né. L'éducation qu'avaient reçue le duc Ernest et le prince Albert était bien propre à les affranchir de beaucoup de préjugés, à leur ouvrir l'entendement, à en faire des hommes de notre siècle. En même temps qu'on leur apprenait le latin et les mathématiques, on les initiait aux sciences naturelles, à la physique, à la chimie. On s'attachait

surtout à développer en eux le goût du raisonnement et de la discussion, et, comme le disent les *Mémoires*, on les mettait en garde contre l'obscurantisme. La Thuringe était l'asile ou la forteresse des doctrines rationalistes. De bonne heure, ces jeunes gens avaient acquis la conviction que le christianisme doit se mettre en règle, entrer en arrangement avec les idées modernes. Le duc remarque à ce sujet que, si le biographe le plus accrédité du prince-consort s'est cru tenu de rendre hommage « à sa piété naturelle, » il ne l'a fait que par égard, par complaisance pour le public anglais. Dès sa première jeunesse, le prince Albert n'avait qu'un médiocre respect pour les dogmes, sa raison lui semblait plus respectable.

En enseignant l'histoire aux deux frères, on n'avait garde de leur prêcher le culte du bon vieux temps, et ils demeurèrent toujours étrangers à la politique des regrets, aux dévotions gothiques et au romantisme des souvenirs. On les fit voyager, et, chemin faisant, ils fréquentèrent des sociétés assez mêlées; ils ne craignaient pas de lier commerce avec des réfugiés mal pensans, avec des gens compromis. On les envoya à l'université; ils y vécurent en vrais étudians, et quelquefois ils jugeaient leurs maîtres. « Fils d'une vieille race, nous nous sentions plus libéraux dans l'âme que des professeurs sans ancêtres qui tonnaient contre le rationalisme... Dans ses leçons sur le droit public, Perthes disserta longuement sur la royauté par la grâce de Dieu; nous l'interrompîmes par nos murmures et nos étonnemens, et quand il affirma la provenance divine de certaines institutions, nous lui déclarâmes à son grand chagrin que ce chapitre resterait en blanc dans notre cahier. »

Un vrai Cobourg est un prince d'esprit moderne, d'humeur libérale; mais son libéralisme est un amour sans ferveur, sans enthousiasme, qui ressemble beaucoup à une gracieuse indifférence. Opportuniste raffiné et souvent ironique, il est convaincu que certaines formes n'ont pas l'importance que le vulgaire y attache, que rien n'est plus inutile que les regrets ni plus dangereux que les superstitions, que la souplesse du jugement, l'élasticité de l'âme, sont des dons souverains, qu'un prince doit prendre les choses telles qu'elles sont et le vent comme il souffle, se prêter aux circonstances, que le caractère des races supérieures est de s'adapter à tous les milieux.

Il en coûta peu au roi Léopold d'accepter une royauté révolutionnaire. On daubait sur lui dans plus d'une cour allemande, on s'indignait qu'un prince de vieille souche eût consenti à mettre sur sa tête une couronne de pavés. Il en avait rejailli quelque déshonneur sur sa famille. Le prince Édouard d'Altenbourg déclarait à haute voix qu'il fallait rompre tout commerce de visites avec la cour de Cobourg, qu'on était sûr d'y entendre parler de la Belgique et de son roi, que d'au-

gustes oreilles ne pouvaient s'exposer à de tels affronts. Léopold Ier laissait dire, et il devint le modèle, le vrai parangon du roi parlementaire. Il entendait son métier comme personne; le roi Louis-Philippe aurait mieux fait de se régler sur les exemples que lui donnait son gendre, qui blâmait ses fautes et prévit sa chute : « Vous verrez que mon beau-père sera chassé comme Charles X. La catastrophe est imminente. » Il disait aussi qu'il n'entendait point se compromettre dans cette affaire : « Le bon vieux monsieur, ajoutait-il, mangera lui-même sa soupe. » Cependant le roi Léopold n'avait pas une tendresse particulière pour le régime constitutionnel. Quand il allait à Berlin, il s'épanchait à ce sujet avec le roi Frédéric-Guillaume IV, il se répandait en plaintes sur « ces satanées petites constitutions, qui sont si gênantes pour les souverains. » Il maudissait aussi le sort des princes qui n'ont pas de domaines « et qui, réduits à une liste civile, ne sont qu'une sorte de mendians d'état. » Mais il jugeait que comme on fait son lit, on se couche, que les pires institutions deviennent passables quand on sait en tirer parti, que la vertu royale par excellence est le savoir-faire.

Le duc Ernest II pensait de même. Il fut le plus libéral des princes allemands : avant 1848, il avait proposé à ses sujets des réformes qui leur semblèrent trop hardies. Comme son oncle, il estimait que le savoir-faire est tout, que la monarchie plus ou moins parlementaire a de graves inconvéniens, qu'il faut y remédier par une sage conduite et par l'esprit d'à-propos, que l'instabilité ministérielle est un grand mal, mais que le plus souvent ce mal est imputable à la maladresse des souverains. Il a fait un miracle dont il lui est permis de se glorifier : « M. de Seebach, nous dit-il, est resté mon ministre d'état depuis 1849 jusqu'à ce jour, il a dirigé avec bonheur les affaires de mes duchés durant près de quarante années, exemple peut-être unique dans les annales du régime constitutionnel. »

Mais on donnerait une définition incomplète des Cobourg si on ne voyait en eux que des sages libres de tout préjugé ou des hommes d'affaires très avisés. A leur bon sens, à leur excellent jugement, ils joignent les inquiétudes de l'imagination, le désir d'accroître leur bonheur et d'étendre sans cesse leur gloire, l'amour des premiers rôles, le goût de se mettre en vue et de faire grand, et quand la fortune contrarie leurs visées, ils en souffrent, ils se rongent. Le prince Albert avait ses ambitions cachées, qui, ne trouvant pas à se satisfaire, le tourmentaient. Son frère remarque qu'il y avait en lui des contrastes singuliers, que ce philanthrope méprisait les hommes, qu'il avait des sentimens très humains et qu'il jugeait l'humanité avec hauteur, que ce prince affable était souvent un censeur âpre et acerbe, que dans mainte occurrence sa chaleur d'âme se changeait en une froideur gla-

ciale, qu'à mesure qu'il avança dans la vie, sa gaîté naturelle le quitta, qu'il perdit par degrés la joie de vivre et d'agir, que son esprit brillant fut atteint de chlorose, de la maladie des pâles couleurs, que d'année en année il devenait plus hypocondre.

Si haute que fût sa situation, elle ne répondait pas entièrement à ses désirs; l'oiseau se trouvait à l'étroit dans sa cage, il n'y pouvait déployer ses ailes. Les méfiances ombrageuses que lui témoignaient les Anglais, la défense qui lui était faite de s'ingérer ouvertement dans les affaires de l'état, le chagrinaient. Faute de mieux et pour employer ses loisirs, ce parfait civilisé était devenu le protecteur, l'intelligent et judicieux patron des lettres, des arts et des sciences; mais cette noble occupation ne lui suffisait pas. Il se sentait né pour gouverner et s'affligeait d'être réduit à l'office de simple conseiller. C'est une des douleurs aiguës de la vie que d'être le mari d'une reine et de n'être pas roi.

Plus heureux était son oncle Léopold. Si son royaume était petit, grande était l'influence qu'il avait su conquérir dans plus d'une capitale. Il gouvernait la Belgique et il conseillait l'Europe. Il s'était mis partout en crédit; on commentait ses oracles et on répétait ses épigrammes; dans les cas graves, on appelait en consultation ce grand médecin politique. Et pourtant on assure que jusqu'à la fin il regretta d'avoir refusé le trône de Grèce. Il pensait à toutes les choses mémorables qu'il aurait pu faire dans la péninsule du Balkan. Peut-être aurait-il eu la gloire de résoudre la question d'Orient! Quelqu'un de sa famille, si on n'y met bon ordre, se chargera volontiers de ce soin. Le prince Ferdinand a prouvé qu'il ne craint pas les hasards, les entreprises aventureuses. Si l'Europe le laisse faire, si quelque fâcheuse étoile ou quelque lune rousse ne traverse pas ses plans et ses espérances, il nous montrera sans doute combien les Cobourg sont élastiques, en s'adaptant sans effort à son étrange situation comme aux mœurs de ses sujets, en devenant un parfait Bulgare. On peut croire aussi qu'il ne s'en tiendra pas là, qu'il s'occupera d'arrondir sa principauté, qu'au milieu de ses embarras il rêve déjà de se faire roi, et que sait-on? peut-être empereur. Les Cobourg savent que les grandes fortunes sont souvent préparées par des commencemens obscurs, ingrats et lents; mais leur modestie n'est qu'apparente, leur devise est: *Per parva ad majora.* Ambitieux des grands bonheurs, ils sont trop sages pour vouloir tout envahir, mais ils se croient capables de tout mériter.

Le duc Ernest II, lui aussi, fut dans sa jeunesse un de ces sages qui ont un coin de folie et que leur chimère tourmente. Sa sagesse éclata glorieusement dans les crises violentes que traversa l'Allemagne en 1848. Il avait vu venir la révolution; il aurait voulu qu'on la pré-

vint par des concessions opportunes, dont il avait donné l'exemple; mais il parlait à des sourds. Il était fort populaire; ses ministres, qui l'étaient moins, s'abritaient sous ses ailes, comme des poussins effarés; il les couvrait, il les sauvait. Il a consacré l'un des chapitres les plus intéressans de ses Mémoires à raconter « l'année folle, » cette grande tragi-comédie où il joua l'un des meilleurs rôles. Tous les trônes craquaient et semblaient prêts à crouler. Les gouvernés osaient tout, et en un jour les gouvernans avaient perdu tout prestige, toute autorité, ils attristaient jusqu'à leurs ennemis par le spectacle de leurs défaillances. On ne savait sur quoi s'appuyer. Les fonctionnaires pactisaient ou conspiraient avec l'émeute.

Aux scènes terribles se mêlaient des incidens grotesques. Tout s'effondrait; ce n'était partout qu'anarchie, confusion des langues et des idées. Le plus petit pays, la plus petite ville, la moindre bourgade avait ses griefs et ses désordres particuliers. Le commerce et l'industrie se mouraient, on s'attendait à la banqueroute. Pendant que les gens raisonnables réclamaient les libertés constitutionnelles, la réforme des impôts, le redressement des abus les plus crians, l'abolition du droit de chasse, les fous demandaient la lune, et n'accordaient ni sursis ni rabais; ils la voulaient tout de suite, tout entière et toute ronde, sur un plat d'argent: à défaut de la lune, on garde le plat. Le 15 mars, le duc écrivait au roi Léopold : « On nous a déjà demandé impérieusement tout ce qu'un mortel peut désirer, jusqu'à la santé et au don de longue vie. »

Il fit bonne contenance dans ce désordre universel. Il conserva tout son sang-froid et jusqu'à la faculté de rire dans un temps où personne ne riait. Il avait manifesté l'intention d'ouvrir ses nouvelles chambres dans les formes traditionnelles, avec le cérémonial accoutumé. Les députés l'avertirent que tout se passerait bien mieux si l'ouverture se faisait sans pompe et sans soldats. — « Qu'à cela ne tienne! répondit-il. Puisque mon appareil princier vous déplaît, je paraîtrai à la séance dans mon habit de chasse. » En attendant de proclamer la république thuringienne, une et indivisible, on avait entrepris une vraie guerre d'extermination dans les chasses ducales : « On voulait mal de mort à tout ce qui vit dans l'eau, glisse dans l'air ou court sur le sol.» Le duc ne s'affectait pas trop de ces petits désagrémens. On expulsait, on maltraitait ses fonctionnaires, il volait à leur secours. On le vit un jour à Gotha descendre à l'auberge, s'emparer de la salle de danse, y convoquer une assemblée populaire, haranguer la foule et l'amener à composition.

Il s'occupait de ses voisins, les assistait dans leurs effaremens. Le duc d'Altenbourg était retenu prisonnier dans son palais, où un gouvernement provisoire d'humeur rébarbative et d'allure farouche le gar-

dait à vue. On prétendait lui imposer, pour président de son conseil, un certain docteur Krutziger, chef du parti démocratique, qui lui faisait horreur. Ernest II, accompagné d'un secrétaire, se rend à Altenbourg dans un compartiment de seconde classe. Après avoir dîné au cabaret, il franchit deux barricades et réussit à pénétrer au château. Il raisonne l'auguste prisonnier, le réconforte, le rassure, le persuade, l'engage à vaincre ses répugnances et ses frayeurs, à s'arranger avec Rabagas, et le lendemain Rabagas reconduisait respectueusement le duc Ernest à la gare. Il portait encore un chapeau mou surmonté d'une plume couleur de sang; mais à quelques jours de là, nous assure le duc, il était devenu un homme de gouvernement, un ministre fort modéré, presque sensé, qui en valait beaucoup d'autres.

Tout en vaquant à ses affaires et à celles de ses voisins, Ernest II avait lieu de méditer à part lui sur les contradictions des hommes en général et des Allemands en particulier. Ayant sous son commandement deux très petits duchés, dont l'un était un bien de patrimoine et l'autre un acquêt, il tâchait depuis longtemps de rattacher plus étroitement Saxe-Gotha à Saxe-Cobourg, d'obtenir qu'elles consentissent à vivre sous la même constitution, à se laisser administrer en commun. Il y avait perdu ses peines. Non-seulement les populations étaient jalouses de leurs droits, de leurs intérêts séparés, les principaux fonctionnaires des deux duchés se détestaient cordialement. On aurait pu s'imaginer qu'en 1848, la réconciliation se ferait d'elle-même. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, on ne parlait que d'unité nationale, de parlement national, de grande patrie. Cependant Cobourg et Gotha s'entêtaient à vivre séparés de corps et de biens; c'était les prier de leur déshonneur que de les engager à s'entendre, leurs chiens refusaient obstinément de chasser ensemble : « Dans un temps où les hommes les plus raisonnables étaient en proie à des rêves de mégalomanie nationale, il était impossible de régler la plus simple affaire d'administration commune, et force était de constater que le particularisme ou la politique de clocher est un héritage auquel l'Allemand ne renoncera jamais. »

Il est beau de conserver toute sa tête dans un temps d'orages où tout le monde la perd. Les révolutions n'apportent que de cruels désagrémens aux princes modestes ou pusillanimes qui cherchent le bonheur dans le repos. Les ambitieux en prennent plus facilement leur parti; elles leur procurent les occasions qu'ils quêtaient, c'est dans l'eau trouble que se font les pêches miraculeuses. Le duc Ernest s'imposait à l'attention de l'Allemagne et par son libéralisme et surtout par ses exploits dans la guerre très populaire du Slesvig-Holstein. Il ne nous dit pas jusqu'où il portait ses espérances; mais il raconte dans le plus minutieux détail ses campagnes, cette brillante affaire d'Eckern-

foerde dont l'honneur lui revint et dans laquelle les Danois perdirent deux vaisseaux.

Ces événemens lui sont restés si présens qu'il en parle comme d'une histoire toute fraîche, et le cœur lui bat encore en nous rappelant combien était noble et généreuse la cause qu'il défendit alors contre le Danois, superbe oppresseur de l'Allemand. Nous savons ce qu'il en faut penser. Dans ce temps, on se battait pour le principe des nationalités et la liberté des peuples; bientôt après, on déclarait qu'il n'y a pas d'autre droit que la raison d'état. En 1848, on s'occupait de délivrer « les frères opprimés du Holstein; » vingt-deux ans plus tard, on conquérait l'Alsace, dont un roi de Prusse avait dit, dès 1709, que « ses habitans étaient plus Français que des Parisiens, « et que, si jamais l'empire germanique la reprenait, « il n'y trouverait qu'un amas de terre morte couvant un brasier d'amour pour la France (1). » Les vexations qu'ont endurées jadis les Allemands du Holstein nous paraissent bien douces quand nous pensons aux procédés barbares qu'on a inventés pour réduire les Alsaciens. Il y a des maîtres qui, se croyant d'une espèce supérieure, née pour commander, ne se contentent pas d'être craints et obéis; ils exigent qu'on les admire, qu'on les respecte, qu'on se fasse honneur et gloire de les servir. « Vous nous tenez, disposez de nous, répondent les opprimés; vous n'obtiendrez jamais que nous aimions notre esclavage, que nous baisions nos chaînes, la verge qui nous frappe et la poussière de vos pieds. »

On a prétendu qu'en 1849 le duc de Saxe-Cobourg-Gotha avait été sur le point d'offrir ses services au parlement de Francfort, qui avait échoué dans ses négociations avec la Prusse, et de ceindre la couronne impériale dont Frédéric-Guillaume IV n'avait pas voulu. C'est un conte en l'air, et on ne s'étonnera pas que les *Mémoires* n'en disent rien. Le duc a pourtant pris la peine d'y transcrire tout au long une lettre qu'il reçut au mois de mai 1849. L'inconnu qui l'avait écrite déclarait que le glorieux vainqueur d'Eckernfoerde, rejeton d'une race illustre, visiblement créée pour régler les destinées de toutes les nations de l'Europe, était le héros, le sauveur promis à l'Allemagne. Il l'exhortait à lever un bataillon d'élite, une phalange de vaillans guerriers allemands, il l'assurait qu'avant peu un peuple entier se rangerait à ses côtés. Cet inconnu souffrait d'une maladie du foie et faisait une cure à Kissingen. Le duc a toujours pensé que pour faire de bonne politique il faut avoir le foie sain. Cependant, l'impétueuse éloquence de ce malade lui avait fait quelque impression, car il écrivait à son frère que des inconnus lui adressaient de pressans appels, l'exhor-

(1) *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté (1702-1713), d'après des documens inédits*, par Emile Bourgeois, docteur ès lettres. Paris, 1887; Ernest Leroux, éditeur.

taient à sortir de sa tente pour se mettre à la tête des affaires. « Heureusement il est trop tard, ajoutait-il, ce calice amer a passé loin de moi. » Je crois avoir dit que le bon sens des Cobourg travaille six jours et chôme le septième; pendant qu'il se repose, leur imagination, qui ne se sent plus surveillée, prend ses ébats, s'échappe, voyage dans les espaces et ne se refuse rien.

Frédéric-Guillaume IV avait décliné par scrupule et par prudence, mais à regret, les offres de l'assemblée de Francfort. Pour se consoler de n'être pas empereur, il tenta de grouper autour de lui les petits états du nord de l'Allemagne, de constituer ce qu'on appelait l'union restreinte. Devenir le principal outil de la politique prussienne, jouer à Berlin le rôle de confident très cher et de conseiller d'honneur, le duc Ernest pouvait caresser ce rêve sans qu'on le taxât de folie. Il approuva chaudement les desseins du roi, épousa son idée, s'employa sans se ménager à la faire aboutir. Il se remuait, s'agitait; il était partout, usant de sa dextérité consommée pour supprimer les obstacles, lever les difficultés, concilier les différends, ramener les réfractaires, décider les hésitans. Il fréquentait les coulisses du parlement d'Erfurt. Il se flatta un instant d'obtenir que le congrès des princes alliés de la Prusse se tînt à Gotha, que le roi y parût en personne, ce qui fit dire à un journal de Berlin que Gotha était une bien petite cage pour y loger un aigle. Frédéric-Guillaume IV acquiesçait, promettait et se ravisait. Le congrès se tint à Berlin; le duc présida aux délibérations des princes, et le roi lui disait quelquefois : « Pas trop de zèle, mon ami, pas trop de zèle! »

Les affaires se brouillaient entre la Prusse et l'Autriche, qui entendait rétablir l'ancienne Confédération germanique et en recouvrer la présidence. La guerre semblait imminente: le duc demanda et obtint que le roi lui confiât le commandement d'un corps composé des contingens de l'union et de quelques détachemens de l'armée prussienne. Quand Frédéric-Guillaume IV lui octroya cet honneur, il était décidé à ne pas faire la guerre. Il avait pensé intimider l'Autriche par ses préparatifs; l'Autriche ne reculant pas, ce fut lui qui recula, il ne songeait plus qu'à s'arranger. Il caressait le duc, flattait ses ambitions, ses désirs, l'inondait des torrens de sa verbeuse éloquence, lui annonçait des projets qu'il n'avait pas et de glorieux événemens qui ne devaient jamais arriver. On aurait pu croire qu'il lui tardait d'en découdre, que son épée ne tenait pas dans le fourreau. Le 25 novembre, il l'invita à dîner. Pendant tout le repas, il parla sur un ton d'extrême animation de sa prochaine entrée en campagne, de ses derniers préparatifs, des tentes et des voitures destinées au service de son quartier-général. La reine le regardait avec étonnement; elle était dans le secret, elle savait que la paix était quasi faite, que l'épée des Hohen-

zollern se réservait pour des temps meilleurs, qu'on se résignait à mettre les pouces, qu'on préférait le pire des accommodemens à un procès qu'on était certain de perdre.

Nous pardonnons difficilement aux hommes qui se sont joués de nous. Le duc s'est montré sévère pour Frédéric-Guillaume IV; il lui reproche avec quelque amertume son mysticisme, sa volonté ondoyante, sa pusillanimité, ses éternelles tergiversations, les artifices auxquels recourait sa fausse bonhomie pour masquer ses faiblesses et déguiser ses incertitudes. Penserons-nous comme lui que le prédécesseur du roi Guillaume a manqué par sa faute la plus belle des occasions, que s'il avait eu plus de cœur, s'il avait osé braver les colères du prince de Schwartzenberg, les armes combinées de l'Autriche, de la Bavière et de la Saxe, et les foudres de l'empereur Nicolas, qui condamnait son entreprise, une facile victoire lui était assurée? Il est permis de croire avec M. de Bismarck lui-même qu'en 1850 la Prusse n'était pas prête, qu'au prix d'une humiliation, Frédéric-Guillaume IV épargna un désastre à son pays. Pour vaincre l'Autriche, il fallait aux Prussiens une armée réorganisée, un grand homme d'état, la neutralité bienveillante de la Russie et une alliance étrangère. Les mystiques voient quelquefois plus clair que les politiques les plus avisés, et il est des cas où les souverains timides méritent par leurs reculades la reconnaissance de leurs sujets.

Espérances et déceptions! c'est ainsi que le duc Ernest a intitulé le dernier chapitre de son premier volume. Le second est sous presse; il y racontera d'autres espérances, d'autres déceptions. Le bon vieillard que Candide rencontra un jour prenant le frais à sa porte, sous un berceau d'orangers, ne possédait que vingt arpens; il les cultivait avec ses fils, et le travail éloignait d'eux trois grands maux, l'ennui, le vice et le besoin. « Ce bon Turc, dit Candide à Pangloss, me paraît s'être fait un sort bien préférable à celui des six rois avec qui j'ai eu l'honneur de souper à Venise. » Mais, quand un prince a l'esprit très cultivé, des goûts vifs et des curiosités diverses, la fortune fût-elle peu complaisante pour sa chimère, il se console. N'ayant pu détacher de l'arbre magique la pomme d'or qu'il convoitait, il cueille les roses de jardin et les églantines des bois qui se trouvent à portée de sa main. Il remplace les grandes aventures par les petites, il trompe son inquiétude par d'aimables distractions, il amuse ses chagrins en leur contant des histoires, ou il les fatigue en les faisant courir, ou il les endort par des chansons. Il chasse le chamois, il compose des opéras, et, quand sa tête a blanchi, il écrit ses Mémoires et corrige lui-même ses épreuves.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Les années passent vite et tombent l'une après l'autre dans l'immuable abîme des choses évanouies. Elles s'en vont, elles se précipitent, et lorsqu'à leur dernière heure comme aujourd'hui, avant leur disparition définitive, on s'arrête un instant pour chercher ce qu'elles ont fait, ce qu'elles ont produit, on est obligé de reconnaître périodiquement qu'elles n'ont rien changé dans nos destinées, que tout, après elles, reste incertain et obscur.

Parmi toutes ces années qui se sont succédé depuis longtemps, combien en est-il qui aient été heureuses et bienfaisantes, qui aient mérité l'honneur d'échapper à l'oubli ou aux dédains de l'histoire? La plupart ont passé sans éclat et sans profit. Elles ont été quelquefois saluées à leur première heure avec confiance, avec ce besoin d'espérance qui reste toujours aux hommes de bonne volonté; elles ont fini par disparaître sans laisser un regret. Elles ont eu beau se presser dans leur cours rapide : elles n'ont donné ni la paix assurée au monde, ni une tranquillité garantie et féconde à notre pays. Elles ont vu en Europe les complications se multiplier, les incidens se succéder comme des nuages noirs, la crainte perpétuelle des luttes gigantesques et sans merci envahir les esprits; elles ont vu en France tous les ressorts de l'état ébranlés, la fortune publique compromise, les idées de droit obscurcies, les institutions battues en brèche, les pouvoirs confondus, les gouvernemens réduits à une incurable instabilité. Elles ont vu, en un mot, plus de mal que de bien, et ce qu'il y aurait de mieux serait de souhaiter à chaque année nouvelle de ne pas

ressembler à l'année qui finit. Malheureusement, c'est tout le contraire jusqu'ici : les années se suivent et se ressemblent, accumulant les mécomptes. Elles commencent par des crises, elles finissent par des crises, en passant par la série indéfinie des incidens prévus ou imprévus. On vit à travers tout, il est vrai : c'est la compensation, et s'il est un phénomène frappant, c'est cette énergique vitalité d'un pays qui se sent mal gouverné, qui subit tout, qui résiste à tout par la force de son génie pratique et de ses mœurs laborieuses, attendant toujours un meilleur lendemain lent à venir.

C'est l'histoire du temps. Toutes ces années qui sont déjà derrière nous se ressemblent sans doute : elles représentent une grande et meurtrière expérience, le règne des idées fausses, des passions de parti, des majorités violentes et incohérentes, des ministères sans fixité, et l'année qui s'achève aujourd'hui n'est que la suite de celles qui l'ont précédée et préparée. Qu'a-t-elle été, qu'a-t-elle produit en définitive? Elle a, il est vrai, dans son histoire, deux bons momens. Au printemps et à l'automne, elle a vu s'élever sur nos frontières des Vosges, à Pagny-sur-Moselle et à Vexaincourt, deux incidens singulièrement délicats qui pouvaient mettre la paix en péril, et il s'est trouvé dans le gouvernement des hommes qui ont su conduire ces graves affaires avec une habile mesure, sans trouble et sans bruit. On a eu l'heureuse fortune de sauvegarder les droits et la dignité de la France, en écartant une complication redoutable, en évitant, pour tout dire, la guerre, que la plus légère imprudence aurait pu déchaîner. La paix a été préservée sans faiblesse, c'est ce qu'il y a de mieux. En dehors de ces deux événemens, qui ont fait la position et le crédit de M. le ministre des affaires étrangères encore aujourd'hui au pouvoir, que reste-t-il en vérité? Il reste des incohérences intérieures, de vaines querelles, l'impuissance du parlement pour les œuvres utiles, les indécisions agitées d'une politique sentant qu'elle ne peut aller plus loin dans la voie où elle a entraîné le pays et ne sachant ou n'osant se redresser. Il y a eu sans doute comme diversion l'épisode héroï-comique, la grandeur et la décadence de M. le général Boulanger, le ministre prétendu nécessaire, à la popularité un moment bruyante, et dont on ne parle plus même aujourd'hui. Il y a eu les fureurs radicales contre un ministère de bonne volonté, qui a essayé un instant d'être modéré, qui a malheureusement mis ses bonnes intentions dans ses paroles plus que dans ses actions, et dont le chef, M. Bouvier, a montré ce qu'il pourrait peut-être dans des circonstances moins ingrates. Il y a eu des interpellations, des intrigues, des agitations stériles, et tout cela a été couronné par ce qui caractérise essentiellement cette année expirante : les misères, les scandales qui ont préparé la crise présidentielle!

On n'aurait certes pu prévoir il y a un an, même il y a quelques mois, cette étrange et triste fin d'une présidence qui semblait garder

encore toutes les apparences d'une autorité respectée et paraissait si sûre de son inviolabilité. Un jour est venu cependant où le torrent des délations et des infamies s'est déchaîné, est monté jusqu'à l'Élysée, et où M. Jules Grévy, menacé d'être submergé, abandonné par l'opinion, par la chambre, par le sénat lui-même, n'a plus pu se dégager que par une abdication forcée. M. Grévy est aujourd'hui dans la retraite, où il peut méditer sur ce que valent les partis. Il n'a pas eu certainement la prévoyance, l'esprit d'à-propos et la résolution nécessaires dans la position difficile qui lui était faite, surtout aux derniers momens de son pouvoir. Il a été un peu aussi, il faut l'avouer, la victime des circonstances; mais, dans tous les cas, il y a deux choses que n'ont pas vues ceux qui ont mis le plus de violence à précipiter la chute du dernier président. La première, c'est qu'ils brisaient d'un seul coup l'inviolabilité de la constitution, et que ce qu'ils appelaient la crise d'une présidence était fatalement la crise de la république elle-même, atteinte dans sa stabilité légale, livrée désormais à tous les caprices des partis. Ce qu'on n'a pas vu de plus, c'est que, s'il y avait tous ces marchés honteux, ces trafics de faveurs, ces captations, ces corruptions qu'on dénonçait, et si devant tant d'abus il y avait des incohérences ou des complicités administratives, des défaillances de magistrature, c'était ni plus ni moins la conséquence et l'accusation la plus sanglante de la politique de dix années, de tout un règne de parti. Cette situation avilie et si profondément altérée, où tous les abus, toutes les faiblesses sont possibles, ce sont les républicains qui l'ont créée par leurs procédés administratifs, par les mœurs qu'ils ont propagées, par le plus audacieux favoritisme, — et cette crise de 1887 n'est par le fait que la répugnante liquidation des dernières années. Voilà la moralité, une des moralités de la dernière crise présidentielle !

Elles sont passées maintenant, toutes ces années, celle qui finit aujourd'hui comme celles qui l'ont précédée. Elles ne laissent pas un brillant héritage; elles viennent de se faire juger par leurs œuvres, par les habitudes d'anarchie morale et politique qui se sont dévoilées, et c'est à la lumière instructive de cette expérience qu'on entre dans l'année nouvelle, avec un nouveau président et même un ministère nouveau. Qu'en sera-t-il de tous ces changemens, de ce renouvellement partiel de la scène publique? Est-ce la continuation du passé avec un changement de décor? Est-ce le commencement du retour à un régime de raison réparatrice? C'est là toute la question.

Il n'y a pas encore un mois que M. Carnot est à l'Élysée; il a eu à peine le temps de s'accoutumer à son état et d'entrer dans son rôle de premier magistrat de la république. Il a l'avantage d'être arrivé au poste éminent et périlleux où il est placé sans être lié ou compromis par des brigues d'élection, par des engagemens avec les partis. Il a été pour ainsi dire improvisé président sur le champ de bataille,

sans avoir dit un mot, sans qu'on lui ait demandé ni un gage ni un programme. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'à des opinions républicaines dont on ne peut douter, il allie le goût de la modération, la droiture du caractère et de bonnes intentions, probablement aussi l'intention de rester le plus possible à l'Élysée. Le message qu'il a adressé aux chambres pour sa bienvenue, et qui est jusqu'ici le seul acte public par lequel il ait révélé sa pensée, est une déclaration de bonne volonté encore plus qu'un programme de gouvernement. Tout y est, il ne reste qu'à en dégager une politique sérieuse et décidée, un système de conduite précis. M. Carnot hésite visiblement, on le voit bien, et la première, la plus évidente marque de ses hésitations, a été la manière dont il a fait son ministère. Il aurait pu, c'eût été même la chose la plus simple, garder comme premier ministre M. Rouvier, qui avait un budget tout prêt, et qui de plus a montré de la tenue dans les dernières crises. Il s'est laissé séduire par l'idée d'un nouvel essai de fusion ou de concentration républicaine. Il a bientôt vu qu'on ne fait pas un gouvernement avec un amalgame d'élémens incohérens, avec une majorité anarchique. Le résultat de toutes ses tentatives a été en fin de compte un ministère modeste et effacé, sous la présidence de M. Tirard, qui n'a eu rien de plus pressé que d'aller demander le moyen de vivre, le vote de trois mois de subsides, et de porter aux chambres un programme ministériel de plus, une déclaration encore moins décisive que celle de M. le président de la république. On lui a tout accordé sans confiance; on en est resté là, et les chambres sont parties pour aller prendre un repos si bien gagné, — pour aller préparer aussi les élections sénatoriales qui vont ouvrir l'année.

Ce n'est pas un dénoûment, on le sent bien. C'est tout au plus l'ajournement des résolutions nécessaires à la session prochaine, après le renouvellement du sénat, qui ne laisse pas d'avoir son importance à cette heure incertaine où se débattent peut-être les destinées de la France. Ce ministère Tirard, quelque bien intentionné qu'il puisse être comme M. le président de la république lui-même, n'est visiblement qu'un ministère de circonstance et d'attente, qui ne répond qu'incomplètement aux nécessités d'une situation si profondément ébranlée, qui ne résout rien. Il a pu sans doute se présenter comme un cabinet d'affaires, promettre dans son programme de s'occuper des caisses de secours et de retraite pour les ouvriers, de l'assistance publique dans les campagnes, du régime des mines, de l'enseignement agricole, du code rural. C'est fort bien ! Le problème essentiel ne reste pas moins tout entier. Il s'agit avant tout de savoir quelle sera la direction supérieure de la politique de la France, ce qu'on fera pour remettre l'ordre dans les finances, pour pacifier les esprits, pour ramener la vigilance et l'équité dans l'administration, pour raffermir l'organisation militaire ébranlée par des projets chimé-

riques; il s'agit de rétablir l'autorité de la loi violée partout! Ce n'est pas facile, nous en convenons, de se refaire une politique, de reconstituer un gouvernement résolu à tenter l'œuvre de réorganisation et de réparation. La présidence nouvelle hérite des misères qu'elle n'a point créées, des conditions de vie publique qui lui ont été léguées, où elle peut avoir ses embarras du premier moment. Ce n'est pas facile de se tirer de là, disons-nous; c'est cependant la plus pressante et la plus impérieuse des nécessités. Continuer le système qui a été suivi jusqu'ici, jouer par complicité ou par faiblesse le jeu du radicalisme sous l'apparence d'une prétendue concentration républicaine, qui n'est qu'un mot, c'est aggraver le mal, sans être même assuré de vivre longtemps. Il n'y a donc, si on ne veut pas capituler, qu'à prendre délibérément son parti, à accepter sans défi comme sans défaillance une lutte inévitable. On aurait beau d'ailleurs se faire illusion, essayer de se dérober par des feintes et toutes les habiletés évasives, on n'en serait pas plus avancé : on se retrouverait sans cesse, de plus en plus désarmé, en face d'une solution compromise par dix années de fausse politique, devant les difficultés qu'on a laissées grandir et qui se manifestent sous toutes les formes.

Une des plus sérieuses de ces difficultés, sur laquelle il serait puéril de fermer les yeux, est certainement dans la position extraordinaire, arrogante, qu'on a laissé prendre au conseil municipal de Paris. On l'a vu il y a quelques semaines, le jour où, en face du congrès réuni à Versailles pour l'élection présidentielle, l'Hôtel de Ville s'est tout simplement organisé en quartier-général de guerre civile, prêt à entrer en lutte contre le vote éventuel d'une assemblée nationale. Tout était prêt, organisé, les rôles étaient distribués, le gouvernement de la sédition était peut-être déjà désigné : les meneurs ont tout avoué pour qu'on ne pût l'ignorer! Ce qui serait arrivé importe peu, l'intention y était, il y a eu même quelque commencement d'exécution. Le gouvernement nouveau se serait, dit-on, préoccupé un moment de cette fantaisie d'insurrection municipale; il aurait voulu, en dépit des protestations du conseil, prendre ses sûretés en établissant M. le préfet de la Seine, qui est en même temps maire de Paris, à l'Hôtel de Ville. C'était assurément son droit, et, s'il s'est arrêté, c'est une concession de plus dont on ne lui saura aucun gré. Après cela, nous en convenons si l'on veut, c'était le petit côté de cette affaire. Que M. le préfet de la Seine habite ou n'habite pas de sa personne l'Hôtel de Ville, ce n'est, après tout, qu'un détail plus ou moins significatif; mais il y a une chose bien autrement grave, c'est le rôle exorbitant, tout révolutionnaire, que le conseil municipal de Paris se donne tous les jours dans les affaires publiques.

Le fait est que cette étrange représentation parisienne se moque ouvertement de tout, des lois, du gouvernement, des chambres, sans

parler du bon sens, qu'elle étend ses prétentions sur tout, sur l'administration, sur la préfecture de police, sur la garde républicaine, sur les principes financiers, sur l'instruction publique à tous les degrés. Il y a quelques années, ce conseil municipal à tout faire a eu la fantaisie de créer une chaire en pleine Sorbonne, d'instituer un cours nouveau d'histoire de la révolution française, et on a eu la faiblesse de se prêter à son caprice, de lui ouvrir la vieille Sorbonne. Aujourd'hui, l'histoire ne lui suffit plus : il crée une chaire de « philosophie biologique, » il veut opposer les théories de Darwin au spiritualisme suranné de nos professeurs. Il a entrepris de régénérer la science et de donner une impulsion nouvelle à notre enseignement supérieur! A plus forte raison s'occupe-t-il de l'enseignement primaire. Là il règne en maître et souverain, sans s'occuper des règlemens publics et des programmes officiels. Il réforme, bouleverse à son gré le régime intérieur des écoles. Il revise avec un soin jaloux les livres d'éducation ou de prix pour en bannir toute apparence d'un spiritualisme arriéré, toute allusion au « nommé » Dieu, — c'est le langage qu'on parle à l'Hôtel de Ville. Chose curieuse cependant! on a refusé à tous les conseils municipaux de France le droit d'avoir un avis sur leurs écoles, sur le choix de leurs instituteurs; on refuse aux pères de famille le droit de disposer de l'éducation de leurs enfans. Seul, le conseil municipal de Paris peut tout faire, tout régenter, supprimer des traitemens si les professeurs ne lui plaisent pas, imposer ses fantaisies radicales et anarchistes, — au risque de pousser l'omnipotence jusqu'au ridicule! Et, bien entendu, il ne se borne pas à l'enseignement. Il est occupé aujourd'hui à réformer le système financier, à établir une nouvelle répartition de l'impôt personnel et mobilier à Paris, sans s'inquiéter des lois et des principes de notre régime financier. Par une combinaison ingénieuse, par un abus du mot « d'indigent, » il a trouvé le moyen d'exonérer d'un seul coup la plus grande partie des habitans de Paris, ceux qu'il veut favoriser, et de faire peser toute la contribution mobilière sur le plus petit nombre, sur ceux qu'il appelle les « riches. » Il met son socialisme dans les finances comme il met son radicalisme athée dans l'enseignement. Il va ainsi, cet étrange conseil, tranchant, bouleversant, désorganisant, à peine arrêté de temps à autre par quelque décret timide d'annulation qui n'empêche rien!

Eh bien! la question est de savoir si l'état, représenté par le gouvernement, par les chambres, l'état légal de la France, peut admettre en face de lui un pouvoir bravant les lois, dirigeant l'enseignement, maniant à son gré l'organisation financière, disposant arbitrairement d'un budget de 300 ou 400 millions, — et au besoin prétendant opposer par l'insurrection sa volonté à la volonté nationale. La question est là tout entière aujourd'hui, à cette fin d'année; elle est entre deux po-

litiques qui ont naturellement leurs conséquences, et entre ces deux politiques plus que jamais en présence, la présidence nouvelle peut aisément choisir si elle veut être pour la France un gage de pacification et de réparation.

Ce n'est pas dans les affaires de l'Europe que les années changent la condition générale des choses. Les incidens peuvent se succéder, naître ou disparaître : la situation reste ce qu'elle était, obscure et douteuse, placée sous la sauvegarde des armemens gigantesques auxquels toutes les puissances demandent la garantie de leur sécurité ou de leurs intérêts. On vit en désirant la paix, en protestant qu'on ne veut que la paix, et en se préparant à la guerre, en redoublant de surveillance jalouse et d'activité, comme si on se sentait toujours à la veille du conflit où viendront se résoudre tous les problèmes qui s'accumulent depuis longtemps. L'année qui finit aujourd'hui aura eu sans doute le privilège d'être encore une année de trêve, de n'être troublée du moins que par des crises momentanées, par des incidens promptement et heureusement dénoués. L'année qui s'ouvre reste une énigme. La question est de savoir si la paix, qui est dans le vœu des peuples, sera plus forte que la terrible logique qui est au fond des situations troublées. C'est le doute qui renaît sans cesse et tient l'Europe en alerte, qui s'est réveillé plus que jamais depuis quelques semaines au milieu de tous les bruits des polémiques de journaux, des explications, des récriminations et des controverses. Ce n'est plus la France qui est en cause pour le moment, qui est accusée de troubler le monde! le prétexte est venu, cette fois, des dispositions militaires de défense que la Russie a cru devoir prendre en Pologne, sur ses frontières de l'ouest, et qui ont excité une certaine émotion dans les deux empires voisins, à Vienne comme à Berlin. A Vienne, on a répondu, non par des demandes d'explications qui auraient pu être dangereuses, mais par des délibérations de conseils militaires, par des préparatifs plus ou moins secrets. A Berlin, on a fait partir en toute hâte l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schweinitz, pour Saint-Pétersbourg, — et, en attendant, les journaux ont ouvert le feu contre la Russie. Un jour la panique est partout, un autre jour elle s'apaise, pour se raviver le lendemain. On en est encore là plus ou moins, et c'est avec cette perspective d'un conflit toujours possible, sinon immédiatement menaçant, que l'Europe va entrer dans une année nouvelle.

Au fond, quel est le secret, quelle est la signification précise de cette augmentation des garnisons russes en Pologne, de ces mouvemens de troupes devenus le prétexte d'une agitation toujours périlleuse? On cherche bien loin les causes de cet accroissement des forces du tsar sur la Vistule : elles n'ont rien de mystérieux, elles sont dans les faits qui se développent depuis quelque temps, dans la situation qu'on a

créée; elles sont tout à la fois de l'ordre militaire et de l'ordre politique. Le ministère de la guerre de Saint-Pétersbourg n'a pas caché les motifs de ses résolutions; il les a avoués par un de ses organes, l'*Invalide russe*. La Russie a cru le moment venu pour elle de se mettre en garde contre toute surprise, d'assurer à tout événement sa défense dans ses provinces occidentales. Elle s'est armée parce qu'elle a vu l'Allemagne et l'Autriche s'armer devant elle, multiplier leurs moyens de concentration par le développement de leurs chemins de fer stratégiques, doubler la force de leurs places. Elle a pris des mesures de prévoyance et de sûreté; mais ce n'est là encore, si l'on veut, qu'une explication partielle. La raison intime et profonde de ce qui arrive aujourd'hui, c'est cette triple alliance qui s'est constituée au centre de l'Europe, qui serait une formidable organisation de prépotence ou de guerre si la réalité répondait toujours aux apparences. Elle est faite, dit-on, dans un intérêt uniquement défensif, pour la sauvegarde de la tranquillité européenne: c'est la « ligue de la paix! » On a beau employer les euphémismes, on n'abuse personne. Cette alliance n'a aucun sens ou elle est par elle-même, par son caractère extraordinaire, un péril pour la paix même qu'elle prétend protéger; elle n'est qu'une puérilité fastueuse, — et M. de Bismarck qui a noué cette coalition, qui en reste le maître, ne se livre pas à des jeux d'enfant, — ou elle est dirigée contre quelqu'un qu'on ne désigne pas. Une alliance semblable, œuvre d'un puissant artifice, est forcément un trouble dans l'économie européenne. Elle est un défi, une menace pour toutes les politiques, rien que par son existence, et quand, à une combinaison de ce genre, viennent se joindre les armemens, des préparatifs croissans, des déclarations d'hostilité sous la forme d'encouragemens envoyés aux Bulgares, est-il bien surprenant qu'une puissance comme la Russie prenne ses mesures? La Russie a fait tout simplement acte d'indépendance et de prévoyance en faisant militairement un pas vers l'Occident, en rétablissant un certain équilibre entre ses forces et les forces austro-allemandes. Elle a vu qu'elle avait à veiller à ses intérêts, elle a avisé sans trouble et sans éclat, en se bornant aux plus strictes nécessités d'une première défense. Ce n'est pas la Russie, il faut l'avouer, qui a pris l'initiative en tout cela: elle a répondu à une coalition qui pouvait porter en peu de temps sur ses frontières les armées de deux empires. La conséquence est que, sans l'avouer, en gardant toutes les apparences de la paix, on est aujourd'hui plus ou moins en présence.

C'est sans nul doute une situation aussi grave que délicate. C'est une phase de plus dans la crise politique où l'Europe est engagée depuis quelque temps. Est-ce à dire qu'on touche à un conflit inévitable, immédiat ou prochain, que la guerre soit près de se déchaîner sur le continent? On n'en est probablement pas encore là, et avant de se

laisser entraîner ou précipiter dans les hasards d'une conflagration universelle, on réfléchira sans doute. On a le temps d'y songer, de négocier, de chercher le moyen d'échapper à un danger redoutable pour tous. D'abord la guerre ne se fait pas si aisément en plein hiver, dans des contrées qui sont sous la neige, où les armées auraient de la peine à se mouvoir, où les plus simples opérations deviendraient presque impossibles dès les premiers pas. C'est la trêve de la saison et de la nécessité laissée à la diplomatie. Et puis, on le remarquera, dans tous les camps, c'est à qui se retranchera dans une défensive rigoureuse en désavouant toute intention agressive. La Russie s'est sentie offensée dans sa politique et dans son orgueil en Orient, dans les affaires bulgares; elle a pu se croire menacée par une coalition qui la tient en échec : elle a pris position par ses mesures militaires, elle entend rester libre dans sa défense; mais elle s'est hâtée de déclarer qu'elle attendra l'attaque dans sa muette immobilité. L'Autriche, qui est la puissance la plus engagée, envoie à son tour des troupes, mobilise quelques réserves et se fortifie en Galicie; elle désavoue en même temps toute idée d'agression. Elle y est obligée, d'autant plus que, si elle attaquait elle-même, elle resterait livrée à ses propres forces, elle ne pourrait plus invoquer la triple alliance, dont elle n'est pas déjà si sûre. L'Italie, qui s'est jetée dans cette aventure sans savoir pourquoi, n'est probablement pas pressée de prendre les armes contre les Russes, de se compromettre pour des intérêts qui lui sont étrangers. Est-ce l'Allemagne, conduite par M. de Bismarck, qui voudrait précipiter les événemens? Mais l'Allemagne elle-même, quelle que soit sa puissance militaire et diplomatique, quelque confiance qu'elle ait dans ses forces, a plus d'une raison pour ne pas sortir de cette défensive, qui est le mot d'ordre universel. L'empereur a quatre-vingt-douze ans, et ce n'est d'ailleurs qu'à la dernière extrémité qu'il laisserait dans sa vieillesse ouvrir une campagne contre la Russie. Le prince impérial dispute toujours sa vie à un mal implacable. Le second héritier de la couronne, le prince Guillaume, a peut-être plus de fougue que de jugement et d'expérience. Le chancelier lui-même n'est point sans ressentir les atteintes de l'âge, et il a été récemment averti, dit-on, de la nécessité du repos. Ce ne sont point là, en définitive, des conditions bien favorables pour aller au-devant d'une grande guerre.

De sorte que, par une série de fatalités et d'entraînemens, on est arrivé à cette situation assez extraordinaire où l'on est en présence, il est vrai, mais où personne ne veut être l'agresseur, où il y a toute sorte de raisons d'éviter un conflit pour lequel tout le monde a l'air de se préparer en le désavouant. Comment en sortira-t-on? Il faudra bien trouver une issue. M. de Bismarck, qui n'est point étranger aux récentes agitations de l'Europe, n'en est pas sans doute à la chercher; il n'a pas dit son dernier mot. Évidemment, quelque prix qu'il ait

paru attacher un moment à la triple alliance, le chancelier n'en est pas à une évolution près. Il garde probablement encore, il gardera jusqu'au dernier moment, l'espoir de se réconcilier avec la Russie, et il pourrait bien un de ces jours aller chercher dans les Balkans, en Bulgarie, la solution dont il a besoin, dont le prince Ferdinand, l'élu des Bulgares contre l'influence russe, paierait les frais par une retraite forcée. Il le pourrait d'autant mieux qu'il n'a jamais abandonné le traité de Berlin, et ce serait par un retour plus ou moins déguisé à ce traité qu'il croirait trouver une satisfaction qui pourrait apaiser le tsar. Reste à savoir si ce serait bien facile, si ce serait même une solution; mais y a-t-il des solutions aujourd'hui? y a-t-il en Europe autre chose qu'un provisoire gardé par la force? Lord Salisbury, dans une réunion conservatrice à Derby, disait l'autre jour que le vrai danger était moins dans des incidens de diplomatie grossis par les journaux que dans les armemens toujours croissans de toutes les puissances; que ce serait une témérité de vouloir prédire au-delà de l'heure présente. Le danger existe sans nul doute; il est dans les armemens démesurés, il est aussi dans ces combinaisons par lesquelles on croit protéger la paix, et on ne fait que rendre les antagonismes plus éclatans, plus redoutables. C'est à la vérité une situation qu'on ne changera pas du jour au lendemain. Pour le moment, ce serait déjà beaucoup si, sans chercher une solution insaisissable, on trouvait le moyen de prolonger la trêve des peuples, de gagner du temps, de préparer encore une année de paix à l'Europe.

Le malheur est qu'au milieu de toutes ces agitations de ce qu'on appelle la grande politique et de ces mêlées bruyantes de toutes les rivalités, les affaires plus modestes des peuples sont souvent interrompues. Mieux vaudrait sans doute s'occuper un peu plus dans tous les pays de ce qui touche aux conditions pratiques de la vie nationale. Les intérêts sont de grands pacificateurs; mais les intérêts deviennent ce qu'ils peuvent, et se ressentent inévitablement des passions, des jalousies, de toutes les influences qui règnent dans la politique. Des questions qui devraient être résolues restent en suspens, et deux nations comme la France et l'Italie risquent de se réveiller en face d'une guerre meurtrière de tarifs. C'est la faute du gouvernement italien, c'est la faute du gouvernement français, c'est la faute de tout le monde si l'on veut; les deux nations n'ont pas moins été exposées à voir leurs intérêts compromis, leurs relations commerciales troublées. Comment en est-on venu là? C'est une histoire bien simple, où la politique a un peu son rôle, où la lutte du protectionnisme et du libre-échange a aussi sa place. Le dernier traité de commerce entre les deux pays date de 1881. L'Italie a cru devoir le dénoncer il y a un an, et des négociations ont été ouvertes pour régler dans des conditions nouvelles les relations commerciales. Ces négociations n'ont conduit à

rien, soit par suite de prétentions difficiles à concilier, soit parce que les derniers négociateurs envoyés de Rome il y a quelques semaines sont arrivés à Paris en pleine crise présidentielle. Le traité dénoncé expirait cependant aujourd'hui même. On allait se trouver dans une situation singulièrement scabreuse; on restait en face d'un tarif général excessif voté il y a quelques mois par les Italiens, et il a fallu que notre chambre, avant de se séparer, votât en toute hâte une résolution autorisant le gouvernement à poursuivre la prorogation des anciennes conventions commerciales, en attendant un nouveau traité, ou l'armant, à tout événement, du droit de proportionner nos tarifs aux tarifs italiens. Le ministère s'est empressé d'envoyer à Rome M. Teisserenc de Bort, avec la mission de négocier un nouveau traité; et, avant tout, une prorogation assez courte, peut-être trop courte, du traité ancien, paraît avoir été convenue. Le premier danger est ainsi écarté; il n'est cependant écarté que pour le moment, pour ces deux mois de trêve qu'on s'est donnés. Les difficultés du nouveau traité restent encore assez graves, précisément parce que cette négociation se complique de bien des élémens insaisissables, parce que de plus, des deux côtés des Alpes, les passions protectionnistes sont en éveil.

Au fond, il n'est point douteux que les deux nations sont également intéressées à régler libéralement leurs relations, et la pire des éventualités serait qu'après une négociation infructueuse on fût ramené à cette dangereuse guerre de tarifs qu'on a voulu prudemment éviter. La France en souffrirait dans ses industries sans aucun doute; l'Italie en souffrirait assurément encore plus que la France, et ce qu'il y aurait de plus désastreux, ce serait que cette guerre d'intérêts sans raison, sans profit, ne servirait manifestement qu'à aigrir les rapports entre deux nations que tout devrait rapprocher, que les fausses politiques seules peuvent diviser.

Les événemens ont donné Rome aux Italiens, ils ne l'ont pas complètement enlevée au pape, qui, en perdant ses états, n'a pas perdu sa grandeur. A côté du Quirinal, où règne le roi, le Vatican, asile du chef des catholiques du monde, garde sa majesté, et un des épisodes les plus curieux de cette fin d'année est assurément cette manifestation dont le saint-père est l'objet à l'occasion de son jubilé sacerdotal, du cinquantième anniversaire de sa consécration ecclésiastique. C'est le jubilé du pape comme c'était, il y a six mois, le jubilé plus mondain de la reine d'Angleterre, et le souverain sans états n'est pas moins fêté que la souveraine dont l'empire s'étend jusqu'aux Indes. Rome est pour un instant le rendez-vous des délégués, des pèlerins de tous les pays allant porter au pape des présens de toute sorte, somptueux ou modestes. La plupart des chefs d'état, l'empereur d'Allemagne, l'empereur d'Autriche, la reine régente d'Espagne, ont envoyé des ambassadeurs extraordinaires. La reine Victoria elle-même a choisi, pour la

représenter, le chef d'une des grandes familles catholiques anglaises, le duc de Norfolk, dont la mission, toute de courtoisie en apparence, pourrait bien être le prélude d'une singulière nouveauté, du rétablissement de relations diplomatiques officielles entre l'Angleterre et le saint-siège. De toutes parts et sous toutes les formes, les hommages et les dons arrivent à Rome, au Vatican. Il y a cinquante ans que Léon XIII a été fait prêtre; il y a bientôt dix ans qu'il a été élevé au pontificat, et, dans ces dix années, il a certainement refait la position de la papauté par sa prudence, par son habile mesure. Les plus grandes puissances l'ont pris pour arbitre; l'Angleterre le recherche comme médiateur dans ses affaires avec ses populations catholiques d'Irlande et du Canada. Les démonstrations dont il est aujourd'hui l'objet, sans avoir rien de politique, n'ont pas moins leur signification. Elles prouvent que, dans ce temps de la force et du fer, des armées innombrables, des canons et des fusils perfectionnés, de la dynamite, un simple pouvoir moral, représenté par le plus sage des papes, garde toujours sa grandeur aux yeux des hommes.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine de décembre a été la contre partie exacte de la première. L'élan qui avait suivi la terminaison de la crise présidentielle a été brisé. Les valeurs qui étaient en pleine voie de hausse se sont arrêtées et ont commencé à reperdre du terrain. Plusieurs fonds d'états ont subi une dépréciation considérable.

Ce brusque revirement a été causé par la panique dont le marché de Vienne a été saisi à la suite des articles alarmans du *Fremdenblatt* et d'autres feuilles officieuses autrichiennes et allemandes, et des grands conseils militaires tenus coup sur coup dans la capitale de l'Autriche, sous la présidence de l'empereur François-Joseph.

Cette panique a infligé au marché viennois des pertes considérables que l'on a évaluées, avec une certaine exagération, semble-t-il, à plu-

sieurs centaines de millions. Les fonds russes, autrichiens, hongrois et la rente italienne ont baissé comme si une guerre était imminente, et c'est à peine si l'on commence à se remettre de la perturbation causée par la persistance du conflit austro-russe.

On espérait que l'alerte serait passagère et qu'une déclaration quelconque du gouvernement de Saint-Pétersbourg allait promptement rassurer l'Europe sur le maintien de la paix. La Russie n'a fait aucune déclaration, et le gouvernement du tsar s'est contenté de la publication, dans l'*Invalide russe*, d'un article où les préparatifs militaires reprochés à l'empire moscovite étaient mis en regard des armemens bien plus considérables de l'Allemagne et de l'Autriche.

Cette publication n'a satisfait, à Vienne, ni les hommes politiques ni les financiers. On attendait mieux et plus de Saint-Pétersbourg. Les inquiétudes ne se sont pas dissipées. Le gouvernement impérial austro-hongrois a commencé à expédier des troupes en Galicie, et la Bourse ne s'est point relevée. La mission du général Schweinitz, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg, n'a pas eu les résultats qu'on en espérait.

L'année 1887 se termine donc sur des impressions maussades, moroses. Personne ne peut croire à l'explosion d'une guerre sur les confins de la Pologne et de l'Autriche en pleine saison d'hiver, mais personne n'est réellement sans inquiétude sur les complications que pourra voir surgir le printemps ou l'été prochain.

La Russie ne veut point la guerre cependant; elle n'y est pas complètement préparée, et elle ne la déclarera pas, ayant donné trop de preuves, depuis l'origine des troubles bulgares, de la patience avec laquelle elle a résolu d'attendre une solution favorable à ses vues. Mais la position indépendante qu'elle a prise, après sa sortie de l'alliance des trois empereurs, gêne et inquiète la nouvelle triple alliance, celle où l'Italie a été introduite pour compléter, au centre de l'Europe, la barrière continue de grands états qui doit isoler la Russie de la France.

On voudrait, à Vienne et à Berlin, obtenir du cabinet de Saint-Pétersbourg une déclaration positive d'intentions pacifiques, suivie d'actes qui attesteraient la sincérité de cette déclaration, par exemple le retrait de quelques-unes des troupes actuellement concentrées à la frontière.

La spéculation internationale ne doute pas qu'une telle déclaration ne soit obtenue sous une forme ou sous une autre. Déjà les dépêches ont annoncé que des protestations rassurantes avaient été échangées à Saint-Pétersbourg et à Vienne entre ambassadeurs et ministres des affaires étrangères, et cette annonce a eu pour résultat d'enrayer la baisse des fonds sur les places allemandes.

Le 4 pour 100 hongrois s'est arrêté à 78, le 4 pour 100 russe 1880 à 77 1/2. Il y a un mois, le premier était coté 81 1/2, le second 79. L'italien, qui valait 97.60 le 30 novembre, est aujourd'hui à 96 francs. La liquidation s'est effectuée sans trop de difficultés à Berlin, et une certaine accalmie va permettre à la spéculation de reprendre son sang-froid dans les premiers jours de janvier. Le fonds qui a été le plus éprouvé est le 4 pour 100 autrichien or, qui de 91 est tombé à 86.

Les autres fonds d'états ont subi, pendant cette période si troublée, peu de variations. L'Extérieure d'Espagne et le 3 pour 100 portugais se retrouvent à peu près aux mêmes cours qu'au milieu du mois, 67.75 et 57.75. Une poussée de hausse avait été tentée sur les valeurs ottomanes à l'occasion des pourparlers engagés entre la Porte et le baron de Hirsch touchant les chemins de fer de Turquie; le mouvement a été entravé par le malaise général.

Les rentes françaises ont au contraire très vivement ressenti le contre-coup des alarmes éprouvées à Vienne et à Berlin. Le 3 pour 100 s'était élevé à 82.60 après l'élection du président de la république. Un coupon trimestriel a été détaché le 16 courant, et presque immédiatement un recul s'est produit qui laisse le 3 pour 100 en perte de 0 fr. 85 à 81 francs. L'amortissable et le 4 1/2 ont fléchi de 0 fr. 60 à 0 fr. 65.

Cet écart pourra être regagné sans peine en janvier, si les rumeurs belliqueuses se dissipent; encore faut-il tenir compte du stock des rentes de la conversion, qui sans doute pèse encore sur le marché. Mais on ne saurait espérer que les fonds de l'Europe centrale reverront, au moins de quelque temps, les cours abandonnés depuis un mois. La Russie et l'Autriche sont condamnées, par leur situation réciproque, à des armemens extraordinaires qui grèveront lourdement leurs finances et peuvent difficilement ne pas modifier dans une certaine mesure l'assiette de leur crédit. Quant à l'Italie, on sait maintenant qu'elle peut être au premier moment entraînée dans une grave complication européenne, en même temps qu'elle s'est engagée à Massouah dans une entreprise dont elle ne sortira pas, même en cas de succès, sans de grands sacrifices au point de vue financier. A d'autres conditions doit correspondre une capitalisation nouvelle. Les porteurs de fonds publics de la Russie, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie auront désormais à surveiller de près les budgets de ces trois états.

Les valeurs sur lesquelles les haussiers s'étaient donné pleine carrière dans la première quinzaine de décembre n'ont pu garder intégralement la plus-value acquise. Le Crédit foncier qui, de 1,382 en liquidation de fin novembre, s'était élevé à 1,428 au milieu du mois, a rétrogradé jusqu'à 1,400 francs. Les résultats des onze premiers

mois de l'exercice pour cet établissement permettent de compter que le dividende de 1887 sera de 62 francs, soit de 2 francs supérieur à celui de 1886.

La Banque de Paris avait été portée de 755 à 782, le Crédit lyonnais de 560 à 583; on a coté, jeudi 29, sur la première valeur 772 et sur la seconde 572.

Le dividende de la Banque de France, pour le second semestre de 1887, a été fixé à 72 francs net. L'action, du 15 au 29 courant, a fléchi de 4,350 à 4,175, soit de 100 francs, en tenant compte du dividende mis en répartition.

Les actions de nos grandes compagnies ont subi des offres qui, par suite de l'étroitesse du marché, ont amené une réaction assez sensible des cours. Le Lyon a reculé de 1,252 à 1,235, le Nord de 1,560 à 1,540, l'Orléans de 1,317 à 1,310. Le marché des obligations est resté très animé et d'une fermeté remarquable, en dépit des rumeurs politiques. Voici la liste de ceux de ces titres qui ont maintenant atteint ou dépassé le cours de 400 francs : Dauphiné, Paris-Lyon-Méditerranée (fusion), Midi, Nord, Picardie et Flandres, Orléans, Grand-Central et Ouest.

Le Gaz à 1,360 n'a perdu que 5 francs sur la hausse importante (de 1,308 à 1,365 entre les deux liquidations) où le laissait la première moitié de décembre. Le Suez a dépassé 2,100 francs, mais pour revenir en fin de mois à 2,072.

Le Panama, à la dernière liquidation de quinzaine, était déjà relevé de la dépréciation si rapide où une spéculation hardie l'avait jeté le mois précédent. Il a, depuis, oscillé entre 300 et 325; et il était à 310 lorsque a paru l'annonce de la convocation de l'assemblée générale pour le 28 janvier prochain. Les actionnaires recevront, dans cette assemblée, communication du programme des travaux pour l'ouverture à la grande navigation, en 1890, du Canal interocéanique, et auront à approuver les voies et moyens. Le Panama s'est là-dessus relevé à 322.

La baisse des fonds austro-hongrois ne pouvait qu'exercer une action fâcheuse sur les prix des valeurs qui se négocient à la fois ici et à Vienne. Les Chemins autrichiens ont baissé de 15 francs à 445, les Lombards de 6 francs à 178, la Banque des Pays autrichiens de 460 à 431, le Crédit foncier d'Autriche de 790 à 760. Les Chemins espagnols ont été constamment offerts, l'exercice 1887 ne devant apporter vraisemblablement aucune amélioration aux résultats médiocres de 1886. Le Nord de l'Espagne a encore perdu 18 francs de 315 à 297, et le Saragosse 15 de 270 à 255.

Les actions des Mines de cuivre ont eu des fluctuations fort étendues. Le Rio-Tinto, après avoir atteint l'apogée de sa hausse à 560, a

reculé de 100 francs à 460, pour reprendre et reperdre à plusieurs reprises le cours de 500. Le 14 novembre, on le cotait 516, le 29 nous le laissons à 470. Le Tharsis a passé de 172 à 200, pour revenir à 166. La Société des Métaux a franchi largement 800, mais reste à 762. Sur toute cette catégorie de titres, la spéculation cherche à réaliser ses bénéfices.

Un journal avait annoncé, à deux reprises, que la maison Rothschild, le Comptoir d'escompte et plusieurs autres maisons de banque avaient formé un consortium ou syndicat pour contrôler la production et la vente du cuivre, diriger les mouvemens du marché de ce métal et prévenir les grandes variations de prix que l'on a vues se produire depuis plusieurs années. Cette information a été formellement démentie par une note de l'agence Havas.

Si on consulte une cote de fin décembre 1886, on constate que l'année 1887, surtout dans les premiers et dans les derniers mois, n'a pas été bonne pour les fonds d'états. Nos deux 3 pour 100 ont perdu 1 franc à 1 fr. 10, le 4 1/2 plus de 2 fr. 50. Le Hongrois était à 85, il est à 78. Le 4 pour 100 russe a été ramené de 83 à 78, l'Italien de 101.50 à 96 francs, le Turc de 14.62 à 13.82, l'Unifiée d'Égypte de 379 à 370. Au contraire, l'Extérieure a gagné un point à 67 1/2 et le Portugais deux points à 57 1/2.

La Banque ottomane a perdu environ 20 francs, la Banque des Pays autrichiens 50 francs, le Crédit foncier d'Autriche 50 francs. Une des plus fortes baisses de l'année est celle des actions de Panama et de Corinthe, 100 francs sur l'une et sur l'autre ; une des plus fortes hausses, celle du Rio Tinto, qui valait alors 270 et se cote aujourd'hui 470, après avoir baissé dans l'intervalle jusqu'à 180.

Parmi nos grandes valeurs, une encore a perdu 90 francs, le Gaz. Le Crédit foncier est à 20 francs seulement au-dessous de son cours de l'année dernière. La Banque de Paris, le Crédit lyonnais, la Société générale, le Crédit mobilier, etc., sont aux mêmes cours ; de même l'action de Suez.

Le Nord a baissé de 47 francs; les actions des autres grandes compagnies se sont à peu près maintenues.

Les Chemins de fer étrangers ont eu des fortunes diverses. Les Portugais ont monté de 80 francs, les Méridionaux sont au même prix, les Lombards ont baissé de 40 francs, les Autrichiens de 70, le Nord de l'Espagne et le Saragosse de 75 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

FORMATION

DE LA

FRANCE CONTEMPORAINE

PASSAGE DE LA RÉPUBLIQUE A L'EMPIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

En toute société humaine, il faut un gouvernement, je veux dire une puissance publique ; nulle machine n'est si utile. Mais une machine n'est utile que si elle est adaptée à son service : autrement, elle ne fonctionne pas, ou elle fonctionne à l'inverse de son objet. C'est pourquoi, lorsqu'on la fabrique, on est tenu de considérer d'abord la grandeur du travail qu'elle doit faire et la qualité des matériaux dont on dispose : il importe beaucoup de savoir au préalable si la masse à soulever est d'un quintal ou de mille quintaux, si les pièces que l'on agence sont en fer et en acier, ou en bois vert et en bois pourri. — A cela, depuis dix ans, les législateurs n'avaient jamais songé ; ils avaient constitué en théoriciens, et aussi en optimistes, sans regarder les choses, ou en se figurant les choses d'après leurs souhaits. Dans les assemblées et dans le public, on

avait supposé la besogne facile, ordinaire, et la besogne était extraordinaire, énorme : car il s'agissait d'une révolution sociale à opérer et d'une guerre européenne à soutenir. On avait supposé les matériaux excellens, aussi souples que solides, et ils étaient mauvais, à la fois réfractaires et cassans : car ces matériaux humains étaient les Français de 1789 et des années suivantes, c'est-à-dire des hommes très sensibles et durement froissés les uns par les autres, sans expérience ni préparation politique, utopistes, impatiens, indociles et surexcités. On avait calculé sur ces données prodigieusement fausses ; par suite, au bout d'un calcul très correct, on avait trouvé des chiffres absurdes ; sur la foi de ces chiffres, on avait combiné le mécanisme, ajusté, superposé, équilibré toutes les pièces de la machine. C'est pourquoi la machine, irréprochable en théorie, restait impuissante en pratique : plus elle faisait figure sur le papier, plus elle se détraquait sur le terrain.

I.

Tout de suite, dans les deux combinaisons principales, je veux dire dans l'engrenage des pouvoirs superposés et dans l'équilibre des pouvoirs moteurs, un vice capital s'était déclaré. — En premier lieu, les prises qu'on avait données au gouvernement central sur ses subordonnés locaux étaient manifestement trop faibles ; n'ayant pas le droit de les nommer, il ne pouvait pas les choisir à son gré, selon les besoins du service. Administrateurs de département, de district, de canton et de commune, juges au civil ou au criminel, répartiteurs, percepteurs et receveurs des contributions, officiers de la garde nationale et même de la gendarmerie, commissaires de police et autres agens chargés d'appliquer la loi sur place, presque tous, il les recevait d'ailleurs : des assemblées populaires ou des corps élus les lui fournissaient tout faits (1). Ils n'étaient pour lui que des outils empruntés ; par leur origine, ils échappaient à sa direction ; il ne pouvait les faire travailler à sa guise. Le plus souvent, ils se dérobaient à sa main ; tantôt, sous son impulsion, ils demeuraient inertes ; tantôt ils opéraient à côté ou au-delà de leur office propre, avec excès ou à contre-sens ; jamais ils ne fonctionnaient avec mesure et précision, avec ensemble et suite. C'est pourquoi, quand le gouvernement voulait faire sa besogne, il n'y parvenait pas. Ses subordonnés légaux, incapables, timides, tièdes, récalcitrans ou même hostiles, lui obéissaient mal, ne lui obéis-

(1) *La Révolution*, I, p. 250 et suivantes, 292 et suivantes. Les dispositions de la constitution de l'an III, un peu moins anarchiques, sont analogues ; celles de la constitution montagnarde (an II) sont tellement anarchiques qu'on n'a pas même songé à les appliquer.

saient point, ou lui désobéissaient. Dans l'instrument exécutif, la lame ne tenait au manche que par une mauvaise soudure; quand le manche poussait, la lame gauchissait ou se détachait. — En second lieu, jamais les deux ou trois moteurs qui poussaient le manche n'avaient pu jouer d'accord; par cela seul qu'ils étaient plusieurs, ils se heurtaient: l'un d'eux finissait toujours par casser l'autre. La Constituante avait annulé le roi, la Législative l'avait déposé, la Convention l'avait décapité. Ensuite, dans la Convention, chaque fraction du corps souverain avait proscrit l'autre : les montagnards avaient guillotiné les girondins, et les thermidoriens avaient guillotiné les montagnards. Plus tard, sous la constitution de l'an III, les fructidoriens avaient déporté les constitutionnels, le Directoire avait purgé les Conseils, et les Conseils avaient purgé le Directoire. — Non-seulement l'institution démocratique et parlementaire ne faisait pas son service et se disloquait à l'épreuve, mais encore, par son propre jeu, elle se transformait en son contraire. Au bout d'un an ou deux, il se faisait à Paris un coup d'état; une faction se saisissait du pouvoir central, et le convertissait en pouvoir absolu aux mains de cinq ou six meneurs. Tout de suite, le nouveau gouvernement reforgeait à son profit l'instrument exécutif et rattachait solidement la lame au manche ; il cassait en province les élus du peuple et ôtait aux administrés le droit de choisir leurs administrateurs; c'est lui qui désormais, par ses proconsuls en mission ou par ses commissaires résidens, nommait, surveillait et régentait sur place les autorités locales (1). — Ainsi, à son dernier terme, la constitution libérale enfantait le despotisme centralisateur, et celui-ci était le pire de son espèce, à la fois informe et énorme; car il était né d'un attentat civil, et le gouvernement qui l'exerçait n'avait pour soutien qu'une bande de fanatiques bornés ou d'aventuriers politiques; sans autorité légale sur la nation, sans ascendant moral sur l'armée, haï, menacé, discordant, exposé aux révoltes de ses propres fauteurs et aux trahisons de ses propres membres, il vivait au jour le jour ; il ne pouvait se maintenir que par l'arbitraire brutal, par la terreur permanente, et le pouvoir public, qui a pour premier emploi la protection des propriétés, des consciences et des vies, devenait entre ses mains le pire des persécuteurs, des voleurs et des meurtriers.

II.

Deux fois de suite, avec la constitution monarchique de 1791 et avec la constitution républicaine de 1795, l'expérience avait été faite; deux fois de suite, les événemens avaient suivi le même

(1) *La Révolution*, III, 62, 591, 625.

cours pour aboutir au même terme ; deux fois de suite, l'engin théorique et savant de protection universelle s'était changé en un engin pratique et grossier de destruction universelle. Manifestement, si, une troisième fois, dans des conditions analogues, on remettait en jeu le même engin, il fallait s'attendre à le voir jouer de même, c'est-à-dire au rebours de son objet.— Or, en 1799, les conditions étaient analogues et même pires ; car le travail qu'on demandait à la machine n'était pas moindre, et les matériaux humains que l'on avait pour la construire étaient moins bons. — Au dehors, on était toujours en guerre avec l'Europe ; on ne pouvait atteindre à la paix que par un grand effort militaire, et la paix était aussi difficile à maintenir qu'à conquérir. L'équilibre européen avait été trop dérangé ; les états voisins ou rivaux avaient trop pâti ; les rancunes et les défiances provoquées par la république envahissante et révolutionnaire étaient trop vives ; elles auraient subsisté longtemps contre la France rassise, même après des traités raisonnables. Même en renonçant à la politique de propagande et d'ingérence, aux acquisitions de luxe, aux protectorats impérieux, à l'annexion déguisée de l'Italie, de la Hollande et de la Suisse, la nation était tenue de veiller en armes ; rien que pour demeurer intacte et complète, pour conserver la Belgique et la frontière du Rhin, il lui fallait un gouvernement capable de concentrer toutes ses forces, c'est-à-dire élevé au-dessus de la discussion et ponctuellement obéi. — De même au dedans, et rien que pour rétablir l'ordre civil ; car, là aussi, les violences de la révolution avaient été trop grandes ; il y avait eu trop de spoliations, d'emprisonnemens, d'exils et de meurtres, trop d'attentats contre toutes les propriétés et toutes les personnes, publiques ou privées. Faire respecter toutes les personnes et toutes les propriétés privées ou publiques, contenir à la fois les royalistes et les jacobins, rendre à 140.000 émigrés leur patrie, et néanmoins rassurer les 1.200,000 propriétaires de biens nationaux, rendre à vingt-cinq millions de catholiques orthodoxes le droit, la faculté, les moyens de pratiquer leur culte, et cependant ne pas laisser maltraiter le clergé schismatique, mettre en présence dans la même commune le seigneur dépossédé et les paysans acquéreurs de son domaine, obliger les délégués et les détenus du comité de salut public, les mitrailleurs et les mitraillés de vendémiaire, les fructidoriens et les fructidorisés, les bleus et les blancs de la Vendée et de la Bretagne à vivre en paix les uns à côté des autres, cela était d'autant moins aisé que les ouvriers futurs de cette œuvre immense, tous, depuis le maire de village jusqu'au sénateur et au conseiller d'état, avaient eu part à la révolution, soit pour la faire, soit pour la subir, monarchiens, feuillans, girondins, montagnards, thermidoriens, jaco-

bins mitigés et jacobins outrés, tous opprimés tour à tour et déchus de leurs espérances. A ce régime, leurs passions s'étaient aigries; chacun d'eux apportait dans son emploi ses ressentimens et ses partialités; pour qu'il n'y fût pas injuste et malfaisant, il fallait lui serrer la bride (1). A ce régime, les convictions s'étaient usées; aucun d'eux n'eût servi gratis, comme en 1789 (2); pour les faire travailler, il fallait les payer; on s'était dégoûté du désintéressement; le zèle affiché semblait une hypocrisie; le zèle prouvé semblait une duperie; on s'occupait de soi, non de la communauté; l'esprit public avait fait place à l'insouciance, à l'égoïsme, aux besoins de sécurité, de jouissance et d'avancement. Détériorée par la révolution, la matière humaine était moins que jamais propre à fournir des citoyens : on n'en pouvait tirer que des fonctionnaires. Avec de tels rouages combinés selon les formules de 1791 et de 1795, impossible de faire la besogne requise; définitivement et pour longtemps, l'emploi des deux grands mécanismes libéraux était condamné. Tant que les rouages seraient aussi mauvais et la besogne aussi grosse, il fallait renoncer à l'élection des pouvoirs locaux et à la division du pouvoir central.

III.

Sur le premier point, on était d'accord; si quelqu'un doutait encore, il n'avait qu'à ouvrir les yeux, à regarder les autorités locales, à les voir à l'instant de leur naissance et dans le cours de leur exercice.— Naturellement, pour remplir chaque place, les électeurs avaient choisi un homme de leur espèce et de leur acabit; or

(1) Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs*, x, 472. (Discours de Briot aux cinq cents, 29 août 1799.) « La patrie cherche en vain ses enfans; elle trouve des chouans, des jacobins, des modérés, des constitutionnels de 91, de 93, des clubistes, des amnistiés, des fanatiques, des scissionnaires, des antiscissionnaires; elle appelle en vain des républicains. »

(2) *La Révolution*, III, 560, 622. — Rocquain, *l'État de la France au 18 brumaire*, 360, 362. « ... Inertie ou non-présence des agens nationaux... Il serait bien affligeant de penser que leur défaut de traitement soit une des causes de la difficulté qu'éprouve l'établissement des administrations municipales. En 1790, 1791 et 1792, nous avons vu nos concitoyens briguer à l'envi ces fonctions gratuites et même s'enorgueillir du désintéressement que la loi leur prescrivait. » (Rapport au Directoire, fin de 1795.) A partir de cette date, l'esprit public est éteint, et il a été éteint par la Terreur. — *Ibid.*, 368, 369. « ... Déplorable incurie pour les emplois publics... Sur sept officiers municipaux nommés par la commune de Laval, un seul a accepté, et encore est-ce le moins capable. Il en est de même dans les autres communes. » — *Ibid.*, 380. (Rapport de l'an VII.) « ... Dépérissement général de l'esprit public. » — *Ibid.*, 287. (Rapport de Lacuée, sur la 1re division militaire, Aisne, Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, an IX.) « L'esprit public se trouve amorti et comme nul. »

leur disposition dominante et fixe était bien connue : ils étaient indifférens à la chose publique ; partant, leur élu l'était aussi. Trop zélé pour l'état, ils ne l'auraient point nommé : l'état n'était pour eux qu'un moraliste importun et un créancier lointain ; entre eux et cet intrus, leur délégué devait opter, opter pour eux contre lui, ne pas se faire pédagogue en son nom et recors à son profit. Quand le pouvoir naît sur place et que ceux qui le donnent aujourd'hui en qualité de commettans le subiront demain en qualité de subordonnés, ils ne remettent pas les verges à qui les fouettera ; ils lui demandent des sentimens conformes à leurs inclinations ; du moins, ils ne lui en souffrent pas de contraires. Dès le premier jour, entre eux et lui, la ressemblance est grande, et, de jour en jour, cette ressemblance grandit, parce que la créature reste sous la main de ses créateurs ; sous leur pression quotidienne, elle achève de se modeler sur eux ; au bout d'un temps, ils l'ont faite à leur image. — Ainsi, du premier coup ou très vite, l'élu se faisait le complice de ses électeurs. Tantôt, et c'était le cas le plus fréquent, surtout dans les villes, il avait été nommé par une minorité violente et sectaire : alors il subordonnait l'intérêt général à un intérêt de coterie. Tantôt, et notamment dans les campagnes, il avait été nommé par une majorité ignorante et grossière : alors il subordonnait l'intérêt général à un intérêt de clocher. — Si par hasard, ayant de la conscience et des lumières, il voulait faire son devoir, il ne le pouvait pas : il se sentait faible, et on le sentait faible (1) ; l'autorité et les moyens lui manquaient. Il n'avait pas la force que le pouvoir d'en haut communique à ses délégués d'en bas : on ne voyait pas derrière lui le gouvernement et l'armée ; tout son recours était dans une garde nationale qui se dérobait au service, qui refusait le service, ou qui souvent n'existait pas. — Au contraire, il pouvait impunément prévariquer, piller, persécuter à son profit et au profit de sa clique : car il n'était pas retenu d'en haut ; les jacobins de Paris n'auraient pas voulu s'aliéner des jacobins de

(1) Bouquelin, *Ibid.*, p. 27. (Rapport de Français de Nantes sur la 8e division militaire, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, an IX.) « Les témoins, dans quelques communes, n'osent pas déposer, et, dans toutes, les juges de paix craignent de se faire des ennemis ou de ne pas être réélus. Il en était de même des officiers municipaux chargés de la dénonciation des délits, et que leur qualité d'électifs et de temporaires rendait toujours timides dans les poursuites. » — *Ibid.*, 48. « Tous les directeurs des douanes se plaignent de la partialité des tribunaux ; j'ai examiné moi-même plusieurs affaires dans lesquelles les tribunaux de Marseille et de Toulon ont jugé contre le texte précis de la loi et avec une partialité criminelle. » — Archives nationales, série F, Rapports « sur la situation, sur l'esprit public » de plusieurs centaines de villes, cantons, départemens, de l'an III à l'an VIII et au-delà.

province; c'étaient là pour eux des partisans, des alliés, et le gouvernement n'en avait guère; il était tenu, pour les garder, de les laisser tripoter et malverser à discrétion.

Figurez-vous un vaste domaine dont le régisseur est nommé, non par le propriétaire absent, mais par les fermiers, redevanciers, corvéables et débiteurs : je laisse à imaginer si les fermages rentreront, si les redevances seront fournies, si les corvées seront faites, si les dettes seront acquittées, comment le domaine sera soigné et entretenu, ce qu'il rapportera par an au propriétaire, comment les abus s'y multiplieront indéfiniment par omission et par commission, quelle sera l'immensité du désordre, de l'incurie, du gaspillage, de la fraude et de la licence. — De même en France, et pour la même raison (1) : tous les services publics désorganisés, anéantis ou pervertis; ni justice, ni police; des autorités qui s'abstiennent de poursuivre, des magistrats qui n'osent condamner, une gendarmerie qui ne reçoit pas d'ordres ou qui ne marche pas; le maraudage rural érigé en habitude; dans quarante-cinq départemens, des bandes nomades de brigands armés; les diligences et les malles-postes arrêtées et pillées jusqu'aux alentours de Paris; les grands chemins défoncés et impraticables; la contrebande libre, les douanes improductives, le trésor vide (2), ses recettes interceptées et dépensées avant de lui parvenir, des taxes que l'on décrète et qu'on ne perçoit pas, partout une répartition arbitraire de l'im-

(1) Cf. *la Révolution*, III, liv. V, ch. I. — Recquain, *passim*. — Schmidt, *Tableaux de la Révolution française*, III, 9e et 10e parties. — Archives nationales, F7, 3250. Lettre du commissaire du directoire exécutif, 23 fructidor, an VII.) « Des rassemblemens armés interceptant la route de Saint-Omer à Arras, ont osé tirer sur la diligence et enlever à la gendarmerie les réquisitionnaires arrêtés. » — *Ibid.* F7, 6565. Rien que sur la Seine-Inférieure, voici quelques rapports de la gendarmerie pendant une seule année. — Messidor an VII, attroupemens séditieux de réquisitionnaires et de conscrits dans les cantons de Motteville et de Doudeville. « Ce qui fait voir combien l'esprit des communes de Gremonville et d'Hérouville est perverti, c'est qu'aucun des habitans ne veut rien déclarer, et qu'il est impossible qu'ils ne fussent pas dans le secret des rebelles. » — Mêmes rassemblemens dans les communes de Guerville, Millebose et dans la forêt d'Eu. « On assure qu'ils ont des chefs et qu'ils font l'exercice sous le commandement de ces chefs. » — (27 vendémiaire, an VIII.) « Vingt-cinq brigands ou réquisitionnaires armés dans les cantons de Réauté et de Bolbec » rançonnent les cultivateurs. — (12 nivose, an VIII.) Dans le canton de Cuny, autre bande de brigands qui opère de même. — (14 germinal, an VIII.) Douze brigands arrêtent la diligence de Neufchâtel à Rouen; quelques jours après, la diligence de Rouen à Paris est arrêtée, et trois hommes de l'escorte tués. — Dans les autres départemens, rassemblemens et scènes analogues.

(2) *Mémoires* (inédits) de M. X..., I, 260. Sous le Directoire, « un jour, pour faire partir un courrier extraordinaire, le trésor a été obligé de prendre la recette de l'Opéra, parce qu'elle se faisait déjà en numéraire. Un autre jour, il a été au moment d'envoyer à la fonte toutes les pièces d'or contenues dans le cabinet des médailles (valant au creuset 5,000 à 6,000 francs). »

pôt foncier et de l'impôt mobilier, des décharges non moins iniques que les surcharges, en beaucoup d'endroits point de rôles dressés pour asseoir la contribution, çà et là des communes qui, sous prétexte de défendre la république contre les communes voisines, s'exemptent elles-mêmes de la conscription et de l'impôt; des conscrits à qui leur maire délivre des certificats faux d'infirmité ou de mariage, qui ne viennent pas à l'appel, qui, acheminés vers le dépôt, desertent en route par centaines, forment des rassemblemens et se défendent contre la troupe à coups de fusil; tels étaient les fruits du système. — Avec des agens fournis par l'égoïsme et par l'ineptie des majorités rurales, le gouvernement ne pouvait contraindre les majorités rurales. Avec des agens fournis par la partialité et la corruption des minorités urbaines, le gouvernement ne pouvait réprimer les minorités urbaines. Il faut des mains, et des mains aussi tenaces que fortes, pour prendre le conscrit au collet, pour fouiller dans la poche du contribuable, et l'état n'avait pas de mains. Il lui en fallait, et tout de suite, ne fût-ce que pour parer et pourvoir au plus pressé. Si l'on voulait soumettre et pacifier les départemens de l'ouest, délivrer Masséna assiégé dans Gênes, empêcher Mélas d'envahir la Provence, porter l'armée de Moreau au-delà du Rhin, on devait au préalable restituer au pouvoir central la nomination des pouvoirs locaux.

IV.

Sur ce second point, l'évidence n'était guère moindre. — Et d'abord, du moment que les pouvoirs locaux étaient nommés par les pouvoirs du centre, il était clair qu'au centre le pouvoir exécutif dont ils dépendaient devait être unique. A ce grand attelage de fonctionnaires conduits d'en haut, on ne pouvait donner en haut plusieurs conducteurs distincts; étant plusieurs et distincts, les conducteurs auraient tiré chacun de son côté, et les chevaux, tiraillés en divers sens, auraient piétiné sur place. A cet égard, les combinaisons de Sieyès ne supportaient pas l'examen; théoricien pur et chargé de faire le plan de la constitution nouvelle, il avait raisonné comme si les cochers qu'il mettait sur le siège étaient, non des hommes, mais des automates: au sommet, un grand électeur, souverain de parade, ne disposant que de deux places, éternellement inactif, sauf pour nommer ou révoquer les deux souverains actifs, deux consuls gouvernans; l'un de ceux-ci, consul de la paix et nommant à tous les emplois civils; l'autre, consul de la guerre et nommant à tous les emplois militaires et diplomatiques; chacun des deux ayant ses ministres, son conseil d'état, sa chambre de justice administrative; tous, fonctionnaires, ministres, consuls et le grand

électeur lui-même, révocables à la volonté d'un sénat qui, du jour au lendemain, peut les *absorber*, c'est-à-dire se les adjoindre en qualité de sénateurs, avec 30,000 francs de traitement et un habit brodé (1). Évidemment, Sieyès n'avait tenu compte ni du service à faire, ni des hommes qui en seraient chargés, et Bonaparte, qui faisait le service en ce moment même, qui connaissait les hommes, qui se connaissait, posait tout de suite le doigt sur les points faibles de ce mécanisme si compliqué, si mal articulé, si fragile. Deux consuls (2), « l'un ayant sous ses ordres les ministres de la justice, de l'intérieur, de la police, des finances, du trésor ; l'autre, ceux de la marine, de la guerre, des relations extérieures ! » Mais entre eux le conflit est certain : les voyez-vous en face l'un de l'autre, chacun sous des influences et des suggestions contraires : autour du premier, rien que « des juges, des administrateurs, des financiers, des hommes en robe longue ; » autour de l'autre, rien que « des épaulettes et des hommes d'épée. » Certainement, « l'un voudra de l'argent et des recrues pour ses armées, l'autre n'en voudra pas donner. » — Et ce n'est pas votre grand électeur qui les mettra d'accord. « S'il s'en tient strictement aux fonctions que vous lui assignez, il sera l'ombre, l'ombre décharnée d'un roi fainéant. Connaissez-vous un homme d'un caractère assez vil pour se complaire dans une pareille singerie? Comment avez-vous pu imaginer qu'un homme de quelque talent et d'un peu d'honneur voulût se résigner au rôle d'un cochon à l'engrais de quelques millions? » — D'autant plus que, pour sortir de ce rôle, la porte lui est ouverte. « Si j'étais grand électeur, je dirais, en nommant le consul de la guerre et le consul de la paix : « Si vous faites un ministre, si vous signez un acte sans que je l'approuve, je vous destitue. » De cette façon, le grand électeur devient un monarque actif et absolu. — « Mais, direz-vous, le sénat à son tour absorbera le grand électeur. » — « Ce remède est pire que le mal ; personne, dans ce projet, n'a de garanties, » partant, chacun tâchera de s'en procurer ; le grand électeur contre le sénat, les consuls contre le grand électeur, le sénat contre le grand électeur allié aux consuls, chacun inquiet, alarmé, menacé, menaçant, usurpant pour se défendre : voilà des rouages qui jouent à faux, une machine qui se déconcerte, ne fonctionne plus et finit par se rompre. — Là-dessus, et comme d'ailleurs Bonaparte était déjà le maître (3), on réduisait tous les pou-

(1) *Théorie constitutionnelle de Sieyès.* (Extrait des mémoires inédits de Boulay de la Meurthe.) Paris, 1866, chez Renouard.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, xxx, 345. (Mémoires.) — Mémorial de Sainte-Hélène.

(3) *Extrait des Mémoires* de Boulay de La Meurthe, p. 50. (Paroles de Bonaparte à Rœderer à propos de Sieyès qui faisait des difficultés et voulait se retirer.) « Si

voirs exécutifs à un seul, et, ce pouvoir entier, on le remettait dans sa main. A la vérité, « pour ménager l'opinion républicaine (1), » on lui donnait deux adjoints avec le même titre que le sien ; mais ils n'étaient là que pour la montre, simples greffiers consultans, subalternes et serviteurs, dépourvus de tout droit, sauf celui de signer après lui et « d'inscrire leur nom au procès-verbal » de ses arrêtés ; seul il commandait ; « seul il avait voix délibérative : il nommait seul à toutes les places, » en sorte qu'ils étaient déjà des sujets, comme il était déjà le souverain.

V.

Il était à constituer un pouvoir législatif, qui fît contrepoids à ce pouvoir exécutif si concentré et si fort. — Dans les sociétés organisées et à peu près saines, on y parvient au moyen d'un parlement élu qui représente la volonté publique ; il la représente, parce qu'il en est la copie en petit, la réduction fidèle ; sa composition fait de lui le résumé loyal et proportionnel des diverses opinions régnantes. En ce cas, le triage électoral a opéré correctement ; un droit supérieur, le droit d'élire, a été respecté : en d'autres termes, les passions en jeu n'ont pas été trop fortes ; c'est que les intérêts majeurs n'étaient pas trop divergens. — Par malheur, dans la France désagrégée et discordante, tous les intérêts majeurs étaient en conflit aigu ; c'est pourquoi les passions en jeu étaient furieuses ; elles ne respectaient aucun droit, et, moins que tout autre, le droit d'élire ; par suite, le triage électoral opérait à faux, et aucun parlement élu n'était ni ne pouvait être le représentant véritable de la volonté publique. Depuis 1791, l'élection violentée et désertée n'avait amené, sur les bancs de la législature, que des intrus sous le nom de mandataires. On les subissait, faute de mieux ; mais on n'avait pas confiance en eux, et on n'avait pas de déférence pour eux. On savait comment ils avaient été nommés et le peu que valait leur titre. Par inertie, peur ou dégoût, la très grande majorité des électeurs n'avait pas voté ; au scrutin, les votans s'étaient battus ; les plus forts ou les moins scrupuleux avaient expulsé ou contraint les autres. Dans les trois dernières années du Directoire, souvent l'assemblée électorale se scindait en deux ; chaque fraction élisait son député et protestait contre l'élection de

Soyez-s'en va à la campagne, rédigez-moi vite un plan de constitution ; je convoquerai les assemblées primaires dans huit jours, et je le leur ferai approuver, après avoir renvoyé les commissions (constituantes). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, xxx, 345, 346. (Mémoires.) « Les circonstances étaient telles qu'il fallait encore déguiser la magistrature unique du président. » — Cf. la Constitution du 22 frimaire an VIII, titre IV, articles 4 et 42.

l'autre; alors, entre les deux élus, le gouvernement choisissait, arbitrairement et toujours avec une partialité impudente; bien mieux, s'il n'y avait qu'un élu et que cet élu fût son adversaire, il le cassait. En somme, depuis neuf ans, le corps législatif, imposé à la nation par une faction, n'était guère plus légitime que le pouvoir exécutif, autre usurpateur, qui, dans les derniers temps, le remplissait ou le purgeait. Impossible de remédier à ce défaut de la machine électorale; il tenait à sa structure intime, à la qualité même de ses matériaux. A cette date, même sous un gouvernement impartial et fort, la machine n'aurait pu fonctionner utilement, extraire de la nation une assemblée d'hommes raisonnables et respectés, fournir à la France un parlement capable de prendre la part qui lui revient, ou même une part quelconque dans la conduite des affaires publiques.

Car supposez chez les nouveaux gouvernans une loyauté, une énergie, une vigilance extraordinaires, un prodige d'abnégation politique et d'omniprésence administrative, les factions contenues sans que la discussion soit interdite, le pouvoir central neutre entre tous les candidats et pourtant actif dans toutes les élections, point de candidature officielle, nulle pression d'en haut, nulle contrainte par en bas, des commissaires de police respectueux et des gendarmes protecteurs à la porte de chaque assemblée électorale, toutes les opérations régulières, aucun trouble dans la salle, les suffrages parfaitement libres, les électeurs très nombreux, cinq ou six millions de Français autour du scrutin; et voyez quels choix ils vont faire. — Depuis fructidor, le renouvellement de la persécution religieuse, l'excès de l'oppression civile, la brutalité et l'indignité des gouvernans ont redoublé et propagé la haine contre les hommes et les idées de la révolution. — Dans la Belgique récemment incorporée, où le clergé séculier et régulier vient d'être proscrit en masse (1), une grande insurrection rurale a éclaté. Du pays de Waes et de l'ancienne seigneurie de Malines, le soulèvement s'est étendu autour de Louvain jusqu'à Tirlemont, ensuite jusqu'à Bruxelles, dans la Campine, dans le Brabant méridional, dans la Flandre, le Luxembourg, les Ardennes et jusque sur les frontières du pays de Liège : il a fallu brûler beaucoup de villages, tuer plusieurs milliers de

(1) *La Révolution*, III, 601, 617.—*Mercure britannique*, numéros de novembre 1798 et de janvier 1799. (Lettres de Belgique.)— « Plus de 300 millions ont été ravis à main armée à ces provinces désolées; pas un propriétaire dont la fortune n'ait été ou enlevée, ou séquestrée, ou ruineusement endommagée par les contributions, par la grêle des taxes qui leur ont succédé, par les vols mobiliers, par la banqueroute dont la France a frappé les créances sur l'empereur et sur les états, enfin par la confiscation. » — L'insurrection éclate, comme en Vendée, à propos de la conscription, et la devise des insurgés est : « Mieux vaut mourir ici qu'ailleurs. »

paysans, et les survivans s'en souviennent. — Dans les douze départemens de l'ouest (1), au commencement de 1800, les royalistes étaient maîtres de presque toutes les campagnes et disposaient de 40,000 hommes armés, ayant des cadres; sans doute, on allait les vaincre et les désarmer; mais on ne pouvait pas leur ôter leurs opinions comme leurs fusils. — Au mois d'août 1799 (2), 16,000 insurgés de la Haute-Garonne et des six départemens voisins, conduits par le comte de Paulo, avaient arboré le drapeau blanc; tel canton, celui de Cadour, « s'était levé presque entier; » telle ville, Muret, avait donné tous ses hommes valides. Ils avaient pénétré jusqu'aux faubourgs de Toulouse, et il avait fallu plusieurs combats, une bataille rangée, pour les réduire; en une seule fois, à Montréjeau, on en avait tué ou noyé 2,000; les paysans s'étaient battus avec fureur, « avec une fureur qui tenait du délire; » — on en avait vu faire entendre jusqu'au dernier soupir le cri de : Vive le roi! et se faire hacher plutôt que de crier : Vive la république! » — De Marseille à Lyon, sur les deux rives du Rhône, la révolte durait depuis cinq ans, sous la forme du brigandage; les bandes royalistes, grossies de conscrits réfractaires et favorisées par les populations qu'elles ménageaient, tuaient ou pillaient les agens de la république et les acquéreurs de biens nationaux (3). Dans plus de trente au-

(1) De Martel, *les Historiens fantaisistes*, 2e partie (sur la Pacification de l'Ouest, d'après les rapports des chefs royalistes et des généraux républicains).

(2) *Archives nationales*, F⁷, 3218. (Résumé des dépêches classées par dates. — Lettres de l'adjudant général Vicose, 3 fructidor, an VII. — Lettres de Lamagdelaine, commissaire du Directoire exécutif, 26 thermidor et 3 fructidor, an VII.) — « Les scélérats qui ont égaré le peuple lui avaient promis, au nom du roi, qu'il ne paierait plus de contributions, que les conscrits et les réquisitionnaires ne partiraient pas, enfin qu'il aurait à sa disposition les prêtres qu'il voudrait. » — Près de Montréjeau, « le carnage a été affreux, 2,000 hommes tués ou noyés, 1,000 prisonniers. » — (Lettre de M. Alquier au premier consul, 18 pluviose, an VIII.) « L'insurrection de thermidor a fait périr 3,000 cultivateurs. » — (Lettres des administrateurs du département et des commissaires du gouvernement, 25 et 27 nivose, 13, 15, 25, 27 et 30 pluviose, an VIII.) — L'insurrection se prolonge par un très grand nombre d'attentats isolés, coups de sabre et de fusil, contre les fonctionnaires et les partisans de la république, juges de paix, maires, adjoints, employés au greffe, etc. Dans la commune de Balbèze, 40 conscrits, qui ont déserté avec armes et bagages, imposent des réquisitions, donnent des bals le dimanche et se font remettre les armes des patriotes. Ailleurs, tel patriote connu est assailli dans son domicile par une bande de dix ou douze jeunes gens qui le rançonnent et le forcent à crier : « Vive le roi! etc. » — Cf. *Histoire de l'insurrection royaliste de l'an VII*, par B. Lavigne, 1887.

(3) *Archives nationales*, F⁷, 3273. (Lettre du commissaire du Directoire exécutif près le département de Vaucluse, 6 fructidor, an VII) : « 80 royalistes armés ont enlevé, près du bois de Suze, la caisse du percepteur du Bouchet, au nom de Louis XVIII. Il est à remarquer que ces scélérats n'ont pas touché à l'argent qui appartenait en propre au percepteur. » — (*Ibid.*, 3 thermidor, an VII.) « Si je promène mes regards sur nos communes, je les vois presque toutes administrées par des municipaux royalistes ou fanatiques; c'est l'esprit général des paysans... L'esprit public

tres départemens, il y avait ainsi des Vendées intermittentes et disséminées. Dans tous les départemens catholiques, il y avait une Vendée latente. En cet état d'exaspération, il est probable que, si les élections eussent été libres, la moitié de la France eût voté pour des hommes de l'ancien régime, catholiques, royalistes, ou tout au moins monarchiens de 1790. — En face de ces élus, imaginez, dans la même salle et en nombre à peu près égal, les élus de l'autre parti, les seuls qu'il pût choisir, ses notables, je veux dire les survivans des assemblées précédentes, probablement des constitutionnels de l'an IV et de l'an V, des conventionnels de la Plaine et des feuillans de 1792, depuis Lafayette et Dumolard jusqu'à Daunou, Thibaudeau et Grégoire, parmi eux des girondins et quelques montagnards, entre autres Barère (1), tous entichés de la théorie, comme leurs adversaires de la tradition. Pour qui connaît les deux groupes, voilà face à face deux dogmes ennemis, deux systèmes d'opinions et de passions irréconciliables, deux façons contradictoires de concevoir la souveraineté, le droit, la société, l'état, la propriété, la religion, l'église, l'ancien régime, la révolution, le présent et le passé : la guerre civile s'est transportée de la nation dans le parlement. Certainement, la droite voudra que le premier consul soit un Monck, ce qui le conduira à devenir un Cromwell ; car tout son pouvoir dépend de son crédit sur l'armée, qui est alors la force souveraine. Or, à cette date, l'armée est encore républicaine, sinon de cœur, du moins de cervelle, imbue des préjugés jacobins, attachée aux intérêts révolutionnaires, par suite aveuglément hostile aux aristocrates, aux rois, aux prêtres (2). A la première me-

est tellement perverti, tellement opposé au régime constitutionnel, que ce n'est que par une espèce de miracle qu'on pourra le ramener au giron de la liberté. » — *Ibid.* F⁷, 3199. (Documens analogues sur le département des Bouches-du-Rhône.) Les attentats s'y prolongent jusque très avant sous le consulat, malgré la rigueur et la multitude des exécutions militaires. — (Lettre du sous-préfet de Tarascon, 15 germinal, an IX) : « Dans la commune d'Eyragues, hier, à huit heures, une troupe de brigands masqués ayant cerné la maison du maire, quelques-uns sont entrés chez ce fonctionnaire public et l'ont fusillé sans qu'on ait osé lui donner aucun secours... Les trois quarts des habitans sont royalistes à Eyragues. » — Dans la série F⁷, 7152 et suivantes, on trouvera l'énumération des délits politiques classés par département et par mois, notamment pour messidor, an VII.

(1) Barère, représentant des Hautes-Pyrénées, avait conservé beaucoup de crédit dans ce département reculé, surtout dans le district d'Argelès, parmi les populations ignorantes de la montagne. En 1805, les électeurs le présentèrent comme candidat pour une place au corps législatif et au sénat; en 1815, ils le nommèrent député.

(2) *Mémoires* (*inédits*), par M. X..., I, 366. Au moment du concordat, l'aversion « contre le régime des calotins » était encore très vive dans l'armée : il y eut des conciliabules hostiles. « Beaucoup d'officiers supérieurs y entrèrent, et même quelques généraux importans. Moreau n'y fut pas étranger, bien qu'il n'y ait pas assisté. Dans l'un de ces conciliabules, les choses furent portées si loin que l'assassinat du

nace d'une restauration monarchique et catholique, elle lui demandera de faire un 18 fructidor; sinon, quelque général jacobin, Jourdan, Bernadotte, Augereau, en fera un sans lui, contre lui, et l'on rentre dans l'ornière d'où l'on voulait sortir, dans le cercle fatal des révolutions et des coups d'état.

VI.

Sieyès a compris cela : il aperçoit à l'horizon les deux spectres qui, depuis dix ans, ont hanté tous les gouvernemens de la France, l'anarchie légale et le despotisme instable; pour conjurer ces deux revenans, il a trouvé une formule magique : désormais « le pouvoir viendra d'en haut et la confiance d'en bas (1). » — En conséquence, le nouvel acte constitutionnel retire à la nation le droit de nommer ses députés ; elle ne nommera plus que des candidats à la députation, et par trois degrés d'élection superposés : ainsi, elle n'interviendra dans le choix de ses représentans que par « une participation illusoire et métaphysique (2). » Tout le droit des électeurs, au premier degré, se réduit à désigner un dixième d'entre eux ; tout le droit de ceux-ci, au deuxième degré, se réduit aussi à désigner un dixième d'entre eux ; tout le droit de ceux-ci, au troisième degré, se réduit enfin à désigner un dixième d'entre eux, environ six cents candidats. Sur cette liste, le gouvernement inscrit lui-même, de droit et par surcroît, tous ses hauts fonctionnaires ; manifestement, sur une liste si longue, il trouvera sans difficulté des hommes à sa dévotion, des créatures. Par un autre surcroît de précaution, c'est lui qui, de sa seule autorité et en l'absence de toute liste, nomme seul la première législature. Enfin, à tous ces emplois législatifs qu'il confère, il a pris soin d'attacher de beaux appointemens ; 10,000 francs, 15,000 francs, 30,000 francs par an ; dès le premier jour, on les brigue auprès de lui, et les futurs dépositaires du pouvoir législatif sont, pour commencer, des solliciteurs d'antichambre. — Pour achever leur docilité, on a démembré d'avance ce pouvoir législatif : on l'a réparti entre trois corps, invalides de naissance et passifs

premier consul fut résolu. Un certain Donnadieu, qui n'avait alors qu'un grade inférieur, s'offrit pour porter le coup. Le général Oudinot, qui était présent, avertit Davoust, et Donnadieu, mis au Temple, fit des révélations. Des mesures furent prises à l'instant pour disperser les conjurés, qu'on envoya tous plus ou moins loin; il y en eut quelques-uns d'arrêtés, d'autres exilés, parmi eux le général Monnier, qui avait commandé à Marengo l'une des brigades de Desaix. Le général Lecourbe était aussi de la conspiration. »

(1) *Extrait des Mémoires de Boulay de la Meurthe*, p. 10.

(2) Paroles de Napoléon. (*Correspondance*, XXX, 343, mémoires dictés à Sainte-Hélène.)

par institution. Aucun d'eux n'a d'initiative ; ils ne délibèrent que sur les lois proposées par le gouvernement. Chacun d'eux n'a qu'un fragment de fonction : le tribunat discute et ne statue pas ; le corps législatif statue et ne discute pas ; le sénat conservateur a pour emploi le maintien de cette paralysie générale. « Que voulez-vous ! disait Bonaparte à Lafayette (1), Sieyès n'avait mis partout que des ombres : ombre de pouvoir législatif, ombre de pouvoir judiciaire, ombre de gouvernement. Il fallait bien de la substance quelque part, et, ma foi, je l'ai mise là, » dans le pouvoir exécutif.

Elle y est tout entière et dans sa main ; les autres autorités ne sont pour lui que des décors ou des outils (2). Chaque année, les muets du corps législatif viennent à Paris se taire pendant quatre mois ; un jour, il oubliera de les convoquer, et personne ne s'apercevra de leur absence. — Quant au tribunat qui parle trop, d'abord il le réduit à un minimum de paroles, « en le mettant à la diète de lois ; » ensuite, par l'entremise du sénat qui désigne les membres sortans, il se débarrasse des bavards incommodes ; enfin, et toujours par l'entremise du sénat interprète, gardien et réformateur en titre de la constitution, il mutile, puis il supprime le tribunat lui-même. — C'est le sénat qui est son grand instrument de

(1) Lafayette, *Mémoires*, II, 192.

(2) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état*, p. 63 : — « Le sénat se trompe, s'il croit avoir un caractère national et représentatif. Ce n'est qu'une autorité constituée, qui émane du gouvernement comme les autres. » (1804.) — *Ibid.*, p. 147 : « Il ne doit pas être au pouvoir d'un corps législatif d'arrêter le gouvernement par le refus de l'impôt ; les impôts, une fois établis, doivent pouvoir être levés par de simples décrets. La cour de cassation regarde mes décrets comme des lois ; sans cela, il n'y aurait pas de gouvernement. » (9 janvier 1808.) — *Ibid.*, p. 149 : « Si j'avais jamais à craindre le sénat, il me suffirait d'y jeter une cinquantaine de jeunes conseillers d'état. » (1er décembre 1803.) — *Ibid.*, p. 150 : « Si une opposition se formait dans le sein du corps législatif, j'aurais recours au sénat pour le proroger, le changer ou le casser. » (29 mars 1806.) — *Ibid.*, p. 151 : « Il y a maintenant chaque année 60 législateurs sortans, dont on ne sait que faire : ceux qui ne sont point placés vont porter leur bouderie dans leurs départemens. Je voudrais des propriétaires âgés, mariés en quelque sorte à l'état par leur famille ou leur profession, attachés par quelque lien à la chose publique. Ces hommes viendraient tous les ans à Paris, parleraient à l'empereur dans son cercle, seraient contens de cette petite portion de gloriole jetée dans la monotonie de leur vie. (Même date.) — Cf. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, ch. XIII, et M. de Metternich, *Mémoires*, I, 120. (Paroles de Napoléon à Dresde, printemps de 1812.) « Je donnerai une organisation nouvelle au sénat et au conseil d'état. Le premier remplacera la chambre haute, le second celle des députés. Je continuerai à nommer à toutes les places de sénateurs ; je ferai élire un tiers du conseil d'état sur des listes triples ; le reste, je le nommerai. C'est là que se fera le budget et que seront élaborées les lois. » — On voit que le corps législatif, si docile, l'inquiétait encore, et très justement ; il prévoyait la session de 1813.

règne; il lui commande des sénatus-consultes dont il a besoin. Par cette comédie qu'il fait jouer en haut, et par une autre comédie complémentaire, le plébiscite, qu'il fait jouer en bas, il transforme son consulat de dix ans en consulat à vie, puis en empire, c'est-à-dire en dictature définitive et légale, pleine et parfaite. De cette façon, la nation est livrée à l'arbitraire d'un homme qui, étant homme, ne peut manquer de songer avant tout à son intérêt propre. Reste à savoir jusqu'à quel point et pendant combien de temps cet intérêt, tel qu'il le comprend ou l'imagine, sera d'accord avec l'intérêt public. Tant mieux pour la France, si cet accord est complet et permanent. Tant pis pour la France, si cet accord est partiel et temporaire. Le risque est terrible, mais inévitable : on ne sort de l'anarchie que par le despotisme, avec la chance de rencontrer, dans le même homme, d'abord un sauveur, puis un destructeur, avec la certitude d'appartenir désormais à la volonté inconnue que le génie et le bon sens, ou l'imagination et l'égoïsme, formeront dans une âme enflammée et troublée par les tentations du pouvoir absolu, par l'impunité et par l'adulation universelle, chez un despote irresponsable sauf envers lui-même, chez un conquérant condamné par les entraînemens de la conquête à ne voir lui-même et le monde que sous un jour de plus en plus faux. — Tels sont les fruits amers de la dissolution sociale : la puissance publique y périt ou s'y perverti; chacun la tire à soi, personne ne veut la remettre à un tiers arbitre, et les usurpateurs qui s'en emparent n'en restent les dépositaires qu'à condition d'en abuser; quand elle opère sous leurs mains, c'est pour faire le contraire de son office. Il faut se résigner, faute de mieux et crainte de pis, lorsque, par une usurpation finale, elle tombe tout entière dans les seules mains capables de la restaurer, de l'organiser et de l'appliquer enfin au service public.

VII.

Quel est le service que la puissance publique rend au public? — Il en est un principal, la protection de la communauté contre l'étranger et des particuliers les uns contre les autres. — Évidemment, pour rendre ce service, il lui faut, *dans tous les cas*, les outils indispensables, à savoir une diplomatie, une armée, une flotte et des arsenaux, des tribunaux civils et criminels, des prisons, une gendarmerie et une police, des impôts et des percepteurs, une hiérarchie d'agens et de surveillans locaux, qui, chacun à sa place et dans son emploi, concourent tous à produire l'effet requis. — Évidemment encore, pour appliquer ces outils, il lui faut, *selon les*

cas, telle ou telle forme et constitution, tel ou tel degré de ressort et d'énergie : selon l'espèce et la gravité du péril extérieur ou intérieur, il convient qu'elle soit divisée ou concentrée, pourvue ou affranchie de contrôle, libérale ou autoritaire. Contre son mécanisme, quel qu'il soit, il n'y a pas lieu de s'indigner d'avance. A proprement parler, elle est un grand engin dans la communauté humaine, comme telle machine industrielle dans une usine, comme tel appareil organique dans le corps vivant. Si l'œuvre ne peut être faite que par l'engin, acceptons l'engin et sa structure : qui veut la fin veut les moyens. Tout ce que nous pouvons demander, c'est que les moyens soient adaptés à la fin, en d'autres termes, que les myriades de pièces, grandes ou petites, locales ou centrales, soient déterminées, ajustées et coordonnées en vue de l'effet final et total auquel elles coopèrent de près ou de loin.

Mais, simple ou composé, tout engin qui travaille est assujetti à une condition : plus il devient propre à une besogne distincte, plus il devient impropre aux autres ; à mesure que sa perfection croît, son emploi se restreint. — Partant, si l'on a deux instrumens distincts appliqués à deux besognes distinctes, plus ils deviennent parfaits chacun dans son genre, plus leurs domaines se circonscrivent et s'opposent : à mesure que chacun devient plus capable de remplir son emploi, il devient plus incapable de remplir l'emploi de l'autre ; à la fin, ils ne peuvent plus se suppléer ; et cela est vrai, quel que soit l'instrument, mécanique, physiologique ou social. — Au plus bas degré de l'industrie humaine, le sauvage n'a qu'un outil : avec son caillou tranchant ou pointu, il tue, il brise, il fend, il perce, il scie, il dépèce ; le même instrument suffit, tellement quellement, aux services les plus divers. Ensuite viennent la lance, la hache, le marteau, le poinçon, la scie, le couteau, chacun d'eux plus adapté à un office distinct et moins efficace hors de cet office : on scie mal avec un couteau et l'on coupe mal avec une scie. Plus tard apparaissent les engins très perfectionnés et tout à fait spéciaux, la machine à coudre et la machine à écrire : impossible de coudre avec la machine à écrire, ou d'écrire avec la machine à coudre. — Pareillement, au plus bas de l'échelle organique, quand l'animal n'est qu'une gelée homogène, informe et coulante, toutes ses parties sont également propres à toutes les fonctions : indifféremment et par toutes les cellules de son corps, l'amibe peut marcher, saisir, avaler, digérer, respirer, faire circuler ses liquides, expulser ses déchets et reproduire son espèce. Un peu plus haut, dans le polype d'eau douce, le sac intérieur qui digère et la peau extérieure qui sert d'enveloppe peuvent encore, à la rigueur, échanger leurs fonctions : si l'on retourne l'animal

comme un gant, il continue à vivre; devenue interne, sa peau fait l'office d'estomac; devenu externe, son sac digestif fait l'office d'enveloppe. Mais, plus l'on monte, plus les organes, compliqués par la division et la subdivision du travail, divergent, chacun de son côté, et répugnent à se remplacer l'un l'autre : chez un mammifère, le cœur n'est plus bon qu'à pousser le sang, et le poumon qu'à rendre au sang de l'oxygène; impossible à l'un d'eux de faire l'ouvrage de l'autre; entre les deux domaines, la structure trop particulière du premier et la structure trop particulière du second interposent une double barrière infranchissable. — Pareillement enfin, au plus bas de l'échelle sociale, plus bas que les Andamans et les Fuégiens, on entrevoit une humanité inférieure, où la société n'est qu'un troupeau; à l'intérieur du troupeau, point d'associations distinctes en vue de buts distincts; il n'y a pas même de famille, au moins permanente; nul engagement mutuel du mâle et de la femelle, rien que la rencontre des sexes. Par degrés, dans cet amas d'individus tous égaux et semblables, des groupes partiels s'ébauchent, se forment et se séparent : on voit apparaître des parentés de plus en plus précises, des ménages de plus en plus fermés, des foyers de plus en plus héréditaires, des équipes de pêche, de chasse ou de guerre, de petits ateliers de travail; si le peuple est conquérant, il s'établit des castes. A la fin, dans le corps social élargi et profondément organisé, on trouve des communes, des provinces, des églises, des hôpitaux, des écoles, des corporations et des compagnies de toute espèce et grandeur, temporaires ou permanentes, volontaires ou involontaires, c'est-à-dire une multitude d'engins sociaux construits avec des personnes humaines, qui, par intérêt personnel, contrainte et habitude, ou par inclination, conscience et générosité, coopèrent, d'après un statut exprimé ou tacite, pour effectuer, dans l'ordre matériel ou spirituel, telle ou telle œuvre déterminée : en France, aujourd'hui, nous comptons, outre l'état, quatre-vingt-six départemens, trente-six mille communes, quatre églises, quarante mille paroisses, sept ou huit millions de familles, des millions d'ateliers agricoles, industriels ou commerciaux, des instituts de science et d'art par centaines, des établissemens de charité et d'éducation par milliers, des sociétés de bienfaisance, de secours mutuels, d'affaires ou de plaisirs par centaines de mille, bref, d'innombrables associations d'espèce diverse, dont chacune a son objet propre, et, comme un outil ou un organe, exécute un travail distinct.

Or, en cette qualité d'outil ou d'organe, elle est soumise à la loi commune : plus elle excelle dans un rôle, plus elle est médiocre ou mauvaise dans les autres rôles; sa compétence spéciale fait son in-

compétence générale. C'est pourquoi, chez un peuple civilisé, aucune d'elles ne peut bien suppléer aucune des autres. « Très probablement, une académie de peinture qui serait aussi une banque exposerait de très mauvais tableaux et escompterait de très mauvais billets. Selon toute vraisemblance, une compagnie du gaz qui serait en même temps une société d'éducation enfantine élèverait mal les enfans et éclairerait mal les rues (1). » — C'est qu'un instrument, quel qu'il soit, outil mécanique, organe physiologique, association humaine, est toujours un système de pièces dont les effets convergent vers une fin; peu importe que les pièces soient des morceaux de bois et de métal, comme dans l'outil, des cellules et des fibres, comme dans l'organe, des intelligences et des âmes, comme dans l'association: l'essentiel est la convergence de leurs effets; car, plus ces effets sont convergens, plus l'instrument est capable d'atteindre une fin. *Mais, par cette convergence, il est tout entier orienté dans une direction, ce qui l'exclut des autres :* il ne peut pas opérer à la fois dans deux sens différens; impossible d'aller à droite et, en même temps, d'aller à gauche. Si quelque instrument social, construit en vue d'un service, entreprend de faire par surcroît le service d'un autre, il fera mal son office propre et son office usurpé. Des deux œuvres qu'il exécute, la première nuit à la seconde, et la seconde à la première. Ordinairement, il finit par sacrifier l'une à l'autre, et, le plus souvent, il les manque toutes les deux.

VIII.

Suivons les effets de cette loi, lorsque c'est la puissance publique qui, par-delà sa tâche principale et première, entreprend une tâche différente et se substitue aux autres corps pour faire leur service, lorsque l'état, non content de protéger la communauté et les particuliers contre l'agression extérieure ou intérieure, se charge par surcroît de gouverner le culte, l'éducation ou la bienfaisance, de diriger les sciences ou les beaux-arts, de conduire l'œuvre indus-

(1) Macaulay's *Essays; Gladstone's on Church and State.* — Ce principe, d'une importance capitale et d'une fécondité extraordinaire, peut être appelé *principe des spécialités.* Il a d'abord été établi pour les machines et pour les ouvriers par Adam Smith. Macaulay l'a étendu, des machines, aux associations humaines. Milne Edwards en a fait l'application aux organes dans toute la série animale. Herbert Spencer l'a développé largement pour les organes physiologiques et pour les associations humaines dans ses *Principes de biologie* et dans ses *Principes de sociologie.* J'ai essayé ici de montrer les trois branches parallèles de ses conséquences, et, de plus, leur racine commune, qui est une propriété constitutive et primordiale, inhérente à *tout instrument.*

trielle, agricole, commerciale, municipale, provinciale ou domestique.— Sans doute, auprès de tous les corps autres que lui-même, il peut intervenir; c'est son droit et aussi son devoir; il y est tenu par son office même, en sa qualité de défenseur des personnes et des propriétés, pour réprimer, à l'intérieur du corps, la spoliation et l'oppression, pour y faire observer le statut, pour y maintenir chaque membre dans ses droits fixés par le statut, pour y juger, d'après ce statut, les conflits qui peuvent s'élever entre les administrateurs et les administrés, entre le gérant et les actionnaires, entre les desservans et les desservis, entre les fondateurs morts et leurs successeurs vivans. A cet effet, il leur prête ses tribunaux, ses huissiers et ses gendarmes, et il ne les prête qu'à bon escient, après avoir examiné et adopté le statut. Cela aussi est une obligation de son office : son mandat l'empêche de mettre la puissance publique au service d'une entreprise de spoliation ou d'oppression; il lui est interdit d'autoriser un contrat de prostitution ou d'esclavage, à plus forte raison une société de brigandage ou d'insurrection, une ligue armée ou prête à s'armer contre la communauté, contre une portion de la communauté, contre lui-même. — Mais, entre cette intervention légitime par laquelle il maintient des droits et l'ingérence abusive par laquelle il usurpe des droits, la limite est visible, et il franchit cette limite, lorsque, à son emploi de justicier ajoutant un second office, il *régit* ou il *défraie* un autre corps (1). En ce cas, deux séries d'abus se déroulent : d'une part, l'état fait le contraire de son premier office; d'autre part, il s'acquitte mal de son emploi surajouté.

IX.

Car d'abord, pour régir un autre corps, par exemple l'église, tantôt il nomme les chefs ecclésiastiques, comme sous l'ancienne monarchie, après l'abolition de la Pragmatique-Sanction, par le concordat de 1516; tantôt, comme l'assemblée nationale en 1791, sans nommer les chefs, il invente une nouvelle façon de les nommer; en d'autres termes, il lui impose une discipline nouvelle, contraire à son esprit ou même à ses dogmes. Parfois même, poussant plus loin, il réduit les corps à n'être que des branches de sa propre administration et transforme leurs chefs en fonctionnaires révoca-

1. Cf. *la Révolution*, III, livre II, ch. II. On y traite des empiètemens de l'état et de leurs conséquences pour l'individu. Il s'agit ici de leurs conséquences pour les corps. Lire, sur le même sujet, *Gladstone's on Church and State*, par Macaulay, et *The Man versus the State*, par Herbert Spencer, deux essais où la rigueur du raisonnement et l'abondance des *illustrations* sont admirables.

bles, dont il commande et conduit tous les actes : tels, sous l'empire et la restauration, le maire et les conseillers dans la commune, les professeurs et proviseurs dans l'université. Encore un pas, et l'invasion s'achève : naturellement, quand il entreprend un nouveau service, il est tenté, par ambition ou précaution, par préjugé ou théorie, de s'en réserver ou d'en déléguer le monopole ; avant 1789, il y en avait un au profit de l'église catholique par l'interdiction des autres cultes, et il y en avait un au profit de chaque communauté d'arts et de métiers par l'interdiction du travail libre; après 1800, il y en eut un au profit de l'université, par les entraves et gênes de toute espèce imposées à l'ouverture et à la tenue des écoles privées. — Or, par chacune de ces contraintes, l'état empiète sur le domaine de la personne. Plus il étend ses empiètemens, plus il ronge et réduit le cercle d'initiatives spontanées et d'actions indépendantes qui est la vie propre de l'individu. Si, conformément au programme jacobin, il pousse à bout ses ingérences (1), il absorbe en soi toutes les vies individuelles : désormais il n'y a plus, dans la communauté, que des automates manœuvrés d'en haut, des résidus infiniment petits de l'homme, des âmes mutilées, passives, et, pour ainsi dire, mortes. Institué pour préserver les personnes, l'état les a toutes anéanties. — Même effet à l'endroit des propriétés, s'il défraie les autres corps. Car, pour les défrayer, il n'a d'autre argent que celui des contribuables ; en conséquence, par la main de ses percepteurs, il leur prend cet argent dans leur poche. Bon gré mal gré, tous indistinctement, ils paient une taxe supplémentaire pour un service supplémentaire, même quand ce service ne leur profite pas ou leur répugne. Si je suis catholique dans un état protestant ou protestant dans un état catholique, je paie pour une religion qui me semble fausse et pour une église qui me semble malfaisante. Si je suis sceptique et libre penseur, indifférent ou hostile aux religions positives, aujourd'hui, en France, je paie pour alimenter quatre cultes qui me semblent inutiles ou nuisibles ; si je suis provincial ou paysan, je paie pour entretenir l'Opéra, où je n'irai jamais, Sèvres et les Gobelins, dont je ne verrai jamais une tapisserie ni un vase. — En temps de calme, l'extorsion se déguise; mais, en temps de troubles, elle s'étale à nu. Sous le gouvernement révolutionnaire, des bandes de percepteurs à piques s'abattaient sur les villages et y faisaient des razzias comme en pays conquis (2) : saisi à la gorge et maintenu avec accompagnement de bourrades, le cultivateur voyait enlever ses grains de son grenier, ses bestiaux

(1) *La Révolution*, III, 455.
(2) *Ibid.*, III, 371.

de son étable; « tout cela prenait lestement le chemin de la ville, » et autour de Paris, sur un rayon de 40 lieues, les départemens jeûnaient pour nourrir la capitale. Avec des formes plus douces, c'est une exaction pareille qui s'accomplit sous un gouvernement régulier, lorsque l'état, par la main d'un percepteur décent, en redingote, puise dans nos bourses un écu de trop pour un office qui n'est pas de son ressort. Si, comme l'état jacobin, il s'arroge tous les offices, il vide la bourse jusqu'au fond : institué pour préserver les propriétés, il les confisque toutes. — Ainsi, à l'endroit des propriétés comme à l'endroit des personnes, quand la puissance publique se propose un autre objet que leur garde, non-seulement elle outrepasse son mandat, mais elle agit au rebours de son mandat.

V.

Considérons maintenant l'autre série d'abus et la façon dont l'état fait le service des corps qu'il a supplantés. — En premier lieu, il y a des chances pour que, tôt ou tard, il s'y dérobe; car ce nouveau service est plus ou moins coûteux, et, tôt ou tard, lui semble trop coûteux. — Sans doute, il a promis de le défrayer; parfois même, comme la Constituante et la Législative, ayant confisqué les revenus qui l'alimentaient, il en doit l'équivalent; il est tenu, par contrat, de suppléer aux sources locales ou spéciales qu'il s'est appropriées ou qu'il a taries, de fournir en échange une prise d'eau sur le grand réservoir central, qui est le trésor public. — Mais si, dans ce réservoir, les eaux baissent, si l'impôt arriéré n'y déverse plus régulièrement son afflux, si la guerre y ouvre une large brèche, si la prodigalité et l'incapacité des gouvernans y multiplient les lézardes et les fuites, il ne s'y trouve plus d'argent pour les services accessoires et secondaires; l'état, qui s'en est chargé, s'en dispense : on a vu, sous la Convention et sous le Directoire, comment, ayant pris les biens de tous les corps, provinces, communes, instituts d'éducation, d'art et de science, églises, hospices et hôpitaux, il s'est acquitté de leur office; comment, après avoir été spoliateur et voleur, il est devenu insolvable et s'est déclaré failli; comment son usurpation et sa banqueroute ont ruiné, puis anéanti tous les autres services; comment, par le double effet de son ingérence et de sa désertion, il a détruit en France l'éducation, le culte et la bienfaisance; pourquoi, dans les villes, les rues n'étaient plus balayées ni éclairées; pourquoi, dans les départemens, les routes se défonçaient et les digues s'effondraient; pourquoi les écoles et les églises étaient vides ou fermées; pourquoi, dans l'hospice et l'hô-

pital, les enfans trouvés mouraient, faute de lait, les infirmes faute de vêtemens et de viande, les malades faute de bouillon, de médicamens et de lits (1).

En second lieu, même quand l'état respecte ou fournit la dotation du service, par cela seul qu'il le régit, il y a des chances pour qu'il le pervertisse. — Presque toujours, lorsque les gouvernans mettent la main sur une institution, c'est pour l'exploiter à leur profit et à son détriment : ils y font prévaloir leurs intérêts ou leurs théories; ils y importent leurs passions; ils y déforment quelque pièce ou rouage essentiel; ils en faussent le jeu, ils en détraquent le mécanisme; ils font d'elle un engin fiscal, électoral ou doctrinal, un instrument de règne ou de secte. — Tel, au XVIIIe siècle, l'état-major ecclésiastique que l'on connaît (2), évêques de cour, abbés de salon, appliques d'en haut sur leur diocèse ou sur leur abbaye, non résidens, préposés à un ministère qu'ils n'exercent pas, largement rentés pour être oisifs, parasites de l'église, outre cela, mondains, galans, souvent incrédules, étranges conducteurs d'un clergé chrétien, et qu'on dirait choisis exprès pour ébranler la foi catholique chez leurs ouailles et la discipline monastique dans leurs couvens. — Tel, en 1791 (3), le nouveau clergé constitutionnel, intrus, schismatique, superposé à la majorité orthodoxe, pour lui dire une messe qu'elle juge sacrilège, et pour lui administrer des sacremens dont elle ne veut pas.

En dernier lieu, même quand les gouvernans ne subordonnent pas les intérêts de l'institution à leurs passions, à leurs théories, à leurs intérêts propres, même quand ils évitent de la mutiler et de la dénaturer, même quand ils remplissent loyalement et de leur mieux le mandat surérogatoire qu'ils se sont adjugé, infailliblement ils le remplissent mal, plus mal que les corps spontanés et spéciaux auxquels ils se substituent; car la structure de ces corps et la structure de l'état sont différentes. — Unique en son genre, ayant seul l'épée, agissant de haut et de loin, par autorité et contrainte, l'état opère à la fois sur le territoire entier, par des lois uniformes, par des règlemens impératifs et circonstanciés, par une hiérarchie de fonctionnaires obéissans qu'il maintient sous des consignes strictes. C'est pourquoi il est impropre aux besognes qui, pour être bien faites, exigent des ressorts et des procédés d'une autre espèce. Son ressort, tout extérieur, est insuffisant, trop faible pour soutenir et pousser les œuvres qui ont besoin d'un moteur interne, comme

(1) *La Révolution*, III, 462, 547.
(2) *L'Ancien régime*, 82, 83, 97, 98, 155, 156, 382.
(3) *La Révolution*, I, p. 231 et suivantes.

l'intérêt privé, le patriotisme local, les affections de famille, la curiosité scientifique, l'instinct de charité, la foi religieuse. Son procédé, tout mécanique, est trop rigide et trop borné pour faire marcher les entreprises qui demandent à l'entrepreneur le tact alerte et sûr, la souplesse de main, l'appréciation des circonstances, l'adaptation changeante des moyens au but, l'invention continue, l'initiative et l'indépendance. Partant, l'état est mauvais chef de famille, mauvais industriel, agriculteur et commerçant, mauvais distributeur du travail et des subsistances, mauvais régulateur de la production, des échanges et de la consommation, médiocre administrateur de la province et de la commune, philanthrope sans discernement, directeur incompétent des beaux-arts, de la science, de l'enseignement et des cultes (1). En tous ces offices, son action est lente ou maladroite, routinière ou cassante, toujours dispendieuse, de petit effet et de faible rendement, toujours à côté ou au-delà des besoins réels qu'elle prétend satisfaire. C'est qu'elle part de trop haut et s'étend sur un cercle trop vaste. Transmise par la filière hiérarchique, elle s'y attarde dans les formalités et s'y empêtre dans les paperasses. Arrivée au terme et sur place, elle applique sur tous les terrains le même programme, un programme fabriqué d'avance, dans le cabinet, tout d'une pièce, sans le tâtonnement expérimental et les raccords nécessaires, un programme qui, calculé par à peu près, sur la moyenne et pour l'ordinaire, ne convient exactement à aucun cas particulier, un programme qui impose aux choses son uniformité fixe, au lieu de s'ajuster à la diversité et à la mobilité des choses, sorte d'habit-modèle, d'étoffe et de coupe obligatoires, que le gouvernement expédie du centre aux provinces, par milliers d'exemplaires, pour être endossé et porté, bon gré mal gré, par toutes les tailles, en toute saison.

XI.

Bien pis, non-seulement dans ce domaine qui n'est pas le sien, l'état travaille mal, grossièrement, avec plus de frais et moins de fruit que les corps spontanés, mais encore, par le monopole légal qu'il s'attribue ou par la concurrence accablante qu'il exerce, il tue ces corps naturels, ou il les paralyse, ou il les empêche de naître; et voilà autant d'organes précieux qui, résorbés, atrophiés, ou avor-

(1) Exemples pour l'Angleterre dans les Essais de Herbert Spencer, intitulés *Over-legislation* et *Representative government*. Exemples pour la France dans *la Liberté du travail*, par Charles Dunoyer (1845). Ce dernier ouvrage contient, par anticipation, presque toutes les idées d'Herbert Spencer; il n'y manque guère que les illustrations physiologiques.

tés, manquent désormais au corps total. — Bien pis encore, si ce régime dure et continue à les écraser, la communauté humaine perd la faculté de les reproduire : extirpés à fond, ils ne repoussent plus; leur germe lui-même a péri. Les individus ne savent plus s'associer entre eux, coopérer de leur propre mouvement, par leur seule initiative, sans contrainte extérieure et supérieure, avec ensemble et longtemps, en vue d'un but défini, selon des formes régulières, sous des chefs librement choisis, franchement acceptés et fidèlement suivis. Confiance mutuelle, respect de la loi, loyauté, subordination volontaire, prévoyance, modération, patience, persévérance, bon sens pratique, toutes les dispositions de cœur et d'esprit, sans lesquelles aucune association n'est efficace ou même viable, se sont amorties en eux, faute d'exercice. Désormais la collaboration spontanée, pacifique et fructueuse, telle qu'on la rencontre chez les peuples sains, est hors de leur portée ; ils sont atteints d'incapacité sociale, et, par suite, d'incapacité politique. — De fait, ils ne choisissent plus leur constitution ni leurs gouvernans : ils les subissent, bon gré mal gré, tels que l'accident ou l'usurpation les leur donne; chez eux, la puissance publique appartient au parti, à la faction, à l'individu assez osé, assez violent pour la prendre et la garder de force, pour l'exploiter en égoïste et en charlatan, à grand renfort de parades et de prestiges, avec les airs de bravoure ordinaires et le tintamarre des phrases toutes faites sur les droits de l'homme et le salut public. — Elle-même, cette puissance centrale, n'a sous la main, pour recevoir ses impulsions, qu'un corps social appauvri, inerte et flasque, capable seulement de spasmes intermittens ou de raidissemens artificiels sur commande, un organisme privé de ses organes secondaires, simplifié à l'excès, d'espèce inférieure ou dégradée, un peuple qui n'est plus qu'une somme arithmétique d'unités désagrégées et juxtaposées; bref, une poussière ou une boue humaine. — A cela conduit l'ingérence de l'état. Il y a des lois dans le monde moral comme dans le monde physique; nous pouvons bien les méconnaître, mais nous ne pouvons les éluder. Elles opèrent tantôt pour nous, tantôt contre nous, à notre choix, mais toujours de même et sans prendre garde à nous ; c'est à nous de prendre garde à elles ; car les deux données qu'elles assemblent en un couple sont inséparables : sitôt que la première apparaît, inévitablement la seconde suit.

H. Taine.

AMOUR D'AUTOMNE

TROISIÈME PARTIE (1)

XIII.

Après s'être séparé de Mme Archambault dans la cour de l'Abbaye, Philippe resta un moment indécis à l'ombre des marronniers du petit port. Il était travaillé par une sourde angoisse et ne se sentait plus le courage de se présenter au Vivier. Lentement, d'un pas incertain, il remonta le sentier qui côtoie les murs de l'ancien couvent et gagna à travers les vignes la route de Saint-Germain. Encore abasourdi du coup qu'il venait de recevoir, il avait peine à retrouver sa lucidité. — Ce qui lui arrivait était dans la logique des choses ; il aurait dû s'y attendre, et pourtant il n'y était nullement préparé. Jamais il n'avait prévu que Mme Archambault viendrait le surprendre à Talloires ; au contraire, il s'était imaginé qu'elle renoncerait à toute idée de voyage. Lorsque l'image de son ancienne amie s'était dressée entre lui et Mariannette, il l'avait brusquement écartée comme une idole profane qu'on éloigne en hâte d'un temple dont elle compromettrait la sainteté. — Un souvenir qu'on efface de sa mémoire, chaque fois qu'il y apparaît, est comme un visiteur fâcheux auquel on refuse sa porte chaque fois qu'il y frappe ; à la fin il se lasse et ne revient plus. — Depuis un mois, le souvenir de Camille, sans cesse banni du cœur de Philippe, était devenu aussi confus et lointain qu'une pâle statue au fond d'une allée envahie par un brouillard d'automne. — Et voilà que tout à coup, au

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887 et du 1er janvier 1888.

détour d'un chemin, Desgranges se retrouvait face à face, non plus avec une image impalpable et vague, mais avec une vivante et menaçante réalité. Impérieusement mis en demeure de se prononcer entre sa maîtresse d'autrefois et sa jeune fiancée, il lui fallait prendre immédiatement un parti ; sa dignité autant que l'intérêt de son amour exigeaient qu'il sortît au plus tôt d'une situation dangereuse et équivoque...

A force de marcher, il était arrivé à la plate-forme où deux antiques tilleuls ombragent la petite église de Saint-Germain, séparée du vignoble de Talloires par cent mètres de murs rocheux tombant à pic. D'une brèche de cette muraille de pierre, une cascade jaillissait bruyamment dans un fouillis de chênes et de hêtres, et tout au fond de cet entonnoir de feuillée, un peu à gauche, on apercevait à la marge des vignes la façade blanche et les toits rouges du Vivier. De cette hauteur, le regard de Philippe planait presque au-dessus de l'habitation de Mariannette ; il aurait pu compter les carrés du potager, à travers lesquels Perronne en ce moment allait et venait, point noir mouvant et affairé dans la verdure...

Philippe redoutait maintenant d'aborder Mlle Diosaz, qui l'attendait et s'étonnait déjà sans doute de ne point le voir. Il lui semblait que le pur regard de sa fiancée lirait immédiatement sur son visage l'angoisse qui le torturait. — Cette odieuse équivoque ne pouvait durer longtemps ; le moindre hasard pouvait mettre en présence Mariannette et Camille, et le meilleur moyen de sortir honnêtement d'embarras, c'était encore de dire la vérité à l'une ou à l'autre. — Mais à laquelle ? — A Mariannette ? — Desgranges redoutait d'avouer à la jeune fille une de ces liaisons que le monde parisien tolère, mais que la province juge et condamne sévèrement. Comment, avec sa nature loyale et tout d'une pièce, accueillerait-elle une pareille confession ? En supposant qu'elle aimât assez Philippe pour amnistier le passé, lui pardonnerait-elle le silence qu'il avait gardé la veille ? Ne l'accuserait-elle pas de l'avoir cruellement trompée en lui affirmant qu'il était libre et qu'il l'aimait exclusivement ? Avec son inexpérience des contradictions et des complications du cœur humain, Mlle Diosaz ne comprendrait pas l'enivrement passionné qui s'était emparé de Philippe et lui avait fait tout oublier. Elle n'admettrait pas qu'il fût resté sincère tout en déguisant une partie de la vérité. Elle le soupçonnerait de mensonge, et son amour tendre et fragile comme une plante naissante ne résisterait pas à cette périlleuse épreuve. En confessant sa faute à Mariannette, Desgranges risquait de se perdre aux yeux de la jeune fille, et il l'aimait trop ardemment pour exposer son bonheur à un naufrage presque certain. — Mieux valait encore tout dire à Mme Archambault.

Camille, en effet, connaissait mieux la vie et était plus capable de comprendre les étranges reviremens, les soudains illogismes du cœur. Elle appartenait à un monde où ces mystérieuses évolutions de l'amour sont fréquentes et où on les accepte souvent avec une indulgence résignée. Elle s'irriterait à coup sûr de cet abandon qu'elle pressentait déjà peut-être ; elle en souffrirait sans doute sur le moment; mais Philippe, avec ce cruel égoïsme de la passion, préférait épargner un chagrin à la femme qu'il aimait, dût-il faire saigner le cœur de celle qu'il n'aimait plus. — Et ainsi se rejetant vers l'autre alternative, il se décidait à avoir une explication catégorique avec Mme Archambault.

Mais là encore, si impatient qu'il fût de dénouer des liens qui lui pesaient, il était tenu à une certaine circonspection. Il était trop galant homme pour briser brutalement une liaison de quinze années, en renvoyant comme une vulgaire maîtresse la femme qui lui avait donné le meilleur de sa vie. L'eût-il voulu d'ailleurs, la plus simple prudence lui conseillait d'agir avec discrétion. Il connaissait le caractère emporté de Camille et savait que, dans un accès de jalousie, elle était capable de ne garder aucun ménagement. Philippe désirait éviter une scène: d'abord parce que la colère pouvait pousser Mme Archambault à de fâcheuses extrémités, ensuite parce qu'il avait déjà l'expérience de ces crises violentes, à la suite desquelles l'homme, affaibli par les larmes de la femme sacrifiée, finit par retomber sous le joug qu'il avait voulu secouer. — Il fallait donc agir avec précaution, procéder avec adresse et épier un moment favorable... En résumé, malgré sa loyauté naturelle, Philippe Desgranges se trouvait conduit par la force des choses à user des deux moyens qui lui répugnaient le plus : — la duplicité et la duperie. — Il se faisait honte à lui-même, et quand il eut pris enfin la résolution de redescendre à Talloires par le sentier le plus court, ce fut dans un état de malaise inexprimable qu'il sonna à la porte du Vivier.

Perronne vint lui ouvrir, et, dès les premières paroles de la vieille servante, Philippe comprit que Mariannette s'étonnait déjà de son peu d'empressement. Lorsqu'il entra dans le salon où les volets clos entretenaient une obscure fraîcheur, la jeune fille se leva précipitamment et s'avança vers lui avec la vivacité anxieuse de quelqu'un qui a supporté impatiemment l'attente et qui s'est forgé dans l'intervalle mille chimériques inquiétudes.

— Comme vous venez tard! s'écria-t-elle en lui tendant les mains... Je commençais à me tourmenter, et j'allais envoyer Perronne au Toron!

Un frisson passa dans tout le corps de Desgranges, à la pensée que Perronne aurait pu le rencontrer au bras de Mme Archambault

et raconter la chose à Mariannette. Ainsi, dès la première heure, il pouvait pressentir à quelles fâcheuses alertes l'exposerait le double personnage qu'il voulait jouer. Cette réflexion augmentait son trouble ; dans l'état misérable où il se trouvait, il en était réduit à se féliciter de l'obscurité du salon, qui empêchait du moins la jeune fille de lire son embarras sur sa figure altérée. Il lui semblait que le son même de sa voix trahissait déjà ses préoccupations.

— Non, dit-il en serrant timidement les mains de Mlle Diosaz, non, il ne m'est rien arrivé... Rien de grave, du moins... Mais il m'a été démontré ce matin que le monde n'est pas si grand que nous l'imaginons, et que, même en habitant un village ignoré, on n'échappe pas à des rencontres parisiennes... J'ai eu tout à l'heure la visite d'un ménage de touristes, débarqués à l'Abbaye par le premier bateau... Ils ont appris par hasard ma présence à Talloires, et ce sont eux qui m'ont retardé.

Il avait débité cela péniblement et en cherchant ses mots. La possibilité d'une apparition de Perronne au Toron le rendait circonspect, et afin de prévenir tout incident malencontreux, il croyait sage d'avouer une partie de la vérité.

— Ah ! reprit Mariannette avec une moue ennuyée, ce sont des amis à vous?

— De simples relations, répondit-il rapidement ; mais, vous savez, en voyage, les gens avec lesquels on a échangé quelques visites se croient le droit de vous traiter en amis.

— Resteront-ils longtemps à l'Abbaye?

— Je... ne le pense pas.

— Tant mieux !.. Voyez-vous, poursuivit Mariannette en faisant asseoir Philippe près d'elle, j'ai longuement pensé à notre conversation d'hier... J'y ai pensé *en bon*, ajouta-t-elle en tournant vers Desgranges ses yeux limpides, car je n'ai emporté de ma soirée que des pensées heureuses... Je crois donc que, pour mettre un terme aux commérages du bourg aussi bien que pour fermer la bouche à mes tantes, il est nécessaire d'établir nettement notre nouvelle situation... N'êtes-vous pas de mon avis?

— Oui, certes, murmura Philippe.

— En ce cas, ne croyez-vous pas, continua-t-elle en rougissant, qu'il serait convenable d'annoncer franchement que nous sommes fiancés?.. Et comme, dans l'isolement où je me trouve, il me paraît impossible de prolonger beaucoup ce temps des fiançailles,.. peut-être serait-il à propos de s'occuper dès maintenant de... de l'avenir...

La veille encore, Philippe eût accepté avec un élan de joie cette proposition qui hâtait le moment où Mariannette serait toute à lui ; mais aujourd'hui qu'un mot, une démarche imprudente, un éclat

de jalousie de Mme Archambault pouvaient tout compromettre, il jugeait déloyal, presque criminel, d'engager Mlle Diosaz publiquement, avant d'avoir négocié une rupture définitive et obtenu l'éloignement de Camille. Il était navré de refuser la prompte réalisation d'un bonheur qu'il avait si longtemps cru inaccessible, et cette mortification redoublait encore le désordre de son esprit.

— Assurément, répliqua-t-il, si je ne consultais que mon égoïsme, je vous dirais : hâtons-nous... Mais, chère Mariannette, je ne veux pas qu'on m'accuse d'avoir abusé de votre inexpérience... Je désire qu'avant de vous lier officiellement, vous preniez le temps de me mieux connaître, afin que vous n'ayez pas un jour à vous repentir d'une décision qui doit engager toute votre vie.

Mariannette le regardait avec étonnement et demeurait songeuse. Au fond, son amour-propre souffrait du peu d'empressement de Philippe. Insensiblement elle était à son tour prise de scrupules, et une rougeur lui montait au front. Elle se demandait si elle ne s'était pas illusionnée ; si Philippe, qui parlait maintenant de « repentir, » ne regrettait pas lui-même de s'être trop avancé la veille ; — et, comme elle ne pouvait jamais cacher ce qui se passait dans son âme, elle résolut de s'en expliquer sur-le-champ avec lui :

— Pardonnez-moi, dit-elle, de vous parler ouvertement de choses sur lesquelles les jeunes filles n'ont pas l'habitude de raisonner elles-mêmes... Peut-être ma franchise vous paraît-elle choquante?.. Mais songez que je suis seule au monde et que je ne puis prendre conseil que de mon cœur... C'est à vous de m'éclairer, vous qui êtes un homme et qui avez l'expérience de la vie... Si tout ce que nous avons projeté depuis hier a pu aujourd'hui faire naître en vous une arrière-pensée ou un regret, avouez-le-moi, sans craindre de me chagriner.

Cette candeur et cet oubli de soi-même touchaient intimement Desgranges et le navraient encore davantage. Il avait honte de ses paroles embarrassées. Derechef, pour un moment, il oublia tout : la présence de Mme Archambault et le danger qui menaçait son nouvel amour. Il ne vit plus que la virginale beauté de Mariannette et ne songea plus qu'à se montrer digne de cette tendresse qu'elle lui offrait si ingénûment :

— Chère bien-aimée, s'écria-t-il en l'attirant vers lui et en la pressant contre sa poitrine, je n'ai qu'une pensée, c'est de passer le reste de ma vie à vous rendre heureuse ; qu'un regret, c'est de ne pas vous mériter assez... La seule cause de mon hésitation est la conscience du peu que je vaux, quand je me compare à vous !..

Dans un mouvement d'adoration et de reconnaissance, il fut sur le point de se jeter aux pieds de Mariannette et de tout lui avouer. — C'eût été une bonne inspiration, l'honnêteté, suivant le dicton an-

glais, étant encore la meilleure des politiques. Mais en cette occasion, ce Parisien, qui avait passé sa jeunesse à déchiffrer les cœurs féminins les plus compliqués, manqua absolument de pénétration et de clairvoyance. Habitué à juger l'âme féminine d'après des natures exceptionnelles, faussées ou déséquilibrées par un excès de civilisation, il ne devina pas les trésors d'indulgence que peut renfermer le cœur naïf d'une jeune fille, et il se tut, craignant que cette confession ne lui aliénât irrémédiablement l'amour de Mariannette. Il se borna à rassurer Mlle Diosaz par de tendres protestations, d'autant plus brûlantes et sincères qu'elles partaient d'un cœur agité par de cuisans remords.

Pourtant, à mesure que l'heure avançait, Philippe était repris du malaise et des transes qui s'étaient un moment dissipés auprès de Mariannette, mais qui reparaissaient avec plus d'acuité, maintenant qu'approchait le moment de retourner à l'Abbaye. La pensée de revoir Mme Archambault et d'être obligé de recommencer une série de mensonges glaçait l'expansion de Desgranges et arrêtait les mots d'amour sur ses lèvres paralysées. Il y avait dans sa contenance une contrainte dont Mariannette finissait par s'apercevoir et qui la rendait elle-même inquiète et moins démonstrative. Tout à coup, cinq heures sonnèrent à la pendule. Philippe se leva et se promena un moment à travers la pièce.

— Il faut que je vous quitte, mon enfant, murmura-t-il d'une voix sourde.

— Comment, s'écria la jeune fille, vous partez?.. J'avais compté que vous dîneriez ici.

— Pardonnez-moi... J'ai promis à ces amis dont je vous ai parlé de leur tenir compagnie ce soir... C'est une corvée dont je n'ai pu me dispenser... Mais demain je m'arrangerai pour venir au Vivier de bonne heure.

Mariannette restait silencieuse, et ses yeux devenaient humides.

— A demain, répéta Philippe en lui baisant tendrement le front, et dites-vous bien, Mariannette adorée, que, de loin comme de près, ma pensée et mon cœur sont tout entiers avec vous...

Elle se le disait, elle en était convaincue, et pourtant, quand il fut parti, elle demeura oppressée et chagrine dans le salon désert, en songeant que cette visite trop brève ne lui avait déjà plus donné ni la joie franche ni la sereine tendresse des effusions de la veille.

XIV.

— Sans reproche, mon cher, l'exactitude n'est pas votre vertu! dit Mme Archambault à Philippe, lorsqu'il entra dans la première des

deux pièces qu'elle occupait à l'Abbaye. — Elle consulta une montre de voyage accrochée à sa ceinture : — Cinq heures et demie! ajouta-t-elle avec un soupir rentré.

Tout en s'excusant, Philippe examinait Camille du coin de l'œil et constatait qu'elle avait employé une bonne partie des heures de l'attente à parfaire une toilette savamment raffinée, sur laquelle elle comptait sans doute pour le reconquérir complètement. — Elle était vêtue d'une robe de cachemire blanc, dont l'étoffe souple et légère moulait son corps mignon sans le serrer trop étroitement. Les manches, courtes et amples, laissaient à nu l'avant-bras potelé, aux attaches élégantes et minces. La jupe, artistement drapée, tombant en plis moelleux sur les hanches, découvrait deux petits pieds chaussés de souliers mordorés et de bas de soie bleu pâle. Les cheveux, d'un blond roux, noués en torsades lâches, semblaient à chaque instant vouloir échapper au peigne d'écaille et se répandre sur la nuque. Le visage avait été l'objet d'un maquillage adroit et sobre, destiné non pas à rajeunir une carnation encore fraîche, mais à rehausser, à l'aide d'une ombre noire autour des yeux et d'une note rouge sur les lèvres, l'expression originale de la physionomie. — Tout, dans ce voluptueux ajustement, disait la femme qui aime et qui veut être aimée, et ces visibles intentions d'amour augmentaient encore le supplice de Desgranges. Il était las déjà de la comédie qu'il jouait, et la seule pensée d'être de nouveau condamné à mentir pendant toute une soirée lui soulevait le cœur. Il considérait comme une action honteuse d'abuser Camille par de feintes caresses : après avoir, l'instant d'avant, baisé le front pur de Mariannette, il lui répugnait de poser ses lèvres sur les lèvres peintes de Mme Archambault. Il était bien décidé à résister froidement aux séductions de son ancienne maîtresse, et si cette froideur la blessait, si elle amenait une scène de reproches, ce serait tant mieux. Cela lui donnerait l'occasion d'une explication qu'il était impossible de retarder. De cette façon, il mettrait plus vite fin à une situation comparable à celle d'un patient étendu sur un lit de torture.

Dès le début, il se tint donc sur la réserve. Il se montra distrait, presque maussade, et affecta de répondre avec une dureté agressive aux coquettes avances de Camille. Il spéculait sur les violences de ce caractère emporté et impérieux, et il s'attendait à une brusque explosion ; mais son attente fut trompée. Il croyait connaître le cœur de sa maîtresse, et il n'en avait jamais pénétré l'arrière-fond énigmatique. Il oubliait de quels subterfuges une femme qui aime est capable lorsqu'elle devient soupçonneuse. Chez les natures passionnées, l'exaltation s'allie très bien avec un singulier esprit de calcul et une apparente longanimité. On sait de quel

art de dissimulation les fous sont doués, et dans la passion il entre toujours un grain de folie. — Camille ne semblait pas disposée à s'offusquer des inégalités d'humeur de Philippe ; au contraire, mettant de côté tout amour-propre de jolie femme, elle se faisait douce et indulgente. Elle affectait de le traiter en enfant capricieux, avait pour lui des attentions de sœur plutôt que des caresses d'amante, n'exigeait rien et maintenait habilement la conversation dans les limites d'une affectueuse causerie à bâtons rompus, roulant sur les sujets les plus divers et les plus étrangers à l'amour.

Elle avait lu dans le jeu de Desgranges, et le voyant occupé à chercher un motif de fâcherie, elle s'évertuait à ne lui en fournir aucun. De fait, il se trouvait fort empêché, et le hasard se montrait fort peu soigneux de le servir. La mansuétude patiente de Camille le mettait dans l'impossibilité de faire naître la querelle sur laquelle il comptait pour sortir d'embarras. A moins d'user d'une brusquerie grossière et discourtoise qui répugnait à son caractère, il lui était difficile de provoquer à la lutte un adversaire qui se dérobait. D'ailleurs, comme on l'a vu déjà, s'il n'aimait plus Mme Archambault, il se souvenait qu'il l'avait aimée, et il ne voulait pas ajouter au chagrin qu'il allait lui causer l'inutile injure d'un procédé brutal. Il ajourna donc de nouveau l'aveu qu'il méditait, et l'entretien continua de rouler sur des sujets impersonnels.

Camille l'avait retenu à dîner, et on dressa le couvert dans la pièce où elle l'avait reçu. Pendant toute la durée de ce dîner, la femme de chambre qui les servait resta en tiers avec eux, et sa présence conserva naturellement à la causerie son caractère banal et superficiel.

Quand on eut desservi et qu'ils se retrouvèrent seuls dans la pièce haute de plafond, éclairée faiblement par les dernières lueurs du couchant, Desgranges se reprit à envisager avec une certaine angoisse les conséquences possibles de ce tête-à-tête, rendu encore plus périlleux par la tombée du crépuscule. Par bonheur, l'ameublement peu confortable de cette chambre d'auberge, composé uniquement de six chaises de crin et d'un fauteuil de paille, se prêtait mal aux causeries trop intimes. Philippe et Camille furent obligés de s'asseoir cérémonieusement à une certaine distance l'un de l'autre, ce qui éloigna pour le moment le péril redouté. D'ailleurs, Mme Archambault ne paraissait pas désireuse d'abandonner son attitude expectante et réservée, car, au bout de quelques minutes, elle dit à Desgranges :

— Je ne vous garderai pas longtemps ce soir, mon ami ; ces deux jours de voyage m'ont fatiguée et j'ai grand besoin de dormir... Vous verrai-je demain ?

— Non, répondit-il, ma journée de demain ne m'appartient pas... J'ai un rendez-vous à Annecy avec des hommes d'affaires et je ne rentrerai que fort tard... Mais après-demain, si vous le permettez, je viendrai passer avec vous l'après-midi.

Il se félicitait d'avoir imaginé cette défaite ; si Camille s'en formalisait, il était fermement décidé à profiter de ses récriminations pour lui dire toute la vérité ; si au contraire elle n'insistait pas, c'était du moins un jour de gagné, et, dans l'intervalle, le hasard lui fournirait peut-être un moyen moins cruel de provoquer l'explication qu'il souhaitait et craignait tout ensemble. Mais Mme Archambault ne formula aucune objection. Un vague sourire courut sur ses lèvres, puis elle répliqua :

— Décidément, mon cher, cette mission dont on vous a chargé n'est pas une sinécure, et cette jeune fille doit vous en savoir un gré particulier... La connaissiez-vous avant de venir en Savoie?

— Non, mais son père était mon meilleur ami;.. un ami de vingt-cinq ans, un des plus beaux caractères que j'aie rencontrés, et j'aurais cru trahir notre vieille amitié en refusant de me dévouer aux intérêts de sa fille.

— C'est très bien, cela!.. Et cette jeune personne est aussi un beau caractère, naturellement?..

— Ne vous moquez pas... Elle est la franchise et la droiture même.

— Ho! ho!.. ce sont des qualités rares chez une femme... Comment se fait-il qu'avec ces vertus... mâles, cette fille, qui est majeure, ne puisse surveiller elle-même ses intérêts?

— Elle n'entend rien aux affaires.

— En vérité?.. Je croyais qu'en province on avait l'esprit plus pratique.

— Elle fait sans doute exception, car, sur ce chapitre, elle est ignorante et simple comme une plante sauvage.

Bien qu'il éprouvât une certaine gêne à parler de Mlle Diosaz devant Camille, cette gêne était mêlée d'un secret plaisir... Inconsciemment, il était heureux de proclamer les qualités qui l'avaient surtout charmé ; il y trouvait en quelque sorte la justification de son infidélité, et ainsi il se laissait entraîner à faire l'éloge de Mariannette, sans se douter que Mme Archambault épiait jusqu'à l'intonation de ses moindres réponses et conduisait cet interrogatoire avec la sagacité d'un juge d'instruction.

— Au moins, continua-t-elle, son père lui a-t-il laissé quelque argent?

— Elle a une fortune honorable.

— Elle vit seule?

— Oui, elle habite seule le Vivier.

— Ah!.. Et comment se nomme-t-elle, votre plante sauvage?

— Elle se nomme Mariannette Diosaz.

— Mariannette... C'est gentil, un vrai nom d'églogue!.. Allons, mon ami, ajouta-t-elle en étouffant un bâillement, vous devez voyager demain, et moi je tombe de sommeil... Je ne vous retiens plus.

Elle sonna sa femme de chambre.

— Céline, reconduisez M. Desgranges!

En lui souhaitant le bonsoir et en le congédiant avec une poignée de main, elle ne se départit pas de son air calme et bon enfant; mais, quand la porte se fut refermée sur Philippe, le sourire disparut brusquement de ses lèvres. Sa figure prit une tragique expression de colère et de menace, et une lueur d'indignation flamba dans ses grands yeux aux paupières bistrées.

— Couchez-vous! cria-t-elle à Céline qui rentrait, je me déferai seule...

Une fois qu'elle eut clos la porte de sa chambre à coucher, Camille, avec des gestes d'une violence farouche, déboutonna sa robe et se dévêtit rageusement de cette toilette sur laquelle elle avait compté pour vaincre la froideur de Philippe. Elle suffoquait, il semblait que tout le sang de son corps lui montât à la gorge. Elle dégrafa son corset, le jeta loin d'elle et resta un moment debout, les épaules nues, la poitrine haletante. Ses tempes cuisaient, ses mains étaient glacées, et, sentant l'approche d'une crise de nerfs, elle serrait contre ses dents la batiste de son mouchoir pour étouffer les cris qu'elle était tentée de pousser par manière de soulagement. Elle enveloppa à la hâte ses épaules frissonnantes dans un peignoir et s'affaissa sur un fauteuil, en proie à une sorte de spasme douloureux, tordant et détordant ses mains crispées.

A travers ce trouble nerveux, par secousses intermittentes, une pensée, toujours la même, passait dans son cerveau et y produisait un ébranlement pénible, comme ces lourds chariots qui roulent sur le pavé des rues en faisant trembler les maisons de la base au faîte! — Philippe ne l'aimait plus!.. Philippe la trompait! — Ainsi, après avoir triomphé des méfiances d'un mari soupçonneux, déjoué sa surveillance, couru les routes pendant huit jours et risqué sa réputation, lorsqu'elle arrivait enfin près de l'homme dont elle avait fait le seul intérêt de sa vie, cet homme était métamorphosé. Au lieu de lui donner ces consolations et cette tendresse dont elle avait besoin, il lui portait le coup le plus meurtrier et lui infligeait la plus sanglante injure, en la dédaignant et en la trahissant... Car il la trahissait!.. Camille avait le pressentiment qu'une femme s'était interposée entre elle et lui, et cette femme ne pouvait être que Mlle Diosaz.

Peu à peu l'irritation nerveuse de Mme Archambault faisait place

à un morne abattement, suivi d'une brusque explosion de larmes; — et ces larmes répandues amenaient une détente, un calme relatif, qui permettaient à Camille de chercher avec plus de sang-froid à se rendre compte de l'étendue du désastre. — De quelle nature était l'affection de Philippe pour cette Mariannette?.. S'agissait-il d'un de ces caprices, purement passagers, que le voisinage d'une jolie fille inspire à un homme déjà mûr? Ou bien y avait-il quelque chose de plus sérieux?.. Desgranges, las du célibat, voulait-il épouser cette orpheline?.. Ces premières questions, fiévreusement agitées et non résolues, en engendraient d'autres qui venaient à la file poser à son esprit de nouveaux points d'interrogation : — Mlle Diosaz était-elle jolie? Appartenait-elle à la catégorie des filles avec lesquelles on peut flirter impunément, ou à celle des filles qu'on épouse?.. Enfin, en supposant que Philippe fût sérieusement épris, l'amour qu'il éprouvait était-il payé de retour?

Toutes ces hypothèses surgissaient tour à tour dans le cerveau de Camille et y enfonçaient successivement de douloureux coups de marteau. Avant tout, il fallait les vérifier, puisque de leur réalité plus ou moins solide dépendait le succès de la lutte. — Car Mme Archambault voulait combattre. Elle n'était pas de celles qui reculent devant le premier obstacle. Elle entendait conserver ce cœur qui lui appartenait depuis quinze ans. Philippe était son bien, sa chose; elle l'aimait avec la tendresse exclusive d'une femme qui n'a eu que cette passion et qui sent venir l'âge où l'on ne peut plus honnêtement recommencer un roman d'amour. — Il fallait donc tout d'abord savoir ce que c'était que Mariannette, et Camille résolut de mettre à profit l'absence de Desgranges pour commencer le combat.

Elle s'endormit tard et eut un sommeil agité. Le lendemain, dès le matin, elle était debout, et, après une rapide toilette, elle sortit de l'Abbaye. Il lui fut facile d'obtenir les indications nécessaires pour trouver le logis Diosaz, et, vers neuf heures, elle longeait lentement la route sur laquelle donnaient l'une des façades et la grille du Vivier. Cette première inspection lui permit de se faire une idée de l'importance du domaine; mais ce qu'elle désirait connaître surtout, c'était la maîtresse du logis, et la chose était moins aisée. Sans se lasser, elle contourna les clôtures, suivit le chemin de halage qui bordait le lac, put apercevoir les massifs du jardin, ainsi que les glycines de la *loggia*; puis elle remonta le chemin caillouteux qui va du petit port à la route et se retrouva à l'encoignure de la maison Diosaz. Là enfin, le hasard la servit à souhait. A l'extrémité de la terrasse, Mariannette, penchée sur le parapet, était précisément occupée à causer avec le vieux gardeur de chèvres de Perroir, auquel elle remettait son aumône hebdomadaire. Mme Archambault vit jusqu'à moitié du buste une personne svelte, livrant

sans crainte du hâle son cou et sa figure aux caresses du soleil, qui jouait dans les boucles de ses cheveux châtains et illuminait ses yeux bruns. La jeune fille paraissait heureuse ; un clair sourire, entr'ouvrant ses lèvres fraîches, creusait des fossettes dans ses joues ; sa voix tintait musicalement dans l'air du matin.

— Grand merci, mademoiselle Diosaz, disait le vieux pasteur de chèvres en saluant, je vous remercie bien humblement et en toute gratitude, et que Dieu vous le rende !

Camille saisit au vol ces derniers mots, qui ne lui laissèrent plus de doute sur l'identité de Mariannette. Il lui avait du reste suffi de la voir. Rien qu'à l'aspect de la jeune fille, une épine lui était entrée dans le cœur et elle avait deviné une rivale.

— Jolie, oui, elle l'était, et plus que jolie, — séduisante. — Malgré toute la haine qu'elle vouait déjà à l'orpheline, Mme Archambault était douée d'un goût trop sûr pour ne pas reconnaître que Mariannette possédait ce qui constitue le charme. Elle avait de beaux yeux expressifs, elle avait la grâce, le naturel et par surcroît la jeunesse ! — De nouveau Camille sentit se rallumer en elle toutes les colères de la veille. Son cœur se mit à battre avec une telle violence qu'il lui fut impossible de continuer à marcher ; elle quitta la route et alla s'asseoir au bas d'un sentier qui escaladait la montagne et qu'ombrageaient d'énormes noyers. La jalousie lui enfiévrait le corps et l'âme ; — non plus cette crainte enfantine dont elle était coutumière et qui ne reposait que sur de chimériques suspicions, mais une jalousie féroce, ayant pour objectif une créature vivante, un être de chair et de sang, qui respirait à quelques pas d'elle. Son imagination surexcitée se représentait Philippe auprès de Mlle Diosaz, Philippe hôte assidu du Vivier et s'enivrant chaque jour du charme capiteux de cette jeunesse en plein épanouissement !.. A cette pensée, ses extrémités se glaçaient, les battemens de son cœur s'arrêtaient et des picotemens aigus lui brûlaient les tempes. — Par cette claire matinée d'août, devant ce paysage heureux et reposé, son âme était pleine de rancunes et de tempêtes. Sa souffrance était intolérable, et cependant elle *voulait* souffrir plus encore. Elle n'était point satisfaite de ce qu'elle avait appris, elle brûlait d'en savoir davantage. Un irrésistible désir d'aller jusqu'au bout de sa douleur la possédait tout entière. Elle était impatiente de voir Mariannette de plus près, face à face, et de la faire parler. De cette façon, elle jugerait mieux la situation, elle parviendrait à deviner si l'amour de Philippe était partagé par l'orpheline, et, qui sait? elle pourrait peut-être porter à cet amour naissant un coup qui ne lui laisserait pas le temps de grandir...

Elle se leva, décidée à mettre son projet à exécution. — Une source coulait à ses pieds, parmi les véroniques et les cressons ;

elle y trempa son mouchoir, bassina ses tempes et son front; puis, plus calme en apparence, comprimant énergiquement la colère qui grondait dans son cœur, elle se dirigea de nouveau vers la grille du Vivier.

XV.

Chaque jour, Mariannette consacrait une partie de la matinée à soigner les massifs de son jardin. — Après plusieurs semaines de grand soleil et de sécheresse, les dernières pluies avaient rafraîchi la terre et déterminé un mouvement de sève dans les arbustes et les fleurs. Cette végétation remontante avait besoin d'être régularisée et aménagée à coups de sécateur. Les pelouses reverdies déversaient leurs hautes herbes sur les plates-bandes; les résédas poussaient jusque dans le gravier des allées; sur les rosiers, les roses de l'été maintenant desséchées encombraient les branches et demandaient à être coupées pour faire place à de jeunes boutons. Mlle Diosaz était donc fort affairée. Coiffée d'un grand chapeau de paille, ayant relevé jusqu'au-dessus des chevilles la jupe de sa robe noire, elle allait de la pelouse aux quinconces, maniant alternativement le râteau ou le sarcloir, et l'action mettait une teinte rose sur ses joues. — Le léger brouillard de mélancolie, produit la veille par la trop brève visite de Philippe, s'était déjà dissipé avec l'espoir certain de passer près de son fiancé une bonne partie de la journée. La mauvaise impression d'hier n'existait plus; elle était remplacée par une nouvelle disposition d'esprit légère et souriante comme la lumière du matin.— Ceux qui croient aux pressentimens prétendent que nous sommes avertis des chagrins qui nous menacent par une sorte de mystérieuse angoisse intérieure... Il n'en était rien pour Mariannette, qui allait et venait, rassérénée, allègre, et ne se doutant pas que le malheur l'attendait, tapi derrière la porte.

On sonna, et comme la jeune fille se trouvait en ce moment près de la grille, ce fut elle qui l'ouvrit. Le lourd battant de tôle grillée tourna sur ses gonds, et Mariannette aperçut sur le seuil une inconnue en élégante toilette de voyage. Elle crut d'abord à quelque méprise, et elle s'approchait pour renseigner charitablement cette étrangère, qui, sans doute, se trompait de porte, quand la visiteuse dit d'une voix nettement articulée :

— Mademoiselle Diosaz?

— C'est moi, madame, répondit Mariannette étonnée.

— Pardonnez-moi, reprit Mme Archambault, de vous déranger si matin, mademoiselle, mais je suis pour peu de temps à Talloires et je n'ai pu choisir une heure plus convenable...

— Veuillez entrer, madame, dit poliment la jeune fille très intriguée.

Et, précédant Camille, elle la conduisit sous les platanes, lui offrit un des sièges rustiques et s'assit en face de la visiteuse, sur un banc adossé à l'un des arbres.

Sous la feuillée épaisse des platanes, traversée par quelques rais de lumière blonde, le contraste de ces deux jeunes femmes s'examinant curieusement, et offrant chacune un type de beauté si divers, eût donné l'idée d'un joli tableau à un peintre de genre.— Mariannette s'était débarrassée de son chapeau de jardin, et ses cheveux un peu en désordre, s'échappant de tous côtés en mèches rebelles, encadraient capricieusement sa figure ouverte aux yeux si limpides et à l'expression si franche qu'on lisait sur ses traits tout ce qui se passait dans son esprit. L'étoffe noire et mince de sa modeste robe du matin faisait ressortir sa taille bien prise, la grâce robuste de son cou, ses épaules d'un modelé ferme et pur, et aussi les attaches un peu trop fortes de ses mains. — Camille, plus mince, plus mignonne et plus onduleuse, montrait dans l'encadrement de son chapeau aux brides de gaze nouées sous le menton le charme étrange de sa figure mobile, la brûlante lueur fauve de ses yeux peints et le sourire sarcastique de ses lèvres rouges. Sa toilette de tussore, à la fois simple et raffinée, moulait admirablement les rondeurs délicates et les souples flexions de son corps serpentin. Chez l'une, ce que l'on admirait le plus, c'était l'éclat de la jeunesse saine et harmonieusement équilibrée, le naturel et une exquise fraîcheur ; — chez l'autre, c'était une beauté rare et fine, mise en valeur avec un art savant et illuminée par la flamme intérieure d'une âme tragiquement passionnée.

— Elle est belle, conclut mentalement Mme Archambault après quelques secondes d'un minutieux examen, mais d'une beauté trop rustique... Elle n'a aucun usage... Comment Philippe peut-il être sérieusement épris de cette grâce savoyarde?..

Mise un peu mal à l'aise par le regard aigu et le silence de cette étrangère qui la dévisageait, Mariannette se décida à demander avec une certaine raideur :

— Pardon, madame, voulez-vous avoir l'obligeance de me faire connaître l'objet de votre visite?

— Très volontiers, mademoiselle, répliqua Mme Archambault avec son persistant sourire de sphinx ; voici en deux mots ce qui m'amène... Je suis étrangère, votre pays me plaît, et je désirerais acheter ou louer une maison de campagne au bord du lac.

La figure de Mlle Diosaz exprima sans doute une complète inintelligence du rapport qui pouvait exister entre ce désir et la visite de l'inconnue, car celle-ci se hâta d'ajouter :

— Votre habitation est merveilleusement située... On m'a dit

dans le bourg que vous aviez l'intention de vous en défaire, et je viens vous demander si vous consentiriez à me la vendre.

— Mais, madame, on vous a trompée! s'écria ingénûment Mariannette ébahie; le Vivier n'est ni à vendre ni à louer!

En même temps, elle s'était levée comme pour indiquer à la visiteuse qu'il n'y avait plus aucune raison de prolonger l'entretien; mais Mme Archambault ne parut pas comprendre; elle resta posée sur sa chaise et continua avec son inquiétant sourire :

— Ah! quel dommage!.. On m'avait affirmé que vous aviez le projet de quitter ce pays prochainement pour vous fixer à Paris.

Camille avait jeté ces mots au hasard, un peu comme l'araignée lance d'abord à l'aventure ses premiers fils, espérant que l'un d'eux s'accrochera à quelque branche et lui servira de point d'appui pour ourdir sa toile. Elle lut sur la figure de la jeune fille moins d'étonnement que d'embarras. En effet, Mariannette se rendait compte de la façon dont le bruit de son départ avait pu s'accréditer dans l'esprit des gens du bourg. — On avait déjà parlé de ses fiançailles, on savait que Philippe était Parisien, et on avait dû en conclure qu'elle suivrait son futur à Paris. — A mesure qu'elle y réfléchissait, l'erreur qui avait motivé la démarche de Mme Archambault lui semblait très explicable, mais en même temps elle éprouvait une certaine gêne à l'idée que cette étrangère devinait, ou tout au moins pressentait là-dessous une histoire d'amour. Elle ne put donc s'empêcher de rougir très fort en répondant à son interlocutrice :

— Je n'ai fait part de mes projets à personne; tout ce que je puis vous dire, madame, c'est que j'aime trop cette maison pour la quitter... Mon père y a vécu, j'y ai été heureuse, et je n'ai nullement l'intention de la vendre... A présent, moins que jamais!

Ces dernières paroles, prononcées d'une façon plus vibrante, donnaient comme une réplique aux insinuations de l'inconnue. Elles semblaient signifier : « Quoi qu'on ait pu vous dire de mes projets de mariage, je garde cette maison : elle m'est plus chère encore maintenant, parce que j'y ai connu mon fiancé, et parce que j'y ai été aimée. » — Du moins, c'est dans ce sens que les interpréta la jalousie de Mme Archambault. La rougeur et l'animation de Mariannette n'avaient pas échappé à son regard perspicace.— Elle l'aime! pensa-t-elle, et j'ai touché juste... Elle compte se faire épouser par Philippe et le cloîtrer au Vivier pour le restant de ses jours! — Et, bien qu'elle n'eût plus aucune raison de prolonger sa visite, bien qu'en dedans elle souffrît à crier, elle résolut de ne point quitter la place avant d'avoir infligé quelque meurtrière blessure à cette jeune fille, dont la beauté bien portante et la sécurité heureuse avaient l'air de la narguer.

— Je suis vraiment confuse, répondit-elle en se levant, d'avoir cru trop légèrement à des propos de village et je vous en demande pardon, mademoiselle ; avant de vous déranger, j'aurais dû consulter une personne sérieuse et mieux informée, que j'ai eu le plaisir de rencontrer hier à Talloires... M. Philippe Desgranges.

A ce nom brusquement jeté en avant, la rougeur de Mariannette augmenta.

— M. Desgranges! répéta-t-elle.

— Parfaitement... Il est votre conseil, je crois?

— Vous le connaissez, madame?

— Oui, mademoiselle, et j'ai été agréablement surprise de le retrouver ici.

— Seriez-vous, demanda curieusement Mariannette, l'une des personnes avec lesquelles il a passé la soirée hier?

— Ah! fit Camille avec une intonation aiguë et sarcastique qui troubla singulièrement la jeune fille, il vous a parlé de moi?

— Non, madame; M. Desgranges m'a simplement dit qu'il avait rencontré un de ses amis descendu avec sa femme à l'Abbaye.

— Il est prudent, pensa Mme Archambault avec un frisson de colère; il pousse la précaution jusqu'à me faire voyager en famille! — Elle haussa les épaules et eut un significatif hochement de tête qui pouvait se traduire par : « A la bonne heure, j'aurais été étonnée qu'il songeât à vous entretenir de moi. » Puis elle reprit de sa voix mordante :

— Je suis très fâchée de n'avoir point vu M. Desgranges aujourd'hui... Quand je suis montée tout à l'heure au Toron, on m'a dit qu'il était absent.

— Mon Dieu, madame, repartit Mariannette qui commençait à être agacée, si vous étiez venue un peu plus tard au Vivier, vous y auriez trouvé M. Desgranges, car je l'attends cette après-midi.

Camille se mordit les lèvres : — Il mentait! songeait-elle avec une sourde ironie rageuse, et ce voyage à Annecy n'était qu'une defaite pour se débarrasser de moi!

— C'est du guignon! murmura-t-elle en s'efforçant de ramener sur ses lèvres un sourire pâle et menaçant comme un soleil d'orage: malheureusement mes momens sont comptés, nous partons se soir ou demain matin... Je regrette vivement ce contre-temps et notre ami le regrettera comme moi;.. nous avions encore tant de choses à nous dire!

Le sourire contraint, le regard acéré et scrutateur de Mme Archambault, l'accent sarcastique de ses paroles déconcertaient de plus en plus Mlle Diosaz. Elle en arrivait à douter de la réalité du prétexte invoqué par l'étrangère pour se présenter au Vivier, et à chercher quel pouvait être le véritable motif de cette mystérieuse visite.

— Vous connaissez beaucoup M. Desgranges? demanda-t-elle avec une gravité froide.

— Beaucoup, mademoiselle; nous sommes de très vieux amis...

Il y avait dans la façon perfide dont elle rythma et souligna ces mots « de très vieux amis » un tel accent d'âpreté amère et de tels ironiques sous-entendus que Mariannette en reçut une blessure au cœur. Elle pâlit et devint toute tremblante.

— Oui, continuait Camille sur le même ton, de vieux amis de quinze ans... C'est une connaissance qui date déjà, comme vous voyez!.. Philippe pourra vous dire, si vous lui parlez de moi, que nous avons dansé ensemble notre première valse à une époque où vous étiez encore une enfant... Cela ne nous rajeunit ni l'un ni l'autre, hélas!..

En entendant cette femme, dans laquelle elle devinait instinctivement une ennemie, appeler familièrement Desgranges par son prénom, l'orpheline se sentit péniblement choquée, mais ce choc douloureux eut pour effet de lui rendre le sang-froid et l'assurance qu'elle perdait. Elle enfonça son regard clair et droit dans les yeux étincelans de son interlocutrice, et l'interrompit d'un air très digne et très ferme :

— Puisque vous connaissiez depuis si longtemps M. Desgranges, je regrette comme vous, madame, que vous ne lui ayez point parlé de vos projets dès hier. — Il vous eût épargné une démarche inutile.

— Mon Dieu, je n'y ai plus pensé, répliqua Mme Archambault battant peu à peu en retraite et se rapprochant de la grille; nous avons causé de tant de choses, réveillé de si anciens souvenirs, en nous retrouvant ici, que j'ai oublié ce détail... D'ailleurs, je voulais ménager à M. Desgranges la surprise de mon installation à Talloires et ne lui rien dire avant d'avoir vu le Vivier... J'aime assez à juger des choses par moi-même... Maintenant j'ai vu et je suis fixée... Adieu, mademoiselle!

Et laissant Mariannette sous l'impression de ces dernières paroles énigmatiques, Camille salua brièvement et disparut.

XVI.

Cette visite aussi étrange qu'inattendue avait brusquement troublé la sérénité de la jeune fille. Oubliant son jardinage, elle était revenue s'asseoir sous les platanes, et là, dans sa posture familière, — accoudée à la table, les mains nouées sous son menton, — elle se remémorait avec ennui les moindres détails de sa conversation avec cette inconnue, qui était entrée si cavalièrement chez elle et qui ne s'était même pas nommée. — Quel avait été son véritable

but en venant au Vivier? Avait-elle obéi à un vulgaire sentiment de curiosité? Mais cette curiosité, à propos de quoi était-elle née? Philippe avait donc parlé d'elle à cette dame, et d'une façon assez particulière pour lui donner l'envie de pénétrer au Vivier? En tout cas, ce qu'il en avait dit n'avait pas eu pour effet de la rendre sympathique à cette étrangère, car Mariannette avait clairement démêlé dans les paroles et dans le regard de l'inconnue une secrète malveillance. Quel besoin avait cette femme de faire sonner si haut son amitié de vieille date avec M. Desgranges, qu'elle appelait « Philippe » tout court? Était-ce pure affectation ou y avait-il là une intention blessante? Et pourquoi ce désir de blesser une personne qu'elle n'avait jamais vue?.. Cette malveillance ne pouvait s'expliquer que par un sentiment de jalousie éveillé à la nouvelle du futur mariage de Philippe... Mais alors?.. Une pareille supposition ouvrait à l'âme droite et honnête de Mariannette de troub'antes perspectives. Cette inconnue aurait donc eu des droits sur le cœur de son fiancé?.. Non, c'était impossible... Philippe lui avait affirmé n'avoir avec la voyageuse descendue à l'Abbaye que de simples relations mondaines, et elle le savait trop loyal pour recourir à un mensonge. — Et, malgré cela, il y avait dans toute cette aventure quelque chose de louche et d'obscur qui la tourmentait.

Par momens, pour se rassurer, elle se disait qu'elle s'alarmait à tort, que son imagination grossissait singulièrement les choses et qu'elle était sotte de s'égarer ainsi sur une fausse piste. Comme toutes les natures candides, elle avait peine à croire au calcul et à la dissimulation chez les autres. L'explication assez naturelle que lui avait donnée la visiteuse lui paraissait tout à coup fort vraisemblable. Cette dame n'était pas la première voyageuse que la beauté du site eût attirée et qui eût cherché à s'installer pour l'été à Talloires. Mais, cette hypothèse, si acceptable qu'elle fût, ne tranquillisait pas Mariannette. Elle était prise d'une nouvelle inquiétude à l'idée d'avoir pour voisine de campagne cette Parisienne, qui prétendait connaître M. Desgranges depuis sa jeunesse et qui lui était instinctivement antipathique. De quelque façon qu'elle l'envisageât, cette visite lui paraissait un fâcheux présage et lui laissait le cœur plein d'inquiétude.

Mariannette était devenue triste : non pas, cependant, qu'elle doutât de l'amour de Philippe et qu'elle crût son bonheur sérieusement menacé. Elle était à l'âge heureux où l'on possède une imperturbable confiance dans sa force. Quand on a vingt ans, on est armé d'une foi si candide en soi et dans les autres, qu'à moins de certaines prédispositions maladives, on est presque invulnérable à la jalousie. La jeunesse a de ces grâces d'état, de ces aimables présomptions qui la livrent facilement aux sentimens généreux, mais

qui la rendent impénétrable aux passions inférieures. Mlle Diosaz se croyait si solidement aimée par Desgranges, qu'il ne lui venait pas à l'esprit de voir une rivale dangereuse en Mme Archambault. Elle n'était pas jalouse, mais elle avait peur. L'équivoque démarche de cette matinale visiteuse avait jeté de mystérieuses ténèbres dans son cœur. Elle sentait une ombre planer sur la sincérité de Desgranges, et pour cette âme limpide, si éprise de franchise et de netteté, cette obscurité même passagère était une souffrance. Pendant tout le reste de la matinée, elle demeura tourmentée et soucieuse, et ce fut dans cette disposition d'esprit que la trouva Philippe, lorsqu'il arriva au Vivier après déjeuner.

Il était, lui, sinon tout à fait tranquille, du moins plus à l'aise et moins énervé. Heureux de s'être assuré la liberté de sa journée, trompé aussi par l'apparente résignation de Mme Archambault, il avait ajourné au lendemain la solution des difficultés qui le tourmentaient; il accourait au Vivier avec l'intention de faire oublier son humeur morose de la veille et de se consacrer tout entier à sa fiancée.

Dès en entrant, il fut frappé de la figure anxieuse de la jeune fille. Le front si pur de Mariannette était plissé de rides transversales comme par le travail d'une pénible méditation, et ses yeux si limpides étaient voilés d'une brume de tristesse. — Comme tous les gens qui n'ont pas la conscience en repos, il eut immédiatement le pressentiment de quelque mésaventure :

— Qu'avez-vous, Mariannette chérie, demanda-t-il tendrement en lui prenant les mains, êtes-vous souffrante?

— Non, répondit-elle, je suis seulement encore préoccupée de ce qui m'est arrivé ce matin.

— Et que vous est-il arrivé? s'écria Desgranges en l'enveloppant tout entière d'un regard inquiet.

— Oh! rien de fâcheux, rassurez-vous, mais rien d'agréable non plus... Asseyez-vous là, je vais tout vous conter... Nous ne devons avoir l'un pour l'autre rien de secret... aucune arrière-pensée!.. Je me suis donc promis de tout vous dire... J'ai reçu une visite singulière, qui m'a laissée dans l'état de malaise où vous me voyez.

— Une visite? murmura Philippe dont tout le sang reflua au cœur.

Avant même que Mariannette achevât de s'expliquer, il pressentit quelque coup de tête de Camille et trembla intérieurement :

— Oui, continua-t-elle, la visite d'une dame étrangère qui vous connaît et qui est descendue à l'Abbaye.

Il trouva la force d'articuler : — Mme Archambault? — Mais ce fut tout ce qu'il put faire. Sa poitrine et sa gorge se serrèrent; une flamme rouge lui passa devant les yeux et ses oreilles tinte-

rent. Il lui semblait entendre tout l'édifice de son bonheur s'écrouler avec un craquement sinistre.

— Elle ne m'a pas dit son nom, mais c'est certainement l'une des personnes dont vous m'avez parlé hier.

— Et quel était le motif de cette visite? demanda-t-il en détournant les yeux. — Il n'osait plus regarder en face la loyale figure de Mariannette; il avait trop peur de laisser voir les transes mortelles qui lui poignaient le cœur.

— Elle désire acheter une maison de campagne à Talloires; elle croyait que le Vivier était à vendre, et elle venait me prier de lui donner la préférence.

— Maudite fourberie féminine! s'exclamait intérieurement Philippe. — Il comprenait qu'il avait été joué, que Camille avait tout deviné, et que son indifférence apparente n'avait eu d'autre but que de l'endormir dans une fausse quiétude et de tromper sa surveillance. Il avait donné dans le piège comme un enfant et, tandis qu'il la croyait devenue plus raisonnable, elle méditait félinement le coup perfide qu'elle lui avait porté ce matin... Une flambée de colère lui montait au cerveau. Si une malédiction avait pu tuer Mme Archambault, la malheureuse femme eût été sur-le-champ immolée. — Qu'avait-elle dit à Mariannette? Quelles insinuations empoisonnées avait-elle versées dans le cœur de la jeune fille, et jusqu'où s'était étendue son œuvre de destruction? Comment le savoir sans questionner trop ouvertement Mariannette? — Toutes ces réflexions se succédaient en lui avec une rapidité électrique, tandis qu'après une courte pause méditative, Mlle Diosaz reprenait timidement :

— C'est par ce désir d'acheter le Vivier qu'elle a expliqué sa visite... Mais, je vous l'avoue, la raison qu'elle m'a donnée m'a eu l'air d'un prétexte et m'a rendue défiante... Comment, en effet, cette dame, qui vous connaît et qui vous avait vu la veille, ne s'est-elle pas avisée de vous interroger, vous, qui êtes mon conseil et qui vous êtes occupé de la succession de mon père?

— Elle l'ignorait peut-être, murmura péniblement Philippe.

— Si fait, elle le savait, et c'est elle qui m'a parlé de vous la première... Elle m'a appris d'autres détails encore qui m'ont causé une impression désagréable... Pardonnez-moi de vous entretenir de ces choses qui vous sembleront peut-être des enfantillages, mais la meilleure manière de vous prouver mon affection, c'est de vous ouvrir entièrement mon cœur et de vous confesser tout ce que j'éprouve, tout ce que j'espère et tout ce que je crains... Eh bien! depuis que j'ai reçu cette visite, je me sens triste... Volontairement ou non, cette dame a exercé sur moi une maligne influence... Elle a jeté je ne sais quel trouble dans mon esprit, elle m'a inspiré des doutes...

— Des doutes?.. Sur quoi? interrompit vivement Desgranges.

— Sur votre sincérité... Oh! pardonnez-le-moi, j'en suis honteuse... Mais enfin, hier, en m'annonçant l'arrivée de ces Parisiens à l'Abbaye, vous m'en avez parlé comme de simples relations... Et pourtant cette dame m'a laissé entendre, à plusieurs reprises, que vous étiez de vieux amis, liés depuis quinze ans... Je sais bien qu'elle a pu se vanter... Mais dans quelle intention, et pourquoi une pareille insistance?

Dans nos pays de l'Est, on dit que « les garçons ont trois fois le droit d'essayer leur chance. » Pour la troisième fois en deux jours, la destinée offrait à Philippe l'occasion de dire la vérité à Mariannette et d'obtenir l'absolution du passé au moyen d'un aveu complet de ses hésitations et de ses erreurs. — S'il eût été plus jeune, il eût risqué hardiment cette entière confession, et il eût été sauvé. La jeunesse a de ces audaces heureuses qui changent en victoires les batailles les plus compromises. Un jeune homme n'hésite pas à avouer à la femme qu'il aime les infidélités les plus graves, parce qu'il possède en lui-même un vert talisman qui lui conquerra indulgence et pardon. — Mais l'homme déjà mûr n'a plus de ces vaillantes témérités. Il ne marche plus d'un pied sûr dans le sentier de l'amour. Il est plein de timidités, de scrupules et de tergiversations déjà séniles. Étant moins indulgent pour lui-même, il ne croit pas à l'indulgence des autres. Il arrive à l'heure douteuse du crépuscule et perd les belles audaces que donne la pleine clarté du soleil. Il voit se poser devant lui pour la dernière fois l'amour comme un oiseau aux ailes frémissantes, et il se dit : « Si je l'effarouche, il prendra son vol et ne reviendra plus! » A l'aspect de la figure soucieuse et déjà effrayée de Mariannette, Philippe Desgranges crut son bonheur menacé, et trembla de le perdre à tout jamais en exposant à la jeune fille la misérable situation où il était réduit. Il manqua de décision et de confiance; il réfléchit au lieu d'agir; il calcula que la perfide manœuvre de Mme Archambault lui fournissait du moins le prétexte qu'il cherchait depuis la veille, et il résolut d'en profiter pour provoquer le jour même cette rupture qu'il avait eu la faiblesse de retarder. — Il se borna donc à répondre d'une manière évasive et embarrassée :

— Mon Dieu, je la connais, il est vrai, depuis longtemps... Mais, à Paris, on prodigue le titre d'ami comme on prodigue les poignées de main... et, vous savez, cela ne tire pas à conséquence...

— Pourtant, objecta Mariannette en hochant la tête, elle vous appelle Philippe tout court, ce qui indique un certain degré d'intimité?

Philippe ne put s'empêcher de rougir.

— Je vois, dit-il, que mes paroles ne réussissent pas à vous con-

vaincre... Pourquoi doutez-vous de moi, qui vous aime profondément?

— Je ne doute pas de votre affection; si j'en doutais, vous me verriez autrement malheureuse... Non, mais, depuis cette visite, je ne puis me défendre d'une mystérieuse appréhension!.. Je sens entre nous quelque chose d'obscur qui m'effraie... Certes, je n'ai pas l'enfantillage d'être jalouse de votre passé, mais c'est pour notre bonheur présent que je tremble depuis que cette méchante femme est venue me jeter du noir dans l'âme... Elle part demain, m'a-t-elle dit? Ah! je voudrais déjà qu'elle fût loin du Vivier!

— Oui, elle partira demain! s'écria Philippe, plus décidé que jamais à courir à l'Abbaye et à exiger le départ immédiat de Mme Archambault... Vous n'entendrez plus parler d'elle, et demain nous serons rendus à nous-mêmes... Jusque-là, chère enfant, ayez confiance en moi. Aujourd'hui comme avant-hier, je vous jure que vous avez tout mon cœur, toutes mes pensées, toute ma tendresse, et que je n'ai qu'un rêve : vous donner dans l'avenir tout le bonheur que vous méritez...

Elle vit qu'il se levait et se préparait à sortir :

— Vous me quittez? murmura-t-elle avec un son de voix si triste que Desgranges en eut un frisson.

— Oui, je vais prendre congé de ces gens de l'Abbaye... Je veux savoir ce que signifie cette indiscrète visite et leur dire un adieu définitif...

Il s'était rapproché de Mariannette, lui avait saisi les mains et voulait lui baiser le front; mais, d'un mouvement de tête, elle évita ce baiser, qui effleura seulement ses cheveux.

— Vous me gardez rancune, Mariannette?

Elle lui fit signe que non, mais sur son visage sérieux persistait une expression de fâcherie qui le désola. Elle restait immobile au milieu de la pièce, tandis qu'il s'éloignait lentement :

— Je vous en supplie, lui cria-t-il encore, sur le pas de la porte, ne doutez pas de moi... A demain!

XVII.

Mme Archambault était à sa fenêtre quand Philippe entra dans la cour de l'Abbaye. A la façon dont il précipitait le pas en baissant la tête et dont sa canne martelait les cailloux du chemin, elle comprit qu'il revenait du Vivier et qu'il en revenait furieux. Cette colère ne l'étonnait pas; elle s'y attendait. Aussi, tandis que Desgranges escaladait rapidement les degrés de pierre, elle eut le temps de se préparer à rendre coup pour coup.

Bien qu'elle fût encore secouée par les émotions qui avaient dé-

terminé sa visite matinale, la satisfaction d'avoir infligé une première blessure à Mariannette avait un peu soulagé son cœur et détendu ses nerfs. Elle était plus maîtresse d'elle-même et résolue à disputer à sa rivale le terrain pied à pied. — Si Mlle Diosaz avait l'avantage de la jeunesse et le charme de la nouveauté, elle avait, elle, la puissance que donne une longue possession; elle connaissait Philippe à fond, elle savait par quels raffinemens d'esprit et de voluptueuse coquetterie elle pourrait le ressaisir, et elle se croyait d'ailleurs trop supérieure à cette naïve petite provinciale pour n'en pas venir à bout. Assurément, Desgranges, hypnotisé par l'ennui et la monotonie de la vie campagnarde, avait pu s'amouracher de cette beauté paysanne, mais ce ne devait être qu'une passade, et elle espérait bien l'en guérir.

A ce moment, la porte de sa chambre fut impétueusement ouverte, et Philippe parut, encore tout essoufflé.

— Bonjour! lui dit-elle d'un ton très calme; comment, vous voilà!.. Je vous croyais à Annecy... Vous vous êtes donc ravisé?

Desgranges s'attendait à une explosion de colère, et le calme de cet accueil le déconcerta.

— Oui, répondit-il en jetant à Camille un regard assombri et méfiant, j'ai changé d'avis.

— De quel air vous dites cela!.. Vous avez la mine piteuse d'un écolier qui vient de recevoir sur les doigts... Est-ce que votre filleule vous a prêché un sermon et reproché vos manquemens à la messe paroissiale?.. A propos, je l'ai vue ce matin, votre fleur sauvage!..

Philippe, avec un geste irrité et violent, ouvrait la bouche pour protester, mais elle ne lui laissa pas le temps de l'interrompre :

— Oui, poursuivit-elle, après le portrait que vous m'en aviez fait, j'ai voulu juger par moi-même s'il n'était pas trop flatté... Eh bien! non... elle n'est vraiment pas mal; elle a d'assez beaux yeux, pour des yeux de Savoyarde... Par exemple, les extrémités laissent à désirer : des mains de servante et des pieds de guide ascensionniste... C'est fâcheux!

— Assez de sarcasmes!.. s'écria durement Desgranges; je vous défends de vous moquer de cette jeune fille!

— Mais je ne me moque pas, répliqua-t-elle de sa voix mordante, je constate tout simplement... Je me plais au contraire à rendre justice aux qualités de votre protégée. Elle a la naïveté d'une idylle, et si elle était un peu moins mal fagotée, elle ne manquerait pas d'un certain charme... agreste... Je suis sûre qu'elle a un tas de vertus domestiques! Elle doit traire ses vaches elle-même et laver son linge à la fontaine, comme Nausicaa. Dites-moi, c'est peut-être pour cela qu'elle a les mains rouges?...

— Taisez-vous! répéta Philippe impérieusement; je ne supporte-

rai pas davantage que vous l'outragiez devant moi... C'est assez de vous être permis de vous introduire chez elle, malgré ma défense.

— Votre défense?.. repartit Camille en haussant les épaules; je ne sache pas que vous m'ayez interdit de circuler dans les rues de Talloires, et d'ailleurs je ne croyais pas vous désobliger en rendant visite à une personne à laquelle vous vous intéressez... Les amis de nos amis ne sont-ils pas un peu nos amis?

— Je vous avais recommandé d'être très circonspecte dans ce pays, où la moindre démarche est commentée, et votre visite était à la fois indiscrète et imprudente.

— Oh! rassurez-vous, j'y ai mis des formes... — Je me suis présentée à cette jeune Savoyarde comme une de vos amies, et je lui ai simplement demandé si sa maison était à vendre... Ma conduite a été très correcte.

— Elle a été malveillante et impertinente! s'exclama Desgranges hors de lui.

— Permettez, mon cher, riposta Mme Archambault avec hauteur, il n'y a ici d'impertinent que vous-même. Vous vous fâchez,.. donc vous avez tort! — Et la jalousie lui faisant perdre un peu de son sang-froid, elle ajouta avec aigreur : — Soyez donc plus franc et avouez que vous vous êtes amouraché de cette petite fille!.. Mon Dieu! dans ce pays perdu, la chose est excusable... Vous vous ennuyiez et vous avez cherché des distractions!.. Seulement, prenez garde, mon pauvre ami, vous baissez! Il faut maintenant des fruits verts à vos goûts d'homme mûr... C'est un signe de décrépitude, cela!

— Soit! s'écria-t-il, saisissant avidement l'occasion enfin offerte de trancher dans le vif; oui, j'aime Mlle Diosaz, et je vous ordonne de la respecter!

— Vous m'ordonnez!.. Voilà de bien gros mots à propos d'une amourette de village!

Elle était devenue nerveuse : ses doigts déchiraient machinalement le papier d'un éventail japonais qu'elle avait pris sur la table, et ses grands yeux fauves cherchaient ceux de Philippe, comme pour y plonger avidement et y ressaisir le charme qu'ils exerçaient autrefois; mais il soutint bravement ce regard enflammé et répéta d'un air de défi :

— Oui, je l'aime!

— A la bonne heure, dit-elle avec un éclat de rire forcé, voilà au moins de la franchise!.. Je préfère cela, et vous auriez dû vous confesser nettement dès le jour de mon arrivée, au lieu d'essayer de jouer au plus fin... Peine perdue, mon cher!.. Je n'étais pas depuis un quart d'heure chez vous que j'avais deviné votre infidélité... Vous savez mal mentir pour un homme qui cherche à tromper deux

femmes! Vous eussiez été plus adroit en m'avouant tout de suite votre faiblesse; je vous jure que je n'aurais pas été jalouse! Je connais ces caprices-là; ils ne poussent qu'à la campagne et ne prennent pas racine ailleurs. Après avoir pendant deux jours respiré l'air de Paris, vous ne penserez plus à votre idylle savoyarde... Vrai, je vous aurais pardonné de grand cœur cette peccadille, si vous aviez été plus franc avec moi.

Desgranges avait reçu d'abord cette grêle de sarcasmes avec l'ahurissement d'un taureau dans la peau duquel on pique les premières *banderillas*; puis, brusquement, il se rebella et, regardant Camille bien en face :

— Eh bien! répondit-il gravement, je serai plus franc ce soir... Oui, j'ai eu tort de ne pas vous instruire tout de suite de ce qui est arrivé .. J'ai eu tort, en vous revoyant, de chercher à vous tromper... Cette supercherie était indigne de vous et de moi, et j'en ai été cruellement puni par ce que j'ai souffert depuis deux jours... La vérité est que j'aime cette jeune fille et que j'ai l'intention de l'épouser.

Elle tressaillit, et son visage devint aussi blanc que les jasmins dont elle avait fleuri son corsage. Elle sentait cette fois que c'était sérieux, qu'il ne s'agissait plus d'un caprice comme elle l'avait espéré, et que le ton ferme et résolu de Desgranges n'admettait pas de réplique. Elle articula seulement d'une voix sourde : — Ah! — et s'assit le front baissé, les mains glacées.

Il y eut un moment de silence profond, interrompu seulement par le bruit léger du store que le vent faisait mouvoir dans l'embrasure de la fenêtre ouverte; et tout à coup, dans ce grand silence, on entendit monter du fond de la cour la voix d'un jeune garçon occupé à nettoyer une futaille vide; il chantait à pleine voix, et les paroles de sa chanson paysanne se détachaient très distinctes sur un rythme tantôt traînant et tantôt lestement scandé :

Marguerite, ma mie,
Prête-moi ton mouchoir
Pour essuyer les larmes
Qui coulent de mon visage;
Les larmes de mes yeux
Sont pour te dire adieu.

Philippe, effrayé de l'aveu qu'il venait de faire, se promenait lentement à travers la pièce, sans oser tourner la tête vers Camille.

— La vie que nous menons, reprit-il, est misérable, convenez-en!.. Elle le serait plus encore dans l'avenir... Vous m'avez déclaré déjà que vous en étiez lasse... Elle me pèse plus qu'à vous, car, ainsi que vous me l'avez insinué tout l'heure, je suis arrivé à la maturité... Quand on est jeune, on accepte aisément une existence agitée et

décousue; mais, à mon âge, il n'est plus permis d'errer à travers le monde comme un bohême, et on a besoin de se reposer dans une affection paisible... Ce repos, je l'ai trouvé au Vivier, près d'une enfant à laquelle je me suis peu à peu attaché, et... Bref, j'ai résolu de me créer ici une famille... Je sais bien que vous m'accuserez de ne songer qu'à moi... Mais en brisant une liaison qui nous donne à l'un et à l'autre plus d'amertume que de contentement, vous reconnaîtrez vous-même, plus tard, que j'agis autant dans votre intérêt que dans le mien...

Il s'interrompit, s'attendant à quelque réplique violente, mais Mme Archambault gardait sa taciturne immobilité de statue; — et dans ce silence morne, la voix du chanteur résonna de nouveau :

Marguerite, ma mie,
Prête-moi tes ciseaux
Pour couper l'alliance
Que nous avons ensemble,
Alliance d'amour.
Adieu, belle, et pour toujours...

Philippe était de plus en plus gêné et irrité par ce persistant mutisme, qui semblait le mettre dans son tort. Aussi, ce fut avec des intonations plus froides et plus dures qu'il continua, en s'arrêtant à quelques pas de Camille :

— Dans la situation pénible où nous sommes, vous comprendrez sans doute que, pour vous comme pour moi, il convient d'éviter le bruit et le scandale... C'est déjà trop de la fâcheuse visite de ce matin... Entre nous, tout doit se dénouer silencieusement. J'espère donc que vous serez raisonnable et que vous jugerez à propos de retourner à Aix...

Cette fois, tout l'orgueil de Mme Archambault se révolta; une rougeur lui monta aux joues, sa dignité offensée fit flamber un éclair dans ses yeux sombres, et relevant la tête :

— C'est un congé! dit-elle sèchement; tranquillisez-vous, je partirai demain matin. — Puis elle reprit sa farouche immobilité marmoréenne.

Desgranges était déjà près de la porte. Au moment de faire le dernier pas qui devait les séparer à jamais, il se reprocha sa dureté; il fut touché d'une soudaine compassion, au spectacle du muet désespoir de cette femme qu'il avait aimée pendant quinze ans. Au risque de tout compromettre dans un accès de sensibilité, il revint vers Mme Archambault :

— Camille! murmura-t-il sourdement, pardon... et... adieu!

Sans tourner les yeux vers lui, sans faire un geste, elle l'interrompit d'une voix rauque :

— Assez !.. Laissez-moi !

Et il sortit en baissant la tête.

XVIII.

Longtemps après le départ de Philippe, Mariannette était restée sous l'impression pénible des événemens de la journée. Son imagination était offusquée et comme noircie par les obscures insinuations de Mme Archambault, et elle en voulait à Desgranges de n'avoir pas su dissiper cette obscurité inquiétante. Ainsi qu'elle le lui avait déclaré, elle ne doutait pas de son affection, mais il lui semblait qu'il aurait pu trouver des affirmations plus nettes et plus rassurantes pour effacer le mauvais effet produit par la visite suspecte de cette étrangère. Elle lui gardait rancune de ses réponses trop évasives et de son trop brusque départ. Elle ne lui pardonnait pas surtout d'être parti, la sachant triste et angoissée, et de l'avoir quittée pour aller prendre congé de cette inconnue, cause de tout le mal. — Pourtant, lorsque après souper elle revint sur la galerie, la tombée du jour apaisa insensiblement son humeur chagrine. Du haut des cimes violettes une sérénité descendait sur le lac où flottait encore çà et là un lambeau de pourpre dorée, et peu à peu cette sérénité entrait dans l'âme de Mariannette. A mesure que des étoiles apparaissaient dans le bleu verdi du ciel, ses appréhensions s'envolaient une à une. Il y avait un souffle de tendresse épandu dans l'air tiède et calme de la soirée, et cette tendresse se communiquant au cœur de la jeune fille l'emplissait de mansuétude.

Elle se reprochait maintenant ses craintes enfantines de la journée, et surtout cet accès de bouderie qui lui avait fait refuser son front au baiser de son fiancé. Dans la candeur de son âme, elle se disait que Philippe avait dû croire à un mouvement de sotte jalousie, et qu'il avait sans doute emporté une triste opinion de son caractère. Une réaction se produisait dans son esprit et, à son tour, elle s'en voulait d'avoir laissé partir Desgranges sur cette mauvaise impression. Il lui en coûtait de penser qu'il allait s'endormir avec cette bouderie sur le cœur ; elle regrettait de n'avoir pas dissipé sur-le-champ ce léger nuage qui allait persister entre eux jusqu'au lendemain.—Elle avait toutes les adorables superstitions de l'amour qui commence, et il lui était insupportable qu'une longue nuit se passât sans qu'ils eussent fait la paix. — Et brusquement elle était prise d'un véhément désir d'aller lui serrer la main avant que la soirée fût plus avancée. Aussi quand, après avoir mis son ménage en ordre, Perronne vint la rejoindre sur la galerie, elle lui dit :

— Ma bonne, la nuit est si belle que ce serait dommage de rester enfermée... Mets ton châle, nous irons jusqu'au Toron souhaiter le

bonsoir à M. Desgranges, et nous nous en reviendrons tranquillement, après avoir respiré le grand air...

Perronne avait l'habitude de ces promenades du soir, pendant lesquelles elle servait de chaperon à sa jeune maîtresse. La chose lui parut donc fort naturelle, et elle ne formula aucune objection. Dès que la vieille servante se fut enveloppée dans son tartan, elles traversèrent le bourg côte à côte et s'engagèrent sur la route qui décrit ses zigzags entre les prés et les vignobles.

La nuit était d'une transparence et d'une beauté incomparables. Les étoiles qui fourmillaient dans le ciel paraissaient plus grosses et plus rapprochées; elles semblaient danser des rondes radieuses au-dessus des montagnes, et leur lumière accrue éclairait mollement la route blanche entre les pampres obscurs où, çà et là, des mûriers dressaient leur feuillée épaisse. De tous côtés, sur la pente des vignes, le chant grêle, flûté et tremblotant des rainettes traversait le silence de la campagne. Les notes claires et multipliées coulaient avec douceur dans l'atmosphère tiède, comme un terrestre accompagnement du scintillement des étoiles. Ce susurrement cristallin, qui charme les nuits du lac d'Annecy pendant toute la belle saison, était bien la musique qui convenait à cette heureuse soirée de la fin d'août, qui semblait caressée par des souffles amoureux. Il y avait de l'amour dans l'air. Mariannette le respirait en marchant et se sentait intimement rassérénée. Avec un tremblement intérieur, doux comme les trilles flûtés des rainettes, elle songeait : « Je ne resterai près de Philippe qu'une minute... Le temps de lui souhaiter le bonsoir, de lui dire que j'ai foi en lui et que je ne veux pas m'endormir sans que nous ayons fait la paix... Puis nous nous séparerons plus contens l'un de l'autre... » Et tout d'un coup une crainte pénétrait en elle : « S'il était sorti?.. Il a peut-être eu, comme moi, le désir de marcher à travers champs, ou bien... peut-être est-il resté à l'Abbaye?.. Qui sait si je le trouverai là-haut?.. »

Philippe était au Toron. — Il se promenait en fumant autour du parterre qui avoisinait son cabinet de travail. Par la fenêtre éclairée, on apercevait l'intérieur de la grande pièce, où la flamme vacillante des bougies projetait l'ombre démesurée des meubles sur les fresques des murs. Philippe parcourait du regard le lac endormi sous le ciel constellé; il entendait la chanson des rainettes; mais ni la beauté de la nuit, ni les susurremens cristallins épars dans les vignes, ne lui donnaient la même sensation de rassérénement qu'à Mariannette. — Quand nous sentons ce malaise moral que nous appelons la voix de la conscience, le silence même de la nuit, au lieu de nous calmer, augmente le tumulte de cette troublante voix intérieure. — Desgranges se répétait en vain que le sacrifice était maintenant consommé, et que sa rupture avec Mme Archambault

allait enfin lui permettre de chérir Mariannette sans appréhension et sans réserve ; il se sentait envahi par une indéfinissable tristesse.

On a beau ne plus aimer, on ne rompt pas sans déchirement une liaison qui dure depuis des années. On arrache difficilement ces liens résistans et frêles qui composent ce qu'on est convenu d'appeler « une chaîne ; » — liens que l'habitude a solidifiés et qui se rattachent par mille imperceptibles racines aux émotions de notre jeunesse. En nous détachant d'une femme jadis aimée, nous nous séparons aussi d'une partie de nous-mêmes, et nous regrettons dans l'abandonnée un fragment de notre vie qui s'en va avec elle. — Ce regret amèrement mélancolique, Desgranges l'éprouvait en ce moment. Il songeait que sa rupture avec Camille creusait un fossé profond entre deux périodes de sa vie, et, à la veille d'entrer dans cette seconde phase d'existence, il sentait dans tout son être moral un ébranlement qui l'effrayait... A l'heure même où il allait pouvoir se consacrer tout entier à Mariannette, il était tourmenté de nouveaux scrupules et de nouvelles craintes. Il avait beau se dire : « Tu es libre, réjouis-toi ! » il demeurait triste, anxieux, et, en creusant ce douloureux état d'âme, il découvrait peu à peu que la cause de son anxieté gisait surtout dans l'appréhension de quelque retour offensif de Mme Archambault. — Libre ! l'était-il réellement ?.. N'avait-il rien à redouter de l'avenir ?.. Il savait Camille exaltée, despotique et violente, capable des plus dangereux coups de tête, et il avait été étonné de la hautaine résignation avec laquelle elle avait accepté l'idée d'une séparation. Dans un mouvement d'orgueil blessé, elle avait promis de s'éloigner, mais elle n'était point partie encore. Toute une nuit devait s'écouler avant l'heure du départ ; une réaction pouvait se produire et changer les résolutions de son esprit mobile...

Tandis qu'il ruminait ces choses, un léger frôlement sur l'herbe de l'allée le fit retourner, et il se trouva face à face avec Camille.

Enveloppée dans un ample manteau, elle se profilait en noir sur le ciel étoilé. On ne voyait de sa figure que le scintillement de ses yeux sous les bords de son chapeau de voyage. Mais il n'y avait pas à se tromper : c'était bien elle. En la reconnaissant, Desgranges eut un serrement de cœur et un mouvement d'irritation :

— Vous ? murmura-t-il entre ses dents.

Ayant marché très vite, elle était essoufflée et avait peine à retrouver sa voix :

— Oui, articula-t-elle péniblement, je suis lâche, n'est-ce pas ?... Mais d'abord, je vous en supplie, laissez-moi entrer et m'asseoir !..

Il poussa brusquement la porte-fenêtre qui ouvrait sur son cabinet, et d'un geste résigné :

— Venez ! dit-il froidement.

A peine entrée, elle se jeta dans un fauteuil. Il y avait sur la table une carafe et un verre; elle se versa de l'eau et but avec avidité. Tandis qu'elle essuyait machinalement ses lèvres, Desgranges, encore ébahi, regardait son visage d'une pâleur tragique, pleine de menaces.

— Vous m'avez fait un mal atroce, commença-t-elle d'une voix sourde et saccadée; après que vous avez été parti, j'ai douté de ce que j'avais entendu... J'ai cru que c'était un mauvais rêve... Je ne pouvais pas y croire... J'ai pensé que vous-même, vous ne vous étiez pas rendu compte de la portée de vos paroles, et que vous aviez cédé à un coup de colère... Il y a des choses qu'on dit dans un moment d'irritation et qu'on regrette après... Aussi j'ai mis de côté tout amour-propre... Je suis venue ici pour que vous me répétiez de sang-froid, bien en face, que vous ne voulez plus de moi et que nous devons nous quitter pour toujours.

Dans la haute pièce où les bougies promenaient leur lueur vacillante, il y eut un instant de profond silence. On n'entendit plus que le léger bourdonnement des phalènes entrées par la fenêtre ouverte; elles tourbillonnaient autour des lumières, et parfois leurs ailes laineuses s'y grillaient avec un crépitement sec. — Puis, du coin d'ombre où il se tenait debout, Philippe répondit d'une voix morne, mais ferme :

— Oui,.. il le faut!

Le pâle visage de Camille se contracta, ses lèvres tremblèrent un moment.

— C'est bien, reprit-elle... En ce cas, et puisque tout est fini, je vous rapporte les lettres que vous m'écriviez... Je veux les brûler devant vous, afin que plus rien de votre passé ne subsiste et ne vous gêne...

D'un geste nerveux, elle rejeta son manteau, fouilla dans le corsage croisé de son peignoir et en tira un paquet noué d'une faveur bleue. Elle dénoua violemment le ruban de soie, et les lettres s'éparpillèrent sur la table.

— Les voici toutes, continua-t-elle avec un sourire navrant, du moins toutes celles que j'ai gardées, parce qu'elles m'étaient les plus chères; celles que j'aimais à relire quand j'étais loin de vous... Elles ne mentaient pas, celles-là;.. et vous étiez sincère, alors!..

Elle en avait saisi une au hasard et la dépliait d'un air égaré; puis elle en lut hâtivement quelques lignes à voix haute : « ... Je ne vous ai pas vue hier, ô vous qui êtes ma chère et constante pensée, aurai-je plus de bonheur aujourd'hui?..» Elle date de notre première année, celle-là; c'était au temps où un jour passé sans me voir vous semblait trop long!..

— Camille, interrompit précipitamment Desgranges, qui redoutait la prolongation de cette pénible scène, je vous en prie, arrê-

tez-vous !.. A quoi bon ajouter une souffrance nouvelle aux autres ?.. Vous vous faites mal !

— Laissez donc ! répliqua-t-elle avec un ricanement douloureux, cela me fait du bien, au contraire !.. Je suis comme ces misérables affamés qui apaisent leur estomac en se rappelant les bons dîners d'autrefois... Moi aussi, je trompe ma faim !..

. . . . . .

A ce même moment, Mariannette et Perronne, après avoir cheminé presque à tâtons sous la voûte obscure des arbres verts, et franchi le porche drapé de vigne-vierge, débouchaient dans le potager du Toron. Pendant cette lente traversée parmi les opaques ténèbres des sapins, la jeune fille s'était répété intérieurement : — Pourvu qu'il soit chez lui ! — Et maintenant, en apercevant sur les verdures du jardin le reflet des fenêtres éclairées, elle murmurait joyeusement à l'oreille de Perronne : — Il y est... Marchons tout doucement !..

Oui, il y était, mais, — qui eût pu prévoir pareille chose ? — il n'était pas seul. Dans le recueillement silencieux de la nuit d'août, une voix montait par intervalles. — Oh ! cette voix saccadée, coupante, sarcastique, Mariannette l'avait trop longtemps entendue, ce matin même, pour ne pas la reconnaître !.. Un cruel pressentiment secoua l'orpheline de la tête aux pieds ; le cœur serré comme dans un étau, elle recula dans l'ombre et entraîna avec elle la servante interdite. Quand elles furent à l'autre extrémité du jardin :

— Perronne, chuchota Mariannette, va m'attendre à l'entrée de l'avenue... Laisse-moi seule un moment ; je te rejoindrai bientôt... Va !

Elle parlait avec un accent à la fois si suppliant et si impérieux que Perronne, malgré son ébahissement inquiet, obéit sans demander d'explications. Quand la vieille servante eut disparu, Mariannette, avec précaution, se dirigea vers l'une des fenêtres ouvertes. Dans l'allée négligée, l'herbe avait poussé si dru qu'elle formait un tapis sur lequel on pouvait marcher sans bruit. En outre, le jasmin, qui avait envahi la baie de la croisée, formait un rideau protecteur, derrière lequel on pouvait voir sans être vu. Mlle Diosaz s'avança aussi près que possible, — tellement près, que les dernières fleurs des jasmins frôlaient son visage et lui envoyaient leur pénétrant parfum. — Elle se disait que là, derrière ce voile de feuillage, la femme qui, depuis deux jours, troublait son bonheur, était installée chez Philippe et semblait y parler en maîtresse ; elle pressentait qu'en l'écoutant elle allait avoir l'explication de ce mystère qui l'angoissait, et elle voulait tout savoir, — dût-elle en souffrir atrocement après !

Comprimant les battemens de son cœur, retenant son souffle, elle penchait sa tête en avant et distinguait à travers le jasmin la sil-

houette de Mme Archambault, assise dans le vieux fauteuil de tapisserie où elle-même s'était reposée l'avant-veille. Elle voyait les lettres éparses sur la table et entendait le froissement du papier qu'on déplie...

— Oui, poursuivait Camille avec une sarcastique âpreté, vous m'aimiez à cette époque et vous trouviez, pour me le dire, de ces mots qui me déchirent le cœur, maintenant que je les relis et que je compare! — Elle avait repris la lettre commencée et la lisait de sa voix mordante : « Quand, après vous avoir vue, je rentre dans mon isolement, j'emporte avec moi le son de vos paroles, l'enchantement de votre regard et jusqu'à cette grisante odeur de mimosa qui embaume votre salon. Tous ces souvenirs où un peu de vous reste imprégné m'aident à remplir les heures que je passe sans vous voir... » — Ha! ha! s'exclamait-elle, ce sont d'autres souvenirs maintenant qui vous aident à charmer votre solitude du Toron!.. Ceux-ci ne sont plus bons qu'à être brûlés... Au feu! au feu!

Elle avait tortillé le papier dans ses doigts, elle l'allumait à la bougie et le lançait tout flambant dans la cheminée vide. Puis ses mains remuaient les lettres éparses et elle en dépliait une autre :

— Tenez, vous souvenez-vous de ce billet?.. Vous me l'écriviez d'Angoulême, après notre fugue... Vous aviez obtenu ce que vous désiriez; je m'étais donnée à vous corps et âme, mais vous n'étiez pas encore las de moi... Ah! quel concert d'actions de grâces!.. Quel lyrisme!.. Vous me promettiez des tendresses sans fin... Écoutez plutôt!.. « Chère mienne adorée, te voilà loin, mais je veux t'écrire ma première lettre ici, dans ce vieil hôtel où nous avons passé huit jours de paradis en pleine solitude... Je suis resté dans notre chambre, d'où l'on voit, par-dessus les tilleuls de la terrasse, la vallée très verte où la Charente miroite entre les peupliers... Cette grande pièce a gardé quelque chose de toi, une odeur d'amour qui me grise tandis que je t'écris... N'est-ce pas que nous y avons été bien heureux et que nous nous aimerons toujours ainsi?.. Quand nous serons très vieux, mais toujours amoureux l'un de l'autre, nous nous rappellerons avec délices cette chambre au papier à ramages, avec ses lithographies sentimentales qui nous ont tant amusés, et ce canapé de velours d'Utrecht où, blottis l'un contre l'autre, nous regardions la rivière rougir au soleil couchant... »

— Hein! comme on se vante! s'écriait-elle en s'interrompant ; nous ne sommes encore décrépits ni l'un ni l'autre, et il n'y a pas apparence que nous reparlions davantage du vieil hôtel d'Angoulême!.. Allons, allons, au feu!..

Philippe, toujours rencogné dans l'ombre, la regardait d'un air effaré et quasi stupide tordre et déchirer ces lambeaux du passé;

il n'osait bouger et se sentait impuissant à faire cesser cette scène cruelle. Mais le malaise qu'il éprouvait n'était pas comparable à la souffrance de Mariannette, immobile de l'autre côté de la fenêtre et assistant à ce lamentable dénoûment. — Enfin le voile était déchiré; elle avait la révélation complète de toute cette mystérieuse tragédie, et elle apprenait en même temps jusqu'où va la folie de l'amour défendu.— Que valait sa timide tendresse de jeune fille à côté de cette dévorante passion, et combien l'eau pure de son honnête amour devait paraître fade à Philippe, après le vin capiteux que cette femme lui avait versé!.. D'ailleurs, quelle confiance pouvait-elle avoir en lui, à présent qu'elle connaissait tout ce qu'il lui avait caché? — Elle se sentait navrée, découragée et désenchantée; elle voulait s'enfuir, et pourtant une impitoyable curiosité la retenait près de la fenêtre. — Pendant ce temps, la voix de Mme Archambault montait, toujours plus aiguë et plus véhémente :

— Vous avez raison, disait-elle, cette lecture me fait mal... A quoi bon remuer ce passé qui m'humilie et me tue?.. Au feu, tous ces décombres!

Elle s'était levée, prenait les lettres à poignées et les lançait avec rage dans l'âtre où les deux premières achevaient de brûler. Bientôt une flamme plus vive s'alluma dans la cheminée, et à cette soudaine clarté qui illuminait toute la pièce, Mariannette vit distinctement la pâle figure tirée de Camille et ses yeux sombres tournés vers Philippe.

— Maintenant, vous pouvez vous rassurer, poursuivait-elle, tout brûle, et il ne restera plus bientôt une ligne de votre écriture... O Dieu, est-ce ainsi que cela devait finir?.. Après m'avoir répété à satiété toutes ces tendresses, après m'avoir adorée, vous me quittez, vous me jetez brutalement dehors... Peu vous importe ce que sera ma vie, ce que je vais souffrir et ce que je souffre déjà!..

La dépense nerveuse qu'elle venait de faire avait épuisé ses forces. Elle retomba dans le fauteuil, exténuée, à demi évanouie, — ne pouvant pas pleurer, mais ayant le gosier plein de sanglots qui l'étouffaient et soulevaient douloureusement sa poitrine.— Elle était vraiment misérable, et Philippe en eut pitié.

Il s'était approché d'elle, très effrayé; il lui parlait doucement, comme à un enfant malade dont on veut apaiser les cris :

— Camille! murmurait-il, pardonnez-moi!.. J'ai été stupidement cruel, je le reconnais et j'en suis au désespoir... Vous me voyez désolé de la rudesse de mes paroles... Elles ont été plus loin que ma pensée. — Je serais le dernier des ingrats si je ne vous gardais une place dans mon cœur...

Il soulevait affectueusement la tête chancelante de la malheureuse femme et il lui avait pris les mains :

— Comment pourrais-je vous oublier, vous qui m'avez donné le meilleur de votre jeunesse?.. Quoi qu'il arrive, je serai toujours votre ami, un ami sûr et... et tendrement dévoué...

La tête renversée sur le dossier du fauteuil, elle plongeait dans les yeux de Desgranges ses sombres regards fauves et elle lui serrait convulsivement les mains.

— Bien vrai, balbutiait-elle, tu ne m'abandonneras pas?.. Tu ne me jetteras pas dehors comme un vieux vêtement usé?..

Impétueusement elle se leva, lui passa les bras autour du cou et se tint pressée contre sa poitrine.

— Oh! continua-t-elle d'une voix passionnée, dis que tu m'aimes encore, que je suis toujours ta *tienne*, et que tu n'as pas oublié tout ce qu'il y avait de bon dans mes baisers!..

En même temps, — d'abord humblement, puis avec plus de hardiesse, les lèvres de Camille se posaient sur le cou, sur les yeux de Philippe, et son étreinte se resserrait. — Elle était venue au Toron en peignoir; la résolution de courir chez Desgranges l'avait prise brusquement, au moment où elle était déjà à demi dévêtue. — Philippe sentait contre lui l'ondulation de la taille souple et libre, la tiède élasticité de la chair palpitante. Une émotion uniquement due à la surprise des sens, mais singulièrement oppressive, le secouait tout entier. Soudain les lèvres humides de Mme Archambault se collèrent aux siennes en lui arrachant un baiser...

Là, à la place même où il avait promis à Mariannette de l'aimer exclusivement!.. La jeune fille n'en put supporter davantage; surmontant l'indignation qui la paralysait presque, elle s'enfuit à travers le verger et accourut haletante à l'extrémité de l'allée où Perronne l'attendait dans l'ombre.

— Est-ce toi, Perronne? demanda-t-elle d'une voix à peine distincte.

— Oui, mademoiselle... Bon Dieu, qu'y a-t-il?

La servante ne pouvait voir dans la nuit la figure bouleversée de Mlle Diosaz, mais elle devinait à l'altération de sa voix que quelque chose de douloureux s'était passé. — Sans répondre à cette question, Mariannette posa sa main tremblante sur le bras de la vieille femme, et l'entraînant :

— Viens, Perronne, vite!.. Bien vite!.. Allons-nous-en! murmura-t-elle entre deux sanglots.

André Theuriet.

(La dernière partie au prochain n°.)

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

LA FAUSSE INDIGENCE. — LA CHARITÉ EFFICACE.

Dans les différentes études que j'ai publiées ici même sur *Paris bienfaisant*, je crois avoir démontré que nul groupe social ne répudie la charité, qui est la vertu par excellence. Si calomniée que soit la grande ville, si décriée qu'elle soit par les étrangers qui s'empressent d'y apporter leurs mauvaises mœurs, si entraînée qu'elle soit souvent à faire des sottises, elle vaut mieux que sa réputation ; ne l'étudier que dans ses vices, c'est se contenter de la regarder à la surface : il faut aller au fond, pénétrer dans son cœur et s'incliner, car on y découvre des sentimens élevés auxquels un pays peut se ressaisir et reprendre le rang qui lui appartient. Une nation se maintient à des hauteurs enviables, si elle veut s'appuyer sur les fortes qualités qui vibrent en elle, ne pas lâcher la proie pour l'ombre, fermer l'oreille aux promesses décevantes des exploiteurs de leur propre ambition, se résoudre à n'être plus la dupe des mensonges dont on leurre ses espérances et revenir à ce qui fait seul la grandeur des peuples : le travail et l'abnégation. L'exemple est donné, il ne s'agit que de s'y conformer. Partout j'ai trouvé la bienfaisance en activité; c'est un labeur qui parfois serait ingrat, s'il ne trouvait sa récompense en soi-même. Loin de le dédaigner, on le recherche et l'on s'en montre digne. Les catholiques, les

protestans, les israélites, les indifférens ne se refusent aucune des joies de la charité ; les œuvres que j'ai choisies, parmi celles qu'ils ont fondées et qu'ils entretiennent, prouvent que chez eux la commisération, l'effort et la ténacité dans le dévoûment sont invincibles. Les personnes riches ou d'aisance médiocre, qui donnent leur argent ou se prodiguent elles-mêmes, forment au milieu de la population parisienne une sorte de tribu de la compassion et du bienfait. C'est vers ce groupe vaillant au bien que montent les clameurs désespérées et que se tendent les mains suppliantes ; mais c'est à lui que s'adresse également la fainéantise qui simule l'indigence, car elle préfère l'aumône aléatoire aux certitudes du travail rétribué.

J'ai rappelé que le livre des Proverbes a dit : « La fortune du riche, c'est sa ville fortifiée. » La forteresse est assiégée jour et nuit ; à toutes les portes, devant toutes les échauguettes, sous toutes les embrasures, on sonne l'assaut et l'on s'ingénie en mille roueries pour pénétrer dans la place. L'armée des malandrins est multiple et elle est partout ; elle se déguise, elle revêt toutes les formes, elle parle tous les langages ; mieux qu'Ulysse elle est fertile en ruses, rien ne la décourage, elle sait d'avance qu'elle finira par remporter la victoire, qui est celle de l'imposture, car elle s'attaque à ce qu'il y a de plus facile à tromper : aux cœurs compatissans. J'ose à peine dire à quel chiffre on peut évaluer le nombre d'individus pour lesquels la mendicité plus ou moins occulte est un métier, sinon une vocation. Des hommes intelligens, qui ont fait de cette question une étude spéciale, m'ont affirmé, avec preuves à l'appui, que l'on ne serait pas éloigné de la vérité en fixant à 200,000 la troupe des combattans du mauvais combat. Et je ne parle pas de la mendicité qui vague dans nos rues, sur nos boulevards, psalmodiant sa plainte et gueusant les gros sous ; je parle de ce que l'on pourrait appeler la mendicité épistolaire, de celle qui ne se montre pas volontiers, qui dépose une lettre, — toujours la même, — à domicile et « viendra chercher la réponse chez M. le concierge. » Celle-là n'est ni humble ni modeste ; si elle se dissimule, c'est pour n'être pas dévisagée ; elle est arrogante, elle lève tribut sur les fortunes particulières, et s'imagine que ce tribut est une redevance qui lui est due. Elle se recrute dans toutes les classes de la société. Ne point travailler semble être le premier devoir de ces volontaires de la paresse, vivre en parasites est leur unique préoccupation ; ils y parviennent et parfois avec de grands efforts qu'ils n'ont jamais l'idée d'appliquer au travail. J'y vois des employés de commerce congédiés pour des causes qu'ils laissent ignorer, des officiers qui ont quitté les rangs et ont cherché la fortune qu'ils n'ont point rencontrée, des

gens de noblesse ruinés par le jeu et qui mendient afin de se mieux conformer à l'adage coupable : qui travaille déroge; des négocians qui ont trop compté sur leur capacité ou sur leur crédit ; d'anciennes femmes galantes qui jouent les veuves éplorées et qui n'ont rien su conserver des prodigalités offertes au plaisir vénal ; j'y vois un spécimen de toutes les défaillances, et c'est à peine si, çà et là, j'y découvre quelques êtres intéressans que l'infortune a frappés et qui n'ont pu résister aux duretés du sort.

Ces individus portent un nom dans le langage des chevaliers du méfait, qui les connaissent et les fréquentent : on les appelle les *francs-bourgeois* ou les *dragueurs de la haute*. D'un mot français, ce sont des escrocs. Pour tromper la bonne foi, abuser de la compassion, arracher l'aumône aux personnes charitables, tout prétexte est bon, tout mensonge est utilisé. Je les trouve plus méprisables que les voleurs, car le voleur risque sa liberté toujours et parfois son existence. Eux ne s'exposent qu'à une rebuffade; nul péril ne les menace, ils « travaillent » en sécurité, sans vergogne, mais sans peur ; car ce ne sont pas les riches qu'ils volent, ce sont les malheureux, en pillant le budget de la charité, en diminuant la part que la bienfaisance réserve à ceux qui souffrent. Le préjudice que cette aristocratie de la mendicité cause aux vrais misérables, à ceux qui sont dignes de secours, est incalculable. Avec ce qu'ils reçoivent, on fonderait plus d'une œuvre dont pourraient profiter l'infirmité, l'indigence et la vieillesse: car la moyenne de ce qu'ils enlèvent à la charité, à force d'astuce et de mensonges ne s'éloigne guère de la somme de six millions; six millions extorqués à la crédulité, — à la naïveté parisienne, — qui ne sait se protéger contre elle-même, quelle fortune de bienfaits entre des mains intelligentes et désintéressées! Bien faire l'aumône est un art; lorsqu'on ne le possède pas, il arrive trop souvent qu'au lieu de porter aide au malheur, on encourage la paresse et l'on nourrit l'oisiveté.

Cet inconvénient est grave, non point parce que les gens riches font sortir quelque argent de leur bourse, mais parce qu'ils donnent mal et qu'ils versent entre des mains indignes l'offrande qu'ils voulaient garder pour de sérieuses infortunes; double inconséquence qui augmente le nombre des malheureux et le nombre des fainéans. Un homme a essayé et essaie avec persévérance de remédier à cet état de choses, et il a créé une œuvre de secours où l'aumône n'est plus un don gratuit et devient la rémunération du travail: mais pour n'être point trompé par des manœuvres frauduleuses, il y a adjoint un service de renseignemens. Son but est de relever l'individu abattu par la fortune adverse en lui procurant un labeur qui doit, s'il est probe, lui interdire de tendre la main, et

de rejeter hors des générosités charitables les hommes valides que l'habitude de la quémanderie abrutit et déshonore. Son principe est celui-ci : aux indigens incurables, l'aumône ; — aux indigens temporaires, le travail ; — aux indigens volontaires, le travail forcé dans la réclusion. Avant de dire quels moyens il emploie et propose d'employer pour parvenir à ce résultat, nous devons parler du genre de mendicité contre lequel il est sage de se tenir en garde.

I. — LA FAUSSE INDIGENCE.

« La charité, s'il vous plaît ! » c'est la vieille phrase consacrée de la mendicité ; c'est celle qui se larmoie au coin des rues, c'est celle qui s'écrit dans les lettres menteuses à l'aide desquelles on se joue des cœurs généreux ; mais c'est également celle qui bien souvent ne trompe pas, affirme la détresse et obtient un secours justifié. Il est parfois difficile de distinguer la vraie pauvreté de la pauvreté feinte : toutes deux ont les mêmes apparences et procèdent de la même façon. La mendicité a cela de cruel et de diabolique, — *perseverare diabolicum*, — qu'elle s'empare de celui qui, dans une heure de désespoir, n'a pas craint de recourir à elle, et que pour lui elle devient une habitude, sinon une passion. La population parisienne a toujours en poche le denier de l'aumône. Le malheureux qui, pour la première fois, l'a implorée, s'en va le gousset plus garni qu'il n'eût osé l'espérer, et il constate qu'une journée de mendicité lui a rapporté plus qu'une journée de travail. Ses scrupules, s'il en a, s'apaisent ; son courage à la vie laborieuse s'éteint ; la première honte est bue qui est la plus amère. A quoi bon se tuer au profit d'un patron ? Il est dur de rester tout le jour debout et pleurnicheur à l'angle d'une porte-cochère, mais c'est moins dur, après tout, que de raboter des planches ou de limer le fer : le métier est bon, il est fructueux et sans chômage, car la charité n'en a pas. L'homme qui a mendié une fois par nécessité et qui a fait ces réflexions est perdu ; il appartiendra désormais à la tribu des quémandeurs, et si ses journées sont employées à ramasser l'aumône, il aura du moins la liberté de ses soirées, et Dieu sait ce qu'il en fait ! « Les ténors, » c'est-à-dire ceux qui savent chanter, pénètrent dans les cours et entendent les gros sous pleuvoir autour d'eux ; ils n'empochent point toute la recette, car ordinairement et par suite d'un accord tacite, ils en remettent le tiers ou le quart au portier qui ne leur a point interdit l'entrée de la maison.

Pour ces gens d'âme basse et sans vigueur, la paresse devient une telle habitude, un besoin si impérieux, qu'elle crée l'impossibilité morale, et par conséquent l'impossibilité matérielle de tra-

vailler ; ils ne sont point faibles, cependant, et leur musculature est pleine de promesses ; ils le savent, et, pour vaincre les objections que leur apparence fait naître, il n'est ruse qu'ils n'inventent, il n'est simagrée qu'ils n'imaginent. Bien plus simple est l'action de l'infirme, qui se contente d'exposer son infirmité sous les yeux du public. Être manchot, avoir une jambe de bois, c'est être rentier. J'ai entendu, un jour, un balayeur dire à un cul-de-jatte qui se plaignait d'avoir été éclaboussé : « Eh ! va donc ! millionnaire ! » Le mot est exagéré ; mais tout est relatif ; une infirmité qui frappe les regards ouvre bien des bourses et procure une abondance d'aumônes qui équivaut à un revenu régulier. J'ai raconté autrefois que certains aveugles, après avoir fait la saison d'hiver à Paris, à genoux sur un trottoir, montrant leurs yeux laiteux et portant au cou un tableau attendrissant, vont passer l'été à la campagne, dans leur maison, et y vivent comme de bons bourgeois retirés du commerce. L'infirmité est un gagne-pain assuré ; on le sait si bien, qu'il y a des pays où l'on fabrique des infirmes, comme dans la Forêt-Noire on fabrique des horloges qui sont toujours détraquées : c'est un article d'exportation. On s'attache surtout à faire des culs-de-jatte, qui sont très demandés sur le marché de la mendicité. Les principales usines sont situées à La Corogne. Là on choisit de petits Espagnols un peu contrefaits, d'une dizaine d'années, et avec précaution on achève l'œuvre ébauchée de la nature. Boiteux, bancal ou bossu, cela ne suffit pas à émouvoir sérieusement la charité : on prend le malheureux, à l'aide de courroies on immobilise, dans une position déterminée, les membres inférieurs : six semaines, deux mois suffisent à provoquer l'ankylose des articulations ; les jambes, les cuisses s'atrophient, le torse se développe ; on met le monstre dans la boîte à roulettes qui lui servira de véhicule et de lit, puis on l'expédie en France, le bon pays où la sébile des mendians est souvent pleine. La plupart restent dans les départemens voisins des Pyrénées, surtout dans celui de la Haute-Garonne. Quelques-uns viennent à Paris, mais ceux-là s'appartiennent rarement à eux-mêmes : ils sont aux gages d'un entrepreneur qui les a loués à forfait, les exploite, s'empare de leur recette, les nourrit et les couche, souvent une douzaine ensemble, dans la même charrette sous hangar, côte à côte, comme des veaux liés aux pattes et conduits au marché. Lorsque, sur nos boulevards riches, vous entendez un cul-de-jatte parler un charabia mélangé d'espagnol et de français, soyez certain que vous êtes en présence d'un produit industriel de La Corogne. Le scandale est devenu si grand qu'au mois de mai 1887 le directeur de la sûreté générale au ministère de l'intérieur a lancé une circulaire, — inutile, — pour mettre obstacle à cet abominable commerce.

L'aumône que l'estropié reçoit est en raison directe de la gravité de son infirmité. Dans les quartiers opulens de Paris, qui sont les seuls que j'aie étudiés de près, la recette quotidienne varie de 10 à 25 francs; parfois elle s'élève jusqu'à 30 francs, mais c'est là une aubaine exceptionnelle et « sur laquelle, me disait un cul-de-jatte, il serait imprudent d'établir son budget. » Cependant, à quelque heure du jour que l'on mette la main à la poche d'un de ces éclopés, on n'y trouvera jamais plus d'une vingtaine de sous. Cela tient à ce que le mendiant « travaille » rarement seul; il a un compagnon, le plus souvent une compagne, qui reste en surveillance en face de sa station, et plusieurs fois au cours de la journée vient faire ce que l'on nomme « la collecte, » c'est-à-dire lui prendre, pour la mettre en réserve, la recette déjà effectuée; acte de prévoyance pour éviter les vols dont les mendians sont fréquemment victimes, mais surtout acte de prudence destiné à dérouter les curiosités de la police, qui sait à quoi s'en tenir à cet égard et ferme volontiers les yeux devant ce péché véniel. Des personnes charitables, craignant pour le mendiant l'entraînement du cabaret, remplacent l'aumône en argent par un de ces « bons de fourneaux » à l'aide desquels on se procure des alimens en certains endroits désignés. Beaucoup de maisons bienfaisantes, de grands magasins, de congrégations religieuses, distribuent, à jours et à heure nommés, ces bons, qui sont dus à l'initiative de la *Société philanthropique*. Autrefois, les mendians ne les recevaient qu'en rechignant; ils grommelaient : « Que voulez-vous que je fasse de ce morceau de carton? Donnez-moi deux sous, j'aime mieux cela. » Aujourd'hui, ils se sont fort radoucis et les acceptent volontiers, car ils en font trafic. Quand un de ces malingreux a réuni trente bons, représentant, pour celui qui les a achetés, une valeur de 3 francs, et au moins une valeur double pour celui qui voudrait les utiliser correctement, il va les vendre à des marchands de vin connus dans le monde de la gueuserie pour en faire marchandise. Trente bons sont payés couramment 16 sous, plus un double petit verre d'eau-de-vie, d'absinthe ou de verjus. L'affaire n'est point mauvaise pour le marchand de vin, chez lequel les 80 centimes sont généralement dépensés et bus; en outre, il envoie chercher la nourriture par différentes personnes ou à différens fourneaux, afin de ne pas éveiller les soupçons; il la « raccommode » et la sert à bon prix aux cochers de voiture de place, car leur cabaret est presque toujours voisin d'une station de fiacres. C'est de l'argent placé à gros intérêts : les trente portions achetées par eux 16 sous sont revendues 30 centimes chacune; et c'est ainsi, sans le soupçonner, que la charité parisienne enrichit certains débitans de boissons.

Je l'admire, cette charité imperturbable qui, dans la crainte d'avoir tort vis-à-vis d'elle-même, commet souvent des erreurs; mais je ne puis m'empêcher de la plaindre lorsque je vois avec quelle facilité elle se laisse duper et combien il est facile d'abuser de sa sensibilité. Que de fois nous avons vu les passans s'arrêter autour d'un malheureux et faire une collecte en sa faveur! Si un sergent de ville est là, regardez-le, et au sourire ironique de ses lèvres, vous comprendrez qu'il a ses raisons pour ne pas s'associer à l'émotion générale. Entre vingt exemples qui se pressent dans mon souvenir, j'en citerai un qui s'est produit il y a peu de temps et qui, du reste, était déjà connu sous le nom du « coup du noyé. » On ne le fait guère qu'en été, et pour cause. Le 28 août 1887, un dimanche, à l'heure où la population est nombreuse sur les quais voisins des Champs-Élysées, un homme mal vêtu pousse un cri de désespoir et se jette à la Seine, près du pont de l'Alma. La foule s'amasse, elle voit le malheureux reparaître sur l'eau qu'il frappe de gestes incohérens, et couler encore comme s'il avait plongé. A cet instant, un autre homme, costumé en ouvrier, se précipite à la rivière, nage avec vigueur, saisit le noyé et, à grands efforts, le ramène sur la berge. Tout le monde accourt; on environne le sauveteur et le noyé. Celui-ci semble sortir d'un évanouissement, et s'écrie : « Qu'as-tu fait? pourquoi ne m'as-tu pas laissé mourir? je n'ai plus d'ouvrage, et voilà trois jours que je n'ai mangé! » Il se relève et veut s'élancer vers la rivière; on le retient, il se débat : « Laissez-moi! laissez-moi mourir! » Le sauveur intervient; il fouille dans ses poches, en tire 50 centimes : « Tiens, voilà tout ce qui me reste; j'en serai quitte pour ne point dîner aujourd'hui! » Ces deux pauvres gens tombent dans les bras l'un de l'autre et se donnent l'accolade fraternelle des grands dévoûmens. Qui résisterait à un tel spectacle! Tous les cœurs s'émeuvent, les yeux sont humides, et chacun met la main à sa poche. Les gros sous, les pièces blanches, deux pièces d'or sont donnés à cet infortuné qui est à jeun depuis trois jours. Les deux camarades s'éloignent, se soutenant, à petits pas tant qu'ils sont sur les quais, un peu plus vite lorsqu'ils approchent de Chaillot, lestement dès qu'ils se croient hors des regards. Deux agens de la sûreté, sceptiques par métier et par conviction, avaient assisté aux incidens de l'aventure; ils suivirent, — ils filèrent, — les acolytes, qui entrèrent dans un cabaret, où les attendait une compagnie d'aspect peu édifiant. On étala sur la table l'argent récolté; on fit de grands cris de joie, on s'ébroua comme des chiens mouillés pour secouer l'eau du suicide et du sauvetage, puis en riant de la bêtise de « ces brutes de bourgeois, » on commanda « un Balthazar. » Trois heures après, les deux compagnons de bain, encore humides, mais

ivres-morts, étaient arrêtés par les agens qui les guettaient et conduits au Dépôt, d'où ils n'eurent pas long chemin à faire pour aller jusqu'aux chambres de la police correctionnelle. Ces ingénieux personnages étaient des repris de justice qui avaient voulu faire un bon repas aux dépens des âmes compatissantes.

Intéressans ou non, dignes de pitié ou dignes de prison, les hommes dont je viens de parler exercent en plein jour, comme de loyaux industriels qui n'ont rien à cacher de leur commerce; ils accostent, ils sollicitent le passant, « à la rencontre, » et quoiqu'ils aient presque toujours des cliens attitrés dont chaque jour ils reçoivent une aumône, c'est à la charité anonyme, à celle qui passe, donne et continue sa route, qu'ils doivent le plus sûr de leur recette. Il n'en est point de même pour les faux indigens dont la spécialité est de « droguer la haute, » ce qui signifie en français « escroquer les gens riches. » Ceux-là ne reçoivent pas l'offrande de la bienfaisance, ils l'extorquent. Le plus souvent, on ne les voit pas, mais en revanche on est assailli de leurs lettres. Les plus hardis pénètrent dans les maisons, se recommandent souvent d'un nom connu, et lorsqu'on donne audience au récit de leurs infortunes, il est rare qu'ils se retirent les mains vides. Ils sont dangereux, et, s'ils en trouvent l'occasion, ne se font point scrupule de décrocher une montre ou tout objet précieux à portée de leur main, dont, parfois, l'habileté est excessive. Il y a quelque dix-huit ou dix-neuf ans, à l'époque où j'étudiais de près les malfaiteurs qui pullulent dans Paris, on me prévint, au moment où je venais de me mettre à table, qu'un homme me demandait pour une communication urgente et d'une extrême importance. Je donnai ordre de le faire entrer dans mon cabinet. Je vis un individu âgé d'environ quarante ans, solide, fraîchement rasé, ne portant que ses favoris, les cheveux en coup de vent, la main charnue, l'œil impudent et de costume convenable. A ma question : « Que désirez-vous? » il se campa de trois quarts, le regard levé vers le plafond, la bouche crispée par un sourire amer; il poussa un soupir, et avec une voix de traître de mélodrame, il s'écria : « Ah! c'est une étrange histoire que la mienne, monsieur! » Je n'en écoutai pas davantage; je l'interrompis sans respect pour son infortune, et je lui dis : « Mon garçon, tu es un drogueur de la haute; il n'y a rien à barboter dans la cambrouse, la braise et la toquante sont dans le radin, et le radin est bouclé; donc esbigne-toi et tire tes pattes en vitesse. » Je n'ai jamais vu une expression plus étonnée. L'homme, sans mot dire, tourna les talons, et je l'entendis descendre l'escalier comme s'il avait la maréchaussée à ses trousses. Je venais de lui dire : « Il n'y a rien à voler dans l'appartement, l'argent et la montre sont

dans le tiroir et le tiroir est fermé ; donc décampe promptement. » A cette époque, j'allais parfois passer une partie de la nuit aux fours à chaux des carrières d'Amérique. Vêtu à la diable et méconnaissable, je n'avais pas tardé, en causant avec mes compagnons de hasard, à apprendre le langage qu'ont parlé les Argonautes partis à la conquête de la toison d'or. Cela m'avait permis d'adresser à mon faux indigent une phrase qu'il ne se fit pas répéter.

Ceux qui ne reculent point devant l'audace de la visite montrent souvent des certificats ou des listes de souscription signés des noms les plus honorables ; bien souvent les signatures sont fausses, mais souvent aussi elles sont réelles, données par insouciance, par bonté, pour se débarrasser d'un importun. Grave imprudence qu'il faut se garder de commettre, car elle ne sert qu'à faire des dupes. Un prêtre d'une des religions reconnues par l'état, — abbé, pasteur ou rabbin, cela importe peu, — prête 10 francs à un indigent, qui les renvoie quelques jours après avec une lettre de remercîment. Le prêtre, qui ne comptait guère sur un remboursement, écrit à ce débiteur délicat pour le féliciter de son exactitude et l'engager à persévérer dans la probité dont il vient de fournir un bon témoignage. Cette lettre, colportée chez les personnes charitables, montrée comme une attestation de rectitude et de probité, rapporta plusieurs mille francs à celui qui l'utilisait et savait lui faire produire de prétendues avances, relativement considérables, qu'il ne restituait jamais. Dix francs bien placés, — bien rendus, — lui valurent un crédit dont il abusa pour mener l'existence avec gaîté. Ce coup-là aussi est connu ; il est plus fréquent et plus facile à exécuter que le coup du noyé : on l'appelle le coup de « la rembourse. »

L'action des faux indigens qui exploitent la crédulité des bonnes âmes s'exerce sur une catégorie sociale déterminée ; elle vise, elle ne peut viser que les gens riches et les gens connus. Certains financiers, célèbres par leur richesse et par leur bienfaisance, reçoivent annuellement plus de cinquante mille demandes. Chez ces personnages opulens, qui ont un budget spécial de charité, on trouverait une sorte d'aumônerie où des employés intelligens sont chargés de faire des enquêtes et de s'informer de l'état réel des misères signalées. Malgré les précautions prises et qu'indique la préoccupation de la vraie charité, ils sont trompés, le savent, ne se récusent pas, car le plus souvent c'est pour eux-mêmes qu'il leur répugne de refuser, quoiqu'ils ne se fassent guère d'illusion sur la moralité de ceux qui les sollicitent et sur l'usage que l'on fera des secours accordés. A Paris, tous les gens « qui donnent, » qui se laissent « carotter » par générosité ou par indifférence, sont cotés sur la place de la mendicité. On sait

jusqu'où l'on peut pousser l'insistance, ce que l'on est en droit d'en attendre ; on connaît l'époque de leur départ pour la campagne et celle de leur retour. Bien plus, il existe des agences où l'on se procure leurs noms et des notes sur la façon la plus fructueuse de s'adresser à eux ; chaque renseignement fourni est frappé d'un droit fixe de 0 fr. 10. Ainsi pour 100 sous on obtient la désignation et l'adresse de 50 personnes qui « lâcheront 1 ou 2 ronds, » c'est-à-dire feront remettre 5 ou 10 francs au quémandeur. Beaucoup de ces faux indigens forment en outre une confrérie dont les membres échangent d'utiles indications et se réunissent souvent le soir pour dépenser en commun le produit de la journée, car il est à constater que tous ces mendians qui crient famine aiment le plaisir, le vin, l'eau-de-vie, le reste, surtout le reste, et s'y abandonnent avec passion. Les personnes charitables ont pu faire l'observation que voici : lorsqu'elles ont répondu favorablement à une demande de secours, elles reçoivent coup sur coup, à un ou deux jours d'intervalle, plusieurs lettres plaintives qui font appel à leur bon cœur. C'est parce que le malandrin qui a empoché la première aubaine s'est empressé de faire savoir à ses compagnons d'escroquerie qu'en telle maison, tel homme ou telle femme ne ferme ni l'oreille ni la bourse aux doléances, — à moins que ce ne soit le même individu qui, sous différens noms, renouvelle une démarche dont il n'a pas eu à se repentir. Ce fait est très fréquent, car souvent ces gens habiles, pour mieux déguiser leur écriture, se sont appris à écrire de la main gauche. Plusieurs ne sont point embarrassés pour se munir de pièces d'identité variée, qu'ils emploient successivement et souvent avec succès, en les enfermant dans leurs lettres de sollicitation et en priant qu'on les fasse déposer chez le portier, où ils viendront les reprendre. Le procédé pour se procurer les pièces est très simple, quoiqu'il tombe sous le coup de lois sévères.

C'est généralement dans les « garnis » que l'on opère ce genre de détournement, dont le résultat aide à commettre un faux en écritures privées. Un drogueur de la haute s'adresse à de pauvres diables tombés en détresse par suite de chômage, de maladie ou de causes moins avouables ; il les plaint, il voudrait les protéger et leur propose d'écrire à ses « belles connaissances, » afin de les aider à sortir de misère. On accepte avec gratitude et on lui remet le livret, ou l'acte de naissance, ou l'acte de mariage, ou un certificat quelconque, afin qu'il puisse prouver que l'on n'a pas affaire à de « mauvaises gens comme il y en a tant. » Une fois muni de ces pièces, l'honnête homme décampe, s'en va dans une de ces maisons où on loge à la nuit, recommence les mêmes manœuvres auxquelles se prête la crédulité intéressée, et au bout

d'une semaine se trouve en possession d'une demi-douzaine d'états civils dont il va se servir à son profit. Ces filous portent un nom dans leur monde : on les appelle des « rinceurs de fafiots, » des voleurs de papiers. Plus que le riche, le pauvre est exposé à être dépouillé. Je me rappelle un fait qui m'a laissé une vive impression : une femme, hâve et mourant de faim, tombe d'inanition à la porte d'un bureau de commissionnaire au mont-de-piété, dans le quartier Saint-Jacques ; on s'empresse autour d'elle. Lorsqu'elle revient de sa syncope, elle cherche le paquet de linge qu'elle venait engager et ne le retrouve plus : un voleur l'avait enlevé. Heureusement on la conduisit chez le commissaire de police, où elle reçut un secours immédiat. Le vice saisit toute occasion de se manifester : la nuit, sur le boulevard, pendant l'incendie de l'Opéra-Comique, alors que les sinistres civières charroyaient les cadavres, le vol et la débauche ne se gênaient guère au milieu de la foule.

Les lettres expédiées par l'indigence menteuse, — qui n'en a reçu ? — ont toutes un air de famille auquel on les reconnaît. Les aventures sont diverses, les infortunes sont différentes, mais le ton général est le même et les formules sont identiques : éloges outrés du futur bienfaiteur, abus d'épithètes, désespoir emphatique ; ce qui domine, c'est l'accent de l'imposture que l'on exagère pour en faire l'accent de la vérité. La suscription seule de l'adresse est un indice auquel ne se trompent point les personnes accoutumées à recevoir ce genre de correspondance. Tout événement connu, tout sinistre retentissant sert de prétexte à la quémanderie. Après la guerre franco-allemande, la plupart de ces requêtes étaient signées par des individus que le patriotisme avait forcés à quitter Strasbourg (Lorraine) ou Metz (Alsace). Ils n'y regardaient pas de si près ; bien des braves gens, envoyant leur aumône, n'y regardaient pas plus qu'eux, et l'on pouvait admettre que la charité leur avait fait oublier la géographie. Lorsque notre Midi fut ravagé par des inondations, on n'était plus sollicité que par des inondés qui se trouvaient réduits à la dernière misère, après avoir sauvé quelques femmes et plusieurs enfans. Ceux-là ne réclamaient qu'un prêt, un simple prêt, afin de pouvoir attendre la récompense pécuniaire que le gouvernement leur avait promise. Je garde précieusement la lettre d'un bon Français, qui me priait de venir à son aide parce que le tremblement de terre d'Ischia l'avait complètement ruiné, « car, me disait il, ce cataclysme inénarrable l'avait empêché d'établir à Casamicciola un hôtel perfectionné où il n'aurait pu manquer de faire fortune. » Ce motif ne put me convaincre.

La pureté des sentimens religieux de quelques-uns de ces drôles est édifiante ; seulement leur ferveur varie selon la qualité des personnes qu'ils invoquent, et sans grand effort ils sont tour à tour

catholiques, israélites ou protestans. L'un d'eux, né en Suisse, et que l'on devrait reconduire à la frontière en vertu du second article de la loi de vendémiaire an II, a exploité le monde de la religion réformée de 1880 à 1885 : il a tant saigné la veine qu'elle s'est épuisée, et alors il a été touché de la grâce, car il s'est brusquement converti à la mendicité envers le catholicisme. J'ai sous les yeux trente-deux lettres de lui, sans compter une demi-douzaine qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser sous trois noms différens, mais avec des formules semblables qui dénoncent chez lui quelque stérilité d'imagination. Sa piété est extrême et faite pour toucher les cœurs les plus endurcis. Que l'on en juge : « *Sancta Dei genitrix, ora pro nobis!* Au nom du Dieu d'amour et de charité, je viens faire appel à votre grande générosité et solliciter votre noble cœur. » Une demande d'emploi qu'il a fait parvenir aux administrations publiques est apostillée par des sénateurs, par des conseillers municipaux, par le maire du *** arrondissement. Mais, en attendant la réponse, qui ne peut être que favorable, il est obligé de loger en garni, en « chambrée, dans un hôtel à la nuit où je n'entends parler que de vol et d'assassinat ; c'est pour moi un vrai suicide moral. Ce qui me soutient, c'est la méditation des belles paroles prononcées par le regretté Mgr Dupanloup. » Suit une citation qui n'a aucun rapport avec l'objet de la lettre. Habiter en chambrée, « au milieu de futurs criminels et de repris de justice, me rend matériellement impossible d'accomplir *cette année* dignement mes devoirs religieux, à l'occasion des belles fêtes de Pâques. » Il ne peut se recueillir et se préparer à célébrer les saints mystères de notre religion vénérée qu'en louant un cabinet où il restera seul vis-à-vis de sa conscience. Il demande qu'on lui paie le premier mois de loyer : coût, 30 francs, « qu'il espère trouver chez le concierge en venant chercher la réponse. » Cette réponse et cette avance, on ne les lui refusera pas, à lui qui chaque jour récite la prière qu'il a composée :

J'ai soif de ta présence
Divin chef de ma foi,
Dans ma faiblesse immense
Que ferais-je sans toi?

Puis il termine : « Dans l'espoir d'un bon accueil, je fais des vœux pour que Dieu vous accorde, monsieur et honoré maître, des jours purs comme le beau printemps, et que votre belle vie, remplie de bonnes œuvres, coule paisiblement comme un limpide ruisseau à travers une plaine fleurie. » J'avoue la sécheresse de mon cœur : ces calembredaines ne m'ont jamais touché, et les lettres de ce ca-

tholique sont restées sans réponse. Bien m'en a pris. Un personnage riche, ayant reçu des lettres analogues, avait déjà plusieurs fois envoyé des aumônes. Les demandes se répétant, il fut pris de doute sur tant de vertu alliée à tant de malheur, et, un soir, il se fit conduire au garni indiqué par le solliciteur, qui n'était pas au logis. Comme le bienfaiteur se retirait par un couloir étroit, il se rangea pour n'être point heurté par un couple ivre, qui battait la muraille en se dirigeant vers l'escalier. Quoiqu'il s'effaçât de son mieux, il fut frôlé par la femme, qui l'apostropha : « Tu ne peux donc pas faire attention, espèce de marsouin! » L'homme, en vrai chevalier français, s'arrêta : « Qu'est-ce qu'il t'a fait, cet animal-là, que je lui casse la figure! » Le bienfaiteur s'éloigna sans répondre, songeant avec tristesse aux voisins déplorables qui troublaient son protégé dans la préparation de la communion pascale. Le garçon du garni vint à lui : « C'est là M. X..., que vous demandiez. » Le choc fut dur. « Est-ce qu'il est marié? » — « Oh! non ; mais il se marie de temps en temps, comme ça se trouve. » Le bienfaiteur fut édifié et pour toujours : *Sancta Dei genitrix, ora pro nobis!*

Je reçus un jour une lettre assez touchante, de ferme écriture et de bonne orthographe ; les explications que l'on me donnait ne s'éloignaient guère de celles que je connaissais depuis longtemps : chômage, difficulté de trouver un emploi, misère lancinante, menace d'être expulsé du garni. Au-dessous de l'adresse, qui indiquait un des endroits les plus mal famés de Paris, on avait ajouté et souligné : « où je ne pourrai probablement rentrer ce soir, monsieur, qu'avec l'aide de votre bienveillante aumône. » Il est pénible de se dire que faute d'un secours un homme peut être exposé à passer la nuit à la belle étoile en plein hiver. Je fis remettre de quoi vivre pendant plusieurs jours. Le quémandeur eut une défaillance de mémoire, car, deux mois après, il déposa chez moi une lettre accompagnée du même *post-scriptum* qui m'avait ému. Je m'enquis de l'individu : il fait métier de mendicité et il en vit assez confortablement. C'est un ancien percepteur des finances qui a quitté son administration pour des motifs que j'ignore, qui dupe les gens, recule devant le travail et ne manque point d'esprit pour tromper la charité.

Quelques-uns écrivent en prose ou en vers, *ad libitum* ; ils « tournent » le couplet, ils façonnent le dithyrambe, ils s'élèvent jusqu'à l'ode, toujours sur le même thème : « Un petit sou, s'il vous plaît! » Ceux qui exercent le métier de cette manière en sont les Crésus ; l'un d'eux excelle à entremêler ses phrases de strophes plus ou moins bien rimées. Il ne se contente pas de solliciter, il met en demeure et ne manque point d'impertinence ; il écrit à l'un de

ses bienfaiteurs attitrés : « Aiguisez, si vous voulez, toutes les pointes de votre subtile dialectique, je vous mets au défi de me prouver que je déraisonne en vous priant de me trouver aujourd'hui même, soit chez vous, soit chez quelque membre de votre comité, un peu d'argent. » Il paraît que ses façons d'être sont acceptées, car, de son propre aveu, il se fait 16,000 livres de rente. C'est là un maximum qui doit être rarement dépassé, car, en général, cette industrie rapporte de 4,000 à 8,000 francs par an, lorsqu'elle est exercée par un individu seul ; mais si une famille, composée du mari, de la femme, d'un ou de deux enfans, concentre ses efforts et sait les diviser pour les rendre productifs, la recette devient considérable, permet un loyer d'un millier de francs et les services d'une bonne à tout faire. C'est l'aristocratie du genre, et les représentans en sont moins rares qu'on ne le pourrait croire ; l'un d'eux est de vieille maison inscrite, en bonne place, à l'armorial de notre pays. Sa femme et lui rivalisent de zèle pour mendier. Il écrit : « Je vous prie de faire le plus modique sacrifice pour soulager une des plus anciennes familles de France qui souffre avec résignation. » Sa femme expédie, de son côté, lettre sur lettre. Son orthographe est inférieure à son blason ; elle parle des malheurs qui l'ont « frappées » et de « son bras excrofié. » On a proposé un emploi à ce gentilhomme ; il a répondu que, lorsque l'on avait des pères qui ont porté le fanion des ducs de Bretagne, on ne s'abaissait point à un travail manuel. Cet homme est un exemple mémorable des ravages que l'aumône mal appliquée peut produire sur une nature sans résistance à soi-même. Il est fils d'un officier supérieur de la garde royale ; il est sorti d'une école militaire, il a servi et a porté la double épaulette d'or. Il a quitté l'armée française, où il n'a pu rentrer, après avoir vainement essayé d'être pourvu d'un grade important dans des troupes levées par un souverain électif étranger. Son patrimoine avait été rapidement dissipé ; un beau jour il se réveilla pauvre, n'ayant pour toute ressource que son énergie, qui était nulle. Grâce à son nom et à ses relations, il obtint je ne sais quelle fonction sur une ligne de chemin de fer. Il séduisit et épousa la fille du notaire d'une ville voisine de nos frontières. Il abandonna son emploi, dévora promptement la dot de sa femme et, revenu à Paris, incapable de la volonté qui fait rechercher le travail, il se mit à mendier par lettres ; sa femme l'imita, et ses trois enfans, livrés à eux-mêmes, allèrent aussi quémander de-ci et de-là. On accusa la destinée au lieu d'accuser sa propre paresse, et l'on demanda à l'absinthe l'oubli des maux que l'on avait mérités. Aujourd'hui, le père est abruti par l'alcoolisme ; la mère sollicite toute charité ; la fille aînée, âgée de vingt-deux ans, a déserté le domicile paternel et court des hasards où nous

n'avons pas à la suivre, les deux autres enfans n'ont d'autre instruction que d'avoir appris à frapper aux portes de la bienfaisance : cinq personnes perdues sans retour, parce qu'au lieu de leur imposer le travail rétribué, on les a admises à d'abondantes aumônes qui ont développé leurs vices et rendu leur faiblesse incurable.

Là où l'enfant est mêlé à la mendicité des parens, la loi devrait intervenir : car, dans bien des cas, l'état a mission de faire acte de père de famille. La quémanderie est pour l'enfant une école de démoralisation et de perversité. Un homme que connaissent bien tous les gens de plume auxquels il s'adresse de préférence a fait de son fils le messager de ses demandes de secours, toujours justifiées par des infortunes extraordinaires. A quatre ans, l'enfant a débuté dans ce métier de perdition, où je l'ai vu travailler avec une astuce larmoyante dont j'ai été stupéfait; aujourd'hui, à douze ans, il le continue encore. C'est à peine s'il a reçu quelques notions d'enseignement élémentaire; mais il sait lire les suscriptions des lettres, ne se trompe ni de nom ni d'étage, et excelle à soutirer l'argent, car il n'ignore pas que, s'il revient sans bonne réponse, il sera souffleté par son père, qui l'attend à l'angle de la rue voisine. Veut-on savoir ce que deviennent ces pauvres petits êtres irresponsables que la rapacité des parens envoie mendier à domicile? Knoblock, condamné aux travaux forcés dans une affaire qui fit grand bruit, il y a peu d'années; Marchandon, exécuté sur la place de la Roquette pour un assassinat commis dans d'horribles circonstances, portaient tous deux, au temps de leur enfance, les lettres que leurs mères écrivaient pour se faire donner le pain quotidien qu'elles refusaient de demander à leur travail. Il ne faudrait point de longues recherches dans les greffes des cours d'assises pour multiplier de tels exemples. Dumolard, l'assassin dont la spécialité était de tuer les servantes, afin d'anéantir les preuves d'un crime préalable, avait mendié dès l'âge de cinq ans. Pour beaucoup de criminels, la mendicité a été la première étape du chemin qui mène au bagne et à l'échafaud.

Qui croirait que des élégans dont l'on a jadis admiré les chevaux, les maîtresses et les belles allures, se sont laissé réduire à cet état d'abjection? En voici un qui a soixante-cinq ans; au temps de ma jeunesse, on en parlait, et je me rappelle l'avoir vu sortir du *Café de Paris*, le cigare aux lèvres et une rose mousseuse à la boutonnière. Il a été le compagnon de certains lions, — c'est ainsi que l'on disait alors, — qui ont laissé quelque renommée dans le monde où l'on ne s'ennuie pas, et où l'on ne se respecte guère. La vie à outrance l'a ruiné, et il est tombé si bas, si bas que jamais il ne s'est relevé : il a touché le fond de la mendicité par l'escroquerie. Ses lettres, qu'il multiplie, se divisent en deux catégories dis-

tinctes, qui font honneur à son imagination. Les premières brodent sur un thème connu et paraphrasent le vers d'une chanson qui eut de la célébrité dans les ateliers de l'École des Beaux-Arts : « C'est pour ma mère, on me respectera. » Sa mère est âgée, infirme, sa mère est ruinée par des revers de fortune; passant ses journées en courses infructueuses pour obtenir un emploi, il prie, il conjure que l'on vienne à son aide, pour qu'il puisse au moins arracher aux tortures de la faim celle qui lui a donné le jour. On ne resta point insensible à cette voix filiale et les aumônes furent larges. Fort alléché, ce bon fils dépassa la mesure, et ses demandes furent trop fréquemment renouvelées : il inspira quelque méfiance, et s'en aperçut en voyant ses recettes diminuer. Il s'abstint et fit le mort pendant quelque temps. Tout à coup, la mère intervint à son tour, cette mère pour laquelle on n'avait point reculé devant la honte de tendre la main. Elle est si vieille, si affaiblie, si ravagée par la douleur, qu'elle ne peut que signer les lettres que l'on écrit pour elle. Un malheur irréparable l'a frappée : son fils, ce fils exceptionnel qui bravait tout pour elle, tout jusqu'à l'opinion de la caste noble à laquelle il appartenait, ce modèle des fils lui a été enlevé par une maladie qu'ont provoquée les angoisses et la pauvreté. Seule au monde, que va-t-elle devenir, à demi paralysée, presque grabataire, si les âmes charitables n'ont point pitié d'elle? Plusieurs lettres écrites par des voisines compatissantes, qui se relaient pour la soigner, exécutent quelques variations sur le même air. Le lecteur a compris. Toutes ces lettres, dont l'écriture même se trahit, malgré les efforts que l'on a faits pour la déguiser, sont rédigées par l'ancien viveur qui se porte fort bien, et dont la mère est morte alors qu'il était au collège. On s'enquiert de lui ; que l'on me pardonne le mot : il vit dans « la crapule, » gaspille en orgies tout l'argent qu'il récolte, courtise les cuisinières et a emprunté à l'une d'elles 200 francs qu'il ne lui a jamais rendus. On estime à plus de 200,000 francs les sommes que cet habile homme a extorquées depuis qu'il est entré dans la bande des escrocs, où il a pour acolyte un bon gentilhomme dont le fils s'est noyé accidentellement et qui profite de cet « incident » pour demander des secours à tort et à travers.

Parfois, au lieu de mendier, on fait, — on a l'air de faire, — un petit commerce. Les femmes s'y empressent ; l'une d'elles, ancienne institutrice, « instruite, bien ronde et potelée, vit largement aux dépens des personnes charitables. » Le procédé est autre et parvient au même résultat. On envoie, avec une lettre à la fois explicative et suppliante, une boîte de plumes de fer que l'on viendra reprendre le lendemain, si elle ne convient pas. La boîte a coûté 1 fr. 50, et il est rare qu'en échange la personne à qui elle est envoyée ne donne

pas 5 ou 10 francs. Un bienfaiteur curieux se rendit au domicile de cette vendeuse ambulante; il aperçut sur la table le volume de *Tout-Paris* ouvert et une quarantaine de lettres auxquelles la suscription manquait encore. Que pense-t-on de ce comte espagnol, hidalgo impétueux,

Plus délabré que Job et plus fier que Bragance,

qui écrit : « J'ai servi dans l'armée borbonique, non sans un mérite onéreux, » et qui envoie son portrait gravé, afin qu'on ne le puisse confondre avec « les pitoyables dont la basse honte ne craint pas de revêtir son nom, ses titres et ses décorations pour en abuser. » Celui-là ne vend pas des plumes de fer, il vend des brochures dont il se dit l'auteur.

Les œuvres les meilleures servent de prétexte à l'exploitation de la charité. On a mis en recherche, et je crois que l'on n'a pu découvrir, un escroc qui se présentait dans les maisons du faubourg Saint-Germain et dans les ambassades pour quêter au nom de l'*Hospitalité de nuit;* c'est la fausseté du timbre et de la signature qui a fait reconnaître la supercherie à laquelle plus d'une bonne âme a dû se laisser prendre. Non-seulement on se recommande des œuvres existantes, mais on en invente, on en crée avec pièces à l'appui : prospectus, attestations imprimées, approbations de hauts personnages, livres à souche, bulletins, reçus timbrés signés du percepteur, du contrôleur et du directeur; c'est complet, mais ça exige une certaine mise de fonds préalable pour fabriquer tant de paperasses. On y est pris, j'y ai été pris comme les autres. Il s'agissait d'un orphelinat que trois coquins avaient imaginé pour en bien vivre; l'un d'eux était une sorte d'instituteur qui rédigeait les requêtes pour amorcer « les pantres, » c'est-à-dire les imbéciles, — les pantres, c'est vous et moi. — Pour 300 francs, on obtenait un diplôme d'honneur; pour 100 francs, on était membre fondateur, et membre titulaire pour 50. Les metteurs en action de cette escroquerie, qui a eu des proportions considérables, relevaient dans les *Petites-Affiches* le nom et l'adresse des gens qui demandaient un emploi; d'eux l'on n'exigeait rien, sinon qu'ils eussent une bonne tenue. On leur donnait leurs instructions et on les envoyait quêter en leur accordant 35 pour 100 sur leur recette. Vingt quêteurs bien stylés rapportaient chacun une moyenne de 100 francs par semaine, soit ensemble 2,000 francs. Comme en été, pendant la saison des déplacemens, le produit est toujours moindre, l'escroquerie ne fournissait guère plus de 75,000 francs par an. L'orphelinat, avec cette somme, aurait pu être nombreux et sérieusement entretenu. En réalité, il se composait d'une chambre où

l'instituteur distribuait des leçons de lecture et de morale à deux élèves paysans. Un négociant à qui « le diplôme d'honneur » fut proposé flaira quelque vilenie et fit arrêter les quêteurs. L'orphelinat en mourut ; il renaîtra.

La religion est un appât puissant que l'on utilise avec fruit. Un homme encore très jeune, que les scrupules de conscience paraissent ne point tourmenter, et qui a débuté dans la vie par obtenir, en Lorraine française, deux ans de prison pour escroquerie, non content de solliciter les secours de l'impératrice Eugénie, de la reine d'Espagne, de quelques maréchales, de quelques duchesses auxquelles il explique que ses opinions antirépublicaines lui ferment toute carrière, a imaginé une industrie nouvelle où l'histoire sainte et la lanterne magique, mêlées dans de savantes proportions, doivent nécessairement ramener la nation française aux principes de la vraie foi. Membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, « cousin d'un examinateur de l'École polytechnique qui est absent pour plusieurs mois, » il écrit et quête à domicile. Il ne manque point de faconde ; il explique son projet, l'avantage moral que l'on en peut retirer : foin des bénéfices ! il ne veut que le bien et la conversion du peuple. Total, 100 francs l'action. Carnet, registre, grand-livre, paperasserie à vignettes, timbre humide, timbre sec et autant de signatures que l'on voudra : la comédie est bien outillée et a souvent du succès. On souscrit, et l'on souscrit d'autant plus volontiers que ce chevalier d'industrie religieuse est recommandé par un homme qui, tout en portant un costume respecté, serait sans doute fort empêché de se recommander lui-même. Autour de ces deux personnages principaux gravitent quelques chenapans qui les aident à frauder la charité catholique. Celle-ci est si ample, si généreuse, si infatigable, que c'est pitié de la voir ainsi détroussée.

Les orphelins, la religion, exploités par les drogueurs de la haute, ont servi à escroquer bien des sommes d'argent dont les vrais malheureux auraient pu profiter. Un individu dévoyé peu à peu par la facilité même avec laquelle il récoltait des aumônes a quêté pour une œuvre de son invention ayant pour devise : « Dieu et patrie ! » et que je ne nommerai pas, car elle a été patronnée par des personnages qui n'en soupçonnaient point la vilenie. Tout ce qu'il a recueilli, — et il a recueilli beaucoup, — a été dissipé en ce que nos grands-pères appelaient « la godaille. » Cet homme, qui a fini par se rendre la justice qu'on lui devait, a commis une sorte de crime moral dont il a su tirer grand parti. Une femme veuve, arrivée au dernier période de la phtisie, mère de quatre enfans en bas-âge, connue de cet industriel, avait été transportée à l'hôpital Necker. Il conduisit les enfans près de la moribonde, et,

levant la main vers le ciel, il jura de les adopter, de leur servir de père et de négliger tous ses devoirs pour accomplir ce « devoir sacré. » La pauvre femme mourut, sinon consolée, du moins plus tranquille : ses enfans avaient trouvé un protecteur. Il fut ingénieux, ce père adoptif : il fit imprimer l'anecdote, où il jouait le rôle de la Providence. Dans le texte, il intercala une gravure représentant le lit de la mourante, au pied duquel les enfans sont agenouillés pendant qu'il prête son serment de paternité, et, sous l'estampe, il ajouta l'explication que voici : « M. B... visite, à l'hôpital Necker, la veuve R... et la console à ses derniers momens, en lui promettant de placer ses chers enfans dans une excellente maison d'éducation. Après la mort de leur mère, ces enfans, dignes d'intérêt et de pitié, ne sont pas restés abandonnés, grâce à des personnes charitables et compatissantes qui sont venues en aide à M. B... » On voit d'ici les lettres de quête : « Au nom de quatre orphelins que j'ai juré à leur mère expirante d'arracher à la misère, à l'ignorance, au vice, à la corruption, et dont mon devoir, mon devoir sacré, est de faire d'honnêtes citoyens dévoués à la religion et à notre belle France, je viens, etc., » et comme cela pendant quatre pages. L'apport de la charité fut sérieux, et le sieur B... reçut des louanges. Ai-je à dire que les enfans avaient été délaissés par lui; que le commissaire de police les avait envoyés au Dépôt, qui les transmit à l'hospice des Enfans assistés? Au bout de quatre mois, le père adoptif imagina qu'il ferait ample recette s'il pouvait aller quêter à domicile suivi des quatre orphelins sauvés par lui. Il alla les réclamer à la maison de la rue d'Enfer, et apprit, avec étonnement, que l'Assistance publique les avait placés entre les mains d'un homme bienfaisant qui se chargeait de pourvoir à leur instruction et de leur donner plus tard une petite dot. L'affaire fut ébruitée, et la justice y regarda. Ce qu'elle aperçut lui sembla sans doute peu régulier, car un mandat de comparution fut lancé contre ce protecteur de l'enfance malheureuse. La veille du jour où il devait répondre aux magistrats de la police correctionnelle, il mourut subitement : on a dit qu'il s'était empoisonné. Son inventaire fut fait, et l'on constata qu'il laissait 30,000 francs de dettes.

Je m'arrête; aussi bien ces exemples suffisent à mettre la bienfaisance en éveil sur elle-même et à sauvegarder l'aumône due aux pauvres; mais, pour les multiplier indéfiniment, je n'aurais qu'à puiser dans les *quatre-vingt mille* dossiers qui sont à ma disposition et dont aucun n'appartient ni à l'Assistance publique, ni à la Préfecture de police, ni aux greffes des tribunaux correctionnels. Est-ce à dire que tous les indigens, ou prétendus tels, qui crient à l'aide, nous écrivent, forcent notre porte et nous racontent leur histoire, soient des escrocs et parfois des voleurs? Dieu me

garde d'une pareille assertion; elle serait fausse, et par cela même périlleuse, car elle pourrait fermer la main près de s'ouvrir pour soulager une infortune réelle. Les exceptions sont rares, je le reconnais, mais elles existent poignantes et dignes de tout intérêt. Ceux qui, dans le monde de la misère, échappent à la dépravation morale que produit l'aumône facilement obtenue ne sont pas nombreux. L'entraînement est naturel à l'homme; il le subit d'abord, puis il s'y abandonne sans savoir où il sera mené, et l'habitude devient un besoin qui se tourne en passion. C'est le fait de ces vieux porte-besace haillonneux, décrépits et sordides qui meurent sur des sacs d'or qu'ils ont ramassés sou à sou. On les accuse d'avarice, et l'on à tort: ils étaient simplement atteints de mendicité maniaque, ce qui est une volupté.

Des malheureux qui ont écrit ou récité leurs lamentations n'ont point menti; on les a aidés, on les a sauvés. Ils ont non-seulement résisté à la misère, ce qui est bien, mais ils ont résisté à l'aumône, ce qui est mieux. J'en connais et je pourrais citer quelques administrations privées, quelques grandes maisons de commerce où ils ont été accueillis sur recommandation et où jamais l'on n'a eu un reproche à leur adresser. J'en sais un qui avait été éconduit; pour regagner l'escalier de service, il traversa la cuisine où les domestiques déjeunaient. Il se mit à pleurer en disant: « J'ai faim. » On le fit asseoir, on le servit. Le valet de chambre vint trouver son maître et lui raconta le fait. Trois jours après, l'affamé était placé: expéditionnaire comptable à 1,500 francs. Voilà de cela quatre ans; sa situation, méritée par sa conduite et son assiduité, équivaut à peu près à celle d'un sous-chef de bureau. Son traitement est de 3,500 francs; il les gagne. Il a payé ses dettes et vit heureux entre sa femme et son enfant. Plutôt que de repousser un tel homme, il vaut mieux s'exposer à donner son argent à dix coquins, je le sais; mais l'inconvénient est grave dans les deux cas, et cet inconvénient, on peut l'éviter. Comment? En faisant une enquête et en n'étant généreux qu'à bon escient, quitte à l'être avec prodigalité et surtout à prendre quelque peine pour procurer du travail à qui en demande et en est digne. Ce n'est ni long ni difficile, et je m'expliquerai.

La plupart des gens riches, je ne l'ignore pas, croient avoir pris toute précaution en remettant de l'argent à un domestique qui va visiter « le pauvre, » recueille quelques renseignemens et lui donne l'aumône, — s'il la lui donne, — lorsque le quémandeur lui paraît intéressant. Dans plus d'une occasion, l'aubaine est partagée ou tout au moins récompensée par « un canon » offert chez le marchand de vin : politesse qui ne se refuse jamais et qui assure au mendiant le bon vouloir, sinon la complicité du porte-livrée. Il ne s'agit pas

de se débarrasser des devoirs charitables, il faut les remplir avec conscience et, s'il se peut, avec sagacité. Le bien est très difficile à faire, je le reconnais, et il est impossible d'arriver à ce que l'aumône ne s'égare jamais, et c'est cependant là le but que la charité, — j'entends la charité vraie, j'entends celle qui donne pour être utile et non pour être louée, — doit chercher à atteindre. Le problème est ardu et douloureux, car avoir la bienfaisance aveugle, c'est nuire à la misère. Ce problème, un homme dont le bon vouloir est touchant a essayé de le résoudre; il sait ce que c'est que le travail : il gagnait sa vie à l'âge de quatorze ans, il a vécu dans le monde des ouvriers, et s'il en est sorti à force de rectitude et d'énergie, il se souvient de ses origines. Par fonction et dans des circonstances cruelles, il a été distributeur de secours; il a vu la plèbe affamée se presser autour de lui; il a regardé attentivement la misère qui défilait sous ses yeux; il a distingué la vraie de la fausse. Dès lors, mû par un sentiment de compassion et de justice, il a tout tenté pour secourir l'une et pour arracher le masque de l'autre. Son procédé est simple : il offre du travail; ceux qui le fuient, et c'est le plus grand nombre, il sait dans quelle catégorie il convient de les classer. Pour exercer une action sérieuse sur les mendians, pour éclairer la bienfaisance, il a fondé *l'Assistance par le travail* ou *la Charité efficace*. Son rêve est de diminuer l'indigence en faisant travailler l'indigent. Le réalisera-t-il? Je ne sais; mais je puis dire les efforts qu'il n'a pas épargnés et les résultats qu'il a déjà obtenus.

J'aurais voulu prononcer son nom, car c'est celui d'un homme de bien; je ne le puis : des motifs devant lesquels j'ai dû m'incliner ne me le permettent pas. Cependant il est indispensable de le désigner, ne serait-ce que pour éviter toute confusion dans la suite de cette étude; je l'appellerai donc le directeur : si ce n'est son nom, c'est son titre.

II. — LA CHARITÉ EFFICACE.

Cette œuvre est née au jour des grandes infortunes, alors que Paris forclos du monde extérieur était investi par les armées allemandes qui attendaient avec impatience que la faim, la maladie, la misère et la mort eussent forcé la ville entêtée à baisser ses ponts-levis. Un bombardement d'autant plus cruel qu'il fut inutile ne hâta pas d'une seconde le dénoûment que la famine seule pouvait amener. On peut comprendre à quel degré de souffrance la population se résigna sans se plaindre, en compulsant les tables de la mortalité parisienne dont le total mensuel ne dépasse point 5,000. Or, octobre 1870 donne déjà 7,543; novembre, 8,238; décembre,

12,885; janvier 1871, 19,233; et il faut attendre jusqu'au mois d'août pour que les décès rentrent dans les proportions normales, car la cause a beau avoir pris fin, les effets se prolongent et sévissent sur tant de pauvres êtres dont la substance a été dévorée par les privations. Ces privations furent très dures, d'autant plus qu'elles se produisaient pendant l'hiver, que toutes les industries chômaient et que les transactions commerciales étaient nulles. L'homme, revêtu d'un costume de garde national, était au rempart ou au cabaret; la femme, privée d'ouvrage, ne sachant où en trouver, se demandait chaque matin comment elle vivrait, car le surplus de solde accordé aux hommes mariés n'arrivait que rarement et incomplètement jusqu'à elle. En ces occurrences, la charité fut extraordinaire: l'état, la ville, ne ménagèrent point les sacrifices; les particuliers ne se refusèrent pas, et leur aumône fut la plus sérieuse ressource des malheureux.

A cette époque, le directeur était chargé de la distribution des secours dans la mairie d'un des plus riches arrondissemens de Paris. Cette mairie eut la bonne fortune d'être administrée par deux hommes éminens qui sont sénateurs aujourd'hui; l'un, ancien ministre de l'instruction publique, adepte du saint-simonisme aux temps de sa jeunesse, membre de l'Institut, portant un nom illustre, l'autre, très intelligent, ayant, depuis lors, laissé à la Banque de France un souvenir impérissable, avaient au cœur l'amour de l'humanité. Ils apprécièrent le directeur, dont la nature est apte aux travaux du bien; mutuellement ils se comprirent et ne reculèrent devant aucun effort pour soulager les misères qui les assaillaient. La caisse spécialement réservée aux secours était abondamment fournie par les cotisations volontaires; mais on y puisait avec une telle largesse que bien souvent on craignit de n'y plus rien trouver. Il suffisait alors de faire un appel à certaines générosités connues et tout de suite elle était remplie; c'était l'inverse du tonneau des Danaïdes: on avait beau la vider, elle était toujours pleine, car la charité s'y versait tout entière. Cependant on tournait dans un cercle vicieux: plus on distribuait de secours, plus on en réclamait; non-seulement les indigens de l'arrondissement se donnaient rendez-vous dans la cour de la mairie, mais les pauvres des autres quartiers de Paris y affluaient, la main tendue et la plainte aux lèvres. Il n'était point douteux que, pour beaucoup de ces malheureux, cette sorte de mendicité officielle était devenue un métier. Plusieurs, on le savait, allaient de mairie en mairie, grappillant ici et là, ne se rebutant point lorsqu'on les rabrouait, et finissaient par arracher à la bienfaisance plus qu'ils n'auraient obtenu de la rémunération d'un travail normal.

A la mairie, où le directeur surveillait la répartition des aumônes, on avait établi une manufacture de vêtemens destinés aux gardes nationaux et aux mobiles, qui recevaient des vareuses, des capotes, des gilets et des ceintures de flanelle, que l'hiver, devenu rigoureux, rendait indispensables à des hommes exposés au froid et à l'humidité des factions nocturnes. Or les ouvrières étaient rares à l'atelier de couture, tandis que la foule des femmes s'entassait à la porte du bureau, où la bienfaisance donnait sans condition. C'était là une anomalie dont on fut frappé, et un double inconvénient auquel on voulut remédier en employant l'offrande de la charité à rémunérer un travail utile. Il fut décidé que les secours gratuits seraient, en l'espace de huit jours, supprimés aux femmes valides ; en revanche, on offrait du travail à toutes celles qui, sachant coudre, voudraient participer à la confection des vêtemens militaires. Cette mesure eut pour résultat immédiat de diminuer de plus de moitié le nombre des quémandeuses et d'augmenter dans de notables proportions celui des ouvrières. Quant aux femmes impotentes ou infirmes, on les accueillit comme par le passé. Ce fut cette expérience qui fit naître l'idée de créer une œuvre d'assistance par le travail, de façon à décourager les fainéans qui se plaisent dans la mendicité et à fournir un moyen d'existence honorable aux malheureux qui veulent lutter contre le sort contraire. Le projet ne put être réalisé sans délai. Après la guerre et les privations vinrent la commune, les orgies, le pétrole et l'assassinat. Toute administration régulière s'était réfugiée à Versailles, et pendant deux mois, Paris fut livré aux meurtriers. Lentement, la ville sortit de ses ruines et répara les désastres qu'elle devait à ses propres enfans, jaloux de prouver qu'ils auraient pu défendre leur patrie s'ils n'avaient préféré la détruire.

Les fonctionnaires de la mairie s'étaient dispersés et avaient été remplacés au gré de l'administration nouvelle, éclose sous le gouvernement de M. Thiers. Le directeur était retourné à ses occupations, songeant toujours à l'œuvre qu'il avait entrevue et s'en remettant à l'avenir pour trouver la solution du problème. Ce fut l'hiver de la fin de 1871 qui vint, pour ainsi dire, le relancer et le sommer de donner corps à son idée. Sa bonté, son activité intelligente et pratique, alors que, pendant la période d'investissement, il était le grand-maître de la bienfaisance, l'avaient rendu populaire dans son arrondissement ; aussi, dès que les premiers froids de novembre s'accentuèrent, bien des ouvrières pauvres et en chômage vinrent le trouver, lui raconter leurs peines et lui demander du travail. Lorsque l'on a vu la vraie misère, que l'on a été en contact avec elle, il est difficile, pour peu que l'on ait le cœur bien placé,

de n'être pas ému. Or le directeur avait l'âme compatissante et d'autant plus accessible à la pitié, qu'il repoussait les faux indigens; en outre, depuis longtemps, il s'était pénétré de la vérité de cette maxime proférée jadis par Benjamin Delessert : « L'homme bienfaisant n'est pas celui qui donne le plus, mais celui qui donne le mieux. » Les femmes qui s'adressaient à lui ne sollicitaient point d'aumônes : elles réclamaient un gain légitime en échange du labeur qu'elles recherchaient près de lui, parce qu'elles ne le trouvaient point ailleurs. Il résolut de leur venir en aide. Il retourna chez les personnes qui, pendant la guerre, avaient si souvent délié les cordons de leur bourse, il leur parla des misères intéressantes qui l'invoquaient, il leur exposa le projet qu'il méditait depuis déjà longtemps; il recueillit auprès d'elles quelques souscriptions, s'imposa un sacrifice individuel, et, avec des ressources bien minimes, se mit en devoir de débuter dans son œuvre nouvelle.

Il ne s'agissait point de distribuer des aumônes, ce qui est toujours facile, mais ce qui crée la mendicité, l'entretient et enlève des bras valides au travail. Le résultat poursuivi devait être tout autre. On ne refusait pas des secours aux chétifs, aux malades, aux impotens; mais à ceux-là seuls on donnait l'offrande en argent; pour les autres, l'aumône devenait un salaire, le salaire de la besogne acceptée et accomplie. Comme l'on avait surtout affaire à des femmes, on installa un atelier de couture. Dans la rue Roy, on découvrit une boutique non occupée que l'on put louer pour 2 francs par jour; on s'y établit et l'on commença, à la grâce de Dieu, sans trop savoir si toute espérance ne serait pas déçue. Le directeur, dont le nom est connu et respecté dans le commerce parisien, acheta, un peu au comptant et beaucoup à crédit, du drap commun, du madapolam, du molleton. Il engagea deux coupeurs qui taillèrent les étoffes et firent exécuter des chemises, des jupes, des caracos, des bourgerons. L'indigente devenait ouvrière; elle était payée aux pièces, et trouvait ainsi l'occupation et le pain de la journée; celle qui était de bon vouloir rentrait dans les rangs laborieux et abandonnait la quémanderie. Une somme de 4,000 francs fut employée à ce premier essai. Or ces 4,000 francs devaient représenter un fonds de roulement inépuisable, dépensé par l'achat et le salaire, renouvelé par la vente. On ne cherchait aucun bénéfice; cependant le placement des objets fabriqués offrit de graves difficultés. Il faut reconnaître qu'ils avaient été confectionnés par des mains inhabiles et qu'ils ne sortaient pas de chez « la bonne faiseuse. » Les brocanteurs, les marchands d'habits dépréciaient la marchandise qu'on leur offrait, et, sans politesse, traitaient de guenilles les vêtemens qu'on leur proposait. Là on fit

une école qui profita, et l'on comprit, ce que l'on eût d'abord dû deviner, qu'en matière de charité ce n'est point aux revendeurs qu'il convient de s'adresser, car pour eux tout ce qui ne garantit pas un gain assuré est de nul attrait. On délaissa les trafiquans de défroques et l'on alla trouver la bienfaisance, celle qui couvre la nudité des pauvres, habille les vieillards admis à l'hospitalité des Petites-Sœurs et des asiles, envoie des layettes aux nouveau-nés et donne des jupons de tricot aux balayeuses des rues. Là, comme déjà je l'ai signalé, la bienfaisance soutint la bienfaisance et lui permit de poursuivre l'œuvre de salut. On put donc continuer, petitement, prudemment, à secourir les malheureuses et à les sauver, en échange d'un travail approprié à leurs forces et rétribué.

Les femmes n'étaient point seules à se présenter à la boutique de la rue Roy, où le directeur se tenait pour ainsi dire en permanence, recevant, interrogeant, accueillant ou évinçant le personnel de l'indigence; les hommes y venaient aussi, plus difficiles à caser, car ils appartenaient à tous les corps de métiers. L'argent que l'on versait entre leurs mains, « le bon de fourneau, » promptement changé en gros sous, s'en allaient presque toujours au cabaret; afin de déjouer les ruses de ces aigrefins, dont le seul souci était de mendier pour échapper aux nécessités du travail, on s'entendit avec les personnes généreuses dans l'espoir d'obtenir des renseignemens sur les quémandeurs et de mettre hors d'aumônes ceux qui étaient indignes d'intérêt. C'est ainsi que débuta le service qui, n'étant qu'une simple annexe de l'œuvre, en assure le fonctionnement correct et vraiment secourable. Mû par le désir d'être adjuvant pour les hommes, ainsi qu'on l'était pour les femmes, on imagina une combinaison d'où sortirent des révélations qui furent precieuses, car elles mirent à jour les manœuvres de toute une série d'individus dont l'unique industrie était de « droguer » la charité privée. Avec tout mendiant qui se présente comme un ouvrier sans travail, il est une expérience que j'ai souvent faite et que le directeur n'ignorait pas : je prenais la main de l'homme, et bien rarement j'y ai senti le calus produit par l'outil et le durillon du travail. A la question : « Pourquoi ne faites-vous rien? » la réponse est uniforme : « Mon état ne va pas, le patron a congédié la moitié de ses ouvriers ; pour gagner ma vie, je ne reculerais devant rien, je casserais des pierres si l'on veut, ou je serais laveur de vaisselle. » Tout ceci n'est qu'imposture : *mendicus, mendax*. En résumé, on peut traduire : « Donnez-moi cent sous. » Le directeur savait cela et bien autre chose encore ; mais comme un ouvrier brave et désemparé pouvait avoir été fourvoyé, par les circonstances, au milieu de ce mauvais monde, il tenta un essai d'où

la vérité jaillirait nécessairement. Il se mit d'accord avec une quinzaine de commerçans, et il convint avec eux que toutes les fois qu'un homme en détresse se présenterait de sa part, on l'emploierait pendant trois jours pleins, sous la surveillance spéciale d'un contremaître et avec un gain quotidien de 4 francs. C'était au commerçant à l'utiliser, à reconnaître le parti que l'on en pouvait tirer et à le conserver s'il faisait preuve de bon vouloir.

Cette association, désireuse de soulager la misère provenant du chômage, avait dû primitivement s'appeler : *la Pierre de touche.* La dénomination était irréprochable ; mais on craignit de blesser quelques amours-propres susceptibles, et elle n'a été connue que sous le titre de : l'OEuvre des commerçans. Elle a duré huit mois et a produit des résultats qui éclairent bien des profondeurs ignorées et ne sont point indignes de méditations. 727 demandes adressées au directeur furent suivies d'autant de recommandations destinées à faire obtenir un emploi. Sur les 727 solliciteurs avisés d'avoir à venir chercher une lettre qui les faisait entrer en fonctions, moins de la moitié, 312, se présentèrent ; beaucoup trouvèrent même que ça prenait fâcheuse tournure, qu'il n'y avait pas moyen de « carotter le bourgeois » et qu'il fallait travailler ; aussi, 174 individus seulement allèrent frapper à la porte qu'on leur ouvrait. Ainsi, de 727 « ouvriers » résolus à accepter n'importe quelle besogne, 553 désertent immédiatement, parce qu'ils ne sont, en réalité, que des « bohêmes » de la fausse indigence. Dans *Gil Blas,* le vieux mendiant dit à Scipion : « Pour peu que vous fussiez accoutumé à nos manières, vous préféreriez notre état à la servitude, qui sans contredit est inférieure à la gueuserie. » Ce n'est pas tout ; il faut suivre cette statistique jusqu'à la fin. La moralité s'en dégage d'elle-même. Les 174 qui persistèrent furent admis dans les maisons auxquelles on les avait adressés ; 37, leur demi-journée faite, réclamèrent 2 francs pour aller prendre le repas du midi et ne revinrent pas ; 68 eurent bon courage jusqu'au soir, touchèrent 4 francs et ne reparurent plus ; 51 eurent de l'héroïsme et travaillèrent pendant deux jours. Un tel effort, sans doute, avait épuisé leur énergie : on ne les revit plus ; 18 subirent victorieusement l'épreuve, ils sont restés dans les maisons où ils avaient été accueillis. L'un d'eux est chef de départ dans une grande boulangerie et gagne 8 francs par jour. Donc, sur 727 quémandeurs, 18 étaient de cœur droit et de ferme résolution ; ils ont été sauvés. L'OEuvre des commerçans n'a pas à se plaindre, elle a été utile ; mais qu'on le sache bien, cette proportion qui nous semble dérisoire, est la proportion normale. Il en résulte que, sur 750 lettres de sollicitation que l'on reçoit, on peut, sans remords, en jeter 730 au

feu. Mais comment distinguer le malheureux du mendiant? comment ne pas se tromper, faire le bien à celui qui en est digne et ne pas se laisser prendre aux lamentations du filou? En s'adressant au directeur, dont le service de renseignemens est singulièrement riche en documens. A l'aide de ceux-ci, il serait facile d'écrire une histoire de la mendicité à notre époque.

L'expérience faite par « la Pierre de touche » était concluante. On avait acquis la preuve que la bienfaisance était trompée dans des proportions que les honnêtes gens ne soupçonnaient pas. La mendicité venait de se démontrer elle-même; elle avait mis en lumière son invincible horreur du travail. Elle n'est qu'une parasite, elle vit de la substance d'autrui, et ce qu'elle dévore, c'est ce qu'il y a de plus sacré au monde: c'est la réserve gardée pour le malheur. Il est humain de ne repousser *a priori* aucune sollicitation adressée à la charité, mais celle-ci serait coupable, non pas si elle donnait sans mesure, mais si elle donnait sans discernement. Le principe absolu de la bienfaisance doit être : ne jamais accorder d'aumône qu'après enquête. Donner est facile; savoir donner est une science qu'il faut se résigner à acquérir, par respect pour soi-même et pour remplir le devoir des âmes élevées. Or, le directeur, par cela même qu'il est animé de l'amour du bien, veut arracher la pauvreté aux manœuvres de la fausse indigence qui la dépouille. Il sait qu'il existe des dynasties de mendians, et que les registres de l'Assistance publique reçoivent aujourd'hui le nom des petits-fils de ceux que l'on y inscrivait en 1801, lorsque l'on reconstitua le bureau des pauvres. Il veut empêcher l'aumône de faire fausse route et d'aller chez le vendeur d'absinthe au lieu d'aller chez le boulanger. Il a raison, car, du même coup, il rend service aux âmes charitables et aux malheureux. A force d'étudier ce monde spécial, de réunir des notes, de collectionner des lettres de demandes, d'interroger les mendians et même les bienfaiteurs, il est arrivé à connaître, on peut dire individuellement, tout ce personnel qui vit de fainéantise et d'escroqueries. J'en eus la preuve : je venais de lui remettre une lettre dont j'avais pris soin d'enlever la signature. On y lisait : « Celui qui nous voit dans notre intérieur nous croit heureux, tandis qu'au milieu de nos meubles, qui sont la garantie du loyer, nous avons faim, sans que personne sache à quelle extrémité nous sommes réduits; venez à mon secours, ou la mort sera ma seule ressource. » Il me dit en riant : « C'est le mendiant fastueux qui veut garder les apparences. Celui-ci, qui a été condamné à trois ans de prison, ne vit que de l'argent qu'il soutire aux naïfs de la charité. Il s'appelle X...; il a été autrefois employé au comptoir Z..; on l'y reprendrait volon-

tiers, mais il n'y veut rentrer que comme chef de service. Il est habile et récolte beaucoup d'argent, ce qui lui permet de passer de joyeuses soirées. » Comme je savais déjà à quoi m'en tenir sur le personnage, j'ai pu reconnaître l'exactitude du renseignement.

Les archives de l'Assistance par le travail peuvent répondre à toute question relative à la mendicité clandestine. Lorsque l'on reçoit une demande de secours, appuyée sur une de ces historiettes qui sont le lieu-commun de la gueuserie, on n'a qu'à s'adresser au directeur : le renseignement arrivera bientôt, et comme le renseignement ne coûte que 1 franc, on peut, sans grands frais, se donner le plaisir, — ou le chagrin, — d'apprendre la vérité. Les personnes qui ont recours à lui pour ne faire le bien que correctement sont nombreuses : j'en ai vu la liste, qui m'a touché, car j'y ai retrouvé les noms de tant de bienfaiteurs que ces études m'ont rendus familiers. Ces noms viennent de tous les points de l'horizon social et prouvent ce que j'ai dit souvent, qu'en notre bon pays de France chacun s'efforce vers la charité. A côté des noms de l'impératrice Eugénie, des princes d'Orléans, de la reine d'Espagne, de la princesse Mathilde, voilà ceux de M. Carnot, de M. Floquet, de M. Jules Ferry, de M. Goblet. Le monde de la noblesse, l'Institut, le monde de la finance, la synagogue, le temple, l'église, s'y rencontrent; tous les membres de la maison qui porte d'or au sautoir ancré d'azur, et pour devise : « A nul autre, » y sont inscrits auprès du *Figaro*, du *Temps*, du ministère des affaires étrangères, de la Préfecture de la Seine, de la Banque de France, de la Société philanthropique, de la Société des femmes du monde, de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare et de tant d'autres qui feraient supposer que l'âme de la « Babylone moderne » n'est point aussi pervertie qu'on se plaît à le dire, après boire, dans quelques capitales d'Europe.

Les demandes de renseignemens arrivent au bureau en quantité considérable. En hiver, on reçoit 200 ou 250 lettres par jour; ce chiffre s'élève à 400 aux environs du premier de l'an, et retombe à une soixantaine pendant les mois d'été, qui représentent à Paris la morte saison de la charité. Chaque demande de renseignement donne lieu à un rapport qui est envoyé, à bref délai, au domicile des bienfaiteurs. J'ai en mains plusieurs de ces rapports; ils sont faits avec soin, avec impartialité, et sont généralement empreints d'indulgence, à moins qu'ils n'aient trait à ces mendians invétérés que rien ne décourage, qui harcèlent la compassion, et qui changent de nom pour mieux dérouter la défiance. Je lis dans les uns : « Ce sont des gens de bonne conduite qui élèvent bien leurs enfans et qui sont estimés dans leur quartier. » — « Veuf depuis

trois mois, il reste avec quatre enfans de treize, onze, huit et sept ans. Cet homme est dans la misère. Les enfans sont en guenilles; un secours en vêtemens serait ici bien utile. » — « Elle travaille avec un dévoûment bien rare, soit comme femme de ménage, soit comme laveuse, pour donner du pain à sa vieille maîtresse. C'est un cas digne du prix Montyon. » En revanche, il en est d'autres qui débutent ainsi : « Nous sommes navré toutes les fois que nous avons à fournir des informations sur..., car nous constatons combien est grand le nombre des personnes qu'il a dupées;.. » et qui se terminent par ces mots : « Trois enfans sont venus dans ce ménage, mais les ressources, le courage et la dignité en sont partis. La femme s'est faite quémandeuse, l'homme s'est adonné à l'absinthe et les enfans ont été déplorablement élevés. » Si, lorsqu'elle est renseignée de la sorte, la bienfaisance se trompe, c'est qu'elle le veut bien.

Trois visiteurs et quatre scribes forment le personnel du service; les uns font l'enquête, les autres rédigent les rapports : le travail serait trop lourd, si la plupart des prétendus indigens, sur lesquels on demande quelques notes d'éclaircissement, n'étaient déjà connus. Des fiches et des numéros d'ordre, concordant aux noms des mendians et des bienfaiteurs, permettent de faire rapidement les recherches dans les dossiers méthodiquement classés. A moins d'erreur involontaire, comme il s'en produit en toute chose humaine, le renseignement fourni est toujours exact. Ce système d'informations, qui a déjà rendu tant de bons offices à la pauvreté sincère, n'est point du goût des malandrins, qui estiment avec raison que la vérité nuit à leur industrie. Ils ont donc peu de sympathie pour l'Assistance par le travail, et ils l'ont prouvé. La boutique de la rue Roy devint promptement trop étroite, et dès 1872 on en loua une autre, plus ample, au prix quotidien de 3 francs, rue Delaborde. L'Œuvre se développait peu à peu, sagement, sans vouloir sortir du cercle déterminé qu'elle s'était tracée; elle continuait de faire confectionner des vêtemens par les femmes heureuses de recevoir un salaire, et ne se lassait pas de repousser les escrocs qui quêtent pour leurs vices et non pour leurs besoins. On était parvenu à l'année 1878, faisant le bien avec persévérance et simplicité, comptant sur l'avenir et sur la bonté de la cause pour élargir le domaine de l'action, lorsque l'on eut à subir un assaut qui faillit tout perdre et anéantir l'Œuvre à jamais. Mécontens d'être démasqués et de voir, par conséquent, tarir une partie de leurs ressources, mécontens surtout d'être réduits à la cruelle obligation de travailler, quelques recrues de la gueuserie et de l'imposture se concertèrent : comme une bande de voleurs qui détroussent une

diligence, ils se jetèrent sur le magasin de la rue Delaborde et le mirent au pillage. Ils étaient en nombre, on ne put résister. On leur criait : « Mais ce que vous volez appartient aux pauvres! » Ils répondaient : « C'est pour cela que nous le prenons ; c'est à nous, puisque nous sommes pauvres. » La maison fut dévalisée. Les vêtemens destinés aux adultes, les layettes réservées aux petits enfans, les draps de lits gardés pour les malheureux et les malades, tout fut enlevé, vendu à quelque brocanteur de bas étage, et bu. Ces gredins se félicitaient de leur exploit et se vantèrent d'avoir « rincé la cambriole ; » on eût bien voulu mettre la main sur les papiers ; mais, sauf quelques registres relatant des entrées et des sorties de marchandises, on ne découvrit rien : les dossiers étaient ailleurs ; l'OEuvre et l'enquête se complètent et s'entr'aident, mais elles sont personnes prudentes et n'habitent point le même domicile.

Le coup était rude et de nature à décourager un homme d'âme indécise. Ce n'est heureusement point le cas du directeur, que l'expérience de la vie a bien trempé et auquel l'attaque même des aigrefins de la mendicité avait prouvé l'utilité de son système. Si les filous avaient tenté de briser violemment son action, c'est que son action était bonne. C'est ainsi qu'il raisonna ; il fit bien, et ne se sentit que plus de vaillance pour continuer l'œuvre qu'il a entreprise et qu'il poursuit avec un désintéressement et une modestie exemplaires, car son nom même n'y est jamais prononcé. Ce ne fut pas du jour au lendemain qu'il réussit à réparer le désastre matériel ; pendant six mois, « la maison » fut fermée. Il lui fallut ce temps, et sans prendre de loisir, pour réorganiser son personnel, réunir les ressources indispensables à l'achat des étoffes, au salaire des ouvrières, et pour trouver un local où l'on put s'installer avec quelque sécurité. En 1879, l'Assistance par le travail, remise de l'alerte récente, renforcée par de nouvelles adhésions, établit ses quartiers charitables rue du Colisée, n° 34, non plus dans une boutique de hasard louée à la journée, mais dans un rez-de-chaussée suffisant, dont les fenêtres, munies de barreaux de fer, semblent protégées contre toute agression. Là, du moins, on est chez soi, avec un bail qui assure la jouissance de l'appartement. Deux pièces de dimensions convenables, mais d'une clarté rendue douteuse par la hauteur et la proximité des maisons situées vis-à-vis, servent de magasin et de bureau. Deux coupeuses sont à l'œuvre, taillent le drap, le molleton, la flanelle, et remettent les étoffes ainsi préparées aux femmes indigentes, qui viennent les chercher et touchent leur « paie » dès qu'elles les rapportent. Tous les travaux de couture et de tricot sont faits par les femmes ; quelques chaussures

neuves, dont la matière première est fournie par l'Assistance, sont confiées à des cordonniers en chômage. Le fonds de roulement à l'aide duquel on opère, dans les conditions dont j'ai parlé, est plus élevé qu'au début, mais il est encore bien faible, car il ne dépasse pas 20,000 francs. Tel qu'il est, il suffit cependant; on n'est pas riche, mais on est économe, et l'on parvient, comme l'on dit, à joindre les deux bouts. En ceci comme en tant d'autres choses, hélas! c'est la caisse qui est la grande maîtresse; on se dilate ou l'on se restreint, selon qu'elle est plus ou moins riche, et souvent l'on se voit forcé, par quelque pénurie, de renoncer aux projets les meilleurs. Que de fois, en étudiant les œuvres secourables j'ai été saisi de regret en constatant qu'elles n'acquéraient point l'ampleur qui leur serait nécessaire, parce que les ressources leur faisaient défaut, et qu'elles étaient réduites à végéter au lieu de s'épanouir. Ce regret, je l'ai éprouvé à l'Assistance par le travail; certes l'œuvre fonctionne, elle n'a eu qu'à marcher pour démontrer le mouvement; mais il est des limites qu'elle n'a pu franchir, et bien souvent elle est obligée de tourner sur place au lieu de s'élancer à travers le vice et la misère pour toucher au but qu'elle a visé, qui est de lutter contre l'indigence en ramenant l'indigent dans la voie du travail. C'est encore Benjamin Delessert qui a dit : « La véritable manière de secourir le pauvre est de le mettre en état de se passer de secours. » Ce qui ne signifie pas qu'il faut l'enrichir, mais simplement qu'il faut le mettre à même de gagner sa vie. C'est ce que l'on tente à l'Assistance et l'on y réussit dans une mesure déterminée par « le capital » dont on dispose.

Le principe sur lequel l'œuvre repose est celui-ci : l'aumône est une cause de démoralisation; la rémunération du travail est honorable, élève l'âme et la maintient en ligne droite. Donc, il faut substituer le salaire à l'aumône. Est-ce à dire que l'aumône doit être supprimée? Non, certes, mais elle doit se produire comme supplément d'une rétribution insuffisante et comme encouragement au travail. Si une femme pauvre, dont la misère a été constatée, accepte la besogne de couture qui lui est offerte par la maison de la rue du Colisée, elle recevra un salaire maximum de 1 fr. 75; lorsqu'elle a des enfans dont elle doit s'occuper, elle pourra ne gagner que 1 franc par jour. C'est la rémunération du travail, c'est l'ouvrière que l'on paie, mais ce n'est point l'indigente que l'on aide. Le directeur fait alors intervenir ce qu'il nomme « la compensation. » Au salaire, il ajoute un don de 2, de 3 francs, selon les besoins de la malheureuse; cet argent est pris dans la caisse de secours où quelques personnes bienfaisantes versent des sommes

qui jamais ne sont distribuées sous forme d'aumône, mais gardent toujours l'apparence d'un gain mérité. Combinaison ingénieuse, très morale, qui satisfait en même temps celui qui donne et celui qui reçoit. Les résultats obtenus sont bons ; sauf de très rares exceptions, — 4 pour 100 environ, — l'indigente reste fidèle à son travail, si celui-ci persiste, prend des habitudes laborieuses et abandonne la quémanderie.

Parfois, surtout pour les femmes, « la paie » se fait moitié en argent, moitié en nature. S'il lui est dû 8 francs, elle recevra, je suppose, deux pièces de 40 sous et, pour le surplus, elle acceptera, — elle demandera, car elle y a tout bénéfice, — quelque vêtement, ou du savon, ou des légumes secs, ou de l'huile, ou du vin, qu'elle obtiendra là au prix de revient, c'est-à-dire meilleur marché que chez l'intermédiaire. Pour aider à ce genre d'opération que l'on ne propose jamais et qui est presque toujours réclamé, l'Assistance par le travail a émis des bons variant de 5 à 30 francs : « Bon pour un lot de vêtemens ou chaussures de la valeur de... » Il est facile de s'en procurer et de les donner au lieu d'une aumône ; on n'en peut faire trafic chez les marchands de vin ni les échanger contre un verre d'eau-de-vie ; les intentions du bienfaiteur seront donc remplies. Ils ne sont point à dédaigner, ces bons : derrière la carte imprimée, portant le cachet de l'Œuvre, le reçu est inscrit : *bon de quinze francs :* une paire de souliers napolitains ; une robe pour enfant de trois ans ; une chemise pour garçon de huit ans ; trois mouchoirs ; — *bon de trente francs :* une paire de souliers napolitains ; une paire de draps, 12 mètres ; un bourgeron de travail ; deux tabliers de femme ; 2 mètres de flanelle grise. Pour cent sous, c'est-à-dire pour le minimum, je vois le récépissé d'un caraco de femme et de trois mouchoirs. Ce système est irréprochable ; la volonté du bienfaiteur est exécutée, et toute tentation est épargnée à l'indigent, qui, neuf fois sur dix, ne peut résister aux promesses que l'argent lui fait de sa voix métallique. J'ajouterai ceci, qui paraîtra peut-être un paradoxe et qui est une vérité que l'observation n'a jamais démentie : tous les indigens sont des prodigues.

On me comprend : leur prodigalité consiste à dépenser en une heure ou en un jour les ressources qui eussent assuré leur existence pendant une semaine. Voici un cas dont j'ai eu connaissance ; je le cite, car il peut servir de type à bien des faits de même nature. Un ouvrier marié, père de deux enfans, est en chômage. C'est un honnête homme, il est de bon renom dans son quartier, il y trouve crédit, car on sait que ce n'est point sa faute s'il n'est pas embauché. Il rencontre un ancien patron auquel il raconte sa misère et qui lui donne 20 francs. C'est une somme ; il va pouvoir payer

ses dettes. Rentré au logis, il fait son compte avec sa femme : tant pour le charbonnier, tant pour le fruitier, tant pour le boulanger; et le propriétaire que l'on oubliait! total 18 fr. 90. Quoi, de cette belle pièce d'or, il ne resterait que 22 sous! Bast! on paiera une autre fois, lorsque les temps seront devenus meilleurs. On envoie un des enfans chez un gargotier; il en rapporte un morceau de bœuf bouilli, des pommes de terre frites et un litre de vin. On mange de bon appétit. Les portions ne sont pas copieuses; l'enfant retourne chercher des pommes de terre; par la même occasion, il achetera encore un litre de vin, et comme on a de l'argent et que l'on peut ne se rien refuser, il prendra aussi un morceau de fromage. A la fin du repas, les têtes ne sont pas échauffées, mais on est plus gai que de coutume. Un des gamins propose d'aller terminer la soirée au café-concert où l'on chante de si jolies chansons; ça ne coûte rien. On va au « beuglant; » l'entrée est gratuite, mais « les consommations » ne le sont pas, et il faut les renouveler ou quitter la place. Lorsqu'à onze heures du soir on revient à la maison, les deux enfans sont ivres, la femme rit en pensant aux sornettes qu'elle vient d'entendre, l'ouvrier est sombre, car il ne lui reste plus un sou en poche. De tout ce qu'il s'était promis de faire avec les 20 francs qu'il avait reçus, il ne lui reste plus rien que ses dettes. Blâmer cet homme est facile, mais serait injuste. Ses privations ont été excessives : il a eu en main, par bonne fortune, la somme de 20 francs sur laquelle il ne comptait pas : il n'a pas résisté au désir de « régaler » lui, sa femme et ses enfans. Cela est naturel et ne serait point de conséquence grave, si le malheureux n'avait fait une expérience qui peut-être lui deviendra funeste. Il sait maintenant que, sans travailler, il a pu bien manger, bien boire et bien s'amuser : il ne s'agit que de rencontrer un brave homme qui donne la pièce jaune ou la pièce blanche. Lorsqu'on ne le rencontre pas, on peut le chercher, le trouver : qu'est-ce que ça leur fait de donner, à ces gens-là, ils sont riches! Si cette idée s'empare de lui, s'il se met en quête de ceux qui ont la main large, c'en est fait de lui, il désertera l'atelier et s'en ira quémander de porte en porte. Le secours qui devait l'aider et dont il a mésusé l'a poussé sur le mauvais chemin.

En regard de ce fait, j'en citerai un autre qui, par un résultat contraire, provoque des réflexions et offre des enseignemens analogues. M. le comte de Ch..., au lieu de distribuer 500 francs en dix fois, préfère les donner d'un seul coup, en exprimant le désir que cette somme soit employée au soulagement et, s'il le peut, au salut d'un ménage. Il s'adresse à l'Assistance par le travail, qui accepte la mission à la condition d'en rendre compte. Un ouvrier teintu-

rier en peaux a été expulsé de son atelier pour avoir participé à une tentative de grève. Il chôme. Il a cinq enfans, par lesquels la mère est si étroitement occupée qu'elle ne peut se livrer à aucun travail rétribué; la fille aînée, âgée de quinze ans et qui déjà gagnait quelques sous, est condamnée à l'oisiveté par suite d'un accident: elle a eu la main écrasée dans un engrenage. Un terme est dû au propriétaire, qui se fâche et parle de faire vendre le mobilier. La situation est très dure; c'est la misère et le désespoir. La femme se lamente, la fille souffre, l'homme cherche en vain de l'ouvrage, n'en trouve pas et ne peut se résigner à aller en demander à son ancien patron. C'est alors que, munie des largesses du comte de Ch.., l'Assistance par le travail intervient, après enquête qui lui a fait reconnaître la moralité de ce ménage naufragé. La fille blessée reçoit 1 fr. 25 de secours quotidien tant que durera son impotence. Les quatre enfans sont pourvus de linge, de vêtemens et de chaussures; le terme dû est acquitté, à la condition que l'ouvrier fera sa soumission à l'atelier et y rentrera; il y rentre. Les renseignemens recueillis sont bons, aussi un second terme est payé entre les mains du propriétaire. L'ouvrier a été prévenu qu'il n'avait qu'à s'adresser à l'Assistance par le travail, qui garde encore 120 fr. à sa disposition dans le cas où quelque nécessité nouvelle s'imposerait. Plusieurs mois se sont écoulés, nulle demande n'est parvenue au directeur. L'œuvre de bien est accomplie, le ménage et les cinq enfans sont sauvés parce que l'aumône n'a pas été seulement donnée, mais administrée, et que l'Assistance a fait acte de conseil judiciaire. Si la somme de 500 francs avait été simplement remise au malheureux qu'elle a tiré de l'infortune, il est bien probable qu'elle l'eût à jamais perdu. La générosité du bienfaiteur et l'intelligence du mode de sauvetage ont, en réalité, arraché sept personnes à la faim et à l'abjection de la mendicité.

Je n'ignore pas qu'il est impossible de surveiller l'emploi des aumônes; c'est ce que l'Assistance par le travail essaie de faire en en déterminant l'usage, en supprimant, à moins de circonstances exceptionnelles, le don en argent et en le remplaçant par le don en nature; et encore, dans ce dernier cas, est-elle très prudente. Ainsi elle distribue annuellement, en échange des bons acquis par les bienfaiteurs, environ deux cents paires de draps, draps de coton qui probablement ne seront point fatigués par de trop fréquens blanchissages; en revanche, c'est à peine si elle donne vingt-cinq couvertures, et ne les livre-t-elle qu'à des indigens offrant quelque garantie morale, car elle sait que le plus souvent la couverture sort de ses magasins pour être portée directement au mont-de-piété. La nuit on dort tout habillé, ou, si l'on se met au lit, on se

couvre avec des loques, avec des vêtemens hors d'usage, parfois même avec un vieux paillasson ramassé au coin d'une borne; mais la couverture est un objet de luxe qui, engagée « au clou, » permet une longue visite chez le marchand de vin.

Avec le salaire du travail et ce que l'on appelle « la compensation, » on diminue singulièrement l'indigence qui a la volonté d'échapper à ses propres périls. Mais bien des gens accablés par la misère ne sont aptes ni aux travaux de la couture, ni au métier d'hommes de peine; nul corps d'état n'échappe aux étreintes de la pauvreté, je les trouve tous indiqués sur des tables statistiques relatant les origines de 96,000 individus valides, devenus indigens pour des causes qui varient à l'infini. A côté des terrassiers, des maçons, des coiffeurs, des ouvriers en articles de Paris et de bien d'autres encore, je lis : comptables, écrivains, 1,723; commerçans ruinés, faillis, 1,167; professeurs, gens de robe, nobles, 1,523. Voilà donc 4,430 malheureux qui n'ont reçu aucune éducation manuelle et qui sont incapables de faire toute grosse besogne. Plus l'homme a vécu confortablement, plus il a été bien élevé, plus il tombe bas dans les jours de détresse, car, n'ayant appris aucun métier, il en est réduit à se faire terrassier ou gravatier; rude labeur qui l'épuise, auquel il est impropre et devant lequel il recule. L'Assistance par le travail s'est préoccupée avec sollicitude de cette catégorie d'individus, que leurs habitudes précédentes et bien souvent la délicatesse de leurs manières rendent plus intéressans que les autres. Parmi ces hommes, il en est beaucoup qui ont de l'instruction, qui ont une « belle main » et qui sont capables de faire des recherches dans les bibliothèques. Pour ceux-là, on a établi et l'on voudrait développer un bureau de « copies, » sans retenue sur le salaire. Les frais d'achat, — plumes, encre et papier, — sont minimes et le bénéfice serait acquis tout entier à ces ouvriers de l'écritoire. Dans certaines agences où vont travailler les déclassés, dans ces « fosses aux lions » où s'entassent les bacheliers, les professeurs sans élèves, les comptables sans registres, les clercs sans étude, la rémunération est dérisoire et suffit mal au pain du jour. Plus d'un de ces copistes condamnés aux pages forcées, ne sachant où aller coucher, dort sur le carreau de la chambre où il a travaillé depuis le matin. A l'assistance, le salaire a plus d'ampleur et permet, pour peu que l'on soit économe, l'achat des vêtemens et le paiement du loyer ou du garni.

L'Assistance par le travail ne voudrait pas s'en tenir à ces deux « branches, » comme elle dit : à la branche des confections et à la branche des travaux d'écritures. Elle a des visées plus hautes, qui, si elles parvenaient à réalisation, constitueraient un bien-

fait social. Elle voudrait que chaque groupe d'indigens, classé par métier, pût trouver à s'occuper dans une branche qui serait celle de sa spécialité : l'industrie des tissus, des cuirs, des travaux du bois, de la sparterie, du fer, de la blanchisserie, de l'alimentation, exercés, soit dans des ateliers, soit à domicile, peuvent porter aide et donner salaire à un nombre considérable d'individus aux abois. Le système de rémunération serait simple : les corps d'état se fourniraient les uns les autres, selon leurs besoins, et le cordonnier recevrait le prix de ses chaussures en bons de vêtemens, de repas ou de meubles. Le nécessaire ne manquerait donc point aux indigens, qui, sans souffrir de la faim ni de privations trop pénibles, pourraient attendre ainsi la venue de jours propices. Ces projets son excellens : prendront-ils corps, et, grâce à leur mise en pratique, pourra-t-on livrer combat à la misère et à la mendicité? Je l'ignore, mais je le désire. Avec ses ressources étroites et son médiocre fonds de roulement, l'Assistance par le travail a déjà fait beaucoup ; elle a surtout prouvé ce qu'elle saurait faire s'il lui était possible d'étendre son action, et de saisir d'une main secourable les misères iniques et touchantes dont elle a reçu la confidence. Elle ne parviendra jamais à supprimer l'indigence, qui est d'essence sociale, ni à détruire le vice, qui est d'essence humaine ; mais, si elle était en situation d'acquérir l'ampleur dont elle est digne, elle rendrait d'incomparables services aux malheureux, car elle leur fournirait du travail et les mettrait hors des atteintes de l'improbité mendiante, qui vit à leur préjudice en volant les ressources que leur destine la charité.

Ce n'est pas sans raison que je termine cette série d'études par celle que l'on vient de lire. J'ai voulu mettre la bienfaisance en garde contre elle-même ; c'est parce que je connais sa générosité qu'il m'a paru bon de lui montrer le péril auquel elle s'expose en agissant avec trop d'insouciance. Donner une aumône, ce n'est pas faire le bien ; faire le bien, c'est secourir celui qui souffre, qui souffre véritablement, et non pas celui qui feint la souffrance et n'a d'autre malheur, d'autre misère, que son incurable paresse. Tout ce qu'il extorque est enlevé au pauvre ; le sort de celui-ci en devient plus pénible, et la charité elle-même est coupable de n'avoir pas agi avec discernement, car, en se laissant duper, elle a manqué à la mission qu'elle a embrassée avec ardeur, qui est de soulager l'infortune. Vouloir secourir la victime des destins contraires et encourager les instincts mauvais, c'est commettre une regrettable erreur qu'un peu de prudence éviterait. On peut dire cela à Paris sans le blesser, car le nombre des gens pervers qui

cherchent à l'exploiter, qui vivent en l'exploitant, témoigne en sa faveur. Il ne lui déplaît peut-être pas d'être trompé, et on croirait qu'il s'y prête dans la crainte de repousser une sollicitation justifiée. Que de fois, devinant que l'on abusait de sa bonté, le Parisien ne s'est-il pas dit : « Après tout, le pauvre diable en a peut-être besoin, et, s'il ment, tant pis pour lui. » A l'honneur de l'espèce humaine, en ce bas monde, il existe encore plus de bonté que de friponnerie ; ce qui permet aux filous de réussir. Je connais un vieux philosophe qui fuit les hommes pour pouvoir continuer d'aimer l'humanité ; comme on lui demandait le mot d'ordre pour vivre en paix avec soi-même, il répondit : « Rien n'est important que d'être dupe. »

C'est dans toutes les circonstances et par toutes ses catégories que la population parisienne fait acte secourable. On dirait que le bien en découle comme d'une source naturelle. Si l'aumône donnée sans discernement se perd sur des individus qui en rient et en font mauvais usage, elle est clairvoyante et touche à son but même lorsqu'elle s'adresse à ces grandes, à ces admirables institutions où j'ai conduit le lecteur. Ici la charité n'a point de défaillance et ne dévie jamais. Elle a saisi corps à corps la caducité, l'impotence, la débilité morale, la faiblesse physique ; elle ne recule devant aucun effort, devant aucun sacrifice, pour les soutenir, les relever et les rendre à l'espérance. Il y a émulation entre les sectes ; on dirait qu'elles se jalousent et cherchent à se surpasser dans l'expansion de leurs bienfaits. Toutes, selon sa foi, ses préceptes et sa conception de la vie future, soignent les corps dolens et parlent à l'âme immortelle. Je n'étonnerai personne en disant que l'élévation et la ferveur des croyances conduisent à d'ineffables grandeurs. On ne se ménage pas dans ces lieux de sélection ; la parole est convaincue, les largesses sont magnifiques, le don de soi-même est sans réserve. Cependant, au milieu des dévoûmens que j'ai eu la bonne fortune d'étudier, il en est qui, plus que d'autres, ont ému le profond de mon être. Lorsque ma pensée se reporte vers ces créatures d'abnégation que j'ai vues à l'œuvre de la vertu divine et en qui semble vibrer l'âme du bon Samaritain, c'est vous, Petites-Sœurs des pauvres, et c'est vous, Dames du Calvaire, qu'évoque mon souvenir attendri.

MAXIME DU CAMP.

DE SALONIQUE A BELGRADE

II[1].

LA MACÉDOINE ET LA SERBIE.

Septembre 1887.

I.

Trente-neuf degrés à l'ombre, et un trajet de soixante lieues dans un wagon chauffé à blanc! Voilà le problème qui absorbe en ce moment toutes mes facultés. Allez donc faire des réflexions sur la grandeur et la décadence des péninsules, par une chaleur pareille! Le moindre effort d'esprit vous transforme en fontaine. Comme on devient indulgent pour les peuples paresseux, qui se trouvent mieux assis que debout, et couchés qu'assis; — pour la campagne aride et morne qui dort au soleil; — pour le train lui-même qui marche avec une lenteur patriarcale et s'éternise à toutes les stations. Pourquoi restons-nous en panne? Réponse invariable : la locomotive prend de l'eau. Je la comprends et je l'excuse; elle doit avoir le gosier sec, cette pauvre machine poussive! Elle tire péniblement une file interminable, une espèce d'arche de Noé sur essieux, dans laquelle colis, bêtes et gens voyagent côte à côte, confondus dans une égale résignation. Puisqu'elle boit, faisons comme elle. Voici justement de très jeunes marchands d'eau : ils

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

courent nu-tête sous ce soleil de feu, les petits misérables ! C'est à se demander de quel métal est fabriqué leur crâne, et ce qui peut subsister de matière pensante dans un cerveau cuit et recuit comme une brique. Cette graine de Macédoniens nous offre de l'eau fraîche dans tous les idiomes connus ; en même temps des cruches en terre naturelle ou vernissée, d'un modèle antique : tout compris, l'un portant l'autre, la cruche et son contenu, le sourire aux dents blanches du petit moricaud, tout pour deux sous. En doublant la somme, on peut se plonger le visage dans une énorme pastèque, un *carpous*, comme disent les indigènes, c'est-à-dire, si mon grec n'est pas en défaut, le fruit par excellence. Sous nos climats, on le trouve justement insipide, avec son goût de concombre ; mais par 39 degrés centigrades, c'est l'oasis dans le désert. Produit d'autant plus admirable, dit un proverbe napolitain, qu'il donne en même temps à boire, à manger et... de quoi se laver ; on n'ajoute pas si c'est avant ou après le festin.

Un peu réconforté par cette halte, je noue conversation avec un ingénieur de la ligne. Je remarque timidement que, pour une future grande voie internationale, les gares sont bien médiocres, les traverses des rails bien pourries et le sable de la voie bien verdoyant ; par endroits, on dirait une prairie continue. Or les chemins semés de fleurs sont toujours perfides, mais particulièrement pour les trains de vitesse. L'ingénieur réplique que les gares sont trop belles, les traverses trop solides et le balast digne de sabler les allées d'un parc. Il fait si chaud qu'il doit avoir raison. C'est étonnant comme la température amortit la controverse. Il fallait que les Grecs fussent bien subtils pour discuter au cœur de l'été. J'élève encore faiblement la voix, du fond de la banquette où je repose, pour demander si réellement ces trains de famille, fonctionnant un jour sur deux, traînant les choses et les gens à des prix exorbitans, ont beaucoup développé la prospérité du pays. Je m'étonne qu'après quinze ans d'exploitation, les villes et villages répandus sur la ligne ne se soient pas enrichis d'une seule construction neuve, si ce n'est par-ci par-là de quelques casernes : tout est resté stationnaire, et même j'aperçois là-bas, dans la poussière lumineuse, une file de chameaux, une vraie caravane, ce qui me paraît le contraire du progrès. L'ingénieur me ferme la bouche en déclarant que les chameaux lui importent peu, que les habitans le laissent froid, mais que le chemin de fer a fait la fortune des actionnaires, ce qui répond à tout.

A côté de moi ronfle un militaire revêtu d'une espèce d'uniforme râpé, sans couleur ; des pieds à la tête ce n'est plus qu'une tache. Le propriétaire de cet accoutrement possède un masque gonflé,

des joues pendantes, une bouche énorme et bestiale. J'apprends avec stupeur que c'est un officier du génie. Pour mieux dormir, il a retiré ses bottes et posé ses pieds sur la banquette. Les *zaptiés* ou gendarmes qu'on aperçoit aux stations sont encore plus mal tenus. Je ne crois pas avoir rencontré une seule tunique garnie de tous ses boutons. Cette négligence des représentans de l'autorité forme un contraste pénible avec la belle prestance et la propreté des Albanais. On voit sur toute la ligne des aiguilleurs et des serre-freins magnifiques, le front rasé, la petite calotte rouge à long gland retombant sur l'occiput, et des armes de prix à la ceinture. Les gendarmes, chargés de les coffrer à l'occasion, paraissent des mendians à côté d'eux, et, ce qui est plus grave, n'en rougissent pas.

Mon voisin le dormeur devenant agressif pour l'ouïe et pour l'odorat, je m'absorbe dans la contemplation du paysage. Il est triste jusqu'à la vallée d'Uskup. Le Wardar coule sur un sol d'apparence aride, entre des montagnes complètement déboisées. Une traînée de verdure assez pâle indique les circuits de son cours. Quelquefois cette bande verte s'élargit, déborde en plantations de mûriers. Puis le sourire s'efface; on n'aperçoit plus que les saules de la rive, qui végètent péniblement; çà et là quelques hérons mélancoliques méditant sur une patte au bord de l'eau. Pour résister à une chaleur tropicale, troupeaux, bergers, chiens, tout entre dans le fleuve et reste là immobile pendant des heures. De loin, on dirait d'un banc de pierres rondes au milieu de l'eau. De près, ce sont des moutons pressés les uns contre les autres, des bêtes orientales et fatalistes, qui regrettent certainement de n'être point rochers pour entendre toujours le murmure monotone de l'onde.

Cette campagne fait mal à voir : non qu'elle soit vraiment stérile; la statistique prouve le contraire, mais le déboisement lui a ôté sa parure et sa grâce. Elle produit le même effet que la tunique des zaptiés, usée jusqu'à la corde; ou bien que ces bohémiennes, rôties du soleil, qui ramènent avec peine quelques haillons sur leur poitrine desséchée. La pauvre Macédoine n'a plus que la peau sur les os; sa robe en loques laisse voir des membres flétris avant l'âge. Qu'est-ce qu'une trentaine de siècles pour une presqu'île? à peine l'aurore de la jeunesse. Mais celle-ci a été tellement fatiguée, grattée, déshonorée, que pour elle les siècles ont compté double. Je ne puis admettre que tous les écrivains de l'antiquité mentaient, lorsqu'ils chantaient les agrémens de l'Hémus, du Strymon et autres fleuves circonvoisins. Il y avait des arbres sur ces montagnes, comme il y en a encore un peu plus loin, sur

des hauteurs moins accessibles, comme il n'y en aura bientôt plus sur l'Olympe, qu'on a, paraît-il, mis en coupe déréglée, après en avoir expulsé les dieux. Avez-vous jamais réfléchi à la somme incroyable de fermeté et de prévoyance qu'une société doit dépenser pour imposer à ses membres le respect des arbres? C'est si commode et si tentant de les couper à la racine pour bâtir et pour se chauffer! Qu'importe à un chétif insecte, qui vit à peine quatre-vingts ans, l'existence d'un chêne centenaire? Il faut d'abord chauffer la marmite : les générations futures se débrouilleront comme elles pourront. Ainsi font les Orientaux. Quand ils souffrent de l'onglée, ou de ce mal que Rabelais appelle « faulte d'argent, » ils prennent une hache, abattent le premier arbre venu, le chargent sur une charrette à bœufs, et vont le débiter à la ville voisine avec le sentiment du devoir accompli. On ignore ici que les lois et les états ont été précisément inventés pour sauvegarder le patrimoine des gens à naître, et pour empêcher les vivans de manger le fonds avec les revenus. Il ne vient à l'esprit de personne que la grande société, qui compte sa propre durée par siècles, doit avoir des égards pour les platanes et les chênes, ses contemporains.

Les villes et les villages sont rares le long du Wardar. En revanche, les agglomérations éparses offrent toutes les variétés de races superposées sans mélange. Près d'un passage à niveau, l'inscription Διάβασις nous avertit que nous sommes en terre grecque. Un peu plus loin, le bon état des cultures, un certain air d'ordre et de régularité révèle la présence d'une colonie bulgare; à travers les maïs, nous apercevons la silhouette blanche des femmes courbées sur leur tâche; elles se relèvent un instant, et nous pouvons distinguer les vigoureux bras nus sous la large manche brodée, le tablier aux couleurs éclatantes, et la robe, ou plutôt la longue chemise relevée sur une jambe de cariatide. Quelques hommes daignent aussi travailler : enveloppés de blanc des pieds à la tête, ils ont l'air de Bédouins. Voici un village entièrement habité par des Tcherkesses, les meilleurs cavaliers de l'empire. Plus loin, une ville aux trois quarts musulmane : les maisons prennent un aspect rébarbatif. Tandis que, tout à l'heure, les femmes étalaient leur beauté massive avec une parfaite insouciance, ici elles se voilent au passage du train. Trop souvent ce qu'on aperçoit de leur visage donne à croire qu'elles pourraient sans danger montrer le reste. Seules, les toutes petites filles ont le droit de gambader presque nues dans leur pantalon à la turque; et elles en usent, comme si elles voulaient se dédommager de la contrainte qu'on doit leur imposer plus tard.

Ce qui me surprend le plus, ce n'est pas la diversité des mœurs : c'est que tant de disparates puissent subsister côte à côte. Certainement, le peuple qui laisse les femmes courir demi-nues à travers champs, et celui qui enferme leurs charmes dans de grands sacs, ont une conception diamétralement opposée de la vie, de ses devoirs et de ses agrémens. Cependant tout cela vit pêle-mêle, se rencontre à tous les coins de rues et ne s'étonne pas de se trouver ensemble. Nous traversons une ville que le chemin de fer a coupée en deux, brutalement. Les différens quartiers défilent devant nos yeux, comme dans une coupe verticale on aperçoit les diverses stratifications d'un terrain. Selon la rue, des yeux musulmans, bulgares ou juifs vous regardent passer. Nous entrevoyons des visages masqués ou découverts, des pieds nus ou des babouches, des vêtemens bariolés ou des petits catafalques ambulans, des fenêtres ornées de fleurs ou des moucharabys qui nous contemplent à travers leurs trous noirs ; des soldats déguenillés, de superbes montagnards richement vêtus ; tout cela si vite, que le vertige nous gagne et que la Macédoine tourbillonne dans la tête.

Cependant la journée avance ; le soleil baisse à l'horizon. Les humains respirent et secouent leur engourdissement. L'officier remet ses bottes. Un peu de brise entre par les fenêtres du wagon. La locomotive elle-même a repris sa marche d'un petit air gaillard. Nous tournons un peu, et nous entrons dans la vallée d'Uskup : elle s'élargit à vue d'œil et s'emplit de verdure et de moissons. Les montagnes aussi se relèvent et dessinent sur le ciel un profil plus fier, tandis que de grands rayons obliques versent une poussière d'or dans les vallées latérales. Tout à l'heure, les lignes étaient laides et monotones, le sol ingrat ; voici que tout s'anime et se colore. Là-haut, les pentes sont peut-être aussi dénudées, mais leurs moindres reliefs s'accusent par les ombres ; les broussailles qui les couvrent prennent au soleil couchant les teintes chaudes d'un tapis d'Orient. Ce sont des plis veloutés, des courbes exquises et suaves, qui chevauchent les unes sur les autres, et dont les dernières, presque diaphanes, se confondent avec le ciel, tandis que sur l'autre versant, les cimes opposées, tout à coup rajeunies, s'enveloppent de pourpre et de bleu tendre. Puis, quand le soleil se cache tout à fait, la pourpre devient un sombre manteau de velours violet où vibrent encore çà et là des taches fauves. De tous les côtés, les montagnes, plus rapprochées, profilent sur le ciel encore clair des masses puissantes et des arêtes vives, qui forment une bordure sombre à l'éther transparent.

Ainsi naît la beauté sous les doigts du grand architecte. Il s'empare de notre argile, redresse une montagne, élargit une vallée.

Il jette un peu de sa lumière sur ce mélange naguère informe ; il fait l'aumône d'un rayon à ce pays que les hommes ont dévasté : soudain une œuvre admirable sort du chaos. La terre se réveille sous cette caresse. Oubliant les misères de l'heure présente, elle déploie des lignes harmonieuses, et retrouve, dans cet adieu du jour, les grâces pénétrantes de sa jeunesse, jusqu'au moment où elle s'endort dans l'atmosphère tiède de la nuit. Nous aussi, nous nous laissons gagner par une impression de calme et de confiance : simple jeu de lumière, direz-vous ? Non, mais vision d'une force supérieure qui pétrit le globe à sa fantaisie et qui peut aussi, quand il lui plaît, rajeunir ou ressusciter les empires.

II.

J'ai consacré quatre jours à Uskup, et je ne les regrette pas. D'abord, s'il est permis de parler des cités comme M. Dumas parle des femmes, cette ville a *la ligne*, c'est-à-dire que, sous tous les aspects, à toutes les heures, elle s'arrange pour plaire aux yeux. On ne la surprend jamais en flagrant délit de banalité. Assise au pied des montagnes albanaises, au point de rencontre de deux ou trois vallées, coiffée d'une vieille citadelle à tournure martiale, elle est aussi charmante au dehors qu'elle est sale et pittoresque au dedans. Le matin, vue de l'Orient, c'est un bouquet resplendissant d'arbres, de coupoles et de minarets, dominé par les lignes horizontales et rigides des bâtimens de la forteresse. Les toits rouges, les vieux murs d'un jaune doré, les chapeaux en métal à la pointe des minarets, tout brille au soleil et fait saillie sur un rideau de montagnes blondes. Le soir, à l'occident, on ne voit qu'un énorme rocher couronné de murailles, se dressant à pic au-dessus des méandres du Wardar. Çà et là s'allument les feux d'un camp de bohémiens. Un aqueduc d'origine vénitienne charrie encore les eaux de la ville et projette sur l'horizon ses arches de brique et de pierre où croissent les pariétaires. Un bout du ciel, un rayon, un pli de la montagne, se découpent et s'encadrent dans chacune de ces courbes hardies, qui semblent grandir à mesure que le jour décline. Un silence imposant plane sur la campagne ; les lignes sévères des montagnes, l'aspect du vieil aqueduc rongé par tant de soleils, inspirent une sorte de recueillement, tel qu'on en éprouve dans les lieux qui sont les grands carrefours de l'histoire.

Uskup en est un. Si nous étions disposés à l'oublier, nous n'aurions qu'à regarder la vaste enceinte de cimetières qui entoure la ville. C'est un trait commun à presque toutes les villes turques ; mais nulle part peut-être le souvenir des morts n'a pesé aussi

lourdement sur les vivans. La place que les premiers occupent est cinq ou six fois plus étendue que l'espace réservé aux seconds. De loin, ces cimetières sans murs et sans monumens ressemblent à des vignobles dont il ne resterait que les échalas. De près, les pierres grises des tombes, dressées à la turque, envahissent les vallons, escaladent les collines, les dépassent et redescendent sur l'autre versant en files pressées. La comparaison qui se présente est celle d'une armée en marche, frappée de stupeur et changée en pierre au moment où elle s'apprêtait à investir la ville : l'illusion est d'autant plus forte, que çà et là des turbans grossièrement sculptés s'élèvent au-dessus de la foule et semblent marquer la place des chefs. Quelques-unes des tombes sont fort anciennes : on les reconnaît à l'énormité du turban, surmonté d'un fez pointu, tandis que les modernes sont petits et carrés. Mais le commun des mortels est confondu dans une égalité démocratique. Le niveau de l'islam a passé sur tout le monde. Il n'accorde aux personnages de condition que l'avantage de quelques pouces au-dessus du vulgaire. On ne voit point ici, comme dans nos cimetières, ces efforts douloureux et risibles d'une vanité posthume qui cherche à écraser le voisin jusque dans la mort. Seuls, les derviches ou les ulémas demeurés en odeur de sainteté ont droit à un monument tout entier. De loin en loin, on aperçoit leurs chapelles, souvent ruinées, sur les points culminans. Ces silhouettes, rehaussées parfois d'une colonnade élégante, reposent les yeux fatigués par la monotonie d'un éternel champ de Carnac. Une telle disproportion entre les saints et le reste des hommes ne dit-elle pas quelle place occupe la religion dans l'esprit de ces peuples? Et peut-on mieux réaliser la magnifique parole de Bossuet sur les flots qui passent et qui, « après avoir fait un peu plus de bruit les uns que les autres, vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes ni rois? » Nous retrouvons là le caractère des Turcs, cette parfaite négligence et cette haute philosophie, ce respect doublé d'incurie qui ne remuerait pas les ossemens d'un mort, mais qui ne déposerait pas une fleur sur sa tombe; en tout cas, rien de mesquin, peu ou point d'épitaphes menteuses, ni verroteries, ni petites grilles, ni prétentions, ni mièvreries sentimentales ; de sorte qu'au moment de les condamner, on s'arrête et l'on se demande si leur dédain n'est pas supérieur à nos petitesses, si leur insouciance inculte ne vaut pas nos calculs bien étroits et nos sentimens réglés d'après le programme des pompes funèbres.

D'ailleurs, pour les Turcs eux-mêmes, de grands souvenirs planent sur cette vallée de Josaphat. Ils prétendent que la terre, ici, ne s'est pas seulement engraissée de la poussière pacifique des gé-

nérations successives : elle garderait celle des soldats de l'islam, tombés dans les luttes du XIVe et du XVe siècle. J'ai été frappé de l'empreinte profonde que ces événemens ont laissée dans la mémoire des Osmanlis. « Voyez-vous ces hauteurs ? me disait un officier. C'est par là que le sultan Mourad a fait passer son armée pour atteindre le plateau de Kossovo. » A l'entendre, on eût dit qu'il s'agissait d'un épisode de la guerre de 1877. Or la marche du sultan Mourad, sa victoire et sa mort remontent à l'année 1389. Cette fidélité de souvenir n'a rien de surprenant. C'est là, dans ces montagnes, que les Turcs ont posé les premières assises de leur domination. L'Europe à cette époque était tellement absorbée par ses propres affaires qu'elle ne s'en est point aperçue. Quand elle se réveilla, il était trop tard. Elle vint, sept ans après, se faire vaincre dans la grande bataille, ou plutôt dans le pompeux tournoi de Nicopolis : mais le sort de la péninsule avait été tranché sur le plateau de Kossovo, à quelques lieues d'Uskup.

La tradition populaire procède par raccourcis formidables : elle joue avec les siècles comme avec les années. Un saut de cinq cents ans ne lui coûte rien. Mais, cette fois, elle a raison : ce passé lointain explique seul le présent. La péninsule, avec son enchevêtrement de races, ressemble à un tableau qui manque de perspective lorsqu'on le considère de près. Pour le comprendre, il faut le recul de l'histoire. Que voyait on à la fin du XIVe siècle? Un empire grec restauré, mais affaibli par l'ébranlement profond du siècle précédent, dépouillé de son prestige auprès des populations vassales, et réduit le plus souvent aux murs de Constantinople ; — les villes grecques du littoral cuirassées de remparts contre les pirates de terre et de mer, et façonnées à l'isolement féodal par le passage de la domination franque : — un archipel, une Morée, plus qu'à moitié slaves, et subissant, comme les villes dalmates, l'attraction de Venise ; — cette grande république distraite pour un temps des affaires d'Orient par des guerres malheureuses contre les Génois, hostile d'ailleurs aux Grecs par routine de chancellerie, comme la France du XVIIIe siècle devait l'être à la maison d'Autriche; — une papauté seule vigilante, combattant sans succès l'indifférence du monde civilisé : voilà ce que distinguaient les contemporains. Il leur était plus difficile d'apercevoir le travail intérieur qui se poursuivait au cœur même de la péninsule : la Bulgarie, mal constituée, mais vivace, toujours vaincue et toujours renaissante, pareille à ces animaux qui n'ont point de centre nerveux bien organisé, mais qui survivent à toutes les mutilations : étendant ses membres démesurés jusqu'au lac d'Ochride et jusqu'aux Carpathes, oscillant entre ses deux extrémités, elle formait encore avec les Valaques cet état hybride que

Villehardouin appelle le « royaume de Vlachie et de Bougrie, » et qui était déjà sur son déclin; — l'Albanie, piétinant sur place, remuante et cependant immobile, indomptée et indomptable, prête à suivre un conquérant jusqu'au bout du monde, incapable de se discipliner spontanément pour constituer le noyau d'un empire, — puis, entre les Albanais et les Bulgares, une troisième puissance, de fraîche date celle-là, qui, depuis un siècle à peine, prenait conscience d'elle-même : le royaume serbe. Il avait eu son moment de gloire et son grand homme, Étienne Douchan, tombé trop tôt sur la route de Constantinople. Les Serbes, fascinés, comme tous leurs congénères, par le vieil empire d'Orient, élevés dans la religion byzantine, imitant gauchement les institutions, les cérémonies et jusqu'aux monnaies impériales, essayaient à leur manière de renouveler la sève épuisée de l'ancien monde; ils avaient, pour cette œuvre de régénération, l'avantage sur les Bulgares, grâce à une position stratégique et politique du premier ordre : le pivot de leur domination était établi dans ces montagnes que nous voyons d'ici, sur les plateaux qui s'étendent d'Uskup à Novi-Bazar. Ces plateaux, défendus par de nombreux défilés, dominant à la fois les pentes dirigées vers l'Adriatique et les vallées qui s'inclinent vers le Danube, reliant les Slaves de la Dalmatie à ceux de la Morava, forment encore une forteresse naturelle dans le centre de la péninsule. A la fin du XIVe siècle, les Serbes se débattaient dans l'anarchie. Ce n'est point impunément qu'ils avaient copié les mœurs féodales de l'Occident. Crise de croissance, tâtonnemens inévitables, qui n'auraient point arrêté leur essor, si un coup de foudre n'était venu tout à coup briser les ailes à leur ambition.

La voilà donc, cette péninsule d'autrefois : un chaos de peuples, les uns vieux, les autres enfans, des moribonds et des adolescens, mais tous éclairés par le rayonnement de Constantinople, chrétiens jusque dans leurs querelles, rêvant tout au plus ce que les Russes devaient réaliser plus tard, une sorte de rajeunissement de l'empire byzantin. Telle une chaîne de montagnes, les unes déjà dévastées, les autres encore incultes, dont la cime se dore au soleil couchant : que peuvent-elles espérer, sinon de voir le même soleil se lever demain pour panser les vieilles blessures ou pour féconder le sillon commencé?

Les Turcs parurent et l'astre s'éclipsa. On doit admirer ce coup d'œil de soldats et de politiques qui les détourna d'une entreprise immédiate sur Constantinople. Au lieu d'imiter les croisés du XIIIe siècle et de fonder sur le Bosphore un empire éphémère, les Turcs marchèrent droit sur ces orgueilleux vassaux, sur les Serbes, véritable force de l'empire, qu'ils soutenaient de leur alliance

après l'avoir menacé de leur épée ; — sur ces peuples à l'humeur turbulente qui gravitaient dans le cercle de la vieille civilisation. Les Turcs comprirent qu'il fallait couper les racines avant d'abattre l'arbre, et conquérir les Balkans avant de s'asseoir à la Corne-d'Or. Ils vinrent chercher les Serbes entre Uskup et Prizrend, comme au nœud central de la péninsule. La bataille de Kossovo fut, pour ces braves populations, un Marathon à rebours, mais non moins glorieux que l'autre : l'Europe y succomba dans une lutte inégale contre l'Asie. Soixante-quatre ans d'avance, cette défaite prépara la chute de Constantinople. Le vieux chêne tenait encore, mais il était miné. Plus tard, la résistance héroïque et isolée d'un Scanderbeg est un brillant épisode, ce n'est point une date. Un instant, les Turcs furent distraits de leur dessein par l'apparition des Mongols. Après la bourrasque, ils le reprirent précisément au même point : le second grand coup de hache fut encore donné à Kossovo. En 1448, un autre sultan Mourad traversait ces mêmes vallées pour écraser au même endroit une autre armée chrétienne, où, cette fois, des Allemands coudoyaient des Hongrois. Cinq ans après, Constantinople tomba. Dorénavant, les armées devaient négliger ces défilés où s'était décidé le sort d'un monde : elles se heurtèrent sur le Danube ou dans les plaines de Hongrie. D'autres noms de batailles retentirent douloureusement jusqu'au fond de l'Europe. Kossovo oublié ne survécut que dans les complaintes mélancoliques des Slaves méridionaux. En 1878 et en 1885, lorsque les Serbes parlaient de la vieille Serbie, j'ai vu des curieux chercher vainement sur la carte cette terre inconnue, qui fut à la fois le berceau et la tombe de la grandeur d'un peuple.

Retournons maintenant le tableau ; interrogeons les descendans de ces vaillantes races sur le terrain même de leur vieille épopée. Il n'est pas d'endroit plus favorable pour comprendre leur singulière destinée. Ailleurs, Serbes ou Bulgares, Slaves du Nord ou de l'Est, ont secoué leur torpeur. Ils sont entrés bon gré mal gré dans le mouvement moderne. Ici, les peuples sont restés en présence, immobiles sur leurs anciennes positions, artisans déroutés d'une œuvre interrompue. Voilà des Albanais, voici des Bulgares ; les Serbes ont reflué vers le Nord (1). Chaque groupe vit à part, re-

(1) On est surpris de rencontrer si peu de Serbes proprement dits dans l'ancienne Serbie. Le mouvement d'émigration qui les poussa vers l'Autriche au XVIIe et au XVIIIe siècle compromit leur avenir politique en les éloignant de leur véritable centre, et laissa la place libre aux Albanais musulmans. D'autres se confondirent avec les Bulgares pour échapper à l'animosité du vainqueur. On assure qu'aux environs d'Uskup, il suffit de gratter le Bulgare pour découvrir un Serbe. J'ai accepté les dénominations courantes, en évitant de me prononcer sur ces querelles de race, souvent

tranché dans ses mœurs, dépourvu d'action sur le groupe voisin, moralement isolé, privé des mobiles supérieurs qui, jadis, le poussaient à modifier son sort. Ce sommeil de cinq cents ans a laissé à chaque peuple ses traits essentiels, mais en leur imprimant un caractère à la fois enfantin et vieillot. Vieux, ils le sont par la lenteur, par le dégoût du changement, par l'obstination ; — enfans, par la sauvagerie et par l'ignorance, car ils ont encore la charrue, le costume et les idées du temps de Mahomet II. C'est ici le palais de la Belle-au-bois-dormant. Tout le monde connaît le beau dessin de Gustave Doré : cette légion de chevaliers, d'hommes d'armes, de valets, éternellement fixés dans le geste qu'ils ébauchaient au moment du coup de baguette, tirant l'épée, tenant la hallebarde d'une main appesantie par le sommeil, ou bien endormis sur leur fardeau, tandis que des lianes s'enroulent autour de leurs jambes ; la nature seule continuant son travail dans l'immobilité universelle et désagrégeant les marbres des portiques sous la poussée d'une végétation parasite. Image parfaite de ce pays : à la surface, tout se meut ; en réalité tout dort. Ne vous laissez tromper ni par le spectacle animé des rues étroites et populeuses, ni par le bourdonnement de ruche d'abeilles qu'on entend au bazar, ni par le va-et-vient de cette foule bigarrée, qui chante ou rit, barbote dans la rivière ou jase sur les bords, monte ou redescend la courbe exagérée d'un vieux pont tout ébréché. En vain les feredjés succèdent aux fez, les culottes aux jupons, les couleurs aux couleurs ; en vain les ânes, chargés de légumes et de fruits, entament des dialogues philosophiques avec des mendians déguenillés. Tout cela n'est qu'un rêve, comme la valeur tapageuse de l'Albanais, comme la patience muette du Bulgare, si vraiment l'éveil des peuples consiste dans la poursuite d'un idéal commun, supérieur aux appétits individuels.

De là un désaccord perpétuel entre l'apparence et la réalité ; on dirait qu'on ne peut rien toucher qui ne s'écroule et ne tombe en poussière sous les doigts. De loin, on voit une citadelle au profil imposant ; de près, ce sont des murs ruinés, mal recrépis à la chaux. La seule partie solide consiste dans les larges assises posées par les Vénitiens. De loin, on aperçoit une belle mosquée dont les coupoles dominent la ville ; de près, une lèpre d'abandon défigure les abords de l'édifice. Toute la ville elle-même, fraîche et pimpante au dehors, est au dedans cloaque ou cour des miracles. Il semble qu'on l'ait une fois tracée, bâtie, embellie, puis livrée pour toujours aux injures du temps et des hommes.

bien subtiles. Pour les débrouiller, il faudrait un congrès d'antiquaires et de théologiens.

Ce serait, du reste, une erreur de croire que chrétiens ou musulmans soient mécontens de leur sort. L'oppression des Turcs, voilà encore une légende à laquelle il faut renoncer. Je ne nie pas qu'il se soit rencontré, dans la suite des âges, des pachas avides et cruels, et qu'il n'y ait encore des fonctionnaires prévaricateurs. Mais ces fléaux jouent le rôle de la tempête ou de la grêle : on courbe la tête un instant, puis l'on reprend son train ordinaire. Le grand point pour ces gens-là, c'est d'être maîtres chez eux, maîtres dans leur tribu, dans leur famille. Or, en matière de vie privée, les Turcs sont bons princes : jamais vainqueurs n'ont été si peu curieux des sentimens ou des mœurs des vaincus. Il s'est fait une espèce d'accord tacite entre les maîtres et les sujets, moyennant lequel les premiers ne s'occupent pas des affaires domestiques, ni les seconds des affaires de l'empire. Cet étrange contrat social paraît satisfaire tout le monde, si ce n'est peut-être la chose publique. Mais qui pense à elle? Les oiseaux du ciel ne filent ni ne tissent, dit l'Écriture, et cependant ils vivent. Ils bâtissent même des nids au milieu des ruines.

N'allons donc pas nous imaginer que les peuples de Macédoine attendent impatiemment un libérateur. La plupart s'accommoderaient très bien du régime turc, si on ne leur cornait aux oreilles qu'ils ont une destinée à remplir. Il en est de leur existence comme de ce beau jardin qui disparaissait tout à l'heure derrière des murs délabrés, mais dont nous distinguons maintenant les ombrages opulens du haut de la forteresse. On peut y abriter une vie tranquille et contemplative. Sortons de la ville et asseyons-nous au bord de la route : regardons les gens qui passent : quelle placidité, quel air satisfait! Voici d'abord un fonctionnaire à cheval, avec son ombrelle, grave et gras comme un mandarin. Il a évidemment horreur de toute locomotion, et ne presserait jamais le pas de sa monture. Non loin derrière lui chemine toute une famille bulgare : le père est à cheval, les jambes pendantes ; il porte un petit enfant comme un sac de farine en travers sur ses genoux ; cinq ou six femmes trottent devant lui dans la poussière, les yeux baissés, filant leur quenouille. Elles sont belles ainsi, dans leurs tuniques simples et droites, dans leur attitude de femmes robustes et soumises. C'est le tableau de l'autorité patriarcale et de la tyrannie naïve de l'homme sur sa compagne. Allez donc démontrer à ce père de famille qu'il doit céder son cheval à l'être plus faible et plus fatigué! Il vous enverra promener, vous, vos bomélies et votre civilisation. Il aime bien mieux ce fonctionnaire turc, qui ne se retourne même pas, qui ne lui demande plus rien quand il a payé son tribut. Attendons encore un peu : voici venir une musulmane, seule, à pied, le bâton à la main.

Elle risque un œil pour vous voir; mais si vous la regardez, elle relève vivement son voile, avec un geste de pudeur sincère qui n'est pas sans grâce. A sa tournure svelte, à sa démarche légère, vous la pressentez jeune, probablement jolie ; vous insistez : nouvelle éclipse. Remarquez que vous êtes seuls, que, si elle se montrait, aucune langue indiscrète n'irait le dire à son mari. Ne répétez donc pas, comme tant d'autres, que la pudeur des musulmanes n'est qu'un artifice dont elles se débarrassent à la première occasion. Reconnaissez plutôt, dans ces mœurs si différentes des nôtres, une conception délicate du mystère qui doit envelopper la femme; et comprenez enfin que ces mêmes Arnautes, si indifférens sur l'entretien des routes, feraient une insurrection si un magistrat de l'état civil soulevait seulement l'extrémité de ce voile. Mais les Turcs n'y songent guère : ils laissent leurs sujets parfaitement libres de cacher leurs femmes ou de les traiter en bêtes de somme. En échange de cette tolérance, on leur passe bien quelques exactions.

Naturellement, ce qu'on rencontre à chaque pas, dans un pays réduit le plus souvent aux conditions de la vie primitive, ce sont des scènes bibliques. Si la grande société est en souffrance, de petites sociétés fleurissent humblement par-ci par-là. Les villages bulgares de la montagne ont un air heureux et prospère. Nous y grimpons par des sentiers scabreux, que les petits chevaux du pays escaladent avec aisance. Nous faisons halte auprès d'une eau vive, sous un immense platane qu'on soupçonnait à peine d'en bas. Des nattes sont étendues là tout exprès pour la commodité des passans. Les maisons, les vergers qui nous entourent, le paysan vêtu de toile blanche qui nous offre à boire, les Rebeccas un peu trapues qui viennent puiser à la fontaine, des marmots sur les portes, des champs bien cultivés et sillonnés de petites rigoles en bois, voilà, dans un pli de montagne, toute une existence simple, calme, bien ordonnée. Ce coin d'Orient n'exhale aucune odeur de pourriture. On nous apporte un excellent café, que nous buvons en écoutant le murmure de l'eau. Là-bas, entre les branches du platane, à travers les trouées de verdure claire, nous apercevons des bouts de plaine brûlés du soleil ; là-haut, les feuilles transparentes ondulent doucement dans l'azur, et l'on voudrait s'éterniser dans le calme de cette retraite, près de cette eau bouillonnante et glacée, parmi ces braves gens qui ont une hospitalité si cordiale, des sentimens si paisibles et de si bon café.

Il faut cependant remonter à cheval et contourner le flanc de la montagne, qui devient tout à coup aride et abrupte. Nous descendons par des pentes tellement rapides que nos chevaux, vus de

loin, doivent ressembler à des mouches sur un pain de sucre. Nous voici à mi-hauteur, dans une campagne riante et riche. Près d'un village, sur une aire bien battue qui forme terrasse au-dessus de la campagne, une cinquantaine d'hommes et de femmes, aux vêtemens d'une éclatante blancheur, aux ceintures et aux tabliers rouges, achèvent le travail de la moisson. Leurs procédés sont primitifs : deux chevaux tournant autour d'un manège remplacent nos fléaux ou nos batteuses. Les foulées séparent tant bien que mal le grain de la paille. Certainement, je n'en ferais point un rapport à la Société des agriculteurs de France. Mais les mouvemens rythmés des hommes, qui semblent obéir au plus âgé d'entre eux, la hiérarchie de la famille appliquée aux travaux des champs, tout le monde occupé, depuis la grand'mère à la peau desséchée jusqu'aux jeunes filles dont les grands yeux retiennent un rayon de soleil d'Orient, tous ces travailleurs prenant à leur insu des poses d'une noblesse et d'une simplicité charmantes : les hommes à la forte carrure appuyés sur leur outil, les femmes rejetant en arrière leurs épaules et présentant leur poitrine bien développée, comme de saines créatures qu'elles sont, enfin ces toiles claires, ces manches flottantes sur des muscles de bronze, ces larges braies si bien appropriées au climat, tout se fond dans une tonalité blanche et gaie. Les guerres, les révolutions, les conquêtes ont passé sur ces mœurs sans les altérer. C'est la tache d'huile légère et fixe que les flots ne peuvent entamer. Du reste, partout où vivent les Bulgares, vous rencontrerez la même image d'ordre et de prospérité. Combien de fois n'ont-ils pas été pillés, rançonnés par les Arnautes de la montagne! Mais on a beau donner des coups de pied dans leur fourmilière, ils reprennent leur besogne avec une patience admirable, sèment et récoltent par instinct sur le sol le plus ébranlé, laissent partout des traces de leur entêtement industrieux. Ils prouvent que rien n'est perdu dans un empire où l'on respecte la forte organisation de la famille.

III.

Comme la plupart des populations chrétiennes, les Bulgares ont été décapités par la domination turque : chez eux, plus de noblesse, plus de classe supérieure, personne, en un mot, pour voir un peu plus haut et plus loin que l'horizon étroit de la vie domestique. N'est-ce pas la principale difficulté dans laquelle se débat la Bulgarie indépendante? Une bourgeoisie improvisée qu'il a fallu tirer du néant, des professeurs, d'anciens fonctionnaires ottomans, des agi-

tateurs de profession donnent le branle au mouvement national; mais ils ont peu de prise sur la masse des paysans, qui ne les comprend pas toujours.

Au contraire, les Albanais ont peu perdu et peu changé depuis cinq siècles, parce qu'ils n'avaient rien à perdre, et qu'ils n'ont changé que de religion. Ils sont tous musulmans à Uskup; ils le sont même avec férocité : la visite des mosquées est difficile, et, le soir, on ne pourrait s'aventurer sans danger dans le quartier mahométan. Mais, à la religion près, ils ressemblent à leurs frères catholiques de Dalmatie autant qu'à leurs pères du temps passé. J'ouvre une relation d'un voyageur français du XVIIe siècle; j'y trouve un portrait de ces farouches Albanais, qui viennent en ville armés jusqu'aux dents. Je me promène dans les rues d'Uskup, et je rencontre des types à figure martiale, qui achètent des légumes du même air qu'on monte à l'assaut. Seulement ils ne sont point apprivoisés, comme à Salonique les janissaires des consulats. Ils se servent réellement des armes qui brillent à leur ceinture, et même, si la chronique est fidèle, ils en jouent avec une facilité déplorable. Paresseux, ils le sont avec gloire. Le pis est qu'ils veulent être payés comme des travailleurs. Dans la construction des chemins de fer, on dut renoncer à les employer. Ils prenaient sans doute de fort belles attitudes, ils portaient la pioche avec élégance, mais la besogne n'avançait pas. Ils se vengèrent en égorgeant un entrepreneur, et en soumettant les ouvriers italiens à des vexations continuelles. On devrait fortifier les gares et percer des meurtrières dans les postes des cantonniers. Après cela, je reconnais qu'ils sont braves, nés pour le commandement, qu'ils ont une belle tournure quand ils marchandent un pistolet dans un bazar. Comme ils n'ont jamais connu de civilisation supérieure à celle de la tribu, qu'ils se sont maintenus à peu près indépendans au fond de leurs montagnes, que de plus ils ont eu soin d'embrasser la religion du plus fort, il est certain que leur échine est devenue moins souple et que leur tête est demeurée plus fière que celle des raïas. Ils ont leur fonction dans l'univers; le tout est d'en user à propos. Par exemple, ce sont des gens admirables pour fomenter une insurrection ou même pour défendre les institutions établies, à condition qu'on les paie grassement et qu'on les laisse ravager à leur aise. Ils prononcent des discours magnifiques. Mais ne leur demandez pas d'impôts. Un agent du fisc ottoman me raconte sa visite dans un village albanais : « Si tu viens chez nous en ami, dit le chef de la tribu, sois le bienvenu. Tu es notre hôte et tout est à tes ordres. Mais si tu te présentes au nom du gouvernement, avec des mains avides et des yeux indiscrets, je t'avertis que tu pourras

te faire du tort. » Cet euphémisme, en langue albanaise, est une allusion délicate à l'emploi des coups de fusil; ce sont gentilles façons de parler de ce pays-là. Le plus beau, c'est que l'infortuné rat-de-cave, véritable adorateur de la force, était rempli d'estime pour ces contribuables récalcitrans. « Ce sont des gaillards, disait-il. Dans la montagne, on vous couche un homme à terre comme on écrase une mouche. » J'en ai conclu que ce brave fonctionnaire avait préféré l'hospitalité gratuite à la monnaie de plomb et qu'il n'importunait pas ses administrés.

Admire qui voudra ces mœurs héroïques. Les amateurs de couleur locale auront ici de quoi se satisfaire, pourvu qu'ils voyagent sous bonne escorte. Mais ils verront bien vite qu'un peuple militaire et sauvage n'est pas nécessairement chevaleresque. On se figure volontiers que tous les montagnards ressemblent aux *highlanders* de Walter-Scott. Un jupon court, un poignard et un biniou supposent immédiatement des âmes simples et désintéressées. Edmond About n'a-t-il pas failli passer un mauvais quart d'heure pour avoir peint au naturel son roi des montagnes! Les chefs albanais ont cependant plus de parenté avec Hadji-Stavros qu'avec Rob-Roy et Mac-Gregor. Il existe à Uskup une petite ligue albanaise qui exploite les fournitures militaires de manière à rendre jaloux tous les usuriers de Salonique. Par intimidation ou autrement, elle fait le vide autour des adjudications; si c'est impossible, elle achète sous main les concurrens qui se présentent. Ces hommes antiques gagnent 50 pour 100 sur la nourriture des soldats, et ils ont découvert depuis longtemps la supériorité de la margarine sur le beurre. Autre ligue albanaise pour la culture et la vente du tabac de contrebande, le seul qui soit fumé dans toute la région. Il est excellent, peu coûteux, et généralement connu sous le nom de tabac de la « régie albanaise. » L'autre régie, celle de Constantinople, ne peut vaincre ce monopole à main armée ; c'est une principauté indépendante enclavée dans le monopole de l'état. On le voit, les Albanais pratiquent un brigandage perfectionné. Il est vrai qu'ils ont en même temps toute la jactance des héros d'Homère. Lorsque j'étais à Uskup, on racontait qu'un chef de bande ou de clan, — c'est à peu près la même chose, — avait adressé à un fonctionnaire ces paroles rapides, tout en prenant par prudence l'intermédiaire de la poste : « Fils de chien, je ne te crains pas. Nous sommes tous les deux des voleurs, mais avec cette différence que moi je vole au grand jour, à la sueur de mon front, au péril de ma vie, tandis que toi tu te caches et tu as peur. Lance ta gendarmerie sur mes traces : tu ne me saisiras pas. » Je souhaite pour la morale que cette rodomontade ait eu le salaire qu'elle méritait.

Lorsque les vieilles races ont manqué une partie de leur destinée, il se glisse immédiatement parmi elles deux parasites d'espèces différentes : l'un actif, intelligent, laborieux, accomplit tout le travail qu'elles ne font pas. C'est le rôle des Juifs, moins nombreux qu'à Salonique, et surtout plus humbles devant le kandjar des Albanais, mais encore puissans. — L'autre, au contraire, sordide et sauvage, pousse le laisser-aller jusqu'à l'abjection, le débraillement jusqu'à la nudité; il se multiplie sur les sociétés en décomposition, et ressemble à certains insectes chargés de besognes immondes : ce sont les bohémiens. Mauvais symptômes pour une ville, lorsque ces hordes ne se contentent plus de la traverser, et qu'après avoir flairé l'odeur des rues, mis à l'épreuve la tolérance des autorités, elles s'installent à poste fixe. Uskup possède ainsi tout un quartier de bohème, qui déborde même au dehors et campe en permanence aux portes de la ville, juste en face des baraquemens des artilleurs.

Il faut voir ces taudis infects, bâtis avec la boue du chemin, ces réduits où l'on ne peut entrer qu'en se courbant, qui, néanmoins, ouverts à tous les vents, étalent sur la voie publique les détails les plus intimes de la vie animale. Des enfans tout nus, noirs comme des taupes, fourmillent de tous les côtés. Quelques-uns ont des ventres énormes, et témoignent de la parfaite insouciance des parens sur le choix de leur pâture. Des femmes prématurément flétries, de vieilles sorcières à faire frémir, sont accroupies sur les talus. On est stupéfait de voir une créature dont les traits, ailleurs, marqueraient soixante ans, livrer à son poupon un sein horrible à voir. Je m'arrête sur le pont en face d'un être qui n'a positivement ni âge ni sexe. Cette chose animée, vêtue Dieu sait comment, a laissé tomber la moitié de ses guenilles, et refait tranquillement sa toilette à la barbe des passans. Vérification faite, c'est une mendiante tzigane. D'autres filles d'Égypte ont conservé toute la grâce féline de leur race : des mains de duchesse, des pieds exquis, de délicieuses petites têtes brunes avec de grands yeux noirs. On les reconnaît de loin, à les voir marcher et balancer les hanches dans leur pantalon flottant. Cette beauté fugitive est le dernier vestige d'une noble origine. Ce sont peut-être des Parsis, d'anciens adorateurs du feu, attirés en Europe à la suite des grandes invasions. Ils se sont abâtardis dans le désordre et la corruption. Image vivante de la décadence, on dirait qu'ils ont été suscités pour montrer comment les races finissent. Une administration régénérée devrait avoir pour premier souci de purger le pays de cette engeance.

Après avoir poussé une pointe dans les faubourgs excentriques, on retrouve avec plaisir un peu de propreté européenne dans le quartier voisin de la gare. A vrai dire, la ville « franque » ne se compose guère ici que des 300 mètres carrés occupés par le modeste hôtel Turati et par ses dépendances. Il est même surprenant que, depuis quinze années, le chemin de fer n'ait pas mordu davantage sur la vieille cité musulmane. C'est égal, vive l'excellent Turati et sa liqueur de « mastic! » Honneur à cet hôtelier rarissime, qui tient entre ses mains le monopole de la civilisation et qui n'en abuse pas! Dans son étroit enclos, sur la terrasse de son café, se rencontrent chaque jour toutes les lumières intellectuelles de la ville d'Uskup. Si fière que soit la citadelle et si humble que soit l'hôtel Turati, on peut dire avec certitude : ceci tuera cela. Le fez du fonctionnaire y fraternise avec le feutre mou de l'ingénieur. L'Orient et l'Occident se mesurent dans des parties de billard. Surtout, chacun y vit et y parle à sa guise. Je prends place à la table des ingénieurs, et je retrouve dans ces réunions cordiales l'habitude toute française d'argumenter et de rétorquer en mangeant. Quel vacarme, mais que d'idées remuées au passage, et quel stimulant pour la digestion! Les médecins devraient prescrire aux estomacs délabres une petite discussion politique ou sociale entre chaque service. Et quelle variété de types parmi ces pionniers de l'Orient! Voici l'entrepreneur au teint florissant, qui se moque de la fièvre, et qui dépense son argent sans compter : il s'est marié déjà deux ou trois fois dans des pays différens, et n'est pas sûr de n'être pas bigame. Il aime sa vie d'aventures; il mourra sur quelque terre lointaine, dans l'impénitence finale. Son voisin, au contraire, a les yeux caves, le teint plombé. Il grelotte la fièvre et attend avec impatience l'heure de la liquidation. Dans son regard, triste et inquiet, passent des visions du pays natal. Il a sacrifié son repos, quitté son village ou sa bastide pour faire fortune. Il est riche à présent; mais aura-t-il le temps de jouir? Les mélancoliques sont rares; les bons vivans dominent. Ils s'accoutument à cette large existence de pacha; ils y reviennent toujours. Les compagnies de construction les connaissent bien : elles les recrutent sur place, pour économiser les frais de transport. Ils se dispersent alors sur les chantiers; ils vivent des mois, des années, dans une solitude presque complète, n'ayant de relations qu'avec leur escouade d'ouvriers. Mais ils s'habillent comme des planteurs, montent les chevaux du pays, chassent tous les genres de gibier sans avoir besoin de permis. Les uns transportent avec eux une vraie famille, et, plus heureux qu'Alceste, l'emmènent dans leur désert; les autres s'en improvisent une pour la durée des travaux; mais telle est la

force de l'habitude, que leur famille de rencontre les poursuit souvent dans tout le cours d'une vie errante.

Les nationalités ne sont pas moins diverses : les compagnies, cosmopolites jusqu'à l'indifférence, emploient indistinctement des Français, des Belges, des Russes, des Allemands, des Italiens. On est ici trop près des dissensions européennes pour que la fusion soit complète : les discussions politiques tournent souvent à l'aigre ; mais elles dégénèrent rarement en querelles et finissent par des plaisanteries. Quand on travaille ensemble dans ces pays perdus, il est impossible de ne pas sentir la solidarité qui unit toutes les nations civilisées. Un duel de paroles s'engage entre un grand Mecklembourgeois au bec d'aigle et un Français sanguin et pétulant : mais c'est un duel au premier sang. Néanmoins, après dîner, sans préméditation, il se forme deux groupes, l'un plutôt français, l'autre plutôt allemand, et chacun suit son plaisir. Ici, l'on débouche une bouteille de champagne ; là, on demande de la bière. Nous avons malheureusement peu de compatriotes authentiques sur les chantiers. Beaucoup ont égaré leur nationalité en route, et ne savent plus exactement s'ils sont Suisses, Belges ou Français. Mais le cœur est pour nous. En avalant un champagne d'une origine encore plus douteuse, je fais les deux épreuves suivantes : que ceux qui sont effectivement Français veuillent bien lever la main. — Le pointage donne deux voix. — Et maintenant que ceux qui considèrent la France comme leur seconde patrie veuillent bien lever la main. — Quinze bras sur quinze se lèvent avec ensemble. A l'autre table, trois Allemands attaquent leur dixième chope. Ils se racontent des histoires de leur vie d'étudians ; et les voilà qui passent aux chansons. Ils entonnent un formidable *Gaudeamus igitur*, en battant la mesure avec leurs verres. De temps en temps, un rire aigu jaillit du sommet de la tête du Mecklembourgeois, et retombe en cascades sonores et graves jusque dans le ventre du chef de gare. Absorbés par leur gaîté tudesque, ils n'entendent pas les jurons de leurs camarades, qui les prient de se taire. Le groupe voisin n'est cependant guère moins bruyant. Un pantagruel flamand, échauffé par le vin, crie de toutes ses forces : « Messieurs, pour faire des chemins de fer, savez-vous, il faut de bons ingénieurs ; et pour avoir des ingénieurs, il faut de l'argent et des femmes ! » Sur cette sentence, chacun s'en va coucher.

Incidemment, on n'a pas manqué d'émettre des opinions décisives sur l'avenir de la Macédoine, de résoudre la question d'Orient et de refaire la carte de l'Europe. Une fois enfermé dans ma petite chambre, propre et blanchie à la chaux comme une cellule de moine, je laisse refroidir les fumées de la controverse. Je me recueille et je tâche de résumer mes impressions.

Il y a ici tous les élémens d'un état florissant : de bons cultivateurs, les Bulgares ; des commerçans habiles, les Juifs ; des populations braves et énergiques, les Albanais. Seulement ces fractions de société demeurent séparées par des démarcations profondes de race, de religion et de mœurs. L'esprit militaire est d'un côté, le travail de l'autre. Ces deux rouages nécessaires, au lieu de concourir à une œuvre commune, se contrecarrent mutuellement. Il y a des hommes et point de citoyens. On a bientôt fait de dire : c'est la faute des Turcs. Il resterait à démontrer qu'à leur place d'autres auraient mieux fait. La turbulence des peuples de la péninsule, depuis qu'ils sont à demi émancipés, prouve qu'il n'était facile ni de les discipliner ni de les fondre. Leur première manifestation d'indépendance consiste à se jeter les uns sur les autres. Si l'Europe n'y mettait bon ordre, on les verrait peut-être s'entre-dévorer. On regretterait la paix ottomane, comme jadis le monde regrettait la paix romaine. Les vieilles haines d'autrefois ont dormi intactes pendant quatre cents ans. Au moment du conflit de 1885, Serbes et Bulgares alléguaient, à l'appui de leurs récens griefs, une ancienne antipathie qui remontait à l'empereur Douchan.

De plus, il faut tenir compte aux Turcs des difficultés de leur position : lorsque l'Europe s'est occupée d'eux avec suite, ils sortaient à peine du moyen âge. Ils y sont encore à moitié plongés. Pour le degré de civilisation, l'année actuelle de l'hégire représente presque la date correspondante de l'ère chrétienne. Le danger extérieur les a surpris en pleine transformation. Depuis l'époque où les sultans Sélim et Mahmoud ont inauguré les réformes, que de crises l'empire ottoman n'a-t-il pas traversées ! Insurrection de Serbie, insurrection de Grèce, insurrection de Mehemet-Ali en Égypte et en Syrie, insurrection de Crète, guerres contre les Russes en 1829, 1855, 1876, démembremens successifs, perte de toutes les provinces danubiennes, de la Bulgarie, du littoral monténégrin, de la Bosnie, de la Thessalie : tout le temps, il a fallu être sur la brèche, et payer, non-seulement des défaites, mais même des victoires, par des cessions territoriales. En vérité, il n'est pas commode de se réformer ainsi en présence de l'ennemi. Supposez un instant qu'au moment de nos désastres de la guerre de cent ans, l'Europe coalisée nous eût sommés d'améliorer sans délai notre état social, et, pour nous encourager, nous eût pratiqué de temps en temps une petite amputation : c'est précisément le sort de la Turquie. On lui reproche de négliger les routes, de laisser l'agriculture dépérir. Mais la singulière occupation que d'embellir des provinces qu'on sent déjà sur le point d'échapper ! Midhat-Pacha, lorsqu'il était gouverneur de Nisch, a construit des routes

qui durent encore : elles sont maintenant la propriété de l'état serbe. Lorsqu'un gouvernement voit ainsi ses meilleures intentions tourner contre lui, ses armes frappées d'impuissance après avoir mérité le respect et l'admiration de l'Europe, il est tout simple qu'il se replie sur lui-même, se dérobe et attende. Le meilleur navire, lorsque la tempête devient trop forte, fuit sous le vent et ne s'obstine pas à mettre le cap à la houle.

Toutefois, ces réflexions s'appliquent surtout à la dernière phase de l'histoire ottomane ; elles ne me satisfont point pour le passé. Une question m'obsède : pourquoi les Turcs, avec quelques-unes des qualités supérieures qui font les grands peuples, ont-ils échoué dans la construction d'un état solide ? Ils sont braves, ils sont politiques. Malgré la corruption administrative, conséquence d'un système financier défectueux, le fond de leur caractère est honnête et droit. Il est impossible de connaître les vrais fils d'Othman sans les aimer. Je ne prétends pas résoudre d'un trait de plume un si grave problème. Voici seulement quelques indices recueillis chemin faisant. Les Turcs, quand ils agissent, sont des hommes d'action incomparables : ils ne sont point administrateurs. Ils aiment à créer, non à entretenir. Ils voient l'ensemble et distinguent le point principal où il faut frapper. Leur coup est juste et porte loin ; mais ils n'aperçoivent pas les détails. Or, sans la vue du détail, point d'organisme complet : on n'a que de brillantes improvisations. Rien ne le montre mieux que l'aspect de leur armée : elle a fait ses preuves à Plevna ; par conséquent aucune critique ne peut entamer sa gloire. Cependant, ici, en province, loin des yeux du sultan, le délabrement des troupes fait peine à voir. Les tuniques ont pris la couleur du temps, les pantalons sont déchirés, les chaussures à l'état de savates. Ce qui est plus significatif encore, les fusils et les sabres sont couverts de rouille. Les officiers inférieurs n'ont pas l'air soldat. Ils vieillissent dans leur grade, et donnent à la troupe qu'ils commandent la physionomie d'une garde nationale. Les Européens ont les qualités et les défauts contraires : ils poussent l'ordre jusqu'à la minutie. Nous avons des généraux impeccables en matière de boutons de guêtre et indécis sur le champ de bataille. Les officiers supérieurs turcs, très intelligens, élevés à l'européenne, quand ils passent la revue de leurs troupes, ne paraissent pas souffrir de ce désordre apparent. Peu leur importe qu'un artilleur ait la mine d'un mendiant, pourvu que les canons portent loin, que les pointeurs aient l'œil juste, que les attelages des pièces soient vigoureux. Mais, à la longue, le meilleur instrument, s'il n'est entretenu, devient impropre à l'usage.

Ce n'est point nécessairement un symptôme de décadence, c'est

un trait de caractère. Les Turcs, à l'apogée de leur grandeur, n'étaient pas plus soigneux de leur bien. Lisez les voyageurs du XVIIe siècle, par exemple la relation d'un médecin lyonnais qui visita Constantinople à l'époque du siège de Vienne : il remarque que les remparts de la ville sont en ruine, et qu'ils n'ont point été réparés depuis les empereurs grecs. Même insouciance dans la vie privée des Osmanlis. On me montre avec orgueil, aux environs d'Uskup, le château d'un ancien gouverneur : ce pacha est encore vivant, il administre quelque part un vilayet; son château, qui a seulement vingt ans de date, paraît abandonné, vieux avant l'âge. Les cuisines immenses, pourvues de fourneaux modernes, sont converties en étables et remplies de fumier. D'autres dépendances, absolument vides, ressemblent à des repaires de fauves. Dans la pièce principale, toutes les vitres sont brisées. Les peintures décoratives, assez grossièrement tracées sur un léger enduit de plâtre, se detachent du plafond. Seul, le mur d'enceinte est intact, avec ses créneaux et ses meurtrières dirigées contre la campagne, comme pour témoigner de l'insécurité qui environne ici la moindre tentative de luxe. Nos châtelains du moyen âge n'étaient guère plus sûrs du lendemain : cependant ils bâtissaient pour l'éternité. Ce défaut de sécurité est une suite de la même insouciance. Si l'Albanie tout entière remuait, les Turcs enverraient une armée, ils décapiteraient les chefs. De temps en temps, ils organisent une petite expédition contre le brigandage lorsqu'il devient trop gênant. Mais ils n'ont pas le goût de faire la police des routes et de réprimer les attentats isolés. C'est une des principales raisons qui arrêtent le développement d'un pays naturellement fertile. On n'engraisse pas sa terre, on ne répare pas sa maison quand on risque de moissonner pour le vol ou de réparer pour l'incendie. J'ai vu les paysans bulgares monter la garde autour de leurs melons dans les champs. Ils bivouaquaient là et passaient la nuit, autrement adieu la récolte ! C'est l'état de guerre en permanence, avec le calme extérieur de la paix.

On demandera peut-être le pourquoi du pourquoi, la cause de cette funeste disposition à l'incurie. A mon avis, les Turcs ont passé trop vite, et sans transition suffisante, de l'état nomade au rôle de conquérans, des steppes de l'Asie centrale à ces rivages à la fois malheureux et favorisés, où ils n'ont eu qu'à se baisser pour cueillir les fruits de trois ou quatre civilisations. Il leur a manqué ces longs siècles d'efforts obscurs qui ont fait des Gaulois ou des Germains un peuple d'agriculteurs, et les ont lentement préparés, soit comme vaincus, soit comme vainqueurs, à rajeunir la sève de l'empire romain. Je ne vois pas un seul moment dans l'histoire où

cette race ottomane, aussi bien douée que nulle autre, ait appris la loi du travail. Elle a profité de celui des autres. Pour comble d'infortune, la différence de religion et de mœurs était telle, qu'il n'y avait point de rapprochement possible entre vainqueurs et vaincus. Les Osmanlis ont perpétué comme à dessein leur isolement au milieu des populations soumises, mais non assimilées. Aujourd'hui encore, ils redoutent si fort le contact des infidèles, qu'ils n'admettent pas les chrétiens dans leur armée.

C'est dans ce sens qu'on a dit que les Turcs étaient campés en Europe. Le mot leur cause une vive irritation. Ils font observer qu'ils avaient passé le Bosphore lorsque le roi d'Angleterre se faisait sacrer à Reims, que les Habsbourg commençaient à poindre, et qu'il n'était même pas question des Hohenzollern. On ne conteste ni l'antiquité du sang d'Osman, ni même la durée de l'empire : c'est le secret de la Providence. Seulement les Turcs se comportent comme s'ils ne croyaient pas à leur propre durée. On leur reproche, et non sans raison, de ne pas gérer leur patrimoine en bons pères de famille. Pour inspirer confiance, il faut en montrer soi-même. Il faut bâtir en pierres de taille, et non en mauvais plâtras, sur le roc et non sur le sable. Il faut renoncer aux anachronismes et aux fictions, traiter sur le même pied les raïas et les musulmans, appeler les chrétiens sous les drapeaux, leur enseigner l'amour de l'empire en les conviant à se faire tuer pour lui : le patriotisme, chez les nations civilisées, n'a pas d'autre origine. C'est une plante qui a poussé sur les champs de bataille. Hélas! cette régénération de la Turquie, combien de diplomates l'ont conseillée, combien de grands hommes l'ont rêvée! Fuad-Pacha, Ali-Pacha sont morts à la peine. L'ouverture d'une nouvelle voie ferrée sera peut-être plus efficace que la volonté d'un ministre pour vaincre cette résistance passive et sourde qu'une vieille civilisation asiatique oppose aux ordonnances des médecins.

Du reste, on ne doit pas perdre de vue qu'en temps de crise les défauts des Turcs se tournent souvent en qualités : l'habitude de sacrifier l'accessoire au principal, le dédain des commodités de la vie, le mépris de la mort, le don d'improviser les moyens d'attaque ou de défense, l'état rudimentaire d'une intendance dont la tâche se trouve simplifiée par la frugalité des troupes, par-dessus tout cette méthode sommaire et hautaine qui n'est jamais plus à son aise que dans l'extrême péril, voilà ce qui fait la force des armées ottomanes. Si on les pousse dans leurs derniers retranchemens, elles réservent encore plus d'une surprise à l'Europe. Dans le terrible jeu de la guerre, un peu de barbarie a du bon. Ce serait errer gravement que de prendre l'état intérieur de l'empire pour la mesure exacte de sa puissance.

IV.

Entre la vallée d'Uskup et Vranja, dernière station serbe, le terrain n'offre aucune difficulté. Il s'élève par des pentes douces jusqu'à cette ligne indécise qui change la direction des eaux, et que nos géographes avaient la mauvaise habitude de marquer d'un gros trait noir, comme une muraille infranchissable. C'est, au contraire, une région sans caractère, moitié plateau, moitié vallée. On s'aperçoit à peine de la transition, lorsque, sur l'autre versant, on rencontre les eaux de Morava. La compagnie Vitali, chargée d'opérer ce raccordement, s'en est acquittée avec une célérité remarquable. Elle n'avait point à percer de tunnel, ni de viaduc à suspendre dans les airs. Mais il fallait lutter contre la turbulence des habitans, contre l'inertie parfois calculée de la puissance publique : impossible de recevoir à la frontière une pièce de fonte ou une traverse sans l'autorisation du ministère ottoman, généralement peu pressé de donner sa réponse. Cependant la ligne de jonction est aujourd'hui terminée. On n'attend pour l'exploiter qu'un mot du sultan. C'est un modèle achevé de travail consciencieux et solide. On n'aurait pas mieux fait en Normandie ou en Bourgogne. Les stations, spacieuses et coquettes, forment contraste avec les bâtisses grossières du pays. Espérons qu'elles éveilleront chez les indigènes des idées d'ordre, de richesse et de confortable : ils ne voudront pas être plus mal logés que leurs marchandises. Déjà ils sollicitent en masse des postes de cantonniers. Le brigandage va se mettre en grève, et les chefs ne pourront plus recruter leurs bandes. Ces honnêtes Arnautes préfèrent, sans aucun doute, une loge de concierge sur la voie ferrée à « la liberté sur la montagne. »

Le train de régie qui nous transporte à la frontière offre l'aspect le plus pittoresque. Du wagon-terrasse qui me remorque, avec une douzaine d'ingénieurs, j'aperçois une longue file de wagonnets chargés de traverses, de tuiles, d'ouvriers, de femmes et de gendarmes. Les mouchoirs de couleur, les ceintures, les fez, les fusils alternent avec des bois de charpente et des pièces de métal. Autour de moi, l'état-major est silencieux. Les discussions de la veille sont éteintes, comme des lampions le lendemain d'une fête. Chacun pense à sa besogne et fume en regardant les champs de maïs filer dans la brume du matin. La locomotive, une vieille carcasse fort usée, relève de maladie. Tout le monde s'intéresse à sa convalescence, car elle pourrait très bien nous planter là. Chaque fois qu'elle s'arrête, on lui tâte le pouls; le mécanicien a des conci-

liabules avec l'ingénieur en chef. Nous arrivons cependant : on aperçoit de loin les deux gares internationales en construction, les échafaudages, l'animation des chantiers. Deux cents mètres seulement les séparent : mais moralement, cet intervalle est un abîme. Défense à toute personne de franchir la ligne idéale, fût-ce pour allumer une cigarette. Il y aurait des briques sur territoire serbe et du mortier sur territoire ottoman, que ces deux ingrédiens ne parviendraient pas à se joindre, si l'on n'en référait d'abord à Constantinople. Ce sont là mystères du droit des gens, devant lesquels on doit s'incliner sans comprendre. Quant à moi, je suis forcé de faire un détour de plusieurs kilomètres pour aller exhiber mes papiers au poste le plus prochain. On veut sans doute me faire apprécier les avantages du chemin de fer, car je roule pendant deux heures de tombereau en charrette et de Charybde en Scylla. Je passe une rivière à gué, je m'embourbe dans un banc de sable, j'en sors par un champ de maïs, je débouche sur une route inégale et, de cahot en cahot, j'atteins enfin la bourgade serbe de Vranja.

Cinq ou six jours de courses à travers la Serbie, ce n'est point assez pour se former une opinion définitive sur ce petit peuple à la fois si ancien et si jeune. C'est assez pour saisir la physionomie générale du sol et des habitans, et pour mieux comprendre les bribes de lecture et de conversation qu'on glane à droite et à gauche. Je m'étais figuré la Serbie comme une espèce de grande Corse hérissée de montagnes et de forêts inaccessibles, avec des paysans à mine rébarbative, des kandjars, des coups de fusil et des guitares. Je ne suis peut-être pas le seul qui confonde ainsi, dans un type d'opéra-comique, les Albanais, les Monténégrins, les Bosniaques et les Serbes. On nous a tant régalés de poèmes barbares, de *pesmas* et de chants populaires ! Nous ne voyons partout que des kleftes à l'œil noir, des oiseaux aux pieds jaunes qui viennent manger le cœur des héros tombés au champ d'honneur, ou bien qui portent, dans un bec trempé de larmes, cette dépouille sanglante aux pieds de la bien-aimée. Le plus étonnant, c'est qu'il règne dans ces épopées une incroyable monotonie, et que les chants serbes ressemblent à s'y méprendre aux chants grecs ou même aux légendes scandinaves. Plus on veut faire de couleur locale, plus on brouille toutes les nuances. On dirait que les barbares se sont donné le mot pour nous assommer de leur littérature, et qu'ils ont, eux aussi, leur style classique, avec des métaphores réglées d'avance par une académie.

Je ne sais si cet amphigouri représente fidèlement le passé, mais aujourd'hui la Serbie légendaire est bien morte. Il y a des montagnes, mais douces et belles à voir, et peu de sombres précipices ;

plus de bouquets d'arbres que de forêts épaisses, plus de verdure que de solitude, presque autant de pruniers que de chênes, et peu de retraites impénétrables. Il y a de braves paysans qui labourent la terre et emploient principalement leurs fusils contre les lièvres; enfin juste assez de brigands pour maintenir les bonnes traditions dans quelques cantons reculés, mais pas assez pour gêner la circulation. Cette Serbie moderne, souriante, épanouie, me plaît infiniment plus que l'autre, avec son romantisme et ses horreurs sublimes. Rien n'égale l'opulence naturelle et la beauté tranquille de la vallée de la Morava, qui est l'axe du pays, et qu'on parcourt maintenant d'un bout à l'autre en chemin de fer. Ce sont des nappes de moissons ou de pâturages qui ondulent à perte de vue jusqu'au pied des mantagnes. Parfois celles-ci se rapprochent et forment les majestueux défilés de Djep et de Stalatch. Alors les forêts descendent et se mirent dans la rivière ; le ciel d'Orient y jette ses teintes roses ou bleues ; des prairies d'émeraude, des champs de seigle d'un jaune d'or se suspendent à des hauteurs prodigieuses; des troupeaux de chèvres acajou et de petites vaches grises escaladent des pentes invraisemblables, d'heureux bergers et même des bergères nues comme la main, barbotent dans le fleuve : deux de ces naïades, au passage du train, opèrent un pudique plongeon ; plus loin, ce sont des laveuses fortement retroussées, des pêcheurs en costume d'Adam. Un grave publiciste a remarqué que le sentiment des convenances diminue à mesure qu'on descend le Danube. Mais je laisse à d'autres le soin d'étudier le rapport des mœurs avec le cours des fleuves. Il fait si chaud et la nature est si belle! Une atmosphère de calme et de sérénité baigne cette églogue, et je pense aux tableaux de Poussin, où des figures peu vêtues prennent leurs ébats le long d'un noble fleuve. Puis la vallée s'élargit de nouveau ; les hauteurs s'écartent respectueusement devant la charrue, et s'éloignent juste assez pour rompre, de leur courbe élégante, la ligne uniforme de l'horizon. C'est plaisir alors de s'asseoir sur la plate-forme du wagon et de sentir les grandes brises brûlantes de la plaine vous caresser le visage, tandis que la lumière intense de Midi étale sur cette terre généreuse un tapis diapré, depuis l'or des premiers plans jusqu'au bleu profond des lointains, avec des taches blanches de moissonneurs.

Cette contrée est certainement plus riche et plus attrayante que les bords du Wardar. Son caractère propre consiste dans la profusion de verdure répandue partout. Cette végétation puissante tient bon contre le soleil d'Orient. Bois-taillis pendus au flanc des ravins, chênes trapus clairsemés sur les collines, morceaux de futaies déjà entamés par la cognée, arbres géans isolés dans la plaine et

trop souvent couronnés de bois mort, mais encore imposans dans leur décadence, rideaux de pruniers autour des toits dispersés, partout l'arbre attire et repose la vue. Entre Palanka et Medjuludjé, il semble qu'on traverse un immense parc anglais, tant les chênes et les ormes s'épanouissent avec aisance sur des clairières de gazon. Malheureusement, si j'en crois les gens bien informés, les Serbes ne respectent pas leurs arbres. Au lieu de ménager les débris de la forêt primitive pour distribuer sur leur territoire de grandes réserves de fraîcheur et d'humidité, ils dépensent sans compter ce patrimoine si lent à refaire. Tout est abandonné au caprice des communes et des particuliers. Si les Serbes ne veulent pas devenir aussi pauvres que les Macédoniens, ils devront arrêter ce pillage. Déjà les bois trop clairs résistent moins bien à la chaleur, aux orages, à la neige. Les vieux chênes épars ne sont plus soutenus et réchauffés par le menu peuple des rejetons, qui brisaient l'effort du vent dans les ramures entre-croisées.

Dans les vallées latérales, même aspect riant, même fécondité. Partout de grandes ondulations de terrain, des massifs montagneux encadrent et protègent des plaines verdoyantes. Partout le sol regorge. Lorsque la main des hommes néglige de l'ensemencer, il se couvre d'une végétation folle et puissante. On voit alors des champs entiers de fleurs jaunes ou blanches qui, de loin, font l'illusion du colza ou du sarrazin. Dans la plaine de Nisch, dominée par les contreforts des Balkans et par la pyramide de la Suva-Planina, le terre végétale, rouge, grasse et forte, est si profonde, qu'on a dû l'employer à construire les remblais du chemin de fer. La vallée de Kragujevacz, avec ses longues files de collines peu élevées et son large bassin débordant de maïs et d'arbres fruitiers, rappelle certains horizons de notre Limagne. Presque pas de régions vraiment stériles. Lorsque la végétation s'amoindrit, le sol desséché recèle presque toujours des richesses minières. On voit alors affleurer dans les ravins l'ardoise violette ou la serpentine verdâtre; souvent aussi la couleur rougeâtre du roc, du sable et des eaux trahit la présence du minerai de fer.

On est étonné, lorsqu'on pénètre dans l'intérieur du pays, de rencontrer des petites villes ou plutôt de grands villages assez prospères dans leur quiétude. Ils se composent le plus souvent d'une ou deux rues bordées de maisons basses, avec une double rangée d'acacias en boule qui donnent un peu de fraîcheur. Tout autour, la campagne est en pâturages, pruniers, glandées et maïs. De petits porcs fort agiles, rarement gênés par leur panse, grouillent et grognent au milieu des enfans. Souvent aussi les habitations sont semées sur plusieurs kilomètres de longueur et disparaissent dans la verdure.

Leurs tuiles rouges et leurs murs blanchis à la chaux ont un air de propreté auquel ne répond pas toujours l'aspect enfumé de l'intérieur.

Mais si la culture est fort répandue, elle est généralement médiocre. Un paysan possède quatre hectares : il en cultive un pour les besoins de sa famille et laisse les trois autres en friche. Il est fidèle à la grossière charrue de ses pères, hostile aux engins nouveaux. On n'a pas pu l'amener encore à faucher son blé avec une faux : il le coupe à la serpe et perd la moitié de la paille. Un Français a tenté d'introduire une machine à battre. Il la promenait de village en village, offrant de battre gratis, à titre d'essai. Les paysans n'en ont pas voulu : ils préfèrent employer les pieds de leurs chevaux, comme en Turquie. On me raconte le propos suivant d'un laboureur que quelqu'un trouva couché parmi les épis mûrs et intacts, longtemps après l'époque de la moisson : « Eh bien! lui dit-on, tu ne coupes pas ton blé? — A quoi bon? j'ai déjà ce qu'il me faut pour cette année. » On cultive mieux le maïs en Serbie, parce que cette culture se fait à la main. Il n'en est pas moins vrai qu'un pays dont l'ensemble offre une belle image de richesse et de prospérité prépare de continuelles déceptions dans le détail. Un royaume dont la superficie dépasse d'un tiers celle de la Belgique, avec un sol presque aussi fertile, nourrit à peine 2 millions d'habitans, c'est-à-dire le tiers de la population belge. En face de ces chiffres, je ne peux entendre sans impatience les tirades de certains philanthropes en l'honneur de la vie patriarcale. A-t-on assez célébré ces fameuses communautés de famille, ces *zadrugas*, avec leur *starost*, qui répartit les produits du travail? Quelle occasion de flétrir l'individualisme et la terrible concurrence des sociétés modernes! Cependant cette loi de concurrence peut seule affranchir le paysan serbe de la routine et faire disparaître la rouille d'indolence qui ternit ses meilleures qualités. Dans les vieilles communautés slaves, il n'y a point d'aiguillon pour le travail personnel, partant point de progrès. De plus, il règne dans ces maisons vénérables une promiscuité qui me paraît le contraire de l'hygiène et des bonnes mœurs. On ne construit pas toujours un nouveau logis pour chaque nouveau ménage. J'ai vu le plus souvent une salle commune, avec une double rangée de lits de camp, sur lesquels s'entassait la nuit toute la famille : le grand-père, les fils, les brus, les gendres, les cousins germains, et jusqu'aux petits-enfans. Ce mélange me paraît plus patriarcal qu'édifiant. Du reste, la question n'est pas de savoir si l'âge d'or refleurit à l'ombre de quelques platanes séculaires, mais si un peuple jeune, environné de voisins ambitieux, peut s'attarder dans

des traditions peut-être respectables, qui l'empêchent de tirer parti de son sol. Je ne sais si l'heureuse médiocrité vantée par le poète est fort enviable : elle n'est certainement pas le partage des nations modernes. Celles-ci doivent produire le plus possible, afin d'être armées pour la lutte. Si elles s'endorment dans la contemplation d'elles-mêmes, en se laissant bercer par leurs vieux rites, elles sont vaincues d'avance.

Les Serbes commencent à le comprendre : l'esprit du siècle les gagne de plus en plus. Pour les juger, il faut les comparer non pas à l'Europe, qui est pour eux l'avenir, mais à la Macédoine, c'est-à-dire au passé. Entre le dernier village turc et la première station serbe, il y a cent ans d'intervalle, et cependant ces provinces ne sont annexées que depuis dix ans. Matériellement, elles ont peu changé : ce sont les mêmes échoppes, avec leurs auvens de bois, les mêmes constructions grossières, les petits métiers en plein vent, le potier qui tourne sa cruche sous les yeux du chaland, le boulanger qui enfourne devant la voie publique. Mais les hommes ne sont plus les mêmes : il règne dans leur costume un air d'aisance et une recherche des couleurs tranquilles, sur leur visage une assurance et une animation qui ne sentent déjà plus l'Orient. Voici un propriétaire campagnard, grand, bien découplé, portant avec désinvolture, mais sans forfanterie, veste de gros drap marron, ceinture violette, larges culottes et bottes montantes ; il est à la fois vigoureux et simple. C'est un type particulier à la Serbie. Je ne crois pas qu'on trouve ailleurs ce paysan supérieur à son état, exempt d'humilité et d'insolence, presque gentilhomme par les manières et par un don naturel d'élocution, personnifiant avec dignité et modestie l'indépendance reconquise. Près de lui, deux soldats vont rejoindre leur régiment : ils ont la tenue d'été, bonnet de police, costume de toile, capote roulée en sautoir. Leur tournure solide, leur propreté, font plaisir à voir. Le costume européen devient fréquent ; il ne forme point disparate avec ces physionomies graves, intelligentes, un peu tristes dans leur collier de barbe noire. A Leskovacz, nous assistons au débarquement d'un nouveau préfet. Une députation de bourgeois et de paysans l'attend sur le quai de la gare. Tout se passe avec un ordre parfait, sans fanfare et sans tapage. Le fonctionnaire présente sa femme et ses enfans ; les délégués viennent tour à tour lui serrer la main et s'en retournent contens. On est en pays libre, au milieu d'une démocratie très forte et très ancienne. Il règne entre les diverses conditions sociales un échange affectueux, une égalité sans effort ; les classes gardent le sentiment d'une étroite parenté, peut-être aussi le souvenir de longues souffrances vaillamment supportées côte à côte. Pour mieux dire, il

n'y a dans toute la Serbie qu'une classe : car la bourgeoisie, de fraîche date, composée de fonctionnaires, de professeurs, de médecins et de légistes, est toute voisine de ses origines rurales et ne songe pas à les renier. Dans les nombreuses cérémonies de famille, — le jour de la fête du patron (*slava*), autour du gâteau symbolique et des cierges allumés; aux mariages, lorsqu'on place la couronne sur la tête des époux : aux enterremens, tandis que la veuve ou la mère font entendre leurs lamentations rythmées, — on voit se confondre les parens de la ville et ceux de la campagne, les vestes de bure et les redingotes, les chemises de toile brodée, les corsages de soie à galons d'argent. La dame n'a point d'orgueil et la paysanne pas de jalousie.

Ces traits expliquent les qualités et les défauts de la race : elle est ennemie de toute espèce d'affectation, très fière et point vaniteuse. Les affaires publiques ne font point ici le même bruit qu'en Grèce : elles se conduisent paisiblement. On aime l'art de bien dire, mais point les cris. Les officiers ne sont pas traîneurs de sabres et ne brusquent pas les hommes. Les politiques n'ont point de morgue. Tel personnage dont le nom est connu dans toute l'Europe vous accueille avec une simplicité cordiale et ne songe guère à poser pour la postérité. Ajoutez une facilité de raisonnement qui met tout le monde de plain-pied, un sens politique très développé, même chez les paysans, voilà certainement des avantages.

Voici maintenant les inconvéniens : la race serbe manque d'émulation. Au lieu de déployer hardiment ses facultés, elle se replie volontiers sur elle-même et s'isole. Le fond de son caractère est la défiance. Il n'y a peut-être pas en Europe de race plus pure d'alliage, ni de plus rebelle à tout mélange. On a remarqué qu'il fallait aux peuples les mieux doués, ainsi qu'aux lingots d'or, un peu d'alliage pour entrer dans la circulation. Les Serbes accueillent bien l'étranger de passage : ils éliminent celui qui cherche à s'implanter chez eux. Ils dédaignent de mettre à profit le supplément d'activité qui leur viendrait du dehors. Voilà pourquoi ils n'ont pas entièrement secoué leur engourdissement (1).

Autre difficulté : le défaut de classe supérieure et l'excessive égalité. Qui donnera l'impulsion aux progrès agricoles? qui risquera ses capitaux dans des entreprises nouvelles, lorsqu'il y a

(1) Après le traité de Berlin, les Serbes ont donné une nouvelle et dangereuse preuve de ces dispositions réfractaires. Ils ont expulsé en masse les Albanais des provinces qui leur étaient dévolues. Ils se sont ainsi créé des ennemis mortels, précisément du côté où leurs aspirations les entraînent. Si jamais ils tournent les yeux vers l'ancienne Serbie, la domination turque n'aura pas de plus fermes défenseurs que les Albanais.

très peu de grandes fortunes et pas une seule grande propriété? Si la Roumanie a marché d'un pas plus rapide, ce n'est pas que le paysan roumain vaille mieux : c'est qu'il existe, au pied des Karpathes, de vastes domaines, une aristocratie intelligente qui peut supporter les frais des expériences. Même cause d'infériorité pour la presse, pour le développement des facultés intellectuelles : il faudrait une classe qui eût, avec des lumières, le loisir et le goût de les répandre. Tous ces peuples que notre siècle éveille successivement ne passent pas sans effort de leur état rudimentaire aux formes nouvelles de la civilisation. Le paysan, digne et fier dans son costume traditionnel, deviendra peut-être un bourgeois médiocre. L'ancien heiduque, qui faisait la guerre de coups de main, demi-brigand, demi-patriote, se transforme avec peine en soldat régulier qu'on encadre dans le rang et qu'on force à tendre le jarret à la prussienne. Les fils des héros de l'indépendance, dont les exploits rappelaient les plus beaux temps du moyen âge, montreront autant de courage, mais auront moins de bonheur dans les batailles rangées. Il faut du temps pour plier la bravoure individuelle aux combinaisons savantes, les instincts naturels, mais incultes, à la discipline moderne. Du temps! voilà ce que réclament ces vaillantes nations, ce que les complications européennes leur refusent toujours, en mettant sans cesse en péril leur équilibre, leurs frontières et jusqu'à leur existence. Soyons justes et reconnaissons que, malgré de fréquentes secousses, elles ont regagné, en soixante ans, plus de la moitié des quatre siècles d'avance que nous possédons sur elles.

Le centre politique de la principauté était autrefois Kragujevacz. Depuis qu'elle est érigée en royaume, la Serbie oscille entre deux capitales : l'une est un présent du Congrès de Berlin, c'est Nisch; l'autre a été imposée par les glorieuses traditions du XVIIe et du XVIIIe siècle, c'est Belgrade. Celle-ci est toujours la résidence officielle du gouvernement. Mais Nisch tend à devenir, depuis quelques années, la capitale parlementaire (1). Il est difficile de voir une ville plus admirablement située, plus capable de se développer avec harmonie dans un cadre fait à souhait. Il faut la contempler des hauteurs voisines, assise au milieu d'une vaste plaine qui va se perdre au loin ou se relève en pentes douces vers les montagnes. Tout embaumée par l'air vif des Balkans, elle étale à l'aise sur le ruban de la Nischava ses rues larges et propres, ses petites maisons basses baignées dans la verdure, les coupoles de la cathédrale offerte aux chrétiens par la tolérance de Midhat Pacha, et l'enceinte

(1) Le parti actuellement au pouvoir réagit contre cette tendance. Cette année, l'assemblée nationale a été convoquée à Belgrade.

d'une citadelle dont la façade paraît sourire sous un portail mauresque. Plusieurs hommes d'état, en Serbie, ne dissimulent pas leur préférence pour cette cité riante, signalée par de brillans faits d'armes, et placée sur le chemin de leurs ambitions.

A Belgrade, au contraire, on ne s'est pas mis en frais de coquetterie : rien n'a été fait pour attirer ni pour retenir les étrangers. C'est un fait bizarre et significatif que l'indifférence de tout un peuple pour les embellissemens de la capitale. Il n'est pas d'endroit plus connu, plus visité : il n'en est pas néanmoins de plus défavorable pour se faire une opinion sur la Serbie. On dirait qu'elle a pris à tâche de se montrer à l'Europe sous la face la plus ingrate, de la repousser par la rudesse de son pavé, de la décourager par la pauvreté de son éclairage. Il est entré cependant plus de hasard que de préméditation dans les destinées de la capitale : le choix même de l'emplacement le prouve. Pendant deux siècles, Belgrade a été place forte de premier ordre. Le sort de la péninsule s'est joué vingt fois autour de ses murailles. Les populations chrétiennes avaient les yeux fixés sur une ville dont la possession pouvait modifier le cours de leurs destinées, de même que la colline de Belgrade change brusquement la direction du Danube. Pendant vingt années, de 1718 à 1738, on a pu croire que cette place si longtemps disputée resterait autrichienne au même titre que Peterwardein. Elle était dès lors un centre pour les peuples slaves des Balkans. Les Serbes s'accoutumaient à considérer Belgrade comme la clé de leur territoire et de leur indépendance, même après que la nouvelle portée des canons lui ôtait ses avantages stratégiques. En reportant le pivot de la principauté vers le Nord, l'histoire faussait ainsi l'avenir d'une race qu'elle éloignait de son berceau. Les peuples des Balkans ressemblent aux fragmens de roc que la fureur incohérente des flots roule sans relâche et empêche de se fixer nulle part : combien de fois souffriront-ils encore des querelles qui s'agitent au-dessus de leur tête !

La citadelle de Belgrade est singulièrement hospitalière : on y entre, on en sort comme on veut. Aucun officier assez indiscret pour vous demander vos papiers ou pour inspecter votre album de croquis. Si des sentinelles se promènent encore à la crête des glacis et projettent leur silhouette martiale sur l'horizon, c'est sans doute par hygiène et pour se dégourdir les jambes. Le seul endroit vraiment gardé est une espèce de fosse aux ours placée entre deux bastions d'où s'échappe un bruit continu de ferraille. En penchant la tête, on aperçoit au fond de ce trou des hommes vêtus de grosse laine blanche, traînant leur chaîne aux pieds. Ce sont les forçats, gens fort paisibles d'ailleurs, et dont quelques-uns, au sortir du bagne, ont fourni une belle carrière politique.

Il y a de tout dans la forteresse : un jardinier-fleuriste, des bœufs

qui paissent sur les bastions, un puits étrange où l'on descend par des escaliers en tire-bouchon, le tombeau présumé d'une sainte musulmane, une brasserie, même des militaires. Les uns décomposent le pas prussien avec un visage congestionné par l'attention; d'autres lavent tranquillement leur linge dans le Danube par la brèche d'un mur écroulé. Ce qu'on voit le moins, ce sont des canons, j'entends de vrais canons de siège. Le coin que je préfère, c'est un petit kiosque à l'extrémité du bastion, juste au-dessus de la Save et du Danube. De là on voit les deux fleuves s'acheminer majestueusement à travers les plaines croates et hongroises, et se donner la main au pied de la forteresse. Ils forment des taches lumineuses dans les lointains bleuâtres. Ils enlacent tantôt des îles de verdure, tantôt de grandes prairies rousses et marécageuses. Le Danube vient droit sur vous; après avoir promené son ruban de lumière autour de Semlin, il décrit dans la plaine une courbe parfaite et cueille au passage les eaux plus vertes de la Save; puis, grossi de son tributaire, emportant avec lui la fortune de vingt peuples riverains, il reprend sa course vers l'Orient. La citadelle s'avance entre les deux fleuves, semblable à la proue d'un énorme navire. De mon observatoire, je domine un enchevêtrement d'escarpes, de contrescarpes, de demi-lunes et de chemins couverts, entremêlés d'herbes folles et de jardins potagers. Les profils sévères des murailles ont été adoucis par le temps. La brique a changé son rouge brutal contre une belle nuance dorée, marbrée de lichens. A tous les angles, il y a des poivrières qui conservent la charmante crânerie des vieilles armes hors d'usage. Légères, suspendues au-dessus de l'abîme, toutes noires sur l'argent du fleuve, elles évoquent ces temps déjà fabuleux où la force militaire n'allait pas sans élégance.

Plus loin, on aperçoit le clocher tout bosselé d'or de l'église orthodoxe. Au-dessous, un entassement de maisons sur une pente abrupte, les magasins du port rangés en demi-cercle, les bateaux qui déchargent, les quais trop étroits encombrés de tonneaux et de voitures. La rumeur confuse du port monte jusqu'ici. Mais on y fait, ce semble, plus de bruit que de besogne. C'est d'hier que la ville est émancipée de sa forteresse, et qu'elle peut considérer sans crainte ces embrasures au regard louche, tournées contre elle aussi souvent que contre l'ennemi. Naguère, elle se faisait toute petite derrière cet inquiétant protecteur; aujourd'hui, elle se risque d'un pas encore incertain, et s'éparpille sur toutes les pentes. Tout en bas, les aubes d'un bâtiment autrichien, blanc et rose sous le soleil couchant, tracent un double sillon sur la moire nacrée du fleuve. Les derniers coudes de la Save, encadrés de brume violette, s'illu-

minent de pourpre, et le vieux rempart présente ses blessures à la caresse d'un dernier rayon.

Et maintenant gravissons les pentes nues qui dominent la ville, jusqu'aux lignes d'investissement tracées une première fois par le prince Eugène, achevées soixante ans plus tard par le maréchal Laudon. Elles sont encore visibles sous l'herbe et les ronces. D'ici, on voit se dérouler comme sur une carte le plateau mamelonné de Belgrade, la plaine unie de Hongrie. Les méandres des fleuves se marquent avec précision. Voilà cette ceinture d'eau qui fut longtemps la limite de deux mondes. Combien de fois les conquérans, venant du Nord ou du Midi, ont tenté de franchir cet immense Rubicon, ce fossé qui, des sources de la Save jusqu'à la Mer-Noire, a mis des bornes à leur fortune! et combien peu l'ont fait impunément!

Rien n'égale la mélancolie de cet horizon grandiose et vide, théâtre aujourd'hui silencieux de la mêlée des peuples, échiquier ouvert aux combinaisons des grands capitaines. La plaine hongroise, vue de haut, à travers l'escarpement des collines, a les perspectives fuyantes de la mer. L'œil y revient sans cesse, attiré toujours plus loin vers les lointains d'un bleu sombre. Sous l'arc infini de la voûte céleste, la terre, contemplée d'ici, n'est point une masse impénétrable, mais un être animé sur lequel les heures du jour promènent leur changeante lumière. On comprend l'ambitieux désir qu'elle soulevait dans le cœur de tant de peuplades qui, successivement, se sont ruées sur elle.

Ce pays était fait pour être heureux ; cependant, qu'a-t-il entendu, qu'a-t-il vu depuis mille ans? La fumée des incendies, les cris des combattans, les gémissemens des blessés, le piétinement des chevaux! Des torrens d'hommes se sont écoulés au pied de ces collines, avec un mugissement de flot qui passe, jusqu'au jour où les Serbes ont relevé la tête et conquis le droit de vivre pour eux-mêmes. Et nous, les enfans gâtés de l'Europe, nous serions sévères pour ces frères cadets si dignes de pitié, qui viennent sur le tard réclamer leur part d'héritage? Après tant d'efforts et de déceptions, nous ne comprendrions pas l'immense lassitude dans laquelle ils retombent périodiquement!

Ce chemin de fer au moins est un bienfait qui leur restera. Je pense à la route que je viens de parcourir sans m'écarter de la voie ferrée : c'est précisément celle que les légions romaines ont dû suivre lorsqu'elles ont visité le Danube pour la première fois. Sans doute, elles ont remonté ainsi, des rivages de l'ancienne Grèce, à travers la Macédoine, jusqu'au fond de l'Illyrie, en se laissant guider par le cours des fleuves. Leurs yeux, accoutumés aux vallées riantes de la

Toscane et de la Cisalpine, retrouvaient dans ces pays réputés barbares le charme de la patrie. Elles apportaient avec elles la paix romaine, qui dura trois ou quatre siècles : leur présence aux frontières de l'empire permit au sol de fructifier, de nourrir une population bien plus considérable que celle qui l'habite aujourd'hui. Depuis lors, ces contrées, placées sur le passage de toutes les invasions, se dépeuplèrent peu à peu et désapprirent le chemin de la Méditerranée. C'est du Nord, et non du Sud, qu'ils devaient recevoir plus tard, tantôt le mouvement commercial, tantôt l'ébranlement politique. Les idées et les marchandises descendaient le Danube. Le foyer de la civilisation, transporté des bords de la Méditerranée au cœur de notre continent, rayonnait faiblement jusqu'à eux, à travers l'épaisseur de cinq ou six grands états. Ils ont eu le temps d'oublier que les premières lueurs et le premier bien-être leur étaient autrefois venus de la mer Égée. L'Europe ne s'en souvenait pas davantage. M. de Vogüé pouvait écrire en 1876 : « Certaines parties du Congo nous sont mieux connues que l'intérieur de la péninsule des Balkans. »

Aujourd'hui, le ruban de fer qui relie le Danube à Salonique va restituer ce vieux pays à ses véritables destinées. Au lieu d'un désert ou d'une forêt impénétrable, nous avons devant nous une perspective de vallées largement ouvertes, qui n'attendent qu'un peu de paix et de sécurité pour se repeupler. La Serbie surtout, pareille à un grenier qui n'avait qu'une porte entre-bâillée sur la Hongrie, va pouvoir écouler son trop plein vers la Méditerranée. Elle ne fera ainsi que renouer d'antiques traditions et reconquérir sa place légitime parmi les peuples agriculteurs et commerçans. Elle va se rapprocher de nous en se rapprochant de la mer. Il appartient à Marseille de recueillir cette aubaine, et de montrer qu'elle est encore en fait ce qu'elle était jadis en droit : la gardienne vigilante des intérêts commerciaux de la France en Orient.

***.

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

LE GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL BUGEAUD.

II[1].

BUGEAUD ET SES LIEUTENANS. — LA MORICIÈRE, BEDEAU, CHANGARNIER.

I.

En prenant congé, le 7 novembre 1841, des troupes avec lesquelles il venait de faire une campagne de cinquante-trois jours, le général Bugeaud leur disait : « Vous avez sans doute acquis des droits au repos; mais pourriez-vous en jouir complètement, si ce repos permettait à votre ennemi de se relever pendant l'hiver? Non; vous comprendrez que votre présence par-delà l'Atlas est une nécessité. Une division ira donc à Mascara; elle agira quelquefois pour empêcher les tribus de cultiver, vider leurs silos et approvisionner nos magasins. Le plus souvent elle sèmera des fourrages et des légumes, car il faut bien que nous cultivions, puisque nous

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887.

sommes forcés d'empêcher les Arabes de le faire, n'ayant pas d'autre moyen de les atteindre dans leurs intérêts. »

Parti de Mostaganem le 27 novembre, le général de La Moricière amena, le 1er décembre, à la garnison de Mascara le renfort de huit vieux bataillons, d'une batterie de montagne et de 150 spahis commandés par le lieutenant-colonel Jusuf. Un convoi chargé des objets les plus disparates, mais tous indispensables pour combattre et pour vivre, munitions de guerre et de bouche, moulins portatifs, charrues, semences, etc., avait cheminé sous la protection de la colonne. Une nouvelle désagréable attendait les nouveau-venus : quelques jours auparavant, Ben-Tami avait enlevé la moitié du troupeau de la place, trois cents bœufs, et fait quelques prisonniers, parmi lesquels un jeune officier d'état-major, le lieutenant de Mirandol. La Moricière n'était pas de caractère à s'en désespérer ; puisque les Arabes avaient commencé la razzia, rien n'était plus naturel ni plus juste que d'aller prendre chez eux la revanche.

Quartier-général de la division, Mascara devenait par le fait la capitale effective de la province dont Oran n'était plus que le chef-lieu nominal. C'était de Mascara que La Moricière allait prendre son essor. Quelques indications sur les principales tribus exposées, dans un rayon d'une centaine de kilomètres, à ses atteintes, ne seront peut-être pas inutiles. Adossée vers le nord au pays montagneux des Beni-Chougrane et des Bordjia, Mascara voyait se développer à ses pieds l'immense plaine d'Eghris, qui, par la vallée de l'Oued-Sidi-Abdallah, la mettait en communication au nord-est avec les puissans Flitta, riverains de la Mina. Dans la plaine même vivaient les deux fractions des Hachem, plus puissans encore : au sud-est des Hachem-Cheraga, sur l'autre versant des montagnes qui forment au midi la limite de la plaine, s'élevait le pays tourmenté des Bou-Ziri et des Sdama ; au sud des Hachem-Gharaba, c'étaient, sur la limite du Tell et des Hauts-Plateaux ou du Petit-Désert, comme on disait en ce temps-là, les tribus de la Yakoubia ; au sud-ouest, les Djafra ; à l'ouest enfin, au-delà de l'Oued-Hammam, qui est l'Habra supérieur, égaux en force aux Hachem, les Beni-Amer.

Telles étaient les populations que La Moricière avait la ferme volonté de soustraire à l'autorité d'Abd-el-Kader en les attaquant, en les poursuivant, en les inquiétant pour tous leurs intérêts, sans repos ni relâche, sans souci de l'hiver, de la neige et de la tempête ; et le moyen, l'unique moyen d'y parvenir, c'était la razzia.

Sur ce point-là, parfaitement d'accord avec Bugeaud et La Moricière, le général Changarnier s'est expliqué en termes excellens dans le passage suivant de ses mémoires : « La presse d'un pays qui, pour fonder sa puissance dans l'Inde, n'a pas suivi les règles

d'une morale sévère, nous a souvent reproché notre système de razzias, dont nous ne sommes pas les inventeurs. L'Écriture sainte nous apprend que Josué et d'autres chefs bénis de Dieu ont fait de bien terribles razzias. A de tels exemples j'ajouterai, pour notre justification, que si, dans une guerre d'Europe, on peut contraindre son adversaire à traiter quand, après avoir gagné sur lui une ou deux batailles, on occupe sa capitale, on saisit les caisses publiques, on frappe des contributions, on interrompt tout commerce, nous ne pouvions employer les mêmes moyens contre les Arabes; nous devions nous attaquer à la fortune mobilière et aux récoltes des tribus pour les contraindre à se soumettre. Une civilisation meilleure donnée à ces belles contrées doit être notre justification aux yeux des hommes, et le sera, je l'espère, aux yeux de Dieu. Ceux qui connaissent les habitudes de ma vie et mon goût pour l'ordre et la méthode en toute chose ne peuvent douter que, de tous nos généraux, je ne fusse le moins enclin aux razzias; aucun cependant n'en a fait autant ni de plus considérables, parce que j'avais reconnu en elles l'unique moyen de pacifier le pays. Je m'y étais résigné comme à un devoir pénible. En pratiquant la razzia, j'ai voulu la régulariser, la *moraliser* dans la mesure du possible, et j'ai eu le bonheur d'y réussir. Non-seulement les troupes sous mes ordres traitaient avec douceur les femmes, les enfans, les hommes inoffensifs, mais elles se contentaient de la part que leur allouaient les règlemens dans la valeur des prises. » Il n'y a là-dessus qu'une remarque à faire: c'est que le mérite d'avoir *moralisé* la razzia, autant qu'elle pouvait l'être, n'appartient pas plutôt à Changarnier qu'à son chef, le général Bugeaud, ou à ses camarades, Bedeau, La Moricière et autres.

La division est arrivée à Mascara le 1er décembre; la seule musique qu'elle ait emmenée, la fanfare des spahis, a joué, en quittant Mostaganem, un air qui rappelle une de nos vieilles chansons françaises : *Pauvre soldat, en partant pour la guerre*. Est-ce un augure? Fi des idées mélancoliques! l'action va leur donner la chasse, comme la colonne aux Arabes.

Dès le 4, au point du jour, on est en route. Où va-t-on? En tête, à côté du capitaine Walsin, marche un guide; il se nomme Djelloul; c'est un Hachem traître aux siens, qui l'ont chassé pour ses crimes, et qui est venu se vendre aux Français. Il connaît tout le pays, plaine, montagnes, ravins, sentiers; c'est une carte vivante. Ce qu'il connaît particulièrement, c'est l'emplacement des silos ou *matmores*, les greniers souterrains des tribus. Il s'arrête; là doivent se trouver les matmores El-Abiod. Les baguettes de fusil sondent la terre; quand, à quelques centimètres de la surface, on sent

la résistance d'une pierre, on déblaie : si la pierre est plate et de grande dimension, c'est qu'elle recouvre un silo ; il y a là-dessous de l'orge, du blé, des fèves, du sel, des olives, des dattes, quelquefois des objets mobiliers, même des vêtemens et des armes. Le grenier promptement vidé, on en cherche un autre, et d'autres encore, tant qu'il fait jour. De quelque nature que soit la trouvaille, elle est livrée, d'après un tarif connu, à l'intendance ; le prix, sauf un prélèvement qui est fait, par compagnie, au profit de l'ordinaire, est réparti entre les capteurs au prorata de leur grade.

En partant, les hommes ont été prévenus qu'ils ne recevront pour trois jours que deux rations de pain ou de biscuit ; l'équivalent de la ration supprimée sera du blé en nature. Un certain nombre de moulins portatifs, construits par l'artillerie, un plus grand nombre de ces petits moulins que les femmes arabes manœuvrent à la main et qu'on a trouvés dans toutes les maisons de Mascara, ont été amenés sur des ânes à la suite de la colonne. Le soir venu, dans chaque escouade, on fait de blé farine, et de farine bouillie ou galette, au gré des amateurs. De l'eau pour boisson ; en arrivant à Mascara, le général a fait saisir, sauf indemnité, toute l'eau-de-vie, toutes les liqueurs apportées par les cantiniers et « marchands de goutte. » Ce sera, pour les mauvais temps qui sont proches, une réserve salutaire, au lieu d'être une habitude malsaine de tous les jours. On va donc vivre, un jour sur trois, à l'arabe.

Le 5 et le 6, on continue le vidage des silos ; le 7, on rentre, chargé de grains, à Mascara, et le 8, on repart sur une nouvelle piste. L'orge et le blé surabondent, mais le mal est que la viande va manquer.

Le 21 décembre, deux Medjeher apportent des nouvelles de Mostaganem ; en les questionnant, La Moricière apprend qu'ils ont failli être dévorés, auprès de Sidi-Daho, par les chiens d'un douar. Le soir même, on prend les armes ; toute la nuit, on marche en silence ; à l'aube, on tombe sur le campement ; deux heures après, on ramène 600 bœufs, 700 moutons, 400 ânes, 60 chevaux et mulets. Cependant, depuis deux jours surtout, l'hiver sévit avec une rigueur presque sans exemple ; du 19 décembre au milieu de février, ce ne sera qu'une alternance de pluie, de neige et de grêle. Dans Mascara, les maisons s'écroulent ; dans la plaine, les terres se détrempent : rien n'arrête l'activité de La Moricière ni l'entrain merveilleux de ses troupes. Le 13 janvier 1842, voici une nouvelle et plus grande razzia qui donne plus de 1,000 bœufs et de 3,000 moutons ; quant aux visites aux silos, on ne prend plus la peine d'en relever le nombre. Le succès moral, supérieur aux résultats matériels, est

la soumission des Beni-Chougrane, qui demandent grâce; mais chez les fiers Hachem, retirés aux limites de la plaine, on ne peut surprendre encore aucun signe de défaillance.

Il y avait deux mois que la division de Mascara vivait de ses propres ressources, quand, le 28 janvier, il lui arriva inopinément de Mostaganem un convoi : c'étaient des médicamens, du café, du sucre, toutes choses que son industrie n'aurait jamais pu lui procurer. Le général Bedeau, qui avait amené ce convoi, était, pour des gens privés de nouvelles, des plus intéressans à entendre. D'abord il avait reçu la soumission des Bordjia, ce qui, avec celle des Beni-Chougrane, assurait pour l'avenir les communications entre Mostaganem et Mascara; mais c'était peu de chose au prix de l'évolution qui s'en allait transformer tout l'ouest de la province; elle était de si grande conséquence, assurait-on, que le gouverneur était arrivé subitement, le 14 janvier, pour la diriger en personne.

On a vu qu'au mois de juillet 1841 le colonel Tempoure, alors à Mostaganem, avait inventé un bey, Moustafa-ben-Othman ; d'Oran, où il était commandant supérieur, le brave colonel, qui avait l'imagination gasconne, venait de faire, au mois de décembre, une découverte encore plus merveilleuse, un sultan! Il y avait, au nord de Tlemcen, sur la rive gauche de l'Isser, une tribu assez importante, les Ghossel, dont l'agha Mouley-Cheikh était en butte à l'inimitié de Bou-Hamedi, le khalifa d'Abd-el-Kader. Inquiet pour son autorité, pour sa vie même, il prit la résolution de jouer le tout pour le tout, et, pour se débarrasser du khalifa, de s'en prendre à l'émir lui-même.

Il n'était bruit, sur les deux rives de la Tafna, plaine et montagne, que d'un jeune marabout d'une grande sainteté, Mohammed-ben-Abdallah, des Ouled-Sidi-Cheikh; simple taleb dans la zaouïa de Sidi-Yakoub, il avait des visions et des révélations qui lui promettaient un grand avenir. Ce fut l'homme que Mouley-Cheikh érigea en rival d'Abd-el-Kader. Au dire du colonel Tempoure, et, ce qui était plus à considérer, du général Moustafa-ben-Ismaïl, non-seulement les Ghossel et les Trara, mais une grande partie des Beni-Amer eux-mêmes s'étaient déclarés en sa faveur. Le 23 décembre, le colonel eut avec lui une entrevue près de l'Isser; le sultan n'avait pas amené beaucoup plus de 200 cavaliers, mais il annonçait qu'il en avait laissé 600 à Seba-Chiourk, afin de protéger ses amis contre les tentatives de l'émir. Au reçu de ces importantes nouvelles, le général Bugeaud était parti d'Alger pour Oran. C'est donc à lui que nous devons nous attacher avant de revenir à La Moricière.

Vues de près, le gouverneur avait trouvé les choses moins belles qu'on ne les lui avait faites. La fortune du nouveau sultan était déjà visiblement en décroissance; pour l'empêcher de tout à fait déchoir, il était urgent de lui porter immédiatement secours. Malgré la pluie, qui ne cessait pas, le général Bugeaud, à la tête d'une colonne active, composée du 26e de ligne, qu'il avait amené d'Alger, de troupes empruntées à la garnison d'Oran, et du maghzen de Moustafa-ben-Ismaïl, se mit en marche, le 24 janvier, dans la direction de Tlemcen. Il avait six cours d'eau à traverser, tous au maximum de la crue. Le plus difficile à passer fut le Rio-Salado. Des arbres furent jetés en travers, et l'infanterie eut l'ordre, en approchant du bord, de faire des fascines. « Ce mouvement, dit le gouverneur dans son rapport, fut très pittoresque et présentait l'image d'une forêt mouvante. Chaque bataillon jeta successivement ses fascines sur les arbres, et bientôt nous eûmes un pont propre à l'infanterie. Quand le dernier bataillon eut passé la rivière, ce pont de branchages se trouva suffisamment fort pour faire passer sans danger nos 500 chameaux, nos 300 mulets, l'artillerie de montagne et le bagage des corps. » Quand on fut sur l'Isser, on n'eut pas la même ressource, il n'y avait pas un seul arbre; mais les eaux étaient moins profondes. Chacun des cavaliers prit un fantassin en croupe; les mulets des équipages, les chevaux des officiers, y compris ceux du gouverneur, furent employés au passage de l'infanterie, et l'on ne perdit qu'un seul homme. Le général Bugeaud se donna la satisfaction de traverser le champ de bataille de la Sikak, mais il eut le déplaisir de voir le sultan, qui l'avait quitté pour rallier ses partisans, revenir avec une soixantaine de cavaliers en tout et pour tout.

Le 1er février, il entra dans Tlemcen, évacué de la veille par ordre d'Abd-el-Kader. La population, qui grelottait à deux lieues de là dans la neige, ne demandait qu'à rentrer dans ses logis; elle s'y décida bientôt, sur l'assurance qu'elle serait protégée par une force permanente contre la vengeance de l'émir, qui s'était retiré sur le territoire du Maroc. Pendant que le génie travaillait à mettre le Méchouar et la ville en état de défense, le général alla détruire, à une dizaine de lieues dans le sud, le fort de Tafraoua, nommé plus communément Sebdou, le dernier des arsenaux d'Abd-el-Kader. On en ramena sept pièces de canon, deux desquelles avaient été fondues à Tlemcen. Après avoir été exposés sur la principale place d'Alger aux regards stupéfaits des indigènes, ces trophées, qui ne pouvaient leur laisser aucun doute sur la mauvaise fortune de l'émir, furent envoyés à Paris.

Le général Bedeau, appelé par le gouverneur au commandement

de Tlemcen, s'y rendit avec le colonel Tempoure et le marabout Mohammed-ben-Abdallah, qui, de la dignité de sultan, descendit au rang de khalifa, mais avec un traitement de 18,000 francs qui releva pour un certain temps son prestige. Ce fut au général d'Arbouville que fut confiée la succession de Bedeau à Mostaganem.

Sous les murs d'Oran, le général Bugeaud trouva, le 20 février, les grands des Gharaba, qui lui firent ce compliment, auquel il fut particulièrement sensible : « Nous avons été tes ennemis les plus acharnés, nous serons tes amis les plus fidèles. Quand tu l'ordonneras, nous marcherons avec toi, nous brûlerons de la poudre et nous saurons mourir, s'il le faut. Nous demandons à faire partie du maghzen d'Oran, sous les ordres du général Moustafa. » La faveur qu'ils sollicitaient leur fut accordée comme une grâce; de ce fait, le maghzen d'Oran se trouva porté à l'effectif respectable de 1,700 ou 1,800 cavaliers, les meilleurs de la province; celui de Mostaganem en comptait à peu près 1,200. Quelques jours après, le général Bugeaud rentrait à Alger, justement fier de son œuvre. Du triangle stratégique dont Mascara, Mostaganem et Tlemcen occupaient les sommets, la suprématie française allait s'épandre et s'étendre progressivement au dehors.

Le retour du gouverneur dénoua enfin l'imbroglio dont l'envoi du général de Rumigny avait été la cause. « Par égard pour un aide-de-camp du roi, écrivait-il, le 25 février, au maréchal Soult, et par sentiment de bon camarade, je vais lui faire faire un ravitaillement de Médéa, après quoi il est convenu qu'il ira reprendre son poste près de Sa Majesté. » Ainsi fut fait; Médéa fut ravitaillé, le 6 mars, par l'honorable général, qui tout de suite après rentra en France. Quant à Baraguey d'Hilliers, il y rentra aussi, quoique le gouverneur, toujours bien disposé à son égard, lui eût fait retirer sa demande de rappel; et comme il ne voulut témoigner, ni devant le maréchal Soult, ni devant le prince royal, ni devant le roi même, le moindre regret de l'attitude insubordonnée qu'il avait prise et gardée vis-à-vis du général de Rumigny, le ministre de la guerre prononça sa mise en disponibilité.

II.

Revenons à Mascara, d'où La Moricière étendait de plus en plus l'aire de ses opérations. Le 2 février, il allait à huit lieues châtier les Hachem-Cheraga, qui s'étaient jetés sur les Bordjia de la plaine récemment soumis; le 4, guidé par des déserteurs de Ben-Tami, c'était au sud qu'il marchait vers les gorges d'Ankrouf, où le khalifa gardait son dépôt de munitions; retardée par le mauvais temps,

la colonne n'y trouva plus que dix-sept barils de poudre, quelques armes et des grains ; mais le général apprit qu'à peu de distance, dans d'autres gorges, se trouvaient cachés des douars appartenant à l'aristocratie des Hachem, quelques-uns mêmes à la famille de l'émir et à celle de Ben-Tami.

Le 7, au point du jour, la surprise fut complète. Parmi les nombreux prisonniers ramenés à Mascara se trouvait le chef des Sidi-Kada-ben-Moktar, fraction importante des Hachem-Cheraga; pour obtenir sa délivrance, les marabouts ses amis vinrent solliciter l'*aman*, c'est-à-dire demander grâce ; mais La Moricière ne voulait prêter l'oreille à leurs sollicitations que s'ils se portaient garans pour la tribu tout entière. Déjà les pourparlers commençaient quand survint une lettre d'Abd-el-Kader qui les arrêta court : « Le sultan, y était-il dit, a donné pleins pouvoirs à Sidi-Mbarek pour négocier de la paix avec les chrétiens ; il accepte les propositions qu'on lui a soumises. Le traité se conclut à Alger avec un envoyé du roi des Français ; des lettres de Sidi-Mbarek confirment ces assertions. Quelques efforts encore et la cause des musulmans sera gagnée. Malheur à celui qui aura montré de la faiblesse au jour de l'épreuve! Le jour du châtiment n'est pas loin. » Telle est la politique de l'émir : retenir, par la menace d'un arrangement avec les Français, les tribus hésitantes, de même que sa tactique est de ne jamais engager à fond contre nos troupes ses forces régulières, qu'il ménage et réserve pour affermir sa domination sur les indigènes.

La Moricière venait de recevoir un convoi de Mostaganem avec un renfort de cavalerie : 100 chevaux du 2e chasseurs d'Afrique et 400 du maghzen d'Oran. Il savait par ses espions que Ben-Tami s'était retiré au sud-ouest, dans la vallée de l'Oued-Hounet. Le 27 février, il atteint son campement et le met en déroute, après avoir tué ou pris une soixantaine de cavaliers rouges. Rentré à Mascara le 8 mars, il en repart le 10, appelle à lui le général d'Arbouville avec la colonne de Mostaganem, et donne la chasse aux Hachem-Cheraga, qui cherchent asile dans la vallée de la Mina, les uns chez les Sdama, les autres chez les Flitta. A Fortassa, les deux généraux se rencontrent et se concertent; pendant que d'Arbouville agira contre les Flitta, ce seront les Sdama qui recevront la visite de La Moricière.

Il la commence par les Bou-Ziri, qui subissent un véritable désastre. Enveloppés, le 25 février, par trois colonnes, 59 douars, contenant une population de 6,000 âmes, sont surpris au point du jour ; il y a 12,000 têtes de bétail, des prisonniers sans nombre, un butin immense. Tout à coup, vers midi, le ciel s'assombrit, un brouillard

épais envahit la montagne, la neige tombe. Les troupes, qui se sont dispersées pour la razzia, errent à l'aventure; répercutés par les échos dans tous les sens, les coups de canon, les appels des clairons et des trompettes ne font que les égarer davantage; les guides eux-mêmes ne s'y reconnaissent plus. Enfin, le soir venu, on finit par se rallier au bivouac indiqué d'avance; on se compte : il manque une section du 13e léger, commandée par le lieutenant Deligny.

La nuit est horrible et la journée du lendemain encore pire; trois soldats, une vingtaine de prisonniers sont morts de froid; des cadavres de chevaux, de mulets, de bestiaux jonchent le sol, ensevelis sous la neige; à tout prix il faut partir. Au moment où le général donne l'ordre de lever le bivouac, une députation des Sdama vient demander grâce, jurant de rompre à jamais avec les Hachem; femmes, enfans, tentes, bétail, sauf la part dont la colonne a besoin pour vivre, tout leur est rendu. Le soir, en arrivant à Frenda, on voit enfin revenir, guidés par un marabout, le lieutenant Deligny et ses vingt-trois hommes; ils ont erré pendant ces deux jours, presque sans nourriture, mais l'arme haute et le cœur ferme.

Au sommet d'un escarpement rocheux, entourée d'une enceinte égale à celle de Mascara, Frenda occupait une position excellente, mais elle ne contenait guère que des masures. La colonne, cependant, fut trop heureuse d'y trouver un abri; elle y séjourna le 27, pendant que le général recevait les soumissions des populations environnantes; le 31, elle rentra dans Mascara.

Partie avec des vivres pour dix jours, elle en avait passé vingt-deux en campagne, vivant à l'arabe, de farine bouillie et de galettes cuites aux feux des bivouacs sur le couvercle des gamelles. Narguant les privations et les fatigues, elle avait sans doute ramené quelques éclopés, mais pas un homme qui fût sérieusement malade. En revanche, elle était en haillons. Depuis quatre mois qu'elle courait par monts et par vaux, sous la pluie, à travers la neige, elle avait accroché aux buissons les lambeaux de ses vêtemens et perdu dans la boue les semelles de ses souliers. Le 17 avril, les gens d'Oran eurent le spectacle de ces héroïques déguenillés qui venaient se refaire d'habits et de chaussures. La brigade d'Arbouville, qui avait opéré sans beaucoup de résultats sur la basse Mina et le bas Chélif, remplaçait momentanément, à Mascara, la division La Moricière.

De ce côté, d'ailleurs, il y avait une accalmie. C'était vers Tlemcen qu'Abd-el-Kader portait en ce moment-là ses efforts. La perte de cette ville importante l'avait sensiblement touché, plus que la

perte de Mascara peut-être ; Tlemcen lui importait en effet davantage, à cause des relations qu'elle lui permettait d'entretenir d'une manière suivie avec le Maroc. Trop intelligent pour concevoir l'espérance d'y rentrer par la force, il avait pour dessein de faire le vide autour d'elle et de la bloquer, comme autrefois, en 1836, mais de plus loin. Il ne devait pas ignorer cependant qu'au lieu des cinq cents braves qui gardaient jadis le Mechouar avec le capitaine Cavaignac, le général Bedeau en avait six fois davantage, et, s'il l'ignorait, le général n'allait pas tarder à le lui faire savoir.

C'était des montagnes des Trara, sur la rive gauche de la Tafna, que l'émir adressait ses injonctions menaçantes aux Ouled-Ria et aux Ghossel, les tribus les plus puissantes au nord et à l'ouest de Tlemcen. Le général Bedeau avait avec lui Moustafa-ben-Ismaïl et 500 de ses Douair, Mohammed-ben-Abdallah et son maghzen ; à la tête de cette cavalerie que soutenaient 2,500 hommes d'infanterie française et trois obusiers de montagne, le général Bedeau passa la Tafna le 7 mars, traversa le col de Bab-el-Taza, toucha le 8 à Nedroma, força, rien que par son approche, Abd-el-Kader à évacuer le pays des Trara et, après avoir châtié les Kabyles du Kef, rentra le 14 à Tlemcen. Il en sortit de nouveau le 21, sur l'avis que l'émir, avec un fort contingent des Beni-Snassen du Maroc, s'était aventuré en-deçà de la Tafna ; en effet, il l'atteignit le lendemain près de la Sikak, et le battit sur un terrain qui, six années auparavant, ne lui avait déjà pas été favorable.

Pendant le mois d'avril, Abd-el-Kader subit encore deux échecs graves, le 11 et le 29. Le dernier fut décisif. Ce jour-là, il occupait avec ses réguliers, 400 chevaux arabes et 1,500 Kabyles, le col de Bab-el-Taza. Attaqué d'un côté par les zouaves et le 8e bataillon de chasseurs, de l'autre par le 10e bataillon et le 26e de ligne, il fut déposté, refoulé, mis en déroute, en laissant 200 morts sur le terrain et 70 prisonniers entre les mains du vainqueur. Dès lors, ses partisans découragés l'abandonnèrent, et comme il vit bien qu'il n'avait plus rien à espérer dans ces parages, il s'en éloigna définitivement, en essayant de rejoindre par le sud ses fidèles Hachem aux environs de Mascara.

Débarrassé de son opiniâtre adversaire, le général Bedeau n'eut guère plus à s'occuper que de relever Tlemcen de ses ruines et surtout de pacifier le pays, qui venait d'être, deux mois durant, agité par la guerre. Il y réussit par un heureux mélange de fermeté, de modération et de sagesse, avec un succès qui mérita l'éloge et lui assura pour toujours l'estime affectueuse du général Bugeaud.

III.

On a vu qu'au mois de février un essai de négociation, entamé avec les Hachem-Cheraga par La Moricière, avait échoué sous le prétexte qu'Abd-el-Kader était lui-même ou par un de ses khalifas en pourparlers avec le général Bugeaud. Dans cette diversion habilement imaginée par l'émir, il y avait une part de vérité. Depuis son arrivée en Algérie, on peut même dire avant son arrivée, car la persécution avait commencé à Marseille, le général Bugeaud n'avait pas cessé d'être poursuivi par un intrigant italien, nommé Natale Manucci, une espèce de Ben-Durand subalterne qui prétendait, comme l'autre, être en état de machiner un accord, sinon avec Abd-el-Kader, du moins avec quelques-uns de ses khalifas. « Comme je n'ai pas foi aux choses miraculeuses que vous me promettez, lui avait dit le gouverneur, je ne vous donnerai ni mission ni argent. Tentez la chose à vos risques et périls; si vous réussissez, je demanderai une récompense pour vous au gouvernement. »

Néanmoins, au mois de septembre 1841, il lui avait donné pour Ben-Allal-ben-Sidi-Mbarek une lettre dans laquelle il déclarait que, bien décidé à ne traiter jamais avec l'émir, il s'entendrait volontiers avec ses lieutenans. Nanti de ce document, Manucci avait disparu, et pendant plusieurs mois on n'avait plus entendu parler de lui; aussi le général Bugeaud écrivait-il au maréchal Soult : « Manucci est un misérable, un agent sordide d'Abd-el-Kader, un fourbe qui a essayé de manger à deux râteliers. Son frère, qui est à Gibraltar, fournit des armes et des munitions à notre ennemi. »

Tout à coup, au mois de février 1842, on vit reparaître l'intrigant, qui se disait autorisé par les trois khalifas Sidi-Mbarek, Barkani et Ben-Salem à traiter de leur soumission à la France. Le gouverneur était alors dans la province d'Oran; le général de Rumigny lui envoya Manucci, qui soutint effrontément son dire. A Tlemcen, on avait pris un ancien agha des réguliers; le général Bugeaud lui demanda ce qu'il savait des khalifas : « J'ignore, répondit l'Arabe, ce qu'ils ont au fond du cœur, mais j'ai entendu le sultan lui-même répondre à des chefs qui demandaient la paix : « Je ne puis faire la paix avec les chrétiens, la religion me le défend; mais, puisque vous ne savez pas supporter les maux de la guerre, j'ai mandé à Mbarek de faire avec les Français un semblant de paix dans laquelle je ne paraîtrai pas. » Peu de temps après, le gouverneur avait regagné Alger, suivi de Manucci sous bonne garde.

C'était le général Changarnier qui, de Blida, devait suivre les

négociations, aux conditions suivantes : 1° les trois khalifas se soumettront à la France; ils conserveront leur gouvernement respectif et viendront à Alger en recevoir l'investiture; leurs familles y habiteront; 2° ils gouverneront au nom du roi des Français; ils lèveront l'impôt en son nom et le verseront deux fois par an et en personne à Alger; 3° leurs troupes et les cavaliers des tribus marcheront avec les Français pour la guerre, toutes les fois que le gouverneur ou les généraux commandant en son nom l'ordonneront.

Le général Changarnier et le représentant de Sidi-Mbarek, Ben-Jucef, kaïd des Hadjoutes, s'étant rencontrés une première fois sans pouvoir s'entendre, le gouverneur résolut de se rendre à Blida. « Je suis disposé à faire quelques sacrifices d'argent, écrivait-il au maréchal Soult, mais à titre de libéralité, de munificence, et non pas comme achat de la soumission. Je désire, ajoutait-il en parlant des frères Manucci, dont le plus jeune était avec Sidi-Mbarek, je désire pouvoir écarter ces canailles de la négociation qu'ils ne peuvent qu'entraver; il est bien à regretter que ces bandits se soient mêlés à une affaire qui eût marché tout naturellement sans eux et par la force des circonstances. » Mis en présence de Ben-Jucef, Manucci essaya de soutenir que Sidi-Mbarek lui avait promis la soumission des trois khalifas, moyennant 100,000 piastres (500,000 fr.) données à chacun d'eux; mais le kaïd releva énergiquement ce mensonge, et il ajouta : « Si nous t'avions promis la soumission à une époque où nous ignorions les événemens de l'ouest, à plus forte raison y consentirions-nous aujourd'hui que nous savons qu'Abd-el-Kader a presque entièrement perdu la province d'Oran. »

Dans une seconde entrevue, le 12 mars, le kaïd remit au gouverneur, en présence du général Changarnier, une lettre de Sidi-Mbarek; en voici le début superbe : « Du Djebel-Dakla à l'Oued-Fodda je commande, je tue, je pardonne. En échange de ce pouvoir que j'exerce pour la gloire de Dieu et le service de mon seigneur le sultan Abd-el-Kader, que me proposes-tu? Mes états, que la poudre pourra me rendre comme elle me les a pris, de l'argent et le nom de traître... » Le général Bugeaud fut saisi d'admiration et redoubla d'estime pour ce noble et loyal adversaire. Quelque temps après, il écrivit au maréchal Soult : « Aucun des khalifas n'a fait la moindre démarche auprès de moi, ce qui m'a parfaitement convaincu des mensonges de Manucci. Malgré leur défaite et leur extrême détresse, ils ont maintenu leur dignité personnelle et leur fidélité à Abd-el-Kader; ils n'ont pas donné les odieux exemples qu'ont fournis certains lieutenans de l'empereur. »

Quant à Natale Manucci, enfermé d'abord au fort de Mers-el-Kébir, puis relâché, il revint intriguer autour d'Abd-el-Kader. Disgracié par l'émir, dépouillé de tout ce qu'il possédait, il errait de tribu

en tribu, cherchant un asile, quand, au mois de juin 1843, un chaouch de Ben-Allal se mit sur ses traces et, l'accusant de vouloir rejoindre les Français, l'étendit mort d'un coup de fusil à bout portant. Le lendemain, dit la légende, sa femme et sa sœur, qui étaient jolies, se faisaient musulmanes et passaient, l'une dans le harem de Ben-Allal, l'autre dans celui d'El-Kharoubi, premier secrétaire d'Abd-el-Kader.

Les fausses négociations auxquelles le général Bugeaud s'était un moment laissé prendre ayant misérablement échoué, il importait de n'en laisser le bénéfice ni à l'émir ni à ses lieutenans, et de détromper par des faits bien évidens les populations qu'ils amusaient en faisant miroiter à leurs yeux des visions pacifiques.

Les premiers désabusés furent les Hadjoutes; le 15 et le 16 mars, quatre colonnes, dirigées par le général Changarnier, battirent tout le pays compris entre Koléa, Bordj-el-Arba, Haouch-Mouzaïa et la mer. Après les Hadjoutes, ce fut chez les Beni-Menacer, les compatriotes de Barkani, que la démonstration fut faite.

Parti de Blida, le 1er avril, avec deux brigades commandées par les généraux de Bar et Changarnier, le gouverneur alla détruire à Bordj-el-Beylik, sur l'Oued-el-Hachem, des moulins, une manutention et des fours d'où le khalifa tirait le pain pour ses réguliers, puis la zaouïa des Barkani, après quoi il gagna Cherchel, où il s'embarqua pour Alger, en laissant au général Changarnier le soin de ramener les troupes. Ce fut pour le général l'occasion de faire aux Hadjoutes une seconde visite qui leur fut encore plus préjudiciable que la première. En fouillant le bois des Kareza, il y découvrit un certain nombre de familles émigrées plus ou moins volontairement de la Métidja, et les ramena aux environs de Guerouaou, où elles plantèrent provisoirement leurs tentes; les soldats leur donnèrent le sobriquet jovial de *Beni-Ramassés*.

Pendant le retour de la division, un acte d'héroïsme venait d'immortaliser le nom d'un sergent du 26e de ligne. Le 11 avril, le lieutenant-colonel Morris, qui commandait à Boufarik, avait reçu l'ordre de faire passer une dépêche à Mered; comme il ne lui restait que 89 hommes disponibles, il ne put distraire de cette faible garnison que 1 sergent et 16 fusiliers du 26e, 1 brigadier et 2 cavaliers du 4e chasseurs d'Afrique; un chirurgien sous-aide, que son service appelait à Blida, se joignit à cette petite troupe.

Elle se mit en chemin vers une heure de l'après-midi; la plaine semblait déserte. Le détachement n'était plus qu'à 2 kilomètres de Mered, quand les chasseurs qui éclairaient la marche découvrirent une masse de cavaliers embusqués dans un ravin. A peine signalés, les Arabes s'élancèrent. Leur chef, un cavalier rouge, somma en français le détachement de se rendre. Celui qui le commandait,

le sergent Blandan, répondit à la sommation par un coup de fusil qui abattit le cavalier rouge. Assaillis de toutes parts, les 21 hommes s'étaient formés en cercle; leur feu, sagement ménagé, ripostait à celui de l'ennemi; mais ils combattaient un contre dix, et l'un après l'autre ils tombaient, ou morts ou blessés. Blandan avait déjà reçu deux balles; une troisième l'atteignit au ventre : « Courage! mes amis, s'écria-t-il; défendez-vous jusqu'à la mort! » Le sous-aide Ducros, qui avait ramassé un fusil, fit le coup de feu jusqu'au moment où il eut le bras gauche fracassé.

Cependant, au bruit de la fusillade, quelques hommes, cavaliers et fantassins, étaient sortis de Boufarik et de Mered; à l'approche des chasseurs d'Afrique, accourus à fond de train, les Arabes s'enfuirent, emportant leurs morts et leurs blessés, mais pas une seule tête française. Des 21, 5 seulement étaient encore debout sans blessures, 9 étaient blessés, 7 morts ou atteints mortellement; de ceux-ci était Blandan, qui expira dans la nuit, à Boufarik. Il avait vingt-trois ans; il était sous-officier depuis trois mois.

Un ordre général signala son nom et celui de ses compagnons d'armes à la reconnaissance publique. « Lesquels, disait le général Bugeaud, ont le plus mérité de la patrie, ou de ceux qui ont succombé sous le plomb, ou des cinq braves qui sont restés debout et qui, jusqu'au dernier moment, ont couvert les corps de leurs frères? S'il fallait choisir entre eux, je répondrais : « Ceux qui n'ont point été frappés; » car ils ont vu toutes les phases du combat, dont le danger croissait à mesure que les combattans diminuaient, et leur âme n'en a point été ébranlée. Mais je ne veux pas établir de parallèle; tous ont mérité que l'on garde d'eux un éternel souvenir. » On peut lire à Mered leurs vingt et un noms gravés sur un petit obélisque qui surmonte une fontaine. En 1887, la statue du sergent Blandan a été dressée sur une des places de Boufarik.

IV.

En quittant à Cherchel le général Changarnier, le gouverneur lui avait donné l'ordre de tout préparer à Blida pour concourir au succès d'une opération qui devait être le grand événement de la campagne, la jonction des divisions d'Oran et d'Alger par la vallée du Chélif. C'était un projet que le précédent ministère avait suggéré, en 1840, au précédent gouverneur, mais qu'il était réservé au général Bugeaud d'accomplir, quoiqu'il n'eût pas pour cette conception, selon Changarnier qui s'en attribuait sans droit la paternité, « des entrailles de père. » Il était convenu que les deux divisions partiraient en même temps, l'une de Blida, l'autre de Mosta-

ganem, pour se rencontrer à l'embouchure de l'Oued-Rouina, dans le Chélif.

Trois jours avant son départ, Changarnier eut la surprise et la joie de recevoir à son quartier-général 83 prisonniers que lui renvoyait Abd-el-Kader, et parmi lesquels était le lieutenant d'état-major de Mirandol, pris sous Mascara au mois de novembre précédent. La colonne formée à Blida se composait des 3e et 6e bataillons de chasseurs à pied, de cinq bataillons détachés des 24e, 33e, 48e, 53e et 64e de ligne, de quatre escadrons de chasseurs d'Afrique et d'une batterie de montagne.

Celle de Mostaganem comprenait le 5e bataillon de chasseurs, le 1er de ligne, les 3e, 13e et 15e d'infanterie légère, un bataillon de la légion étrangère, le 2e régiment de chasseurs d'Afrique, les spahis d'Oran, une batterie de montagne. La plus grande partie de ces troupes étaient venues avec le général d'Arbouville de Mascara, où La Moricière avait ramené d'Oran, le 10 mai, sa division vêtue, chaussée, équipée à neuf.

Le 17 mai, toutes les troupes de la division que devait commander le gouverneur étaient concentrées à Sidi-bel-Hacel, sur la basse Mina. C'était là qu'il avait convoqué pour le suivre les cavaliers des tribus soumises; il en vint des seules vallées de l'Habra, de la Mina et de l'Oued-Hillil près de 2,500, qui marchèrent avec la colonne sous les ordres d'El-Mzari.

Avant de s'engager dans la vallée du Chélif, le général Bugeaud voulut donner une leçon aux tribus hostiles de la rive droite. Le 19 mai, il pénétra sur le territoire des Beni-Zerouel; mais ceux-ci se retirèrent dans ces cavernes profondes qui s'enfoncent plus ou moins profondément, comme des tunnels inachevés, sous les montagnes du Dahra; on dut renoncer à les y poursuivre. De là, passant alternativement d'une rive à l'autre, le gouverneur continua de remonter la vallée du fleuve. Le 25, il fit reconnaître solennellement Sidi-el-Aribi khalifa du Chélif. Après avoir châtié la remuante tribu des Sbéa, dignes émules, en fait d'hostilité, des Beni-Zerouel, la colonne prit son bivouac, le 29, à l'embouchure de l'Oued-Fodda. Des feux brillaient à l'est; c'étaient les feux de la division d'Alger. Comme celle d'Oran, elle avait cheminé sans grands obstacles, en faisant quelques razzias de droite et de gauche.

Le 30, de bon matin, au bruit du canon, les deux colonnes marchèrent à la rencontre l'une de l'autre. Aussitôt les faisceaux formés, les chevaux au piquet, les *Algériens* coururent embrasser les *Oranais*. Ce fut entre ceux-ci et ceux-là un échange de festins; on eût dit les noces de Gamache, si le vin avait été moins rare. La fête dura deux jours.

Ce voyage à peu près pacifique était célébré, comme le passage

des Biban naguère, à l'égal d'une victoire. En fait, le résultat était considérable ; il était démontré qu'on pouvait désormais communiquer d'Alger à Oran autrement que par mer ; d'Alger à Constantine, la démonstration n'était pas aussi bien faite.

A la joie du succès s'ajoutait pour le général Bugeaud une satisfaction d'une autre sorte ; le gentilhomme-campagnard ou, si l'on veut, le soldat-laboureur, s'était extasié à la vue du beau pays qu'il venait de parcourir. « Avant de passer outre, écrivait-il au maréchal Soult, je ne puis résister au désir de vous faire une courte description de cette belle vallée du Chélif, qui est, à mes yeux, cent fois préférable à la plaine de la Métidja. Au gué où nous passâmes le fleuve la première fois, la plaine s'agrandit de la vallée de la Mina et même de celle de l'Hillil, de telle sorte que l'œil embrasse sur ce point une surface plane de 15 lieues de longueur, de l'est à l'ouest, sur une largeur de 10 à 12 lieues. Les trois rivières, dirigées par l'art, pourraient arroser cette vaste surface, et les coteaux qui la bordent pourraient se couvrir de vignes, de mûriers, d'oliviers et d'arbres à fruit. La vallée du Chélif, en la remontant, a une largeur qui varie entre 3 et 4 lieues. La terre y est généralement très forte, et ce qui atteste sa fertilité, c'est que, malgré la culture barbare qui y est pratiquée, nous avons presque constamment voyagé à travers des champs d'orge et de froment pouvant produire de vingt à trente hectolitres par hectare. Les collines, pour la plupart, étaient couvertes de moissons plus riches encore, et si, sur quelques points, les roches les rendaient peu cultivables, nous nous sommes convaincus, par nos courses à l'intérieur, qu'il régnait derrière, presque partout, des vallons parallèles au Chélif où les cultures étaient plus abondantes que celles de la plaine. C'est vraiment une riche contrée. L'étendue des récoltes annonce qu'elle possède une nombreuse population, qui n'a été visible pour nous que dans la surprise des deux razzias que nous avons exécutées. Un bon gouvernement et par suite une bonne agriculture en feraient, dans un demi-siècle, l'un des plus beaux pays du monde. »

Le 1er juin, les deux colonnes se séparèrent. Pendant que le gouverneur se dirigerait vers Blida, en remontant aussi haut que possible la vallée du Chélif, Changarnier devait passer le fleuve et se rabattre sur la Métidja, en traversant le pays tourmenté des Beni-Menacer. La mission était difficile, mais elle convenait bien à celui de ses lieutenans que, dans ses jours de bonne humeur, le général Bugeaud appelait familièrement son *montagnard*.

Le 2, le *montagnard* se trouva donc engagé dans une région totalement inconnue, par des sentiers où l'on ne pouvait défiler qu'homme par homme, et souvent, quand toute trace de chemin disparaissait, dans le lit rocailleux des ruisseaux. Heureusement, comme les Ka-

byles ne s'attendaient certes pas à pareille visite, ils ne s'étaient point préparés pour la résistance; on fit ce jour-là 150 prisonniers, presque tous riches émigrés de Miliana et de Cherchel. « La Suisse n'est rien, écrit le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud; l'armée marche un par un, bêtes, gens et bestiaux, chaque homme tirant son cheval par la figure. L'avant-garde part à quatre heures du matin et l'arrière-garde arrive au bivouac à six heures du soir, et tout cela pour faire deux ou trois lieues. On ravage, on brûle, on pille, on détruit les moissons et les arbres. De combats, peu ou pas; quelques centaines de misérables tiraillant avec l'arrière-garde, blessant quelques hommes, coupant la tête aux traînards et aux maraudeurs qui s'avancent seuls et trop loin. »

Le 3, par une rampe de 18 kilomètres, la colonne s'éleva au sommet du Mahali; de là, elle dominait la haute mer et le chaos des montagnes, de Cherchel à Tenès; le coup d'œil était magnifique. Cependant l'appel aux armes avait été fait dans tout le pays, et les Beni-Menacer étaient accourus. Quand, le lendemain, la colonne évacua le bivouac du Mahali, le 6e bataillon de chasseurs, qui faisait l'arrière-garde, eut à repousser une vive attaque; le commandant Forey et l'adjudant-major Canrobert s'y firent particulièrement remarquer. Le 5, nouveau combat, nouveau succès, où l'adjudant-major d'Aurelles de Paladines, du 64e, fut cité à l'ordre. Le 6, au sortir des montagnes, le bivouac fut pris sur l'Oued-Hachem; le 7, sur la Bou-Rkika; le 8, sur l'Oued-Djer.

Le général Bugeaud, de son côté, avait atteint le col de Mouzaïa, n'ayant eu qu'à moissonner les champs des Beni-Zoug-Zoug, de sorte qu'il avait pu enrichir les magasins de Miliana de 18,000 rations de paille et de 6,000 rations d'orge. Le 9, les deux divisions commençaient à se jeter de concert sur les Beni-Menad, les Bou-Halouane et les Soumata, quand elles furent arrêtées par la soumission de ces tribus. L'exemple avait été donné la veille par les Mouzaïa; il fut suivi le même soir par les Beni-Sala, et, deux jours après, par les Hadjoutes même. Les Hadjoutes soumis! n'est-ce pas tout dire? C'était l'apparition de ces 2,000 ou 3,000 cavaliers arabes, venus depuis le beylik d'Oran à la suite des Français, qui, la force aidant, avait opéré tous ces miracles.

Le succès était considérable, et le général Bugeaud s'en applaudissait très justement. « Ce grand événement, écrivait-il au maréchal Soult, ouvre nos communications avec Médéa et Miliana; il ne faudra plus de grosses colonnes pour escorter nos convois, et j'ai lieu d'espérer que l'approvisionnement de ces places sera fait bientôt, en partie, par les indigènes eux-mêmes et sans escorte. Je tournerai alors mes regards vers l'autre quart de cercle des montagnes que forme l'Atlas, depuis les Beni-Sala jusqu'à l'embouchure de l'Isser,

et il est permis de croire que le terrible châtiment qui a produit la soumission des montagnards de l'ouest rendra facile la soumission de ceux de l'est. Alors, monsieur le maréchal, nous aurons autour de la Métidja l'obstacle continu qui convient à une grande nation comme la nôtre. Les Kabyles qui sont soumis par la force de nos armes, et qui sont réputés plus fidèles à leur parole que les Arabes, ne permettront pas aux cavaliers des plaines de franchir leurs montagnes. Ils garderont longtemps le souvenir de la rude guerre que nous leur avons faite, et cette pensée gardera mieux la Métidja qu'un misérable fossé garni de blockhaus. »

Cet « obstacle continu, » ce misérable fossé dont le général Bugeaud parlait avec tant d'irrévérence, n'était pourtant rien de moins, si la métaphore est permise, que le dernier retranchement, le réduit des derniers partisans de l'occupation restreinte. L'auteur de cette conception était un vétéran de l'empire, le général Rogniat. C'était bien, de son propre aveu, « la muraille de la Chine » qu'il proposait d'opposer, autour de la Métidja, aux déprédations des Arabes. Un officier du génie comme lui, le général de Berthois, aide-de-camp du roi et membre de la chambre des députés, s'était chargé d'appliquer ses principes ; seulement, au lieu de les étendre à la Métidja tout entière, il les avait restreints dans les limites d'un triangle qui, ayant la mer pour base, allait de Koléa à Blida et de Blida à l'embouchure de l'Harrach. Cette ligne, d'un développement de 7 lieues à l'ouest et de 12 à l'est, devait être tracée par un fossé continu infranchissable, appuyé de 160 blockhaus ! Les travaux avaient été entrepris sur la face occidentale. Sans s'y être formellement opposé d'abord, le général Bugeaud n'avait cependant pas ménagé ses critiques. Le 7 décembre 1841, il avait écrit au maréchal Soult : « J'ai calculé qu'en été, quatre régimens ne suffiraient pas à la garde de l'obstacle, et qu'il donnerait pendant cinq mois 7,000 ou 8,000 malades. Dès lors, plus de guerre possible au dehors ; il faut enlever la garnison de Médéa et de Miliana et se replier derrière l'enceinte pestilentielle. L'armée aura ainsi creusé elle-même son tombeau. » Les soumissions des Mouzaïa, Soumata et autres vinrent heureusement porter le dernier coup à cette invention malencontreuse ; le fossé déjà creusé fut employé en certains endroits au drainage des terres humides, et ce fut le plus grand service qu'il put rendre. Ainsi échoua dans une tentative presque ridicule le suprême effort de l'occupation restreinte.

Détournées de ce fastidieux travail, les troupes s'employèrent à une œuvre autrement sérieuse, difficile et grande : en cinq mois, elles ouvrirent, à travers les gorges de la Chiffa, où ne s'étaient jamais aventurés Arabes ni Kabyles, cette belle et pittoresque route

qui met directement en communication Blida et Médéa : le Tenia de Mouzaïa ne fut plus désormais qu'un chemin de pèlerinage pour les dévots de la gloire militaire et des héroïques souvenirs.

L'effet de l'expédition du Chélif et des soumissions autour de la Métidja s'était rapidement propagé jusque dans le Titteri. Avant la fin de juin, les Ouzra, les Righa, les Aouara, les Hacem-ben-Ali avaient fait acte d'obéissance entre les mains du colonel Comman, à Médéa; quelques jours après, au bivouac de Berouaghia, quatorze autres tribus étaient venues lui faire hommage.

Afin de donner plus d'éclat à ces soumissions et de les assurer davantage, le colonel demanda au gouverneur de vouloir bien donner lui-même les burnous d'investiture aux chefs désignés pour administrer les territoires soumis. Ils partirent donc pour Alger, où ils furent accueillis avec un certain apparat. A peine y étaient-ils réunis qu'arrivait inopinément du sud une nouvelle bien faite pour achever de leur imposer le respect de la suprématie française.

Le 17 juin, le général Changarnier s'était remis en campagne avec une petite colonne composée de six bataillons, de 400 chasseurs d'Afrique et d'une section d'obusiers de montagne. Son projet avait été d'abord de se porter contre les Beni-Menacer, qui venaient d'infliger au chef de bataillon Bisson, commandant de Miliana, un grave échec en lui tuant 43 hommes dont 5 officiers; mais, averti que le gouverneur voulait envoyer de ce côté-là le général de Bar, Changarnier avait fait tête de colonne au sud.

Pendant une halte sur le Bouroumi, un chef important des Djendel, Bagdadi-ben-Chérifa, était venu en hâte lui offrir, au nom de l'agha Si-Bou-Alam, son frère, la soumission des tribus du haut Chélif, à la condition qu'il marchât sans retard à leur aide, car le khalifa Ben-Allal-ben-Sidi-Mbarek approchait avec la menace de ses réguliers pour entraîner au sud-ouest, vers le plateau du Sersou, la population tout entière. Il n'y avait pas un moment à perdre. Deux jours après, la colonne arrivait chez les Djendel, au moment où les coureurs de Ben-Allal étaient en vue. Un étonnement presque hostile se lisait d'abord sur le visage de ces Arabes, peu accoutumés jusqu'alors à regarder les *roumi* comme des protecteurs; cependant, Bou-Alam et Bagdadi allaient de groupe en groupe prêchant la confiance, et quand les chasseurs d'Afrique passèrent au galop pour se porter au-devant de l'ennemi, les femmes les accompagnèrent de leurs *you you*, comme elles avaient l'habitude de le faire pour encourager leurs guerriers. Il n'y eut pas à combattre ce jour-là; les coureurs de l'ennemi avaient disparu.

Pendant dix jours, Changarnier remonta la vallée de l'Oued-Deurdeur, jusqu'à Taza et Teniet-el-Had, recevant des soumissions, détruisant dans les montagnes de Matmata les magasins militaires de

Ben-Allal et forçant le khalifa lui-même à s'éloigner vers le plateau du Sersou. Teniet-el-Had fut dépassé. Le 29 juin, au bivouac d'Aïn-Toukria, un des grands des Ayad, Ameur-ben-Ferhat, vint, au nom de la tribu, présenter au général le cheval de *gâda*.

Deux jours après, le 1er juillet, pendant que les troupes faisaient halte auprès d'Aïn-Tesemsil, Changarnier, qui d'aventure avait poussé son cheval au-dessus de la source, s'arrêta tout à coup, saisi de surprise : devant lui, à ses pieds, le Nahr-Ouassel, aux eaux rares et paresseuses ; au-delà, sans limite à l'horizon, l'immense plateau du Sersou ; au milieu de cette solitude, d'épais nuages de poussière dorés par le soleil. Descendre la colline en deux bonds, faire sonner à cheval, lancer d'abord le colonel Korte avec les chasseurs d'Afrique en selle nue, puis les goums des Djendel et des Ayad, ce fut fait en quelques minutes. Mais il y avait trois lieues à courir tout d'une traite et des coups de sabre à donner avant de savoir ce que couvraient ces nuages. C'était une énorme colonne d'émigrans. Le combat fut vif et court ; la razzia qui suivit n'avait pas encore eu sa pareille : 3,000 prisonniers de toute condition, de tout sexe et de tout âge ; 1,500 chameaux, 300 chevaux et mulets, 50,000 têtes de bétail, bœufs, moutons et chèvres.

Le lendemain, de dix lieues à la ronde, les envoyés des tribus arrivèrent pour s'incliner devant la force et tâcher d'obtenir quelques bribes de ce prodigieux butin. Changarnier fut généreux ; à part quelques otages, il renvoya les prisonniers et paya largement en bestiaux l'aide des auxiliaires et le zèle des néophytes.

Telle était la nouvelle qui, propagée avec la rapidité de l'éclair, vint tomber, comme un coup de foudre, au milieu d'Alger, sur les grands du Titteri rassemblés devant le gouverneur.

Plus retentissant et terrible, un autre coup, par malheur, allait couvrir de son fracas le bruit de ce succès. Le 18 juillet, une dépêche arriva de France : le duc d'Orléans est mort !.. A la stupeur du premier moment succéda un élan de douleur et de regret. Particulièrement atteinte, l'armée d'Afrique sentit qu'elle venait de perdre le plus actif et le plus intelligent des protecteurs. Parmi les témoignages de deuil venus de tous les points de l'Algérie, celui du lieutenant-colonel de Saint-Arnaud est assurément un des plus remarquables.

Simple lieutenant d'infanterie à trente-cinq ans, après de singulières vicissitudes de jeunesse, Leroy de Saint-Arnaud avait, en 1833, servi d'officier d'ordonnance au général Bugeaud, alors gardien de la duchesse de Berry à Blaye. Le général se prit de goût pour son esprit vif, alerte, original, et quand il le retrouva plus tard en Afrique, où de sérieuses qualités militaires l'avaient déjà mis en relief, il lui donna tous les moyens de regagner par un

avancement rapide le retard de sa première fortune. Chef de bataillon aux zouaves en 1841, Saint-Arnaud était, au mois de juillet 1842, lieutenant-colonel au 53e de ligne et commandant de Miliana, où il venait de remplacer le chef de bataillon Bisson, sous les ordres du général Changarnier, commandant supérieur du Titteri. De Miliana, il s'était mis sur le pied de correspondre directement avec le général Bugeaud ; cette correspondance ne fut pas le moindre des nombreux griefs allégués par son chef immédiat et contre lui et contre le gouverneur qui permettait et encourageait cette dérogation aux lois de la subordination militaire.

Quoi qu'il en soit, voici ce que le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud écrivait, le 22 juillet, au sujet de la mort du duc d'Orléans : « En annonçant ici la perte irréparable que l'armée avait à déplorer, j'ai vu des larmes dans tous les yeux. Une régence, c'est pour la France la guerre civile et peut-être plus... Tous les partis vont relever la tête. C'est aux honnêtes gens, aux cœurs fermes et dévoués, à se réunir et à former un bouclier invincible pour garantir nos institutions et soutenir le roi que nous avons élu. Ces sentimens, monsieur le gouverneur-général, sont ceux de tous les officiers, de tous les employés qui composent la garnison de Miliana. »

Sur la place du Gouvernement, au milieu d'Alger, la statue équestre du duc d'Orléans a consacré l'image et perpétué la mémoire du prince ami de l'Algérie.

V.

Dans les rapports officiels sur la guerre d'Afrique, on rencontre fréquemment ces expressions : *Campagne du printemps, campagne d'automne*. Faite pour la symétrie, cette distinction méthodique est illusoire. Il est bien vrai que, pendant les mois de grande chaleur, juillet, août, septembre, les opérations, dans la province d'Alger et dans le Titteri, étaient suspendues ou du moins ralenties autant que possible ; mais outre que ce possible, même dans ces régions moins agitées par la guerre, ne l'était pas toujours, dans la province d'Oran il ne trouvait jamais sa place. La raison en est que de ce côté-là, n'en déplaise à la grande mémoire du général Bugeaud, de Bedeau et de La Moricière, la direction de la guerre leur échappait. C'était Abd-el-Kader qui la menait à sa guise, sans égard aux saisons ; et lorsque ses adversaires avaient le plus besoin de repos, c'était ce temps-là qu'il choisissait justement pour les empêcher de faire la sieste.

Au mois d'avril, dans la riante fraîcheur du printemps, La Moricière avait été surpris par une alerte, non pas du fait d'Abd-el-

Kader ni de ses khalifas, car elle lui était venue de Paris et des bureaux de la guerre. On avait imaginé là que ce maréchal de camp, si jeune d'âge et de grade, exerçait un bien gros commandement, et qu'il serait convenable de lui superposer un lieutenant-général. Le gouverneur n'était pas toujours d'accord avec La Moricière ; il lui reprochait d'être discuteur, ergoteur, faiseur de projets, enclin parfois à l'indépendance, mais il le savait dévoué à l'œuvre, vaillant, infatigable. Il prit feu pour lui et répondit chaleureusement au ministre : « Dans le cadre des lieutenans-généraux trouverait-on un officier de plus de valeur ? Pourquoi donc décourager un maréchal de camp d'un très grand mérite, connaissant le pays, les hommes et les choses, très capable de donner la direction générale et parfaitement accepté comme supérieur par les maréchaux de camp Bedeau et d'Arbouville ? » Sa conclusion était nette : « Si l'on veut un lieutenant-général, il y a un moyen, sans rien troubler, c'est de conférer ce grade à M. de La Moricière. » Le grade ne fut pas conféré, mais on n'envoya pas de lieutenant-général.

Quand le général d'Arbouville, appelé à commander, sous le gouverneur, la colonne expéditionnaire du Chélif, avait quitté Mascara, au mois de mai, il y avait laissé le capitaine Bosquet avec son bataillon turc, lequel allait passer du service nominal du bey de Mostaganem au service effectif de la France, et devenir le bataillon de tirailleurs indigènes de la province d'Oran. Très apprécié de La Moricière, le commandant Bosquet, — car il eut bientôt le grade, — devint un de ses plus utiles et plus zélés auxiliaires ; la connaissance qu'il avait de la langue et des mœurs arabes était un avantage dont trois ou quatre officiers seulement pouvaient lui disputer le mérite. A peine revenu d'Oran à Mascara, le 10 mai, avec sa division refaite, La Moricière en était parti, le 15, à la recherche d'Abd-el-Kader, qui était signalé aux environs de Takdemt, dont il avait essayé de réparer les brèches. Comme le gouverneur avait emmené sur le Chélif les chasseurs d'Afrique et la plupart des spahis, la cavalerie du général se réduisait à 270 chevaux, mais il avait 2,200 baïonnettes d'une infanterie excellente.

Le 22, à une marche de Takdemt, il rencontra une troupe de Hachem qu'il mit facilement en déroute. Dans ce petit combat, où l'ennemi ne perdit qu'une dizaine d'hommes, on reconnut parmi les morts un cavalier rouge du nom d'Aouimeur. C'était un jeune homme de vingt-deux ans et de belle mine. On l'avait vu souvent à Mascara, l'hiver précédent, apporter des lettres du lieutenant de Mirandol, qui n'était pas encore sorti de captivité. Une fois entre autres qu'il était venu avec l'agha des réguliers Ben-Rebah, La Moricière les avait pressés l'un et l'autre d'abandonner le service de l'émir, et comme ils s'étaient récriés avec indignation : « Eh bien !

leur avait-il dit, je vous reverrai bientôt prisonniers ou morts. » Pour Aouimeur, la prédiction était vérifiée; elle devait l'être bientôt après pour Ben-Rebah, qui fut pris au combat de Loha.

Le 23, on renversa ce qui avait été relevé à Takdemt. De là, poussant plus à l'est, La Moricière s'occupait à recevoir la soumission des Ouled-Chérif, quand il apprit qu'Abd-el-Kader, profitant de son absence, avait reparu tout à coup dans la plaine d'Eghris et entraîné à sa suite ceux des Hachem-Cheraga qui s'y étaient rétablis naguère. La colonne était à 35 lieues de Mascara; elle y revint à marches forcées, le 2 juin, et naturellement ne trouva plus personne. L'émir s'était retiré chez les Djafra. Avant de l'y poursuivre, La Moricière appela d'Oran 1,000 chevaux du maghzen de Moustafa-ben-Ismaïl, Douair, Sméla, Gharaba, laissa dans Mascara, outre la garnison permanente, une petite colonne mobile formée de 100 hommes d'infanterie, du bataillon Bosquet, des mekhalias du bey et de deux pièces de montagne; puis, ces précautions prises en moins de trois jours, il repartit le 5, recueillit sur sa route les goums des auxiliaires, et continuant de marcher au sud, plus loin que Saïda, il atteignit, le 9, au centre des Hauts-Plateaux, Aïn-Sfid, où il s'arrêta.

Fuyant devant lui, dans un pays nu, désolé, sans eau, Hachem et Djafra étaient acculés au Chott-el-Chergui, vaste lagune salée qui ni pour eux ni pour leurs troupeaux ne pouvait être d'aucune ressource. Il attendit trois jours; le quatrième, au matin, on vit un spectacle étrange : une longue caravane s'avançait, au son des hautbois et des tambourins, en avant les chameaux des chefs empanachés de plumes d'autruche, caparaçonnés de tapis aux vives couleurs, décorés de glands et de houppes assortis, sur leur dos les enfans et les femmes dissimulés derrière les tentures à raies alternées des *atatiches*, à droite et à gauche les cavaliers bottés de maroquin rouge, la crosse du fusil sur la cuisse, en arrière la foule des serviteurs et les troupeaux.

C'étaient les Djafra qui, mourant de soif, venaient se rendre. En approchant, suivant l'usage, ils commencèrent la fantasia, et, suivant l'usage aussi, goums et spahis, flattés de cette politesse, se lancèrent au-devant d'eux pour la leur rendre. En un moment, tout eut disparu dans la poussière; par-dessus le bruyant concert des coups de fusil mêlés aux nasillemens des hautbois, au galop des chevaux, aux clameurs des guerriers, on entendait le *you you* des femmes, pour qui cette soumission fastueuse n'était qu'une occasion de fête. La fête fut si belle que, parmi les spahis et les cavaliers des goums, on ne se rappelait pas avoir vu la pareille depuis vingt ans et plus. Les Djafra, couverts par l'*aman*, regagnèrent leurs ruisseaux et leurs pâturages. Quant aux Hachem, plus fiers, ils traver-

sèrent le Chott, où quelques-uns demeurèrent enlisés ; les autres suivirent de puits en puits à travers le désert la smala de l'émir, qui, chassée de Takdemt, s'éloignait dans l'est.

Quant à l'émir lui-même, il était avec Ben-Tami et 800 cavaliers chez les Flitta, d'où il menaçait les tribus du bas Chélif; mais une colonne sortie de Mostaganem le tenait en respect. Sur ces nouvelles, La Moricière ne fit que toucher barre à Mascara, le 17 juin, et courut chez les Flitta, pendant que son insaisissable et rapide adversaire se dérobait avec 300 chevaux, faisait le grand tour par Frenda et la lisière du Tell, reparaissait dans la plaine d'Eghris, tentait vainement d'enlever les Hachem-Gharaba, qui, pour la première fois, lui refusèrent obéissance, et s'enfonçait derechef dans le sud.

Les Flitta payèrent pour lui. Du 22 juin au 6 juillet, La Moricière moissonna leurs champs ; puis, quand il sut que le général d'Arbouville, revenu de l'expédition du Chélif à Mostaganem, était en mesure de protéger les tribus soumises, il se mit résolument à la recherche de l'émir et de la smala. Pour arriver à trouver la piste, il fallait s'assurer la connivence d'une grande tribu nomade, les Harar, dont le parcours s'étendait à travers les Hauts-Plateaux sur un immense espace, depuis le Chott-el-Chergui jusqu'au Sersou. Ces pillards se laissèrent séduire par l'attrait du butin.

Quand ils eurent promis leur concours, la colonne se mit en marche par Tiaret ; au moment de quitter le Tell, chaque homme dut se faire un fagot de bois pour trois jours. Le Nahr-Ouassel était à sec; l'Oued-Sousellem, au sud du Sersou, n'avait pas d'eau davantage ; mais on trouva des sources connues des guides. Pendant la traversée du plateau, les Harar rejoignirent au nombre de 1,500 cavaliers, suivis de 4,000 chameaux.

Le 14 au matin, la colonne fit halte chez les Ouled-Khélif, dans une gorge au pied d'un rocher à pic, au sommet duquel on apercevait quelques masures. C'était Goudjila : un nid d'aigle. Abd-el-Kader y avait transporté les restes de ses arsenaux ; on y trouva des outils, des armes, des munitions, des tentes. Pendant que le maghzen de Moustafa-ben-Ismaïl, les goums et les Harar vidaient à qui mieux mieux les silos des Ouled-Khélif : « Je montai, dit La Moricière, au sommet du rocher de difficile accès où sont bâties les deux ou trois cents baraques qui composent Goudjila. De là, mes guides me firent voir, à 12 ou 15 lieues, le Djebel-Sahari, au pied duquel coule l'Oued-Taguine, où avait fui devant nous toute l'émigration. Cette rivière, en ce moment de l'année, devait être à peu près à sec; la terre, à perte de vue, était nue et aride. Le pays était encore tout ému du beau combat de cavalerie et de l'immense razzia du général Changarnier. On nous montrait à 8 ou 10 lieues la

position de Zouilane, où cet événement s'était passé. Peu s'en était fallu que les divisions de Mascara et d'Alger se donnassent la main à l'improviste, à 80 lieues d'Oran et 60 lieues d'Alger. »

La colonne, au retour, traversa les tribus respectueusement accourues sur son passage. Elle n'avait pris que pour dix jours de vivres au départ; en rentrant à Mascara le 25 juillet, elle comptait son trente-sixième jour de campagne; mais les petits moulins arabes avaient tous les soirs moulu le blé au bivouac et on avait vécu. L'ambulance ne ramenait que treize malades. Ce qui avait souffert davantage, c'était la chaussure; les trois quarts des hommes s'étaient garnis les pieds avec des peaux de bœuf. « Il était à craindre, disait plaisamment le commandant de Montagnac, qu'ils n'allassent tailler nos bestiaux vivans pour se confectionner une paire de chaussures à leur guise. »

Ces braves gens sont infatigables, mais aussi La Moricière est un entraîneur sans pareil. Voici que, dès le 15 août, il se remet en campagne. Les tribus qui viennent de marcher avec lui crient à l'aide : Abd-el-Kader en a déjà foulé quelques-unes, il a saccagé Frenda; tout fuit devant sa menace. Renforcée de détachemens appelés de Mostaganem, la colonne de Mascara compte 2,800 baïonnettes, 250 chevaux des chasseurs d'Afrique, 250 des goums, 4 obusiers de montagne. Sa marche en avant rend confiance aux auxiliaires : à Medroussa, 500 chevaux des Sdama, de la Yakoubia, des Harar la rejoignent. Le 27 août, la colonne bivouaque à Tiaret.

Dans le sud-est, sur les collines qui bordent le Nahr-Ouassel, on aperçoit un groupe de cavaliers en observation ; ce sont les éclaireurs de l'émir. Il a, sur le Sersou, 10 compagnies du bataillon de Sidi-Mbarek, 320 cavaliers rouges, 700 chevaux des goums. Pour l'attirer au combat, La Moricière se met en retraite vers le Tell par le col de Torrich. Le 1er septembre, les deux cavaleries se rencontrent sur la Mina; si les auxiliaires avaient donné aussi franchement que les spahis et les chasseurs d'Afrique, la défaite de l'émir eût été complète; quoi qu'il en soit, il fut assez battu pour être obligé de disparaître. Le 5 septembre, la colonne rentra dans Mascara.

Pendant qu'elle opérait dans le sud, le général d'Arbouville avait manœuvré dans le pays des Flitta, livrant de petits combats dont les derniers ne furent pas les plus heureux. Le 4 et le 5 septembre notamment, il fut attaqué avec une extrême violence.

Le général Bugeaud venait justement d'arriver pour quelques jours à Mostaganem, où il voulait conférer avec les trois généraux de la province d'Oran. Sous la sage administration de Bedeau, l'état des affaires était excellent dans la subdivision de Tlemcen; il avait même obtenu du kaïd marocain d'Oudjda les déclarations les plus pacifiques et les promesses de neutralité les plus formelles. Pour

La Moricière, il n'y avait qu'une direction générale à lui indiquer; quant au détail, le général Bugeaud savait qu'il pouvait se fier à lui. Avec d'Arbouville, c'était une autre affaire; ses dernières manœuvres laissaient à dire, et c'était à lui que s'adressaient particulièrement les observations suivantes du gouverneur: « Ne laissez jamais le dernier mot à l'ennemi. Dès que vous vous trouvez sur un terrain tant soit peu facile, reprenez une offensive générale et prolongée; sachez perdre une journée pour le poursuivre. Ayez toujours quelques vivres de reste quand vous commencez votre retraite, et n'attendez pas, pour vous rendre à votre base d'opération, d'avoir toujours le nécessaire. »

En manière de conclusion, le général d'Arbouville reçut l'ordre de reprendre immédiatement la campagne avec sa colonne renforcée d'un bataillon du 15e léger et de deux escadrons de spahis que dut lui céder La Moricière. En effet, il rentra, le 16 septembre, chez les Flitta, auxquels il fit payer la petite leçon qu'il venait de recevoir; pendant quarante jours, il parcourut et ravagea leur territoire en tous sens.

Abd-el-Kader avait été quelque temps dans le voisinage; mais au lieu de défendre la vaillante tribu dont la fidélité ne lui était pas suspecte, il avait jugé plus intéressant de châtier les défectionnaires. C'est ainsi qu'ayant fait 20 lieues tout d'une traite, il tenta, le 21 septembre, sur les Sdama, une surprise qui n'eut pas tout le succès attendu, et qu'après une course aussi rapide, il fit subir à la petite ville d'El-Bordj, le 1er octobre, la même dévastation qu'à Frenda.

D'après les instructions du général Bugeaud, La Moricière n'avait donné que quatre jours de repos à ses troupes et s'était remis en campagne le 9 septembre. Diminuée du détachement qu'il avait envoyé à d'Arbouville, sa colonne était cependant plus forte que devant, parce qu'il avait fait venir d'Oran quatre bataillons, le reste du 2e chasseurs d'Afrique, tous les spahis et 1,200 cavaliers du maghzen de Moustafa-ben-Ismaïl. C'était beaucoup de monde, au gré du général Bugeaud; mais La Moricière lui ayant dit qu'il désirait être en état de dédoubler au besoin sa colonne, le gouverneur, tout en maugréant un peu, le laissa faire. La petite garnison qui demeurait habituellement à Mascara fut renforcée de 300 chevaux. Tout le reste de la division, c'est-à-dire 3,500 hommes d'infanterie, 450 chasseurs et spahis, 1,400 chevaux du maghzen et des goums, et 4 pièces de montagne, se portèrent à l'est vers le Sersou.

Au col de Torrich, La Moricière apprit par des prisonniers qu'Abd-el-Kader était dans le nord-ouest, chez les Flitta; mais comme il savait que le général d'Arbouville avait reçu l'ordre d'opé-

rer dans cette direction, il s'en tint à l'objectif que lui avait proposé le gouverneur, c'est-à-dire à la poursuite des Hachem-Cheraga et des autres populations émigrées qui avaient attaché leur sort à celui de la smala ; au dire des prisonniers, cette masse errante ne pouvait être évaluée à moins de 30,000 âmes.

Rejoint, le 23 septembre, par les Ouled-Khélif et les Harar, La Moricière traversa dans sa largeur le plateau du Sersou, et pointant au sud par de longues marches sans eau, il atteignit le 30, à 60 lieues de Mascara, cette position de Taguine qui, du rocher de Goudjila, lui avait été signalée naguère. L'émigration y avait fait séjour; mais, bien avant l'approche de la colonne française, elle s'était éloignée vers l'orient, en laissant sa trace sur les efflorescences salines du Zahrez. Elle était encore une fois hors d'atteinte.

Après avoir rempli ses outres au ruisseau de Taguine, la colonne reprit le chemin du Tell, poursuivie pendant deux jours par un ennemi plus terrible que les Arabes, le simoun. Le 8 octobre, par un temps de brouillard, elle établissait le bivouac dans la haute vallée de l'Oued-Riou, près des ruines de Loha, quand un Harar à moitié nu arriva au galop, appelant à grands cris du secours : Abd-el-Kader enlevait les chameaux de la tribu. Aussitôt chasseurs d'Afrique, spahis, Douair, s'élancent dans la direction donnée par le guide; trois bataillons sans sacs les suivent au pas de course; tout à coup la brume disparaît, le soleil brille; atteints subitement et culbutés par le choc, les cavaliers de l'émir sont poursuivis trois lieues durant, semant de morts et de blessés la piste de leur déroute. Abd-el-Kader n'échappa qu'à grand'peine ; son cheval s'était abattu dans les roches. Deux de ses conseillers les plus intimes furent tués : l'agha Ben-Rebah, le compagnon d'Aouimeur, demeura prisonnier; trois guidons des khiélas, 230 chevaux harnachés furent le prix de la victoire.

Pendant trois jours, on vida les silos des environs ; ils étaient si nombreux et si remplis qu'ils fournirent la charge de 8,000 chameaux ; jamais le maghzen ni les goums ne s'étaient trouvés à pareille fête. La Moricière poussa la courtoisie jusqu'à faire escorter vers les Hauts-Plateaux les auxiliaires pliant sous le poids du butin; quand l'immense caravane des Harar et des Ouled-Khélif reprit le chemin de ses steppes, le défilé dura six heures.

Le 20 octobre, après quarante jours d'une campagne qui n'avait jamais encore été poussée si loin dans le sud, la colonne fit sa rentrée à Mascara. Elle en ressortit le 27 : l'implacable, le terrible Abd-el-Kader menaçait les Sdama et la Yacoubia. La Moricière n'eut pas à imposer à ses troupes harassées un surcroît de fatigue. Sa seule présence dans une bonne position, sur la haute Mina, à

5 lieues des ruines de Takdemt, suffit non-seulement à rassurer les populations inquiètes, mais encore à réduire à l'obéissance les Khallafa, une de ces malheureuses tribus qui revenaient du fond des steppes, dépouillées de tout, mourant de faim, après s'être laissé entraîner dans la mauvaise fortune de la smala.

Cette dernière sortie n'avait donc été qu'un bivouac soutenu ; mais à peine la colonne était-elle rentrée à Mascara, le 18 novembre, qu'elle fut rappelée au dehors, quatre jours après, le 22, parce qu'Abd-el-Kader venait de reparaître chez les Flitta, parmi lesquels il faisait des recrues afin de renforcer la smala, le quartier-général ambulant de son autorité chancelante. Mise à la poursuite de l'émigration, la cavalerie l'atteignit sur la haute Mina, près de Sidi-Djelali-ben-Amar. Après une première escarmouche, le 7 décembre, il y eut, le lendemain, un combat sérieux à Koumiet. Lancés par le lieutenant-colonel Sentuary, les chasseurs du capitaine de Forton d'un côté, les spahis du capitaine Cassaignoles de l'autre, menèrent vigoureusement la charge. Le résultat fut la soumission d'une partie des émigrans.

De la vallée de la Mina, La Moricière, continuant de marcher à l'est, passa dans celle de l'Oued-Riou, chez les Keraïch. Le 18 décembre, à la suite d'une affaire dans laquelle le colonel de La Torré et le commandant de Martimprey furent blessés, ce qui restait des bandes qu'on poursuivait se dispersa ; les uns se jetèrent par petits groupes dans les montagnes ; les autres demandèrent l'aman et se laissèrent ramener sur leurs territoires.

En vérité, la division de Mascara méritait d'être citée comme un modèle. Du 1er décembre 1841 au 30 décembre 1842, sur trois cent quatre-vingt-quinze jours, elle en avait passé trois cent dix, en toute saison, par tous les temps, en campagne.

VI.

Après les soumissions nombreuses qui avaient couronné comme un triomphe, au sud de la Métidja et dans le Titteri, l'expédition du Chélif, le général Bugeaud avait donné une organisation administrative aux tribus ralliées. Le Titteri était divisé en huit aghaliks : de l'est, du sud, du sud-ouest, des Hadjoutes, des Braz, des Beni-Zoug-Zoug, des Djendel et des Ayad. Un grand chef, choisi parmi la plus haute noblesse arabe, commandait, sous le contrôle des officiers français, chacun de ces aghaliks.

Les deux derniers, toujours menacés par Ben-Allal-ben-Sidi-Mbarek, n'étaient pas dans un état de sécurité parfaite. Aussi, les

chaleurs d'août passées, le gouverneur donna-t-il au général Changarnier l'ordre de parcourir la région du moyen Chélif. A la tête d'une colonne de 2,000 hommes, le général se montra d'abord sur la rive droite, chez les Braz, puis chez les Beni-Rached insoumis, qui furent malmenés.

Le 18 septembre, il était au bivouac, à l'embouchure de l'Oued-Fodda, quand l'agha des Ayad, Ameur-ben-Ferhat, se présenta devant lui, les traits altérés, la voix émue; sa tribu allait être atteinte par Ben-Allal. « Viens, disait-il, viens à notre secours, toi en qui nous avons mis notre confiance, et je reparaîtrai dans mon pays en me glorifiant de te servir. Si tu m'abandonnes, je n'ai plus qu'à aller chercher furtivement ma famille et à l'abriter sous les murs de Miliana. Les Ayad retourneront alors chez eux, mais pour te maudire et redevenir tes ennemis. » Devant cet appel émouvant, Changarnier n'hésita pas. Toutes les informations qu'il avait recueillies s'accordaient à lui présenter la vallée de l'Oued-Fodda comme parfaitement praticable et les populations des deux rives comme ralliées ou tout au moins neutres.

Le 19, au point du jour, il se mit en chemin avec 1,200 hommes d'infanterie, 200 chasseurs d'Afrique, 3 pièces de montagne et 500 cavaliers des Djendel. A la grande halte, vers dix heures, des Kabyles commencèrent à se montrer sur les hauteurs environnantes; quand la marche fut reprise, des coups de fusil éclatèrent, de plus en plus nombreux à mesure que les flancs de la vallée se resserraient davantage. Bientôt ce ne fut plus qu'un défilé entre deux murailles de roc, coupées d'anfractuosités faites à souhait pour l'embuscade. Heureusement, les troupes étaient d'une solidité à toute épreuve; il y avait là un petit bataillon de zouaves, le colonel Cavaignac en tête, le 6e bataillon de chasseurs à pied du commandant Forey, un bataillon du 26e de ligne. Toutes les fois que le terrain s'y prêtait, on allait à l'attaque; dans les passages difficiles, on pressait le pas, mais en bon ordre, l'arrière-garde toujours prête aux retours offensifs. Il y en eut six, le dernier décisif, les chasseurs d'Afrique ayant trouvé enfin une bonne occasion de charger. Vers trois heures, la fusillade commença à devenir moins vive; à cinq heures, la colonne prit son bivouac. Elle avait eu 22 tués et 109 blessés, 15 officiers atteints, dont 5 étaient morts.

La journée du lendemain, beaucoup moins difficile et sanglante, n'y ajouta que 3 tués et 10 blessés. Après deux heures de marche, dans une vallée de plus en plus large, la colonne n'avait plus trouvé de résistance. Sept ou huit tribus s'étaient réunies pour lui fermer le passage qu'elle venait de forcer glorieusement; on sut plus tard

que leurs pertes avaient été considérables. Le 23, une razzia faite sur les troupeaux des plus rapprochées acheva de les abattre. Quant à Ben-Allal, il s'était mis en retraite. Changarnier suivit sa trace jusqu'à Teniet-el-Had, revint sur Miliana par la vallée de l'Oued-Deurdeur et rentra, le 2 octobre, à Blida. Le 9, il eut la satisfaction de gagner Médéa par la route pratiquée dans la gorge de la Chiffa.

Le 12, à la tête d'une petite colonne de moins de 1,500 hommes, il quitta la capitale du Titteri pour visiter le sud-est du beylik, où l'uniforme français n'avait pas encore paru. Ce ne fut qu'une promenade militaire, agrémentée par le voisinage des lions qu'on entendait la nuit rugir dans les fourrés du Djebel-Dira.

Pendant ce temps-là, Ben-Allal avait reparu, toujours menaçant, au voisinage des Ayad. En l'absence de Changarnier, ce fut le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud qui s'empressa d'accourir au nouvel appel d'Ameur-ben-Ferhat. Le khalifa d'Abd-el-Kader n'attendit pas plus que la première fois l'approche des Français, et la preuve fut faite derechef que les tribus soumises pouvaient toujours compter sur leur aide. D'autre part, la preuve n'était pas moins faite que les soumissions, dans ces contrées montagneuses, n'avaient pas toute la solidité désirable ; aussi le général Bugeaud était-il depuis longtemps convaincu de la nécessité d'y faire une grande expédition ; mais avant de s'éloigner dans l'ouest, il avait jugé prudent d'achever dans la ceinture orientale de la Métidja l'œuvre de soumission heureusement accomplie au sud.

Depuis la suppression du camp du Fondouk, il est certain que la sécurité n'était plus aussi grande à l'est de la plaine, et que l'influence de Ben-Salem, khalifa du Sebaou pour Abd-el-Kader, avait fait des progrès inquiétans dans l'outhane de Khachna. Il était urgent de la refouler, non-seulement au-delà du Boudouaou, mais bien plus loin, jusque dans le pays des Kabyles. Le corps expéditionnaire assemblé, le 29 septembre, à la Maison-Carrée, comprenait 4,200 baïonnettes, 450 chevaux, une batterie de montagne. Le général Bugeaud en prit le commandement et se porta, le 2 octobre, sur l'Isser. Le 5, les hostilités commencèrent sérieusement ; il y eut un combat d'arrière-garde où fut tué le colonel Leblond, du 48e. Ce jour-là, un chef d'une grande importance, Mahi-ed-Dine, ancien agha de Ben-Salem, se présenta au gouverneur. Il avait déjà fait sa soumission entre les mains du colonel Comman, à Médéa, mais on ne l'avait pas vu dans la grande cérémonie d'investiture à Alger. Sa démarche eut de grands résultats : trois tribus demandèrent l'aman.

De la vallée de l'Isser, le général Bugeaud passa dans celle de

l'Oued-Sahel; le 10 octobre, à Bordj-Bouira, il reçut à composition les Ouled-Aziz, grande tribu limitrophe du Djurdjura; elle avait pris part au combat du 5; le gouverneur se contenta de lui imposer une amende de six cents boudjous et de six cents fusils. Le 12, revenu dans la vallée de l'Isser, chez les Nezlioua, il aperçut Ben-Salem au milieu d'une grosse troupe de Kabyles, sur un plateau abrupt; mais après avoir essayé vainement de le faire descendre en plaine, il dut se contenter le lendemain de disperser à coups d'obus le rassemblement, qui ne tarda pas à disparaître. Ce dernier incident amena des soumissions nouvelles. Le gouverneur jugea qu'il en avait recueilli un assez grand nombre et reprit, le 15, le chemin d'Alger.

Avant de s'éloigner, cependant, il conféra solennellement à Mahi-ed-Dine la dignité de khalifa du Sebaou. Ce ne fut pas sans quelques difficultés soulevées par certains cheikhs auxquels la sévérité connue de Mahi-ed-Dine portait ombrage; mais « cet homme, un des Arabes les plus capables que j'aie encore rencontrés, » disait le général Bugeaud, prit la parole avec une fermeté calme, et quand il eut dit, tous les dissidens vinrent tour à tour le reconnaître en lui baisant respectueusement la tête ou l'épaule.

C'était désormais dans l'ouest que le général Bugeaud allait achever, après l'y avoir commencée, l'œuvre de cette année laborieuse. Quand il avait remonté la vallée du Chélif, il avait cheminé entre deux grands massifs de montagne, le Dahra au nord, l'Ouarensenis au sud. Vus du fleuve, ces deux massifs lui avaient offert des aspects différens : le long de la rive droite, une sorte de muraille droite et continue; sur la rive gauche, des hauteurs successivement étagées, coupées de distance en distance par des vallées perpendiculaires au Chélif; et tout cet ensemble dominé par une cime superbe, le grand pic de l'Ouarensenis, « l'œil du monde: » ainsi le nommaient avec admiration les Arabes. En fait, la muraille apparente du Dahra avait ses brèches, étroites fissures d'où tombaient, au moment des pluies, des eaux torrentielles; quant aux rivières amenées au Chélif par les vallées du sud, c'était, à partir du méridien de Miliana, l'Oued-Deurdeur, l'Oued-Rouina, l'Oued-Fodda, l'Oued-Sly, l'Oued-Riou, l'Oued-Djidiouïa. La Mina, le dernier et le plus considérable des affluens de gauche, a son cours en dehors de l'Ouarensenis.

L'expérience acquise par les colonnes sorties de Mascara et de Mostaganem avait surabondamment démontré que ce pâté montagneux était, pour Abd-el-Kader et ses khalifas, une citadelle bien munie, où ils étaient toujours assurés de trouver des recrues et des vivres. Les principales tribus qui l'habitent sont de l'est à l'ouest, sur la lisière orientale, les Beni-Zoug-Zoug et les Djendel, au centre

les Attaf, les Beni-Boudouane, les Beni-bou-Khennous, les Sendja, les Beni-bou-Slimane; plus à l'ouest, les Sbéa, les Beni-Ouragh, les Keraïch; enfin, sur la lisière occidentale, la grande confédération des Flitta. Au nord du Chélif, le Dahra, qui n'est qu'une annexe de l'Ouarensenis, est habité, depuis les Beni-Menacer à l'est, par les Zatima, les Braz, les Beni-Hidja, les Sbéa du nord, les Achacha, les Cheurfa, les Ouled-Ria, les Beni-Zerouel.

Pendant que les 8,000 hommes de toutes armes qui devaient constituer le corps expéditionnaire s'acheminaient vers Miliana, le duc d'Aumale, revenu le 19 novembre en Afrique, avec le grade de maréchal de camp, prenait en passant possession du commandement de Médéa, et rejoignait en hâte les troupes d'infanterie qu'il devait commander sous les ordres directs du général Bugeaud. Ces troupes, d'un effectif de 2,640 baïonnettes, de 300 chasseurs d'Afrique et spahis, formaient la colonne de droite; la colonne du centre, aux ordres de Changarnier, comprenait 1,840 hommes d'infanterie, 130 chasseurs et spahis; la colonne de gauche, commandée par le colonel Korte, du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, comptait 2,110 hommes de pied et 600 chevaux. Quatre sections d'artillerie de montagne marchaient avec les colonnes.

Le 25 novembre, celles-ci se séparèrent pour agir isolément; un rendez-vous commun leur était donné sur l'Oued-Kchab, à l'ouest du grand pic de l'Ouarensenis. La colonne Korte devait remonter la vallée de l'Oued-Deurdeur, passer chez les Ayad et contourner le massif par le sud; les vallées de l'Oued-Rouina et de l'Oued-Fodda étaient les routes assignées, la première à la colonne Changarnier, la seconde à celle du gouverneur. Comme l'approvisionnement porté par les mulets n'était que de vingt jours, le général Bugeaud s'était fait accompagner d'un détachement de la garnison de Miliana, qui établit à Souk-el-Tenin, sur l'Oued-Fodda, une redoute provisoire, uniquement formée de caisses à biscuit. Ce fut le premier de ces dépôts improvisés, distincts des postes-magasins, et qui reçurent du troupier le nom de *biscuit-ville*.

Sans entrer dans un détail qui aurait peu d'intérêt, il est permis de dire en gros que les trois colonnes reçurent dix fois plus de soumissions que de coups de fusil; mais cette placidité de gens dont la réputation était loin d'être pacifique parut suspecte au gouverneur. Pour éclaircir son doute, il régla le plan d'une seconde série d'opérations qui devaient aboutir plus à l'ouest, au khamis des Beni-Ouragh, sur l'Oued-Riou. La première colonne alla d'abord se ravitailler à Souk-el-Tenin, puis elle gagna sans peine le nouveau rendez-vous; elle y trouva, le 9 décembre, la colonne Changarnier établie depuis la veille, après une marche aussi peu disputée. Res-

tait la troisième; on l'attendit le 9 et le 10; elle n'arriva que dans la journée du 11; c'était sur elle que s'était porté l'effort de l'ennemi.

A la nouvelle du péril qui menaçait ses amis surpris par la soudaine invasion des Français dans l'Ouarensenis, Abd-el-Kader, qui venait d'enlever chez les Ayad la famille d'Ameur-ben-Ferhat, s'était hâté d'accourir, et comme le colonel Korte cheminait à découvert dans la région la plus accessible du massif, il le fit immédiatement attaquer par les Kabyles. La fusillade, engagée le 6 décembre, se prolongea presque sans intermittence jusqu'au 10. Ce dernier jour, l'arrière-garde eut à soutenir un rude combat sur le plateau de Bess-Ness. Un long intervalle la séparait du gros de la colonne, si long que le bruit de l'engagement ne parvenait pas aux corps les moins éloignés. Le lieutenant-colonel de Ladmirault n'avait sous la main que le 2e bataillon d'Afrique du commandant Damesme avec un obusier de montagne. Un coup de feu tua le mulet qui portait l'obusier; la pièce roula dans un ravin; aussitôt les assaillans se précipitèrent pour s'en emparer et la mêlée se fit tout autour. Le capitaine d'artillerie Persac tomba criblé de coups; mais ses canonniers enlevèrent son corps à l'ennemi et, les *zéphyrs* aidant, parvinrent à ramener l'obusier; il n'y eut que l'affût qui demeura entre les mains des Kabyles. Cependant le lieutenant-colonel de Ladmirault avait fait sonner la charge et battre la générale. Cet appel enfin entendu, grâce à une saute de vent, ramena en arrière quelques compagnies des tirailleurs indigènes et du 53e. A leur approche, l'ennemi se retira, emportant son trophée.

C'étaient les Beni-Ouragh qui avaient surtout combattu dans cette journée. Le 16 décembre, les colonnes de gauche et du centre, réunies sous le commandement du général Changarnier, entrèrent dans leurs montagnes par le nord, tandis que le gouverneur et le duc d'Aumale les abordaient à l'ouest et au sud. Ainsi entourés, vieillards, femmes, enfans, troupeaux, sous la protection des guerriers, essayèrent de gagner les rochers escarpés du grand pic; mais, de ce côté-là même, le goum de Sidi-el-Aribi, khalifa du Chélif, leur coupa la retraite. Alors on vit le plus grand chef de l'Ouarensenis, Mohammed-bel-Hadj, s'avancer vers le gouverneur et lui demander grâce au nom de sa tribu : « Pour moi, dit-il, j'avais huit fils; six sont morts en te combattant. J'ai servi le sultan avec zèle; mais il ne peut plus nous protéger, et si tu es humain, je suis à toi pour toujours. La parole d'un Beni-Ouragh est sacrée. » Touché par l'attitude et le langage de ce vétéran de la guerre, le général Bugeaud fut généreux; au lieu de garder en otage celui de ses deux derniers fils que lui offrait le vieillard, il confia au jeune homme la mission de

rejoindre le général Changarnier et de guider son retour sur l'Oued-Riou. Le lendemain, Bel-Hadj, les cheikhs des Beni-Ouragh et les marabouts de Bess-Ness vinrent, avec les chevaux de soumission, faire hommage au gouverneur.

Le 18 décembre, le duc d'Aumale, à la tête de sept bataillons et des trois quarts de la cavalerie, reprit le chemin du Titteri et de la Métidja. Avec le reste du corps expéditionnaire, Changarnier *le montagnard* allait faire une reconnaissance à travers le Dahra. Le 22, au pont de bois récemment construit *à l'américaine* par le génie sur la Mina, près de Bel-Hacel, le gouverneur se sépara de son lieutenant; il allait s'embarquer à Mostaganem et lui donnait rendez-vous pour le 29 devant Ténès.

Le 25, Changarnier entra dans le Dahra, qui se montra aussi paisible que la plus grande partie de l'Ouarensenis. Arrivé, le 28, au-dessus de Ténès, il reçut la visite du hakem, du cadi et des Coulouglis, qui composaient la population de cette petite et misérable bourgade. Il n'y avait moyen ni de s'y loger, ni de s'y ravitailler même; la saison était devenue mauvaise; la pluie tombait à torrens. Sans attendre le rendez-vous indiqué par le gouverneur, Changarnier prit sur lui de lever immédiatement le bivouac et de gagner sans plus tarder Cherchel par un chemin difficile et rocheux, mais que la pluie ne pouvait pas dégrader. Le 1er janvier 1843, la colonne bivouaqua sous les murs de cette ville; le lendemain, elle descendit dans la Métidja, et le 5, chacun des corps qui la composaient rentra dans ses cantonnemens.

Retenu à Mostaganem par l'état de la mer, le général Bugeaud n'avait pu arriver que le 30 décembre à Ténès, avec deux bateaux à vapeur chargés de vivres. Au lieu d'y être reçu par Changarnier, comme il devait s'y attendre, il n'y trouva qu'une lettre par laquelle son lieutenant lui donnait avis qu'il avait été dans l'obligation de passer outre. Le mécompte ne laissa pas de lui être particulièrement désagréable. Une remarque au moins surprenante à faire, c'est que, dans ses mémoires, Changarnier s'étonne et se plaint de n'avoir reçu, après sa course du Dahra, aucun remercîment du gouverneur.

Ce dernier incident à part, l'année 1842, si bien remplie, aurait été pour la satisfaction du général Bugeaud parfaitement heureuse, s'il ne s'était pas élevé quelques dissentimens entre lui et le ministre de la guerre. Les adversaires de l'Algérie dans la chambre des députés n'osaient plus, à quelques exceptions près, soulever contre la conquête les anciens griefs; le ridicule échec de l'obstacle continu avait mis en déroute les partisans honteux de l'occupation restreinte; restait la question du budget, sur laquelle ils essayaient de retrouver leur avantage. En effet, il y avait à dire, car l'effectif

des troupes en Afrique surpassait du double le chiffre autorisé par la chambre. Naturellement on s'en prenait au maréchal Soult, président du conseil et ministre responsable, et le ministre, naturellement aussi, ne pouvait qu'inviter le gouverneur de l'Algérie à restreindre ses besoins au strict nécessaire. Là-dessus, le général Bugeaud prenait feu, et, non content de répondre, par d'excellens argumens d'ailleurs, au ministre, il voulait gagner à sa cause le plus d'adhérens possible. C'est ainsi qu'au mois de septembre il avait publié une brochure dans laquelle il combattait énergiquement toute réduction de l'armée d'Afrique. Ce procédé incorrect blessa justement le maréchal Soult, qui fit connaître au malencontreux écrivain son mécontentement.

De tous les membres du cabinet, — la remarque en a déjà été faite, — c'était le ministre des affaires étrangères qui avait plus particulièrement la sympathie du gouverneur. « Quand les difficultés naturelles de sa mission, a dit M. Guizot dans ses mémoires, ou celles qu'il s'attirait quelquefois lui-même, le rendaient mécontent ou inquiet, quand il croyait avoir à se plaindre du roi, du ministre de la guerre, des chambres, des journaux, c'était à moi qu'il s'adressait pour épancher ses mécontentemens, ses inquiétudes, et me demander d'y porter remède. » En cette crise, il s'adressa donc à M. Guizot, qui intervint habilement et utilement entre les deux parties. « Je vous ai soutenu dans le conseil et ailleurs, écrivait, le 20 septembre, au gouverneur le ministre des affaires étrangères; je vous ai soutenu toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Vous êtes chargé d'une grande mission et vous y réussissez. C'est de la gloire; vous l'aimez et vous avez raison. Le public commence à se persuader qu'il faut s'en rapporter à vous sur l'Afrique, et vous donner ce dont vous avez besoin pour accomplir ce que vous avez commencé. Je viens de lire ce que vous venez d'écrire; c'est concluant. A votre place, je ne sais si j'aurais écrit; l'action a plus d'autorité que les paroles, mais vos raisonnemens s'appuient sur vos actes. »

Après de si grands éloges, il fallait bien accepter la légère et juste remontrance d'un ami sage, fidèle et puissant. Le général Bugeau s'y rendit, et la paix fut rétablie entre les deux hommes de guerre qui, sans se douter assurément du voisinage, avaient pris part l'un et l'autre à la bataille d'Austerlitz, l'un caporal aux vélites de la garde, l'autre maréchal de l'empire et commandant du 4e corps.

CAMILLE ROUSSET.

L'OCÉANIE MODERNE

V[1].

ARCHIPEL DES PHILIPPINES. — ILES CAROLINES. — LES MARSHALL.
ARCHIPEL DES MARIANNES.

I.

Au nord des Célèbes s'étend l'archipel des Philippines, aux formes bizarres et tourmentées, sillonné de détroits, profilant en tous sens ses presqu'îles minces et allongées, ses caps et ses anses : archipel aux baies profondes et multipliées, qu'un fouillis d'îlots semblables aux assises d'un pont gigantesque relie à Bornéo, et qui projette jusque dans le voisinage de Formose et des côtes de la Chine sa poussière d'îles. La mer qui l'entoure est profonde; la sonde y atteint de 4,000 à 6,000 mètres. Le massif des terres, formé de roches éruptives, est depuis longtemps en voie de soulèvement. Sur la côte orientale de la grande île de Mindanao affleurent d'immenses bancs madréporiques, que la lente poussée souterraine a fait surgir au niveau de l'océan. Les flots en ont poli la surface, devenue lisse et unie. Au-delà de ces miroirs de pierre, d'autres com-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, des 1er et 15 août et du 1er septembre 1887.

mencent à paraître, soulevés, eux aussi, par le même mouvement lent et continu.

C'est une des contrées les plus volcaniques du globe. A côté d'innombrables cratères éteints, nombre d'autres y sont en éruption constante. Manille, la capitale, maintes fois détruite par les tremblemens de terre, s'est toujours relevée de ses ruines. La température moyenne oscille entre 27 et 37 degrés; les orages sont fréquens et redoutables. Mais plus redoutables encore sont les *vaguios*, sortes de cyclones qui naissent à l'est des Philippines, prennent l'archipel en écharpe dans leur mouvement de translation et de rotation uniforme de droite à gauche et vont ou se perdre dans la mer de Chine ou se briser sur le continent asiatique, refoulant leurs vagues démontées jusque sur les côtes du Japon. Leur vitesse de translation atteint 13 milles à l'heure en moyenne; leur diamètre extérieur mesure de 40 à 130 milles, et leur diamètre intérieur de 8 à 15 (1). Ces énormes masses d'eau soulevée causent sur leur passage d'incalculables désastres. Le *vaguio* du 23 septembre 1874, qui vint se heurter contre le rocher de Hong-Kong, engloutit dans le mouvement de retrait de ses flots plusieurs milliers d'habitans; quatorze navires sombrèrent.

Par suite de la configuration bizarre de l'archipel, ouvert du côté de la mer de Chine, presque fermé vers le Pacifique, les marées y sont folles, *locas*, comme les désignent les habitans. La grande houle de l'océan qui s'engouffre dans les étroites passes de San-Bernardino et de Butuan se brise sur des caps innombrables, remonte et s'attarde dans des golfes immenses, contourne des anses, des détroits, se divise en ondes secondaires, fractionnées elles-mêmes par le relief des côtes, et crée dans les ports un régime de marées variables suivant le vent, la force d'impulsion et de translation. Parfois, deux courans de marée se heurtent en sens opposé, immobilisant dans le choc de leurs vagues, dont le fracas s'entend à plus d'un mille de distance, les navires en danger. Ce phénomène singulier rend la navigation périlleuse dans ces parages, où, jusqu'à ces dernières années, le défaut de cartes s'ajoutait aux incertitudes des courans et à la multiplicité des écueils inconnus. Les relevés hydrographiques sont encore incomplets, notamment pour les côtes orientales.

Les îles Philippines furent découvertes, le 31 mars 1521, par Fernando Magalhaens, célèbre sous le nom de Magellan. Portugais d'origine, lieutenant d'Albuquerque aux Indes, victime d'une injustice de son chef, il passa en 1517 au service de l'Espagne. Chargé

(1) Rapport de D. M. Villavicencio, chef de la commission hydrographique des îles Philippines; Manille, 1874.

par Charles-Quint du commandement d'une expédition dirigée sur les Moluques, il conçut l'idée de s'y frayer une route nouvelle, plus courte et moins périlleuse, estimait-il, que celle du cap de Bonne-Espérance. Vingt et un ans s'étaient écoulés depuis que Christophe Colomb avait abordé le continent américain, fouillé par lui des embouchures de l'Orénoque à Caracas, pour y trouver un passage vers le Pacifique. Depuis deux ans, Cortez cherchait en vain au Mexique le détroit mystérieux qui réunissait les deux océans.

Dans cet immense continent, dont la découverte et la conquête devaient immortaliser leurs noms, ces grands aventuriers, ces hardis navigateurs du XVIe siècle, ne voyaient qu'un obstacle à franchir, une barrière qui les séparait des mers ensoleillées, des îles verdoyantes et parfumées de l'Inde, terres de l'or et des épices, des fruits merveilleux, des produits étranges et inconnus. Successivement ils venaient, au nord, au centre, au sud, se heurter contre ce continent sans fin qui, du pôle arctique au pôle antarctique, semblait leur barrer la voie. Une légende indienne, avidement accueillie par eux, affirmait que, sous des forêts impénétrables, un fleuve au cours lent et paresseux conduisait, en quelques jours de navigation, à un autre océan. Ce fleuve était le Chagrès, cet océan était le Pacifique. La légende n'était vraie qu'en partie, mais ils y croyaient, fouillant fiévreusement le Honduras, le Guatemala, la Nouvelle-Grenade, ne soupçonnant pas qu'au fond de ce golfe de la mer des Antilles 64 kilomètres seulement les séparaient de la grande mer qu'ils cherchaient et que Balboa entrevit le premier des hauteurs de Panama.

Hantés de leur chimère, ils s'entêtaient, remontant en pirogues le cours des grands fleuves, croyant voir dans chaque estuaire l'entrée du détroit qu'ils rêvaient, de la route des Indes. Du Saint-Laurent au Mississipi, de l'Amazone au rio de la Plata, ils s'obstinaient à forcer l'obstacle, dédaigneux de leur conquête, de ce continent dont ils ignoraient encore l'étendue, sur lequel ils promenaient insolemment leurs cupidités féroces, leur soif inassouvie de l'or, leur bravoure castillane devant laquelle, subjugués, les Indiens se courbaient. Semblables aux premiers mineurs californiens, qui, obsédés de l'idée fixe d'une montagne d'or massif, s'attardaient à peine à ramasser les pépites qui brillaient sous leurs pas, ils rêvaient de terres nouvelles, sous d'autres cieux, l'imagination enflammée par les récits fabuleux de la mystérieuse Catay.

Magellan y croyait aussi, à cette communication des deux océans ; mais, avec la prescience du génie, il la devinait au sud. Pas plus que l'Afrique, l'Amérique ne devait se souder au pôle antarctique ; entre elle et ce pôle devait exister un passage : mer libre ou dé-

troit. Convaincu, il persuada. Il obtint de Charles-Quint une flottille de cinq vaisseaux, montés par 230 hommes, avec laquelle il mit à la voile le 20 septembre 1519. Il longea les côtes de l'Afrique, puis, à la hauteur du cap Blanc, brusquement il fit route à l'ouest, s'engageant dans cette *mer des Sargasses* dont l'aspect avait frappé de stupeur les hardis compagnons de Christophe Colomb en 1492 et ceux de Pedro Arias en 1514. Les anciens l'avaient connue, cette mer étrange dont la superficie égale celle de la France, suivant Arago, lui est cinq ou six fois supérieure, d'après Humboldt. Avec le temps, cette mer a reculé et s'est éloignée des côtes ; mais, en changeant de place, elle n'a pas changé de nature. Dans l'immense espace qu'encerclent le Gulf-Stream et le grand courant équatorial, sur une mer en apparence immobile, s'étendent les Sargasses, forêt vierge de l'Océan, plantes dépourvues de racines, projetant à de grandes distances leurs interminables filamens, dont la longueur dépasse celle des plus grands arbres connus. On a trouvé plusieurs de ces algues qui mesuraient 200 mètres de longueur ; une, entre autres, atteignait 336 mètres. Masse épaisse et flottante, elle se déroule comme un gigantesque tapis ondulant à la houle de l'Océan, revêtant toutes les teintes connues du vert, depuis le vert tendre jusqu'aux tons les plus foncés de l'olive. Sur cette masse chatoyante éclatent des fruits jaunes, rouges et roses, au milieu d'un inextricable fouillis de tiges, de feuilles, de fibres emmêlées comme des lianes, souples et visqueuses comme des serpens.

Longtemps on a cru que cette étrange végétation naissait et croissait sur des écueils sous-marins; qu'arrachée par les tempêtes, elle flottait comme une épave sur les eaux. La *mer des Sargasses* recouvrait, affirmait-on, l'Atlantide engloutie. Sous ce verdoyant linceul dormait le beau continent disparu avec sa merveilleuse et vivace végétation. La science, depuis, a rectifié les faits. Les sondages exécutés par Lee, en 1851-1852, révélèrent une profondeur de 6,999 mètres maxima et de 2,671 minima. M. Leps, qui continua ces travaux, trouva partout une grande profondeur. Si donc l'Atlantide a jamais existé dans ces parages, le cataclysme qui l'engloutit fut effrayant, et ses débris se sont effondrés dans de véritables abîmes (1).

Pareils obstacles n'étaient pas pour arrêter Magellan. Creusant son lourd sillon à travers cette mer herbacée qui ralentit sa marche, il vint relever les côtes d'Amérique à la hauteur du Brésil. Le cap au sud, longeant la rive, fouillant les anses, parfois rejeté au large, revenant à la première accalmie, cherchant obsti-

(1) Note de M. Leps. Voir l'intéressant travail publié par M. Paul Gaffarel sur la mer des Sargasses. *Bulletin de la Société de géographie*, décembre 1872.

nément un passage qui n'existait pas, il poursuit sa route. Après avoir perdu deux de ses navires, et réprimé une révolte de ses lieutenans, il voit enfin s'ouvrir devant lui l'étroite passe à laquelle il devait donner son nom. Sans hésiter, il s'engage dans ce détroit sourcilleux de 600 kilomètres de longueur.

Pendant des jours, il en suit les détours sinueux, s'infléchissant en courbe énorme, et voit se dresser devant lui le cône menaçant du cap Forward qui borne l'horizon. Aux eaux calmes et cristallines bordées de glaciers bleus a succédé une grande houle; la marée dépasse 13 mètres, les vagues se brisent sur de hautes falaises noires. Magellan devine qu'il atteint le point de jonction des deux océans, qu'au pied de ce cap de granit le Pacifique refoule les flots de l'Atlantique, que la passe va s'ouvrir. Il commande, persuade, entraîne. Le cap doublé, le détroit se rétrécit encore; sa largeur, qui mesurait jusqu'à 33 kilomètres, n'en a plus que 10, puis 5. Il avance, côtoyant sur le versant nord des forêts de hêtres, de bouleaux, de chênes. Entré dans le détroit le 21 octobre, il double enfin le 28 novembre le cap de la Victoire, et débarque dans le Pacifique, agenouillé sur son pont, rendant grâces à Dieu, qui a couronné ses efforts.

Il a résolu l'insoluble problème, ouvert à l'Espagne l'Océan-Pacifique, donné à sa patrie les riches contrées de l'archipel d'Asie. Vingt-sept ans auparavant, le 3 mars 1493, le pape Alexandre VI avait tracé sur une carte une ligne allant d'un pôle à l'autre, passant à 100 lieues à l'ouest des Açores et des îles du Cap-Vert, et avait décrété que toutes les îles découvertes ou à découvrir, à l'ouest de cette ligne, appartiendraient à l'Espagne, et toutes celles qui seraient découvertes à l'est reviendraient au Portugal. Magellan avait fait route à l'ouest; il pénétrait dans le Pacifique par l'ouest, et les terres nouvelles qu'il découvrirait, si loin qu'il pût pousser, devenaient de droit possessions espagnoles. C'était la Malaisie, la mer des Indes, l'Océanie entière que lui livrait son audace; c'était aussi la mort qui l'attendait au but poursuivi avec tant d'obstination, et dont il devançait l'heure en forçant de voiles pour franchir le Pacifique et atteindre ces îles fertiles dont le séparaient encore 4,000 lieues de mer. Il avait mis plus d'un an à gagner le détroit. Parti d'Europe le 20 septembre 1519, il s'y engageait le 21 octobre 1520, traversait le Pacifique en cent soixante jours, et abordait le 31 mars 1521 aux îles Philippines, au nord-est de Mindanao, à l'embouchure du rio Agusan, après un voyage de dix-huit mois. Son triomphe était assuré, sa gloire complète. Le 26 avril suivant, au moment où il se préparait à appareiller pour les Moluques, il tombait sous les coups des indigènes de Mactau, près de Cébu, dans une insignifiante expédition dont il n'avait pas

voulu laisser le commandement à ses lieutenans. Sébastien del Cane le remplaçait, et rentrait en Espagne à bord du *Vittoria*, le premier navire qui eût fait le tour du monde.

II.

En mourant, Magellan léguait à sa patrie adoptive le souvenir du plus hardi navigateur connu; il lui léguait aussi l'une de ses plus riches colonies, à laquelle l'amiral de Villalobos donnait le nom d'archipel des Philippines, en l'honneur du prince des Asturies, depuis Philippe II.

Neuf millions d'habitans, dont 10,000 Européens et 50,000 Chinois, peuplent cet archipel, que l'Espagne occupe avec 4,175 hommes de troupe, et dont elle tient en échec les pirates frémissans et à peine domptés de Mindanao et de Soulou avec une escadre montée par 2,000 marins. Ici, comme à Bornéo, à Sumatra, aux Célèbes, nous retrouvons sur un même sol plusieurs races distinctes : les Négritos, dont M. de Quatrefages a fixé les traits caractéristiques : « Vrais nègres à teint très noir, aux cheveux laineux naissant par petites touffes isolées;.. petitesse de la taille atteignant rarement $1^{m},52$; forme raccourcie du crâne... Cette race doit former une branche du tronc nègre égale en importance à la race papoue. Partout, du reste, la race négrito se présente comme des plus anciennes, peut-être comme la plus ancienne, sur le sol où on en trouve les restes purs ou mélangés. Partout, excepté aux Andamans, elle a été rompue et plus ou moins absorbée par des races plus fortes. Dans l'Inde, comme dans la presqu'île de Malacca, comme aux Philippines, ces contacts ont donné lieu à des mélanges et amené la formation de populations métisses (1). »

A côté d'eux, comme eux pauvres et misérables, les Manthras, sorte de transition entre les Négritos et les Malais, descendans dégénérés des Salètes, race guerrière dont le descobridor Godinho de Eredia nous a conservé le nom et le souvenir, et qu'il dit avoir été vaincus par une invasion malaise dirigée, en 1411, par le radjah Permicuri. Puis les Bicols, métis d'Espagnols et d'Indiennes, les Tagales, les Bisayas et les Malais de Soulou, mahométans, encore gouvernés par leur sultan et leurs datos, seigneurs féodaux, conservant sous la domination espagnole des pouvoirs assez étendus.

Le sol suffit, et au-delà, à nourrir cette population aux besoins restreints. La terre, très fertile, se prête à toutes les cultures tropicales, surtout à celle du riz, de la canne à sucre et de l'*abaca*, variété de bananier dont les fibres sont employées à la confection

(1) *Les Négritos.* — Bulletin de la Société de géographie de mars 1872.

des tissus les plus fins et les plus délicats. On en exporte chaque année pour plus de 16 millions de francs. Le sucre figure à la sortie pour 22 millions, l'or pour 11 millions, le café et le tabac chacun pour 6 millions. Le riz se consomme sur place; il forme la base de l'alimentation de la population, et on en importe encore pour près de 13 millions. Le rendement de la terre est élevé : on estime de 10 à 15 pour 100 le revenu de la culture du riz ; ce revenu atteint jusqu'à 30 pour 100 quand le sol est planté de cannes à sucre. Le prix moyen de la journée de travail d'un adulte est de un *real fuerte*, 0 fr. 62 1/2. Le commerce principal, jusqu'ici accaparé par l'Angleterre, tend à décroître et à changer de mains. L'Allemagne s'en empare; la plupart de ses produits font une concurrence redoutable à nos produits français, ses soieries notamment menacent sérieusement nos soieries de Lyon.

Chargé, en 1879, par M. le ministre de l'instruction publique, d'une mission scientifique dans la province de Malacca, Luçon, Soulou, Bornéo et Mindanao, M. le docteur J. Montano a publié à son retour un très remarquable récit de son voyage aux îles Philippines et en Malaisie (1). M. J. Montano n'est pas seulement un savant consciencieux, c'est en outre un observateur intelligent et fin qui, chemin faisant, a su noter les traits de mœurs, étudier les habitans avec autant de sagacité que la faune et la flore, et donner du pays une description aussi exacte qu'intéressante.

Dans cet archipel asiatique, aussi bien qu'en Europe et dans les deux Amériques, l'Espagne a donné aux localités occupées par elle sa marque indélébile. A Mexico comme à Panama, à Lima comme à Manille, sous toutes les latitudes, on retrouve l'aspect sévère et solennel, le cachet féodal et religieux que cette race imprime à ses monumens, à ses palais, à ses demeures. Panama conserve encore grand air avec ses églises et ses couvens en ruines, ses fortifications cyclopéennes, ses palais et ses arsenaux d'un autre âge. Dorées par le soleil des tropiques, rongées par le temps, criblées par les balles de cent insurrections, ces ruines restent imposantes par leurs vastes proportions. Les hautes tours de la cathédrale qui servent de phare aux navires et, du large, leur indiquent l'entrée de la rade, n'ont pas bougé depuis des siècles, malgré les secousses de tremblemens de terre. A Mexico, le Sagrario, avec sa pierre rose fouillée, ciselée comme une pièce d'orfèvrerie du XVIe siècle, déploie sur la plaza Mayor, entourée de maisons à arcades écrasées qui rappellent Valladolid, sa façade flamboyante que l'on dirait avoir été commandée, elle aussi, par cet édile de Séville donnant pour toute instruction à l'architecte de la cathédrale : « Bâtissez-nous une

(1) Paris, 1885, in-8°; Hachette.

église qui provoque l'admiration de la postérité au point de lui faire dire que nous étions fous. »

Manille semble un fragment de l'Espagne transplanté dans l'archipel d'Asie. Sur ses églises, sur ses couvens, jusque sur son enceinte en ruines renversée par le tremblement de terre de 1863, le temps a mis sa patine brune et dorée. La vieille ville, silencieuse et triste, allonge interminablement ses rues mornes, bordées de couvens aux façades unies, percées d'étroites fenêtres, gardant encore l'apparence austère d'une cité du règne de Philippe II. L'Escolta, avec ses attelages endiablés, avec sa foule bruyante de femmes tagales, chaussées de hauts patins, ondulant du torse, presque toutes employées aux innombrables fabriques de cigares dont Manille inonde l'Asie, avec ses *bodegas*, ses boutiques de bijoux étranges, d'articles de Chine, est le centre de la ville nouvelle. Là se coudoient des nationalités diverses : Européens, Chinois, Malais, Négritos, Tagales, 262,000 habitans de toutes races et de toutes couleurs. L'après-midi, dans la plaine de la Lunetta, les équipages se croisent, les piétons fourmillent autour des concerts militaires, dans un cadre merveilleux qu'éclairent les rayons obliques du soleil couchant, empourprant les hautes cimes de la sierra de Marivelès, déployant sur l'Océan sa longue traîne lumineuse, veloutant la sombre verdure des glacis de la ville en fête, qui respire après une journée brûlante.

Dans cet archipel des Philippines, où les races, les mœurs et les traditions s'entre-choquent, le fanatisme religieux de l'Espagne est venu, une fois de plus, se heurter au fanatisme musulman. A 6,000 lieues de distance, les mêmes haines mettaient aux prises l'Espagnol européen et le musulman asiatique. L'île de Soulou était, par sa situation entre Bornéo, les Célèbes et Mindanao, le centre commercial, politique et religieux des sectateurs de Mahomet, la Mecque de l'extrême Orient. De là ils rayonnaient sur les archipels voisins. Pirates redoutables, sectaires obstinés, ils semaient la terreur, promenant sur leurs légers *praos* la ruine et la mort, animés d'une haine implacable contre ces conquérans envahisseurs, auxquels ils ne faisaient pas plus de quartier qu'ils n'en attendaient d'eux. Constamment vaincus en bataille rangée, constamment ils reprenaient la mer, éludant la poursuite des lourds bâtimens espagnols, se réfugiant dans les anses et les criques, où on ne pouvait les suivre, pillant les navires isolés, surprenant les *pueblos*, massacrant les vieillards, emmenant les femmes et les adultes en esclavage, poussant à 100 lieues de Manille, au golfe d'Albay, leurs pointes audacieuses, enlevant chaque année jusqu'à 4,000 captifs.

Entre le *kriss* malais et les caronades espagnoles, la lutte n'était

pas égale; elle n'en dura pas moins longtemps, et, tout obscure qu'elle fût, n'en fut pas moins sanglante. De part et d'autre, même bravoure et même cruauté. Il fallut toute la ténacité de l'Espagne pour purger ces mers des pirates qui les infestaient, et ce ne fut qu'il y a douze ans, en 1876, que l'escadre castillane s'embossa devant Tianggi, ce nid des pirates soulouans, débarqua un corps d'armée, cerna les issues, incendia la ville et ses habitans, le port et les esquifs qu'il contenait. Sur ces ruines fumantes, les troupes plantèrent leur drapeau, et les ingénieurs édifièrent une ville nouvelle, protégée par une garnison. Cette fois, c'en était bien fini avec la piraterie, mais non avec le fanatisme musulman, exaspéré par sa défaite. Les *juramentados* succèdent aux écumeurs de mer.

L'un des traits caractéristiques des Malais est le mépris de la mort. Ils l'ont transmis, avec leur sang, aux Polynésiens, qui ne voient en elle qu'un des phénomènes multiples de l'existence, non l'acte suprême, et y assistent ou s'y soumettent avec une indifférence profonde. Maintes fois il nous est arrivé de voir, étendu sur sa natte, un Canaque, homme ou femme, sans aucun symptôme de maladie, attendant sa fin, convaincu qu'elle approchait, refusant tout aliment, s'éteignant sans souffrance. Les siens autour de lui répétaient : « Il sent qu'il va mourir, » et le soi-disant malade mourait, l'esprit frappé d'un rêve, d'une idée superstitieuse, fissure invisible par laquelle la vie s'écoulait. Lorsqu'à cette indifférence absolue de la mort se joint le fanatisme musulman, qui entr'ouvre au croyant les portes d'un paradis où les sens exaspérés se détendent en des jouissances sans nombre et sans fin, la soif du trépas s'empare de lui; elle le jette comme une bête furieuse sur ses ennemis, qu'il poignarde et dont il appelle les coups. Le *juramentado* tue pour tuer et être tué, pour gagner, en échange d'une vie de souffrance et de privations, l'existence voluptueuse promise par Mahomet à ses sectaires.

Les lois de Soulou font du débiteur insolvable l'esclave de son créancier. Il lui appartient, lui et aussi sa femme et ses enfans. Pour les affranchir, il ne lui reste qu'un moyen : le sacrifice de sa vie. Réduit à cette extrémité, il n'hésite pas, il prête le serment redoutable. Désormais enrôlé dans les rangs des *juramentados*, il n'a plus qu'à attendre l'heure où une volonté supérieure le déchaînera contre les chrétiens. Cependant, les *panditas*, ou prêtres, le soumettent à un régime d'entraînement qui fera de lui le fauve le plus redoutable. Ils surexcitent ce cerveau détraqué, ils assouplissent encore ces membres huileux aux reflets d'acier, nerveux comme ceux des félins. Dans leurs mélopées au rythme vibrant, ils lui font entrevoir les sourires radieux des houris enivrantes. A l'ombre des hautes forêts qui tamisent la lueur de la lune, ils

évoquent les images brûlantes et sensuelles de ces compagnes toujours jeunes et belles qui l'appellent et lui ouvrent leurs bras.

Ainsi préparé, le *juramentado* est prêt à tout. Rien ne l'arrêtera, rien ne le fera reculer. Il accomplira des prodiges de valeur. Dix fois frappé, il restera debout, frappera encore, emporté par un irrésistible élan, jusqu'au moment où la mort le saisira. Avec ses compagnons, il s'introduira dans la ville qu'on lui désigne; il sait qu'il n'en sortira pas, mais il sait aussi qu'il ne mourra pas seul, et il n'a qu'un but, égorger le plus de chrétiens qu'il pourra. Le docteur Montano nous raconte l'entrée dans Tianggi de onze *juramentados*. Divisés en trois ou quatre groupes, ils franchissent les portes de la ville, pliant sous des charges de fourrage, dans lesquelles ils ont caché leurs kriss. Prompts comme l'éclair, ils poignardent les gardes. Dans leur course folle, ils frappent tous ceux qu'ils rencontrent: Aux cris de : *Los juramentados!* les troupes s'arment; ils se ruent sur elles, le front haut, le kriss vissé à la main. Une grêle de balles éclate; ils se courbent, rampent et frappent. L'un d'eux, la poitrine traversée, se relève et se jette sur les soldats. Transpercé par une baïonnette, il est encore debout, essayant d'atteindre son adversaire, qui le tient cloué au bout de son fusil. Il faut qu'un autre lui casse la tête d'un coup de feu à bout portant pour lui faire lâcher prise.

Quand le dernier a succombé, lorsque dans la rue, vidée par l'épouvante, on relève les cadavres, on constate que ces onze hommes armés de kriss ont haché quinze soldats, sans compter les blessés. « Et quelles blessures, écrit le docteur Montano : tel cadavre a la tête tranchée, tel autre est presque coupé en deux! Le premier blessé qui me tombe sous la main est un soldat du 3e régiment, qui montait la garde à la porte par laquelle sont entrés les assaillans; son bras gauche est fracturé en trois endroits; son épaule et sa poitrine sont littéralement hachées; l'amputation paraîtrait le meilleur parti à prendre, mais dans ces chairs lacérées, il n'y a plus de place pour tailler un lambeau. »

On voit combien, sur la plupart des points de ce vaste archipel, la domination espagnole est précaire et nominale. Dans l'intérieur de la grande île de Mindanao, nul contrôle, nulle police. C'est le pays de la terreur, le royaume de l'anarchie et de la cruauté. Le meurtre y est à l'état d'institution. Un *bagani*, ou homme vaillant, est celui qui a coupé soixante têtes; on en vérifie soigneusement le nombre, et le *bagani* possède seul le droit de porter un turban écarlate. Tous les datos, ou chefs, sont *baganis*. C'est le carnage organisé, honoré, consacré; aussi la dépopulation est-elle effrayante, la misère inénarrable. Les Mandayas en sont réduits à percher comme les oiseaux, mais leurs demeures aériennes ne les mettent pas tou-

jours à l'abri de leurs ennemis. Sur des poutres hautes de 10 à 15 mètres, ils édifient une case dans laquelle ils s'entassent pour passer la nuit et afin d'être en nombre pour repousser les assaillans qui, à l'improviste, viennent les attaquer, cherchant à incendier leurs toitures de bambous à l'aide de flèches enflammées. Souvent, abrités sous leurs boucliers serrés les uns contre les autres et formant *la tortue*, les assiégeans parviennent jusqu'aux pieux, qu'ils attaquent à coups de hache, pendant que les assiégés font pleuvoir sur eux une grêle de pierres. Mais, leurs munitions épuisées, ils assistent, spectateurs impuissans, à l'œuvre de destruction, jusqu'au moment où leur habitation s'effondre dans le vide. Alors on fait le partage des captifs ; on achève les blessés et les vieillards, on emmène les femmes et les enfans, et l'incendie consume les débris.

Le génie de la destruction semble incarné dans cette race malaise. Plus nombreuse et plus forte, elle eût couvert l'Asie de ruines. Enfermée dans ces îles, elle tourne contre elle-même ses instincts de cruauté, son besoin d'anéantissement. Les missionnaires seuls s'aventurent au milieu de ces peuplades féroces. Ils ont, eux aussi, fait le sacrifice de leur vie, et, la tenant pour rien, parviennent à s'imposer, à évangéliser, à convertir. Ils travaillent pour leur Dieu et leur patrie, amènent à la foi et à la soumission à l'Espagne les plus misérables et les plus pauvres ; mais ce n'est qu'à la condition de les dépayser et de les transplanter. Ils les décident à les suivre, les entraînent à quelques journées de marche et fondent un *pueblo*. Ces établissemens d'*infieles reducidos* se multiplient depuis quelques années, formant, au milieu de la barbarie qui les entoure, des oasis de culture et de vie relativement paisibles, ouvertes à tous ceux qui viennent y chercher un abri. Plus le *pueblo* compte de néophytes, moins il est exposé à l'invasion hostile. Le docteur Montano nous retrace à grands traits l'histoire de l'un de ces hardis missionnaires, le révérend père Saturnino Urios, de la Compagnie de Jésus. En une année, il a converti et baptisé 5,200 *infieles*. Que bon nombre de ces conversions soient plus apparentes que réelles, que la misère y ait plus de part que la foi, cela se peut; il n'en est pas moins vrai que le résultat obtenu est considérable, et que, pour gagner les âmes, il faut à tout le moins commencer par sauver les corps.

III.

En quittant les Philippines et en se dirigeant vers l'est, on relève, à 220 lieues de distance, un groupe d'îles, les *Palaos* ou *Pelews*,

suivant que l'on adopte l'appellation espagnole ou anglaise. Ce sont les avant-postes de l'archipel des Carolines, avec lequel elles se confondent, et qui déploie, sur un espace de 3,000 kilomètres de l'est à l'ouest et de 600 du sud au nord, son vaste éventail de cinq cents îles ou îlots, semés comme des émeraudes sur le Pacifique. Trois de ces îles seulement, Ponapi, Oualan et Hogolou, dressent à une grande hauteur leurs sommets couronnés de verdure, sur lesquels s'effrangent les nuages rosés du contre-courant équatorial. Une végétation intense tapisse le sol jusqu'au bord de la mer. Les cocotiers bordent la plage; les *nipas*, palmiers sans troncs et aux feuilles gigantesques, entrelacent leurs puissans rameaux. Le pandanus, l'arbre des atolls et des terres volcaniques, le bananier, le figuier, l'arbre à pain, abondent (1). Mais plus abondantes encore sont les fougères, dont on retrouve dans ces îles toutes les variétés, depuis la fougère minuscule jusqu'à la fougère arborescente, si commune dans l'archipel des Sandwich, où elle atteint de 25 à 30 pieds de hauteur.

Tout le reste de cet archipel se compose d'îles basses, d'atolls construits par les zoophytes, lentement surexhaussés pendant des siècles par l'océan, et atteignant déjà une altitude qui les met à l'abri des raz de marée et des vagues de translation. Situées entre le courant et le contre-courant équatorial qui les enserrent, dans la zone des vents d'ouest qui entraînent vers les côtes asiatiques les nuages du tropique du Cancer, arrosées par des pluies abondantes et fréquentes, ces îles sillonnées de cours d'eau jouissent d'une température égale qui oscille toute l'année entre 22 et 29 degrés. Cette chaleur continue est tempérée par la brise de mer. L'action du soleil et de l'eau sur ce sol de détritus d'une grande profondeur entretient une végétation abondante et fournit aux habitans tout ce qui est nécessaire à leur alimentation. Vivant sans besoins, ils vivent aussi sans commerce et, seuls peut-être parmi les peuplades de l'Océanie, ignorent la guerre et la chasse. Dans l'île d'Oualan, ils sont totalement dépourvus d'armes; « ils n'ont même pas de bâtons destinés à frapper leur semblable (2). » Leur industrie se borne à la pêche; les côtes, semées de récifs qui se prolongent au large, sont très poissonneuses et abondent surtout en *nerwalls*, licornes de mer. Les dangers de la navigation ont fait d'eux d'excellens marins. Sur leurs pirogues, merveilleusement construites, ils n'hésitent pas à s'aventurer à de grandes distances; ils excellent à capturer le poisson volant, et pourchassent même les baleines qu'ils forcent à s'échouer dans les récifs, où ils les tuent et les dépècent.

(1) *El Archipiélago Filipino y las islas Marianas, Carolinas y Palaos*, por D. José Montero y Vidal. Madrid, 1886, M. Tello, 1 vol. in-8°.

(2) *Les Iles Carolines*, par A. Gouts; Paris, Challamel aîné.

La moelle de certains arbres, le fruit de l'arbre à pain, le bananier forment, avec le poisson et les tortues, la base de leur nourriture. Le bambou leur fournit les matériaux nécessaires pour construire leurs habitations et les rares meubles dont ils font usage. Presque toujours nus, ils ne portent de *pagnes* que dans les grandes occasions. Ces pagnes, fabriqués aves les fibres d'une herbe longue et souple, sont soyeux et teints avec goût; ils rappellent, par leur tissu fin et léger, les étoffes confectionnées en Chine avec les fils des feuilles d'ananas. Leur costume ordinaire se compose d'une étroite ceinture en écorce de bananier. Les femmes la portent un peu plus large que les hommes; elles y ajoutent par derrière une sorte de coussin épais et pendant qui rappelle les tournures féminines de nos modes actuelles, et qui leur permet de s'asseoir où elles se trouvent. Ce coussin, qui leur bat les jambes, leur donne un aspect bizarre et une démarche grotesque. Cette mode adoptée dans l'île d'Oualan n'est cependant pas répandue dans tout l'archipel.

M. Auguste Gouts nous fait des habitans du groupe d'Hogolou un portrait qui, sauf quelques modifications peu importantes, s'applique à la plupart des indigènes des Carolines : « Les hommes, dit-il, sont de haute stature, bien proportionnés, musculeux et actifs; leur poitrine est large et saillante, leurs membres bien tournés, leurs pieds et leurs mains petits; leurs cheveux sont beaux et bien frisés, sans être semblables à ceux des Africains. Leur front est haut et droit, les pommettes saillantes, le nez bien dessiné et les lèvres assez minces. Ils ont les dents belles et blanches, le menton large, le cou court et épais. Les yeux sont noirs, vifs, brillans et perçans... Les femmes sont petites, douées de jolis traits et d'un œil noir, étincelant, plein de tendresse et de volupté. Elles ont la gorge arrondie et bien fournie, la taille élancée, les attaches fines et les extrémités fort petites. » A douze ans, elles sont nubiles. Le révérend L.-H. Gulick, fils d'un missionnaire américain des îles Sandwich, missionnaire lui-même aux îles Carolines, où il a passé huit années, nous fait des naturelles de l'île Ponapi une description aussi flatteuse : « La plupart, dit-il, ont le teint d'une couleur olive claire, rarement plus foncé que celui de nos brunes foncées. Cette couleur est encore rehaussée par une application journalière de jus de turmeric (curcuma), qui, avec les tresses longues et couleur de jais de leurs cheveux élégamment noués et retenus par une guirlande de fleurs, complète le beau idéal de la nymphe de Ponapi (1). »

De l'étude de leurs traditions religieuses, il semblerait résulter que ces insulaires ont eu, dans des temps reculés, des rapports avec les Japonais. On retrouve, en effet, chez eux, certaines pratiques re-

(1) Vivien de Saint-Martin, *Nouveau dictionnaire de Géographie universelle.*

ligieuses dérivées du culte que les Japonais rendent aux esprits invisibles, et les formules mêmes de ce culte sont évidemment empruntées à la langue asiatique.

Le chiffre de la population ne dépasse pas 28,000, dont 18,000 de race noire et 10,000 de race cuivrée. Par suite des croisemens fréquens, la distinction entre ces deux races tend à disparaître.

Entrevu en 1526 et 1528 par don Diego da Rocha, navigateur portugais, reconnu en 1542 par Ruy Lopez de Villalobos, chargé par Mendoza, vice-roi du Mexique, de visiter les îles à l'ouest de l'Amérique, l'archipel des Carolines reçut, en 1686, son nom actuel de Francesco Lazeano, célèbre marin espagnol, qui le baptisa ainsi en l'honneur du fils de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, Charles II, depuis roi d'Espagne. Vers 1721, des pères jésuites du collège de Manille y firent un court séjour et publièrent les premiers renseignemens sur ces îles et leurs habitans. Ils dressèrent aussi des cartes de leur situation géographique; mais ces cartes fourmillent d'erreurs, et c'est au capitaine russe Lütke, depuis amiral, que l'on est redevable d'indications exactes et précises. Ainsi que Vancouver aux îles Sandwich, l'amiral Lütke a laissé aux Carolines la réputation méritée d'un bienfaiteur.

L'on n'a pas oublié qu'il y a deux ans à peine, l'occupation de l'île Yap, l'une des plus importantes de ce groupe, faillit amener entre l'Espagne et l'Allemagne un conflit qui, déféré à l'arbitrage du saint-siège, se termina par une décision en faveur de l'Espagne. Tous les droits étaient de son côté, mais on ne saurait toutefois se dissimuler qu'elle avait singulièrement négligé ses devoirs en s'abstenant de notifier sa prise de possession d'un archipel découvert par elle et d'y créer un établissement. Réveillée de sa torpeur par cette alerte, elle s'est empressée de réparer sa faute, et cet incident a amené, entre l'Angleterre et elle, un rapprochement inattendu. L'entrée en scène, dans le Pacifique, de l'Allemagne maritime et commerçante, s'emparant brusquement d'une partie de la Nouvelle-Guinée, de l'archipel de Bismarck et de la Nouvelle-Irlande, portant une main hardie sur les Carolines, réclamant l'archipel des Marshall, celui de Samoa, le groupe des Salomon, les îles des Amis, était en effet de nature à éveiller toutes les appréhensions.

Nous avons relaté dans un précédent article (1) les craintes conçues en Australie, les réclamations des colons anglais, leurs menaces et leurs rêves. Les conventions intervenues entre l'Allemagne et l'Angleterre n'ont pas résolu, mais ajourné la question ; si elles n'accordent pas à l'Allemagne tout ce à quoi elle prétendait, elles consacrent ses prises de possession dans une grande mesure, lais-

(1) Voir la *Revue* du 15 août 1887.

sant à son ambition coloniale une porte largement ouverte et lui assurant des avantages commerciaux très sérieux. L'Espagne a dû également, en échange de la reconnaissance de ses droits sur les Carolines, concéder à la navigation allemande un traitement de faveur, et aux émigrans allemands, les mêmes facilités d'achat de terres, les mêmes privilèges et les mêmes droits qu'à ses nationaux. Étant données l'activité prodigieuse des Allemands et l'apathie des colons espagnols, il est fort à craindre que, dans peu d'années, les premiers n'aient conquis aux Carolines une véritable prépondérance, et ne laissent à l'Espagne qu'une suzeraineté nominale sans force comme sans racines.

IV.

A l'est des Carolines, sur une mer transparente et calme, l'archipel des Marshall soulève au-dessus de l'océan ses trente-trois îles, que relient les unes aux autres des récifs sous-marins tapissés de sable et de madrépores. De formation coralligène, elles se rattachent au groupe des Gilbert, avec lequel elles se confondent, et qui, au dire de certains navigateurs, tendrait à disparaître, par suite d'un affaissement du sol. Cette hypothèse ne repose sur aucune observation précise. Ce qui paraît plus vraisemblable, au contraire, c'est l'exhaussement continu des bancs de coraux, qui, prolongeant toujours plus au large la superficie des îles basses des Gilbert, semble leur enlever en altitude ce qu'il leur ajoute en étendue. Les zoophytes à l'œuvre poursuivent là encore leur incessant travail de construction, et les prodigieux massifs créés par eux amortissent à ce point la houle de l'océan qu'entre ces îles la mer acquiert une translucidité prodigieuse. On navigue sur des eaux unies qui permettent de discerner jusqu'à une grande profondeur le relief du sol sous-marin, les arêtes aiguës des récifs, les bancs madréporiques, les coraux aux formes bizarres et contournées, entre lesquels se meuvent capricieusement des poissons étranges, sillonnant, comme de rapides éclairs qui emprunteraient au prisme de l'arc-en-ciel ses couleurs variées, l'onde immobile dans laquelle ils se jouent.

A mesure que nous nous éloignons du grand archipel d'Asie, la flore et la faune s'affinent. A la végétation sombre et monstrueuse de Sumatra et de Bornéo succèdent des forêts dans lesquelles l'air circule, sous lesquelles pénètre la lumière tamisée du soleil des tropiques, brûlant encore, mais moins écrasant que celui de l'équateur. L'impénétrable ramure qui recouvre les marécages croupissans fait place aux troncs élancés, aux verts panaches des cocotiers et des palmiers, aux tiges noueuses, aux feuilles lancéolées et bruissantes du pandanus. La faune est pauvre en animaux terres-

tres : quelques oiseaux de terre et de mer, mais aussi d'innombrables moustiques, fléau de ces régions.

Wallis, prédécesseur de Cook, découvrit cet archipel en 1767 ; mais, on a pu le remarquer, c'était rarement alors à celui qui découvrait une terre nouvelle qu'en revenait l'honneur. Bien que la postérité ait cassé l'injuste arrêt qui attribuait à Amerigo Vespucci la gloire d'avoir abordé le premier au Nouveau-Monde, son nom n'en reste pas moins attaché à tout un continent. Marshall, qui devait donner le sien à ce groupe d'îles, y aborda en 1778, revenant de Port-Jackson, en Chine.

Entre les habitans des Marshall et ceux de l'archipel des Carolines, l'analogie est frappante. Les femmes y sont belles et gracieuses, les hommes bien faits, le front développé, les cheveux longs et parfois bouclés. Les habitations, la nourriture, sont les mêmes. Les chefs pratiquent la polygamie, mais leurs inférieurs n'ont d'ordinaire qu'une femme. Par une coutume singulière, ils limitent eux-mêmes l'accroissement de la population par l'infanticide, n'admettant pas qu'une femme puisse avoir plus de trois enfans, et mettant à mort ceux dont elle pourrait devenir mère, ce chiffre atteint. Contrairement aussi à la plupart des tribus polynésiennes, ils n'ont ni cultes ni temples, et n'admettent que les ancêtres au rang des divinités. Lorsqu'un des leurs vient à mourir, ils le déposent, soigneusement enveloppé de bandelettes, dans un canot qu'ils lancent à la mer, la proue à l'ouest. Le contre-courant équatorial saisit le frêle esquif avec son lugubre fardeau et l'entraîne au large. Plus d'un navire, dans ces parages, a vu passer près de lui ces canots mortuaires que la mer engloutit, non sans qu'ils aient parcouru parfois de grandes distances.

Les missionnaires havaïens ont tenté, les premiers, de convertir ces indigènes au protestantisme, et leurs efforts ont été couronnés de succès. La mission protestante des îles Havaï relève elle même directement de la société mère, dont le siège est à Boston. L'influence américaine fut donc la première à se faire sentir dans ces îles, mais elle s'y exerça au profit de l'Allemagne, et ce n'est pas la dernière fois que nous noterons ce symptôme d'entente tacite entre deux peuples que réunit un même désir d'entraver dans l'Océanie les progrès de l'Angleterre. A la jalousie commerciale que l'Angleterre leur inspire se joint l'hostilité religieuse qu'ils éprouvent pour la France et l'Espagne catholiques. Aussi les États-Unis, loin de contrecarrer les visées coloniales de l'Allemagne, les favorisent-ils, au contraire, dans ces mers, où leur politique séculaire est de ne pas chercher à s'étendre eux-mêmes par des occupations, mais de s'assurer des ports de relâche et de ravitaillement, et de tenir la balance égale entre les grandes puissances européennes. En 1878,

les Allemands avaient établi à Yalouit, aux îles Marshall, un dépôt de charbon. En octobre 1885, ils plantaient leur drapeau sur plusieurs îles des deux groupes, et, en février 1886, ils annonçaient officiellement l'annexion de tout l'archipel à l'empire d'Allemagne.

V.

Lorsque, après avoir heureusement franchi, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, le détroit qui porte son nom, Magellan déboucha enfin dans l'Océan-Pacifique, le 28 novembre 1520, après plus d'une année de tâtonnemens et d'efforts pour s'ouvrir une voie nouvelle vers l'Asie, une seule idée hantait alors ce cerveau puissant : regagner le temps perdu, forcer de voiles et atteindre son but. Ignorant des distances qui le séparaient du grand archipel asiatique, des myriades d'îles dont était semé cet océan nouveau sur lequel il s'engageait, il fit route au nord-est, naviguant pendant des mois sans se lasser, décrivant une courbe immense, mais suivant d'instinct la route qui devait le conduire au terme, favorisé par les vents et les courans de cette mer, pacifique entre toutes, sur laquelle il ne devait rencontrer ni cyclones ni tempêtes, comptant les jours qui le séparaient de sa conquête et de sa mort.

Le 6 mars 1521, il relevait au large un groupe de quinze îles, le premier archipel d'Océanie vu par un Européen. Au centre, l'île de Guam, la plus importante des Mariannes, dressait sur l'océan ses hauts sommets couverts de forêts, ses côtes envahies par une abondante végétation. La longue chaîne d'îles, courant du nord au sud, semblait lui barrer la route, lui masquer les Philippines. C'était au-delà, à 400 lieues dans l'ouest, que se trouvaient Luçon et Mindanao, le seuil de cet archipel asiatique cherché sur tant de mers. Les Mariannes ne l'arrêtèrent pas; il les contourna, suivi par toute une flotte de canots aux grandes voiles carrées, montés chacun par cinquante à cent indigènes. Frappé du spectacle curieux qu'offrait cette multitude d'embarcations dont la voilure et la mâture lui rappelaient les felouques de la Méditerranée, il baptisa d'abord ces îles du nom de *islas de las Velas latinas*, îles des Voiles latines; puis, ayant accueilli à son bord quelques indigènes qui, séduits par la vue du fer qu'ils apercevaient pour la première fois, cherchèrent à en dérober quelques fragmens, il les appela *islas de los Ladrones*, îles des Larrons. Plus tard enfin, se conformant à un vieil usage espagnol, il les porta sur ses cartes sous la dénomination d'archipel Saint-Lazare, d'après l'évangile du jour où il les découvrit.

A leur retour en Europe, ses compagnons firent une si magnifique description des pays qu'ils avaient visités, que Charles-Quint

conçut le projet de joindre l'Orient à l'Occident par la conquête de toutes ces îles dont, pour la première fois, l'existence était révélée à l'Europe. Maître du Mexique et de l'Amérique centrale, de 800 lieues de côtes sur le Pacifique, le tout-puissant empereur, arbitre de l'Europe, ne voyait pas de bornes à sa domination. Entre les rives mexicaines et l'archipel d'Asie, l'imagination surexcitée des hardis marins espagnols rêvait une succession ininterrompue d'archipels riches en or et en épices, séparés par des bras de mer faciles à franchir, étapes préparées par la nature, destinées à relier les deux continens. Tout un monde nouveau s'ouvrait à leurs yeux éblouis. On ajoutait foi aux récits les plus surprenans, aux assertions les plus étranges. L'or du Nouveau-Monde, les produits précieux de l'Asie affluaient et levaient tous les doutes. Ce que l'on voyait, ce que l'on touchait, autorisait à tout croire.

Sur l'ordre de Charles-Quint, le général Ruy Lopez de Villalobos mit à la voile pour les Philippines. Il devait vérifier le rapport des compagnons de Magellan, compléter ses découvertes, achever ses conquêtes. Villalobos reconnut les Carolines orientales, les Palaos, Luçon, Saragan ; mais, à court de vivres et de munitions, ne pouvant ni combler les vides de son effectif ni remplacer ou réparer sa flottille, échouée comme une épave à Amboine, il y mourut à bout de forces, rongé par le chagrin, désespéré de ne pouvoir rentrer triomphateur en Espagne. Il avait accompli des prodiges avec les faibles ressources dont il disposait. Lancé ainsi aux extrémités du monde, il avait tenté l'impossible : conquérir avec une poignée d'hommes des archipels peuplés de millions d'indigènes, planter et maintenir sur ces terres inconnues le pavillon confié à sa garde.

La mort de Villalobos n'était pas pour décourager ses successeurs. Jamais l'Espagne ne fut plus riche en hommes qu'à cette époque. Un souffle ardent soulevait ce peuple enfiévré de sa grandeur, ne doutant de rien, convaincu qu'il était appelé à conquérir et à gouverner le monde. Jamais la fierté castillane ne fut plus et mieux justifiée ; jamais autant de héros, illustres ou obscurs, ne se lancèrent plus hardiment dans l'inconnu, emportés par une force irrésistible, mélange singulier de soif de l'or, d'amour des aventures, de ferveur religieuse et d'orgueil patriotique.

Après Charles-Quint, Philippe II. Après Magellan et Villalobos, Miguel Lopez de Legaspé. Philippe II reprit les projets de son père, Legaspé fut chargé de les exécuter. Sur l'ordre du roi d'Espagne, dom Luis de Velasco, gouverneur du Mexique, équipe une nouvelle flotte dont Legaspé prend le commandement. Parti en 1563, au moment de la mousson, les vents d'ouest le poussent rapidement sur la route déjà suivie en partie par Magellan. Il relève l'archipel *de los Ladrones*, qui, débaptisé une fois de plus, en 1668, devait rece-

voir, en l'honneur de la feue reine d'Espagne, Marie-Anne d'Autriche, le nom d'îles Mariannes, qui lui est définitivement resté. Il y débarqua et planta sur la plage, à côté de l'étendard d'Espagne, la croix chrétienne, prenant possession de ces îles au nom du roi son maître. Bien accueilli par les habitans, auxquels il promit d'envoyer des missionnaires pour les convertir et les instruire, il n'y fit qu'un court séjour, et s'achemina sur les Philippines, dont il compléta la conquête. Plus importantes et plus riches que les Mariannes, les Philippines l'absorbèrent, lui et ses successeurs. Ce beau fleuron ajouté à la couronne d'Espagne leur fit oublier longtemps l'archipel voisin. Ils l'eussent entièrement négligé sans le zèle des missionnaires, aussi impatiens de porter dans ces contrées la croix du Christ que ces hardis soldats de conquérir des terres nouvelles.

L'un de ces missionnaires a joué un grand rôle dans l'histoire des Mariannes. Don Luis Diego de Sanvitores, descendant d'une illustre maison de Burgos, comptant le Cid parmi ses ancêtres, était entré dans la Compagnie de Jésus et avait professé à l'université d'Alcala. Le clergé espagnol d'alors se recrutait fréquemment parmi les plus grandes familles du royaume. L'église, et surtout la Compagnie de Jésus, était une armée enflammée du zèle de Dieu, impatiente d'étendre son empire, aspirant, elle aussi, à l'universelle domination. Passionnés pour la conquête des âmes, assoiffés de martyre, les missionnaires espagnols affrontaient les dangers avec la même intrépidité que les marins et les soldats, emportés par le même souffle héroïque. Les supérieurs de la Compagnie avaient peine à modérer le zèle de leurs ardens acolytes, qui tous brûlaient du désir d'illustrer leurs noms et de conquérir une place dans le martyrologe déjà long du XVIe siècle. Sanvitores obtint d'eux, non sans peine, d'être envoyé au Mexique, où le vice-roi, comte de Baños, essaya vainement de le retenir, séduit par son éloquence et frappé des conversions nombreuses qu'il faisait. Si vaste que fût encore ce champ nouveau, il ne satisfaisait pas les vœux de Sanvitores. Pionnier du christianisme, il aspirait à le porter là où le nom du Christ était encore inconnu. Les Philippines l'attiraient; il obtint la permission de s'y rendre.

Parti d'Acapulco le 5 avril 1662, il abordait aux Philippines le 10 juillet suivant, après avoir fait escale dans l'archipel des Mariannes, où les indigènes lui rappelaient la promesse de l'amiral de Légaspé de leur envoyer des missionnaires d'Espagne. Touché par leur accueil, par le désir qu'ils manifestaient de le voir se fixer au milieu d'eux, saisi d'un grand trouble religieux à la pensée qu'ils attendaient depuis des années l'exécution d'un engagement solennel, il crut en outre entendre, dans le silence de la nuit, une voix mystérieuse l'appeler par son nom et lui dire qu'il avait reçu la

mission de prêcher l'Évangile à ces pauvres. C'était un ordre d'en haut, il ne songea plus qu'à obéir. A peine débarqué aux Philippines, il en fit part à son supérieur ecclésiastique, Michel Solano, qui essaya vainement de le dissuader, charmé lui aussi du zèle religieux de ce nouvel apôtre qui, en peu de temps, apprenait la langue tagale et conquérait, par sa douceur persuasive, une grande influence parmi ces populations jusqu'ici rebelles aux enseignemens des missionnaires.

Pour triompher de la résistance qu'il rencontrait, Sanvitores s'adressa à Philippe IV et à la reine. Dans deux mémoires touchans qu'il leur adressa, il représenta avec force l'état d'ignorance et d'abandon de ces malheureux insulaires, leur ardent désir de recevoir les enseignemens et les consolations de l'église, leur foi naïve et vague ne sachant à quoi s'arrêter et se fixer, le danger qu'ils couraient « d'être infectés du mahométisme qui se répand de tous costés, et qui fait tous les jours de nouveaux progrès, à la honte du catholicisme. »

Philippe IV se mourait quand ce mémoire lui parvint. Devançant l'événement et le prédisant, le hardi missionnaire n'hésitait pas à lui rappeler ses devoirs et « l'heure fatale où le roy des rois, le seigneur des seigneurs, doit l'appeler au jugement et luy dire ces paroles redoutables : Rendez compte de votre administration. » Le 24 juin 1665, Philippe IV donnait ordre au gouvernement des Philippines de fournir au nouvel apôtre « tous les vaisseaux et tous les secours nécessaires pour travailler à la conversion des indigènes des îles Mariannes. » Lui-même succombait le 17 septembre de la même année.

Malgré ces ordres formels, le mauvais vouloir des autorités des Philippines entrava, plus de deux ans encore, le zèle de Sanvitores, mais la reine lui vint en aide. Le 15 juin 1668, il débarquait aux Mariannes, où il devait jouer un si grand rôle, convertir les indigènes et obtenir, le 2 avril 1672, cette palme du martyre à laquelle il aspirait de toutes les forces de son âme.

Sa mort fut le prétexte et le point de départ d'une de ces guerres d'extermination dans lesquelles se révélait le sombre et fanatique génie de l'Espagne. Doux et humble de cœur, Sanvitores en avait retardé l'explosion. Vénéré comme un saint par les indigènes aussi bien que par ses compatriotes, sa haute autorité, son éloquence persuasive, son amour pour ses ouailles, avaient prévenu l'inévitable conflit entre la race conquérante et la race convertie à la foi, mais non soumise par la force. Les *Chamorros*, issus d'un fonds indonésien mélangé de Papouas et de Négritos, étaient fiers, soucieux de leur autonomie et de leur indépendance. Sur un sol fertile, sous un climat chaud mais salubre, dans leurs épaisses forêts et au milieu

d'une végétation luxuriante, ils vivaient sans peine, riches au sein de l'abondance. Contenues par le respect que leur inspirait Sanvitores, les convoitises des Espagnols se réveillèrent à sa mort. Pour la venger, il ne fallait rien moins que la conquête. La lutte éclata, âpre et furieuse, entre une poignée d'envahisseurs disciplinés et bien armés et 60,000 indigènes, sans autres moyens de défense que des arcs, des flèches et des lances. La guerre fut longue, mais le résultat ne fut pas douteux un instant. Écrasés, décimés, les *Chamorros* ne se soumirent pas, mais moururent. En 1710, on n'en compte plus que 3,539 ; en 1741, il n'en restait que 1,816. Rarement pareille dépopulation sévit sur un pays; rarement aussi modifications plus profondes se produisirent chez un peuple dans un aussi court espace de temps. Qui reconnaîtrait, dans le portrait que Sanvitores et ses contemporains ont tracé des Chamorros, les descendans éteints et dégénérés de cette race brillante? Vifs, gais, intelligens, pleins d'énergie et de fierté, agriculteurs habiles, hardis marins, experts dans l'art de construire et de diriger leurs canots, robustes et de haute taille, les anciens Chamorros, étaient en tout supérieurs aux indigènes des Philippines. Quand le gouvernement espagnol prit des mesures pour arrêter enfin l'œuvre de dépopulation, il était trop tard. Épuisés par la misère et les mauvais traitemens, les survivans n'avaient ni la force de réagir ni celle de se remettre au travail. L'Espagne dut faire venir des Philippines un certain nombre de familles tagales, et repeupler lentement une contrée dépeuplée en quelques années. A peine si l'on compte aujourd'hui 9,000 habitans dans cet archipel autrefois prospère.

Race conquérante, dure à elle-même et aux autres, intrépide et fanatique, la race espagnole n'a jamais été une race colonisatrice. Semblable à ces hardis pionniers de l'Amérique du Nord qui s'enfoncent chaque jour plus avant dans les solitudes du Far-West, détruisant les Indiens, faisant de larges trouées dans les forêts, frayant la voie à la civilisation dont ils sont les enfans perdus, l'avant-garde inconsciente, à laquelle ils n'empruntent que ses moyens de destruction, l'Espagnol du xve et du xvie siècle a pénétré dans le Nouveau-Monde et dans l'Océanie comme la cognée dans l'arbre séculaire qu'elle couche à terre. Éblouie par l'éclat et la rapidité de leurs conquêtes, par cette audace inouïe et cette fortune sans pareille qui, de l'Orient à l'Occident, de l'Amérique à l'Asie, faisaient flotter leur drapeau victorieux sur des ruines entassées et des peuples décimés, l'Europe vit longtemps dans l'Espagne, comme plus tard dans l'Angleterre, la puissance colonisatrice par excellence.

L'or cachait le sang, l'éclat de la domination voilait la misère et

l'abjection des autochtones asservis. Partout où l'Espagnol passait comme un vent de colère et de tempête, le vide se faisait, et, sur le sol en friche, les rares survivans erraient affamés et traqués. Conquérir n'est pas coloniser, supprimer n'est pas édifier, et de ces immenses contrées à travers lesquelles l'Espagne a promené son génie destructeur et conquérant, à peine lui reste-t-il aujourd'hui quelques possessions, incertaines comme Cuba, précaires comme les Philippines. Elle a perdu tout le Nouveau-Monde, du Texas et de la Floride au cap Horn, et ce n'est pas à elle qu'ont profité ses conquêtes, le génie d'un Colomb, les prodigieuses audaces d'un Cortez, d'un Pizarre, d'un Almagro, la ténacité d'un Magellan, les vertus d'un Sanvitores. Elle a cherché à se substituer aux races vaincues, non à les élever à elle, à les instruire, à les civiliser. Là où elle a réussi dans son œuvre, elle a vu se dresser devant elle, menaçans et haineux, ses sujets révoltés, et, après des luttes fratricides, elle a vu lui échapper ses plus belles conquêtes. Là où elle avait semé la ruine, elle a récolté la tempête. Les descendans de ceux qui avaient vaincu pour elle se sont armés contre elle ; substitués aux opprimés, ils ont hérité de leurs colères et les ont vengés.

Aux îles Mariannes, on voit s'arrêter le formidable élan de l'invasion espagnole, mais non les découvertes de ses hardis navigateurs. A mille lieues dans l'ouest, à la dernière étape qui nous reste à franchir avant d'aborder le littoral américain, les îles Sandwich dressent, solitaires et ensoleillées, leurs montagnes géantes, leurs cimes neigeuses, leurs cratères énormes. En 1555, don Juan Gaetano, à bord de son lourd galion battant pavillon espagnol, longea lentement ces côtes, releva successivement les principales îles, leur donna le nom de *Li Giardini*, les îles des Jardins. Y aborda-t-il? Sur ce point, son journal est muet, et les traditions indigènes ne laissent deviner qu'un souvenir confus d'îles flottantes entrevues au large et de terreurs causées par ce spectacle inexplicable.

Ici nous atteignons l'*Ultima Thulé* de cette race polynésienne dont nous avons essayé de décrire les mœurs et de suivre les migrations successives. Issue du grand archipel d'Asie, elle a suivi, au nord et au sud, deux courans parallèles et distincts. Aux îles Sandwich, elle n'était plus qu'à 700 lieues du continent américain, mais les vents et les flots l'y arrêtèrent et l'y fixèrent. Ce fut son point extrême, ce fut aussi celui où elle s'épanouit librement, où elle atteignit son apogée. Ici, l'histoire se substitue à la légende, l'éclaire et va nous permettre de fixer les traits caractéristiques de cette race qui s'éteint.

C. DE VARIGNY.

POÉSIE

HERCULE ET LES CENTAURES.

NÉMÉE.

Depuis que le Dompteur entra dans la forêt
En suivant sur le sol la formidable empreinte,
Seul, un rugissement a trahi leur étreinte.
Tout s'est tu. Le soleil s'abîme et disparaît.

A travers le hallier, la ronce et le guéret,
Le pâtre épouvanté qui s'enfuit vers Tirynthe
Se tourne, et voit d'un œil élargi par la crainte
Surgir au bord des bois le grand fauve en arrêt.

Il s'écrie ! Il a vu la terreur de Némée
Qui sur le ciel sanglant ouvre sa gueule armée
Et la crinière éparse et les sinistres crocs ;

Car l'ombre grandissante avec le crépuscule
Fait, sous l'horrible peau qui flotte autour d'Hercule,
Mêlant l'homme à la bête, un monstrueux héros !

STYMPHALE.

—

Et partout devant lui, par milliers, les oiseaux,
De la berge fangeuse où le Iléros dévale,
S'envolèrent, ainsi qu'une brusque rafale,
Sur le sinistre lac dont clapotaient les eaux.

D'autres, d'un vol plus bas croisant leurs noirs réseaux,
Frôlaient le front baisé par les lèvres d'Omphale,
Quand ajustant au nerf la flèche triomphale,
L'Archer superbe fit un pas dans les roseaux.

Et dès lors, du nuage effarouché qu'il crible,
Avec des cris stridens, plut une pluie horrible
Que l'éclair meurtrier rayait de traits de feu.

Enfin, le Soleil vit à travers ces nuées
Où son arc avait fait d'éclatantes trouées,
Hercule tout sanglant sourire au grand ciel bleu.

NESSUS.

—

Du temps que je vivais à mes frères pareil
Et comme eux ignorant d'un sort meilleur ou pire,
Les monts Thessaliens étaient mon vague empire
Et leurs torrens glacés lavaient mon poil vermeil.

Tel j'ai grandi, beau, libre, heureux, sous le soleil;
Seule, éparse dans l'air que ma narine aspire,
La chaleureuse odeur des cavales d'Épire
Inquiétait parfois ma course ou mon sommeil.

Mais depuis que j'ai vu l'Épouse triomphale
Sourire entre les bras de l'Archer de Stymphale,
Le désir me harcèle et hérisse mes crins;

Car un Dieu, maudit soit le nom dont il se nomme!
A mêlé dans le sang enfiévré de mes reins
Au rut de l'étalon l'amour qui dompte l'homme.

LA CENTAURESSE.

—

Jadis, à travers bois, rocs, torrens et vallons,
Errait le fier troupeau des Centaures sans nombre ;
Sur leurs flancs le soleil se jouait avec l'ombre,
Ils mêlaient leurs crins noirs parmi nos cheveux blonds.

L'été fleurit en vain l'herbe. Nous la foulons
Seules. L'antre est désert que la broussaille encombre ;
Et parfois je me prends, dans la nuit chaude et sombre,
A frémir à l'appel lointain des étalons.

Car la race de jour en jour diminuée
Des fils prodigieux qu'engendra la Nuée,
Nous délaisse et poursuit la Femme éperdûment.

C'est que leur amour même aux brutes nous ravale ;
Le cri qu'il nous arrache est un hennissement
Et leur désir en nous n'étreint que la cavale.

CENTAURES ET LAPITHES.

—

La foule nuptiale au festin s'est ruée,
Centaures et guerriers ivres, joyeux et beaux ;
Et la chair héroïque au reflet des flambeaux
Se mêle au poil ardent des fils de la Nuée.

Rires, tumulte... Un cri!.. L'Épouse polluée
Que presse un noir poitrail, sous la pourpre en lambeaux
Se débat, et l'airain sonne au choc des sabots
Et la table s'écroule à travers la huée.

Alors celui pour qui le plus grand est un nain
Se lève. Sur son crâne, un muffle léonin
Se fronce hérissé de crins d'or. C'est Hercule.

Et d'un bout de la salle immense à l'autre bout,
Dompté par l'œil terrible où la colère bout,
Le troupeau monstrueux en renâclant recule.

FUITE DE CENTAURES.

—

Ils fuient, ivres de meurtre et de rébellion,
Vers le mont escarpé qui garde leur retraite;
La peur les précipite, ils sentent la mort prête
Et flairent dans la nuit une odeur de lion.

Ils franchissent, foulant l'hydre et le stellion,
Ravins, torrens, halliers, sans que rien les arrête,
Et déjà, sur le ciel, se dresse au loin la crête
De l'Ossa, de l'Olympe ou du noir Pélion.

Parfois, l'un des fuyards de la farouche harde
Se cabre brusquement, se retourne, regarde
Et rejoint d'un seul bond le fraternel bétail;

Car il a vu la lune éblouissante et pleine
Allonger derrière eux, suprême épouvantail,
La gigantesque horreur de l'ombre Herculéenne.

José-Maria de Heredia.

LA

LITTÉRATURE PERSONNELLE

I.

Les questions naissent les unes des autres, et s'enchaînent d'elles-mêmes entre elles, pour ainsi dire, sans qu'on y pense. Invité par l'occasion, nous examinions naguère, ou nous effleurions du moins, si les lecteurs veulent bien se le rappeler, la question de la « Thèse » au théâtre ou dans le roman; et c'était à propos d'un livre sur *le Code civil et le Théâtre contemporain*. Plus récemment encore, *l'Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, de M. Charles de Lovenjoul, nous offrait un prétexte à toucher, sinon à traiter la question, non-seulement voisine, mais en quelque façon réciproque et inverse, de « l'Art pour l'art. » Et c'est aujourd'hui cette question qui nous engage à son tour dans une autre, moins souvent agitée peut-être, quoique non pas moins intéressante ni moins importante : celle de savoir en quelle mesure et jusqu'à quel point l'écrivain doit laisser paraître sa personne dans son œuvre, s'y mettre lui-même avec les siens en scène, faire des vers avec ses amours ou des romans avec ses aventures, de la critique avec son « tempérament, » ce qui veut dire avec ses nerfs ou avec ses humeurs, et de l'histoire enfin, comme quelques historiens, ou comme la plupart des auteurs de *Mémoires*, avec le ressentiment de ses ambitions déçues, de ses haines exaspérées par les souffrances de son orgueil et de sa vie manquée.

Que si d'ailleurs, pour nous justifier de traiter cette question, nous avions besoin d'un prétexte, ou même de raisons et de très bonnes raisons, de raisons très « actuelles, » nous n'en manquerions point. Tout le monde sait en effet que, depuis quelque temps, il n'est bruit partout autour de nous que de *Mémoires*, de *Journaux* et de *Correspondances*. On dirait que nos auteurs, après avoir parcouru le monde, n'y ayant rien trouvé de plus intéressant qu'eux-mêmes, n'imaginent pas aussi qu'il y ait rien de plus curieux pour nous. Et, à la vérité, ç'a été de tout temps un vice bien français que cette manie de faire figure, et de prétendre au moins pour sa personne une estime ou une sympathie que nos contemporains ont eu parfois le mauvais goût de refuser à nos œuvres ou à nos actes. Nous nous complaisons naturellement en nous-mêmes, aussi fiers, ou davantage, de nos défauts que de nos qualités; nous aimons qu'on sache qui nous fûmes, d'où nous venions, ce que nous pouvions, de quoi nous eussions été dignes en un siècle moins ingrat, et ce que le monde, en nous perdant, ne se douterait pas qu'il eût perdu, si nous n'eussions nous-mêmes pris le soin de l'en instruire. C'est pourquoi, moderne ou ancienne, pas une littérature n'est plus riche en *Correspondances*, *Mémoires* et *Journaux*, — Correspondances un peu de toute sorte, Mémoires de toute condition, si je puis ainsi dire, puisque enfin les plus spirituels peut-être que nous ayons sont d'une femme de chambre, Mlle Delaunay, et les plus éloquens du plus éloquent des laquais : c'est Rousseau. Que dis-je? toutes les autres littératures ensemble sont moins riches en confessions que la nôtre à elle toute seule; et l'on voit que les étrangers, quand ils veulent ainsi faire à la postérité les honneurs de leur personne, c'est notre langue encore qu'ils choisissent; — comme si la vanité de parler de soi s'y déguisait peut-être sous des dehors plus aimables, et que les tours de l'amour-propre, plus variés, y fussent plus délicats qu'en russe, ou moins apparens qu'en allemand. Mais il faut convenir que jamais, à aucune époque, de ces *Journaux* ou de ces *Mémoires*, on n'en avait tant vu paraître que dans ces dernières années ou dans ces derniers mois, depuis le *Journal intime* d'Henri-Frédéric Amiel jusqu'aux *Mémoires* de cette petite peintresse de Marie Baskircheff, ou depuis les confessions du trop fameux Jules Vallès jusqu'au *Journal* de MM. Edmond et Jules de Goncourt. Ceux-ci ont payé pour les autres.

Quelles sont les causes de ce développement maladif et monstrueux du *Moi*? La recherche en serait assurément curieuse; mais, aujourd'hui, la question que j'examine est autre, et uniquement littéraire : il s'agit de savoir si ce *Moi* qui jadis passait, selon le mot de Pascal, pour « haïssable, » et qu'il fallait absolument « couvrir, » comme il disait encore, a conquis désormais parmi nous le droit de s'étaler dans sa gloire et de se carrer dans son insolence? Quand nous ouvrirons un livre,

sera-ce pour y apprendre, comme si nous étions, nous, des enfans trouvés, que l'auteur a eu un père, des frères, une famille; ou l'âge auquel il fit ses dents, combien de temps dura sa coqueluche, les maîtres qu'il eut au collège, et comment il passa son baccalauréat? Convierons-nous nos romanciers, comme on faisait naguère nos peintres, à se mirer eux-mêmes dans leurs œuvres, ou s'y dépeindre avec exactitude, pour l'instruction de la postérité? Et est-ce une tendance enfin que l'on doive encourager chez eux que cette complaisance infinie pour leur notable personne, — sans faire attention qu'elle n'est qu'une forme aussi du plus impertinent dédain pour tout ce qui n'est pas eux?

Si en effet, comme je le disais, nous n'avons, grâce à Dieu, manqué en aucun temps d'épistoliers pour tirer soigneusement copie de leurs lettres, ou d'auteurs de *Mémoires* pour hypothéquer aux générations le récit de leur vie, il était toutefois entendu jadis que bien loin d'exposer dans ses œuvres sa personne et sa condition, ses particularités ou ses humeurs, — dans celles du moins de ses œuvres que l'on destinait au public, — on devait les dissimuler pour n'y mettre de soi que son talent et ses idées. Même au célèbre auteur des *Essais*, ni Pascal, ni Bossuet, ni Malebranche ne pouvaient pardonner d'avoir rempli de lui les deux tiers de son livre, et, tout chrétiens qu'ils fussent, je ne sais s'ils n'en étaient pas presque plus choqués que de son scepticisme et de sa railleuse incrédulité. Cela leur paraissait inexplicable, encore plus incivil, et je dirais volontiers inhumain, tandis qu'il y avait tant de choses à connaître, de problèmes à étudier, de questions à éclaircir, d'erreurs à combattre ou de vérités à défendre, qu'un tel homme, dans l'un des temps les plus troublés de l'histoire, eût pu vivre ainsi claquemuré dans la contemplation de soi-même, uniquement soucieux de ses affaires, de ses maladies et de son repos. « Le sot projet qu'il a eu de se peindre, » disait énergiquement Pascal, et l'excellent Malebranche ajoutait : « Si c'est un défaut de parler souvent de soi, c'est une effronterie, ou plutôt une espèce de folie que de se louer à tous momens comme fait Montaigne : car ce n'est pas seulement pécher contre l'humilité chrétienne, mais c'est encore choquer la raison. » On sait, d'ailleurs, que, pour les poètes mêmes, c'était alors si peu leur intention de se dépeindre dans leurs œuvres que, la plupart, on est assuré de se tromper si l'on va chercher leur personne dans leurs écrits, et je dis même dans leur *Correspondance*. Non-seulement on ne retrouve rien dans *Andromaque* ou dans *Bérénice* de la vie ni du caractère de Racine, ou rien du caractère ni de la vie de Molière dans *Tartuffe* ou dans *le Misanthrope*, mais leurs œuvres, si d'ailleurs nous ne connaissions leur personne, seraient faites pour nous donner d'eux l'idée peut-être la moins exacte et la moins con-

forme à la réalité. Qui se douterait, s'il ne le savait, que l'auteur de *l'Amour médecin*, de *Monsieur de Pourceaugnac* ou du *Bourgeois gentilhomme*, vécut triste et mourut hypocondriaque? qui reconnaîtrait un janséniste dans l'auteur d'*Andromaque;* et qui verrait dans celui de *Bérénice* ou d'*Esther* l'un des railleurs les plus piquans et les plus imprudens de la cour de Louis XIV?

Nous, cependant, nous sommes en train de changer tout cela. Cette tendance de nos auteurs à se mettre eux en scène, la critique l'approuve et l'encourage; ils n'ont pas plutôt laissé, par mégarde sans doute, échapper un aveu, qu'on les invite à faire une confession générale; et, après nous avoir raconté leurs amours, ce ne sera pas la faute de leurs admirateurs s'ils n'écrivent bientôt aussi les *Mémoires* de leur pituite ou le *Journal* de leur hydropisie. Montaigne, encore, leur a donné l'exemple, et, depuis lui, Jean-Jacques. N'est-ce pas, d'ailleurs, une distinction que d'avoir la gravelle, ou tout le monde est-il hydropique?

Et ce sera bien fait, disent les critiques, puisque enfin nous ne savons rien, si ce n'est que nous ne savons rien, ou, si l'on aime mieux, puisque le monde n'est qu'une apparence, la réalité qu'une ombre, et la vie que l'illusion suprême. Il n'y a rien : « quelque terme où nous pensions nous attacher, il branle, et nous quitte, et nous fuit d'une fuite éternelle : » la vérité n'est qu'un mot; la justice n'est qu'un leurre; la beauté surtout n'est qu'un fantôme. Chacun de nous fait à son tour, au même titre, avec les mêmes droits, l'autorité de ce qu'il dit et la vraisemblance de ce qu'il imagine; il fait la beauté de ce qu'il admire ou de ce qu'il aime. L'individu n'est pas seulement à soi-même son tout, il est un univers et un monde en soi. A quoi donc voulez-vous que nous nous intéressions dans une œuvre? Ce ne sera pas au fond, nous n'en avons que faire, puisqu'il n'y a pas une conception de la vie à laquelle nous ne puissions en opposer une autre, — qui la vaut, — ni seulement une idée dont l'expression, pour être intelligible, ne doive envelopper l'idée de son contraire. Ce ne sera pas davantage à la composition, puisque, supposé qu'il y eût une vérité, la composition que serait-elle, sinon l'art, en arrangeant cette vérité même, de l'altérer pour en faire une séduisante erreur? Ce ne sera pas non plus à la forme ou au style, puisque, indépendamment de l'espèce de déformation ou de mutilation d'elle-même qu'exige toujours une idée pour être traduite par des mots, nous connaissons aujourd'hui le secret de tous les styles, et, pour preuve, au besoin, nous les reproduisons. Vous plaît-il du Victor Hugo? nous en tenons boutique; du Lamartine, du Vigny, du Musset? tout de même, si ce n'est que nous rimons mieux qu'eux. Ce sera donc uniquement à l'auteur que nous prendrons intérêt dans son œuvre; à l'image de

lui-même empreinte et momentanément réalisée dans son œuvre; à « l'état d'âme, » — c'est le mot à la mode, — que sa façon d'écrire ou de penser nous révèle, à l'exemplaire enfin plus ou moins original qu'il nous offre en sa personne de cette mobile, complexe et ondoyante humanité. Dans cet océan d'incertitude où nous ne flottons qu'un jour que faut-il davantage? Quoi de plus amusant, ou de plus propre à nous distraire du mal ou de l'ennui de vivre? et puisque enfin nos plaisirs sont la seule certitude que nous ayons en notre pouvoir, en est-il de moins grossiers, de plus détachés de la matière, et, conséquemment, de plus nobles?

On conçoit aisément que ces doctrines aient fait fortune; car elles sont si commodes! Ceux qui font métier d'écrire, avez-vous remarqué qu'elle les dispensent d'abord d'étude et de travail? En effet, quoi qu'ils écrivent et quelque sujet qu'ils traitent, ce qu'ils sont, ils le seront toujours, mais jamais autant que s'ils ne tirent que d'eux-mêmes tout ce que l'on demandait jadis à la science ou à l'observation. Les voilà tels qu'ils sont, et ils se trouvent bien comme ils sont! S'ils ont une opinion, elle est bonne, puisqu'ils l'ont; et d'autant qu'elle diffère de l'opinion commune, d'autant plus y tiennent-ils, sans avoir besoin d'examiner si ce qu'ils prennent pour le signe de leur originalité ne serait pas peut-être aussi souvent en eux l'effet de l'ignorance ou de l'inexpérience. Ayant le crâne fait d'une certaine manière, pourquoi tâcheraient-ils à se le refaire d'une autre? Comme d'ailleurs leurs défauts leur sont chers, en ce qu'ils les distinguent de ceux qui ne les ont pas ou qui en ont d'autres, il suffit de les leur signaler pour qu'ils y persévèrent, et même qu'ils se fassent non-seulement un point d'honneur, mais une habitude ou une attitude littéraire de les exagérer. Et il n'est pas jusqu'à leurs plaisirs qui ne leur deviennent enfin une obligation professionnelle, puisque aussi bien leurs sensations sont la matière de leurs œuvres, et qu'on ne leur demande qu'à se laisser vivre, ou plutôt encore qu'à se procurer des sensations qu'ils notent, pour l'instruction de ceux que l'insuffisance de leurs moyens, ou les occupations de la vie quotidienne, ou les devoirs dont ils sont tenus empêchent de se les procurer. Nous peinons pour eux, et ils jouissent pour nous.

Quant à ceux qui les jugent, ils trouvent, eux aussi, dans le livre qu'ils jugent, tout ce qu'il faut pour le juger. C'est tant mieux s'il leur plaît, et, s'il ne leur plaît pas, c'est tant pis. Car un jugement n'est qu'une opinion, ou, moins encore que cela, une façon de penser ou de sentir, qui varie selon leur humeur même ou la couleur du temps. Ces vers sont-ils bons? Il se pourrait. Ce drame en est-il un? Peut-être. Ce roman, qu'en pensez-vous? C'est à savoir. Mais tout ce qu'ils accordent, c'est que ce roman leur a plu ou que ces vers les ont en-

nuyés. Que voulez-vous de plus? et si, par hasard, ils approfondissaient les raisons de leur plaisir ou les causes de leur ennui, lesquelles en trouveraient-ils qui ne fussent encore et toujours l'expression de leur tempérament ou de leurs préjugés? Et de là, dans les genres mêmes qui jadis l'eussent le moins permis, cet étalage naïf du *Moi;* de là, dans la critique qui se dit scientifique, cette substitution du goût de l'écrivain à la recherche de la valeur des œuvres ou de la loi des genres; de là enfin ce caractère *personnel* ou *subjectif* qui tend à devenir bientôt celui de toutes les formes de la littérature, et de là, — pour en revenir à notre point de départ, — cette abondance de *Journaux*, de *Mémoires*, et de *Confessions*.

II.

S'il ne s'agissait maintenant que de noter les défauts de ce genre de littérature, il n'y aurait rien de plus facile. Elle a d'abord quelque chose d'incivil, et par là je veux dire qui ne va pas seulement contre l'objet de la littérature, mais contre celui même de la société. « Les hommes sont faits pour vivre ensemble, a dit un bon auteur, et pour former des corps et des sociétés civiles. » J'ajouterais volontiers que c'est même le seul moyen qu'ils aient de se consoler du mal de vivre, et que, pour soulager leur misère, il leur faut la mettre en commun. « Mais il faut remarquer, continue Malebranche, que tous les particuliers qui composent les sociétés ne veulent point que l'on les regarde comme la dernière partie du corps duquel ils sont. Ainsi ceux qui se louent se mettant au-dessus des autres, les regardant comme les dernières parties de leur société, et se considérant eux-mêmes comme les principales et les plus honorables, ils se rendent eux-mêmes odieux à tout le monde. » C'est de Montaigne qu'il parlait en ces termes, ou à propos de Montaigne, qui a cependant bien des excuses, et quand ce ne serait que celle d'avoir vécu, lui, dans un temps où chaque pas que l'on faisait dans la connaissance de soi-même, on le faisait pour ainsi dire dans la découverte de l'homme. Qu'eût-il donc dit, s'il eût pu lire, comme nous, les *Mémoires* de Saint-Simon, les *Confessions* de Rousseau, les *Mémoires* de Chateaubriand! Je choisis, on le voit, mes exemples. Mais les *Mémoires* eux-mêmes de quelques hommes qui, maîtres un moment des affaires, ont pu se dire avec raison que leur témoignage importerait un jour à l'histoire, ne seraient pas tout à fait exempts de ce genre de reproches : tels sont les *Mémoires* de Sully, ceux de Richelieu, ceux du cardinal de Retz ou du maréchal de Villars.

C'est toutefois et surtout des *Journaux* et des *Confessions* que l'ob-

servation de Malebranche est vraie. Passe encore, si l'on veut, pour l'auteur d'*Émile* et de *la Nouvelle Héloïse*, ou pour celui d'*Atala*, de *René*, du *Génie du christianisme* : ils avaient fait assez de bruit dans le monde; l'admiration publique leur avait donné d'assez singuliers témoignages de leur valeur, et d'assez significatifs ; ils n'étaient pas tenus, après tout, de penser d'eux-mêmes moins de bien que n'en avaient écrit leurs contemporains ; ils pouvaient croire, ils avaient le droit de croire que leurs *Mémoires* ou leurs *Confessions* éclairaient, expliquaient et complétaient leurs œuvres. Mais l'auteur des *Grains de mil* ou celui des *Réfractaires*, mais Mlle Marie Baskircheff ou MM. de Goncourt, vraiment, quels titres avaient-ils à nous parler d'eux-mêmes? quelles explications leur demandait-on? quel besoin avions-nous de connaître leurs petites histoires?

Il est un « état d'âme, » ou une disposition d'esprit que je n'ai jamais pu comprendre, pour ma part, ou seulement me représenter : c'est celle de l'homme qui écrit son *Journal intime*, le soir, loin des regards curieux, et lui-même l'enferme sous une triple clé, pour ne paraître qu'après sa mort, comme s'il avait vaguement conscience, quelques raisons dont il se paie, qu'il fait une laide besogne. Eh oui! sans doute, j'entends bien le cri de la vanité blessée, et, comme un autre, j'entends le gémissement de l'originel. Moi aussi,

Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes,

j'en ai connu comme tout le monde. Je fais d'ailleurs la part de cette émulation naturelle, qu'on peut reprocher aux gens de lettres avec quelque raison, mais qui n'en est pas moins, dans un temps comme le nôtre, dans tous les temps, l'un des ressorts au moins de leur activité d'esprit. Et je veux bien enfin que leur sensibilité plus délicate ou plus irritable soit offensée, soit blessée, soit exaspérée de ce qui n'effleure qu'à peine l'épiderme d'un langueyeur de porcs ou d'un toucheur de bœufs. Mais tous les jours, sans en manquer pas un ! mais ne rien excuser des autres! mais, en secret, leur faire payer jusqu'aux politesses qu'on leur a rendues ! non, voilà ce que je ne comprends pas, ni seulement que l'ayant essayé, on n'en ait pas rougi dès la deuxième page. Car, soyons justes, ou de bon compte : c'est attacher trop d'importance à sa personne que de se faire ainsi soi-même le centre du monde ; pour prétendre intéresser les autres aux souffrances de notre amour-propre, il faut être vraiment bien peu ménager du leur; il faut avoir aussi les yeux bien fermés à de bien autres misères que la chute d'*Henriette Maréchal*, ou le refus d'une toile médiocre par le jury d'un salon de peinture. Mais surtout, pour oser nous entretenir publiquement de pa-

reilles vétilles, outre qu'il faut avoir bien peu de philosophie dans l'âme, une conception bien mesquine de l'homme et de la vie, il faut être bien sûr aussi de la singularité de ses aventures, de la rareté de ses sensations, et de la distinction, ou, comme ils disent aujourd'hui, de l'exquisité de sa nature.

Malheureusement pour eux, — et pour nous aussi qui les lisons, — ce que tous les *Journaux* et *Confessions* de ce genre ont de plus insoutenable encore que leur fatuité, c'est leur insignifiance. Enfermés et comme emprisonnés dans le cercle étroit de leur égoïsme, on dirait, à les lire, que ceux qui les écrivent ont presque tout ignoré des hommes et de la vie. Dans le *Journal des Goncourt*, il n'y a de curieux ou d'original que ce que les autres y disent. Mais, pour eux, ils n'y font sur eux-mêmes que des observations d'une banalité tout à fait singulière, et dont ils sauraient qu'elles traînent un peu partout, s'ils ne croyaient pas que la « psychologie » a daté, dans l'histoire de l'humanité, de l'apparition des Goncourt, et que personne avant eux ne s'était regardé soi-même. Ils croient aussi qu'ils ont les premiers emprunté leurs modèles à la réalité, et ils remplissent le tiers d'un volume avec l'histoire de la vieille bonne qui a posé pour eux Germinie Lacerteux. Mais ce que l'on peut pardonner à une jeune fille comme Marie Baskircheff, son étonnement en présence d'elle-même, et sa surprise de découvrir en elle des traits qui sont de toutes les jeunes filles, on le pardonne moins aisément à des auteurs de profession, qui ont tout essayé, le roman et le théâtre, la critique et l'histoire, sans réussir nulle part, il est vrai, qu'à se mettre en chaque genre au-dessous des vrais maîtres. On est confus pour eux de tant d'inexpérience jointe à tant de prétention; et qu'en irritant notre amour-propre, ils n'aient pas eu l'art d'amuser seulement notre curiosité.

Mais que dirai-je enfin de la grande duperie de ces livres de « bonne foi, » lesquels ne manquent pour la plupart de rien tant que de sincérité? Car, j'y consens, dans l'ignorance habituelle où nous vivons les uns des autres, ce pourrait être une chose curieuse, un « document » précieux, qu'une confession sincère, véridique et complète. Mais où est-elle, cette confession? et qui l'a jamais faite? et qui jamais osera la faire? Sans compter, en effet, qu'il y aura toujours une partie de nous-mêmes qui nous échappera, et, comme disent les philosophes, sans compter que l'effort même que nous faisons pour nous observer détruit en nous ce que nous observons, ou tout au moins le déforme, on ne se peindra jamais qu'en buste, c'est-à-dire on ne confessera jamais publiquement que des défauts ou des vices qu'il est presque glorieux d'avoir, et dont l'usage du monde, s'il ne fait pas des vertus, fait au moins des qualités. Qui s'est jamais vanté d'être fourbe, hypocrite ou lâche? qui s'est jamais publiquement accusé d'avoir

eu l'âme basse et cupide? ou seulement de n'avoir eu dans la vie que son amour-propre pour loi, son intérêt pour guide, et sa fortune pour but? De sorte que c'est précisément ce qu'il nous serait instructif de savoir que les auteurs de *Mémoires* nous cachent; ils ne nous parlent que de ce qui, les relevant eux-mêmes à leurs yeux, peut, à ce qu'ils croient du moins, les relever également aux nôtres, jamais de ce qui les rabaisserait; et les rares aveux qu'ils ont laissé parfois échapper, c'est en dépit d'eux, sans le savoir eux-mêmes, et parce que, quelque apprêt que l'on mette à écrire son *Journal*, la nature, plus forte, finit par l'emporter sur le calcul et sur l'art.

C'est toujours le cas de Rousseau. Si Rousseau ne s'était pas senti coupable de beaucoup de choses qu'on lui reprochait, il n'aurait sans doute pas écrit ses *Confessions*, qui n'ont pour objet que de le disculper, en transportant la cause de ses fautes aux autres. Mécontent de lui-même, cela lui déplaisait qu'on le vît tel qu'il était. En écrivant ses *Confessions*, il voulait nous donner le change, et, au fait, le calcul n'a pas été mauvais, puisqu'on dispute encore de ce qu'il fut. Mais alors, qui trompe-t-on ici quand on parle de sincérité? Car, à vrai dire, s'il s'est confessé, c'est pour arranger la vérité selon ses convenances, en bon français pour la défigurer. Il a craint qu'on ne la découvrît, s'il ne laissait après lui parler pour lui que ses œuvres et ses actes, et, entre eux et elle, il a interposé, si je puis ainsi dire, le mensonge de ses *Confessions*. Ce n'est pas un aveu qu'il a fait, c'est une précaution qu'il a prise contre la postérité. Ses *Mémoires* ne sont pas ceux de l'homme qu'il fut effectivement, ni même de l'homme qu'il eût voulu être, c'est tout simplement le roman de ce qu'il a voulu qu'on le crût.

Et j'ose bien ajouter que, si l'histoire est si difficile à débrouiller, c'est qu'il en est de la plupart des *Mémoires* comme des *Confessions* de Rousseau. Ce n'est pas le lieu de parler des erreurs de perspective coutumières aux contemporains sur les faits dont ils sont dupes, en général, autant que témoins ou qu'acteurs. Mais, en général aussi, pour écrire leurs *Mémoires*, ils ont leurs raisons, dont la principale n'est que bien rarement de nous aider à la connaissance de la vérité. Ils se défient du jugement de l'histoire, et ils sont bien aises, comme Sully, comme Richelieu, comme Retz, comme Frédéric, de préparer à loisir l'opinion de la postérité. Ils aiment surtout à imputer aux calculs de leur génie des succès qui souvent n'ont été pour eux que l'effet du hasard. A moins encore, comme Saint-Simon, qu'ils n'aient une longue humiliation à venger, des rancunes à satisfaire, un flot de bile à décharger. Mais ni dans l'un ni dans l'autre cas, leur sincérité n'est entière. Eux aussi, ce qu'ils s'efforcent le plus de nous dissimuler, c'est ce que nous aurions le plus d'intérêt à connaître : non pas leurs actes, qui sont au grand

jour, ni les causes publiques de leurs résolutions, qu'on retrouve dans les archives, mais les causes cachées, mais les mobiles secrets, mais les motifs intérieurs. Si bien, en vérité, qu'à de certains égards, prendre la plume pour écrire ses *Mémoires*, cela équivaut, dans la plupart des cas, à une déclaration, si je puis ainsi dire, d'insincérité. C'est un acteur qui compose prudemment son personnage, c'est un plaideur qui prend la parole dans son propre procès, c'est un prévenu qui ne donne pas les choses qu'il dit pour vraies, mais pour utiles à sa cause. Et c'est ainsi que, au défaut d'impertinence ou d'insignifiance, la littérature personnelle joint souvent encore celui de manquer de sincérité. Elle n'a de justification ou d'excuse que sa valeur documentaire; et neuf fois sur dix, ou davantage, le document est falsifié.

III.

C'est précisément ici que la question devient intéressante. Car, voilà tous les défauts de la littérature personnelle; et cependant elle a sa raison d'être; et si l'on prétendait la condamner en des termes trop absolus, la moitié des chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine y périrait. Il est vrai : ni Corneille, ni Racine, ni Molière, ni La Fontaine, ne nous ont parlé d'eux-mêmes dans leurs vers; et non-seulement leur personne n'y paraît point, mais il n'est pas toujours facile de dire ce qu'ils pensent eux-mêmes de leurs personnages : si Molière se moque d'Alceste ou s'il l'approuve, si Racine est du côté de Bérénice ou de celui de Titus. Peut-être La Fontaine est-il en général du côté du succès, avec le renard, avec le loup, avec le lion. Les autres, leur habitude est d'être au-dessus de leurs créations, et s'ils affectaient quelque chose, on pourrait dire que c'est de n'avoir eux-mêmes rien de commun avec leur héros. Est-ce là peut-être une obligation du drame; et le genre est-il de ceux où, pour y réussir, il faut commencer par s'oublier soi-même, et comme s'aliéner de sa propre personnalité? Je le crois; mais avant tout et surtout c'est leur manière d'être, telle qu'elle est et telle aussi qu'elle leur est imposée par leur temps. Au XVIIe siècle, on écrit parce que l'on a quelque chose à dire qui intéresse, ou qui doit intéresser tout le monde, mais non pas pour intéresser tout le monde à ses affaires, et bien moins encore à soi-même. La littérature est impersonnelle, et ce qui est personnel n'est pas encore devenu littéraire. Un homme est peu de chose, et on ne s'intéresse en lui qu'à ce qu'il a de commun avec les autres hommes. La définition même des classes ou des catégories sociales, du grand seigneur ou du magistrat, de l'homme de guerre ou de l'homme de lettres, du bourgeois ou du paysan, est presque indifférente; il n'est

question que de types ou de caractères : le héros, l'amante, le jaloux, l'hypocrite, l'avare, la prude, le misanthrope. C'est ce qui donne à la tragédie de Racine ou à la comédie de Molière, à la fable de La Fontaine ou aux portraits de La Bruyère, aux *Pensées* de Pascal ou aux *Sermons* de Bossuet, leur caractère d'éternité. Ajoutons que, jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, l'auteur de l'*Esprit des lois* et celui de l'*Essai sur les mœurs* appartiennent encore à cette école : ils n'écrivent pas d'eux, ni pour eux, mais pour le *public*, constamment attentifs à ne pas choquer ses habitudes, respectueux de l'opinion moyenne, qu'ils ne contredisent jamais qu'avec mesure ; et profondément convaincus enfin de l'existence d'une vérité générale, impersonnelle et universelle, dont ils ne sont eux que les interprètes.

Mais tout d'un coup la scène change, et l'éloquence d'un seul homme opère brusquement une révolution. Déjà les romanciers, Le Sage lui-même, Marivaux, Prévost, Crébillon, comme s'ils sentaient que l'on connaissait de l'homme universel à peu près tout ce qu'on en pouvait connaître, s'étaient attachés, dans *Gil Blas*, dans *Manon Lescaut*, dans *Marianne*, à noter l'accident et la particularité, ce qui distingue un homme d'un autre homme, le trait individuel et caractéristique, ce que c'est ou ce que devient, selon l'expression de l'un d'eux, la femme dans une petite lingère et l'homme dans un cocher de fiacre. Chose curieuse, d'ailleurs ! et qui vaut la peine, en passant, d'être notée : tous ces romans étaient autant de récits personnels, de Mémoires ou de Confessions. On ne sait ce qui leur avait manqué pour faire école. Mais où ils avaient échoué, l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, de l'*Émile* et des *Confessions* allait réussir, et, en réussissant, accomplir l'une des plus grandes révolutions littéraires qu'il y ait dans l'histoire.

Si je voulais définir d'un mot Jean-Jacques Rousseau presque tout entier, je dirais qu'il me représente à lui tout seul l'invasion du *plébéien* dans la littérature. C'est comme tel qu'il part en guerre contre une société dont il n'est point, dont il ne veut pas être, dans laquelle il ne réclame point sa place, qu'on s'empresserait de lui faire, mais dont le principe aristocratique répugne à ses instincts de Genevois démocrate autant qu'à son humeur paradoxale et farouche. Comme tel, ignorant l'art des convenances mondaines, méprisant la politesse discrète et raffinée des salons et des cours, d'ailleurs incapable de se contenir, et confondant volontiers la franchise avec la grossièreté, il n'a point peur de hausser la voix, d'être ridicule en étant éloquent, de déclamer au besoin, de faire passer dans sa prose la mimique entraînante du geste populaire. Comme tel encore, il ne se croit tenu d'aucune tradition ; pas plus que les usages, les modèles ne sont faits pour lui, n'ayant pas eu de « maîtres, » il ne veut point de « règles; » et

c'est ainsi qu'à l'imitation du passé, dont la littérature de son temps est en train de périr, il substitue l'imitation de la nature et de la réalité. Mais surtout, parce qu'il s'est fait lui-même, parce qu'il ne doit qu'à lui seul tout ce qu'il est devenu, parce qu'il sent qu'il est maintenant l'égal des plus illustres, il ne voit rien autour de lui de supérieur à lui, ni de « meilleur, » ainsi qu'il le dira dans ses *Confessions*. Il a le naïf, sincère et profond orgueil du parvenu; sa fortune est son œuvre et son génie est sa créature; il se donne en exemple et se propose à l'imitation. Et comme il est Rousseau, comme ses aventures ne sont pas ordinaires, comme il a, si l'on peut ainsi dire, la personnalité contagieuse et communicative, il reconquiert à l'écrivain le droit de se mettre lui-même en scène, il oblige les lecteurs de la *Nouvelle Héloïse* à convenir qu'un roman, pour les intéresser, n'a pas besoin d'être autre chose que l'histoire d'une seule passion, il nous fait voir dans ses *Confessions* que la réalité vaut exactement ce que vaut l'œil qui la perçoit, l'âme qui l'éprouve, la main qui la rend, et ainsi, en même temps qu'il inscrit pour la première fois le roman à la hauteur de la tragédie même, il rouvre à la poésie moderne les sources fermées du lyrisme.

On s'est donné beaucoup de mal pour définir le lyrisme des anciens, mais, quant au lyrisme des modernes, ce qu'il est essentiellement, sinon presque uniquement, c'est, en effet, l'expansion de la personnalité du poète; ou comme qui dirait encore la prise de possession de l'univers par son *Moi*. En Angleterre, comme en Allemagne et comme en France, c'est de Byron, c'est de Goethe, c'est de Lamartine, c'est de Hugo, c'est de Musset qu'il est vrai de dire qu'il n'y a qu'eux dans leur vers, et que c'est à eux presque uniquement que l'on s'y intéresse. Ils sont eux-mêmes la matière de leurs chants, et nous ne leur en demandons pas davantage. Comparez-les plutôt, pour bien vous en convaincre, à leurs prédécesseurs, à ceux qui se sont avant eux essayé dans le genre lyrique, l'autre Rousseau, Jean-Baptiste, ou Voltaire, ou Racine lui-même, ou encore au XVIe siècle un Malherbe, un Ronsard, un du Bellay. C'est en vain qu'ils sont vraiment poètes; ou, quand ils ne le sont pas, comme Malherbe et Jean-Baptiste, c'est en vain qu'ils sont de très habiles versificateurs, leur inspiration s'épuise ou leur talent s'égare dans des formes vides, et leurs chants manquent d'âme, parce que leur personne n'y est point. Otez au poète le droit de nous entretenir de lui-même, inquiétez-le seulement sur la légitimité de son égoïsme, persuadez-lui qu'il y a quelque chose de plus intéressant ou de plus important au monde que ses joies ou ses douleurs, que ses plaisirs ou que son désespoir, vous tarissez en quelque sorte le lyrisme dans ses sources. Si je ne craignais que le mot n'eût l'air d'une raillerie, quoique sûrement il n'en soit pas une, je dirais volontiers que pour faire

un grand poète lyrique, il y faut beaucoup d'autres qualités sans doute, mais qu'il en est une sans laquelle toutes les autres sont stériles; et c'est tout simplement l'égoïsme. Oui; avec des différences, nombreuses et considérables, le monde a peu vu d'égoïstes qui le fussent au degré, et avec la sécurité, la tranquillité, la sérénité, la naïveté des Byron et des Goethe, des Lamartine, des Hugo, des Musset, et véritablement, ils ne devaient pas être agréables à vivre, mais depuis qu'ils sont morts, et de leur vivant aussi, à la seule condition de ne les pas fréquenter, quels grands poètes!

Or, comme on l'a remarqué plusieurs fois, si l'on peut dire que le lyrisme a renouvelé, non-seulement la poésie, mais la littérature contemporaine tout entière, c'est de quoi hésiter sur la littérature personnelle, ou plutôt il faut modifier le jugement que nous en portions tout à l'heure. Évidemment elle répond à quelque chose de nouveau dans le monde; et ce quelque chose, ne serait-ce pas la croissante complexité de la vie sociale? Si les grandes aventures sont plus rares qu'autrefois, et en général moins extraordinaires, cependant la vie d'un homme diffère beaucoup plus qu'autrefois de la vie d'un autre homme. Aux cadres rigides qui maintenaient jadis nos pères dans le rang et dans la condition où le sort les avait fait naître, une organisation nouvelle a substitué des catégories sociales qui n'en sont plus qu'à peine, tant les limites en sont flottantes et confuses, tant il est aisé d'en sortir, et, au besoin, les unes après les autres, de les traverser toutes. Il en résulte que le champ de l'expérience de la vie, pour chacun de nous, s'est singulièrement élargi, qu'une foule d'épreuves aussi nous sont imposées qui étaient épargnées à nos pères, que nous vivons chacun une existence très diverse de celle de nos semblables, et conséquemment enfin qu'au lieu des ressemblances, ce sont les différences, de jour en jour, qui s'accusent, se précisent, et se diversifient elles-mêmes pour ainsi dire à l'infini. Cet homme général, qui n'a jamais peut-être existé nulle part, cet être sentant et pensant dont on croyait pouvoir cataloguer jadis les sentimens et les pensées, l'homme réel, agissant et vivant, nous le dissimule aujourd'hui si profondément qu'en vérité il est devenu une pure abstraction. Nous avons l'air d'abord de nous ressembler davantage, mais au fond, sous l'apparente uniformité du costume, il suffit d'un coup d'œil pour démêler mille nuances. Au moral encore plus qu'au physique peut-être, le type a cessé d'exister, il n'y a plus que des individus.

Pour ce motif, et si l'on me permet de me servir de cette expression, le problème de la littérature générale est devenu tout autre; et la méthode en quelque sorte inverse. La connaissance ou la science de l'individu, voilà désormais l'objet de la littérature, et en particulier du roman, et, pour y parvenir, au lieu de sortir de soi, c'est en

soi qu'il faut s'enfermer et soi seul qu'il faut étudier. Moins nous nous ressemblons, plus il nous est difficile d'entrer dans l'âme des autres, il n'y a presque plus de commune mesure, et comme d'ailleurs la connaissance de l'homme ne laisse pas d'être toujours ce qu'il y a d'important pour l'homme, nous n'y réussirons qu'en nous confessant nous-mêmes et en invitant les autres à en faire autant.

Une confession ou une expression sincère de soi-même, tel sera donc désormais l'objet de quiconque écrira. Nous connaissons assez l'homme général, et si nous ne le connaissons pas, nous n'avons qu'à ouvrir un traité de psychologie: il y est dépeint graphiquement, comme disait Molière, *graphice depictus*, avec ses facultés et leurs sous-facultés, et les subdivisions de ces sous-facultés. Mais ce que nous ignorons, c'est l'homme particulier, c'est l'individu, et nous ne le connaîtrons jamais que par lui-même. Chantez donc vos amours, ô poètes, et racontez-nous vos aventures, ô romanciers. Mettez votre personne dans vos œuvres, et avec votre personne votre conception de la vie, non pas celle que vous avez reçue de la tradition ou empruntée des modèles, mais celle que vous vous êtes faite à vous-même, ou plutôt encore celle que l'expérience vous a imposée d'elle-même. Vivez, puisque l'on ne veut plus rien aujourd'hui que de *vécu* et qu'il n'y a plus que cela qui semble devoir vous survivre. Vous serez toujours intéressant si vous êtes sincère, et vous serez toujours assez sincère, si vous ne vous préoccupez que de l'être. Car il n'y a pas de combinaison romanesque si savamment et longuement préparée que la réalité ne vous en offre qui la surpasse; il n'y a pas d'intrigue imaginée par un dramaturge qui vaille la tragédie ou le vaudeville de la vie; et il n'y a pas d'œuvre enfin qui vaille la simple confession d'une âme.

IV.

Reste à savoir à quelles conditions. C'est d'abord qu'on ne se fera point comme Baudelaire, par exemple, une originalité prétentieuse, laborieuse et menteuse, qui ne consiste guère, déjà chez lui, mais surtout chez ses imitateurs ou ses écoliers, qu'à prendre le contre-pied des opinions communément reçues. On ne s'efforcera pas, si l'on ressemble aux autres, d'en différer, et encore moins de différer tous les jours de soi-même. Ce serait vraiment trop facile, et l'on étonnerait ses contemporains à trop bon marché. Là est l'un des grands dangers de la littérature personnelle. Dans un genre qui, comme nous le disions, ne saurait avoir que sa sincérité pour excuse de son impertinence, on se préoccupe aujourd'hui beaucoup trop des moyens de

manquer de sincérité. Pour se procurer des sensations qui ne soient pas celles de tout le monde, l'un préfère l'alcool et l'autre la morphine, mais on vit autrement que tout le monde, et quoique, au lieu d'un poète macabre ou d'un romancier fantastique, on fût peut-être né pour faire le meilleur des fils, le meilleur des époux et le meilleur des pères. Sous prétexte d'originalité, on se fait ainsi à soi-même une existence, et insensiblement une nature artificielle, et on en arrive à être tellement soi-même que vos lecteurs vous prennent pour un autre que vous. Je ne vois pas bien ce que pourrait gagner la littérature à ce métier bizarre qui n'en est pas moins, et tres malheureusement, pour beaucoup de bons jeunes gens parmi nous, l'art lui-même, — comme ils l'appellent.

Ils ignorent sans doute, comme on l'enseignait autrefois, et avec raison, que le naturel et la sincérité, ce sont les dernières qualités qu'un consciencieux écrivain acquière. Étouffée sous l'autorité naturelle de la coutume et de l'exemple, de l'éducation ou de l'opinion, notre personnalité ne s'en dégage que lentement et laborieusement, quand encore elle y réussit. Nous commençons donc par imiter les modèles ou nos maîtres; et nous ne pouvons mieux faire, car si nous ne voulions imiter ni répéter personne, la vie se passerait avant que nous eussions commencé d'écrire. Il est bon d'ailleurs que les générations se continuent les unes les autres, et je ne sache rien de plus naïvement insolent, dans le temps où nous sommes, que cette persuasion où nous paraissons être, en général, que le monde a commencé d'exister avec nous. Mais lorsque nous sommes devenus à peu près les maîtres de nos idées, qu'elles sont à nous et devenues nous-mêmes, alors, c'est l'effort même que nous faisons pour les traduire qui en altère la sincérité. Quand nous ne sacrifierions qu'au seul besoin d'être clairs, c'en serait assez pour que l'idée, n'étant pas rendue comme nous la pensons, mais comme nous voulons qu'on la pense d'après nous, ne fût déjà plus tout à fait elle-même. Et quand elle le serait, qui ne sait ce que les exigences de la composition, la nécessité de la phrase, la séduction d'un tour original ou d'un mot heureux lui enlèveraient encore de sa sincérité? L'écriture est une transposition. Nous déformons notre pensée en l'incorporant dans notre phrase, voilà pour la sincérité; et, pour le naturel, quand nous y atteignons, c'est l'âge, hélas! de cesser d'écrire.

Toutes ces raisons font que peu de gens, et encore moins de jeunes gens, peuvent penser par eux-mêmes avec sincérité; et c'est pourquoi je ne crois pas qu'on les y doive encourager. Car, au lieu des leçons de l'ancienne rhétorique, c'est leur en donner d'un autre genre, sans doute, mais qui n'en diffèrent guère que pour être plus dangereuses. Il y a des recettes aujourd'hui pour être « personnel » ou « original »

comme il y en avait autrefois pour faire une tragédie ou un poème épique; mais là où manque l'expérience de la vie, comment voudrait-on qu'il y eût, comme l'on dit « quelqu'un ? » et quelle est cette recommmandation aux poètes et aux romanciers d'être eux-mêmes quand ils ne le peuvent pas être, mais seulement les singes des originaux qu'ils admirent? Combien de talens Baudelaire a-t-il égarés? et combien ses *Fleurs du mal*, en fructifiant, ont-elles empoisonné de collégiens naïfs! Et je ne l'en rendrai pas, si l'on veut, responsable, mais tout de même on conviendra qu'il est un mauvais maître de franchise et de sincérité. MM. de Goncourt en sont-ils de meilleurs? Ils sont bien pour cela trop artistes, je veux dire trop soucieux du procédé, de la manière et de l'effet à produire.

Avant d'écrire ses *Mémoires* ou de se confesser, soit en vers, soit en prose, il faudrait bien aussi que l'on se fût assuré de la rareté de ses impressions, et pour cela que, sortant de soi-même, on eût un peu étudié le monde, et voire les livres au besoin. C'est ce que ne font pas aujourd'hui nos auteurs. Faute de regarder autre part qu'en eux, ils s'imaginent trop aisément qu'il n'y a qu'eux au monde, et que nul autre avant eux n'a connu leurs aventures, leurs joies ou leurs tristesses. Peut-être cependant qu'au fond les hommes ne diffèrent pas entre eux autant qu'on le veut bien dire, ni les femmes non plus, et que, si tout le monde n'est pas fait comme notre famille, cependant notre famille aussi ressemble à quelques autres. C'est un thème facile à développer que celui de la diversité des humeurs et des goûts, mais le thème opposé, celui de leur identité, n'est pas beaucoup plus difficile, ni ne serait au besoin moins fécond. En tout cas, avant de consigner dans son *Journal* tout ce que nous voyons que l'on y consigne de choses parfaitement indifférentes, il ne pourrait être mauvais d'y regarder de plus près, car on éviterait ainsi, de tous les reproches, le plus sensible aux auteurs de *Mémoires*, à ce qu'il me semble : c'est celui de banalité; et on ne s'exposerait pas à s'entendre dire que l'on ressemble beaucoup à tout le monde, quand on n'a écrit que pour lui montrer combien on en différait.

Et enfin, si l'on en diffère, ne serait-il pas bon d'examiner comment et pourquoi? Car il ne suffit pas d'être comme l'on est, mais encore faut-il avoir raison de l'être. Le même Pascal, qui a déclaré que le « Moi était haïssable, » a dit aussi le plaisir que l'on éprouvait, cherchant un auteur dans un livre, d'y « rencontrer un homme. » Dans l'un comme dans l'autre cas, Pascal avait raison. Notre *Moi*, c'est en effet en nous ce qui se distingue, pour s'y opposer, du reste de l'humanité ; c'est ce qu'il y a en nous, non pas du tout de plus intime, mais de plus différent, et qui ne consiste quelquefois qu'en une déplaisante affectation d'originalité ; ce n'est trop souvent que la coupe de nos pan-

talons, la couleur de nos cravates, ou la forme de nos chapeaux. Mais l'*Homme*, au contraire, c'est ce qu'il y a en nous de plus semblable à l'auditeur qui nous écoute ou au lecteur qui nous lit; c'est ce qu'il y a de plus humain, qui nous rapproche le plus des autres hommes; c'est ce qui fait entre eux et nous le lien de la société civile et de la solidarité morale.

Ce qu'en effet on ne remarque pas assez dans les chefs-d'œuvre de la poésie lyrique moderne, c'est que, sans doute, ils relèvent bien de la littérature personnelle, mais que ce qu'ils ont de plus personnel est aussi ce qu'ils ont de plus universel. Le poète s'y met lui-même en scène, mais il n'y met de lui que ce qui lui est commun avec les autres hommes, les sentimens et les idées dont il connaît bien le pouvoir universel : l'amour, le dégoût de la vie, la crainte de la mort. Laissons les étrangers, ne parlons que des nôtres. Si Vigny décidément est si fort au-dessous des trois autres, Lamartine, Hugo et Musset, à deux au moins desquels il est si supérieur par la force de la pensée, ce n'est pas seulement qu'il n'ait ni l'harmonie enchanteresse et la pureté du premier, ni le coloris éclatant et l'invention verbale du second, ni l'éloquence fiévreuse, sensuelle et passionnée du troisième, c'est encore et c'est surtout que ses sentimens sont en général, je ne veux pas dire d'une essence trop subtile et trop rare, mais cependant trop particuliers, trop personnels, trop individuels. Aussi voyons-nous que la plupart des poètes nos contemporains se réclament de lui comme de leur vrai maître. Et, certes, je me garderai d'établir entre lui et Baudelaire la moindre comparaison, mais enfin, comme Baudelaire et avec plus de sincérité, de noblesse et de naturel, il est certain que Vigny est trop personnel, trop enfermé, selon l'expression bien connue, dans *sa tour d'ivoire*, trop attentif à lui-même enfin pour être jamais populaire, j'entends même parmi les lettrés, et pour prétendre au premier rang. Ce rang-là n'appartient qu'à ceux qui, tout en étant eux-mêmes et en remplissant leur œuvre de leur personne, ont su toutefois, si je puis ainsi dire, garder leurs communications avec le reste des hommes et n'en différer à vrai dire que par l'éclat ou la beauté suprême qu'ils ont donnés à des sentimens qui sont les vôtres ou les miens comme les leurs.

En se prenant soi-même pour objet ou pour matière de son œuvre, on aura donc encore grand soin de s'assurer que l'on n'a point perdu le contact de ses semblables, auxquels on deviendrait, sans cela, insupportable, indifférent ou incompréhensible. Incompréhensible; comme le sont aujourd'hui nos symbolistes et nos décadens, qui, en admettant qu'ils soient sincères, le sont trop en ce cas, trop raffinés pour nos modestes intelligences, trop subtils et trop *avancés*. Indifférent; si l'on ne se fait pas un scrupule de nous montrer, — et je crois

qu'on le peut toujours, à la condition d'avoir beaucoup de talent, — par où, par quels rapports cachés et délicats l'exagération du sentiment personnel se rattache au sentiment commun. Et insupportable enfin; si, planant au-dessus de nous comme dans un nuage, ou plus haut encore, on n'en descend quelquefois que pour exiger de nous le tribut de notre étonnement et de notre admiration. — Tel est le pouvoir du lieu-commun. Si l'on n'est original que dans la mesure où l'on s'en éloigne, on ne l'est cependant qu'autant qu'en s'en éloignant on nous laisse entrevoir que l'on n'en a pas méconnu l'importance; et que ce n'est pas pour le seul plaisir d'y contredire que l'on s'en éloigne, mais plutôt pour y revenir par des chemins tout nouveaux.

V.

Mais où l'on ne saurait sans doute approuver cette intervention de la personne ou du *Moi* dans l'œuvre littéraire, c'est dans dans le roman peut-être, c'est dans la critique, c'est enfin dans l'histoire, et généralement dans tous les genres qui, sans en être pour cela moins littéraires, ont plutôt la vérité pour objet que le divertissement ou la beauté. Pour le roman, c'était l'opinion de l'auteur de *Madame Bovary*, qui croyait que le public, selon son expression, n'avait que faire de sa personne. L'auteur du *Marquis de Villemer* n'était pas tout à fait de son avis. Non pas, certes, qu'il lui souvînt alors d'avoir écrit autrefois *Indiana*, mais elle ne comprenait pas qu'on écrivît sans autre objet que d'écrire, et que l'on n'eût pas à cœur, en écrivant, de soutenir ou de plaider quelque cause. On peut s'en tenir à leur façon de penser; et quoique le roman à thèse soit aujourd'hui presque aussi démodé que la critique à principes, il semble bien qu'à leur manière ils eussent l'un et l'autre raison. *Werther*, *Adolphe*, *René*, n'en demeureront pas moins des œuvres d'une valeur singulière, mais auxquelles, pour notre part, nous préférerons toujours des œuvres comme *Eugénie Grandet*, *le Père Goriot* ou *Adam Bede*, qui n'ont pas besoin, pour être comprises, de tout un commentaire historique, psychologique et biographique, qui sont entièrement et absolument détachées de leurs auteurs, et qui vivent ainsi d'une vie supérieure, parce qu'elle est plus indépendante. Je sais le plaisir que l'on trouve en ces sortes de recherches. Qu'y a-t-il de vrai dans le récit de Goethe ou de Chateaubriand? Qu'y ont-ils mis d'eux-mêmes? Charlotte a-t-elle existé? Quel était le vrai nom d'Ellénore? Mais, d'une manière très générale, si le roman a pour objet la représentation de la réalité, il faut avouer qu'il approche d'autant plus de la perfection de son genre que cette réalité se prouve pour ainsi dire d'elle-même, et n'a pas besoin, pour que nous l'acceptions comme telle, de témoins qui nous la garantissent.

A plus forte raison, et quoi que l'on puisse dire des contradictions des historiens entre eux, l'histoire a-t-elle pour objet la recherche de la vérité des faits et des raisons des faits, la reconstitution de ce qui n'est plus, et non pas l'expression de la personnalité de l'historien. Tous les beaux raisonnemens que l'on fait là-dessus tombent d'eux-mêmes en s'appliquant. On peut bien soutenir, en effet, théoriquement, que ce que nous aimons dans un écrivain, c'est lui-même, l'homme qu'il s'y révèle, et bien plus que les choses qu'il dit, la manière dont, en les disant, il se livre à nous sans y prendre garde. Mais on ne peut guère dire que ce que nous aimons dans l'*Iliade* ce soit Homère, puisqu'il se pourrait qu'il n'eût pas existé ; ni que ce que nous préférons dans *Macbeth* ou dans *Othello* ce soit Shakspeare, puisque l'on veut maintenant qu'il s'appelle Bacon. Et quand, au lieu d'Homère ou de Shakspeare, c'est de nos contemporains qu'il s'agit, le paradoxe n'en est plus un, mais plutôt et de son vrai nom une espèce d'impertinence. On ne peut pas dire décemment, quand on vient de lire *les Origines du christianisme* ou *l'Histoire du peuple d'Israël*, que l'on n'y ait pris d'intérêt qu'à la personne et au talent de M. Renan : car ce serait dire que ce qu'il a lui-même étudié quarante ans pour nous l'apprendre, nous le savions, ou nous nous en doutions, ou n'en avons que faire, ce qui revient d'ailleurs absolument au même. On ne peut pas dire décemment, quand on vient de lire *les Origines de la France contemporaine*, que l'on n'y ait pris d'intérêt qu'au seul M. Taine : car ce serait dire qu'il nous importe peu comment on pense d'une révolution au milieu de laquelle nous continuons de vivre : *in qua vivimus, movemur et sumus*. J'aimerais autant que l'on dît, quand on vient de lire *l'Origine des espèces* ou *la Descendance de l'homme*, que l'on n'y a pris d'intérêt qu'à Charles Darwin : ce qui serait dire cette énormité, qu'au lieu d'approfondir pendant un demi-siècle ces problèmes de l'histoire naturelle générale, Darwin, dans sa petite maison de Down, eût tourné des ronds de serviette, il serait tout de même Darwin. Mais si l'on ne peut pas le dire, que signifie alors cette affectation de dilettantisme? Car à quoi répond-elle? et ne faut-il pas convenir qu'il y a dans les œuvres autre chose que leur auteur? un sujet ou une matière en même temps qu'un « homme? » et quelque chose de plus et de plus grand que cet homme, qui le contient lui-même, l'enveloppe, le dépasse, qui existait avant lui, qui continuera d'exister après lui et qui, conséquemment, ne dépend pas de lui ?

Et c'est pourquoi, dans la critique, nous pouvons bien laisser plus ou moins paraître notre humeur et nos goûts, mais c'est assurément un tort, et la critique n'a pas été inventée pour cela. Si l'on n'avait pas à faire avec la férocité naturelle des amours-propres d'auteurs, et du moment que l'on court le risque de déplaire vivement à un galant

homme, — car on peut être un fort galant homme et un très méchant auteur, — s'il n'était pas loyal de répondre de nos écrits, l'idéal de la critique serait d'être anonyme. Au moins doit-elle s'efforcer d'être impersonnelle, et dans ses jugemens ne pas plus se soucier des personnes, cela va sans dire, que de ses propres goûts, mais uniquement de la valeur d'exécution des œuvres, de leur signification et de leur importance dans l'histoire des idées et de l'art. Car, on ne saurait trop le répéter, si nous sommes curieux de la vie des grands artistes ou des grands écrivains, de la personne de Goethe ou de Rousseau, c'est qu'ils sont les auteurs de leurs œuvres, sans lesquelles il est évident qu'ils seraient, eux aussi, confondus dans la foule de tant de morts anonymes. Qui est-ce qui s'intéresse aujourd'hui à la personne de l'abbé Trublet ou de Courtilz de Sandras? à celle de Mlle de Lussan ou de Mme Riccoboni? Ils ou elles ont écrit cependant, et même beaucoup écrit, et autrement écrit, mais pas plus mal peut-être qu'un bon nombre d'entre nous. C'est ce qui devrait nous rendre modestes, et nous dissuader, quand nous parlons d'eux, de prétendre à notre tour que ce soit à nous que l'on s'intéresse. Mais si nous parlons de Goethe ou de Rousseau, quelle vanité de vouloir qu'on les oublie pour nous! et qu'au lieu d'eux ce soit notre personne qu'on apprenne à connaître dans ce que nous en disons! Pourquoi pas notre famille aussi, avec nos affaires, et l'état de notre santé?

Nous en viendrions là, si nous continuions; mais nous ne continuerons pas longtemps, et déjà le public a commencé de se lasser de ce genre de littérature. Après avoir goûté ce que ces *Journaux* et ces *Confessions* ont toujours d'un peu scandaleux, il ne peut guère, en effet, ne pas s'apercevoir que c'est toujours aussi un peu la même chose. On lui promettait des « révélations » de la vie artistique ou littéraire, et voilà qu'il apprend qu'à Nice une fillette de dix ans s'était éprise d'un violent amour pour un grand monsieur très mûr, ou que deux hommes de lettres, en des temps très anciens, furent volés par leur cuisinière. Il ne trouve rien là de très psychologique. Mais il pense que ces deux hommes de lettres ont été bien habiles, qui ont tiré d'abord de l'histoire de leur cuisinière un roman, puis une préface pour ce roman, sans compter une trentaine de pages pour leur *Journal;* et il estime que la famille de la petite fille eût peut-être aussi bien fait de garder ses *Confessions* pour elle. Nous serions heureux, et nous n'aurions perdu ni notre temps ni, comme on dit, notre encre, si nous pouvions l'encourager dans ces dispositions, mais encore bien plus, à tous ceux et à toutes celles qui tiennent un *Journal* de leurs ambitions domestiques, et de leurs déceptions plus ou moins littéraires, si nous pouvions persuader de le jeter au feu.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *l'Affaire Clémenceau*, pièce en 5 actes et tableaux, tirée par M. Armand d'Artois du roman de M. Alexandre Dumas fils. — Odéon : *Beaucoup de bruit pour rien*, comédie en 5 actes et 8 tableaux, en vers, par M. Louis Legendre, d'après W. Shakspeare.

Vous vous souvenez de *l'Odyssée :* quand le glorieux Ulysse, par l'accomplissement des rites, a rassemble autour de lui « les ombres impuissantes des morts, » celle du devin Tirésias s'approche de la fosse où fume le sang frais des victimes, et elle s'adresse au pèlerin, qui tient au-dessus de la libation son glaive étendu : « Dans quelle pensée, malheureux, as-tu quitté la lumière du soleil pour visiter les morts et leur odieux séjour? Mais recule de la fosse, et retire ton glaive acéré, pour que je boive de ce sang et parle conformément à la vérité. » Le théâtre aussi, bien souvent, est l'odieux séjour des morts : combien de comédies et de drames ne sont peuplés que d'ombres impuissantes ! « Jeunes femmes, jeunes hommes, vieillards, vierges tendres, » ou, comme on dit en ce pays, jeunes premières, jeunes premiers, pères nobles, duègnes et ingénues, se pressent en foule autour de nous, visiteurs habituels, avec une monotone rumeur. Sans doute ils ont vécu, au temps où le génie humain a créé leurs types à l'image de l'homme; mais ils n'ont plus « ni chairs ni os, » et leur âme s'est « envolée, évaporée comme un songe, » car ce ne sont plus que des images d'images. Et, à la vue de ces simulacres inertes, ce n'est point « la pâle crainte » qui nous envahit, nous autres, mais la pâle indifférence ! Que nous importent le murmure dénué de sens et les gestes vains de ces figures? Elles nous sont aussi étrangères que des fantoches de carton et de bois.

Cependant le devin, ayant bu lui-même, a donné cet avis : « Celui

d'entre les morts que tu laisseras approcher du sang te dira la vérité... » Je me la rappelais, l'autre soir, cette grande parole, assis dans un fauteuil du Vaudeville, tandis que se dressaient devant moi Pierre Clémenceau et sa femme et la mère de sa femme : dans la ronde fastidieuse que mènent les personnages de théâtre autour du critique, voilà que trois formes avaient repris les apparences de la sensibilité, de l'énergie humaines! C'est que l'auteur est de ceux qui possèdent encore le secret de vie : ces ombres impuissantes, il les a laissées « approcher du sang. » Et ce n'est plus le sang d'un agneau mâle et d'une femelle noire qu'il leur a versé, mais un sang pareil au sien, pareil au nôtre, qu'il a fait rentrer dans leur cœur et dont il a poussé l'ondée dans leurs veines. Il se peut que parfois le bruit du battement nous échappe et que la chair semble dormir, il se peut que le jeu perpétuel des organes et leur continuelle transformation ne nous soient pas entièrement découverts, — il se peut, enfin, que le drame ait des lenteurs et des lacunes; — l'intérêt pourtant et la sympathie sont éveillés et subsistent : au lieu de misérables fantômes, on sait qu'on a devant soi un homme et des femmes.

A vrai dire, cette surprise était de celles qu'on est en droit d'attendre : il n'était guère probable que, du roman de M. Dumas fils, M. Armand d'Artois n'eût tiré qu'une œuvre morte. Et qui donc l'aurait oublié, ce roman, après l'avoir une fois connu? Au moins ce n'est pas moi qui obtiendrai de ma mémoire, je dirai presque de ma conscience, où il s'est enfoncé, qu'elle l'expulse complaisamment pour me permettre de mieux juger la pièce. Pour la mieux juger, s'il est nécessaire de la moins comprendre, j'avoue que cette belle équité n'est pas la mienne!.. Dans *le Réveillon*, de MM. Meilhac et Halévy, dont le Palais-Royal vient de faire une brillante reprise, il y a ce récit délicieusement comique : mandé devant le tribunal pour avoir traité le garde champêtre d'imbécile, Gaillardin a été interrogé par son ami, le président Moulinot, qui dîne chez lui tous les dimanches; Moulinot a commencé par lui demander son nom : « Mais vous savez bien que je m'appelle Gaillardin! » s'est écrié le prévenu. Et, un moment après, le substitut, — un homme à qui plus de vingt fois Gaillardin a prêté son tilbury! — le substitut a fait preuve d'une ingratitude si zélée qu'il a obtenu pour Gaillardin huit jours de prison. J'admire ce substitut, j'admire Moulinot, mais je ne suis ni l'un ni l'autre! Je ne puis faire que je ne connaisse l'ouvrage de M. Dumas, qu'il ne me soit devenu et ne me doive rester intime : à l'approche de ses héros, je ne puis faire que mon cœur et mes nerfs ne s'émeuvent et n'aillent, pour ainsi dire, au-devant d'eux; je ne peux empêcher qu'entre eux et moi une communication ne se rétablisse, et que je ne sente la tiédeur et le frémissement de leur vie. Aussi bien, M. d'Artois n'a pas compté sans mon souvenir; il a donné ce titre à son drame : *l'Affaire Clémenceau;*

et ce titre, énigmatique depuis le premier tableau jusqu'au dernier, ne prendrait de sens qu'après le dénoûment si l'on ne pensait au livre : *Affaire Clémenceau, — Mémoire de l'accusé.* — Pour le livre, il commence en effet après le crime qui achève le drame : c'est l'histoire des causes d'un meurtre, exposée par le meurtrier. Mais dans la salle, renseignés ou non sur la signification de l'affiche, il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais lu ce volume : il a paru dix ou vingt ans trop tôt, avant l'ère de *l'Assommoir*, de *Fromont jeune et Risler aîné*, du *Maître de forges;* il s'est répandu dix ou vingt fois moins qu'il n'aurait fait plus tard, alors que la mode avait pris dans le public de traiter ce genre, le roman, au moins selon ses mérites. Eh bien ! même ceux qui ne savent que le dernier mot, la fin sanglante de cette histoire, ou qui n'en savent rien, je les sens à côté de moi, au théâtre, qui tressaillent, eux aussi : sans reconnaître ces personnages, ils devinent qu'ils existent; ils flairent l'odeur affaiblie, mais encore vivace de la vérité !

Cette salubre odeur, au cours du roman, le vieux sculpteur Thomas Ritz félicitait son élève de l'avoir respirée, la première fois qu'il s'était trouvé en face du modèle. Devant le frisson de cette nudité, Pierre Clémenceau avait compris ce mot, sorti bien souvent de la bouche de son maître : « La nature est désespérante ! » Il avait « excusé cette foule d'artistes qui préfèrent s'en tenir à la tradition et recopier toujours l'œuvre des hommes plutôt que de s'attaquer à l'œuvre de Dieu. » Lui, cependant, ne s'était pas laissé désespérer par la nature : il avait travaillé vaillamment d'après elle ; et c'est pourquoi son œuvre avait eu, autant qu'il est possible à une œuvre humaine, « le regard, le sourire, la chaude émanation de la vie. »

Le romancier lui-même a fait comme son héros : si fortement composé, si subtilement déduit que soit cet ouvrage, il n'en est guère, dans la littérature contemporaine, qui sente aussi peu l'art. Il est original, au milieu d'une multitude, par le manque presque absolu des signes du métier. A part certains développemens sur le beau et l'idéal (encore ces propos s'expliquent-ils, venant du statuaire qui est censé parler), et tel discours sur l'indissolubilité du mariage, prêté à un comparse, soldat et célibataire, — à part ces quelques morceaux, un peu suspects de tourner à la digression ou à la déclamation, ce récit est d'un naturel parfait ; c'est bien le son d'une voix d'homme, et non pas d'homme de lettres. Le moyen qu'elle ne m'entre pas dans l'âme ! Elle va son train, tantôt modéré, tantôt plus vif ou même tumultueux. Elle attache mon attention ou la retient par une parole tout à la fois précise et familière; elle devient éloquente sans que je me méfie d'elle, par son intensité, par sa précipitation nécessaires en certains passages : sa plus belle phrase n'est qu'un beau cri. Oui, vraiment, s'il y a ici un artiste, à force de regarder avec bonne foi, il s'est absorbé

dans son modèle; et c'est celui-ci, cet exemplaire vivant de l'humanité, qui nous force d'écouter sa confession. Il déroule sincèrement tout le tissu de sa vie morale, la trame de son caractère et l'éclatante et, à la fin, effroyable broderie de sa passion; et, à mesure qu'en paraît le relief, il fait voir quelle pernicieuse ouvrière y a aidé. Il l'évoque, cette créature, il l'anime, et avec elle, parmi d'autres personnages, l'étrange femme dont elle est sortie. Pierre Clémenceau, meurtrier, remonte à sa propre enfance, il part de là; et, selon la connaissance qu'il acquiert peu à peu de lui-même et des autres, juste par ces degrés, il nous dénonce la nature surprise dans son âme, et dans l'âme qui est née pour la perdition de la sienne, et, entre temps, au moins dans une troisième : ah! la simple et admirable hallucination qu'il se donne et qu'il nous fait partager!

« L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. » A cette parole qui rabat tristement nos ambitions les plus pures, joignez celle-ci, un peu plus moderne : « Une belle femme est le paradis des yeux, l'enfer de l'âme, » et cette autre, beaucoup plus ancienne : « Il vaut mieux demeurer avec un lion et avec un dragon que d'habiter avec une méchante femme, » — vous aurez à peu près l'épigraphe qui siérait à ce « mémoire de l'accusé. » Si Pierre Clémenceau a voulu faire l'ange, c'est la faute de sa naissance et de son éducation. Fils de la femme plutôt que de l'homme, issu d'un père inconnu et d'une fille séduite qui s'est dévouée à son devoir maternel, il s'est trouvé disposé, dès sa petite enfance, à une adoration véritable, à un culte naïf, respectueux et tendre du sexe qui lui est apparu d'abord comme son tout dans ce monde. Sa première rencontre avec des mâles s'est produite au collège, où sa mère, prodiguant l'honnête gain de ses journées et de ses veilles, l'a placé parmi des enfans riches : l'horreur de leur impureté, de leur brutalité (ces mœurs, hélas! ne sont pas celles d'un collège exceptionnel), la crainte aussi et la haine de leur cruauté (ils savent, au moins vaguement, les petits misérables, ce que c'est qu'un bâtard, ils persécutent ce camarade différent d'eux tous, ils outragent salement le nom de sa mère), autant de causes de répulsion qui le rejettent hors du commerce de l'homme et le contraignent à se replier sur lui-même. Il ne devient pas féroce, quoiqu'il en paraisse capable, un jour, dans une rixe où il manque d'étrangler un de ses insulteurs : — est-ce la fureur du sang paternel qui a soudain monté à sa tête? — Mais il est consolé, radouci par un homme en robe, l'aumônier, qui lui parle de la Vierge-Mère; et tout ce qu'il a de meilleur en lui se raffine et brûle désormais en élixir mystique. — Et puis, à l'approche de l'adolescence, un hasard révèle à ceux qui s'intéressent à lui qu'il est particulièrement doué pour la sculpture : il se met en apprentissage ou plutôt il s'y jette, quittant ses vilains compagnons d'études classiques pour se consacrer

avec ferveur à son art. Et, dès lors, une dévotion, presque une superstition d'artiste, se joint à sa piété filiale, à sa piété catholique, pour le conserver pur et le tenir dans une contemplation, dans une attente également extatiques de la Femme : il la considère comme la forme idéale du Beau, il l'espère comme l'objet légitime et unique de tous ses désirs, des vœux confondus de son corps et de son âme. L'aventure d'une heure d'ivresse, où flambe subitement l'appétit héréditaire (il porte en lui le germe de la manie sensuelle aussi bien que de la manie homicide), ce rapide accès de débauche suffit à prouver qu'il n'est pas chaste par nature : renchaîné aussitôt, le démon de sa jeunesse accroît ses forces et, même à son insu, bouillonne d'impatience. Dans son imagination nourrie d'idées généreuses, dans ses nerfs nourris d'un sang riche, il se fait une magnifique et dangereuse épargne d'énergie pour l'art et pour l'amour.

Il la rencontre un soir dans un bal costumé, cette Beauté qu'il rêve, sous l'espèce d'une jeune fille ou plutôt d'un enfant, sous l'habit d'un page : vêtement incertain entre les deux sexes, âge indécis entre la sécheresse du type primitif et la plénitude d'attraits de la femme réelle. N'est-ce pas en effet la Beauté pure, l'idéal androgyne à qui s'adresse en toute innocence, en toute sécurité, l'enthousiaste pensée de l'artiste? La voici révélée à ses yeux, cette idole; et, en même emps, proposée à son amitié, à sa pitié même et à sa protection. Malgré son caractère céleste, elle est née, elle a grandi sur la terre dans une condition mauvaise. Fille d'une aventurière qui promène à travers le monde, en l'avilissant par degrés, le nom d'un grand seigneur polonais mort depuis longtemps, la pauvrette, à quinze ans, est dévolue à tous les hasards : la fortune aussi bien que la vertu manquent à sa mère pour donner à leur commune existence un peu de dignité. De ce déplorable état, Pierre Clémenceau ne voit que juste assez pour que sa bonté d'honnête homme s'y intéresse : la comtesse Dobronowska emmène la fillette en Russie, à la poursuite d'une alliance princière; le sculpteur reste fidèle, et par l'esprit et par le cœur, à l'ange disparu. Il fait de cette figure la petite reine de ses méditations d'artiste, la patronne exquise dont la grâce doit le préserver des péchés vulgaires : ce Dante à l'ébauchoir adore sa Béatrix de bal masqué. D'ailleurs, il correspond de loin en loin avec elle; il reçoit d'abord les avances de sa gentillesse, ensuite la confidence de son espoir, docilement tourné vers un brillant mariage, et puis la nouvelle d'une déconvenue. Pauvre gamine, ballottée par l'ambition, par la cupidité de sa mère! Au souvenir de l'enfant joignez le charme de ces lettres naïves : peu à peu, Clémenceau, séparé d'Iza par des centaines et des centaines de lieues, se prend à aimer d'amour la femme qu'elle est devenue et qu'il ne connaît pas. Au moins y est-il tout prêt : et quand la jeune fille s'arrache avec horreur de cette mère qui a voulu la

vendre, et, traversant l'Europe, vient se réfugier auprès de son unique ami, comment veut-on qu'il ne lui ouvre pas les bras? Une occasion s'offre au bâtard de réparer envers une abandonnée le tort qu'un inconnu a fait à sa mère; et quelle occasion! N'est-ce pas une tentation, qu'il faut dire? Toutes ses promesses de beauté, Iza les a tenues royalement; c'est la fiancée à qui la bienvenue est souhaitée dans le *Cantique des cantiques* : « Te voilà belle, ma grande amie, te voilà belle,.. ma sœur, mon épouse! »

Noces merveilleuses de la Force vierge et de la Beauté! C'est le triomphe de l'Amour. Pierre Clémenceau, qui s'en étonnerait? s'exalte et s'enivre en cette fête de ses sens, de son cœur et de son esprit. Il s'est réservé pour cette union, il s'y met tout entier; il y cherche et d'abord il y trouve tout ce que réclament sa chair, son âme, son génie; l'ayant conquis honnêtement, il en jouit sans scrupule, sans inquiétude. Il possède à la fois le Réel, le Bien, le Beau: la maîtresse, la femme, l'inspiration en une seule personne. La nature, la morale, l'esthétique, ces différentes souveraines, il satisfait à leurs exigences, il obéit en même temps à toutes les trois avec tant d'aisance et de bonheur qu'il les confond et ne croit obéir qu'à une seule. Aussi bien, il n'a jamais compris que, dans la société moderne, l'appétit, le sentiment, l'imagination, pussent avoir chacun sa pâture à part. Supposez Adam artiste : mis en possession d'Ève, ira-t-il ménager son amour? S'avisera-t-il que sa femme ne doit être ni sa maîtresse ni son modèle? Commandera-t-il à ses désirs? Fera-t-il un voyage de découverte hors du Paradis terrestre, à la recherche d'une autre créature qui « pose l'ensemble? » Non, évidemment, il n'en aura pas l'idée. Pierre Clémenceau est cet Adam, puisqu'une seule femme existe pour lui sur la terre, et puisque la terre, par la présence de cette femme, est son Paradis. Mais, hélas! depuis Ève, qui n'a déjà pas trop bien tourné, le mal est inné à toutes les femmes, et particulièrement à quelques-unes. Celle-ci a reçu de la mère que l'on connaît et d'un père libertin des germes redoutables : le malheureux Pierre les fait éclore et les développe à la chaleur de son amour. Par son idolâtrie, l'imprudent l'habitue à se considérer elle-même comme une déesse à qui tout hommage était dû, de qui tout caprice est légitime : il la prépare à l'ingratitude et au désordre. Par ses caresses, il cultive sa sensualité : d'autres, bientôt, en cueilleront les fleurs les plus rares. Par son indiscrétion d'artiste, il forme son impudeur : nue, elle a posé devant lui; nue, elle se dresse en effigie sous la lumière brutale des expositions, dans les vitrines des boutiques; nue, elle permettra aux amateurs de vérifier si l'enseigne trompe sur la marchandise.

Comment un mari dépravé honnêtement sa femme, ce n'est pas le moins curieux chapitre de cette confession. Cependant une grossesse

met quelque intervalle dans leurs plaisirs : à cette occasion revient la belle-mère; elle rentre à point, — plutôt que sage-femme, entremetteuse! Bientôt, par une de ces échappées comme il s'en produit dans la vie quotidienne, l'homme aperçoit la trahison, l'infamie de sa compagne. Il la chasse de sa maison, il s'enfuit de son pays. Comment, alors, il se trouve dépravé lui-même, corrompu dans les moelles et jusque dans son cerveau d'artiste, c'est encore une partie de ce douloureux récit, et peut-être elle vaut la précédente. Tous les nerfs, toute la peau de cet homme se souviennent de cette femme ; loin d'elle, son imagination demeure inerte: à peine s'il peut vivre; il renonce à rien créer.

Une infidélité plus outrageuse, plus cruelle que les autres, lui fournit un prétexte : il arrive d'un trait chez la misérable, dans le palais qui est le temple de sa beauté vénale. Apparaît l'idole, rayonnant d'un nouvel éclat et comme assouplie par le vice, ointe par la luxure, exhalant sa senteur; elle approche, elle sourit à ce visiteur, dont sa chair, elle non plus, n'a pas oublié la chair : la colère de l'homme fond au feu du désir, l'ignominieuse folie le secoue des talons à la nuque et le jette en proie à cette admirable bête! Mais au milieu de la nuit, tandis qu'elle dort, il se reprend : si elle voit le jour, pense-t-il, ce jour éclairera ma honte, ma honte et le commencement d'un monstrueux servage ou bien d'une nouvelle torture! Et pour recouvrer sa liberté, pour retrouver aussi le calme de l'esprit et ressaisir la maîtrise de son imagination, après un baiser suprême, il la tue.

Navrante histoire, et de la première à la dernière ligne entièrement humaine!.. Ce n'est pas une fable inventée pour le service d'une thèse : au moins, il n'y paraît pas. Pierre Clémenceau est un homme, Iza est une femme; ni l'un ni l'autre ne sont les agens d'un moraliste. Aussi l'un n'est-il pas glorifié ni l'autre honnie plus que de raison : l'écrivain n'a point de colère contre celle-ci, point de faiblesse pour celui-là. Il dresse, au nom du meurtrier, l'inventaire des causes du meurtre et l'inventaire des causes de la faute ou des fautes qui ont provoqué cette violence : procès-verbal complet, mené jusqu'au bout avec clairvoyance, avec impartialité. On y voit comment le péché de la femme et le crime de l'homme furent nécessaires : plutôt qu'un justicier ou même qu'un assassin honorable, et qu'une suppliciée, il y a donc ici deux victimes. Hélas! c'est l'ordinaire vérité; mais, pour la faire éclater aux yeux de tous, ne faut-il pas une puissance peu ordinaire? Une telle force, dans une telle entreprise, ne va guère sans la bonté : qui peut scruter ainsi et mettre au jour la conscience de l'homme et de la femme les prend tous les deux en pitié. Si l'écrivain laisse deviner dans cet ouvrage un sentiment personnel, c'est celui-là, de même que, s'il montre un souci, perpétuellement, c'est celui de rester sincère. Voilà, en fin de compte, la double vertu de ce livre et par la-

quelle, selon toute apparence, il durera : il est deux fois humain! Il est marqué d'un caractère de vérité, d'un caractère de charité.

Une telle abondance, une telle qualité de substance morale, pouvait-on espérer de les transporter sans perte et sans dommage au théâtre? M. Dumas, sans doute, ne l'a pas pensé. A moins de montrer Pierre Clémenceau

Enfant au premier acte et barbon au dernier,

on laisserait dans l'ombre la cause, la première cause à laquelle toute la chaîne des autres était suspendue : son éducation. D'autre part, après sa première rencontre avec Iza et jusqu'à leur mariage, par quel sortilège rendre lisible, au feu de la rampe, le mystérieux tracé des progrès de leur amour? Comment surtout faire apparaître à cette lumière le travail de leur mutuelle dépravation? Enfin, après que l'homme a rejeté la femme, après que l'artiste a fui son modèle, comment révéler sur la scène la trépidation stérile de ses nerfs et le vide affreux de son cerveau? S'il ne se fût agi que des défenses opposées par la pudeur publique, j'imagine que M. Dumas, la sachant variable et la tenant pour suspecte, eût risqué une bravade; et peut-être il eût maté son adversaire. Mais les moyens faisaient défaut à l'art dramatique pour pousser le sujet jusqu'à cette perfection où le roman avait pu atteindre. Il y a tel ordre de phénomènes qui se laissent expliquer et ne se *montrent* pas; celui-ci est du nombre : le goût d'un épiderme pour un autre. On a fait l'expérience de cette vérité, au moins deux fois dans ces derniers temps, avec *la Glu*, avec *Sapho :* la plus subtile essence de l'œuvre de M. Richepin et de celle de M. Daudet s'est évaporée dans le passage du livre au théâtre. M. Dumas ne s'est pas soucié de décanter lui-même le jus précieux de sa vigne.

Mais un homme de bonne volonté s'est trouvé pour tirer de ce parfait roman le drame imparfait que négligeait le propriétaire, et c'est tant mieux; ce qui demeure de l'ouvrage primitif et ce qu'on en devine, c'est assez pour émouvoir plus vivement, plus noblement que ne font beaucoup de pièces toutes neuves: un peu d'humanité y palpite encore. Que dis-je, un peu! Au cœur de l'ouvrage, voici un morceau de réalité bien crue et bien vive : le ménage bohème d'Iza et de sa mère. A la fin, ramassée dans une scène où s'est marquée la griffe du maître, voici toute une tragédie, la plus rare à la fois et la plus vraisemblable, et la plus poignante : le duel suprême de l'homme et de la femme, de l'ange transformé en bête et de l'autre bête, que la première dévore!

Deux tableaux, pour commencer, — une scène d'atelier et le bal costumé, — se développent avec lenteur; mieux eût valu les réduire à

un seul, plus rapide. L'exposition s'y fait maigrement : il y a quelque fatras alentour. Dans les renseignemens que donne le héros sur sa mère, — comme dans tout ce qui touche par la suite à cette bonne femme, — je ne retrouve pas la délicatesse à laquelle, dans le roman, une particulière piété filiale nous avait habitués. Apparemment, le jeune dramaturge, renouvelant les exercices de M. Dumas, a voulu prouver qu'il était fort, lui aussi, plus fort que cet Hercule; et c'est pourquoi il nous met sous le nez ses biceps, et les fait rouler terriblement. Par son ordre, le fils naturel se plaît à déclarer en termes exprès : « Ma mère est une *fille-mère !* » Plus loin, à son instigation, et en vertu de ce même principe, l'ami du mari dit à la femme, sans que l'occasion l'y oblige : « Madame, vous avez un amant !.. » Et toute cette fâcheuse algarade que le romancier avait, pour ainsi dire, laissée dans la coulisse, M. d'Artois la met sur le théâtre avec une brutalité qui n'est pas sans gaucherie.

Mais déjà dans ce bal costumé, puis dans le petit logement de la comtesse Dobronowska et de sa fille, le caractère de l'une et de l'autre, celui de la première surtout, est mis en saillie. On l'a pris tout animé dans le livre, je le sais bien, mais je suis tenté de l'oublier, tant il paraît sur la scène plus éclatant de vie ! C'est que toutes ses particularités sont ici traduites en actions; et que les moindres de ces actions ont la valeur de signes certains, et que les plus hasardeuses sont réglées avec un tact, une sûreté qui font honneur à la main d'un novice ; — trop d'honneur ! dirais-je, s'il ne se trouvait heureusement une petite scène, au milieu de ce troisième tableau, assez mal conduite pour qu'on n'attribue pas cette partie de la pièce à M. Dumas. C'est de l'apparition de Serge que je veux parler, et je n'en parlerai pas davantage ; mais je ne tarirais pas si je voulais énumérer tous les mérites de cette figure : l'incomparable mère d'Iza ! Courtisane autrefois fourvoyée dans le monde ou grande dame déclassée, besogneuse avec d'altières façons, mêlant au souci du pain quotidien et de la toilette du soir les orgueilleux souvenirs et les ambitieuses chimères, contrariant un mensonge par un autre et le renforçant par un troisième, jeûnant chez elle et nourrie au bal, digérant les sandwiches de la nuit en courant le matin au Mont-de-Piété ; l'esprit fertile en ressources, la conscience légère et dure, l'œil vigilant, la langue prompte, le verbe haut, le geste vif ; au demeurant, adorant sa fille, mais l'adorant avec une admiration d'auteur pour son chef-d'œuvre et de maquignon pour sa plus jolie pouliche, ne laissant ni diriger ni traverser les projets de sa passion maternelle par le sens moral, astucieuse et cynique, familière comme une bonne femme et plus effrontée qu'un vieux diable, telle est Mme Dobronowska : depuis Mme Guichard, de *Monsieur Alphonse*, peu de personnages de théâtre ont reproduit aussi minutieusement, aussi aisément, toutes les grimaces de la vie.—

Disons, sans plus attendre, que ce type merveilleux a trouvé une comédienne pour l'incarner à merveille, Mlle Tessandier. Sans indiscret empiètement, par le seul avantage d'un talent sincère, elle a pris le pas sur Mlle Cerny, qui prête cependant à Iza une mièvrerie bien séduisante; elle n'a laissé qu'à peine sa juste part de succès à M. Raphaël Duflos, qui donne à Clémenceau, comme il convenait, sa tenue sévère, son ardeur virile et sa brusque énergie.

La toile tombe sur ce misérable intérieur (celui de la comtesse), au moment où le héros, féru d'amour en moins de vingt-quatre heures, obtient la main d'Iza. L'entr'acte qui suit, à mon humble avis, est trop intéressant: il est rempli de trop de choses, et de choses trop considérables; la lune de miel y tient tout entière. Quand le rideau se relève, Iza, qui s'annonçait simplement comme une gamine charmante et mal élevée, est déjà pervertie. Sa noirceur nous surprend; l'ami qui lui reproche ses méfaits nous étonne par sa grossièreté; sa belle-mère, qui meurt de chagrin, n'oublie rien, dans une agonie un peu longue, sinon de nous expliquer ce changement. — Restent deux tableaux. C'est dans l'avant-dernier que la colère de Clémenceau éclate : après ce coup de foudre, la femme gît d'un côté, la belle-mère de l'autre, à demi mortes d'épouvante; si quelqu'un avait sommeillé tout à l'heure, pendant les prières des agonisans, il serait réveillé de la bonne façon.

Mais le dernier, ah! le dernier, il mériterait à lui seul qu'on veillât pour l'attendre. Voici Pierre Clémenceau revenu de son exil volontaire, admis en présence d'Iza, dans ce luxueux hôtel que paie la fantaisie d'un roi. Frémissans comme deux fauves dans la saison d'amour, le mâle et la femelle s'affrontent : les yeux luisans, le souffle court, ils se reconnaissent. Elle sent que son pouvoir sur ce malheureux n'est pas encore aboli; émue elle-même, elle sent qu'elle peut encore user de lui pour son plaisir. Elle congédie les importuns, même sa mère : elle propose à l'époux, qui ne sera plus qu'un amant parmi les autres, le pacte de luxure. Si ce dialogue n'est pas de M. Dumas, à la bonne heure! c'est qu'un autre Dumas nous est né. Il a, celui-ci, la réplique aussi nette, le discours aussi rapide que l'ancien; et, pour finir, il a fait une trouvaille, celle d'un mot qui, dans son genre, vaut le « Qui te l'a dit? » d'Hermione : ils ne sont rien, ces mots-là, hors de leur place; dans le drame, ils sont le signe d'une révolution d'âme chez le personnage qui les prononce ou le signal d'une révolution chez celui qui les écoute. Clémenceau vient d'accepter l'infamie offerte; en se retirant, il jette ces paroles : « A ce soir! » Iza, prise à l'improviste, étourdiment, riposte : « Non, pas ce soir, je ne peux pas!.. » L'éclair de cette petite phrase dessille les yeux de l'homme, illumine à ses pieds l'abîme où il roule; par un effort désespéré, il s'arrête... Il saisit un couteau,.. il frappe au cœur; à peine l'arme enfoncée, il cueille le dernier soupir sur ces lèvres trop aimées, puis il laisse tomber le

corps. — Ne pouvant, sur la scène, tenir ouverte pendant toute la nuit l'alcôve où s'achève le roman, quelle fin plus belle M. Dumas en personne eût-il imaginée ? Je ne serais pas étonné d'apprendre qu'il est assez content, — et même assez fier, — de celle-ci.

Il s'est fait la part du lion, ce M. d'Artois ! Il ne laisse qu'un petit bout d'article à Shakspeare, voire à M. Legendre. Il est vrai que l'un et l'autre, à la rigueur, s'en pourraient passer : tous les Parisiens de Paris, depuis un mois, ont pris le chemin de l'Odéon, et plus d'un y retourne ; *Beaucoup de bruit pour rien*, ô miracle ! est à la mode cet hiver, comme *Durand et Durand* l'hiver dernier ! Quiproquo pour quiproquo, je préfère celui du vieux Will à celui de M. Albin Valabrègue ; ce jeune dieu du Palais-Royal a trop de bonne humeur pour s'en fâcher. Elle m'amuse et me charme, la comédie où gazouillent moqueusement Béatrix et Bénédict, — « ces deux merles de l'amour, a dit un poète (1), comme Roméo et Juliette en sont les rossignols. » Mais les rossignols y sont aussi ! La première fois que, dans une fête, Claudio aperçoit Héro, ne dit-il pas à Bénédict : « Si Héro voulait être ma femme, je ne répondrais pas de moi, quand bien même j'aurais juré auparavant de ne pas me marier ? » Ainsi Roméo : « Mon cœur a-t-il aimé jusqu'ici ? Non ; jurez-le, mes yeux ! car, jusqu'à ce soir, je n'avais pas vu la vraie beauté. » Et, d'autre part, Juliette : « S'il est marié, mon cercueil pourrait bien être mon lit nuptial ! »

Merles et rossignols, dans la forêt shakspearienne, volent capricieusement de taillis en taillis : leur coutume est de jouer aux propos interrompus. La nôtre est d'écouter plus volontiers des entretiens plus suivis : M. Legendre a su apprivoiser ces babillards et leur enseigner l'art de filer patiemment leur causerie. Avec une dextérité, une souplesse qui sont d'un délicat, il a dessiné un jardin dans la forêt, au moins un jardin à l'anglaise ! Au lieu d'éparpiller cette comédie ailée en des fourrés innombrables, il l'a distribuée en huit bosquets.

Mais ce n'est pas tout : ces jolis merles sifflaient des airs libertins du XVIe siècle, et d'autres plus honnêtes, mais encore trop particuliers à l'époque, et ceux-ci et ceux-là trop particuliers à la Grande-Bretagne. Une race, une génération a son badinage ; la plaisanterie d'une ingénue ou d'un père noble de Shakspeare n'est pas celle d'une ingénue de M. Meilhac ou d'un père noble de M. Augier ; sur la scène, elle scandaliserait les gens de ce pays et de ce temps-ci, — à moins qu'elle ne leur fût inintelligible ! — M. Legendre a donc fait comme ce bon prince que Bénédict accuse en riant d'avoir volé un nid d'oiseaux : « Je veux seulement, réplique don Pedro, leur apprendre à chanter et les rendre ensuite à leur propriétaire. » Voilà justement l'obligeant procédé de notre auteur envers

(1) M. Anatole France.

Shakspeare : il n'a voulu lui enlever ni son Bénédict ni sa Béatrix ; il les a réduits seulement à chanter à la mode française. L'originalité de ce couple, il le fallait bien, s'en est trouvée atténuée : ce nouveau régime a tourné au profit de l'autre couple, celui des amoureux qui ne se moquent point. Héro, dont la fâcheuse aventure forme le nœud de l'intrigue, Héro et Claudio deviennent tout de bon les personnages principaux de la pièce, qui prend ainsi un caractère plus sentimental. Ajoutez que M. Legendre, après qu'Héro calomniée s'est évanouie, nous laisse croire jusqu'au dénoûment qu'elle est morte. J'avoue que cette mystification me paraît un peu trop sérieuse. Shakspeare était plus bénin : il rassurait les gens tout de suite, au moins ceux qu'il fallait rassurer, la famille et les spectateurs. Ce changement est le seul grave que M. Legendre ait opéré dans la fable ; il a pourtant innové en ce point : plus shakspearien que Shakspeare, il a mis en action une scène racontée, cette pantomime calomnieuse jouée sur le balcon d'Héro, à laquelle son fiancé assiste avec le traître. Je me serais passé de cet embellissement. L'auteur d'un estimable *Roger de Naples*, M. Émile Blémont, réclame un peu bruyamment l'honneur de l'avoir inventé ; je suis persuadé que M. Legendre n'a voulu lui rien prendre, et je ne crois pas qu'il lui doive grand'chose : qu'il lui abandonne l'objet du débat ! A sa place, je ne tiendrais guère à cette parade.

A quoi je tiendrais, par exemple, c'est à ces vers, comiques ou lyriques, mais toujours gracieux, et véritablement inventés : ils ne sont pas traduits, en effet, mais inspirés de Shakspeare. M. Legendre, évidemment, a lu *Much ado about nothing*, et, mis en humeur poétique, il a fermé le livre et commencé de rêver. Et dans son rêve a passé une musique légère, agile, nette et bien française, amoureuse aussi et caressante comme les mélodies italiennes, spirituelle avec Béatrix, attendrie avec Héro ; à défaut de ces traits rapides qui ne se peuvent répéter sans le reste, écoutez au moins cette cadence :

J'ai l'air de l'accuser ! Au fond j'ai pitié d'elle !..
Est-elle heureuse ? Non ! Une félicité
Parfaite ne va pas avec tant de gaîté,
Et je plains Béatrix plus que je ne l'admire.
C'est le vide du cœur qui fait sonner le rire !..
Et, tenez, il est doux d'être aimée, il est doux,
Au milieu de ces fleurs, assise auprès de vous,
De songer que demain je serai votre femme ;
Mais, pour vous exprimer tout ce que j'ai dans l'âme,
Claudio, je ne puis trouver de mots joyeux,
Et je sens que des pleurs me montent dans les yeux !

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Quelques jours à peine écoulés ne décident pas du cours d'une année, de la suite et du caractère des événemens qui sont encore pour nous, pour la France comme pour l'Europe, l'avenir plein de mystères. Cet avenir, on le connaîtra toujours assez tôt; on apprendra du moins jour par jour si cette année qui vient de s'ouvrir doit être fatale ou bienfaisante, si l'Europe ébranlée et inquiète est destinée à revoir les violences de la guerre ou à garder les avantages de la paix, si la France elle-même réussit à rentrer dans les conditions d'un ordre régulier ou si elle doit continuer à se débattre, à s'épuiser dans de stériles et vulgaires conflits de partis. C'est en définitive de cela qu'il s'agit. Pour le moment, tout est encore indécis; tout se ressent en France des dernières crises qui ont ému l'opinion, qui ont été l'épreuve de tous les pouvoirs, et on est réduit à interroger le sens des choses, à se demander ce que promet au pays cette session nouvelle qui vient de se rouvrir avec l'année, ce que signifient ces élections récentes du 5 janvier où vient de se retremper le sénat.

S'il y a un fait sensible aujourd'hui dans notre pays, c'est la fatigue de toutes les agitations, de toutes les expériences meurtrières, c'est le dégoût de certains spectacles d'abaissement moral avec lesquels on n'en a pas encore fini à ce qu'il paraît; c'est aussi un besoin instinctif, impérieux, mal défini si l'on veut, de retrouver les garanties d'un régime de raison prévoyante, d'honnêteté publique, et, à y regarder de près, c'est là peut-être, en définitive, la signification la plus claire de

ce scrutin sénatorial du 5 janvier, qui est la plus récente manifestation du pays. Ce n'est point sans doute qu'il y ait un de ces mouvemens d'opinion qui ressemblent à des coups de théâtre, et qu'il se soit produit des changemens bien caractérisés dans la composition du sénat. Par le fait, le sénat reste à peu près ce qu'il était, rien n'est sensiblement changé dans la proportion des partis au Luxembourg. Les conservateurs ont été évincés dans quelques départemens, ils ont été plus heureux dans d'autres, et tout compensé, leur succès apparent, officiel, se réduit à trois sièges conquis. Le succès est assurément des plus modestes, on ne peut pas en triompher. A voir de plus près ce dernier scrutin cependant, il y a une particularité qui est certainement significative. On n'a qu'à suivre ces élections, assez souvent il n'y a qu'une petite différence entre les candidats républicains qui ont réussi et les candidats conservateurs qui ont échoué. Même dans des départemens comme la Loire, la Haute-Loire, qui ont passé jusqu'ici pour assez républicains, la différence est de 447 à 480 voix à Saint-Étienne, de 295 à 316 voix au Puy. Dans la Lozère, la différence est de 183 à 207 voix; dans le Nord, département plus populeux, elle est de 1,119 à 1,165 voix. Les élus sont toujours élus assurément, le vote a décidé; le pays n'est pas moins sensiblement partagé en deux camps presque égaux, et ce phénomène du scrutin sénatorial prend d'autant plus de sens quand on le rapproche de la plupart des élections de toute sorte qui se sont succédé depuis deux ans. Qu'il s'agisse des élections parlementaires, des élections des conseils-généraux, même des élections municipales, presque partout, assez souvent du moins, les concurrens des opinions opposées se serrent de près; ils n'ont été séparés quelquefois que par 1,000 ou 2,000 voix sur 50,000 et 60,000 votans dans des élections législatives. C'est le mouvement de 1885 qui persiste sans faiblir. Et qu'on remarque de plus que là où les républicains gardent l'avantage, ils ne réussissent souvent qu'en désavouant toutes les exagérations, en atténuant leurs programmes, en se confondant presque parfois avec les conservateurs.

Qu'en faut-il conclure? C'est que le pays ébranlé et déçu tend de plus en plus à se partager; c'est qu'en dehors de toute question de régime, il est évidemment las, excédé d'une politique qui ne lui a donné, depuis dix ans, que des finances compromises, une administration désorganisée, une magistrature diminuée, des crises ministérielles, des menaces de guerre civile à Paris, l'anarchie dans les pouvoirs, sans compter les scandales. Il demande autre chose: il demande qu'avec une présidence nouvelle, on cesse de le leurrer de programmes chimériques et de concentrations radicales, qu'on commence à s'occuper de ses affaires, de ses intérêts les plus pressans, de tout ce qui peut lui assurer le travail et la paix, — la paix morale aussi bien que la paix extérieure!

C'est le sentiment le plus vif, le plus spontané, le plus profond, le plus universel à l'heure où nous sommes; il est partout, et M. le président Floquet, l'élu d'hier au Palais-Bourbon, n'a fait lui-même que s'inspirer à sa façon de ce sentiment dans le discours par lequel il vient d'inaugurer la session nouvelle et sa nouvelle présidence. M. Floquet y joint un peu d'optimisme, il l'a avoué, ce n'est pas un mal; il a aussi un peu flatté la chambre, en lui promettant une longue vie, en s'étudiant à lui refaire une bonne renommée, à relever son autorité : c'est d'un président courtois. Il a surtout tracé un programme un peu idéal de session parlementaire, et il a fait pour lui-même une profession de foi qui ne manque ni de force ni d'éclat, sans parler des bonnes intentions. Qu'a donc dit M. Floquet dans ce discours évidemment calculé et fait pour le retentissement? Il a remué une vieille fibre en parlant de l'honneur, de la nécessité d'une justice sévère. Il a dit un mot qui est tout le secret de la politique, c'est qu'il faut que la France soit forte si elle veut être désirée comme alliée ou redoutée comme adversaire. Il a en même temps conseillé prudemment aux députés de renoncer aux problèmes oiseux, qui ne sont plus du goût de la nation, et de songer avant tout aux affaires sérieuses du pays : « à ses finances, à son industrie, au sort de ses travailleurs, à son état militaire, à sa situation internationale. » C'est ce que tout le monde dit. M. le président de la république l'a dit dans son premier message; le chef du ministère l'a répété dans sa déclaration. C'est le programme universel. Il reste à l'interpréter, à le préciser et à l'exécuter. Qui l'exécutera? Le ministère qui existe depuis un mois suffira-t-il à la tâche? M. le président du conseil Tirard, qui est en même temps ministre des finances, réussira-t-il même à avoir son budget? Le gouvernement arrivera-t-il à rallier une majorité de raison dans une chambre divisée et incohérente? voilà le problème de la session qui s'ouvre, de l'année nouvelle! Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour ce ministère comme pour tout ministère qui lui succéderait, il n'y a d'autre politique avouable que de raffermir tout ce qui a été ébranlé, de rétablir l'ordre dans les idées comme dans les faits, de prendre avec une ferme et libérale confiance la direction du pays, sans craindre d'aborder le véritable ennemi embusqué partout, — l'esprit de confusion et d'anarchie.

Il y a dans la politique du jour des difficultés que tous les subterfuges du monde ne pourront ni dissimuler ni pallier. Elles existent pour le ministère d'aujourd'hui, elles existeraient pour le ministère qui sortirait demain de quelque nouvelle crise parlementaire. On aura beau s'en défendre, on sera obligé d'avoir affaire au conseil municipal de Paris. On doit à la prévoyance publique, on doit en vérité à la France entière, à la France paisible et soumise, de ne pas laisser sub-

sister dans les affaires du pays cette anomalie bizarre et périlleuse d'un pouvoir qui se croit tout permis, qui met ses fantaisies au-dessus de toutes les lois, qui a la prétention d'être un état dans l'état. Jusqu'ici, les cabinets qui se sont succédé ont pensé se tirer d'embarras par des faiblesses et des concessions, en ayant l'air de ne rien voir ou en se bornant tout au plus à annuler sans bruit quelque vote par trop criant. Ils n'ont réussi qu'à encourager dans ses arrogances ce pouvoir qui a été, il y a quelques semaines, sur le point de devenir un entrepreneur de guerre civile. Le nouveau ministère, au lieu de montrer quelque fermeté, comme il le pouvait sous le coup des démonstrations révolutionnaires du commencement de décembre, n'a trouvé rien de mieux à son tour que de gagner du temps, de se prêter à l'ajournement d'un débat qu'on lui offrait. Il n'est pas plus avancé, la difficulté reste ce qu'elle était; on se retrouve toujours en face d'un conflit devant lequel il n'y a pas moyen de reculer, si on ne veut pas trahir la dignité et tous les intérêts supérieurs de l'état.

On raconte que ces jours derniers les maîtres de l'Hôtel de Ville, allant à l'Élysée inviter M. le président de la république aux fêtes qu'ils veulent donner à leurs électeurs, auraient exprimé quelques plaintes des « tracasseries » dont ils sont l'objet, de l'annulation de leurs votes, et que M. Carnot leur aurait répondu, avec une judicieuse tranquillité, que le moyen de s'épargner ce qu'ils appelaient des « tracasseries, » était de rester dans la loi. C'est là précisément l'impossible ! Le conseil municipal de Paris, accoutumé à vivre dans son rêve d'omnipotence révolutionnaire, ne sait pas ce que c'est que la légalité. Il vient de le prouver une fois de plus dans ses relations avec la préfecture. Il ne se contente pas de refuser les appartemens de l'Hôtel de Ville à M. le préfet de la Seine, il entend gouverner la préfecture à sa place. Il lui a tout dernièrement imposé une réorganisation plus économique de ses services, en réclamant du même coup la création d'une direction du personnel, qu'il destinait naturellement à un de ses cliens chargé de le représenter dans les bureaux. M. le préfet de la Seine a réalisé les économies qu'on lui demandait, et, usant de son droit, il a réorganisé ses services comme il l'a entendu, sans créer une direction du personnel, dont il n'éprouvait pas le besoin, qu'on prétendait instituer contre lui. Aussitôt le bureau du conseil a publié une protestation solennelle, menaçant le préfet des foudres municipales, l'accusant de toute sorte de méfaits, de « persécution à l'égard du personnel républicain de l'administration, » de favoritisme réactionnaire ! Le fait est que le conseil municipal se mêle de ce qui ne le regarde pas, et prétend régner en maître là où il n'a aucun droit d'intervenir. Il procède en cela comme en tout, par l'arbitraire et l'esprit de faction, mettant la confusion dans les services publics comme dans la vie morale et

matérielle de Paris, se jouant de la légalité, des règlemens administratifs, des garanties les plus simples de l'ordre et de l'équité sociale. C'est la représentation étrange et tapageuse de l'illégalité érigée en système.

La loi commune à la France entière établit la gratuité des fonctions municipales, et c'est l'honneur de ces modestes fonctions : les conseillers parisiens n'ont pas moins trouvé le moyen de s'attribuer des indemnités et des supplémens d'indemnités, et des allocations déguisées sous toutes les formes, pour leur belle besogne. Des règlemens prévoyans d'administration ont depuis longtemps imposé des conditions protectrices pour les entreprises de travaux publics : le conseil municipal de Paris, dans l'intérêt des entrepreneurs qu'il veut favoriser, s'est arrogé le droit de supprimer les cautionnemens, de modifier les règles d'adjudication. Il a mieux fait : il n'y a que quelques jours, il a créé d'un trait de plume une classe de nouveaux fonctionnaires, rétribués bien entendu, des délégués inspecteurs des travaux publics, qui devront être choisis exclusivement parmi les ouvriers. Ces délégués de l'autorité souveraine de l'Hôtel de Ville auront la mission d'aller s'assurer des « conditions dans lesquelles se font les travaux de la ville, surtout en ce qui concerne les garanties que les travailleurs sont en droit d'exiger. » Il en résulte que de prétendus inspecteurs choisis au hasard, n'ayant aucun titre, si ce n'est la faveur de l'Hôtel de Ville, seraient chargés de contrôler les travaux des ingénieurs, des hommes éprouvés qui ont conquis leur position par l'étude et par l'expérience. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit d'intérêts et d'affaires d'un autre genre? Là le conseil municipal se donne libre carrière et ne connaît point d'obstacles. Dernièrement encore, n'ayant pas trop réussi avec ses bataillons scolaires, il s'est proposé ni plus ni moins de créer des bataillons d'adultes, de donner un supplément à notre organisation militaire; il pense à tout, il veut avoir son armée! Et, d'un autre côté, dans les affaires religieuses, il a trouvé une merveille d'intolérance sectaire qui dépasse tous les raffinemens de la laïcisation. Il ne se borne plus à supprimer les aumôniers dans les collèges de la ville; il n'admet pas même, et c'est là un des objets de ses plus récentes délibérations, que les parens subviennent de leur argent à l'enseignement religieux qu'ils veulent faire donner à leurs enfans par un professeur libre! Ainsi, sous toutes les formes, cet étrange conseil cherche les moyens d'échapper à la loi et à son rôle; il est perpétuellement occupé de tout ce qui ne le regarde pas. C'est un régulateur des consciences, un directeur des travaux publics, un organisateur militaire, un réformateur administratif et financier, — au besoin un auxiliaire d'insurrection; c'est tout ce qu'on voudra, excepté une assemblée locale. Que dirait-on si tous les conseils municipaux de France,

qui ont cependant les mêmes droits, avaient les mêmes prétentions et se mettaient en insurrection permanente contre la loi? Qu'en serait-il bientôt de l'unité française?

C'est l'anarchie pure et simple, à peine contenue, toujours prête à faire explosion, qui est à l'Hôtel de Ville, et, malheureusement, il faut le dire, cette anarchie tient à des causes plus générales et plus profondes; elle tient à l'idée fausse qu'on se fait des conditions d'une représentation municipale de Paris. C'est une question qui ne date pas d'hier; elle a été plus d'une fois étudiée, examinée par les esprits les plus sérieux et les plus sincères, sans pouvoir jamais être ramenée à des termes clairs et précis. Elle a été surtout compliquée, il y a un quart de siècle, par l'extension démesurée de la ville, par l'adjonction brusque et arbitraire de ce qui s'appelait autrefois la banlieue, de toutes ces localités environnantes qui avaient une existence distincte. Dès ce moment, Paris n'a plus été qu'une vaste agglomération sans lien intime et sans cohésion, d'un caractère plus universel que parisien. La vérité est que, depuis longtemps, Paris n'a plus rien de municipal. Il y a des intérêts de quartiers, il n'y a point un intérêt municipal collectif. L'autonomie communale n'est qu'une chimère révolutionnaire, un mot creux là où il n'y a presque rien de commun entre les diverses parties d'une immense cité. L'intérêt commun de Paris, ce qui fait son originalité, sa grandeur, sa vie réelle, c'est l'état qui le représente, c'est la puissance publique qui en a la garde. Tout le reste n'est qu'artifice et confusion. Le suffrage universel appliqué dans ces conditions, toutes d'exception, ne sait plus ce qu'il fait et se débat dans le vide; on a un conseil qui n'est pas un parlement, qui dépasse déjà les proportions d'une simple assemblée locale, et finit par n'être plus qu'une réunion turbulente envahie par les médiocrités ambitieuses, livrée à toutes les excitations, toujours prête à sortir de ses modestes fonctions, de la simple légalité, pour briguer les grands rôles. On a ce qui existe aujourd'hui, ce résultat vivant et palpable d'une fausse application du suffrage universel, ce conseil municipal qui ne représente rien de sérieux et qui a toutes les tentations, toutes les prétentions, qui est une anomalie ridicule par certains côtés et ne laisse pas cependant d'être un péril perpétuel par cette apparence de délégation populaire dont il se fait un titre.

Voilà la difficulté devant laquelle on se trouve aujourd'hui et qu'on ne peut plus éluder. La première question est sans doute d'aller au plus pressé, de dissiper les fictions, les fantasmagories d'omnipotence municipale, de ramener le conseil parisien à la modestie de son rôle, à la légalité, en lui faisant sentir le frein et la puissance de l'état. La seconde question, qui n'est pas la moins délicate et la moins difficile, nous en convenons, est de rechercher dès ce moment les moyens d'as-

surer une représentation municipale plus sérieuse, plus sincère, plus rationnelle à Paris. Évidemment, on n'aurait rien fait si on se bornait à réprimer quelques velléités par trop excentriques, à annuler quelques votes, dût-on aller jusqu'à une dissolution et à des élections nouvelles, qui, accomplies dans les mêmes conditions, auraient vraisemblablement les mêmes résultats. Le vrai problème est d'arriver à une organisation mieux conçue, mieux équilibrée, qui, en sauvegardant les droits, les intérêts municipaux de Paris, reste compatible avec la sécurité et le caractère d'une ville où se concentrent les grandes affaires, les grandes industries, tous les intérêts politiques, moraux, scientifiques et matériels de la France.

La politique la plus sûre est de savoir ce qu'on veut et d'aborder simplement, franchement, d'un esprit libre, ces problèmes qui ne deviennent quelquefois insolubles que parce qu'on les laisse traîner, parce qu'on les craint; c'est d'aller droit son chemin, non pas sans réflexion, mais sans préoccupations méticuleuses, sans se perdre à tout propos dans les faux-fuyans et les équivoques. On ferait assurément bien mieux les affaires de la France, et on peut dire aussi de la république, si on savait, quand il le faut, s'engager par une vive résolution, par un mot décisif. Lorsque dernièrement, dans la confusion des choses du jour, s'est élevée en quelque sorte d'elle-même une question délicate, celle de la position que les circonstances ont créée à M. le duc d'Aumale, il ne pouvait certes se rencontrer une plus favorable occasion d'inaugurer une présidence nouvelle par un acte de haute et libérale équité. Tout dépendait de la manière dont l'acte s'accomplirait, et tout était facile, naturel, dans un moment où l'Institut venait de porter à M. le duc d'Aumale, à Bruxelles, le témoignage de sa reconnaissance pour le don royal de Chantilly, dont le gouvernement lui-même a autorisé l'acceptation. Évidemment, il n'y avait à demander au prince ni une démarche ni une parole. M. le duc d'Aumale éprouve, sans aucun doute, toutes les tristesses de l'exil; il les subit sans ostentation, sans bruit, avec une fière et silencieuse dignité, pour n'avoir pas voulu un jour supporter une offense faite à son cœur de soldat. Il a relevé l'offense comme sa fierté le lui conseillait; il a de plus complété sa réponse par l'éclat d'une incomparable libéralité, en se renfermant depuis dans la sévère réserve à laquelle il n'a jamais manqué. Le gouvernement n'avait rien à lui demander, il n'avait pas même à le consulter; il n'avait qu'une chose bien simple à faire : pour que tout restât honorable, c'était d'abroger spontanément le décret d'expulsion tout exceptionnel et discrétionnaire qui a frappé le prince. Tout se passait ainsi dignement, librement. C'était, à ce qu'il paraît, trop simple. Les casuistes républicains ont jugé qu'il fallait plus de cérémonie, et que rien ne pouvait se faire sans protocoles; ils se sont hâtés de dé-

clarer que, si le prince tenait à revenir à Paris, il n'avait qu'à le dire, il n'avait qu'à retirer la lettre qu'il a écrite pour protester contre sa radiation des cadres de l'armée, puis encore à faire acte de soumission ou de résignation à la république, et qu'après cela on pourrait voir ce qui serait possible pour lui être agréable. Étrange manière de comprendre le rôle des gouvernemens! Ceux qui traitent ainsi les choses les plus sérieuses ne s'aperçoivent pas que, si M. le duc d'Aumale était un autre homme, une lettre de plus ou de moins ne serait pas une affaire, et qu'étant ce qu'il est, c'est son caractère qui est la première garantie.

Ce que pense le prince des institutions du pays, il n'a probablement chargé personne de le dire; mais il est un fait plus éloquent, plus significatif que toutes les paroles qu'on pourrait lui prêter ou qu'on pourrait lui demander, c'est la conduite qu'il a suivie depuis qu'il est rentré en France, et dont il n'a pas même dévié depuis qu'il a été frappé d'un nouvel exil par un ressentiment de parti. Est-ce que depuis dix-sept ans M. le duc d'Aumale a demandé quelles étaient les institutions régnantes pour servir le pays? Est-ce qu'il ne s'est pas montré le plus dévoué, le plus silencieux des soldats, toujours prêt à remplir son devoir, toujours disposé aussi à soutenir les chefs de la jeune armée, même M. le général Boulanger, qui ne s'en est plus souvenu, et qui n'a certes rien gagné à tout oublier? M. le duc d'Aumale a exercé les plus hautes charges militaires au nom du gouvernement de la France; il a été le premier commandant en chef, l'habile organisateur d'un des corps de frontière; il a été inspecteur-général, membre du conseil supérieur de la guerre. Lorsque, sans aller jusqu'à l'atteindre dans son grade, on l'a mis sans raison, par un caprice de parti, en disponibilité, il s'est soumis sans rien dire. Il a vécu paisible et respecté, honorant les lettres comme il honorait l'armée, donnant à tous ceux qui l'entouraient l'exemple de la plus sévère réserve, se considérant toujours comme un soldat qui n'avait pas le droit de se mêler de politique. Il n'a laissé qu'une fois échapper une généreuse protestation, le jour où, par une gratuite violence, on a brisé le dernier lien qui l'attachait à l'armée, au service public. Que parle-t-on après cela de rétractation ou de soumission pour rentrer en grâce, pour obtenir tout au moins la tolérance? M. le duc d'Aumale n'a rien à rétracter dans sa carrière, et il ne s'agit point en vérité de lui faire plaisir, quoiqu'on pût se permettre ce luxe avec le donateur de Chantilly. C'est pour lui-même, pour accomplir d'abord un acte de justice, et ensuite après tout dans son propre intérêt, que le gouvernement devrait tenir à révoquer ce décret d'exil, qui n'est qu'une inutile iniquité. Ceux qui se croient les conseillers privilégiés de la république ne voient pas que le meilleur moyen de la servir c'est de montrer qu'elle peut être à la fois

ferme à l'égard des factions qui la menacent, libérale à l'égard de ceux qui sont l'honneur du pays, — qu'elle peut encore, en un mot, être le gouvernement de la France, non une vulgaire domination de parti. S'il ne s'agissait que d'un intérêt de politique intérieure, ce serait déjà beaucoup sans doute, mais il s'agit aussi et surtout pour la France de rester ce qu'elle est, ce qu'elle veut et doit être devant le monde. Il s'agit de rendre à la nation la force qui peut inspirer la confiance à des alliés, le respect à des adversaires : c'est M. le président Floquet qui l'a dit, et ce n'est pas en entretenant les divisions, en prolongeant les iniquités de parti, qu'on rendra à la France sa force et sa dignité parmi les peuples.

Que se passe-t-il, que se passera-t-il surtout d'ici à peu de temps, d'ici à quelques mois peut-être, en Europe ? C'est une vieille énigme qui ne paraît pas se débrouiller, qui reste au contraire plus que jamais singulièrement difficile à déchiffrer. Il est certain que sur ce vaste continent européen, où se heurtent tant d'intérêts, rien ne s'arrange, que les incidens succèdent aux incidens, que les relations sont passablement troublées, qu'on parle toujours de la paix en se préparant à la guerre, que les nuages noirs amassés par degrés à l'horizon depuis quelques mois ne semblent pas du tout se dissiper. L'année qui a expiré il y a quelques jours n'a point laissé décidément un brillant héritage. L'année qui vient de s'ouvrir a eu, il est vrai, l'avantage de débuter par un petit épisode qui a pu pour un instant mettre un peu de gaîté dans les préoccupations moroses des cabinets : c'est cette mystification des pièces falsifiées, qui ont joué, il y a quelques semaines, un certain rôle dans la politique de M. de Bismarck, que le chancelier a eu la bonne fortune de découvrir à propos pour dévoiler à l'empereur Alexandre III le complot par lequel on s'était efforcé de dénaturer ses actes, ses intentions à l'égard de la Russie. Elles ont été publiées, ces pièces mystérieuses, et, en définitive, c'est beaucoup de bruit pour rien. Tout se réduit à une communication faussement attribuée au prince de Reuss, ambassadeur allemand à Vienne, et à quelques lettres que le prince Ferdinand de Cobourg aurait écrites ou aurait pu écrire à la comtesse de Flandre, racontant à la princesse belge tout ce qui l'intéresse, sa situation, les espérances qu'on lui fait concevoir, les appuis qu'il rencontrerait à Vienne et même à Berlin. C'est tout le secret de ces documens sibyllins. M. de Bismarck s'est fait un devoir de démontrer au tsar qu'on avait abusé de sa bonne foi par des révélations de fantaisie, que rien de tout cela n'était vrai, qu'il n'avait jamais rien promis, lui, chancelier d'Allemagne, contre les intérêts de la Russie, — et le tsar en a cru ce qu'il a voulu. Après cette divulgation bruyante, on n'est pas plus avancé. C'est une diversion qui n'a pas été probablement tentée sans calcul, sans intention ; mais ce n'est qu'une diversion, et la si-

tuation au nord de l'Europe ne reste pas moins ce qu'elle était, pleine de complications et de menaces.

La vérité est que cette situation, sans être encore absolument compromise, semble s'accuser de plus en plus et pourrait d'un instant à l'autre devenir périlleuse. Il n'est point douteux que la Russie poursuit méthodiquement, résolument, sans se laisser émouvoir par le bruit des journaux, ses desseins et ses préparatifs de défense sur la frontière occidentale de l'empire. Elle continue ses armemens, ses approvisionnemens en Pologne; elle achemine des troupes de toutes armes vers l'ouest sans précipitation et, à ce qu'il semble, sans interruption. Elle agit en puissance qui persiste plus que jamais à désavouer toute intention agressive, mais qui se tient en éveil et ne veut pas être prise au dépourvu. Quelles sont les forces que la Russie a déjà concentrées dans les régions polonaises? Ce serait assez difficile à dire : elles doivent être, dans tous les cas, proportionnées à l'attitude d'observation et d'attente que le gouvernement du tsar a prise ostensiblement. L'Autriche, à son tour, c'est bien clair, n'est pas restée inactive. Elle y met de la discrétion, elle n'agit pas moins. Elle a déjà pris assurément des mesures militaires, et ce n'est pas sans intention qu'elle a réuni récemment des réserves sous prétexte d'instruction. Les préoccupations sont par instans assez vives à Vienne, elles le sont encore plus à Pesth, où une interpellation parlementaire vient de traduire tout au moins les impressions hongroises. Bref, on ne peut se faire illusion, il y a de part et d'autre des défiances, des dispositions militaires à peine déguisées, une sorte de préparation croissante pour un conflit éventuel. Les apparences restent pacifiques dans les relations des gouvernemens, la réalité est moins rassurante, et ces armemens qui se multiplient n'ont toute leur signification que parce qu'ils répondent à la situation diplomatique la plus compliquée, à une crise dont la Bulgarie est pour le moment le nœud, mais qui s'étend en réalité à tout l'Orient, qui peut s'étendre à l'Europe entière.

Évidemment, l'antagonisme est plus que jamais flagrant et se dessine avec une gravité croissante. D'un côté, la Russie, qui a vu les événemens tourner un peu contre elle depuis le traité de Berlin, qui s'est sentie particulièrement tenue en échec par tout ce qui est arrivé et subsiste encore en Bulgarie, la Russie ne se tient pas pour battue. Elle a temporisé, patienté jusqu'ici, par considération pour la paix de l'Europe; elle n'a pas renoncé à sa politique traditionnelle, à ses droits ou à ses prétentions de prépondérance, de protectorat dans ces contrées balkaniques qu'elle croit avoir délivrées. Elle attend en grande puissance qui sent sa force et qui ne déguise pas sa volonté de se faire respecter. D'un autre côté, l'Autriche, qui gagne toujours plus par la diplomatie que par les armes, a pris visiblement, depuis quelques an-

nées, une position singulièrement forte, un ascendant croissant en Orient. Elle est campée dans la Bosnie et l'Herzégovine, où elle n'a, il est vrai, qu'un droit limité d'occupation, mais où elle gouverne et administre comme mandataire du traité de Berlin. Elle règne plus ou moins en Serbie, à Belgrade, où la crise ministérielle, qui a récemment décidé la chute de M. Ristitch favorable à la Russie, n'est sans doute qu'un épisode de la lutte engagée aujourd'hui en Orient. Elle ne cache pas en même temps ses sympathies pour tout ce qui peut détacher les régions des Balkans de la Russie. L'Autriche, en un mot, marche de toutes parts, et elle poursuit sa politique avec d'autant plus de fixité qu'elle se sent appuyée depuis quelque temps par cette triple alliance, qui n'était peut-être pas dirigée d'abord contre la Russie, mais qui devient une menace pour elle aujourd'hui. De sorte qu'on est positivement en présence, et ce qui se passe sur les frontières de Pologne n'est que la suite ou l'extension du grand conflit des influences en Orient. C'est là toute la question.

Une transaction n'est point sans doute impossible : tout dépend de ce qui pourra être fait en Bulgarie, à Sofia, où la frêle couronne du prince Ferdinand risque fort de disparaître. S'il y a des négociations, elles sont certes suivies discrètement. La Russie paraît encore se réserver et se défendre de dire comment elle entend le rétablissement d'un ordre régulier à Sofia, ce qui serait une satisfaction pour elle. L'Autriche semble maintenir provisoirement sa position et sa politique. La Porte, qui pourrait être appelée à intervenir comme suzeraine, n'interviendra sûrement qu'avec l'assentiment de toutes les puissances. Il reste toujours à savoir quel est le rôle précis de M. de Bismarck dans tout cela, entre la Russie qu'il tient évidemment à ménager, et ses confédérés de la triple alliance, qui peuvent être engagés plus qu'on ne le voudrait à Berlin. Quelle est la pensée réelle du chancelier? S'il le veut comme il sait vouloir, il est assurément l'homme le mieux placé pour conduire cette négociation épineuse, — à moins que, dans l'intervalle, ne surviennent les incidens et l'imprévu qui confondent toutes les habiletés ou sont quelquefois les auxiliaires des politiques dans l'embarras.

Des incidens, ils naissent à tout propos et de toutes parts. Qui aurait dit il y a quelques jours, au moment où la France et l'Italie entraient en négociations pour un traité de commerce, qu'un incident nouveau, au moins bizarre, allait se produire entre les deux pays? C'est pourtant ce qui est arrivé. Un préteur ou juge de paix de Florence a tout dernièrement envahi d'autorité le consulat français, sous prétexte de saisir des papiers relatifs à la succession d'un riche Tunisien, Hussein-Pacha, qui aurait été l'objet d'une opposition de la part d'un créancier. Il a fait son expédition à main armée, accompagné de

carabiniers. Vainement le consul a protesté, le juge envahisseur est allé jusqu'au bout, forçant les portes des archives, mettant les scellés sur des papiers. C'est ce qui s'appelle procéder sommairement, et l'aventure ne pourrait, en vérité, être sérieuse que si on le voulait bien. Au premier moment, le président du conseil de Rome, M. Crispi, a paru tout disposé à désavouer le pétulant préteur florentin et à le déplacer; puis il s'est ravisé, mettant des conditions, disputant sur les torts réciproques du consul et du juge. Il a semblé vouloir gagner du temps, au lieu d'en finir au plus vite et de bonne grâce par la plus simple et la plus légitime des réparations. M. Crispi n'a pas vu que, faute de couper court à une mauvaise affaire, il pouvait se mettre dans l'embarras, qu'il allait se trouver en face de la protestation de tous les consuls étrangers à Florence contre la violation du consulat français, et que de ce simple incident pouvait naître une question plus délicate, plus générale, intéressant toutes les nations. Voilà un étrange et malencontreux incident, tombant au milieu de la négociation d'un traité de commerce! L'autre jour, en ouvrant cette négociation, M. Crispi se plaisait à dire qu'il était heureux « d'entreprendre une œuvre d'entente et de paix » entre les deux pays, de voir que le gouvernement français avait répondu à ses sentimens de conciliation par des sentimens semblables. Il était sincère, il faut le croire; le meilleur moyen qu'il ait encore de le prouver est de montrer cet esprit conciliant dans les négociations commerciales, — et de commencer par effacer les traces d'un maussade incident entre deux pays qui ne demandent qu'à vivre en paix.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première semaine de l'année 1888 a donné des espérances de reprise, que la seconde a pu affaiblir sans toutefois les annihiler complètement. La liquidation, fort aisée d'une manière générale, a déter-

miné un mouvement ascensionnel sur la plupart des fonds publics, malgré une certaine tension des reports, comme il s'en produit toujours fin décembre. De plus, des déclarations pacifiques, officieuses, il est vrai, plus qu'officielles, rendaient le calme aux places de Vienne et de Berlin, si troublées dans les derniers jours de 1887.

La meilleure tenue des fonds hongrois et russes, de l'Italien et des rentes françaises, a d'abord suivi ce revirement favorable d'opinion déterminé par des articles du *Nord* et du *Journal de Saint-Pétersbourg*, puis par le compte-rendu d'entretiens, entre le comte Kalnoky et le prince Lobanof, ambassadeur du tsar à Vienne. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, d'après les affirmations du prince Lobanof au ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, ne songeait nullement à troubler la paix, ne prenait aucune mesure militaire d'un caractère offensif, et ne demandait à l'Europe que le respect du traité de Berlin, violé par la présence du prince de Cobourg à Sofia comme souverain de la Bulgarie.

La publication dans le *Moniteur officiel* de l'empire d'Allemagne des pièces falsifiées, à l'aide desquelles M. de Bismarck prétendait que des personnages malintentionnés s'étaient efforcés d'éveiller les soupçons du tsar sur la loyauté de la politique allemande, a achevé de rassurer pour un temps l'opinion publique européenne. La publication ayant été autorisée par l'empereur Alexandre, on admettait la vraisemblance d'un rapprochement entre les deux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

Sous l'influence de la tournure nouvelle prise par les questions internationales, les valeurs russes se sont raffermies à Berlin, les fonds d'Autriche et de Hongrie ont repris une allure plus calme et regagné même une partie du terrain perdu dans la panique des jours précédens; les Consolidés anglais ont dépassé 103, et la rente française 3 pour 100 s'est avancée de 81.10, cours de compensation, à 81.42, tandis que le 4 1/2, compensé à 107.05, était porté brusquement jusqu'à 107.80.

La spéculation comptait naturellement sur un large concours des capitaux en janvier. Il a été détaché des coupons d'intérêt ou de dividende, le 2 et le 6, sur une quantité considérable de valeurs. Les cours se trouvaient allégés d'autant, et les disponibilités, notablement grossies, devaient se porter sur le marché et aider au dégagement des positions. L'Italien, sérieusement atteint depuis quelques semaines, semblait disposé à reprendre de hauts cours et atteignit, en effet, un moment 95 francs, coupon détaché.

Le mouvement attendu ne s'est point produit; au contraire, les fonds publics ont recommencé à fléchir. Les transactions ont perdu toute activité, et une sorte de découragement s'est emparé de toutes les places, de la nôtre surtout.

Diverses causes ont amené ce fâcheux résultat. Au dehors, une nouvelle indisposition de l'empereur Guillaume a ravivé les inquiétudes à Berlin, et la note pessimiste est redevenue prédominante à Vienne, où l'on s'étonne de voir la Russie ne présenter aucune proposition formelle pour le règlement de la question bulgare, alors que les journaux autrichiens ne cessent de signaler des mouvemens de troupes russes sur les frontières de la Galicie et de la Bessarabie.

Les cotes étrangères n'ont donc apporté ici aucune impulsion encourageante. D'autre part, deux faits d'ordre intérieur ont paralysé toute disposition de la spéculation dans le sens de la hausse. Le premier est le désastre boursier d'un spéculateur engagé à la baisse dans des proportions formidables sur certaines valeurs, comme l'action de Rio-Tinto et celle de Panama. Les différences à payer en janvier, par suite de la grande hausse du premier de ces titres, s'élevaient à plusieurs millions. Le paiement n'a pu en être effectué que pour partie, après des arrangemens laborieux qui ont laissé quelques intermédiaires fort atteints et d'autres menacés, principalement sur le marché libre.

Les conséquences de ce désastre ont pesé nécessairement sur le marché, en rendant le crédit plus difficile et en rappelant tout le monde à la plus stricte prudence.

On a appris, en outre, par une communication de M. Tirard, président du conseil et ministre des finances, à la commission du budget, que le gouvernement, ne pouvant ni émettre publiquement le solde des rentes de la conversion restées en suspens, le chiffre n'en étant pas assez élevé, ni en disposer par ventes directes sur la place, dans la crainte de provoquer une réaction des cours, avait pris le parti de les réserver pour les remettre, au fur et à mesure de leurs besoins, aux caisses d'épargne.

Comme les caisses d'épargne achètent d'ordinaire à la Bourse les titres dont elles ont régulièrement à se fournir, la disparition forcée, pour un certain temps, de cet acheteur sérieux du marché au comptant, a fait craindre que le concours des capitaux ne fût ce mois-ci beaucoup plus réduit qu'il n'eût été à désirer. De là des ventes de précaution et le retour du 3 pour 100 à 81 francs, accompagnant un mouvement rétrograde analogue des fonds étrangers.

Ajoutons que la rentrée des chambres a rappelé le monde financier aux préoccupations relatives à notre situation budgétaire, aux interpellations possibles, à tous les incidens qui peuvent surgir de la rencontre du ministère et de la représentation nationale. Déjà le conflit a éclaté entre le ministre des finances et la commission du budget, au sujet de l'impôt sur les boissons, et on redoute que ce ne soit là qu'un début dans la voie des conflits.

Le cours de 81 francs a cependant ramené sur notre 3 pour 100 quelques achats. L'abaissement du taux de l'escompte par la Banque d'An-

gleterre, le jeudi 12, a rasséréné quelque peu la physionomie générale de la place en accusant l'abondance croissante des capitaux en quête d'emploi. On attendait, en outre, une déclaration solennelle du tsar en faveur de la paix, à l'occasion des réceptions du nouvel an russe, 1/13 janvier. Des rumeurs encore vagues, touchant une entente des puissances pour la réunion d'une conférence, ont fait naître l'espoir que les nuages amoncelés sur l'horizon politique à la fin de 1887 allaient encore une fois se dissiper.

Le Hongrois reste à 77.50, ce qui équivaut, coupon détaché, au dernier cours de compensation 79.50. Les fonds russes, après quelques oscillations, se retrouvent également à peu près aux cours du 2 janvier. L'Italien a reculé de 0 fr. 35 à 94.17. Les retards apportés par M. Crispi au règlement de l'incident du consulat de Florence ont inquiété quelques acheteurs. On s'est étonné de cette mauvaise grâce à réparer un oubli accidentel des convenances diplomatiques, en un moment où le gouvernement italien, engagé si sérieusement dans l'entreprise onéreuse de Massaouah, aurait intérêt à ne se créer aucun embarras avec une puissance voisine.

Cette entreprise même de Massaouah, commencée pour la satisfaction de visées coloniales mal déterminées et soutenue par point d'honneur, cause de très vives préoccupations aux amis de la prospérité des finances italiennes, à cause des sacrifices qu'elle devra fatalement entraîner. On n'a pas oublié que l'Angleterre jadis dut dépenser un demi-milliard de francs pour se venger des Abyssins et se retirer ensuite. L'Italie n'aura peut-être pas à aller aussi loin dans la dépense, mais la brèche faite au trésor n'en sera pas moins profonde. Le royaume italien n'est pas encore de force, comme l'Angleterre, à supporter allègrement une telle charge.

En dépit de la complexité toujours aussi grande des affaires de Bulgarie et de la détresse du trésor ottoman, les valeurs turques sont l'objet d'efforts continus en vue d'une petite amélioration. On tient le Consolidé 4 pour 100 à 14.12 et la Banque ottomane à 508. Les rentes espagnole et portugaise sont au grand calme, à 66 1/2 et 56 3/4. L'Unifiée n'a pas souffert de l'incident boursier de cette quinzaine, bien que le spéculateur malheureux, qui avait vendu à découvert tant d'actions de Rio-Tinto, fût acheteur d'un stock fort important de titres de la dette générale d'Égypte.

Les affaires en titres de sociétés de crédit, et généralement en toutes valeurs, ont été très étroitement limitées.

L'action de la Banque seule présente une large différence de cours, 110 francs en baisse à 4,090. Des acheteurs à terme de ce titre si lourd se sont lassés d'attendre une reprise d'affaires qui tarde bien à venir et une élévation de l'escompte de plus en plus improbable.

Le Crédit foncier, qui vient d'obtenir un grand succès dans sa récente émission de bons à lots, reste sans changement à 1,382, coupon détaché, cours correspondant à 1,412. Le Comptoir d'escompte, fort recherché au comptant, s'est élevé à 1,060 francs, en prévision de l'annonce d'un dividende de 50 francs pour l'exercice 1887. Les actionnaires de cet établissement sont convoqués en assemblée générale le 28 janvier. La Banque de Paris est très calme à 755, ainsi que le Crédit lyonnais à 575. Le Crédit mobilier, qui n'avait pas donné de dividende depuis quelques années, a mis en paiement un acompte de 6 fr. 50 sur les résultats de 1887. L'action, poussée à 325 après le détachement de ce coupon, a reculé ensuite à 310.

Le 28 janvier se réunissent les actionnaires du canal de Panama, pour apprendre de M. de Lesseps dans quelles conditions et par quels moyens le canal pourra et devra être ouvert en 1890 à la grande navigation, avant complet achèvement des travaux. De 325, l'action a reculé jusqu'à 305. Le Suez, porté au-dessus de 2,100 avant le paiement du solde de dividende, reste à 2,070. Le Gaz, en reprise lente, mais continue, vaut 1,375, après 1,367.

Sur le plus grand nombre des valeurs industrielles, il s'est fait peu de négociations, et à peu près exclusivement au comptant. Quelques valeurs spéciales, comme le Nickel, ont été cependant l'objet d'achats qui ont élevé sensiblement les cours.

Il s'est produit, au contraire, un ralentissement très marqué dans les négociations en actions de mines de cuivre. Le Rio-Tinto finit à 515, après 560 au plus haut; le Tharsis à 160, après 185.

Le marché des chemins de fer français est ferme, mais sans affaires à terme. Les obligations restent toujours le placement favori de l'épargne. Les chemins étrangers ont été complètement délaissés.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

FORMATION

DE LA

FRANCE CONTEMPORAINE

PASSAGE DE LA RÉPUBLIQUE A L'EMPIRE.

DERNIÈRE PARTIE (1)

I.

Par malheur, à la fin du XVIIIe siècle, le pli était pris en France, et c'était le mauvais pli. Depuis trois siècles et davantage, la puissance publique n'avait pas cessé de violenter et de déconsidérer les corps spontanés. — Tantôt, elle les avait mutilés et décapités : ainsi, sur les trois quarts du territoire, dans tous les pays d'élection, elle avait supprimé les états provinciaux ; de l'ancienne province, il ne restait qu'une circonscription administrative et un nom. — Tantôt, sans mutiler le corps, elle l'avait énervé et déformé, ou disloqué et désarticulé. Ainsi, dans les villes, par le remaniement

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

des vieilles constitutions démocratiques, par le resserrement du droit électoral, par la vente réitérée des offices municipaux (1), elle avait livré toute l'autorité municipale à une étroite oligarchie de familles bourgeoises, privilégiées aux dépens du contribuable, à demi détachées du gros public, mal vues du petit peuple, et que la déférence ou la confiance de la communauté ne soutenait plus (2). Ainsi, dans la paroisse et dans le canton rural, elle avait ôté au seigneur son emploi de protecteur résident et de patron héréditaire, pour le réduire au rôle odieux de créancier simple, et, s'il était homme de cour, au rôle pire de créancier absent (3). Ainsi, dans le clergé, elle avait presque séparé la tête du tronc, en superposant, par la commende, un état-major de prélats gentilshommes, opulens, fastueux, désœuvrés et sceptiques, à une armée de curés roturiers, pauvres, laborieux et croyans (4). — Tantôt enfin, par une protection aussi malencontreuse que son agression, elle avait conféré au corps des privilèges oppressifs, ce qui le rendait blessant et nuisible, ou elle le pétrifiait dans une forme surannée, ce qui paralysait son jeu ou corrompait son service. C'était le cas pour les corporations d'arts et de métiers, auxquelles, moyennant finance, elle avait concédé des monopoles qui étaient une charge pour le consommateur et une entrave pour l'industrie. C'était le cas pour l'église catholique, à qui, tous les cinq ans, en échange du don gratuit, elle accordait des faveurs cruelles ou maintenait des prérogatives choquantes, la persécution prolongée des protestans, la censure de la pensée spéculative, le droit de régenter l'éducation et les écoles (5). C'était le cas pour les universités engourdies dans leur routine, pour les derniers états provinciaux constitués en 1789 comme en 1489, pour les familles nobles assujetties par la loi à l'antique régime des substitutions et du droit d'aînesse, c'est-à-dire à une contrainte sociale qui, inventée jadis dans leur intérêt privé et dans l'intérêt public, pour assurer chez elles la transmission du patronage local et du pouvoir politique, devenait inutile et corruptrice, féconde en mauvaises vanités (6), en vilains calculs, en tyrannies domestiques, en vocations forcées, en froissemens intimes, depuis que les nobles, devenus gens de cour, avaient perdu le pouvoir politique et renoncé au patronage local.

(1) De Tocqueville, *L'Ancien régime et la Révolution*, p. 64 et suivantes, 354 et suivantes. — *L'Ancien régime*, p. 482.

(2) *La Révolution*, I, livre I, notamment p. 23, 24, 74, 81, 82, 84, 85 et 86.

(3) *L'Ancien régime*, p. 47 à 76.

(4) *Ibid.*, 94 à 99.

(5) *L'Ancien régime*, p. 78 à 82.

(6) Cf. Frédéric Masson, *le Marquis de Grignan*, 1 vol.

Ainsi privés ou détournés de leur emploi, les corps étaient devenus méconnaissables sous la croûte d'abus qui les défigurait ; personne, sauf un Montesquieu, ne comprenait leur raison d'être ; aux approches de la révolution, ils semblaient, non des organes, mais des excroissances, des difformités, et, pour ainsi dire, des monstres vieillots. On n'apercevait plus leurs racines historiques et naturelles, leurs germes profonds, encore vivans et indéfiniment vivaces, leur nécessité sociale, leur utilité foncière, leur usage possible. On ne sentait que leur incommodité présente ; on souffrait de leurs frottemens et de leur poids ; on était choqué de leur incohérence et de leurs disparates ; on imputait à leur essence les inconvéniens de leur dégénérescence ; on les jugeait malsains par nature, et on les condamnait en principe, au nom des déviations et des arrêts que la puissance publique avait imposés à leur développement.

Subitement, la puissance publique, qui avait fait le mal par son ingérence, avait prétendu remédier au mal par une ingérence plus grande : de nouveau, en 1789, elle était intervenue auprès des corps, non pour les réformer, non pour leur restituer à chacun son emploi, non pour les circonscrire chacun dans ses limites, mais pour les détruire à fond. Par une amputation radicale, universelle, extraordinaire et telle que l'histoire n'en mentionne pas d'égale, avec une témérité de théoricien et une brutalité de carabin, le législateur les avait extirpés, autant qu'il l'avait pu, tous, jusqu'au dernier, y compris la famille, et son acharnement les avait poursuivis, par-delà le présent, jusque dans l'avenir. A l'abolition légale et à la confiscation totale, il avait ajouté contre eux l'hostilité systématique de ses lois préventives et l'obstacle interposé de ses constructions neuves ; pendant trois législatures successives (1), il s'était prémuni contre leur renaissance future, contre l'instinct et le besoin permanens qui pouvaient ressusciter un jour des familles stables, des provinces distinctes, une église orthodoxe, des sociétés d'arts et de métiers, de finance, de charité et d'éducation, contre tout groupe spontané et organisé, contre toute entreprise collective, locale ou spéciale. A leur place, il avait installé des corps factices, une église sans fidèles, des écoles sans élèves, des hôpitaux sans revenus, une hiérarchie géométrique de pouvoirs improvisés à la commune, au district, au département, tous mal constitués, mal recrutés, mal ajustés, déconcertés d'avance, surchargés de fonctions politiques, aussi incapables de leur office propre que de leur

(1) *La Révolution*, I, 211 et suivantes. — II, 124, 151. — III, livre II, chap. I, notamment 106 et suivantes.

office supplémentaire, et, dès le premier jour, impuissans ou malfaisans (1). Remaniés à plusieurs reprises, meurtris par l'arbitraire d'en bas ou par l'arbitraire d'en haut, anéantis ou pervertis tantôt par l'émeute et tantôt par le gouvernement, inertes dans les campagnes, oppresseurs dans les villes, on a vu en quel état ils étaient tombés à la fin du Directoire ; comment, au lieu d'être des asiles de liberté, ils étaient devenus des repaires de tyrannie ou des sentines d'égoïsme; pourquoi, en 1800, ils étaient aussi décriés que leurs prédécesseurs de 1788, pourquoi leurs deux supports successifs, l'ancien et le récent, la coutume historique et l'élection populaire, étaient maintenant discrédités et hors d'usage. — Après la désastreuse expérience de la monarchie, après l'expérience pire de la république, on était conduit à chercher pour les corps un autre point d'appui et d'attache ; il n'en restait qu'un, le pouvoir central, qui fût visible et qui semblât solide; à défaut d'autres, on avait recours à lui (2). Du moins, aucune protestation, même intime et morale, n'empêchait plus l'état de se souder les corps comme des rallonges, pour se les approprier en qualité d'appendices et pour se servir d'eux en qualité d'instrumens.

II.

Là-dessus la théorie était d'accord avec le besoin, et non-seulement la théorie récente, mais encore la théorie antique. Bien avant 1789, le droit public avait érigé en dogme et exagéré au-delà de toute mesure la prérogative du pouvoir central.

Trois titres la lui conféraient. — Seigneur et suzerain féodal, c'est-à-dire commandant en chef de la grande armée sédentaire dont les pelotons spontanés avaient reconstruit, au IXe siècle, la société humaine, le roi, par la plus lointaine de ses origines, je veux dire par la confusion immémoriale de la souveraineté et de la propriété, était propriétaire de la France (3), comme un particulier

(1) *La Révolution*, I, p. 250 et suivantes, 294 et suivantes.

(2) *Mémoires* (manuscrits) de M. X..., I, 340 (à propos de l'institution des préfets et des sous-préfets) : « Ce qu'on aperçut dans ce changement, ce fut le bonheur d'être délivrés, en un seul jour, d'une tourbe de petits hommes, la plupart sans mérite, sans ombre de capacité, et auxquels les administrations d'arrondissement et de département étaient livrées depuis dix ans. Sortis presque tous des derniers rangs de la société, ils n'en étaient que plus enclins à faire sentir le poids de leur autorité. »

(3) Guyot, *Répertoire de jurisprudence* (1785), article *Roi* : — « C'est une maxime du droit féodal que la véritable propriété des terres, le domaine, *directum dominium*, appartient au seigneur dominant ou suzerain. Le domaine utile, ce qui appartient au vassal ou tenancier, ne lui donne véritablement que le droit sur les fruits. »

l'est de son domaine privé. — Marié de plus et, dès les premiers Capétiens, avec l'église, sacré à Reims, oint de Dieu comme un David (1), non-seulement on le croyait autorisé d'en haut comme les autres monarques, mais, depuis Louis le Gros et surtout depuis saint Louis, il apparaissait comme le délégué d'en haut, investi d'un sacerdoce laïque, revêtu d'un caractère moral, ministre de l'éternelle justice, redresseur des torts, protecteur des faibles, bienfaiteur des petits, bref comme « le roi très chrétien. » — Enfin, dès le XIIIe siècle, la découverte récente et l'étude assidue des codes de Justinien avaient montré en lui le successeur des Césars de Rome et des empereurs de Constantinople. Selon ces codes, le peuple en corps avait transféré ses droits au prince ; or, dans les cités antiques, la communauté avait tous les droits, et l'individu n'en avait aucun (2) ; ainsi, par ce transfert, tous les droits, publics ou privés, passaient aux mains du prince ; désormais, il en disposait à son gré, sans restriction ni contrôle. Il était au-dessus de la loi, puisqu'il la faisait (3) : ses pouvoirs étaient illimités, et son arbitraire, absolu.

Sur ce triple canevas, à partir de Philippe le Bel, les légistes, comme des araignées d'état, avaient ourdi leur toile, et la concordance instinctive de leurs efforts héréditaires avait suspendu tous les fils de la trame à l'omnipotence du roi. — Étant jurisconsultes, c'est-à-dire logiciens, ils avaient besoin de déduire, et toujours leurs mains remontaient d'elles-mêmes vers le principe unique et rigide auquel ils pouvaient accrocher leurs raisonnemens. — Comme avocats et conseillers de la couronne, ils épousaient la cause de leur client, et, par zèle professionnel, ils étiraient ou tordaient à son profit les précédens et les textes. — En qualité d'administrateurs et de juges, la grandeur de leur maître faisait leur grandeur propre, et l'intérêt personnel leur conseillait d'élargir

(1) Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*, I, 28. 46. (Textes de Henri Ier, Philippe Ier, Louis VI et Louis VII.) « Un ministère divin. » — (Les rois sont des) « serviteurs du royaume de Dieu. » — « Ceindre le glaive ecclésiastique pour la punition des méchans. » — « Les rois et les prêtres sont les seuls qui, par l'institution ecclésiastique, soient consacrés par l'onction des saintes huiles. »

(2) *La Révolution*, III, 120.

(3) Janssen, *l'Allemagne à la fin du moyen âge* (traduction française), I, 457. (Sur l'introduction du droit romain en Allemagne.) — Déclaration des légistes à la diète de Roncaglia : « Quod principi placuit, legis habet vigorem. » — Édit de Frédéric Ier, 1165 : « Vestigia prædecessorum suorum, divorum imperatorum, magni Constantini scilicet et Justiniani et Valentini,.. sacras eorum leges,.. divina oracula... Quodcumque imperator constituerit, vel cognoscens decreverit, vel edicto præceperit, legem esse constat. » — Frédéric II : « Princeps legibus solutus est. » — Louis de Bavière : « Nos qui sumus supra jus. »

une prérogative à laquelle, par délégation, ils avaient part.— C'est pourquoi, quatre siècles durant, ils avaient tissé le filet « des droits régaliens (1), » le grand rêts sous lequel, depuis Louis XIV, toutes les vies se trouvaient prises.

Néanmoins, dans ce réseau si étroitement serré, ils avaient laissé des lacunes, ou du moins des parties faibles. — Et, d'abord, des trois principes qui, sous leur main, avaient déroulé leurs conséquences, il y en avait deux qui avaient empêché le troisième de dévider son écheveau jusqu'au bout : par cela seul que le roi avait été jadis comte de Paris et abbé de Saint-Denis, il ne pouvait devenir un Auguste véritable, un Dioclétien authentique : ses deux titres français limitaient son titre romain. Sans parler des lois dites fondamentales, qui lui imposaient d'avance son héritier, toute la lignée de ses héritiers successifs, le tuteur ou la tutrice de son héritier mineur, et qui, s'il dérogeait à la règle immémoriale, cassaient son testament comme celui d'un simple particulier, sa qualité de suzerain et sa qualité de très chrétien étaient pour lui une double entrave. Comme général héréditaire de l'armée féodale, il devait de la considération et des égards aux officiers héréditaires de la même armée, à ses anciens pairs et compagnons d'armes, c'est-à-dire aux nobles. Comme évêque extérieur, il devait à l'église, non-seulement son orthodoxie spirituelle, mais encore ses ménagemens temporels, son zèle actif et l'assistance de son bras séculier. De là, dans le droit appliqué, tant de privilèges pour les nobles et pour l'église, tant d'immunités et même de libertés, tant de restes de l'antique indépendance locale et même de l'antique souveraineté lo-

(1) Guyot, *ibid.*, article *Régale* : « Les grandes régales, *majora regalia*, sont celles qui appartiennent au roi, *jure singulari et proprio*, et qui sont incommunicables à autrui, attendu qu'elles ne peuvent être séparées du sceptre, étant des attributs de la souveraineté, comme... de faire des lois, de les interpréter ou changer, de connaître en dernier ressort de tous les jugemens de tous les magistrats, de créer des offices, faire la guerre ou la paix,... faire battre monnaie, en hausser ou baisser le titre ou la valeur, mettre des impositions sur les sujets, les ôter ou en exempter certaines personnes, donner des grâces ou abolitions pour crimes,.. faire des nobles, ériger des ordres de chevalerie et autres titres d'honneur, légitimer des bâtards,.. fonder des universités,... assembler les états-généraux ou provinciaux, etc. » — Bossuet, *Politique tirée de l'Ecriture sainte* : « Tout l'état est dans la personne du prince; en lui est la puissance, en lui est la volonté de tout le peuple. » — Louis XIV, *Œuvres*, I, 59 (à son fils) : « Vous devez être persuadé que les rois ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'église que par les séculiers, pour en user en tout temps comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur état. » — Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, I, 231 (Lettre de l'intendant Foucault) : « C'est une illusion, qui ne peut venir que d'une préoccupation aveugle, que de vouloir distinguer les obligations de la conscience d'avec l'obéissance qui est due au roi. »

cale (1), tant de prérogatives, honorifiques ou utiles, maintenues par la loi et par les tribunaux. De ce côté, les mailles du lacs monarchique n'avaient pas été nouées, ou demeuraient lâches : de même ailleurs, avec des vides plus ou moins larges, dans les cinq pays d'états, dans les districts des Pyrénées, en Alsace, à Strasbourg, mais surtout en Languedoc et en Bretagne, où le pacte d'incorporation, par une sorte de contrat bilatéral, associait sur le même parchemin et sous le même sceau les franchises de la province et la souveraineté du roi. — A ces lacunes originelles, ajoutez les trous que le prince avait pratiqués lui-même dans son filet déjà tissé : de sa propre main, il y avait rompu des mailles, et par milliers. Dépensier à outrance et toujours besogneux, il avait fait argent de tout, même de ses droits, et, dans l'ordre militaire, dans l'ordre civil, dans le commerce et l'industrie, dans l'administration, la judicature et les finances, d'un bout à l'autre du territoire, il avait vendu d'innombrables offices, charges, dignités, honneurs, monopoles, exemptions, survivances, expectatives, bref des privilèges qui, une fois conférés moyennant finance, devenaient la propriété légale (2), souvent héréditaire et transmissible, de l'individu ou du corps qui les avait payés ; de cette façon, le roi aliénait au profit de l'acheteur une parcelle de sa royauté. Or, en 1789, il avait aliéné quantité de ces parcelles : partant, son autorité présente était restreinte par l'usage antérieur qu'il en avait fait. — Ainsi, entre ses mains, la souveraineté avait subi le double effet de ses origines historiques et de son exercice historique : la puissance publique n'était pas devenue ou avait cessé d'être l'omnipotence. D'une part, elle n'avait pas atteint la plénitude ; d'autre part, elle s'était retranché elle-même une portion de son ampleur.

A cette double infirmité, innée et acquise, les philosophes avaient voulu remédier, et, pour cela, ils avaient transporté la souveraineté hors de l'histoire, dans le monde idéal et abstrait, dans une cité imaginaire d'hommes réduits au minimum de l'homme, infiniment simplifiés, tous semblables, égaux, détachés de leur milieu et de leur passé, véritables pantins qui levaient la main, du même geste rectiligne, pour voter à l'unanimité le contrat social. Dans ce

(1) *L'Ancien régime*, p. 21 et suivantes. — *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, II, 74 (Note de Mirabeau, 3 juillet 1790) : « Avant la révolution actuelle, l'autorité royale était incomplète : le roi était forcé de ménager sa noblesse, de composer avec les parlemens, de combler la cour de faveurs. »

(2) *La Révolution*, III, 416. — *L'Ancien régime*, 22 (Discours du chancelier Séguier, 1775) : « Nos rois ont déclaré eux-mêmes qu'ils sont dans l'heureuse impuissance de porter atteinte à la propriété. »

contrat, « toutes les clauses se ramènent à une seule (1), savoir l'aliénation totale de chaque associé, avec tous ses droits, à la communauté, chacun se donnant tout entier, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces dont les biens qu'il possède font partie, » chacun devenant, à l'égard de lui-même et pour tous les actes de sa vie privée, un délégué de l'état, un commis responsable, bref un *fonctionnaire*, un fonctionnaire du peuple, qui est dorénavant l'unique, l'absolu et l'universel souverain. Terrible principe, proclamé et appliqué pendant dix ans, d'en bas, par l'émeute, et d'en haut par le gouvernement. L'opinion populaire l'avait adopté ; aussi bien, de la souveraineté du roi à la souveraineté du peuple, le passage était aisé, glissant (2), et, pour le raisonneur novice, pour l'ancien sujet, corvéable et taillable, auquel le principe conférait une part de la souveraineté, la tentation était trop forte. — Aussitôt, selon leur coutume, les légistes s'étaient mis au service du nouveau règne ; d'ailleurs, aucun dogme ne convenait mieux à leur instinct autoritaire ; aucun axiome ne leur fournissait un point d'appui si commode, pour y attacher et faire tourner leur rouet logique. Ce rouet, qu'ils manœuvraient avec des précautions et des ménagemens dans les derniers temps de l'ancien régime, avait soudain roulé sous leurs mains avec une vélocité et une efficacité effrayantes, pour convertir en lois positives, rigides, universelles et appliquées, les procédés intermittens, les prétentions théoriques et les pires précédens de la monarchie, je veux dire

(1) Textes de Rousseau dans *le Contrat social*. — Sur le sens et les conséquences de ce principe, cf. *la Révolution*, I, 319 et suivantes, et III, livre II, chap. I.

(2) L'opinion, ou plutôt la résignation qui confère l'omnipotence au pouvoir central, remonte à la seconde moitié du XVe siècle, après la guerre de cent ans, et elle est un effet de cette guerre ; contre la conquête anglaise et les ravages des Écorcheurs, l'omnipotence du roi fut alors l'unique refuge. — Cf. Fortescue, *In leges Angliæ*, et *the Difference between an absolute and a limited monarchy* (fin du XVe siècle), sur la différence à cette date du gouvernement anglais et du gouvernement français. — Même jugement dans les dépêches des ambassadeurs vénitiens à la même date : « Tout en France est fondé sur la volonté du roi ; personne, quelles que soient les réclamations de sa conscience, n'aurait le courage d'exprimer une opinion contraire à la sienne. Les Français respectent tellement leur souverain qu'ils sacrifieraient pour lui, non-seulement leurs biens, mais encore leur âme. » (Janssen, *l'Allemagne à la fin du moyen âge*, I, 484.) — Quant au passage de l'idée monarchique à l'idée démocratique, on le voit nettement dans ces deux textes de Restif de la Bretonne : « Je ne doutais nullement que le roi ne pût légalement obliger tout homme à me donner sa femme ou sa fille ; et tout mon village (Sacy, en Bourgogne) pensait comme moi. » (*Monsieur Nicolas*, I, 443.) — A propos des massacres de septembre : « Non, je ne les plains pas, ces prêtres fanatiques... Quand une société ou sa majorité veut une chose, elle est juste. La minorité est toujours coupable, eût-elle raison moralement. *Il ne faut que du sens commun pour sentir cette vérité-là*... La nation (a) le pouvoir indiscutable de perdre même un innocent. » (*Nuits de Paris*, XVe nuit, p. 377.)

l'emploi des commissions extraordinaires, les accusations de lèse-majesté, la suppression des formes légales, la persécution des croyances religieuses et des opinions intimes, le droit de censure sur les écrits et de contrainte sur la pensée, le droit d'enseignement et d'éducation, les droits de préemption, de réquisition, de confiscation et de proscription, bref, l'arbitraire pur et parfait. On a vu leur œuvre, l'œuvre des Treilhard, des Berlier, des Merlin de Douai, des Cambacérès, à la Constituante, à la Législative, à la Convention, sous le Directoire, leur zèle jacobin ou leur hypocrisie jacobine, leur talent pour relier ensemble la tradition despotique et l'innovation tyrannique, leur habileté professionnelle pour fabriquer en toute occasion un lacet d'argumens plausibles et pour étrangler décemment l'individu, leur partie adverse, au profit de l'état, leur éternel patron.

Effectivement, ils avaient presque étranglé leur partie adverse, mais aussi, par contre-coup, leur patron : après quatorze mois de suffocation, la France approchait du suicide physique (1). Devant ce succès trop grand, on avait dû s'arrêter : ils avaient abandonné la moitié de leur dogme meurtrier; ils n'en avaient retenu que l'autre moitié, dont l'effet, moins prochain, était moins visible. S'ils n'osaient plus paralyser dans l'homme les actes individuels, ils s'obstinaient toujours à paralyser dans l'individu les actions collectives. — Point de sociétés particulières dans la société générale; point de corps dans l'état, surtout point de corps spontanés et doués d'initiative, propriétaires et permanens : c'est là le second article du *Credo* révolutionnaire, et il est une suite directe du premier, qui pose en axiome la souveraineté du peuple et l'omnipotence de l'état. Rousseau, inventeur du premier, avait aussi énoncé le second (2); la Constituante l'avait décrété solennellement et appliqué en grand (3); les assemblées suivantes l'avaient appliqué en plus grand (4); il était de foi pour les jacobins, et, en outre, conforme à l'esprit du droit impérial romain, conforme à la principale maxime du droit monarchique français. Sur ce point, les trois jurisprudences connues étaient d'accord, et leur convergence réunissait autour de la même table, pour une commune besogne, les légistes des trois doctrines, les ci-devant parlementaires et les ci-devant

(1) *La Révolution*, III, 515.

(2) *Contrat social*, livre Ier, chap. III : « Il importe donc, pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale, qu'il n'y ait pas de société particulière dans l'état et que chaque citoyen n'opine que d'après lui (même). Telle fut l'unique et sublime institution du grand Lycurgue. »

(3) *La Révolution*, I, 222.

(4) *La Révolution*, II, 124; III, 106 à 109.

membres du comité de salut public, les anciens proscripteurs et les anciens proscrits, les pourvoyeurs de Sinnamari et les revenans de la Guyane, Treilhard et Merlin de Douai, à côté de Siméon, Portalis et Barbé-Marbois. Personne, dans ce conclave, pour soutenir le droit des corps spontanés : des trois côtés, la théorie, quelle que fût sa provenance, refusait de les reconnaître pour ce qu'ils sont originellement et par essence, c'est-à-dire pour des organes distincts, aussi naturels que l'état, aussi indispensables dans leur genre, partant aussi légitimes que lui; elle ne leur laissait qu'un être d'emprunt, dérivé d'en haut et du centre. Mais, puisque l'état les créait, il pouvait et devait les traiter en créatures, garder indéfiniment sa main sur eux, les employer à ses desseins, agir par eux comme par ses autres agens, et transformer leurs chefs en fonctionnaires du pouvoir central.

III.

Une France nouvelle, non pas la France chimérique, communiste, égalitaire et spartiate de Robespierre et de Saint-Just, mais une France possible, réelle, durable, et pourtant nivelée, uniforme, fabriquée logiquement tout d'une pièce, d'après un principe général et simple, une France centralisée, administrative, et, sauf le petit jeu égoïste des vies individuelles, manœuvrée tout entière du haut en bas; bref, la France que Richelieu et Louis XIV auraient souhaitée, celle que Mirabeau, dès 1790, avait prévue (1), voilà l'œuvre

(1) *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, II, 74. (Lettre de Mirabeau au roi, 3 juillet 1790) : « Comparez le nouvel état des choses avec l'ancien régime... Une partie des actes de l'assemblée nationale (et c'est la plus considérable) est évidemment favorable au gouvernement monarchique. N'est-ce donc rien que d'être sans parlemens, sans pays d'états, sans corps de privilégiés, de clergé, de noblesse? L'idée de ne former qu'une classe de citoyens aurait plu à Richelieu : cette surface égale facilite l'exercice du pouvoir. *Plusieurs règnes d'un gouvernement absolu n'auraient pas fait autant que cette seule année de révolution pour l'autorité royale.* » — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, v, 25. (Paroles de M. de Harlay à la supérieure de Port-Royal) : « On parle toujours de Port-Royal, de ces messieurs de Port-Royal : le roi n'aime pas ce qui fait du bruit. Il a fait dire, depuis peu, à M. Arnaud, qu'il ne trouvait pas bon qu'on fît chez lui des assemblées : qu'on ne trouve pas mauvais qu'il voie toutes sortes de personnes indifféremment, comme tout le monde; mais à quoi bon que certaines gens se rencontrent toujours chez lui, et qu'il y ait tant de liaison entre ces messieurs ?.. Le roi ne veut pas de *ralliement : un corps sans tête est toujours dangereux dans un état.* » — *Ibid.*, p. 33 : « Cette maison avait trop de réputation; on se pressait d'y mettre des enfans; des personnes de qualité lui en donnaient; on se disait les uns aux autres la satisfaction qu'on en avait. Cela leur faisait des amis, qui s'unissaient avec ceux de cette maison, et qui faisaient ensemble *des pelotons* contre l'état. Le roi n'a pas agréé cela : il croit que ces unions sont dangereuses dans un état. »

que les pratiques et les théories de la monarchie et de la révolution avaient préparée, et vers laquelle le concours final des événemens, je veux dire « l'alliance de la philosophie et du sabre, » conduisait les mains souveraines du premier consul.

Aussi bien, avec le caractère qu'on lui connaît, avec la promptitude, l'activité, la portée, l'universalité et la forme de son intelligence, il ne pouvait vouloir une œuvre différente, ni se réduire à une œuvre moindre. Son besoin de gouverner et d'administrer était trop grand ; sa capacité pour gouverner et administrer était trop grande : il avait le génie absorbant. — D'ailleurs, pour la tâche extérieure qu'il entreprenait, il lui fallait à l'intérieur, non-seulement la possession incontestée de tous les pouvoirs exécutifs et législatifs, non-seulement la parfaite obéissance de toutes les autorités légales, mais encore l'anéantissement de toute autorité morale autre que la sienne, c'est-à-dire le silence de l'opinion publique et l'isolement de chaque individu partant l'abolition préventive et systématique de toute initiative religieuse, ecclésiastique, pédagogique, charitable, littéraire, départementale, communale, qui, dans le présent ou dans l'avenir, eût pu grouper des hommes contre lui ou à côté de lui. En bon général, il assure ses derrières : aux prises avec l'Europe, il s'arrange pour que, dans la France qu'il traîne après lui, les âmes ou les esprits réfractaires ne puissent jamais faire un peloton. En conséquence, et par précaution, il leur supprime d'avance tout centre éventuel de ralliement et d'entente. Dorénavant, tout fil qui peut remuer et tirer vers le même but plusieurs hommes ensemble aboutit à lui ; tous ces fils réunis, il les garde et les serre dans sa main fermée, avec un soin jaloux, pour les tendre avec une raideur extrême. Que nul n'essaie de les relâcher ; surtout que nul ne songe à s'en emparer : ils sont à lui, à lui seul, et composent le domaine public, son domaine.

Mais, à côté de son domaine, il en reconnaît un autre distinct, et, à l'engloutissement total de toutes les volontés dans sa volonté, lui-même il assigne un terme : dans son propre intérêt bien entendu, il n'admet pas que la puissance publique, au moins pour l'ordre civil et la pratique usuelle, soit illimitée, ni surtout arbitraire (1). — C'est qu'il n'est pas utopiste et théoricien, comme ses

(1) *Napoléon Ier et ses lois civiles*, par Honoré Pérouse, 280 : « J'ai longtemps calculé et veillé pour parvenir à rétablir l'édifice social. Aujourd'hui, je suis obligé de veiller pour maintenir la liberté publique. Je n'entends pas que les Français deviennent des serfs... » — « Les préfets abusent, en étendant leur autorité... » — « Le repos et la liberté des citoyens ne doivent pas dépendre de l'exagération ou de l'arbitraire d'un simple administrateur... » — « Veillez à ce que l'autorité se fasse sentir le moins possible et ne pèse pas inutilement sur les peuples. » (Lettres du 15 janvier 1806, du

prédécesseurs de la Convention, mais homme d'état, perspicace et habitué à se servir de ses yeux. Il perçoit les choses directement, en elles-mêmes; il ne se les figure pas, à travers des formules de livre ou des phrases de club, au moyen d'un raisonnement verbal, avec les suppositions gratuites de l'optimisme humanitaire, ou avec les préventions dogmatiques de l'imbécillité jacobine. Il voit l'homme tel qu'il est, non pas l'homme en soi, le citoyen abstrait, la marionnette philosophique du *Contrat social*, mais l'individu réel, total et vivant, avec ses instincts profonds, avec ses besoins tenaces, qui, sous la tolérance ou l'intolérance de la législation, subsistent quand même, opèrent infailliblement, et desquels le législateur doit tenir compte, s'il veut en tirer parti. — A cet individu, Européen civilisé et Français moderne, constitué comme il l'est par plusieurs siècles de police passable, de droits respectés et de propriété héréditaire, il faut un domaine privé, un enclos, grand ou petit, qui soit son enclos propre et réservé, dont la puissance publique s'interdise l'accès, et devant lequel elle monte la garde pour empêcher les autres particuliers d'y rentrer. Sinon, sa condition lui semble intolérable : il n'a plus de cœur pour s'évertuer, s'ingénier, entreprendre. Prenons garde de casser ou détendre en lui ce puissant et précieux ressort d'action; qu'il continue à travailler, à produire, à économiser, ne fût-ce que pour être en état de payer l'impôt; qu'il continue à se marier, à enfanter, à élever ses fils, ne fût-ce que pour fournir à la conscription. Tranquillisons-le à l'endroit de son enclos (1); qu'il en ait la pleine propriété et la jouissance exclu-

6 mars 1807, du 12 janvier 1809 à Fouché, du 6 mars 1807 à Regnault.) — Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 178. — (Paroles du premier consul au conseil d'état) : « La vraie liberté civile dépend de la sûreté de la propriété. Il n'y en a point dans un pays où l'on peut changer chaque année la cote du contribuable. Celui qui a 3,000 francs de rente ne sait pas combien il lui en restera l'année suivante pour subsister; on peut absorber tout son revenu par la contribution... Un simple commis peut, d'un seul trait de plume, vous surcharger de plusieurs mille francs... On n'a jamais rien fait en France pour la propriété. Celui qui fera une bonne loi sur le cadastre méritera une statue. »

(1) Honoré Pérouse, *Ibid.*, 274. (Paroles de Napoléon au conseil d'état, à propos de la loi sur les mines : « Moi-même, avec les nombreuses armées qui sont à ma disposition, je ne pourrais m'emparer d'un champ : car violer le droit de propriété dans un seul, c'est le violer dans tous. Le secret est donc de faire des mines de véritables propriétés, et de les rendre par là sacrées, dans le droit et dans le fait. » — *Ibid.*, 279 : « Qu'est-ce que le droit de propriété? C'est non-seulement le droit d'user, mais encore le droit d'abuser... On doit toujours avoir présent à l'esprit l'avantage de la propriété. Ce qui défend le mieux le droit du propriétaire, c'est l'intérêt individuel : on peut s'en rapporter à son activité... La législation doit être toujours en faveur du propriétaire... Il faut lui laisser une grande liberté, parce que tout ce qui gêne l'usage de la propriété déplaît aux citoyens... C'est un grand défaut dans un gouver-

sive; que, chez lui, il se sente chez lui, à perpétuité, à l'abri de toute intrusion, protégé par le code et les tribunaux, non-seulement contre ses voisins, mais aussi contre l'administration elle-même; que, dans ce préau nettement circonscrit, il soit libre de tourner et de s'ébattre à sa fantaisie, libre de brouter à discrétion, et, s'il le veut, de manger à lui seul toute son herbe. Il n'est pas nécessaire que le préau soit très large : la plupart des hommes vivent les yeux fichés en terre; très peu élèvent leurs regards au-delà d'un cercle étroit; on ne les gêne guère en les y parquant; l'égoïsme et l'urgence de leurs besoins quotidiens sont déjà pour eux des barrières toutes faites : dans cette enceinte naturelle, ils demandent à paître avec sécurité, rien de plus. Donnons-leur cette assurance, et laissons-leur ce bien-être. — Quant aux autres, en petit nombre, plus ou moins imaginatifs, énergiques et ardens, voici pour eux, hors de l'enceinte, une issue ménagée exprès : à leur ambition, à leur amour-propre, les nouveaux cadres administratifs et militaires offrent un débouché qui, dès le premier pas, va s'élargissant, et tout de suite, à l'horizon, le premier consul leur montre des perspectives infinies (1). Selon un mot qu'on lui attribue, désormais « la carrière est ouverte aux talens, » et, désormais, tous ces talens, recueillis dans le courant central, précipités en avant par l'émulation, viendront grossir de leur afflux l'immensité de la puissance publique.

nement que de vouloir être trop père; à force de sollicitude, il ruine et la liberté et a propriété... » — « Si le gouvernement fixe la manière dont chacun exploitera, il n'y a plus de propriété. » — *Ibid.*, 284. (Lettres du 21 août et du 7 septembre 1809 sur l'expropriation par autorité publique) : « Il est indispensable que les tribunaux puissent informer, empêcher l'expropriation, et enfin recueillir les plaintes et garantir les droits des propriétaires contre les entreprises de nos préfets, des conseils de préfecture et autres de nos agens, quels qu'ils soient... L'expropriation est un acte judiciaire... Je ne conçois pas comment il peut y avoir des propriétaires en France, si on peut être privé de son champ par une simple décision administrative. » — Sur la propriété des mines, sur le cadastre, sur l'expropriation et sur la quotité disponible par testament, Napoléon était plus libéral que ses législes. — Mme de Staël, *Dix années d'exil*, chap. XVIII. (Paroles du premier consul au tribun Gallois) : « La liberté, c'est un bon code civil, et les nations modernes ne se soucient que de la propriété. » — *Correspondance*, lettre à Fouché, 15 janvier 1805. (Cette lettre résume très bien son programme de gouvernement.) « En France, tout ce qui n'est pas défendu est permis, et rien ne peut être défendu que par les lois, par les tribunaux, ou *par des mesures de haute police, lorsqu'il s'agit des mœurs et de l'ordre public.* »

(1) Rœderer, *Œuvres complètes*, III, 339. (Paroles du premier consul, 21 octobre 1800) : « Maintenant, tout grade est une récompense offerte à tout bon service : grand avantage de l'égalité qui a fait, de 20,000 sous-lieutenances, jadis inutiles à l'émulation, la légitime ambition et l'honorable récompense de 400,000 soldats. » — Lafayette, *Mémoires*, V, 350 : « Sous Napoléon, les soldats disaient : *Il a passé roi à Naples, en Hollande, en Suède, en Espagne*, comme autrefois on disait des mêmes hommes : *il a passé sergent dans telle compagnie.* »

Cela fait, les traits principaux de la France moderne sont tracés : une créature d'un type neuf et singulier se dessine, surgit, s'achève, et sa structure détermine sa destinée. C'est un corps social organisé par un despote et pour un despote, approprié au service d'un seul homme, excellent pour agir sous l'impulsion d'une volonté unique et d'une intelligence supérieure, admirable tant que cette intelligence reste lucide et que cette volonté reste saine, adapté à la vie militaire et non à la vie civile, partant mal équilibré, gêné dans son développement, exposé à des crises périodiques, condamné à la débilité précoce, mais viable pour un long temps, et, pour le présent, robuste, seul capable de porter le poids du nouveau règne et de fournir, quinze ans de suite, le travail accablant, l'obéissance conquérante, l'effort surhumain, meurtrier, insensé, que son maître exige de lui.

IV.

Considérons de plus près la pensée du maître et la façon dont il se figure la société qui se reforme en ce moment sous sa main. Tous les grands traits du plan sont d'avance arrêtés dans son esprit : c'est qu'ils y sont gravés d'avance par son éducation et par son instinct. En vertu de cet instinct qui est despotique, en vertu de cette éducation qui est classique et latine, il conçoit l'association humaine, non pas à la façon moderne, germanique et chrétienne, comme un concert d'initiatives émanées d'en bas, mais à la façon antique, païenne et romaine, comme une hiérarchie d'autorités imposées d'en haut. Dans ses institutions civiles, il met son esprit, l'esprit militaire ; en conséquence, il bâtit une grande caserne, où il loge, pour commencer, trente millions d'hommes, femmes et enfans, plus tard quarante-deux millions, de Hambourg à Rome.

C'est un bel édifice, bien entendu et d'un style nouveau ; si on le compare aux autres sociétés de l'Europe environnante, et notamment à la France telle qu'elle était avant 1789, le contraste est frappant. — Partout ailleurs ou auparavant, l'édifice social est un composé de plusieurs bâtisses distinctes, provinces, cités, seigneuries, églises, universités et corporations. Chacune d'elles a commencé par être un corps de logis plus ou moins isolé, où, dans une enceinte close, vivait un peuple à part. Peu à peu, les clôtures se sont lézardées ; on les a crevées, ou elles sont tombées d'elles-mêmes ; de l'une à l'autre, il s'est fait des passages, puis des rattachemens ; à la fin, toutes ces bâtisses éparses se sont reliées entre elles et soudées comme annexes au massif central. Mais elles n'y tiennent que par

une suture visible et même grossière, par des communications incomplètes et bizarres : à travers leur dépendance actuelle, les vestiges de leur ancienne indépendance sont encore apparens. Chacune d'elles pose toujours sur ses fondemens primitifs et propres ; ses grandes lignes subsistent ; souvent son gros œuvre est presque intact. A la veille de 1789, en France, on la reconnaît aisément pour ce qu'elle fut jadis : par exemple, il est clair que le Languedoc et la Bretagne ont été jadis des états souverains, Strasbourg une ville souveraine, l'évêque de Mende et l'abbesse de Remiremont des princes souverains (1) ; tout seigneur, laïque ou ecclésiastique, l'a été dans son domaine, et il y possède encore quelques lambeaux de la puissance publique. Bref, on aperçoit des milliers d'états dans l'état, englobés, mais non assimilés, chacun avec son statut, ses coutumes légales, son droit civil, ses poids et mesures, plusieurs avec des privilèges et immunités particulières, quelques-uns avec leur juridiction et leur administration propres, avec leurs impôts et leurs douanes, comme autant de forteresses plus ou moins démantelées, mais dont les vieux murs féodaux, municipaux ou provinciaux se dressent encore, hauts et épais, sur le sol compris dans l'enceinte nationale.

Rien de plus irrégulier que l'ensemble ainsi formé : à vrai dire, ce n'est pas un ensemble, mais un amas. Aucun plan, bon ou mauvais, n'a été suivi ; l'architecture est de dix styles différens et de dix époques différentes. Celle des diocèses est romaine et du IVe siècle ; celle des seigneuries est gothique et du IXe siècle ; telle bâtisse date des Capétiens, telle autre des Valois, et chacune d'elles porte le caractère de sa date. C'est que chacune d'elles a été construite pour elle-même et sans égard au reste, adaptée à un service urgent, selon les exigences ou les convenances du lieu, de l'époque et des circonstances ; ensuite, les circonstances ayant changé, elle a dû s'approprier à d'autres services, et cela incessamment, de siècle en siècle, sous Philippe le Bel, sous Louis XI, sous François Ier, sous Richelieu, sous Louis XIV, par un remaniement continu qui n'a jamais été une destruction totale, par une série de démolitions partielles et de reconstructions partielles, de façon à se maintenir en se transformant, à concilier, tant bien que mal, les besoins nouveaux et les habitudes prises, à raccorder l'œuvre de la génération vivante avec l'œuvre des générations précédentes. — Elle-même, la seigneurie centrale, n'est qu'un donjon du Xe siècle, une tour militaire dont l'enclos s'est étendu jusqu'à envelopper tout le terri-

(1) *L'Ancien régime*, livre Ier, chap. 2, *la Structure de la société*, notamment p. 25 et 26.

toire, et dont les autres bâtisses, plus ou moins incorporées, sont devenues les prolongemens. — Un pareil enchevêtrement de constructions défigurées par tant de mutilations, d'adjonctions et de raccommodages, un pêle-mêle si compliqué de pièces et de morceaux si disparates, ne peut être compris que par des antiquaires et des historiens; les spectateurs ordinaires, les passans le déclarent absurde; il choque la raison raisonnante qui, dans l'architecture sociale comme dans l'architecture physique, répugne au désordre, pose des principes, déduit des conséquences, et veut que toute œuvre soit l'application systématique d'une idée *simple*.

Bien pis, non-seulement le bon goût est offensé, mais souvent encore le bon sens murmure. En pratique, l'édifice n'atteint pas son objet : car il est fait pour loger des hommes, et, en beaucoup de pays, il est à peine habitable. A force d'avoir duré, il se trouve suranné, mal adapté aux mœurs régnantes : il convenait jadis et il convient encore à la vie féodale, disséminée et militante; c'est pourquoi il ne convient plus à la vie moderne, unitaire et pacifique. Les droits naissans n'y ont point trouvé leur place à côté des droits acquis; il ne s'est point assez transformé, ou il ne s'est transformé qu'à contre-sens, de façon à devenir incommode et malsain, à mal loger les gens utiles, à bien loger les gens inutiles, à coûter trop cher d'entretien, à gêner ou à mécontenter presque tous ses habitans. — En France, notamment, les beaux appartemens, surtout celui du roi, sont, depuis un siècle, trop hauts et trop larges, trop somptueux et trop dispendieux. Insensiblement, à partir de Louis XIV, ils ont cessé d'être des bureaux de gouvernement et d'affaires; par leur aménagement, leur décoration et leur ameublement, ils sont devenus des salons d'apparat et de conversation, dont les occupans, faute d'autre emploi, s'amusent à raisonner sur l'architecture et à tracer sur le papier le plan d'un édifice imaginaire où tout le monde se trouvera bien. — Or, au-dessous d'eux, tout le monde se trouve mal, la bourgeoisie dans ses petits logemens étriqués à l'entresol, le peuple dans ses taudis du rez-de-chaussée qui est humide et bas, dans ses tanières du sous-sol, où la lumière n'arrive pas et où l'air manque. Quantité de vagabonds et de rôdeurs sont encore plus mal : car, n'ayant ni toit ni foyer, ils couchent à la belle étoile, et, comme ils n'ont rien à ménager, ils sont disposés à tout abattre. — Sous la double poussée de l'émeute et de la théorie, l'effondrement commence, et la fureur de démolir va croissant, jusqu'à ce que, de l'édifice rasé, il ne subsiste que l'emplacement nu.

Sur ce terrain aplani s'élève le nouvel édifice, et, par son histoire comme par sa structure, il diffère de tous les autres. — En moins de dix ans, il sort de terre, se dresse et s'achève, d'après un plan

qui, dès le premier jour, est définitif et complet. C'est un corps de logis unique, monumental, énorme, où tous les services sont rassemblés sous le même toit : outre les services généraux et nationaux qui appartiennent à la puissance publique, on y trouve aussi les autres, locaux et spéciaux, qui ne lui appartiennent pas, cultes, éducation, bienfaisance, beaux-arts, littérature, affaires départementales et communales, chacun d'eux installé dans un compartiment distinct. Tous les compartimens sont distribués et disposés de même ; ils font cercle autour du magnifique appartement central, et chacun d'eux y aboutit par une sonnette : sitôt que la sonnette tinte, le coup retentit de division en subdivision, et à l'instant, depuis les premiers chefs jusqu'aux derniers employés, tout le service entre en branle : à cet égard, pour la rapidité, la coordination, l'exactitude et la commodité du travail, l'aménagement est admirable (1). — D'autre part, pour les employés ou aspirans de toute espèce et de tout degré, l'avantage et l'attrait ne sont pas médiocres. Point de séparation entre les étages ; aucune clôture ou barrière infranchissable entre les grands appartemens et les petits : des moindres aux plus beaux et du dehors au dedans, l'accès est libre. Sur tout le pourtour, des entrées spacieuses aboutissent à de larges escaliers bien éclairés, qui sont publics : chacun peut les gravir, et, pour monter, chacun est obligé de les gravir ; entre le bas et le haut, il n'y a de communication que par eux. Point d'escalier dérobé et privilégié, point de couloir secret ni de porte bâtarde : sur la file rectiligne des marches uniformes, on aperçoit d'un coup d'œil l'innombrable personnel, fonctionnaires, surnuméraires et postulans, toute une multitude échelonnée, rangée et contenue : personne n'avance que pas à pas et à son tour. — Dans aucun pays de l'Europe, les vies humaines ne sont si bien encadrées, par un cadre si universel et si simple, si satisfaisant pour les yeux et pour la logique : l'édifice, où désormais les Français se meuvent, est régulier de fond en comble, par l'ensemble et par les détails, à l'extérieur comme à l'intérieur. Ses étages superposés s'ajustent l'un sur l'autre avec une symétrie

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène.* — « Napoléon, parlant de son organisation impériale, disait qu'il en avait fait le gouvernement le plus compact, de la circulation la plus rapide et des efforts les plus nerveux, qui eût jamais existé. Et il ne fallait rien moins que cela, remarquait-il, pour pouvoir triompher des immenses difficultés dont nous étions entourés, et produire toutes les merveilles que nous avons accomplies. L'organisation des préfectures, leur action, les résultats, étaient admirables et prodigieux. La même impulsion se trouvait donnée en même temps à plus de 40 millions d'hommes, et, à l'aide de ces centres d'activité locale, le mouvement était aussi rapide à toutes les extrémités qu'au cœur même. »

exacte ; ses masses opposées se font pendant et contre-poids ; toutes ses lignes et toutes ses formes, toutes ses grandeurs et proportions, toutes ses poussées et résistances concourent, par leurs dépendances mutuelles, à composer une harmonie et à maintenir un équilibre. En cela, il est *classique* et appartient à une famille d'œuvres que le même esprit, guidé par la même méthode, produit en Europe depuis cent cinquante ans (1). Dans l'ordre physique, il a pour analogues les architectures de Mansart, de Le Nôtre et de leurs successeurs, depuis les bâtisses et les jardins de Versailles jusques et y compris la Madeleine et la rue de Rivoli. Dans l'ordre intellectuel, il a pour analogues les formes littéraires du XVIIe et du XVIIIe siècle, la belle prose oratoire, la poésie éloquente et correcte, notamment le poème épique et la tragédie, y compris les tragédies et les poèmes épiques que l'on fabriquait encore par routine aux environs de l'an 1810. Il leur correspond et leur fait pendant dans l'ordre politique et social, parce qu'il provient du même parti-pris. Quatre constitutions du même style l'ont précédé ; mais elles n'étaient bonnes que sur le papier ; celle-ci tient sur le terrain. Pour la première fois dans l'histoire moderne, voici une société construite par la raison et pourtant solide : à ces deux titres, la France nouvelle est le chef-d'œuvre de l'esprit *classique*.

V.

Néanmoins, si l'on remonte au-delà des temps modernes, au-delà du moyen âge, jusque dans le monde antique, on rencontre, au siècle de Dioclétien et de Constantin, un autre monument dont l'architecture, aussi régulière, se développe sur une échelle encore plus large : c'est que, là-bas, nous sommes dans l'air natal et sur le sol natal de l'esprit classique. — A cette date, les matériaux humains, encore plus cassés et mieux préparés qu'en France, se trouvèrent aussi dans l'état requis. A cette date, on vit travailler de même la raison ordonnatrice, qui simplifie pour déduire, qui fait abstraction des coutumes historiques et des diversités locales, qui tient ses regards fixés sur l'homme en soi, qui traite les individus comme des unités et les peuples comme des totaux, qui applique de force ses cadres généraux sur toutes les vies particulières, et qui s'applaudit de constituer, légiférer, administrer au tire-ligne, d'après les mesures de l'équerre et du compas. — A cette date, en effet, le

(1) *L'Ancien régime*, liv. III, chap. II et III.

tour d'esprit, le talent et le procédé de l'architecte romain, son but, ses ressources et ses moyens d'exécution sont déjà ceux de son successeur français. Autour de lui, dans le monde romain, les conditions sont équivalentes ; derrière lui, dans l'histoire romaine, les précédens, anciens et récens, sont presque pareils. — C'est d'abord (1), depuis Auguste, la monarchie absolue, et, depuis les Antonins, la centralisation administrative : par suite, toutes les vieilles communautés, nationales ou municipales, désagrégées et broyées, toutes les vies collectives refroidies ou éteintes, l'usure lente des patriotismes locaux, la diminution croissante de l'initiative individuelle, et, sous l'ingérence, sous la direction, sous la providence envahissante de l'état, cent millions d'hommes de plus en plus disjoints et passifs (2); partant, en pleine paix et prospérité intérieures, sous les apparences de l'union, de la force et de la santé, la faiblesse latente, et, comme en France, aux approches de 1789, la dissolution prochaine. — C'est ensuite, comme après 1789 en France, l'effondrement total, non par en bas et par le peuple, mais par en haut et par l'armée, un effondrement pire qu'en France, prolongé pendant cinquante années d'anarchie, de guerres civiles, d'usurpations locales, de tyrannies éphémères, de séditions urbaines, de jacqueries rurales, de brigandages, de famines et d'invasions sur toute la frontière, avec une telle ruine de l'agriculture et des autres arts utiles, avec un tel amoindrissement du capital public et privé, avec une telle destruction des vies humaines, qu'en vingt ans le chiffre de la population semble avoir baissé de moitié (3). — C'est enfin, comme après 1799 en France, le rétablissement de l'ordre, opéré plus lentement, mais par les mêmes moyens, par l'armée et par la dictature, sous la rude main de trois ou quatre grands parvenus militaires, Pannoniens ou Dalmates, Bonapartes de Sirmium ou de Scutari, eux aussi de race neuve et d'énergie intacte, officiers de fortune et fils de leurs œuvres, le dernier, Dioclétien, à la fois restaurateur et novateur, comme Napoléon ; autour d'eux, comme autour de Napoléon, pour les aider dans leur œuvre civile, un personnel d'administrateurs experts et de jurisconsultes éminens, tous praticiens, hommes d'état, hommes

(1) Gibbon, *Histoire de la chute et de la décadence de l'empire romain*, chap. I, II, III, XIII. — Duruy, *Histoire des Romains* (édition illustrée), 10e période, chap. LXXXII, LXXXIII, LXXXIV, LXXXV ; 12e période, chap XCV et XCIX ; 14e période, chap. CIV. — (Dans ces deux excellens ouvrages, on trouvera l'indication des textes et monumens auxquels il faut se reporter pour avoir l'impression directe et complète.)

(2) Voir dans Plutarque (*Préceptes d'administration politique*) la situation d'une cité grecque sous les Antonins.

(3) Gibbon, chap. X. — Duruy, chap. XCV. (Diminution de la population d'Alexandrie, sous Gallien, d'après les registres de l'institution alimentaire, lettre de l'évêque Dionysios.)

d'affaires, et néanmoins lettrés, logiciens, philosophes, imbus de la double idée gouvernementale et humanitaire que la spéculation grecque et la pratique romaine introduisent dans les esprits et dans les imaginations depuis trois siècles, à la fois égalitaires et autoritaires, enclins à exagérer les attributions de l'état et la toute-puissance du prince (1), non moins enclins à substituer le droit naturel au droit positif (2), à préférer l'équité et la raison à l'antiquité et à la coutume, à restituer la dignité d'homme à la qualité d'homme, à relever la condition de l'esclave, du provincial, du débiteur, du bâtard, de la femme, de l'enfant, et à faire rentrer dans la communauté humaine tous ses membres inférieurs, étrangers ou dégradés, que l'ancienne constitution de la famille et de la cité en avait exclus.

Aussi bien, dans l'œuvre politique, législative et juridique qui s'étend de Dioclétien à Constantin et au-delà jusqu'après Théodose, Napoléon pouvait trouver d'avance toutes les grandes lignes de la sienne : à la base (3), la souveraineté du peuple; tous les pouvoirs du peuple délégués sans conditions à un seul homme; cette omnipotence conférée, en théorie et en apparence, par le libre choix des citoyens, en fait, par la volonté de l'armée ; nul abri contre un édit arbitraire du prince, sinon un rescrit non moins arbitraire du prince ; son successeur désigné, adopté et préparé par lui; un sénat pour la parade, un conseil d'état pour les affaires ; tous les pouvoirs locaux conférés d'en haut; les cités en tutelle ; tous les sujets qualifiés du beau titre de citoyens; tous les citoyens réduits à l'humble condition de contribuables et d'administrés ; une administration aux cent mille bras, qui se charge de tous les services, y compris l'enseignement public, l'assistance publique et l'alimen-

(1) *Digeste*, I, 4, I : « Quod principi placuit legis habet vigorem, utpote, cum lege regia, quæ de imperio ejus lata est, populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem conferat. Quodcumque igitur imperator per epistolam et subscriptionem statuit, vel cognoscens decrevit, vel de plano interlocutus est, vel edicto præcepit, legis habet vigorem. » (Extraits d'Ulpien.) — Gaius, *Institutes*, I, 5 : « Quod imperator constituit, non dubium est quin id vicem legis obtineat, quum ipse imperator per legem imperium obtineat. »

(2) *Digeste*, I, 2. (Extraits d'Ulpien) : « Jus est a justitia appellatum; nam, ut eleganter Celsus definit, jus est ars boni et æqui. Cujus merito quis nos sacerdotes appellat : justitiam namque colimus, et boni et æqui notitiam profitemur, æquum ab iniquo separantes, licitum ab illicito discernentes... *veram, nisi fallor, philosophiam, non simulatam, affectantes*... Juris præcepta sunt hæc : honeste vivere, alterum non lædere, suum cuique tribuere. » — Cf. Duruy, 12e période, ch. LXXXVII.

(3) Sur ce principe immémorial de tout le droit public romain, cf. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. I, liv. II, ch. I, p. 66 et suivantes.

tation publique, y compris les cultes, d'abord les cultes païens, ensuite, après Constantin, le culte chrétien; tous ces services classés, étagés, coordonnés, soigneusement définis de manière à ne pas empiéter l'un sur l'autre, soigneusement reliés de manière à se compléter l'un par l'autre; une immense hiérarchie de fonctionnaires mobiles, appliquée d'en haut sur 180,000 lieues carrées; trente peuples de race et langue différentes, Syriens, Égyptiens, Numides, Espagnols, Gaulois, Bretons, Germains, Grecs, Italiens, soumis au même régime uniforme; le territoire découpé comme un damier, par les procédés de l'arithmétique et de la géométrie, en cent ou cent vingt petites provinces; les anciennes nations ou états démembrés et dépecés de parti-pris, afin de briser à perpétuité les groupes naturels, spontanés et viables; un cadastre minutieux, vérifié et renouvelé tous les quinze ans, pour répartir correctement l'impôt foncier; une langue officielle et universelle; un culte d'état, bientôt une église et une orthodoxie d'état; un code systématique, complet et précis, excellent pour régir la vie privée, sorte de géométrie morale, où les théorèmes, rigoureusement enchaînés, viennent se suspendre aux définitions et aux axiomes de la justice abstraite; une échelle de grades superposés, que chacun peut gravir depuis le premier échelon jusqu'au dernier; des titres de noblesse de plus en plus hauts, attachés aux fonctions de plus en plus hautes; des *spectabiles*, *illustres*, *clarissimi*, *perfectissimi*, analogues aux barons, comtes, ducs et princes de Napoléon; un tableau d'avancement où l'on a vu et où l'on voit de simples soldats, des paysans, un berger, un barbare, un fils de colon, un petit-fils d'esclave, s'élever par degrés aux premières dignités, devenir patrice, comte, duc, maître de la cavalerie, césar, auguste, et revêtir la pourpre impériale, trôner dans les splendeurs du décor le plus somptueux et, parmi les prosternemens du cérémonial le plus étudié, être, de son vivant, appelé dieu, et, après sa mort, adoré comme un dieu, être dieu tout à fait, mort ou vif, sur la terre (1).

Un édifice si colossal, si concerté, si mathématique, ne pouvait pas périr en entier : ses blocs étaient trop massifs, trop bien équarris, trop exactement appareillés; et d'ailleurs le marteau des démolisseurs n'atteignait pas ses substructions profondes. — Celui-ci, par sa taille et sa structure, par son histoire et sa durée, ressemble aux édifices de pierre que le même peuple, à la même

(1) Lire la *Notitia dignitatum tam civilium quam militarium in partibus orientis et occidentis*. C'est l'almanach impérial pour le commencement du ve siècle; onze ministères au centre, chacun avec ses bureaux, ses divisions, ses subdivisions et ses escouades de fonctionnaires superposés.

époque, a construits sur le même terrain, aqueducs, cirques, arcs de triomphe, Colisée, thermes de Dioclétien et de Caracalla; sur leurs fondemens intacts et avec leurs moellons brisés, l'homme du moyen âge a bâti çà et là, au hasard, selon les besoins du moment : contre les pans de mur qui restaient debout, entre les colonnes corinthiennes, il juchait ses tours gothiques (1). Mais, sous sa maçonnerie incohérente, il apercevait les belles formes, les marbres précieux, les combinaisons architecturales, les symétries savantes d'un art antérieur et supérieur; lui-même, il sentait que son travail était grossier; pour tous les esprits pensans, le monde nouveau, comparé au monde ancien, était misérable : ses langues semblaient des patois, sa littérature un bégaiement ou un radotage, son droit un amas d'abus ou une routine, sa féodalité une anarchie, son ordre social un désordre. — Vainement, et par toutes les issues, l'homme du moyen âge avait tenté d'en sortir, par la voie temporelle et par la voie spirituelle, par la monarchie universelle et absolue des césars d'Allemagne, par la monarchie universelle et absolue des pontifes de Rome. A la fin du xve siècle, l'empereur avait toujours le globe d'or, la couronne d'or, le sceptre de Charlemagne et d'Othon le Grand, mais, depuis la mort de Frédéric II, il n'était plus qu'une majesté de parade; le pape avait toujours la tiare, le bâton pastoral, les clés de Grégoire VII et d'Innocent III; mais, depuis la mort de Boniface VIII, il n'était plus qu'une majesté d'église. Les deux restaurations manquées n'avaient fait qu'ajouter des ruines à des ruines, et le fantôme de l'ancien empire restait seul debout parmi tant de débris. Avec ses alignemens et ses dorures, il apparaissait, auguste, éblouissant, dans une gloire, comme le chef-d'œuvre unique de l'art et de la raison, comme la forme idéale de la société humaine. Dix siècles durant, ce spectre a hanté le moyen âge, et nulle part si fortement qu'en Italie (2). — Il *revient* une dernière fois en 1800, il surgit et s'établit à demeure (3)

(1) Cf., les Estampes de Piranèse.

(2) Cf., entre autres indices, le *De Monarchia* de Dante.

(3) On peut suivre et dater, dans le cerveau de Napoléon, la formation de cette idée capitale. Elle n'y est d'abord qu'une réminiscence classique, comme chez les contemporains; mais elle y a tout de suite un tour et des alentours qui manquent chez eux, et qui l'empêchent d'y rester, comme chez eux, à l'état de simple phrase littéraire. Dès l'abord, il parle de Rome à la façon d'un Rienzi. (Proclamation du 20 mai 1796.) « Nous sommes amis de tous les peuples, et, particulièrement, des Brutus, des Scipion et des grands hommes que nous avons pris pour modèles. *Rétablir le Capitole*, y placer avec honneur les statues des héros qui le rendirent célèbre, *réveiller le peuple romain* engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de nos victoires. » — Quinze mois après, quand il est maître de l'Italie, sa préoccupation historique devient une ambition positive : désormais, la possession de l'Italie et de la

dans l'imagination magnifique et attardée du grand Italien, à qui l'occasion fournit les moyens d'exécuter le grand rêve italien du moyen âge. C'est d'après cette vision rétrospective que le Dioclétien d'Ajaccio, le Constantin du concordat, le Justinien du code civil, le Théodose des Tuileries et de Saint-Cloud, reconstruit la France.

Cela ne veut point dire qu'il copie : il retrouve ; sa conception n'est pas un plagiat, mais un cas d'atavisme ; elle lui est suggérée par la forme de son intelligence et par les traditions de sa race. En fait de conceptions sociales et politiques comme en fait de litté-

Méditerranée sera chez lui une idée centrale et prépondérante. (Lettre au Directoire, 16 août 1797, et correspondance au sujet de la Corse, de la Sardaigne, de Naples et de Gênes; lettres au pacha de Scutari, aux Maniotes, etc.) : « Les îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble... L'empire des Turcs s'écroule tous les jours ; la possession de ces îles nous mettra à même de le soutenir tant que ce sera possible, ou d'en prendre notre part. Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, *il faut nous emparer* de l'Égypte. » Jadis la Méditerranée était un lac romain; elle doit devenir un lac français. (Cf. *Souvenirs d'un sexagénaire*, par Arnault, t. IV, 102, sur ses rêves, en 1798, pour faire de Paris une Rome colossale. — A la même date, sa conception de l'état s'est précisée et se trouve toute romaine. (Entretiens avec Miot, juin 1797, et lettre à Talleyrand, 19 septembre 1797) : « Depuis cinquante ans, je ne vois qu'une chose que nous avons bien définie : c'est la souveraineté du peuple... L'organisation du peuple français n'est encore qu'ébauchée... Le pouvoir du gouvernement, dans toute la latitude que je lui donne, devrait être considéré comme le vrai représentant de la nation. » Dans ce gouvernement, « le pouvoir législatif, sans rang dans la république, sans oreilles et sans yeux pour ce qui l'entoure, n'aurait pas d'ambition et ne nous inonderait plus de mille lois de circonstance, qui s'annulent toutes seules par leur absurdité. » On voit qu'il décrit d'avance son futur sénat et son futur corps législatif. — L'année suivante, à plusieurs reprises et pendant l'expédition d'Égypte, il propose à ses soldats les Romains en exemple, et il s'envisage lui-même comme un successeur de Scipion et de César. — (Proclamation du 22 juin 1798) : « Ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran la même tolérance que vous avez eue pour la religion de Moïse et de Jésus. *Les légions romaines protégeaient toutes les religions.* » — (Proclamation du 10 mai 1798) : « *Les légions romaines, que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combattaient Carthage*, tour à tour sur cette mer et aux environs de Zama. » — C'est l'Angleterre qui aujourd'hui est Carthage : contre cette communauté de marchands qui détruit sa flotte à Aboukir, qui lui fait lever le siège de Saint-Jean-d'Acre, qui garde Malte, qui lui prend son bien, son patrimoine, sa Méditerranée, sa haine est celle d'un consul romain contre Carthage ; cela le conduit à conquérir contre elle l'Europe occidentale et à « *ressusciter l'empire d'Occident.* » (Note à Otto, son ambassadeur à Londres, 23 octobre 1802. — Empereur des Français, roi d'Italie, maître de Rome, suzerain du pape, protecteur de la confédération du Rhin, il succède aux empereurs allemands, titulaires du saint empire romain qui vient de finir en 1806; il est donc l'héritier de Charlemagne, et, par Charlemagne, l'héritier des anciens Césars. — De fait, c'est l'œuvre des anciens Césars qu'il reproduit, par analogie d'imagination, de situation, de caractère, mais dans une Europe différente, et où cette reproduction posthume ne peut être qu'un anachronisme.

rature et d'œuvres d'art, son goût spontané est ultra-classique. On s'en aperçoit à la façon dont il comprend l'histoire de France : des historiens d'État, « encouragés par la police, » en feront une sur commande; ils la conduiront « depuis la fin de Louis XIV jusqu'à l'an VIII, » et leur objet sera de montrer combien l'architecture nouvelle est supérieure à l'ancienne. « Il faut (1) faire remarquer le désordre perpétuel des finances, le chaos des assemblées provinciales,.. les prétentions des parlemens, le défaut de règle et de ressort dans l'administration, *cette France bigarrée, sans unité de lois et d'administration*, étant plutôt une réunion de vingt royaumes qu'un seul État, *en sorte qu'on respire* en arrivant à l'époque où l'on a joui des bienfaits de l'unité des lois, d'administration et de territoire. » Effectivement, il respire; dans ce passage du premier au second spectacle, il y a pour lui un vif plaisir de l'esprit : ses yeux, offensés par le désordre gothique, se reposent, avec soulagement et complaisance, sur la majestueuse simplicité de l'ordonnance classique; il a les yeux d'un architecte latin élevé à l'École de Rome. — Cela est si vrai qu'en dehors de ce style, il n'en admet pas d'autre, que les sociétés de type différent lui semblent absurdes, qu'il méconnaît leur convenance locale et leur raison d'être historique, qu'il ne se rend pas compte de leur solidité, qu'il va se briser contre l'Espagne et contre la Russie, qu'il ne comprend rien à l'Angleterre (2). — Cela est si vrai que, partout où il met la main, il applique sa forme sociale, qu'il impose aux pays annexés et aux états vassaux le même cadre uniforme (3), sa hiérarchie adminis-

(1) *Correspondance*, note pour M. Crétet, ministre de l'intérieur, 12 avril 1808.

(2) Metternich, *Mémoires*, I, 107. (Conversation avec Napoléon, 1810) : « Je fus surpris de trouver, chez cet homme si merveilleusement doué, des idées complètement fausses sur l'Angleterre, sur ses forces vitales et sur sa marche intellectuelle. Il n'admettait pas les opinions contraires aux siennes et cherchait à les expliquer par des préjugés qu'il condamnait. » — Cf. Forsyth, *History of the captivity of Napoléon at Saint-Helena*, III, 306. (Faux calculs de Napoléon à Sainte-Hélène fondés sur son ignorance du mécanisme parlementaire chez les Anglais) et Stanislas Girardin, III, 296. (Paroles du premier consul, 24 floréal, an XI, citées plus haut.)

(3) Cf., entre autres documens, sa lettre à Jérôme, roi de Westphalie, 15 octobre 1807, et la constitution qu'il donne au royaume de Westphalie en date du même jour, notamment les titres 4 à 12. — « Le bonheur de vos peuples m'importe, non-seulement par l'influence qu'il peut avoir sur votre gloire et la mienne, mais aussi sous le point de vue *du système général de l'Europe*. » Il faut « que les individus qui ne sont point nobles et qui ont des talens aient un droit égal à votre considération et aux emplois... que toute espèce de servage et de *liens intermédiaires entre le souverain et la dernière classe du peuple soit abolie*. Les bienfaits du code Napoléon, la publicité des procédures, l'établissement des jurys, seront autant de caractères distinctifs de votre monarchie. » — Son objet principal est la suppression de la féodalité, c'est-à-dire des grandes familles et des vieilles autorités historiques; pour cela,

trative, ses divisions et subdivisions territoriales, sa conscription, son code civil, sa machine constitutionnelle, ecclésiastique, universitaire, son système d'égalité et d'avancement, tout le système français, et, autant qu'il peut, la langue, la littérature, le théâtre, l'esprit même de sa France, bref, la civilisation telle qu'il la conçoit, en sorte que sa conquête devient une propagande, et que, comme ses prédécesseurs, les Césars de Rome, il parvient quelquefois à voir, dans l'établissement de sa monarchie universelle, un bienfait pour l'Europe.

H. TAINE.

il compte surtout sur son code civil : « Voilà le grand avantage du code;.. c'est ce qui m'a fait prêcher un code civil et m'a décidé à l'établir. » (Lettre à Joseph, roi de Naples, 5 juin 1806.) — « Le code Napoléon est adopté dans toute l'Italie; Florence l'a; Rome l'aura bientôt. » (Lettre à Joachim, roi des Deux-Siciles, 27 novembre 1808.) — « Mon intention est que les villes hanséatiques adoptent le code Napoléon, et qu'à compter du 1er janvier, ces villes soient régies par ce code. » — Dantzig de même. — « Faire des insinuations légères et non écrites auprès du roi de Bavière, du prince-primat, des grands-ducs de Hesse-Darmstadt et de Bade, pour que le code civi soit adopté dans leurs états, en supprimant toutes les coutumes et en se bornant au seul code Napoléon. » (Lettre à M. de Champagny, 31 octobre 1807) : — « *Les Romains donnaient leurs lois à leurs alliés;* pourquoi la France ne ferait-elle pas adopter les siennes en Hollande?.. Il est nécessaire également que vous adoptiez le système monétaire français. » (Lettre à Louis, roi de Hollande, 13 novembre 1807.) — Aux Espagnols : « Vos neveux me béniront comme leur régénérateur. » (Allocution à Madrid, 9 décembre 1808) : « L'Espagne doit être française; il faut que le pays soit français, que le gouvernement soit français. » (Rœderer, III, 536, 529, Paroles de Napoléon, 11 février 1809.) — Bref, à l'exemple de Rome, qui avait latinisé tout le pourtour de la Méditerranée, il voulait franciser toute l'Europe occidentale; c'était, dit-il, afin « d'établir, de consacrer enfin l'*empire de la raison et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les facultés humaines.* » (*Mémorial.*)

AMOUR D'AUTOMNE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XIX.

Pendant quelques secondes, Philippe avait involontairement subi l'ensorcellement des caresses de Mme Archambault. Elle lui prodiguait, avec un redoublement de tendresse farouche, ses baisers humides de larmes, et il commençait à sentir que la tête lui tournait, lorsqu'il entendit dans le jardin un craquement et un frisson de branches remuées. — C'était comme le bruit d'une fuite précipitée à travers des feuillages froissés. — Brusquement dégrisé, il se débarrassa de l'étreinte de Camille et courut à la fenêtre.

— Quoi?.. Qu'y a-t-il? balbutia Mme Archambault en remarquant la pâleur subite de Desgranges.

— Il m'a semblé entendre marcher là-dehors, murmura-t-il.

En même temps, ils se regardaient tous deux fixement, et une même pensée leur traversait le cerveau : — Si par hasard Mariannette s'était trouvée là et avait tout entendu?.. — Cette invraisemblable supposition serrait le cœur de Philippe, tandis qu'elle mettait une secrète satisfaction dans celui de Mme Archambault.

Desgranges avait soulevé le rideau de jasmins, et ses yeux cherchaient à percer l'obscurité. Camille, derrière lui, s'était penchée à la fenêtre. — Rien : tout était retombé dans un absolu silence.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 1er et du 15 janvier 1888.

— C'est un coup de vent qui aura remué les feuilles, dit Mme Archambault, ou peut-être avez-vous eu tout bonnement une hallucination. — En même temps, elle renouait ses bras autour du cou de Philippe et l'entraînait loin de la croisée. — Viens, ajouta-t-elle en se câlinant sur son épaule; promets-moi que tu m'aimeras toujours!

Mais cette alerte avait rendu à Desgranges son sang-froid et sa volonté. Il détacha les deux mains qui s'étaient jointes pour l'enlacer de nouveau, prit les poignets de Camille, l'écarta vivement et, se reculant lui-même :

— Non, répondit-il, je ne veux pas vous tromper... Je ne peux plus vous aimer comme vous voulez être aimée.

Elle reçut avec une impassibilité apparente cette impitoyable déclaration qui abattait son dernier espoir; seule, une imperceptible crispation des lèvres trahit sa souffrance.

— Ainsi, reprit-elle avec un tremblement dans la voix, vous épouserez Mlle Diosaz?

— Oui.

— Et vous l'aimez?

— Je l'aime.

— Oh! comme je la hais, moi! s'écria-t-elle en tordant ses mains, comme je la hais, cette fille à laquelle vous me sacrifiez!

Philippe fut effrayé de l'expression menaçante de ses yeux et de l'accent de rancune qui envenimait ses paroles. Il trembla que, dans un accès de colère, elle ne cherchât à se revancher sur Mariannette, et crut agir sagement en détournant tout l'orage sur lui :

— Détrompez-vous, continua-t-il avec une gravité froide qui n'eut d'autre effet que d'exaspérer Camille, ne rendez pas cette jeune fille responsable de ce qui est arrivé... Nous en devions venir fatalement à cette séparation, et, depuis des mois, j'avais sur les lèvres les paroles que je vous ai dites aujourd'hui. — Il faut nous quitter, parce que cette vie de dissimulation, d'agitations et de suspicions continuelles nous devient intolérable à l'un et à l'autre. Cette lassitude que j'éprouve, vous la ressentez inconsciemment comme moi, et si à présent, dans un accès de sensibilité, nous cherchions à nous faire encore illusion, c'est vous peut-être, dans quelques mois, qui demanderiez d'en finir... Plus nous prolongerions cette situation équivoque et plus nous en sentirions le poids insupportable; nous en arriverions sûrement à nous haïr et à nous mépriser... Soyons donc raisonnables, Camille, et quittons-nous pendant que nous avons encore l'un pour l'autre ces sentimens d'estime et d'amitié qui sont souvent plus durables que l'amour, et que, pour ma part, je vous garderai fidèlement.

— Assez! interrompit-elle impérieusement, assez d'humiliations!.. Tuez-moi tout de suite plutôt que de m'assassiner en détail avec vos phrases mesurées et vos raisonnemens à la glace!.. Qu'ai-je besoin de votre estime et de votre affection, du moment que vous ne m'aimez plus?.. Je ne vivais que de votre amour, je mourrai de votre abandon... Voilà, en deux mots, la vérité brutale!.. Quant à vos hypocrites protestations et à vos condoléances, je vous en fais grâce... Pour un homme qui se pique de ne jamais agir comme les autres, vous n'êtes pas inventif!.. Vous n'avez rien su trouver de mieux que les banales formules de consolation qui ont traîné partout... Vrai, il eût été plus original et plus charitable de me dire crûment : « J'ai assez de vous, allez-vous-en! » Vous n'avez pas été adroit, mais enfin j'ai compris et je m'en vais... C'est tout ce que vous désiriez, n'est-ce pas? Adieu, vous allez commencer une nouvelle jeunesse, moi je vais achever la mienne n'importe où et n'importe comment... Je n'attends plus rien de la vie et j'espère que la mort ne me fera pas trop languir!..

Tout en parlant, elle le regardait fixement, comptant peut-être encore surprendre dans les yeux de Philippe une lueur de regret, de repentir ou de sensibilité, dont elle profiterait pour le ramener à elle; mais il demeurait impassible et tenait opiniâtrement ses paupières baissées. Elle comprit sans doute qu'il était fermement décidé à se montrer inébranlable, car elle saisit le manteau qu'elle avait rejeté sur le dossier du fauteuil, s'en couvrit précipitamment et fit quelques pas vers la porte :

— Adieu! répéta-t-elle... Ainsi que je vous l'ai dit, je partirai demain par le premier bateau... Demain, je ne vous gênerai plus; vous pourrez user de votre liberté à votre aise... Et quant à cette fille...

A ces derniers mots, Philippe tressaillit. Il crut deviner dans le ton de Mme Archambault une intention menaçante, et, l'interrompant avec impétuosité :

— Vous n'avez pas le droit de mêler le nom de Mlle Diosaz à tout ceci... Je vous ai déjà priée et je vous prie de nouveau de la laisser en dehors de vos rancunes!

Elle ne se méprit pas sur le sens de cette interruption, et elle répondit en haussant les épaules :

— Rassurez-vous!.. La précieuse personne de votre fiancée n'a rien à craindre de moi... Au contraire, car c'est sur elle que je compte pour me venger de vous... — Oui, reprit-elle de sa voix saccadée et coupante, cette petite fille sera ma vengeance;.. car, en vous mariant, vous ferez tous deux un marché de dupes... Vous croirez, vous, trouver dans ce mariage un repos et un rajeunissement; elle croira y trouver l'amour, et vous vous tromperez mutuellement...

Vous n'avez point ses goûts, ni son âge, ni ses désirs; vous ne pourrez lui donner le bonheur qu'elle attend; et, de son côté, n'ayant pas été élevée dans le même milieu que vous, elle ne saura ni vous comprendre ni vous aimer... Vous en arriverez peu à peu à établir entre elle et moi des comparaisons qui ne seront pas à son avantage... Et vous me regretterez !.. Oui, vous me regretterez, et, comme je vous l'ai dit, ce sera ma vengeance... Adieu, il ne sortira de tout ceci rien de bon, ni pour vous, ni pour elle, ni pour moi !

Elle s'était élancée vers la porte et gagnait déjà le vestibule. Pris d'un scrupule, Philippe l'y avait suivie.

— Vous ne pouvez, murmura-t-il en lui posant la main sur le bras, vous en retourner seule, par cette obscurité, dans des chemins que vous connaissez mal... Permettez-moi de vous accompagner jusqu'à l'Abbaye !

— Laissez donc, répliqua-t-elle d'un ton hautain, que peut-il m'arriver de pis que ce que j'ai eu à supporter ce soir?.. Et, d'ailleurs, que vous importe?.. Il n'y a plus rien entre vous et moi!

Dégageant son bras, elle s'échappa vivement et s'enfonça dans les ténèbres du verger. Elle courait comme affolée à travers les massifs de l'avenue, et lorsque Desgranges, qui l'avait néanmoins suivie, atteignit l'entrée du Toron, il aperçut déjà au loin sa noire silhouette fuyante sur la route blafarde. Dans le silence nocturne, il entendait distinctement le gravier crier sous les pas précipités de Mme Archambault, et chacun de ces pas retentissait en lui comme un douloureux écho du passé. Il se sentait pris d'une nouvelle angoisse : ce pas inégal et hâtif avait quelque chose de désespéré et lui donnait le pressentiment d'une catastrophe inconnue. Après s'être décidé à suivre à distance la malheureuse femme qui s'éloignait dans la nuit, il ne fut un peu tranquillisé que lorsqu'il eut vu Camille entrer dans la cour de l'Abbaye et qu'il eut entendu retomber sur elle la porte de l'hôtel.

Il revint très agité au Toron, et naturellement passa la plus grande partie de la nuit sans dormir. Il avait beau, pour distraire sa pensée, évoquer la virginale image de Mariannette, celle-ci semblait reculer dans une brume confuse, comme si elle eût été chassée par l'obsédant souvenir de Camille. Toujours Philippe avait devant les yeux la pâle figure contractée de Mme Archambault; toujours il entendait tinter à ses oreilles sa voix âpre et ironique, et toujours résonnait au fond de son cerveau l'écho de cette fuite désespérée dans les ténèbres. — Aux premières lueurs de l'aube, il sauta hors du lit et s'habilla. Il avait sur tout le corps cette sensation de courbature et de froid que produit la fièvre; il souffrait d'un curieux dédoublement de tout son être, et s'écoutait agir et

marcher, comme si ses gestes et ses pas eussent été produits par une personnalité étrangère. Quand approcha l'heure matinale où le bateau, revenant du Bout-du-Lac, devait stopper à Talloires, son état de malaise empira, et il fut saisi d'un irrésistible désir d'assister à l'arrivée et au départ de la *Couronne-de-Savoie*. Il descendit à travers les vignes, jusqu'au talus qui vient aboutir à la base du Roc-de-Chère, et d'où un sentier de chèvre monte à l'assaut du roc parmi d'épais taillis d'érables et de chênes. — De là, le regard embrasse le fond du lac, la presqu'île de Duingt, l'anse de l'Abbaye et le ponton de Talloires. — Philippe se tapit dans l'ombre d'un figuier sauvage, qui masquait de sa feuillée épaisse l'entrée du sentier, et il attendit...

La fraîcheur de la nuit précédente avait étendu sur le ciel un rideau de nuées grises, derrière lesquelles le soleil se cachait, tout en se laissant vaguement deviner. Le lac, très calme, couleur ardoise, reflétait, avec la netteté d'une chambre noire, les formes et les teintes des montagnes, la verdure des arbres, la blancheur des maisons éparses sur les berges. Çà et là, sur les pics d'un bleu vert, des buées s'envolaient lentement comme des flocons de fumée. La paix matinale n'était interrompue que par des pépiemens de moineaux dans les vignes et des chants de coqs au fond des cours de l'Abbaye. — Philippe aperçut au loin le bateau, qui côtoyait la Maladière, et dont les dimensions grandissaient de minute en minute. Bientôt il siffla à Duingt, et le pontonnier de Talloires arbora son drapeau à l'extrémité du ponton qui mirait dans le lac sa légère estacade. Desgranges vit surgir des marronniers de l'Abbaye un homme en blouse qui brouettait des bagages, et deux formes féminines qui le suivaient à peu de distance. L'homme à la brouette déposa ses colis sous l'auvent du ponton; les deux femmes, s'avançant vers l'estacade, se détachèrent en silhouettes noires sur le bleu foncé de l'eau, et Philippe fut repris d'un frisson en reconnaissant Mme Archambault dans l'une des deux voyageuses. — Le bateau avait traversé le lac et sifflait de nouveau en stoppant à la station de Talloires; on entendait les brefs commandemens du timonier, et, tandis que l'eau bouillonnait autour de la coque du bâtiment, on transbordait les bagages, les deux femmes montaient sur le pont, et la *Couronne* repartait en décrivant sa courbe coutumière au fond de l'anse de l'Abbaye.

Desgranges, pâle et le cœur serré, se rejeta derrière les premiers buissons du sentier, et vit le bateau glisser sur l'eau bleue où le mouvement des aubes soulevait des remous blanchissans. Debout à l'arrière, Mme Archambault, enveloppée dans son manteau, se tenait droite et hautaine, les lèvres serrées, les traits contractés,

tandis que ses sombres yeux creux jetaient un dernier regard farouche sur le Toron, le village et les montagnes. La *Couronne* passa à un jet de pierre des broussailles où Philippe était caché, et il lui sembla que le tragique regard de l'abandonnée l'atteignait en plein cœur ; — puis, la distance grandit peu à peu, les formes de la noire silhouette devinrent moins distinctes, et brusquement le bateau disparut derrière la pointe du Roc-de-Chère.

Philippe resta longtemps immobile au pied du figuier. Il n'avait pas la force de bouger. Il écoutait comme dans un rêve le bruit décroissant de la machine, il paraissait douter encore de ce qui venait de se passer, et, les yeux perdus dans le vide, il notait successivement les coups de sifflet qui indiquaient les stations de la *Couronne* devant chaque ponton. — Le bateau avait déjà quitté Saint-Jorioz ; — le voilà qui sifflait à Menthon ; — maintenant il stationnait à Veyrier, et dans vingt minutes il débarquerait à Annecy...

Avant une heure, Mlle Archambault roulerait sur le chemin de fer, et Philippe serait libre... Oui, définitivement libre cette fois !.. Car il avait lu, au passage, sur le visage hautain de Camille, la résolution bien arrêtée de s'éloigner sans esprit de retour. — Ainsi aucun obstacle ne s'interposait plus entre lui et Mariannette ; l'orage un moment si menaçant s'était dissipé ; il n'avait plus rien à craindre de ce passé qui, la veille encore, lui apparaissait semblable à la statue du Commandeur venant empoigner don Juan au milieu d'une fête. — Et pourtant ce dénoûment inespéré ne soulageait pas le cœur de Desgranges. Il se sentait lourd et transi, comme s'il eût porté en lui un des blocs de marbre du Roc-de-Chère. Il restait assis au pied du figuier, incapable de se lever et regardant mélancoliquement les légers remous du lac.

Neuf heures sonnèrent à l'église. Entre deux nuées, un rayon de soleil envoya un faisceau de lumière blonde sur le bourg et fit briller dans la verdure les toits rouges du Vivier. Alors, pour dégourdir son corps frissonnant, Philippe se leva, regarda cette toiture qui souriait dans un nimbe de clarté, et se disant que là-bas seulement il retrouverait la joie qui l'avait abandonné, il se dirigea vers le logis de Mariannette.

XX.

Ce fut Perronne qui vint ouvrir au coup de sonnette de Desgranges. La tête de bois sculpté de la vieille servante avait quelque chose de plus rigide et de plus dur que de coutume. Loin de se détendre à l'aspect de Philippe, les muscles de sa physionomie prirent une expression plus sévère et plus renfrognée. Sans répon-

dre au bonjour du visiteur qui s'avançait délibérément vers le couvert des platanes, elle l'arrêta d'un geste peu accueillant :

— Mademoiselle n'est pas au jardin, grommela-t-elle; mademoiselle est malade.

— Malade! est-ce possible? s'exclama Philippe effaré; je l'ai quittée hier si bien portante!

— Il y a beaucoup de choses comme cela, qui arrivent au moment où on les attend le moins, dit sentencieusement Perronne... Mademoiselle n'est pas malade au lit, mais elle a passé une méchante nuit; elle est fatiguée, et je ne sais si elle peut vous recevoir.

— Voulez-vous aller le lui demander? insista anxieusement Desgranges.

Perronne lui tourna le dos et remonta l'escalier en grognant, tandis que son interlocuteur, très inquiet, arpentait avec agitation les allées du jardin. Il se sentait la conscience chargée, et cette subite indisposition de Mariannette, rapprochée des dernières menaces de Camille, augmentait encore son trouble.

Au bout d'un mortel quart d'heure d'attente, Perronne reparut au bas de l'escalier.

— Venez! cria-t-elle d'un ton bourru.

Il la suivit docilement, et elle l'introduisit dans le salon, dont les volets entre-bâillés laissaient entrevoir l'eau bleuissante du lac, que le soleil commençait à illuminer. Le désordre et la demi-obscurité de cette pièce rappelèrent à Philippe sa première visite à Mlle Diosaz, au mois de juin. — Qui lui eût dit alors que cette demeure du Vivier lui deviendrait si chère et qu'il y éprouverait de si poignantes émotions?.. Au moment où il faisait cette réflexion, une porte latérale s'ouvrit, et Mariannette apparut dans la pénombre.

Du premier coup d'œil, Desgranges comprit que quelque chose de désastreux avait dû se produire depuis la veille. Les yeux bruns de la jeune fille avaient un fiévreux éclat; ses cheveux, rassemblés à la hâte, retombaient en mèches folles autour de son cou, et sa simple robe noire du matin faisait encore ressortir la pâleur cendrée de son visage.

— Chère enfant, s'écria-t-il, êtes-vous sérieusement malade?

En même temps, il s'avançait et cherchait à lui prendre les mains. Lentement elle les lui retira et se recula :

— Non, non!.. murmura-t-elle en détournant la tête.

Bien qu'elle fût révoltée de ce qu'elle avait vu et entendu la veille au Toron, elle osait à peine manifester son indignation. Elle était retenue par un sentiment de pudeur et de timidité, par une

sorte de crainte respectueuse. Si graves que fussent ses torts, Desgranges restait pour elle l'homme supérieur, le conseiller dévoué pour lequel elle avait eu un culte. Sa noblesse et sa candeur d'âme étaient si grandes qu'elle se considérait elle-même comme coupable d'avoir écouté à la fenêtre du Toron. Elle ne se sentait pas la force de reprocher à Philippe ses mensonges, parce qu'elle rougissait de lui avouer en même temps de quelle façon elle avait tout appris. — Le mouvement de répulsion provoqué par l'approche de Desgranges n'avait pas échappé à ce dernier :

— Mariannette!.. reprit-il très alarmé.

Elle l'interrompit en secouant tristement la tête :

— Non! répéta-t-elle d'une voix étouffée, il n'y a plus de Mariannette!

— Je vous en prie, insista-t-il, parlez!.. Vous souffrez?

— Oh! oui, fit-elle du regard et du geste, et ses épaules frissonnèrent.

— Qu'avez-vous?

Alors elle éclata : — J'ai du chagrin,.. beaucoup de chagrin! balbutia-t-elle en sanglotant.

Il redoublait d'instances pour obtenir une explication. Il était enfin parvenu à lui saisir les mains; il les serrait dans les siennes; mais il les sentait glacées, flasques et comme mortes. Il essayait en vain de les réchauffer dans une caressante étreinte; elles restaient froides comme la neige; elles se dérobaient, elles le fuyaient. — De plus en plus effrayé et déconcerté, il cherchait à les ressaisir et répétait d'une façon décousue les mêmes mots, les mêmes supplications :

— Ayez confiance en moi!.. Parlez!.. Qui vous a fait du chagrin?

— Vous, répondit-elle à travers des larmes.

— Moi! se récria-t-il, moi qui vous aime par-dessus tout!

— Non! interrompit-elle de nouveau avec énergie, ne mentez plus... C'est inutile!

Elle s'aperçut qu'il lui avait repris les mains et elle les lui arracha.

— Tenez, continua-t-elle en s'essuyant brusquement les yeux, je préfère tout vous avouer... J'ai commis une indiscrétion... Vous pouvez me la pardonner, car j'en ai été durement punie!.. J'étais au Toron hier soir, près de votre fenêtre, quand cette dame vous parlait;.. et j'ai tout entendu.

Il fut si atterré par cette révélation qu'il ne put articuler un mot; l demeurait en face d'elle, abasourdi, consterné, avec un nuage devant les yeux et de douloureux tintemens dans les oreilles.

— Oui, poursuivit-elle, toute la soirée j'avais été tourmentée de l'idée que nous nous étions quittés fâchés... Alors j'ai voulu faire ma paix avec vous avant de m'endormir, et je suis montée au Toron avec Perronne; je l'ai laissée à l'entrée de l'avenue, j'ai pénétré seule dans le jardin, et tout à coup j'ai entendu cette voix que je n'oublierai jamais!.. Je n'ai pu prendre sur moi de repartir, et j'ai écouté... Je sais que c'est mal, mais, je vous le répète, j'en ai été assez punie... J'avais beaucoup souffert lors de la mort de mon père; hier, j'ai appris qu'on pouvait souffrir encore plus... J'ai entendu jusqu'au bout les plaintes de cette femme... Oh! la malheureuse, bien que je ne sois pas payée pour l'aimer, je la prenais presque en pitié!.. Par ce que j'éprouvais moi-même, je comprenais toute la peine que vous lui faisiez... Enfin, ajouta-t-elle avec une âpreté ironique, j'ai vu que vous vous laissiez attendrir et que vous la preniez dans vos bras,.. à l'endroit même où vous m'aviez juré que votre cœur était libre et que vous n'aimiez que moi!... Je souffrais trop, je n'ai pu en supporter davantage... Je me suis enfuie, et... c'est tout!..

A mesure que Mariannette parlait, la confusion et le désespoir de Philippe s'accroissaient au point de lui donner une sorte de vertige. Il se sentait submergé comme par une houle sans cesse grossissante. Tout se soulevait contre lui pour l'accabler. La fatalité même voulait qu'après avoir assisté à la première partie de son explication avec Camille, Mariannette se fût enfuie sans entendre les seules paroles qui eussent pu le justifier ou tout au moins le disculper dans une certaine mesure. Il restait muet, pétrifié, devant la jeune fille, qui venait de s'asseoir et qui, accoudée à l'un des bras du fauteuil, le front dans les mains, pleurait silencieusement. Après quelques minutes, elle reprit d'une voix faible comme une plainte d'enfant :

— Oh! oui, j'ai du chagrin!.. beaucoup de chagrin!.. Ce qui me peine plus que tout, c'est d'avoir perdu les illusions que je m'étais faites sur votre compte... Quel besoin aviez-vous de me déguiser la vérité? Pourquoi vous êtes-vous obstiné à me tromper avec une persistance si offensante?.. Je vous croyais si honnête, si sincère!.. Je vous plaçais si haut!.. Après mon père, vous étiez le premier dans mon cœur... Et maintenant!.. Voyez-vous, ce n'est pas tant d'être revenu à votre amour pour cette femme que je vous en veux... C'est de vous être moqué de moi pendant deux jours entiers... Vous faisiez donc bien peu de cas de ma personne, vous aviez de moi une bien misérable opinion pour me traiter de la sorte?.. Vrai, je ne le méritais pas, et votre mépris me navre plus que tout.... Oui, plus que tout le reste!

Tandis qu'elle articulait ces derniers reproches, sa tendresse

blessée, sa fierté humiliée saignaient plus à vif, et les larmes la suffoquaient de nouveau. Philippe ne pouvait voir sa figure, qu'elle tenait cachée dans ses mains et qu'elle inclinait vers le dossier du fauteuil; mais il devinait la violence de ses sanglots au mouvement convulsif de ses épaules secouées. Le spectacle de ce chagrin, dont il était l'unique cause, lui déchirait le cœur. Il se pencha humblement vers elle, et avec un accent de profonde désolation :

— Mariannette! implora-t-il, Mariannette!

Elle écarta les mains et tourna la tête à demi.

— Écoutez-moi, je vous en supplie!.. murmura-t-il... Si impardonnables que soient mes torts, ne leur donnez point un caractère qu'ils n'ont pas... Moi, vous mépriser!.. O mon enfant, si vous aviez pu lire dans mon cœur, pendant ces deux horribles journées, vous auriez vu tout ce qu'il renfermait pour vous de tendresse respectueuse... Si je vous ai déguisé la vérité, c'était pour ne pas froisser la candeur de votre âme, et c'était aussi par crainte d'effaroucher votre amour et de le perdre... A mon âge, on est si peu sûr du bonheur, qu'on a des peurs d'avare pour celui qu'on tient dans sa main... Quand je vous ai juré que j'étais libre, je parlais sincèrement; j'étais si heureux, si ébloui de votre amour que j'avais oublié le passé... Je le croyais aboli... Lorsque j'ai vu qu'il se redressait contre moi, j'ai pris peur et j'ai perdu la tête... Oui, j'ai eu le tort grave de vous tromper, mais les apparences aussi vous ont trompée... Une fatale malchance m'a rendu plus coupable à vos yeux que je ne le suis réellement...

Il vit passer une morne incrédulité dans les prunelles humides de Mariannette, et il reprit avec plus de force :

— Vous ne me croyez pas?.. C'est le juste châtiment de mon manque de franchise; mais je vous affirme, sur la mémoire de votre père, qu'entre cette femme et moi, tout est fini désormais... Si vous aviez assisté jusqu'au bout à cette scène dont le hasard vous a rendue témoin, vous auriez vu que, malgré ce dernier baiser d'adieu, notre entretien s'était terminé par une rupture définitive... Je lui ai déclaré que nous devions nous quitter... Elle est partie par le bateau de ce matin, et nous ne nous reverrons plus...

Mariannette s'était retournée brusquement vers Desgranges et elle le regardait avec une gravité triste :

— Vous avez eu tort de la laisser partir, répondit-elle d'une voix brève, elle vous aime, et elle a sur vous des droits que je n'ai pas... Il faut aller la rejoindre... Ne me considérez pas comme un obstacle; je ne compte plus, je vous rends votre parole et vous êtes libre...

— Mariannette! s'écria-t-il, épouvanté par l'accent sévère et ré-

solu de ses paroles, ne dites pas cela... C'est impossible!.. Je ne l'aime plus... C'est vous que j'aime uniquement et passionnément!

Un navrant sourire sceptique courut sur les lèvres de la jeune fille.

— Vous le croyez... Vous êtes sincère peut-être en ce moment comme vous l'étiez au Toron, quand vous me juriez que vous étiez libre... Mais espérez-vous me faire partager maintenant votre conviction? Pouvez-vous me rendre la confiance que j'avais et que j'ai perdue?.. Non, pas plus qu'il ne m'est possible d'oublier ce que j'ai entendu... Ah! Dieu m'est témoin que je ne demandais qu'à ignorer votre passé! Mais maintenant que je connais toute cette désolante histoire, comment voulez-vous que je n'y pense plus?.. Si je me laissais persuader aujourd'hui, qui me prouve que demain je ne m'en repentirais pas? Chacune de vos marques d'affection me rappellerait que vous en avez donné de pareilles à une autre; à chaque instant, ce passé que je connais trop mettrait une ombre entre vous et moi; je vivrais dans la crainte continuelle d'un retour de votre ancien amour; je vous fatiguerais de mes transes et de mes soupçons, car, — vous ne le savez pas, — je suis horriblement jalouse... Non, non, nous ne pouvons plus songer aux projets que nous avions formés... Allez retrouver celle qui vous aime et que vous n'auriez pas dû abandonner...

Philippe, le visage défait, la suppliait du regard, et s'accrochant à la même idée, comme un homme en train de se noyer s'accroche à une branche de saule, répétait obstinément :

— Je n'aime que vous,.. je n'aime que vous, Mariannette!

— Que moi! répliqua-t-elle avec amertume, en êtes-vous bien sûr?.. Et, en admettant que vous m'aimiez, croyez-vous que ce soit une affection solide? Vous vous êtes trouvé à la campagne, au fond d'un village où toutes vos distractions ordinaires vous manquaient... Vous y avez rencontré une petite provinciale qui n'était ni trop sotte ni trop laide et vous avez eu pour elle un caprice,.. une amourette, — n'est-ce pas ainsi que cela se nomme?.. Vous avez pris cela pour un passe-temps, pour un jeu d'enfans... Seulement, quelquefois le jouet se brise quand on le manie trop rudement, et le vôtre est en morceaux... Adieu, monsieur!

Elle s'était levée, et Philippe, ne pouvant la croire inébranlable, essayait encore de la fléchir :

— Ne raillez pas ainsi, reprenait-il d'une voix tremblante, ne me condamnez pas sans rémission!.. Si vous saviez comme je souffre de ma faute, vous ne seriez pas aussi impitoyable, vous ne vous montreriez pas aussi irritée!..

— Irritée? repartit-elle en secouant la tête, je ne le suis plus... Je suis triste et j'ai froid au cœur, voilà tout, et vous ne pouvez rien

contre cela... Je ne vous en veux déjà plus, car je me rappelle combien vous avez été bon pour moi avant,.. avant cette folie, et cela m'aide à vous pardonner le mal que vous m'avez fait depuis... Je ne demande qu'à oublier et à être oubliée... N'insistez donc pas, vous ne me ferez point revenir sur la décision que j'ai prise ce matin... Je vous l'ai dit un jour, je crois, je suis très entêtée... Séparons-nous!.. Les affaires pour lesquelles vous avez eu la bonté de me prêter votre secours sont terminées ou à peu près... Mon notaire fera le reste, et vous pourrez vous entendre à ce sujet avec lui...

— Oh! Mariannette, interrompit-il, ne me fermez pas votre porte, laissez-moi au moins la consolation de vous revoir encore!

— A quoi bon? répondit-elle avec une âpre fermeté, nous n'avons plus rien à nous dire, et, après ce qui s'est passé, j'ai plus besoin que jamais d'isolement et de silence... Songez que maintenant tout le bourg a les yeux sur moi et ne me compromettez pas davantage... Adieu, monsieur Desgranges.

Elle s'était dirigée vers la porte par laquelle elle était entrée.

— Mariannette! supplia-t-il en se précipitant vers elle.

— Adieu! balbutia-t-elle en étouffant un sanglot.

La porte s'était refermée. Philippe se retrouva seul dans le salon désert où la lumière azurée du lac mettait une dansante réverbération.— Et, après avoir contemplé un instant cette porte implacablement close, il s'éloigna lentement et quitta le Vivier.

XXI.

De nouveau la bourrasque et l'averse se lamentaient autour du Toron. Les pluies de septembre étaient arrivées prématurément; elles tombaient du ciel gris comme d'une écluse soudainement ouverte, et semblaient voiler pour toujours les montagnes, de la cime à la base. Le lac avait disparu sous les rafales de l'ondée. On le distinguait à peine, mais on entendait le choc de ses eaux troublées monter dans l'air brumeux, comme une plainte continue.— Enfermé dans son logis mal clos, Philippe écoutait avec une sauvage satisfaction ce déchaînement de l'onde et du vent, si bien en harmonie avec l'état de son âme. Il ne songeait point à partir. Encore qu'il eût conscience de son désastre, et bien que, lors de sa dernière visite à Mariannette, les paroles désenchantées de la jeune fille ne lui eussent guère laissé d'illusions, il voulait espérer contre toute espérance. Il se disait que Mlle Diosaz, en apprenant qu'il persistait à demeurer au Toron, serait touchée de sa persévérance et reviendrait sur une résolution prise dans un premier mouvement d'indignation. — Certainement sa colère était légitime, mais Philippe la

jugeait excessive ; il savait que tout ce qui est violent dure peu, surtout chez les jeunes gens, et il pensait qu'après quelques jours de réflexion, les rancunes de Mariannette se dissiperaient, de même que passeraient ces bourrasques et ces averses qui, en ce moment, faisaient rage dans le ciel.

Il ne voulait pas croire que tout fût irrémédiablement fini. Ce bonheur qu'il avait presque touché de la main ne pouvait s'évanouir, comme une feuille sèche qui tombe en poussière dès qu'on la serre entre ses doigts. L'amour de Mariannette lui était apparu comme le dernier port de salut pour son âme fatiguée. S'il le manquait, il pressentait que le reste de son voyage serait employé à errer sans but, d'agitations en agitations, sur une mer désolée et grise. Il ne pouvait pas s'habituer à l'idée de ne plus revoir la loyale et charmante figure de Mlle Diosaz; maintenant qu'il était sérieusement menacé de la perdre, il l'aimait avec plus de force; l'attrait qui l'avait séduit l'entraînait vers elle avec une magie plus puissante encore.— Au bout d'une semaine, il n'y put tenir et résolut de faire une nouvelle tentative pour être reçu au Vivier. Entre deux averses, il se dirigea vers le logis Diosaz, et, avec de lourds battemens de cœur, il agita nerveusement la sonnette. Comme on tardait à ouvrir, il allait sonner de nouveau, quand la figure rébarbative de Perronne parut au-dessus du mur de la terrasse :

— Monsieur, j'en suis bien fâchée, lui cria-t-elle, mais mademoiselle ne veut voir personne.

— Dites que c'est moi, insista Desgranges; j'ai absolument besoin de lui parler.

— Personne ! répéta l'impitoyable servante, et elle disparut.

Philippe contempla un moment d'un air stupide cette grille doublée de tôle qu'on refusait de lui ouvrir, puis, comme la pluie recommençait à tomber, il remonta au Toron.

Sa solitude lui parut plus affreuse. Il ne rentrait qu'avec répugnance dans le salon imprégné d'humidité, dont les boiseries avaient des craquemens funèbres, et où il était hanté par le souvenir des deux femmes qu'il avait trompées tour à tour. Tout lui devenait insupportable : — le passé dont le séparait désormais un fossé profond qu'il avait creusé de ses propres mains ; — le présent vide et silencieux où il entendait fuir sa dernière espérance ; — l'avenir enfin qu'il n'envisageait qu'avec épouvante. — Les espoirs avortés, les remords tardifs, les regrets stériles fermentaient dans son isolement comme un tas de pommes pourries dans un cellier abandonné. — « Les voilà, songeait-il, les fruits de la maturité!.. Leur odeur moisie corrompt l'air tout à l'entour; un sentiment sain et honnête ne peut plus vivre dans cette atmosphère viciée. Ah! on a

beau vouloir dépouiller le vieil homme, on ne se soustrait pas aux influences funestes des fautes et des faiblesses antérieures. Même quand on croit avoir arraché le passé de son cœur, on s'aperçoit qu'il y a laissé des semences; elles y germent, elles y poussent de vilaines tiges touffues, qui, dans leurs enlacemens, étouffent les efforts les plus généreux et paralysent la volonté... Mariannette a eu raison; malgré sa jeunesse et son inexpérience, elle a eu plus de clairvoyance que moi; elle a compris qu'il n'y a pas d'union possible entre un cœur neuf, pur, entier, et un cœur usé où les vieux restes d'anciennes amours agitent leurs tronçons de reptiles mal tués... Et pourtant je sens que je l'aime plus que jamais!.. Je suis attaché à elle par une de ces tenaces passions d'homme mûr qui adhèrent à la peau comme une robe de Nessus, et qui durent jusqu'à la mort... »

Son amour, en effet, l'obsédait et le brûlait plus violemment à mesure qu'il devenait plus désespéré. La beauté pleinement épanouie de Mlle Diosaz lui semblait plus attirante et plus désirable, depuis qu'il avait perdu la certitude de la posséder. Il aurait donné le reste de sa vie pour pouvoir serrer encore une fois dans ses mains les mains fraîches de Mariannette, pour presser contre son sein sa jeune poitrine frémissante, pour baiser ses yeux purs et respirer la douce odeur de ses cheveux châtains. Il avait une joie amère à retrouver le souvenir de certains gestes familiers de la jeune fille, à se répéter certaines de ses intonations. N'osant plus retourner au Vivier, dont Perronne défendait l'accès avec la mine farouche d'un dragon des Hespérides, il s'ingéniait à trouver des gens qui avaient approché Mlle Diosaz, et il attirait au Toron le vieux gardeur de chèvres de Perroir, auquel il faisait libéralement l'aumône, afin d'avoir la satisfaction de lui entendre parler de Mariannette. Ainsi, lentement, les journées se passaient, sombres, pluvieuses, maussades, et il ne pouvait se résoudre à quitter Talloires.

Les pluies cessèrent enfin. Après une dernière nuit orageuse, le ciel s'éclaircit. En s'éveillant, Philippe fut tout étonné de voir les hautes cimes se découper entièrement blanches sur le ciel bleu. Pendant la nuit, la neige était tombée sur les montagnes, et cette blancheur éblouissante formait un contraste singulier avec le vert des pâturages, l'azur foncé du lac et les colorations automnales des bois. Le rouge aurore des cerisiers sauvages, le roux violacé des hêtres, l'or pâle des trembles, éclataient en notes vives sur cet arrière-fond neigeux. Les reliefs des sommets s'accusaient davantage, en même temps que les contours paraissaient plus veloutés. Sur la pente des pâturages élevés où la neige demeurait encore immaculée, les sapins épars prenaient des attitudes fantastiques;

se détachant en noir sur le blanc, ils semblaient à chaque instant se mouvoir comme s'ils montaient à l'assaut des cimes les plus aériennes. — Las de sa vie cloîtrée, avide de mouvement, Philippe s'était empressé de quitter son logis, et comme la vue du village et de la route du Vivier lui causait un trop douloureux serrement de cœur, il s'enfonçait chaque jour plus avant dans les solitudes du Roc-de-Chère.

Ces bois silencieux et magnifiquement nuancés par l'automne plaisaient à sa tristesse. N'était-ce pas là d'ailleurs qu'il avait promené ses premières agitations, lorsqu'il commençait à aimer Mariannette; là qu'il avait goûté ses plus pures émotions? Il y était attiré par le désir d'y retrouver les traces de ses joies évanouies et aussi par un faible espoir d'y rencontrer Mlle Diosaz. Ah! s'il avait pu, comme aux jours de l'été, la voir surgir au détour d'un chemin, avec quelle humilité repentante il se fût précipité à ses pieds, en la suppliant de le prendre en pitié et de consentir à renouer la chaîne brisée de leur délicieuse intimité! Là, certainement, au milieu de cette nature apaisante, parmi tous ces souvenirs de la claire après-midi passée près de la source de Pierre-Fitte, elle se serait attendrie et elle lui eût accordé sa grâce. — A chaque bruit des branches froissées, à chaque rumeur dans les sentiers, Desgranges tressaillait et se retournait avec un battement de cœur. Mais chaque fois son espérance était déçue. Il ne rencontrait dans les chemins que des enfans occupés à ramasser des champignons, ou quelque pauvresse courbée sous un fagot de bois mort.

Les taillis avaient déjà une mourante odeur d'automne; le sol était jonché de feuillages, détachés des arbres par les derniers orages. On n'entendait plus que le léger tournoiement des feuilles tombantes et la discrète chanson des rouges-gorges, ces oiseaux de l'arrière-saison. Philippe ne retrouvait nulle part la gaîté et la réveillante verdeur qui, autrefois, lui avaient fait apparaître le Roc-de-Chère comme une solitude enchantée. Autour de lui, tout avait un air d'alanguissement, de déclin et de décrépitude, et lui-même sentait intérieurement les atteintes de l'automne et les froides approches de la morte-saison. Comme cette pauvresse qu'il venait de rencontrer sur la pente d'une châtaigneraie, il descendait, lui aussi, le versant de la montagne et pliait sous le fagot de bois mort dont la vie l'avait chargé. — Au début de l'été, quand son nouvel amour lui avait mis une remontée de sève au cœur, c'étaient de fraîches brassées de fleurs qu'il rapportait en imagination à son logis, et alors il lui semblait entendre des chants joyeux éclater dans tous les coins de la forêt. Aujourd'hui, son découragement intérieur lui montrait un paysage morne et dépouillé. Il n'avait plus d'autre perspective

que de traîner jusqu'au bout son fardeau de branches desséchées, en pleurant sa félicité perdue. — A quoi bon vouloir remédier à ce qui était irréparable? On ne remonte pas le courant et on ne rêve pas deux fois le même rêve. Il fallait laisser les jeunes s'apparier aux jeunes. N'était-ce pas la loi de nature?.. La jeunesse ne retourne plus vers ceux à qui elle a chanté une fois son Cantique des cantiques. Les printemps refleurissent, les rossignols reviennent murmurer leur sérénade dans les vergers; mais d'autres générations jouissent de la fête et s'enivrent de la liqueur du Vin de mai. C'est la même musique et la même fermentation de la sève dans la forêt, mais ce ne sont plus les mêmes convives...

A mesure qu'il renouvelait ses pèlerinages mélancoliques au Roc-de-Chère, Philippe se convainquait davantage de cette dure vérité, et reconnaissait qu'il n'avait plus rien à faire à Talloires. — Les dernières opérations du partage étaient terminées; Mariannette s'obstinait dans son silence et sa réclusion; l'indiscrète persistance de Desgranges ne pouvait que l'embarrasser et la compromettre. Déjà il lisait dans les regards des gens du bourg une narquoise et peu bienveillante curiosité; il comprenait que l'honnêteté et le souci même de sa dignité lui commandaient de partir.

Un soir, revenant plus las et plus découragé d'une de ses courses à travers bois, il prit soudain la résolution de faire ses préparatifs de départ. Quand la nuit fut venue, il procéda lentement à la confection de sa valise. Dans le désordre des livres et des vêtemens épars, à la lueur vacillante des bougies, ce cabinet de travail, confident de tant d'émotions poignantes, avait pris une physionomie funèbre. Cette dernière soirée était comme une navrante veillée des morts, et Philippe, en entassant ses habits dans une malle, éprouvait les affres douloureuses d'un homme qui préparerait son propre ensevelissement. A la lumière tremblotante des candélabres, les figures peintes sur les portes semblaient se mouvoir comme de lugubres apparitions, et, dans la pénombre, les phalènes entrées par la fenêtre ouverte cognaient leurs ailes au plafond avec un bruit sourd. Quand malle et valise furent bouclées, Desgranges rassembla les titres et les papiers relatifs à la succession Diosaz, les enferma dans une enveloppe, et, s'asseyant à son bureau, il écrivit à Mariannette la lettre d'adieu suivante :

« Vous trouverez sous cette enveloppe toutes les pièces qui intéressent la succession de votre père. Le partage a été homologué et les opérations du lotissement sont terminées. Le hasard vous a favorisée : votre lot comprend les vignes et les prés qui avoisinent le Vivier, ainsi qu'un tiers des bois de Chère, et, de plus, vos tantes

doivent vous payer à titre de soulte une somme de vingt mille francs, qui a été déposée chez votre notaire et que celui-ci emploiera en achat de rentes sur l'état. J'ai assisté moi-même à l'arpentage et au bornage des bois du Roc-de-Chère. Ainsi tout est en ordre, et le mandat que m'avait confié mon ami Diosaz se trouve entièrement rempli. Il ne me reste plus, en prenant congé de vous, mon enfant, qu'à vous demander pardon du mal que je vous ai fait. — Vous serez obéie; je vais partir, bien que mon cœur se déchire à la pensée de quitter le pays où vous vivez, et où j'ai cru un moment trouver un bonheur que j'avais eu le tort de chercher jusqu'ici dans des chemins où il n'est pas. Pourquoi ne peut-on retourner en arrière et recommencer sa vie?.. Si j'étais jeune, je ne m'éloignerais pas si docilement; je resterais ici, pour essayer, à force de tendresse, de regagner votre affection perdue et pour vous prouver que je suis encore digne de vous aimer. Mais j'ai fait mon examen de conscience, et j'ai perdu mes dernières illusions. Une partie de ma vie plonge déjà trop profondément dans le passé, et ce passé, plein d'erreurs et de faiblesses, vous ne l'ignorez plus; une maudite fatalité vous l'a révélé et, je le sens bien maintenant, tous mes efforts ne parviendraient pas à effacer l'impression mauvaise qu'il a laissée dans votre esprit. Comme vous me l'avez avoué avec une cruelle franchise, la confiance que vous mettiez en moi est morte; quand même vous essaieriez d'oublier, vos soupçons renaîtraient involontairement à chaque marque de tendresse que je vous prodiguerais. Vous chercheriez à surprendre dans chacune de mes paroles d'amour l'ombre de l'ancienne passion éteinte, et vous souffririez inévitablement. J'ai pensé à toutes ces choses pendant les tristes semaines qui viennent de s'écouler; je me suis dit que même lorsque vous y consentiriez, je n'aurais pas l'égoïsme de vous condamner à un pareil supplice, et j'ai pris le parti de m'éloigner.

« Mais je m'en vais vous aimant plus que jamais, ne pensant qu'à vous, n'ayant pour viatique que la mémoire des heures que j'ai vécues au Vivier. Si mon passé existe malheureusement encore pour d'autres, il n'existe plus pour moi. L'amour, le véritable amour que j'ai connu près de vous, remplira et adoucira seul le reste de ma vie. L'avenir pour moi se présente désolé et aride comme une forêt défrichée. L'unique plante verte qui y poussera encore sera votre adoré souvenir. — Adieu, chère Mariannette (laissez-moi une dernière fois vous appeler ainsi)! Vous êtes jeune, vous avez une longue suite d'années devant vous; le chagrin que je vous ai causé s'évanouira comme ces nuages qui passent sur votre beau lac, et vous trouverez, ainsi que le souhaitait Diosaz, un jeune et brave cœur qui vous apportera la félicité à laquelle vous avez droit. Quand

vous serez heureuse comme vous méritez de l'être, donnez parfois une pensée à celui qui a été l'ami de votre père et le vôtre. Effacez de votre esprit la misérable soirée où notre amour s'est brisé, et si plus tard vous me revoyez dans vos souvenirs, que ce soit comme aux premiers jours où nous nous sommes connus, quand nous revenions d'Angon par le lac, au soleil couchant, ou quand nous causions au clair de lune près des glycines de votre galerie. Pensez à moi *en bon*, ainsi que vous disiez au temps où vous m'aimiez encore... Moi, j'emporte votre chère image; je l'aurai toujours au cœur et devant les yeux... Elle réchauffera l'isolement où je vais m'enfermer en vous adorant toujours.

« PHILIPPE. »

Le lendemain, quand il eut joint cette lettre aux papiers appartenant à Mlle Diosaz et qu'il eut scellé l'enveloppe, Desgranges donna des ordres à la grangère pour le transport de ses bagages. Il s'était promis de partir par le bateau d'une heure, après avoir porté lui-même au Vivier le paquet contenant sa lettre. Mais à mesure que la matinée avançait, il ne pouvait se décider à quitter le Toron. Il y était encore dans l'après-midi, regardant du haut du promenoir herbeux s'éloigner le bateau qu'il devait prendre. Il s'ingéniait à chercher des prétextes pour retarder son départ, et il vaguait comme une âme en peine à travers les pièces sonores de l'appartement, qui avait déjà repris la morne physionomie particulière aux logis abandonnés. Enfin, vers trois heures, faisant sur lui-même un violent effort, il s'arracha à la contemplation de cette demeure où il avait enseveli les dernières illusions et les derniers restes de sa jeunesse ; il dit adieu à la grangère, et, emportant le paquet destiné à Mariannette, il descendit lentement vers Talloires. En chemin, bien qu'il eût renoncé à tout espoir, il se berçait encore d'un rêve confus : — peut-être, cette fois, Mariannette consentirait-elle à le recevoir? Peut-être s'attendrirait-elle en apprenant qu'il était décidé à partir?.. Et alors il aurait du moins la consolation de ne s'éloigner qu'après l'avoir vue. Il emporterait avec lui un dernier regard, un serrement de main, une parole de pardon...

Hélas! le rêve ne se réalisa pas. Dès qu'il eut sonné, la porte fut entre-bâillée par l'impitoyable Perronne, qui prit sa mine la plus renfrognée pour accueillir le visiteur importun :

— Inutile de vous obstiner, monsieur, dit-elle en maintenant la grille à demi fermée et en passant sa tête par l'entre-bâillement, j'ai des ordres formels, et vous n'entrerez pas, à moins que vous ne me passiez sur le corps.

— Apaisez-vous, Perronne, répondit-il avec un sourire résigné, je n'ai pas l'intention de pénétrer chez vous de vive force... Je vous apporte des papiers qui appartiennent à Mlle Diosaz... Veuillez les lui remettre, et... c'est tout.

La servante saisit le paquet, et la porte se referma précipitamment. — Ainsi c'était fini; il ne restait plus à Philippe qu'à songer au départ, et il gagna tristement le port de l'Abbaye, où, sous l'auvent du ponton, ses bagages empilés attendaient le passage du bateau. Il tira sa montre : — quatre heures! — il avait encore une heure de répit. Il alla s'asseoir sous les peupliers, en face de l'amphithéâtre de montagnes qui domine Talloires, et, avidement, il emplit ses yeux de la merveilleuse beauté de ce coin de terre qu'il ne devait plus revoir et où demeurerait Mariannette.

Le soleil descendait rapidement vers le sommet du Semnoz, dans une jonchée de minces nuages pareils à des roses rouges effeuillées; le lac reflétait dans son eau verte et lisse leurs couleurs empourprées. Sur le port, en avant de l'Abbaye, les massifs de marronniers prenaient déjà des teintes d'un roux orangé, et, plus loin, une vigne vierge, tapissant tout un mur de la vieille maison abbatiale, coupait d'une large tache cramoisie la masse fauve des feuillées roussies par les pluies de septembre. La riche diaprure de ces couleurs ardentes se continuait dans les vignes et sur les hauteurs boisées, très loin, jusqu'aux contreforts au-dessus desquels la Tournette montait dans un ciel d'un bleu de turquoise. Aux lueurs du couchant, la cime neigeuse de la montagne géante se teignait d'une exquise nuance rose, et sur ce rose suave une vapeur blanche, en s'élevant vers le *Fauteuil*, mettait une ombre portée d'azur très clair. — Tout en contemplant la coloration si harmonieusement et si délicatement variée de ce paysage d'automne, Philippe se souvint que, le soir de sa première causerie avec Mariannette, elle lui avait longuement parlé de la Tournette, où elle était allée avec son père. Elle lui avait vanté l'éclatante profusion des fleurs rares qui y éclosent presque dans la neige, et le grandiose spectacle qu'on a du *Fauteuil*. Elle l'avait plusieurs fois engagé à tenter l'ascension, et même au Toron, pendant l'effusion de leurs premiers épanchemens amoureux, ils s'étaient promis d'y monter ensemble un beau jour. — Philippe regardait les blancs flocons de vapeur s'enrouler autour des hautes cimes et y flotter comme de diaphanes apparitions; insensiblement, le désir lui vint de faire seul, avant de partir, l'ascension de cette montagne dont la virginale blancheur l'attirait. — De cette façon, au lieu d'être emporté brusquement par le bateau et de perdre de vue Talloires au détour du Roc-de-Chère, il pourrait encore contempler le lende-

main, au lever du soleil, le village, le lac et son cirque de montagnes. Ce serait comme un pieux pèlerinage où il retrouverait le souvenir de Mariannette; puis, après avoir envoyé un suprême adieu au Vivier et au Toron, il redescendrait vers Thônes et gagnerait la Suisse...

Il se leva précipitamment, donna de nouvelles instructions au pontonnier pour la direction de ses bagages, prit seulement avec lui son sac et son bâton de touriste, et courut frapper à la porte d'un paysan qui servait de guide aux amateurs de courses de montagne.

— Père Bastian, lui dit-il, croyez-vous que l'ascension de la Tournette soit encore praticable?

Le guide répondit affirmativement. — On trouverait peut-être de la neige au-dessus des chalets; mais, en passant par Montmin, lui et son garçon se faisaient fort de conduire Desgranges au sommet du *Fauteuil*. Le baromètre était au beau, et le dernier quartier de la lune les éclairerait pendant la seconde partie de la montée.

— Pouvez-vous m'y conduire ce soir?

— Parfaitement, monsieur, le temps d'appeler mon garçon et de nous chausser; dans vingt minutes, nous nous mettrons en route.

Et, en effet, vingt minutes après, ils s'engageaient tous trois dans le raidillon qui monte à Saint-Germain.

XXII.

Le message de Desgranges avait été sur-le-champ remis par Perronne à Mariannette, qui se trouvait à ce moment sous les platanes, occupée à un travail de couture. La jeune fille ouvrit le paquet d'une main tremblante, car elle avait reconnu la voix de celui qui l'apportait, et, bien qu'elle fût décidée à ne plus le revoir, elle ne pouvait se défendre d'une violente émotion en le sachant si près d'elle. Quand elle reconnut l'écriture de Philippe, le tremblement de ses doigts redoubla. Elle lut le commencement de la lettre avec un sentiment de défiance, puis, peu à peu, ses dispositions hostiles furent combattues par un mouvement d'intérêt croissant; et, quand elle arriva aux dernières lignes, elle se sentit prise d'une sourde compassion. Il y avait dans cette fin de lettre un accent de tristesse et de désespoir qui triomphait de sa rancune. Tout en persistant dans son obstination savoyarde, elle ne pouvait s'empêcher de plaindre Desgranges, qu'elle devinait malheureux et sincère, cette fois. Ses yeux se mouillèrent, et, pendant quelques minutes, elle ne vit plus les fleurs du jardin et le scintillement du lac ensoleillé qu'à travers une brume de larmes.

Bientôt elle éprouva le besoin de se lever et de s'agiter; sa poitrine était oppressée, et une surexcitation dont elle n'osait pas se rendre compte la poussait à changer de place, à marcher au dehors, au grand air. — Perronne était revenue travailler près d'elle.

— Inutile de reprendre ta couture, lui dit-elle; pendant que je monte serrer ces papiers, va mettre ton chapeau de paille; je veux sortir.

— Sortir? répéta Perronne, étonnée de cette brusque détermination.

— Oui, nous irons jusqu'au clos de l'Abbaye... On a dû y faucher les regains, et je veux voir si la besogne a été bien faite.

Dès que Perronne fut prête, elles quittèrent ensemble le Vivier, et, descendant vers le port, elles arrivèrent sous les marronniers juste un quart d'heure après que Philippe avait quitté le ponton pour se rendre chez le guide. Furtivement, Mariannette jeta un regard vers l'estacade où le bateau de cinq heures abordait; elle n'y vit aucun voyageur, et son cœur en éprouva un indéfinissable allègement. Elle longea d'un pas plus tranquille les murs de l'Abbaye et entra dans le clos.

Ce clos, qui avait été jadis une dépendance abbatiale, étendait ses prés mamelonnés entre les vignobles du Toron et les murs en ruine des vieux bâtimens conventuels. — Les regains étaient déjà fauchés et mis en tas, rien ne laissait à désirer, et il paraissait de plus en plus évident à Perronne que la nécessité de surveiller les faneurs n'avait été qu'un prétexte pour Mariannette. Après avoir fait distraitement quelques tours dans la prairie, la jeune fille venait de dépasser une encoignure formée par une tourelle drapée de lierre, quand elle aperçut dans le fossé une jeune paysanne occupée à entasser sur un tablier bleu les feuilles mortes détachées par les dernières pluies; et, tandis qu'au bruit des pas, la ramasseuse de feuilles relevait curieusement la tête, Mariannette reconnut une de ses anciennes clientes du jeudi, Philomène Malfroy. — La spirituelle figure de chèvre de cette fille de dix-sept ans avait subi une visible altération : ses traits s'étaient allongés, sa bouche s'était élargie, ses hanches avaient plus d'ampleur, et dans ses yeux, autrefois rieurs et insoucians, on surprenait une expression anxieuse et quasi farouche.

— Bonjour, Philomène, dit Mlle Diosaz, voilà plus de deux mois que je ne t'ai vue... Qu'es-tu donc devenue tout ce temps-là?

Philomène baissait les yeux, et une grimace piteuse tordait ses lèvres.

— Pas grand'chose de bon, allez, mademoiselle, répondit-elle enfin... je n'ai pas eu de chance, et il m'est arrivé un gros malheur.

— Un malheur! Quoi donc?

— Vous ne voyez pas? reprit-elle, les regards toujours baissés, ça saute pourtant aux yeux... maintenant!

Elle s'était levée. La maigreur de son buste faisait ressortir ses hanches épaissies et son ventre gonflé, qui soulevait sa misérable jupe devenue trop courte sur le devant. — Perronne, plus perspicace et déjà scandalisée, haussait les épaules avec un grognement de mépris. Mariannette avait enfin compris, et une rougeur lui était montée aux joues.

— Petite malheureuse! murmura-t-elle. Voilà ce que tu as gagné à tes vagabondages!.. Quel mauvais sujet as-tu donc pris pour amoureux?

— C'est le Pierre Serraval, un garçon de Menthon avec qui j'étais allée à l'herbe ce printemps.

— Quelle honte!.. T'épousera-t-il, au moins?

— Lui? s'écria-t-elle avec un rire amer, ah! bien oui; il m'a déjà trompée avec une autre!.. une fille de Veyrier, et ils sont partis ensemble faire les vendanges dans le Chablais... Dieu sait quand il reviendra... Ah! si seulement il pouvait revenir!..

Elle s'était assise au bord du fossé, et, les poings dans les yeux, elle pleurait à chaudes larmes.

— Et quand il reviendrait? objecta Mariannette, qu'y gagnerais-tu, pauvre fille, puisqu'il t'a abandonnée et qu'il en courtise une autre?

— Mais je l'aime toujours, moi! sanglota Philomène, et s'il revenait seulement, voyez-vous, je lui montrerais tant d'amitié, qu'il reprendrait du goût pour moi et que nous pourrions encore être ensemble...

— Comment! s'exclama Mlle Diosaz stupéfaite, après t'avoir trompée il t'a plantée là, il s'en est allé avec une autre et tu l'aimes encore?

— Qu'est-ce que vous voulez? répondit Philomène en roulant autour de son doigt les cordons de son casaquin, c'est plus fort que moi; il n'a qu'à me regarder, c'est comme s'il me jetait un sort: je n'ai plus d'autre vouloir que le sien, et aujourd'hui encore, s'il me regardait de la même façon, je lui pardonnerais tout de même.

— Dévergondée! grommela Perronne entre ses dents.

— Eh! quoi, tu pardonnerais à cet homme qui s'est moqué de toi et qui probablement te tromperait de nouveau?.. Tu n'as donc ni pudeur, ni dignité, ni amour-propre?

— Je ne sais pas, balbutia-t-elle en levant les épaules, je l'aime;.. et, s'il me reveut, tout le reste m'est égal.

Mariannette demeurait silencieuse et interdite en face de cette

petite sauvage, qui recommençait à pleurer et qui la regardait du coin de l'œil à travers ses larmes. A la fin, elle tira son porte-monnaie, et, se penchant vers Philomène, elle lui mit de l'argent dans la main.

— Je te plains, soupira-t-elle doucement; mais, si tu es coupable, ce n'est pas une raison pour que ton enfant en pâtisse... Prends ceci pour lui préparer une layette, et, quand tu n'en auras plus, reviens me voir.

Elle s'était remise en marche, choisissant, comme au hasard, un sentier qui montait dans les vignes, et elle s'éloignait toute pensive, tandis que Perronne emboîtait le pas derrière elle en bougonnant :

— Une fille de dix-sept ans, si c'est permis!.. On devrait la fouetter devant l'église!.. Vous croyez avoir fait une belle prouesse, mademoiselle, et vous avez tout bonnement encouragé le vice!

Mlle Diosaz ne répondait pas et continuait de réfléchir sans tourner la tête.

— Voilà comme vous êtes, grognait la servante; vous vous laissez entraîner par votre bon cœur, sans vous demander où il vous conduira... C'est comme ce méchant chemin, poursuivait-elle en exhalant de nouveau sa mauvaise humeur, Dieu sait si nous en sortirons!..

— Ne t'en inquiète pas! riposta Mariannette impatientée; il nous mènera toujours quelque part...

Elle songeait à Philomène. Elle se demandait si cette malheureuse ne venait point de lui donner une leçon d'indulgence, et si, en somme, malgré son manque de sens moral, cette fille à moitié sauvage ne possédait pas un cœur plus chaud et plus aimant que le sien?.. Était-ce donc vrai que la vertu dessèche la sensibilité et que le souci de notre propre dignité nous endurcit? Le véritable amour devait-il être aveugle au point de faire bon marché de tout ce qui n'est pas lui? — Cette petite vagabonde était prête à pardonner à l'amoureux qui l'avait indignement trompée, et elle, Mariannette, avait été impitoyable pour Philippe. Il l'avait suppliée, et elle l'avait repoussé; il était revenu, et elle lui avait fermé sa porte. Elle mettait son orgueil offensé au-dessus de tout; était-ce là le fait d'un cœur tendre et exempt d'égoïsme? — Elle aurait dû songer que cet homme qu'elle traitait si durement avait été bon pour elle. Avant de le juger si sévèrement, elle aurait dû mettre dans la balance son dévoûment et la sincérité de son repentir... Lui, plus âgé qu'elle et si supérieur par tant de côtés, avait-il donc hésité à humilier son amour-propre devant elle?.. Elle le savait triste, découragé, solitaire, et elle allait le laisser partir sans un regard, sans un mot

d'amitié?.. Et si plus tard il devenait désespérément malheureux à cause d'elle, n'aurait-elle pas toute sa vie le remords de ce désespoir, qu'elle aurait pu empêcher en montrant moins de rancune et plus de bonté?..

Le sentier venait de déboucher sur la route du Toron, et Mariannette, qui n'y était pas revenue depuis la terrible soirée où elle avait assisté à la scène de Mme Archambault, s'était arrêtée indécise et le cœur serré.

— Nous voici sur la grande route, insinua Perronne, qui commençait à dresser l'oreille ; retournons-nous-en, mademoiselle.

— Non! non! répliqua la jeune fille ; poussons jusqu'à Écharvines.

Elle n'osait pas s'avouer à elle-même qu'elle désirait passer devant le Toron ; mais en luttant encore intérieurement contre ce désir, elle commençait à se demander si elle n'agirait pas bien en allant trouver Philippe.

Elle continuait donc à marcher sur la route qui s'élevait insensiblement jusqu'au plateau, en décrivant de longs lacets blanchâtres entre les prés. Bientôt elles arrivèrent en face des peupliers qui se dressaient en sentinelles de chaque côté de l'avenue du Toron. Mariannette, dont le cœur battait jusque dans sa gorge, s'était de nouveau arrêtée, frissonnante et pleine d'hésitation.

— Je pense bien que vous n'allez pas entrer dans cette maudite maison! se récria Perronne, qui devenait de plus en plus méfiante; ce serait lâche, et, quant à moi, je n'y mettrai pas les pieds, mademoiselle!

Et pour témoigner de son intention fortement enracinée, la vieille servante s'était assise, essoufflée, sur un tronc de noyer qui gisait au bord de la route.

Mariannette ne répondait pas. Songeuse et les sourcils froncés, elle regardait les deux peupliers aux feuilles jaunies et l'avenue montante où le soleil déclinant jetait un dernier rayon.

— Perronne! s'exclama-t-elle tout à coup d'un ton décidé; attends-moi ici, j'entrerai seule.

Mais au moment où elle allait franchir le seuil de l'avenue, elle se heurta contre quelqu'un qui en sortait, et elle reconnut le vieux mendiant de Perroir.

— Ah! mademoiselle Diosaz, dit-il en soulevant son chapeau cabossé, bien des bonjours!.. C'est donc vraiment fini, et le voilà parti, ce pauvre brave monsieur Desgranges!..

— Parti? répéta Mariannette d'une voix à peine articulée.

— Eh! oui, ne le saviez-vous point?.. La maison est fermée; la

grangère a brouetté ses bagages au ponton, et il est sans doute à Annecy, maintenant.

— Vous devez vous tromper, balbutia-t-elle; je viens du port, et il n'y avait personne au départ.

— Alors il aura pris le bateau de quatre heures qui descend vers le Bout-du-Lac; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'est plus au Toron... Et c'est bien fâcheux pour moi, ajouta le bonhomme en rejetant son havre-sac sur son épaule, un monsieur de si bon accueil et si offrant, qui me parlait toujours de vous, mademoiselle!.. Ah! je perds beaucoup en le perdant... Heureusement qu'il me reste encore de bonnes âmes comme vous...

Mariannette ne l'écoutait plus; elle était devenue très pâle et avait les mains glacées.

— Tu as raison, Perronne, murmura-t-elle, je me sens fatiguée;.. retournons-nous-en.

XXIII.

Tandis que Mariannette rentrait au Vivier, Philippe, en compagnie des deux Bastian, suivait le chemin accidenté qui monte, à travers les prairies de Saint-Germain et les bois de Rovagny, jusqu'au col de la Forclaz. Pendant quelque temps encore, le soleil couchant leur envoya ses dernières lueurs, puis le crépuscule arriva rapidement et leur déroba la vue du lac. L'air, devenu plus frais, allégeait les fatigues de la montée. En avant, le fils de Bastian, leste et agile comme un écureuil, gravissait les sentiers abrupts avec l'entrain et la bonne humeur de ses dix-neuf ans. Philippe enviait la souplesse, l'élasticité, la gaîté de ce jeune garçon, sur les épaules duquel les bagages ne semblaient pas peser, et qui escaladait les rochers la chanson aux lèvres. — Il marchait, lui, plus posément à côté du père, avec lequel il s'entretenait de Marcelin Diosaz, que le vieux guide avait beaucoup connu. C'était précisément Bastian qui avait accompagné le docteur et Mlle Diosaz lorsqu'ils avaient fait, l'année d'avant, l'ascension de la Tournette. Ils avaient suivi cette même route et étaient allés coucher aux chalets de Lars, en passant par Montmin. — Philippe éprouvait une mélancolique satisfaction à suivre les sentiers où avait cheminé Mariannette et à songer qu'il s'arrêterait aux mêmes stations. Il se félicitait d'avoir obéi à la voix mystérieuse qui l'avait poussé vers les escarpemens de la Tournette. C'était comme un dernier répit avant la séparation suprême. Il avait la consolation de se dire que le lendemain, au lever du soleil, il verrait encore le lac, le village et la place où se dressaient les toitures rouges du Vivier...

Au bout de deux heures et demie, ils aperçurent dans l'obscurité les lumières tremblotantes de Montmin. Ils y soupèrent sommairement, puis se remirent en marche. Leurs bâtons ferrés résonnaient sur le chemin rocailleux qui mène aux pâturages. La nuit était complètement venue; mais le ciel, très étoilé, laissait transparaître faiblement les détails du paysage. Çà et là, quelques massifs de sapins plaquaient une ombre noire sur l'ondulation plus claire des prés ou sur la blancheur grise des rochers, à travers lesquels des sources coulaient avec un glou-glou pareil à un sanglot d'enfant. On pénétrait dans un ravin par une sorte d'escalier de pierres roulantes péniblement gravi, et lentement on s'élevait vers la région des pâturages. Après cette ascension d'une heure parmi les gravats, Desgranges jouissait du plaisir de fouler enfin une herbe molle et touffue, d'où s'exhalait une verte senteur aromatique. Tout à coup la prairie s'évasait, se creusait en forme d'entonnoir, et, dans le fond de cette combe ténébreuse, les yeux distinguaient vaguement les toitures basses des chalets de Lars, où une lueur dansait comme un feu follet.

Ces chalets de Lars avaient un aspect misérable. — Une cabane de planches, coupée en deux par une cloison de sapin, contenait la cuisine et l'atelier pour la fabrication des fromages; à côté, séparée par une mare de purin où se reflétaient les étoiles, se trouvait l'étable des vaches, surmontée d'un fenil qui servait de dortoir commun. — A l'arrivée des voyageurs, la *chalézanne*, qui habitait ce triste gîte avec son garçon, avait jeté des branches de sapin sur le brasier flambant dans un âtre de pierres installé au milieu de la cuisine; puis, quand Desgranges et ses guides se furent réchauffés à cette flamme fumeuse, elle les conduisit dans le fenil, afin qu'ils pussent s'y reposer pendant quelques heures.

A peine étendus sur le foin, les guides et les gens du chalet s'étaient endormis de ce facile et plein sommeil du paysan qui a peiné pendant une longue journée; mais il fut impossible à Philippe de fermer les yeux. Il songeait à Mariannette, qui avait dû coucher dans ce même fenil, et, durant la première heure, cette songerie lui aida à supporter l'immobilité à laquelle il était condamné au fond de cette soupente; mais l'odeur et les bruits étranges qui montaient de l'étable où ruminaient les vaches lui rendirent bientôt le gîte intolérable, et il se glissa dehors à tâtons, préférant attendre le réveil des guides en se promenant enveloppé dans son plaid.

Le spectacle de la prairie solitaire, se creusant comme une large et profonde coupe dans la nuit, avait quelque chose de solennel : — tout à l'entour, un silence religieux, interrompu seulement par

les clochettes des vaches ; et là-haut, un ciel criblé de milliers d'étoiles, reposant sur les crêtes des pâturages et les cimes rocheuses des montagnes. — Philippe contemplait ces astres agrandis qui veillaient paisiblement au-dessus de sa tête. Tristement il comparait leur immobile sérénité à l'inquiétude fiévreuse qui s'agitait en lui, et il était tenté de leur crier d'une voix jalouse : « O tranquilles étoiles, comme vous semblez heureuses ! » — Insensiblement, une blancheur lactée s'était étendue vers l'orient, au-dessus des pâturages, et le dernier quartier de la lune, dressant discrètement sa corne à l'horizon, veloutait les prés d'une lueur bleuâtre. Alors Philippe se rappela le soir où il avait assisté au lever de la lune, appuyé au balcon du Vivier, et un sanglot se noua dans sa gorge.

Tandis qu'il s'enfonçait dans ces ressouvenirs, une rumeur partait du chalet ; les guides s'éveillaient, et, dans la cuisine, la *chalézanne* faisait bouillir du café pour réchauffer ses hôtes ; — puis, ce café avalé, on repartait en file indienne à travers les prés montueux, et on atteignait une étroite crête gazonneuse, qui s'allongeait comme un mur verdoyant entre deux obscures profondeurs.

— Ici à droite, monsieur, dit le père Bastian, est le chemin de Thônes... Si vous voulez redescendre dans la vallée du Fier, c'est par là qu'il vous faudra prendre demain...

Philippe ne répondit pas. La seule perspective du retour par un chemin opposé à celui de Talloires augmentait son angoisse, et il n'y voulait pas penser. — L'herbe avait cessé pour faire place aux pierres roulantes. Les ascensionnistes commençaient à s'essouffler, quand, après un effort énergique, ils se hissèrent enfin sur l'étroite terrasse, frangée de neige, qui s'étend à la base du dernier bastion de la Tournette. Les étoiles s'éteignaient une à une dans le ciel plus clair et la lune pâlissait. L'air vif et glacé annonçait l'approche du jour. Ils contournèrent les assises énormes d'un mur de roches et se trouvèrent au pied de la tour calcaire qu'on nomme le *Fauteuil*. Les guides avaient été chercher des branches sèches cachées dans une excavation et avaient allumé du feu. Ce fut en réchauffant son corps à cette flamme pétillante que Philippe attendit le lever du soleil.

Mariannette ne lui avait pas exagéré les merveilles du spectacle offert aux touristes qui tentent l'ascension. De ces hauteurs neigeuses, sur lesquelles régnait un absolu silence, un panorama inoubliable s'étendait devant ses yeux, à mesure que l'aube blanchissait : — d'abord un premier plan de montagnes aux formes encore indécises, puis à l'horizon, toute une dentelure de cimes d'un bleu foncé se découpant à l'infini sur un ciel couleur de safran, et au milieu

de cette chaîne circulaire qu'il dominait de sa masse imposante, le Mont-Blanc avec son énorme dôme, ses pointes, ses tours et ses sveltes aiguilles, qui semblaient de loin les fortifications et les clochers d'une étrange ville de Titans. — Tout ce paysage alpestre était encore revêtu d'une idéale teinte d'azur, qui donnait à cette colossale cité l'aspect féerique d'une monde élyséen. Au-dessus du Mont-Blanc, dans le ciel pur, un petit nuage lilas planait comme un messager aérien chargé d'annoncer l'aube nouvelle aux habitans de cette ville fantastique. Il se colorait peu à peu, devenait orange, puis vermeil, à mesure que le lever du soleil approchait. Tout à coup, l'astre surgit, pareil à une grosse étoile d'or, entre deux aiguilles lointaines ; immédiatement la coupole du dôme se nuança de rose, les premiers rayons lumineux volèrent comme des flèches sur toutes les dentelures des sommets, et soixante lieues de glaciers firent resplendir l'éclatante blancheur de leurs neiges immaculées. — C'était comme une soudaine révélation de l'éternelle jeunesse, comme un *hosanna* de lumineuses espérances. — Philippe ne sentait plus la fatigue de l'ascension ; son angoisse s'était dissipée ; il lui semblait que le réveil du jour au milieu de ces blancheurs virginales avait ressuscité la verdeur de ses jeunes années ; il était secoué par un magique *sursum corda*, et dans l'exaltation qui lui montait au cerveau, il associait en un même acte d'admiration et d'amour les formes éblouissantes des montagnes et l'adorable image de Mariannette.

S'élançant impétueusement vers la brèche qui conduit au *Fauteuil*, il escalada avec la fougue d'un garçon de vingt ans les échelons de fer à l'aide desquels on parvient à la dernière plate-forme de la Tournette. Il lui tardait de revoir de là-haut le lac d'Annecy et le paysage familier du vignoble de Talloires.

Une fois installé sur l'étroit plateau glacé que balayait un vent âpre, Philippe eut d'abord quelque peine à s'orienter devant cet océan de montagnes aux vagues brumeuses : — chaînes de la Maurienne et de la Tarentaise, massifs du Dauphiné, longues crêtes du Jura, cônes verdoyans des Bauges. — Enfin, immédiatement au-dessous de lui, à de vertigineuses profondeurs, il reconnut le cadre montueux où le lac d'Annecy étalait dans la verdure sa nappe d'un gris bleuté. Tout y était encore confus et noyé d'ombre. Le soleil n'avait pas pénétré jusque-là; il effleurait seulement la croupe allongée du Semnoz et les crénelures de la montagne de Trélod. Peu à peu la lumière rose glissa sur les flancs de la gorge d'Entrevernes et fit flamber les vitres du château de Duingt. Le lac commença à miroiter; sa surface et ses rives s'accentuèrent avec plus de précision. Les yeux braqués sur sa lorgnette, Philippe distingua

le Roc-de-Chère et ses verdures jaunissantes, le Toron et son promenoir sinueux, Talloires dans sa bordure de vignes, le petit port de l'Abbaye, le ponton avec son estacade minuscule comme un jouet d'enfant, et tout là-bas, comme un point rouge, les toits du Vivier... A la pensée qu'il fallait dire adieu à toutes ces choses aimées, son cœur se serra et il ne vit plus rien... Les larmes de ses yeux avaient troublé les verres de la lorgnette.

Un sentiment de révolte entra en lui à l'idée de partir. De nouveau, le lac et Talloires l'attiraient; un regain d'espoir verdissait dans son cœur. — Non, ce départ n'était pas possible ; il n'avait pas assez lutté et il s'était trop tôt découragé. Le spectacle contemplé du haut de la Tournette lui rendait de l'énergie, et il songeait à lutter encore pour reconquérir l'amour de Mariannette. — Elle était depuis la veille en possession de sa lettre, elle l'avait lue et elle avait dû certainement en être touchée. Qui sait si maintenant elle n'attendait pas anxieusement son retour?.. Et s'il redescendait à Talloires, s'il revenait frapper à la porte du Vivier, qui sait si cette porte ne s'ouvrirait pas, et si le bonheur d'autrefois ne recommencerait pas?.. Il s'était calomnié : il se sentait encore assez jeune pour aimer et être aimé! — Et soudain il était pris d'un violent désir de revenir sur ses pas. Chaque minute passée loin de Mariannette lui paraissait diminuer les chances d'une réconciliation, et il lui tardait d'être au bas de la montagne.

La plate-forme venait d'être envahie par une bruyante troupe de jeunes touristes du club Alpin. Leurs éclats de voix, leurs rires, leurs plaisanteries en face de ce spectacle dont Philippe avait espéré jouir seul, lui devenaient insupportables. Il se hâta de regagner les échelons de fer du *Fauteuil*, et retrouva ses deux guides, qui achevaient un frugal déjeuner dans l'encoignure d'un rocher.

— Je pars en avant, leur cria-t-il, vous me retrouverez au chalet et nous redescendrons ensemble à Talloires!

Puis il s'élança sur le sentier neigeux qui contournait la muraille du Fauteuil, et commença de dévaler le long de l'arête schisteuse, avec une vigueur juvénile qu'il ne se connaissait plus depuis longtemps. — Elle était pourtant rude, la descente! Un soleil cuisant tombait sur les roches nues et brûlait les épaules de Desgranges ; mais il n'y prenait pas garde et doublait le pas avec une hâte fiévreuse. Néanmoins, au bout d'une heure, les difficultés de la marche, jointes aux fatigues d'une nuit sans sommeil, commencèrent à l'éprouver. Il traînait la jambe, et ses pieds gonflés s'endoloris-saient même au contact de l'herbe des pâturages. Il arriva au chalet de Lars assoiffé, fourbu, aveuglé de soleil, le dos courbé et les traits tirés. En le voyant revenir si vanné et démoli, la *chalézanne*

joignit les mains d'un air de compassion. Il lui demanda de lui indiquer un coin où il pût se laver et réparer le désordre de sa toilette; il ne voulait pas se montrer dans cet état piteux aux yeux des gens de Talloires. La bonne femme le conduisit dans l'arrière-réduit où elle emmagasinait ses fromages, lui apporta de l'eau tiède et le laissa occupé à bouleverser son sac pour y prendre du linge frais.

Maintenant déjà sa nouvelle tentative lui semblait plus chanceuse. Son espoir avait diminué à mesure que se rengrégeait sa fatigue. Au bout d'un quart d'heure, il entendit les guides qui arrivaient, et il reconnut la voix du père Bastian qui questionnait la femme du chalet sur *son* voyageur.

— *C'est-y* le vieux monsieur que vous demandez? répondait-elle; il n'en pouvait plus, le pauvre homme, et il est en train de se *rechanger* dans notre resserre!

On prétend qu'il suffit d'une flaque d'huile pour apaiser la violence du flot; il suffit aussi d'un mot bien prosaïque pour refroidir les plus belles effervescences de notre cerveau. Cette réponse jeta une douche glacée sur le crâne de Philippe. « Le vieux monsieur, » c'était lui qu'on désignait ainsi. Pour cette paysanne, il était déjà un vieillard. L'impression de caducité qu'il avait laissée à cette femme, il la produisait aussi sur d'autres; seulement, les autres gardaient poliment leur opinion pour eux, tandis qu'avec sa brutale franchise la *chalézanne* avait dit la chose tout à trac. — « Eh bien! oui, tu es vieux! murmurait-il intérieurement; à quoi sert de te mentir à toi-même? Tu ne peux pas t'habituer à cette idée que le temps a marché et que la décrépitude a déjà mis sa griffe sur ton visage. Tu t'efforces de te croire toujours jeune, et cependant la réalité se charge de te donner de rudes démentis. Te voilà exténué et fourbu après une course de montagne qui n'aurait été pour toi qu'un jeu lorsque tu avais vingt ans. Ta démarche et ta mine annoncent si bien le déclin que la femme du chalet t'a sur-le-champ classé dans la catégorie de ceux qui n'ont plus rien à voir avec la jeunesse. Tu parais même plus vieux que ton âge. Ta volonté flottante, tes projets de départ sans cesse traversés par des velléités de retour à Talloires, toutes ces indécisions ne sont-elles pas elles-mêmes des signes de sénilité?.. Et c'est à ce moment critique, alors que tu as la certitude de ta décadence, c'est dans de semblables conditions que tu veux recommencer une expérience qui ne t'a point réussi une première fois? Le beau cadeau à faire à une jeune fille que ta tête grisonnante et ton cœur plein de défaillances! Non, non, rentre en toi-même : la jeunesse doit aller à la jeunesse, et l'âge mûr ne doit plus songer qu'à opérer sa retraite en bon ordre.

En t'éloignant de Mariannette, tu as pris le parti le plus sage et le plus généreux; maintenant que le sacrifice est consommé, tâche d'avoir au moins le bon sens de persévérer dans ta résolution. Contente-toi de conserver le souvenir des belles heures passées au Vivier, et d'en embaumer cette vieillesse qui te menace et que chacun lit déjà sur ton visage!.. »

Il boucla son sac, saisit son bâton ferré et alla rejoindre les guides qui fumaient assis au seuil du chalet.

— J'ai réfléchi, dit-il au père Bastian; je redescendrai par Thônes... Attendez-moi seulement ici un quart d'heure.

Il s'éloigna lentement dans la direction des pâturages. — Sur ces versans herbeux exposés en plein midi, l'humidité du sol et l'ardeur du soleil développent, même en automne, une flore exceptionnellement vigoureuse et variée. Tout autour du chalet, les prés étaient fleuris comme un jardin : — myosotis et gentianes d'un azur intense, cirses gigantesques, lis empourprés, aconits, digitales, scabieuses, centaurées bleues, toutes les plantes de l'été étalaient dans l'herbe des couleurs d'une extraordinaire vivacité. — Avec de tendres précautions, Philippe cueillit les plus belles et en composa un merveilleux bouquet qu'il enveloppa délicatement de feuilles et de mousses fraîches, puis il retourna vers les guides :

— Votre fils m'accompagnera jusqu'à Thônes, dit-il au vieux Bastian; quant à vous, redescendez directement à Talloires. — En passant devant le Vivier, vous demanderez à parler à Mlle Diosaz et vous lui remettrez ces fleurs... Portez-les suspendues à un brin de jonc, et ayez soin de les mouiller de temps en temps pour qu'elles ne se fanent point en route...

Il lui adressa encore quelques recommandations, le paya largement, ainsi que la femme du chalet, leur donna une poignée de main, puis d'une voix un peu étranglée :

— Allons, s'écria-t-il, voici le moment de se quitter... Adieu et bon voyage!

Le jeune guide grimpait déjà en avant. Philippe gravit derrière lui la pente gazonneuse des pâturages. Arrivé sur la crête, il se retourna encore une fois, puis, à travers l'effeuillement des fayards et des vernes, dont les débris tourbillonnaient autour de lui au vent du matin, il disparut dans le chemin de Thônes.

XXIV.

Il est midi. En sortant de table, Mariannette est venue s'asseoir près des glycines de la galerie. Accoudée à la balustrade, elle

regarde machinalement les vignes où mûrissent les raisins blancs et noirs, et le jardin où des rouges-gorges gazouillent dans les noisetiers. Sur les pampres rougissans se découpe en plein soleil la blanche silhouette d'un vigneron en bras de chemise, portant sur ses épaules cette hotte à longs manches que les Savoyards appellent une *bannette*, et coiffé du *chaperon* de toile grise matelassée qui garantit la nuque et le cou contre les froissemens de la charge. Un sifflement déchire l'air calme, et l'homme s'arrête un moment pour suivre la *Couronne-de-Savoie* qui vient de quitter Duingt et descend vers le Bout-du-Lac. Mariannette, elle, reste inattentive. Que lui font maintenant les passages des bateaux?.. Elle regarde sans voir. C'est à peine si elle a conscience du monde extérieur; elle laisse sa pensée endolorie s'engourdir dans la paix profonde qui enveloppe le paysage. — La *Couronne* est déjà loin. Le lac, un moment troublé, reprend sa sérénité assoupie et reflète dans son eau tranquille les feuillées jaunies des peupliers de Duingt, les tons d'ocre de la montagne de Rougemont et l'empourprement des vignobles. Une chaude couleur d'or teint par places sa nappe bleuissante, et tout au loin ses rives se noient dans une vapeur dorée. Le paysage entier a pris la magnifique livrée de l'automne, et ces riches colorations, qui vont du jaune orange au violet roux, se fondent harmonieusement sous la tiède lumière du soleil de septembre.

Un coup de sonnette tinte dans le silence du Vivier, mais cette sonnerie même laisse Mariannette indifférente; elle n'attend plus de visiteur et ne détourne pas la tête. Cependant un bruit de pas lourds résonne dans le salon, et Perronne, ouvrant les battans de la porte-fenêtre, introduit un paysan hâlé et poudreux.

— C'est vous, père Bastian! murmure la jeune fille; qu'y a-t-il pour votre service? — Soudain elle aperçoit un bouquet dans la main du guide, et regarde, étonnée, l'homme et les fleurs. — Que m'apportez-vous là?

— Ce sont, comme vous voyez, des fleurs, mademoiselle, répond le père Bastian, des fleurs de la Tournette, que M. Desgranges a cueillies...

Au nom de Desgranges, elle ne peut réprimer un tressaillement douloureux, et un pli sévère rembrunit son front, tandis que le guide continue :

— Nous sommes montés là-haut hier soir, et ce matin, M. Desgranges s'en est allé par la route de Thônes avec mon garçon; mais, avant de partir, il a fait un bouquet et il m'a dit : « Père Bastian, comme je ne reviendrai plus à Talloires, portez ces fleurs à Mlle Diosaz; priez-la de les accepter en mémoire de son père et en souvenir de moi... Surtout prenez bien garde qu'elles ne se fanent... » Je les

ai soignées, allez, mademoiselle!.. Tout le long du chemin, je les trempais dans l'eau des sources; aussi les voilà fraîches comme à l'heure où il les a cueillies.

Mariannette est violemment troublée, mais elle n'en veut rien laisser voir :

— C'est bien, merci! réplique-t-elle en indiquant au guide le guéridon placé derrière elle; — posez-les là... Perronne, va faire boire un verre de vin à Bastian!..

Maintenant le guide et la servante sont partis; mais la jeune fille évite encore de regarder le bouquet. Elle reste accoudée et pensive en face du lac où poudroie une lumière dorée. — A quoi songe-t-elle? Sa rancune contre Philippe est-elle donc restée aussi tenace? A-t-elle gardé, toujours aussi amer, le souvenir de l'offense, bien que l'offenseur se soit fait justice en s'éloignant? Ou bien est-ce ce brusque départ même qui l'irrite et qu'elle ne peut pardonner? Elle demeure immobile, les sourcils froncés, le regard morne et perdu dans le vide. — Un nouveau coup de sifflet trouble la tranquillité du lac; l'agitation des aubes fait scintiller l'eau bleue et allonge de larges remous écumeux vers les berges endormies : c'est la *Couronne-de-Savoie* qui remonte vers Annecy avec ses passagers. — Mariannette regarde le bateau fuir vers le Roc-de-Chère en laissant derrière lui le bouillonnement de son sillage argenté, et elle songe aux voyageurs qui passent et ne reviendront plus... La *Couronne* s'est évanouie parmi les chaudes vapeurs qui mettent comme de l'or fluide dans l'atmosphère. Le paysage a repris sa physionomie ensommeillée. — Sous la *loggia*, une pénétrante odeur de plantes alpestres se répand dans l'air attiédi. Mariannette tourne la tête, et ses yeux se fixent sur le bouquet de la Tournette : — les fleurs ont conservé leur fraîcheur matinale; les gentianes et les myosotis des glaciers ouvrent leurs corolles bleues, veloutées et tendres comme des regards amoureux. Lentement, la jeune fille prend le bouquet dans ses mains et le contemple avec mélancolie; lentement elle se lève, va remplir d'eau un vase de grès, y plonge avec de délicates précautions les plantes montagnardes; puis, tout à coup, ses yeux se mouillent, son front se penche et ses lèvres se posent doucement sur le dernier souvenir de Philippe.

André Theuriet.

LE

PARLEMENT ET LE BUDGET

L'opinion publique se montre sérieusement émue de la situation de nos finances, et les manifestations de son inquiétude ont été assez nombreuses et assez explicites pour arracher nos représentans aux illusions d'un optimisme systématique. C'était, naguère, à qui soumettrait au parlement les plans les plus vastes, les projets les plus dispendieux : on faisait un titre d'honneur à la république des centaines de millions que l'on dépensait sans urgence et souvent sans utilité. Aujourd'hui, il n'est plus question que d'économies, et la nécessité de rétablir l'équilibre du budget est dans toutes les bouches. Rétablir cet équilibre sera une tâche malaisée : il y faudra des efforts plus sincères, plus énergiques et plus soutenus que ceux qu'on a tentés jusqu'ici ; mais ce résultat même ne suffirait pas à rassurer complètement l'opinion publique. La confiance dans le régime actuel est ébranlée : ce fait n'est pas contestable en présence des aveux qui sont échappés, depuis quelques mois, à la plupart des journaux républicains. Un écrivain de mérite, dont les opinions ne sauraient être suspectes, et dont la sincérité égale la pénétration, M. Henry Maret, a reconnu, à plusieurs reprises, que les préoccupations financières ne sont pas l'unique cause du malaise qu'on signale dans toute l'étendue du pays, que les appréhensions portent au-delà des embarras budgétaires, et qu'on se

demande si l'on peut attendre pour l'avenir de meilleurs résultats que ceux du passé. M. Maret ne semble pas douter qu'on ne s'en prenne au régime actuel de la progression constante des charges publiques et du désarroi de nos finances. Dans une autre nuance du parti républicain, le *Journal des Débats* écrivait tout récemment : « Dans les couches profondes du pays, on commence à percevoir quelque chose qui ne ressemble guère à la politique des comités et des politiciens. C'est un sourd malaise, une inquiétude croissante, une impatience singulière des vaines querelles et des agitations stériles, un impérieux besoin de stabilité et de repos. Malheur au parti, malheur au gouvernement qui ne comprendra pas ce besoin et qui ne lui donnera pas satisfaction ! »

Ce malaise général que l'on s'accorde à constater est encore mal défini. Le public est inquiet, mais il ne sait où chercher la fin de ses inquiétudes : il a le vague sentiment que quelques-uns des rouages du gouvernement fonctionnent mal ; mais il ne voit point encore comment y porter remède. Inquiétude et malaise nous semblent justifiés. Arriverait-on, pour un an ou deux, à ramener dans le budget, non-seulement les apparences, mais la réalité de l'équilibre ; on aurait seulement enrayé le mal ; il ne tarderait pas à reparaître, parce que la cause en subsisterait toujours. Cette cause réside, en effet, dans nos institutions, ou plutôt dans la façon dont celles-ci sont dénaturées dans la pratique. Elles étaient loin d'être parfaites, et on ne les a pas améliorées par les changemens qu'on y a apportés ; mais telles qu'elles étaient sorties des délibérations de l'assemblée nationale, elles satisfaisaient aux conditions essentielles d'un bon gouvernement ; seulement il aurait fallu qu'elles fussent appliquées avec sincérité et dans l'esprit dans lequel elles avaient été conçues.

Œuvre d'hommes incontestablement libéraux, et résultat de transactions loyales, la constitution actuelle avait eu pour objet d'établir en France, sous la forme républicaine, le régime représentatif avec ses tempéramens et ses contrepoids. C'est l'existence même de ces contrepoids qui fournit des armes contre elle aux héritiers de la tradition jacobine. Ceux-ci la qualifient de constitution monarchique, parce qu'elle a établi l'indépendance du pouvoir exécutif en face du pouvoir législatif, tandis qu'eux-mêmes ne veulent reconnaître de droits qu'à une assemblée élective unique, et prétendent concentrer dans cette assemblée tous les pouvoirs. Il y a ici incompatibilité absolue de doctrines, car il est de l'essence même du régime représentatif que le gouvernement, quel qu'en soit le titre et quelle qu'en soit l'origine, gouverne, et que les représentans du pays contrôlent son action, suivant la vieille maxime de

nos pères, qu'agir est d'un seul et que le conseil est de plusieurs.

Remarquez que les droits de la nation ne sont pas ici en question. Nul ne saurait songer à contester que le vote de l'impôt n'appartienne exclusivement aux représentans du pays, et que ceux-ci aient le droit de contrôler l'emploi des fonds ainsi mis à la disposition du gouvernement et dont il doit compte. De l'exercice de ce contrôle résulte naturellement et légitimement une influence prépondérante sur la conduite des affaires et la politique du gouvernement: la volonté du pays doit être respectée et obéie. Mais si le contrôle est exercé de façon à aboutir à l'assujettissement complet du gouvernement; si celui-ci, dont la mission est de prévoir, de préparer l'avenir et d'agir, est dépouillé de toute initiative et de toute liberté d'action; s'il est réduit à l'état d'instrument passif des mobiles volontés d'une assemblée versatile, généralement ignorante et toujours irresponsable, vous n'avez plus que la perversion du régime représentatif; vous avez ce qu'on appelle le régime parlementaire, c'est-à-dire le régime déguisé et à peine atténué de la Convention. Il n'y a point ici de principe engagé : les droits de la nation sont inaliénables et imprescriptibles; il s'agit seulement de savoir de quelle façon ces droits peuvent et doivent s'exercer. Il s'agit de déterminer quel est le rôle du gouvernement et dans quelles limites le chef du pouvoir exécutif et ses ministres peuvent se mouvoir.

Il y a des gens qui se croient fort libéraux et qui se considèrent comme les véritables défenseurs des droits du pays, parce qu'ils exagèrent les pouvoirs des assemblées et qu'ils refusent de donner un chef effectif au gouvernement. Ils ne s'aperçoivent point, mais l'expérience a montré qu'en réalité ils dépouillent la nation de tous ses droits au profit d'une collectivité irresponsable, parce que son action est toujours anonyme. Ceux qui ne vont point jusqu'à supprimer le pouvoir exécutif, et se bornent à lui refuser toute prérogative sérieuse, ne méconnaissent point qu'ils le mettent absolument à la merci des assemblées; mais ils croient parer suffisamment à cet inconvénient en accordant au chef du pouvoir exécutif l'irresponsabilité comme compensation de son impuissance et de son inaction volontaire. Cette irresponsabilité que rien ne protège et ne garantit n'est qu'une vaine fiction. Une responsabilité morale s'impose à quiconque a la réalité ou les apparences du pouvoir; et l'histoire de notre temps fait assez voir avec quelle facilité cette responsabilité devient effective, en dépit de toutes les constitutions.

Cette question des droits respectifs et des rapports du pouvoir exécutif et des chambres est une vieille querelle. Elle a été débattue

avec autant de vivacité sous la monarchie de Juillet que sous la république. Il me souvient que lorsque S. A. R. le duc d'Aumale fut nommé gouverneur-général de l'Algérie, le *Constitutionnel*, dont j'étais déjà l'un des principaux rédacteurs, critiqua cette nomination, sous l'inspiration de M. Thiers, qui la jugeait contraire à l'esprit de la charte. Il estimait qu'elle découvrait trop, comme on disait alors, la personne du souverain, auquel on ne manquerait pas de faire remonter la responsabilité des actes d'un fonctionnaire qui lui tenait d'aussi près. Je rompis, à cette occasion, quelques lances contre M. Cuvillier-Fleury et M. Alloury, mais avec des tempéramens et dans une mesure qui ne satisfirent point M. Thiers. Je passai donc la plume à M. Duvergier de Hauranne, esprit ardent et à outrance, qui développa dans toute sa rigueur la célèbre doctrine que le roi régnait et ne gouvernait pas. M. de Sacy, jusque-là silencieux, intervint alors dans cette polémique retentissante, et en d'admirables articles, pleins de bon sens, de logique et de fine ironie, il demanda de quel bénéfice il pouvait être pour une nation d'avoir à la tête de son gouvernement un homme sage, éclairé, expérimenté et prudent, s'il était interdit à celui-ci de faire aucun usage de ces dons précieux? Quant au roi Louis-Philippe, il se contenta de dire avec une malicieuse bonhomie : « Ne croyez pas que M. Thiers soit aussi ennemi qu'il le paraît du gouvernement personnel, seulement il n'aime que le sien. » La suite a fait voir combien cette observation du vieux monarque était fondée.

Quel souverain a justifié mieux que Léopold Ier l'argumentation de M. de Sacy? Les Belges, nation jalouse de ses libertés, mais calme et avisée, n'ont jamais songé à affaiblir et à contester les prérogatives dont leur constitution a investi le pouvoir exécutif, et ils n'ont pas eu à le regretter pour la prospérité de leur pays. Ils ont, au contraire et à juste titre, tiré vanité de la position éminente que leur souverain, malgré le peu d'étendue de ses états, avait acquise en Europe par sa sagesse et par l'habileté de son administration. Des publications récentes ont fait connaître, longtemps après les événemens, la part considérable, mais discrète, que la reine Victoria et son époux avaient prise, de tout temps, à la direction de la politique britannique. Si l'on en juge par la célébration du cinquantenaire de la reine, il ne paraît pas que ces révélations aient affaibli le respect et l'affection des Anglais pour leur souveraine. Pendant ce temps, la France a renchéri encore sur la doctrine de M. Thiers. Celui-ci se contentait de demander au pouvoir exécutif, quand il ne l'exerçait pas lui-même, de demeurer inactif : M. Grévy a voulu en réaliser la suppression. Fidèle à l'esprit du célèbre amendement par lequel il avait proposé de remettre à la chambre la nomination di-

recte des ministres et l'exécution des lois, M. Grévy a voulu présider comme si la présidence n'existait pas, et mettre ainsi en pratique, autant que cela dépendait de lui, la théorie qu'il avait professée: mais en se renfermant dans ce rôle purement contemplatif, il n'a abouti, par une ironie du sort, qu'à se réfuter lui-même. Cette abstention systématique, en effet, a permis de constater combien de mesures regrettables ou dangereuses auraient pu être arrêtées ou atténuées par le simple usage des prérogatives inscrites dans la constitution. Si le président a rencontré, une fois, l'approbation de l'opinion publique, et a rendu service au pays, c'est le jour où, se départant de sa doctrine, il a usé de son influence pour écarter du gouvernement un général turbulent, dont la présence dans le cabinet pouvait devenir le prétexte des complications internationales.

A aller au fond des choses, cette paralysie volontaire du pouvoir exécutif a été le point de départ de la fâcheuse situation où se trouvent nos affaires. Privés de l'appui qu'ils auraient dû trouver dans le prestige personnel et dans l'autorité du président, et abandonnés à eux-mêmes, les ministres ont été irrésistiblement amenés à abdiquer entre les mains des chambres, ou plutôt d'une seule chambre, car le sénat, voyant qu'on ne tenait aucun compte de ses opinions et que toute dissidence avec la chambre provoquait une pression énergique sur ses votes, s'est peu à peu résigné au rôle de simple bureau d'enregistrement. En dépit de la constitution, méconnue et faussée, nous assistons au gouvernement direct du pays par une assemblée : nous avons donc le régime parlementaire dans toute sa beauté, et nous en pouvons apprécier les résultats. Toutes choses sont décidées par la volonté unique d'une majorité mobile en ses idées et variable dans sa composition ; et cette majorité n'est elle-même que l'instrument d'un homme qui, pour un temps et quelquefois pour un seul jour, s'empare de son esprit et dicte ses résolutions. Les déterminations les plus graves peuvent être le résultat d'une surprise ou d'un vote irréfléchi.

La première conséquence de ce régime est l'impossibilité pour une nation d'avoir une politique extérieure. Séduit par quelques prévenances du prince de Galles et du roi de Grèce, M. Gambetta a ruiné notre influence à Constantinople au profit de l'Allemagne, lorsqu'il a mis le crédit et l'action diplomatique de la France au service des revendications helléniques. M. Clémenceau nous a fait perdre irrévocablement la situation privilégiée que nous avions en Égypte, lorsqu'il a renversé M. de Freycinet en faisant refuser le crédit destiné à nous permettre d'agir contre Arabi concurremment avec l'Angleterre. M. Challemel-Lacour, en considérant la Chine

« comme une quantité négligeable, » et en assumant sur lui de désavouer M. Bourée et de repousser un traité qu'on a été trop heureux de reprendre plus tard, nous a mis sur les bras une guerre meurtrière et onéreuse. A l'intérieur, les inconvéniens n'ont pas été moindres. Quelle œuvre exigeait plus de maturité, plus d'esprit de suite et plus de discrétion que la réorganisation de notre armée et la reconstitution de notre matériel de guerre? La chambre a voulu tout savoir et tout conduire : on a crié sur les toits ce qu'on avait le plus grand intérêt à taire. Qui pourrait calculer les millions dépensés en pure perte par suite des remaniemens et des changemens de systèmes, conséquences inévitables des changemens de personnes, provoqués par les compétitions des groupes parlementaires? Toutes les administrations publiques ont été successivement désorganisées sous la pression des exigences parlementaires, tantôt pour éliminer des fonctionnaires qui avaient encouru le déplaisir d'un député, tantôt pour faire place à quelqu'un de ses parens ou de ses protégés. Il semble même que ces empiètemens du pouvoir législatif sur le domaine de l'administration soient un vice inhérent à la domination des assemblées, car un homme d'état éminent, un des fondateurs de la liberté italienne, Marco Minghetti, n'a cessé de le signaler aux législateurs de son pays comme un grave danger. Dans une réunion tenue à Naples le 8 octobre 1880, il s'était élevé avec force contre l'abus des influences parlementaires, stigmatisant en termes très vifs l'immixtion des députés dans les affaires administratives et leur intervention dans la nomination des fonctionnaires. La chambre des députés prit fort mal cette critique ; on accusa l'ancien ministre de manquer de respect envers les pouvoirs publics, et quelques esprits s'échauffèrent jusqu'à parler d'un vote de censure. Cet incident conduisit M. Minghetti à écrire son dernier ouvrage, son livre sur l'*Ingérence parlementaire dans les administrations civiles*, et il a pu voir avant de mourir le triomphe de ses idées sur cette matière, car le gouvernement italien, soutenu par l'opinion publique, a fait voter des lois qui, en déterminant la situation des fonctionnaires et les conditions de leur nomination et de leur avancement, ont opposé une barrière au mal signalé par l'éminent écrivain.

Si ce mal avait pu prendre en Italie, sous un régime constitutionnel fonctionnant régulièrement, assez d'extension pour alarmer des hommes d'état patriotes, à quel point n'est-il pas arrivé en France, où aucun obstacle n'arrête la prépotence parlementaire? Toutes les barrières tombent, tous les règlemens fléchissent devant les exigences des députés : malheur au ministre qui aurait la pensée de résister! Un des derniers ministres des finances essayait, un

jour, de défendre son personnel en demandant qu'on lui indiquât au moins des candidats qui ne fussent pas absolument incompétens : « Lorsque des candidats se présentent en foule pour les places de juges de paix, s'écriait un avocat fougueux de l'épuration, est-il admissible qu'il ne s'en trouve pas pour les places de finance, qui sont payées deux ou trois fois plus ? » Aussi la majorité parlementaire fit créer un sous-secrétariat des finances et fit élever à ce poste un des siens, tout exprès afin de mettre la main sur ces emplois fructueux, et voici le jugement qu'un témoin, peu suspect d'hostilité pour le régime actuel, M. Léon Say, portait, en novembre 1882, sur l'œuvre qui était en train de s'accomplir : « A partir du jour où on a fait fonctionner cette institution, on a remplacé en masse et comme par fournées les agens des régies les plus rapprochées des contribuables. On a recherché les relations que les enfans de seize ans pouvaient avoir avec des adversaires du gouvernement avant de les admettre comme surnuméraires dans les bureaux de l'enregistrement ou des contributions indirectes. On a surexcité outre mesure l'esprit de dénonciation, et développé toute sorte de mauvais sentimens qui sont très contraires à l'intérêt du gouvernement républicain. Il faut avoir passé par les affaires pour se faire une idée du nombre de gens dont la révocation est demandée par ceux qui veulent les remplacer. Les électeurs en quête de places se sont littéralement rués sur leurs députés, et les ont contraints à se faire solliciteurs et à chercher des situations administratives pour eux et leurs enfans. Jamais l'abus des recommandations n'a été poussé aussi loin que depuis quelques années. »

Après avoir tracé ce tableau d'un état de choses qui n'a fait qu'empirer, l'ancien ministre ajoutait : « Cela est très fâcheux, parce qu'il en résulte un mauvais recrutement qui abaisse la valeur moyenne du personnel ; mais c'est surtout mauvais, parce que c'est une école de démoralisation pour le pays. » M. Léon Say avait cent fois raison, et les faits parlent aujourd'hui avec une triste et irrésistible éloquence. Nos législateurs ont commencé par assiéger les ministères dans l'intérêt de leurs amis politiques et de leurs agens électoraux ; ils ont continué leurs démarches afin de procurer des postes lucratifs à leurs proches ; puis, entraînés sur une pente glissante, ils ont pensé à tirer parti de leur crédit, et le marchandage des emplois publics a commencé. Il est inutile d'insister après les lamentables scandales qui viennent d'éclater.

Quelle est l'arme à l'aide de laquelle on a brisé les résistances des ministres ? C'est le budget, dans lequel on fait tout rentrer et qui sert d'instrument pour remanier et pétrir toutes les adminis-

trations. Nous l'avons dit ici même : le ministre des finances est responsable de l'équilibre entre les recettes et les dépenses ; c'est lui qui semble avoir pour tâche spéciale d'assurer cet équilibre, et maintenant c'est lui qui a la moindre part à l'établissement de la loi de finance. Il ne fait qu'en réunir les matériaux et la préparer : elle lui est aussitôt enlevée par la chambre, qui en fait son œuvre propre et prétend en régler les moindres détails par l'entremise de sa commission. Appelé à présider cette commission, M. Rouvier, à son entrée en fonction, en mars 1884, disait à ses collègues, pour faire ressortir l'importance de leur rôle commun : « La commission a la mission, toujours délicate, d'établir le budget de l'état, d'en assurer la sincérité, d'en régler l'équilibre. » Si telle était la tâche de la commission, quelle était donc celle du ministre des finances et du gouvernement? M. Rouvier ajoutait immédiatement : « La commission sera toujours dominée par cette double préoccupation d'établir un budget permettant de faire face à toutes les obligations d'une grande démocratie libre et de ménager les ressources du pays. » Il ne s'agit point, on le voit, de contrôler les calculs du gouvernement, d'apprécier ses propositions et de vérifier si l'équilibre nécessaire existe réellement : il s'agit d'improviser une œuvre propre à la commission et de faire de toutes pièces la loi de finance, comme si le budget présenté par le gouvernement n'existait pas ou n'était qu'un simple canevas destiné à servir de cadre aux études et aux décisions des commissaires. M. Rouvier ne limitait même pas les attributions de ses collègues à l'établissement du budget ordinaire, il faisait encore rentrer dans leur mandat la tâche de « rechercher le meilleur moyen financier de faire face au budget extraordinaire. » On ne saurait concevoir une main-mise plus complète sur les finances du pays. Si ce n'est plus au gouvernement à discerner entre les dépenses indispensables et les dépenses susceptibles de restriction ou d'ajournement, à déterminer les besoins des services, à chercher et à trouver les ressources, ou si ses propositions peuvent être remaniées et bouleversées de fond en comble, que reste-t-il à faire au ministre des finances, sinon de se croiser les bras et de laisser agir les députés qui l'ont dépouillé de ses attributions ?

La commission du budget est donc maîtresse des finances, et, par la crainte des mutilations qu'elle peut faire subir aux propositions ministérielles, elle est maîtresse de tous les ministères. L'influence d'un député se trouve décuplée lorsqu'il est membre de cette commission omnipotente. Aussi, l'ambition de tous les députés qui aspirent à jouer un rôle, ou qui ont un grand nombre de clients sur les bras, est-elle d'en faire partie. Pour y arriver, on se

remue, on s'intrigue, on sollicite humblement le patronage des chefs de groupe : quand on y est entré une année, on tâche de s'y perpétuer les années suivantes, et si l'on y réussit, on s'en fait un titre d'honneur. On a entendu M. Sarrien, homme d'esprit pourtant et qui a été ministre, tançant du haut de la tribune un critique malavisé, dire fièrement en parlant de lui-même : « Nous autres, vieux budgétaires ! »

Il s'est formé, en effet, au sein de la chambre, une sorte de féodalité budgétaire, et chacun des membres habituels de la commission du budget s'est efforcé de se tailler un petit fief dans quelqu'une des administrations publiques. Il n'y avait autrefois qu'un seul rapporteur pour tout le budget. On a commencé par adjoindre à ce rapporteur-général des rapporteurs spéciaux pour chacun des ministères : on a bien vite remarqué qu'avoir été chargé du rapport pour un département ministériel était un titre à devenir titulaire de ce département, lors de la formation d'un nouveau cabinet, et tout le monde a voulu être rapporteur. Alors, pour satisfaire un plus grand nombre de compétiteurs, on a subdivisé les ministères et attribué un rapporteur spécial aux principaux services. C'est ainsi qu'en 1883 et en 1884, le nombre des rapporteurs qui ont fait gémir les presses de l'imprimerie législative, et qui ont posé leur candidature ministérielle dans un factum plus ou moins étendu, s'est élevé à dix-neuf; on est arrivé, cette année, à vingt-deux : c'est plus que la majorité absolue sur une commission de trente-trois membres. Pendant que tout ce monde écrivaille, la commission tient séance quand elle peut et comme elle peut. En dehors des séances où l'on fait choix du président ou du rapporteur-général, il est fort rare que la moitié plus un des membres, ce qui est le minimum légal, soient présens : les procès-verbaux en font foi, et souvent les résolutions les plus graves ont été prises par 6 ou 7 voix contre 4 ou 5. Et c'est là ce qu'on présente comme le gouvernement du pays par le pays !

La division du travail a pour effet ordinaire d'en accélérer l'achèvement : la commission du budget donne un démenti à cette loi générale. Ce n'est point une présomption de compétence, ce sont les ambitions privées et l'esprit de coterie qui dictent le choix des commissaires : les petits potentats que la commission crée sous le nom de rapporteurs sont la plupart du temps fort étrangers au domaine qui leur a été assigné ; ils ne peuvent en parler et en écrire sans le connaître ; ils ont besoin de se faire expliquer les choses les plus simples. Ils harassent les bureaux par la demande de renseignemens, de notes et de mémoires déjà fournis aux commissions antérieures ; ils absorbent le temps des chefs de service en longues et

fréquentes conférences. Pendant que tout le monde est occupé à faire leur éducation, le travail des bureaux est arrêté ; les semaines, les mois s'écoulent ; et l'œuvre législative, à son tour, est suspendue. Comment le budget pourrait-il être voté en temps utile? Le budget de 1887 a été l'objet de vingt-trois rapports partiels, en outre du rapport général : sur ce nombre, quatorze, dont quelques-uns des plus importans n'avaient pas encore été déposés, le 14 octobre 1886, lorsque la chambre des députés a repris ses travaux. Les dépôts attendus ont eu lieu dans l'ordre suivant :

14 octobre. — Rapports sur les cultes et sur l'impôt sur le revenu.

16 octobre. — Rapport général et rapport sur le ministère de la guerre.

23 octobre. — Rapport sur l'Imprimerie nationale.

28 octobre. — Rapport sur les colonies.

4 novembre. — Rapport sur les invalides de la marine.

15 novembre. — Rapport sur les monnaies et médailles.

18 novembre. — Rapport sur le budget des chemins de fer de l'état.

Le rapport sur les stipulations financières, découlant des conventions conclues avec les six grandes compagnies de chemins de fer, n'a été déposé que le 27 janvier 1887. La discussion générale du budget a été ouverte le 4 novembre 1886, lorsque plusieurs rapports n'avaient pas encore été déposés. La rentrée des chambres avait été retardée jusqu'au 22 octobre. Vaine précaution : huit rapports seulement sur vingt-deux étaient prêts, le budget extraordinaire n'avait fait l'objet d'aucune étude, et le rapporteur-général n'était pas encore choisi. Dans de pareilles conditions, si expéditive que puisse être la chambre et si débonnaire que se montre le sénat, comment échapper à la nécessité de recourir au vote de douzièmes provisoires? Or quelle est la conséquence de cette mesure qui se renouvelle tous les ans, sinon que des dépenses sont effectuées avant d'avoir été votées. C'est ainsi que, pour avoir exagéré le contrôle législatif et l'avoir rendu trop minutieux, on arrive à l'annuler dans la pratique.

Qu'est-ce donc lorsque, par suite de l'instabilité ministérielle, le portefeuille des finances vient à changer de main, et que le nouveau titulaire, pour complaire à la commission, est obligé de refondre l'œuvre de son prédécesseur? Il est arrivé ainsi plusieurs fois qu'on a eu deux et jusqu'à trois budgets dans une même année, conçus dans des ordres d'idées différens, comprenant tantôt un emprunt perpétuel, tantôt un emprunt à courte échéance, et tantôt des remaniemens ou des aggravations d'impôts. Faut-il rap-

peler les démêlés de M. Tirard, de M. Sadi Carnot et de M. Dauphin avec les commissions du budget? Peut-on attendre d'un gouvernement, ainsi tenu perpétuellement en échec, l'esprit de suite, la marche méthodique et la persévérance qui ont relevé les finances italiennes, fait succéder les excédens de recettes au déficit chronique, permis d'abolir le cours forcé, et ramené près du pair des fonds longtemps dépréciés? Croit-on qu'il eût été possible à sir Robert et à M. Gladstone de transformer le système financier de l'Angleterre, s'ils avaient été aux prises avec une commission du budget dont il leur aurait fallu accepter les volontés et subir les caprices? Quelle situation peu enviable que celle d'un ministre des finances qui peut, à tout instant, être mandé devant la commission du budget pour apprendre, inopinément, qu'on rogne un crédit, qu'on ajoute une dépense, qu'on supprime une recette ou qu'on remanie un impôt! Aussi la confusion et le désordre sont-ils devenus la règle dans les finances françaises. On n'y trouve nulle trace de ce contrôle général sur l'ensemble des dépenses publiques qu'exercent en Angleterre le premier lord de la trésorerie et le chancelier de l'échiquier, qu'exercent en Italie, en Espagne et dans tous les pays constitutionnels le président du conseil et le ministre des finances, et dont M. Thiers se montrait si jaloux. De même que, dans les monarchies absolues, les ministres ne veulent avoir affaire qu'au seul souverain, de même nos ministres ne se préoccupent que de se mettre d'accord avec les petits despotes de la commission du budget; ils multiplient les concessions et les offres d'emplois, ils subissent toutes les exigences pour sauver les crédits qui leur tiennent le plus au cœur, et ils ne prennent aucun souci des embarras qu'ils peuvent créer à leur collègue des finances. Si celui-ci ne sait guère ce qu'il adviendra des recettes publiques entre les mains de la commission, il ne sait pas davantage quelles dépenses sont engagées et à quelles échéances il lui faudra pourvoir. Nous avons, sur ce point, le témoignage très précis et très catégorique de M. Léon Say, qui disait au sénat, le 20 décembre 1882 : « On engage les finances de l'état, et le ministre ne s'en doute même pas. » M. Léon Say faisait appel aux souvenirs de son successeur, M. Tirard, pour constater dans quelle ignorance de l'étendue de leurs engagemens les ministres dépensiers, ceux de la guerre et des travaux publics, laissaient leur collègue des finances. Il confessait que, lors de son dernier passage au pouvoir, il n'avait jamais pu arriver à connaître exactement quelles étaient les prévisions de dépenses du ministère des travaux publics. Le titulaire de ce département, M. Varroy, n'en savait pas davantage. Ce n'était qu'à la suite de recherches instituées dans ses bureaux qu'il pou-

vait remettre à son collègue des finances, le jour même où s'ouvrait la discussion générale du budget, un petit carré de papier contenant quelques chiffres. Par ce carré de papier, M. Léon Say apprit que l'évaluation des dépenses à faire pour les travaux publics était passée du chiffre primitif de 5 milliards 1/2 au chiffre de 7 milliards, pour monter définitivement à 8 milliards. Quant au ministre de la guerre, armé de l'irrésistible argument des besoins de la défense nationale et assuré de la bienveillance constante de la commission du budget, il fait manœuvrer les millions du budget ordinaire au budget extraordinaire, et réciproquement, de sorte qu'il n'y a jamais moyen de savoir exactement où il en est des crédits qui lui ont été ouverts. On peut donc répéter, après M. Léon Say, que « le ministre des finances ne sait pas ce que dépensent ses collègues et n'a aucune action sur leurs dépenses. »

Dira-t-on qu'en l'absence de ce contrôle général sur la situation financière du pays, qui, ailleurs, est une des prérogatives et un des devoirs du pouvoir exécutif, l'examen minutieux du budget, l'épluchage des propositions ministérielles par la chambre ou par ses délégués, est au moins le moyen d'introduire l'économie dans les dépenses publiques? L'expérience des dix dernières années a donné un complet démenti à cette opinion. Si la commission se borne à rogner de-ci, de-là, sur quelques crédits, le total de ces réductions représente une somme insignifiante, par rapport à un budget de plus de 3 milliards. Dans le budget de 1888, on propose de retirer 1,000 francs à l'école française de Rome, 11,000 francs à l'Imprimerie nationale, etc. Est-ce ainsi qu'on trouvera les 100 millions nécessaires pour équilibrer le budget? Si la commission procède par retranchemens considérables, et elle n'en peut guère opérer de tels que sur les budgets de la guerre et des travaux publics, il est plus que probable que les crédits supprimés ressusciteront sous la forme de crédits extraordinaires: l'économie qu'on aura cru réaliser n'aura été qu'apparente. Nous avons établi récemment (1), par un examen détaillé de notre organisation administrative, qu'il était malaisé de toucher à aucun de nos grands services publics sans s'exposer à le paralyser et à le désorganiser. Ici encore, le rétablissement, après coup, des sommes supprimées, a presque toujours été la conséquence de ces économies momentanées; la commission en fait l'aveu dans le rapport de cette année. La chambre elle-même semble se prêter à cette manœuvre enfantine, car elle n'a cessé d'accroître la nomenclature des services pour lesquels des crédits extraordinaires peuvent être ouverts

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1887.

par simples décrets, en l'absence du parlement. Il semble que le seul but qu'on se soucie d'atteindre soit de sauver les apparences et de leurrer le pays par un équilibre fictif qu'on sait devoir disparaître dès le lendemain de la séparation des chambres.

Emplois, bourses, pensions, subventions, indemnités, sont une monnaie électorale dont tout membre de la majorité a sa part, et il lui déplairait fort de réduire le trésor commun où il a l'habitude de puiser. C'est donc se bercer d'un espoir imaginaire que d'attendre de la chambre des économies sérieuses. C'est le fait contraire qui se produit sous l'influence de ces mêmes intérêts personnels. Tout député rêve de se créer un titre durable à la fidélité de ses électeurs. Ici c'est un chemin de fer, là un canal, ailleurs un bassin à flot, ailleurs encore un lycée qui sont en projet ; il faut faire introduire ces entreprises dans la liste des engagemens de l'état ; il faut tout au moins obtenir une subvention. On se coalise donc ; on dépose des amendemens collectifs, on force la main à la commission du budget et au ministre des finances, et le résultat final est l'accroissement de tous les crédits qui peuvent être distribués en libéralités administratives. Croit-on que ce tableau soit trop chargé? Interrogeons M. Léon Say, que nous aimons à citer, parce qu'il ne saurait être suspect d'hostilité contre le régime actuel : « L'ardeur de l'initiative, écrivait-il en novembre 1882, est toujours aussi vivace : elle est prête à distribuer largement les fonds du trésor en traitemens, en retraites, en indemnités, en subventions. On dirait que le problème que se posent un grand nombre de députés est celui de faire vivre les départemens, les communes et ceux qu'on appelait jadis les citoyens actifs, qui sont aujourd'hui tous les électeurs, aux frais de l'état... Il y a une sorte de course aux dépenses, et les députés sont toujours prêts à donner le signal du départ. »

Qui voudrait suivre pas à pas le développement qu'ont pris depuis dix ans les budgets des travaux publics et de l'instruction publique pourrait dresser une longue liste de dépenses que les intérêts personnels ou l'esprit de parti ont mises à la charge des contribuables. Se souvient-on du célèbre amendement dont M. Philippotaux avait pris l'initiative et que M. Sarrien fit voter? L'ère des excédens avait déjà pris fin, M. Tirard était fort empêché pour équilibrer le budget : il avait imaginé de mettre à la charge des communes une partie des dépenses de l'instruction primaire, supportées jusque-là par le budget général. M. Philippotaux fit appel à tous les députés qui étaient investis des fonctions de maire, et son amendement, qui rétablissait au budget de l'état le crédit supprimé, réunit 144 signatures. Le moyen de résister à une aussi

formidable coalition! Le ministre fut vaincu : il s'agissait d'une dépense de 14 millions; l'équilibre, péniblement établi, fut détruit du coup, et le budget fut voté en déficit. Des faits analogues se produisent en ce moment, sous l'influence de l'esprit sectaire qui domine une partie de la chambre. Le ministre de l'instruction publique avait pris l'initiative de réduire, pour 1888, le crédit relatif à l'établissement de nouveaux lycées et le crédit affecté aux bourses : pour ce dernier crédit, il constatait que, depuis deux ou trois ans, il avait été supérieur à la dépense effective. La commission du budget a refusé de sanctionner ces économies, et elle a rétabli pour ces deux crédits les chiffres inscrits aux derniers budgets. Elle s'est refusée à ralentir la multiplication d'établissemens inutiles et coûteux qui se font, par l'exagération de leur nombre, une concurrence désastreuse, et à diminuer une source de largesses que de prochaines élections peuvent rendre précieuse. Ces quelques exemples nous paraissent suffire : rapprochés de ce fait que, de 1880 à 1884, les dépenses du budget ordinaire se sont accrues de 240 millions, ils justifient complètement le reproche que M. Léon Say ne craignait pas d'adresser en face à la chambre elle-même, lorsqu'il disait, dans la séance du 20 juillet 1882 : « Les chambres, au lieu d'être un frein, sont devenues une excitation à la dépense. »

Si encore l'initiative parlementaire respectait l'intégrité des recettes du trésor! Mais la fièvre des dégrèvemens n'est pas moins forte que la fièvre des accroissemens de dépense. En 1880, la chambre a abandonné d'un seul coup 71 millions de recettes sur l'impôt des boissons. Le vide fait dans les caisses de l'état n'a pas été comblé par le développement de la consommation. On est aujourd'hui unanime à reconnaître que ce dégrèvement n'a en rien profité au public : tout le bénéfice de la mesure a été pour les débitans de boissons, qui n'ont en rien modifié les prix de la vente au détail; et le sacrifice si légèrement imposé au trésor est irrécouvrable, car les députés ne sauraient affronter le ressentiment de 400,000 débitans et des électeurs soumis à leur influence. Nous ne citons que la plus remarquable de ces largesses intéressées, car les recettes abandonnées en trois ou quatre années représentent ensemble 221 millions. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit souvent du préjudice causé au trésor par le relâchement apporté dans le recouvrement des impôts depuis que les influences parlementaires ont assuré aux fraudeurs une quasi-impunité.

Un mal plus grave et plus irréparable est le trouble apporté dans le fonctionnement des administrations publiques par l'ingérence parlementaire. Le député qui a été chargé du rapport sur un service public veut qu'il reste quelque trace de son passage par la

commission du budget. Il tient à se signaler par un changement quelconque qui autorise ses amis à le considérer comme un réformateur et qui lui devienne un titre à un portefeuille. Il expérimente, comme *in anima vili*, sur le service qui lui a été livré en pâture. Tous les rapporteurs font part à la commission des conceptions qui ont germé dans leur cerveau : elles sont jugées avec une indulgence réciproque, recommandées et souvent imposées aux ministres. De là ces fantaisies réformatrices qui ne sont souvent que des retours à un passé condamné et rejeté ; de là ces improvisations qui bouleversent brusquement un service, le disloquent ou le dépouillent d'une partie de ses attributions transportées à un service voisin. Aussi la commission du budget est-elle la terreur de toutes les administrations : celles-ci se sentent sans cesse sous le coup de résolutions impossibles à prévoir. Personne n'est assuré du lendemain, sachant que ni l'ancienneté, ni les services, ni les règlemens ne le préserveront des caprices d'une commission omnipotente. La situation des trésoriers-généraux et des receveurs des finances est remise en question tous les ans : tantôt il s'agit de supprimer une partie de leur traitement et tantôt de les supprimer eux-mêmes. Les sous-préfets sont voués désormais aux mêmes angoisses ; et ce sera peut-être en vain que, pour les sauver, on propose de jeter en pâture au minotaure parlementaire les deux tiers des conseillers de préfecture. La loi elle-même ne protège plus contre un arbitraire dont on chercherait vainement l'exemple en dehors des états despotiques. Institués par une loi, les aumôniers militaires ont disparu sans que cette loi ait été abrogée. Établies par le décret constitutif de l'Université, qui avait tous les caractères d'une loi organique, les facultés de théologie ont disparu également. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, qui font partie intégrante de l'ordre lui-même, ont failli être condamnées. On ne prend plus la peine de demander ou de proposer l'abrogation d'une loi, ce qui rendrait inévitable une discussion contradictoire et donnerait la parole au sénat : il est plus commode et plus expéditif de rendre les lois inexécutables par la suppression des crédits indispensables à leur exécution. Une dizaine de fortes têtes, cantonnées dans la commission du budget, refondent ainsi peu à peu toute notre législation administrative, et comme on ne s'arrête guère sur une pareille pente, les traités eux-mêmes ne seront pas plus respectés que les lois : voici, en effet, que la commission du budget a voté la suppression du budget des cultes tout entier.

Comment les ministres feraient-ils respecter les droits de leurs subordonnés ; comment protégeraient-ils contre la désorganisation les services qu'ils ont à diriger ? Ils ne peuvent défendre contre la

commission du budget leurs attributions les plus évidentes. Cette commission s'ingère dans les détails de leur administration; elle prétend enchaîner leur initiative et leur imposer sa direction. Les lycées sont en déficit constant, et il faut, tous les ans, imposer aux contribuables un sacrifice de plus en plus considérable pour payer l'éducation de quelques privilégiés. Comprenant qu'il y a là un péril pour l'institution elle-même, le ministre actuel de l'instruction publique, en homme avisé, a cru prudent d'arrêter les progrès du déficit, et il a augmenté le prix de la pension. Il agissait dans la limite de ses attributions; il usait d'un droit déjà exercé à diverses reprises par ses prédécesseurs; enfin il ajoutait aux recettes du trésor. Néanmoins, la commission a jeté feu et flamme; elle s'est plainte très haut de n'avoir pas été consultée; elle a mandé le ministre devant elle et, sur son refus de comparaître, elle a échangé avec lui la correspondance la plus aigre. Il en est du cabinet tout entier comme des ministres individuellement. Un décret présidentiel, daté du 17 octobre 1887, a transféré du ministère des affaires étrangères au ministère de la marine l'administration des protectorats qui avait été attribuée, il y a trois ans, au premier de ces départemens. Un décret défaisait donc ce qu'un décret précédent avait fait, et loin qu'il en résultât un accroissement de dépense, on réalisait une économie. La commission du budget ne s'en est pas moins courroucée : elle s'est réunie d'urgence et a voté la protestation suivante, dont les termes méritent d'être pesés : « La commission, considérant que le projet de décret qui lui a été communiqué *soulève d'importantes questions politiques*, donne acte au gouvernement de sa déclaration qu'il entend les trancher sous sa seule responsabilité, devant la chambre, et *sans l'approbation préalable de la commission du budget*. » Admettez de semblables prétentions, et voilà le gouvernement du pays transféré à la commission du budget.

Il ne manquait plus à la chambre, pour compléter le cercle de ses usurpations et pour établir qu'elle est l'unique dépositaire de la souveraineté, que de mettre la main sur le pouvoir judiciaire et sur la présidence elle-même. Ces derniers pas ont été franchis. La chambre a accepté la possibilité d'une enquête parlementaire sur des faits soumis à une instruction judiciaire déjà commencée. Une telle idée eût paru monstrueuse à toute assemblée respectueuse des principes essentiels de la constitution et soucieuse de la légalité. Lorsque l'opinion publique s'est émue récemment, en Angleterre, de certains faits scandaleux et de certains abus de pouvoir commis par des agens subalternes de l'autorité, la chambre des communes a-t-elle eu un seul instant la

pensée d'instituer une enquête parlementaire? Par des interpellations sous la forme de motions, elle a mis le gouvernement en demeure de vérifier les faits, d'en poursuivre la répression et de proposer les mesures législatives nécessaires pour en prévenir le retour. La chambre des communes a suivi ainsi la seule marche qui soit régulière dans un pays réellement constitutionnel et qui, en même temps, soit conforme à la prudence. Quel peut être, en effet, le résultat de deux instructions parallèles? Ou les tribunaux puniront les faits qui en auront fait l'objet, et ils seront accusés d'avoir subi une pression politique; ou ils refuseront d'y voir des délits, et l'autorité morale de la chambre recevra une grave atteinte. Quant au renversement du président Grévy, il se passe de tout commentaire.

On dira peut-être qu'après tout le pays est maître de ses destinées, et qu'il peut acheter au prix de quelques inconvéniens, même graves, l'avantage de connaître à fond ses affaires et de voir clair dans ses finances. Or il ne manque point de gens expérimentés qui contestent que la méthode aujourd'hui en vigueur assure ce dernier avantage au public. Ils font remarquer que toutes les questions se décident au sein de la commission du budget et, d'abord, de ses sous-commissions, et que rien n'arrive à la connaissance du public que par des lambeaux de procès-verbaux communiqués à la presse ou par des indiscrétions individuelles. Quand un ministre s'est mis d'accord avec la sous-commission à laquelle il a affaire, tout est fini ; si l'entente ne s'est pas établie, c'est la commission qui tranche le différend, et tout est encore réglé définitivement, à moins que le ministre ne s'entête et ne porte la question devant la chambre entière, ce qui compromet gravement son portefeuille. Dans la pratique, ce n'est donc pas la publicité, c'est le huis-clos qui est la règle pour la solution des affaires de finance. La chambre accepte aveuglément l'œuvre de sa commission, et s'autorise de l'époque tardive à laquelle le budget arrive devant elle pour étrangler la discussion. Pourvu qu'on lui donne l'assurance que le budget est en équilibre, elle se tient pour satisfaite ; elle refuse de vérifier si cet équilibre est réel ou fictif; et elle vote, à la vapeur, chapitre après chapitre. Si quelque obstiné veut obtenir une explication ou formuler une critique, c'est à qui, par ses murmures, ferme la bouche à ce bavard, à cet importun. Tout est terminé en quelques séances. En réalité, la nation ne sait rien du fond de sa situation financière ; et la chambre elle-même, qui devrait voir pour elle, ne voit rien qu'à travers la commission du budget, interposée comme un paravent entre la lumière et le public.

II.

Quelles peuvent être les conséquences de la prépotence abusive que la chambre s'est arrogée par des empiètemens successifs, et qui est exercée, pour les questions d'argent, par la commission du budget? C'est un point sur lequel les partisans des institutions républicaines feront bien de fixer leur attention. La suprématie parlementaire recèle un danger qui commence à apparaître même aux yeux médiocrement clairvoyans. Les radiçaux continuent de toutes leurs forces à battre en brèche la constitution actuelle, sans s'apercevoir qu'il n'en subsiste plus que les formes extérieures, car tous les contrepoids qu'ils repoussent comme autant d'entraves à l'exercice de la souveraineté populaire ont disparu avec l'indépendance réciproque des pouvoirs. Allons aux faits sans nous arrêter aux apparences; interrogeons un fonctionnaire quelconque, il nous dira que ce sont les sous-commissions qui règlent presque souverainement les dépenses, et, par les dépenses, l'organisation intérieure des ministères et la marche de l'administration; que le rapporteur habituel d'une sous-commission fait toujours plier l'autorité ministérielle, et que son patronage est plus précieux et plus puissant que celui du titulaire éphémère d'un portefeuille. De cette situation reconnue, avérée, à la suppression des ministres et à leur remplacement par les délégués de la chambre, la distance est-elle si grande? La présidence s'est annulée volontairement; le sénat a montré qu'il était hors d'état de défendre même son propre mode de recrutement; l'indépendance du pouvoir judiciaire a été brisée avec l'inamovibilité de la magistrature : qu'on se décide à mettre, quelque jour, les apparences d'accord avec la réalité qui nous étreint déjà, et voilà la France ramenée à l'administration directe du pays par des comités législatifs, c'est-à-dire au régime de la Convention, qui, pour beaucoup de républicains, représente seul la vérité d'un gouvernement démocratique.

Qui peut se faire illusion sur les chances de durée d'un pareil régime dans notre pays? Si la France, protégée par de fortes barrières comme l'Angleterre ou l'Espagne, ou entourée de voisins faibles et paisibles, n'avait point à se préoccuper de sa sécurité extérieure, si la vie communale et départementale était chez nous aussi intense et aussi active qu'elle est inerte et paralysée, si les affaires locales se réglaient sur place par l'intervention des seuls intéressés, comme dans les cantons suisses ou les états de la confédération américaine, l'attention des citoyens se détournerait assez facilement du pouvoir central. Les questions d'impôts auraient seules le privilège d'émou-

voir et de passionner la foule, et la chambre pourrait régler sans opposition sérieuse les questions de politique générale dont les masses ne se préoccupent guère quand elles sont rassurées sur leurs intérêts. Mais dans un pays fortement centralisé comme le nôtre, où la tendance est d'accroître sans cesse les attributions du pouvoir et de faire pénétrer son action dans les détails les plus intimes de la vie, où l'on veut réglementer la famille, l'éducation et même la religion, où tout vient aboutir au parlement, qui doit donner le branle à la machine sociale, cette ingérence excessive et cette omnipotence d'une chambre lui créent une redoutable responsabilité. Il est de l'essence même des assemblées que les majorités y soient mobiles et variables : on peut donc tout espérer et tout craindre d'un déplacement de quelques voix ; et l'instabilité devient la condition commune des hommes et des choses. On a souvent fait valoir contre la constitution des États-Unis que l'administration peut être entièrement renouvelée, tous les quatre ans, à chaque changement de président : y a-t-il plus de stabilité avec la domination d'une assemblée? Il est probable que le budget des cultes sera rétabli, comme l'ont été, une première fois, les crédits relatifs aux chanoines et aux facultés de théologie ; mais qui peut assurer que la commission n'aura pas gain de cause l'année prochaine? Une autre majorité pourra ensuite remettre les choses en état. Il existe, au sein de la chambre actuelle, un groupe déjà fort nombreux qui veut rendre la magistrature élective : des élections générales peuvent le transformer en majorité, et voilà notre organisation judiciaire mise en péril jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle majorité. Cette inévitable et perpétuelle mobilité du pouvoir de qui tout dépend est une cause permanente d'inquiétude et de malaise : les intérêts s'étonnent et s'irritent de voir que tout peut sans cesse être remis en question. Que ceux qui poussent au développement du pouvoir parlementaire y prennent garde : ils pourraient bien faire les affaires du césarisme, en créant dans le pays un immense besoin de stabilité et de sécurité. Ne sont-ce pas des symptômes dignes de remarque que le soulagement éprouvé par la généralité du pays quand les chambres se séparent, et le réveil des inquiétudes aussitôt qu'elles se réunissent?

Si le mal réside dans l'abus que la chambre a été irrésistiblement entraînée à faire des droits qui lui sont légitimement attribués, ne s'ensuit-il pas que le remède doive être cherché, soit dans une restriction des prérogatives législatives, soit dans l'établissement de quelque contrepoids effectif? Ce contrepoids, la constitution helvétique et les constitutions cantonales l'ont trouvé dans l'institution du *referendum* ou appel au peuple, qui est de droit lorsqu'il est réclamé par un nombre déterminé de citoyens. Par le

referendum, le suffrage universel casse et met à néant les décisions des assemblées législatives qui ne sont pas conformes aux sentimens de la majorité des citoyens : l'exercice de ce droit de revision, d'abord assez rare, devient de plus en plus fréquent. Ces consultations directes et répétées de l'universalité des citoyens seraient malaisément praticables sur un territoire aussi étendu que celui des États-Unis et avec une population aussi considérable. Aussi, en Amérique, l'appel au peuple est-il réservé pour la revision, soit de la constitution fédérale, soit des constitutions particulières des états. Ces revisions doivent être l'œuvre d'assemblées spéciales, élues *ad hoc*, et elles doivent être soumises à la ratification populaire. En dehors de ces circonstances exceptionnelles où l'intervention du peuple lui-même a été jugée nécessaire, la constitution américaine a cherché un frein aux excès du pouvoir législatif dans une forte organisation du pouvoir exécutif. Il ne faut pas que l'étiquette républicaine fasse ici illusion : à l'exception de la Russie, il n'est aucun pays civilisé où le pouvoir exécutif soit aussi fortement constitué, soit investi de prérogatives aussi étendues, et exerce une action personnelle aussi considérable qu'aux États-Unis. Le président américain a infiniment plus d'initiative, d'autorité et de pouvoir qu'aucun souverain constitutionnel. Il se meut librement dans la sphère de ses attributions, il peut agir à découvert, il peut avoir une politique personnelle, et la véritable limite de son pouvoir est dans la courte durée de sa fonction. La constitution lui a donné pour auxiliaire et pour associé dans l'administration le sénat, qu'elle a rendu plus influent et plus puissant que la chambre, par les attributions qu'elle lui a conférées et que les élus du suffrage universel ne partagent pas : à savoir la confirmation des principaux fonctionnaires et l'examen qui a lieu, en séance secrète, des traités conclus par le président. Enfin, bien que les États-Unis ne connaissent point la centralisation qui met la vie nationale tout entière à la merci d'une décision législative, leur constitution a coupé court à l'ingérence parlementaire dans l'administration et a virtuellement supprimé les crises ministérielles, en édictant que les ministres du président seront pris en dehors des chambres et n'y auront point entrée. La chambre n'a donc aucun moyen de contraindre le président à renvoyer les collaborateurs qu'il s'est choisis, et aucune révolution ministérielle ne vient agiter le pays.

Ce serait un remède héroïque au mal dont la France souffre; mais il serait d'autant plus malaisé de le faire accepter, qu'un courant tout contraire semble régner au sein de notre démocratie. Bien que des hommes publics qui ont participé au gouvernement depuis une douzaine d'années, et particulièrement des ministres des finances,

comme M. Say, M. Tirard, M. Sadi Carnot, se soient plaints que l'autorité ministérielle fût battue en brèche et ne trouvât appui nulle part, on voit des hommes politiques, comme M. Brisson, soutenir que le remède aux caprices et aux incohérences de l'action législative serait de l'endiguer dans de grands comités permanens, dont chacun aurait pour spécialité une branche de la législation et de l'administration. Il semble donc qu'on soit plus près de supprimer les ministres que de les rendre indépendans du parlement. Cependant, bien des esprits que la situation présente afflige et inquiète pour l'avenir de la démocratie, et qui appréhendent que la nation alarmée du désarroi de ses finances et lasse du gâchis où s'agite un gouvernement sans autorité et sans prestige, ne se rejette violemment vers le despotisme, se montrent de moins en moins éloignés du système américain. Ici même, un publiciste éminent, d'un libéralisme incontestable, M. de Laveleye, s'est déclaré partisan de cette réforme.

Pour notre part, nous sommes surtout frappé des inconvéniens que ce système présente pour l'expédition des affaires et même pour l'action législative. Nous croyons avoir établi, dans une étude sur la constitution américaine, que, si l'absence de contact entre les deux pouvoirs prévient les conflits, elle met un obstacle insurmontable à une coopération qui est indispensable pour faire aboutir les réformes demandées par l'opinion, pour reviser et améliorer les lois. Dans la pratique quotidienne, les deux pouvoirs, trop complètement séparés, s'isolent l'un de l'autre et se paralysent plus qu'ils ne s'entr'aident. Ces inconvéniens seraient atténués si, en continuant de soustraire les ministres à l'action du parlement et en les prenant hors de son sein, on leur laissait la faculté de prendre part aux délibérations des chambres et de défendre eux-mêmes les propositions du gouvernement; mais cette combinaison aurait trop d'analogie avec la constitution du second empire pour ne pas rencontrer, dans un côté de l'opinion, d'insurmontables préventions. Nous croyons, d'ailleurs, que ni l'adoption pure et simple du système américain, ni son application mitigée, ne produiraient les effets qu'on en attend, si on laissait subsister notre centralisation exagérée et notre organisation administrative. Est-ce que la chambre n'en conserverait pas moins l'instrument de son despotisme, qui est la commission du budget, et l'arme dont celle-ci se sert, qui est la loi de finance ? Rappelons-nous un passé, encore bien rapproché de nous. Une faction acquiert la majorité au sein de la chambre ; elle s'empare de la commission du budget et s'y cantonne comme dans une forteresse. Le chef de cette faction se fait nommer président de la commission du budget : de ce jour, il de-

viendra le véritable ministre des finances, et s'il en a la volonté, s'il a aussi l'énergie nécessaire, il dominera le gouvernement tout entier. Par des suppressions de crédits, il mutilera ou même fera disparaître complètement certains services publics. Il en enfantera de nouveau en triplant ou quadruplant le budget d'un ministère. Il se fera une armée de partisans en suscitant par des ouvertures illimitées de crédits, lui qui tient les cordons de la bourse, la conception et l'exécution des plans les plus vastes et les plus dispendieux. Uniquement préoccupé de sa popularité, il supprimera des impôts et désorganisera les finances par des dégrèvemens intempestifs. Il flattera les passions de son parti par l'établissement de taxes iniques, ou en proposant de frapper le revenu et les sources mêmes de la richesse. N'est-ce pas là l'histoire d'hier, qui se continue aujourd'hui et qui recommencera demain? Où est l'obstacle à ce qu'elle se renouvelle? Est-il dans la présidence? Est-il dans le sénat? Le jour où Gambetta, pour établir la suprématie de la chambre où il était le maître, et détruire les prérogatives du sénat où il appréhendait des résistances, fit supprimer, pour la première fois, des crédits qui n'étaient proposés qu'en exécution d'une loi, et retarda artificieusement le vote du budget, afin d'acculer le sénat dans une impasse, le gouvernement avait le droit et le devoir de lui dire : « Il ne s'agit point de savoir si quelques milliers de francs continueront d'être donnés à certains fonctionnaires. La question est plus haute. Il s'agit de savoir si une loi doit être respectée et obéie, tant qu'elle subsiste. Si une loi vous déplaît, poursuivez-en l'abrogation par les voies régulières; mais en refusant d'exécuter une loi en vigueur, dont l'autorité subsiste tout entière, vous sapez les bases mêmes de la constitution et de toute constitution. Une telle question est trop grave pour être tranchée par un vote législatif, et si la chambre persiste à vous suivre dans la voie inconstitutionnelle où vous voulez l'engager, nous porterons, par une dissolution, le débat devant le corps électoral. » Seulement, il aurait fallu avoir, à ce moment, un gouvernement digne de ce nom, et il aurait fallu que le président se souvînt qu'il était le gardien de la constitution; mais, depuis longtemps, l'autorité présidentielle s'était annulée volontairement, et le sénat abdiqua à son exemple. La brèche a été faite dans la constitution : elle est restée et restera ouverte, car il est impossible de revenir sur les faits accomplis. Ne va-t-on pas jusqu'à prétendre maintenant que, le sénat étant issu du suffrage à deux degrés, les députés, directement élus par le suffrage universel, sont les seuls représentans du pays? Allez dire cela aux députés prussiens, nommés par le suffrage à deux degrés!

Il ne semble point indispensable de toucher à la constitution; il

suffirait de modifier le règlement de la chambre et de supprimer la commission du budget. L'instrument du despotisme législatif serait brisé, et il est impossible d'apercevoir ce que le contrôle que la chambre doit exercer sur les finances publiques pourrait perdre à cette suppression. Que pourrait-on regretter? Seraient-ce les séances tenues à huis-clos par une dizaine de commissaires, honteux de leur petit nombre? Serait-ce le fatras des rapporteurs, souvent emprunté aux rapports des années précédentes? Seraient-ce ces petits grappillages qui consistent généralement à supprimer un garçon de bureau, à rogner le traitement d'un commis, à réduire un fonds de secours ou de gratifications? Mais les auteurs de ces belles conceptions financières pourraient toujours les porter à la tribune. Quelle réforme utile est sortie, depuis douze ans, des travaux de la commission du budget? Quelle économie importante a-t-elle réalisée qui n'ait été annulée plus tard par un crédit extraordinaire? Quelle lumière, enfin, a-t-elle répandue sur la situation financière? Ne sont-ce pas les rapports complaisans de la commission du budget qui ont voilé la vérité aux yeux du pays et endormi le parlement, jusqu'à ce qu'il se soit réveillé au bord de l'abîme? Lorsqu'un ministre des finances honnête homme, M. Tirard, a eu le premier la franchise de prononcer le mot de déficit, quels contradicteurs a-t-il trouvés devant lui, sinon le président et le rapporteur de la commission du budget? Non, cette commission n'est ni un instrument de réforme ni une source de lumière : son existence sert uniquement à justifier la paresse des députés, qui se dispensent d'ouvrir le budget et les rapports dont il est l'objet, en disant qu'il y a une commission pour cette besogne fastidieuse.

Il n'y a point en Angleterre de commission du budget, et on ne distribue point aux membres du parlement quinze à vingt kilos pesant de rapports : la chambre des communes s'est-elle jamais plainte qu'on lui cachât ou qu'on lui laissât ignorer quelque chose? Le public anglais, qu'on ne taxera pas d'indifférence pour les questions d'argent, ne se tient-il pas pour amplement renseigné sur l'équilibre ou le déficit du budget et sur l'ensemble de la situation financière? Il apprend ce qu'il est indispensable et utile qu'il en sache par les discussions qui s'engagent entre les hommes les plus compétens et les plus instruits de chaque parti et par les commentaires des journaux. La clarté jaillit inévitablement de ces controverses entre gens capables de discerner la vérité et capables de la dire. En France même, les quatre ou cinq séances que le sénat consacre à la discussion générale du budget répandent plus de lumière sur la situation de nos finances que toute la prose législa-

tive, parce que cette discussion s'engage uniquement entre des hommes compétens et expérimentés, qui savent lire dans les gros volumes du budget et qui connaissent à fond la matière dont ils traitent.

Rapportons-nous-en à cet exemple et à la pratique de nos voisins. L'essentiel est que les membres du parlement et le public aient entre les mains des tableaux suffisamment détaillés des crédits demandés, avec l'indication exacte des changemens proposés d'un exercice à l'autre, et des notes brèves, mais claires et précises, émanant des administrations intéressées, qui fassent connaître les motifs de chaque changement. Ces renseignemens suffisent pour qu'un député intelligent sache à quoi s'en tenir sur le service public qu'il se trouvera connaître. La discussion du budget pourrait commencer trois semaines ou un mois après la distribution des documens officiels; et l'interposition d'une commission n'écartant plus et n'intimidant plus personne, on verrait monter à la tribune, à l'occasion de chaque budget particulier, les hommes qui connaîtraient la matière et en pourraient parler avec compétence. Le militaire présenterait des observations sur le budget de la guerre, l'ancien magistrat sur celui de la justice, l'ancien fonctionnaire sur celui de l'intérieur. Les ministres seraient plus à l'aise pour défendre leurs crédits, ne rencontrant plus les préventions créées par une décision défavorable de la commission du budget; d'autre part, ils trouveraient en face d'eux des hommes au courant des questions, capables d'émettre des idées justes et de suggérer des mesures utiles. La discussion du budget serait plus approfondie qu'aujourd'hui; elle serait autrement instructive pour le pays et pour le parlement lui-même que ces séances mal remplies où aucun orateur ne peut se faire écouter, où l'on vote de confiance des centaines de millions sur la foi d'une commission, où les crédits défilent avec une rapidité vertigineuse, et on ne verrait plus le président distrait d'une chambre inattentive remettre aux voix, sans s'en apercevoir, des chapitres déjà votés. La discussion serait nécessairement plus longue : elle pourrait prendre quinze ou vingt séances, comme autrefois sous la monarchie de Juillet; mais si on met en regard les sept ou huit mois absorbés par les bavardages et les paperasseries de la commission du budget, on voit qu'il y aurait pour le parlement une économie de temps considérable, et que le retour des douzièmes provisoires deviendrait impossible.

La suppression de la commission du budget, en accélérant et simplifiant la besogne législative, serait donc un réel progrès; mais il ne serait pas moins important de retirer à la loi de finances le caractère qu'on lui a graduellement et illégalement fait prendre

d'une sorte de constitution annuelle, emportant modification et même abrogation du reste de la législation. La constitution n'attribue point à la loi du budget ce caractère exceptionnel; elle la considère comme une loi ordinaire, ayant une valeur égale, mais non une valeur supérieure à celle des autres lois. Pour couper court aux mauvaises pratiques dont les dangers ont été signalés, il faudrait écrire explicitement, soit dans la constitution, soit dans le règlement de la chambre, qu'il ne pourra être dérogé par la loi de finances à l'exécution d'aucune loi existante tant que cette loi n'aura pas été régulièrement réformée. Les droits de la chambre seraient-ils en rien affaiblis par cette obligation de se conformer toujours à la procédure constitutionnelle? Nos anciennes chambres et les parlemens des autres pays n'en ont point jugé ainsi. En Italie, il est de règle qu'aucune dépense dérivant de l'exécution d'une loi ne peut être ni supprimée ni modifiée par la loi du budget, et que suppression ou modification doivent préalablement faire l'objet d'une proposition de loi spéciale. Aussi les tableaux du budget distribués aux deux chambres contiennent-ils à côté de chaque crédit, dans une colonne spéciale, la mention : « Dépense obligatoire ou dépense susceptible de modification (*variabile*). »

Les propositions de la commission du budget et les amendemens individuels ne peuvent porter que sur les dépenses de cette seconde catégorie. Depuis la promulgation de la loi organique sur les administrations publiques, le président de la chambre refuserait de mettre aux voix la suppression du traitement d'un seul fonctionnaire. Il en est de même des recettes du trésor, qu'il n'est pas moins important de mettre à l'abri des fantaisies législatives. Quand le gouvernement italien a songé à remanier l'impôt foncier ou l'impôt sur le sel, il n'a point introduit dans la loi de finance, sous forme d'articles, les changemens auxquels il s'était arrêté : il en a fait l'objet de propositions de lois spéciales, destinées à être étudiées par des commissions distinctes de la commission du budget, à être discutées et votées par les deux chambres en dehors de la discussion de la loi de finance, sauf à tenir compte des décisions du parlement dans les budgets ultérieurs. De simples membres ne peuvent prétendre en cette matière à des prérogatives supérieures à celles du gouvernement. De cette façon, l'économie de la loi de finance ne peut être brusquement bouleversée par des votes d'entraînement ou de surprise; et la discussion n'en est ni allongée ni embrouillée par des débats oiseux ou intempestifs.

Les précautions prises, à cet égard, en Angleterre, sont encore plus rigoureuses qu'en Italie. A l'exception de l'*income-tax* et de quelques droits de douane dont le chancelier de l'échiquier fait

varier la quotité suivant les besoins du budget de l'année, les impôts sont permanens, parce qu'ils forment le *fonds consolidé*, qui est la garantie des créanciers de l'état, et le gouvernement les perçoit sans qu'un vote annuel soit nécessaire, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé par une loi spéciale. Le chancelier de l'échiquier n'a donc point à redouter qu'on mutile ou qu'on supprime à l'improviste quelqu'une des sources de revenu sur lesquelles il a compté lorsqu'il a établi ses prévisions budgétaires. Les propositions qu'il soumet à la chambre dans l'exposé qu'il a coutume de faire au début de l'année financière, c'est-à-dire aux environs du 1er avril, sont généralement votées, séance tenante, après l'échange de quelques observations avec les chefs de l'opposition, et soit qu'elles comportent une diminution ou une élévation de taxes, elles sont appliquées dès le lendemain. Est-ce à dire que la chambre des communes ait abdiqué le droit de modifier ou même de supprimer un impôt? Pas le moins du monde; seulement, elle s'est volontairement retiré la faculté de bouleverser inopinément le budget de l'exercice qui commence. Lorsqu'un impôt soulève des objections comme injuste, comme excessif ou comme préjudiciable à une industrie, le plus autorisé des adversaires de cet impôt, par une motion particulière, sans aucun lien avec la discussion du budget, propose à la chambre d'en recommander au gouvernement la diminution ou la suppression. Si la chambre, après avoir entendu les observations du gouvernement, adopte la motion à une forte majorité, le chancelier de l'échiquier tient compte de ce vote lorsqu'il établit le budget de l'exercice suivant. C'est ainsi que l'impôt du timbre sur les journaux et l'impôt du papier ont disparu, sans aucune perturbation dans le budget anglais.

Pas plus en Angleterre qu'en Italie, un service public, réglé par une loi, ne peut être modifié ou supprimé à l'occasion et par le moyen du budget. Le principe qu'une loi doit être obéie jusqu'à son abrogation est rigoureusement observé. Si le gouvernement se refusait à effectuer un paiement ayant sa cause dans une loi en vigueur, c'est en vain qu'il alléguerait que les fonds n'ont pas été votés par le parlement, l'intéressé prendrait jugement contre la couronne et ferait valablement saisir et vendre une portion quelconque du mobilier de l'état. Y aurait-il là une dérogation aux prérogatives de la chambre des communes? Non, ce serait l'affirmation de la protection que la loi assure à tout citoyen anglais qui a des droits à faire valoir. C'est par respect pour ce principe fondamental de la constitution britannique que les traitemens, fixés par des lois spéciales, sont considérés comme faisant, aussi bien que les rentes, partie de la dette nationale et ne sont même pas soumis au

vote des chambres. On ne comprend donc pas dans le budget proprement dit et, par conséquent, on ne met point aux voix les intérêts de la dette publique, la liste civile, les allocations accordées aux membres de la famille royale, les pensions civiles et militaires, le traitement du lord-lieutenant d'Irlande, ceux des contrôleurs de l'échiquier, des juges, etc., et, ce qui paraîtra plus surprenant, les fonds secrets. Les dépenses qui sont ainsi effectuées d'office, sans vote du parlement, représentent environ un tiers de la dépense totale.

Les dépenses qui sont soumises à un vote annuel du parlement sont celles qui n'ont ni caractère d'obligation ni fixité : ce sont les crédits de la guerre et de la marine, dont l'importance est subordonnée au chiffre des soldats présens sous les drapeaux, des marins entretenus et des bâtimens maintenus à flot ou mis en construction ; ce sont encore les crédits pour l'instruction publique, pour l'entretien des bâtimens et les constructions nouvelles, les routes nationales, la police et les frais de justice, les postes et les services maritimes, etc. Deux points d'une extrême importance méritent d'être notés. Les budgets de la guerre et de la marine sont présentés directement au parlement par les chefs de ces deux départemens, mais avec l'assentiment préalable du chancelier de l'échiquier et du premier lord de la trésorerie, chef officiel du cabinet, à qui les chiffres en ont été soumis pour approbation. Quant aux crédits relatifs aux services civils, lors même que les chefs de ces services feraient partie, non-seulement du ministère, mais du cabinet, ils sont déterminés et présentés par le chancelier de l'échiquier. Il résulte de cette règle que les ministres, véritablement responsables de la gestion des finances, le chancelier de l'échiquier et le premier lord de la trésorerie, exercent un contrôle effectif sur l'ensemble des dépenses publiques. Ils peuvent contraindre leurs collègues à contenir leurs propositions dans de justes limites et, au besoin, leur imposer ces réductions qu'en France le ministre des finances est réduit à solliciter, souvent en vain, des chefs des autres départemens.

Le second point à noter n'est pas moins intéressant. Il arrive rarement que la chambre des communes réduise quelqu'un des crédits qui lui sont demandés : tout se borne presque toujours à des échanges d'observations ; seulement, si l'opinion de la chambre se montre manifestement défavorable à la continuation d'une dépense, cette dépense disparaît du budget suivant. En revanche, la chambre s'est interdit absolument, non-seulement d'introduire dans un budget une dépense qui n'y figure pas, mais même de faire subir à un crédit la plus légère augmentation. Cette interdiction résulte

d'un des règlemens permanens de la chambre, qui spécifie qu'elle n'acceptera et n'examinera aucune proposition de dépense « autrement que sur la recommandation de la couronne. » Ce règlement reconnaît donc au gouvernement le droit exclusif de proposer une dépense ; et bien qu'il date de 1706, il est encore rigoureusement observé ; tous les hommes d'état anglais ont veillé soigneusement au maintien d'une règle qu'ils considèrent comme une des plus précieuses garanties du bon ordre des finances. Aussi, point de surprises, point d'entraînemens, point de coalitions entre députés intéressés à l'accroissement d'un crédit, point de connivences entre un ministre et une commission du budget pour forcer la main au ministre des finances, point d'amendemens Philippotaux venant ajouter 14 millions aux dépenses et rompre l'équilibre du budget. L'économie de la loi de finance ne peut être bouleversée, comme en France, par les improvisations législatives : elle demeure ce qu'elle doit être, l'œuvre du gouvernement, qui en a la responsabilité.

Soumettre l'exercice des droits de la chambre en matière de budget à des règles analogues à celles qui sont observées en Angleterre ou en Italie, serait-ce porter atteinte à ses prérogatives? Loin de vouloir affaiblir le contrôle des représentans du pays sur les dépenses publiques, nous voudrions au contraire le fortifier et le rendre effectif. Actuellement, il est plus apparent que réel, et rien n'est plus facile que de s'y soustraire. Le ministre qui veut échapper, pour une dépense, à la nécessité d'avoir l'autorisation du parlement, se fait ouvrir par décret un crédit extraordinaire. Quand la chambre est appelée à se prononcer, à la session suivante, la dépense est faite, le crédit absorbé, et il n'y a plus moyen de revenir sur le fait accompli. Les ministres ne se conforment même pas toujours à la règle de la spécialité des crédits, et l'on a vu un ministre de la marine, l'amiral Aube, appliquer jusqu'à 30 millions à une dépense autre que celle pour laquelle ils avaient été votés. La chambre n'a aucun moyen de porter remède à ces abus, qui deviennent de plus en plus fréquens.

Cette impuissance tient à la trop longue durée de l'exercice financier, qu'il y aurait grand avantage à raccourcir. En Italie et en Angleterre, les comptes d'une année sont arrêtés, en recettes et en dépenses, le dernier jour du douzième mois : les recettes non encore rentrées sont considérées comme des créances de l'état, et les paiemens non encore effectués, comme des dettes, et on repart à nouveau. Notre administration, sans qu'on aperçoive aucun avantage sérieux à cette pratique, tient à faire figurer dans les comptes d'une année toutes les rentrées et toutes les dépenses qui ont leur

origine dans le budget voté pour cette année, même lorsque recettes et dépenses sont effectuées après le douzième mois. Comme il fallait une limite, on a fixé la durée de l'exercice financier à dix-neuf mois : ce n'est qu'à son expiration que les pièces comptables commencent à être transmises à la cour des comptes, qui rapproche les paiemens des crédits ouverts, et lorsque cette cour a pu vérifier les faits et en constater l'irrégularité, le ministre coupable de ces infractions a depuis longtemps quitté le pouvoir, et souvent même la chambre qui a ouvert les crédits a fait place à une autre législature. Qui poursuivra rétrospectivement le redressement des irrégularités constatées? Quel moyen de revenir sur des faits qui ont plusieurs années de date? En demandera-t-on compte à un ancien ministre redevenu un particulier, et quelle pénalité lui appliquer? De peur qu'un accès de rigorisme ne saisisse une chambre nouvelle, on a pris, depuis quelques années, la précaution de ne plus imprimer à la suite des projets de loi portant règlement définitif d'un budget les observations auxquelles ce budget a donné lieu de la part de la cour des comptes. Ces observations sont imprimées à part et ne sont plus distribuées qu'aux députés, en fort petit nombre, qui songent à les réclamer. Le contrôle de la chambre sur l'emploi des crédits n'est donc qu'une fiction.

Il n'en est ainsi ni en Angleterre, ni en Italie, ni aux États-Unis. Là les comptes se vérifient en temps utile, pour constater les erreurs et les redresser. Nous avons exposé, à propos des finances italiennes, le rôle d'une institution particulière à l'Italie, la *Ragioneria generale*, qui a pour mission de contrôler la comptabilité de toutes les administrations, de fournir à la cour des comptes tous les élémens de ses appréciations, et qui prépare le compte définitif des budgets de façon à le soumettre au parlement dès le quatrième mois qui suit la clôture de l'exercice. Ainsi que nous l'avons fait observer, le parlement italien a réglé définitivement un budget avant que, chez nous, la cour des comptes ait encore été saisie d'une seule pièce comptable. En Angleterre, une loi de 1866 a institué, sous la haute direction du premier lord de la trésorerie, un contrôleur-général et un corps spécial de fonctionnaires dont la tâche est de vérifier les comptes de toutes les administrations et l'emploi fait des crédits. Lorsque le contrôle découvre une irrégularité, telle que mauvaise application, dépassement ou virement de crédit, il provoque des explications de la part de l'administration en faute, et si les explications lui paraissent insuffisantes, ce dissentiment est constaté par écrit. Les résultats de la vérification générale des écritures sont consignés, en effet, dans des rapports que le contrôle-général doit remettre à la trésorerie pour le 15 janvier, c'est-à-dire

dans le dixième mois qui suit la clôture de l'exercice, et la trésorerie les doit, à son tour, transmettre au parlement dès la première semaine de la session. Ainsi, avant que douze mois se soient écoulés, la chambre des communes est en possession de tous les comptes de l'exercice clos le 31 mars précédent. Dans le premier mois de la session, elle doit elle-même nommer une commission de onze membres, dont les hommes les plus considérables du parlement ne dédaignent point de faire partie, qui est « chargée d'examiner les comptes, et notamment l'appropriation des sommes votées par le parlement pour pourvoir aux dépenses publiques. » Cette commission prend connaissance des rapports du contrôle, fait au besoin appeler les chefs d'administration, examine les questions sur lesquelles les services et le contrôle sont en désaccord, et propose ensuite à la chambre des décisions qui font jurisprudence ; il est arrivé que la chambre a mis à la charge de certains fonctionnaires des paiemens indûment effectués par eux. Le contrôle de l'emploi des fonds est donc, chez nos voisins, autrement rapide et efficace qu'il ne l'est en France. On ne pourra obtenir les mêmes avantages qu'en abrégeant la durée de l'exercice financier, qui pourrait sans inconvénient être réduit à quinze mois, si l'on ne se décide pas à confondre l'exercice avec l'année, et qu'en mettant la cour des comptes en relation directe avec le parlement.

Il est une autre réforme que nous pourrions emprunter aux législations étrangères, et dont l'adoption, du reste, semble préparée par un mouvement manifeste de l'opinion. Il s'agit des rapports du parlement avec l'armée. Que le budget de la guerre doive être voté par la chambre et que le ministre de la guerre doive partager la responsabilité de ses collègues dans le gouvernement, cela ne fait doute pour personne ; mais on est frappé, d'un autre côté, des conséquences déplorables que peut avoir pour la bonne organisation et la discipline de l'armée une trop grande mobilité dans le personnel de ses chefs : chaque changement du cabinet amenant un changement de système et un remaniement des règlemens, suivant les visées du nouveau ministre, alors que l'esprit de suite et la stabilité seraient si désirables.

Les inconvéniens dont nous souffrons n'existent point ailleurs. Il y a en Angleterre un ministre de la guerre membre du cabinet et associé à sa politique ; mais ce ministre n'a dans ses attributions que le matériel et les finances de l'armée : la solde, les vivres, l'équipement, les approvisionnemens, les constructions : en un mot, tout ce qui constitue un emploi de fonds et doit relever, par conséquent, du parlement ; mais le commandement suprême des forces de terre et de mer appartient au souverain, avec tous les droits

qui découlent du commandement. C'est ainsi que la reine Victoria signe encore le premier brevet de nomination de tout officier qui est admis dans l'armée, et il a fallu une loi pour la dispenser de signer les brevets subséquens. Le souverain délègue l'exercice de sa prérogative à un officier-général qui prend le titre de commandant en chef. Le duc de Wellington a rempli jusqu'à sa mort ces fonctions, qui sont occupées aujourd'hui par un cousin de la reine, le duc de Cambridge. La nomination des officiers, leur avancement, la désignation des garnisons et des commandemens, les règlemens de toute nature, les questions d'uniforme, la discipline, la justice militaire, etc., sont du ressort du commandant en chef et de ses bureaux, des *Horse guards*, comme on les désigne familièrement, et sont ainsi soustraits aux influences politiques et aux variations ministérielles.

Aucun embarras ne résulte de cette séparation d'attributions. Est-il nécessaire d'envoyer des troupes quelque part : au Cap de Bonne-Espérance, en Égypte, en Birmanie? Le ministre de la guerre informe le commandant en chef que le gouvernement de sa majesté a décidé l'envoi sur tel point d'une force déterminée: le commandant en chef désigne les corps de toute arme qui feront partie de l'expédition et l'état-major qui la commandera : il envoie les ordres de départ, c'est ensuite au ministère de la guerre de pourvoir au transport, à la solde et à l'entretien des troupes. Inversement, il arrive que le commandant en chef porte à la connaissance du ministre de la guerre qu'il serait désirable, dans l'intérêt de la défense nationale, d'édifier ou de reconstruire un ouvrage militaire : c'est au ministre de la guerre qu'il incombe, sous sa responsabilité, d'ajourner la construction proposée ou de demander au parlement les fonds nécessaires. Il ne peut s'élever de conflits entre ces deux autorités, dont l'une représente le contrôle indispensable du parlement sur les dépenses publiques et dont l'autre a en garde les droits des personnes et tout ce qui, dans l'organisation militaire, a besoin de permanence et de fixité.

La même organisation existe aux États-Unis, où le commandement en chef de l'armée est séparé du ministère de la guerre. La constitution en investit le président, qui le délègue à un officier-général : ce poste a été occupé par le général Winfield Scott, puis par le général Grant, et, après la retraite volontaire de celui-ci, il a été confié au général Sherman. Les questions de budget regardent le ministre de la guerre ; les questions de règlemens et de personnes regardent le commandant en chef, et lorsqu'il faut châtier une tribu indienne ou réprimer des désordres, c'est lui qui désigne les troupes à employer à ce service. On retrouve la même sépara-

tion d'attributions en Allemagne où, à côté du ministre de la guerre, responsable devant les chambres, existe une autorité indépendante, le chef d'état-major-général, délégué et représentant du souverain auquel le commandement suprême appartient. Il serait d'autant plus naturel d'établir quelque chose d'analogue en France que, loin d'être une innovation, ce partage d'attributions ne serait que le retour à un état de choses qui a déjà existé dans notre pays. Sous le directoire, sous le consulat et pendant les premières années de l'empire, il y avait tout à la fois le ministère de l'administration de la guerre, dont le titre fait connaître suffisamment le rôle, et le ministère de la guerre, chargé spécialement des opérations militaires, et dont le titulaire était Berthier. Ce second ministère subsista jusqu'à ce que Napoléon, voulant avoir auprès de lui, dans ses campagnes, le lieutenant qui avait toute sa confiance, réunit les deux administrations, mais en conservant à Berthier la plupart de ses attributions sous le titre de chef d'état-major-général. C'est l'organisation que la Prusse s'est appropriée, et nous ne ferions que la reprendre.

Rappelons enfin, pour épuiser la liste des réformes indispensables, si l'on veut prémunir le pouvoir législatif contre ses propres écarts, mettre fin aux abus de la faveur et préserver les finances d'un accroissement continu des dépenses inutiles, qu'il est nécessaire de régler par une loi l'organisation et les cadres de toutes les administrations, et surtout des administrations centrales; de déterminer avec une précision qui ne sera jamais trop rigoureuse les conditions d'admission et d'avancement dans les services publics, et, par l'institution de sortes de conseils de discipline civils, d'élever une barrière contre les mises à la retraite et les révocations arbitraires. C'est à ces conditions seulement que la république actuelle ne rappellera plus les despotismes orientaux, et que ses ministres ne seront plus des pachas turcs au service des députés et des délateurs. Il faut que les fonctionnaires cessent d'être des parias, taillables et corvéables à merci, fixant sur la commission du budget des regards tremblans : il faut leur rendre la sécurité, condition essentielle de la dignité de la vie et de la moralité de la conduite; il faut qu'ils n'attendent plus d'avancement que de leurs services et de disgrâce que de leurs fautes. Mais ces réformes qui nous mettront au niveau des pays libres ne se réaliseront qu'après que notre jeune démocratie aura subi le joug de la démagogie, et appris par cette dure épreuve la nécessité de se régler et de se modérer elle-même.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

APULÉE

MAGICIEN

HISTOIRE D'UNE LÉGENDE AFRICAINE.

I. *Apologie* d'Apulée *ou Livre sur la magie*, édition Krüger. Berlin. — II. *Métamorphoses* d'Apulée *ou l'Ane d'or*, édition Eyssenhardt. Berlin. — III. *Psyché et Cupidon*, édition Otto Jahn. Leipzig. — IV. *Éros et Psyché*, par Zinzow. Halle, 1881. — V. *Sur les monumens grecs et romains relatifs au mythe de Psyché*, par Collignon. Paris, 1878. — VI. *L'Ane*, traduction de P.-L. Courier, nouvelle édition illustrée. Paris, 1887; Quantin.

Apulée, au second siècle de notre ère, a eu la bonne fortune d'interrompre un jour sa besogne ingrate d'érudit et d'écrire, par passe-temps, un petit chef-d'œuvre. Les gros livres sont morts ou dorment à l'aise sur les larges rayons des bibliothèques publiques : les *Amours de Psyché* survivent dans la mémoire des lettrés. Raphaël, Corneille, Molière, La Fontaine et bien d'autres, ont savouré, puis imité le charmant récit de l'auteur africain. La postérité, qui aime à simplifier les choses et les hommes, ne connaît plus dans les œuvres d'Apulée que le roman des *Métamorphoses* ou *l'Ane d'or*,

et dans le roman elle ne lit plus guère que l'aventure de *Psyché*. C'est par cet ouvrage, composé sur ses vieux jours, qu'Apulée a pris de bonne heure et a toujours conservé une place importante dans les lettres latines. Déjà, presque du vivant de l'auteur, le rude Septime Sévère, candidat à l'empire, pouvait railler son compétiteur, l'Africain Albinus, « de perdre son temps à je ne sais quels contes de bonnes femmes et de vieillir au milieu des *Milésiennes carthaginoises* de son compatriote Apulée. » Albinus n'avait point si mauvais goût ; et, bien des siècles après, les contes milésiens du Carthaginois faisaient encore le régal de La Fontaine et de Courier. Peu d'auteurs anciens sont d'un accès aussi facile aux modernes : par sa fantaisie, son entrain et ses drôleries, par le pittoresque de son style, le réalisme de ses descriptions, le tour moqueur de son esprit et la liberté de ses peintures, Apulée est fait pour séduire les lecteurs les plus profanes de notre temps. On ne peut le placer parmi les écrivains du premier rang. Mais on entre volontiers dans une littérature comme dans un salon : tout en saluant les grands personnages, les classiques incontestés, on cherche de l'œil les gais compagnons : Apulée est du nombre.

Pourtant le joli roman des *Métamorphoses* n'est qu'un accident heureux dans la vie et dans l'œuvre d'Apulée. On aurait fort surpris ses contemporains et ses compatriotes en paraissant ne voir en lui qu'un joyeux conteur. Il a été, avant tout, le grand orateur, le savant encyclopédiste, le philosophe à la mode et l'idole de Carthage, la plus éclatante personnification de l'Afrique romaine. De ses bruyantes leçons, de ses tournées oratoires et de ses marches triomphales à travers les cités de l'Atlas, des applaudissemens enthousiastes dont les Carthaginois le saluaient au théâtre, il ne parvint aux siècles suivans qu'un écho affaibli. Mais par ses œuvres de philosophie, de grammaire et d'histoire naturelle, comme par ses fantaisies littéraires, Apulée fixa bien longtemps l'attention de ses compatriotes. Il resta leur auteur préféré jusqu'au jour où, sous les coups répétés des Vandales, des Byzantins et des Arabes, on vit sombrer sans retour la civilisation romaine de l'Afrique. Apulée est le premier en date des grands auteurs de son pays. Pendant des siècles, il a été considéré dans toutes les régions de l'Atlas comme le vrai classique de l'Afrique romaine. Il a joui de son vivant d'une immense popularité ; après sa mort, il a exercé encore une action décisive sur presque tous ses compatriotes, même sur les apôtres et les évêques chrétiens. Il faut tenir grand compte de ses œuvres, si l'on veut bien comprendre la littérature de cette contrée.

En même temps, par un capricieux retour de fortune, il s'est formé peu à peu dans l'Afrique romaine, autour du nom d'Apulée,

une légende bizarre dont nous voulons étudier ici l'origine et le développement. Au IVe siècle de notre ère, l'imagination populaire avait bien métamorphosé le brillant orateur, le joyeux romancier. Les païens d'Afrique l'honoraient comme leur plus puissant thaumaturge ; les chrétiens le maudissaient comme un Antéchrist. Cette opinion était alors si bien accréditée que les grands évêques du temps, et à leur tête saint Augustin, ont sérieusement discuté la réalité des miracles d'Apulée, ont cherché à démontrer son imposture ou ses relations avec le diable. Comment avait pu naître cette singulière légende?

Du vivant même d'Apulée, son existence aventureuse, ses recherches mystérieuses dans son laboratoire, ses consultations médicales sur les maladies nerveuses, sa dévotion mystique, avaient déjà excité la curiosité méfiante des gens du peuple. D'un bout à l'autre de l'Afrique romaine avaient couru d'étranges rumeurs, habilement exploitées par les ennemis du philosophe. Enfin les soupçons flottans de la foule avaient pris corps dans un procès. Apulée avait eu gain de cause devant le proconsul, mais non devant la conscience populaire. Son plaidoyer même, où il discutait avec complaisance les opérations magiques qu'on lui avait attribuées, fournit un nouvel aliment à la crédulité publique : Qui s'excuse s'accuse, dit le proverbe. Mais tant que vivait Apulée, tant qu'on entendait au théâtre de Carthage sa vibrante éloquence et qu'on voyait passer sur les places sa bonhomie riante, la curiosité de la foule devait se contenter de vagues insinuations. Après la mort de l'orateur, la légende se précisa. On crut sérieusement au pouvoir magique d'Apulée ; partout, dans ses traités de philosophie et d'histoire naturelle comme dans ses poèmes et ses fantaisies littéraires, on chercha des preuves, et naturellement on en trouva. On identifia l'auteur des *Métamorphoses* et son héros. A vrai dire, le roman et la magie se mêlent si bien dans la vie et dans l'œuvre d'Apulée, qu'on s'explique la confusion : on prit au sérieux ses contes, et du romancier, qu'égayaient les histoires de magie, on fit un magicien. La légende une fois formée, chacun de l'interpréter à sa façon. C'était le temps des luttes religieuses en Afrique. Contemporain de Minutius Félix et de Tertullien, Apulée avait été élu pontife d'Esculape à Carthage et grand-prêtre de la religion nationale dans toute la province : il résumait en lui toutes les gloires et toutes les dévotions de l'Afrique païenne. Les défenseurs des vieilles divinités, les fidèles d'Eschmoun et de Tanit, ne doutèrent pas des miracles d'Apulée ; ils les opposèrent triomphalement à ceux du dieu crucifié. Les chrétiens attaquèrent en Apulée le plus populaire des païens d'Afrique ; ils nièrent ses miracles ou les attribuèrent à l'in-

tervention du diable. Les partisans d'Eschmoun et les apôtres du Christ se lancèrent mutuellement à la face le nom du romancier, les uns pour l'adorer, les autres pour le maudire.

I.

La première fois que nous entendons parler des prétendues opérations magiques d'Apulée, il demeure dans la ville d'OEa, maintenant Tripoli de Barbarie. Il y était arrivé en modeste équipage. La maladie l'avait empêché de poursuivre sa route vers l'Égypte. Au bout de quelques jours, il s'était trouvé établi, presque à son corps défendant, chez Pudentilla, mère de Pontianus, un de ses anciens camarades à l'université d'Athènes. L'amabilité de ses hôtes, la beauté du pays, les jolies terrasses de la maison, d'où la vue s'étendait au loin sur la pleine mer, le bon goût des gens d'OEa, qui applaudissaient ses discours et lui élevaient une statue, tout cela avait retardé de jour en jour le départ du voyageur. Trois ans après, il habitait encore la ville d'OEa et la maison de Pudentilla. Tout en donnant des conférences à la basilique, il s'était remis à ses études favorites de philosophie et d'histoire naturelle. Sa réputation se répandait dans toute la province, mais en même temps la curiosité maligne de la foule surveillait ses moindres actes. On ne pouvait se persuader que cet étranger, si beau, si savant, si éloquent, fût un homme comme les autres ; il venait de si loin, il avait si longtemps couru l'Orient, le pays des merveilles ! Il se vantait volontiers d'être initié aux mystères de toutes les religions ; il parlait si souvent de sa dévotion qu'on le soupçonnait d'avoir des intelligences avec les puissances supérieures du ciel et de l'enfer. Il en était alors d'OEa comme d'Alexandrie : tous les cultes de l'Afrique et de l'Asie s'y confondaient dans un monstrueux panthéon. Rien ne semblait impossible à ces imaginations ardentes, nourries de merveilleuses légendes, curieuses de l'avenir, affolées de mysticisme. Et l'on se répétait tout bas, dans les carrefours d'OEa, qu'on avait surpris « le beau philosophe » au milieu de ses opérations magiques.

Les témoignages ne manquaient pas. Apulée avait un esclave instruit, nommé Thémison, qui l'aidait dans ses études et était chargé d'approvisionner le laboratoire. On voyait souvent rôder Thémison dans le marché ou sur le port ; il donnait commission aux pêcheurs de la ville : il faisait mettre en réserve les poissons d'une espèce rare ou inconnue, en prenait lui-même la description, achetait les monstres et, s'il était possible, les rapportait vivans à son

maître. On s'étonnait surtout d'entendre Thémison demander à tout venant un spécimen de « lièvre marin. » On épiait les moindres démarches de l'esclave, on commentait tous ses mots; on faisait causer les citoyens, les étrangers qui avaient rendu visite à Apulée dans son laboratoire et avaient assisté à ses dissections. De tous ces faits, l'imagination populaire avait conclu qu'Apulée tirait des poissons les élémens de puissantes combinaisons magiques. Ainsi, pour les badauds d'OEa, l'achat des poissons prouvait les sortilèges du philosophe, et sa réputation d'enchanteur démontrait la vertu mystérieuse des poissons.

Une fois l'éveil donné, tout devint pour la foule une occasion de naïf étonnement et de vague inquiétude. En entrant dans le laboratoire d'Apulée, les visiteurs voyaient dans toutes les directions se réfléchir leur image. Des miroirs-plans la reproduisaient fidèlement; des miroirs convexes et sphériques la rapetissaient; des miroirs concaves l'allongeaient outre mesure. Le bras droit du visiteur s'accrochait à son épaule gauche. L'image se formait tantôt en avant, tantôt en arrière. Parfois, quand un rayon de soleil frappait la surface de certain miroir, on voyait s'enflammer la boule de laine placée au foyer. Apulée vous exposait alors les idées d'Archimède, vous expliquait la théorie de l'arc-en-ciel, et trouvait tout simple qu'à certains jours le soleil se dédoublât dans les nuages. Tous ces instrumens, disait le philosophe, me servent à contrôler les assertions d'Épicure, de Platon, d'Archytas et des stoïciens. Mais les railleurs soutenaient que ces prétendues études d'optique étaient un prétexte imaginé par le philosophe pour contempler à toute heure sa jolie figure. Les gens superstitieux n'écoutaient pas les savantes explications de leur hôte, et, en sortant du laboratoire, ils se sentaient l'âme inquiète. On se racontait des faits nouveaux, qui confirmaient les soupçons. Apulée était arrivé dans la ville avec un seul serviteur; quelque temps après, disait-on, il avait en un jour affranchi trois esclaves : d'où lui venait cette fortune mystérieuse? Puis, le philosophe avait un talisman. Dans la bibliothèque où il travaillait, sur une table, était toujours posé un objet inconnu, dérobé à tous les regards, soigneusement enveloppé d'un mouchoir blanc: nul doute que ce ne fût un instrument de magie, et l'on frissonnait à cette pensée. Voici qui était plus grave encore. Apulée, disait-on, possédait un singulier cachet, destiné à ses pratiques de sorcellerie. Il l'avait fait fabriquer avec beaucoup de mystère, et d'un bois très rare. Il avait, ajoutait-on, une dévotion particulière pour cet horrible objet; il l'invoquait sous le nom grec de *basileus* (roi) : c'était une affreuse figurine, un squelette.

Du reste, bien des gens affirmaient avoir vu le magicien à l'œuvre.

Les témoignages semblaient écrasans. Une étrange cérémonie avait été célébrée de nuit dans la maison de Junius Crassus, où un ami d'Apulée, nommé Appius Quintianus, avait loué un appartement. Au matin, Crassus, qui revenait d'un voyage à Alexandrie, s'était rendu droit à sa maison. Il la trouva vide, mais dans le vestibule il aperçut en quantité des plumes d'oiseaux ; de plus, les murailles étaient toutes noircies de fumée. Il interrogea l'esclave qui gardait la maison ; le concierge lui révéla les sacrifices nocturnes accomplis par Quintianus et Apulée. Le propriétaire n'avait pas hésité à remettre aux mains des magistrats une déposition signée.

Enfin quelques opérations magiques, et des plus terribles, avaient été exécutées en public ou devant de nombreux témoins. Entre autres professions, Apulée pratiquait la médecine. Un jour, l'un de ses confrères d'OEa lui amena une malade. Le philosophe consentit à l'examiner ; il lui demanda si les oreilles lui bourdonnaient, et, sur une réponse affirmative de la patiente, laquelle des deux oreilles lui bourdonnait le plus. La pauvre femme répondit qu'elle souffrait surtout de la droite. Mais au même moment, comme Apulée la regardait fixement, elle était tombée raide sur le sol, prise d'une attaque d'épilepsie. Ces crises du haut-mal, que les Grecs appelaient le *mal divin*, agissent toujours violemment sur l'imagination des foules : on ne doutait pas qu'Apulée eût ensorcelé la malheureuse.

C'était principalement sur les enfans que les enchantemens du philosophe produisaient un effet terrible. On ne se lassait pas de raconter l'histoire de Thallus. C'était un pauvre être malingre, au regard hébété, aux narines béantes, à la démarche incertaine ; son front était couvert de contusions et sa figure d'ulcères. Apulée avait entrepris de le fasciner par ses sortilèges. La scène s'était passée à l'écart, auprès d'un petit autel, à la lueur d'une lampe. A peine le philosophe avait-il commencé ses enchantemens que l'enfant était tombé à terre sans connaissance. Longtemps après, Apulée l'avait rappelé à la vie. Mais plusieurs personnes avaient pu être témoins de la scène : on assurait même que quatorze esclaves y avaient assisté.

Telles sont les singulières histoires qu'on se répétait dans OEa sur le compte du brillant orateur. Ses ennemis et ses envieux fournissaient chaque jour un nouvel aliment à la crédulité populaire. Enfin, un jour qu'Apulée plaidait devant un tribunal, les avocats de la partie adverse osèrent lui jeter à la face les plus odieuses insinuations.

Il s'était décidé à épouser son hôtesse Pudentilla : aussitôt une puissante cabale s'était formée contre lui. Pontianus, le fils aîné

de Pudentilla, était mort; mais il laissait un jeune frère, nommé Pudens, que son beau-père Rufinus et son oncle Emilianus maniaient à leur guise. Emilianus et Rufinus entreprirent de perdre Apulée pour attirer à eux toute la fortune de la famille. Dans un procès qu'eut alors Pudentilla, le philosophe avait pris la parole, comme avocat de sa femme. Emilianus soutenait les intérêts opposés; au cours des débats, il donnait à entendre qu'Apulée, par ses opérations magiques, avait causé la mort de Pontianus et séduit Pudentilla. Le philosophe somma Emilianus de se déclarer partie civile. On fit signer l'acte d'accusation par le jeune Pudens. Et la nouvelle cause fut portée devant le tribunal du proconsul d'Afrique, le stoïcien Claudius Maximus.

Dans ce procès retentissant prirent corps toutes les anecdotes et les insinuations malveillantes sur les prétendus enchantemens d'Apulée. Ses adversaires groupèrent habilement dans leur dénonciation tous les commérages des carrefours d'OEa. Les nombreux témoignages qu'ils alléguaient pouvaient rendre vraisemblable, aux yeux de la foule, l'usage criminel qu'Apulée aurait fait de la magie pour séduire une riche veuve. L'accusation paraît bien singulière à des modernes, et l'on a d'abord peine à comprendre qu'un tel procès ait pu être plaidé solennellement, sous le règne de Marc-Aurèle, devant le premier magistrat de l'Afrique, lui-même un philosophe distingué. Mais on observe dans les cerveaux des anciens bien des replis bizarres. Les Romains, comme les Grecs, ont toujours cru que les incantations magiques pouvaient forcer l'amour. Rappelons seulement la ceinture de Vénus, les breuvages de Circé et de Médée, la magicienne de Théocrite, les cérémonies nocturnes des sorcières de Rome, dont Horace et Properce ont esquissé l'amusante caricature. Apulée lui-même, dans son *Apologie*, reconnaît parfaitement que les appels magiques peuvent agir sur les cœurs; il nie seulement avoir employé ces moyens coupables. Tout le débat se ramenait donc à une question de fait.

Les accusateurs avaient déposé au dossier des pièces qui semblaient une charge accablante. Apulée déclare que plusieurs étaient controuvées, mais il admet l'authenticité d'une curieuse lettre de Pudentilla à son fils. Elle était écrite en grec, et les adversaires du philosophe triomphaient en montrant ce passage : « Apulée est un magicien : et j'ai été ensorcelée par lui. Oui, je l'aime; venez donc à moi, pendant que je n'ai pas encore perdu tout à fait la raison. » Nous savons que, la veille du procès, les accusateurs s'étaient promenés sur le forum pour faire voir à tout venant la pièce compromettante. Aussi Apulée dut-il entreprendre une réfutation en règle:

« Supposons, dit-il, que Pudentilla m'ait traité positivement de magicien ; ne conçoit-on pas bien que, pour s'excuser auprès de son fils, elle ait pu prétexter mon ascendant plutôt que sa passion? Phèdre est-elle la seule qui ait écrit un faux billet pour servir son amour? Toutes les femmes, quand elles ont conçu un désir de ce genre, ne rusent-elles point et ne veulent-elles pas avoir l'air de céder par contrainte? Supposons même que Pudentilla m'ait cru de bonne foi un magicien : est-ce à dire que je serai magicien parce qu'elle l'aura écrit? Vous qui multipliez les argumens, les témoins, les paroles, vous ne pouvez parvenir à me convaincre de magie, et d'un mot elle y réussirait! Un acte d'accusation est, en somme, plus grave qu'une lettre privée : c'est par mes actions, et non avec les paroles d'autrui, qu'il faut me convaincre. A ce compte, bien des hommes seront traînés en jugement comme coupables de maléfices, si l'on regarde comme concluant tel ou tel passage d'une lettre dictée par l'amour ou par la haine. — Pudentilla écrit que vous êtes magicien, donc vous l'êtes. — Alors, si elle eût écrit que je suis consul, je serais donc consul? Si elle eût écrit que je suis peintre, ou médecin, enfin que je suis innocent, la croiriez-vous sur parole? Non, vraiment. Or il est souverainement injuste d'accepter contre un homme le témoignage qu'on récuserait pour sa justification : si une lettre peut perdre un homme, elle doit pouvoir aussi le sauver. — Mais elle était extrêmement agitée : elle était folle de vous. — Je l'accorde pour un moment. Est-ce à dire que tous les hommes aimés par des femmes seront magiciens parce qu'elles l'auront écrit? » Puis, Apulée reprend ligne par ligne la lettre incriminée et montre avec quelle habile perfidie on en a dénaturé le sens. On avait exploité adroitement l'opinion malveillante de la foule. On isolait la phrase citée plus haut et on la faisait lire à qui voulait ; on cachait le reste de la lettre ; c'étaient, disait-on, des turpitudes à ne pas montrer ; on voulait seulement constater l'aveu de Pudentilla relatif aux maléfices du galant. Et Rufinus s'était démené sur la grande place, vociférant à pleins poumons, ouvrant la lettre à tout moment, demandant justice : « Apulée est un magicien, criait-il. Voici l'aveu de sa victime. Que faut-il de plus? » Heureusement, le philosophe avait pu faire prendre copie de la pièce ; il se trouva que le contexte donnait un tout autre sens à la phrase de Pudentilla et justifiait pleinement l'accusé. On y lisait, en effet : « Je voulais donc, pour les raisons que j'ai dites, prendre un mari ; c'est toi-même qui m'as engagée à préférer celui-ci à tout autre ; tu parlais de lui avec admiration ; tu n'aspirais qu'à le faire entrer par moi dans notre famille. Mais, depuis que des gens pervers et malintentionnés vous ont tourné la tête, voilà

tout à coup qu'Apulée est un magicien et que j'ai été ensorcelée par lui. Eh bien! oui, je l'aime, venez donc à moi pendant que je n'ai pas encore perdu tout à fait la raison. »

La réplique était triomphante; l'examen du document incriminé tranchait la question. Ainsi s'écroulait tout l'échafaudage des ennemis d'Apulée. Mais l'orateur ne se tient pas pour satisfait s'il ne poursuit ses adversaires dans leurs dernières retraites. Il trace d'eux d'amusans portraits en charge. Rufinus est la fournaise d'où sortent toutes les calomnies. Son père, un escroc, tenait plus à l'argent de ses créanciers qu'à son honneur. Il ne pouvait plus faire un pas dans la rue sans être arrêté par tout le monde, comme un aliéné. « Faisons la paix, avait-il dit un jour à ses dupes; je ne puis payer; je vous abandonne mes anneaux d'or, tous les insignes de mon rang. Çà, mes créanciers, transigeons. » Il venait de placer tous ses biens au nom de sa femme. C'est ainsi que Rufinus avait reçu en héritage 3 millions de sesterces. Le glouton eut bientôt tout dévoré, comme s'il eût craint de rien devoir aux escroqueries de son père. Apulée nous conduit dans ce joli intérieur de famille. A peine né, Rufinus était connu au loin pour toutes sortes d'infamies. Enfant, du temps où il avait des cheveux, il avait pour les passans toutes les complaisances. Jeune homme, il figurait dans les pantomimes; sa danse flasque, sans goût et sans grâce, était celle d'un homme qui n'a ni os ni nerfs. On disait de lui : tout ce qu'il a de l'histrion, c'est l'impudicité. Maintenant, sa maison n'est qu'un infâme tripot. Jour et nuit, les jeunes gens s'y donnent de joyeux rendez-vous; on n'entend que coups de pied dans les portes, chansons aux fenêtres, tapage d'ivrognes. Le logis conjugal est ouvert à tous; on peut entrer hardiment, à charge de payer une redevance au mari, qui met un impôt sur son déshonneur. Aussi quelle harmonie dans le ménage! A-t-on bien payé? personne ne vous a vu, on sort quand on veut. Votre bourse était-elle trop plate? à un signal donné, quelqu'un crie à l'adultère; et, comme dans les écoles, on ne sort point avant de signer un papier. Peu à peu, cependant, la femme se fait vieille et se casse; alors on compte sur la fille, sur le fard de sa figure, sur le vermillon de ses joues, sur le jeu de ses prunelles. Un beau jour, à la grande joie du quartier, la demoiselle épouse Pontianus, le fils de Pudentilla. Quand Pontianus meurt, on attire son jeune frère Pudens, qui prend la place, car il faut à tout prix garder la fortune conquise. Pudens est un innocent dont on joue comme d'une marionnette. Du jour où il a quitté la maison de sa mère, il a cessé de fréquenter les écoles. Il ne parle plus que la langue punique; à peine s'il se rappelle quelques mots de grec; au cours du procès, interrogé par les magis-

trats, il a bégayé le latin d'une façon ridicule. En revanche, c'est lui qui commande dans la maison de son beau-père : il préside aux festins et aux débauches : il ne se plaît qu'avec les gens de bas étage. Il ne manque pas un combat de gladiateurs ; il connaît par leurs noms les lutteurs ; il juge des coups et des blessures ; il s'exerce lui-même dans ce beau métier. Voilà ce qu'est devenu le faible jeune homme entre les mains de coquins intéressés. Son oncle Emilianus dirige cette noble éducation et guette l'héritage. Celui-là a des façons d'épileptique. C'était naguère un pauvre homme qui, en trois jours, en compagnie d'un petit âne, labourait son misérable champ près de Zarath. Tout à coup il s'est enrichi, on ne sait comment, par la mort précipitée de plusieurs parens : il a recueilli si à propos leur fortune, il remplit si bien ses fonctions de pourvoyeur de l'enfer, que dans la ville on l'a surnommé Charon. Maintenant il pose pour l'esprit fort ; il prétend n'avoir jamais mis le pied dans un temple ; et, comme les gens d'OEa ont lu l'*Énéide*, on jette aussi à la tête de l'impie le nom de Mézence. Un coquin, un imbécile et un sacrilège : voilà les dignes personnages qui ont osé intenter à un honnête homme, à un philosophe, cet absurde procès de magie.

Aussi que d'erreurs et de mensonges ils ont entassés dans leur acte d'accusation ! Pourquoi donc Apulée aurait-il cherché à gagner par des moyens criminels l'affection de Pudentilla ? Ce n'est point par intérêt : il a, au contraire, refusé les donations que sa femme voulait signer à son profit ; c'est lui qui a décidé la mère irritée à tester malgré tout en faveur du fils ingrat. Faut-il tant de mystères pour expliquer l'amour de Pudentilla ? Il suffit de connaître un peu la vie pour comprendre la conduite de cette femme. Une veuve doit avoir bien des mérites pour qu'on lui pardonne son passé ; « elle ne peut se façonner à votre gré ; sa nouvelle demeure lui est aussi suspecte qu'elle doit l'être elle-même à cause de son premier mariage. Si c'est la mort qui l'a rendue veuve, il semble que ce soit une femme de fâcheux présage, dont l'union porte malheur et dont il ne faut pas rechercher la main. Si c'est le divorce, elle ne peut échapper au dilemme qui la proclame ou insupportable, puisqu'elle a été abandonnée de son premier mari, ou trop exigeante, puisqu'elle l'a abandonné. Ces considérations et d'autres expliquent pourquoi les veuves offrent des dots si considérables à qui veut bien les épouser. C'est ce qu'avec un autre prétendu aurait fait Pudentilla ; mais elle a trouvé pour mari un philosophe, qui ne s'inquiétait pas de la dot. » Ainsi, non-seulement Apulée n'a pas fait sa cour par des incantations magiques, mais encore il n'avait aucun intérêt, aucun motif d'y recourir.

La magie n'a donc rien à voir dans le mariage d'Apulée. Quant aux griefs secondaires, que les accusateurs ont ramassés aux quatre coins de la ville, on doit les considérer comme des rêveries de la populace ou des mensonges éhontés. Le philosophe achète et disseque des poissons, cela est vrai; mais ne sait-on pas qu'il s'occupe depuis longtemps de recherches scientifiques sur les poissons? Il contrôle les assertions d'Aristote et de Théophraste, il a le premier fait passer du grec au latin une foule de termes techniques: il a composé des ouvrages que connaissent bien les amateurs d'histoire naturelle, et il en cite des fragmens en plein tribunal. Il possède des miroirs, mais il n'a guère le temps de s'y regarder; ces instrumens lui servent à vérifier les lois de l'optique. Le prétendu talisman qu'on voit dans la bibliothèque est simplement une relique sacrée : l'orateur fait profession d'une grande piété; naguère, dans un discours sur Esculape, que bien des lettrés savent par cœur, il a énuméré tous les mystères de l'Orient auxquels il est initié; ce qu'il conserve avec tant de soin et dont on fait si grand bruit, c'est le symbole d'une secte religieuse; Apulée ne peut trahir en public un secret confessionnel; mais, s'il se trouve dans l'assemblée un confrère, qu'il fasse le signe de reconnaissance, et l'orateur s'engage à lui montrer l'objet sacré. Quant au fameux squelette, dont la foule parle avec terreur, c'est une charmante œuvre d'art; Apulée va la mettre sous les yeux des juges; c'est une figurine en bois exécutée par Saturninus, un artiste d'OEa, taillée dans un petit meuble en ébène que Capitolina, une grande dame de la ville, a gracieusement offert au philosophe : il n'est pas difficile de reconnaître dans ce petit chef-d'œuvre une statuette de Mercure. L'histoire de ce squelette fait autant d'honneur au bon sens des accusateurs que les poissons, les miroirs et le talisman.

Pour ce qui est des prétendus sacrifices nocturnes, Apulée prend ses ennemis en flagrant délit de mensonge. Ce Junius Crassus, dont on invoque le témoignage, c'est un hideux pique-assiette, un glouton désespéré. Il faisait bombance dans Alexandrie à l'époque où les démons du philosophe auraient hanté sa maison. C'est du milieu de ses ragoûts qu'il argumentait en haruspice sur des plumes d'oiseaux apportées de chez lui. Plus malin qu'Ulysse, il a aperçu de loin la fumée de son logis; plus fin que les chiens et les vautours, il a flairé de l'Égypte un goût de brûlé. C'est l'odeur de son vin, non celle de la fumée, qui lui arrivait à Alexandrie. Il est revenu exprès pour parler au tribunal de suie et de plumes : il faut que tout en lui, même ses témoignages, sente la cuisine. Il a signé une déposition; pourtant il ne comparaît point : est-il occupé à

essuyer ses murailles, ou a-t-il encore la tête alourdie par l'orgie de la veille? D'ordinaire, à cette heure du jour, il est ivre et ronfle. On l'a vu naguère, en plein forum, répondre d'une façon assez distinguée aux hoquets d' Emilianus : il était en train de vendre sa calomnie pour 3,000 sesterces. Maintenant, on n'ose même pas le traîner au tribunal : que penseraient les juges de son air hideux, de sa tête glabre, de sa mâchoire démantibulée, de ses yeux humides, de ses paupières gonflées, de ses mains tremblantes, de sa voix rauque, de ses lèvres écumeuses? Le beau témoin qu'on a recruté là! Cette trouvaille est digne des gens qui attribuent à la sorcellerie les chutes et les contorsions des épileptiques; le *mal divin* relève de la médecine, non de la magie : en soignant des malades, Apulée n'a fait que remplir son devoir de médecin.

Voilà comme Apulée repousse dédaigneusement les absurdes accusations de ses ennemis et se moque des commérages de la ville. Le proconsul et ses assesseurs sont pleinement convaincus de son innocence. Et l'orateur termine fièrement son éloquent plaidoyer : « Répondez, vous qui affirmez qu'Apulée a voulu séduire l'âme de Pudentilla par des enchantemens magiques. Que voulait-il d'elle? Pourquoi aurait-il agi de la sorte? La recherchait-il pour sa beauté? Non, dites-vous. Était-ce du moins pour sa fortune? Non, répondent le contrat de mariage, l'acte de donation, le testament; toutes ces pièces établissent que, loin d'avoir fait preuve d'avidité, il a repoussé énergiquement les offres généreuses de sa femme. Quel autre mobile l'a donc fait agir?.. Vous devenez muets, vous ne soufflez mot. On dirait que vous avez oublié ce début terrible de la plainte portée par vous, au nom de mon beau fils : « J'entreprends, seigneur Maximus, d'accuser Apulée devant vous. » Pourquoi ne pas ajouter « d'accuser mon maître, mon beau-père, mon bienfaiteur? » Je continue : « de l'accuser d'une foule de maléfices, tous plus évidens les uns que les autres. » Voyons donc un seul de ces maléfices; je n'en demande qu'un, le moins évident ou le plus contestable de tous. Quant aux griefs que vous avez formulés, voyez si j'y réponds en deux mots :

« Tu brosses tes dents? — J'ai le droit d'être propre.

« Tu regardes des miroirs? — Un philosophe le doit.

« Tu fais des vers? — C'est permis.

« Tu étudies les poissons? — Aristote l'enseigne.

« Tu consacres du bois? — Platon le conseille.

« Tu prends femme? — Les lois l'ordonnent.

« Ta femme est ton aînée? — C'est fréquent.

« Tu as agi par cupidité? — Regarde le contrat de mariage, rappelle-toi la donation, lis le testament. »

II.

Apulée gagna sa cause devant le proconsul et les gens instruits mais avec toute son éloquence et tout son esprit, il ne réussit pas dissiper les étranges préventions de la foule. Un curieux incident d'audience montre bien que le public ne se tenait point pour satisfait et gardait sa méfiance hostile. L'orateur venait de prouver que, fût-il le plus grand sorcier du monde, il n'avait aucun intérêt à séduire Pudentilla par des incantations. Et il ajoutait : « Il ne me suffit pas de me justifier amplement de tous les griefs que vous m'imputez ; je veux encore vous empêcher d'établir sur la base la plus fragile le plus léger soupçon de magie. Reconnaissez combien je me sens fort de mon innocence, et combien je méprise les attaques. Trouvez un seul motif, même des plus frivoles, qui ait pu me faire rechercher la main de Pudentilla pour un intérêt personnel quelconque ; prouvez qu'il soit résulté pour moi de ce mariage le moindre bénéfice, et alors je consens à passer pour un Carinondas, un Damigéron, un Moïse, un Jannès, un Apollonius, un Dardanus, ou n'importe quel magicien connu depuis Zoroastre et Hostanès... » A ces mots éclatent dans le public des vociférations assourdissantes, qui couvrent la voix de l'orateur ; il a suffi de nommer les enchanteurs célèbres pour réveiller tous les soupçons populaires. Enfin les magistrats parviennent à rétablir l'ordre ; et Apulée, tout déconfit, désespérant de convaincre la foule, se tourne vers le proconsul : « Voyez, je vous prie, Maximus, quel vacarme ils ont fait, parce que j'ai énuméré les noms de quelques magiciens. Comment procéder avec des gens aussi grossiers, aussi barbares ? Dois-je répéter encore que ces noms et bien d'autres ont été tirés par moi des plus illustres auteurs dont les bibliothèques publiques renferment les ouvrages ? Faut-il leur prouver qu'autre chose est de connaître des noms, autre chose de se livrer aux mêmes pratiques, et que des citations dues à un peu de mémoire et d'érudition ne sauraient être considérées comme l'aveu d'un crime ? Ne vaut-il pas bien mieux, Claudius Maximus, m'en rapporter simplement à vos lumières, à votre science, et dédaigner de répondre à ces clameurs de gens grossiers et ignorans ? Oui, c'est ce parti que j'adopte. Qu'ils pensent ce qu'ils voudront, je ne m'en soucierai. » Ainsi, malgré l'issue favorable du procès, le peuple s'obstina dans sa croyance ; son imagination enveloppa toujours d'un voile mysté-

rieux l'existence du philosophe et du brillant conférencier de Carthage. La conviction du plus grand nombre finit par prévaloir; aux siècles suivans, même les païens les plus instruits et les évêques chrétiens ont admis la puissance magique d'Apulée. Quand les lettrés se furent rangés aussi à l'opinion commune, ils contribuèrent encore à fortifier la légende; car ils lurent avec des yeux prévenus les différentes œuvres du philosophe et y découvrirent de nouvelles preuves de ses enchantemens. « Suis-je donc magicien, parce que je suis poète? » avait dit Apulée dans sa défense. Non, assurément; et pourtant, quand on étudie ses ouvrages, on s'explique encore que des lecteurs, convaincus de son pouvoir magique, y aient trouvé souvent la confirmation de leur croyance.

Il semble, d'ailleurs, que la même confusion s'était parfois produite dans l'esprit d'Apulée. Entre lui et la foule, le dissentiment ne portait guère que sur la question de fait. Les accusateurs avaient invoqué en général des griefs absurdes; mais peut-être, au fond, n'avaient-ils pas entièrement tort. Apulée paraît croire lui-même à la magie : il démontre seulement qu'il n'y a pas recouru. C'est pour lui une science criminelle, mais dont il est bien près d'admettre la réalité.

Souvent, dans son *Apologie*, il ne répond pas directement à la question posée. Il s'arrête longtemps aux griefs secondaires; il discute avec complaisance certaines insinuations rapides de ses adversaires; il parle avec esprit de sa belle prestance, de ses miroirs, de son orgueilleuse pauvreté. Quand il arrive à l'accusation même, il joue sur les mots : « J'ai, dit-il, grande envie de demander à ces savans avocats ce que c'est qu'un *magicien*. J'ai lu dans beaucoup d'auteurs que ce mot signifie dans la langue des Perses ce que le mot *prêtre* signifie dans la nôtre; en ce cas, quel crime est-ce donc d'être prêtre? » Et l'avocat retors cite un passage de Platon où la magie désigne le culte des dieux. C'était vraiment se moquer un peu des juges; le terme employé par les accusateurs désignait si nettement des pratiques coupables, qu'on le lisait, avec ce sens, dans les ouvrages des jurisconsultes romains, même dans la vieille loi des Douze tables. Apulée continue de tourner autour de la question et s'amuse de ses propres idées. « Maintenant, dit-il, prenons le mot dans le sens vulgaire; entendons par *magicien* celui qui entretient un commerce avec les dieux et qui, par la force incroyable de ses enchantemens, accomplit tout ce qu'il veut : en ces conditions, accuser un homme de magie, c'est avouer qu'on ne l'en croit pas coupable; autrement, on redouterait sa colère, dont rien ne vous pourrait défendre. » Puis on l'entend plaisanter sur l'invraisemblance des opérations magiques qu'on lui attribue. Tout à coup, il

se tait, sous prétexte qu'il est initié aux mystères de l'Orient et ne peut en trahir les secrets. Il fallait toutes ses habiletés d'avocat et tout le charme de son éloquence pour faire accepter des juges cette étrange tactique. Mais ce n'est pas ainsi qu'on satisfait la logique populaire.

Tel est, dans l'*Apologie*, le système de défense auquel s'en tient Apulée. Il accepte d'abord tous les faits allégués, vrais ou faux. Puis il entreprend de démontrer : 1° que la magie n'a rien à voir dans toutes ces histoires ; 2° que, fût-il le plus grand magicien de la terre, on n'a pu le prendre en flagrant délit de sortilèges. Il discute les enchantemens qu'on lui reproche, en homme qui les croit possibles.

Par exemple, on l'accuse d'avoir hypnotisé des enfans. Il déclare seulement pour sa défense qu'il n'avait aucune raison de le tenter et qu'il n'en aurait tiré aucun profit. « Pour compléter leur histoire, dit-il, mes ennemis auraient dû ajouter que ce même enfant a fait une foule de prédictions ; car on sait que le résultat ordinaire des enchantemens, ce sont les présages et la divination. Et ce n'est pas seulement par les croyances populaires, c'est encore sur le témoignage de savans hommes, que s'est confirmé ce miracle au sujet des enfans. » Et l'orateur emprunte à Varron le récit de plusieurs prodiges. Au temps de Mithridate, les gens de Tralles en Asie-Mineure, inquiets sur le résultat probable de la guerre, demandèrent officiellement à la magie des révélations sur l'avenir ; un enfant contempla dans l'eau une image de Mercure, le dieu de l'enchantement, et prédit en cent soixante vers ce qui devait arriver. Un jour, à Rome, Fabius avait perdu cinq cents deniers. Il vint consulter Nigidius. Celui-ci ensorcela des enfans, qui, dans leur sommeil magnétique, révélèrent l'endroit où étaient enfouies une bourse et une partie de la somme. Le reste des écus avait été dispersé, et les magnétisés ajoutaient qu'une des pièces se trouvait entre les mains de Caton, le philosophe. Fabius, n'en pouvant croire ses oreilles, alla voir Caton ; celui-ci montra en effet le denier, qu'il avait reçu d'un de ses esclaves pour une offrande à Apollon. Aux enfans doués de cette seconde vue, les Romains donnaient le nom d'enfans magiques (*magici pueri*). « Ce don prophétique, ajoute Apulée, n'est accordé qu'à des êtres gracieux, vierges, d'esprit éveillé, capables de s'exprimer avec aisance. Leur âme est comme un temple pur où réside la puissance divine ; elle est prompte à se dégager de la matière et se laisse reconquérir tout à coup par le principe sacré. Les enfans magiques n'ont rien de commun avec les épileptiques, êtres difformes et hébétés dont on détermine aisément les crises sans le secours des enchantemens ; il suffit pour cela d'enflammer et d'ap-

procher de leur corps un morceau de la pierre que les Romains appelaient *lapis gagates;* c'est le moyen qu'on emploie sur les marchés pour constater la bonne santé des esclaves; on peut aussi provoquer un accès du haut-mal en imprimant un mouvement rapide à une roue de potier. Les épileptiques, conclut Apulée, relèvent uniquement de la médecine. » Quant aux enfans magiques, le philosophe avoue qu'il n'est pas éloigné d'admettre leur puissance prophétique. « Voilà, dit-il, ce que je lis dans plusieurs auteurs sur les enfans magiques. Mais j'hésite, quand il s'agit de déclarer si je crois ou non ces choses-là possibles. Sans doute, je pense avec Platon qu'entre les dieux et les hommes existent certaines puissances divines, intermédiaires par leur nature et par l'espace qu'elles occupent; ce sont ces êtres qui président à toutes les divinations, à tous les prodiges de la magie. Il y a plus : je suis persuadé qu'une âme humaine, surtout l'âme saine d'un enfant, peut, au moyen de charmes qui la transportent, de parfums qui l'extasient, être entièrement soustraite à la conscience des choses de ce monde; insensiblement elle peut oublier son corps, être ramenée, réduite à sa nature essentielle, qui est immortelle et divine; alors, dans une espèce de sommeil, elle peut présager l'avenir. » Apulée croit donc aux merveilleux effets du sommeil magique, nous dirions magnétique; il affirme seulement que les sujets traités par lui étaient des malades, des épileptiques; on ne l'a jamais pris en flagrant délit d'opérations magiques sur des enfans. Il admet que les mêmes sortilèges peuvent agir également sur le cœur des femmes; mais il affirme ne l'avoir pas tenté sur Pudentilla; et la principale preuve qu'il en donne, c'est qu'il n'avait aucune raison de le tenter.

Il est certain que ces questions d'hypnotisme et de suggestion, fort à la mode de nos jours, préoccupaient beaucoup Apulée. Il connaît à merveille toutes les histoires magiques, et dans un curieux passage de l'*Apologie*, il s'emporte avec une verve amusante contre les griefs invraisemblables et la maladresse ignorante de ses accusateurs. « Faut-il que vous soyez assez ignares, assez étrangers à toutes les fables les plus rebattues, pour ne pouvoir même donner quelque vraisemblance à toutes vos calomnies! » Et il leur fait à ce propos une véritable leçon de magie, qui intéresse fort et les juges, et le public, et l'orateur. Il invoque avant tout l'autorité de Virgile, qui, on le sait, est devenu, dans l'imagination du moyen âge, un grand magicien : « Si tu avais lu Virgile, s'écrie l'orateur, tu saurais assurément qu'on a recours à d'autres objets pour les sortilèges. Ce poète, si je ne me trompe, énumère les bandelettes moelleuses, la grasse verveine, l'encens mâle, le fil de diverses couleurs; il recommande encore le laurier fragile, l'argile durci, la cire fon-

due... J'aurais pu t'indiquer des passages analogues de Théocrite, d'Homère et d'Orphée; j'aurais pu te renvoyer aux comiques, aux tragiques, aux historiens grecs; mais je sais de longue date que tu n'as même pu lire une lettre écrite en grec par Pudentilla. Je ne te citerai donc plus qu'un seul auteur, et encore est-ce un poète latin; ceux qui ont lu Lévius (un poète du temps de Sylla), reconnaîtront ces vers :

On cherche partout des philtres puissans :
Herbes, roitelets, ongles et rubans,
Pierre d'antipathe aux facettes bleues,
Pour servir d'appât lézards à deux queues,
Racines, bourgeons et tiges de lin,
Et tumeur coupée au nez d'un poulain.

Voilà les ingrédiens magiques que les accusateurs d'Apulée auraient dû signaler dans son laboratoire, s'ils avaient eu seulement la moindre érudition; ils auraient ainsi donné à leurs calomnies un air de vraisemblance. Mais des poissons! à quoi peuvent-ils être bons, sinon à se faire cuire pour un banquet? Jamais certainement poisson ne servit à des magiciens; et la preuve, c'est qu'un jour Pythagore, aux environs de Métaponte, acheta à des pêcheurs leur coup de filet, tout bonnement pour le plaisir de rejeter à l'eau les malheureux poissons. Or Pythagore, qui avait été disciple de Zoroastre, s'y connaissait en magie; il n'eût pas perdu de gaîté de cœur une si bonne aubaine. Homère aussi s'est montré expert dans les sciences occultes : eh bien! quand Protée change de figure, quand Ulysse creuse sa fosse, quand Éole gonfle ses soufflets, quand Hélène prépare sa coupe, ou Circé son breuvage, ou Vénus sa ceinture, est-il jamais question de la mer et des poissons? Mais les nigauds d'OEa ont changé tout cela : « Vous êtes de mémoire d'homme, conclut l'orateur, les seuls de votre espèce. Jusqu'ici, on attribuait la propriété magique aux herbes, aux racines, aux bourgeons, aux pierres précieuses. Mais voilà que vous bouleversez la nature. Vous faites descendre la magie du haut des montagnes dans la mer pour l'enfermer au ventre des poissons. Jusqu'ici, dans leurs cérémonies mystérieuses, les magiciens invoquaient Mercure comme intermédiaire des enchantemens; Vénus, comme séductrice des âmes; la lune, comme complice des opérations nocturnes; Trivia, comme reine des ombres. Mais grâce à votre liturgie nouvelle, on verra désormais Neptune, Salacie, Portune et tout le chœur des Néréides, au lieu de soulever des orages sur la mer, en soulever dans les âmes. » Dans cette singulière invective d'Apulée, on sent le mépris

de l'initié pour le profane. Il écrase ses adversaires du poids de son érudition. Il déclare bien haut qu'il connaît tous les rites, et laisse voir clairement qu'il ne tiendrait qu'à lui de tenter la fortune des enchantemens. Il va jusqu'à réclamer fièrement pour les médecins le droit d'employer la magie dans le traitement des malades : « On sait, dit-il, que j'aime l'art de la médecine et que j'y ai quelque habileté. Eh bien! qui vous a dit que je ne cherche pas des remèdes dans les poissons? La nature prévoyante a répandu et prodigué les remèdes dans toutes les autres substances : pourquoi n'en aurait-elle pas mis dans les poissons? La connaissance et la recherche des médicamens relèvent autant du magicien que du médecin, ou même, après tout, du philosophe; car il est guidé par l'amour, non du gain, mais de l'humanité. Dans les temps antiques, les médecins savaient que même les enchantemens guérissaient les blessures. Nous en avons pour garant le témoin par excellence en matière d'antiquités, je veux dire Homère : d'une blessure d'Ulysse le sang cesse de couler par la vertu d'un charme. Du moment qu'on se propose le bien de l'humanité, on ne saurait être coupable. » On croirait entendre un de nos jeunes médecins réclamer le droit de guérir les malades à l'aide de l'hypnotisme et de la suggestion.

Mais, évidemment, dans l'esprit d'Apulée, comme chez presque tous les anciens, rien ne marquait nettement la limite entre la science et le surnaturel. Seul peut-être dans l'antiquité, Aristote fait exception; il a su proclamer et mettre en pratique le principe fondamental qui a permis aux modernes d'étendre dans toutes les directions le domaine de l'homme : est acquis à la science tout ce qui est rigoureusement démontré et par suite peut être vérifié ou contrôlé dans des circonstances données, le vrai savant ne devant rien nier ni rien accepter sans enquête. Ce principe, qui nous paraît si simple aujourd'hui, a été presque universellement méconnu dans l'antiquité. Voilà pourquoi l'on y constate de prodigieuses contradictions chez les plus grands hommes; ils ont entrevu la plupart des vérités scientifiques, mais ils n'ont pu les conquérir définitivement, les contrôler par l'expérimentation, les séparer des vaines hypothèses. Pour la même raison, leur esprit, si ingénieux et si fertile, était sans défense contre toutes les séductions du surnaturel. La magie a envahi toutes les religions, même toutes les sciences de l'antiquité. De tout temps, la croyance aux sortilèges, à l'action mystérieuse des paroles et des philtres, a hanté l'imagination populaire. Mais les esprits cultivés de la Grèce avaient conservé longtemps une sorte de religion aristocratique, faite de piété sincère envers un dieu tout-puissant, de moralité, de rêveries poétiques, de raison et de philosophie. Sous l'empire romain, l'invasion

des cultes mystiques et grossiers de l'Orient, la fusion des mythologies, l'affaiblissement de l'esprit critique, la stérilité des études philosophiques, que remplaça trop souvent une érudition confuse, ruinèrent presque complètement l'ancienne religion aristocratique des classes élevées. On n'eut plus de choix qu'entre la superstition et le scepticisme absolu. Or, rien n'égale la crédulité des sceptiques, de ceux du moins qui n'ont pas un point d'appui solide dans les principes d'une science positive. Les Romains les plus instruits finissaient par accepter, les yeux fermés, les cultes les plus bizarres, qui leur assuraient au moins la paix de l'âme. Quand on ne croit plus au bon Dieu et qu'on ne croit pas encore à la science, on n'est pas loin de croire au diable. Quand on ne domine point par la pensée les lois de la nature, on les subit, on s'abandonne au jeu de l'aveugle destin, ou l'on cherche à le forcer; de là sont nées la superstition et la magie. Dans l'Afrique romaine, tout le monde admettait la réalité des enchantemens. C'est la patrie de Manilius, qui, dans son singulier et puissant poème des *Astronomiques*, soumet la nature et l'homme tout entier à l'influence des astres. Même les évêques africains ont cru à l'efficacité des sortilèges; ils les condamnaient avec d'autant plus d'emportement, comme des œuvres diaboliques. Apulée n'a pas échappé à la loi commune. Il a beau se réclamer sans cesse de l'autorité d'Aristote et invoquer ses recherches scientifiques; même dans son laboratoire, au milieu de ses instrumens, il ne connaissait pas la limite où cesse l'observation rigoureuse, où commence le rêve. Ce qui fait le savant, ce n'est pas le goût de la science, c'est la méthode. Apulée voulait tout étudier, tout embrasser. Cette ambition démesurée le rendait suspect à la foule, qui finit par voir en lui un sorcier. Et, de fait, cet ardent désir de s'instruire que ne réglait point le sens critique, devrait le livrer plus qu'un autre à toutes les rêveries du mysticisme et des sciences occultes.

Le trait le plus frappant dans l'existence et dans les ouvrages d'Apulée, c'est son immense et insatiable curiosité. Il voulait avoir tout vu et tout lu, pour être en état de parler de tout. Ce travers qu'il connaissait par expérience, il l'a prêté aux divers personnages de son roman des *Métamorphoses*, surtout à son héros. Pendant que Lucius traverse à cheval les gorges pittoresques du mont Œta, il écoute avec ravissement les merveilleux récits de ses compagnons sur les exploits des sorcières. Une fois en Thessalie, son imagination surexcitée ne connaît plus de frein : « Me voilà donc, disais-je, au milieu de cette Thessalie, terre classique des enchantemens, célèbre à ce titre dans le monde entier; en cette ville même où s'est passé l'événement que nous racontait, chemin faisant, ce brave Aristomène. Pourtant, je ne savais où diriger mes vœux et

ma curiosité ; je considérais chaque chose avec une sorte d'inquiétude. De tout ce que j'apercevais dans la ville, rien ne me paraissait être tel que mes yeux me le montraient. Il me semblait que, par la puissance infernale de certaines incantations, tout devait avoir été métamorphosé. Si je rencontrais une pierre, mon imagination y reconnaissait un homme pétrifié ; si j'entendais des oiseaux, c'étaient des hommes couverts de plumes ; les arbres du boulevard, c'étaient des hommes chargés de feuilles ; les fontaines, en coulant, s'échappaient de quelque corps humain. Je croyais que les portraits et les statues allaient marcher, les murailles parler, les bœufs et les bêtes du même genre annoncer l'avenir ; du ciel même, de l'orbite enflammé du soleil, devait descendre quelque oracle. Cet ébahissement me rendait stupide, et ma curiosité devenait une véritable maladie. Sans pouvoir fixer ni arrêter mon esprit sur rien, j'allais, je venais de tous côtés. Avec l'air de nonchalance d'un mauvais sujet et la démarche d'un ivrogne, j'errais de porte en porte, quand tout à coup, sans le savoir, j'arrivai sur le marché aux comestibles. » C'est pour avoir regardé une sorcière par le trou de la serrure et touché à ses onguens que Lucius se voit tout à coup métamorphosé en âne. Mais son aventure ne l'a point guéri ; personne ne devine un homme sous la peau tannée de l'âne, personne ne se méfie de lui ; et Lucius ouvre toutes grandes ses longues oreilles évasées pour recueillir avidement toutes les confidences. Quand il revient de la meule, harassé, meurtri de coups, il oublie ses misères et quitte son râtelier pour observer les esclaves marqués de lettres au front et leurs pieds serrés d'un anneau de forçat. S'instruire et voir du nouveau, telle était la consolation suprême du philosophe condamné à braire : « Aux tourmens de mon existence, je ne trouvais de consolation que dans ma curiosité naturelle ; comme on tenait peu de compte de ma présence, on parlait et on agissait devant moi en toute liberté. Ce n'est pas sans raison que le divin créateur de la poésie antique chez les Grecs, pour caractériser un homme d'une sagesse consommée, rapporte qu'en parcourant beaucoup de cités et en étudiant beaucoup de peuples, il avait acquis un mérite surnaturel. Moi-même, en effet, je conserve à ma personne d'âne un souvenir reconnaissant ; caché sous son enveloppe, éprouvé par des fortunes diverses, je lui ai dû, sinon plus de sagesse, au moins plus de connaissances. » Et le philosophe rend grâce à la servante maladroite qui, voulant lui donner les ailes d'un oiseau, lui a donné les quatre pattes d'un baudet ; sous ce déguisement, rien, dans un rayon étendu, ne pouvait échapper à ses larges oreilles. Pourtant, sa maudite curiosité lui avait joué plus d'un tour. Un jour, il était

caché au premier étage d'une maison ; on entendait dans la cour le vacarme des gens qui le cherchaient ; le pauvre âne n'y tint pas et hasarda par une lucarne un coin de sa grosse tête ; son ombre tacha le mur ensoleillé ; les soldats l'aperçurent et le tirèrent en bas le long d'une échelle ; de là le proverbe : « Qui voit l'ombre, voit l'âne. » Mais aussi que de douces compensations ! Une fois, à Corinthe, le baudet, devenu célèbre, doit comparaître sur le théâtre et faire le galant avec une femme condamnée aux bêtes ; en attendant son tour, on l'a placé près de la porte, sur une pelouse ; il a l'air de brouter, mais ses gros yeux écarquillés ne perdent pas une des péripéties de la représentation dramatique. Apulée est comme l'âne de son roman : il n'a jamais su maîtriser sa folle curiosité ; il a dû à ce travers ses joies les plus vives et ses plus cruelles mésaventures.

Il a toujours été attiré par l'inconnu, par toutes les formes du mystère. De là son existence romanesque et ses tendances encyclopédiques. Dans ses études de philosophie, comme ailleurs, il a porté des préoccupations mystiques. « Apulée l'Africain, dit saint Augustin, a été, en grec et en latin, un illustre platonicien. » Ce qui le séduisait dans la doctrine des néo-platoniciens, c'étaient surtout les rêveries orientales dont les disciples avaient brodé l'œuvre du maître. Il ne met pas en doute un seul instant la réalité du démon de Socrate. Il croit à l'existence d'êtres intermédiaires entre les dieux et les hommes ; leur corps ressemble aux nuées. Parmi eux, il cite l'Amour, le Sommeil, les âmes des morts, celles mêmes des vivans. Chaque homme a son démon, arbitre de sa conduite, médiateur auprès des dieux ; l'ange gardien de Socrate ne se distingue des autres que par une science et une puissance plus grandes. Le néo-platonisme avait séduit Apulée, parce que c'était alors la plus mystique et la plus religieuse des philosophies.

Cet étrange philosophe se montrait en même temps sectateur fervent de tous les cultes, surtout des plus obscurs et des plus mystérieux. Comme prêtre d'Eschmoun-Esculape, comme pontife suprême du temple de Rome et d'Auguste, il présidait à toutes les cérémonies saintes de Carthage et de la province. Un jour, dans un de ses discours publics d'OEa, il énuméra pompeusement tous les mystères de l'Orient auxquels il s'était fait initier : « En Grèce, disait-il, j'ai été admis dans presque toutes les sectes religieuses. Les prêtres m'en ont remis les différens signes et symboles, que je conserve avec soin. Je ne dis là rien d'insolite ni d'extraordinaire ; je fais appel seulement à ceux de mes auditeurs qui font partie de la confrérie de Bacchus. Ils savent quel objet ils gardent caché dans leur maison et vénèrent en silence loin de tout regard profane.

Mais moi, comme je l'ai dit, j'ai connu une foule de religions, de pratiques et de cérémonies secrètes, et cela par amour de la vérité, par piété envers les dieux. » Partout où allait le philosophe, il emportait au milieu de ses livres et de ses notes quelque amulette, et les jours de fête, il lui offrait de l'encens, du vin pur, parfois des victimes.

Toutes les œuvres d'Apulée trahissent sa dévotion exaltée. De là sa colère et ses mordantes satires contre les charlatans qui exploitaient et déshonoraient les religions. Avec une verve intarissable, il poursuit de ses sarcasmes les prêtres de la déesse syrienne, qui couraient les marchés des grandes villes et les campagnes en jouant des cymbales, des castagnettes, du triangle, et associaient les images saintes à leur métier de mendians. Ils vont par les bourgs, travestis, vêtus de robes jaunes, barbouillés de lie, les yeux peints, la tête coiffée de petites mitres, poussant devant eux l'âne qui porte la déesse. Ils retroussent leurs manches jusqu'à l'épaule, jonglent avec des couteaux et des haches, bondissent comme des fous au son de la flûte ; ils hurlent, renversent la tête, tournent le cou, secouent en rond leurs cheveux flottans ; ils se mordent les chairs et de leurs couteaux à deux tranchans se percent le bras. Puis, quand le sang ruisselle, ils recueillent dans les plis de leurs robes les pièces de monnaie qu'on leur jette à l'envi. Ils acceptent tout de la foule : les injures, le vin, le lait, le fromage. Enfin ils s'enferment dans une grange ou dans un bouge, et gaspillent le fruit de leur quête en horribles orgies. Leur cynisme révolte jusqu'à leur âne ; l'honnête animal veut prévenir les dupes du faubourg ; mais il ne peut que braire un O formidable, dont l'écho se prolonge au bruit des coups de bâton. Tout l'épisode est des plus amusans et la satire des plus sanglantes. Mais on se tromperait fort, si l'on croyait y reconnaître la moquerie d'un sceptique ou d'un bel esprit. On y sent le mépris du dévot pour la confrérie voisine, de l'initié pour les cérémonies populaires. C'est ainsi que dans les *Grenouilles* d'Aristophane, après les scènes burlesques de la descente aux enfers, retentit tout à coup le chant grave et recueilli des élus. Dans le roman des *Métamorphoses*, on saisit d'ailleurs sur le vif la pensée d'Apulée. L'épisode de la déesse syrienne et toute la partie satirique sont imités, souvent traduits d'un original grec qu'on lit dans le recueil de Lucien. Toutes les pages, où le fond comme la forme appartient en propre à l'auteur africain, sont empreintes d'une dévotion profonde, poussée souvent jusqu'au mysticisme le plus exalté. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'un léger badinage, un sourire moqueur peuvent cacher des convictions et des passions ardentes.

Quand il s'agit de ses croyances, Apulée n'entend pas raillerie. Tout le dernier livre de l'*Ane d'or* a été ajouté par lui au canevas grec. Voyez alors avec quelle gravité, quel recueillement, quelle simplicité éloquente il décrit la procession et les mystères d'Isis. Il est dans l'isthme de Corinthe, près du port de Cenchrées, au bord du golfe d'Égine. Il fait nuit. Tout à coup, il se réveille effrayé. Il voit autour de lui une lumière éblouissante : c'est la pleine lune, dont le disque radieux effleure la cime argentée des flots. « La nuit, le silence, la solitude, tout portait au recueillement. Je savais aussi que la lune, déesse souveraine, exerce un pouvoir incomparable et gouverne ici-bas toutes choses par sa providence. Je savais que non-seulement les animaux domestiques ou sauvages, mais encore les objets inanimés subsistent par la divine influence de sa lumière et de ses propriétés. Je savais que sur la terre, dans les cieux, au fond des eaux, l'accroissement ou le déclin des corps est soumis à ses lois. Puisque le destin, rassasié de mes longues et cruelles infortunes, m'offrait enfin un espoir de salut, je voulus implorer sous son emblème auguste la déesse que j'avais devant les yeux. » Alors il se lève, et sept fois, selon le précepte de Pythagore, il se purifie en plongeant sa tête sous les flots. Puis, en termes magnifiques, il invoque la lune, en qui il personnifie Cérès, Vénus, Phébé, Proserpine, toutes les grandes divinités féminines. Soudain, de la mer s'élève une forme étrange. C'est une femme d'une beauté merveilleuse ; elle porte sur le front un cercle lumineux, une couronne de fleurs, de vipères et d'épis. Sa robe aux mille nuances a tour à tour l'éclat de l'albâtre, les reflets dorés du safran, l'incarnat de la rose. Elle est drapée d'un manteau noir, enguirlandé de fleurs et brodé d'étoiles. Elle est chaussée de feuilles de palmier. Elle tient à la main un vase d'or en forme de gondole, dont l'anse est surmontée d'un aspic, et un sistre d'airain traversé par trois lames qui s'entre-choquent avec un tintement aigu. Elle réunit dans une synthèse mystique tous les symboles des divinités d'Orient. « Je suis, dit-elle, la Nature, mère des choses, maîtresse de tous les élémens, origine et principe des siècles, souveraine des divinités, reine des mânes, la première entre les habitans du ciel, type commun des dieux et des déesses. C'est moi qui gouverne les voûtes lumineuses du ciel, les souffles salubres de la mer, le silence lugubre des enfers. Puissance unique, je suis par l'univers entier adorée sous mille formes, avec des cérémonies diverses et sous des noms différens... Les Égyptiens, si admirables par leur antique sagesse, m'honorent seuls du culte qui me convient ; seuls, ils m'appellent par mon véritable nom, la reine Isis... Si par un culte

pieux, par une dévotion exemplaire, une chasteté inviolable, tu mérites ma protection, sache que seule j'ai le droit de prolonger ta vie au-delà du terme fixé par les destins. » Telle est la vraie divinité d'Apulée : c'est pour l'avoir trop honorée qu'il a encouru le soupçon de magie. C'est la déesse mystérieuse qu'on retrouve au fond de toutes les religions antiques, cette nature qu'ont invoquée les sorciers de tous les temps. Elle exige que son adorateur se consacre pour toujours à son culte.

Le jour paraît. La déesse, en se retirant, a laissé derrière elle une traînée de joie. « La nature entière me semblait respirer l'allégresse. Sur les animaux, autour des maisons, dans l'air même, je sentais se répandre comme une atmosphère de bonheur. La fraîcheur de la nuit avait fait place à une température douce et délicieuse. Les oiseaux, éveillés par les émanations printanières, entonnaient leurs cantiques ; par leurs charmans accords, ils célébraient la mère des astres et des temps, la maîtresse de l'univers. Les arbres mêmes, les arbres fruitiers et les arbres stériles qui donnent seulement de l'ombrage, s'épanouissaient au souffle de l'Auster ; ils se paraient d'un feuillage naissant, et leurs bras doucement agités bruissaient avec un joli murmure. Le fracas étourdissant des tempêtes s'était apaisé : la mer avait calmé ses flots et déferlait mollement sur la plage. Le ciel était pur de tout nuage ; rien n'obscurcissait son éclat azuré. » Mais voilà que des portes de Corinthe sort la longue procession des adorateurs d'Isis. En avant marchent les gens du peuple, tout bariolés. Un homme, ceint d'un baudrier, représente un soldat ; un autre, avec sa courte chlamyde, son petit sabre et ses épieux, figure un chasseur. En voici un qui porte des brodequins dorés, une robe de soie : à ses cheveux rattachés sur le haut de la tête, à sa marche traînante, on reconnaît de loin qu'il joue un rôle de femme. Celui-ci, chaussé de bottines, armé d'un bouclier, d'un casque et d'une épée, semble un gladiateur. Celui-là, précédé de faisceaux, contrefait le magistrat. Voici le philosophe, avec son manteau, son bâton, ses sandales et sa barbe de bouc. Puis, ce sont des oiseleurs avec leur glu, des pêcheurs avec leurs hameçons. On porte en litière un ours apprivoisé, vêtu en dame de qualité. Derrière elle sautille Ganymède : c'est un singe, coiffé d'un bonnet brodé, vêtu d'une robe jaune. On s'amuse beaucoup à voir passer Pégase et Bellérophon : c'est un vieillard tout cassé, qui suit péniblement un âne au dos collé de plumes. Avec la gaieté populaire des masques contraste le recueillement des femmes, vêtues de blanc, qui forment le cortège particulier de la déesse. Tout enguirlandées de roses, elles jonchent le sol de petites fleurs et portent les attributs magiques d'Isis. Elles versent des par-

fums, ajustent avec leurs peignes d'ivoire les cheveux de la déesse, qui se regarde dans de grands miroirs accrochés au dos des dévotes. Autour d'elles, on agite des lanternes, des torches, des cierges; on joue du chalumeau et de la flûte. Des jeunes gens d'élite, habillés de blanc, psalmodient les hymnes sacrés. Des huissiers écartent les curieux devant la troupe sainte des initiés, éblouissans sous leurs robes de lin; sur les cheveux parfumés des femmes flotte un voile transparent; sur la tête rasée et le crâne luisant des hommes s'agitent des sistres d'airain, d'argent ou d'or. Enfin paraissent les prêtres, dont la robe blanche est serrée à la taille et tombe jusqu'aux talons; leurs mains soutiennent les symboles divins, une lampe en forme de gondole, de petits autels, des rameaux d'or, le caducée de Mercure, un bras dont la main ouverte figure la justice, un vase en forme de mamelle. Les dieux mêmes ont voulu honorer de leur présence la fête de leur souveraine; à la suite de la reine Isis, ils daignent se laisser transporter sur les épaules des hommes. Voici Mercure avec une tête de chien, blanche d'un côté, noire de l'autre; puis la vache divine, dressée sur ses pieds de derrière; enfin l'urne d'or, couverte d'hiéroglyphes, terminée par un long bec, ornée d'une anse ronde sur laquelle se dresse un aspic au cou gonflé. Et lentement, lentement, à travers la plaine, se déroule la longue procession de la déesse qui commande au destin. Apulée, comme le héros de son roman, va lui vouer un culte éternel.

Lucius comprend que son heure est venue. Il dévore une couronne de roses et recouvre la forme humaine. Aussitôt le grand-prêtre lui fait revêtir une robe de lin : « Que les impies voient, dit-il : qu'ils voient, et qu'ils reconnaissent leur erreur. » Puis le cortège arrive au port de Cenchrées, où l'on bénit solennellement un vaisseau. On revient au temple. Le secrétaire de la confrérie des Pastophores monte en chaire, prend un gros livre et débite à haute voix des prières pour l'empereur, pour le sénat, pour les chevaliers, pour tout le peuple romain et la prospérité de la marine. Il termine en prononçant la formule d'usage : « Que les peuples se retirent. » Mais Lucius, qui dans ce récit représente Apulée, reste dans le parvis; il loue une loge dans l'enceinte sacrée, et par les prières, le jeûne et la méditation, il se prépare à la grande initiation. Il a plusieurs visions de la déesse, est admis par faveur au saint office. Enfin le grand-prêtre Mithras est chargé de l'initier, « parce que tous deux étaient nés sous le même astre. » Le pontife ouvre les livres sacrés, vrai grimoire comme ceux des magiciens. Après le bain qui purifie, il donne au fidèle des instructions que la voix humaine ne peut rendre et lui ordonne dix jours de

jeûne. Au bout de ce temps, il couvre le novice de la robe de lin et le conduit dans l'intérieur du sanctuaire. Apulée ne peut révéler ce qu'il y a vu : « Peut-être, lecteur curieux, me demanderez-vous avec anxiété ce qui fut dit, ce qui fut fait ensuite. Je le dirais, si cela pouvait se dire ; vous l'apprendriez, s'il vous était permis de l'entendre. Mais le crime serait égal et pour les oreilles et pour la langue qui se rendraient coupables d'une aussi téméraire indiscrétion... J'approchai des limites du trépas ; je foulai du pied le seuil de Proserpine, et j'en revins en passant par tous les élémens. Au milieu de la nuit, je vis le soleil briller de son éclat éblouissant. Je contemplai face à face les dieux de l'enfer, les dieux du ciel ; je les adorai de près. Voilà tout ce que je puis vous dire. Mais vous avez beau entendre ces paroles, vous ne pouvez les comprendre. » Au point du jour, le nouvel initié est revêtu de douze robes, autant qu'il y a de mois dans l'année. On tire le rideau qui le cachait aux yeux du public profane. Et tous admirent les broderies, les hiéroglyphes, les figures d'animaux dont il est chamarré. Avant de quitter Corinthe, Apulée adresse une prière suprême à la déesse qui force le destin. Il part pour Rome, où il devient un dévot du temple d'Isis. Celle-ci lui apparaît de nouveau pour lui ordonner de se faire initier encore aux mystères d'Osiris. Apulée a vu en songe un des prêtres, celui qui doit l'accueillir, et il le reconnaît dans le saint cortège. Pour payer les frais de la cérémonie, le philosophe doit vendre jusqu'à ses habits. Mais il est récompensé de sa piété, il est admis dans la confrérie des Pastophores, et remplit ses fonctions la tête rasée. Le grand dieu Osiris daigne à son tour lui parler, l'engage à persévérer dans sa carrière d'avocat, lui promet la fortune et le succès. Tout ce récit d'Apulée est grave : on y sent une conviction profonde, il raconte sa propre initiation au culte de la nature. Cet épisode des *Métamorphoses* a certainement frappé l'imagination des lecteurs africains, et les a confirmés dans leur croyance à la magie d'Apulée.

C'est qu'en effet l'on tenait à bon droit pour suspects ces fervens adorateurs d'Isis et d'Osiris. Les cultes orientaux ont occupé dans l'imagination des Grecs et des Romains la même place que les sciences occultes dans les esprits du moyen âge. Toutes ces religions, venues de Chaldée ou d'Égypte, étaient imprégnées d'astrologie et de magie. L'Isis qu'adore Apulée est, nous dit-il, plus puissante que le destin même; elle peut modifier à son gré le sort des humains : or ce fut toujours la grande rêverie des sorciers. Entraîné par sa curiosité, Apulée demanda aux cultes mystérieux de l'Orient ce qu'il ne trouvait pas dans la religion ordinaire. Il céda à l'irrésistible attrait du surnaturel et de l'inconnu. On surprend cette

préoccupation de l'écrivain presque à chaque page de son roman. Il a été séduit par les récits fantastiques du cycle milésien, où, depuis le temps de Circé, les enchantemens tenaient autant de place que l'amour. Il a pris le canevas de son livre dans un ouvrage hellénique, que nous possédons encore. Rien n'est plus instructif que la comparaison de l'auteur grec et de l'auteur africain. Apulée développe, commente à plaisir les épisodes merveilleux, les détails surnaturels. Presque tout ce qu'il ajoute se réduit à des histoires de sorcières et de magiciens.

La galerie en est des plus étranges et des plus variées. Le héros du roman croyait presque aux sortilèges sous sa peau d'homme; il y croit tout à fait, et pour cause, sous sa peau d'âne. Avant de quitter Corinthe, il avait consulté un prophète chaldéen sur le succès de son voyage. En traversant les montagnes au sud de la Thessalie, il chemine avec deux gais compagnons, l'un sceptique, l'autre profondément convaincu. On se raconte les exploits d'une galante sorcière, la vieille cabaretière Méroé : « C'est une magicienne et une devineresse; elle a le pouvoir d'abaisser la voûte des cieux, de suspendre la terre dans l'espace, d'endurcir les eaux, de détremper les montagnes, d'évoquer les mânes, de faire descendre les dieux sur la terre, d'éteindre les astres, d'illuminer le Tartare lui-même. » Inspirer une passion violente pour elle-même non-seulement aux gens du pays, mais à des Indiens, à des Éthiopiens, aux antipodes, c'est bagatelle pour Méroé. Elle a accompli bien d'autres tours de force, et devant de nombreux témoins. Un cabaretier voisin lui faisait concurrence : elle l'a métamorphosé en grenouille ; le malheureux vit maintenant dans la lie d'un de ses tonneaux et coasse pour appeler ses cliens. Un avocat avait plaidé contre elle : maintenant il arrive au tribunal avec des cornes de bélier. Une femme s'était permis quelques propos piquans : aussi elle est enceinte depuis dix ans, elle a le ventre tendu comme si elle allait accoucher d'un éléphant. Tous ces méfaits avaient excité l'indignation publique. On résolut d'assommer la vieille à coups de pierre. Pour déjouer la conspiration, il suffit à Méroé de jeter dans une fosse des onguens magiques. Tous les habitans de la ville se sont trouvés emprisonnés chez eux, sans pouvoir forcer ni serrures, ni portes, ni murailles. Enfin, la sorcière a bien voulu pardonner; seulement, une nuit, le chef du complot avec sa maison, les murs, le terrain, les fondations, s'est vu transporté à cent milles de là, au sommet d'une montagne. On tremble dans le pays au nom de Méroé ; on est hanté, la nuit, d'affreux cauchemars. Vous avez beau fermer à clé et barricader votre porte, la sorcière entre, vous coupe le cou, plonge sa main droite dans votre poitrine, en retire votre

cœur, dont elle éponge le sang. Vous vous réveillez, le lendemain, la tête en place, mais le corps meurtri, l'esprit lourd, dans une atmosphère fétide.

Nous arrivons dans la vallée du Sperchios, à Hypata. Nous assistons à un banquet chez Byrrhène, une grande dame de la ville. On parle de choses et d'autres, de Rome, de la province, des monumens, des bains. Lucius avoue que les sorcières du pays gâtent pour lui le plaisir du voyage; même les tombeaux ne sont pas respectés; au moment des funérailles, de vieilles magiciennes vont arracher au mort des lambeaux de chair qui servent à leurs maléfices. « Il y a plus, s'écrie un mauvais plaisant; ici, l'on n'épargne même pas les vivans. Je ne sais qui a été victime d'une aventure de ce genre: il a été horriblement mutilé et défiguré. » A ces mots, tous les convives partent d'un grand éclat de rire. Les regards se tournent vers un homme qui se tient modestement couché dans un coin. Il va se fâcher, quand un mot aimable de la maîtresse de maison vient soudain le calmer. Il consent à raconter encore son histoire. Il se nomme Téléphron. Il est parti un jour de Milet pour assister aux jeux olympiques. Arrivé à Larissa, il a vu sa bourse vide et a dû se résigner à tout pour la remplir. Il a entendu un vieillard crier : « Qui veut garder un mort? Faites votre prix. » Téléphron s'est approché. On lui a expliqué qu'en Thessalie les sorcières mutilent les cadavres; pour arriver à leurs fins, elles se transforment en oiseaux, en chiens, en rats, en mouches; aussi est-il nécessaire de veiller attentivement les morts, sans jamais succomber au sommeil; si au matin le gardien ne rend pas le corps intact, on lui coupe au visage le morceau de chair correspondant à celui qu'a perdu le cadavre. Téléphron s'est décidé à accepter le marché. On le mène à la maison mortuaire, où le reçoit une veuve désolée. Le gardien chantonne pour se tenir éveillé. A minuit, il chasse une belette, qui s'est approchée du cadavre. Mais presque aussitôt il s'endort. Il se secoue au chant du coq, et d'un regard il interroge le mort : rien n'y manque. Il reçoit le prix convenu, mais a la maladresse d'offrir ses services pour la prochaine occasion, ce qui attire sur son dos une volée de coups. Cependant le cortège funèbre se met en marche. Tout à coup, un vieillard échevelé s'élance; c'est le père du défunt; il crie à l'assassinat, et accuse hautement la veuve. « Remettons, dit-il, à la divine Providence de faire connaître la vérité. Il y a ici un Égyptien, nommé Zachlas, prophète de premier ordre, qui, moyennant une somme très considérable, s'est engagé à ramener pour quelques instans l'âme des enfers et à ranimer le défunt. » Alors s'avance le devin, couvert d'une robe de lin, chaussé de feuilles de palmier, la tête rasée. Il applique à

trois reprises une herbe sur la bouche du mort, en place une autre sur sa poitrine; puis il se tourne vers l'orient et évoque le soleil. Téléphron monte sur une borne pour dominer la foule et contempler cette scène imposante. Voilà que la poitrine du défunt se soulève, et que son pouls commence à battre. Bientôt il peut parler: il dénonce le crime auquel il a succombé, puis il montre du doigt Téléphron : « Pendant que ce jeune homme veillait sur moi avec un zèle extrême, de vieilles sorcières ont voulu s'emparer de mes restes; elles ont plusieurs fois, et toujours inutilement, changé de formes. Ne pouvant tromper sa vigilance, elles ont répandu sur lui les vapeurs du sommeil et l'ont engourdi. Puis elles m'ont appelé par mon nom; elles n'ont pas cessé leurs cris avant que mon corps raidi et mes membres glacés n'aient enfin commencé d'obéir à leur appel magique. Mon gardien que voici était vivant et seulement endormi; il porte le même nom que moi: il se leva plus vite: comme un fantôme, il alla machinalement se heurter contre la porte close de la chambre. Par une fente, les sorcières lui ont coupé le nez, puis les oreilles : il a subi ces opérations à ma place. Pour dissimuler leur larcin, les magiciennes ont façonné avec de la cire des oreilles et un nez semblables aux siens; elles les lui ont appliqués. » A ces mots, Téléphron, tout épouvanté, porte la main à son visage : le nez, les oreilles se détachent. Le malheureux s'enfuit au milieu des huées de la foule. Il n'a osé retourner ni dans sa patrie ni dans sa famille. Il est resté en Thessalie : il rabat ses cheveux sur le côté pour couvrir la place des oreilles; il s'est fait un nez avec du linge et un onguent.

L'imagination du romancier voit partout des magiciens et des histoires merveilleuses. Après le souper de Byrrhène, le héros se dirige vers la maison de son hôte. Trois hommes lui disputent le passage; il les tue tous les trois et se précipite dans la maison, tout effaré. Au matin, on vient l'arrêter, on le conduit solennellement au théâtre, où l'on instruit son procès. Mais, ce qui indigne beaucoup l'étranger, son malheur n'attendrit personne; il entend autour de lui des rires à peine contenus. Enfin l'on apporte les cadavres des victimes : ce sont trois outres de peau de bouc. La ville d'Hypata célébrait ce jour-là une fête en l'honneur du dieu du Rire, et Lucius avait payé les frais des réjouissances publiques. Les outres avaient été animées, la nuit précédente, par les sortilèges de son hôtesse Pamphile. C'est qu'il a reçu l'hospitalité dans la maison d'une magicienne; le maître du logis, un vieil avare, plaisante volontiers sur les sorcières; mais sa femme se change en oiseau pour aller trouver les galans. Lucius apprend tous ces détails de la servante Fotis. Il sent alors se réveiller sa maladive curiosité.

Il tient donc donc enfin l'occasion attendue depuis si longtemps. Il va pouvoir observer de près les mystères de la magie. Par les fentes de la porte, il regarde avidement l'atelier et tous les mouvemens de la sorcière. Dès qu'elle s'est envolée, il se précipite sur la table aux onguens et prie la servante de le métamorphoser à son tour en oiseau. Fotis se trompe, et voilà comment le héros du roman est condamné à braire ; il ne dépouillera sa tête d'âne qu'après mille aventures. Mais que d'enchanteurs le baudet va encore rencontrer sur la route ! Dans une caverne de brigands, il entend l'histoire merveilleuse de Psyché ; la jeune fille est transportée par les vents, servie par des personnages invisibles dans son palais magique ; après la fuite de l'Amour, elle est soumise par Vénus à de cruelles épreuves, dont elle triomphe par une série de prodiges. Plus loin, voici un vieillard qui à volonté se rend invisible et attire les voyageurs dans la gueule d'un dragon. Ailleurs, la femme d'un meunier appelle à son aide une sorcière pour se débarrasser de son mari. La vieille évoque le spectre d'une jeune fille, qui à midi se présente au moulin, met la main sur l'épaule de l'homme, fait mine d'avoir un secret à lui confier et l'entraîne dans une chambre. On s'inquiète de ne pas voir redescendre le maître ; on monte, on enfonce la porte : la fille a disparu, mais on trouve le meunier pendu.

Apulée croyait-il à toutes ces bonnes histoires, dont il aimait à égayer ses ouvrages ? On ne sait trop. Les anciens ne se posaient jamais nettement ces sortes de questions : comme ils admettaient le surnaturel, rien pour eux ne marquait la limite entre le possible et l'impossible. Il est certain qu'Apulée se complaît dans les merveilleux récits des légendes et des miracles. Ses longs voyages aux pays mystérieux de l'Orient avaient encore exalté sa folle imagination africaine. Entraîné à la dérive par sa maladive curiosité, initié à toutes les religions secrètes, emportant partout avec lui quelque talisman, convaincu de l'existence des démons, il a toujours été captivé par les problèmes de la magie. Il en parle dans tous ses ouvrages, et il faut des invraisemblances démesurées, un charlatanisme bien avéré pour appeler en ce cas le sourire sur les lèvres. Il est comme beaucoup de nos contemporains qui, tout en raillant les tables tournantes, les font souvent tourner très sérieusement, pour voir ; on se moque pour prévenir la moquerie des autres. Dans l'antiquité comme au moyen âge, on attendait des sorciers et des astrologues ce que ne pouvaient donner les prêtres des religions officielles ; on demandait aux diables l'explication des phénomènes sur lesquels Dieu et l'église restaient muets. Apulée a poussé la dévotion et la curiosité mystique jusqu'aux extrêmes limites. Il admet dans ses livres le pouvoir surnaturel de la magie. On ne sait s'il a tenté

de l'exercer à son tour. Il s'en est défendu dans son *Apologie*, mais l'imagination populaire le soupçonnait déjà de son vivant, et il avait eu à se justifier devant le tribunal du premier magistrat d'Afrique. Il ne réussit pas à convaincre la foule. On se rappela toujours le mystère de son existence aventureuse, les préventions de ses contemporains, les débats de son procès, les guérisons miraculeuses qu'il opérait avec des plantes, ses livres philosophiques sur les démons, les singulières métamorphoses de son roman, et le long défilé de ses enchanteurs et de ses sorciers. La lecture de ses ouvrages confirmait aisément aux yeux de la postérité les soupçons des contemporains et donnait une autorité nouvelle aux accusateurs du philosophe. Il connaissait si bien la magie, il en parlait si volontiers, qu'il avait dû la pratiquer pour son compte. Ainsi conclut la logique populaire, et de là est née la légende d'Apulée magicien.

III.

Les commérages de la ville d'OEa, l'accusation intentée au philosophe et le procès plaidé devant le proconsul, les longs voyages d'Apulée en Orient, son initiation à tous les mystères, la dévotion ardente et les talismans qu'il en avait rapportés, l'immense popularité que lui valut son éloquence à Carthage et dans toute l'Afrique, la lecture de son *Apologie*, qui devint une arme contre lui, ses traités de médecine et d'histoire naturelle, son opuscule *Sur le démon de Socrate*, les jongleries d'enchanteurs et de sorciers qu'il avait accumulées à plaisir dans son roman de *l'Âne d'or*, enfin l'emportement crédule des imaginations africaines et ce besoin de surnaturel qui obsédait tous les esprits aux premiers siècles de notre ère, voilà tous les élémens de la légende d'Apulée. Il nous reste à expliquer la popularité de cette tradition, à déterminer les circonstances historiques qui en ont favorisé le développement.

Il faut du temps pour accréditer tout à fait une légende. Ce n'est pas au lendemain de sa mort qu'Apulée devint tout à coup un puissant enchanteur. Ni ses contemporains, ni les auteurs du siècle suivant ne mentionnent ses miracles; on n'en trouve pas trace dans l'*Octavius* de Minutius Félix, ni dans les traités de Tertullien, ni dans la correspondance de saint Cyprien, évêque de Carthage. Mais un siècle et demi plus tard, à l'époque de l'empereur Constantin, la légende est entièrement constituée. Lactance, qui était d'origine africaine et avait étudié dans sa jeunesse aux écoles de Carthage, connaît bien la mauvaise réputation de son compatriote. Il le men-

tionne, par exemple, dans son *Traité des institutions divines*, à propos d'une vive polémique contre un hérésiarque : « Cet impie, dit-il de son adversaire, dépréciait avec une merveilleuse subtilité ces prodiges opérés par Jésus-Christ, sans pourtant oser les nier. Il prétendait démontrer qu'Apollonius en avait accompli de pareils, sinon de plus éclatans. Je m'étonne qu'il ait omis Apulée, dont on a coutume de citer une foule de miracles. » Lactance admet d'ailleurs parfaitement l'efficacité des incantations magiques : « Tout l'art et toute la puissance des magiciens, dit-il, consistent à évoquer les anges déchus; ceux-ci répondent à l'appel, obscurcissent la pensée de l'homme et l'égarent par leurs images trompeuses. Alors on ne voit plus ce qui est ; on croit voir ce qui n'est pas. Ces esprits, dis-je, ces esprits souillés et perdus, errent par le monde entier et se consolent de leur déchéance en travaillant à faire déchoir les hommes. Ils remplissent donc l'univers de leurs embûches, de leurs tromperies, de leurs ruses, de leurs mensonges; ils s'attachent à chaque homme en particulier, ils vont de porte en porte. On leur donne le nom de *génies* : c'est le mot latin qui traduit le mot grec *démon*. » Tout en reconnaissant le pouvoir magique d'Apulée, Lactance conteste plusieurs des miracles qu'on lui prêtait. « Ce qui prouve, dit-il, la divinité du Christ, ce n'est pas son propre témoignage (comment se fier à une personne, quand elle parle d'elle-même?); c'est le témoignage des prophètes qui, longtemps à l'avance, ont prédit les actions et les souffrances du Christ. Ni Apollonius, ni Apulée, ni aucun magicien, n'a pu et ne saura jamais invoquer une telle autorité. » Lactance, et après lui plusieurs pères de l'église, unissent dans une même malédiction Apollonius de Tyane et Apulée de Madaura. Ces deux personnages, aux temps des luttes religieuses, ont joué à peu près le même rôle, l'un dans l'Asie-Mineure, l'autre en Afrique. Les païens ont incarné en eux leurs dernières espérances ; on a groupé autour de leurs noms des traditions merveilleuses, on leur a attribué mille prodiges ; on a fait d'eux, en face du christianisme grandissant, des prophètes du paganisme.

Au commencement du ve siècle, la religion nouvelle l'emporte décidément en Afrique. Mais les évêques font de vains efforts pour déraciner dans l'esprit des foules la croyance aux miracles d'Apulée. La persistance de la légende est attestée surtout par les œuvres de saint Augustin. Thagaste, où naquit le futur évêque d'Hippone, est située à quelques kilomètres de Madaura, la patrie du romancier. Le jeune Augustin avait fait précisément ses études à Madaura, et il resta plus tard en correspondance suivie avec Maxime, un rhéteur de la ville. Il connaissait mieux que personne la popularité suspecte

de son compatriote. Il avait lu et relu ses ouvrages. Il rendait d'ailleurs entièrement justice à son talent. Il admirait même l'opuscule *Sur le démon de Socrate*, quoiqu'il l'ait réfuté en détail. Dans sa correspondance, il cherche sans cesse à détruire le prestige étrange que le philosophe païen avait conservé sur les imaginations africaines. « Nos adversaires, dit-il, nous jettent à la tête leur Apollonius, leur Apulée et d'autres hommes experts en magie ; on leur prête les plus grands miracles. » L'évêque d'Hippone conteste naturellement beaucoup de ces prétendus exploits : « Sur le compte d'Apulée de Madaura et d'Apollonius de Tyane, on raconte bien des merveilles, que ne confirme aucun témoignage digne de foi. » Au temps d'Augustin, l'on continuait d'opposer Apulée au Christ. On lit dans une autre lettre : « Apollonius, Apulée et d'autres personnages versés dans les arts de la magie, voilà les hommes que l'on compare, même que l'on préfère au Christ! » Mais si l'évêque refusait d'admettre certains miracles d'Apulée, il croyait parfaitement à sa puissance magique. Chose curieuse, il tombe lui-même dans l'erreur populaire ; il identifie partout l'auteur et le héros des *Métamorphoses*. Il se demande sérieusement si Apulée n'a pas été réellement changé en âne. On lit dans la *Cité de Dieu :* « Nous aussi, quand nous étions en Italie, nous entendions des récits de ce genre sur certain endroit de la contrée. On racontait que des cabaretières expertes en ces maléfices servaient parfois aux voyageurs, dans le fromage, des ingrédiens qui les changeaient aussitôt en bêtes de somme. On faisait porter des fardeaux à ces malheureux, et, après un pénible service, ils reprenaient leur forme. Dans l'intervalle, leur âme n'était pas devenue celle d'une bête, ils avaient conservé la raison de l'homme. Apulée, dans l'ouvrage qu'il a intitulé : *l'Âne d'or*, rapporte que cette aventure lui est arrivée ; par la vertu de certaine drogue, il fut changé en âne, tout en gardant son esprit d'homme. On ne sait si l'auteur consigne là un fait réel, ou un conte de sa façon. » Saint Augustin parle souvent, et en termes fort honorables, de l'*Apologie* d'Apulée : « Ce philosophe platonicien, dit-il, nous a laissé un long et éloquent discours par lequel il se défend d'être magicien ; afin de prouver son innocence, il nie les faits imputés ; car il ne pouvait les accepter sans s'avouer coupable. » Par une singulière erreur historique, qui trahit ses préoccupations religieuses, l'évêque d'Hippone croit qu'Apulée fut accusé devant des juges chrétiens : c'est mettre en pleine évidence l'opposition de la magie et de la religion nouvelle, des démons et de Dieu, d'Apulée et du Christ. Saint Augustin aime à se moquer de l'impuissance du philosophe, qui n'a su tirer de ses sortilèges aucun profit sérieux : « Arrêtons-nous de préférence, dit-il, sur

Apulée, Africain comme nous, et qu'à ce titre nous connaissons mieux. Avec tous ses artifices, il ne put parvenir, je ne dis pas au souverain pouvoir, mais à la moindre charge judiciaire. Sa famille était pourtant l'une des plus honorables de son pays; il avait reçu une éducation libérale et était doué d'une grande éloquence. Peut-être, après tout, faisait-il profession d'un dédain philosophique et se trouvait-il grandement honoré d'être pontife d'une province, de faire célébrer des jeux, d'habiller des chasseurs. A l'occasion d'une statue qu'on voulut lui élever dans OEa, ville où était née sa femme, il porta la parole contre ses envieux; afin que cette circonstance ne fût pas ignorée de la postérité, il a eu soin d'en consigner le souvenir en écrivant son discours. Ainsi, pour ce qui tient au bonheur de ce monde, il a été heureux autant qu'il l'a pu; s'il n'a été rien de plus, ce n'est point qu'il ne le voulût pas, c'est qu'il ne le pouvait pas. Cependant, quand on lui intenta une accusation de magie, il se défendit avec une grande éloquence. »

Tout en rendant hommage au mérite de l'orateur et du philosophe, saint Augustin ne laisse échapper aucune occasion de railler ses exploits magiques et de combattre les préventions aveuglées de la foule. Un jour, on mit l'évêque en demeure de partir ouvertement en guerre contre le sorcier de Madaura. Marcellin écrivait à son ami: « Je joindrai en cette occasion mes prières à celles des fidèles; car je suis plein de confiance dans l'efficacité de vos ouvrages. Daignez dans votre zèle réfuter les impies; à les entendre, Notre-Seigneur n'a rien fait que n'aient pu faire d'autres hommes; et pour preuve ils nous présentent leur Apollonius, leur Apulée et d'autres magiciens habiles, dont ils prétendent que les miracles ont été plus surprenans.» Saint Augustin, dans ses réponses à Marcellin, discute la question: il conclut qu'il faut rire de ces prétentions sacrilèges. Et il invoque tous les miracles de l'ancien et du Nouveau-Testament. « Parlons, dit-il, de l'aventure de Jonas. En peut-on citer une semblable d'Apulée de Madaura, d'Apollonius de Tyane? On vante pourtant leurs prodiges, que ne démontre aucune autorité fidèle... Il est vrai que les démons peuvent accomplir quelques miracles, comme les saints anges; non par la vérité, mais par la plus insigne fourberie. Malgré cela, ose-t-on attribuer quelque merveille de ce genre à ces hommes qu'on croit honorer en les nommant philosophes ou magiciens? »

Mais les évêques africains eurent beau discuter et railler, l'imagination du peuple confondit de plus en plus l'auteur et les héros des *Métamorphoses*. On prêta au romancier toutes les aventures du roman, même celles dont le récit est simplement imité ou traduit de l'original grec. La légende a laissé une trace jusque dans

les bibliothèques et la critique modernes. On lit sur les manuscrits, au milieu même du récit, les mots « philosophe de Madaura » ou « citoyen de Madaura, » qui sont une interpolation évidente. De même, on a longtemps inséré dans le recueil des œuvres d'Apulée divers traités mystiques qui touchent aux sciences occultes, par exemple un opuscule sur les vertus des plantes, un autre sur les remèdes, enfin un dialogue hermétique intitulé : *Asclepius*, où Eschmoun-Esculape, le grand dieu de Carthage, s'entretient avec Hermes Trismégiste sur le monde et les hommes. Enfin, dans mainte histoire moderne de la littérature latine, on lit encore d'étranges assertions sur la biographie d'Apulée : on s'est obstiné à identifier l'écrivain et les personnages de son livre. Ainsi s'est transmise d'âge en âge l'antique erreur des Africains.

La légende magique d'Apulée n'est pas restée confinée dans son pays natal. Saint Jérôme, dans ses commentaires sur les Psaumes, mentionne les prodiges du philosophe de Madaura : « Ce n'est pas, dit-il, un grand privilège que de faire des miracles : en Égypte, les magiciens en firent contre Moïse ; de même, Apollonius et Apulée. » Mais c'est seulement en Afrique que les miracles du romancier ont occupé les imaginations populaires. Son nom et le souvenir de ses exploits y sont restés vivans pendant des siècles, et la légende d'Apulée magicien mérite d'y fixer un instant l'attention des historiens du christianisme.

Chose curieuse, les païens et les chrétiens d'Afrique sont unanimes à considérer Apulée comme un grand enchanteur. Mais les uns exagèrent sa puissance surnaturelle et lui en font honneur ; les autres contestent quelques-uns de ses miracles et attribuent le reste à la collaboration des diables.

La tactique des païens s'explique aisément. C'est vers la fin du second siècle que le christianisme accomplit dans l'Afrique romaine de sérieux progrès. A cette époque et à ce pays appartiennent l'ouvrage apologétique de Minutius Félix et les traités orthodoxes de Tertullien : leurs voix retentissantes font sortir la religion nouvelle des obscurs réduits où elle végétait jusqu'alors, mêlée à tous les cultes orientaux ; elle quitte les faubourgs et les ruelles du port pour escalader l'acropole de Carthage et revendiquer sa place au soleil. Juste au moment où s'éveillaient les grandes ambitions des apôtres chrétiens, Apulée, dont la parole sonore emplissait le théâtre de Carthage, résumait en lui toutes les gloires du paganisme africain. De ce jour, entre les apôtres et le philosophe, la guerre éclata, d'abord sourde et latente, puis franche et acharnée.

La popularité d'Apulée et la colère des chrétiens contre lui grandirent d'âge en âge, à mesure que s'animait la lutte mortelle entre

les deux religions. C'est que le paganisme se défendit longtemps dans la contrée. « Dans l'Afrique, dit Tertullien, on immolait ouvertement des enfans à Saturne. Ce scandale dura jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit mettre en croix les prêtres coupables. Mais maintenant encore, en secret, on accomplit ces horribles cérémonies. » Deux siècles et demi plus tard, Salvien constate avec douleur que les cultes païens sont encore fort honorés à Carthage ; dans les hautes classes de la société, on continue d'offrir des sacrifices à la déesse Céleste ; et dans les carrefours la populace poursuit les moines de ses sarcasmes. Dans les villes de l'intérieur, plus encore que dans la capitale, on reste fidèle aux anciens dieux. En Numidie, aux environs de Guelma, les magistrats de Thibilis continuent d'escalader solennellement le Djebel-Taïa : la procession s'arrête et les sacrifices s'accomplissent à l'entrée de la grotte du dieu Bacax, toujours populaire. Dans la patrie d'Apulée, presque toute la population s'obstine en sa foi païenne ; un des rhéteurs de la ville, Maxime de Madaura, est un des plus ardens champions des vieilles religions ; et dans les lettres qu'il adresse à ce Maxime, son ancien camarade et son loyal adversaire, saint Augustin avoue qu'à Hippone, sa ville épiscopale, il ne peut détrôner les anciens dieux. Sous le règne de Valentinien, le proconsul d'Afrique Hymettius tombe tout à coup en disgrâce, est traduit en justice et mis à la torture : on l'accuse d'avoir mandé un haruspice et d'avoir célébré dans son palais des sacrifices coupables ; on a saisi les papiers du gouverneur, on y a trouvé une lettre, écrite de sa main, où il priait le charlatan d'évoquer des ombres pour lui gagner la bienveillance de l'empereur chrétien.

Ce procès intenté au premier magistrat de l'Afrique romaine montre avec quelle énergie se défendaient, même longtemps après Constantin, les antiques superstitions. Les païens usèrent de toutes leurs armes dans cette guerre à mort. Ils combattaient, non-seulement pour les cultes traditionnels, mais encore pour le salut de la société romaine. La mythologie avait envahi tous les recoins des cerveaux : attaquer les dieux de l'Olympe ou des grottes, c'était menacer en même temps toute la civilisation du pays, les mœurs, les idées, les lettres, les arts. Les chrétiens ne s'en cachaient pas d'ailleurs. D'abord, à l'exemple de Tertullien, ils témoignaient hautement leur mépris pour toutes les joies de l'esprit, tous les triomphes de l'intelligence. Plus tard, ils poussèrent ce dédain jusqu'à la férocité. Salvien, dans son ouvrage *Sur le gouvernement de Dieu*, saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, saluent avec enthousiasme l'arrivée des barbares ; ils battent des mains quand retentit en Afrique l'écho de la chute de Rome : sur les ruines de la cité ter-

restre, ils vont pouvoir jeter les fondemens de leur cité céleste. La lutte mémorable qui s'était engagée en Italie entre Symmaque et saint Ambroise, à propos de l'autel de la Victoire, se continua longtemps en Afrique avec un acharnement terrible. Aussi n'est-il pas étonnant que les païens de ce pays, menacés dans toutes leurs fiertés et dans toutes leurs affections comme dans leur foi religieuse, aient appelé au secours de leurs dieux la civilisation antique tout entière. Ainsi s'explique l'usage qu'ils ont fait du nom d'Apulée. Cet écrivain fameux, enfant de la contrée, fortifié en Grèce et en Italie de toute la sève classique, à la fois poète, philosophe, médecin, naturaliste, orateur adoré du public, savant et romancier toujours populaire, réunissait en sa personne, avec un éclat incomparable, tout ce qui avait fait l'honneur et la joie de l'Afrique romaine. Il s'était montré en même temps un dévot fervent de toutes les religions menacées : il avait été élu pontife du dieu Eschmoun-Esculape, dont le temple couronnait encore l'acropole de Byrsa : comme grand-prêtre de la province, il avait présidé à l'assemblée générale et à tous les cultes : il s'était rendu fameux par sa piété autant que par son talent. Maintenant que les chrétiens, pour gagner les foules, faisaient sonner haut les miracles de leur Christ et de leurs apôtres, il fallait frapper les imaginations par les mêmes moyens, opposer aux prodiges de Galilée d'autres prodiges plus éclatans, accomplis dans le pays même, sous les yeux des populations africaines. On se rappelait qu'Apulée, lui aussi, avait accompli bien des merveilles ; ses contemporains avaient cru à sa puissance mystérieuse : il avait été accusé de magie ; son discours, que tout le monde pouvait lire, en portait encore témoignage. Il était mort depuis deux siècles ; les traditions s'étaient grossies et précisées : personne ne doutait plus de ces miracles consacrés par le temps. Voilà comment les païens, de très bonne foi, furent amenés à opposer hardiment au dieu étranger des chrétiens le grand écrivain national.

C'était un adversaire dangereux pour les évêques africains. Apulée avait pour lui la foi naïve de la foule, non moins que l'engouement des lettrés. Il résumait avec une netteté singulière toutes ces gloires païennes dont on voulait dépeupler le monde. Au second siècle, quand Apulée emplissait le théâtre de Carthage de sa voix puissante et l'Afrique du bruit de son nom, les chrétiens du temps, Minutius Félix malgré ses élégances académiques, Tertullien malgré sa fougueuse originalité, passaient inaperçus le long des boulevards de Carthage ; leur renommée n'avait point franchi l'enceinte de la petite communauté. Mais au IVe et au Ve siècle, la situation respective était bien changée. Les chrétiens, soutenus par l'autorité

impériale et les magistrats, cherchaient à forcer les derniers retranchemens du paganisme. Obligés par leurs dogmes mêmes de croire au merveilleux, ils admettaient la réalité des miracles d'Apulée et prenaient au sérieux les inventions de son roman; mais ils combattaient sa popularité avec d'autant plus d'acharnement. Dans un passage des *Métamorphoses*, Apulée nous paraît bien avoir raillé les chrétiens. On ne peut guère expliquer autrement le portrait satirique d'une singulière coquine dont s'égaie l'auteur : « C'était, dit-il, une ennemie de la foi, une ennemie de toute pudeur; elle méprisait et foulait aux pieds nos divinités saintes; en revanche, elle était initiée à une certaine religion sacrilège, elle croyait à un dieu unique; par ses dévotions hypocrites et vaines, elle trompait tous les hommes. » Cette femme s'est éprise d'amour pour l'âne du roman, et sa passion l'entraîne aux plus étranges aventures. Or l'on sait qu'à Rome, dans leurs caricatures du Christ, les gens du peuple s'amusaient à le représenter avec une tête d'âne. Ne faut-il pas reconnaître une chrétienne dans cette dévote amoureuse d'un âne, et l'épisode ne renferme-t-il pas une satire cruelle du christianisme? Pour les évêques d'Afrique, c'était un grief de plus contre l'écrivain fameux que leurs adversaires transformaient en un prophète du paganisme. Orateur et prêtre, Apulée, aux yeux des Africains, avait le plus brillamment représenté l'ancienne civilisation au moment où les apôtres cherchaient à faire de Carthage une des capitales du christianisme. Adversaires et défenseurs personnifièrent en lui la société païenne. Les dieux vaincus avaient été relégués par les vainqueurs dans le cortège des diables : Apulée, leur prêtre et leur prophète, fut métamorphosé en sorcier.

Ainsi se résume la légende d'Apulée. Le conférencier chéri des Carthaginois, le romancier populaire de l'Afrique, a été déjà de son vivant soupçonné et accusé de magie. Après sa mort, des lecteurs prévenus ont trouvé dans ses ouvrages la confirmation de cette croyance. Le succès de la légende s'explique par les luttes religieuses qui ont passionné l'Afrique romaine. Tous ont cru aux miracles d'Apulée : les païens l'ont opposé au Christ comme un grand thaumaturge; les chrétiens ont poursuivi en lui un sorcier et un antéchrist.

PAUL MONCEAUX.

LA

NATURE DANS LA MUSIQUE

Après avoir cherché Dieu, nous allons chercher la nature dans la musique (1). A la musique, tout l'univers se donne, les choses comme les êtres. Le monde du dedans et le monde du dehors lui appartiennent; les sensations et les sentimens sont de son domaine et dans son obéissance. Entre la nature et la musique, il est des affinités certaines; pour l'oreille autant que pour les yeux, la création est harmonie. Dans les flots, les vents, les bois, au fond des vallées et sur les cimes, le matin et le soir, il y a des voix qui chantent, qui permettent que la musique écoute et redise leurs chants.

Pourtant c'est à propos de la nature, que dis-je! avec elle, que la musique a été le plus méconnue, et cela, par un poète de la nature, Victor de Laprade. « La musique, a-t-il écrit, est l'expression la plus complète, la plus despotique du sentiment de la nature. Or la prédominance du sentiment de la nature, c'est la dissolution de l'homme moral. » Chez un poète surtout, on peut s'étonner de cette rigueur. Laprade était-il donc spiritualiste au point de condamner comme trop matériels les ruisseaux et les arbres, ces arbres que lui-même a tant célébrés? Plus sévère que le Créateur, refusait-il à la création un regard d'admiration et de complaisance? D'où lui venaient ces scrupules de moraliste et cette pédante vertu?

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1887.

Pour son activité, pour sa liberté, pour toutes ces prérogatives d'âme, dont il nous entretient hors de propos, il craignait la nature. — Ah! Défions-nous moins d'elle : elle est parfois meilleure à l'homme que l'homme même. Depuis que sont passés les jours du panthéisme ancien et le règne jadis trop absolu de la matière, la nature n'est plus notre maîtresse, mais notre amie et notre sœur. Elle ajoute à nos joies, elle ôte à nos tristesses; elle nous console, elle nous conseille; elle est la servante de la science et le modèle de l'art.

La musique dérivât-elle exclusivement du sentiment de la nature, comme le prétend ailleurs Laprade, elle n'en serait point avilie : une pareille source n'est pas empoisonnée. Mais cette prétention même n'est pas fondée. Il est inexact, malgré la vaine formule du poète, que « l'architecture réponde à Dieu, la statuaire et la peinture à l'homme idéal ou réel, la musique au monde extérieur. » Il est vrai seulement que la musique, ainsi que la peinture et la poésie, et par les moyens qui lui sont propres, sait nous parler du monde extérieur comme de l'autre. Elle en a le droit. Nous avons avec les choses des rapports d'intelligence et de sentiment; nous avons, qu'on nous passe cette acception juridique des mots, des joies et des douleurs réelles aussi bien que personnelles. Et bienheureux celui qui se ménage dans l'univers des amitiés qui demeurent et des amours qui ne se flétrissent pas! Il fallait donc que la musique gardât une place à la nature. D'ailleurs cette place ne sera jamais la première. La musique ne deviendra pas l'esclave du monde extérieur. Elle est, dit-on, le plus sensuel des arts; mais elle en est aussi le plus immatériel : l'âme, plutôt que la figure des choses, restera son domaine propre et son principal objet.

Le sentiment de la nature s'est transformé dans la musique ainsi que dans la littérature. Seulement l'évolution musicale s'est faite, comme toujours, plus tard et plus vite que l'évolution littéraire. Nous l'avons déjà dit, toutes les Muses n'ont pas le même âge. L'histoire de la musique est un abrégé de l'histoire littéraire, un miroir où l'esprit humain se voit en raccourci.

La nature offre deux aspects, sous lesquels on l'a successivement regardée. Les anciens la contemplaient en elle-même et en elle seule; leur attention, leur admiration était tout objective. Pour ces témoins intelligens, ces observateurs ingénieux, le monde n'était qu'un spectacle; leur esprit était en rapport avec la création, leur âme n'était point en communion avec elle. Rarement, et seulement chez Lucrèce, chez Virgile, le grand précurseur, éclate un appel du cœur aux beautés cosmiques : *O ubi campi!* — Cette vue presque toujours tranquille et désintéressée pourrait bien tenir

au caractère même de la nature antique. Le pays d'Homère et celui de Virgile, la Sicile de Théocrite et la Sabine d'Horace étaient assortis à leur poésie. Les paysages méditerranéens, ceux de l'antiquité classique, valent surtout par les proportions, par la perfection achevée de tableaux moyens. En Grèce, en Italie, la nature n'est excessive nulle part : les montagnes, peu élevées, rarement inaccessibles, la mer, presque toujours bornée à des rives prochaines, sinon visibles, tout paraît à la mesure de l'homme, de son regard et de sa pensée.

On connaît et l'on préfère aujourd'hui d'autres paysages, qui éveillent d'autres idées. On aime l'infini et l'indéfini, dont les anciens avaient une égale horreur. De là des envolées plus hautes, un essor plus lointain de l'âme ; de plus vastes et plus vagues horizons. De là aussi, par la pente insensible de la contemplation, un retour de l'homme sur lui-même et le regard final au dedans pour achever l'effet des visions du dehors. L'élément subjectif, voilà l'élément nouveau, et maintenant essentiel, du sentiment de la nature. L'homme ne veut plus s'isoler des phénomènes ni des spectacles ; il les ramène à lui, il leur cherche avec lui des rapports et des sympathies ; il fait du monde le témoin, le confident de sa vie. Les bois sont l'asile de Jean-Jacques malheureux, de Chateaubriand troublé. Faust appelle la terre son amie, et Manfred la nomme sa mère ; Henri Heine pleure dans le calice des roses, Lamartine chante *le Lac* et *le Vallon*, des élégies que l'antiquité n'eût pas comprises. Amiel, enfin, donne une définition qui résume toute notre esthétique de la nature : Un paysage est un état de l'âme. Conception intéressante et féconde, qui, en rapportant à l'homme le reste de la création, concorde avec la conception même de Dieu. Elle établit entre les êtres une hiérarchie qui resserre l'unité du monde. L'homme désormais garde le premier rang, et la nature lui rend hommage en ne sachant plus être belle sans lui. Ne serait-on pas moins touché du paysage du Poussin, si l'on ne lisait sur la pierre : *Et ego in Arcadia?..*

Dans la musique comme dans la littérature, la nature a subi le sentiment de l'influence de l'élément humain. *Les Saisons*, *la Création* de Haydn sont encore des œuvres descriptives et pour ainsi dire extérieures. Mais Beethoven entre en lui-même avec la *Symphonie pastorale*, poème de la nature encore, mais déjà poème de l'âme. Puis les caprices de la musique se prennent à tous les aspects du monde. Rossini, dans *Guillaume-Tell*, Weber, dans *le Freischütz*, font chanter la Suisse et l'Allemagne. Mendelssohn oublie l'humanité parmi les échos de Fingal ; Schumann et Berlioz, au contraire, la trouvent dans tous les échos. Meyerbeer mêle la nature et l'âme. Félicien David rêve son rêve oriental. M. Massenet

respire avec Ève les roses de l'Éden, et Bizet, avec l'Arlésienne, les romarins de Provence.

I.

Chez Haydn le premier apparaît le sentiment de la nature. Il inspire, au moins en partie, les deux œuvres capitales du vieux maître : *la Création* et *les Saisons*. Avant Haydn, on connaît peu de musique descriptive. Stendhal rapporte seulement que Haendel avait essayé de rendre des effets de neige, et que Marcello, l'austère psalmiste, dans sa cantate de *Calisto changée en ourse*, avait fait frissonner l'auditoire par « la férocité des accompagnemens sauvages qui peignent les cris de l'ourse en fureur. »

La Création est plus qu'une œuvre de maturité : Haydn l'entreprit à soixante-trois ans, sur la proposition de son ami, le baron van Swieten, bibliothécaire de l'empereur François, Haydn avait une de ces âmes qui se rencontrent seulement à l'aube du génie humain, une âme pure et claire comme le matin. Il fait bon, à notre époque compliquée, de regarder parfois dans une de ces âmes-là, de se faire petit avec elle et de redevenir enfant. A soixante-trois ans, Haydn avait gardé la jeunesse du cœur, et, presque à la fin de sa vie, il voulut chanter le commencement de toute vie. Ce sujet, primitif entre tous, il l'a traité en primitif. Haydn a pour Dieu, pour le bon Dieu et toutes les belles choses qu'il a faites en six jours, l'amour et l'admiration d'un de ces petits qui apprennent l'histoire sainte. Il ignore les arrière-pensées, les curiosités que mettent dans l'esprit de l'homme quelques années ou quelques siècles de plus. Aujourd'hui, l'on ne referait pas *la Création*; on a fait *Ève*, dont nous parlerons à son tour.

Haydn a vu la nature toute simple et pour ainsi dire tout ordinaire. Il n'a pas eu le souci, très moderne, de la couleur locale; il ne s'est pas demandé si le ciel de l'Éden était plus bleu, plus chaud que le ciel allemand; si les fleurs étaient plus odorantes, si la brise là-bas avait d'autres soupirs. Tout cela ne l'inquiétait guère, et sans recherche, sans raffinemens, il a donné seulement à l'ensemble descriptif de son œuvre la fraîcheur et la joie du monde nouveau-né. La joie est bien le sentiment général de *la Création*; elle y est exprimée en ses mille nuances, depuis le contentement tranquille jusqu'au ravissement. Tous les êtres sont heureux et remercient; tous chantent leur félicité et leur reconnaissance. Les chœurs des anges, l'air annonçant la naissance de l'homme, le duo entre Adam et Ève, voilà les plus belles pages de *la Création*. Après elles seulement viennent les pages descriptives.

Haydn a tâché, dans l'introduction, de peindre le Chaos. L'on peut sourire, aujourd'hui, de cet effort vers l'obscurité, vers la confusion, d'un génie si clair et si ordonné, qu'il le demeure en dépit de lui-même. Avec ses dissonances timides, ses modestes contrastes de force et de douceur, ce Chaos, jadis le comble du désordre, nous paraît tout à fait rangé. Mais qu'importe? Ne demandons plus à cette symphonie l'image du Chaos. Écoutons avec candeur, comme le bon Haydn a dû l'écrire, la préface mystérieuse de l'œuvre, et nous y trouverons encore, à défaut de l'exactitude pittoresque, la gravité de la pensée et la grandeur de l'inspiration.

Les premières pages répondent au prélude. Le récit de l'archange Raphaël : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*, est d'une ampleur admirable. Le *Fiat lux* éclate comme la lumière à l'appel de Dieu. Haydn emploie ici un effet que l'usage a depuis lors discrédité : la brusque résolution, avec opposition de *forte* et de *piano*, du mineur en majeur. Elle amène une impression très vive d'épanouissement et d'éclaircie.

Ce premier et vigoureux coup de brosse ne tarde pas à s'atténuer. Un air d'Uriel, un cantique des anges ne sont qu'aimables; les détails du vent, de la foudre, de la grêle, de la pluie et de la neige paraissent quelque peu puérils. L'air de basse consacré aux eaux vaut mieux : il offre des oppositions assez naïves, mais sensibles pourtant, entre le tumulte de la mer, la majesté des fleuves et la grâce des ruisseaux. Le petit ruisseau, comme dit Stendhal, est rendu avec un bonheur rare, et si de ces tableaux la couleur a pâli, le dessin au moins reste pur. Et puis il y a dans ces premiers essais de musique pittoresque une grâce d'enfance qui charme.

Il y a aussi, malheureusement, de la monotonie : air des fleurs naissantes, air des oiseaux ou des quadrupèdes, création de l'air et des eaux, de la lune et des étoiles, tous ces détails se ressemblent trop; toutes ces nuances de l'être universel sont trop ténues pour qu'on les distingue en musique, surtout dans une musique presque primitive, ignorante encore de mille secrets aujourd'hui devinés. La majesté du lion, la souplesse de la panthère, la douceur des agneaux, le vol audacieux de l'aigle, les roucoulemens de la colombe, la gaîté du pinson, la mélancolie du rossignol, tout est noté. Chaque bête a sa place dans l'harmonieuse ménagerie. Mais ces petits effets épars ne donnent point un effet d'ensemble; ils rapetissent l'œuvre au lieu de l'agrandir. Une vue du Jardin des Plantes n'a jamais été un beau paysage.

Stendhal rapporte que Haydn préférait *la Création* aux *Saisons*, parce que, dans le premier ouvrage, des anges chantaient, et dans

le second, des paysans. Qu'importe si le maître a mieux fait chanter les paysans que les anges! *Les Saisons* offrent plus que *la Création* de ces beautés que nous cherchons ici : des beautés naturelles. La nature naissante, il eût fallu la recréer dans sa jeunesse d'un jour, et des yeux de soixante ans ne peuvent plus jeter en arrière un regard aussi lointain; l'évocation du passé fatigue une imagination vieillissante. Au contraire, la nature présente, s'offrant d'elle-même à lui, devait charmer doucement les dernières années de Haydn et jeter sur son déclin un doux rayon. Déclin glorieux! Adieux paisibles d'une âme sereine à tout ce qu'elle allait quitter, non sans regrets peut-être, mais sans révolte. Haydn mourut bien comme le poète conseillait de mourir, *remerciant son hôte*. Tout le long des *Saisons*, après chaque tableau musical, après la pluie ou le soleil, après la moisson, après la vendange, Haydn remercie et loue le Seigneur. Il le loue encore à la dernière page, dans un air admirable, grave et philosophique conclusion de l'œuvre. Haydn a deviné là un sentiment moderne : celui du néant de l'homme devant la nature et de la brièveté de notre vie auprès de la longévité des choses. L'homme, comme l'année, a ses quatre saisons, après lesquelles il faut mourir. Cette mort même, Haydn la chante, et d'une voix que nous ne lui connaissions guère. Les maîtres primitifs ont parfois de ces accens qui portent loin. Naïfs, ils disent les paroles les plus profondes : simples d'esprit, ils voient Dieu.

Qu'il était simple, le bon Haydn, et que son âme unie ignorait les replis de nos âmes! Il n'a même pas vu les troubles et les passions de l'avenir prochain; il n'a pas soupçonné la douleur d'un Beethoven, encore moins la désespérance d'un Schumann et d'un Berlioz. Dans *les Saisons*, autant et peut-être plus que dans *la Création*, tout est joie. L'orage de *l'Été* n'est qu'un bienfait de plus, et quand vient l'hiver, on sait jouir encore de l'âtre qui flambe et des rouets qui chantent. Cette œuvre a quelque chose d'abondant et de savoureux. *Les Saisons*, ce n'est pas encore la communion intellectuelle et morale de l'homme avec la nature, mais son commerce physique, matériel avec la campagne : c'est la campagne elle-même, et chantée par des campagnards. De là une note particulière, et qui ne se retrouvera plus. Ainsi, l'*adagio* de la *Symphonie pastorale*, postérieur aux *Saisons* de quelques années à peine, trahit chez Beethoven un état d'âme infiniment plus avancé. L'interprétation de la nature y est bien plus subjective, et bien plus suggestive aussi. Les vendangeurs de Haydn, ses laboureurs, ses chasseurs, ne regardent qu'avec les yeux du corps, et ce qu'ils voient ne leur est guère occasion de penser.

Mais, ces restrictions une fois faites, ou plutôt ces nuances indi-

quées, l'œuvre garde sa beauté, qui repose et fortifie. L'introduction prétend décrire le passage de l'hiver au printemps. On peut, dans le rythme accentué, dans les syncopes et les traits rapides du morceau, dans les récits de Simon, ne pas reconnaître aisément la dernière défense de l'hiver; mais, aux premiers mots de Lucas, à ces notes de ténor, que suit une coulée de triolets, on sent véritablement l'attiédissement de l'air, la détente de la nature. Une phrase à la Mozart sourit sur le seuil de la jeune saison, et le chœur du début a la douceur d'une bouffée d'avril. Déjà, les braves paysans remercient le Seigneur. Ah! l'on était optimiste alors; on n'incriminait ni la nature ni Dieu : on trouvait, comme M. Renan le trouve encore, que l'intention de l'univers est généralement bienveillante. Partout, dans l'air du laboureur, dans la prière suivante, qui de loin annonce les beautés pastorales de *Guillaume Tell*, dans le *Chant de joie*, partout c'est la même paix et le même bonheur.

De *l'Été*, l'une des pages les plus expressives est l'air fameux : *Soleil, ton poids est trop lourd!* Il rend bien l'accablement de la nature sous l'étouffante pesée du jour. Dans cet air, comme un peu plus loin dans le grand récitatif de Jeanne saluant les arbres et les mousses de la forêt, l'élément humain commence à prendre place. Nous n'en sommes plus aux descriptions purement objectives. La jeune paysanne est bien près de comprendre les eaux, les bois; elle les regarde, les écoute : elle soupçonne en eux des secrets.

La *chasse* et *la vendange* sont les principaux épisodes de cette troisième partie, et peut-être les plus beaux de l'ouvrage. Chasse à tir, chasse à courre, Haydn n'a rien négligé. Il a fait de la musique cynégétique, comme il avait fait dans *la Création* de la musique zoologique. Un air très ingénieux, trop peut-être, décrit le manège du chien : la quête, l'arrêt, l'envolée de l'oiseau et sa chute au coup de fusil. La musique n'en est pas encore au grand paysage, mais elle en est au grand gibier. Superbe est le chœur des chasseurs lancés à la poursuite du cerf. Plus tard, les chasseurs d'*Eurynthe* sentiront mieux l'effroi romantique de la forêt; ils sonneront dans la clairière des appels plus mystérieux; mais les chasseurs des *Saisons* galopent d'un galop plus fou. Leur fanfare exprime bien la conscience joyeuse de la vie physique, cette surabondance d'être et d'activité qui anime des corps robustes et sains exercés en pleine nature. Le chœur des vendangeurs, qui suit immédiatement, est beau de la même beauté. Il est plus fougueux encore. Ici la joie de vivre est à son comble. Des tonneaux éventrés ruisselle le vin; les ménétriers soufflent et râclent des rondes enragées. On danse avec fureur, et l'animal humain, comme dirait M. Taine, s'ébat en toute liberté. Voilà ce que savait faire au besoin le doux Haydn : la Kermesse de Rubens en musique.

Après l'ivresse de la course et de la danse, après les emportemens au dehors, voici le repos et l'intimité de l'hiver; après le grand air, le coin du feu. L'introduction instrumentale de cette quatrième partie n'est pas plus descriptive que les autres; mais la cavatine de Jeanne est belle et vaguement triste. Les paysannes commencent à filer, et sur leur refrain monotone, sur le ronflement des rouets passe une ombre de mélancolie. La musique est ici plus qu'imitative : elle décrit, avec les choses, les âmes; non-seulement les bruits matériels, mais le sentiment d'une veillée d'hiver. Que de fileuses, depuis celles de Haydn, ont chanté leur chanson! Que de plaintes a bercées le rouet, harmonieux compagnon du travail et de la peine féminine! La vieille Marguerite de Boïeldieu, la Gretchen de Schubert, celle de Gounod, la Senta de Wagner, quelle touchante galerie de portraits on ferait avec ces pâles ouvrières!

II.

« La musique, a dit un esthéticien éminent (1), demande, par l'organe du génie, qu'il lui soit permis de placer l'âme humaine au sein de la nature, quelquefois même de la mettre aux prises avec les élémens. » Cette phrase pourrait servir d'épigraphe à la *Symphonie pastorale* de Beethoven. L'âme au sein de la nature, voilà bien le programme et la formule du chef-d'œuvre. Beethoven a compris qu'en art l'homme doit toujours garder la première place, et que pour un paysagiste, peintre ou musicien, le vrai sujet n'est pas l'univers, mais l'impression de l'univers sur l'esprit humain. Aussi Beethoven avait-il écrit ces mots sur la première page de la *Symphonie pastorale :* s'attacher plus à l'expression du sentiment qu'à la peinture musicale. Par là Beethoven était le premier des grands musiciens modernes. Son interprétation de la nature prévenait l'interprétation qui allait prévaloir : vue très subjective des choses, subordination, pour parler en philosophe, du non-moi au moi. Nous disons subordination et non sacrifice, car Beethoven a mêlé dans son œuvre les deux aspects : il a écouté au dehors et au dedans de lui-même; il a fait la part de l'homme et celle du monde. Il faut se défier en général de la musique à programme et des symphonies à commentaires. Les sons ne peuvent exprimer avec précision des faits ou des idées abstraites, et, la plupart du temps, ce sont les titres descriptifs qui donnent à notre imagination une direction que nous attribuons à la musique elle-même. Ainsi, des

(1) M. Ch. Lévêque, *la Science du beau.*

quatre morceaux qui composent la *Symphonie pastorale*, le dernier seul pourrait se passer de titre et rester néanmoins le tableau le plus exact et le plus complet que la musique ait fait d'un orage. Les oreilles, les nerfs de personne ne s'y tromperont jamais. Depuis les premières mesures du finale, depuis ce grondement des timbales qui interrompt la bourrée des paysans, depuis ce frisson inquiet de la nature menacée, jusqu'au déchaînement complet de la tempête, pas un détail atmosphérique ne saurait être méconnu. C'est qu'un orage est un ensemble de phénomènes, sonores pour la plupart, qu'il est au pouvoir et dans la nature de la musique de reproduire. Elle arrive même, par une substitution curieuse, à transformer des sensations visuelles en sensations auditives, par exemple à rendre sonore dans le finale en question la muette fulguration de l'éclair. Il en est tout autrement des trois premiers morceaux de la *Symphonie pastorale;* ils sont beaucoup plus vagues, et l'on n'en devinerait guère le thème extramusical, s'il n'était indiqué d'avance.

Mais ce thème une fois indiqué, ne fût-ce que d'un mot, la musique le développe et le fortifie singulièrement. Il n'est pas, dans un musée ou dans un livre, de paysage comparable à la *scène au bord du ruisseau*. Aucun tableau, aucune page de prose ou de poésie ne donne aussi intenses la sensation et le sentiment de la nature. Sensation et sentiment, dans cette dualité d'impressions consiste l'étonnante beauté de cet *adagio*. On y trouve d'abord l'imitation évidente de certains phénomènes naturels : le ruisseau murmure ; du milieu des roseaux s'échappent des arpèges de flûtes brillans comme le vol des martins-pêcheurs ou des libellules ; des trilles frisés rident le courant de remous argentés ; l'eau coule au soleil, et la mélodie coule avec elle. Plus cette longue phrase se déroule, plus notre esprit la suit et s'enfonce dans une contemplation que connaissent bien les riverains des fleuves tranquilles. Couché sur le gazon, bercé par la fuite d'une rivière, vous êtes-vous senti parfois descendre au plus profond de vous-même ? — Alors la vision du dedans s'affine de plus en plus par sa fixité même ; alors, comme dit Goethe, s'éveille le chœur charmant des harmonies intérieures. Vous ne pensez plus au ruisseau ; son chant n'est plus que l'accompagnement de vos rêves. De même, dans le sublime *adagio*, cette basse qui ondule sans cesse accompagne, soutient les fantaisies délicieuses écloses sur son frêle murmure. Et ce qui rend une pareille scène plus belle en musique que dans la nature, c'est qu'au bord du ruisseau véritable, notre pensée, pauvres âmes humaines, finit par s'égarer et s'anéantir, tandis qu'une pensée supérieure conduit ici la nôtre et lui épargne les détours et les erreurs du

chemin. Jamais idée musicale n'a suivi plus parfaite évolution. Jamais, d'une première forme sonore, d'autres ne sont nées ainsi, belles d'attraits divers et fraternels à la fois. Quand Beethoven a tout dit, quand il a touché le fond de lui-même, les derniers souffles meurent, les derniers murmures tombent, et près de nous, tout bas, quelques oiseaux s'appellent. Leur chant, qui pouvait être puéril, est délicieux ; il achève sobrement le tableau. Plus rien ne bouge, plus rien ne bruit ; les mystérieuses confidences sont finies, et la vie de la nature reprend son cours silencieux.

Ces beautés subjectives, ces beautés d'âme, très particulières à la *Symphonie pastorale*, plus cachées et plus admirables peut-être que les autres, se rencontrent aussi dans le premier morceau. Le titre seul : *Sentimens joyeux éveillés par l'arrivée à la campagne*, annonce encore une description intérieure. Dès la première phrase, si simple, si avenante, notre cœur s'ouvre à la joie de la campagne ; joie presque muette des élémens sereins, qui ne se trahit que par la lumière et le repos ; joie répandue sur la face du monde, assez forte pour accroître nos pauvres joies humaines, assez discrète pour ne pas irriter nos douleurs. De ce premier morceau, rien n'est violent, ni même passionné. Le début est peut-être le plus calme de tous les débuts symphoniques de Beethoven. Plus l'idee se développe, plus nous sentons en nous la confiance, la paix, tous les grands bienfaits de la nature.

Après la subjectivité de la *Symphonie pastorale*, il faut en signaler encore un autre caractère : la généralité. Voilà bien de la philosophie ; mais ici elle s'impose, elle et ses vilains mots. M. Taine a formulé une grande loi littéraire et artistique quand il a dit : « La valeur d'une œuvre est proportionnée à la valeur du caractère exprimé. » Plus le caractère est général, plus l'œuvre est belle. Partout se vérifie cette loi, toute beauté la confirme : celle des Vénus antiques, celle des Vierges de Raphaël ou des *Pensées* de Pascal. On pourrait presque dire : autant de chefs-d'œuvre, autant de lieux-communs, de la forme ou de la pensée ; lieux-communs magnifiques, mais lieux-communs. Du haut en bas de l'échelle artistique, la beauté s'accroît avec la généralité du sujet. La beauté de la *Symphonie pastorale* est le plus générale possible. Beethoven a exprimé le sentiment, non de telle ou telle nature, mais de la nature moyenne, je dirais presque banale. Il n'a cherché ni les palmiers de *Lalla-Roukh*, ni les glaciers de *Manfred*, ni la grotte de Fingal. Il a traduit de la nature les puissances élémentaires et invariables, l'âme cosmique partout présente, dans le champ le plus vulgaire et dans le paysage le plus rare. Sous cet autre aspect, la *Symphonie pastorale* est encore un chef-d'œuvre de la musique, et

pour la résumer l'on pourrait dire qu'elle est à la fois l'une des vues les plus profondes que l'homme ait eues de lui-même, et l'une des plus larges qu'il ait eues du monde extérieur.

III.

Cette vue très personnelle, très humaine, de la nature, Weber et Rossini l'ont eue. *Le Freischütz* et *Guillaume Tell*, qui ne se ressemblent guère d'ailleurs, se ressemblent au moins en ceci, que l'un et l'autre nous montrent l'homme au milieu de la nature, influencé, modifié par elle, sensible à ses spectacles, soumis à ses puissances terribles ou bienfaisantes. Dans *le Freischütz* et dans *Guillaume*, la nature est partout associée au drame. Elle est complice de l'action; elle aide aux maléfices de Gaspard comme aux saints complots des trois cantons. En dehors même des grands paysages musicaux, tels que la Fonte des balles ou le premier acte de *Guillaume*, l'air des forêts, des montagnes, des lacs, baigne les deux opéras tout entiers : il pénètre dans la chambre d'Agathe, il enivre les conjurés du Rütli.

Weber n'aimait pas la musique italienne, qui triomphait, même en Allemagne, avant la sienne. Il estimait peu Rossini ; j'entends le Rossini de *Tancrède*, de *Mahomet* et autres ouvrages tout opposés à son propre génie ; mais il eût admiré, s'il eût assez vécu, le Rossini de *Guillaume Tell*. *Le Freischütz* parut en 1821 et *Guillaume* en 1829, trois ans après la mort de Weber. En huit années, l'Allemagne et la France ont vu naître ces deux chefs-d'œuvre, les plus admirables peut-être, avec *Don Juan*, de tous les chefs-d'œuvre, si beaux, qu'aujourd'hui encore ils demeurent comme isolés dans une gloire singulière.

On a dit très justement : *le Freischütz* n'est pas un opéra ; c'est l'Allemagne elle-même, et une Allemagne que la musique de théâtre n'avait pas comprise avant Weber, qu'elle n'a plus comprise depuis. Quant à l'Italie, avant *Guillaume*, elle ne s'inquiétait guère des montagnes et des forêts. Enfin, dans notre pays, à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, l'amour de la nature existait à peine dans la musique. Chez Grétry, chez Monsigny, l'on trouve des paysans, mais pas de paysages. On en trouve en revanche chez Glück, et de très beaux : les Champs-Élysées d'*Orphée*, les jardins d'*Armide*. Les deux tableaux sont exquis, mais d'une beauté un peu surnaturelle et féerique, qui d'ailleurs convient aux deux sujets. L'un et l'autre paysages sont doux et pâles, peuplés d'ombres ou d'apparitions. C'est la nature idéale, plus que la nature vivante. Il faut que les choses elles-mêmes soient mortes ou

enchantées pour connaître cette paix et cette béatitude. Il n'est point ici-bas de contrée où l'atmosphère soit aussi pure que sous les bosquets d'Armide, où les ruisseaux coulent aussi doucement, où l'écho redise aussi claire la chanson des Naïades. Sur *le Freischütz* passent pour la première fois les souffles et les senteurs de la vraie nature : plus de bocages, des forêts; plus de ruisseaux, des torrens; au lieu de jardins, la Gorge aux loups; après l'extase de Renaud, un héros, un paladin, l'épouvante de Max, un chasseur, un paysan.

Ce réalisme du *Freischütz* lui donne un aspect familier et comme habituel. Il semble que nous y trouvions tout de suite quelque chose de déjà vu, des impressions déjà ressenties, des parfums déjà respirés. L'Allemagne surtout se reconnut jadis dans le chef-d'œuvre qui la révélait à elle-même. Peut-être ne se savait-elle point aussi belle, peut-être ne l'est-elle pas en réalité. L'Allemagne du *Freischütz* est mieux que l'Allemagne véritable : une Allemagne idéale, telle que nous la rêvions avant de la connaître hélas! douce contrée de légendes, de croyances naïves et de craintives superstitions; patrie d'un romantisme moins artificiel que le nôtre, issu plus naturellement du génie national, et qui tient par des attaches autrement profondes au cœur même du pays. *Le Freischütz*, c'est la terre et la race allemandes, avec leurs qualités et sans leurs défauts : avec la force sans la brutalité, la grâce sans le sentimentalisme. C'est la saine poésie de la nature, un peu assombrie seulement par la poésie surnaturelle, et cela encore est très allemand. Les peuples du Midi croient beaucoup moins que ceux du Nord aux esprits et aux démons. Ils n'ont pas de brouillards où cacher des fantômes; ils voient trop clair, même la nuit. L'Allemagne, au contraire, a toujours peuplé ses bois, ses grottes, ses fleuves, d'êtres mystérieux. Depuis *la Flûte enchantée* jusqu'aux opéras de Wagner, en passant par *le Freischütz*, par *Hans Heiling* de Marschner, par *Robert le Diable*, on suivrait à travers la musique d'outre-Rhin la préoccupation et l'amour du fantastique.

Le livret du *Freischütz* a été trop critiqué. Weber l'aimait beaucoup. En 1817, il écrivait de Dresde à sa fiancée : « Ce soir, au théâtre, j'ai parlé à Frédéric Kind. Je l'avais si bien ensorcelé hier soir, que dès aujourd'hui il a commencé un opéra pour moi. Le sujet est excellent, intéressant et terrible. C'est *le Freischütz*. Je ne sais si tu connais cette vieille légende populaire (1). » Elle est bien naïve, la vieille légende, mais faite, dans sa naïveté, des sentimens les plus simples et les plus touchans, élémens immuables

(1) *Carl Maria von Weber*, von Auguste Reissmann. Berlin, 1886.

du cœur humain, données qui suffisent au génie. C'est assez pour Raphaël d'une femme qui tient un petit enfant; c'est assez pour Weber des amours d'un chasseur. Quels types le maître a faits de ces paysans! Comme il a été jusqu'au fond de leurs âmes, et en même temps de nos âmes à tous, car, à ces profondeurs-là, toutes les âmes sont pareilles, et *le Freischütz*, ce chef-d'œuvre allemand, est aussi un chef-d'œuvre humain.

Berlioz avait raison de dire qu'il faudrait écrire un volume pour étudier isolément chacune des faces de l'opéra. Il avait raison de dire encore que, depuis le début de l'ouverture jusqu'au dernier accord du chœur final, il est impossible de citer une mesure dont la suppression ou le changement paraisse désirable. Où trouver une ouverture qui résume ainsi un drame entier? Paysage, personnages, tout est annoncé par ce merveilleux prologue. Il dit la solitude des bois, d'abord muette, puis traversée par des frissons d'inquiétude et d'épouvante. Après la plainte mystérieuse des choses, il dit les passions humaines. Voici le chant de Max, qu'une clarinette éperdue lance dans la nuit; l'appel d'Agathe, d'abord timide, puis de plus en plus assuré, mais brisé soudain par des grondemens sinistres; enfin, après la lutte et la violence, voici l'allégresse et le triomphe du chant d'amour.

Le premier chœur n'est qu'un cri de victoire, mais quel cri! On ne fêterait pas un héros avec plus d'enthousiasme que ce tireur de village, avec une joie plus libre et plus noble à la fois. Weber élève son sujet et ses personnages, mais sans les dénaturer jamais. Ses paysans demeurent paysans, et gardent une certaine rudesse. Les couplets de Kilian jaillissent avec la spontanéité et le naturel qui caractérisent le génie de Weber : d'un seul jet, sans bavure ni soudure. Tantôt les compagnons de Max rient (et avec quels éclats!) de sa mésaventure; tantôt ils le plaignent et l'encouragent. Un admirable dialogue s'engage entre la voix désespérée du jeune homme et les voix compatissantes du chœur. Mais la pitié ne dure guère, et tout le monde se remet en chasse. On ne retrouve qu'au premier acte de *Guillaume*, dans l'ensemble : *Près des torrens qui grondent*, cette verve agreste et montagnarde, cette ivresse de la vie au grand air.

Telle est la puissance expressive de la musique du *Freischütz*, qu'elle résiste aux variantes des traductions. Les mots peuvent changer de signification, les notes n'en changent pas. Le grand air de Max, au premier acte, se passerait de paroles; il s'en passe même en certains endroits. Après le court récitatif qui le précède, avant la ritournelle, quelques notes de clarinette suffisent à donner une sensation d'éclaircie et d'allègement. Un peu plus loin,

quand le chant s'est épanoui, quand Samiel a passé derrière le chasseur et que le ciel s'est voilé, au premier soupir du hautbois, les nuages s'entr'ouvrent, un rayon de soleil tombe là-bas sur la maison d'Agathe, la petite maison aux volets verts.

De même, au second acte, quand la jeune fille demeure seule, qu'elle dise, sur les premières notes de son récit : *Hélas! sans le revoir faut-il fermer les yeux?* ou bien : *Le Dieu brillant du jour vient de quitter la terre;* ou encore, selon le texte original :

Bevor ich ihn gesehen!
Nie nahte mir der Schlummer,

peu importent ces nuances de l'idée littéraire : le sentiment musical demeure, le sentiment de la solitude et du crépuscule. Oh! la mélancolique veillée, veillée de printemps, pleine de parfums et de murmures! Nulle poésie ne donne une impression pareille. Qu'on se rappelle les vers de Musset :

Les tièdes voluptés des nuits mélancoliques
Sortaient autour de nous du calice des fleurs!

ou le : *Per amica silentia lunæ*, de Virgile. Qu'on prenne chez les anciens ou chez les modernes les tableaux les plus détaillés ou les plus sobres, aucun n'égale le court récit d'Agathe, ces quelques notes retombantes comme des gouttes de rosée. Trois accords amènent la divine prière. Elle prie bien bas, la jeune fille, seule, toute seule au cœur des grands bois, dans la maison forestière. Deux fois elle s'interrompt pour écouter au dehors. Après le second couplet, une adorable modulation semble faire monter jusqu'à elle le brouillard de la vallée. Les violons qui se traînent, les cors lointains lui apportent les frissons, les soupirs de la nature nocturne, de la nature contemplée par une enfant de vingt ans, et par une Allemande, par conséquent, de la nature un peu inquiétante, vaguement terrible. En vérité, toute cette musique n'est qu'une émanation de la nature. Ainsi, dans l'admirable trio de Max et des deux cousines, des phrases de ténor ploient littéralement sous le souffle du vent, et quand le chasseur, pour rassurer sa fiancée, lui montre le ciel où la lune resplendit, on croit voir se répandre sur la campagne des nappes de lumière.

La scène de la Gorge au loup n'a jamais été égalée. Au point de vue de l'abondance des idées et de leur beauté, au point de vue

de la simplicité des moyens et de la puissance de l'effet, au point de vue de la relation, tant étudiée aujourd'hui, entre les paroles, ou même la pantomime, et la musique, rien n'approche de ce chef-d'œuvre. L'art y exprime si fidèlement et si précisément la nature, que, dans les théâtres allemands, le bruit de la cascade, une cascade véritable, s'harmonise avec les bruits de l'orchestre, au point de se confondre avec eux. Le trémolo du début, d'abord sur des accords étranges, puis sur l'appel lugubre ou strident des esprits de ténèbres, c'est le frisson des nuits du Nord, humides et froides. Tout fait peur dans cette scène : tout jusqu'à la voix de Samiel, cette voix parlée qui se détache sur le fond musical, jusqu'à ces grandes pauses ménagées à dessein, et qui laissent entendre le silence.

Annoncé par des harmonies mystérieuses, Max paraît sur les rochers. Un brusque accord de cuivres découvre l'abîme, et le vertige envahit d'un seul coup l'âme du chasseur. Sans être aussi élevée qu'elle le paraît, la première note de Max exprime l'instantanéité de l'épouvante, le recul devant un précipice. Max commence à descendre, et l'orchestre incertain se traîne sur ses pas. Sa voix roule à travers la vallée; il croit entendre dans l'écho les ricanemens de Gaspard, l'aigre persiflage qui naguère a raillé sa défaite. Des fantômes lui barrent le chemin, des hiboux le frôlent de leurs ailes cotonneuses. Nous voici devant l'un des chefs-d'œuvre du génie humain. Plus on réentend, plus on relit la Fonte des balles, plus on se convainc que Wagner n'est pas le premier symphoniste dramatique, même en date. Il n'a jamais rien créé d'aussi parfait; il n'a jamais atteint à cette puissance, jamais surtout gardé cette mesure. Des creusets de Gaspard, les idées sortent moulées comme les balles. Tout est rendu : le frémissement du métal en fusion, l'orage, les spectres, la chasse infernale avec l'aboiement rauque des cors; enfin un écroulement de modulations sauvages ramène la tonalité primitive.

Après cette nuit d'épouvante, le soleil éclaire la chambre où s'éveille la fiancée. Sur le front de la jeune fille aucun souffle de tempête n'a passé. Elle a tout ignoré des mystères infernaux, son chant s'élève aussi pur le matin que le soir. Avec la nuit, son inquiétude s'est dissipée ; elle rouvre les yeux à l'aube rassurante. Ce second air d'Agathe est plein de lumière et de sérénité : plus de crainte comme dans le premier ; au contraire, la foi de la jeunesse et la sécurité de l'espérance. Là encore on sent la nature, et, derrière la croisée, on devine la campagne embaumée, l'été, les blés mûrs et les moissonneuses d'Allemagne aux joues vermeilles, aux tresses blondes. Quelle puissance d'évocation possède la musique! Voilà la

représentation idéale d'un pays. Si l'Allemagne n'est pas ainsi, elle a tort; c'est ainsi qu'elle devrait être, et l'art a raison contre la réalité. Après avoir lu *le Freischütz*, qu'hélas! il ne pouvait plus entendre, le grand Allemand, l'auteur de la *Symphonie pastorale*, pouvait bien serrer Weber sur sa poitrine, et lui crier en sanglotant : « Va ! tu es un diable de garçon ! »

Guillaume Tell est moins italien que *le Freischütz* n'est allemand. Inspiré par la France et créé pour elle, *Guillaume Tell* est le chef-d'œuvre, non pas du génie italien (comme *le Barbier*, par exemple), mais d'un génie italien; chef-d'œuvre que nulle école, nulle race ne peut revendiquer, encore moins désavouer; chef-d'œuvre universel, dont personne n'est exclu. Il ne se rencontre dans l'œuvre d'aucun musicien une exception aussi prodigieuse que *Guillaume* dans l'œuvre de Rossini. Rien absolument, fût-ce *Otello*, fût-ce *Moïse*, ne présageait des beautés de cet ordre. On savait bien ce qu'était Rossini, ou du moins on croyait le savoir. Depuis quelque vingt ans, il émerveillait l'Europe avec ses chansons. Jamais, depuis Mozart, autant de musique n'était tombée des lèvres d'un homme, sinon sortie de son cœur. Par les fenêtres des palais de Venise, de Florence, de Rome, où des *impresari* soupçonneux l'enfermaient, le prodigieux improvisateur jetait ses trilles et ses roulades. Au hasard, les mélodies s'envolaient, exécrables, médiocres ou divines. Des unes et des autres, sans compter, sans choisir, Rossini faisait des opéras, ou ce qu'on appelait ainsi. Il écrivait indifféremment le premier acte d'*Otello*, ou le troisième, la Bénédiction des drapeaux du *Siège de Corinthe*, ou le triste finale qui suit. Il cousait des pièces neuves à de vieux vêtemens, et souvent le vieux emportait le neuf. Jusqu'à trente-huit ou quarante ans, il prodigua ainsi l'un des plus beaux génies qui jamais furent donnés à un homme; il laissa chanter, presque sans les écouter, les voix qui ne se taisaient jamais en lui; puis, un beau jour, il cessa de rire. Il prit un sujet plus grave, un livret peut-être un peu meilleur que les autres; il tâcha de penser sérieusement à sa patrie, à son père, à la nature, et il écrivit l'une des deux ou trois œuvres sublimes de la musique. Puis il se reposa.

Sous tous les aspects, *Guillaume* est admirable. Il n'existe pas de plus beau drame musical, il n'en est pas où des sentimens plus forts soient plus fortement exprimés. L'amour filial, l'amour paternel, l'amour de la patrie, y parlent comme ils n'ont jamais parlé; mais l'amour de la nature y parle encore plus que les autres. Avant même d'être un drame, *Guillaume* pourrait bien être un tableau musical. Là, comme dans *le Freischütz*, la nature se mêle toujours à l'action; parfois même elle l'absorbe, elle efface certaines figures.

Arnold, Guillaume surtout, vivent d'une vie propre et personnelle; mais que serait Mathilde sans la romance : *Sombres forêts!* Dans cette nuit, au sein des bois, la princesse n'est plus qu'un accessoire, un détail du tableau : une biche au milieu d'une clairière, un rossignol sous les branches.

La nature dans *Guillaume Tell* est tout autre que dans *le Freischütz*. En Suisse, pas de romantisme, pas de vallées maudites ni de revenans; pas de superstitions ni de terreurs, pas de balles enchantées. Des gens bien sages, nullement sorciers; des pâtres, avec des arcs et des flèches bien honnêtes. Gounod ne dirait pas de *Guillaume* comme du *Freischütz :* C'est de la musique à ne pas traverser la nuit. Elle n'a rien d'effrayant, cette musique-là. Rossini n'a même pas, comme l'Allemand Schiller, entendu sous le lac bleu le chant de l'ondine. Ses lacs à lui n'ont d'autre mystère que leur profondeur et leur pureté. Cette honnêteté, cette santé de la nature est un des caractères de la Suisse, ce pays où les choses mêmes ont l'air robuste et bien portant. Le seul reproche qu'on puisse faire aux paysages suisses, c'est de n'être point assez intellectuels, de ne pas donner assez à penser, d'être sans souvenirs et sans légendes, moins suggestifs que ceux de la Grèce ou d'Italie. Mais nulle part la nature n'est physiquement plus grandiose ni plus belle. Nulle part la vie purement cosmique ne coule plus abondante et plus forte : sous l'herbe de prairies plus grasses, dans les rameaux d'arbres plus vigoureux, dans l'écume de torrens plus rapides.

La vie est la même dans l'œuvre rossinienne que dans la nature qui l'a inspirée : même grandeur, même abondance, *lactea ubertas*. Si la Suisse n'a jamais eu de peintre, si peut-être elle n'en doit jamais avoir, parce que les proportions de ses paysages sont trop vastes pour le champ de la vision pittoresque, elle a trouvé un musicien à sa taille, et cette fois la création de l'homme a égalé celle de Dieu.

En un sujet suisse, Rossini, préoccupé pour une fois de couleur locale, ne pouvait négliger un élément qui s'imposait : le ranz des vaches. Les ranz, plutôt, car ils sont nombreux et variés. Les vaches suisses n'ont point un seul hymne national, mais plusieurs chants cantonaux. Ce mot *ranz* vient sans doute du mot allemand *Reihe*, qui veut dire suite, file. Le *ranz* est la mélodie que sonnent les bergers pour faire rentrer leurs bêtes une à une; la Marseillaise des bestiaux, comme dit M. Labiche, ou plutôt leur Chant du départ. On trouve quelques détails sur le *ranz* dans un opuscule ancien et curieux (1). L'auteur signale un ranz imprimé pour la pre-

(1) *Recherches sur les ranz des vaches*, par Tarenne (1813).

mière fois dans une *Dissertation sur la nostalgie* de Zwinger (Bâle, 1710): il en signale un second noté par Jean-Jacques Rousseau dans son Dictionnaire de musique. Un autre écrivain, plus moderne, M. E. van der Straeten *(De la mélodie populaire dans le Guillaume Tell de Rossini)*, a curieusement recherché dans *Guillaume* les traces de ces deux ranz, et il nous les montre partout. Ainsi, l'appel des cors avant le chœur : *On entend du haut des montagnes* (1er acte), est une imitation directe, à découvert, du ranz de Zwinger. Les deux premières mesures de l'entrée de Mathilde, au second acte, ne sont que la même mélodie, précipitée, et, de plus, assombrie par le mode mineur. Au premier acte encore, avant l'appel de Melchtal : *Pasteurs! que vos accens s'unissent!* c'est toujours le motif du ranz qui éclate *fortissimo*. Quant au second ranz, celui de Rousseau, il se retrouve dans l'air de Mathilde : *Sombres forêts!* sur les mots : *désert triste et sauvage;* dans l'air d'Arnold, avec une autre ponctuation, sur les mots : *secondez ma vaillance;* enfin, avec la ponctuation originaire, en triolets, dans l'apothéose finale, où l'humble ranz, devenu cantique, s'élève comme une hymne de joie et de liberté.

De ces deux ranz, celui de Zwinger et celui de Rousseau, la mélodie essentielle se compose de trois notes successives : tonique, tierce, quinte, reliées ou non par des notes de passage. Partant de cette observation, M. van der Straeten conclut à la présence du ranz dès qu'il rencontre ces trois notes : par exemple dans le motif instrumental (violoncelles) qui annonce l'entrée du canton d'Uri; dans le chœur suivant, sur ces paroles : *Guillaume, tu le vois!* enfin dans le cri trois fois répété : *Aux armes!* Pour l'ingénieux chercheur, le ranz des vaches finit par être le *leitmotiv* gigantesque, la formule unique et féconde de *Guillaume* tout entier. C'est trop dire, et c'est faire la part bien grande au calcul, bien petite au hasard du génie. Parmi les nombreux rapprochemens établis, il en est de forcés. Mais, en revanche, il en est de naturels, d'incontestables, et l'on peut en résumé conclure, comme l'auteur : « Rossini, après s'être imbibé de ranz, a laissé vaguer son inspiration, qui lui a fourni par centaines des variantes paraphrasées des thèmes suisses. Quelques-unes peuvent avoir été inconscientes en détail, quoique intentionnelles dans l'ensemble. »

Ce n'est point par un motif de ranz que commence l'admirable ouverture de *Guillaume;* mais les vaches s'y tromperaient, tellement cette introduction est pastorale, tellement elle sent le pâturage, l'air sonore des hauteurs. Ici déjà, la nature l'emporte. Malgré sa verve et son éclat, l'*allegro* un peu équivoque de l'ouverture, appel à la liberté ou galop de cirque, n'approche pas de l'*andante* précédent, de ce paysage serein. Dans la solitude alpestre monte le chant des violoncelles; le ciel est de cristal, et la tempête à peine

passée, il se reprend à sourire. Et de quel sourire d'azur! Quoi de plus limpide que la mélodie de cor anglais, avec les notes de flûte qui retombent, dernières gouttes de l'orage apaisé! On sent dans ces quelques mesures le rafraîchissement et le renouveau de la terre après la pluie; on entend tinter les clochettes sous le soleil revenu.

Le rideau se lève. Au bord d'un lac, au pied des glaciers, des femmes sont assises, tressant des corbeilles; derrière elles, les hommes se tiennent debout. Tous contemplent, tous admirent en paix la sereine splendeur du monde. Ce premier chœur a quelque chose de calme et, pour ainsi dire, d'installé. Il ne semble pas qu'il commence, mais qu'il continue; que de cette terre belle et tranquille il monte sans cesse, tranquille et beau. De ces mélodies-là, Rossini seul, après Mozart, en a trouvé. La reprise, si naturelle et pourtant si inattendue, sur les mots : *Quel jour serein le ciel présage!* cause une surprise délicieuse.

Du premier chœur se détache la chanson du pêcheur, claire et calme comme le matin sur l'eau. Puis éclate la sublime interruption de Guillaume; mais bien qu'une pareille entrée annonce et pose déjà le héros, le drame ne fait que menacer encore, et jusqu'à l'arrivée de Leuthold, c'est-à-dire jusqu'à la fin du premier acte, les voix de la nature dominent la voix de la patrie. Ce premier acte de *Guillaume* est la plus magnifique pastorale de toute la musique, c'est l'églogue d'un peuple entier. Les chœurs radieux se déroulent; ils suivent le cours de cette belle journée, la marche du soleil dans le ciel d'été. C'est la joie sous toutes ses formes, à tous ses degrés. Après la sérénité, l'animation et l'allégresse. Le chœur : *On entend du haut des montagnes*, roule et se précipite. A ces mots : *Pasteurs! que vos accens s'unissent!* une explosion universelle : l'orchestre bouillonne, avec des assauts presque fous, des rentrées triomphales; au-dessus, des éclats juvéniles, et la voix claire de Jemmy. Tout se déchaîne : *Près des torrens qui grondent!* On dirait que le sol même palpite, que la terre tressaille et bondit, qu'elle se sent vivante, et belle, et bonne, comme la terre antique, Déméter, mère et nourrice de l'humanité. Encore et encore des chœurs! Ils s'élèvent les uns derrière les autres, par plans successifs, et de chaque sommet d'autres sommets se découvrent. La progression de cet acte est merveilleuse : il monte, il monte toujours. Et que chantent ces paysans? « Le travail, l'hymen et l'amour, » toutes les sublimes banalités de la vie naturelle. *Célébrons! Célébrons!* Ils célèbrent tout le temps, et à outrance, heureux de vivre, de respirer à pleins poumons un air salubre, de tirer de l'arc et d'épouser de belles filles. Ah! les magnifiques épousailles! On n'a rien écrit de plus beau que ces deux chœurs d'hy-

ménée : l'un recueilli, virginal, l'autre étincelant. Que diriez-vous d'un peintre qui serait à la fois Raphaël et Rubens? Voilà ce qu'est Rossini dans *Guillaume*. Jamais on n'a donné à des formes musicales aussi pures, aussi nobles, une telle exubérance de vie, une telle fougue et une telle variété de mouvemens.

Quel langage parlent ces pasteurs! Pour faire un patriarche du vieux berger Melchtal, il suffit de quelques mesures :

Des jeunes montagnards, ô fidèles compagnes!

Cette phrase respire l'auguste majesté d'un pasteur de peuples. Melchtal parle comme le père d'une race. De ses mains tremblantes, le vieillard bénit l'avenir de la patrie; il appelle au secours de son pays toutes les générations futures. Et tout cela, dira-t-on, à propos d'une noce de montagnards! Mon Dieu, oui, comme *le Freischütz* à propos d'un tir de chasseurs. Les paysans de Rossini, comme ceux de Weber, atteignent naturellement à la simplicité grandiose des êtres primitifs.

Le second acte de *Guillaume* est au moins l'égal du premier. Le sentiment de la nature y est aussi intense; il y est, de plus, intimement lié à d'autres sentimens, qui lui donnent une force et un intérêt singuliers. Le drame annoncé au premier acte se développe au second. Les mêmes forêts, les mêmes montagnes vont écouter maintenant d'autres chants, recevoir de plus graves confidences. Au crépuscule, des chasseurs attardés traversent la clairière, une cloche tinte doucement. Le petit chœur : *Voici la nuit*, est une des merveilles de la musique, et une merveille faite de rien. Que dis-je? de fautes : de quintes et d'octaves successives; manquement grossier et sublime aux préceptes élémentaires de l'harmonie. Cette prière est presque inconnue du public. Personne à l'Opéra ne l'écoute. A peine, au surplus, est-il possible de l'entendre; les choristes la chantent trop vite et de trop loin. Trois fois elle monte de la chapelle, chaque fois plus mystérieuse et plus recueillie. Chaque fois le soleil est plus bas derrière la montagne, un peu plus d'ombre voile le firmament. Lentement les accords descendent, et avec eux la nuit, non pas la nuit fantastique du *Freischütz*, la nuit allemande; mais la nuit sereine, douce aux malheureux, aux opprimés, et qui sera bientôt complice de leurs héroïques colères.

Elle trouble pourtant, cette nuit, l'âme d'une jeune fille. La belle entrée que celle de Mathilde! Dans ce prélude inquiet palpite un amour sans préjugés, mais non sans pudeur, un amour ingénu, comme celui de la Valentine de George Sand pour le beau Bénédict; amour pour un jeune homme qu'il faut s'imaginer héroïque et superbe : « l'espoir, l'orgueil de ces montagnes. »

Peu à peu le trouble de Mathilde s'apaise, et la jeune fille chante doucement l'air fameux : *Sombres forêts!* Aucun air de princesse n'approche de celui-là ; nul autre ne possède cette splendeur de la forme, sans passion, presque sans expression, cette beauté pour ainsi dire plastique. *Sombres forêts!* c'est plus qu'une romance de cantatrice, plus même qu'une rêverie de femme : c'est l'âme de la solitude, c'est la vie latente et nocturne des choses, le sommeil des grands sapins, dont l'accompagnement balance les rameaux.

Quant au finale de la conjuration, il est peut-être supérieur même à celui de la Bénédiction des poignards. D'abord, il est le premier en date ; mais ce n'est pas tout. La qualité de la mélodie est plus rare, et la forme plus pure chez Rossini que chez Meyerbeer ; dans la péroraison de *Guillaume : Si parmi nous il est des traîtres!* que dans celle des *Huguenots : Pour cette cause sainte.* Ce n'est pas tout encore, et la suprême beauté de la scène des Cantons lui vient du paysage qui l'encadre. Des échos de cors, des phrases discrètes et comme prudentes, qui se traînent sous bois ou glissent sur l'eau ; à ces mots : *J'entends de pas nombreux la forêt retentir*, un simple *tremolo*, profond comme la forêt même ; des appels et des réponses à mi-voix, des récits dont chaque note est expressive ; un chant de violoncelles où l'on sent l'approche des barques et jusqu'à l'effort des rameurs ; un lever de soleil éblouissant, et enfin, le plus radieux des hymnes à la patrie, tel est ce finale extraordinaire, où chaque ritournelle, chaque parole indique le secours mystérieux de la nature à l'homme. Oui, la nature ici se fait saintement complice de l'homme, et cette complicité pour leur délivrance à tous deux, la musique a su l'exprimer. Le finale du Rütli, c'est le soulèvement non-seulement des Suisses, mais de la Suisse elle-même ; c'est un élan des choses, de l'air, des arbres, des eaux, une aspiration universelle à la sainte liberté.

Jusqu'à la fin cette alliance subsiste. Ensemble à la peine, la nature et l'homme sont ensemble à l'honneur. Pour trop de gens, après : *Asile héréditaire! Guillaume Tell* est terminé. Quel abonné de l'Opéra connaît l'apothéose : *Tout change et grandit en ces lieux!* Après le coup d'arbalète libérateur, tous les personnages se retrouvent ; un peu, je le veux bien, comme dans un vaudeville, mais pour quel couplet final! *Guillaume* s'achève, comme *le Freischütz*, par un admirable chant de joie. Mais, dans *le Freischütz*, quelques âmes seulement sont consolées ; ce sont, pour ainsi dire, des affaires privées qui s'arrangent. Ici, tout un peuple est délivré, tout un peuple renaît et respire. Le ranz des vaches sonne encore. Lui qui flottait naguère avec mélancolie sous les « Sombres forêts, » le voici qui s'élève de plus en plus libre, de plus en plus pur. A mesure qu'il monte, les brumes s'éva-

nouissent et l'azur paraît. Il suffit d'un rien, d'une note haussée d'un demi-ton, pour que le *grupetto* caractéristique de la mélodie, si anxieux naguère sur les paroles de Mathilde : *Désert triste et sauvage*, prenne un accent de sérénité et d'extase. Ce petit dessin mélodique, toujours le même, par la seule force d'une répétition obstinée, d'une ascension constante en des tonalités régulièrement espacées, finit par décrire des cercles immenses. Plus haut, toujours plus haut, tintent les notes argentines. Chalumeaux des pâtres, clochettes des troupeaux, les bruits de la montagne et ceux de la vallée montent de la Suisse entière, et dans un carillon gigantesque, si de tels mots peuvent s'associer, vibrent une dernière fois les deux notes principales de *Guillaume*, les deux sentimens dont l'œuvre entière est faite : l'amour de la nature et l'amour de la liberté.

IV.

Avant de s'accentuer encore dans les paysages de Schumann, de Berlioz, l'élément humain va se dérober un instant. Il est presque entièrement étranger à l'œuvre de Mendelssohn, j'entends à ses deux œuvres les plus pittoresques : *le Songe d'une nuit d'été* et *la Grotte de Fingal*. La musique du *Songe* et de *Fingal* est merveilleusement descriptive ; mais elle n'est que descriptive. Mendelssohn a été délicatement sensible aux plus subtiles impressions de la nature. Ses yeux, ses oreilles, ont su les derniers secrets de l'air et des eaux. Il a fait mieux que personne de la musique aérienne et de la musique marine. Mais, à l'inverse de presque tous les artistes, surtout des artistes de son temps, il ne se cherche pas lui-même dans la nature ; il ne demande pas au monde des échos pour sa pensée ou des consolations pour sa misère. Il n'a pas l'égoïsme intellectuel qui pousse certains esprits à se faire centre, à ramener la nature à eux-mêmes ; il la regarde en elle et non en lui, il décrit pour son plaisir... et pour le nôtre. L'orchestre ignorait, avant lui, cette finesse et cette ténuité, cette aisance à rendre l'infiniment petit, presque l'insaisissable, les phénomènes à peine sensibles : les mirages, les frissons de l'air et de l'eau. On trouve dans *le Songe* des sonorités inconnues avant Mendelssohn, et dont l'effet est presque lumineux : par exemple, au début du *duetto*, certaine tenue de flûtes dans le grave sur des notes infiniment profondes et pures.

Quant à l'ouverture de *Fingal*, c'est une marine musicale. Des visions d'azur pâle et de lumière irisée, des sensations de sonorité et de transparence, voilà *la Grotte de Fingal*. Les effets extraordinaires obtenus ici par Mendelssohn tiennent à la fois aux mélodies et aux timbres. Dès le début, une petite phrase courte

retombe avec la régularité d'une goutte d'eau, et retombe partout dans l'orchestre, de hauteurs différentes, avec des résonances plus ou moins prolongées. Ailleurs, un chant de violoncelles s'enfle et s'étale mollement. On dirait l'haleine d'une mer paisible, le baiser des vagues sur le flanc des rochers. Sous les voûtes se succèdent, en ondulations sans fin, de petits flots qui scintillent et chantent; parfois, le ressac dans une caverne ébranle les parois ruisselantes, et les claires trompettes sonnent comme des conques de nacre. Sous toutes les mélodies frissonne je ne sais quel perpétuel remous d'orchestre; il semble entretenir la fraîcheur et l'humidité d'un bout à l'autre de l'harmonieuse galerie.

Voilà un merveilleux paysage dont l'homme est absent; le tableau est impersonnel. Mendelssohn a compris la nature : mais il est resté en dehors d'elle. Dans *la Grotte de Fingal*, pas un élan de joie ou de tristesse, pas un retour sur soi. Mendelssohn a écouté l'océan en grand artiste, mais en artiste seulement. Au fond, cette conception tout objective est peut-être la vraie. La nature est peut-être indifférente, hostile même, et plus marâtre que mère. Pourquoi lui rapporter toujours notre âme, qu'elle ignore; nos passions, dont elle n'a souci?

L'idée que l'homme n'est rien pour la nature ne fut ni celle de Schumann ni celle de Berlioz. Ils voulurent toujours animer l'univers de leur âme, l'éclairer de leur joie, surtout l'assombrir de leur tristesse. Tous les paysages de Schumann (*Manfred*, les *Lieder*) sont mélancoliques ou désolés. L'homme n'y jouit pas de la nature; au lieu de se consoler, il s'aigrit avec elle. Le ranz des vaches de *Manfred* gémit sur des sommets âpres et solitaires, et non pas, comme celui de *Guillaume*, au sein d'heureuses vallées. Dans les chœurs des esprits de la terre, de l'air, du feu, l'on sent l'hostilité des forces naturelles, et non, comme dans *le Songe*, leur bienveillance et leur amabilité.

Plus étroitement encore que le Schumann de *Manfred*, celui des *Lieder* unit son âme à celle des choses. Il a lié avec la forêt, avec les nuages, avec l'herbe des tombeaux, avec les étoiles et les fleurs, un commerce intime et le plus souvent douloureux; toujours son regard revient du dehors au dedans. Voyez les admirables *lieder* intitulés : *In der Fremde* (*Au loin*); *Mondnacht* (*l'Heure du mystère*); *Im Walde* (*Dans la forêt*). Dans le premier, la tristesse humaine est conforme à celle de la nature; l'une et l'autre s'exhalent en une même phrase lentement traînée sur un accompagnement monotone. Lorsque l'exilé pense à sa propre sépulture, la tonalité se hausse et devient plus âpre, l'expression plus déchirante; alors le grand mot allemand, qui signifie à lui seul la solitude de la forêt, s'étale majestueusement et fait tout un paysage. Mais aussitôt

la voix retombe et les dernières notes frissonnent à peine. C'est l'homme qui a peur, ne fût-ce que pour son cadavre, de la solitude et de l'oubli.

Même dualisme de sentimens, même retour sur soi dans *Mondnacht*. Quatre couplets, ou plutôt quatre courtes phrases, expriment bien, par leurs périodes pareilles, la paisible continuité de la nuit. Sous le chant, un accompagnement fait d'une note d'abord seule, puis d'une seconde, puis d'une tierce, puis de tout un accord répété sans bruit et sans cesse, scintille comme les étoiles. Voilà la partie descriptive du *lied*. A la fin seulement, le mouvement s'élargit, les accords se fortifient et se complètent; le regard de l'homme quitte la terre, sa poitrine se dilate, et son âme, comme le disent les paroles, vole vers la patrie.

Plus bref, et non moins pénétrant, est le *lied : Dans la forêt*. Une noce traverse un bois; sur son chemin, les oiseaux chantent et les cors sonnent. Il n'en faut pas plus pour attrister le passant, pour éveiller en lui des souvenirs amers et pour que la mélodie, d'abord joyeuse, s'éteigne en mélancolique rêverie.

Schumann a prêté à la nature une sympathie universelle pour la souffrance humaine. Jusque dans le calice des roses, il a cru voir des pleurs. Heine avait écrit là-dessus des choses ravissantes, et le musicien a égalé le poète, s'il ne l'a surpassé. Lisez, dans le recueil intitulé *les Amours du poète*, le premier *lied*, ou le cinquième, ou le huitième; il n'y est question que de confidences d'amour et de chagrin faites aux roses du jardin, aux oiseaux de la forêt, aux étoiles de la nuit. Impossible de rendre mieux que Schumann, avec une sensibilité plus raffinée, ces minuties douloureuses, ces imperceptibles frissons d'âme blessée, ou seulement froissée, ces larmes qu'une feuille de rose essuie, que sèche un souffle de vent. Impossible de rattacher par des fils plus ténus la nature à l'humanité.

Nous voilà bien loin des *Saisons* et de *la Création*, des paysages purement descriptifs. Ce n'est pas avec Berlioz que nous allons y revenir. Dans son intéressant volume sur Berlioz (1), M. Alfred Ernst signale avec beaucoup de discernement la beauté particulière aux passages descriptifs de *la Damnation de Faust*. A propos de l'introduction : *Faust seul dans les champs au lever du soleil*, M. Ernst dit très bien : « L'impression que Faust reçoit de la nature, voilà ce qu'exprime ce thème (le thème fondamental du morceau). Le tableau du monde extérieur est réuni à l'indication d'un caractère moral; c'est la nature, mais la nature regardée par Faust. » Et, en même temps, M. Ernst rappelle que Beethoven avait procédé ainsi au début de la *Symphonie pastorale*, unissant aussi

(1) *L'Œuvre dramatique de Berlioz*. Paris, 1884.

étroitement que possible les deux élémens : la nature et l'humanité.

Vous rappelez-vous le printemps des *Saisons*, ce printemps aimable, mais aimable seulement? En voici un tout autre, plus beau de toutes les beautés modernes : beauté des idées et beauté des formes. On sait le parti que Berlioz a tiré, pour décrire une matinée aux champs, de l'orchestre tel que lui-même l'avait fait : l'effet des sonorités et des harmonies nouvelles, la variété des timbres, la combinaison des motifs, le recours successif à la délicatesse d'un instrument ou d'un groupe d'instrumens isolé et à la puissance de tous les instrumens réunis.

Faust est seul. Une phrase, la phrase mère de toute la scène, est exposée par les altos. Très douce, très paisible, elle flotte sur la plaine endormie. Dès les premières paroles de Faust, on sent la mélancolie de l'homme au milieu de la nature. Et pourtant l'aube, on le sent aussi, est tiède et printanière. De l'orchestre montent des parfums et des trilles d'oiseaux. L'accompagnement semble fait du murmure des sources et du bruit des ailes. Avec de subites poussées qui gonflent le sein de la terre, la vie universelle palpite vaguement. Sur la phrase ondoyante s'enroulent des traits gracieux, pétillent des triolets de petite flûte, se posent des soupirs de cors. L'horizon se meut et s'illumine; le soleil monte, la campagne embaume et fume, et l'homme s'enfonce en lui-même. Il est sombre, fatigué; il assiste, vieux de cœur, sinon de visage, au rajeunissement de la création. S'il regarde *des cieux la coupole infinie*, vainement des torrens de lumière inondent son front. Rien ne peut le réjouir; il finit par se taire, tandis qu'autour de lui tout continue de chanter. D'autres hommes arrivent, simples paysans, qui nouent leur ronde là-bas, pour ne pas troubler le solitaire. Il les écoute de loin, il leur répond, et d'un mot attriste leur refrain. La belle phrase que celle de Faust : *Ce sont des villageois au lever du matin!* Comme elle est chargée d'ennui! Comme elle retombe pesamment! Sur toute cette nature, sur ce paysage lumineux, que d'ombre jette un homme! J'entends l'homme d'aujourd'hui, ou peut-être déjà l'homme d'hier, celui de Chateaubriand et de Byron, de Schumann et de Berlioz. L'inspiration d'un Haydn et celle-ci diffèrent comme l'extrême naïveté et l'extrême réflexion, comme deux manières opposées de comprendre la vie et l'art; toutes deux intéressantes et belles, parce qu'elles sont sincères toutes deux.

Le sommeil de Faust, non moins que sa veille, eût dérouté le bon Haydn. Il se fût demandé : A quoi pensent ces gens-là? Après la cave d'Auerbach, après le beau chœur des ivrognes, les chansons du rat et de la puce, Faust, dégoûté de l'orgie, cherche d'autres aventures et d'autres jouissances. Méphistophélès, avant de lui montrer Marguerite vivante, veut la lui montrer en songe; et il la lui

montre dans un des songes les plus délicieux qu'ait jamais rêvés un musicien-poète. Cette scène du sommeil est à la fois surnaturelle et naturelle. Sans doute, des génies et des fées bercent Faust; mais dans cette musique il y a encore autre chose, il y a la secrète influence de la nature véritable et vivante, l'effluve mystérieux des herbes et des fleurs, le trouble dont frissonne parfois la terre, et l'homme avec elle, je ne sais quelle langueur qui, de la création, pénètre en nous et s'insinue par les souffles et les parfums.

Le repos que Faust, éveillé tout à l'heure, cherchait en vain, ce repos va lui venir en rêve, et son âme endormie sera moins rebelle aux influences bienfaisantes qui descendront sur lui. Il y a quelque chose d'auguste dans le spectacle de l'homme serré contre la terre maternelle, qui embaume, qui enchante son enfant triste et fatigué. L'apaisement de l'homme par la nature, la demi-confusion de l'un avec l'autre, l'évanouissement de la créature dans la création, tout ce panthéisme est de Goethe, et de Goethe admirablement rendu par Berlioz. Mais voici qui est de Berlioz seul, et qui n'est pas moins admirable; voici un élément humain sans lequel la suprême beauté manquerait à ce paysage.

Quand l'orchestre, tout à l'heure encore ivre de la bruyante ivresse allemande, s'est apaisé, un trait rapide emporte Faust et son compagnon. Parvenus sur les hauteurs, les violons à l'aigu frémissent; mais peu à peu des trilles fins et serrés descendent, et doucement se dessine une ritournelle adorable. Le mouvement s'est ralenti, le chant instrumental traverse des modulations qui se fondent les unes dans les autres, et des cuivres solennels, trombones et cors, étalent leurs notes de velours. Méphistophélès à mi-voix chante l'air des roses, et le sentiment de cet air, Goethe ne l'a pas trouvé. Par une matinée de printemps, au bord d'un grand fleuve d'Allemagne, sur un lit de fleurs, le démon a couché Faust, son Faust *bien aimé*, et ce mot seul du texte, que toute la musique confirme et paraphrase, révèle chez Méphistophélès une sorte de tendresse, au moins de compassion, pour l'humanité. Un instant, le diable cesse de rire. Il se penche avec émotion sur le front qu'il a rajeuni, sur la créature qui s'est livrée à lui, et il a pitié; il chante pour appeler le sommeil et les songes heureux. Tout cet air est plein d'un amour, d'une bonté plus qu'humaine, presque divine; sentiment étrange, mais puissant, qui plane sur la suave cantilène, et qui fait d'elle la plus noble berceuse qu'un père ait jamais chantée au chevet de son enfant.

Voyez ici la différence entre Berlioz et Mendelssohn. Dans *le Songe d'une nuit d'été*, l'on dort aussi sur le gazon; les elfes et les sylphes voltigent aussi sur des paupières closes. Comment Mendelssohn cherche-t-il à rendre ces légers bruits d'ailes, ces mur-

mures aériens? Par des morceaux comme l'ouverture, le *scherzo*, le *duetto* du *Songe*, par une musique alerte, rapide, pleine de notes et de traits, par une orchestration scintillante et perlée. Berlioz, excepté dans la valse presque mendelssohnienne, fait tout le contraire. Très peu de notes, et presque toutes graves, un chant solennel, soutenu de lents accords, un orchestre sombre, voilà l'air des roses. L'admirable chœur des esprits est fait, lui aussi, d'une grande phrase tranquille qui s'anime seulement à la fin. Et cette gravité, cette lenteur, ne sont ni moins expressives ni moins descriptives que l'agilité et la rapidité de Mendelssohn; elles le sont autrement, voilà tout. On croit entendre ici l'haleine de la terre qui dort; des aromes montent de son sein, de larges fleurs s'ouvrent et l'herbe pousse. Très liés, très souples, les dessins mélodiques du chœur, de l'orchestre, enveloppent Faust et l'enlacent. Les rameaux, les lianes, les fils d'argent qui flottent dans l'air se joignent et se nouent silencieusement autour de lui. La nature a repris l'homme tout entier, pour lui donner une heure de sérénité et de paix.

A côté de ces pages tranquilles, il faudrait citer une page violente : l'invocation à la nature. C'est une apostrophe plutôt qu'une prière, presque une imprécation. Elle commence avec douceur, avec humilité : *Nature immense... Toi seule donnes trêve à mon ennui sans fin.* Mais Faust peu à peu s'irrite. Il appelle à lui les vents, les tempêtes, pour exaspérer sa mélancolie et la porter jusqu'à la fureur. « Levez-vous, orages désirés! » crierait-il volontiers avec René, son contemporain et son frère. Et les ouragans lui répondent. Toute la nature, défiée, livre à la voix de l'homme des assauts terribles, et cette voix demeure longtemps la plus forte. Rugissante, éperdue, elle plane au-dessus du fracas universel. Elle domine un *crescendo* aussi puissant que celui du finale de la *Symphonie pastorale* au moment du coup de foudre. Mais comme la foudre, elle tombe et reste expirante sur les dernières notes, sur le gémissement *d'une âme altérée d'un bonheur qui la fuit.* Là encore les bruits de la nature ont dans le cœur humain un retentissement profond. L'âme de Faust se brise contre les forces supérieures qu'elle a imprudemment déchaînées.

V.

Dans la musique tout à fait contemporaine, la nature occupe relativement peu de place. Nous n'avons pas assez entendu les opéras de Wagner pour les juger au point de vue pittoresque, pour parler de la tempête du *Vaisseau-Fantôme* ou de la forêt de *Siegfried.* Le plus connu des paysages wagnériens est l'Incantation du feu,

qui termine *la Valkyrie*, et, de cet admirable épilogue, ce n'est pas le côté imitatif que nous admirons le plus. Il s'y mêle trop de féerie et presque d'enfantillage : le *glocken-spiel* est un peu mesquin, et la sublimité du drame musical écrase ici l'ingéniosité du décor. Chez Gounod, peu de paysages. N'oublions cependant ni *le Vallon*, ni *le Soir*, ni *Venise*, ni les solitudes de la Crau dans *Mireille*, ni surtout le dernier acte de *Sapho*, cette rencontre, ou plutôt cette opposition, sur le rocher grec, du petit gardeur de chèvres et de la poétesse qui va mourir. Verdi non plus n'a guère été un paysagiste, sauf au début du troisième acte d'*Aïda*.

Mais un musicien contemporain a été un paysagiste, et n'a guère été autre chose. Nul n'a fait de musique aussi exclusivement pittoresque; nul n'a senti ni prouvé ainsi que le domaine des sons confine à celui de la lumière, et que la musique peut ressembler à la peinture encore plus que la poésie. Ce musicien, c'est l'auteur du *Désert* et de *Lalla-Roukh*, le créateur et le roi de l'exotisme dans la musique, Félicien David. On pourrait définir l'exotisme : la curiosité des choses lointaines et singulières. La nature même de cette curiosité en explique l'éveil tardif dans la littérature et l'art, seulement chez l'homme blasé sur les objets à portée de ses yeux, sur les idées à portée de son intelligence. En littérature, l'exotisme ne date guère, on l'a remarqué, que de Bernardin de Saint-Pierre. Avant lui, on ignorait l'Orient. Les voyageurs du moyen âge, les croisés l'avaient vu, mais sans le regarder. Le XVIIe siècle, qui n'aimait pas même la nature au milieu de laquelle il vivait, était à mille lieues de l'exotisme. Il n'y a pas un coin d'Orient dans *Bajazet*, et le vers fameux de *Bérénice : Dans l'Orient désert, quel devint mon ennui!* est encore plus psychologique que descriptif. Bernardin de Saint-Pierre a eu le premier « la perception émue de la flore des tropiques (1). » A son tour, Chateaubriand a compris l'Amérique, la Grèce. Il nous a ouvert les yeux à tous, et, depuis, nous avons su regarder : l'Espagne avec les romantiques ; l'Afrique avec le Flaubert de *Salambô*; le Sahel et le Sahara avec Fromentin; l'extrême Orient avec Pierre Loti.

En musique aussi, mais, comme toujours, plus tard qu'en littérature, l'exotisme est né. Il ne faut pas le demander au XVIIIe siècle. Ni Bach, ni Haendel ne pouvaient le soupçonner. Ils ont chanté la Nativité, la Passion, tous les saints mystères d'Orient, comme s'ils se fussent accomplis en Allemagne. Leurs oratorios n'étaient que des prières et jamais des tableaux. Mozart ne cherche pas non plus de ce côté. La marche turque, *l'Enlèvement au sérail*, n'ont rien d'ot-

(1) M. Lemaître.

toman, et *Idoménée*, rien de grec. Une seule fois, chez Beethoven, parce que Beethoven a tout deviné, l'Orient apparaît : la ronde hurlante qui s'appelle le chœur des Derviches, des *Ruines d'Athènes*, témoigne d'une intuition merveilleuse. Mendelssohn ignore l'Orient, Weber l'entrevoit dans *Obéron*, Berlioz, dans *le Repos de la Sainte-Famille*, Félicien David le découvre et le met à la mode.

Le succès du *Désert* fut immense. On trouva dans cette musique des sensations inconnues. Des sensations, plus que des pensées et même des sentimens, car cette musique est avant tout sensuelle. « L'Orient, a très bien dit Fromentin, c'est un lit de repos trop commode, où l'on s'étend, où l'on est bien, où l'on ne s'ennuie jamais, parce que déjà l'on y sommeille ; où l'on croit penser, où l'on dort. » La musique de Félicien David languit de cette langueur délicieuse. Elle ne sait rien que décrire, et décrire quoi? La nuit au désert, le soir dans les jardins de je ne sais quelle vallée de Kachemire, le clair de lune et le glissement d'une barque sur un lac, une rêverie de femme sous des magnolias en fleurs, le bourdonnement de la guzla, qui accompagne une romance indienne. Auber disait plaisamment de Félicien David après *le Désert :* « Nous verrons, quand il descendra de son chameau. » Il en est descendu quelquefois, et il a eu tort. Quand on est si bien en selle, et sur une aussi rare monture, il faut y rester. En d'autres sujets que les sujets d'Orient, Félicien David n'a guère réussi que par exception. Il n'y a peut-être, dans *Herculanum*, qu'une inspiration de génie : les stances de l'Extase, et précisément ce morceau est encore un paysage, et l'un de ceux où le maître excellait : une nuit d'été au pied du Vésuve, presque une nuit d'Orient.

Félicien David fut un grand artiste sans être un grand musicien, au sens technique du mot. Il eut la faculté merveilleuse de transformer en phénomènes sonores des phénomènes lumineux ; d'entendre ce qui se voit et de le faire entendre. Mais examinez de près sa musique : elle est aussi peu combinée, aussi peu scientifique que possible. *Le Désert* a beau s'appeler ode-symphonie ; le mot symphonie, dans son acception accoutumée, ne saurait convenir ici : pas un développement, pas un soupçon de fugue ou de contrepoint ; nulle rigueur, nulle logique dans l'élaboration, dans la mise en œuvre d'une idée exclusivement musicale. Dès que Félicien David n'a plus un tableau à peindre, dès qu'il essaie de la musique pour la musique, il trahit sa faiblesse. Voyez, notamment, la vulgarité de certaine prière (première partie du *Désert*) : *Louange à toi, le souverain des mondes!* Voyez encore la marche de la caravane : *Allons! marchons! cheminons! chantons!* La forme mélodique n'en est pas sans élégance ; l'effet de l'approche, du passage et de

l'éloignement est rendu par le *crescendo* et le *decrescendo* inévitable; mais, au point de vue symphonique, au point de vue des harmonies et de l'instrumentation, cette longue, trop longue marche, paraît pauvre à côté du prélude de *l'Arlésienne* par exemple, la marche des Rois. Ici pourtant le thème reste aussi toujours le même: mais il est varié, agrémenté par une imagination musicale autrement riche et ingénieuse.

Ce qui demeure admirable dans *le Désert*, c'est d'abord le début : cette éternelle pédale d'*ut*, ces rares appels de cors et cette clameur, ou plutôt ce soupir infini : *Allah! Allah!* Toute l'étendue de l'horizon, toute la fatigue du chemin est dans cette plainte. Et sans qu'on sache comment, à l'idée de l'immensité de la nature s'ajoute celle de l'unité divine, l'idée du monothéisme musulman. La nature au désert est si vaste et partout si semblable à elle-même, qu'on ne peut la peupler, comme la nature grecque, par exemple, de divinités innombrables, mais seulement la remplir du Dieu unique, qui seul est Dieu.

D'autres pages encore sont belles : l'appel du muezzin, étrange mélopée qu'il faut chanter aussi d'une voix étrange; la rêverie du soir, avec ses quatre ou cinq couplets qui reviennent traîner lentement sur une quinte caractéristique, dont on a abusé depuis. Mais la perle de la partition, celle dont l'Orient est le plus pur, c'est l'hymne à la Nuit, un des chefs-d'œuvre de Félicien David et du genre qu'il représente. Errez la nuit dans la solitude des sables, dans la solitude immobile et silencieuse, et cette cantilène vous montera aux lèvres. Cette musique, diraient les philosophes, est adéquate au pays qui l'a inspirée. Comme l'obscure clarté tombe mollement du haut des premières notes de ténor : *O nuit!* Comme elle s'étale en nappes unies! Comme la monotonie de l'accompagnement correspond à la monotonie du désert, à ce caractère essentiel des pays d'Orient! On dirait aussi qu'il y a dans les nuits de là-bas plus de recueillement et de solennité que dans les nôtres. Ces nuits qui descendent sur des terres illustres semblent sentir un vague regret de tant de ruines endormies, une vague fierté de tant de miracles accomplis dans leurs ombres.

Félicien David a été le musicien exceptionnel d'une nature exceptionnelle aussi. Avant lui, de plus grands maîtres avaient chanté la nature banale, la nature de tout le monde. Lui s'est réservé une petite place, un coin de soleil dans la nature connue et aimée seulement de quelques-uns, de quelques voyageurs privilégiés. Les paysages d'Orient ne sont pas les plus difficiles à peindre; le talent y suffit, et parfois le procédé. On s'en tire à meilleur compte avec les pyramides d'Égypte qu'avec un buisson sous un ciel d'orage ou quel-

ques troncs d'arbres au travers d'un torrent. Ces derniers sujets veulent un Ruysdaël ou un Hobbema, comme la *Symphonie pastorale* veut un Beethoven.

Qu'on ne soupçonne pas au moins Félicien David d'artifice et de procédé. Au contraire, il n'a que de l'instinct, et un instinct, celui de l'étrange, de l'exotique. Jamais il n'aurait dû tenter une autre voie, ni marcher dans des empreintes trop grandes pour ses pas. L'ouverture de *Lalla-Roukh*, médiocre *allegro* mendelssohnien, le prouve bien, et aussi quelques autres détails de cette partition, d'ailleurs exquise. Toujours le chameau! Mais, dès que le musicien remonte sur sa bête, on traverserait l'Orient derrière lui. *Lalla-Roukh* est un chef-d'œuvre de musique contemplative, sans passion, sans action. Noureddîn, prince charmant qui voyage, sa guitare à la main, vêtu comme un pauvre poète, jeune et bel émir de ces pays fabuleux que nomment seulement les *Mille et une Nuits;* Lalla-Roukh, elle aussi jeune et belle, portée en sa litière de soie à travers les bambous, ne vivent pas d'une vie réelle, mais d'un rêve de vie, d'un rêve d'azur et d'or. Le musicien n'a pas voulu d'épisodes, de péripéties. L'Orient de *Lalla-Roukh* est sans mélange, respecté dans son mystère indolent. Rien ne trouble ici ni la nature ni les âmes. Des âmes, en ont-ils seulement, les personnages de ce conte indien, ces êtres tranquilles et nobles qui s'aiment avec une volupté naturelle, innocente et incessante, comme doivent s'aimer les fleurs, si les fleurs savent s'aimer? Ah! que Schumann, Berlioz et les autres sont loin! Ici, plus de douleurs; « c'est ici le pays des roses; » tout respire la langueur, la mollesse, tout existe d'une existence à peine sensible, mais douce comme celle des vapeurs ou des parfums. La vie de l'âme se réduit, s'annihile dans *Lalla-Roukh ;* la volonté, presque la personnalité, se dissout au sein de cette musique qui trouble et enivre. Tout en elle est paresseux, caressant, tout, jusqu'aux moindres détails : la phrase de Noureddîn à son réveil : *Laissez-moi reposer un peu!* celles de Lalla-Roukh accueillant le chanteur errant, ou détachant pour lui la fleur de sa chevelure. Jamais de brutalité, jamais de brusquerie. La halte de Lalla-Roukh dans la forêt, sur les tapis, le chœur du repas, moelleux comme un vol de grands papillons, la danse des bayadères, tout cela est ravissant et tout cela était inconnu. La romance de Noureddîn : *Ma maîtresse a quitté sa tente!* la rêverie du premier acte, le grand air et la barcarolle du second; enfin toute la voluptueuse partition donne la sensation de l'amour exotique, d'un amour ignorant ou dédaigneux des préjugés et des lois, au-dessus ou en dehors des conventions et des convenances. Amour excusé, que dis-je! conseillé dans ces contrées heureuses par l'exemple de l'universel amour. On devait s'aimer

ainsi aux premiers jours du monde. On s'aime encore ainsi, paraît-il, sous un ciel indulgent, là-bas, où, d'après Loti, les jeunes officiers de marine folâtrent dans les ruisseaux avec de petites négresses! Hélas! *Lalla-Roukh* n'est qu'un rêve, mais quel rêve délicieux!

Depuis Félicien David, les musiciens ont compté avec l'Orient. Aujourd'hui, qu'ils fassent des oratorios ou des opéras, ils prennent souci du décor et de la couleur locale. Ils s'inquiètent de l'exactitude, au moins de la vraisemblance de la nature. Sous ce rapport, la dernière œuvre de Meyerbeer, *l'Africaine*, témoigne d'une préoccupation nouvelle chez le grand musicien. Jusque-là, peu de paysages : dans *Robert le Diable*, un rayon de soleil, voilà tout, perce les nuages au troisième acte, à l'entrée d'Alice, et ce rayon, George Sand a bien su l'apercevoir (*Lettres d'un voyageur*). Dans *les Huguenots*, une riante perspective de Touraine, le Cher à Chenonceaux (prélude du second acte). Dans *le Prophète*, rien. Dans *l'Africaine*, au contraire, tout un acte de paysage, presque deux : les deux derniers. Afrique, Asie, peu importe le nom de cette terre indéterminée, où religion, nature, tout est étrange et grandiose. Quel coup de soleil que l'entrée de Vasco! Certes, le navigateur portugais n'est pas le plus intéressant des héros meyerbeeriens; mais il a son heure, et la voici. Après les danses sacrées, après le serment du peuple entre les mains de Selika, l'on attendait l'apparition de l'étranger; sous le ciel bleu, dans la lumière, on attendait ce cri de surprise et d'éblouissement, cette extase d'abord, et puis ce transport de joie à l'idée de la découverte et de la conquête. Le jeune homme s'avance, grisé de parfums et de soleil, presque chancelant. Autour de lui, l'atmosphère brûle et tremble. Le chant s'épanouit d'abord à l'orchestre, et des lèvres de Vasco tombent des paroles entrecoupées : *Pays merveilleux!.. Jardins fortunés!.. Salut!..* Il aborde avec respect, presque avec pudeur, cette nature vierge. Quel amour encore timide, quelle adoration craintive dans la phrase : *O Paradis sorti de l'onde!* Quelle tendresse et quelle pureté! Vraiment l'amour de la nature est ici l'égal des humaines amours. La terre, belle et chaste comme une fiancée, s'offre au héros dans toute la grâce, dans toute la force de sa jeunesse inviolée, et le cri de Vasco : *Tu m'appartiens!* consacre et consomme ce magnifique hyménée. Tout ici est subordonné à la nature. Sur la prière aux dieux, sur la belle phrase des épousailles, court le souffle voluptueux de la Vénus noire. A ces mots : *O ma Selika,* les harpes font pleuvoir leurs notes comme des fleurs.

Les amours de Selika finissent plus mal que celles de Lalla-Roukh. Il faut toujours du drame à Meyerbeer, et ce drame de *l'Africaine*, les puissances mêmes de la nature vont le dénouer. C'est presque un personnage, l'arbre gigantesque, auquel la pauvre sauvagesse

vient demander l'ivresse suprême et la mort. A la pointe du cap, dominant la mer, il se dresse et sème de grappes de pourpre son ombre léthargique. Le célèbre unisson exprime avec force l'impassible fatalité du monstre végétal. Évidemment, à n'entendre que les seize fameuses mesures, les yeux fermés, on ne devinerait pas le mancenillier. Mais, devant le mancenillier lui-même, devant Selika qui approche, le prélude prend une précision terrible. On sent que ces fleurs peuvent tuer et que cette femme veut mourir. Chez Meyerbeer ici, comme chez tous les grands maîtres, nous retrouvons l'âme et la nature étroitement unies. Certain accompagnement, un peu couvert, s'étend sur la tête de Selika. Une phrase de violoncelles monte vers elle, toujours plus marquée, toujours plus enivrante. Les parfums s'exhalent d'eux-mêmes et vont au-devant d'elle. Sombre et triste, elle aussi, la création comprend la détresse de sa créature et ne lui refuse pas le bienfait de la mort.

Musset n'aurait pas dit, à propos de *l'Africaine* :

> Il faut des citronniers à nos Muses dorées,

mais il l'aurait dit peut-être à propos de *Lalla-Roukh*, à propos d'*Ève* de M. Massenet. Eh! oui, pourquoi s'en cacher? Quand il s'agit de l'Orient, il nous faut maintenant des citronniers, et des palmes, et des fleurs dans le jardin d'Éden. Nous ne voulons plus, comme les contemporains d'Haydn et de *la Création*, une nature quelconque, mais une nature locale, observée ou devinée, un paysage assorti au sujet. Et nous n'avons pas si grand tort. Après tout, le paradis terrestre était là-bas! Il ne devait pas avoir l'air d'un verger normand, avec le pommier de rigueur au milieu. L'art n'y croit plus guère, au pommier. Manger n'est pas ce que le Seigneur défendit à nos premiers parens. Nous ne sommes plus des primitifs, ni des dévots; à peine des croyans. Mais nous sommes encore des artistes, quittes à l'être autrement que nos pères. Dans *la Création* et dans *Ève*, rien ne se ressemble, ni la conception poétique, ni l'exécution musicale du sujet. Le fond pieux de *la Création* manque à *Ève*. La-bas, tout, ou presque tout, était divin. Ici, tout est humain, et même féminin. Le titre seul en dit long : *Ève!* M. Massenet n'a vu de la création qu'une créature, l'*animale grazioso e benigno* de Dante; non plus toute l'œuvre, mais le chef-d'œuvre de Dieu. C'est aux pieds de la femme qu'il a mis la nature entière; c'est dans ses yeux qu'il l'a regardée, par sa voix qu'il l'a chantée. La femme ici ne sera pas tentée par le serpent et tentée de gourmandise; elle sera tentée d'amour, doucement appelée par les voix de la nature qui tout entière aime autour d'elle pour la pre-

mière fois. Elle sentira sur son jeune corps de vierge les haleines de la nuit; à son oreille chantera la brise, et des fleurs tomberont mollement sur ses cheveux. Nous ne trouverons plus dans *Ève* l'austère et religieux duo de *la Création*. Ici le premier couple humain ne songe guère à prier. M. Massenet interprète toujours la Bible ou l'Évangile avec quelque sensualité. De tous les livres saints, le Cantique des cantiques doit avoir ses préférences. On lui a reproché de mondaniser la religion; de l'outrager, a même dit un prélat intransigeant. C'était beaucoup dire. Il n'y a ni sacrilège ni même irrévérence dans l'interprétation de M. Massenet; il n'y a qu'un tour d'imagination que ne proscrivent pas les sujets choisis par l'artiste. Et puis, que voulez-vous, M. Massenet est un peu le fils de Gounod, le grand musicien d'amour. Il a la note tendre, voluptueuse. Mais cette note, discrètement atténuée, est-elle donc si fausse dans l'histoire du premier péché?

La plus belle partie d'*Ève*, et la plus caractéristique, est la seconde : *Ève dans la solitude* (*la Tentation*). De cette longue scène se dégage l'impression d'une jeunesse universelle : jeunesse de la femme et jeunesse du monde. Deux grands accords de harpe, puis le silence à l'orchestre, et des voix sans accompagnement. Leur chant est doux, avec des harmonies enveloppantes. Aux oreilles d'Ève, elles chuchotent des mots mystérieux et des conseils de curiosité. Encore quelques envolées de harpes, et l'orchestre commence à murmurer. De mesure en mesure, le même dessin se répète sur des accords veloutés. Tout trahit chez Ève la profondeur et la plénitude du désir : *Quels parfums*, dit-elle, *jusqu'à moi sont venus?* Et deux notes presque en dehors de la phrase musicale la prolongent comme un soupir : *Le ciel est lumineux et la forêt superbe*. Ici la mélodie s'élargit, l'horizon s'ouvre. D'un bout à l'autre, cet air est très beau. Il chante avec grandeur la veillée de la première femme appelant le premier baiser; il chante aussi le premier trouble de la nature, et nul reproche de sensualité ne saurait compromettre un aussi magnifique tableau de l'universelle attente d'amour.

La fin de la scène est belle encore. Ève se trouble de plus en plus. Les voix la pressent toujours davantage; elle leur cède enfin. M. Massenet ici a atteint presqu'à la grandeur biblique, sans toutefois sortir du sentiment moderne. Le cri de la femme éperdue porte loin dans l'avenir. C'est avec cette violence que l'amour a dû saisir pour la première fois la mère de toute l'humanité.

Sentez-vous de plus en plus étroite, dans la musique pittoresque, l'union de la nature et de l'âme? Sauf Mendelssohn et Félicien David, tous les musiciens, depuis Beethoven, ont fait et font encore du paysage subjectif.

Il est une autre œuvre de M. Massenet qu'on ne saurait oublier et que le théâtre devrait nous rendre : *le Roi de Lahore*. Le troisième acte à lui seul mériterait les honneurs du répertoire. Il se passe dans le paradis d'Indra, en plein exotisme musical. La marche céleste, le ballet, surtout les variations de la mélodie indienne, petits bijoux d'harmonie, de contrepoint et d'instrumentation, tout cela donne bien l'idée de Champs-Élysées hindous. Soudain, un homme paraît : Alim, le roi de Lahore, assassiné par son rival. Il vient de la terre, où il a souffert, aimé, où il est mort, et aussitôt éclate un *lamento* déchirant. Tout l'orchestre gémit, sanglote, comme s'il pouvait à peine porter tant de douleur. C'est une trouvaille musicale et dramatique, cette brusque irruption de la misère mortelle au milieu des éternelles délices. Voilà encore l'alliance émouvante du sentiment humain et du sentiment de la nature.

La voici enfin chez un maître qui serait, s'il eût vécu, le premier de nos maîtres aujourd'hui, chez Bizet. Le pays de *l'Arlésienne*, c'est presque l'Orient encore. Bizet n'a fait qu'esquisser la Provence, mais quelle esquisse ! Au second acte, quand le rideau se lève sur l'étang de Valcarès, la scène est vide. Le soleil luit sur l'eau bleue et les cigales chantent. On entend de loin un petit chœur vocalisé. Le rythme a beau être vif, les tambourins ont beau ronfler, cette musique est inquiète. Là-bas, derrière les oliviers, derrière les roseaux blonds, elle semble une plainte de la campagne entière. C'est qu'un enfant de la campagne souffre le martyre ; il a le cœur saignant, et ses vingt ans se meurent d'amour. Voilà pourquoi la terre natale est triste. Le second acte du drame appartient à la colère, au désespoir, aux passions violentes. Mais quand vient le soir, quand les bergers, de leurs voix traînantes, ont rappelé leurs bêtes, le théâtre de nouveau reste vide. Le crépuscule tombe, et là-bas le petit chœur reprend. L'homme a fait silence, et la nature, impuissante à le sauver, ne sait que recommencer son murmure compatissant. Détails, dira-t-on, ces vingt mesures de chœur, cet appel des troupeaux, cette reprise à la chute du rideau. Oui, mais détails inestimables et qu'on ne pouvait oublier ici. Et puis, s'il est un nom par lequel on aime à finir, c'est celui de ce jeune mort. Il avait compris le sentiment de la nature comme les autres sentimens de l'âme. Hélas ! aux portes d'Arles, dans le cimetière abandonné des Alyscamps, on voit une pierre gisante avec cette inscription romaine : *Jam matura placebat !* Et quand le voyageur s'assied là-bas, parmi les romarins et les lavandes, il se demande avec mélancolie si ce n'est pas la Muse de Bizet, morte dans sa jeune maturité, qui dort sous le ciel de Provence, en pleine nature.

CAMILLE BELLAIGUE.

L'ÉDUCATION DES FILLES

Dans une précédente étude, je me suis occupé de l'éducation des garçons, et je me suis efforcé de faire ressortir les inconvéniens qui résultent pour eux de l'abus du travail intellectuel et de l'insuffisance des exercices du corps (1). L'éducation des filles comporte les mêmes observations. Elle a tout autant d'importance au point de vue de l'avenir du pays. Pour former des populations énergiques, il faut d'abord que les enfans naissent sains et robustes, et leur vigueur dépend de la santé de leurs mères, qui dépend à son tour de la façon dont elles ont été élevées. Cette solidarité impose à la société les mêmes devoirs envers les deux sexes, et ces devoirs ne sont pas mieux remplis pour l'un que pour l'autre. L'éducation des filles n'est pas dirigée d'une façon plus rationnelle que celle des garçons. On semble avoir complètement perdu de vue le véritable but à atteindre et la mission que les femmes sont appelées à remplir.

Leur rôle dans la famille et dans la société va grandissant avec les progrès de la civilisation. Chez les peuples primitifs, il se réduisait au servage. Il en est encore de même parmi les populations qui vivent à l'état de barbarie. Chez les peuplades africaines, l'homme fait la guerre et la femme fait tout le reste. C'est l'abus de la force dans toute sa naïveté. Les premières ébauches de civi-

(1) *L'Éducation hygiénique et le Surmenage intellectuel.* *Revue* du 15 mai 1887.)

lisation ont affranchi la femme de cet esclavage, mais sans la relever de son infériorité. Dans les républiques grecques, elle n'était plus la servante de l'homme, mais on l'avait reléguée dans le gynécée. Les musulmans l'enferment encore dans les harems. C'est le christianisme qui a émancipé la femme ; c'est lui qui a proclamé l'égalité des deux sexes, et c'est la civilisation moderne qui l'a réalisée. Les femmes ont aujourd'hui, dans la société, toute la part d'influence qui leur appartient, toute la somme d'activité compatible avec leur sexe. Celles qui demandent davantage, qui aspirent aux fonctions publiques, aux carrières libérales, se trompent de chemin et méconnaissent leurs véritables intérêts.

L'empire de la femme est dans la famille. C'est là qu'elle est reine et que l'homme ne peut pas la remplacer. Aujourd'hui comme au temps de Molière

> Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfans,
> Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
> Et régler sa dépense avec économie,
> Doit être son étude et sa philosophie.

C'est l'objectif principal que doit avoir l'éducation de la jeune fille, mais ce n'est pas le seul. Il ne suffit pas pour une mère de former l'esprit de ses enfans aux bonnes mœurs, il faut qu'elle soit capable de surveiller leur instruction, sans avoir à rougir d'une infériorité qu'ils reconnaîtraient bien vite. De plus, et c'est là une condition toute moderne, la femme doit être la compagne intellectuelle de son mari, son appui, sa consolation dans les épreuves de la vie ; elle doit lui faire aimer son intérieur, et, pour qu'elle puisse s'associer à ses préoccupations, partager ses sentimens, ses goûts, et même ses enthousiasmes, il faut d'abord qu'elle soit à même de les comprendre. Enfin la femme a droit à sa part de vie extérieure ; elle ne remplirait pas complètement son mandat en se confinant dans son ménage. C'est à elle qu'il appartient d'entretenir les relations de société ; elle y maintient la distinction des manières et la réserve du langage dont les hommes s'affranchissent trop facilement quand ils sont entre eux. Toutefois, les relations extérieures, les visites, les soirées, la vie du monde, en un mot, ne sont que des accessoires dans l'existence d'une femme bien équilibrée. Ce sont des distractions qui lui font apprécier davantage le charme de son intérieur, mais qui ne doivent jamais l'en détourner.

Cette façon de comprendre la mission de la femme dans la société peut sembler bien étroite et bien terre-à-terre à celles qu'af-

fole le besoin de paraître et de se dépenser au dehors; mais toutes les âmes élevées en comprennent l'importance et la grandeur. Elles sentent qu'en dehors des voies de la famille, il n'y a pas de bonheur véritable, et c'est à former des âmes de cette trempe-là que l'éducation doit s'appliquer. Pour être à la hauteur de fonctions aussi délicates et aussi variées, il ne suffit pas qu'une femme ait *des lueurs de tout*, il lui faut une culture intellectuelle suffisante, unie aux connaissances pratiques qu'exigent les soins du ménage et ceux que réclament les enfans ; mais il lui faut avant tout une santé vigoureuse, pour les mettre au monde et les nourrir. Il y a donc un intérêt de premier ordre à rechercher si la façon dont on élève aujourd'hui les jeunes filles remplit bien ces trois conditions, et s'il n'est pas indispensable d'y apporter des changemens. C'est ce que je vais essayer de faire.

I.

Il y a, pour les enfans des deux sexes, deux modes d'éducation complètement différens : l'éducation qu'ils reçoivent dans la famille, et celle qui leur est donnée dans les écoles et les pensionnats. Lorsqu'il s'agit des garçons, il peut y avoir des doutes sur les avantages réciproques de ces deux solutions du problème de l'éducation. Pour moi, comme Locke, comme Jean-Jacques Rousseau, comme Fonssagrives, je préfère l'éducation de la famille à l'internat ; mais en ce qui concerne les jeunes filles, il me semble qu'il n'y a pas d'hésitation possible. Dans la vie des hommes, l'instruction joue un si grand rôle, qu'on peut lui faire bien des sacrifices; mais, pour les filles, il n'en est pas de même, et rien ne peut compenser les dangers de l'éducation en commun. Ils sont plus grands pour elles que pour les garçons; ce n'est pas seulement la santé qui peut y être compromise, le caractère qui peut y être faussé : il y a dans ces réunions de jeunes filles d'autres contagions à redouter que celle des maladies parasitaires. Elles y apprennent souvent des choses qu'elles auraient ignorées, si elles n'en avaient pas franchi le seuil ; elles y perdent quelquefois cette pureté de l'esprit et du cœur qu'il faut si peu de chose pour ternir sans retour.

L'éducation maternelle est donc la seule rationnelle, et toutes les mères qui se sentent le courage et la capacité nécessaires pour élever leurs filles sont inexcusables de ne pas remplir ce devoir. Il n'est pas indispensable pour cela de posséder une éducation de pre-

mier ordre; si la mère ne peut pas se faire suppléer lorsqu'il s'agit de la direction morale à donner à son enfant, il n'en est plus de même lorsque c'est son instruction qui est en cause. Elle peut, sans se départir de son rôle, la confier aux soins d'une institutrice, ou lui faire suivre, comme externe, les classes d'un pensionnat. Elle peut même la conduire à des cours publics, comme ceux qui existent aujourd'hui dans la plupart des grandes villes de France.

L'externat a l'avantage de concilier la vie de famille avec l'instruction reçue en commun, et celle-ci ne peut qu'être favorable aux jeunes filles, qui ont besoin, comme les garçons, de fréquenter des enfans de leur âge. Ce mode d'éducation mixte est le meilleur à mes yeux ; malheureusement toutes les jeunes filles ne peuvent pas en profiter. Les pensionnats et les institutions sont, pour un trop grand nombre d'entre elles, l'unique moyen de recevoir une instruction en rapport avec leur position sociale. La clientèle de ces établissemens n'est pas à la veille de s'épuiser.

L'intensité toujours croissante de la vie mondaine, les nécessités qu'elle crée et que tout le monde subit, parfois à regret, portent à la vie de famille de rudes atteintes et transforment souvent l'intérieur le plus honnête en un milieu peu convenable pour l'éducation d'une jeune fille. Mieux vaut alors pour elle le calme d'un bon pensionnat que le mouvement frivole et séduisant d'une maison à la mode. Parmi celles qui sont heureuses de trouver un refuge dans ces maisons, il faut placer au premier rang les pauvres enfans qui n'ont plus de foyer, celles dont les mères ont déserté la bonne route. Ce sont les tristes épaves du naufrage conjugal, quel que soit l'écueil sur lequel la famille soit venue se briser, et que la loi ait ou non donné sa triste sanction à la séparation des parens. La société est aujourd'hui pleine de ces débris, et les gens âgés qui ont connu des temps meilleurs se demandent avec effroi ce que peuvent être ces mères au cœur léger, que le souci de l'avenir de leurs filles ne retient pas dans la ligne du devoir, et qui les sacrifient, dans un moment d'ennui, pour obéir à un caprice, car les choses en sont là maintenant.

A côté de ces unions brisées se placent les ménages désunis dont l'harmonie a été rompue par des divergences d'opinions ou de principes, par des goûts antipathiques, ou par des défauts de caractère. Dans un pareil milieu, il n'y a pas pour une jeune fille de bonne éducation possible. La froideur ou l'antipathie qu'elle voit régner dans le ménage, l'hostilité sourde ou les scènes violentes dont elle est témoin, sont pour elle le plus déplorable de tous les exemples, et c'est pis encore lorsque ses parens la prennent pour arbitre dans leurs querelles, et s'efforcent, chacun de

leur côté, de l'attirer dans leur parti. La plus vulgaire prudence ordonne alors à la mère de faire sortir sa fille d'un pareil enfer, si elle tient à conserver son affection et son estime.

Ces victimes des fautes des autres ne sont pas les seules qui trouvent un refuge dans les maisons d'éducation; celles-ci sont également un asile pour les jeunes filles qui ont perdu leurs mères et dont les pères se sont fait un autre intérieur ; pour celles dont les familles habitent la campagne ou occupent, dans les fonctions publiques, un rang qui les tient constamment en représentation. Enfin, il est des mères qui ne peuvent pas s'occuper de leurs enfans, parce qu'elles sont absorbées par des obligations professionnelles, par les besognes de leur ménage ou par le soin de leur santé. Il en est d'autres qui n'ont pas le courage de faire à l'éducation de leurs filles le sacrifice de leurs goûts et de leurs plaisirs. Il en est un plus grand nombre qui ne se sentent pas la capacité nécessaire pour s'acquitter d'une pareille mission. Ces dernières ont un double écueil à éviter : il ne faut pas qu'elles s'exagèrent la difficulté de la tâche qu'elles ont à remplir, et il serait plus fâcheux encore qu'elles la prissent à la légère.

Il n'est pas nécessaire, pour bien élever ses filles, de réaliser l'idéal rêvé par les moralistes et dépeint dans les traités d'éducation; j'estime qu'une mère a fait son devoir, lorsqu'elle a formé sa fille à son image, et qu'elle l'a préparée à devenir comme elle une bonne mère de famille. Mieux vaut, pour cette enfant, l'éducation vertueuse et honnête qu'elle reçoit chez elle, que l'instruction brillante qu'on lui donnerait dans un pensionnat.

Il est certain, d'un autre côté, qu'une pareille œuvre ne s'accomplit pas toute seule. Elle est délicate et absorbante. Une mère, pour bien élever sa fille, doit s'y consacrer tout entière et commencer par s'observer elle-même. Certaines lacunes dans l'éducation, certains travers de caractère insignifians jusque-là, prennent à ce moment une importance capitale. Avec les enfans, il faut d'abord prêcher d'exemple, car ce sont des juges implacables. Rien ne leur échappe et ils font arme de tout. L'inégalité d'humeur, la versatilité, les mouvemens d'impatience, font sur eux la plus déplorable impression. S'ils s'aperçoivent qu'on a deux poids et deux mesures, qu'on les traite tantôt avec trop de sévérité, tantôt avec un excès d'indulgence, s'ils sont autorisés à croire qu'on passe sur eux sa mauvaise humeur, ils cèdent en apparence, mais ils se révoltent au fond; ils ont découvert le point faible, et l'ascendant qu'on avait sur eux est perdu.

Le sentiment le plus développé chez ces petits êtres est l'esprit de justice. Ils acceptent les punitions, quelque sévères qu'elles

soient, s'ils reconnaissent qu'elles sont méritées, tandis qu'ils se révoltent contre une simple réprimande, quand ils ont la conscience de ne pas l'avoir encourue. La fermeté dans la douceur et l'égalité de caractère sont les deux conditions les plus indispensables à une mère qui veut se faire aimer de sa fille tout en s'en faisant obéir, et, lorsque la nature lui a refusé ces précieuses qualités, elle doit tout faire au moins pour en conserver l'apparence.

Dans l'art d'élever les enfans, il y a trois choses à envisager : l'éducation, l'instruction et l'hygiène; la culture morale, la culture intellectuelle et la culture physique. De ces trois élémens, il y en a un qui est l'attribut exclusif de la mère, et pour lequel elle ne peut se faire ni aider ni remplacer. A elle seule revient le droit et le devoir de former l'esprit et le cœur de ses enfans. « La tendresse maternelle, a dit J.-J. Rousseau, ne se supplée pas. »

L'instruction peut se donner en commun, l'éducation doit être individuelle. On peut enseigner à cinquante jeunes filles réunies l'histoire, la géographie, les langues, le calcul; on ne peut pas leur transmettre ainsi les notions et les principes qui doivent les diriger dans la conduite de la vie. Cela ne se démontre pas au tableau. Ces choses sont trop délicates pour comporter un enseignement collectif; ce sont des sentimens plutôt que des faits, et la mère les communique à sa fille dans ces épanchemens où leurs cœurs battent à l'unisson. De pareilles leçons ne s'oublient jamais, et l'élève s'en souvient, surtout lorsque la maîtresse n'est plus là et qu'elle a charge d'âmes à son tour.

Cette initiation doit commencer de très bonne heure, et la mère doit devenir la compagne assidue de sa fille presque à sa sortie du berceau. Ce n'est pas sans danger qu'on laisse les enfans de ce sexe entre les mains des domestiques. Leur langage, leur tenue, leur caractère en souffrent également. Gâtés à l'excès ou brutalisés sans raison, suivant le caractère des femmes auxquelles on les confie, elles épousent très vite leurs préjugés, leurs superstitions, leurs rancunes, et apprennent en cette compagnie des choses qu'elles devraient toujours ignorer. « La société des domestiques est mauvaise pour les petits enfans, dit M. Legouvé; ils y contractent des habitudes de bas langage : adolescens, ils s'y instruisent parfois en de dangereux secrets; jeunes, ils y sont trop flattés et y perdent le goût des sociétés choisies où il faut payer de sa personne. Le goût pour les domestiques dénote ou entretient, chez l'enfance et la jeunesse, une certaine timidité paresseuse et vaniteuse, parfois même une certaine bassesse. » — « Je voudrais, dit Mgr Dupanloup dans sa vertueuse indignation, stigmatiser ici d'une plume vengeresse la race des mauvaises bonnes, *ineptes* et *gros-*

sières. Qu'elles soient Françaises, Allemandes ou Anglaises, elles font des maux affreux et souvent irréparables (1). »

Il arrive pourtant un moment où la mère la plus instruite et la plus intelligente est obligée de se faire aider par une institutrice pour parfaire l'éducation de ses filles. Elle n'a ni les connaissances précises, ni l'habitude de l'enseignement qu'exigent de pareilles leçons ; mais c'est une chose bien grave que d'introduire une étrangère au foyer de la famille, et une mère prudente, tout en lui déléguant une partie de son autorité, se garde bien de se reposer complètement sur elle, et de lui abandonner la direction du caractère et de l'esprit de ses enfans.

Les institutrices sont en général de pauvres femmes déclassées, qui ont connu ou qui rêvent des jours meilleurs. Elles n'acceptent que comme un expédient cette position fausse, qui n'inspire ni la soumission ni le respect à leurs élèves. Insuffisamment soutenues par les mères, froissées par les domestiques, aigries par les déceptions, elles voient la vie sous un aspect trop sombre pour ouvrir le cœur des jeunes filles à l'espoir et à la confiance qui ne sont plus dans le leur. L'influence qu'elles exercent sur elles est d'autant plus grande qu'elles se rapprochent davantage de leur âge. Bientôt toutes leurs pensées, toutes leurs impressions deviennent communes, et la mère qui s'est trompée dans son choix ne reconnaît plus, au bout de quelque temps, la fille qu'elle avait élevée jusqu'alors avec tant de sollicitude et d'amour; mais, il faut le dire pour être juste envers les institutrices, il est rare qu'il en soit ainsi. On les juge trop généralement sur des exceptions dont la triste célébrité les accable. Elles valent mieux que leur réputation. Pour ma part, j'ai été à même, dans ma carrière médicale, de pénétrer dans la vie intime de bien des ménages et de voir à l'œuvre bien des institutrices ; j'ai presque toujours rencontré en elles d'honnêtes et courageuses filles, dont j'admirais l'abnégation et l'esprit de conduite, et qui méritaient à tous égards la confiance et l'affection des familles.

Ce n'est pas une raison pour les accepter sans discernement, car on peut tomber sur une des exceptions dont je parlais tout à l'heure ; et d'ailleurs, quelque sécurité que puisse inspirer à une mère la personne à laquelle elle a confié ses filles, elle ne doit jamais abdiquer complètement entre ses mains. Elle doit accepter avec plus de réserve encore les conseils que lui prodiguent ses parentes et ses amies. Elle ne tarderait pas, en les écoutant, à

(1) Lettres sur l'éducation des filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Paris, 1879.

perdre toute autorité morale sur son enfant, qui, voyant la contradiction, les changemens de méthode et de principes se succéder dans son éducation, s'apercevrait sur-le-champ que sa mère obéit à des suggestions étrangères, et n'aurait plus dans son infaillibilité la foi aveugle qui est indispensable au respect. Pour diriger l'éducation de sa fille, une mère doit donc s'en rapporter à elle-même et prendre conseil de son expérience, de sa raison et de son cœur. Ce sont là des guides infaillibles, lorsqu'on sait les écouter et qu'on a la force de les suivre. Les petites filles, en somme, ne sont pas des natures bien rebelles. Elles apportent en naissant des dispositions qu'il faut diriger plutôt que combattre. La mobilité de l'esprit, l'impressionnabilité excessive, le désir de plaire, qui sont innés chez elles, ne deviennent des défauts que lorsqu'on les flatte et qu'on leur permet de se donner libre carrière. Il suffit de les maintenir dans de justes limites. Il faut surtout habituer de bonne heure les jeunes filles à supporter l'inévitable. C'est à leur mère à leur apprendre que la vie n'est pas une fête, qu'elles y trouveront de rudes épreuves, et qu'elles doivent s'armer dès l'enfance de résignation et de courage pour les affronter. C'est encore à elles qu'il appartient de leur enseigner l'esprit de sacrifice, l'horreur du mensonge et l'austère loi du devoir. J'estime qu'une mère qui a fondé sur ces puissantes assises l'avenir moral de sa fille a rempli la plus noble tâche qu'il soit donné à une femme d'accomplir.

II.

L'instruction n'a pas, dans l'éducation des filles, la même importance que dans celle des garçons, parce que leur avenir n'en dépend pas; il est donc encore moins rationnel de les soumettre à un entraînement nuisible à leur santé, en vue de leur faire acquérir des connaissances dont elles n'auront jamais à faire preuve.

L'inutilité du savoir encyclopédique était bien comprise autrefois. On se bornait à enseigner aux jeunes filles ce qui leur était nécessaire pour la pratique de la vie; on s'arrêtait même un peu trop tôt en chemin. Les études étaient terminées à quatorze ou quinze ans, c'est-à-dire au moment où elles commençaient à devenir fructueuses. Il en résultait, dans leur instruction, de fâcheuses lacunes, qu'elles ne parvenaient que rarement à combler. Aujourd'hui, on donne dans l'excès opposé. On veut, comme pour les garçons, leur faire tout apprendre à la fois. Elles ont été sacrifiées, elles aussi, à la manie des diplômes, et, de même que les jeunes gens sont

élevés comme s'ils devaient tous entrer à l'École normale, les jeunes filles sont traitées comme si elles devaient toutes devenir des institutrices. On a pris l'habitude, même dans les familles riches, de diriger leur éducation en vue des brevets qui permettent de suivre la carrière de l'enseignement. On les force à travailler dans ce sens; on fait passer leurs jeunes intelligences par le laminoir des programmes, et leur santé par les excès de travail que cette préparation nécessite. Il semble qu'il n'y ait d'instruction complète que celle qui a reçu sa sanction dans des examens publics. L'amour-propre des familles y a sa bonne part; mais on ajoute que le brevet est une ressource pour le cas où des revers de fortune viendraient à frapper la famille. Cette raison ne me semble pas sérieuse. C'est une éventualité qui se réalise trop rarement pour qu'il y ait lieu de s'en préoccuper; et, dans le cas où une jeune fille appelée à vivre dans l'aisance se verrait réduite à demander un moyen d'existence à son travail, il lui serait facile, avec une instruction solide et bien dirigée, d'acquérir en peu de temps les connaissances supplémentaires exigées pour les examens. Il ne faut pas oublier que l'aptitude au travail, que la facilité pour apprendre, ne sont pas le privilège de l'enfance, qu'elles s'accroissent en avançant dans la vie, et qu'une femme de trente ans, qui n'a pas cessé de cultiver son esprit, apprendra plus en six mois qu'elle ne l'aurait fait en un an, lorsqu'elle était en pension. Enfin, la carrière de l'enseignement est aujourd'hui tellement encombrée qu'elle ne peut plus être une ressource pour les femmes du monde qui voudraient y entrer.

Je reviendrai sur cette question lorsque je parlerai des pensionnats. Je me borne pour le moment à conseiller aux mères qui sont assez heureuses pour pouvoir élever leurs filles elles-mêmes, de leur donner une instruction limitée, mais solide, afin d'en faire des femmes sérieuses, distinguées, d'un esprit sage et cultivé, se contentant de faire l'ornement de leur intérieur, sans se croire forcées d'y apporter un diplôme dont elles n'auront jamais besoin.

C'est pour le même motif que les arts d'agrément leur sont nécessaires. Il en est un qui, pour la plupart des mères, les résume tous, c'est la musique, ou plutôt l'étude du piano. Cet instrument a conquis dans la société moderne une importance que ses adeptes sont seuls à comprendre. Je me garderai bien de reproduire ici les déclamations et les plaisanteries dont il a été l'objet. Pour que cette vogue se soit perpétuée, il faut qu'elle ait sa raison d'être. C'est d'ailleurs une de ces exigences sociales devant lesquelles il faut s'incliner. Dans le monde auquel ces considérations se rapportent, une jeune fille qui n'est pas en état d'exécuter d'une façon supportable l'œuvre la plus récente du compositeur à la mode, et de

jouer au besoin une contredanse ou une valse, se trouve par cela même dans un état d'infériorité que sa mère doit lui épargner.

Cet exercice, du reste, n'a d'inconvéniens que pour les jeunes filles qui ne sentent pas la musique, et qu'on oblige à s'asseoir pendant plusieurs heures devant un clavier, ou pour celles qui la sentent trop vivement, et dont elle exalte le système nerveux d'une façon déplorable. Celles-là sont de véritables sensitives. Elles ont les frissonnemens, les langueurs, les ravissemens, les exaltations des véritables artistes ; mais elles s'usent comme elles par des émotions qui les laissent énervées, tremblantes, le cœur palpitant, la respiration haletante. « Il faut, comme l'a dit Fonssagrives, veiller de près sur ces organisations rares, il est vrai, malheureusement pour l'art, mais heureusement pour l'hygiène, et les priver de sensations achetées aussi cher. » La grande majorité des élèves se tient dans une zone intermédiaire. L'étude du piano leur procure une distraction utile et des jouissances qu'elles peuvent savourer sans danger. Ce que les mères doivent éviter, ce sont les exercices interminables auxquels il faut se livrer, pendant quatre ou cinq heures par jour, lorsqu'on veut acquérir un mécanisme irréprochable. Ce talent si difficile à acquérir ne profite guère, car il ne s'entretient que par le travail, et la plupart des jeunes femmes ne le cultivent plus à partir de leur premier enfant. Quant aux mères sans fortune qui s'imposent des sacrifices pour faire de leurs filles d'habiles pianistes, afin de leur donner un moyen d'existence, c'est une illusion dispendieuse qu'il ne faut pas encourager. Il y a autant de maîtresses de piano que d'institutrices, et les premiers prix du Conservatoire trouvent à peine un nombre de leçons suffisant pour les mettre à l'abri du besoin.

La musique vocale ne demande pas autant de travail et constitue, de plus, un exercice salutaire lorsqu'on ne fatigue pas la voix outre mesure et qu'on ne la force pas à sortir de ses limites naturelles. La plupart des jeunes filles arrivent a chanter d'une mamanière agréable. C'est un talent plus sympathique que l'autre et qui n'exige pas la même perfection.

Le dessin, sans tenir autant de place dans un programme d'éducation bien compris, en fait cependant partie. Il est bon qu'une jeune fille sache tenir un crayon, ne fût-ce que pour tracer ses patrons de broderie et pour rapporter un souvenir de ses voyages. Il est bon qu'elle ait en peinture des connaissances suffisantes pour apprécier les œuvres des maîtres et en dire au besoin son avis. Enfin, il en est un très petit nombre qui, grâce à des dispositions particulières, peuvent devenir des artistes de talent. On comprend que, pour celles-là, les parens n'épargnent pas les sacrifices ; mais

ils ne doivent pas oublier que la vie d'atelier qu'il faut mener pour arriver à un résultat sérieux est essentiellement malsaine, en raison de la température élevée des ateliers et de l'odeur de peinture qu'on y respire.

Je n'ai pas parlé de la danse, parce que ce n'est plus ni un exercice ni un art d'agrément. C'est à peine si on l'enseigne aujourd'hui. Le maître à danser a disparu, comme son rival, le maître de philosophie. On en rencontre pourtant encore quelques spécimens. Ce sont, en général, des septuagénaires qui ont conservé les bons principes et l'élégance un peu maniérée du commencement du siècle. Ils apprennent aux jeunes gens des deux sexes à saluer avec grâce, à marcher, à tourner en mesure, suivant qu'il s'agit de la contredanse, de la valse ou de la polka. Les plus hardis novateurs montrent même aujourd'hui le menuet et la pavane; mais cela ne tire pas à conséquence, et l'art de la danse a vécu. Je n'en aurais même pas parlé, si cet exercice ne soulevait pas une grave question d'hygiène. Il est certain que les bals et les soirées dansantes sont des distractions aussi peu convenables pour la santé que pour le moral des jeunes filles. Les nuits passées dans cette atmosphère brûlante, saturée de vapeur d'eau, d'acide carbonique et de parfums, sont chose détestable à tous les points de vue. Je ne parle ni du danger que font courir les refroidissemens contractés à la sortie, ni de la tenue que la mode impose à ces pauvres enfans ainsi qu'à leurs mères.

Ici encore, on est obligé de faire des concessions aux habitudes du monde dans lequel on vit. Une jeune fille qui refuserait de fréquenter les soirées et les théâtres serait immédiatement classée parmi les futures religieuses, et celle qui aurait le courage de se rendre à ces réunions dans une toilette absolument différente de celle de ses amies se couvrirait de ridicule. En cela, comme pour tout le reste, il faut savoir se conformer aux coutumes de son milieu, tout en lui faisant le moins de concessions possible, et suivre la mode de très loin, puisqu'il n'est pas possible de s'y soustraire tout à fait.

Il me semble indispensable de rompre sur un autre point avec les coutumes établies. Dans les classes aisées, il n'est guère de jeune fille qui ne consacre une couple d'heures par jour à l'étude du piano; mais, c'est triste à dire, il n'en est qu'un très petit nombre qui s'occupent un peu sérieusement des soins du ménage : aussi, lorsqu'elles se marient, il leur faut passer par un apprentissage pénible et dispendieux pour s'initier aux mille détails qu'il comporte. C'est une lacune que toutes les mères devraient s'attacher à combler. Il serait si simple pour elles de s'adjoindre leurs

filles dans la direction de leur intérieur, et de leur apprendre ce que l'expérience leur a enseigné.

Il en est de même des travaux d'aiguille. Au lieu de ces broderies, de ces petits objets futiles auxquels elles consacrent tant de temps, il serait plus utile de leur montrer la couture, de leur enseigner à confectionner et à réparer leurs vêtemens, ne fût-ce que pour les mettre à même de surveiller et de diriger leurs ouvrières. Ces connaissances de premier ordre s'imposent surtout aux jeunes filles sans fortune. Celles-là devraient au moins, à défaut de dot, apporter dans leur ménage les connaissances nécessaires pour le diriger avec talent et économie.

III.

J'arrive à la culture hygiénique, et j'aurais pu commencer par là, car c'est l'élément le plus important de l'éducation de la femme. Toutes les qualités morales et intellectuelles sont stériles lorsqu'elles n'ont pas pour support un organisme capable de les faire valoir. Une femme débile et valétudinaire, fût-elle douée des plus nobles qualités du cœur et de l'esprit, est destinée à souffrir sans cesse et à faire souffrir les autres ; car ces êtres névropathiques et charmans sont d'autant plus tendrement aimés qu'on les sent plus à plaindre. Elles exercent, sur ceux qui les entourent, une fascination telle qu'on arrive à tout leur sacrifier, sans un regret, sans un murmure. Ce type de femmes fourmille aujourd'hui. Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'espèce humaine va sans cesse s'affaiblissant. La science contemporaine a fait justice de cette légende, que les peuples se léguaient depuis les temps les plus reculés ; elle nous a prouvé que nos premiers parens nous ressemblaient à s'y méprendre. Si nos ancêtres immédiats étaient plus robustes que nous, c'est qu'ils développaient davantage leur système musculaire, et qu'ils n'abusaient pas autant de leur système nerveux ; c'est qu'ils menaient une vie plus rude, moins énervante que la nôtre. Les femmes surtout ont complètement changé leurs conditions d'existence. Elles se sont entourées d'un bien-être et d'un confortable qui étaient autrefois inconnus, même dans les classes les plus élevées de la société.

Au moyen âge, les plus grandes dames habitaient des châteaux perchés sur des collines, et dont le vent venait battre les murailles de tous les points de l'horizon. Il s'engouffrait dans les grands escaliers de pierre, mugissait dans les corridors, se glissait à travers les portes mal closes et glaçait, jusqu'au fond de leurs alcôves, les

habitans de ces manoirs. Les vastes salles à lambris de chêne, à stalles de granit, étaient froides comme des églises de campagne. C'est en vain que l'on jetait des troncs d'arbres tout entiers dans les cheminées monumentales, sous lesquelles on pouvait se tenir debout; la chaleur du brasier ne rayonnait pas au-delà de quelques mètres, et la température des appartemens ne dépassait pas sensiblement celle du dehors. L'habitation de ces demeures féodales n'était pas l'idéal de la salubrité, mais elles n'avaient pas l'inconvénient d'affaiblir et d'énerver l'organisme comme les hôtels élégans que les familles riches habitent aujourd'hui. L'air qu'on y respirait était vivifiant et tonique. La vie des femmes s'y écoulait tranquille, monotone, mais active ; les soins du ménage, la multiplicité des détails qu'elles surveillaient elles-mêmes dans ces grands manoirs, leur imposaient une somme de mouvement qui fatiguerait les grandes dames d'aujourd'hui. Et puis elles suivaient parfois leurs maris dans leurs chasses et dans leurs chevauchées. Entre temps, elles filaient ou faisaient de la tapisserie. Leur vie intellectuelle était bornée ; les petits incidens de la vie de château en faisaient à peu près tous les frais. De loin en loin, quelque marchand ambulant arrivait avec sa balle et étalait ses richesses sur le plancher. On admirait alors les étoffes du Levant, les bijoux apportés d'Italie, les miroirs de Venise ; on faisait sa provision de menus objets, et puis on apprenait les nouvelles, car ces voyageurs en avaient long à raconter. C'étaient là les bonnes journées ; le marchand était déjà bien loin qu'on en parlait encore. Une existence pareille semblerait à bon droit intolérable aux femmes d'aujourd'hui ; mais les châtelaines n'en soupçonnaient pas d'autre et vivaient heureuses dans cette morne tranquillité. Elles s'y maintenaient dans un équilibre favorable à la santé, et donnaient le jour à des enfans vigoureux comme elles.

La civilisation a changé tout cela. On peut dire qu'il y a plus de confortable dans la maison d'un bon ouvrier d'aujourd'hui que dans la demeure d'un grand seigneur du XVIIe siècle. L'hygiène en a fait son profit, et l'assainissement des habitations est un des plus grands bienfaits qu'elle ait apportés aux populations contemporaines ; mais toute médaille a son revers. Nos maisons sont devenues si commodes, si agréables à habiter, que les femmes s'y confinent et ont quelque peine à en sortir. Et puis, elles s'y sont créé un milieu détestable pour l'hygiène. Les architectes ont multiplié les grandes ouvertures pour permettre à l'air et à la lumière d'entrer à flots dans leurs appartemens ; mais elles ont grand soin de les tenir fermées. Des stores, des rideaux épais, empêchent le jour d'y pénétrer. Toutes les pièces sont couvertes de tapis, ainsi que les escaliers

et les couloirs. Les portes sont hermétiquement closes, et les calorifères maintiennent dans tout l'appartement cette chaleur lourde et sèche qui leur est particulière. Des fleurs répandent leurs parfums dans le salon; on y élève des plantes et des arbustes exotiques. L'ameublement a le même caractère de mollesse. Les sièges sont si doux qu'on n'a pas le courage de les quitter. Il y a des femmes qui passent la majeure partie de leur journée dans cette demi-obscurité, dans cette atmosphère énervante et non renouvelée. Leurs petites filles font comme elles; elles y jouent à la poupée, s'y livrent à des distractions tranquilles. Elles y ont leurs petites réunions, où elles singent leurs mères et s'exercent au grand art de la réception, à un âge où elles auraient besoin de jouer au grand air et de s'épanouir en plein soleil, dans l'air vivifiant de la campagne. Ces enfans grandissent dans ce milieu factice, où l'imagination s'entretient de futilités ou de rêveries, où la sensibilité s'exalte par l'abus de la musique, le plus névropathique de tous les arts. Lorsqu'elles sortent, c'est pour aller, en voiture, rendre quelques visites, assister à un concert ou à une représentation de jour, passer quelques heures dans un magasin à la mode, ou faire une promenade monotone à l'heure et au lieu que la mode a consacrés.

Une existence pareille ne peut créer que des organismes chétifs, à sang pauvre, à muscles débiles, où le système nerveux acquiert une prédominance déplorable. Lorsque la puberté arrive, avec son cortège de spasmes et de vapeurs, on fait intervenir l'hydrothérapie, le fer, le quinquina, les bains de mer, et la santé se rétablit tant bien que mal. Puis arrive l'époque du mariage, avec ses émotions, ses épreuves de tout genre, et c'est dans de pareilles conditions morales et physiques que ces pauvres jeunes filles l'affrontent; et voilà comment on les prépare aux devoirs austères du ménage et de la maternité! Il n'y a pas lieu de s'étonner, après cela, du peu de fécondité des unions contractées dans des conditions semblables, et du peu de vigueur des rejetons destinés à entretenir la race dans les hautes sphères de la société.

Je sais bien que le tableau que je viens de tracer ne se rapporte qu'à un certain monde, très en évidence, mais, en somme, assez peu nombreux. Je sais qu'il y a peu de femmes à mener une vie aussi déraisonnable; mais presque toutes vivent trop renfermées. Les jeunes filles ne font pas assez d'exercice, ne vivent pas assez au dehors. Elles participent beaucoup trop à l'existence énervante de leurs mères, et, comme elles ont hérité déjà de leur tempérament et de leurs dispositions morbides, l'anémie et le nervosisme vont s'aggravant de génération en génération, avec toutes leurs conséquences.

Le luxe est maintenant à la portée de tout le monde ; il faut bien en prendre son parti. Il est certain que nous ne renoncerons pas au confortable de nos maisons pour retourner dans les demeures glaciales de nos pères et pour y mener la rude vie qui était la leur ; mais il est indispensable, surtout en ce qui concerne l'éducation des jeunes filles, de se tenir en garde contre les inconvéniens du bien-être exagéré et d'en contre-balancer les influences par un genre de vie mieux entendu. L'hygiène a pour cela des ressources infaillibles. Il en est trois dont le pouvoir est souverain : le grand air, l'exercice et l'eau froide.

Les enfans ont, comme les plantes, besoin d'air et de soleil. Lorsqu'ils sont bien portans, il faut les faire sortir tous les jours, quelque temps qu'il fasse. Ils s'y habituent facilement, car ils ne naissent pas frileux. Leur extrême activité leur donne, comme aux oiseaux, la faculté de réagir contre le froid extérieur. Les petites filles sont encore, sous ce rapport, moins impressionnables que les petits garçons. Celles qu'on voit grelotter au coin de la cheminée, couvertes de vêtemens de laine et redoutant le moindre courant d'air, sont malades ou mal élevées. Il règne à cet égard dans le monde des préjugés contre lesquels il faut lutter. Les mères croient avoir assez fait pour l'hygiène lorsqu'elles ont conduit leurs filles, pendant une heure ou deux, dans les belles journées, sur une promenade publique. Cela ne suffit pas : elles ont besoin d'un bain d'air quotidien et prolongé. Il faut surtout, quand elles sont dehors, qu'elles jouent, qu'elles se donnent du mouvement et qu'elles y trouvent de l'attrait. Il est indispensable de leur laisser pour cela une certaine liberté et de les diriger au lieu de les contraindre. « Le grand art de l'éducation, dit Fonssagrives, est de conduire les enfans à aimer ce qui leur est utile. Ce n'est pas une raison pour les livrer complètement à elles-mêmes ; il faut savoir leur interdire ces mouvemens violens, ces cris forcés qui ont pour certaines d'entre elles un attrait inexplicable et qui peuvent aller jusqu'à fausser le timbre de leur voix. »

Les jeux ne sont pas seulement, pour les jeunes filles, un exercice salutaire, ce doit être, comme le dit Mgr Dupanloup, l'école des mouvemens, du bon ton, de la grâce et de la physionomie. Il faut leur interdire ce qui est grossier, vulgaire, de même qu'il ne faut pas les laisser se livrer à des exercices trop violens. Il est des jeux qui demandent à cet égard une attention particulière. La course, quand elle dure trop longtemps, amène des sueurs qui ne sont pas sans danger. Le jeu de la corde, par l'émulation qu'il excite, par le désir de ne pas interrompre une série heureuse, les conduit à des efforts trop longtemps soutenus et détermine parfois des palpitations de cœur qui peuvent devenir le point de départ d'une affec-

tion organique. La danse en rond, le volant, le cerceau surtout, sont au contraire à encourager. Il en est de même du sabot, que les petites filles font aujourd'hui tourner avec tant d'entrain sur toutes les promenades publiques. C'est un jeu d'adresse et d'agilité tout à la fois, et c'est plaisir de voir la grâce avec laquelle elles le font pirouetter, en le frappant vigoureusement avec leur petit fouet de peau d'anguille.

De pareilles récréations n'ont qu'un temps et ne conviennent qu'à l'enfance. Lorsque les jeunes filles approchent de la puberté, on ne peut plus les laisser jouer sur les promenades publiques, et cependant c'est le moment où elles ont le plus besoin de vivre au grand air et d'y faire de l'exercice. Cette transformation physiologique s'accomplit rarement sans amener des perturbations dans l'organisme. Elles sont d'autant plus sérieuses que la jeune fille est plus délicate et a été élevée avec plus de ménagemens et de soin. Cette disposition maladive dont elles ne se rendent pas compte, et qu'elles ont beaucoup de peine à dominer, réagit sur leur moral et sur leur intelligence. Elle leur inspire des caprices, des répugnances, quelquefois des aversions inexplicables. Tantôt c'est une apathie, une indolence qui leur rend tout travail pénible; tantôt, au contraire, une agitation, un besoin de mouvement, une irritabilité qui contraste avec la douceur de caractère qu'elles avaient montrée jusque alors. C'est aussi le moment où les spasmes, les vapeurs apparaissent ; c'est enfin l'âge où éclatent les grandes névroses quand elles y sont prédisposées.

Ce moment est véritablement critique pour les mères comme pour les institutrices. Elles ont alors deux écueils à éviter ; celui de brusquer ces pauvres créatures souffrantes et d'exaspérer leur état ; celui de les trop abandonner à elles-mêmes et de laisser se développer chez elles des défauts qu'il sera très difficile de corriger plus tard. Il faut alors redoubler à leur égard de douceur, de tendresse et de fermeté ; faire appel à leur raison, à leur bon cœur, à leur amour-propre pour les aider à vaincre leur apathie, leur tendance à l'irritation, à la colère, à l'injustice. C'est aussi le moment où il faut s'occuper avec le plus de soin de leur santé.

La promenade, la vie au grand air, l'habitation a la campagne, sont des ressources précieuses lorsqu'on peut y recourir. Elles procurent aux jeunes filles le calme, l'appétit régulier et le long sommeil qui leur fait souvent défaut à la ville ; mais encore faut-il qu'elles consentent à en user. La villégiature est sans attraits pour la plupart d'entre elles ; c'est un goût qui ne s'éveille d'habitude que plus tard. Lorsqu'on les abandonne à elles-mêmes, elles ont de la tendance à mener à la campagne

la même existence qu'à la ville. Il en est qu'il faut contraindre pour les faire sortir de leur chambre ou du salon; après un tour de jardin, une courte promenade dans le parc, elles trouvent une foule de prétextes pour rentrer et reprendre leur lecture, leur broderie ou leur étude de piano. J'ai eu l'occasion plus d'une fois de voir des jeunes filles de quinze à seize ans, habitant la campagne pendant toute l'année, y devenir aussi pâles, aussi nerveuses, aussi anémiques que celles qui ne quittent jamais la ville. Lorsque j'en témoignais mon étonnement, on m'apprenait qu'elles avaient pour le grand air et le soleil une antipathie insurmontable et qu'elles sortaient à peine de la maison. A l'âge où nous supposons les jeunes filles parvenues, les jeux sur les promenades publiques ne leur sont plus permis; c'est alors que la gymnastique intervient avec avantage pour les remplacer par des exercices réguliers et rythmiques qui mettent en action le système musculaire tout entier. Elles s'y livrent avec plaisir lorsqu'on en réunit un certain nombre pour prendre leurs leçons en commun. L'émulation se met de la partie; la gaîté y a sa part, et c'est merveille de voir la souplesse et la grâce avec lesquelles ces grandes fillettes sveltes et élancées évoluent autour des trapèzes, des cordes à nœuds, des barres horizontales, des échelles et des anneaux. Il est bien entendu qu'il faut apporter dans ces exercices encore plus de circonspection que chez les garçons, qu'il est indispensable d'éviter l'excès de fatigue, et qu'il ne s'agit pas de former des acrobates.

L'hydrothérapie, le troisième des moyens que j'ai énumérés en commençant, n'est pas seulement un agent thérapeutique, c'est encore une pratique hygienique des plus salutaires. L'introduction de l'eau froide dans le régime de l'enfance est une conquête à réaliser dans notre pays. C'est chose faite en Angleterre, où le *tub* a sa place dans tous les cabinets de toilette. En France, il faudra vaincre bien des préjugés pour en arriver là, et cependant c'est la condition *sine quâ non* de cette propreté rigoureuse dont nos voisins nous donnent l'exemple et qui est indispensable à la santé. C'est le plus puissant moyen de combattre le sybaritisme de la chaleur dont j'ai déjà parlé, la tendance au lymphatisme, aux spasmes, aux congestions locales et le froid aux pieds, ce supplice de la plupart des femmes.

L'hydrothérapie, employée avec les précautions qu'elle exige, est surtout utile chez les jeunes filles à l'époque de leur formation, et il ne faut pas attendre, pour y recourir, qu'elles soient devenues malades. Elle est encore plus efficace pour prévenir les accidens de la puberté que pour les combattre. Il n'est pas possible d'avoir dans toutes les maisons des installations hydrothérapiques com-

plètes; mais il serait indispensable de les introduire dans tous les pensionnats. C'est, je le répète, une conquête à réaliser. Les bains de mer, dans la belle saison, produisent des résultats analogues; ils ont, de plus, l'avantage de joindre à l'action tonique de l'eau froide l'exercice de la natation et l'influence vivifiante de l'air marin; mais toutes les jeunes filles ne peuvent pas les supporter. Ils sont trop excitans pour les plus impressionnables, tandis que l'hydrothérapie proprement dite peut être graduée à volonté, et, quand elle est appliquée par des mains exercées, ne trouve pas de sujets réfractaires.

IV.

Je me suis étendu très longuement sur l'éducation dans la famille, parce que c'est la seule qui se prête à une direction individuelle et qu'on puisse conduire à son gré. Dans les institutions, on est forcé de faire passer tous les caractères, toutes les intelligences sous le même niveau, et, par conséquent, de se contenter de méthodes générales. Malgré son infériorité, ce mode d'éducation est une ressource précieuse pour les jeunes filles qui ne peuvent pas être élevées à la maison; mais ce refuge n'est ouvert qu'à celles qui sont riches. Dans les classes pauvres, lorsque la mère vient à manquer, c'est un désastre. Le père est absent tout le jour, et les filles, abandonnées à elles-mêmes, ne sont plus que des épaves de la famille, qui flottent au gré de tous les courans et vont bien souvent se perdre dans le torrent d'où rien ne sort plus.

Les maisons d'éducation sont de deux sortes : les unes sont tenues par des institutrices laïques, les autres par des religieuses; les premières sont de beaucoup les plus nombreuses et diffèrent entre elles suivant la catégorie d'élèves qu'elles reçoivent, le prix de la pension et le caractère des personnes qui les dirigent. Toutes les nuances de la société sont représentées, dans les pensionnats, avec leurs goûts et leurs mœurs. Dans les uns, on se préoccupe avant tout de faire des femmes du monde; dans les autres, on dirige les jeunes filles vers un but plus sérieux, et le degré d'instruction est plus élevé. Il en est enfin, mais en très petit nombre, où on tourne l'esprit des élèves vers les choses du ménage et les nécessités de la vie. Ce qui manque, en général, dans les pensionnats, c'est l'éducation physique, les exercices du corps et les soins hygiéniques. Cela tient au défaut d'espace et à l'absence de conviction chez les institutrices.

Dans les couvens, il y a généralement des dépendances considérables, de grands jardins ou même des parcs pour la récréation ou la promenade. Ce sont des établissemens créés depuis longtemps, dans des quartiers excentriques où l'espace n'a pas été ménagé. L'éducation y est plus uniforme; la règle, la méthode, les principes sont à peu près les mêmes dans tous. On compte en France soixante à soixante-cinq maisons religieuses, renfermant environ 3,500 élèves. Les principales sont celles du Sacré-Cœur, des Ursulines, des Dames de la Visitation et de l'Assomption; viennent ensuite dans l'ordre d'importance: les Augustines, qui ont trois maisons à Paris (1); les couvens de Chavagnes, celui qui a été fondé par le père de Ratisbonne, et le couvent de Picpus ou de la Mère de Dieu.

Les couvens ne sont pas uniformément répandus dans toute la France: ils sont surtout nombreux dans les départemens de l'ouest, et principalement en Bretagne, où toutes les jeunes filles appartenant aux classes riches y font leur éducation. On se loue beaucoup de la façon dont elles y sont élevées. L'instruction religieuse y est tout naturellement l'objet de soins particuliers; on pourrait même reprocher à certains d'entre eux d'y attacher trop d'importance et de perdre de vue l'objet de leur fondation, qui consiste à former des femmes pour la vie du monde, et non des religieuses. On y consacre, en général, trop de temps aux offices; cela dépend, du reste, de l'ordre auquel les maisons appartiennent et du caractère des supérieures qui les dirigent. En ce qui concerne l'enseignement, presque tous les couvens ont adopté les méthodes, les règles et même les programmes des collèges de jésuites, en se bornant à en exclure les langues mortes. Le niveau des études varie suivant les pensionnats; mais partout il s'est notablement élevé, depuis qu'on a supprimé les lettres d'obédience et exigé des maîtresses les mêmes garanties que celles qu'on demande aux institutrices laïques. On peut dire, en somme, que l'éducation que les jeunes filles reçoivent dans ces maisons est sérieuse, solide et exempte des préoccupations relatives aux examens à passer, aux diplômes à conquérir. Les élèves y sont l'objet d'une surveillance assidue, affectueuse, et conservent presque toutes des sentimens d'affection et de reconnaissance pour les femmes qui les ont élevées.

L'hygiène laisse à désirer dans les couvens comme dans les pensionnats: les soins de propreté y sont trop sommaires; le mobilier scolaire est défectueux et suranné; les récréations sont trop courtes.

(1) L'Abbaye-au-Bois, les Oiseaux et le Roule.

Quant à la manière de les employer, il est des maisons où le silence, les attitudes recueillies, les promenades graves dans les allées des jardins, passent pour l'idéal de la bonne éducation, et les élèves s'appliquent à prendre des allures de jeunes novices. Dans les autres au contraire, et particulièrement dans les maisons du Sacré-Cœur, on s'efforce, comme dans les collèges de jésuites, de faire jouer les élèves. Les maîtresses les y excitent et se mettent de la partie. Les danses en rond, la course, les barres, les échasses, les cerceaux et le jeu de crocket sont les divertissemens habituels de leurs récréations. En fin de compte, dans les familles religieuses, lorsqu'une jeune fille n'a plus de mère ou ne peut pas être élevée par elle, le couvent lui offre un asile salutaire, où la vie est calme, l'éducation honnête et l'instruction suffisante. Il s'agit seulement de bien choisir.

Les maisons d'éducation dont je viens de parler ne sont, comme je l'ai dit, accessibles qu'aux familles riches; pour les classes laborieuses, il n'y a d'instruction possible que dans les écoles publiques. On a fait, depuis quinze ans, de grands efforts pour les développer. A la suite de nos revers, l'opinion s'est émue de l'état d'infériorité dans lequel nous étions tombés sous le rapport de l'instruction. Pour le conjurer, l'état et les communes se sont mis à l'œuvre avec une ardeur égale. Des sacrifices considérables ont été faits pour créer des écoles nouvelles, les programmes de l'enseignement ont été complètement remaniés, la sollicitude des pouvoirs publics et du gouvernement s'est traduite par des lois, des décrets et des arrêtés sans nombre.

Je n'ai pas à apprécier le caractère de ces réformes ni les tendances qui y ont présidé; je ne m'arrêterai pas davantage à rechercher s'il n'aurait pas été possible d'apporter plus d'économie dans les constructions, si l'on n'a pas parfois dépassé le but et obéré sans nécessité le budget des communes. Ce qui est indéniable, c'est qu'une grande impulsion a été donnée en France à l'enseignement élémentaire. L'instruction a été largement répandue sur le pays, et nous ne tarderons pas à en constater les résultats. Les générations qui ont grandi sous ce nouveau régime arriveront bientôt à l'âge où commence la vie sociale. Elles y apporteront un degré de culture intellectuelle inconnu à celles qui les ont précédées. Ce progrès s'accuse déjà par l'accroissement de la population scolaire. Lors du dernier recensement qui a été publié en 1882, on comptait en France 74,441 écoles publiques ou libres, laïques ou congréganistes, dont 26,304 pour les garçons, 30,409 pour les filles et 17,728 mixtes. Elles étaient fréquentées par 5,049,363 enfans, dont 2,568,339 du sexe masculin et 2,481,024

du sexe féminin. Le chiffre total doit approcher aujourd'hui de 6 millions, car il s'accroît en moyenne de 100,000 par an.

L'instruction donnée dans ces établissemens est soumise à des règles communes. Elle a été profondément modifiée dans ces derniers temps par la loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire, et par le décret du 18 janvier 1887 rendu en exécution de cette loi. Je n'en détacherai que ce qui a trait à l'éducation des filles. Les écoles où elles reçoivent l'instruction gratuite sont : 1° les écoles maternelles; 2° les écoles enfantines ; 3° les écoles primaires ; 4° enfin les écoles normales pour celles qui se destinent à l'enseignement. Les écoles maternelles ont remplacé les salles d'asile. Celles-ci n'étaient guère que des *garderies* dans lesquelles les familles plaçaient leurs enfans pour s'en débarrasser. L'éducation y était nulle ; en les transformant, on s'est proposé d'en faire des écoles du premier âge, d'éveiller les facultés de l'enfant sans contrainte et sans fatigue, en donnant aux leçons une forme attrayante, et en les faisant alterner avec les exercices du corps et les récréations. Ce caractère n'a pu encore leur être imprimé, à cause de la difficulté de trouver des maîtresses qui soient à la hauteur de leurs nouvelles fonctions. Les enfans des deux sexes y sont reçus de deux ans jusqu'à six, et divisés en trois sections suivant leur âge. L'enseignement, aux termes du décret du 18 janvier, doit comprendre : 1° des jeux et des mouvemens gradués accompagnés de chants ; 2° des exercices manuels ; 3° les premiers principes d'éducation morale; 4° les connaissances les plus usuelles ; 5° des exercices de langage, des récits ou contes; 6° les premiers élémens du dessin, de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Les écoles enfantines forment un degré intermédiaire entre l'école maternelle et l'école primaire. Les enfans des deux sexes y sont admis de quatre à sept ans. L'enseignement y est conforme au programme de la première section des écoles maternelles et à celui du cours élémentaire des écoles primaires. Celles-ci reçoivent les petites filles à partir de six ans, si elles sortent d'une école maternelle, et de sept ans, si elles sortent d'une école enfantine. Elles y restent jusqu'à treize ans révolus. Les études y sont divisées en trois cours : le cours élémentaire pour les enfans de sept à neuf ans, le cours moyen pour celles de neuf à onze et le cours supérieur pour celles de onze à treize.

Dans les écoles primaires, les sexes sont séparés et l'instruction pour les petites filles embrasse : 1° l'enseignement moral et civique; 2° la lecture et l'écriture; 3° la langue française; 4° le calcul et le système métrique ; 5° l'histoire et la géographie, spécialement de

la France; 6° les leçons de choses et les premières notions scientifiques; 7° les élémens du dessin, du chant et du travail manuel (travaux d'aiguille). Après avoir reçu cette instruction, elles peuvent la compléter dans les écoles normales, où elles séjournent au moins deux ans, et dont les cours comprennent : 1° l'arithmétique appliquée; 2° les élémens du calcul algébrique et de la géométrie; 3° les règles de la comptabilité usuelle et de la tenue des livres; 4° les notions des sciences physiques et naturelles; 5° le dessin géométrique, le dessin d'ornement et le modelage : 6° les leçons de droit usuel et d'économie politique; 7° les leçons d'histoire et de littérature françaises; 8° les principales époques de l'histoire générale et spécialement les temps modernes; 9° la géographie industrielle et commerciale; 10° les langues vivantes; 11° les travaux à l'aiguille, la coupe et l'assemblage.

Les écoles normales sont destinées à former des institutrices pour les écoles publiques. Elles sont gratuites, et leur régime est l'internat. On y entre de seize à dix-huit ans, et la durée des études est de trois ans. Le programme comprend dans ses dix-huit articles toutes les connaissances précédemment énumérées et, de plus, celles qui se rapportent à la pédagogie. L'édifice scolaire a pour couronnement deux écoles normales supérieures destinées, l'une à former des professeurs pour les écoles normales de garçons, l'autre pour les écoles normales de filles.

Ces détails sont un peu longs, sans doute, et l'énoncé de tous ces programmes est de nature à fatiguer l'attention; mais il était indispensable de montrer comment l'Université comprend aujourd'hui l'enseignement primaire. Le décret qui en a fixé les bases peut être considéré comme la dernière expression du progrès, à la façon dont l'entend l'Université; or l'hygiène ne peut pas se dispenser de protester contre de pareilles tendances. Cette réglementation consacre, en les aggravant, tous les vices de notre système actuel d'éducation. Elle n'a tenu aucun compte des réclamations des hygiénistes, pas plus que des observations contenues dans le rapport de la commission d'hygiène des écoles, nommée par l'arrêté du 24 janvier 1882. Le ministre de l'instruction publique a, du reste, reconnu la nécessité de réformer cet enseignement, car il a chargé une commission d'études de la revision des programmes de l'enseignement primaire. Cette commission achève en ce moment son travail.

Si la manière dont les programmes ont été conçus laisse à désirer, leur application est plus fâcheuse encore. On fait apprendre à des petites filles qui ne savent pas lire la définition du cube, du cylindre, du cône, etc.; sous prétexte de leçons de choses, on en-

seigne à des enfans de dix ans les caractères zoologiques des différentes classes d'animaux. Lorsqu'il s'agit de travaux manuels, on ne se borne pas à leur montrer la réparation des vêtemens et du linge, les reprises et le rapiéçage, on y joint la coupe et l'assemblage avec le tracé des patrons, exécuté d'abord sur le tableau noir, puis reporté par l'élève sur le papier ou sur l'ardoise, et c'est ce côté savant de l'art de la couture qui est plus particulièrement cultivé, de telle sorte qu'on voit sortir des écoles primaires des petites filles qui savent dessiner un patron, mais qui sont incapables de repriser un bas ou d'ourler un mouchoir. C'est toujours le même travers, qui consiste à vouloir tout enseigner à la fois, et qui conduit à ne rien savoir, ou tout au moins à ne pas posséder à fond les connaissances nécessaires, parce qu'on a réparti sur une trop large surface la somme d'attention et de capacité intellectuelle des enfans.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu maintenir les trente heures de classe par semaine, malgré l'avis de la commission d'hygiène dont j'ai déjà parlé, et qui avait proposé de réduire la durée des cours à quatre heures, deux heures le matin et deux heures le soir, avec une récréation au milieu de chaque séance. L'arrêté ministériel du 18 janvier a également consacré le principe des devoirs à faire à domicile et des leçons à y apprendre, de telle sorte que, le zèle des institutrices aidant, les petites filles des écoles primaires sont tout aussi surmenées que les garçons des lycées.

Le docteur Dujardin-Beaumetz, auquel sa fonction de médecin du lycée Fénelon et de l'École normale de Paris donne une compétence toute particulière à cet égard, a fait à l'Académie de médecine une communication d'où il résulte que la durée des classes dans les écoles primaires est de trente-deux heures et demie pour les cours élémentaires et moyens, et de trente-cinq heures pour les cours supérieurs et supplémentaires. Tout ce temps est consacré au travail intellectuel, sauf une demi-heure accordée à la gymnastique, dont l'enseignement est maintenant donné à tous les enfans des deux sexes. La petite fille qui a passé six ou sept heures en classe est en outre forcée de consacrer, à la maison, un temps assez long aux devoirs et aux leçons. En rentrant, elle doit donc se mettre immédiatement au travail, et n'a plus un instant pour aider sa mère dans les soins du ménage.

Ces travaux sans trêve sont d'autant plus nuisibles qu'ils s'exécutent dans un milieu peu hygiénique, dans un local trop petit, encombré et au milieu du bruit des autres enfans. Enfin les élèves n'ont même plus la journée du jeudi pour se distraire, car les cours d'application (cuisine, blanchissage, nettoyage) en absorbent

la majeure partie. Aux termes de la circulaire ministérielle du 27 janvier 1887, ils doivent avoir lieu ce jour-là, de huit heures et demie du matin à deux heures de l'après-midi, du 1er octobre au 1er juin, dans toutes les écoles qui possèdent un cours complémentaire. Dans mon précédent article, j'ai prouvé, d'accord en cela avec tous les hygiénistes, qu'on ne pouvait pas impunément exiger d'un jeune homme plus de huit heures de travail intellectuel par jour ; il est plus déraisonnable encore d'en imposer dix ou onze à des petites filles qui n'ont pas quinze ans. C'est le même surmenage que dans les lycées, mais les inconvéniens sont encore aggravés par l'insalubrité du milieu, par la susceptibilité nerveuse et la débilité organique des sujets.

Des mobiles du même genre poussent les enfans des deux sexes dans cette voie de travail à outrance. Pour les jeunes gens, ce sont les diplômes à conquérir, ce sont les lauriers du grand concours, c'est l'entrée dans une école de l'état. Pour les jeunes filles, c'est le brevet d'institutrice, c'est l'admission dans les écoles normales. Le développement que l'enseignement primaire a pris, depuis quelques années, surtout dans les grandes villes, en a fait une carrière attrayante. C'est, pour les jeunes filles, un moyen de s'élever au-dessus de leur condition, de sortir de la situation d'infériorité dans laquelle se trouve leur famille, et de satisfaire les goûts de plaisir que tout contribue à développer en elles et qu'on semble prendre à tâche de surexciter.

Pour atteindre le but, il n'est pas d'efforts ni de sacrifices qu'elles ne fassent. Elles délaissent les soins du ménage et s'adonnent, avec une ardeur croissante, à ces études qui usent leur vie et qui le plus souvent ne les conduisent qu'à une déception. La carrière de l'enseignement, en raison même de l'attrait qu'elle excite, est aujourd'hui tellement encombrée que ce n'est plus qu'un leurre. Le 1er janvier de cette année, il y avait en France 12,741 jeunes filles aspirant aux fonctions d'institutrice, et dans ce nombre 4,174, c'est-à-dire près du tiers, pour le département de la Seine. Or, à Paris, on ne dispose, pour 1887, que de soixante places d'institutrices, dont vingt-cinq sont attribuées par avance aux élèves sortant de l'École normale. Le reste sera partagé entre les suppléantes à traitement fixe, qui ne sont pas moins de quarante. On peut juger par là du sort qui attend en province les 8,567 jeunes filles qui convoitent ces positions.

Le nombre toujours croissant des aspirantes a mis l'Université dans l'obligation de multiplier les difficultés. On a placé le concours à tous les degrés de l'enseignement, et les programmes sont devenus de plus en plus hérissés. Les jeunes filles qui aspirent à

entrer à l'École normale mènent la même existence que les candidats aux écoles spéciales. Ce sont les mêmes émotions, les mêmes angoisses, les mêmes efforts désespérés au moment suprême de la lutte, et elles ont moins de force pour les supporter. Sur quatre à cinq cents jeunes filles de quinze à dix-huit ans qui se présentent chaque année au concours pour l'École normale du département de la Seine, on en reçoit vingt-cinq. Comme elles sont internées, qu'on les défraie de tout, et qu'on leur garantit, à la sortie, une place dans les écoles primaires du département, on conçoit l'ardeur qu'elles déploient dans la lutte pour y arriver.

Celles qui y parviennent ont déjà épuisé leur santé par l'effort qu'il a fallu faire pour l'emporter sur les autres. La plupart sont atteintes de chlorose, d'anémie et d'une irritabilité qui confine à la névrose. Une fois admises à l'École normale, elles continuent leur vie de travail, car il faut qu'elles obtiennent le brevet élémentaire à la fin de la première année, celui des écoles maternelles à la fin de la seconde, et enfin, à l'expiration de leurs trois années, le brevet supérieur, sans compter celui de coupe et de gymnastique. Toutefois, le régime de l'école est pour elles un allégement. Il est moins dur que celui des écoles spéciales. Elles ont huit heures et demie de sommeil, dix heures de classe, et cinq heures pour les repas et les récréations. C'est du moins ce qui a lieu à l'École normale de la Seine. Dans cet établissement, elles ont un jardin où elles peuvent se divertir en liberté, où les études se tiennent même pendant les beaux jours de l'année; on y a disposé un gymnase couvert et des salles de récréation. Elles sont bien nourries, les dortoirs sont spacieux et bien aérés; elles trouvent, en un mot, dans cette maison, un confortable dont elles ne jouiraient pas dans leurs familles. Aussi la plupart d'entre elles se remettent-elles peu à peu. L'exercice quotidien, la gymnastique, l'hydrothérapie, la tranquillité d'esprit succédant aux émotions de la lutte, la surveillance maternelle à laquelle elles sont soumises, rétablissent l'équilibre dans leur santé à mesure que leur séjour dans l'école se prolonge. Les maladies y sont rares, et, sauf un peu de pâleur, l'aspect des élèves est satisfaisant.

Quel que soit le mobile qui entraîne les jeunes filles dans cette voie de travail à outrance, les conséquences en sont déplorables. L'immobilité, le silence, le séjour prolongé dans des classes encombrées, la contention perpétuelle d'esprit, déterminent chez elles les mêmes maladies que chez les garçons. Celles du système nerveux présentent même un caractère plus grave, si l'on s'en rapporte aux observations faites à l'étranger. M. Alphonse de Candolle a signalé, pour la Suisse, la proportion considérable des jeunes filles se destinant à l'enseignement qui entrent dans les asiles d'aliénés, et le

comte de Shaftesbury faisait remarquer, en 1883, à la chambre des lords que, sur 183 personnes appartenant à l'enseignement qui avaient été admises l'année précédente dans les asiles d'Angleterre et du comté de Galles, on comptait 145 femmes pour 38 hommes (1).

Je n'ai parlé jusqu'ici que des conséquences physiques de l'entraînement qui pousse aujourd'hui les jeunes filles vers la carrière de l'instruction publique; mais les résultats sont encore bien plus fâcheux au point de vue moral. Pour courir après ces positions d'institutrices, qui leur échappent neuf fois sur dix, elles délaissent les occupations et les devoirs de la famille; elles prennent des goûts et des habitudes qui ne sont pas en rapport avec leur situation. Elles deviennent, en un mot, des déclassées, et beaucoup d'entre elles vont recruter le bataillon des irrégulières dont le nom change souvent, mais dont la profession reste toujours la même et dont le nombre va sans cesse croissant.

Le désir de s'élever, par son instruction, dans la hiérarchie sociale, d'arriver par son travail à se faire une position indépendante, est cependant bien légitime. On ne saurait blâmer, chez les filles, l'ambition qu'on approuve chez les garçons. Il est certain que l'un des vices les plus incontestables des sociétés modernes, celui qui porte la plus rude atteinte à leur moralité, c'est l'impossibilité pour la femme d'y vivre à l'aide de son travail. En dehors de la domesticité et de certaines professions trop pénibles pour être accessibles aux organisations délicates et aux intelligences un peu cultivées, il n'y a guère pour elles de moyens honnêtes de pourvoir à leurs besoins. Les ouvrages de couture sont trop peu rémunérateurs, et, depuis l'invention des machines, ne peuvent occuper qu'un petit nombre de bras. Les emplois qu'elles remplissaient autrefois dans l'industrie et le commerce ont été presque partout accaparés par les hommes. Elles n'ont qu'incomplètement réussi dans les fonctions que les différentes administrations ont bien voulu leur confier; de telle sorte qu'aujourd'hui les femmes que des malheurs de famille plongent dans la misère, les jeunes filles qui veulent se créer une position indépendante, n'ont plus qu'un objectif : elles aspirent à donner des leçons; mais les maîtresses de français, de piano, de dessin sont aussi nombreuses que les élèves, et, quant à la profession d'institutrice, nous avons vu dans quelle mesure on pouvait y compter.

Il est impossible pourtant qu'on ne trouve pas aux femmes des emplois suffisamment lucratifs dans un pays où, presque partout, l'offre

(1) Communication de M. Lagneau à l'Académie de médecine. (Séance du 14 septembre 1886.)

de travail est inférieure à la demande. Elles sont adroites, sobres, intelligentes ; on peut compter sur leur exactitude, sur leur honnêteté. Il leur suffit pour vivre de la moitié du salaire nécessaire à un homme. Dans de pareilles conditions, il doit être possible de leur trouver des emplois, et c'est aux économistes à se charger de cette tâche. S'ils parvenaient à s'en acquitter, ils auraient plus fait pour la moralisation de la société que tous les philosophes réunis, car la plupart des femmes qui s'adonnent au vice ne le font pas par goût, mais par besoin : c'est la paresse, le défaut de principes, le mauvais exemple qui les y amènent, mais c'est la misère qui les y pousse et les y fait tomber. Une bonne éducation et des débouchés pour leurs aptitudes en sauveraient le plus grand nombre.

V.

Les programmes de l'enseignement primaire sont assez développés pour permettre aux jeunes filles de remplir convenablement les fonctions qu'on parviendra, je l'espère, à leur créer un jour. Cependant les législateurs ont pensé qu'il était nécessaire d'aller plus loin, et ils ont constitué pour elles un enseignement secondaire parallèle à celui que les garçons reçoivent dans les collèges. L'idée de cette création remonte à une trentaine d'années. Elle a souvent été reprise depuis, mais sa réalisation ne remonte qu'à sept ans. C'est la loi du 4 décembre 1880 qui a institué les lycées de filles. Il y en a aujourd'hui 45 en France, fondés par l'état, avec le concours des départemens et des villes ; ce sont des externats, mais il peut leur être annexé des internats sur la demande des conseils municipaux (1).

La durée de l'enseignement est de cinq ans, et s'étend de douze à dix-sept ans. Lorsque les élèves quittent le lycée, on leur délivre un diplôme de fin d'études, après un examen passé devant un jury nommé par le ministre. Les externes surveillées arrivent au lycée à huit heures du matin, et retournent dans leurs familles à six ou sept heures du soir, suivant la saison. Dans cet intervalle, elles ont quatre heures de classe, trois heures et demie d'études et deux heures trois quarts de récréation, sur lesquelles il faut prendre le temps du repas de midi. Les externes libres n'ont que quatre heures de classe par jour : mais, trois fois par semaine, elles restent au

(1) *L'Enseignement secondaire des filles*, par M. Octave Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris.

lycée jusqu'à midi, et ce temps supplémentaire est consacré aux travaux d'aiguille et aux exercices de gymnastique. Les devoirs de maison et les leçons exigent de trois à quatre heures de travail.

Après avoir fondé l'enseignement secondaire, il a fallu créer une école normale de professeurs-femmes pour le donner. C'est ce qu'a fait la loi du 26 juillet 1881. L'arrêté ministériel du 14 octobre de la même année a tracé les programmes qui y sont suivis, et celui du 31 janvier 1883 a réglé le concours qui y donne entrée. Cette école a été installée dans les dépendances de l'ancienne manufacture de Sèvres. Les élèves y sont internées et entretenues gratuitement aux frais de l'état.

L'enseignement secondaire des filles a été l'objet de critiques auxquelles les passions politiques n'ont pas toujours été étrangères; mais, en laissant de côté tout esprit de parti, en faisant même abstraction de la direction donnée aux études et de la singulière morale qu'on enseigne dans quelques-uns de ces lycées, il est permis de se demander s'il était bien nécessaire de donner aux jeunes filles ce supplément d'instruction. Les législateurs ont eu pour but de faire concurrence aux pensionnats et aux couvens, qui seuls avaient été à même jusqu'alors de conférer l'enseignement secondaire. Ils ont voulu mettre celui-ci à la portée des familles sans fortune, mais ce ne sont pas celles-là qui en profitent. Ainsi, le lycée Fénelon, qui peut être considéré comme un modèle, et pour lequel on n'a rien épargné, recrute surtout ses élèves dans le monde de l'enseignement. Les filles des professeurs y sont reçues à titre gratuit. Cet établissement, fondé rue Saint-André-des-Arts, est remarquablement bien tenu. Les classes, les études sont vastes, bien aérées, le mobilier scolaire très convenable. Les cours sont un peu petites, mais ombragées par de grands arbres et entourées de préaux couverts, sous lesquels les jeunes filles peuvent jouer quand il fait mauvais temps. C'est là que se trouve le gymnase. Le personnel enseignant a été recruté avec le plus grand soin. La rétribution scolaire est extrêmement modique et ne couvre assurément pas les dépenses de la maison. Les demi-pensionnaires y font deux repas, et la nourriture y est excellente.

Les élèves paraissent jouir d'une bonne santé. Elles ne sont pas surmenées, puisqu'elles n'ont que huit heures de travail intellectuel par jour. Celles-là seulement se fatiguent qui veulent passer les examens pour l'obtention des brevets. Les jeunes filles sont, à Fénelon, l'objet d'une sollicitude bien entendue et qui atténue les inconvéniens des programmes qui leur ont été imposés par l'arrêté ministériel du 28 juillet 1882. Ceux-là sont le dernier mot du genre; c'est l'instruction encyclopédique poussée à sa dernière

limite. On a parcouru, pour les composer, tout le cercle des connaissances humaines dans le domaine des lettres, des sciences et des arts. Est-il besoin de faire remarquer combien il est illusoire de chercher à faire entrer dans des cerveaux de cet âge un ensemble de notions que la vie entière de l'homme le plus intelligent suffirait à peine à acquérir? Aussi n'en retiennent-elles que la nomenclature, et ces bribes de savoir, entassées pêle-mêle dans ces petites têtes, y forment le plus singulier amalgame qui se puisse concevoir.

On aurait été, à mon avis, beaucoup plus utile aux jeunes filles des classes laborieuses en donnant à leur éducation un caractère plus pratique, en s'attachant à développer pour elles l'enseignement professionnel, qui n'existe encore que dans les grandes villes et n'y est qu'à l'etat d'essai. C'est à Paris qu'il a pris le plus de développement, et il n'y remonte qu'à six ans. La première école professionnelle et ménagère y a été fondée en 1881; trois ans après, il en existait quatre, comprenant vingt-trois ateliers et recevant 466 élèves. Ces écoles sont destinées à fournir aux jeunes filles qui se destinent aux métiers manuels un enseignement technique approprié à la profession qu'elles veulent embrasser, et les connaissances nécessaires pour tenir un ménage avec ordre et économie. Elles sont divisées en six ateliers, répondant aux spécialités suivantes : lingerie, repassage, confection, corsets, fleurs artificielles, broderies pour costumes et ameublement. Quant à l'instruction ménagère, elle comprend la cuisine, la tenue d'une maison, le blanchissage et le repassage. On y a joint récemment un cours d'hygiène. Les jeunes filles entrent dans les écoles professionnelles entre treize et quinze ans; elles n'y sont admises que munies d'un certificat d'études primaires; la durée de l'apprentissage est de deux ou trois ans. Les cours commencent le matin à huit heures et demie et finissent à cinq heures, avec deux intervalles, l'un d'une heure pour le déjeuner et la récréation, l'autre d'une demi-heure pour la gymnastique. Sur les sept heures et demie de travail, trois sont affectées aux cours primaires et quatre et demie aux ouvrages d'atelier.

L'éducation professionnelle comprend également les cours spéciaux d'enseignement commercial que la ville de Paris a institués en 1881. Ils ont pour objet de permettre, aux jeunes gens des deux sexes qui ont terminé leurs études primaires, d'acquérir les connaissances indispensables à toute personne qui veut se livrer au commerce. Ces cours ont lieu de huit à dix heures du soir. Des certificats sont délivrés chaque année, après examen public, aux élèves qui les ont suivis avec succès. 850 jeunes filles y ont assisté

en 1884. Enfin la ville de Paris, pour offrir aux jeunes filles qui désirent aborder les carrières industrielles ou artistiques les moyens de se perfectionner dans l'art du dessin et de ses applications, subventionne quatorze écoles libres où cet enseignement est donné, à titre gratuit, à un certain nombre d'entre elles.

En dehors des établissemens entretenus par les villes, l'instruction professionnelle est donnée dans tous les orphelinats. Il y en a 20 dans Paris et 234 en province. On y enseigne la couture, la lingerie, le blanchissage, les raccommodages, le repassage, la broderie et le ménage. Ces établissemens sont tenus par des religieuses. Il existe de plus à Paris 28 écoles professionnelles catholiques, dont 18 congréganistes et 10 laïques. On y admet les jeunes filles à douze ans, et la durée habituelle de l'apprentissage est de trois ans. Dans les orphelinats, comme dans les écoles professionnelles de la ville, les études complémentaires de l'instruction primaire marchent de front avec les travaux industriels. Tous les métiers accessibles aux femmes y sont représentés. On y enseigne de plus la tenue des livres, le droit commercial, l'anglais, l'allemand, le dessin d'après nature, l'aquarelle, la peinture sur porcelaine, sur faïence, sur étoffes, etc.

Dans les écoles que je viens de passer en revue, on se préoccupe surtout de faire apprendre aux jeunes filles un métier qui les fasse vivre. En Belgique, au contraire, on a pour but de leur montrer comment on doit tenir un ménage d'ouvrier. Cette notion est indispensable aux femmes de ce pays, dont presque toute la population est employée dans les usines et les exploitations minières. C'est le prince de Caraman-Chimay, alors gouverneur du Hainault, qui créa les premières écoles ménagères dans la province qu'il administrait. Son exemple fut bientôt suivi et, trois ans après, il en existait déjà une dizaine. On y reçoit les petites filles à la sortie des écoles primaires, à la condition qu'elles sachent lire, écrire et calculer. Elles en sortent à quatorze ans avec un brevet de capacité, si elles l'ont mérité. L'instruction y est plus spécialement dirigée vers les soins du ménage. On leur apprend à laver, à faire la lessive, à repasser, à nettoyer et entretenir les meubles. On leur donne des leçons de cuisine ; on leur montre à faire et à cuire le pain, ce qui est en Belgique la source d'une grande économie. Les écoles ménagères de ce pays ont été récompensées au concours international de Paris en 1878. Le prince de Chimay, leur fondateur, a reçu une médaille d'argent, et l'état les a prises sous son patronage. En France, des essais analogues ont été faits à Lyon et au Havre. Ils ont complètement réussi. A Rouen, le président de

la Société d'hygiène a ouvert un cours de cuisine scientifique qui a été suivi par des femmes et par des jeunes filles appartenant à toutes les classes de la société.

Pour achever de parcourir le cercle des écoles entretenues par l'état ou par les communes, il me reste à parler des maisons d'éducation de la Légion d'honneur (1). Elles ont été créées par Napoléon Ier, le 15 décembre 1805, pour les filles, les sœurs et les nièces des membres de l'ordre de la Légion d'honneur, qu'il avait fondé trois ans auparavant. Napoléon reprenait, à cent vingt ans de distance, la tradition de Louis XIV. L'institution nouvelle répondait à la même pensée que celle qui avait fait naître la maison royale de Saint-Cyr en 1686. Le monarque absolu et l'empereur tout-puissant avaient eu le même but. Le premier avait ouvert, aux filles pauvres de sa noblesse, une école dans laquelle elles recevaient gratuitement une instruction conforme à leur condition. Le second avait voulu faire de même pour les filles de cette aristocratie qu'il venait de créer et qui, comme l'autre, était plus riche de gloire que d'argent.

Les lettres de Mme de Maintenon retracent, dans ses plus petits détails, la vie des demoiselles de Saint-Cyr. La préoccupation constante de cette habile institutrice allait à leur inspirer l'humilité, la modestie, le goût du travail, qui conviennent à des filles pauvres et destinées à le rester. Elle se plaint sans cesse de leur caractère hautain et fier et de la peine qu'on éprouve à les tenir. Il est certain que le système de compression auquel elles étaient soumises devait sembler bien lourd à ces filles de qualité, qui restaient là jusqu'à vingt ans. Le silence y était la règle, comme dans les maisons de correction. Elles n'avaient pour l'enfreindre que trois heures par jour, et il était expressément défendu de les laisser se parler bas ou causer à l'écart. L'instruction y était sommaire et presque exclusivement religieuse. L'écriture, la lecture, l'orthographe, un peu d'histoire et de littérature, constituaient, aux yeux de Mme de Maintenon, un bagage suffisant pour ces filles de petite noblesse. Pour les bourgeoises, tout cela lui semblait superflu. Il suffisait de leur faire réciter leur catéchisme, de leur apprendre à lire et à écrire.

L'hygiène, il est à peine besoin de le dire, n'occupait pas beaucoup de place dans cette éducation. Dans les lettres de Mme de Maintenon, il est pourtant question de la santé des élèves ; mais les

(1) Pour les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, voir Jules Delarbre, trésorier-général des Invalides : *la Légion d'honneur, histoire, organisation, administration*. (Chap. XX, *Revue maritime et coloniale*, 1886 et 1887.)

prescriptions qui s'y rattachent se bornent à recommander de leur faire prendre leur quinquina et de les élever rudement. Il n'y est question ni de promenade ni d'exercices du corps. Les jeux permis étaient de nature tranquille : les volans, les échecs, les jonchets et la danse en faisaient tous les frais. De pareilles distractions n'étaient pas de nature à développer leur système musculaire : aussi les déviations de la colonne vertébrale étaient-elles communes à Saint-Cyr. C'était la préoccupation constante de Mme de Maintenon. Elle recommandait à chaque instant de s'occuper de leur taille et de leur faire porter des *corps* pour la redresser ; « car si elles deviennent bossues, elles ne trouveront personne qui en veuille, n'ayant pas d'ailleurs une fortune qui fasse passer par-dessus la difformité. Élevez-les donc, disait-elle en résumant son système d'éducation, dans l'état où il a plu à Dieu de les mettre ; mais n'oubliez rien pour sauver leur âme, fortifier leur santé et conserver leur taille. »

Il est curieux de rapprocher de ces principes et de ces idées la façon dont le vainqueur d'Austerlitz comprenait l'éducation des filles. Voici ce qu'il écrivait de Finkenstein au grand-chancelier, le 15 mai 1809 : « L'emploi et la distribution du temps sont des objets qui exigent principalement votre attention. Je n'ai attaché qu'une importance médiocre aux institutions religieuses de Fontainebleau, et je n'ai prescrit que tout juste ce qu'il fallait pour les lycées. C'est le contraire pour l'institution d'Écouen : il faut que les élèves fassent chaque jour des prières régulières, entendent la messe et reçoivent des leçons sur le catéchisme. Cette partie de l'éducation est celle qui doit être la plus soignée. Il faut ensuite apprendre aux élèves à chiffrer, à écrire les principes de leur langue, afin qu'elles sachent l'orthographe. Il faut leur apprendre un peu de géographie et d'histoire, mais se bien garder de leur montrer ni le latin ni aucune langue étrangère. On peut enseigner aux plus âgées un peu de botanique et leur faire un léger cours de physique et d'histoire naturelle, et encore tout cela peut avoir des inconvéniens. Il faut se borner, en physique, à ce qui est nécessaire pour prévenir une crasse ignorance et une stupide superstition, et s'en tenir aux faits, sans raisonnemens, qui tiennent directement ou indirectement aux causes premières. On examinera s'il serait possible de donner à celles qui seront parvenues à une certaine classe une masse pour leur habillement. Elles pourraient s'habituer à l'économie, à calculer la valeur des choses et à compter avec elles-mêmes. Mais, en général, il faut les occuper toutes, pendant les trois quarts de la journée, à des ouvrages manuels : elles doivent savoir faire des bas, des chemises, des broderies, enfin toute espèce d'ouvrages de

femme... Je ne sais s'il y a possibilité de leur montrer un peu de médecine et de pharmacie, du moins de cette espèce de médecine qui est du ressort d'une garde-malade. Il serait bon aussi qu'elles sussent un peu de cette partie de la cuisine qu'on appelle l'*office*. Je n'oserais plus, comme j'ai essayé pour Fontainebleau, prétendre leur faire faire la cuisine : j'aurais trop de monde contre moi ; mais on peut leur faire préparer leur dessert et ce qu'on voudrait leur donner, soit pour leur goûter, soit pour leurs jours de récréation. Je les dispense de la cuisine, mais non pas de faire elles-mêmes leur pain. L'avantage de tout cela est qu'on les exerce à tout ce qu'elles peuvent être appelées à faire, et qu'on trouve l'emploi naturel de leur temps en choses solides et utiles. Il faut que leurs appartemens soient meublés du travail de leurs mains, qu'elles fassent elles-mêmes leurs chemises, leurs bas, leurs robes, leurs coiffures. Tout cela est une grande affaire dans mon opinion. Il faut, dans cette matière, aller jusqu'auprès du ridicule. Je veux faire de ces jeunes filles des femmes utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables ; je ne veux pas chercher à en faire des femmes agréables, parce que j'en ferais des petites-maîtresses. On sait se mettre quand on fait soi-même ses robes ; dès lors, on se met avec grâce. La danse est nécessaire à la santé des élèves, mais il faut un genre de danse spécial et qui ne soit pas une danse d'opéra. J'accorde aussi la musique, mais la musique vocale seulement... Si l'on me dit que l'établissement ne jouit pas d'une grande vogue, je réponds que c'est ce que je désire, parce que mon opinion est que de toutes les éducations, la meilleure est celle des mères ; parce que mon intention est principalement de venir au secours de celles des jeunes filles qui ont perdu leurs mères et dont les parens sont pauvres ;.. qu'enfin, si ces jeunes personnes, retournant dans leurs provinces, y jouissent de la réputation de bonnes femmes, j'ai complètement atteint mon but et je suis assuré que l'établissement arrivera à la plus solide, à la plus haute réputation... » On ne peut qu'admirer la haute raison qui a dicté ces lignes et la supériorité avec laquelle cet homme prodigieux a traité tous les sujets sur lesquels s'est appesanti son génie.

C'est à Mme Campan qu'il avait confié la direction de son œuvre et le soin d'en rédiger les statuts. Mme Campan, ruinée par la révolution, s'était décidée à ouvrir, à Saint-Germain, un pensionnat qui ne tarda pas à prospérer. Napoléon vint l'y prendre pour la mettre à la tête de la maison établie dans le château d'Écouen, par décret du 10 juillet 1806. Le succès de cet établissement le décida, trois ans après, à en fonder un second dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis, qui lui fut consacrée, avec ses jardins et ses dépen-

dances, moins l'église et les bâtimens dits du Trésor. L'année suivante, trois maisons nouvelles furent instituées pour les demoiselles de la Légion d'honneur : il n'en a subsisté qu'une seule, celle des Loges.

Les trois maisons sont régies aujourd'hui par le statut de 1881. C'est lui qui a transféré à des institutrices laïques la direction des succursales d'Écouen et des Loges, qui avait été jusqu'alors confiée à la congrégation de la Mère de Dieu, tandis que Saint-Denis a toujours été entre les mains d'une surintendante laïque. Les élèves sont au nombre de 900 (470 à Saint-Denis, 230 à Écouen et 200 aux Loges). Dans le principe, Saint-Denis devait recevoir les filles légitimes des légionnaires ayant au moins le grade de capitaine ou une situation équivalente, Écouen et les Loges les filles des soldats, sous-officiers et officiers décorés jusqu'au grade de capitaine ; mais, depuis le statut de 1881, beaucoup de mutations ont été autorisées pour donner satisfaction à des convenances de famille, et maintenant on trouve des filles d'officiers dans les trois maisons. L'âge d'entrée est le même pour toutes. Les élèves y sont admises de neuf à onze ans ; la durée des études est de sept ans, et de huit pour les vingt-cinq meilleures élèves qui se destinent au brevet supérieur.

Les programmes de l'enseignement sont aujourd'hui les mêmes que ceux des lycées de filles, et, dans les trois maisons, on prépare les élèves au brevet de second ordre, pendant les sept années qu'elles y passent. Il y a de plus à Saint-Denis, comme je viens de le dire, une classe supérieure pour le brevet de premier ordre, et les élèves qui la suivent peuvent être conservées dans l'établissement même après dix-huit ans. C'est dans leurs rangs qu'on choisit les stagiaires destinées à remplir les emplois vacans dans l'enseignement. Pendant les deux premières années, les jeunes filles ne suivent que des cours élémentaires de dessin et de musique vocale ; plus tard, celles qui présentent des dispositions particulières pour les arts d'agrément reçoivent des leçons spéciales de piano et même de peinture, tout en continuant leurs études classiques.

Dans les trois maisons, les élèves font leurs robes et entretiennent leur linge. Partout on les exerce aux travaux de couture, de coupe et d'assemblage, et, pendant les deux dernières années, on les initie aux soins du ménage, à la préparation des alimens et aux travaux de buanderie. Il y a de plus aux Loges un enseignement professionnel complet et bien organisé. On le fait suivre aux élèves qui ne montrent pas d'aptitude pour l'étude. La séparation s'opère à quatorze ans. Celles qui prennent cette direction acquièrent, dans les travaux de confection, de broderie, de tapisserie et d'ornementation, une habileté qui devient une ressource pour elles lorsqu'elles quittent la maison.

L'éducation donnée dans les maisons de la Légion d'honneur a été longtemps l'objet de critiques sérieuses. On la représentait comme futile et propre à inspirer aux élèves des goûts de luxe et de plaisir qui n'étaient pas en rapport avec la position de leurs familles. Ces préventions n'existent plus qu'à l'état de souvenir, et il suffit de visiter ces établissemens pour reconnaître combien elles sont peu fondées. Tout y est d'une austérité qu'on pourrait taxer d'exagérée. Les vieux bâtimens de Saint-Denis, avec leurs escaliers de pierre aux rampes de fer forgé, leurs cloîtres immenses, leurs hautes salles sévères, inspirent plutôt le recueillement que la dissipation et rappellent la vie calme et laborieuse des bénédictins qui les ont élevés. Le mobilier est assurément moins luxueux que celui des écoles que j'ai visitées dans Paris. Il remonte, du reste, à 1809. Les lits ressemblent à ceux des casernes, et, quant au costume, il est tellement simple qu'il en est presque ridicule. Ce qui le rehausse, c'est l'excellente tenue de celles qui le portent, leur maintien modeste, simple et sans embarras. Elles doivent ce cachet de distinction aux femmes d'un vrai mérite qui sont à leur tête, et surtout à Mme la surintendante, qui, depuis dix-sept ans, dirigeait cette grande maison avec un talent incomparable et dont tout le monde, à Saint-Denis, a déploré le départ et la mort, toute récente.

Les maisons de la Légion d'honneur ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'hygiène. Elles sont toutes trois situées en pleine campagne. Saint-Denis, avec ses dépendances, couvre 35 hectares de terrain. Devant la façade principale s'étend une pelouse immense, qu'entourent de grands bois profonds et sur laquelle on pourrait faire manœuvrer une division d'infanterie. Les potagers, les cours sont à l'avenant; les dortoirs, les infirmeries, les salles d'étude ont des dimensions analogues. Les cabinets de toilette, la salle d'hydrothérapie et le gymnase sont bien installés. Écouen s'élève sur une hauteur, au milieu des bois, dans une situation admirable. C'est un château qui appartenait autrefois aux princes de Condé et qui a été affecté à sa destination actuelle en 1808. Les Loges sont situées au milieu de la forêt de Saint-Germain. La maison n'a pas le développement de celle de Saint-Denis, mais elle suffit largement au personnel qui l'habite. Une partie de la forêt a été englobée dans le parc. Les élèves s'y promènent et passent leurs récréations en plein air. Dans les trois maisons, le costume, la nourriture, la règle et les programmes sont les mêmes, et on n'a rien épargné pour le bien-être et la santé des élèves. La dépense totale se monte à 1 million par an, et elle est couverte en entier par les revenus propres à la Légion d'honneur.

La distribution du temps y est fort sage : les jeunes filles ont neuf heures et demie de sommeil et sept heures et demie de tra-

vail intellectuel seulement. Sept heures sont consacrées à la toilette, à la prière, aux repas, aux récréations et aux arts d'agrément. Il n'y aurait assurément pas là de quoi les fatiguer, si on respectait la règle ; mais on a été conduit à l'enfreindre, depuis que les programmes des lycées de filles et la manie des brevets ont fait leur entrée dans les maisons de la Légion d'honneur. Les élèves qui se préparent aux examens sont forcées de prendre, sur les heures de récréation, le temps qu'exige ce supplément d'instruction. Aussi, à l'heure du repos, on ne voit, sur la grande pelouse de Saint-Denis, que les plus petites filles ; les grandes sont au cours ou à l'étude. Il faut convenir, toutefois, que leur santé ne paraît pas s'en ressentir. Elles ont toutes bonne apparence, et, lorsque j'ai visité ces maisons, les infirmeries étaient à peu près vides. Quant à la mortalité, il n'y a pas à en parler. En dehors des petites épidémies, dont aucun établissement de ce genre n'est exempt et qui s'observent quelquefois à Saint-Denis, rien n'est plus rare qu'un décès parmi les jeunes filles de ces écoles. Ce sont, en somme, d'excellentes maisons d'éducation, auxquelles on ne peut reprocher que d'avoir cédé trop facilement aux entraînemens de la pédagogie moderne, et d'avoir perdu de vue les vieilles et sages traditions de Napoléon Ier et de Mme Campan. Aussi, lorsqu'on a appris, dans les familles de militaires et de marins, que la commission du budget proposait de les supprimer et de les remplacer par des bourses dans les lycées de filles, cette nouvelle y a produit une véritable consternation. Elles espèrent aujourd'hui que les chambres refuseront de s'associer à cette mauvaise pensée et qu'elles ne consacreront pas, par leurs votes, une mesure que les légionnaires considéreraient comme une spoliation.

L'impression qui se dégage de la visite de tous ces établissemens, de l'étude de tous ces programmes, est parfaitement nette pour les personnes qui n'ont ni préventions ni parti-pris. C'est que l'éducation des filles réclame, comme celle des garçons, une réforme radicale. Dans l'une comme dans l'autre, la santé et le développement physique des enfans ont été sacrifiés à une instruction de mauvais aloi et à la conquête de brevets inutiles. On a fait, depuis quinze ans, des efforts considérables pour perfectionner l'enseignement, pour porter au même niveau l'instruction des deux sexes ; mais, en consacrant ainsi leur égalité, au point de vue moral et intellectuel, on a complètement oublié qu'ils n'avaient ni les mêmes aptitudes ni la même mission. On leur a imposé des programmes aussi touffus et des diplômes équivalens. Il en est résulté, pour celles qui ont voulu prendre les examens au sérieux, une fatigue que le sexe féminin supporte encore plus difficilement que

l'autre. Cette vie de labeur forcé, à l'âge où la constitution de la femme subit une transformation complète, exerce une influence fatale sur sa vie tout entière, et les résultats s'en feront plus vivement sentir, à mesure que les générations ainsi élevées arriveront à la maturité de la vie. Il est à craindre que le nombre des mères chétives, valétudinaires, incapables de donner le jour à des enfans robustes, de les bien nourrir et de les bien élever, n'aille en s'accroissant d'année en année. C'est un péril auquel il est temps d'aviser.

Les réformes à réaliser sont les mêmes que celles que j'ai signalées en parlant de l'éducation des garçons. La première, celle qui s'impose le plus impérieusement, c'est la réduction des programmes. Parmi les choses qu'on enseigne aux jeunes filles, il y en a la moitié qui ne leur servira jamais à rien; il en est qu'il est ridicule de leur apprendre et d'autres qu'il est inconvenant de mettre sous leurs yeux. J'ai professé l'anatomie pendant de longues années, j'ai passé une bonne partie de ma vie dans les amphithéâtres, et je suis blasé sur les choses qu'on peut y voir; je n'en ai pas moins éprouvé un sentiment pénible en trouvant, dans toutes les maisons d'éducation, des squelettes d'animaux et des mannequins anatomiques entre les mains de jeunes filles de quinze ou seize ans. Ce sont là des choses dont on devrait leur épargner la vue. Il faut leur accorder, comme aux garçons, plus de temps pour les récréations, leur imposer la vie au grand air, et tâcher de leur inspirer le goût des jeux et des exercices qui demandent de la force ou de l'adresse.

Enfin il est indispensable de soustraire à la tyrannie des brevets les jeunes filles appartenant aux familles riches, et de tâcher d'en dégoûter celles des classes pauvres, en leur montrant ce qu'il faut endurer de fatigues pour les obtenir et le peu de profit qu'on en retire, lorsqu'on leur a sacrifié sa santé et les plus belles années de sa vie.

JULES ROCHARD.

LÉON FAUCHER

ET

SA CORRESPONDANCE

Dans sa séance du 18 juin 1851, l'assemblée législative discutait un projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur, qui s'appelait M. Léon Faucher. Un député de l'extrême gauche, un montagnard, comme on disait alors, prononça un discours violent, et le ministre commença sa réponse en ces termes : « Je ne viens pas répondre, je viens protester. Je prends au sérieux, malgré l'étrangeté de la forme, l'abominable discours que vous venez d'entendre. » Aussitôt toute la Montagne se lève en tumulte et le rappelle à l'ordre. On se précipite au pied de la tribune, on interpelle, on apostrophe l'insolent, on lui montre le poing : « Il n'y a d'abominable, lui crie-t-on, que vos exécrables sentimens. » La droite, à son tour, s'élance dans l'hémicycle et cherche à couvrir les cris par ses bravos; le général Changarnier se fait remarquer entre tous par la vivacité de ses gestes et de ses applaudissemens. La séance est interrompue pendant dix minutes. Enfin le ministre réussit à se faire entendre, et, se souvenant d'une parole célèbre : « Vos injures, répliqua-t-il aux montagnards, ne s'élèveront jamais à la hauteur de mon dédain... Je ne suis pas ici pour ma propre cause; j'ai l'honneur de représenter le gouvernement, je crois être l'organe de la majorité, et je suis certain de défendre la société. Cela me donnera la force de remplir mon devoir jusqu'au bout. » Ce n'était pas la première fois que son attitude hautaine et son éloquence agressive pro-

voquaient de telles scènes. Il ne les craignait pas; souvent même, il les cherchait. Ce sanglier se plaisait à braver la meute; aiguisant ses fortes défenses, il avait décousu plus d'un chien.

On peut trouver quelque douceur à braver les colères de ses ennemis, mais il est toujours cruel d'être abandonné par ses amis. Léon Faucher avait connu ce chagrin, deux ans auparavant, lorsqu'il était ministre de l'intérieur dans le premier cabinet présidentiel. A la veille des élections de l'assemblée législative, il avait adressé à ses préfets une dépêche télégraphique qui fut affichée et qui causa quelque émotion. Son procédé parut indiscret, et, dans une des dernières séances de la Constituante, un vote de blâme fut proposé contre lui : 519 voix contre 5 condamnèrent la dépêche, près de 400 députés s'abstinrent, et il donna sa démission. Il écrivait à un ami : « Ma politique a été déjouée par la trahison et par la faiblesse. J'ai eu beau rétablir l'ordre, reconstituer une administration, relever l'autorité, déjouer les complots, la pusillanimité des uns, l'impuissance ou l'envie des autres a fait plus que contrepoids... Je ne cache à personne que, déterminé à résister à une censure partie de la Montagne, je ne voulais pas rester après l'abandon et l'ingratitude des modérés, après la trahison de quelques-uns. Ceux qui avaient cru apaiser les montagnards en me sacrifiant doivent être bien détrompés. Le président de la république, auquel je me suis sincèrement attaché, a fait les plus vives instances pour me retenir. Mais je ne rentrerai pas aux affaires, si je dois y rentrer, avant que la prochaine assemblée ait réparé le vote que je viens d'essuyer. » Cette réparation lui fut accordée, et il pouvait écrire quelques jours plus tard : « Le succès a été complet, je suis vengé et je pars... Ma santé a résisté aux fatigues de ces cinq mois de gouvernement; mais la tribune abordée tous les jours en présence d'une assemblée hostile a brisé ma voix. J'ai contracté une affection du larynx qui ne peut être radicalement guérie que par l'usage des Eaux-Bonnes. »

Il ne rentra aux affaires que le 10 avril 1851. Une autre amertume, une de ces douleurs dont on ne se console pas, lui était réservée. Il devait découvrir que ce prince-président, à qui il s'était sincèrement attaché, avait abusé de sa candeur, s'était joué de lui, que toutes les peines qu'il s'était données pour déjouer les complots, pour rétablir l'ordre et l'autorité, n'avaient servi qu'à préparer un coup d'état, auquel il avait toujours refusé de croire. On pouvait l'accuser d'avoir été le complice involontaire d'un événement qu'il exécrait, et sa destinée le condamnait à faire pénitence de sa vertu.

La carrière politique de cet homme distingué, mort à cinquante-deux ans, ne fut pas heureuse et fut bien courte. La révolution de février l'avait mis en vue et poussé au premier plan. Il fut ministre cinq mois en 1849, six mois en 1851, et dans l'intervalle il joua comme

meneur d'opinion, comme chef de parti, un rôle considérable dans l'assemblée législative. Peu de temps lui suffit pour donner une haute idée de lui, de ses talens d'administrateur, de l'énergie de son caractère, de l'action qu'exerçait dans les grands débats son éloquence batailleuse, trop rigide, un peu sèche, qui, de l'aveu de ses amis, manquait de liant et ressemblait trop à un perpétuel défi. Il excita bien des haines; mais après avoir épluché ses comptes, ses ennemis durent avouer qu'il était « le plus honnête des coquins, » et son intrépide courage ne fut jamais contesté de personne. Il put jouir de sa gloire. Dans une des retraites qu'il fit à Cauterets, comme, assis sur un banc, il causait paisiblement avec sa femme, un paysan, qui avait l'air fort affairé, l'aborda en lui disant : « Je viens de faire quatre lieues pour voir le fameux ministre de l'intérieur; on m'a dit qu'il était par ici. Je le cherche, je ne peux le trouver. » Il ne se nomma pas, et le paysan continua de chercher. O vanité des gloires humaines, qui se dissipent en fumée! quel paysan de France connaît encore aujourd'hui le nom de Léon Faucher? Mais on ne saurait s'occuper de l'histoire de la seconde république sans l'y rencontrer à chaque pas, et ceux qui ont lu ses livres ne les ont point oubliés. On vient de rééditer le recueil de ses lettres, de ses discours, précédé d'une intéressante et pieuse notice biographique écrite quelques années après sa mort. L'homme qui se montre à découvert dans ces deux volumes était assurément quelqu'un (1).

Les premières années de ce Limousin avaient été sévères. Une femme d'esprit, dégoûtée des biens de ce monde, demandait au ciel, comme suprême faveur, « la paix et un radis. » C'est ainsi qu'elle définissait le bonheur. Léon Faucher, dans son enfance, n'avait pas toujours le radis, et la paix n'habita pas longtemps l'humble maison où il était né le 8 septembre 1803. Ses parens quittèrent Limoges pour Toulouse, et bientôt ils se séparaient. Resté seul avec sa mère, il l'aidait à vivre, s'associait à ses ouvrages d'aiguille, dessinait des festons, des broderies, et, comme le dit la notice, pour pouvoir gagner 3 francs par jour, il se rendait coupable de larcin, dérobait des chandelles à cette mère vigilante, qui les lui cachait afin qu'il ne prît pas sur son sommeil.

A peine fut-il élève de seconde, il donna des répétitions. A dix-neuf ans, il partait pour Paris, sans autre ressource que ses habitudes laborieuses et son indomptable volonté. A vingt-trois ans, il suppléait un professeur de philosophie et s'affublait de lunettes pour inspirer quelque respect. Il concourut pour l'agrégation, il fut classé au premier rang,

(1) *Léon Faucher. Biographie et correspondance, vie parlementaire*, 2 vol. in-8°, 3e édition. Paris, 1888; librairie Auguste Thomas.

mais M. de Frayssinous le fit injustement exclure. Il n'avait pas les opinions qui procuraient alors les places et les honneurs. « Je me courbe sur les livres, écrivait-il le 13 septembre 1827, je me mets en quatre, et je vois avec douleur que je ne suis pas en état d'espérer le succès. Nous sommes seize concurrens pour trois places; la plupart sont des ecclésiastiques bien recommandés, comme vous pouvez le penser, et qui se croient de rares connaissances en philosophie. On m'a cherché des chicanes, on ne voulait pas m'admettre à concourir; il a fallu demander certificats sur certificats, protection sur protection... J'ai été obligé de faire dire à ces messieurs ce que j'ai été, ce que je suis, et un peu plus ils auraient voulu savoir ce que je serai. J'aurais alors répondu comme Ésope : « Je n'en sais rien, » de peur d'élire domicile en prison. » Après avoir été voltairien, puis un disciple fervent de Rousseau, il était devenu, selon sa propre expression, « un platonicien catholique comme la primitive église. » Encore était-il moins catholique que platonicien, car, cinq ans plus tard, il écrivait au père Enfantin : « Longtemps avant que vous eussiez dépouillé le matérialisme, je n'étais plus chrétien, j'étais religieux, et je voyais les choses du point de vue de l'avenir, du haut de la philosophie, de l'histoire, dont vous avez depuis tant abusé. » Il n'était pas de ces gens qui se font humbles pour arriver et qui croient toujours ce qu'il est utile de croire.

Délicat de santé, il avait cette force de caractère qui résiste à tout, et, comme il le disait lui-même, « quelque chose de la persévérance anglaise et beaucoup de l'ardeur gauloise du bon vieux temps. » Il raconte dans ses lettres qu'il fut obligé plus d'une fois de demander à dîner à un ami, que plus d'une fois il dut se coucher avant l'heure faute d'huile pour ranimer sa lampe qui se mourait, que souvent aussi son manteau lui tint lieu du feu qui ne brûlait pas dans sa cheminée. Mais il pensait que, quand on n'a rien, on est riche d'espérance, et que l'espérance est l'aurore du bonheur. Il s'était acquis de précieuses amitiés, auxquelles il demeura toujours fidèle, et à la fidélité il joignait un don rare, la grâce dans les attachemens. Avant de quitter Toulouse, il passait ses jours de vacances à Martres, chez M. Bellecour. « L'heureux couple de jours que je vais passer! Je reverrai M., Mme et Mlle B..., le cresson, les rosiers, la pervenche. J'entendrai la harpe. » Martres lui resta cher, il ne l'oubliait pas à Paris; malgré la distance, il s'arrangeait pour y retourner : « Vous m'attendez, et je suis impatient d'arriver. Je ferai dans votre salon, en quelques minutes, le chemin d'une année. Je vais m'asseoir sur tous les fauteuils, parler à toutes les gravures, deviner tout ce qui s'est dit et fait pendant mon absence... Je vais tomber sur vos raisins comme la grêle... Ne m'oubliez pas auprès de vos dames; je les aime comme un enfant gâté; mais quand je consulte ma glace, je ne retrouve plus les

joues qu'elles m'avaient faites : le travail s'y est gravé jusqu'à l'os. Je leur demanderai de me gâter encore. »

Ce travailleur opiniâtre et condamné aux abstinences, ce reclus, cet ours, comme il s'appelait lui-même, renseignait Mme Bellecour sur les modes. Il lui apprenait, en 1829, que les manteaux se portaient en laine anglaise, fond rouge rayé de noir, mais que les raies n'étaient pas croisées comme dans les étoffes écossaises ; que le collet était large, froncé et de droit fil ; qu'au lieu d'agrafes, on y attachait de grandes cordelières ; que la forme des chapeaux était *très en l'air*, en gros des Indes de toutes couleurs, avec des rubans de gaze. Il terminait sa lettre en déclarant « qu'après Dieu viennent les dames. » Il avait eu comme un autre ses aventures. « Vous savez qu'une malheureuse passion m'a fait sortir de mes principes pendant quelque temps. C'est ce qui devait arriver à un cœur chaud et novice, à un jeune homme sage. Que voulez-vous ? j'ai été pris par les dehors de la vertu. » Mais il avait formé d'héroïques résolutions ; il se promettait d'avoir désormais le courage de la froideur, de se tenir sur la défensive, de se permettre à peine un propos galant, d'expier ses vieux péchés par une sagesse à toute épreuve : « Dites à Mme Bellecour que je ne me fondrai plus en soupirs ; j'ai profité de ses conseils. Figurez-vous le jeune homme pâle, qui soufflait pour arriver jusqu'à l'hôtel d'Espagne, sortant à sept heures du matin pour rentrer à cinq du soir, allant du Marais à Saint-Jacques, à Saint-Germain et au faubourg Saint-Honoré par 30 degrés de chaleur, déjeunant sur le pouce et dînant à vingt sous, vous le croyez mort ; point du tout, il est un peu plus grand, ses joues sont colorées, il n'est pas bien gras, mais il se porte bien, la campagne fera le reste. Conclusion : que mon tempérament s'est beaucoup fortifié, et qu'en continuant mon régime de sagesse, mon cher mentor, dans dix ans, je serai exquis à marier. »

Douze ans plus tard, il écrivait à un Anglais de ses amis : « Soyez indulgent, jeune et brillant célibataire, pour les hommes qui se rangent et qui se réfugient dans le bonheur conjugal. » Il lui racontait ses transports, ses ravissemens qui ne prenaient point de fin, ses distractions amoureuses, ses délicieux enfantillages, des joies qui lui paraissaient plus suaves que les meilleurs tableaux de Greuze. Il faisait à la fois, disait-il, un mariage de parfait amour et de parfaite convenance : les situations, les âges, les sentimens, tout était assorti ; pour tempérer la fougue de son caractère, il épousait la douceur même. Le bonheur était venu, mais il arrivait tard, et il est bon que pauvres ou riches, le bonheur soit la première figure que nous apercevions ici-bas dès notre entrée dans ce monde. Peu importe qu'il nous quitte, qu'il s'en aille, qu'il nous chagrine par ses infidélités ; on l'a vu, on s'en souvient, on croit en lui, on l'espère, et, quand il revient, on le

salue comme une vieille connaissance, on lui dit : Oui, c'est bien toi! Les jeunesses trop dures laissent toujours des traces, on en porte à jamais la marque; la blessure se ferme, la cicatrice reste. Après s'être battu contre la vie, Léon Faucher se battit contre les hommes ; il avait été sévère pour lui-même, il le fut pour les autres. S'il avait rencontré plus tôt le bonheur, son éloquence s'en serait ressentie; elle aurait peut-être acquis cette heureuse facilité, cette aisance, ce moelleux, ce liant qui lui manqua toujours.

Lorsque éclata la révolution de 1830, il se vouait encore à l'enseignement, et il employait ses jours et ses nuits à l'étude. « Dieu! si j'étais riche! s'écriait-il. Je voudrais six mois de l'année me faire ermite, dans un petit manoir où je lirais et écrirais à mon aise. Je m'entourerais de tous les monumens historiques du passé, et, là, je vivrais avec les morts. » Excellent humaniste, il préparait une traduction d'Aristote en douze volumes, et, pour se récréer, il traduisait *Télémaque* en grec. La révolution l'arracha à ce qu'il appelait « le grabat de la philosophie. » La fièvre de la politique lui brûlait le sang; adieu Telémaque et Aristote! Il rompit avec les morts, ne voulut plus avoir affaire qu'aux vivans. Il fit ses débuts dans le journalisme, où il traversa bien des épreuves; il eut plus d'un cheval tué sous lui. Pendant qu'il rédigeait *le Courrier français*, il commençait à écrire ici même des articles fort remarqués, il en publiait d'autres dans *la Revue de Paris* et dans un recueil anglais. En 1844 paraissaient ses *Études sur l'Angleterre*, qui firent sensation. Mais sa renommée de publiciste, d'économiste, ne pouvait suffire longtemps à son ambition dévorante. Il rêvait de prendre part aux événemens, d'entrer à la chambre; les orages des assemblées l'attiraient. La fortune, qui ne le gâta jamais, lui fit acheter sa victoire par trois échecs successifs. Enfin les Rémois mieux informés rendirent justice à son mérite comme à son caractère, et, en 1845, il était député.

Il jugea toujours avec une extrême rigueur la monarchie de Juillet. Il parlait avec mépris de ce corps électoral où le paysan qui payait 200 francs d'impôt et l'épicier patenté régnaient souverainement. Il goûtait peu le gouvernement personnel de Louis-Philippe, qu'il définissait le prince le plus enteté de sa propre capacité et le moins constitutionnel qui fût au monde. Il ajoutait qu'on gouverne mal un pays dont on a été absent un quart de siècle. Il avait écrit dès 1835 : « Notre soleil n'éclaire pas mieux à deux cents pas qu'à deux cents lieues. C'est un astre très bourgeois, qui tourne pour lui seul et s'use en tournant.» La politique de la paix à tout prix révoltait son patriotisme et sa fierté. Il disait : « Nous pataugeons; ce n'est pas seulement une halte dans la boue, c'est une halte dans le vide. Nous sommes des ombres et nous vivons comme des ombres. »

Ses sympathies se partageaient entre M. Thiers et M. Odilon Barrot; mais il critiquait souvent leurs idées et leur conduite : « La nature ne m'a coulé dans le moule ni de l'un ni de l'autre. Je suis plus jeune qu'eux, plus désintéressé du passé et nourri d'autres études. Je suis peut-être le seul homme en France qui unisse le sentiment de la liberté commerciale à celui de la liberté politique. » Il pensait que la grande affaire, le grand problème à résoudre, était d'organiser la démocratie, et il ne craignait pas de déclarer qu'il y a une part de vérité dans le socialisme : « Si la propriété était sérieusement menacée, pensez-vous que vous la sauveriez par des lois atroces et des charges de cavalerie? Que l'on punisse ceux qui prêchent le pillage, ce n'est que justice; mais qui empêchera que les conditions de la propriété ne soient le sujet d'un débat qui durera autant que le monde?.. Qu'est-ce, je vous prie, que la révolution française, sinon une transformation de la propriété territoriale? Ne voyez-vous pas que la même révolution se prépare dans l'industrie?.. On fait des lois contre la discussion!.. En vérité, nous ressemblons à des enfans qui, ayant bronché contre une chaise, la traitent à coups de pied en se relevant. »

Il avait la dent dure; il le prouva par l'âpreté des censures qu'il prononçait, en toute occasion, contre la politique de M. Guizot. Il l'accusait de mettre ses grands talens « au service d'un système de matérialisme, » de chercher dans les intérêts un dérivatif aux idées libérales. « La crise présente, écrivait-il le 22 juin 1846, rappelle trait pour trait la situation de la France en 1826 et 1827. C'est la même activité industrielle, la même fièvre de spéculations, le même besoin de richesse, la même lassitude de conviction, le même sommeil d'idées et de sentimens généreux. La diversion que M. Guizot a voulu faire au moyen des chemins de fer, M. de Villèle l'avait tentée à l'aide des fonds publics, et M. de Polignac lui-même la cherchait dans un développement nouveau de canaux et de routes. » Il ajoutait : « L'âge du roi permet de prévoir, à bref délai, un changement de régime. Si le changement de régime n'était pas précédé d'un changement politique, je craindrais pour la solidité de la monarchie. » Il se plaignait que le ministère conservateur réduisît tout l'art du gouvernement à l'art de ne rien faire, à la parfaite immobilité. Il lui reprochait de ne se maintenir au pouvoir que par la corruption des mœurs électorales et par des lois de rigueur. Il traitait d'impuissans ceux qui répriment, faute de savoir gouverner. Il était loin de prévoir que lui-même, quelques années après, recourrait aux lois répressives pour sauver son pays, et que plus tard encore, devenu ministre pour la seconde fois, il chercherait dans les travaux publics un dérivatif aux passions révolutionnaires. Il ne prévoyait pas non plus que, dans la fameuse séance du 18 juin 1851, il emprunterait à M. Guizot la plus hautaine de ses ri-

postes pour la jeter à la tête de ses ennemis. Un homme d'opposition ne doit jamais dire aux fontaines qu'il ne boira pas de leur eau, ni aux gouvernans qui lui déplaisent que, si un jour il arrive au pouvoir, il ne fera pas ce qu'ils ont fait.

Il faut excuser les contradictions qui ne sont que l'effet des circonstances. Si Léon Faucher était entré aux affaires dans des temps paisibles et réguliers, ce partisan résolu du progrès se serait fait gloire d'abolir les abus qu'il avait censurés, de préparer quelques-unes des réformes qu'il prêchait depuis longtemps, de combattre les routines, les superstitions administratives, l'idolâtrie des paperasses. Mais on vivait dans le trouble, dans la confusion, dans l'anarchie : tout était remis en question, même la société. Il se désoccupa de tout autre soin que de présenter des projets de lois contre les clubs, contre les agitateurs, contre les réunions publiques, contre la presse rouge, d'adresser à ses préfets des circulaires sur les grèves, sur les emblèmes séditieux, sur les sociétés secrètes. Il s'était moqué des médecins qui ne connaissent que l'émétique et la saignée ; à son tour, pour sauver son malade, il le saignait à blanc ou lui administrait d'énergiques vomi-purgatifs.

Ce qu'on pouvait lui reprocher, c'était l'âpreté, l'intolérance de ses nouvelles opinions. « Nous sommes tous pétris de faiblesse et d'erreurs, a dit un philosophe; pardonnons-nous réciproquement nos sottises. » Il ne savait pas pardonner ni verser de l'huile sur les plaies. Il pensait qu'un gouvernement qui s'abandonne mérite de périr, et il regardait l'indulgence comme le plus dangereux des abandons. Il avouait lui-même que sa raison était quelque chose de passionné. Il ne se mettait pas en peine de justifier ses variations. Tout fraîchement converti aux doctrines conservatrices, et encore revêtu de la robe du néophyte, il était devenu évêque d'une église où il s'était promis de ne jamais entrer, et son zèle était amer : il prononçait l'anathème non-seulement contre les socialistes, qu'il traitait d'hommes de rapine et de sang, mais contre les libéraux qui discutaient l'opportunité de ses lois répressives. Il leur disait : « Vous êtes le parti du désordre. » Il avait étudié la philosophie et l'histoire ; il aurait dû savoir qu'il y a bien des façons d'entendre l'ordre, que pour un grand inquisiteur, quiconque condamne les autodafés est un homme de désordre. Il disait aussi : « Nous sommes le parti des honnêtes gens. » Hélas ! les honnêtes gens ne sont pas un parti; ce sont des individus de tous états et de tout poil, différant d'humeur, de couleur et de visage. Rassemblez-les, la morale exceptée, ils ne s'entendent sur rien.

Les montagnards lui en voulaient surtout d'avoir découvert et déjoué le complot du 19 janvier 1849, où disparut piteusement par un

vasistas la gloire d'un tribun dont il avait dit : « Quand on est à peine l'ombre du voluptueux Barras, on a mauvaise grâce à faire appel aux souvenirs les plus austères ou les plus patriotiques de la Convention. » Léon Faucher n'était plus ministre quand il attacha son nom à la fameuse loi du 31 mai 1850, qui exigeait trois ans de domicile pour l'exercice des droits électoraux. Il en fut l'infatigable et intrépide rapporteur. On n'osait pas proposer l'abolition du suffrage universel, on l'escamotait. Pour justifier ce tour de gobelets, le rapporteur multipliait les subtilités. Il déclarait « que la nouvelle loi ne restreignait pas le droit de suffrage, qu'elle en restreignait seulement l'exercice, et que c'était bien différent. » Il ajoutait : « Cette loi dit que, pour être électeur, il faut avoir trois ans de domicile. Est-ce qu'un citoyen quelconque n'a pas ce droit? Est-ce qu'il n'est pas dans la nature de l'homme d'être domicilié quelque part, d'y planter sa famille et d'y vivre au milieu de ses parens, de ses amis? » On rayait de la liste des électeurs tous les nomades, en leur disant : Qui vous empêche de vous fixer? On affectait d'oublier qu'il y a des métiers nécessairement nomades. On aurait pu, en vertu du même raisonnement, rétablir le cens et affirmer qu'on ne touchait pas au suffrage universel. Qui empêche un Français d'avoir des rentes? La Montagne éclatait en sarcasmes, en invectives, en lazzis, en injures. Mais le rapporteur ne tenait pas les injures pour des raisons, et il fit passer sa loi. Il ne se doutait pas des conséquences fatales qu'elle devait avoir avant peu pour sa fortune politique et qu'elle était grosse d'une perfidie, grosse d'un coup d'état.

Il employa tout le temps de son dernier ministère, qui dura du 10 avril au 26 octobre 1851, à résoudre un problème insoluble. Il y dépensa toutes les ressources de son esprit, il y usa sa tenace volonté. Son plus cher désir était d'établir un accord durable entre le président de la république et la majorité conservatrice et monarchique de l'assemblée législative. Il était trop clairvoyant pour ne pas avoir reconnu que désormais le seul homme populaire de France était le prince Louis-Napoléon, que le paysan était pour lui, et qu'en 1852, malgré l'article 45 de la constitution, les campagnes le rééliraient. Cette réélection illégale lui semblait un grave péril, auquel il fallait parer à tout prix. Il se multipliait pour obtenir que la majorité recherchât les moyens de reviser la constitution, d'abroger le fatal article 45, et prît son parti d'accorder au président un témoignage de sa confiance en lui renouvelant son bail. Malheureusement, cette majorité y était peu disposée. Elle ne voyait dans le prince qu'un occupant provisoire, un régisseur chargé de remettre la maison en état, d'y faire toute sorte de grosses et de menues réparations, d'essuyer les plâtres et de céder

ensuite la place au vrai propriétaire. Mais le prince se regardait lui-même comme le vrai propriétaire, il avait ses titres dans sa poche, et il n'était pas d'humeur à travailler pour les autres.

On se regardait de travers. Un rameau d'olivier à la main, le ministre de l'intérieur prêchait la paix; s'adressant tour à tour à chaque partie, il se portait fort pour l'autre, se rendait caution de son innocence, répondait de ses bonnes intentions. Il disait au président : « La majorité a ses préjugés, ses faiblesses, ses mauvais jours, ses aigreurs; dans le fond, elle est bonne personne; gardez-vous de rompre avec elle, vous feriez la joie des montagnards, vos communs ennemis. » Il disait à la majorité : « Craignez d'engager la guerre avec le pays en livrant bataille au président, l'avenir est à lui, vos soldats vous abandonneraient. Vous avez tort de soupçonner Louis-Napoléon; il n'a pas la mine aussi sournoise que vous le pensez, ses goûts sont simples, modestes, il se contentera des droits que vous voudrez bien lui reconnaître. J'atteste le ciel qu'il ne songe pas à se faire empereur. » Il n'est pas de métier plus ingrat que de chercher à rétablir la paix dans un ménage désuni : le réconciliateur se met tout le monde à dos. On s'était épousé non par inclination, mais par calcul, et on entendait ne s'être marié que pour un temps; de part et d'autre, on s'était ménagé des cas de nullité, et à chaque instant des querelles éclataient : on parlait de séparation, de divorce. L'honnête et pacifique entremetteur perdait ses peines. La femme était acariâtre, ombrageuse, défiante, pleine d'arrière-pensées; le mari souriait mystérieusement, en tortillant son épaisse moustache; il avait son idée, et il la préférait à sa femme.

Léon Faucher connaissait mal l'homme mystérieux et compliqué dont il fut deux fois le ministre. Il ne le croyait pas de la race des grands ambitieux; il le jugeait incapable de méditer un coup d'état, plus incapable encore de l'exécuter avec succès. Ce mélange de sentimens élevés et d'une ambition sans scrupules, cette sensibilité délicate, ce don de séduction mis au service des projets sombres, cette étrange combinaison des pratiques napoléoniennes avec des habitudes de conspirateur qui avait appris la vie dans les sociétés secrètes, un art de parvenir où l'imagination tenait une grande place, la science des procédés par lesquels on frappe et on émeut les foules, les utopies mariées aux calculs, une âme à la fois généreuse et trouble, la fixité dans les idées confuses, le fatalisme d'un joueur qui se flattait de posséder dans son nom un irrésistible fétiche, — Léon Faucher n'avait pas su deviner ce sphinx.

Il reprochait au président de commettre des fautes, de faire de la politique de fantaisie; il s'en prenait « à l'entourage, à ces conseillers familiaux, mal famés et mal intentionnés, qui le poussaient aux

aventures. » Ce qu'il prenait pour des incartades était un système de conduite savamment concerté. Dès son avènement à la présidence, Louis-Napoléon joua un double jeu. Il se servait de ses ministres et de la majorité conservatrice pour remettre à l'ordre les factions et les factieux; mais de temps à autre, s'adressant à la nation, il lui disait plus ou moins clairement : « Ces conservateurs avec lesquels j'ai l'air de m'entendre, n'allez pas croire que je les aime, je les subis. Il vous ont pris le suffrage universel, je vous le rendrai. Je m'appelle lion, je suis l'héritier du grand Napoléon, je suis l'empire démocratique ou la démocratie autoritaire. » Il y avait naguère en Espagne un roi qui excellait, comme beaucoup de ses sujets, dans l'art de parler par signes. Ce roi avait plusieurs amies très intimes dans le corps de ballet, et on raconte qu'un soir, à l'Opéra de Madrid, peu de temps après son second mariage, pendant que la reine, assise au cordon, était tout attentive au spectacle, debout derrière elle, il parlait constamment des yeux et des doigts à telle danseuse, qui lui répondait. Ainsi causait avec la France, par-dessus la tête de la coalition monarchique, un président qui aspirait à devenir l'empereur Napoléon III.

Il prodiguait les caresses, les attentions aimables, à son ministre de l'intérieur : « Ah! ma petite ennemie! disait-il, le 10 avril, à Mme Faucher, qui avait détourné son mari de rentrer aux affaires; on me fait donc de l'opposition! on voulait me priver des lumières de mon cher ministre! » Il avait besoin de lui pendant quelques mois encore. Mais, peu après, il prononçait à Dijon un discours qui fit du bruit et dans lequel il accusait l'assemblée « d'être un obstacle à tous ses projets d'améliorations populaires par un refus de concours, qu'elle ne lui accordait que pour les lois répressives.» On ne pouvait parler plus nettement. En sortant du banquet, Léon Faucher donna sa démission; pour obtenir qu'il la retirât, le prince jeta son discours au feu. Léon Faucher se flattait qu'à la longue il ferait l'éducation de cet homme qui ne savait pas encore la politique, qu'il l'obligerait à compter avec ses résistances respectueuses, qu'il le convertirait par degrés au système représentatif. Dès qu'il arrivait au pouvoir, il devenait optimiste : « J'ai une grande idée de la puissance de l'homme, avait-il écrit à un de ses amis d'Angleterre, le 6 février 1849. Le caractère est l'étoffe de la politique; ce que l'on veut faire, on le fait. » Ce fut le président qui fit ce qu'il voulait faire.

Le terme fatal approchait; pour préparer à son aise le coup d'état, il fallait à Louis-Napoléon un cabinet de complaisans. Il ne songea plus qu'à se débarrasser du cher ministre dont il appréciait tant les lumières, et pour le mettre dans la nécessité de s'en aller, il le chargea de demander à l'assemblée l'abrogation de la loi électorale du 31 mai 1850. Léon Faucher n'était pas homme à se déjuger, à s'infliger

à lui-même un humiliant démenti. Il se retira, mécontent, irrité, mais le cœur exempt de tout soupçon. Le 1er décembre, il assistait à cette fameuse représentation de l'Opéra-Comique, où mystificateurs et mystifiés entendirent côte à côte une musique nouvelle, « sans que rien indiquât que le voisin dût signer l'ordre d'arrêter son voisin, et que nombre de spectateurs, à peine rentrés chez eux, seraient conduits en prison. » Le lendemain matin, il était plongé dans des recherches statistiques quand deux républicains vinrent lui annoncer que la seconde république avait vécu. A quelques jours de là, M. de Morny instituait une commission consultative et se permettait d'inscrire sur la liste le nom de Léon Faucher. Il s'indigna, il réclama; on lui répondit: « Vos noms nous sont nécessaires, nous les gardons. » Alors il écrivit au prince-président : « Je ne pensais pas vous avoir donné le droit de me faire cette injure. Les services que je vous ai rendus en croyant les rendre au pays m'autorisaient peut-être à attendre de vous une autre reconnaissance. Mon caractère, en tout cas, méritait plus de respect. » Il espérait que le nouveau régime ne vivrait qu'un jour; il n'en vit pas la fin: le 14 décembre 1855, il n'était plus de ce monde.

On peut se demander s'il n'a pas sacrifié sa vie en la donnant à la politique, qui ne lui réservait que des rôles pénibles et ingrats. Esprit ouvert et distingué, curieux de tout, versé dans plus d'un genre d'études, aimant avec passion les lettres, les arts, n'était-il pas né pour philosopher sur les choses d'ici-bas, pour vivre beaucoup avec les morts, qui sont doux, d'humeur facile, de bonne compagnie, pour composer de beaux livres, pour lire d'instructifs et judicieux mémoires à l'Académie des Sciences morales? Il en a jugé autrement; s'il avait résisté aux appels du tentateur, une sourde inquiétude l'aurait peut-être averti qu'il manquait sa vraie destinée. Il n'aurait pas connu les joies fiévreuses de la tribune, l'émotion des batailles gagnées, l'ivresse des colères éloquentes, et aucun paysan des Pyrénées n'eût fait quatre lieues pour contempler son visage, pour avoir le plaisir de s'écrier : « C'est lui! » Nous échappons difficilement à notre démon, et nous ne pouvons être heureux s'il ne l'est pas.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LES MÉTAPHORES DE VICTOR HUGO.

Dictionnaire des métaphores de Victor Hugo, par M. Georges Duval, avec une préface de M. François Coppée, de l'Académie française. Paris, 1888; A. Piaget.

En vérité, les poètes ne devraient jamais écrire de *Préfaces*, non pas même pour leurs propres livres, encore bien moins pour ceux des autres; et les romanciers seraient sages de ne pas s'essayer à la critique : ils n'y sont ni dans leur rôle, ni sur leur terrain, ni dans leur élément. C'est la réflexion que nous faisions en feuilletant le *Dictionnaire des métaphores de Victor Hugo*, par M. Georges Duval, mais surtout en lisant la préface qu'y a mise M. François Coppée. Car, l'idée de ce *Dictionnaire* était heureuse, et le titre en est excellent. Si Victor Hugo a en effet agi sur son siècle, — et, à notre avis, beaucoup plus profondément que l'on n'a l'air quelquefois de le croire, — ce n'est pas sans doute par l'action, en dépit de sa politique, de son *Histoire d'un crime* et de ses *Châtimens;* ce n'est pas non plus par ses idées, qui sont rares, de peu de portée, de peu de nouveauté, rarement siennes d'ailleurs; c'est par sa rhétorique, et, de toutes les parties du rhéteur, il n'en a pas eu de plus brillante ou de plus extraordinaire, de plus unique, si je puis ainsi dire, dans l'histoire entière de notre littérature, que l'abondance, que l'ampleur et, généralement, que la beauté de ses métaphores. C'est donc bien dans ses métaphores qu'il faut l'étudier; M. Georges Duval a raison; et c'est bien là, dans sa rhétorique, avec l'explication de ses œuvres, qu'il faut chercher l'origine même des idées et jusqu'aux motifs ou aux mobiles des actes publics d'Hugo.

M. François Coppée, de son côté, n'a pas moins eu raison de rappeler à quelques jeunes gens, puisqu'ils paraissent l'ignorer, le prix de cette rhétorique, et qu'elle n'est point assurément l'âme ni le tout de la poésie, mais enfin qu'elle en est l'une des conditions. « Parmi tous les poètes de l'humanité, nous dit-il, Victor Hugo est celui qui a inventé le plus d'images, les mieux suivies, les plus frappantes, les plus magnifiques; » et « la poésie vit d'images. » M. Coppée a eu également raison de protester contre le dédain que les « symbolistes » et les « décadens » affectent volontiers, sans l'avoir peut-être jamais lu, pour le poète des *Contemplations* et de la *Légende des siècles*. La mémoire de Victor Hugo paie en ce moment pour les adulations excessives et les flagorneries démesurées auxquelles je me suis imaginé quelquefois qu'en mourant il avait voulu se soustraire. Mais, aujourd'hui, ne serait-il pas temps, demande M. Coppée, de prendre pour Hugo les sentimens de la postérité? Nous le croyons comme lui et avec lui. Et M. Coppée a eu raison enfin de dire tout cela, comme aussi de recommander « à tous les assembleurs de rimes » le *Dictionnaire* de M. Duval, puisqu'il le croit capable, en dissipant les idées fausses que l'on se ferait encore d'Hugo, de rétablir la vraie, et de nous apprendre à voir en lui l'un des plus grands poètes qui aient égalé notre langue à elle-même, dans un genre où nous ne pouvions citer, il n'y a pas encore un siècle, que les noms de Lefranc de Pompignan et de Jean-Baptiste Rousseau.

Mais je ne dis pas, avec M. Coppée : « le plus grand lyrique de tous les siècles ; » et c'est le premier reproche que j'ose faire à cette courte *Préface* de mettre ainsi sous les pieds d'Hugo tous les siècles et tous les poètes. « Le plus grand lyrique de tous les siècles ! » vraiment, qu'en savons-nous? et qu'est-ce qu'en sait M. Coppée? Encore nous autres, critiques naïfs, dont M. Coppée semble croire que l'occupation habituelle est « d'éplucher les queues des lions pour y chercher des puces, » — et il ne nous manque habituellement pour cela que les lions, — si nous disions d'Hugo qu'il est « le plus grand lyrique de tous les siècles, » aurions-nous d'abord, selon nos forces, parcouru tous les siècles, et tâché de nous faire sur tous les grands lyriques une opinion raisonnée. Si nous donnions à Hugo une préférence marquée sur Lamartine, par exemple, ou sur Goethe, ou sur Byron, ou sur Dante, ou sur Pindare, sur Ézéchiel ou sur Isaïe, nous saurions, ou nous croirions savoir, et nous dirions pourquoi. Mais il est plus commode, évidemment, de dire, et surtout plus vite fait, qu'Hugo est le « plus grand lyrique de tous les siècles ; » et voilà, quand on l'a dit, qui ne souffre plus de contradiction. Nous nous demandons seulement, avec un peu d'inquiétude, si, venant à écrire demain quelque *Préface* pour un *Dictionnaire des rimes* de Lamartine, M. Coppée ne ferait pas de Lamartine, à son tour, « le plus grand lyrique » aussi « de tous les siècles? »

Ce qu'il y a d'ailleurs en ceci de plus amusant, c'est qu'en faisant, lui, de Victor Hugo, le plus grand lyrique de tous les siècles, et en le préférant conséquemment à Lamartine, M. Coppée n'admet pas que nous préférions, nous, ni personne, les *Méditations* aux *Contemplations*, et Lamartine à Victor Hugo. C'est une preuve, à ses yeux, de peu de largeur d'esprit. « Comme si Mozart, dit-il, gênait Beethoven, ou comme si Raphaël empiétait sur la gloire de Michel-Ange! » Que ne s'est-il donc fait à lui-même ce beau raisonnement! Et quand veut-il avoir raison? Est-ce quand il nous défend de préférer Lamartine à Hugo, ou quand il préfère, et qu'il veut nous faire, avec lui, préférer Hugo à Lamartine? Mais comme si tous, tant que nous sommes, nous ne passions pas notre temps à exprimer nos préférences, ou comme si, quand nous écrivons, nous avions d'autre ambition que de les faire partager aux autres! Seulement, au lieu de les proposer ou de les imposer comme leurs, ce que font les poètes et les romanciers, l'objet de la critique est de les faire accepter comme bonnes, c'est-à-dire comme conformes à quelque chose de plus général, de moins changeant, et de plus libéral que son propre goût. La critique ne consiste pas à formuler des jugemens, ainsi que M. Coppée le semble croire, mais à les motiver, ce qui est tout autre chose; et quand elle préfère Lamartine à Hugo, elle a ses raisons peut-être, auxquelles on pourrait essayer de répondre, et non pas se contenter de dire qu'on les préfère tous deux, Hugo et Lamartine, Lamartine et Hugo, pour avouer aussitôt que Hugo est cependant plus grand que Lamartine. Mais, je consens uniquement qu'il soit plus extraordinaire.

On ne s'en douterait pas, à lire le *Dictionnaire* de M. Georges Duval. Sans être tout à fait complet, auquel cas un semblable *Dictionnaire* devrait contenir l'œuvre presque entière de Victor Hugo par ordre alphabétique, n'eût-il pas pu d'abord être moins incomplet? J'ai voulu relire, la plume en main, quelques-unes des pièces où M. Duval avait puisé, — *Fonction du poète*, *Tristesse d'Olympio*, *Booz endormi*, — et il m'a semblé qu'il avait omis d'y relever quelques-unes des métaphores les plus caractéristiques de la vision d'Hugo. C'est ainsi que je n'ai trouvé celle-ci :

> Loin de vous ces *chats* populaires
> Qui seront *tigres* quelque jour;

ni à *Chat* ni à *Tigre*. C'est encore ainsi qu'aux mots de *Couteau*, d'*Essaim*, de *Masque*, j'ai vainement cherché la strophe célèbre :

> Toutes nos passions s'éloignent avec l'âge,
> L'une emportant son *masque* et l'autre son *couteau*,
> Comme un *essaim* chantant d'histrions en voyage,
> Dont le groupe décroît derrière le coteau.

C'est ainsi que je n'ai trouvé enfin, ni à *Fange*, ni à *Enfer*, ni à *Forge*, les trois vers de *Booz endormi :*

> Il était, quoique riche, à la justice enclin,
> Il n'avait pas de *fange* en l'eau de son moulin,
> Il n'avait pas d'*enfer* dans le feu de sa *forge*.

Il serait superflu de multiplier les exemples, quoique des vers d'Hugo soient toujours bons et beaux à relire. Le reproche, aussi bien, n'est pas grave ; et quand les omissions seraient encore plus nombreuses, il n'y aura rien de plus facile à M. Georges Duval que de les réparer — dans une nouvelle édition de son *Dictionnaire*.

Nous pourrons peut-être alors tirer des conséquences ou des inductions. Non pas sans doute que nous ayons une grande confiance dans les applications de la statistique à la littérature : on prouve tout avec des chiffres, et même parfois la vérité, quand on sait la manière de s'y prendre. Si cependant il y a quelques objets dont le poète lui-même tire plus souvent ou plus volontiers ses métaphores ou ses comparaisons, s'il y en a quelques-uns qui semblent s'attirer ou s'appeler l'un l'autre dans ses vers, il sera permis de les compter; et, de la fréquence de certaines images, on pourra peut-être conclure à la nature elle-même de son imagination.

Pour cette raison, il m'a semblé curieux, dans le *Dictionnaire* de M. Duval, de noter les quelques mots dont il a relevé, au courant de la plume, le plus d'emplois métaphoriques. L'*Oiseau*, à lui seul, sans indication d'espèce ni de genre, ne lui a pas donné moins de trente-neuf exemples; la *Mouche*, le *Papillon*, l'*Abeille*, l'*Aile* en ont fourni trente-six autres, soit, au total, soixante-quinze métaphores tirées des choses qui volent, aériennes, légères, et fugitives. Les choses qui rampent, le *Chien*, le *Serpent*, l'*Hydre*, en ont donné trente-deux.

> L'horizon semble un rêve éblouissant, où nage
> L'écaille de la mer, la plume du nuage,
> Car l'océan est *hydre*, et le nuage *oiseau*.

Il est singulier et remarquable, comme dans cet exemple, de voir Hugo réintégrer les mots dans leur plus ancienne acception étymologique, et, dans le siècle de l'histoire et de la science, recréer sans y penser, par la seule nature de sa vision, également confuse et puissante, les mythes oubliés dont toute une part du langage est autrefois issue. Les choses sombres ou répugnantes ont encore fourni de nombreux exemples au livre de M. Duval. J'y trouve sept fois l'*Ombre ;* et quatre fois seulement le *Ver*, mais il m'en revient un exemple que M. Duval ne donne point :

> . . . le remords implacable
> S'est fait *ver* du sépulcre et leur ronge le cœur;

et combien d'autres en eût-il pu tirer, s'il l'eût voulu, de la seule *Épopée du Ver?* Le *Haillon*, que je trouve neuf fois dans le *Dictionnaire*, peut servir à marquer le passage des choses sombres à celles qui brillent. On sait en effet que, chez Victor Hugo, le haillon est souvent splendide :

> Et jusque dans les champs étincelait le rire,
> *Haillon d'or* que la joie en bondissant déchire.

Enfin l'*Œil*, l'*Étoile*, la *Fleur* et le *Flambeau* ne reviennent pas, à eux seuls, moins de cinquante-quatre fois dans le *Dictionnaire* de M. Duval. Ils y reviendraient bien davantage encore, si l'on comptait les échanges de politesses qu'ils font entre eux :

> Ses grands *yeux* noirs brillaient sous la double mantille;
> Telle une double *étoile* au front des nuits scintille
> Sous les plis d'un nuage obscur;

ou, réciproquement :

> L'*étoile* qui s'éteint et brille
> Comme un *œil* prêt à s'assoupir.

Que si, d'ailleurs, quelques-unes de ces métaphores ne paraissaient pas très neuves, ou si même elles déconcertaient l'idée que l'on essayait tout à l'heure de nous donner de Victor Hugo, il faudrait faire attention de quels recueils elles sont extraites, et se souvenir que le vrai Victor Hugo n'est pas dans *les Orientales*, ni même dans *les Feuilles d'automne* ou dans *les Rayons et les Ombres*, mais dans *les Contemplations* et dans la *Légende des siècles*. A quoi j'ajouterais qu'il y a toujours eu dans toutes ses œuvres un fonds non-seulement de banalité, mais de vulgarité. Et il est bien possible que ce soit en lui ce qui offense la dédaigneuse délicatesse des « symbolistes » et des « décadens, » mais aussi c'est sa force et le secret de sa popularité. Peuple lui-même, Hugo n'a jamais eu peur ni dégoût du lieu-commun, jamais de la métaphore triviale ou de la comparaison dégradante. Mais aussi, c'est de lui qu'il est vrai de dire, ou de personne, que ses défauts sont l'envers de ses qualités; qu'en ne « choisissant » pas, il a reculé les bornes de la poésie; qu'en refusant de soumettre son imagination aux lois de la raison, si l'on voit, dans son œuvre, de quelles chutes, on y voit aussi de quels élans l'imagination toute seule est capable; et qu'une part au moins de son génie est faite de son manque de mesure, de discrétion et de goût.

J'aurais voulu sentir quelque chose de tout cela dans le *Dictionnaire*

de M. Duval; mais il aurait fallu que M. Duval eût démêlé plus clairement, d'abord, ce qu'il y a dans Hugo de plus caractéristique, et qu'il se fût rendu compte, ensuite, qu'en faisant un *Dictionnaire des métaphores*, il touchait l'une des plus difficiles questions de l'histoire naturelle et de la métaphysique du langage. Alors, puisqu'il fallait choisir, et se résigner à n'être pas complet, parmi tant de métaphores ou de comparaisons, tant d'images ou de symboles, il n'eût composé son *Dictionnaire* que de celles et de ceux qui pouvaient le mieux mettre en lumière le génie propre d'Hugo, et la révolution qu'un homme a opérée dans la langue et dans la poésie. Puis, à l'ordre alphabétique, toujours commode, mais toujours confus, on en eût substitué un autre, que je ne connais point, que je ne saurais donc indiquer, qui resterait à déterminer. Et ainsi ce *Dictionnaire*, dont l'idée, nous le répétons, est tout à fait heureuse, mais n'a pas été mûrie suffisamment, eût lui-même été le livre dont il n'est que l'ébauche encore incertaine ou le fondement désormais utile et même indispensable, mais trop fragile encore et trop mal assuré.

Comment s'y prendrait-on pour le refaire? Sans parler de tant de critiques qui, depuis Sainte-Beuve, il y a plus d'un demi-siècle, jusqu'à M. Alexandre Dumas, l'an dernier, ont tous dit de Victor Hugo quelque chose de juste et qui vaudrait la peine d'être redit, on pourrait consulter Victor Hugo sur lui-même, dans ses vers et dans sa prose. La première pièce des *Rayons et les Ombres*, que nous avons rappelée plus haut, intitulée *Fonction du poète*, et l'une des dernières pièces des *Contemplations*, intitulée *les Mages*, développement du même thème à quinze ou vingt ans de distance, contiennent déjà de précieux aveux. Il est instructif, en passant, d'y noter, si je puis ainsi dire, le progrès ou le changement de la vision du poète, avant l'exil et après l'exil, avant la mer et après la mer, et comment de « mystique, » en 1839, elle est devenue « apocalyptique » en 1856. Mais, depuis lors encore, en 1864, sous le nom d'Eschyle, dans son *William Shakspeare*, Hugo s'est représenté lui-même tel qu'il se voyait, et deux ans plus tard, en 1866, dans les *Travailleurs de la mer*, il a défini, dans la personne de son Gilliatt, tout un côté de son imagination : « L'immense dans Eschyle est une volonté. C'est aussi un tempérament... Ses métaphores sont énormes... Ses effets tragiques ressemblent à des voies de fait sur les spectateurs... Sa grâce même a quelque chose de cyclopéen. » C'est l'idéal d'Hugo que cet Eschyle, ou plutôt c'en est le portrait par lui-même. Et ce Gilliatt, qu'en direz-vous? à qui « l'inconnu faisait parfois des surprises? » qui, « par une brusque déchirure de l'ombre, voyait tout à coup l'invisible? » victime, dans sa solitude, de « ce tremblement d'idées qui dilate le docteur en voyant ou le poète en prophète? » Il me semble, du moins, que de ces aveux et de quelques autres on n'a pas tiré tout le parti que l'on pourrait, et qu'en les comparant, les éclaircissant, les vérifiant, on y re-

trouverait, énumérés et marqués par lui-même, les traits essentiels de la physionomie poétique d'Hugo.

Ce qui deviendrait alors extrêmement intéressant, ce serait d'examiner de quelle évolution de la langue ces métaphores ont à leur tour été le point de départ et l'instrument. Car ce n'est pas seulement la poésie qui vit d'images, mais ce sont les langues elles-mêmes, dont une perpétuelle invention de métaphores nouvelles peut seule contre-balancer la tendance à devenir de pures algèbres. Les mêmes mots, — dont le nombre importe peu, — se chargent en quelque sorte, s'enrichissent, et se nuancent de la diversité des emplois que l'on en a faits. Les faire donc passer du concret à l'abstrait, du propre au figuré, du simple au composé, de l'individuel au général, du semblable au contraire, de la désignation du tout à celle de la partie, quoi encore? c'est la vraie manière, c'est la bonne, en tout cas, d'accroître les ressources des langues; et c'est ici la définition même des différentes espèces de métaphores ou de tropes. Qu'est-ce que nous devons à Hugo en ce genre? de quelles translations de sens a-t-il été l'inventeur? de quelles catégories d'objets négligés, dédaignés, ou méprisés avant lui, a-t-il été tirer ses métaphores? quelles significations nouvelles, depuis lui et grâce à lui, se sont greffées sur les mots anciens? quelles combinaisons inaperçues, latentes, et comme enfouies dans les colonnes des *Dictionnaires*, en a-t-il dégagées, réalisées, et rendues vulgaires à leur tour? Là est le véritable intérêt, philologique et littéraire, linguistique et poétique, d'un *Dictionnaire des métaphores d'Hugo*. Car, on serait étonné, si l'on voulait les compter, du nombre de mots qu'il a pu faire, comme il s'en vantait, rentrer dans la langue du XIXe siècle. Mais on le serait bien plus encore du nombre de rapports nouveaux qu'il a su découvrir ou établir entre ceux qui n'appartenaient pas moins à la langue du XVIIe qu'à celle du XIXe siècle. Et cela, quoi qu'on en ait dit, non-seulement sans faire de violence à cette langue, mais en demeurant aussi « Français » que pas un de nos grands écrivains, procédant à la façon du langage populaire, capable, comme lui, de bassesse ou de grossièreté, mais fidèle au génie de la langue, et souvent incompréhensible, ou plus souvent encore insoutenable, mais toujours correct et toujours contenant, selon son expression, le Vaugelas du XXe siècle, le législateur du vocabulaire dont il aura été le créateur. Heureux, s'il avait mis sous ses mots et dans ses métaphores autant d'idées qu'ils ou elles ont d'éclat, et si le penseur, en lui, sans l'égaler, avait du moins approché de plus près l'écrivain!

Non point du tout que, pour notre part, nous le trouvions aussi pauvre d'idées qu'on l'a bien voulu dire et qu'on le répète peut-être trop complaisamment. Sans doute, il n'a été ni Hegel, ni Schopenhauer, ni Auguste Comte, ni Stuart Mill, ni Geoffroy Saint-Hilaire, ni Darwin. Mais, comme le populaire, s'il s'embrouille quand il fait le projet de penser,

il n'est pas moins vrai que, comme le populaire, et sans presque y songer, il dit souvent, avec son inconscience ou son instinct de poète, des choses fortes et profondes. On ne peut pas faire au surplus que les mots ne continuent toujours de représenter des idées, et conséquemment qu'en les associant d'une manière conforme au génie de la langue, mais personnelle, mais nouvelle, mais inattendue, il n'en résulte aussi de nouveaux rapports des idées, ou des rapports inaperçus, et que l'on appellera du nom que l'on voudra, mais qui n'en sont pas moins des acquisitions, et comme telles un enrichissement ou un progrès de la pensée. L'image devient signe à son tour d'autre chose qu'elle-même, le concret se transforme en abstrait, la métaphore se prolonge ou se dilate en idées, et l'imagination, par un secret détour, se retrouve analogue ou identique à la raison. Quand Hugo dit quelque part que « Tout génie est un accusé ; » ce n'est d'abord qu'une métaphore, où sans doute il a lui-même enfermé moins de sens que d'orgueil et de mauvaise humeur contre son temps. Faites attention pourtant que le commentaire de cette métaphore irait à l'infini, si l'on voulait l'entreprendre, et qu'elle contient toute une théorie, discutable, mais raisonnable, et même démontrable, du rôle ou de la fonction du génie dans le monde. Quand il dit en un autre endroit : « Le serpent est dans l'homme : c'est l'intestin ; » on trouve d'abord la métaphore drôle, et l'analogie qui la lui suggère encore plus superficielle que drôle. Prenez garde toutefois qu'en y réfléchissant on trouverait aussi dans cette métaphore de quoi défrayer toute une exégèse, toute une religion, toute une philosophie. Dans un *Dictionnaire* de ses métaphores, en voilà quelques-unes qu'il faudrait trouver une disposition pour mettre en pleine lumière. Parce qu'il fut un grand artiste de mots, quelques-uns des rapports les plus cachés du langage et de la pensée se sont quelquefois révélés à Hugo. Pour arriver jusqu'à sa pensée, il faut subir sa rhétorique ; mais il a sa façon de penser, enveloppée ou contenue dans sa façon de sentir ; et nous, si nous voulons être équitables à sa mémoire, il nous faut apprendre qu'il y a une manière de le lire.

C'est ce que l'on n'apprend pas dans le livre de M. Duval ; et nous le regrettons. On dirait un bouquet de fleurs de rhétorique, et encore parmi lesquelles un véritable Hugolâtre, qui serait un peu le juge en même temps que le dévot de son Dieu, lui reprocherait d'en avoir mis de trop insignifiantes, mais surtout de trop vieilles et de trop fanées. Son *Dictionnaire* ne tient pas les promesses de son titre, ni non plus celles de la *Préface* de M. Coppée. Leur admiration à tous deux pour le « Maître par excellence, » pour le « Poète suprême, » pour le « Dieu, leur Père de Guernesey, » serait-elle si sincère que d'en être devenue paresseuse ? et pourvu que l'on admire, s'inquiéteraient-ils aussi peu de ce que l'on admire dans Hugo, que des raisons pour lesquelles on

l'admire? Mais, en attendant, ils n'ont l'un et l'autre oublié que de caractériser le poète. Au lieu d'être tiré des œuvres de Victor Hugo, et si seulement on en ôtait quelques grossièretés extraites des *Châtimens* ou de *Napoléon le Petit*, supposé que ce *Dictionnaire* fût une anthologie de Lamartine ou de Musset, on ne discerne pas bien quelle y serait la différence. Et l'on voit sans doute qu'il s'y agit d'un dieu, mais de quel dieu, et pourquoi dieu, à quel titre et de quel chef, c'est ce qu'il serait difficile de dire.

Nous ne saurions avoir l'intention, en quelques lignes et avec une demi-douzaine de citations, de le mieux caractériser. Mais si nous osions l'essayer, il y a bien trois ou quatre mots dont une pareille étude ne serait que le développement ou l'illustration. L'imagination de Victor Hugo, comme celle de son Eschyle, est « énorme » et « cyclopéenne, » je dirai même préhistorique; son inspiration coutumière est sombre, funèbre, presque macabre; et sa pensée est apocalyptique.

Pour peindre « la terre monstrueuse, » avant l'histoire et avant l'homme, quelles métaphores n'a-t-il pas trouvées? quelles images? quelles « figures grossissantes, propres aux poètes suprêmes, et à eux seuls? » dans ses *Contemplations* et dans sa *Légende des siècles*, dans son *Titan* ou dans son *Satyre?*

> Les avalanches d'or s'écroulant dans l'azur,..

et

> La palpitation sauvage du printemps,..

et

> L'inhospitalité sinistre du fond noir,..

et

> L'inexprimable horreur des lieux prodigieux...

Il n'en a pas trouvé de plus fortes, mais de plus humaines, pour exprimer le frisson de la créature devant la mort, l'horreur de la tombe, et l'effroi du néant. D'autres ont mieux chanté l'amour, comme Lamartine, ou la passion, comme Musset, ou la nature et la joie de vivre; je ne crois pas que la Mort ait jamais eu de plus grand poète que Victor Hugo, ni de plus sincère. L'idée de la mort le poursuit, le hante, l'obsède; elle obscurcit de son ombre les heures lumineuses de son existence; elle mêle son horreur jusque dans ses amours; elle est l'énigme ou le

mystère dont il ne se lasse pas de demander le mot aux choses, aux hommes et à Dieu :

Nous demandons, vivans douteux qu'un linceul couvre,
Si le profond tombeau qui devant nous s'entr'ouvre,
Abîme, espoir, asile, écueil,
N'est pas le firmament plein d'étoiles sans nombre;
Et si tous les clous d'or qu'on voit au ciel dans l'ombre
Ne sont pas les clous du cercueil.

Nous sommes là; nos dents tressaillent, nos vertèbres
Frémissent; on dirait parfois que les ténèbres,
O terreur! sont pleines de pas.
Qu'est-ce que l'ouragan, nuit? C'est quelqu'un qui passe.
Nous entendons souffler les chevaux de l'espace,
Traînant le char qu'on ne voit pas.

Si, d'ailleurs, entre tant d'autres, nous choisissons ici ces deux strophes, c'est que l'on y voit assez bien comment d'une terreur d'abord toute physique ou tout instinctive de la mort, s'est dégagée la philosophie même du poète, sa conception de la vie et du monde. Et, en effet, c'est la pensée de la mort qui lui a enseigné la pitié et la fraternité, comme c'est elle qui lui a enseigné l'espérance. Mais c'est elle surtout qui lui a fait entrevoir le sens caché des choses; qui, par la quantité « d'inconnu » ou « d'infini » qu'elle enferme, l'a familiarisé, pour ainsi dire, avec l'ombre et le mystère; et qui a fait de lui, enfin, le poète, s'il y en eut jamais un, de « l'insondable » et de « l'inaccessible, » celui de *Pleine mer* et de *Plein ciel*, de la *Vision de Dante* et de la *Trompette du jugement*. N'est-on pas un peu étonné, dans un *Dictionnaire des métaphores* de Victor Hugo, de n'en retrouver presque pas une qui soit tirée de ces poèmes extraordinaires? ni le clairon

. . . forgé par quelqu'un de suprême
Avec de l'équité condensée en airain?

ni

Le flamboiement flottant sur les nuits éternelles?

ni

. . . le vaillement noir de l'éternité?

et ne pensera-t-on pas que peut-être elles y eussent assez heureusement remplacé quelques « fleurs, » quelques « étoiles » et quelques

« oiseaux? » Dans l'œuvre de Victor Hugo, comme dans celle de tous les poètes, il y a les métaphores de la langue ou du jargon poétique de son temps, et il y a celles qui n'appartiennent qu'à lui. Par quelle fatalité, ennemie de son propre dessein, M. Georges Duval n'a-t-il glané que les premières?

Enfin, et dans un *Dictionnaire* de ce genre, — mais c'était affaire au préfacier plutôt qu'à l'auteur, — ayant montré de quels objets Hugo tirait le plus volontiers ou le plus habituellement ses métaphores, et quelles préoccupations inconscientes ce choix même trahissait en lui, n'eût-on pas aimé voir aussi comment il les en tirait, je veux dire par quels procédés; et après la part du « tempérament, » dans son œuvre et dans son art, quelle est celle aussi de la « volonté? » Elle fut grande, en effet, et lui-même l'a merveilleusement définie :

> Il n'est pas de brouillards, comme il n'est point d'algèbres,
> Qui résistent, au fond des nombres ou des cieux,
> *A la fixité calme et profonde des yeux.*
> Je regardais ce mur d'abord confus et vague,
> Où la forme semblait flotter comme une vague,
> Où tout semblait vapeur, vertige, illusion,
> *Et sous mon œil pensif, l'étrange vision*
> *Devenait moins brumeuse et plus claire, à mesure*
> *Que ma prunelle était moins troublée et plus sûre.*

C'est ce que l'on pourrait appeler la théorie même de l'hallucination provoquée. Sous la fixité voulue de son regard, les objets se déforment et les proportions s'en altèrent; ils prennent insensiblement les contours et les couleurs du rêve; son œil les magnétise, et, en les magnétisant, les anime d'une autre vie que la leur C'est encore eux et ce n'est plus eux,

> L'affreux ventre devient un globe lumineux ;

des « végétations extraordinaires, » des « animalités étranges, » des « lividités terribles ou souriantes » surgissent, se précisent et s'achèvent. Hors du temps, comme il dit encore, et par-delà le réel, dans le domaine illimité du possible, « continuation occulte de la nature infinie, « le poète se crée un nouveau monde. Et, chose merveilleuse! il le *voit;* son œil, sans en être troublé, suit ces métamorphoses; dans cet enchevêtrement de formes qui n'apparaissent que pour s'évanouir, il conserve toute la lucidité, la netteté, la sûreté de sa vision. De tous les dons d'Hugo, celui-ci n'est pas le moins extraordinaire; — comparez, pour vous en convaincre, quelques pièces de la *Légende des siècles* à *la Chute d'un ange:* — et comme ce grand poète n'a pas moins

bien administré son génie que sa fortune, c'est en lui celui qu'il a le plus cultivé.

Je ferais bien là-dessus quelques « réserves, » si je ne craignais d'encourir l'indignation de M. Coppée, qui n'admet pas plus les « réserves » que les « préférences; » mais, sans doute, le lecteur les a déjà faites, et, dans cette façon de s'halluciner pour écrire, il a reconnu le rhéteur. J'aime donc mieux finir comme j'ai commencé, et, après avoir montré à M. Coppée sur quoi se fondent les préférences de la critique, lui dire en terminant d'où procéderaient ici les réserves, si nous en faisions. Car, ceux « qui font des réserves devant Victor Hugo, » M. Coppée a raison de les plaindre, et ils sont en effet malheureux; mais c'est dans un autre sens et d'une autre manière que M. Coppée ne le croit. C'est parce qu'ils aiment, eux aussi, Victor Hugo, c'est parce qu'ils le « sentent, » comme l'on dit, c'est parce qu'ils l'admirent, qu'ils font des « réserves, » et parce que ses défauts les troublent dans leur admiration, parce qu'il se mêle une espèce d'inquiétude ou de défiance à la simplicité de leur impression, parce qu'avec leur plaisir, leur affection en est comme offensée. Ils croyaient n'avoir affaire qu'au poète ou qu'à l'homme, et voilà qu'au détour d'un vers ou au coin d'une strophe, le versificateur, le rhéteur, le rimeur reparaissent. Oui, nous sommes blessés, et il y a de quoi. Mais nous le serions moins si nous l'admirions moins. Au lieu de Victor Hugo, s'il s'appelait, je ne dis pas Charles Dovalle ou Édouard Turquety, Mme Desbordes-Valmore ou Mme Tastu, mais Sainte-Beuve ou Théophile Gautier, nous ne ferions pas de « réserves. » C'est lui-même qui nous y oblige, nous ne lui opposons que lui-même, c'est lui-même que nous regrettons de ne pas retrouver en lui. Et c'est une autre façon de l'admirer; mais, en faisant nos réserves, nous prétendons l'aimer autant que ceux qui n'en font point; et nous l'aimons peut-être autrement, mais, si M. Coppée nous pousse, nous oserons dire que nous l'aimons mieux.

N'est-ce pas pourtant une chose bien étrange que cette indignation des poètes ou des romanciers contre la critique? et, dans un temps comme le nôtre, ne finiront-ils donc jamais par comprendre qu'elle est leur seule garantie contre l'envahissement croissant de la médiocrité? Grâce aux progrès de la « réclame, » il ne paraît pas un roman qui ne soit salué de chef-d'œuvre en naissant, et qu'à défaut d'un « ami, » son éditeur ne porte aux nues d'abord. Le public en est dupe sans l'être, parce qu'il est juge de son plaisir, s'il ne l'est pas de la qualité de son plaisir. Mais la vraie dupe, c'est le talent, que l'on confond avec ses apparences; le talent, qu'il n'est point si facile de reconnaître parmi les contrefaçons qu'on en fait; le talent, qui ne s'impose enfin sans le secours de la critique que dans la mesure où il flatte

les goûts, les modes et les manies du jour, c'est-à-dire, en bon français, dans la mesure où il est le plus éphémère et le plus contestable. Quel si grand avantage M. Coppée, qui est académicien, voit-il dans cette confusion du visage et du masque, du talent et de son contraire? à qui profitera cette indifférence critique? et pour quelques piqûres d'amour-propre, veut-il qu'on renonce à des « réserves » qui ne sont après tout, elles aussi, qu'un « hommage, » plus sincère souvent, et plus utile surtout, aux intérêts des lettres et de l'art qu'une admiration banale, égale pour tous, et au fond également dédaigneuse pour tous.

Car c'est là ce qui importe. Si la critique n'était que « l'histoire naturelle des esprits, » il faudrait encore qu'elle fît ses réserves, et même en présence d'un Hugo. L'histoire naturelle ne fait-elle pas les siennes quand elle constate que, dans une même espèce, il y a des individus moins bien adaptés que leurs congénères aux conditions de leur existence commune? que, parmi les espèces il y en a d'inférieures et de supérieures? et que, dans ces dernières mêmes, il y en a de moins bien douées pour le combat de la vie? Mais de plus, et puisque dans l'histoire de la littérature et de l'art un grand poète fait toujours école, il importe, en tout temps, avec ses qualités, de connaître aussi ses défauts. Oui, je le sais; « à la critique stérile des défauts » ce siècle a substitué « la critique féconde des beautés. » Mais ce qui est certain, c'est qu'il est plus facile de se préserver des défauts d'Hugo que d'imiter ses beautés. Ce qui est encore plus certain, c'est que la prétention d'imiter les beautés des maîtres n'en a jamais produit que des caricatures. Hugo aura été, parmi les grands poètes, l'un des maîtres les plus dangereux qu'il y ait eus. Unique dans notre langue, et extraordinaire, violent et exagéré, il aura troublé pour des siècles la limpidité de l'esprit français. Pour ces raisons et quelques autres, il n'appartient pas à la famille des génies bienfaisans. Et cela ne l'empêche pas d'être un grand poète, un très grand poète, l'un de nos plus grands poètes, mais cela l'empêche d'être « le plus grand » et « le plus grand de tous les siècles; » — et cela vaut bien la peine d'être dit.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

S'il y avait quelque bonheur, pour les nations comme pour les hommes, à désirer ce qu'on n'a pas et à espérer ce qu'on désire, la France pourrait se flatter d'avoir ce genre de bonheur. Elle ne saurait jamais se résigner à désespérer, c'est la force de sa généreuse nature; mais il est certain qu'elle a beaucoup à désirer et à demander dans la situation qui lui est faite et d'où elle compte toujours sortir.

Elle demande un gouvernement au lieu des ombres de ministères qu'elle voit sans cesse passer et repasser devant elle. Elle désire savoir où en sont ses finances, avoir un budget clair et sincère, étudié avec soin, coordonné avec une prévoyante intelligence et voté à propos, avec maturité, non par une sorte d'impatience d'en finir. Elle voudrait sentir au-dessus d'elle la protection d'une justice indépendante et ferme, moins accessible aux influences équivoques, moins exposée aux suspicions qui la déconsidèrent et l'entraînent à des faiblesses nouvelles. Elle souhaiterait une administration éclairée, vigilante, plus occupée des affaires du pays que des intérêts électoraux et des brigues cupides de parti. Elle voudrait des chambres sachant un peu mieux leur devoir, et à Paris un conseil municipal plus digne de la grande ville, ramené d'une main ferme au respect des lois comme à la vérité de son rôle. Elle voudrait tout cela, elle l'espère; elle n'en est pas même encore à voir le commencement de la réalisation de ses désirs et de ses vœux. Non, certainement, il n'y a encore rien de brillant ni de réconfortant dans nos affaires, et ce qu'on voit tous les jours n'est guere, à vrai dire, que la continuation de ce qui se passe depuis bien des années : des faux systèmes, des désorganisations administratives, des faiblesses de gouvernement, des confusions parlementaires, des

désordres financiers, devenus par degrés la fatalité et l'embarras de la situation intérieure de la France. Il faut cependant bien marcher, et on marche tant bien que mal, sans trop savoir où l'on va, avec la bonne envie d'éluder les questions les plus pressantes, si on le pouvait. Gouvernement et parlement sont au moins d'accord sur ce point.

C'est tout au plus si la chambre s'est décidée, ces jours passés, à entreprendre la discussion du budget de l'année courante, et du premier coup elle se trouve assurément ou elle va se trouver dans un assez singulier embarras. Quel budget discute-t on et se dispose-t-on à voter? il y a, sans compter un vieux programme de la chambre qui se résumait dans un mot trop oublié : « ni emprunt ni impôts nouveaux! » Il y a, sans parler de ce programme platonique, pour le moins trois ou quatre budgets en présence. Il y a le projet de M. Rouvier, qui avait le mérite d'être simple, sans prétention, adroitement combiné, et d'ajourner provisoirement toutes les expériences hasardeuses sur la fortune publique. Il y a le projet de la commission de la chambre, qui croit innover en bouleversant tout, à commencer par la date des exercices et par l'ordre des chapitres du budget, qui a la prétention d'improviser sur l'heure une nouvelle répartition de l'impôt des boissons, une législation nouvelle sur les droits de succession. Il y a les projets partiels et rectificatifs du ministre des finances, président du conseil, M. Tirard, qui, lui aussi, a son système de remaniement de l'impôt sur les boissons. On n'a que l'embarras du choix entre les combinaisons variées dues à l'imagination des expérimentateurs financiers. La vérité est que le meilleur de ces budgets n'était qu'un expédient de circonstance, que dans tous les autres il y a plus de conceptions chimériques que de vues réalisables; et ce qu'il y a en définitive de plus frappant, c'est qu'à côté d'une chambre mobile, ignorante, passionnée, il manque un gouvernement réglant la marche, donnant l'impulsion, en cela comme en tout. On demande un gouvernement, c'est le désir du pays, c'est le vœu universel : il est douteux que ce soit le ministère Tirard qui donne au pays ce qu'il demande, l'autorité directrice et modératrice sans laquelle il risque de rester indéfiniment livré au hasard des expériences de parti et des fantaisies stérilement agitatrices.

Ce n'est point, assurément, que ce ministère Tirard, le premier de la présidence nouvelle, manque de bonnes intentions : qu'aurait-il donc, s'il n'avait pas de bonnes intentions? Son malheur est de ne point avoir un prestige bien imposant et une originalité bien marquée, de ne pas suppléer du moins à l'éclat des talens par quelques idées simples et sensées, par la précision de la volonté. Il semble, pour tout dire, honnêtement impuissant, assez disposé à se prêter à tout sans mauvaise préméditation, pourvu qu'on n'aille pas trop loin, — et

du premier coup, avant même d'aborder le budget, il a donné la mesure de l'énergie de ses résolutions au sujet du conseil municipal de Paris, dont il ne pouvait éviter de s'occuper. Il a naïvement trahi sa faiblesse, et dans l'interpellation à laquelle il a eu à répondre, et à l'occasion de la loi qu'il a cru devoir présenter pour loger M. le préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville.

Le ministère aurait pu tout prévenir, ce n'est pas douteux, en prenant dès le premier moment, sans bruit et sans ostentation, une initiative tranquillement résolue, qui n'aurait rencontré qu'une résistance d'apparat. Il le pouvait d'autant mieux qu'il avait pour lui et les lois anciennes, et les traditions, et les conditions spéciales de Paris, et un récent arrêt du conseil d'état fixant la légalité de l'établissement de M. le préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville. Il avait tout pour lui, sans parler des raisons décisives que le conseil municipal avait données d'agir à son égard sans faiblesse. Il n'a fait que compliquer la question, en laissant trop voir ses perplexités et ses incertitudes dans ses paroles comme dans ses actions. Mon Dieu! les membres du gouvernement, M. le ministre de l'intérieur Sarrien et M. le président du conseil conviendront, si l'on veut, de tout ce qu'on pourra dire; ils avoueront que le conseil municipal commet à tout instant des « actes excessifs et injustifiables, » que, s'il n'a pas été un insurgé, il a du moins voulu exercer une pression illégale sur les pouvoirs publics, qu'il oublie trop souvent son rôle de simple assemblée locale; ils reconnaîtront aussi qu'ils ont tous les droits possibles d'établir M. le préfet de la Seine là où il doit être. Oui, sans doute; mais, en même temps, le ministère semble reculer devant le conseil municipal en ajournant toute résolution; il semble infirmer lui-même son droit en demandant le secours d'une loi nouvelle, et il s'est trouvé ainsi pris entre deux feux. — « Puisque vous reconnaissez votre droit, lui a dit M. Waldeck-Rousseau, votre devoir est de le faire respecter... Vous n'avez pas besoin d'une loi nouvelle... Les lois ne vieillissent pas, elles ne s'affaiblissent qu'autant que s'affaiblit la main chargée de les défendre... » — Votre loi est une provocation, lui a dit à peu près M. Goblet; voyez où vous allez, vous allez aux ennemis de la république, à la droite et aux opportunistes, qui veulent s'allier avec la droite. — Là-dessus M. le président du conseil s'est quelque peu emporté; il a protesté qu'il n'avait aucune alliance avec la droite, qu'il ne voulait gouverner qu'avec les républicains, qu'il était un vieux républicain! Il a même depuis repris ce thème un peu usé et un peu déclamatoire dans la discussion du budget en parlant en vieux républicain des bienfaits dont la république a couvert la France, du funeste héritage des monarchies! Et après? M. Tirard est un vieux républicain, c'est entendu; mais cela ne fait rien à l'affaire. Cela ne prouve pas que la loi nouvelle qu'il a proposée, et qui n'est

même pas encore votée, fût nécessaire; que le conseil municipal puisse rester un maître d'anarchie à Paris; que les banalités soient de la politique, et que le ministère de M. Tirard soit un gouvernement.

Au fond, sans doute, à voir les choses comme elles sont, ce n'est pas M. le président du conseil qu'on peut accuser. Cette situation, où il a été appelé un peu à l'improviste à la direction des affaires, ce n'est pas lui qui l'a faite. Elle a été créée par une série de ministères, par une succession d'actes de parti, par un système de désorganisation croissante, et il n'y a plus désormais qu'un mot pour la caractériser : c'est la liquidation nécessaire d'une politique jugée par ses œuvres, condamnée par son impuissance même. On aura beau se raidir contre l'évidence importune et essayer encore de se faire illusion : c'est l'inexorable vérité! Elle éclate partout, dans l'affaiblissement des pouvoirs et du sens même de la légalité, dans l'altération des idées les plus simples d'administration et des mœurs publiques, dans la crise des finances, dans l'incohérence parlementaire, dans l'instabilité universelle; elle est attestée par l'instinct profond du pays sentant ce qu'il n'a pas, réclamant une direction, des garanties qu'il a perdues. Que M. Tirard soit quelque peu insuffisant pour la tâche qu'il a acceptée dans ces conditions, et qu'il paraisse ne pas même se rendre compte de ce qu'il aurait à faire, c'est bien facile à voir; mais comment prétend-on le remplacer? C'est là la merveille! Les docteurs républicains ont déjà imaginé le coup de théâtre qui doit tout transformer. Ils proposent ce qu'ils appellent un « grand ministère, » un cabinet composé, avec M. Floquet pour chef de file, d'une foule d'anciens ministres ou présidens du conseil, M. de Freycinet, M. Goblet, c'est-à-dire de tous ceux qui ont été ensemble ou séparément au pouvoir depuis dix ans, qui ont eu la part la plus active dans l'œuvre de destruction dont la France souffre aujourd'hui : de sorte que ce qu'on a imaginé de mieux, c'est de réunir tous ceux qui ont fait le mal, pour le réparer, — en le continuant! Cette concentration républicaine, qui n'a jamais été qu'une chimère, une fiction déguisant l'asservissement des républicains sensés aux radicaux, la capitulation progressive devant les passions violentes, c'est le grand remède, c'est le secret infaillible pour refaire une majorité et un gouvernement! M. Goblet, qui a pris rang dans la campagne nouvelle de concentration républicaine, disait l'autre jour qu'il y avait à se prononcer sur la direction des affaires, sur le choix d'une politique et des alliances nécessaires.

Il y a, en effet, deux politiques en présence : l'une qui a tout épuisé, qui a tout compromis et qu'on veut reprendre en la poussant jusqu'au bout, en allant de plus en plus vers le radicalisme; l'autre qui, avec l'appui de toutes les opinions modérées, peut raffermir tout ce qui est ébranlé, rendre au pays un peu d'ordre et de sécurité, une certaine confiance sous un gouvernement attentif et réparateur. C'est plus que

jamais toute la question, et si les républicains modérés ne comprennent pas ce qu'ils ont à faire dans cette situation, c'est qu'une fois de plus par faiblesse, par crainte ou par une complicité inavouée, ils auront mis un intérêt de parti au-dessus des intérêts les plus évidens de la France.

On pourrait peut-être dire aujourd'hui, non sans quelque apparence de raison, qu'il en est des affaires de l'Europe comme des affaires de la France. On sent bien, on voit trop que tout est incertain, que la situation du continent reste profondément troublée, que les crises les plus graves, les plus décisives, peuvent naître à tout instant d'une circonstance soudaine, des incidens qui se succèdent, ou, si l'on veut, de l'excès du mal; on ne sait pas quelle sera la fin de cette confusion redoutable qui règne partout à l'heure où nous sommes, ce qui remettra l'ordre dans les relations, la paix dans les esprits, comment on échappera aux catastrophes dont tout le monde désavoue la responsabilité en s'y préparant comme si elles devaient éclater demain. On rapporte que le plus grand meneur des événemens, M. de Bismarck, aurait dit récemment qu'il croyait à la paix pour plusieurs années, au moins pour cette année, mais qu'après tout, il avait la même croyance au printemps de 1870, et que les choses avaient marché différemment. C'est une manière de ne pas se tromper, ou plutôt peut-être de se moquer des indiscrets.

Ce qui est certain, c'est qu'il n'y eut jamais une situation plus précaire, que l'Europe est réduite à vivre au jour le jour, passant alternativement de la crainte à la confiance, ou de la confiance à la crainte, sans savoir au juste ce qui l'attend, ce qui résultera du conflit de toutes les politiques. Où en sont aujourd'hui les affaires du Nord? quelle est exactement la vérité sur les relations de la Russie et de l'Autriche, sur les dispositions des cabinets, sur les armemens qui se sont multipliés depuis quelques semaines aux frontières de Pologne? Évidemment, à ne consulter que les plus récentes déclarations des gouvernemens, il n'y aurait aucun danger immédiat, aucune menace de guerre prochaine. L'empereur Alexandre III a saisi l'occasion du premier de l'an russe pour parler à plusieurs reprises en souverain qui croit à la paix, qui la désire, qui est décidé à ne rien négliger pour la maintenir. Il l'a dit aux sociétés de la « croix rouge, » il l'a répété plus explicitement encore dans un rescrit qu'il a adressé au gouverneur-général de Moscou, au prince Dolgoroukow, et où il exprime la confiance « que la paix lui permettra, dans l'année courante, de consacrer toutes les forces de l'état à l'œuvre du développement intérieur de l'empire. » De son côté, le chef du ministère hongrois, M. Tisza, qui avait ajourné sa réponse à une interpellation parlementaire, a fini par s'exécuter, et il s'est étudié à calmer les inquiétudes par ses déclarations pacifiques, à rassurer son parlement sur les intentions de la

Russie. Tout au plus, peut-être, a-t-il mis dans son langage un peu de mauvaise humeur contre ceux qui se permettent d'avoir des doutes sur la solidité de la triple alliance, particulièrement sur la sincérité de l'Allemagne. En définitive, tout est à la paix pour le chef du ministère hongrois, qui a le secret de l'Autriche, comme pour l'empereur de Russie. Les armemens qui ont été faits dans ces derniers temps, qui sont maintenus de part et d'autre sur la frontière, sont une simple affaire de précaution, c'est convenu. Il reste à la vérité une question délicate dont on ne parle pas, sur laquelle on semble même éviter de s'expliquer, cette question bulgare, qui ne laisse pas de demeurer une difficulté et même le vrai péril tant qu'on ne s'est pas entendu sur l'exécution du traité de Berlin dans les Balkans.

Que les intentions pacifiques qui se sont manifestées depuis quelques jours soient sincères, on n'en peut guère douter : tous les gouvernemens, même ceux qui sont le plus formidablement armés pour la guerre, ne peuvent que désirer la paix. Ils ont tous leurs affaires, leurs embarras, leurs crises intimes, et, plus que toute autre puissance certainement, l'Autriche est intéressée à ne pas se compromettre dans de grandes aventures extérieures, qui ne feraient probablement qu'accroître les difficultés intérieures avec lesquelles elle ne cesse de se débattre. En définitive, toutes ces difficultés sont l'inévitable résultat de la constitution même de l'empire austro-hongrois ; elles tiennent à l'esprit d'indépendance des races diverses qui composent l'empire, à la résistance des nationalités qui revendiquent passionnément leur autonomie, qui veulent avoir les droits, les privilèges que les Hongrois ont seuls conquis jusqu'ici. En Bohême, la lutte est toujours des plus vives entre les Tchèques et les Allemands. Tout ce qui a été tenté pour concilier ces deux élémens ennemis a échoué, une transaction est à peu près impossible. Les Tchèques maintiennent leurs droits dans leur pays, et, s'ils n'ont pas satisfaction, ils menacent le gouvernement central de leur opposition dans le parlement de Vienne. Dans d'autres provinces, en Croatie, en Dalmatie, les passions nationales ne sont pas moins excitées. Des députés dalmates ont réclamé récemment l'introduction de l'enseignement de la langue russe dans les écoles, et dans toutes les contrées slaves, les journaux ont depuis longtemps déclaré que, si une guerre venait à éclater entre l'Autriche et la Russie, leurs préférences, leurs vœux seraient pour le tsar. Comme si ce n'était pas assez, le chef du parti catholique dans le Reichsrath, le prince de Lichtenstein, vient de soulever une question qui ne peut qu'ajouter aux divisions. Il demande que l'instruction primaire soit placée exclusivement sous l'influence et la direction de l'église catholique. Il ne se dissimule pas peut-être que sa motion a peu de chances de succès ; il espère obtenir l'appui des Slaves en demandant, comme complément de sa proposition, que tout ce qui a trait à l'organisation des écoles, aux

plans d'études, au choix des instituteurs, soit enlevé au ministère de l'instruction publique de l'empire et passe sous la juridiction des diètes provinciales. Ainsi, sous toutes les formes, reparaît cette question des nationalités qui est certainement une grave épreuve pour la politique autrichienne, qui pourrait être sa faiblesse dans une guerre contre la Russie. Et voilà pourquoi l'Autriche est intéressée à tout épuiser pour maintenir la paix, à gagner au moins du temps pour essayer de résoudre par degrés ces périlleux problèmes!

L'Allemagne elle-même, sans avoir des embarras de ce genre, n'est point sans avoir ses difficultés intérieures. Elle a en ce moment même deux grosses questions, deux lois des plus sérieuses, des plus dures, soumises au parlement de l'empire : une nouvelle réforme militaire et de nouvelles mesures de sûreté contre les socialistes. Lorsque, l'an dernier, le gouvernement de Berlin, pour obtenir le septennat, allait jusqu'à dissoudre un parlement récalcitrant et jusqu'à ébranler l'Europe, on pouvait croire que c'était le couronnement de son œuvre d'organisation militaire, le maximum des sacrifices et des dépenses demandés au pays. C'était, à ce qu'il paraît, une illusion. La réforme nouvelle, qui est toujours, plus que jamais, la préparation à la guerre, qui est le complément du septennat, ne tend à rien moins qu'à étendre les années de service dans la landwehr, dans le landsturm, et crée une charge publique qui atteint déjà 280 millions, qui dépassera sans doute 300 millions. C'est l'enrôlement de toute la population allemande, l'empire tout entier mis sous les armes, l'organisation militaire poussée à la plus extrême limite, le dernier mot du service universel et obligatoire. Rien n'échappe : après cela, on ne voit plus ce qui pourrait être imaginé et exigé d'une nation. La loi nouvelle pourra être contestée, vue avec déplaisir, signalée comme une dure et coûteuse obligation : elle sera toujours votée, c'est plus que vraisemblable, parce que l'empereur le demande, parce que le chancelier le veut, parce qu'au besoin on réchauffera toutes les susceptibilités patriotiques et on évoquera tous les fantômes. Ce sera mis au compte des nécessités de la défense contre la menace des agressions françaises! Devant cette raison souveraine, le parlement, plus ou moins convaincu, s'inclinera, il ne refusera pas la réforme militaire qu'on lui demande.

Il pourrait y avoir plus de difficultés pour les mesures nouvelles de sûreté intérieure. Ce qui est proposé aujourd'hui n'est, à vrai dire, que le renouvellement et l'extension d'une ancienne loi contre les socialistes. L'acte législatif tout temporaire qui arme l'administration contre les menées révolutionnaires a été déjà plusieurs fois prorogé, il aurait pu l'être encore sans trop de contestation ; mais le gouvernement a tenu à perfectionner son arme en définissant certains délits, en aggravant les peines, en atteignant, par exemple, les manifestations révolutionnaires que des Allemands se permettraient à l'étranger, et en donnant à l'état

le droit nouveau, exorbitant, de bannir les socialistes condamnés, de les dépouiller même de la nationalité allemande ! C'est là précisément la difficulté. Ces aggravations rencontrent une vive opposition dans le Reichstag, et la discussion déjà ouverte, soutenue au nom du gouvernement par le ministre de l'intérieur, M. de Puttkamer, a même pris un tour assez acerbe. Bref, la bataille est engagée sur la loi contre les socialistes comme sur la loi militaire, et ce n'est probablement pas pour laisser ses lois sans défense que M. de Bismarck vient d'arriver à Berlin. Avec lui, on peut toujours s'attendre à de l'imprévu. Le chancelier se bornera-t-il à défendre les mesures qu'il propose pour armer l'empire contre ce qu'il appelle les dangers intérieurs et extérieurs? Saisira-t-il, comme il l'a fait tant de fois, l'occasion qui va lui être offerte dans son parlement pour déchirer tous les voiles, pour dissiper les obscurités de la situation de l'Europe? Il n'est point douteux qu'une parole de paix prononcée par M. de Bismarck aurait partout un retentissement salutaire et réduirait à leur plus simple expression tous ces incidens qui se succèdent, qui ne sont qu'une fatigue inutile dans les relations des peuples, qui n'ont de valeur que parce qu'ils se produisent dans une situation incertaine et obscure.

Évidemment, si ce n'était cet état de trouble universel, un différend comme celui qui s'est élevé récemment entre la France et l'Italie n'aurait aucun sens, aucune importance. Il n'a pu être un instant pris au sérieux que parce qu'on a été aussitôt conduit à se demander s'il ne se rattachait pas à un ensemble de faits plus généraux, à toute une situation. Ce médiocre incident de Florence est maintenant fini. Il ne s'est pas terminé néanmoins sans quelque difficulté, sans avoir fourni au chef du cabinet de Rome, à M. Crispi, l'occasion de montrer, dans une certaine mesure, son esprit de contention et de trouble. M. Crispi a paru d'abord assez disposé à prendre cet incident mal venu de Florence pour ce qu'il était, pour une intempérance d'agent subalterne, et à donner pleine satisfaction à la France pour la violation de son consulat; puis il s'est ravisé, il a élevé des contestations, comme s'il prenait plaisir ou mettait quelque calcul à prolonger une querelle d'Allemand; puis, enfin, quand il a vu que tout pouvait se gâter, qu'il y avait quelque ridicule à laisser le plus vulgaire des incidens prendre de plus grandes proportions, il est revenu à ses premières dispositions, il s'est décidé à satisfaire la France, qui n'y a mis, certes, aucune mauvaise volonté. C'est fort heureux! Mais il reste une autre affaire qui n'est pas moins sérieuse, quoiqu'elle soit d'une autre nature, c'est le traité de commerce qui se négocie en ce moment encore à Rome, et ici, il faut l'avouer, l'œuvre de conciliation ne semble pas facile. Les négociations sont tantôt presque abandonnées, tantôt reprises, et le résultat reste douteux. Arrivera-t-on à s'entendre? Finira-t-on par se laisser entraîner à une guerre de tarifs qui ne pourrait être que

désastreuse? Que dans une question toute pratique, deux pays négociant ensemble défendent pied à pied leurs droits, rien sans doute de plus simple; mais la pire des choses serait assurément de sacrifier les relations commerciales de deux nations liées par tant d'intérêts aux arrière-pensées, aux calculs d'une politique qui, en affectant une indépendance jalouse vis-à-vis de la France, ne ferait que mieux laisser entrevoir sa dépendance vis-à-vis de ceux dont elle recherchérait la protection et les faveurs.

L'Espagne, quoique toujours moins exposée que d'autres pays aux incidens, aux conflits extérieurs, tient à ne pas paraître se désintéresser du mouvement des choses en Europe. Elle vient de publier son « livre rouge, » résumé des plus récentes négociations de sa diplomatie au sujet de l'isthme de Suez et des affaires du Maroc. Elle a voulu aussi, tout dernièrement, rehausser l'éclat de sa représentation extérieure en donnant à ses agens auprès des grandes cours le titre et le caractère d'ambassadeurs. Elle a l'ambition toute naturelle de n'être pas oubliée plus que d'autres. Elle se souvient d'avoir compté dans les temps anciens au congrès de Vienne, et elle voudrait retrouver une place parmi les « grandes puissances. » C'est un désir qui perce assez souvent dans sa diplomatie; mais, évidemment, ce n'est point là ce qu'il y a de plus important, de plus pressant pour elle aujourd'hui; elle n'a aucun intérêt à rechercher les grands rôles diplomatiques et les aventures extérieures, où elle se compromettrait sans profit. Ce n'est point de cela qu'il s'agit pour le moment à Madrid; il s'agit avant tout des affaires du jour, de l'existence du ministère, de la lutte des partis remis en présence depuis quelques semaines devant le parlement, des conflits intimes d'influences, d'une politique intérieure qui ne laisse pas d'être embrouillée, qui a ses incidens, ses péripéties et même encore une fois, à ce qu'il paraît, ses intrigues mystérieuses.

Que se passe-t-il réellement au-delà des Pyrénées? A ne voir que les apparences, il n'y a sans doute rien d'extraordinaire et surtout de particulièrement menaçant. Le ministère « fusionniste » de M. Sagasta ne semble ni mieux assuré ni beaucoup plus compromis qu'il n'était; il a la force et la faiblesse de la position qu'il a prise entre les partis, de la politique un peu mêlée qu'il s'est faite avec ses projets de réformes libérales et ses intentions conservatrices. Les discussions animées, éloquentes, qui se sont engagées sur les affaires du pays, sur la politique ministérielle, depuis que le parlement est réuni, n'ont pas cessé jusqu'ici d'être mesurées. Les luttes peuvent être vives, sérieuses, elles ne sont pas violentes. Les passions révolutionnaires, les oppositions républicaines, par tactique ou par impuissance, ont visiblement à demi désarmé. On pourrait même dire que, depuis longtemps, la situation de l'Espagne n'avait été ou n'avait paru plus calme. La monarchie n'a jamais été moins contestée, et ce rassurant phéno-

mène est dû surtout à l'honnête popularité, à l'autorité morale qu'a su rapidement acquérir la princesse chargée de la régence. La reine Christine, appelée par le deuil le plus cruel, dans les circonstances les plus difficiles, à une position qu'elle n'avait pas prévue, a su du premier coup gagner les Espagnols et inspirer le respect à tous les partis. Elle a réussi tout bonnement par sa droiture, en décourageant les petits complots autour d'elle, en restant dans son rôle constitutionnel de médiatrice bienveillante, en mettant tous ses soins à désarmer les inimitiés par sa loyauté, à ne créer aucune difficulté, aucun embarras à son ministère. La monarchie avec elle est hors de cause : c'est un premier gage de paix. Tout n'est peut-être pas cependant aussi simple qu'on le dirait à Madrid, et dans cette situation même, autour de cette sage reine, ce ne sont ni les luttes d'influences, ni les compétitions de pouvoir, ni les intrigues, ni les incidens quelque peu excentriques, qui manquent. Les incidens, les intrigues se croisent et se succèdent : c'est la vieille originalité de la politique espagnole.

L'autre jour, il y a eu au palais de Madrid de grandes et brillantes réceptions pour la fête du jeune roi Alphonse XIII. C'était jour de « gala. » comme on dit en Espagne. Le président du congrès, M. Martos, qui est un homme de talent, vivement engagé autrefois dans la république, mais loyalement rallié depuis à la monarchie, est allé naturellement, avec la solennité voulue, porter les félicitations de la chambre à la reine, et il a saisi cette occasion d'exposer tout un programme de gouvernement démocratique. La manifestation, quoique favorable d'intention à la politique ministérielle, a pu paraître imprévue. M. Martos a évidemment oublié que ce n'était pas le moment de parler en homme de parti, que, président d'une assemblée où toutes les opinions sont représentées, il devait se borner à exprimer des vœux et des sentimens communs à l'assemblée tout entière, sans se livrer à des polémiques inutiles. La reine Christine a reçu avec une parfaite bonne grâce les complimens, les chaleureuses déclarations de dévoûment au roi enfant, elle n'a pas relevé les allusions politiques, et, pour dire le vrai, c'est elle qui est restée dans son rôle, qui a donné l'exemple du respect des convenances publiques. L'incartade présidentielle a eu son retentissement au congrès, où elle a pu être assez justement signalée comme l'abus d'un privilège de position ; mais ce n'est rien auprès d'un autre incident à demi mystérieux dont la présence de l'ancienne reine Isabelle à Madrid paraît avoir été récemment l'occasion ou le prétexte.

Assurément peu de destinées auront été plus étranges, plus romanesques que celle de cette princesse, qui, après avoir vu son enfance ballottée dans les orages d'une guerre civile, a régné trente-cinq ans, et qui, après avoir été renversée par une révolution, a pu assister à la restauration de son fils, au commencement du règne de son petit-fils,

sous la régence d'une princesse étrangère. Victime des événemens, la reine Isabelle II est toujours restée assez populaire par ses goûts, par son caractère tout espagnol, par sa bonté un peu prodigue, par ses qualités et, si l'on veut, par ses faiblesses. Il en résulte que lorsque, après quelques années d'exil, elle a pu rentrer à Madrid, elle a été entourée, recherchée, fêtée par ses anciens amis qui ne l'avaient jamais oubliée, et par d'autres qui l'avaient combattue autrefois, à qui elle n'a pas gardé rancune. Elle a accueilli tout le monde, elle a même passé assez souvent pour réserver ses faveurs aux libéraux. A-t-elle cédé par instans à des illusions rétrospectives de règne? A-t-elle trop complaisamment écouté ceux qui auraient rêvé pour elle une régence après la mort d'Alphonse XII? A-t-elle voulu exercer une influence ou donner des conseils qui auraient contrarié le gouvernement? On l'a dit, on a même laissé entendre récemment que, dans la prévision de la chute prochaine de M. Sagasta, elle aurait prêté quelque appui à un parti nouveau qui, faute d'un autre nom, s'appelle « réformiste, » dont les chefs sont le général Lopez Dominguez et un ancien collègue de M. Canovas del Castillo, un dissident conservateur devenu un peu radical, M. Romero Robledo. Ce n'était là sans doute qu'une exagération. Toujours est-il qu'il a bien dû y avoir quelque chose, et que, pour une raison ou pour l'autre, la reine Isabelle a été conduite à ne pas prolonger son séjour à Madrid. Elle est partie pour Séville, d'où elle doit revenir en France, — à moins qu'elle n'aille à Rome porter ses hommages au saint-père. Tout s'est passé d'ailleurs au départ avec les apparences de la cordialité entre la reine Isabelle et le gouvernement de la régente.

Ce qui peut menacer le cabinet de M. Sagasta, ce n'est point, en réalité, une intrigue plus ou moins habilement nouée à l'abri du nom de la reine Isabelle. L'intrigue, eût-elle existé, ne peut pas être bien sérieuse. Le ministère a sa vraie faiblesse en lui-même, dans sa situation, dans la diversité des élémens qui le composent, dans l'incohérence de la majorité qui le soutient. Toute la question pour le président du conseil, pour M. Sagasta, est de savoir s'il réussira à maintenir une certaine union entre ses collègues comme entre les divers groupes libéraux qui l'ont accepté jusqu'ici pour chef. Tant que les conservateurs, dans un intérêt patriotique et monarchique, lui ont prêté l'appui indirect de leur silence ou même quelquefois d'un vote de raison, il a trouvé une force réelle dans cette neutralité d'un grand parti. Aujourd'hui, ces conservateurs, sans lui déclarer encore ouvertement la guerre, commencent à ne plus se résigner à une trêve indéfinie. Leur chef le plus habile, le plus éloquent, M. Canovas del Castillo, a soulevé récemment la question la plus redoutable pour le ministère, en réclamant des mesures de protection pour l'agriculture et l'industrie, menacées de détresse en Espagne comme partout: il se dispose à combattre quelques-unes des réformes politiques que propose le gou-

vernement, et qui rencontrent dans les deux chambres, même parmi les libéraux, plus d'une opposition. Là est le danger des luttes nouvelles qui se préparent entre conservateurs et ministériels, qui auront sans doute leurs vivacités et leurs péripéties, mais dont l'issue ne semble plus devoir mettre en péril la paix intérieure de l'Espagne, la sécurité d'une régence popularisée par sa libérale droiture.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché de nos fonds publics s'est raffermi pendant la seconde partie du mois. La spéculation s'est peu à peu rassurée sur la question du maintien de la paix. Elle a favorablement accueilli la solution donnée à l'incident du consulat de Florence, et elle a mis à profit la fermeté persistante du marché des rentes au comptant pendant les deux dernières semaines pour relever le 3 pour 100 au-dessus du dernier cours de compensation, qui était 81.10. A la fin de la première quinzaine de janvier, le cours rond de 81 francs était discuté. Plusieurs fois perdu et constamment regagné, il semblait cependant menacé, pour peu que les transactions restassent encore quelque temps aussi languissantes qu'elles l'étaient depuis la liquidation.

C'est le mouvement contraire qui s'est produit, grâce à l'encouragement donné par les achats de l'épargne. Le petit découvert qui venait de se former a été poursuivi; les échanges sont devenus plus actifs, et la rente a pu s'établir aux environs de 81.40, où elle se trouvait la veille de la réponse des primes. La reprise a été plus forte sur l'amortissable, qui a été porté de 84.30 à 84.90. Le 4 1/2 ne s'est relevé que de 0 fr. 10 à 107.75.

Notre marché a donc réussi à se dégager, dans une certaine mesure, de l'impression des places allemandes, où le pessimisme reste la note dominante, en dépit des assurances pacifiques que le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'a cessé de donner, et dont la plus caractéristique a été le rescrit du tsar au gouverneur-général de Mos-

cou. Le tsar désire le maintien de la paix. Il l'a prouvé par l'appu qu'il donne à la politique de M. de Giers, et encore par la publication qu'il a ordonnée d'un budget pour 1888, préparé sous ses auspices par le ministre des finances, M. Wichnegradsky, et où les dépenses du ministère de la guerre, loin d'apparaître en augmentation, ont été au contraire diminuées.

M. Tisza, président du conseil et ministre des finances de Hongrie, avait à répondre à des interpellations de deux membres du Reichstag de Pest, portant sur la situation politique générale, sur le caractère des armemens de la Russie et sur la confiance que l'Autriche-Hongrie pouvait conserver dans la sincérité et l'efficacité de l'alliance de l'Allemagne. La réponse s'est un peu fait attendre. M. Tisza ne s'est décidé à parler que samedi dernier. Ses déclarations, très pacifiques, ont été bien accueillies par la diplomatie, dans les cercles politiques et dans la haute finance. Mais la spéculation de Vienne a persisté dans son humeur pessimiste, où la presse des deux empires alliés travaille d'ailleurs assidûment à l'entretenir.

Comme il faut que le Reichstag allemand vote la nouvelle loi militaire, ainsi que le crédit de 350 millions de francs qu'exige l'application de cette loi, il ne convient pas au gouvernement de Berlin que l'opinion publique se rassure trop vite et trop complètement à Vienne. Les inquiétudes ne sont donc pas encore dissipées, mais elles commencent à paraître plus factices que réelles, et il faut espérer qu'elles perdront bientôt toute action sur les marchés européens.

Les fonds russes se sont maintenus avec assez de fermeté, sans avoir pu toutefois regagner ce que leur avait fait perdre la dernière campagne de baisse engagée contre eux à Berlin. Le 4 pour 100 1880 est resté d'abord immobile à 78 1/2; il a faibli le dernier jour à 78.

Le 4 pour 100 or de Hongrie a commencé par reprendre près d'une unité de 77 à 78. Les déclarations de M. Tisza ont eu pour effet de lui faire reperdre 1/2 à 77 1/2. Le 25 janvier a été signé, entre M. Tisza et le groupe Rothschild, un contrat pour l'émission de 29 millions de florins en rente or, dont le syndicat prend la moitié ferme et le reste à option. Le prix de cession au syndicat est 76.50.

L'Italien a eu un marché très agité. Le 14, il était coté 93.95. On l'a vu successivement à 93.25, puis à 94.75, et il est finalement revenu à 93.90. La spéculation lui était redevenue favorable après la solution de l'incident de Florence. Il ne faut pas oublier que la rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie serait pour celle-ci un pas décisif vers le rétablissement du cours forcé, et il n'est pas besoin de dire quel coup serait porté par là à son crédit. Aussi est-on convaincu que les négociations, même en cas de rupture, seraient reprises à bref délai, probablement avant la fin de février.

Le plus favorisé parmi les fonds d'état, pendant la dernière quin-

zaine, a été le 3 pour 100 portugais, qui de 57 1/8 a été porté à 59 et finit à 58 3/4. L'Extérieure a gagné environ une demi-unité. Il est certain que ces deux derniers fonds ont profité du discrédit dont la rente italienne a été frappée par l'affaire de Florence et par les difficultés relatives au traité de commerce. Les fonds ottomans sont assez fermes, dans l'attente d'une solution qui terminerait le différend entre le trésor turc et M. de Hirsch. L'Unifiée d'Égypte a été soutenue aux environs de 375.

A l'intérieur, la chambre a enfin abordé la discussion du budget. Il faut s'attendre à voir un choc se produire entre le gouvernement et la commission du budget. La chambre devra opter entre deux systèmes complètement distincts; une crise ministérielle ou la démission de la commission suivra la décision. Mais notre marché a cessé de régler son allure sur les éventualités de la politique intérieure. Au comptant, l'épargne pousse toujours les obligations de chemins de fer et du Crédit foncier; peu à peu les titres des compagnies algériennes et ceux de quelques compagnies nouvelles, auxquelles a été concédé le bénéfice de la garantie de l'état, voient leurs cours se rapprocher des obligations des grandes compagnies, si aimées de la clientèle des petits capitalistes.

Les recettes de nos voies ferrées sont en progression marquée, ce qui atteste la réalité d'une reprise lente, mais sérieuse, d'activité dans l'industrie des transports. Les cours des actions sont cependant restés immobiles. On sait que les améliorations de rendement du trafic ne peuvent pas encore avoir d'influence sur la fixation des dividendes. Parmi les compagnies étrangères, les Méridionaux sont en hausse de 775 à 785. De nouvelles lignes ont été concédées, et la Société négocie une émission d'obligations. Les Lombards, les Autrichiens, le Nord de l'Espagne et le Saragosse sont tout à fait délaissés depuis le commencement de l'année.

L'action de la Banque de France a baissé de 75 francs. Un groupe de députés vient de présenter à la chambre une proposition tendant à la nomination d'une commission chargée d'étudier les conditions de renouvellement du privilège qui expire seulement en 1897. On considère en général cette proposition comme inspirée par un sentiment hostile à la Banque, et, sur cette donnée, quelques ventes de spéculation ont déjà fait perdre le cours de 4,000. Les vendeurs feront sagement de ne pas perdre de vue l'excellent classement des actions de la Banque. Sur les titres des autres établissemens de crédit, il s'est fait très peu de transactions. Le Crédit foncier s'est tenu aux environs de 1,380, la Banque de Paris a oscillé de 745 à 755. La Banque d'escompte a été poussée de 452 à 470, sur le bruit d'une affaire nouvelle dont s'occuperait cet établissement à Lisbonne. Les réalisations ont ramené le

cours à 460. Le Crédit lyonnais ne s'éloigne guère de 575. Les cours sont nominaux sur la Société générale, la Banque russe et française, la Banque transatlantique, la Banque franco-égyptienne, la Compagnie algérienne, le Crédit algérien, etc. L'assemblée du Comptoir d'escompte a eu lieu le 28, et a fixé, sur la proposition du conseil, à 48 francs le dividende de 1887. Parmi les banques étrangères, la Banque du Mexique a donné lieu à quelques achats, en prévision d'un mouvement d'affaires en ce pays, dont la situation économique est visiblement en progrès. La Lænderbank d'Autriche a gagné 7 francs, à 435. La Banque ottomane n'a point varié à 505.

Les valeurs industrielles peuvent se diviser en deux groupes : d'un côté, grand calme, classement sérieux, action lente et sourde du comptant; de l'autre, l'agitation, les grands changemens de cours, la lutte pour la possession de gros stocks de titres, la hausse sous la pression brusque de la spéculation.

Dans le premier groupe, les Voitures, le Suez, les Magasins-Généraux de Paris, les Messageries, la Compagnie transatlantique, les Omnibus, etc. Dans l'autre, les titres de compagnies minières ou d'entreprises se rattachant à l'industrie des métaux : Rio-Tinto, Tharsis, Vigsnaes, Société industrielle et commerciale des métaux. Le Rio-Tinto a monté de 512 à 565, le Tharsis de 160 à 182, le Vigsnaes de 250 à 385, la Société des métaux de 800 à 850.

A Londres, la liquidation a été extrêmement facile, et il en a été de même à Berlin. La situation monétaire et commerciale est très satisfaisante à New-York, et le Stock-Exchange n'a plus besoin actuellement de tenir les regards constamment fixés sur le marché américain. Le bilan de la Banque d'Angleterre indique une situation bien plus forte de la réserve et de l'encaisse, malgré l'abaissement du taux de l'escompte. L'argent est aisé et abondant à 1 1/2 pour 100 pour le papier à trois mois, à 1 pour 100 pour le papier court et les avances. Le marché anglais est calme, mais la fermeté y reste le trait prédominant. Les bruits de conversion ont seuls entravé une nouvelle hausse des Consolidés. La spéculation berlinoise est à la baisse sur les valeurs locales, telles que la Disconto-Gesellschaft et sur les fonds internationaux, principalement hongrois, italien et russe. Le découvert a dû se résigner à payer du déport sur la plupart des valeurs. A Vienne, et aussi à Francfort, on se conforme à l'humeur de Berlin.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MON CAPITAINE

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a peut-être pas tout à fait autant de femmes, — ni d'hommes surtout, — tenant un journal exact de leur vie, que les romanciers se plaisent à le supposer ou font semblant de le croire. Mais le nombre est grand des personnes qui, ayant aimé, souffert, ou simplement vécu avec une intensité de conscience et un luxe d'impressions qui excèdent, à leur gré, les limites banales d'une sensibilité moyenne, éprouvent le besoin de confier au papier, de temps à autre, ces effusions secrètes, ces épanchemens involontaires constituant ce qu'on appelle le *trop-plein de l'âme*.

De telles confidences sont nécessairement intermittentes, quand on ne les a pas vouées, dès l'origine, à la publicité; ces *écritures* ne sont pas à jour, lorsque nul souci professionnel ou autobiographique ne vous a commandé de les y mettre. Mais il n'est pas défendu, sans doute, à un auteur qu'un héritage littéraire a fait entrer en possession de ces bribes de l'éloquence — ou du bavardage — d'un cœur expansif, de réunir et de souder les tronçons d'aveux; d'accommoder à son usage les confessions morcelées, les récits fragmentaires, d'en combler les lacunes, — au besoin par intuition, — pour offrir à ses lecteurs, sous une forme plus vive ou plus émue que celle d'une narration désintéressée, l'histoire d'une existence humaine qui a eu pour témoin conscient (chose rare) et pour témoin sincère (chose plus rare) l'être même qui l'a vécue.

I.

C'était le temps où l'on m'appelait Rosette. — « Mon capitaine » n'était encore que lieutenant, à cette époque-là, et il est mort chef d'escadron; mais il est resté, il est toujours *mon capitaine*, parce qu'il avait trois galons sur sa manche lorsque je l'aimai, lorsqu'il m'épousa. — D'ailleurs, je ne le devais connaître qu'un peu plus tard.

J'avais quinze ans alors, ou à peine davantage. Je n'étais pas très grande, mais j'étais mince sans être maigre, avec des cheveux brun doré, des yeux pers à cils noirs et une peau dont je tirais déjà vanité, tant on la vantait dans ma famille. Tout cela me faisait bien un peu jolie, je suppose, mais je n'en savais trop rien encore, vu que personne n'était là pour me le dire, hors mes proches, dont le témoignage me parut suspect à dater de certaine visite que je fis avec eux à des Parisiens — et à des Parisiennes — de notre parenté, qui se trouvaient de passage à Troyes, la ville la plus voisine de Méry-sur-Aube, mon cher et laid village, érigé, je ne sais pourquoi, en sous-préfecture. Avant de partir, de monter dans l'américaine, — qui, avec le cabriolet sacerdotal de papa, le cheval à deux fins de mon frère, notre unique bête de trait, et notre unique valet, composait l'ensemble de nos équipages, — on m'avait, à l'unanimité des voix (il y en avait trois : celle de mon père, celle de maman et celle de Julien), proclamée charmante, mais surtout attifée de façon supérieure. Or, j'étais vêtue, ce jour-là, d'une robe claire à pois multicolores, que rehaussait une ceinture écossaise qui en aggravait l'horreur. Et cette horreur, il ne me fallut qu'un coup d'œil aux toilettes de nos jeunes parentes pour en acquérir la nette conscience. — A compter de ce jour, j'eus du goût, mais je me défiai de celui de ma famille.

J'eus du goût. Jusque-là, je n'en avais pas eu : le goût est affaire de comparaison. Pour savoir qu'une chose est jolie et qu'une autre ne l'est pas ou l'est moins, il faut les contempler ou les avoir contemplées toutes deux, simultanément ou successivement, enfin les rapprocher dans sa pensée, sinon sous ses yeux ; en un mot : les comparer. C'est ce qui explique que, nonobstant toutes les prétentions et tous les paradoxes contraires, on n'ait jamais vu aucune créature simple, élevée aux champs ou dans la solitude, avoir primitivement et *naturellement* du goût; c'est ce qui explique que les très jeunes gens des deux sexes s'habillent, en général, assez mal, à moins qu'il n'y ait près d'eux quelqu'un pour les éclairer, les guider, pour former et façonner leur jugement à cet usage spécial; c'est ce qui justifie les provinciaux, les campagnards, en

leurs hérésies d'ajustement ; c'est ce qui me justifie moi-même, — et c'est à cela que j'en voulais venir. Mais, si nul ne peut légitimement se flatter d'avoir la science infuse, en cette matière non plus qu'en aucune autre, en cela comme en toute chose, il y a des dispositions, des aptitudes particulières qui abrègent la période d'initiation.

Et voilà pourquoi, à quinze ans, je m'habillais étonnamment bien, — du moins pour une petite provinciale. Pendant longtemps, j'avais endossé avec insouciance, ou avec une résignation qui s'ignorait, les vilaines robes et les ridicules manteaux que me taillait, dans des étoffes invraisemblables, la meilleure couturière de l'arrondissement. Du jour où cette révélation inopinée, que je dus à mes cousines de Paris, m'eut ouvert les yeux, je réfléchis, j'étudiai. Mon père, qui me gâtait, m'octroya sans peine un abonnement à un grand journal de modes ; mon frère, qui se gâtait lui-même, me permit de regarder les dessins de *la Vie parisienne*, à laquelle il s'était subrepticement abonné dès sa sortie du collège, — peut-être même avant. J'appris à tailler, à coudre ; je m'ingéniai. Et, au bout de quelques mois, j'obtenais des résultats surprenans. Peu de matière, mais beaucoup d'art, telle était ma devise, — et par ordre ! car ma mère ne me passait guère de fantaisies, à moins qu'elles ne fussent raisonnables, ce qui leur ôtait leur caractère essentiel. Bref, je devins élégante. Il est vrai que les gravures et les légendes de mes... de nos journaux illustrés m'y aidèrent grandement ; elles m'aidèrent d'autant plus qu'elles différaient du tout au tout, selon que je les détachais de mon journal ou de celui de mon frère. J'ai remarqué, au reste, que, pour bien apprendre une chose, avec le seul secours de documens imprimés, il faut en compulser beaucoup, et de diverse origine : ils se complètent les uns par les autres. On en peut dire autant peut-être des professeurs ; car, moi qui n'en eus jamais qu'un petit nombre, sans être ignorante, je ne suis guère savante au-delà des rudimens, même en littérature, — la spécialité de maman, — même en histoire naturelle, — la spécialité de papa.

Je devins élégante, mais je ne devins pas coquette. Il en va de la coquetterie comme du goût : cela aussi comporte et implique comparaison, choix, discernement, sous peine de n'être plus qu'un vil et vicieux manège de femme éhontée. Or, n'ayant autour de moi personne que je pusse m'attacher à séduire particulièrement, je ne me mettais en peine que de me plaire à moi-même. Les camarades de mon frère, c'est-à-dire toute la jeune bourgeoisie masculine de Méry-sur-Aube, n'ont jamais eu de sexe à mes yeux, — sauf en une rencontre que je relaterai tout à l'heure, — non plus que mon frère lui-même. Ils me faisaient l'effet d'une bande de grands collégiens ; et cette impression persista bien après que les plus

jeunes d'entre eux eurent atteint l'âge viril. Il m'est arrivé quelquefois de regretter, lorsque je les voyais passer, le fusil en bandoulière ou l'aviron sur l'épaule, qu'il me fût interdit de prendre part à leurs ébats, car j'étais active, turbulente aussi, et je manquais de distractions. Mais ce qui ne m'arriva jamais, ce fut de songer à fasciner quelqu'un de ces grands garçons qui riaient bêtement en se donnant les uns aux autres des tapes ou des coups de genou. — Tout au plus advint-il que je me surpris, en deux ou trois occurrences, à chercher celui des amis de Julien qu'il me déplairait le moins d'épouser.

Un jour, entre autres, au bord de l'Aube, où j'étais assise à côté de la fille du juge de paix, j'eus la bonne fortune de pouvoir passer en revue, de concert avec mon amie Zoé, tous ces jeunes gens, qui descendaient la rivière dans trois yoles, dont l'une, la plus grande et la plus belle, appartenait à mon frère. — C'était vers la fin d'un brûlant après-midi de septembre. En tenue de canotiers, un peu débraillés même, ces rameurs, dont l'aîné n'avait guère plus de vingt-cinq ans, n'étaient point désagréables à regarder. De forte carrure, pour la plupart, et vigoureux comme le sont les jeunes gens de province (ceux, du moins, qui habitent la campagne ou de vraies petites villes et qui s'adonnent à tous les exercices du corps sans s'adonner, et pour cause! à ce qui constitue essentiellement les plaisirs de leur âge), maniant avec aisance leurs longs avirons, les faisant voleter et chanter sur l'eau grise de la rivière en un bel unisson, ils nous offraient un assez aimable tableau. Les yoles venaient droit à nous, au détour du moulin d'Aube, bien alignées, filant toutes trois de front, car l'Aube est large en cet endroit; le soleil donnait en plein sur les rameurs, dont les bras musclés et brunis par le hâle se doraient aux rayons obliques, déjà rubescens, qui criblaient l'onde opaline de paillettes vermeilles. Ces jeunes hommes étaient presque beaux, vus ainsi dans le costume et dans la fonction qui leur seyaient le mieux. Mais ils étaient beaux les uns par les autres, se prêtant un mutuel relief, formant un ensemble décoratif, empruntant en outre du paysage je ne sais quel charme primitif et robuste, agreste et sauvage... On ne pouvait, par la pensée, les isoler un instant les uns des autres, les extraire de ce paysage qui était leur cadre, sans leur faire tort, sans les ramener individuellement à l'insignifiance, à la vulgarité de mariniers amateurs en train de se donner une suée hygiénique.

Les barreurs nous ayant aperçues et reconnues de loin, les trois équipes nous firent, en passant, les honneurs d'un superbe salut, concerté à l'avance : tous les avirons se dressèrent comme d'un seul mouvement; et les yoles, n'obéissant plus qu'à une impulsion de vitesse acquise et à l'action assez indolente du courant, glissè-

rent lentement et silencieusement devant nos yeux, sous la retombée des feuillages roux.

Nous eûmes le temps, mon amie et moi, — tout en répondant, à qui mieux mieux, par une série d'inclinations de tête aussi gracieuses que possible, à cette démonstration navale, — de dévisager et de toiser un à un les galans canotiers.

— C'est encore ton frère qui est le plus beau garçon de tous, — me dit Zoé Roubaud, quand les yoles furent passées et que la reprise du rythmique plongeon des rames nous eut averties qu'il nous était loisible de nous communiquer librement nos impressions.

— Entre nous, répondis-je, c'est assez mon avis... Il n'est peut-être pas le plus beau, mais il est le plus,.. le moins... Comment dire?.. C'est le moins épais,.. le plus,.. le plus monsieur, enfin.

— Rien d'étonnant à ce qu'il soit si distingué, répliqua Zoé en rougissant. Il a fait ses études, d'abord à Troyes, puis au lycée de Versailles, autant dire à Paris, enfin à Paris même comme étudiant en droit... Et il y retourne de temps en temps, à Paris, souvent même...

— Pas encore aussi souvent qu'il le voudrait.

— Pourquoi ton père l'empêche-t-il d'y aller?

— Papa dit que c'est son devoir de père et de médecin de le retenir sur une mauvaise pente.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Il paraît qu'il fait des bêtises, à Paris; qu'il se fatigue en veillant tard; qu'il dépense beaucoup d'argent...

— Bah! ton père est si riche!

— Oui; mais il dit que, avec une fille à marier et un garçon qui aime le plaisir, on ne l'est jamais assez.

— Ce doit être agréable pour une femme, d'avoir un mari qui aime le plaisir.

— Pourquoi dis-tu cela?

— Dame!.. on partage.

Zoé était très naïve; moi aussi, du reste. A nous deux, nous n'avions pas tout à fait trente et un ans. Mais, si naïves que nous fussions, nous savions parfaitement, elle, que mon frère était à la fois le plus joli garçon et un des plus beaux partis de Méry-sur-Aube; moi, qu'elle ne manquait point une occasion de lui donner la main, — en attendant qu'il pût la demander, cette petite main, à M. le juge de paix Roubaud, le vieil ami de mon père.

— Et toi? — reprit ma petite compagne, qui, rougissant très facilement et n'en étant que plus jolie, avait, à ce moment-là, un teint presque écarlate. — Est-ce que tu voudras épouser un mari sérieux?

— Je ne sais pas trop... Moi, voilà : il me semble qu'un homme

comme mon frère ne me plairait qu'à moitié. Et, pourtant, il me plaît beaucoup, mon frère,.. mais comme frère,.. peut-être aussi comme homme, en général, mais pas comme mari... Mon Dieu! que de nuances dans la moindre de nos pensées! et qu'il doit être difficile de s'exprimer dès qu'on a quelque chose à dire!

— Ah!.. Eh bien! lequel de ses amis?..

— Oh! je n'en vois pas un.

— Mais alors, il faudra que tu restes vieille fille, ou que tu ailles chercher au loin ton mari, ma pauvre Rosette!

— Peut-être, fis-je en rêvant.

— Enfin, quel genre de phénix désires-tu rencontrer?

— C'est ce que je me demande... Il me semble qu'il ne me déplairait pas de devenir la femme d'un homme très gai qui serait, en même temps, un homme très utile,.. sans en avoir l'air, un homme enfin ayant une belle position, de l'autorité, du prestige, mais pas trop de sérieux... Bref, je ne me vois pas mariée à un grand dadais n'ayant d'autre occupation que de chasser, pêcher, canoter,.. comme tous ceux qui viennent de passer ici, à l'instant, de défiler sous nos yeux... D'un autre côté, je n'aimerais pas un notaire, par exemple, un avoué, un banquier... Il y a dans toutes ces professions quelque chose de terre-à-terre, de mesquin, que sais-je? Quant aux artistes, papa a prétendu, une fois, que ce sont tous des monstres. Il est vrai que maman a protesté... en faveur des artistes chrétiens. Mais alors, papa lui a demandé, avec un rire sardonique, si Raphaël au moins en était. Sur quoi maman lui a fermé la bouche.

— Épouse un magistrat.

— Non. Les magistrats sont trop graves quand ils se prennent au sérieux, ce qui prête toujours un peu à rire. Dans le cas contraire, ils perdent le bénéfice de leur emploi, qui est la majesté; ils perdent même toute dignité, toute décence, et sont semblables à des clowns habillés en prêtres et jonglant avec les vases sacrés. Et puis, je me figure que ce sont, en général, des hommes cruels. Je ne pourrais pas dîner en face de mon mari, sachant qu'il vient de condamner un homme à mort ou seulement à la prison... Mettons que les magistrats ne soient pas cruels; ils ne sont pas tendres, en tout cas. Or, je veux un homme tendre, aimant, quoique plein d'entrain.

— Alors, ce n'est pas non plus un médecin qu'il te faut.

— Non; les médecins ne peuvent pas être tendres. D'abord, ils n'ont pas le temps.

— Cependant, ton père... Il te gâte si bien!

— Mon père est un peu médecin amateur. Il était médecin dans la marine quand il a recueilli ce gros héritage qui l'a dispensé de suivre sa carrière. Maintenant, il fait de la médecine par habitude,

pour s'occuper... Tiens, ce qu'il me faudrait, ce serait un marin, un officier de marine. J'adore les marins, moi ; c'est noble, c'est poétique...

— Oui, mais ce n'est pas gai, cette carrière. Il faut se dire adieu pour des mois, pour des années... On pleure...

— Tu as raison. Et je me rappelle avoir entendu maman dire que le mariage, dans ces conditions-là, c'est l'école du veuvage.

— Tiens, sais-tu ?.. J'y suis, j'ai ton affaire : épouse un militaire.

— Un militaire, répétai-je machinalement. Un militaire, oui, c'est cela !

Et, soudain, mue, secouée par un irrésistible transport, sans réflexion précise, sans cause appréciable, je me mis à battre des mains en m'écriant :

— Un officier de cavalerie, bravo ! j'ai trouvé !

De ce jour, mon sort fut décidé. Personne n'eût pu m'ôter de la tête que j'étais née pour épouser un hussard ou un dragon, un chasseur à cheval ou un cuirassier. L'embarrassant, c'est qu'il n'y avait rien de tout cela à Méry-sur-Aube, qui est un fort modeste chef-lieu d'arrondissement, sans la moindre garnison. A moins d'épouser le lieutenant de gendarmerie... Il faut donc aller à Troyes pour voir des uniformes, des vrais ; encore n'y en voit-on guère, à moins de les chercher, ce qui n'est pas trop dans le rôle et les attributions d'une jeune fille. « Bah ! me disais-je, le bon Dieu y pourvoira. » Il y a pourvu, — comme il fait toujours, quand il sait avoir affaire à une vocation véritable.

En réfléchissant, par la suite, au banal incident qui détermina mon choix... générique, j'ai reconnu que ce bel élan militaire n'avait pas été aussi inconsidéré, aussi fantasque, qu'il avait pu le paraître d'abord à Zoé comme à moi-même. — Quoique d'humeur remuante et primesautière, j'avais déjà du penchant à l'analyse, aimant à me rendre compte, après coup, de mes impressions personnelles tout aussi bien que de celles d'autrui. Et voici ce que je finis par découvrir, rétrospectivement.

Les jeunes gens de Méry, nous apparaissant d'une façon tout inopinée, à un coude brusque de la rivière, en nombre, au complet, — ou peu s'en fallait, — m'avaient produit l'effet d'une espèce d'allégorie. Ce n'étaient plus là simplement des jeunes gens, amis ou camarades de mon frère, nos concitoyens et presque nos contemporains, qui se livraient à leur exercice de prédilection, lequel fut, de bonne heure, à Méry-sur-Aube, un sport local, bien avant que la mode en eût généralisé le culte dans toutes les villes riveraines d'un cours d'eau navigable. C'étaient les hommes à marier du chef-lieu de la circonscription, et même la plupart des jeunes notables de l'arrondissement, ni plus ni moins ; leur escadrille était

une flotte montée par nos aspirans fiancés, par de futurs jouteurs matrimoniaux, par des garçons entre lesquels, tôt ou tard, il nous faudrait choisir un maître. Et ces garçons, fort présentables peut-être, mais aussi succinctement vêtus qu'on puisse l'être en un pays civilisé, ils allaient défiler devant nous, qui étions des jeunes filles à peu près nubiles, s'il vous plaît! C'était intéressant, sinon grave, car on n'a pas souvent l'occasion de ces revues d'ensemble. Et il n'y avait rien d'excessif, sans doute, à se recueillir.

Mon Dieu, je sais fort bien (aujourd'hui) ce qu'on peut prêter de pensées incongrues ou gênantes à des petites filles que la malice du hasard a placées en présence d'une troupe de prétendans éventuels. Je n'ignore pas non plus qu'il est d'usage, parmi les femmes, de nier à outrance tout ce qui peut porter atteinte à la candeur envolée de leur jeunes ans. Mais il me sera, je pense, permis, puisque j'écris pour moi seule et que je retrace cette partie déjà lointaine de mes souvenirs à une époque où la vie n'a plus forcément à mes yeux que des mystères intellectuels, il me sera permis d'avancer que l'on ne saura jamais l'exacte vérité sur ce point délicat du degré de compréhension ou de perspicacité qui appartient aux jeunes filles, aux petites filles. D'une part, les hommes, et principalement les écrivains, avec la brutalité qu'ils apportent dans leurs jugemens sur un ordre de faits dont ils subissent, d'une si étrange manière, l'attraction despotique et comme la fascination, les hommes en disent et en diront toujours plus qu'il n'y en a, — excepté, bien entendu, les niais et les jolis cœurs, qui, au mépris de l'histoire sainte et de celle de l'humanité, comparent encore les femmes à des anges. Joignez à cela que ces exagérations naturelles se compliquent et s'aggravent par suite d'une erreur, d'une bévue coutumière, qui pousse éternellement les hommes à étudier la psychologie des jeunes filles d'après les souvenirs que leur ont laissés leurs maîtresses. D'autre part, il faut bien convenir que les femmes ne sont pas franches lorsqu'on les interroge sur ce chapitre... Moi, je dirai bravement, — ne m'adressant ni à une personne déterminée, ce qui est toujours un peu gênant, ni à tout le monde, ce qui vous provoque, le plus souvent, à mentir, — je dirai ce qu'une fillette allant sur ses seize ans peut éprouver dans une circonstance où l'idée du mariage se trouve associée pour elle à la vue d'une troupe de jeunes gens qui, tous ou presque tous, sont les candidats possibles du lendemain, et qui lui apparaissent sans gants ni bottes vernies.

D'abord, y a-t-il, pour la fillette en question, une impression physique, à proprement parler? Peut-être. Mais alors, c'est un malaise... curieux. — Si quelque homme lisait, par-dessus mon épaule, ce que je viens d'écrire là, il ne manquerait point de s'écrier : Par-

bleu! Mais, si c'était une femme qui surprît ainsi cet aveu dépouillé d'artifice, elle irait partout répétant que j'étais, sans aucun doute, très mal élevée, attendu que ni ses amies, ni ses parentes, ni elle-même... Eh bien! l'homme et la femme auraient tort : celle-ci, de nier la complexité de l'impression ressentie; celui-là, de croire à la prédominance de la curiosité dans la sensation qu'il s'agit de définir. L'éducation que j'ai reçue ayant été tempérée, dans les tendances libérales que lui eût volontiers imprimées mon père, par les scrupules d'une mère un peu dévote et tout à fait provinciale, j'ai le droit de considérer cette éducation comme une éducation moyenne et d'estimer que je n'étais ni plus ni moins instruite des choses de la vie, ni plus ni moins déniaisée que la plupart des jeunes filles de mon âge. En somme, je ne savais rien de précis, mais j'avais beaucoup de notions vagues, beaucoup de pressentimens, si l'on veut. Et qu'on n'aille pas supposer que mon frère, avec sa *Vie parisienne*, m'eût pervertie. Jamais, pas une fois, il ne m'avait autorisée à jeter les yeux sur le texte du journal. Quant aux légendes des illustrations, il les examinait avec infiniment de minutie avant de m'en permettre la lecture, s'armant d'impitoyables ciseaux dès qu'un mot suspect accrochait son attention ou provoquait de sa part un involontaire sourire; et je ne me souviens pas que ma perspicacité ait, en un seul cas, trouvé sa censure en défaut. — Ces mauvais sujets montrent souvent beaucoup de tact lorsqu'il s'agit de préserver une innocence qu'ils n'ont aucun intérêt à endommager.

J'étais donc naïve à souhait. Or, à l'aspect de ces jeunes gens dont la tenue n'était que strictement convenable, j'eus un ressouvenir rapide et confus de tout ce que j'avais entrevu d'énigmatique ou d'inquiétant au cours de ma brève et simple existence. Rien ne se précisa dans ma pensée, aucune hypothèse ne prit corps à mes yeux. Mais la certitude de tomber, un jour ou l'autre, sous la domination d'un de ces êtres si différens de moi m'effraya soudain. Tant de vigueur étalée n'était pas pour me rassurer : je devinais l'étreinte après le baiser, et le joug après l'obéissance... Seulement, je ne tardai point à m'apercevoir que la perspective de cette prise de possession, inévitable, prochaine, de ma fluette personne par un être plus ou moins semblable à ceux qui m'en infligeaient la vision terrifiante, ne m'offusquait vraiment que faute du droit de la rattacher à quelque projet de mon cru. Ce qui me glaçait d'épouvante, ou, — pour ne pas forcer les termes, — ce qui me révoltait, c'était l'idée d'appartenir (je prends le mot, bien entendu, dans un sens aussi peu concret que possible) à un de ces jeunes gens *parce qu'*il était un homme, que j'étais, moi, une femme, et qu'il faut toujours qu'une femme appartienne à un homme. Je ne savais pas le

moins du monde en quoi pouvaient bien consister les plus essentiels des actes de propriétaire qu'un mari est autorisé à exercer sur sa femme; mais cette idée seule d'appropriation, de conquête, m'indignait et... pourquoi ne pas le dire? me répugnait... Oui, cela suffisait à me donner la chair de poule, cette idée-là. Je devinais presque le viol sans en avoir la notion; et je le plaçais dans le mariage, ce qui était d'une philosophie que bien des femmes, certes, ne désavoueraient point, après expérience.

Mais, d'un autre côté, force m'était de reconnaître que la question eût changé de face, si, au lieu d'un jeune homme quelconque, il se fût agi d'un être choisi par moi entre tous; si, dans ma pensée, l'abdication volontaire eût pu se substituer à l'obéissance machinale, une amoureuse subordination remplacer l'asservissement traditionnel de mon sexe à l'autre sexe. — Et voilà comment, le canotage ne m'ayant rien offert de rassurant ou de poétiquement trompeur, je me tournai, à la première exhortation, vers la cavalerie, que je soupçonnais de compter dans ses rangs plus d'un spécimen de mari poétique.

Ces canotiers étaient sans prestige; tel était indubitablement leur vice à mes yeux. D'abord, je les connaissais tous et les avais toujours connus. Et puis, je les voyais vivre d'une vie si plate et si inutile, si monotone et si paisible, — même lorsqu'elle s'agitait à la surface! Ils se délectaient à des gamineries, quand ils avaient dépensé leurs forces à des jeux d'athlètes ou à des sports bourgeois. Et après? rien. Celui-ci devait tenir un jour par héritage la moitié d'un canton; celui-là possédait d'ores et déjà vingt bonnes mille livres de rente et avait encore à recueillir une belle succession, toute en biens-fonds; un autre prendrait, sans doute, la suite des affaires de son père, le banquier du pays, ou de son oncle, le plus fort notaire de la circonscription. Mais qu'est-ce que tout cela pouvait bien me faire, à moi qui n'avais pas seize ans, à moi qui me savais riche, à moi qui ne songeais au mariage que pour arriver au mari, et non au mari pour arriver au mariage? — Je ne m'en étais pas souvent occupée, de ces braves jeunes gens, à ce point de vue ni à aucun autre. Je ne m'en occupai plus du tout. Ils s'effacèrent de l'horizon de ma pensée, et à jamais, en même temps que leurs yoles disparaissaient de mon horizon visuel.

Et ma vie de petite fille reprit son cours tranquille et ennuyeux. J'eus seulement un petit motif de songer, un petit prétexte à rêvasseries, qui m'avait peut-être manqué jusqu'alors, mais bien petit, — ou trop vaste, car un cœur de quinze ans n'est vraiment pas assez compréhensif pour donner asile à toute la cavalerie française.

Je ne m'amusais pas. Personne ne s'amuse à Méry-sur-Aube.

Pourtant, on y reste volontiers, quand on y est né : d'aucuns mêmes y reviennent sans que rien les y contraigne. Témoin mon père, qui, après avoir été médecin de la flotte pendant quelque douze ans et avoir, en cette qualité, parcouru les deux océans, rentra volontairement dans sa bourgade natale, pour y finir ses jours en compagnie de maman, — et aussi pour compléter sa famille par l'adjonction de ma petite personne, lorsque les huit cent mille francs de son frère lui eurent prématurément créé des loisirs, — et des excédens de revenus. Mes parens, en bons Champenois qu'ils étaient, adoraient leur pays d'origine; moi-même, je l'ai avoué déjà, j'aimais d'un réel et mélancolique amour nos grandes plaines et notre grand village. Seulement, cet amour-là ne pouvait pas longtemps suffire à la turbulente curiosité qui s'éveillait dans mon cœur. Quoi qu'il en soit, c'était mon seul recours et mon unique refuge contre l'ennui.

L'insignifiance uniforme de notre genre de vie ne peut être comparée qu'à l'aspect du paysage qui l'encadrait. Nous recevions, deux ou trois fois par mois, des parens et des amis, chez qui nous allions, à notre tour, un même nombre de fois, goûter le charme soporatif des réunions provinciales. De loin en loin, un voyage de ravitaillement à Troyes, plus rarement à Châlons; assez souvent, une longue course en voiture, avec un but qui était, en général, une visite ou une cérémonie telle que baptême, mariage, enterrement; jamais la moindre fugue ou excursion parisienne. Voilà quelles étaient mes distractions, mes plaisirs, — à quoi il convient pourtant d'ajouter l'amitié de Zoé Roubaud. Mais Zoé avait sur l'existence humaine et sur le mariage des vues pratiques qui me déconcertaient. J'aimais presque mieux sauter à la corde avec elle que de lui confier mes légers tourmens. Aux heures de rêve, je m'étais forgé, tout en contemplant la plaine, cette mer solide et immobile qui m'entourait, une poésie à mon usage. Mes aspirations pouvaient se résumer ainsi : beaucoup de mouvement et de tendresse dans un milieu calme, ou bien, à défaut de la réalisation de ce premier idéal, beaucoup d'excursions lointaines avec esprit de retour. Or, Zoé, elle, ambitionnait surtout l'opulence bourgeoise et sédentaire, les plaisirs *cossus*, sans se soucier autrement de tendresse, de mouvement, ni enfin de poésie. — Quant à mon frère, il était tout à fait gentil; mais, si nous n'allions pas à Paris, il y allait pour nous tous. Et, lorsqu'il séjournait, bon gré mal gré, parmi nous, il passait son temps à développer — ou à reconstituer ses forces.

Papa me choyait. C'était un bien excellent homme, d'autant meilleur qu'il était plus heureux, — ce qui n'est pas déjà si banal. A peine voltairien, — quoique médecin et médecin militaire, — il

avait contracté, disait-il, à fréquenter les matelots, le respect de la superstition. Et cette infirmité assura le bonheur de ma mère, qui était une *brûleuse de cierges*. Car ma pauvre maman avait deux passions : l'une pour Notre-Dame, quel que fût le vocable additionnel dont on se servît pour déterminer son nom (Notre-Dame des Victoires, de la Garde, de Grâce, de Fourvières, de Lourdes, de la Délivrande, etc.) ; l'autre pour les romans moraux. Et, comme elle manquait de mesure autant qu'on en peut manquer dans la passion, elle m'a, sans trop s'en douter, détournée pour la vie des petites pratiques et des *bons* romans, — qui sont généralement si mauvais. Je ne l'ai jamais regretté, ni mon mari non plus, je pense, puisque je ne suis devenue pour cela ni libre penseuse ni bas-bleu.

Notre maison, — la maison des Chevry, — était et est encore la plus belle de Méry-sur-Aube : admirablement située, juste en face du pont et de cette large avenue, plantée d'arbres centenaires, qui relie le pont à la grand'route, et qui constitue presque une merveille dans notre région nue et plate. Nous avions plus de cinquante mille francs de rente, grâce à l'héritage de mon oncle, qui, mort jeune, avait fait une prompte fortune, à Troyes, dans la bonneterie en gros. Mon père gagnait, en outre, ce qu'il voulait, son titre d'ancien médecin de marine, — qui lui eût peut-être fait du tort dans un grand centre, — lui ayant attiré la confiance naïve de nos bons Champenois sans malice, pour lesquels l'estampille du gouvernement, où qu'ils la rencontrent, est encore une garantie. Je plaisais à tout le monde, quoique moqueuse, et j'étais sûre, tout au moins, d'avoir un joli teint et une peau superbe, tant mon père le répétait, avec un évident amour-propre d'auteur. Et, malgré tout cela, je n'étais point satisfaite. J'attendais autre chose. Quoi? Je n'en savais rien. — Je le sus désormais : c'était un officier de cavalerie.

II.

Il devait venir. Il vint. Et plus tôt, à coup sûr, que je n'étais en droit de l'attendre.

Ce mois de septembre, dont le début ensoleillé m'avait apporté quelques révélations nouvelles ou quelques prétextes à réflexion sur le sens de la vie en général et sur la direction probable de ma vie en particulier, tirait à sa fin et menaçait de finir dans la boue, sous un ciel funèbre qu'encrassait une lourde suie faite de gros nuages stagnans. Était-ce, comme on dit, la couleur du temps? ou, comme on aimerait à le croire, le pressentiment d'une toute proche et décisive aventure? Je l'ignore. Toujours est-il que j'éprouvais

un étrange malaise, dont l'ennui était la forme la plus atténuée. A aucune époque, la torpeur et le vide de nos réunions de famille ou amicales ne m'avaient à ce point oppressée. — L'existence provinciale est très supportable, quoi qu'en disent les Parisiens, qui ne la connaissent pas; jamais je n'en ai, d'ailleurs, mené d'autre, si ce n'est tout accidentellement. Mais elle n'est supportable que si l'on prend soin d'y compenser la monotonie des actes par la grande variété des causeries et des lectures, — ce qui n'est peut-être pas fort ordinaire dans les petites villes. Le vagabondage de l'esprit est plus qu'un dédommagement à l'inaction des sens; et la vie de province peut alors devenir supérieure à celle de Paris, — sans parler de la faculté précieuse de déguster ses joies, de s'arrêter à volonté dans cette course aux chimères, de s'attarder à ce qui plaît. Seulement, ce ne sont guère là, par malheur, les habitudes intellectuelles de la plupart des provinciaux. En tout cas, c'était de quoi nul, à Méry-sur-Aube, ne se souciait, — ni ne se soucie davantage aujourd'hui. Il y a des gens riches, à Méry-sur-Aube, d'autant plus riches que c'est un des rares endroits où l'on puisse encore vivre largement à bon compte et où l'on ne risque pas de se ruiner en mettant, même souvent, les petits plats dans les grands; les fortunes y sont surtout l'œuvre de l'épargne accumulée. Mais, en dehors des agapes et des bombances, qui ne sont point divertissemens de jeune fille, on n'y connaît que les douceurs du trictrac, du jacquet, du whist et du nain-jaune. On y ressasse à perpétuité les mêmes idées; on y lit à peine les journaux, et les livres n'y pénètrent point. Ma mère était seule à en avoir quelques-uns, — et quels livres! Or, si je fus, de tout temps, un esprit modérément curieux de pédanterie, j'ai toujours aimé à écouter parler les gens qui ont quelque chose à dire, et je n'ai jamais dédaigné mon tour de parole, pour peu que je me crusse dans le même cas. — Il est aisé dès lors de concevoir que le mauvais temps, en me sevrant prématurément, cette année-là, de promenades qui étaient ma grande ressource contre l'écœurement résultant de ma solitude morale et aussi l'unique emploi d'une activité incompressible, m'eût fort abattue.

J'étais menacée de choir en une maligne hypocondrie, et, avec mon imagination de quinze ans, qu'avait encore surexcitée ma récente lubie, j'allais jusqu'à convier mentalement à l'œuvre de ma délivrance tous les officiers français, — pourvu qu'ils fussent à peu près bien montés. Car je ne comprenais pas Persée sans Pégase; et, nouvelle Andromède, exposée à la férocité de ce monstre éternel qu'on appelle l'ennui, je n'eusse assurément pas ménagé bon accueil à mon sauveur, s'il se fût présenté à moi sous les traits d'un simple fantassin.

Donc, un matin, tout à la fin de septembre, je regardais, avec accablement, tomber l'eau sur la grande place où donne la façade de notre maison, de cette maison qui, après avoir appartenu à mes grands-parens paternels, puis à mon oncle, — lequel, déjà riche, l'avait rachetée dans le partage, — puis à mon père, m'appartient en propre aujourd'hui et abrite la tristesse résignée de mes derniers ans.

Droit devant moi, j'apercevais, dans une perspective brumeuse et flottante, ainsi qu'à travers un voile mouvant, et de l'autre côté du pont de l'Aube, la double rangée de hauts arbres touffus qui forme comme une avenue seigneuriale servant d'amorce à la route crayeuse de Châlons. Reverdies sous ce persistant et copieux arrosage, les frondaisons naguère empoussiérées et roussies qui dressaient en face de moi leur dôme évidé ravivaient mon chagrin de recluse, en me rappelant mes longues promenades au bord de la rivière ombragée ou sur la rivière même... Soudain, une troupe de cavaliers, lancée à une allure impétueuse, s'encadra au loin dans la nef de verdure ruisselante. Je pus compter une douzaine d'hommes, drapés en des manteaux amples que le poids de l'eau maintenait rigides jusqu'au niveau du ventre de leurs chevaux. Mais ils étaient déjà parvenus à la tête du pont; ils venaient, ralentissant leur train, de le franchir au trot; ils débouchaient maintenant sur la place, ils se mettaient au pas, ils s'arrêtaient, comme désorientés. Ces cavaliers étaient casqués; ils avaient des manteaux blancs, sauf deux ou trois dont le vêtement sombre paraissait noir sous la pluie. Dragons ou cuirassiers? Je ne savais. — A cette époque, de très peu postérieure à la guerre, il y avait dans les régimens, à peine réorganisés, des mélanges d'uniformes; on utilisait les défroques de l'armée impériale. D'ailleurs, je n'étais guère ferrée sur ces questions, Méry n'étant pas un lieu ordinaire d'étape et les passages de troupes ne s'y produisant que par exception, malgré la quasi-proximité du camp de Châlons. Aussi bien, il m'importait médiocrement. Cuirassiers ou dragons, c'étaient des soldats français, des cavaliers, — et commandés par un officier.

Je ne l'avais pas remarqué d'abord, cet officier, qui, tout dégouttant d'eau comme ses hommes, n'était pas facile à en distinguer, à première vue. Et puis, ces militaires, dont la venue avait été si brusque, tellement inattendue, et qui m'apparaissaient en un si piteux équipage, m'avaient saisie, troublée, plutôt que surprise agréablement. A les voir ainsi, mouillés et boueux sur leurs chevaux qui avaient de la crotte jusqu'au poitrail, je ne sais quel arrière-goût de défaite m'avait tout à coup pénétrée d'amertume. Tout ce que j'avais entendu raconter autour de moi du désastre national me revenait à l'esprit et me serrait le cœur, comme pour

y étouffer mon jeune enthousiasme guerrier. En pensant à l'armée, ou plutôt aux brillans officiers qui la personnifiaient pour moi, j'avais oublié ces choses tristes, sur la grave mélancolie desquelles, au surplus, je n'étais pas encore d'âge à m'appesantir. Et, quand mon attention eut été attirée par le cavalier à qui semblait appartenir le commandement de l'escouade ou du peloton, je n'éprouvai rien qu'une espèce de pitié fraternelle pour ce représentant de nos gloires vaincues. Je n'eus ni curiosité ni mouvement instinctif de coquetterie, lorsque je le vis s'avancer, après quelques secondes d'incertitude, vers notre maison, ni même lorsque je pus constater, au moment où il soulevait son casque comme pour le faire égoutter, que c'était un grand jeune homme aux traits corrects, au regard mâle : le vivant idéal d'une fillette qui a vu passer des guerriers dans ses rêves. Seulement, je me hâtai d'appeler mon frère, lequel me rejoignit aussitôt dans la salle à manger, où je m'étais tenue toute la matinée, et qui, vaste pièce sans destination exclusive, nous servait de *hall* autant que de réfectoire, — si bien qu'on y avait allumé du feu, le premier feu de la saison.

Mis au fait, Julien jeta un regard au dehors.

— Des dragons, dit-il. Quant à l'officier, c'est un sous-lieutenant.

En effet, on apercevait, à présent, émergeant du long et lourd manteau imperméable, une manche d'uniforme ornée d'un seul galon d'or, tandis que le jeune homme rangeait son cheval contre la porte charretière avec de petits mouvemens vifs et réguliers de l'une de ses jambes, afin d'atteindre à la tige de fer, terminée par un large anneau, de notre antique et primitive sonnette.

— Il paraît qu'il veut entrer, reprit Julien, et que c'est à nous qu'il en a. Je vais lui faire ouvrir.

Je demeurai un instant indécise, me demandant si je devais gagner l'escalier ou attendre de pied ferme cet officier, — mon futur mari peut-être, car la Providence semblait bien vouloir se mêler de mes affaires et intervenir dans ma destinée... Eh bien! non, quelque chose me disait que ce personnage qui allait forcer, poliment, la porte de notre logis, n'était pas appelé à jouer un rôle si important dans mon existence. Certes, il m'intéressait, et grandement; mais, je l'ai dit, comme un frère inconnu. J'aurais voulu lui parler, causer avec lui, l'interroger sur sa carrière, sur son passé, lui rendre service,.. le sécher d'abord, le restaurer. Après le premier mouvement de tristesse irraisonnée, mes sympathies pour l'armée rouvraient mon patriotique petit cœur à toutes sortes de sentimens confus ; mais le désir d'être utile à un soldat l'emportait de beaucoup sur le reste.

Julien avait crié au domestique d'ouvrir la porte.

— Va recevoir toi-même cet officier, dis-je à mon frère. Enquiers-toi de ce qu'il veut et... fais-le entrer ici, dans le cas où il serait aise de se reposer au sec.

— Telle est bien mon intention, ma petite sœur.

De fait, Julien aimait beaucoup, lui aussi, les soldats, ayant servi quelque peu, pendant la guerre. Il aimait les soldats plus que le métier militaire, car il s'était empressé de le quitter après la paix, — ainsi qu'il y était autorisé, le service obligatoire n'existant pas en ce temps-là. Et, justement, c'était dans un régiment de dragons qu'il s'était engagé, dans les dragons de l'impératrice, — dont l'uniforme, soit dit entre parenthèse, lui allait on ne peut mieux.

Mon frère parlementa longtemps avec l'officier, qui, voulant tout uniment demander sa route, pour se rendre, par le plus court, au but de son aquatique chevauchée, refusait de mettre pied à terre. Si mon père, attiré par le coup de sonnette et par le bruit de cette discussion courtoise, ne fût intervenu à temps, ce n'est pas encore ce jour-là que j'eusse, pour la première fois, contemplé de près un bel officier de cavalerie.

— Lieutenant, je vous en prie, — dit papa, de sa bonne voix enrouée, en arrivant à la rescousse, — ne faites pas à Anselme Chevry, au docteur Chevry, à un ancien médecin de la marine française, l'injure de refuser, humide comme vous l'êtes, un verre de son vieux cognac, le plus merveilleux siccatif... Et, puisque vous allez au hameau de Lieusous, je me fais fort de vous indiquer un fameux raccourci... Par là, à droite, voyez-vous? en longeant d'abord le bief du moulin, le bief d'amont... Mais je vous indiquerai cela avec détails; au besoin, on vous accompagnera, pour vous mettre dans le chemin...

— Mille grâces encore une fois, monsieur, mais c'est que...

— Eh bien! vos hommes vont un instant quitter leurs selles, là, tenez, sous mon hangar. Ça ne leur fera pas de peine de se reposer un tantinet, ni à leurs chevaux non plus, allez! On leur donnera aussi quelque chose à boire, à ces braves gens,.. si vous le permettez, bien entendu.

L'officier regarda le ciel, qui paraissait vouloir se nettoyer enfin; il regarda aussi la maison d'un air indécis, dans la direction de la fenêtre du rez-de-chaussée derrière laquelle je suivais son manège et la marche des négociations. J'avais tout juste, en cet instant, le front collé sur la vitre, et j'ignore si c'est à mes cheveux *auburn* que revient l'honneur d'avoir triomphé des derniers scrupules du perplexe sous-lieutenant. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, après avoir militairement porté la main à la visière de son casque, tout en s'inclinant avec la politesse d'un mondain, il héla un de ses hommes et descendit de cheval. — Trois minutes

plus tard, nous hébergions, dans les dépendances de la maison, une bonne douzaine de dragons, un peu dépareillés, à en juger par leurs manteaux d'uniforme, mais surtout trempés comme des marsouins.

Dans la salle à manger, une fois débarrassé de son manteau et de son casque, l'officier me parut être, en dépit de ses bottes maculées, un militaire fort élégant. Grand, bien fait, aristocratiquement élancé, d'aspect énergique, il portait la tenue de campagne avec une aisance guerrière tout à fait séduisante. — Il ne me séduisit pourtant pas comme j'aurais peut-être voulu, dans le secret de mon âme, être séduite.

En toute autre circonstance, cette rencontre assurément romanesque (étant données, du moins, mes dispositions d'esprit et de cœur, qui la rendaient tant soit peu miraculeuse et providentielle) n'eût pas manqué de me laisser une impression profonde. Mais la tristesse du décor où il m'était apparu tout d'abord, aussi bien que la nature des réflexions qui m'avaient assaillie, au moment où il s'était approché de notre maison, causait un sérieux dommage aux facultés conquérantes de notre sous-lieutenant. Et puis, je lui trouvais l'air un peu grave pour mon goût; il n'était pas assez gai, pas assez spirituel, pas assez papillonnant, pas assez... pas assez Français, s'il faut tout dire en un seul mot. Je rêvais un mari plus sémillant, plus frétillant, plus fringant. Enfin, son uniforme était sombre. Pour tous ces motifs et autres à déduire, — comme disait volontiers notre voisin et ami Roubaud, — le personnage, si sympathique qu'il fût, n'aurait pu entrer, sans quelque difficulte, dans le cadre de mon rêve. Je voulais un militaire, mais un militaire brillant, entraînant... Oh! je ne demandais qu'à être entraînée, soit! Encore fallait-il que mes yeux et mon imagination fussent conquis en même temps. — J'ajouterai, pour me rendre à moi-même raison de la tiédeur de sentimens qui eussent pu modifier, du tout au tout, mon avenir, s'ils se fussent plus nettement et plus violemment affirmés, que ce jeune homme me faisait l'effet d'avoir plus de condescendance que de respectueuse sympathie pour mon père. Un ancien médecin de marine, enfoui dans un trou perdu de la Champagne pouilleuse, voilà qui n'était évidemment pas pour imposer beaucoup à un officier gentilhomme. Car il était gentilhomme; nous le sûmes bientôt, et moi je m'en doutais avant qu'on me l'eût appris : j'avais reconnu cela à sa main et à son pied. A sa main surtout, car le pied vous trompe souvent, avec ou sans la complicité du cordonnier, tandis que la main ne trompe pas une fois sur mille, sauf le cas de bâtardise médiate ou immédiate, — un cas assez fréquent, du reste, ainsi que l'expérience de la vie me

l'a révélé dans la suite. La raison de cette différence est simple : tout le monde fait à peu près le même usage de ses pieds, au lieu que les mains se mettent à toutes sauces ou restent oisives, selon la condition sociale de leurs possesseurs; et deux ou trois siècles d'oisiveté vous affinent joliment, dans une famille, les extrémités prenantes. Cette main de sous-lieutenant (je n'en voyais qu'une, l'autre étant gantée) valait à elle seule un arbre généalogique, même en l'absence de toute bague armoriée, — et je finis par en découvrir une, dont le chaton m'avait d'abord été caché sous le petit doigt.

Le gentilhomme s'adressait donc à papa avec une nuance, — oh! une très légère nuance, à peine saisissable, mais que je saisis fort bien, — de dédain bienveillant. C'était d'autant plus sensible pour moi que, dès que notre hôte se tournait de mon côté, — et cela lui arrivait à tout moment, — il prenait un air aussi confit en dévotion galante que le lui permettait le caractère plutôt sérieux de sa physionomie. De toute évidence, il se rattachait bien, au moins en un point, à l'école française, et tenait qu'une jolie fille est toujours une jolie fille, eût-elle un bonhomme de père plus hospitalier que décoratif et une famille ultra-bourgeoise. Mais, dans sa manière de parler à mon frère, je ne retrouvais pas le moindre vestige d'impertinence mentale : les deux jeunes gens causaient ensemble sur un ton franc et cordial d'égalité. Et j'en voulais presque à l'officier de ne pas nous traiter tous avec une certaine affectation de supériorité. Il me semblait que c'eût été plus loyal. J'étais froissée dans mon affection filiale et aussi dans mon petit orgueil de jeune bourgeoise, et d'autant plus froissée que mon père avait beaucoup plus de finesse que n'en laissaient paraître ses dehors. Et puis, je l'aimais comme il était, avec sa grosse tête embroussaillée de cheveux rèches, sa large face rougeaude, qu'entourait un collier de barbe grise, sa lourde carrure épaissie encore par une vie plantureuse et calme avant l'âge. — Décidément, si ce dragon blasonné me trouvait à son goût, — et j'ai eu plus d'une occasion, par la suite, d'en acquérir la certitude, — il se faisait du tort en regardant papa de plus haut qu'il ne nous regardait, mon frère et moi. « Que serait-ce, me disais-je, s'il voyait maman en toilette du matin! » Et je redoutais qu'elle ne descendît à son tour. Et je m'en voulais de le redouter; mais j'en voulais surtout à l'officier de m'avoir donné cette mauvaise honte, cette appréhension suspecte. Et, en fin de compte, je reconnus que je n'étais pas née pour épouser « un noble, » — ce qui, grâce au ciel, en notre siècle démocratique, n'infirmait pas nécessairement mon ambition d'épouser quelqu'un qui fût d'épée.

Les trois hommes causèrent, pendant une demi-heure, entre la

table où l'on avait déposé le cognac illustre de papa et la cheminée où l'on avait jeté deux troncs d'arbres en guise de bûches. Je ne me rappelle pas bien tout ce qu'ils se dirent : probablement ce n'était guère intéressant. Par exemple, je me souviens que le sous-lieutenant s'efforçait, à chaque instant, de faire dévier la conversation vers des sujets qui me permissent de m'y intéresser et d'y prendre part. Mais mon frère, enchanté de montrer qu'il avait servi, ramenait toujours l'entretien sur le terrain militaire, parlant, entre autres choses, avec un air de compétence, des inconvéniens respectifs du casque et de la carabine, au double point de vue de l'hygiène et de l'équitation. On eût dit que cette maudite carabine lui sciait encore la cuisse, tant il mettait d'animosité dans ses griefs ou ses rancunes. Le pauvre sous-lieutenant, réduit aux coups d'œil obliques pour me témoigner son intérêt, leva la séance un peu plus tôt, à ce que je m'imagine, qu'il ne l'eût fait s'il eût eu licence de me prendre pour interlocutrice et, par ainsi, de me regarder sans risque de torticolis. — Comme j'avais en face de moi la grande glace à biseaux, encadrée de chêne et flanquée de faïences, qui est encore le plus bel ornement de la salle à manger, je pouvais constater que cette tendance admirative n'était point injustifiable. Je portais, ce matin-là, certaine robe vert bronze, semi-longue, qui m'allait divinement, et ma chevelure était partagée en deux nattes qui, vu l'heure matinale, me pendaient dans le dos, — jusqu'au niveau du jarret, s'il vous plaît! — Papa m'aimait ainsi, — et le sous-lieutenant de même. — Mon père exigeait que je fusse habillée de bonne heure, mais non que je fusse définitivement coiffée, parce qu'il raffolait de mes cheveux.

Pendant que je cherchais dans la glace des circonstances atténuantes pour mon admirateur, celui-ci prenait congé. J'étais distraite, mais je dressai l'oreille, tout à coup.

— Vous allez voir passer, demain ou après-demain, disait l'officier, tout un régiment de cavalerie... Oh! pas le mien. Le mien retourne à Sens par Fère-Champenoise et Méry-sur-Seine. Moi, je suis détaché, pour pousser une pointe jusqu'à Lieusous, tandis qu'un de mes camarades en exécute autant du côté opposé, vers Sézanne. Ce sont des expériences qu'on veut faire, vous comprenez... Le vent est aux réformes, aux innovations, et surtout au *raid* de cavalerie : plus les chevaux peuvent avaler de kilomètres, dans une reconnaissance, mieux cela vaut; et nous faisons du service en campagne, même pendant les étapes... Je n'ai garde de m'en plaindre,.. aujourd'hui surtout.

Ici, naturellement, un très gracieux salut.

— Et quel régiment doit passer? demanda mon frère.

— Le 20e hussards, qui va tenir garnison à Troyes.

— Fera-t-il séjour? Est-ce même ici l'étape?

— Je ne le pense pas. Mais il y aura une halte, à coup sûr. L'étape doit être un peu au-dessus de votre ville, un peu plus loin de Troyes, le point d'arrivée... Mais je n'en sais trop rien : c'est un bruit militaire qui m'est entré dans l'oreille, là-bas, à Mourmelon, au moment du départ, et comme ça ne m'intéressait personnellement en aucune manière...

Nouveau salut, nouvelles poignées de main. — Le temps s'était à peu près remis. Il y eut un remue-ménage au dehors, un tumulte de sabres traînés sur le pavé du pourtour de la place, un piétinement de chevaux; et nos dragons s'éloignèrent, au pas, guidés un instant par mon frère, qui avait tenu à honneur de les accompagner jusqu'au bief, pour les mettre dans la bonne voie, — ce qui était d'autant plus nécessaire que Lieusous est un imperceptible hameau, inconnu même à la plupart des gens du pays.

De rares curieux assistaient à ce départ. Le juge de paix fumait sa pipe derrière son carreau; et Zoé, me faisant de grands signes par-dessus l'épaule paternelle, désignait l'officier à la sollicitude de mes regards.

Le dernier manteau blanc disparut à l'angle de la place et de l'étroite venelle qui descend à la rivière, en longeant la maison du juge de paix. Les cavaliers allaient par un, en file indienne, tant le passage est resserré, tenant leurs rênes courtes, car les chevaux glissaient. — C'est ainsi que s'évanouit ce que j'ai longtemps appelé *l'avant-garde de mon bonheur*. Et pourquoi ne le ferais-je pas aujourd'hui encore? Mon bonheur!.. Eh bien! oui, quand même!

III.

— Eh! mais, — disait mon frère, le surlendemain du jour où l'on nous avait annoncé le passage d'un régiment de cavalerie, — c'est probablement aujourd'hui que nous verrons le 20e hussards, puisque nous ne l'avons pas vu hier.

— Après les dragons, les hussards! fit gaîment papa. Eh, eh! Rosette, cela fera bien des militaires dans nos rêves!

— Voyons, Anselme, dit maman, crois-tu que ta fille se va mettre à rêver de tous les soldats qui passent?

— Il en passe si peu par ici, que cela ne lui donnerait pas beaucoup de besogne et qu'elle serait bien excusable. Baste!.. D'ailleurs, il faut aimer les militaires, puisqu'il faut aimer son pays; et ce n'est pas parce que nos troupes ont été malheureuses qu'il convient de leur faire grise mine. Au contraire!.. Je ne suis pas sus-

pect de sympathie exagérée, n'est-ce pas? pour ces messieurs de la cavalerie...

— Mais je suis toute disposée à les aimer, papa, les militaires! — répliquai-je hâtivement, avec crânerie et conviction.

— Tiens, tiens, fillette, voilà qui est presque un aveu, ou une profession de foi pour l'avenir!.. Mais, doucement, je vous prie...

— Tais-toi donc, Anselme, tu es inconvenant!

Ma pauvre mère avait un art tout spécial pour flairer les inconvenances les plus cachées. — C'est un art de dévote, où elle excellait d'instinct, avec les meilleures et les plus pures intentions du monde.

Nous étions dans la salle à manger, achevant notre premier repas du matin, que nous prenions toujours en commun. C'était le 30 septembre. Et, si je puis ainsi déterminer le quantième, c'est que je l'ai là, sous les yeux, écrit de ma main, ce jour-là même, vu que de ce jour-là précisément datent mes premières notes, — ces notes jetées, au hasard des impressions du moment, sur des feuilles volantes, soigneusement dissimulées d'abord dans mon buvard de jeune fille, puis, quand il y en a eu trop, sous mes sachets, dans mes tiroirs, enfin dans les profondeurs d'une insondable écritoire, achetée tout exprès sur mes économies de jeune femme.

Un merveilleux soleil d'automne, dont l'or pâle paraissait se teinter d'un reflet de pourpre diluée en escaladant les derniers nuages du ciel éclairci, montait splendide et doux, caressant et vainqueur, vers son trône zénithal, comme par un degré de nuées vermeilles. Et cette ascension avait presque la majesté rouge d'un déclin triomphal de l'astre à son coucher. La rivière miroitait avec des scintillemens et des lueurs à la surface de son onde laiteuse, comme si elle eût charrié des flammes roses. Les maisons, pourtant très vieilles, de la place, semblaient neuves, et l'on eût dit, çà et là, que les faîtages en étaient dorés. — Quel joli matin! Comme il y a des jours qui s'annoncent bien! et qui tiennent scrupuleusement toutes les promesses tacites qu'ils vous ont faites dès l'aurore, — même quand ils ne vous ont rien laissé, en dernière analyse, que le souvenir d'un vague contentement, une satisfaction tranquille et irraisonnée du cœur!

Nous nous étions levés de table. Julien allait sortir. Mon père, qui avait commandé son cabriolet pour se rendre auprès d'un malade, décachetait son courrier, tout en fumant un de ces cigares de choix qu'il appelait ses *aristos* et qu'il faisait venir de très loin, en contrebande et à grands frais, depuis l'ère de prospérité ouverte par la mort de mon oncle. Maman, fort alourdie par l'embonpoint, se prélassait, à son ordinaire, dans son fauteuil à oreilles, en croisant sur sa trop vaste poitrine les pans d'un déplorable peignoir

grisâtre qui me désespérait à nouveau chaque matin. — Elle savait, hélas! faire fléchir la consigne imaginée par papa, quant à la rigueur de la tenue matinière : mes parens étaient très unis.

— Écoutez donc! — s'exclama tout à coup Julien, qui avait déjà la main sur le bouton de la porte. — Ce sont eux!

— Qui, eux? — demanda mon père, bourru, mais paisible, comme d'habitude : bourru par tradition, parce qu'un ancien chirurgien de marine doit l'être; paisible par tempérament et par goût.

— Parbleu! les hussards.

Et mon frère se mit à fredonner les paroles connues, — que je ne connaissais pas alors, mais que j'ai tant de fois entendues, depuis, sur l'air immuable de la marche :

Le cuirassier,
Sous l'acier
Qui lui sied...

— Si tu crois que l'on s'y trompe, quand on a monté les chevaux du gouvernement!

J'ai souvent remarqué que tout homme qui a été soldat, si peu que ce soit, même de mauvaise grâce, — ce qui n'avait pas été absolument le cas de mon frère, — en garde une fierté latente qui ne le quitte plus guère et qu'un rien réveille. Les milices citoyennes de l'avenir connaîtront-elles jamais pareil sentiment?

— Ah, ah! fit papa avec tranquillité. M. de... de... Comment l'appelles-tu, Julien, ton sous-lieutenant de l'autre jour?

— M. de Pradieux-Tournans, le comte de Pradieux-Tournans, répondit mon frère avec un peu d'emphase.

— Enfin, il ne nous a pas induits en erreur, ton officier chic...

Déjà, j'étais à la fenêtre, d'où j'apercevais distinctement, dans le lointain, sous la voûte ogivale des hauts arbres ébranchés qui se touchaient par le sommet, un groupe de chevaux noirs ou bai brun, que surmontait un autre groupe, de dolmans bleu pâle celui-là, bleu poudreux plutôt, et d'instrumens de cuivre qui reluisaient, par intermittences, avec un éclat fauve, sous les trouées lumineuses pratiquées par le soleil, préparées par l'automne à travers le feuillage éclairci et rongé. Certes, c'était intéressant et même assez joli. Je me retournai pourtant.

— Comment savez-vous le nom de cet officier? demandai-je avec étonnement. Il s'est donc nommé?

— Oui; avant de remonter à cheval, il a cru devoir nous dire son nom.

— Il aurait pu commencer par là, — fis-je observer, non sans une certaine aigreur.

Je lui en voulais toujours, à ce sous-lieutenant de dragons, parce qu'il avait paru mépriser papa, ou ne pas l'estimer, du moins, à sa valeur. Peut-être y avait-il aussi un pressentiment secret... Cependant, il m'avait plu, sauf en un point.

— Il s'est excusé en excellens termes, — dit, avec un empressement chaleureux, Julien, qui, selon toute probabilité, avait été conquis par mon admirateur. — Il a prétendu que, s'il ne s'était pas nommé en entrant, c'est qu'il avait compris qu'on accueillait en sa personne l'armée française...

— C'est bon, c'est bon, interrompit papa de son même ton de bourru sans conviction. On ne lui en demandait pas tant, à ce beau fils... Pardienne! il est évident que je l'ai bien reçu parce que j'ai vu en lui un officier français, et je ne l'aurais pas plus fêté, tant s'en faut! si j'avais su qu'il fût comte de... n'importe quoi. Je suis républicain, moi. Et tous les comtes, tous les Pradieux, tous les Tournans, tous les traîneurs de... Mais je suis Français d'abord.

A Méry-sur-Aube, tout le monde est républicain, faute de souvenirs monarchiques, faute d'aristocratie, faute de châteaux; et, comme partout où on l'est, on le sera tant que la république n'aura pas tué les industries locales : la bonneterie et la charcuterie, — d'essence plutôt démocratique, au reste. L'arrondissement ne compte pas trois propriétés ayant un passé féodal : il n'en compte pas une qui soit entre des mains non roturières. Avec cela, comment serait-on monarchiste? Il faut toujours un intérêt, au moins un intérêt sentimental, pour servir de base à une opinion politique quelconque.

Mais papa n'avait pas seulement son républicanisme à soulager en se moquant plus ou moins des officiers de cavalerie à titres et à particules; il avait aussi à satisfaire son vieux préjugé de médecin et de marin contre les militaires proprement dits. Car, en France, — j'ignore s'il en va de même partout ailleurs, — on fait volontiers profession de se dénigrer les uns les autres : les marins ont l'air de mépriser les soldats, qui, de leur côté, dédaignent les marins; les cavaliers raillent les fantassins, et réciproquement. C'est insensé, mais traditionnel. C'est d'autant plus insensé que ce n'est pas sincère, et que tout le monde s'embrasse à la première conjoncture. — Papa avait, du reste, fait comme tout le monde et fort honnêtement accueilli son hôte de hasard. N'empêche qu'il était aise de dire un mot désagréable sur l'armée de terre, et principalement sur la cavalerie. Et l'on prétend que les officiers de marine voudraient porter des éperons et commander à cheval la manœuvre de leurs navires (ce qui est exact, d'ailleurs : arrange cela qui pourra!)

Quoi qu'il en soit, cette acrimonie, vraie ou affectée, m'induisit

en des réflexions fort chagrines, à cause des difficultés probables qui seraient, un jour ou l'autre, opposées par mon père à la réalisation de mes petits projets matrimoniaux. Heureusement, j'avais du temps devant moi ; et maman, qui était moins républicaine et plus romanesque que papa, intercéderait, sans doute, pour la cavalerie, au moment opportun. En outre, une pensée machiavélique me réconfortait : à la condition de jeter mon dévolu sur un personnage de roture, ayant un peu de mérite personnel et pas du tout d'aïeux, — ce qui était désormais conforme à mes vues, — il y avait des chances pour que je vainquisse les résistances paternelles, surtout en prenant soin de grossir d'abord le danger et de donner à craindre, de ma part, quelque folie bien complète, c'est-à-dire en faveur d'une officier gentilhomme.

A la sonnerie intermittente des trompettes, qui, jusque-là, nous avait envoyé seulement des lambeaux de la marche classique, quelques mesures par-ci par-là, venait de succéder une symphonie cuivrée, pas toujours très juste, mais enlevante, guerrière, joyeuse, et qui nous arrivait plus nette, plus stridente, comme portée sur les chevaux noirs des musiciens et d'instant en instant rapprochée de nous.

Ma foi ! je battis des mains et criai : bravo ! sans la moindre vergogne. Les vingt-cinq ans de mon frère, au reste, n'étaient guère plus réservés que mes quinze ans. Mais il faut dire, pour être juste, que l'enthousiasme était, de sa part, moins compromettant que de la mienne. — Baste ! comme avait dit papa, il passe si peu de militaires à Méry-sur-Aube !

— Quels enfans, quels enfans ! — murmura maman, en haussant les épaules, mais en se levant tout de même, à son tour, avec un gémissement, pour s'approcher de la fenêtre.

Le spectacle, à présent, était superbe. Le régiment tout entier, engagé sous les arbres de l'avenue, se développait, selon l'axe de la percée, en une longue ligne bleue et blanche, à peine flottante, avec quelques taches sombres çà et là. Les chevaux marchaient par quatre, allant un pas régulier : il était évident que les hommes avaient repris une posture réglementaire, renonçant au laisser-aller, à l'abandon du pas de route, qui communique toujours à une colonne en marche quelque chose d'onduleux et de serpentin. Au-dessus de ce long ruban bleu et blanc, une infinité de languettes brillantes, métalliques, semblaient danser, comme des feux follets visibles en plein jour : c'étaient les gourmettes des shakos.

— Mets vite quelque chose sur ta tête, jette vite un châle sur tes épaules ! me cria mon frère. Et nous irons les voir de près, sur la place.

Vite, soit ! Encore fallait-il ne pas s'affubler du premier oripeau

venu, ne pas coiffer un couvre-chef ridicule, hors de saison ou hors de mise, pour aller passer en revue tout un régiment de hussards, dans lequel il était possible, à la rigueur, que...

Quand je redescendis enfin, après avoir consacré quelques secondes, — peut-être transformées en minutes sans que j'en eusse eu conscience, — à des embellissemens sommaires de ma personne ou plutôt de ma toilette, tous les hussards avaient mis pied à terre sur la place, et aussi le long de la berge, en aval du pont. Tous ces hommes bleus et rouges, et même un peu blancs par-dessus le marché, grâce aux brandebourgs des dolmans et à la poussière, tous ces chevaux bais étaient d'un effet très pittoresque. On m'apprit, néanmoins, que j'avais manqué le plus beau coup d'œil : l'arrivée. Mais j'étais tellement convaincue que j'aurais, par la suite, mainte et mainte occasion ou pareille ou meilleure, que je ne songeai point à me désoler. Et, m'appuyant au bras de mon frère, pour me donner l'aplomb nécessaire, j'entrepris de faire le tour de la place. — J'avais fini, après divers essais et tâtonnemens en vue d'assortir ma coiffure à la fameuse robe vert bronze, par arrêter mon choix sur un simple capulet de lainage blanc, qui, habilement disposé, unissait au sérieux mérite de ne pas trop cacher les petites mèches éparses sur mon front, — gracieux échantillons de ma belle chevelure, — le mérite non moins grand de dissimuler mes longues nattes pendantes,.. de les dissimuler juste assez pour permettre d'en apprécier la longueur. Détail à noter, j'avais cueilli, au moment de sortir, deux des roses remontantes qui grimpaient à ma fenêtre, une rouge et une blanche : la première, pour figurer sous mon menton, à la jonction des pans de mon capulet; la seconde, pour... pour amuser mes doigts, tout simplement. Oh! mon Dieu, oui, en toute franchise, je crois encore, à l'heure qu'il est, n'avoir pas eu de plus louche dessein.

Au milieu de la place, pied à terre, étaient les musiciens et les trompettes, et aussi les officiers supérieurs, l'état-major du régiment. Faisant cercle autour d'eux, toute la bourgeoisie badaudante de Méry : les boutiquiers et les industriels des rues adjacentes; la magistrature, représentée par le greffier du tribunal civil et par notre voisin Roubaud, le juge de paix. A presque toutes les fenêtres, des têtes de femmes plus ou moins ébouriffées. Sur les côtés de la place et le long de la berge, des chevaux bais et encore des chevaux bais, des dolmans bleus et encore des dolmans bleus. Les bêtes étaient groupées aux mains de quelques cavaliers. La plupart des hommes, dispersés, fumaient, riaient, s'ébattaient lourdement comme des écoliers campagnards à la promenade, ayant, en plus, la gaucherie particulière aux rustres dont on a voulu faire des hommes de cheval. D'autres se dirigeaient, en courant, à une allure

pesante et cahotée, avec un formidable cliquetis de sabres et d'éperons, vers la voiture du cantinier, laquelle stationnait au bord de la rivière, tout près du pont.

Des chevaux je remarquai seulement ce que mon frère me fit remarquer, à savoir : qu'ils n'étaient pas arabes, comme je me figurais que devaient l'être tous les chevaux de hussards, mais bien de cette précieuse race de Tarbes, providence de notre cavalerie légère ; qu'ils étaient chargés comme des baudets, portant même leur foin dans des filets ballans ; et enfin que la couleur uniformément baie de leur robe, — un assez beau bai cerise, en général, — était tant soit peu semblable à la nuance de mes cheveux. Cette dernière observation ne laissa pas de m'humilier, car j'étais fière de *ma* nuance. « Enfin, dis-je pour me consoler, il paraît que ce qui est rare comme couleur de cheveux ne l'est pas comme pelage de bêtes. » C'est égal, des *cheveux bai cerise!* ce rapprochement impertinent, dont s'était avisé mon frère, eut pour effet, d'abord de me donner un peu de mauvaise humeur, puis de me rendre plus timide, moins sûre de plaire. Mais je devins surtout boudeuse, car je lâchai incontinent le bras de Julien, qui s'évertuait, en pure perte, à m'inculquer la valeur de différens mots du vocabulaire de la cavalerie. Je n'appris que beaucoup plus tard ce que c'étaient que des bossettes, des sacoches, la palette d'une selle, un paquetage bien fait, et tant d'autres choses de première importance.

Je ne redevins attentive qu'au moment où, après m'avoir montré le chiffre 20 sur le collet des hommes et m'avoir enseigné que jadis les régimens de hussards se distinguaient les uns des autres par la couleur du costume, — ce qui m'expliquait la présence de quelques vestes de couleur marron parmi tant de vêtemens clairs (les taches sombres que j'avais observées de loin sur le fond bleu du régiment), — mon frère me désigna d'un geste discret un groupe de jeunes officiers, près duquel nous allions passer. Il y avait là deux capitaines, deux lieutenans et trois ou quatre sous-lieutenans, tous âgés de vingt à trente ans.

— N'est-ce pas qu'ils sont gentils, ces petits hommes blonds du 20e hussards ? Eh bien ! ils sont tous comme ça, nos officiers, dans la cavalerie légère... Mais, dans la grosse cavalerie, autrement dite cavalerie de ligne, ils sont beaux : voilà toute la différence.

Le fait est qu'ils ne me parurent pas mal, quoique de stature un peu exiguë, au demeurant. Tous blonds et, à première vue, si pareils, si pareils, qu'une question saugrenue fut sur le point de me venir aux lèvres : « Est-ce qu'on assemble les officiers de cavalerie comme les chevaux de leurs régimens, d'après la couleur du poil? » — Il est certain qu'il y a, au moins pour la cavalerie légère et jusqu'au grade de capitaine inclusivement, un type d'officier; impos-

sible de songer, par exemple, à un lieutenant de hussards ou de chasseurs à cheval sans voir se dresser toute une légion de pimpans jeunes hommes, à moustaches blondes, d'un blond clair ou ardent qui se marie bien avec le bleu du shako et celui du dolman. La taille varie quelquefois, mais la moustache, l'allure, le *type*, jamais. Comment tous ces hommes font-ils pour se ressembler tant que cela les uns aux autres, ou comment fait-on pour qu'ils se ressemblent? Je n'en sais rien ; mais je défie qui que ce soit de contester la chose. C'est d'autant plus remarquable qu'il y a, dans la troupe même, *dans le rang*, une infinie variété de types, depuis surtout que le vieux troupier a disparu.

Tous ces officiers se ressemblaient donc. Et j'avoue que je m'amusais de l'enthousiasme militaire de mon frère sans trop le partager, pour le quart d'heure, — en dépit de mes dispositions d'esprit, exceptionnellement favorables. — Peut-être avais-je encore sur le cœur une comparaison malséante et reprochais-je à Julien de m'avoir trouvé les cheveux « bai cerise. »

— Tu es parfait, lui dis-je, en ton délire soldatesque ! Parce que tu as porté un uniforme pendant six mois, tu te crois obligé de déclarer tous les militaires jolis, quand ils ne sont pas beaux. L'exagération est manifeste.

— C'est que je l'ai endossé, petite, cet uniforme, — me répliqua mon frère, avec autant d'a-propos que de dignité, — à une époque où il était encore glorieux, et que je l'ai promené ensuite dans des endroits où il y avait plus de péril que d'honneur à le montrer... Ça ne s'oublie pas, ces choses-là, sache-le bien. Les affronts, les avanies, qu'a endurés mon uniforme, il me semble qu'on n'en voit plus la trace sur tous les uniformes français, comme naguère ; ça commence à s'effacer. Et je voudrais crier à ces badauds imbéciles, presque hostiles, qui regardent nos soldats comme si c'étaient des bêtes curieuses, sans leur donner une marque de sympathie : Recevez-les donc mieux que cela, bourgeois idiots ! C'est pour vous défendre qu'ils sont encore soldats, maintenant qu'il ne peut plus y avoir de fierté à l'être !

Il faut convenir que l'attitude de la population n'était pas aimable. En ce temps, si peu éloigné encore de la défaite, nos soldats ne faisaient plus florès dans les villes ; on les regardait sans les aimer. L'armée n'était pas triste, parce que les soldats sont des enfans ; mais la foule qui entourait ces soldats, par habitude ou à cause de l'attrait irrésistible des armes et des panaches sur un peuple de complexion belliqueuse... et tant soit peu banquiste, cette foule civique, cortège ordinaire des cohortes, des musiques et des étendards de guerre, observait le silence. Défiante ou rancunière, elle restait froide, impassible.. Le réveil de l'esprit gaulois n'avait pas encore

sonné ; le frisson des drapeaux renouvelés ou rajeunis n'avait pu encore gagner le peuple : il n'y avait plus de drapeaux. Les vieux étaient ou captifs ou détruits ; les jeunes n'avaient pas encore été déployés. Depuis...

— Tu as raison, mon grand, dis-je, après un silence et avec un accent de repentir, tu as raison de les défendre, ces braves gens aux uniformes ternis, mais non souillés, ces braves gens que, d'ailleurs, je n'attaquais pas, remarque, et que je n'attaquerai jamais, crois-le bien... Mais, vois toi-même : ils ne sont pas beaux ni même jolis.

— Parbleu ! c'est la graine d'épinards, ça, c'est l'état-major.

Nous nous étions, en effet, rapprochés de ce groupe imposant.

— L'état-major ?.. Alors, c'est le gros major, dis, qui est au milieu,.. celui qui allume son cigare ?

— C'est le colonel, tout simplement.

— Quel ventre !

— Ah ! dame, il n'est plus jeune. Et le cheval, à la longue, du moins quand on n'en prend qu'à petites doses, ça développe diantrement la bedaine. Il était peut-être svelte, cet homme, dans son jeune âge, tout autant que le plus mince, le plus élancé de ses sous-lieutenans,.. le plus mince de ceux-là, tiens !

— A qui se fier dès lors ? fis-je, en coulant un regard rétrospectif et attriste vers les jeunes officiers que nous avions depuis longtemps dépassés, et qui me lorgnaient, eux aussi, je crois, du coin de l'œil.

— Moi, dit en riant Julien, je me fierais à celui qui a le plus de taille, parce qu'un homme un peu grand porte toujours mieux l'embonpoint... Mais, vois-tu bien, les dragons et les cuirassiers, à ce point de vue, dament rudement le pion à ces jolis gringalets de hussards et de chasseurs !

C'était vrai pourtant que le dragon était mieux ! Je le reconnaissais *in petto*, et mon silence fut presque un aveu, dont Julien, qui tenait pour la grosse cavalerie, me prouva plus tard qu'il s'était emparé. Mais, à cet instant, j'aperçus Zoé venant à nous avec son père, qu'elle avait rejoint. Je poussai Julien du coude.

— Tiens, lui dis-je, la voilà, ta petite amie, comme tu l'appelles : elle t'a vu, et elle est descendue dare dare. Tu l'intéresses plus que toute cette cavalerie, va !.. Mais, prenez garde !

Une taquinerie que j'avais inaugurée récemment, et qui me ravissait d'aise, consistait à feindre une pudeur alarmée en présence de la bonne entente régnant, sans mystère, entre mon frère et mon amie. — Julien me regarda de côté avec un demi-sourire ; mais il ne se fâcha point et se mit en devoir de saluer le père et la fille, — la fille surtout.

— Eh bien ! dit le juge de paix, il paraît qu'ils ne déjeunent

même pas ici, ces guerriers. On ne nous fait même pas l'honneur de la grand'halte !

Le bonhomme riait assez sottement, selon son habitude, en regardant sa fille, qu'il trouvait adorable, sans avoir tout à fait tort de ce chef, car c'était une bien jolie blonde. Il était veuf, mais élevait ou faisait élever cette fille unique avec infiniment de soin, au point de vue de l'instruction tout au moins. Je l'ai toujours soupçonné d'avoir eu, malgré ses yeux ronds à fleur de tête, sa large bouche, fendue, d'un favori à l'autre, par un rire sempiternel et idiot, sa tête énorme et chauve, beaucoup plus de clairvoyance qu'il ne lui a plu d'en accuser lorsqu'il s'est agi de liquider la situation de Zoé au regard de mon frère. Il n'était pas si bête qu'il voulait en avoir l'air : l'amitié de mon père, fort difficile en ses choix, m'en est un sûr garant. Mais l'aventure ne tourna pas absolument au gré de ses désirs, ni suivant ses prévisions ou ses calculs, — qui étaient ceux d'un bon père de famille ayant une fille à marier et un jeune voisin à espérances.

Tandis que M. Roubaud, Zoé et mon frère devisaient ensemble, je m'étais retournée, jouant avec la rose blanche dont je roulais la tige entre mes doigts. Et voilà que j'avise un lieutenant, — blond, naturellement, — qui virait autour de nous, en nous toisant de l'œil comme si nous eussions été des chevaux à vendre. C'est, du reste, une justice à lui rendre que, dès que son regard eut croisé le mien, il cessa ce manège. Aussi rien ne me fut-il plus aisé que de l'examiner à mon tour.

Il ne paraissait pas avoir vingt-cinq ans. Stature, moustache, port et démarche, tout, chez lui, était *à la hussarde*, mais avec quelque chose de particulièrement dégagé, de spirituellement leste, hardi et franc, et surtout avec un air de gaîté qui me frappa. Dans sa manière de tortiller les petits poils blonds de sa lèvre, de relever son sabre ou de le laisser retomber sur le pavé pour le traîner à sa remorque, dans la façon dont se posait sur le sol, comme pour en prendre possession, son pied merveilleusement botté, et jusque dans le son joyeux, crépitant de ses éperons, il y avait je ne sais quelle profession de foi joviale, un « En avant ! » ou un « Allons-y ! » perpétuel. Ni beau ni laid, au surplus, mais gentil, mais Français, et un peu plus haut sur jambes que ses camarades. Et, avec cela, décoré. Si jeune ! — Je n'ai jamais compris les militaires que décorés ; aussi trouvé-je fort naturel qu'on les décore, même quand ils n'ont rien fait pour cela. Autant j'ai peine à me rendre compte de ce que la croix d'honneur, paillon glorieux qui semble détaché de la tunique de la Victoire, peut signifier sur la redingote d'un bourgeois ou même sur la vareuse d'un artiste (ceci dit pour l'époque lointaine où les artistes portaient des vareuses), autant j'ai plaisir à la voir

briller sur un uniforme, dont elle est, à mes yeux, le complément nécessaire. Cela fait partie de l'appareil militaire. Que dire quand l'uniforme ainsi complété est celui d'un tout jeune homme qui n'a pas dû gagner sa croix à grand renfort d'années de service ! Alors même que la faveur et les passe-droits y seraient encore pour quelque chose, selon l'usage, n'y a-t-il pas là comme une présomption d'héroïsme au bénéfice du décoré ?

Pendant que je l'étudiais à loisir, quoique de façon un peu sournoise, l'officier s'éloignait, se retournant seulement de temps à autre pour me regarder. Machinalement je le suivis, en ayant l'air de chercher quelqu'un sur la place. — Il ne me regardait plus, même à la dérobée.

Je le vis s'approcher des hommes de son peloton, leur parler, rire avec eux, et d'un bon rire, de ce rire dont on a pu dire avec vérité qu'il est le cordial du soldat. Il les plaisantait, eux et leurs chevaux, leur montrait par-ci par-là, sans se départir de sa gaîté, quelque détail qui clochait dans l'équipement ou dans le harnachement, faisant desserrer ici une muserolle, resserrer ailleurs un surfaix ou une courroie. Et les faces rondes ou anguleuses s'épanouissaient, au lieu de se renfrogner, sous la remontrance. — Je devinai là un vrai caractère d'officier. Il était évident que le jeune lieutenant ne devait pas toujours rire ; mais on sentait qu'il ne demandait qu'une occasion pour donner à la sévérité obligatoire de ses exigences les dehors peu farouches d'une bonhomie grondeuse. Et il était non moins évident que ses hommes avaient confiance en lui, l'aimaient un peu, parce qu'ils lui savaient gré de se préoccuper de leur bien-être et de celui de leurs montures autant que de l'exécution des règlemens militaires ou des prescriptions du colonel. Car il ne se bornait point à rectifier les erreurs : il s'attachait visiblement à expliquer les avantages ou les inconvéniens, pour l'homme ou pour la bête, de tel ou tel agencement, de tel ou tel mode de procéder. Quoique je n'entendisse pas un traître mot de cette conférence familière et qu'il dût nécessairement s'agir de détails techniques peu intéressans pour moi, j'étais captivée, captivée par le joli tableau que formaient ces soldats autour de leur jeune chef, par le jeu naïf des physionomies bienveillantes de tous ces braves gens qui s'efforçaient de comprendre jusqu'aux sous-entendus et riaient des saillies, des boutades, des moindres lazzi de leur officier, comme s'ils eussent été payés pour en rire, ou que lui-même eût été payé par eux pour les amuser. La solidarité militaire, le côté familial de cette rude et brutale profession me saisissaient, pour ainsi parler, d'un pieux émoi, achevant de me rendre chère la carrière que je voulais aimer.

L'officier lui-même, le joli lieutenant, m'occupait assez peu, pour

l'instant : je connaissais à peine ses traits ; je ne connaissais pas du tout son caractère, son origine, sa personne morale. Mais la tâche qu'il paraissait s'être imposée me séduisait par une utilité manifeste — et poétique, si je puis dire. Lui aussi, à ce moment, revêtait une figure allégorique. Ce n'était plus un homme : c'était un symbole, une espérance vivante, l'avenir même de la patrie, tout un avenir glorieux et réparateur. Je me disais que, s'il y avait beaucoup d'officiers de cette trempe dans notre pauvre armée, si abattue, si démoralisée, à ce qu'on prétendait, tout y serait vite remis en ordre, et que, plus tard, bientôt... Ah ! dame, j'étais belliqueuse : il faut être logique et, quand on aime l'armée, aimer la guerre.

Sans conscience aucune, je m'étais avancée jusqu'à dix pas peut-être du groupe dont les faits et gestes me passionnaient de si étrange sorte. A cette distance, je pouvais entendre ; mais je n'entendis qu'un formidable juron, un retentissant *sacredié !* lancé à toute volée par le lieutenant, que deux chevaux, qui semblaient vouloir prendre leur part de l'intermède instructif, venaient de bousculer outrageusement. Le désordre se mit dans le peloton ; un cheval rua, en tirant sur sa bride tant et si bien qu'il se trouva libre un instant et menaça ma sécurité. Je jetai alors un petit cri d'effroi, en exécutant, avec précipitation, plusieurs pas en arrière. Le cheval était déjà rattrapé, et c'était le lieutenant lui-même qui, l'accrochant par le mors, l'avait happé au passage. Mais ma rose blanche, laquelle était restée jusque-là sans emploi, gisait, victime de la bagarre, sur un tas de boue à demi-sèche qui ne demandait qu'à devenir de la poussière. C'était dommage qu'une si jolie fleur eût un si prosaïque destin ! Tel fut probablement l'avis du lieutenant, qui, après m'avoir regardée bien en face, avec un sourire extraordinaire, — ou qui me parut tel, — avec un sourire lumineux et hardi, se baissa, ramassa la fleur et me la tendit, en me gratifiant, cette fois, sans sourciller, d'un salut militaire absolument correct et grave : il n'eût pas salué mieux ni même autrement son général inspecteur.

Il y avait là une subite affectation de sérieux, qui n'était pas, je pense, pour me mettre à l'aise. Et puis, le rusé compagnon me tendait ma rose de très loin, si bien que j'étais dans l'obligation, pour m'en ressaisir, de faire au moins trois pas vers lui, — ce qui ne pouvait qu'aggraver mon trouble, dont le spectacle lui était apparemment agréable. J'étais d'autant plus embarrassée que, non-seulement je me trouvais isolée, à ce moment-là, assez loin de mon frère et de nos amis, mais que j'avais un doute désormais sur la pureté de mes intentions premières, et que je n'étais pas bien assurée de la prédestination de ma rose blanche.

J'ai déjà dit et je suis persuadée aujourd'hui encore que je

n'avais eu aucune arrière-pensée en me munissant d'une rose de plus qu'il n'était strictement nécessaire ; mais le domaine de l'inconscient, — pour parler une fois comme les savans, — est si vaste en nous et à la fois si suspect, il est si difficile d'y assigner des limites précises, que nous sommes fondés à hésiter quand il s'agit de déterminer la mesure de notre propre responsabilité dans tous ceux de nos actes qui concordent avec nos penchans ou nos projets. Je pouvais, je devais donc me demander pourquoi j'avais emporté une fleur inutile, inutile même à ma parure, et si je ne l'avais point emportée, cette fleur, pour m'en servir en attirant, par son intermédiaire, l'attention de quelque hussard galonné. En fait, je me le demandais, et je me sentais incommodée par les soucis de cet examen de conscience intempestif, non moins gravement que par ce clair regard d'homme qui me perforait d'outre en outre, — à ce que je croyais sentir.

Comme je demeurais immobile, les yeux baissés, rouge et muette sous mon espèce de capeline, qui devait me donner un faux air de paysanne et rendre incertaine ma condition sociale, le lieutenant perdit tout à coup sa gravité d'emprunt. Il se mit à rire franchement ; mais, pour corriger ce qu'une aussi prompte familiarité pouvait avoir de déplacé, même à l'égard d'une petite fille en capeline, il me refit un beau salut militaire, en me disant :

— Voici votre rose, mademoiselle. Je suis désolé que ce cheval vous ait effrayée et que votre petite alerte ait failli vous coûter une si jolie fleur... La voici... Mais prenez-la vite, parce que, vous savez, ce qui tombe dans le fossé...

Je ne remuai non plus qu'un terme, tant je trouvai embarrassant d'allonger le bras avec empressement, comme aussi de m'en aller sans demander mon reste. Il y a des timidités enfantines qui produisent de ces résultats sur les moins timides enfans : une fois qu'on en a senti l'étranglement et la stupeur, on ne bougerait pas, fût-ce pour laisser passer un boulet de canon, — à plus forte raison, un officier de cavalerie. — Maintenant, soyons de bon compte : je n'étais pas fâchée de voir ce que ferait le jeune lieutenant, si la persistance de mon immobilité et de mon mutisme lui imposait l'obligation de prononcer lui-même sur la destinée de ma rose blanche. Qu'il la gardât, je me sentirais fière ; qu'il se crût dans la nécessité de s'obstiner à me la rendre, je jouirais, à mon tour, de son embarras : il n'y avait que bénéfice en perspective.

Le lieutenant préféra me donner de la fierté, plutôt que de me divertir à ses dépens. C'était d'un homme avisé et ne m'étonna point de sa part. Aussi bien son allure, son regard, son sourire m'y avaient-ils préparée.

Il passa donc tranquillement la tige de ma rose sous une des

tresses noires de son dolman d'officier, un peu plus bas que sa croix. Et je remarquai alors qu'il portait, à l'annulaire de sa main gauche dégantée, — main assez courte et plus robuste que belle, quoique très soignée, — une bague chevalière qu'ornait un simple monogramme. Cela me parut de bon augure, abstraction faite même de la forme plébéienne de la main : aucun blason, aucun signe héraldique... A cet âge, quand on a des armoiries, on les porte toujours sur soi. Quelle chance ! c'était le plus gentil de tous, et il était roturier ! Mais, reprenant tout aussitôt un air grave, il me salua (c'était la troisième fois, pour le moins) ; puis, il releva son sabre, un peu à la manière d'une comédienne qui ramasse sa traîne, et tourna les talons, non sans m'avoir, au reste, adressé le plus habile regard que jamais homme adroit ait su décocher à une fillette de son goût. Il y avait bien un peu de tout dans ce regard, mais à si justes doses ! De la reconnaissance, de l'admiration, de la hardiesse, de l'effronterie même, avec un soupçon de respect et une vague promesse de soumission ou de déférence. Et l'ensemble signifiait clairement : Si vous vouliez, je vous aimerais. — Réflexions faites, cela signifiait plutôt : Si tu veux, je t'aimerai ; dans tous les cas, tu me plais. Car ce regard m'avait tutoyée ; il était plus provocant que déprécatif, plus affirmatif surtout que conditionnel, et le respect n'y figurait décidément qu'à l'état de traces. Mais, bien entendu, je ne me suis aperçue de ces déplorables inconvenances que beaucoup plus tard. Je retins seulement, pour le quart d'heure, de tant de choses si bien exprimées, un hommage et un serment : hommage à ma beauté naissante, serment de me revoir.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que la sonnerie « à cheval » avait retenti et que tout le régiment était en selle. Un commandement répercuté se fit entendre : les pelotons se reconstituèrent, les compagnies, les escadrons s'ajustèrent bout à bout, comme les différentes pièces d'une grande machine démontée ; la colonne reformée s'allongeait au bord de l'Aube, ainsi qu'un immense serpent déroulé qui aurait eu sa tête au beau milieu de la place. Sur l'ordre du colonel, qui, à la grande joie des habitans de Méry, ne voulut pas se montrer chiche de sa musique, la fanfare du régiment attaqua, avec crânerie, de tous ses cuivres, un allegro militaire. Et voilà nos hussards en route, voilà mon lieutenant parti.

Depuis lors, j'ai vu certes de plus beaux régimens. J'en ai vu d'irréprochables défiler sur les champs de manœuvre, derrière l'aigrette blanche du colonel, avec leurs étendards flottans et leurs uniformes neufs,.. tandis que celui-là, assez dépenaillé dans l'ensemble, manquait, en tout cas, d'homogénéité dans le costume

aussi bien que dans l'attitude, dans la physionomie générale, avec ses quelques hussards marrons au milieu de ses dolmans bleus, un groupe de chasseurs d'Afrique, versés, au camp de Châlons, dans ses rangs, son colonel sans aigrette, ce mélange surtout de képis et de shakos, d'uniformes anciens et de tenues nouvelles à l'essai, comme on en voyait encore en cette année 1872... Oui, j'ai vu de plus beaux régimens. Mais, quand je ferme les yeux pour les revoir, c'est toujours celui-là qui défile.

Ai-je donc aimé mon futur mari à première vue? Non pas. Il a fallu que je le revisse de plus près, que j'y rêvasse pendant des mois, pour ressentir enfin la vraie commotion, la secousse déterminante. Seuls, les hommes, je pense, ou bien alors des femmes très expertes en amour, se peuvent éprendre d'emblée. Ce qu'on appelle le *coup de foudre*, si ce n'est pas simplement une sotte invention ou une excuse à certaines sottises, ne peut guère être que l'effet d'un violent désir, d'un genre de sympathie ou d'élan à quoi la poésie et le roman n'ont pas grand'chose à voir. Et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que les femmes tenant pour le *coup de foudre* sont, la plupart, des gaillardes qui, comme nous disions dans l'armée, n'ont pas froid aux yeux.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, ce jour-là, je reçus le premier choc.

Les voitures régimentaires portant les bagages et chargées de tout ce qu'on dénomme, je crois, les *impedimenta* d'un corps de troupe en mouvement, allaient disparaître dans la direction de la route de Troyes, y compris la voiture du cantinier. Plus rien bientôt du 20e hussards. J'éprouvai de la tristesse.

— Eh bien! Rosette, à quoi penses-tu? — me dirent, en même temps, mon frère et Zoé, qui étaient près de moi, au milieu de la place déjà vide.

J'allais répondre n'importe quoi, ou peut-être me dispenser de mentir en continuant de me taire, lorsque, tout à coup, un officier parut, revenant au grand trot sur ses pas, comme s'il eût oublié quelque chose ou comme s'il eût voulu inspecter les derrières de la colonne. Mon cœur battit légèrement plus vite. C'était lui. Revenait-il donc pour nous parler... pour me parler? Il ne voulait peut-être que me revoir... Mais était-ce bien en mon honneur qu'il avait rétrogradé, et ne retournait-il point vers la queue de son régiment pour quelque affaire de service, tout simplement?

Il fit décrire un demi-cercle à son cheval, de manière à passer derrière la dernière voiture et à remonter, le long de la colonne en marche, du côté opposé à celui qu'il avait pris pour descendre vers la place. Il ne regardait que nous, d'où je conclus incontinent qu'il n'avait rien d'essentiel à examiner en dehors de ma petite personne.

Et, en effet, il passa, nous regardant toujours ; et, en passant, il porta la main à son front ou à sa bouche, pour un salut militaire ou pour un baiser : bref, c'était un geste à deux fins. Dans tous les cas, personne que moi ne devina le baiser. — J'étais un peu confuse, tout en admirant cette ingénieuse manière de s'imposer à ma mémoire et de venir au dernier rang du défilé, pour s'assurer la première place dans mes souvenirs.

Nous rentrâmes à pas lents, bras dessus bras dessous, mon frère et moi.

— Tu as vu cet officier ? — demandai-je brusquement à Julien, avec un aplomb qui m'étonna moi-même.

— Le dernier ? celui qui est revenu en arrière ? ce lieutenant décoré qui a eu l'air de nous saluer en passant et qui avait une rose blanche au-dessous de sa croix ? Oui, je l'ai vu. Pourquoi ?

— Tu le reconnaîtrais ?

— Je le suppose. D'ailleurs, il ne serait pas malaisé de le retrouver.

— Eh bien ! mon petit frère, fais-moi un grand plaisir. Tâche de me savoir le nom de ce lieutenant... Cela te sera facile. Tu vas souvent à Troyes, où le 20e hussards se rend de ce pas.

— Bah, bah ? fit Julien. Comme ça !.. Et moi qui croyais que le comte de Pradieux-Tournans, l'autre jour, t'avait semblé Mars en personne !

Mon frère prononçait ce titre de comte et ce nom de Pradieux-Tournans, — le nom d'un inconnu pourtant, — avec une complaisance qui ne me laissait aucun doute sur la satisfaction qu'il eût éprouvée à me voir épouser le tout... ou quelque chose d'équivalent.

— Eh ! eh ! — fis-je, en simulant plus de confusion que de malice, parce que je ne jugeais pas à propos de détromper Julien.

— Mais, alors ?..

— Chut ! Il ne s'agit pas de... la chose sérieuse. C'est une simple fantaisie : j'ai parié avec moi-même que ce jeune lieutenant décoré est de grande naissance et vaillant comme un preux...

— Ah !.. Ce n'est donc pas seulement le nom qu'il faut chercher à savoir ? Il faut s'enquérir des détails, demander des renseignemens, en colliger...

— Le plus possible ! interrompis-je... Je t'en prie ! Ce n'est que de la curiosité... Tandis que toi, avec Zoé, c'est un peu davantage.

Julien fit semblant de froncer le sourcil ; mais il se dérida tout de suite et sourit même agréablement, avec une pointe de fatuité, genre *mauvais sujet*, que je ne m'expliquai pas très bien, ou que, pour mieux dire, je ne compris pas du tout.

Une fois dans ma chambre, j'allai droit à ma glace. J'étais déci-

dément assez jolie, et je paraissais avoir dix-sept ou dix-huit ans, grâce à des épaules plutôt larges et à un buste prématurément développé, qui s'épanouissait au-dessus d'une taille qu'étranglait une ceinture archiserrée. Je me fis l'effet, sous ma capeline, d'une aimable enfant qui serait bientôt une fort belle femme, mais ne resterait pas longtemps svelte, hélas! — En attendant, le lieutenant était dans son droit.

IV.

C'était encore un joli matin. Pourtant, nous étions tout proches de la Toussaint; les arbres n'avaient presque plus de feuilles, même recroquevillées au feu de l'été, même corrodées par la rouille automnale; les dépouilles de nos maigres futaies et des plantations riveraines de l'Aube commençaient à pourrir sur les chemins détrempés et sur les prés humides, où elles formaient déjà de molles et rougeâtres jonchées. Mais un bon soleil tiède échauffait encore la terre de ses rayons, comme par grâce ou sursis, diaprait encore de ses lumineux caprices l'onde trouble de la rivière, et jetait un dernier reflet de joie sur cette nature triste qui allait mourir. — Quatre longues semaines avaient passé sur mes premières aventures.

Jusqu'à l'avant-veille, je m'étais bien ennuyée. D'ailleurs, je perdais mon entrain, mon espièglerie; la vivacité de mes propos s'éteignait par degrés : Rosette, la pétulante Rosette, se transformait à vue d'œil, et le dernier terme de sa métamorphose semblait devoir être la tristesse élégiaque et rêveuse des grandes jeunes filles à marier. J'étais un peu en avance, simplement. Et tout le monde, autour de moi, menaçait de s'en apercevoir. On m'avait interrogée, deux ou trois fois déjà, sur les causes mystérieuses de ce ralentissement de sève ou de verve, qui obscurcissait mes plus brillantes facultés : mon ironie sans fiel et ma loquacité. « Elle devient grandelette, » avait fait observer maman, sans malice aucune et pour se conformer aux idées reçues. — Car il paraît que nous ne pouvons grandir sans une certaine mélancolie; c'est un avertissement de la nature, laquelle croit devoir nous mettre en garde, le plus tôt possible, contre l'illusion du bonheur de vivre.

L'avant-veille donc, j'avais appris quelque chose d'intéressant, j'avais reçu une communication qui avait agi, à la manière d'un énergique stimulant, sur mon moral sensiblement affaissé. Julien, en revenant de Troyes, où il se rendait au moins deux fois par semaine, sous différens prétextes, — quand il n'allait pas à Paris, sous d'autres prétextes, qui ne différaient guère des premiers, non plus sans doute que l'objet même de ces déplacemens périodiques, — Julien, à son retour, m'avait saluée par ces mots :

— J'ai tes renseignemens, petite.

Sans trop rougir (et, franchement, il n'y avait pas encore de quoi mourir de honte), je fis un signe interrogatif.

— Ton officier, reprit mon frère, n'a plus de secrets pour moi... Du moins ses camarades n'ont-ils pas bien gardé ses secrets. Au cercle, ce matin, il y avait, comme invités, trois lieutenans du 20e. On les a traités avec magnificence, de sorte qu'ils étaient, au dessert, d'une gaîté charmante. J'ai choisi les deux plus bavards... J'avais pris soin, d'ailleurs, de me faire présenter comme un fanatique de l'armée, comme une manière de jeune grognard à trois poils, ayant quitté le service à regret. Si bien que j'ai pu leur appliquer, dans le fumoir, la question ordinaire et extraordinaire, sans leur arracher la moindre protestation. Ils ont jasé sur le compte de leur camarade, qui est en même temps leur ami, jasé tant que j'ai voulu les entendre.

— Mais, comment l'as-tu désigné, pour être sûr?..

— Sa croix est un signe particulier, car, hors lui et un vieux débris de l'ex-garde, il n'y a pas de lieutenans décorés, au 20e.

— Ah!.. Eh bien?

— Eh bien! voici : il s'appelle Gérard Parsonnier.

— Bah! — fis-je, avec un mouvement de déception merveilleusement joué. — Pas mieux? pas davantage? Eh quoi! Parsonnier tout court?.. Parsonnier!.. Mais, ce nom, c'est la roture même!.. Allons! j'ai perdu déjà la moitié de mon pari. Heureusement, c'est avec moi-même que j'avais parié... Est-ce au moins un héros?

— Ça, je n'en sais rien, parce que les militaires n'aiment pas trop à se décerner les uns aux autres des brevets d'héroïsme,.. et c'est autant par dignité, crois-le, que par jalousie... Décoré pour faits de guerre, voilà tout ce que je puis t'apprendre là-dessus.

— Bon.

— Maintenant, si tu es curieuse d'en savoir plus long sur le reste, à ton service!

— Je n'y tiens pas, — dis-je hypocritement, avec une moue d'indifférence. — Cependant, puisque tu as été glaner des commérages, part à deux, mon camarade!

— Tu sauras donc que M. Gérard Parsonnier, lieutenant au 20e hussards, est un ancien Fléchois, un ancien brution, comme on dit dans l'armée.

— Brution?.. Qu'est-ce que cela signifie?

— Ma foi! je l'ignore tout comme toi et beaucoup d'autres. Enfin, ça veut dire : élève ou ancien élève du Prytanée militaire de la Flèche.

— N'est-ce point à ce prytanée, à la Flèche, que sont élevés les fils d'officiers sans fortune?

— Parfaitement.

— Ah!.. Alors, il est permis de conjecturer, d'après cela, que ce brave jeune homme n'est pas des plus fortunés.

J'accentuai ma petite moue dédaigneuse.

— Ce n'est pas un richard, à vrai dire, me répliqua mon frère. Mais il paraît qu'il est à son aise. Orphelin de père et de mère, il est en possession de la modeste, mais honorable et suffisante fortune qui appartenait à ses parens... Fils d'un chef de bataillon en retraite, qui avait épousé une personne de bonne famille, un peu plus riche que lui, il s'est trouvé nanti, à sa majorité, c'est-à-dire juste l'année qui a précédé celle de la guerre, et qui était aussi l'année de sa sortie de Saint-Cyr, il s'est trouvé nanti d'une dizaine de mille francs de rente, chiffre très honnête pour un lieutenant, même de cavalerie. Avec cela et sa solde, on est toujours au large. Par exemple, il n'a plus rien à attendre que de son avancement, ayant hérité d'un coup le patrimoine entier de toute sa famille. Au reste, il sera très prochainement capitaine : deux ans de grade, ayant passé par Saumur, ayant fait campagne, étant décoré...

— Je ne t'en demande pas tant, interrompis-je avec une feinte impatience. Mais, comment se fait-il que ses parens, ayant une certaine aisance, l'aient mis à la Flèche?

— D'abord, c'est un excellent collège, et qui a des pensionnaires payans, lesquels se recrutent aussi parmi les fils d'officiers. Ensuite, un ménage qui possède dix mille livres de rente pour tout bien n'a pas les moyens de dédaigner une économie de cette importance.

— Voyons, à présent, si je suis physionomiste... Je gage que notre lieutenant est un gai compagnon?

— Ça, oui! On raconte que... Mais ici, petite, une certaine réserve est de rigueur. Tu sauras que, si la guerre n'était survenue, il aurait entamé à fond son capital.

— Ah!.. Et adoré de ses soldats, j'en suis sûre...

— Oh! quant à ça, tu sais, il faut toujours en rabattre. Il n'y a pas d'officier qui soit adoré de ses hommes, de même qu'il n'y a pas de patron à qui ses ouvriers aient voué un culte. Ces adorations-là, ce sont des figures de langage, rien de plus.

— Trop vrai, hélas! Notre ennemi, c'est notre maître, ainsi qu'a dit l'autre... Enfin, c'est déjà bien de n'être point haï de ceux à qui l'on commande.

— D'après ce qui m'a été dit du lieutenant Parsonnier, nul ne le hait et beaucoup de gens l'aiment. C'est un boute-en-train, un va-de-bon-cœur, et, en même temps, un fanatique du métier, sans pose, blaguant facilement, même le métier; en un mot : le type de l'officier français.

— Je m'en doutais, — dis-je, tout heureuse.

— Et, je te prie, qu'est-ce que tout cela pouvait bien te faire?

— Simple curiosité, t'ai-je dit.

Malgré cette assurance, effrontément formulée, je crus nécessaire de me ménager une diversion pour l'avenir. Et je repris :

— Ah! si je t'avais demandé des renseignements sur le beau dragon, je comprendrais...

— Sur M. de Pradieux?

— Oui... En voilà un dont il peut être compromettant de s'occuper!

— Le fait est qu'il n'est pas mal tourné, ce Tournans-là, hein?

— Et un nom, un titre... et, probablement, de la fortune, car il a parlé de plusieurs chevaux...

— Entre nous, petite, et, sans rien vouloir préjuger, voilà un mari comme je te souhaite d'en rencontrer un, à point nommé.

— Tu n'es pas difficile!.. Et je ne le serai pas plus que toi, sois tranquille... Plutôt moins, je m'y engage.

— A la bonne heure! Eh bien! Rosette, nous tâcherons de te trouver ça avant deux ou trois ans... D'abord, ce sera pour moi un fameux prétexte de ne plus moisir à Méry. Quand tu seras mariée, loin d'ici, à un officier, j'aurai le droit d'aller te voir souvent... en passant par Paris.

— Mais... toi-même?

— Moi?

— Oui. Est-ce que tu ne comptes pas te marier aussi, un jour ou l'autre? Tu as plus de vingt-cinq ans.

— Oh! moi, ça ne presse pas, tu sais. Nous autres hommes, nous pouvons attendre et même vieillir un peu dans le célibat, sans monter en graine, sans devenir d'une défaite impossible.

De tels propos n'avaient rien que d'usuel et étaient à leur place dans la bouche d'un garçon de cet âge. Mais Julien souriait d'un air équivoque; et, quoique ne sachant rien de ce qu'il tramait dans le présent, ni de ce qu'il avait résolu pour l'avenir, je devinai que, non-seulement il ne se marierait pas de sitôt, mais qu'il était l'ennemi-né du mariage. — Je devais avoir une prompte confirmation de ce pressentiment.

Le surlendemain, par cette douce matinée dont j'ai parlé et qui était comme la crépuscule tardif de l'été, j'avais senti le besoin d'aller seule visiter les deux endroits qui servaient de buts à mes promenades de prédilection : un tournant de la rivière, et le point de rencontre des deux grandes routes qui découpent la plaine en quatre portions égales, tout de même que l'incision cruciale pratiquée par le couteau d'un pâtissier fait quatre parts d'un flan ou d'une galette. — Énorme galette que celle-là, et déplaisante et

fade ! à ce qu'affirment les profanes, mais que j'aime et que j'aimais déjà comme ayant nourri mes rêves d'enfant, ainsi que mes premières mélancolies de jeune fille.

Je me rendis, pour commencer, au bord de la rivière.

Méry-sur-Aube ressemble tant à un village que les jeunes filles y peuvent sortir sans duègne ni chaperon. D'ailleurs, à peine a-t-on fait cinquante pas dans une direction quelconque, que déjà on se trouve hors des murs, — ce qui est une manière de parler, bien entendu, car il n'y eut jamais de murs à Méry-sur-Aube, non plus qu'en mainte et mainte localité où cette locution est d'un emploi constant. — Quoi qu'il en soit, il m'était expressément recommandé de ne pas franchir certaines limites. Mais je contrevenais volontiers à ces inhibitions vexatoires.

Donc, j'étais seule, seule avec les pensées couleur de rose que je devais à la conversation de mon frère. Aimée ou sur le point de l'être, aimée d'un lieutenant de hussards, d'un lieutenant décoré, bientôt capitaine ! aimée d'un officier de cavalerie qui était le type de l'officier français, *mon* type ! Et je n'avais pas seize ans ! Et cet officier, tout le rapprochait de moi ou devait l'en rapprocher un jour. Il n'y avait entre nous, pour nous séparer, aucune de ces montagnes que le sort volontiers s'amuse à faire niveler par les amoureux, — quand leur amour ne s'est pas cassé le cou, d'emblée, en voulant tout franchir ou escalader. Mon officier n'était ni trop riche, ni trop pauvre ; il n'était pas plus noble que moi ; tout en ayant assez de distinction pour me plaire, il avait assez de rondeur aussi et de sans-façon pour ne pas déplaire à papa... Quel thème et quelles variations ! Je n'en finissais point de m'énumérer à moi-même les multiples raisons de sympathie et de concordance... Au vrai, on m'avait bien donné à entendre que ce boute-en-train était, à l'occasion, un boute-tout-cuire. Mais cela même me paraissait un si joli défaut chez un homme, un jeune homme, un militaire !.. Il n'était pas jusqu'à ce nom de Parsonnier qui, à la longue, ne me fit l'effet de devoir être particulièrement agréable à porter. J'y trouvais je ne sais quelle couleur moyen âge ; je me rappelais l'avoir lu ou épelé dans quelque vieux livre ; j'étais certaine qu'il figurait, au moins comme nom commun, dans l'histoire. Et c'était une satisfaction pour moi. — Tant il est vrai que les gens mêmes qui étalent le plus volontiers ce que mon père plaisamment appelait des *quartiers de roture* (nous ne nous faisions pas faute, à la maison, d'étaler les nôtres), sont accessibles à la vanité de ne pas se nommer comme tout le monde... ·

J'allais en venir au billet de faire-part, dont j'entrevoyais, après une courte élaboration mentale, l'honorable, sinon flatteur libellé : *M. le docteur Anselme Cherry, chevalier,.. etc., et Mme Anselme*

Chevry, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Rose Chevry, leur fille, avec M. Gérard Parsonnier, capitaine au.., chevalier... Capitaine ?.. Au moins ! Peut-être serait-il, à cette époque-là, chef d'escadron. Chevalier ?.. Pourquoi pas officier de la Légion d'honneur ?.. Non, c'était décidément trop de gourmandise. Les choses n'allaient déjà pas mal comme elles étaient...

Des volées de halbrans, de poules d'eau et même de canepetières se levaient sous mes pas inoffensifs, sans que j'y prisse garde, non plus qu'aux mille bruits familiers qui saluaient mon passage. Mais, à quelque cent mètres au-dessous du point qui me servait d'objectif pour la première partie de ma promenade, comme je longeais un rang de peupliers un peu en retraite de la berge, j'entendis un léger clapotis qui me parut devoir provenir d'une embarcation assez lourde dérivant au gré du courant. — Ce n'était pas tout à fait cela. Car, m'étant avancée de quelques pas vers le bord de l'eau, j'aperçus un bateau plat, — une de ces toues que l'on emploie d'ordinaire dans les pêcheries d'eau douce, — qui était amarré à sa place habituelle, en tête du canton de pêche dont mon père, pour le plus grand agrément de Julien, s'était rendu adjudicataire... et, dans ce bateau, mon frère en personne avec Zoé. Je fus au moment de leur envoyer un bruyant et moqueur bonjour. Mais, à la vue de ce qui se passait à leur bord, ma voix s'arrêta net dans mon gosier. Une curiosité violente et presque douloureuse s'empara de moi tout à coup : je repassai derrière les peupliers ; et je me servis de ce rideau complaisant pour me rapprocher encore du théâtre de la pastorale en bateau, au risque d'être découverte, et je regardai alors de tous mes yeux.

Ce que je vis n'était pas aussi brutalement significatif encore qu'un lecteur alléché aurait peut-être la tentation de le croire d'après cette entrée en matière. C'était pourtant d'une suffisante immoralité déjà. Mon frère tenait Zoé Roubaud dans ses bras, et, avec une insistance enjouée, mais énergique, il paraissait vouloir lui appliquer un baiser sur les lèvres. Le clapotement qui m'avait d'abord donné l'éveil était engendré par l'espèce de roulis qu'imprimaient à l'embarcation les péripéties de cette lutte courtoise. Ce pouvait n'être qu'un jeu, mais c'était un jeu singulier et qui me choqua fort. Je fus toutefois moins scandalisée après que j'eus remarqué que ma petite amie se défendait bel et bien. Elle était très rouge et avait un air fâché, sincèrement fâché. La seule conclusion logique de cette remarque eût été, sans doute, un cri révélateur de ma présence ou une promesse de secours. Puisque Zoé n'aimait pas le jeu qu'on lui imposait, pourquoi ne pas le faire cesser par une apparition aussi soudaine qu'opportune ! Oui, sans doute... Mais, si je notais avec satisfaction certains symptômes de

révolte dans l'attitude de mon amie, je n'en trouvais pas moins sa conduite inexplicable. Bref, je sentais qu'il avait fallu qu'elle allât très loin, et plus d'une fois, dans sa familiarité avec mon frère, pour que ce... corps à corps fût devenu possible, sinon inévitable. Et, dame! cela me gênait. Outre que je n'avais pas de goût pour le rôle de trouble-fête, surtout à l'égard de mon grand frère, je ne voyais pas clairement quelle contenance eût été la mienne après une intervention de ce genre. Mieux valait se tenir coite et cachée. Ce que je fis.

A la rigueur, la présence de Zoé dans le bateau n'était point injustifiable. Mon frère, soit pour relever ses verveux, soit pour pêcher à la ligne ou jeter l'épervier, soit enfin pour passer d'une rive à l'autre, recourait souvent à quelqu'un de ces bateaux plats, plus commodes que sa yole pour bien des usages, et qui appartenaient en commun aux différens fermiers du droit de pêche. Quoique ce fût la saison de la chasse et que Julien n'allât plus à la pêche depuis longtemps, il pouvait avoir eu besoin du bateau et, ayant rencontré Zoé, l'avoir invitée à y prendre place avec lui... Mais le bateau était attaché, attaché par une chaîne à cadenas, dont on n'avait pas songé un seul instant à supprimer l'entrave, et il n'y avait même pas d'avirons... Je ne dirai pas que je me perdais en conjectures : la préméditation, c'est-à-dire le rendez-vous, était l'évidence même. Restait à savoir ou tout uniment à voir la suite.

Embusquée derrière le plus gros des peupliers, la tête en avant, l'oreille au guet, j'épiais, je regardais, j'écoutais. — Julien serrait de plus en plus Zoé par la taille, l'embrassant maintenant à discrétion. Je n'entendais rien de ce qu'il lui murmurait, de temps à autre, tout près de l'oreille ; mais, à l'expression des yeux, je devinais une prière ardente.

N'ayant jamais contemplé de satyres qu'au repos et en effigie, je n'oserais point affirmer que mon frère ressemblât momentanément à un satyre, — et surtout je n'étais pas alors, vu l'état de mes connaissances, à même de rencontrer ce terme de comparaison, — Mais il m'effraya, mon frère, voilà ce qu'il y a de certain. Et il m'effraya d'autant plus que la résistance de Zoé fléchissait à vue d'œil : ce n'était plus à contre-cœur qu'elle se laissait enlacer. Comment tout cela allait-il finir? Je puis dire, en toute sincérité, que je n'en savais rien, et je puis même ajouter que, à partir de ce moment, j'eus peur d'être obligée de le savoir. J'étais plus stupéfaite qu'indignée, mais aussi plus craintive et plus affligée de ce que je voyais que désireuse d'en voir davantage. La curiosité mourut soudainement en moi sous l'oppression d'une angoisse mystérieuse et d'une terreur sans nom. Je me reculai, puis je m'enfuis. Je m'enfuis sans courir, mais marchant à grands pas et me dirigeant vers la plaine.

Cependant, l'heure était douce et l'air léger dans le voisinage de l'Aube. Il eût fait bon s'asseoir sur la berge, au soleil, et contempler les jeux de la brise plissant et chiffonnant l'eau comme une étoffe... Mais je ne voulais plus voir la rivière : je craignais de retrouver partout dans son cours, cyniquement reflétée, une scandaleuse image, énigmatique et troublante comme l'ébauche de quelque obscène tableau. Cette image pourtant, je l'emportais avec moi, en moi, profondément empreinte dans mon esprit. Aussi, combien différentes de mes poétiques et joyeuses rêveries du départ, mes méditations de l'heure présente! J'avais honte pour mon frère et pour Zoé, pour mon sexe et pour moi-même. Oui, pour moi-même... Comment n'aurais-je pas rougi, ayant entrevu l'amour en sa vérité sauvage, d'avoir pu songer à devenir la femme d'un inconnu, d'un passant qui avait un bel uniforme et une moustache retroussée? Si mon frère était ce que je l'avais vu, qu'étaient donc les autres? Pourquoi eussent-ils été différens et meilleurs, plus raffinés et moins brutaux? Je rougissais donc aussi pour Julien, — qui ne devait pas savoir le faire, — mais je rougissais surtout pour Zoé, — qui, elle, savait certainement rougir, mais qui, paraissait-il, ne savait guère que cela.

Ce n'était pas que je ne l'eusse, dès longtemps, excusée d'aimer Julien. Mon frère, en effet, — quoiqu'il ne fût peut-être pas aussi distingué que Zoé se plaisait à le dire, car il avait une vigueur un peu lourde et était resté provincial en dépit de ses prétentions au parisianisme, — mon frère m'avait toujours semblé remarquablement beau et bien fait. Il était grand et fort, plus brun que moi, sans l'être absolument, avec des yeux vert brun au regard capricieux comme le temps. Or, j'ai toujours professé que les nuances indécises (telles : le blond cendré ou le châtain doré, pour les cheveux; le vert pigmenté, le gris, le pers ou le marron, pour les yeux) sont très supérieures aux couleurs tranchées, sauf le cas de beauté fulgurante. — Cela ne m'a pas empêchée, du reste, en bonne logicienne, d'épouser et d'aimer de tout mon cœur un homme parfaitement blond avec des yeux tout bleus, et qui n'avait rien moins que des traits foudroyans. — J'excusais donc l'amour de Zoé pour mon frère, sans trop de difficulté. J'excusais pareillement l'inclination de Julien, justifiée par les charmes dodus et les blonds attraits de mon amie. Mais ce que je ne pouvais ni excuser ni comprendre, c'était leur manière de se témoigner ce penchant réciproque. Quoique indépendante et raisonneuse, — frondeuse, si l'on veut, — je ne me serais pas laissé baiser le bout des doigts, même par un cousin germain, hors de la présence ou sans l'assentiment de mes parens, tant ma petite vertu avait l'instinct de la conservation. Et je crois qu'il y a beaucoup de jeunes filles mutines et d'allures

plus ou moins osées, qui sont fort capables de se bien défendre, sans savoir au juste ce qu'il leur faut protéger ni contre quelles attaques... Hélas! si j'avais pu douter jusqu'à ce jour-là de la nécessité d'une pareille vaillance, dorénavant le doute ne m'était plus permis. — Mes pressentimens quant au rôle de l'homme dans son œuvre de conquête n'étaient que trop justifiés, et la réalité m'avait tout l'air de passer mon attente.

Et j'eus des remords de ce que je considérais, à présent, comme des légèretés coupables. Jusque-là, j'avais été hardie, quelquefois, — ou, pour parler plus exactement, une fois, — ainsi qu'on le peut être quand on ignore le danger et qu'on ne serait pas fâchée d'en faire la connaissance. Je venais de recevoir un avertissement fort net. Avant de voir dans l'homme le mari, il fallait redouter en lui l'agresseur, l'ennemi, voilà ce qui résultait de la scène dont le hasard m'avait rendue témoin. Mais l'agression excluait-elle le mariage? l'ennemi pouvait-il se transformer en mari? Encore un point douteux et qui excédait ma compétence. Cependant, quelque chose me disait, outre l'instinct du bien et le sentiment des convenances, qu'il ne faut pas inaugurer par une bataille, et surtout par une défaite, cette longue et douce intimité que comporte le mariage et dont l'union de mes parens m'offrait un bel exemple, — quoique bourgeois à l'excès. Bien décidément, Zoé se trompait de route : on ne s'y prend pas de cette sorte, ce n'est pas ainsi qu'on procède pour aboutir au mariage; et cela peut s'appeler mettre la charrue devant les bœufs.

Tout en roulant, dans mon jeune, mais très actif cerveau, ces pensées plus philosophiques que riantes, j'étais parvenue au croisement des deux routes. Je me trouvais en rase campagne, ayant autour de moi une espèce de désert à demi civilisé, par places cultivé, çà et là même habité, mais partout morne et pacifiant, ainsi que l'est toujours ce faux infini des plaines, dont on tient la substance sous son pied et qu'on sait n'être qu'un trompe-l'œil. A perte de vue s'étendaient les ondulations molles et comme affaissées qui donnent aux grandes plaines quelque chose de la bonhomie somnolente d'un océan calmé. Des terres grises ou brunâtres une vapeur légère, très confusément irisée, montait vers le ciel pâle, où le soleil brillait, d'un éclat blond et incarnadin, derrière ce voile impalpable, que l'on eût dit tissu d'une fumée rose et transparente. L'air était plus pur que vif, ayant cette fraîche saveur sans âpreté qui invite aux stations prolongées plutôt qu'aux marches conquérantes. Je m'arrêtai pour l'aspirer à longs traits.

Du milieu de ce carrefour en pleins champs où j'avais fait halte, et que l'on nomme *la Croix plate*, je voyais les quatre tronçons de routes qui s'y rencontrent s'allonger, blancs et rigides, entre les

doubles files de leurs arbres chétifs et dégarnis, tranchant violemment sur les tons neutres de la campagne environnante.— D'abord, il me sembla que je ne distinguais, ni d'un côté ni de l'autre, aucun point mouvant qui pût faire supposer la présence de quelque être vivant dans le cercle immense dont j'occupais le centre. Mais bientôt j'aperçus, en fixant mes regards dans la direction de Troyes, — et comme si ma vue se fût subitement éclaircie, — une tache mobile qui dansait sur la blancheur de la route et sur l'horizon nu, allait grossissant à mesure qu'elle se rapprochait de moi, et n'en était plus bien éloignée déjà.

Sur le fond uni du paysage, une élégante silhouette d'homme à cheval se découpait maintenant, avec une netteté d'ombre chinoise. — Ces horizons familiers m'ayant rasséréné l'esprit, je m'amusai, pendant quelques instans, à suivre des yeux le mouvement preste et sautillant qui enlevait sur sa selle le svelte cavalier, selon le rythme précipité du grand trot à l'anglaise... Mais je ne m'amusai pas longtemps. Ce cavalier était, en effet, un officier de hussards. (Je connaissais assez l'uniforme désormais pour le reconnaître de loin.) Or, il n'y avait pour moi qu'un officier de hussards au monde, ou du moins en Champagne, et qui pût... Quel autre que lui fût venu se promener à Méry-sur-Aube? Donc, c'était lui, le lieutenant décoré, le blond hussard ramasseur de roses et semeur d'œillades. Lui encore! Lui déjà!... Vingt minutes auparavant, j'aurais dit : Enfin! Mais, à cette heure, avec les idées de lutte et d'attentat qui me hantaient la cervelle, étant donnée la noire défiance qui me faisait tenir en suspicion le sexe masculin tout entier, c'était venir trop tôt, trop vite, ou mal à propos.

Je regardai autour de moi. Rien ni personne; aucun chemin de traverse à ma portée. Et ce jeune homme, qui, sur sa bête fine, à l'encolure de licorne, marchait grand'erre, il allait me rejoindre, mais non me dépasser, sans doute, — il n'eût eu garde! Il allait me reconnaître, me saluer, m'adresser la parole... S'il s'en tenait là, il n'y aurait encore que demi-mal. Mais je le voyais déjà mettant pied à terre devant moi, attachant son cheval ou même le laissant vaguer aux alentours, puis s'approchant, me prenant la main... ou la taille... Il était si entreprenant, si hardi! Je me rappelais si bien, présentement, ses mines et ses clins d'œil, — mines et clins d'œil que j'étais dorénavant à même d'apprécier à leur valeur et d'interpréter selon leur signification... mystique!

Et voilà qu'au mouvement enlevé du trot succéda tout à coup le balancement du galop de chasse. Pas de doute possible : j'étais reconnue. J'entendais le cheval, dont on venait de presser encore l'allure, s'ébrouer gaîment dans la fraîcheur tiédie de cette belle matinée finissante; je le voyais tirer et gagner à la main, tout comme

s'il n'eût pas eu déjà vingt-sept ou vingt-huit kilomètres dans les jambes... Encore quelques foulées et il était sur moi...

Alors, une frayeur vraiment enfantine acheva de s'emparer de mon être ; une sorte de vertige me gagna, qu'expliquaient, à la rigueur, les vastes espaces déserts qui m'entouraient et qui devaient nécessairement conférer à tout sentiment d'un danger réel ou imaginaire quelque chose d'angoissant comme la soudaine impression du vide ou la crainte de l'abandon. Pour la première fois peut-être, j'eus peur en songeant que j'étais seule. — Un mois plus tôt, sur la grande place de Méry, j'avais été gênée, mais seulement gênée, à pareille réflexion. — J'aurais voulu fuir. A vingt pas, j'avisai un tertre, un petit mamelon, guère plus volumineux qu'un des tas de cailloux du chemin. Et je m'y réfugiai. Singulier refuge que celui-là! Si le cavalier, par hasard, ne m'avait pas encore reconnue, — et, depuis, j'ai su que, grâce à la différence de ma toilette avec celle qu'il m'avait vue lors de notre première rencontre, cela était ainsi, — il ne pouvait manquer de le faire, à présent, son attention devant être forcément attirée par cette statue vivante qui se dressait sur un piédestal naturel, — et qui avait pris ses jambes à son cou pour s'y jucher.

L'officier arrêta tout net son cheval en face de l'éminence que j'avais choisie comme lieu de retraite et camp retranché. Il parut se consulter, pendant deux secondes, ou consulter les lieux environnans : puis, il passa résolument la jambe par-dessus le garrot de sa bête et se laissa glisser à terre, — me révélant ainsi qu'il existe, même pour les hommes, une infinité de manières de ne pas faire avec simplicité les choses les plus simples. Après quoi, il attacha sa monture, en nouant négligemment les rênes du filet à un des petits arbres de la route ; il adressa au fringant animal quelques recommandations sommaires, destinées à lui faire prendre patience ; lui administra par surcroît deux grandes claques amicales, mais sonores, l'une sur le poitrail, l'autre sur la croupe ; et il poussa droit à moi, ayant l'air très content, soit de m'avoir rencontrée, soit d'offrir à mon admiration ses gentillesses et celles de son cheval, — dont la résignation subite, en effet, tenait du prodige, eu égard à son ardeur constatée et à la générosité visible de son sang.

Pendant ce temps-là, j'avais pu, vaille que vaille, me composer un maintien plausible, sinon une attitude brillante, en ayant l'air d'explorer la route de Troyes et d'interroger désespérément l'horizon, comme une personne qui attend quelqu'un ou quelque chose. — Je justifiais ainsi, du même coup, mon isolement et ma position perchée.

— Voyons, mademoiselle! — s'écria le jeune officier, en abor-

dant mon piédestal gazonné, et en mettant le képi à la main, non sans une certaine hésitation et seulement après un rapide examen de ma personne, où je crus démêler un étonnement discret. — Il n'est pas possible que ce soit moi, ou plutôt que ce soit ma bête, qui vous ait obligée à fuir... Les chevaux vous causent-ils décidément tant de frayeur?

J'avais répondu par une inclination de tête aussi succincte que possible au salut du lieutenant, et je ne sus rien lui dire.

— Vous rappelez-vous?... reprit-il. Mais, d'abord, me reconnaissez-vous seulement? Moi, si je ne vous avais pas reconnue tout de suite, une telle émotion, un pareil désarroi à propos d'un cheval au galop, m'eût rafraîchi la mémoire. Me permettez-vous d'aider un peu la vôtre?... La mienne est si fidèle que je n'ai dirigé ma promenade de ce côté, j'ose vous l'avouer, que dans l'unique espérance de vous apercevoir. Et c'est une promenade longue comme une étape, ma foi!

Je sentis qu'il me fallait incontinent revenir à moi et à mon interlocuteur, sous peine de jouer un désagréable et sot personnage. Je le sentis d'autant mieux que le lieutenant avait replacé son képi sur sa tête, sans attendre que je l'y eusse invité, ce qui me donnait fort à penser, soit quant à son éducation, soit quant au jugement qu'il portait sur ma personne ou mon état dans le monde. — Car l'idée m'était venue assez vite qu'il avait bien pu, et pour la seconde fois, se méprendre, se croire en présence de quelque fille de Méry, un peu plus élégante que ses pareilles, ouvrière en modes ou en couture. Pourquoi pas? Il me rencontrait encore une fois seule, à un âge où les jeunes personnes de bonne famille n'ont guère accoutumé de courir les chemins sans escorte. Et, quoique je n'eusse point de capulet, ce jour-là, ma mise, fort simple, n'était pas nécessairement révélatrice de ma condition. Pour peu donc que le lieutenant manquât de flair ou de coup d'œil, ou que ma distinction personnelle fût insuffisante à me classer d'emblée dans l'estime des gens, la méprise était admissible, presque excusable.

— En effet, monsieur, — dis-je à la fin en reprenant, sous l'impulsion de l'amour-propre, un semblant d'assurance, — j'ai eu peur de votre cheval. Mais j'attendais mon père, le docteur Chevry, qui doit passer par ici, et... je le cherchais des yeux sur la route.

Ce n'était pas absolument exact, mais ce n'était pas non plus tout à fait faux, le cabriolet de papa pouvant passer, à la rigueur, sur l'une des deux routes, à ce moment de la matinée, très proche de l'heure du déjeuner. — Au vrai, je n'eusse pas été charmée de voir poindre le véhicule paternel : la présence du hussard amoureux, non moins que mon éloignement du logis, m'eût embarrassée.

Je m'aperçus à merveille que le nom et la qualité de mon père produisaient sur l'officier un certain effet, qui n'était point un effet d'enthousiasme. Il y avait même un assez net désappointement et comme une ébauche de grimace dans le sourire contraint qui accueillit la divulgation de mon état civil. Et, à compter de ce sourire, j'eus l'intime persuasion que M. Gérard Parsonnier, lieutenant au 20e hussards, était infiniment moins bien renseigné sur moi que je ne l'étais sur lui.

De fait, il n'avait plus la mine aussi délurée, M. Gérard Parsonnier, — ce qui contribua puissamment à me redonner du ton et me procura, en outre, le loisir d'une nouvelle inspection. — Les pommettes de ses joues et le bout de son nez étaient roses, de par la vitesse de sa course ou la vivacité de sa poursuite ; et cela lui valait un air plus jeune, plus effronté encore. Ce n'était point un bel homme, ni même un très joli garçon. Mais c'était positivement un charmant officier : mince et vigoureux à la fois ; allègre, bien portant ; recherché jusque dans les détails de sa tenue (ainsi que l'attestait la coiffe de soie bleu pâle qui tapissait le fond de son képi), mais nullement efféminé ; aussi allant que son cheval, mais, comme son cheval, susceptible de dressage et d'apaisement momentané,.. à ce qu'il me parut. En somme, le digne représentant, le résumé vivant de l'antique, vaillante et gracieuse race dont mon père, je m'en souvenais, avait dit un jour devant moi : « Beaucoup de muscles sous un petit volume, voilà, en abrégé, l'histoire naturelle de nos Français. »

Le dernier point de mes observations, — à savoir : la faculté d'assouplissement ou d'assagissement que je l'avais présumé capable de mettre ou de laisser mettre en œuvre, à l'occasion, sur lui-même, — était contradictoire peut-être à mes premières remarques. Mais c'est qu'aussi la contenance du lieutenant s'était bien modifiée depuis qu'il était sûr d'avoir affaire à une jeune fille,.. à une vraie. Et je n'avais qu'à me féliciter d'avoir jeté entre mon audacieux interlocuteur et moi le nom de mon père, — quoique je l'eusse fait sans beaucoup d'adresse. Mon *agresseur* était désemparé. Je le voyais, dans son hésitation et dans son trouble, chercher, par l'humilité de son attitude, par la caresse implorante de son regard, à se faire pardonner sa bévue, qu'il n'avait pas la ressource de pouvoir confesser. J'avais donc repris tout l'avantage. Restait une question : ma puissance de séduction s'étendrait-elle jusqu'à transformer en prétendant respectueux et soumis un hussard qui était venu quêter ou cueillir une aventure facile?

— Monsieur, je vous demande pardon, fis-je en dégringolant du haut de mon tertre, mais je n'ai pas le plaisir de vous connaître, et vous comprendrez...

Il faut croire que je n'étais pas mal ce matin-là non plus, avec mon costume de tartan à grands carreaux gris et noirs et mon chapeau rond à plumes de pintade, car le lieutenant fit un mouvement aussi prompt que désespéré, puis se précipita sur mes pas. Et, s'étant de nouveau découvert :

— Mademoiselle, je vous en prie...

Il me regardait de plus en plus amoureusement, mais avec une expression de tristesse et d'angoisse qui m'attendrissait en secret. Je me sentais enveloppée, non-seulement de sa sympathie, mais d'une de ces admirations d'homme s'adressant à toute la personne de la femme aimée, et qui nous flattent si bien, qui nous échauffent tant le cœur, à tout âge. On sent ce regard admiratif se promener sur vous, se poser ici ou là... C'est tantôt un chatouillement, tantôt une brûlure douce et lente comme celle que fait une haleine sur la peau. — Quand on a eu cette impression, on sait ce qu'est un baiser d'homme avant d'avoir subi le contact d'aucune bouche masculine.

— Encore une fois, monsieur, dis-je en m'arrêtant à peine, je ne vous connais pas...

— Je comprends bien, mademoiselle, qu'il ne serait pas convenable de vous parler de... d'un sentiment...

Il s'interrompit, eut un geste rageur et désolé, qui m'extorqua presque un sourire, puis il reprit avec une espèce de colère contre le sort ou contre lui-même :

— Mais, quand le diable y serait, ce n'est pourtant pas ma faute si je vous ai rencontrée... la première fois, du moins ! si vous m'avez laissé une fleur entre les mains, si j'ai pensé à vous, depuis ce jour-là, sans répit, si je vous... Après tout, mon uniforme vaut bien la caution d'un indifférent qui me présenterait à vous en vous disant mon nom, sans plus... Je m'appelle Gérard Parsonnier ; je suis lieutenant au 20e hussards, et, pour le moment, en garnison à Troyes... M'autorisez-vous, à présent, mademoiselle, à chercher quelqu'un qui consente à m'introduire chez M. votre père ?

— Monsieur, répliquai-je, une autorisation du genre de celle que vous me demandez n'aurait aucune raison d'être. Si mon père vous reçoit, c'est lui qui se chargera de vous présenter à moi, et je ne m'inquiéterai pas alors de savoir si vous avez un autre répondant.

C'était à double sens, car cela signifiait : « Je serai bien obligée de vous faire bon visage, si vous venez chez moi, admis par mon père », ou : « Il suffira que vous y veniez dans ces conditions-là pour que je me déclare enchantée de vous y voir. »

— C'est que, mademoiselle,.. je ne connais personne à Méry-

sur-Aube, moi... Me permettez-vous, tout au moins, de venir m'y promener, dans l'espoir...

J'eus un regard sévère et offensé, qui coupa la phrase du lieutenant par le milieu. Tout à fait désorienté, visiblement peu habitué à tourner autour d'une jeune fille, mon officier parut, comme on dit, jeter sa langue aux chiens.

— Mademoiselle, s'écria-t-il, mademoiselle, je vous en prie, indiquez-moi une personne que vous connaissiez et que j'aie quelque chance de connaître... un jour ou l'autre !

N'étant pas encore éprise à fond, et n'ayant plus la moindre inquiétude, je m'amusais prodigieusement. C'était bien ainsi que l'amour devait se présenter à moi ; c'était ainsi que je l'avais prévu, rêvé, souhaité : divertissant, alerte et expéditif, sans cesser d'être romanesque.

— Si vous ne connaissez personne à Méry, dis-je avec une dignité malicieuse, je crains fort, monsieur, de n'avoir jamais le plaisir de vous voir à la maison. Car, de notre côté, nous ne connaissons personne dans l'armée... Je crois même qu'il n'est jamais entré aucun officier chez mon père,.. si ce n'est un sous-lieutenant de dragons, il y a quelques semaines, certain jour qu'il pleuvait à torrens...

— Puis-je vous demander son nom? fit avec vivacité le lieutenant.

— C'est tout au plus si je m'en souviens, répondis-je, ne l'ayant entendu prononcer qu'une seule fois... M. de Pradieux,.. de Pradieux-Tournans, je crois...

— Pradieux !.. Mais je le connais, c'est un camarade, presque un ami pour moi ! Et il va peut-être venir me remplacer à Troyes, prochainement!.. Merci, mademoiselle ! Je tiens mon introducteur et mon entrée... En attendant, je vous salue... et,.. ma foi ! je me risque : et je vous aime de tout mon cœur.

Il me salua, en effet, avec tous les dehors d'une émotion joyeuse ; puis, sans rien ajouter à ce qu'il venait de dire, il alla détacher son cheval, sauta dessus, et ils détalèrent, l'un portant l'autre, vers Troyes.

Ce nom de Pradieux était-il arrivé simplement par hasard dans l'entretien, ou l'y avais-je amené pour tendre la perche au lieutenant Parsonnier et parce que je pensais que le dragon pourrait aider le hussard à se faire ouvrir la porte de papa? Il ne m'en chaut aujourd'hui. Mais je fus assurée, dès ce jour-là, que les deux hommes tiendraient de la place dans ma vie,.. le dernier venu surtout.

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL BUGEAUD.

III[1].

L'OUARENSENIS. — PRISE DE LA SMALA. — RUPTURE DU MARÉCHAL ET DE CHANGARNIER.

I.

« Abd-el-Kader a perdu les cinq sixièmes de ses états, tous ses forts ou dépôts, son armée permanente, et, qui pis est, le prestige qui l'entourait encore en 1840. S'il n'a pu nous résister lorsqu'il disposait de l'impôt et du recrutement sur tout le pays, lorsqu'il avait une armée permanente et des provisions de guerre, lorsque toutes les tribus marchaient à sa voix partout où il l'ordonnait, comment lutterait-il aujourd'hui avec quelque succès lorsqu'il ne s'appuie que sur une poignée de tribus déjà ruinées en partie? Il peut prolonger quelque temps le malheur de quelques populations

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887 et du 15 janvier 1888.

par des entreprises de partisan : il ne peut reconquérir sa puissance. » Voilà ce que le général Bugeaud écrivait au maréchal Soult en résumant la campagne de 1842; et il ajoutait : « Je ne sais où il portera ses pas. » Le général Bugeaud allait être, plus tôt qu'il ne pensait, tiré d'incertitude.

A peine les colonnes françaises venaient-elles de quitter l'Ouarensenis, qu'Abd-el-Kader y reparaissait, rapide comme la foudre, terrible comme elle. Aux tribus qui s'étaient sauvées par une fausse soumission, il pardonna aisément; mais à celles qui s'étaient sincèrement soumises, il fut impitoyable. Tel était le cas des Ouled-Kosséir et des Attaf. Leurs douars furent mis à sac, leurs grands décapités. L'émir n'osa pas faire tomber la tête de Mohammed-bel-Hadj, le grand chef des Beni-Ouragh, mais il l'envoya, chargé de fers, à la smala.

En même temps qu'il terrifiait les uns, il abusait les autres par des mirages de paix. Il n'y avait pas jusqu'à la présence du duc d'Aumale en Algérie qui ne lui servît de prétexte. « Le gouvernement de la France, faisait-il écrire partout, et le roi des Français veulent traiter avec la nation arabe; le gouverneur seul veut faire obstinément la guerre; mais son temps est fini, et le fils du roi lui-même a été envoyé dans le pays pour hâter la conclusion des négociations. » Quand il convoquait les goums de tout l'Ouarensenis, c'était, assuraient ses courriers, pour qu'il pût se présenter devant le prince avec une escorte imposante. La terreur et la ruse aidant, il avait réuni en quelques jours des forces considérables, et, sûr de l'Ouarensenis, il était passé dans le Dahra. A la voix de Barkani, qui l'y avait devancé, les belliqueux Beni-Menacer s'étaient déjà mis en insurrection.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Alger, elles purent surprendre le général Bugeaud, elles ne le troublèrent pas. On eut alors la preuve évidente des qualités supérieures de cet homme de guerre, la résolution et le sang-froid. Comme la révolte, flagrante dans le Dahra, pouvait gagner, par l'Ouarensenis, tout le Tell et le sud même, il mit de tous côtés en campagne des colonnes mobiles. Au général de Bar, il prescrivit de marcher d'Alger sur Cherchel; au général Changarnier, de concourir à ce mouvement à l'ouest de Miliana; au lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, de couvrir contre Ben-Allal les Beni-Zoug-Zoug, les Djendel et les Ayad; au duc d'Aumale, de se porter de Médéa vers Boghar; à La Moricière et au général Gentil, qui avait remplacé d'Arbouville à Mostaganem, de surveiller la lisière occidentale de l'Ouarensenis et du Dahra.

Le grand effort de la répression commença, le 20 janvier 1843, contre les Beni-Menacer. Le général de Bar, excellent homme, très attaché au gouverneur, mais de facultés moyennes, n'y réussit pas

d'abord; après deux petits engagemens soutenus le 23 et le 24, il fut obligé de rétrograder devant l'insurrection. A cette nouvelle, le général Bugeaud lui envoya 1,500 hommes de renfort et le colonel Picouleau, du 64e; puis il s'embarqua lui-même pour Cherchel avec les deux derniers bataillons disponibles de la division d'Alger. Le 30 janvier, il attaqua par l'ouest les Beni-Menacer, que le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, sorti de Miliana, devait aborder par le sud; mais la pluie, la neige, la tempête, vinrent en aide aux insurgés, si bien que les deux colonnes furent contraintes, moins par l'ennemi que par les élémens conjurés, de rentrer le même jour, 7 février, l'une à Miliana, l'autre à Cherchel.

On ne pouvait demeurer sous l'effet moral de cette tentative avortée. Elle fut reprise, le 12 février, par le général de Bar et le colonel Picouleau. Quelques tribus, les Zatima entre autres, demandèrent l'aman et présentèrent les chevaux de *gâda;* d'autres, excitées par les fils de Barkani, firent une résistance acharnée; mais Saint-Arnaud étant arrivé au soutien de Picouleau, elles finirent par céder aussi, de sorte que le général de Bar annonça triomphalement au gouverneur la soumission de tous les Beni-Menacer. Il en eut tout de suite le démenti. Quand Saint-Arnaud voulut regagner Miliana, il fut attaqué vigoureusement, le 28 février, dans la région la plus âpre de ce pays difficile, par quatre fractions récalcitrantes de la tribu imparfaitement pacifiée; il s'en tira sans doute, mais non sans avoir éprouvé des pertes sensibles. Quelle que fût l'amitié du gouverneur pour le général de Bar, il ne put se tenir de glisser dans son rapport cette remarque ironique : « Il paraît qu'on ignorait l'existence de ces quatre fractions, car le général de Bar et le colonel Picouleau m'assuraient que toutes les fractions de cette tribu puissante étaient soumises. »

Un fort contingent des Beni-Menad s'était joint aux Beni-Menacer : la défection d'une tribu limitrophe de la Métidja ne pouvait rester impunie. Le 3 mars, les Beni-Menad se virent cernés de trois côtés par le général de Bar, Changarnier et le gouverneur. Dans l'enceinte fermée par les baïonnettes, ils attendaient en tremblant ce qui allait être décidé de leur sort. Le général Bugeaud fit approcher les grands et leur dit : « Abd-el-Kader, en pareil cas, ferait tomber vos têtes sur-le-champ, et vous l'avez mérité, puisque, oubliant l'humanité, la douceur et la réserve dont nous avons usé envers vous, plusieurs ont pris part aux combats des Beni-Menacer, tandis que d'autres préparaient la révolte; mais je veux vous prouver que nous ne sommes pas barbares comme celui que vous appelez votre sultan. Sachant d'ailleurs que la plupart des familles sont innocentes des manœuvres des chefs, je leur rends la liberté, leurs femmes, leurs enfans, leurs troupeaux; mais je vais prendre en

otage les principaux d'entre vous, et je frapperai une amende qui devra être payée par les plus coupables. »

Quant aux Beni-Menacer, le général de Bar retourna chez eux, sans pouvoir obtenir encore de ces rudes guerriers cette absolue soumission dont il s'était flatté naguère. Il fallut y employer « le montagnard. »

Changarnier occupait alors les troupes de son commandement à construire une route carrossable entre Blida et Miliana, par la gorge de l'Oued-Djer et le col du Gontas. Des détachemens répartis sur les ateliers et des garnisons de Miliana et de Cherchel mises à sa disposition, il forma sept petites colonnes, qui, dans la nuit du 1er au 2 avril, convergèrent toutes vers le centre de résistance des Beni-Menacer. Le pays fut saccagé, plus de mille prisonniers tombèrent entre les mains du général; mais les réguliers de Barkani lui échappèrent, et, quoiqu'il eût fait faire à la soumission un grand pas, il s'en fallut encore de quelque chose qu'elle fût sans retour et complète. Ce qu'il y avait à noter particulièrement dans cette expédition des « sept colonnes, » c'est que les Chénoua, les Beni-Menad et les Hadjoutes eux-mêmes y avaient pris part.

Pendant cette longue série de petites opérations entre Miliana et Cherchel, le duc d'Aumale avait dirigé avec un remarquable entrain sa pointe sur Boghar. Il y était arrivé le 26 janvier, quatre jours après être sorti de Médéa, et tout de suite il avait fait exécuter par les spahis du colonel Jusuf et le goum des Ouled-Aziz une razzia sur deux cheikhs des Ouled-Antar, suspects de connivence avec Ben-Allal. Le soir même, tandis que ce premier succès était fêté au bivouac, le chef des Bou-Aïch fit avertir le prince que la *khasna*, autrement dit le trésor de Ben-Allal, comprenant à la fois sa fortune personnelle et la caisse militaire, se trouvait aux environs, sous la garde de Djelloul-ben-Ferhat, chef de la minorité réfractaire de ces Ayad dont Ameur, son frère, commandait la majorité soumise, et que Djelloul, sans le moindre souci du côté de Boghar, ne s'inquiétait que des mouvemens d'une colonne sortie de Miliana dans la direction de Teniet-el-Had. Le surlendemain, 28 janvier, la khasna de Ben-Allal était entre les mains du prince : à la pointe du jour, 700 cavaliers des goums, soutenus par 200 spahis, étaient tombés sur les douars de Djelloul et avaient fait un butin énorme. Accouru trop tard à la défense de sa fortune, Ben-Allal n'avait pas osé en tenter la recouvrance et s'était retiré vers les ruines de Takdemt.

De retour à Médéa, le duc d'Aumale reçut du gouverneur l'ordre de se porter à l'est, où Ben-Salem essayait de soulever les tribus du Sebaou contre l'autorité du khalifa Mahi-ed-dine, institué par le général Bugeaud l'année précédente. La colonne formée par le

prince comprenait 2,000 baïonnettes, 200 chevaux des spahis, 500 des goums et deux obusiers de montagne. Elle se mit en mouvement dans les premiers jours de mars, foula en passant les Beni-Djaad, qui avaient donné asile à Ben-Salem, et, malgré la surprise d'une tourmente de neige qui la fit cruellement souffrir, elle atteignit l'Isser le 10, et attaqua franchement, le lendemain, les Nezlioua, que soutenait le bataillon régulier de Ben-Salem. Mis en déroute, les Kabyles virent pendant deux jours leur territoire dévasté, leurs villages brûlés. La leçon était suffisante. Le duc d'Aumale, après avoir touché à Bordj-Bouira et côtoyé le Djebel-Dira, rentra, le 21 mars, à Médéa, avec sa colonne satisfaite, parce qu'elle était bien conduite.

II.

Dans la nouvelle crise soulevée par Abd-el-Kader, des deux provinces d'Oran et d'Alger, c'était la première qui, contrairement aux précédens, était par comparaison la plus calme. Sans cesser d'avoir l'œil sur les Flitta ni de leur infliger quelque correction de temps à autre, La Moricière s'occupait à mettre un peu d'ordre dans l'organisation des tribus soumises et l'administration du territoire conquis. Son aide principal en ces matières délicates, le lieutenant-colonel Daumas, lui avait été enlevé, en même temps que le colonel Pélissier, son chef d'état-major, par le gouverneur, qui les avait attachés l'un et l'autre au service d'Alger, celui-ci comme sous-chef de l'état-major-général de l'armée d'Afrique, celui-là comme directeur des affaires arabes. Au colonel Pélissier avait succédé le commandant de Crény; le commandant de Martimprey, successeur de Daumas, dirigeait d'Oran les affaires arabes de la province, avec le concours du commandant de Barral à Tlemcen, du capitaine d'artillerie Charras à Mascara et du commandant Bosquet à Mostaganem.

C'était cette dernière subdivision qui avait le plus à faire, à cause de l'insurrection du Dahra et du bas Chélif. Dans ces temps difficiles, deux hommes se distinguèrent, le général Gentil, qui commença par secourir, dans le Dahra, les Coulouglis de Mazouna menacés par Abd-el-Kader, et le khalifa Sidi-el-Aribi, dont l'inébranlable fidélité n'eut jamais un moment de crainte pas plus que de défaillance. Dans les premiers jours du mois de mars, un pont fut établi sur le bas Chélif, en dépit de l'opposition acharnée des Beni-Zerouel, qui en comprenaient trop bien l'importance. La communication étant désormais assurée entre les deux rives, le général Gentil se porta, le 15, contre la tribu récalcitrante, dont une partie demanda l'aman, tandis que l'autre se réfugiait dans des cavernes

où il eût été trop difficile et surtout trop long de la bloquer. La nécessité de surveiller Abd-el-Kader, qui se tenait en quelque sorte à cheval sur le Chélif, tantôt dans le Dahra, tantôt dans l'Ouarensenis, ne permettait pas au général Gentil de s'éloigner trop du fleuve.

Le 19 mars, il se trouvait chez les Ouled-Khelouf, près du marabout de Sidi-Lekhal. L'enceinte de ce marabout, plus développée qu'à l'ordinaire, formait une sorte de caravansérail ou de fondouk dont le mur était garni à l'intérieur, sur ses quatre faces, d'une série de petites chambres contiguës, couvertes en terrasse et toutes ouvertes sur une vaste cour au centre de laquelle s'élevait la koubba du saint musulman. Une population nombreuse s'était enfermée dans cette enceinte, qu'elle avait crénelée de meurtrières. Une cinquantaine d'hommes armés, se disant Cheurfa, c'est-à-dire descendans ou tout au moins alliés du prophète, étaient sortis au-devant du général, et, tout en lui présentant un cheval de soumission, l'avaient prié, pour ne pas dire sommé, de passer outre. Le général, de son côté, voulait savoir ce qui se cachait derrière cette muraille; il répondit qu'il était décidé à y voir, mais qu'il promettait à tous ceux qui occupaient le marabout la vie sauve. Les députés se retirèrent avec des menaces, et quand l'avant-garde fut à portée, des coups de feu l'accueillirent.

La muraille n'était pas haute : deux compagnies du 32e l'escaladèrent, le colonel en tête; mais quand elles furent sur les terrasses, une vive fusillade, partie des chambres intérieures, les empêcha quelque temps d'en descendre. Enfin, encouragés par l'exemple du capitaine Hardouin et du sergent Devin, qui sautèrent les premiers dans la cour, les hommes s'y jetèrent après eux; un combat acharné, corps à corps, s'engagea dans chacune de ces niches étroites et sombres, et s'acheva, au bout d'une heure, dans la koubba. On ne connut jamais exactement les pertes des défenseurs; mais il sortit de l'enceinte sanglante plus de 700 prisonniers, Ouled-Khelouf, Ouled-Sidi-Lekhal et Beni-Zerouel. Cette exécution répandit dans tout l'ouest du Dahra une terreur salutaire et y rétablit la tranquillité pour un temps.

Dans la correspondance échangée, au mois de décembre précédent, entre le général Bugeaud et La Moricière, une question du plus haut intérêt avait été introduite et traitée par celui-ci avec une sagacité pénétrante. « L'occupation de Mascara, et plus tard celle de Tlemcen, par des divisions actives, disait-il, ont en quelques mois plus avancé nos affaires qu'on n'avait pu le faire en dix ans d'expéditions et de combats meurtriers. Si maintenant nous examinons sur la carte l'est de la province entre Chélif et Mina, cette étude nous expliquera de suite la différence des résultats obtenus. Là

nos colonnes ne peuvent plus se donner la main en trois jours. Il y a 56 lieues de Mostaganem à Miliana, et 72 de Mascara à Médéa; de là l'inefficacité de nos efforts. Le problème peut donc être posé en ces termes : trouver, entre les quatre places de Mostaganem, Mascara, Miliana et Médéa, un point tel que l'action des troupes qui partiront de chacune d'elles puisse se combiner, en trois jours de marche, avec celle des colonnes parties des autres; occuper ce point de bonne heure, pour en faire le centre des opérations de la campagne prochaine. »

La Moricière opinait pour la position de Tiaret, non loin des ruines de Takdemt, à la limite méridionale du Tell; mais cette position trop excentrique n'était pas le nœud qui pouvait le plus sûrement rattacher les quatre villes indiquées dans le problème. Sans donner tout à fait l'exclusion à Tiaret, le général Bugeaud lui préféra d'abord un point situé dans la vallée du Chélif, à distance presque égale de Médéa et de Mostaganem. Ce point portait en arabe le nom d'El-Esnam, qui veut dire les idoles, parce qu'on y avait trouvé des débris de statues antiques. Parmi les avantages qu'il pouvait offrir, il y en avait un d'un intérêt considérable, c'est qu'il se trouvait à très peu près sous le méridien de Tenès, de sorte qu'en ouvrant une route de Tenès à El-Esnam, on avait une communication au centre même du Dahra, entre le Chélif et la mer.

En applaudissant au choix du gouverneur, La Moricière eut l'adresse de remettre sur le tapis Tiaret, non plus comme un grand centre militaire à créer, mais comme un humble poste-magasin destiné au ravitaillement des colonnes qui auraient à visiter nécessairement les Hauts-Plateaux. Dans cette mesure on ne peut plus modeste, le projet fut agréé par le gouverneur, qui, en ce temps-là d'ailleurs, était très bien disposé pour ses deux principaux collaborateurs, Changarnier et La Moricière. Afin de tenir entre eux la balance égale, en même temps qu'il concédait à La Moricière l'établissement de Tiaret, il autorisait Changarnier à fonder le pareil dans le sud du Titteri, à Teniet-el-Had. Enfin, pour que la balance fût plus égale encore, ils étaient l'un et l'autre ses candidats au grade de lieutenant-général, et il eut la joie de voir ses propositions accueillies par le ministre de la guerre. Déjà maréchaux de camp du même jour, La Moricière et Changarnier furent promus ensemble le 9 avril.

A ce propos, dans ses *Souvenirs d'un vieux zouave*, le capitaine Blanc raconte un incident qui n'est pas pour démentir ce qu'on connaît du second des deux nouveaux lieutenans-généraux. « Comme j'ai parlé ailleurs, dit-il, de l'animosité qui existait entre les généraux de Bourjolly et Changarnier, — et qui datait du combat de l'Oued-el-Alleg, livré le 31 décembre 1839, — je dois rappeler une

scène qui eut lieu à Miliana, lorsque la nouvelle de la promotion de ce dernier y parvint. Je la tiens d'un ancien officier d'ordonnance de M. de Bourjolly, qui en fut témoin et qui n'en a pas oublié les détails. M. Changarnier était dans Miliana, et M. de Bourjolly, commandant une colonne dans la vallée du Chélif, campait au marabout de Sidi-Abd-el-Kader. Quand il eut reçu les dépêches qui annonçaient la promotion de son collègue, M. de Bourjolly crut ne devoir céder à personne le soin de les lui apporter, et, montant aussitôt à cheval, il se rendit à Miliana, suivi de son officier d'ordonnance. Il trouva M. Changarnier sur la place, et, mettant aussitôt pied à terre : « Mon général, lui dit-il, je m'estime très heureux de pouvoir être le premier à vous annoncer que vous êtes nommé lieutenant-général. » A cette nouvelle, M. Changarnier pâlit d'émotion, et, sans adresser un mot de remercîment au messager qui la lui apportait : « Enfin, s'écria-t-il, je puis donc arriver à quelque chose! » M. de Bourjolly tourna alors sur ses talons, remonta à cheval et repartit pour son bivouac, maudissant la malencontreuse idée qui l'avait poussé à une démarche de laquelle il avait attendu peut-être un rapprochement avec son ancien ennemi, et qui ne lui rapportait qu'une humiliation de plus. »

Le général de Bourjolly commandait alors la cavalerie de la colonne que le gouverneur allait conduire sur le territoire d'El-Esnam. Cette colonne se composait de six bataillons, de 250 chasseurs d'Afrique et spahis, de deux sections d'artillerie de montagne, de deux forts détachemens de sapeurs du génie et d'ouvriers d'administration, d'une compagnie de discipline et d'une section d'ambulance : le convoi comprenait 120 voitures et 350 mulets. Le 23 avril, la colonne partit de Miliana ; ce même jour, Changarnier prenait le chemin de Teniet el-Had, et La Moricière arrivait à Tiaret.

Le 27, le gouverneur fut rejoint à El-Esnam par le général Gentil, qui lui amenait de Mostaganem un autre convoi de 70 voitures et de 1,500 mulets arabes. Aussitôt la reconnaissance du terrain faite, on se mit à l'œuvre; le 28, le général Bugeaud prit droit au nord la direction de Tenès avec cinq bataillons, une compagnie de sapeurs, la compagnie de discipline, la cavalerie française et 360 chevaux des goums amenés du bas Chélif par Sidi-el-Aribi. Le 29, il arriva devant Tenès, à onze lieues d'El-Esnam, après avoir fait tirer quelques coups de fusil sur les Kabyles. La route, ébauchée à coups de pioche dans un terrain difficile, fut élargie et consolidée sans relâche les jours suivans. Des matériaux de construction, amenés par mer, purent être dirigés sur El-Esnam du 8 au 10 mai.

Le 11, une grande émigration des Sbéa se trouva prise entre le gouverneur d'une part et le colonel Pélissier de l'autre; elle allait s'échapper en alléguant une soumission déjà faite, et le colonel, trop

confiant, s'était laissé duper par le stratagème, quand, averti de son erreur et piqué des sarcasmes que ne lui ménageait pas l'humeur caustique de son chef, il revint sur ses pas, atteignit les émigrans et leur fit payer cher le mensonge dont ils l'avaient leurré. La capture fut considérable : 1,900 prisonniers, 400 jumens et poulains, 800 ânes, 1,200 têtes de bétail. Dès le lendemain, les demandes d'aman affluèrent de toutes parts. Barkani, qui s'était jusqu'alors maintenu dans le Dahra, s'empressa de repasser le Chélif et de se jeter dans l'Ouarensenis.

Tandis que sapeurs du génie, ouvriers d'administration, terrassiers, maçons, charpentiers, forgerons, serruriers, recrutés dans les bataillons d'infanterie, faisaient sortir de terre les premières constructions de Tenès et d'El-Esnam, tandis qu'entre ces deux points les disciplinaires continuaient d'améliorer la route, des travaux analogues, mais sur une moindre échelle, fondaient les établissemens de Tiaret et de Teniet-el-Had. Le dernier n'occupait pas assez le général Changarnier pour l'empêcher de manœuvrer dans l'Ouarensenis. Les troupes à ses ordres y pénétrèrent en même temps par l'Oued-Fodda, par l'Oued-Rouina et par le territoire des Beni-Zoug-Zoug. Le 12 mai, elles se réunirent, refoulèrent, sans leur donner un jour de répit, les Kabyles et les réguliers de Ben-Allal, et le 18, au point du jour, atteignirent la base escarpée du grand pic.

Sur une longueur de plus d'une lieue se dressait un mur de roc dont la crête bizarrement déchiquetée avait reçu du troupier français le nom pittoresque de cathédrale de l'Algérie. C'était sur ces hauteurs dénudées, sans une goutte d'eau, qu'une grande partie des populations refoulées avait cherché un asile. Il était difficile de les y atteindre ; on n'y aurait pu parvenir que par des sentiers en corniche, étroits, glissans, à pente rapide, et on y aurait fait de grandes pertes. A l'attaque de vive force Changarnier préféra le blocus ; l'investissement ne coûta que 5 tués et 18 blessés ; malheureusement le colonel d'Illens, l'ancien commandant de la première et infortunée garnison de Miliana, fut au nombre des morts.

La patience des troupes ne devait pas être mise à trop longue épreuve : après vingt-quatre heures de blocus, les pourparlers commencèrent ; Changarnier exigeait la reddition à merci. Le 20 mai, à midi, on vit d'abord descendre pêle-mêle, beuglant, bêlant, mourant de soif, se précipitant au ruisseau qui coulait au pied de la montagne, bœufs, moutons, chèvres, une avalanche de bétail ; une heure plus tard apparurent en longues files des femmes, des enfans, des vieillards, enfin les guerriers : c'était un peuple de 2,000 âmes. Changarnier se contenta de garder les troupeaux et de retenir quelques otages ; tout le reste fut mis en liberté. Ainsi l'est et le centre de l'Ouarensenis avaient été ramenés à la soumission.

Sur la lisière occidentale, une course du général Gentil chez les Flitta venait d'ajouter une page glorieuse aux annales du 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Le 16 mai, 50 chasseurs, commandés par le capitaine Daumas, frère du directeur des affaires arabes, s'étaient lancés sur les traces d'une fraction de la tribu fugitive; la poursuite les avait menés loin, très loin de la colonne, quand ils tombèrent tout à coup dans une masse de cavalerie qu'on pouvait évaluer à 1,500 chevaux. Il y avait là une koubba, du nom de Sidi-Rached. Le capitaine eut le temps de s'y poster; il disposa tout à l'entour, comme un carré d'infanterie, mais sur un seul rang, ses hommes pied à terre, les chevaux leur servant de parapet, et la fusillade s'engagea.

Cependant le général Gentil s'inquiétait de ne voir pas revenir son détachement. Il ne lui restait qu'une réserve de 60 chasseurs, sous les ordres du capitaine adjudant-major Favas, et quelques spahis; il fit partir les chasseurs et les suivit avec son infanterie au pas de course. Aux approches de Sidi-Rached, guidé par le bruit du combat, et sans se laisser étonner par l'énorme supériorité numérique de l'ennemi, le capitaine Favas fit prendre à sa troupe le galop de charge, renversa du choc la ligne épaisse des assaillans, et vint, après avoir fait sa trouée, se placer à côté de son camarade. D'abord étonnés, les Arabes se consultèrent; mais après s'être rendu compte du petit nombre des nouveau-venus, ils reprirent avec vivacité la fusillade. Depuis le commencement du combat, deux longues heures se passèrent jusqu'à l'arrivée d'un bataillon du 32e accouru à la rescousse. Des 110 chasseurs rangés autour du marabout, 22 avaient été tués, 30 blessés; des 7 officiers qui les commandaient, un seul était sans blessure.

A 30 lieues de là, au sud-ouest de Mascara, le général Bedeau avait affaire aux Djafra soulevés par Abd-el-Kader. Après avoir quitté le Dahra, puis l'Ouarensenis, l'émir était apparu au milieu de cette tribu demi-nomade, l'avait conduite jusque sous Mascara et s'était servi d'elle pour entraîner encore une fois hors de la plaine d'Eghris les Hachem, qu'il envoya aussitôt se réunir à la smala. Ce grand succès obtenu, il renvoya les Djafra chez eux, et de sa personne se mit en observation sur la lisière du Tell. La Moricière, qui était à Tiaret, ne pouvait pas s'en éloigner; il envoya au général Moustafa-ben-Ismaïl l'ordre de venir d'Oran avec tout son maghzen renforcer le colonel Géry à Mascara, et prescrivit au général Bedeau de sortir de Tlemcen pour châtier les Djafra. Si-Zeitouni, que l'émir venait de leur donner pour khalifa, lâcha pied dès la première rencontre et fut pris dans la seconde. Avant la fin de mai, tout était fini : les Djafra demandaient grâce, et Bedeau pouvait retourner à Tlemcen.

Le général Bugeaud ne recevait de toutes parts que d'heureuses

nouvelles. A peine débarqué, le 23 mai, d'Alger, où le soin des affaires générales l'avait rappelé pour quelques jours, il était parti, dans la soirée, de Tenès pour El-Esnam, quand, vers le milieu de la nuit, au bivouac, l'interprète principal de l'armée, M. Léon Roches, qu'il avait en grande affection, entra tout à coup dans sa tente. Un courrier arabe venait d'arriver : la smala était prise! *Ould-el-Roy*, le fils du roi, avait pris la smala !

III.

On savait que la smala devait errer quelque part sur les Hauts-Plateaux, probablement autour de Goudjila ; c'est pourquoi le général Bugeaud avait donné à La Moricière l'ordre de battre la région voisine depuis Tiaret, en même temps qu'il prescrivait au duc d'Aumale de s'y porter de Médéa par Boghar. Ces mouvemens étaient même révélés, par le *Moniteur algérien*, au public.

« Le 10 mai, y était-il dit, S. A. R. le duc d'Aumale, après avoir fait un dépôt de vivres dans les ruines de Boghar, s'est avancé dans le sud de l'Ouarensenis à la recherche des tentes et des familles d'Abd-el-Kader et de ses khalifas. Cette réunion, évaluée à 10,000 personnes, compose ce qu'on appelle la smala ; cette agrégation est entièrement ambulante. Les Arabes nos alliés disent généralement que, si l'on prenait la smala, on porterait un coup terrible à la puissance d'Abd-el-Kader. S. A. R. le duc d'Aumale a été chargé de s'en emparer ; mais l'entreprise est difficile. Il faudra des marches forcées sur des territoires où les eaux sont rares et où l'on trouve plus rarement encore des cultures pour les animaux. S. A. R. a été pourvue, autant qu'il était possible, des moyens nécessaires ; mais, quelles que soient son activité et son intelligence, il faut encore que la fortune lui vienne en aide pour atteindre la smala, tant elle est mobile et bien avertie par le zèle et le dévoûment du pays. Le général de La Moricière seconde par le Sersou les opérations de S. A. R. »

Si cette publication avait pour objet de mettre à couvert, en cas d'insuccès, la responsabilité du duc d'Aumale, l'intention était excellente assurément ; grâce à l'habileté du prince, et surtout à sa décision, la précaution demeura heureusement inutile.

Après avoir laissé à Boghar un grand dépôt de vivres et des moyens de transport suffisans pour les lui amener au besoin, le duc d'Aumale en était parti, le 10 mai, avec 1,300 hommes du 33e, du 64e et des zouaves, 550 cavaliers, chasseurs d'Afrique, spahis et gendarmes, une section d'artillerie de montagne, un goum de 200 ou 300 chevaux conduits par l'agha des Ayad, Ameur-ben-Ferhat, un convoi de 800 chameaux et mulets chargés de biscuit, d'orge

et d'eau. Dirigée sur Goudjila par de bons guides, la colonne y arriva le 14; là les gens qu'on interrogea dirent que la smala devait être à 15 lieues environ dans le sud-ouest, aux environs d'Ousserk, sur une ligne d'eau, c'est-à-dire de puits, qui mène au Djebel-Amour, où elle allait vraisemblablement chercher les grains qu'elle ne pouvait plus se procurer dans le Tell.

Pendant la nuit du 14 au 15 et toute la matinée du lendemain, on marcha dans cette direction; mais, vers midi, on sut par un petit nègre, tombé d'aventure entre les mains de l'agha, que l'immense caravane avait plié ses tentes et s'était portée d'Ousserk vers Taguine. C'était Abd-el-Kader qui avait ordonné ce mouvement de l'ouest à l'est, parce que d'Ousserk, où il se tenait en observation avec un certain nombre de cavaliers, il avait aperçu les coureurs de La Moricière, tandis que, du côté de Taguine, il était persuadé qu'il n'y avait aucun risque à courir. On peut difficilement comprendre que l'émir, si exactement informé d'ordinaire, l'ait été si mal au sujet du prince, dont il croyait la colonne en retraite sur Boghar.

La smala avait mis quatre jours à se rendre d'Ousserk à Taguine, où elle était arrivée le 15. On estimait à plus de 300 le nombre des douars et à plus de 40,000 âmes la population qu'elle comprenait dans son immense et mobile enceinte. Tous n'y étaient pas volontairement; car, indépendamment des prisonniers considérables comme Mohammed-bel-Hadj, le chef des Beni-Ouragh, il y avait une foule d'otages de moindre importance et beaucoup de douars entraînés malgré eux. Quant à s'enfuir, il n'y fallait pas penser; de temps en temps, l'émir faisait proclamer à travers le campement, par ses crieurs, cette brève et terrifiante sentence : « De quiconque cherchera à fuir ma smala, à vous les biens, à moi la tête! » Des milliers d'hommes armés, Hachem et autres, avaient donc l'œil ouvert sur les suspects, sans compter les 500 réguliers qui servaient toujours de garde à la famille de l'émir.

Dans la soirée du 15, quand la smala était arrivée à Taguine, une sorte de murmure sourd et de frémissement avait traversé les tentes; des courriers de Ben-Allal venaient de répandre le bruit qu'une colonne française arrivant de l'est avait été vue dans la région du Sersou; mais El-Djelali, un des conseillers intimes d'Abd-el-Kader, s'était hâté de faire tomber la rumeur et d'affirmer que les Français étaient au contraire à l'ouest, du côté de Tiaret, bien surveillés par l'émir en personne. Sur cette assurance, le calme se rétablit dans la smala.

Or, ce même jour, dans l'après-midi, la colonne de Boghar avait passé de la direction d'Ousserk à celle de Taguine, « soit, a dit le duc d'Aumale dans son rapport, pour y atteindre la smala, si elle y

était encore, soit pour lui fermer la route de l'est et la rejeter forcément sur le Djebel-Amour, où, prise entre les deux colonnes de Mascara et de Médéa, il lui était difficile d'échapper; car, dans ces vastes plaines, où l'eau est si rare, les routes sont toutes tracées par les sources si précieuses que l'on y rencontre. Ce plan était simple; mais il fallait pour l'exécuter une grande confiance dans le dévoûment des soldats et des officiers. Il fallait franchir d'une seule traite un espace de plus de 20 lieues, où l'on ne devait pas rencontrer une goutte d'eau; mais je comptais sur l'énergie des troupes; l'expérience a montré que je ne m'étais pas trompé.

« Je subdivisai la colonne en deux : l'une essentiellement mobile, composée de la cavalerie, de l'artillerie et des zouaves, auxquels j'avais attaché 150 mulets pour porter les sacs et les hommes fatigués; l'autre, formée de deux bataillons d'infanterie et de 50 chevaux, devait escorter le convoi sous les ordres du lieutenant-colonel Chadeysson. Après une halte de trois heures, les deux colonnes partirent ensemble, conduites chacune par des guides sûrs. Le rendez-vous était à Ras-el-Aïn-Taguine. Le 16, à la pointe du jour, nous avions déjà rencontré quelques traînards de la smala. Sur des renseignemens inexacts qu'ils donnèrent, je fis avec la cavalerie une reconnaissance de 4 lieues droit au sud qui n'aboutit à rien. Craignant de fatiguer inutilement les chevaux, je persistai dans mon premier projet et je repris la direction de Taguine, où toute la colonne devait se réunir. »

Cette reconnaissance faite au trot avait laissé les zouaves fort en arrière. On chevauchait sous un soleil ardent, sur un terrain sec, balayé par un vent violent et chaud soufflant du désert, à travers une succession monotone de rideaux formés par les longues ondulations du sol.

Voici quel était l'ordre de marche : le capitaine Durrieu, chargé du service de la topographie et des guides; à côté de lui, Ameur-ben-Ferhat, l'agha des Ayad, suivi de son goum débandé; puis, formant à gauche le premier échelon, sous les ordres du commandant d'Allonville, quatre escadrons de spahis en colonne de pelotons, environ 230 chevaux; auprès d'eux, leur colonel Jusuf, avec deux de ses officiers, le lieutenant Fleury et le sous-lieutenant du Barail; à deux cents pas en arrière et à droite, le deuxième échelon, formé de deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, d'une division du 1er régiment et de 30 gendarmes, le tout faisant 260 chevaux, sous le commandement du lieutenant-colonel Morris. Le duc d'Aumale marchait entre les deux échelons, avec son état-major, le commandant Jamin, son aide-de-camp, le capitaine de Beaufort et le capitaine de Marguenat, ses officiers d'ordonnance, un spahi porte-fanion et un interprète. Quel que fût son empire sur lui-même,

l'anxiété, la préoccupation, se laissaient deviner sous le calme sérieux de son attitude.

Vers neuf heures, le lieutenant-colonel Morris vint au prince et lui dit : « On voit bien que vous êtes officier d'infanterie, mon général ; vous n'avez aucune pitié pour la cavalerie ; vous ne voyez seulement pas que nos chevaux ont besoin de souffler et d'autre chose encore. — Je suis plus soigneux que vous ne pensez, répondit le prince ; nous ne savons pas ce qui se passera dans la journée ; faites mettre pied à terre et donner deux *jointées* d'orge. »

La halte faite et les hommes achevant de brider, le duc d'Aumale, qui venait de se remettre en selle, vit à quelque distance le capitaine Durrieu et l'agha s'arrêter court derrière la crête d'un rideau un peu plus élevé que les autres, Jusuf les rejoindre en hâte et regarder par-dessus la crête, puis tous les trois revenir au galop vers lui. Jusuf était très ému : « Toute la smala est là, à quelques pas devant nous, campée à la source de Taguine, dit-il précipitamment ; c'est un monde ! Nous ne sommes pas en mesure de l'attaquer ; il faut tâcher de rejoindre l'infanterie. » L'agha s'était jeté à bas de cheval, et, tenant embrassé le genou du prince : « Par la tête de ton père, ne fais pas de folie ! » disait-il. Jusuf et l'agha étaient des hommes très braves. Jusuf insistait, quand survint Morris : « Je ne suis pas de ton avis, s'écria le nouveau-venu ; il n'y a pas à reculer. — On ne recule pas dans ma race. » Ce mot du duc d'Aumale jaillit comme un éclair.

Une sorte de conseil allait s'improviser, comme on disait au vieux temps, « le cul sur la selle ; » déjà le commandant Jamin, responsable vis-à-vis du roi de la personne du prince, proposait, non de reculer, mais d'attendre au moins l'infanterie, tout au moins les zouaves. Attendre ! quand les zouaves ne peuvent pas arriver avant deux heures ! quand, avant une demi-heure, la smala, couverte par les guerriers, aura fait retraite ! Le duc d'Aumale a sa résolution prise. Tout le monde voulant dire son mot, il impose silence à tous, rompt le cercle, renvoie chacun à son poste, Jusuf à gauche devant les spahis, Morris à droite devant les chasseurs, et lui-même, à côté de Morris, en avant des chasseurs déployés, il commande la charge.

La smala s'attendait si peu à l'attaque que les spahis, arrivant au galop, furent d'abord pris pour ceux de l'émir. Déjà les femmes commençaient en leur honneur les *you-you* de joie ; mais, quand on les eut vus de plus près et de l'autre côté les chasseurs : « C'est alors, a dit un des réguliers de la smala, que la stupeur s'empara de tout le monde. La peur paralysa notre intelligence et immobilisa les mouvemens, même des plus braves. La frayeur appela le désordre, le désordre fit naître la déroute. Nous étions d'ailleurs étourdis par les cris des femmes, des enfans, des mourans, des

blessés; mais quand, après notre reddition, nous pûmes reconnaître le petit nombre des vainqueurs, le rouge de la honte couvrit nos visages. »

L'affaire ne dura pas beaucoup plus d'une heure. Comment la peindre? Comment raconter les cinq cents combats des 500 cavaliers? Car chacun eut le sien. « Nous n'étions que 500 hommes, a dit le duc d'Aumale, et il y avait 5,000 fusils dans la smala; on ne tua que des combattans, et il resta 300 cadavres sur le terrain. Nous avons eu 9 hommes tués et 12 blessés. »

A travers l'immense ville de tentes qu'il était impossible de cerner tout entière, il avait fallu faire une coupure. Tout ce qui était par-delà s'enfuit dans un désordre indescriptible. Le plus important des captifs d'Abd-el-Kader, Mohammed-bel-Hadj, délivré par ce coup de fortune, était parmi les fugitifs; après avoir couru les plus grands hasards, il réussit à regagner son douar chez les Beni-Ouragh. Au nombre des 3,000 prisonniers ramassés par le vainqueur, on en compta près de 300 qui étaient considérables; il y avait notamment la famille tout entière de Ben-Allal, celles de Miloud-ben-Arach et d'El-Karoubi, secrétaire de l'émir. La mère et la femme d'Abd-el-Kader avaient pu s'échapper, grâce au dévoûment de quelques serviteurs fidèles.

Pour garder toute cette multitude, sans parler des troupeaux innombrables, il était temps que l'infanterie arrivât à l'aide. Elle arriva, les zouaves d'abord, puis l'autre colonne, hors d'haleine, mais sans avoir laissé en arrière ni un homme ni un mulet. Elle avait fait 30 lieues en trente-six heures. Le lendemain 17, on brûla les tentes et tout le butin qu'on ne pouvait emporter. Ce jour-là, les députations des tribus les plus proches accoururent et sollicitèrent l'aman. Djelloul-ben-Ferhat, le chef des Ayad dissidens, le frère du fidèle Ameur, envoya son hommage au prince; il était la veille dans la suite de l'émir.

Le 18, la colonne, retardée par l'allure lente des prisonniers et du bétail, reprit la direction de Médéa. Ce fut au bivouac des Chamounia, le 20 mai, deux jours avant d'arriver à Boghar, que le duc d'Aumale trouva le temps de dicter son rapport. Aussitôt dépêché, le courrier atteignit en trois jours le gouverneur au bivouac de l'Oued-bou-Bara, à moitié route de Tenès et d'El-Esnam.

Le général Bugeaud répondit sur-le-champ au prince : « Je reçois votre rapport du 20 mai. L'allégresse était déjà grande, car nous avions reçu dans la journée une très bonne nouvelle de M. le général Changarnier (sur l'affaire du grand pic de l'Ouarensenis); mais bientôt votre rapport, répandu dans le camp, y a produit des transports que je n'essaierai pas de vous décrire. On n'était pas seule-

ment enivré de vos succès pour l'influence qu'ils doivent avoir sur la destinée du grand œuvre que nous poursuivons, mais encore parce qu'ils étaient obtenus par le fils du roi, que l'armée chérissait déjà et qu'elle honore aujourd'hui.

« Il y a trois jours que j'écrivais, dans un article qui doit être inséré au *Moniteur algérien*, que, dans la poursuite de la smala, quelles que fussent les dispositions prises, quelle que fût l'intelligence du prince chargé de cette mission, il fallait encore une faveur de la fortune pour saisir cette agrégation si bien avertie, si mobile, si bien défendue. Eh bien! la fortune n'y a été presque pour rien. Vous devez la victoire à votre résolution, à la détermination de vos sous-ordres, à l'impétuosité de l'attaque. Oui, vous avez bien fait de ne pas attendre l'infanterie; il fallait brusquer l'affaire comme vous l'avez fait. Cette occasion presque inespérée, il fallait la saisir aux cheveux. Votre audace devait frapper de terreur cette multitude désordonnée. Si vous aviez hésité, les guerriers se seraient réunis pour protéger les familles; un certain ensemble eût été mis dans leur défense, et le succès, à supposer que vous l'eussiez obtenu, vous eût coûté fort cher.

« La décision, l'impétuosité, l'à-propos, voilà ce qui constitue le vrai guerrier. Il est des cas où il faut être prudent et mesuré, où il faut manœuvrer avec ordre et ensemble : c'est quand on trouve un ennemi bien préparé, fort et bien échelonné. Il en est d'autres où il faut l'élan et la rapidité d'exécution, sans s'occuper beaucoup de l'ordre. L'affaire de Taguine était dans cette dernière classe : vous l'avez compris à l'instant, et c'est là surtout ce qui fait le grand mérite de cette action. »

L'année suivante, le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud écrivait de Taguine, le 15 mai 1844, à l'un de ses frères : « Je t'écris sur le lieu même où le duc d'Aumale a pris la smala d'Abd-el-Kader, il y aura demain un an. J'examine le terrain, je me fais expliquer la position de la smala et celle du prince, et je persiste à dire que c'est un coup d'une hardiesse admirable. Avec la prise de Constantine, c'est le fait saillant de la guerre d'Afrique. Il fallait un prince jeune et ne doutant de rien, s'appuyant sur deux hommes comme Morris et Jusuf, pour avoir le courage de l'accomplir. A mon sens, la meilleure raison pour attaquer, c'est que, la retraite étant impossible, il fallait vaincre ou périr. Vingt-quatre heures plus tôt ou plus tard, il ne revenait pas un Français de la colonne. »

IV.

Nouée et dénouée en une heure, avec l'éclat d'un coup de théâtre, l'action dramatique si vivement menée par le duc d'Aumale allait

avoir, à 30 lieues de Taguine, un tragique épilogue. La masse fuyante de la smala, cherchant un refuge dans le Tell, était venue, comme une harde aux abois, se faire prendre aux filets de La Moricière. Ces malheureux, Hachem pour la plupart, avaient été dépouillés par le maghzen de Moustafa-ben-Ismaïl si complètement que le général, avant de les faire conduire dans la plaine d'Eghris, fut obligé de les nourrir et de les vêtir.

Gorgés de butin, les *mghazni*, Douair, Smela, Gharaba, ne pensaient plus qu'à regagner leurs douars autour d'Oran et de Mostaganem, et d'y rapporter leur part du pillage. Moustafa lui-même, leur général, était aussi pressé qu'eux de partir. Depuis peu de temps, il avait enrichi son harem d'une jeune et séduisante Algérienne. Passionné comme le Vert-Galant, le vieux reître avait hâte de retrouver la belle. Au lieu de suivre, d'après les sages avis de La Moricière, le chemin qui, de Tiaret, mène à Oran par Mascara, il voulut prendre au plus court par un sentier perdu dans les bois. C'était le 23 mai. Les cavaliers, pied à terre, tiraient par la bride leurs chevaux pliant sous le faix. Les Cheurfa, dont ils traversaient le territoire, et qui s'aperçurent de leur désordre, eurent aussitôt la tentation d'en profiter ; au passage d'un défilé, ils attaquèrent. Surpris, surtout préoccupés de sauver leurs bagages, les *mghazni* n'essayèrent même pas de se défendre : ils ne songèrent plus qu'à fuir. « La peur, selon l'image arabe, pénétra dans ces cœurs de lion par la porte de l'avarice. »

Quelques-uns cependant, retenus par la crainte du chef, étaient demeurés en arrière, avec Moustafa. Droit sur les étriers, le vieux guerrier faisait le coup de fusil ; une balle l'atteignit en pleine poitrine ; il s'affaissa sur sa selle, s'y maintint pendant quelques secondes et glissa doucement à terre. Il vivait encore ; il vécut assez pour se voir abandonné lâchement par des hommes que ne terrifiait plus son regard éteint. Un misérable Cheurfa lui coupa la tête et la main mutilée au combat de la Sikak ; puis il se mit à la recherche d'Abd-el-Kader, pour déposer à ses pieds la sanglante offrande. L'émir contempla longuement cette tête pâle et lui fit donner les honneurs de la sépulture. Racheté par les soins de Kaddour-ben-Morfi, le corps fut enterré, le 29 mai, dans le cimetière musulman d'Oran, en présence du général Thiéry et de toute la garnison rangée sous les armes.

Les *mghazni* n'avaient même pas eu le bénéfice de leur défaillance ; pour sauver leur tête, il leur avait fallu faire le sacrifice de leurs bagages. Les premiers arrivés sous Oran avaient parcouru 56 lieues en vingt heures. Accueillis avec horreur et presque repoussés de leurs douars, ils durent expier leur lâcheté par une pénitence de quarante jours. Le neveu de Moustafa, El-Mzari,

n'avait pas eu part à cette déplorable aventure. Désigné pour succéder à son oncle dans l'exercice de son commandement, mais non dans les conditions exceptionnelles qui lui avaient été faites, El-Mzari fut installé solennellement par le général Thiéry; puis lecture fut donnée au maghzen consterné d'une lettre humiliante de La Moricière : tant que les Douair et les Sméla n'auraient pas recouvré l'honneur, ils n'auraient plus d'autre étendard qu'un lambeau de toile teint en rouge, comme s'il eût été trempé dans le sang de leur agha.

La Moricière comptait bien, d'ailleurs, ne leur faire pas longtemps attendre l'occasion de se réhabiliter. Toujours plus grand que la fortune, l'émir Abd-el-Kader, trois semaines après le désastre de la smala, s'était jeté, le 8 juin, sur les Harar, avait pillé leurs tentes et s'était retiré vers Sebaïn-Aïoun, les soixante-dix fontaines, avec un énorme butin. Accouru à l'appel des Harar éperdus, La Moricière commença par les mettre en sûreté, dans la plaine d'Eghris, sur les terres fertiles qu'avaient abandonnées les Hachem-Cheraga; puis, de retour à Tiaret, il surprit, le 19 juin, dans la haute vallée de l'Oued-Riou, une nombreuse émigration de Flitta, de Beni-Meslem, de Keraïch, qui cherchaient, avec leurs immenses troupeaux, à rejoindre l'émir. Les meilleurs cavaliers de ces tribus, soutenus par un escadron de khiélas et par un petit bataillon de réguliers, couvraient la marche.

Appelés d'Oran à Tiaret par La Moricière, qui leur avait fait un rude accueil, les *mghazni* marchaient en tête de la colonne française. Impatiens de laver leur honte, ils se jetèrent résolument sur le goum des Beni-Meslem, qui, de son côté, venait à la charge. Du choc, une vingtaine de cavaliers, de part et d'autre, roulèrent dans la poussière. Bientôt les spahis et les chasseurs d'Afrique entrèrent dans la mêlée; les défenseurs de l'émigration furent défaits; mais leur résistance avait donné aux protégés le temps de pousser leurs troupeaux dans les ravins, de sorte que la capture des vainqueurs fut médiocre. La colonne émigrante s'était divisée: une partie s'enfuit vers l'est; l'autre rebroussa chemin vers le nord; mais, tombant de mal en pis, elle n'échappait à La Moricière que pour devenir la proie du général Bugeaud.

Du bivouac sur la route de Tenès, où nous l'avons laissé le 23 mai, le gouverneur était allé d'abord visiter les constructions d'El-Esnam, ou plutôt d'Orléansville, car El-Esnam avait perdu son nom arabe; puis, après avoir provoqué, sur les deux rives du Chélif, la soumission des tribus les plus rapprochées du nouveau poste, il avait abordé, de concert avec le général de Bourjolly, successeur du général Gentil à Mostaganem, le massif de l'Ouarensenis, dont il avait résolu d'achever la pacification. Il n'y rencontra pour ainsi dire pas de résistance, même chez les Beni-Ouragh. Le

19 juin, les cheikhs de cette puissante tribu, entraînés par la grande influence et par l'exemple de Mohammed-bel-Hadj et de Si-Ahmed ben-Marabot, le premier des marabouts de Bess-Ness, se présentèrent au camp du gouverneur et lui firent hommage. Pour couronner son succès, ce fut le lendemain que la fortune lui livra la malheureuse colonne des Flitta, Beni-Meslem et Keraïch émigrans, qui venaient à grand'peine d'échapper à La Moricière.

Tout l'Ouarensenis paraissait soumis: où donc Abd-el-Kader trouverait-il à se recruter? Il se recrutait cependant, et les cadres de ses bataillons reformés commençaient à se remplir. Le 19 juin, c'était un bruit à Mascara qu'il avait paru chez les Assasna, dans la Yakoubia. Aussitôt le colonnel Géry se porta sur l'Oued-el-Abd à Tragremaret. Là il apprit qu'en effet l'émir était à peu de distance, à Djidda, occupé à faire recueillir par ses réguliers des grains qu'un grand convoi de chameaux devait transporter à ce qui existait encore de la smala.

Dans un corps frêle, le colonel Géry avait une âme ardente et une volonté de fer. Il savait communiquer à ses troupes l'ardeur qui l'animait. Elles venaient de faire 10 lieues dans la journée; le 22, à une heure du matin, il les remit en marche; à quatre heures, il n'était plus qu'à 2 lieues du camp de l'émir; à cinq heures et demie, le capitaine Charras, à la tête des spahis, du maghzen de Mascara, des goums des Assasna et des Ouled-Brahim, allait surprendre l'ennemi, qui se gardait mal.

Il faut citer ici, dans la vivacité de son entrain, le rapport même du colonel: « Le signal de l'attaque est donné; les cris de guerre des Assasna et des Ouled-Brahim se font entendre. L'ennemi en un instant est sous les armes: ses tambours battent la générale; ses trompettes sonnent à cheval: une vive fusillade accueille les Assasna et les Ouled-Brahim, qui, au lieu de continuer et d'exécuter l'ordre qui leur avait été donné de tourner le camp de très près, afin de l'embrasser et de rendre la fuite impossible, se replient en désordre. Les spahis et le maghzen, au contraire, abordent franchement l'ennemi; la résistance augmente leur ardeur. L'émir dirige sur eux ses forces. Ils ne peuvent, abandonnés qu'ils sont par nos nouveaux alliés, enfoncer d'abord la double ligne de réguliers à pied et à cheval qui leur est opposée; ils tournent cette ligne et entrent dans le camp au moment où le bataillon du commandant de Marcy et celui du commandant Meunier, dirigés par le lieutenant-colonel O'Keff, arrivent au pas de course sur le front de la ligne ennemie. Dès lors, la victoire fut assurée.

« L'émir, qu'on avait vu au milieu d'un groupe d'une trentaine de cavaliers, animant ses troupes à la résistance, prit la fuite au galop. Son infanterie, culbutée par les spahis, le maghzen et le 56e,

avait gagné une petite éminence à 500 ou 600 mètres en arrière; elle essaya d'y tenir avec 150 ou 200 cavaliers réguliers; mais, traversée immédiatement par la charge des spahis et du maghzen, elle fut de nouveau culbutée. En ce moment la déroute fut complète; fantassins et cavaliers cherchèrent leur salut dans une fuite précipitée. On les poursuivit pendant deux lieues, et l'on ne s'arrêta que quand il n'y eut plus personne à combattre.

« Deux cent cinquante cadavres au moins furent abandonnés par l'ennemi; 140 fantassins et cavaliers réguliers furent faits prisonniers. Plus de 300 fusils, les caisses des tambours du bataillon régulier, des sabres, des pistolets, des chevaux, 150 chameaux et un des 5 drapeaux qui étaient portés en avant de l'émir tombèrent en notre pouvoir. Le maghzen, les Assasna et les Ouled-Brahim, — qui montrèrent autant d'ardeur dans la poursuite que de mollesse dans l'attaque, — firent un butin considérable : 60 ou 80 mulets chargés, 300 chameaux, 110 chevaux harnachés et le troupeau qui devait servir à la nourriture des réguliers, furent enlevés par nos alliés. L'émir serait bien certainement sous ma tente aujourd'hui si les Assasna et les Ouled-Brahim avaient donné comme les spahis et le maghzen d'Oran. Abd-el-Kader ne pouvait s'échapper.»

Battu à Djidda le 22 juin, Abd-el-Kader apparaissait subitement le 30, au point du jour, sous les murs de Mascara, au faubourg d'Argoub, devant Bab-Ali. Grand émoi dans la place; le colonel Géry n'y avait laissé que 250 fantassins et 20 spahis; ajoutez à cette poignée d'hommes 15 chasseurs d'Afrique sortant de l'hôpital, 5 gendarmes et quelques officiers de passage, voilà toute la force dont pouvait disposer le chef de bataillon Bastouil, assisté du commandant de Martimprey; mais chacun fit son devoir; le coup de main échoua et l'émir se mit en retraite.

Les lieutenans d'Abd-el-Kader s'étaient, comme lui et d'après ses ordres, remis en campagne. Le 3 juillet, le général Bugeaud, qui manœuvrait dans la vallée de l'Oued-Riou, apprit que Ben-Allal et Ben-Tami étaient campés, cinq lieues plus haut, afin d'arrêter le torrent des soumissions entraînées les unes par les autres. Il fit aussitôt partir, sous les ordres du lieutenant-colonel Leflô, un bataillon de zouaves, le 5e bataillon de chasseurs du commandant Canrobert et 70 chasseurs d'Afrique. A trois heures du matin, la petite colonne ne trouva plus que les feux à demi éteints du campement. On se mit sur les traces de l'ennemi; mais il se trouva bientôt que la piste devenait double. Le lieutenant-colonel prit le parti dangereux de suivre à la fois les deux branches, et par conséquent de diviser sa troupe; il envoya le commandant Canrobert à droite et poursuivit à gauche avec les zouaves. A peine avait-il fait une heure de chemin qu'il se trouva en présence des khalifas bien

postés. Il y avait là 1,200 réguliers : les zouaves n'étaient que 400. L'affaire fut très chaude et resta douteuse jusqu'au moment où le commandant Canrobert, accourant à la fusillade, arriva par la traverse et décida le succès. Le lendemain, les khalifas, menacés par un mouvement du gouverneur, abandonnèrent la partie, et les soumissions, un moment arrêtées, affluerent derechef.

Le général Bugeaud reprit alors le chemin d'Orléansville, laissant aux généraux La Moricière et Bourjolly d'une part, au colonel Pélissier de l'autre, le soin d'achever et de perfectionner son œuvre dans tout l'espace compris entre Mascara et Miliana. Ils répondirent tous les trois à sa confiance. Battus, le 4 juillet, à Zamora, par Bourjolly, traqués sans relâche, du 6 au 17, sur tous les points de leur territoire par Bourjolly et La Moricière ensemble, les Flitta furent réduits à donner des otages. Dans l'Ouarensenis, tout ce qu'il y avait encore de petites soumissions à recueillir fut ramassé par le colonel Pelissier, comme le glanage après la moisson.

C'eût été à merveille si toutes ces soumissions si frêles avaient pu résister aux surprises d'Abd-el-Kader ; avec ce coureur insaisissable, on n'était jamais ni nulle part en sécurité. Il y avait, sur l'Oued-el-Hammam, un détachement de 250 hommes occupés aux travaux de la route d'Oran à Mascara : tout à coup, le 24 juillet, à la pointe du jour, ils sont assaillis par l'émir, qui veut réparer ici l'échec de son coup de main sur Mascara. Au lieu d'un mur, il n'a devant lui qu'un parapet en pierre sèche, à peine terminé de la veille ; ses cavaliers sont descendus de cheval pour donner l'assaut de concert avec les hommes de pied ; vain espoir, vains efforts. Il est prouvé une fois de plus que les Arabes sont incapables de forcer le moindre retranchement, s'il est défendu avec vigueur.

Cette pointe audacieuse ne réussit donc pas, mais elle suffit à répandre partout aux environs la terreur. Comment y remédier? Comment empêcher les incursions d'un ennemi qui se jouait des colonnes mobiles, qui passait insolemment ou se glissait furtivement entre elles, qui ne traînait ni convois ni bagages, vivant au jour le jour, trouvant partout des espions habiles à le renseigner, des cavaliers prompts à le suivre, ayant la vitesse, les zigzags et l'imprévu de la foudre. Cependant, si on ne pouvait égaler la rapidité de l'émir, il n'était pas impossible d'atteindre les nomades du sud, ses derniers auxiliaires, sa dernière réserve.

On avait des colonnes mobiles : il fallait avoir des colonnes légères. L'idée en vint à la fois de Paris et d'Alger ; les dépêches du maréchal Soult et du général Bugeaud sur ce même sujet se croisèrent en chemin. Celle du maréchal était datée du 18 juillet : deux jours auparavant, le gouverneur avait envoyé au colonel

Jusuf, commandant intérimaire du Titteri, l'ordre d'organiser sans retard à Médéa une colonne composée de spahis et de chasseurs d'Afrique choisis dans tous les escadrons, et de 700 hommes du 33e de ligne montés à mulet. La mission du colonel était de détruire ou d'enlever toutes les récoltes, d'étendre les relations du commandement français avec les grandes tribus des Hauts-Plateaux et du Sahara, Larba, Laghouati, Ouled-Nayl ; enfin d'atteindre les populations émigrantes, les khalifas de l'émir et l'émir lui-même, s'il était possible.

Ce fut à Boghar que Jusuf assembla les élémens de sa colonne. « J'avais mis, a-t-il dit dans son rapport, l'installation du soldat sur son mulet au concours, et l'on m'amena bientôt, de chez les zouaves et du 33e, deux *cavaliers-fantassins* modèles dont le bon équipement ne me laissait que l'embarras du choix. Voici celui auquel je m'arrêtai : le licol servant de bride avec le mors en bois : le bât auquel on avait adapté des cordes avec de petites planchettes servant d'étriers. Chaque homme était muni de douze jours de vivres, quatre jours d'orge, deux jours de bois, et d'une outre de douze litres. Les vivres d'un côté, dans la grande besace, l'orge et l'eau de l'autre, formaient l'équilibre. » Les sonneries et les commandemens se faisaient comme dans la cavalerie. Les hommes se comptaient par trois dans chaque peloton et dans chaque rang. S'il fallait combattre, les numéros 1 et 3 sautaient à terre avec leurs fusils et le numéro 2 gardait les mulets. En cas d'urgence, quatre hommes par compagnie entravaient les animaux, et le tiers en réserve rejoignait les camarades. Les soldats étaient enchantés ; la nouveauté de l'allure les mettait en joie.

La colonne, plus nombreuse en infanterie qu'il n'avait été indiqué d'abord, comptait 1,028 fantassins des zouaves et du 33e, 500 chasseurs d'Afrique et spahis, une section d'artillerie de montagne, un peloton de sapeurs, une section d'ambulance ; pas un homme ne marchait à pied. Il y avait à la suite 800 chameaux portant les vivres de réserve pour quinze jours, et 2,000 Arabes des goums escortant un autre convoi de chameaux.

Ainsi constituée, le 25 juillet, la colonne partit de Boghar le 28, et fit une première étape de 18 lieues tout d'une traite. Les tribus du Sersou, que Jusuf voulait surprendre, furent en effet surprises et très effrayées ; deux seulement refusèrent de faire leur soumission comme les autres ; mais, avant d'avoir pu se dérober, elles furent atteintes, après une course de 12 lieues dans la nuit du 3 au 4 août, perdirent leurs troupeaux et furent contraintes à donner des otages. Ne trouvant plus personne à combattre sur le Nahr-Ouassel, Jusuf s'approcha de Tiaret pour se mettre à la dispostion de La Moricière et laisser entre ses mains sa capture ; mais celui-ci,

déjà très embarrassé de ses prises, ne voulut pas accepter le cadeau que lui offrait le colonel ; il lui conseilla de rentrer à Boghar. La colonne y arriva le 11 août et fut dissoute. Sauf un très petit nombre de malingres, elle ne ramena que quatre malades, qui furent menés à l'hôpital de Médéa. Cette première expérience était encourageante ; elle avait prouvé qu'il était désormais possible de pénétrer profondément dans le sud.

V.

Le 3 juillet, le duc d'Aumale avait été nommé lieutenant-général ; le 31, le général Bugeaud fut élevé à la dignité de maréchal de France. A cette haute faveur l'armée d'Afrique ajouta le concours et l'éclat de son applaudissement. Un seul fit exception. Depuis qu'il avait reçu la troisième étoile, Changarnier, dans ses relations avec le gouverneur, s'était montré de plus en plus difficultueux, susceptible, irritable et irritant. Cassant comme le fer aigre, il provoquait la rupture. La rupture se fit : comment et pourquoi? Voici les pièces de l'enquête : le lecteur jugera.

Écoutons d'abord Changarnier dans ses mémoires. Le premier de ses plus récens griefs se rattache à son expédition chez les Beni-Menacer, dans les premiers jours d'avril : « Notre succès, dit-il, était complet et, à dater de la fin de cette opération demeurée dans la mémoire de l'armée d'Afrique sous le nom de l'*expédition des sept colonnes*, l'aghalik des Beni-Menacer n'a pas cessé d'être aussi calme, aussi paisible que la Touraine ou le Berri, quand la France n'est pas en état de révolution. Après avoir annoncé tant de fois la soumission d'un pays qui n'avait pas cessé de repousser rudement MM. de Bar, Bisson, Saint-Arnaud et de Ladmirault, Bugeaud ne pouvait se résigner à convenir que j'avais rapidement et definitivement conquis à la France ces ennemis obstinés. Il supprima mon rapport et ne négligea rien pour cacher au public cette courte et heureuse campagne dont tous nos vieux Africains me savent encore gré.

« La volonté de plus en plus caractérisée de Bugeaud d'enlever, autant qu'il le pouvait, aux troupes sous mes ordres et à moi-même le mérite de nos services, m'inspira en cette occasion un mécontentement que je ne lui cachai pas ; mais je ne voulus pas rompre avec lui au moment où je recevais le brevet de lieutenant-général, pour lequel il avait en vain tâché de me faire préférer de Bar ou même Baraguey d'Hilliers, qui, aussi courtisan du pouvoir, quel qu'il soit, que désagréable à ses égaux et brutal pour ses inférieurs, était parvenu, malgré ses fautes dans la province d'Alger, à remplacer à Constantine le général de Négrier, qui avait

voulu rentrer en France. J'aurais été fâché de quitter l'Algérie avant l'opération délicate qui devait compléter la conquête des provinces d'Alger et d'Oran. N'ayant plus besoin de son *montagnard*, depuis la fin de cette campagne, Bugeaud me prodigua les petites perfidies d'un esprit actif et peu scrupuleux servant un caractère ombrageux, jaloux, que des intrigans et des fripons (entendez Saint-Arnaud) étaient intéressés à aigrir contre un homme franc, fier, et aussi sensible aux mauvais procédés qu'aux bons.

« L'occasion de renouveler l'escamotage effronté de l'expédition des *sept colonnes* ne se présenta plus; mais, pour affaiblir mon autorité et tâcher d'en rendre l'exercice aussi désagréable à l'armée, aux colons, aux indigènes qu'à moi-même, mes décisions les plus conformes aux lois, aux règlemens, et les plus utiles au bien public, furent infirmées, et des exemples réitérés apprirent à mes subordonnés que la recommandation du lieutenant-général, sans l'assentiment duquel aucune récompense n'aurait dû être donnée, était devenue un titre à la malveillance du gouverneur.

« Après tant d'années, dont beaucoup ont été passées dans d'autres épreuves plus rudes, je puis juger Bugeaud avec calme, et pourtant je pense encore aujourd'hui (en 1855, six ans après la mort du maréchal) que ses procédés à mon égard furent déloyaux et iniques. Pour les sentir moins vivement, je me tins à distance. Chargé par le ministre de l'inspection générale de l'infanterie de la province d'Alger et d'une partie de la province d'Oran, j'eus à visiter les villes, les postes, choisissant le moment où le gouverneur en était éloigné. Notre correspondance était limitée aux questions que je ne pouvais me dispenser de traiter avec lui : néanmoins, cette correspondance, s'aigrissant de jour en jour de son côté et, je dois le dire, du mien, me devint insupportable. »

La goutte d'eau qui fit, comme on dit vulgairement, déborder le vase, fut la substitution d'un régiment à un autre dans la tournée de l'inspecteur-général, détail futile, mais grossi par Changarnier, qui en prit texte et prétexte pour une vraie querelle d'Allemand. Le 10 août, il écrivit du bivouac de Mocta-Terfani au gouverneur, qui n'avait pas encore reçu le bâton, la lettre suivante :

« Mon général, en me rendant à Douéra, où je comptais commencer dès demain l'inspection du 58e de ligne, je reçois la lettre par laquelle vous m'annoncez que vous avez décidé que ce régiment serait inspecté cette année par M. le lieutenant-général de Fezensac à la place du 26e de ligne, que j'inspecterais en échange. Je ne sais ce que M. le maréchal ministre de la guerre pensera de la régularité de cette décision ; mais, prise sans me consulter et sans attendre ma réponse à la lettre que vous m'adressiez peu de jours, je devrais dire peu d'heures avant, pour hâter mon arrivée à Douéra,

réponse qui certes n'a pas été tardive, elle me semble très désobligeante pour moi et manquer aux égards dus à ma personne autant qu'à mon grade. Je vous prie donc de vouloir bien demander à M. le maréchal ministre de la guerre de m'autoriser à rentrer immédiatement en France après mon inspection, et, pour hâter mes travaux, je désire que vous me permettiez de résilier dès à présent le commandement que j'exerce sous vos ordres. »

Le 12 août, après avoir reçu cette lettre au moins étrange, qu'il envoya au ministre de la guerre, le gouverneur y joignit le long détail de ses griefs accumulés : « Monsieur le maréchal, écrivit-il au maréchal Soult, jusqu'à ce jour je ne vous ai fait que l'éloge de M. le général Changarnier. Ses qualités d'homme de guerre m'avaient fait passer sous silence les grands défauts de son caractère et les torts répétés qu'il a eus envers moi. Je ne voulais pas priver l'armée de ses services, et j'ai mis dans l'oubli des actes très contraires à la discipline comme à toutes les convenances ; mais sa dernière démarche et les deux lettres que j'ai reçues hier et aujourd'hui, lesquelles j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, ont fait déborder le vase. Je n'hésite plus à vous faire part de tous mes griefs contre cet officier-général.

« La première faute date du 3 mai 1841 devant Miliana. Abd-el-Kader avait réuni toutes les forces dont il pouvait disposer à 40 lieues à la ronde. Je ne crois pas exagérer en disant qu'il avait 20,000 hommes, infanterie et cavalerie. Ayant jugé, la veille, lorsque je faisais entrer mon convoi à Miliana, qu'il avait l'intention de m'attaquer le lendemain, quand j'opérerais ma retraite, je résolus de faire semblant de m'en aller, pour lui livrer bientôt après une action sérieuse. S. A. R. Mgr le duc de Nemours commandait le centre et la gauche ; M. le général Changarnier était sous ses ordres. Je donnai à ce dernier des instructions en secret, afin de bien lui faire comprendre la manœuvre que j'avais décidée. Je le priai de veiller à la sûreté du prince et de l'aider de son expérience. Le centre et la gauche avaient ordre de rester immobiles et de servir de pivot à l'aile droite qui, par un changement de front en avant à gauche, devait isoler l'infanterie ennemie des grandes montagnes. Au lieu de temporiser et de donner le temps au colonel Bedeau de sortir de Miliana, où il était embusqué avec deux bataillons, le centre et la gauche prirent l'offensive. L'ennemi fut battu ; il laissa environ 400 morts sur le terrain, parce que, voyant l'affaire manquée, je jetai sur sa queue trois escadrons, mais nous ne fîmes presque pas de prisonniers.

« Le soir, ayant réuni Mgr le duc de Nemours, ses officiers, les chefs de corps et M. le général Changarnier, je causai de la manœuvre du matin avec toute la réserve et les ménagemens que l'on doit à

un prince ; mais, avant de dire que je croyais qu'on avait trop précipité l'offensive au centre et à la gauche, je m'accusai moi-même de n'avoir pas livré combat sur la rive gauche de l'Oued-Boutane au lieu de la rive droite. Ce n'était donc qu'une dissertation pour notre instruction mutuelle. S. A. R. Mgr le duc de Nemours ne parut nullement blessé ni de mes réflexions ni du ton dont elles étaient faites : mais M. le général Changarnier prit la parole avec aigreur et emportement. Il prétendit que j'outrageais le prince et ses braves troupes. Je me contentai de remettre M. le général Changarnier à sa place, lorsque j'aurais dû le punir et même vous demander son rappel.

« Quelques jours après, les circonstances de la guerre nous séparèrent. Je fus avec le prince prendre Takdemt et Mascara, et je laissai au général Baraguey d'Hilliers le commandement des troupes. Le général Changarnier fut très indiscipliné avec son nouveau chef, qui le contint avec fermeté. Quand je revins, il me demanda faiblement à rentrer en France. Je lui répondis que, quant à moi, je saurais parfaitement me passer de lui, mais que mon devoir comme chef était de lui dire qu'il faisait une grande faute, envers le pays et envers lui-même, de quitter dans un moment pareil. Il se décida à rester. Depuis, je l'ai toujours traité avec beaucoup d'égards et de ménagemens, bien que sa correspondance fût souvent aigre et pointilleuse.

« En février dernier, il lut dans le *Moniteur de l'armée* une compilation de mes rapports dans laquelle il crut voir une attaque à sa réputation. Il ne manqua pas de me l'attribuer, malgré la bienveillance dont je lui avais donné tant de preuves, — mes rapports sont là pour l'attester, — et il m'écrivit (le 12 février) la lettre que j'ai l'honneur de vous communiquer. C'était un acte de la plus haute indiscipline. Je le fis venir et, après lui avoir représenté combien sa conduite était répréhensible sous tous les rapports, combien peu il reconnaissait les procédés bienveillans que j'avais eus pour lui, je lui prouvai son erreur par ma correspondance. Alors il s'excusa en pleurant ; j'en fus touché et je lui dis : « Je ne veux pas briser votre carrière en vous prenant au mot ; vous rentreriez en France, où vous seriez oublié. Retournez à votre poste et continuez de bien servir votre pays. » Vous savez mieux que personne, monsieur le maréchal, si je lui ai tenu rancune. Ce n'est pas, je vous assure, que je n'aie eu à me plaindre de lui. Sa correspondance a été souvent fort inconvenante. Beaucoup de rapports qui me revenaient de gens très véridiques étaient faits pour m'aigrir ; je n'en ai tenu aucun compte ; j'ai continué à vous parler de lui dans les termes les plus flatteurs, et lorsque M. le général Baraguey d'Hilliers est revenu, je l'ai envoyé dans la province de Constan-

tine, afin qu'il n'altérât pas dans la province d'Alger la situation de M. le général Changarnier. Peu de temps après, j'ai eu l'honneur de vous le proposer une troisième fois pour le grade de lieutenant-général.

« Tous ces procédés de haute bienveillance ont glissé sur son esprit et sur son cœur; il ne m'en a pas témoigné la moindre gratitude. J'ai su au contraire qu'il affectait de dire à tout le monde qu'il devait au roi *seul* la haute faveur dont il venait d'être l'objet. Cependant il n'était pas plus reconnaissant envers le roi qu'envers moi, car, le 15 juillet dernier, deux mois et demi après son élévation, il me demandait un congé que je lui ai refusé dans l'intérêt de sa réputation, et non pour l'avantage que je pouvais me promettre en le gardant. Dès ce moment je prévis qu'il saisirait le plus léger prétexte pour demander à s'en aller; ses discours donnèrent la même opinion à plusieurs autres personnes. Nous n'étions pas dans l'erreur.

« Vous voyez qu'il fonde sa demande sur le motif le plus futile. Je pense n'avoir ni excédé mes droits de général en chef ni rien fait qui pût blesser la susceptibilité la plus ombrageuse, en décidant qu'il inspecterait le 26e au lieu du 58e. Voici ce que M. le général Changarnier appelle *manquer aux égards dus à sa personne autant qu'à son grade*. Vous en jugerez, monsieur le maréchal; vous jugerez aussi l'ensemble de sa conduite, et surtout la portée de sa dernière démarche. Si vous l'appréciez comme moi, je présume que de quelque temps M. le général Changarnier ne recevra pas de marque de confiance de la part du gouvernement; cela produirait un effet déplorable sur l'esprit de l'armée. Je crois même devoir vous exprimer le vœu qu'il ne soit pas appelé au comité comme inspecteur-général.

« Je termine, monsieur le maréchal, en vous priant de rappeler en France M. le général Changarnier. Sa conduite, depuis qu'il est lieutenant-général, m'a prouvé que l'armée n'avait plus de bons services à attendre de lui, et que toute son ambition était d'aller se reposer en France. Il l'a manifesté, dit-on, le jour même où il a reçu sa nomination. Pour mon compte, je suis heureux de me séparer de lui, et je pense qu'il ne laissera pas de regrets dans l'armée, parce que, depuis quelque temps, il traitait les officiers, même d'un grade élevé, avec une rudesse quelquefois révoltante. Je joins encore deux lettres de Blida, des 1er et 2 août 1842; j'en trouverais bien d'autres inconvenantes. Vous me demanderez pourquoi j'ai souffert tout cela, et vous aurez raison; mais j'avais du faible pour le général Changarnier. »

Dans cette même journée du 12 août, après avoir reçu, en grande solennité, des mains du commandant Liadières, officier d'ordon-

nance du roi, son bâton de maréchal, le gouverneur eut une cérémonie d'un tout autre genre à subir. Il avait, la veille, fait mander par ordre le général Changarnier à son cabinet. Voici, d'après les mémoires du général, le compte-rendu de cette audience : « Accompagné d'un de mes aides-de-camp, le capitaine Pourcet, je mis pied à terre à la porte du palais du gouvernement ; nous fûmes immédiatement introduits dans le cabinet du maréchal Bugeaud. Quand nous nous fûmes assis, il commença un récit de nos relations. Les nombreuses inexactitudes, quelques passages choquans de son discours préparé auraient justifié une vive réponse. Pour n'avoir pas à la faire, je profitai d'une quinte de toux du gouverneur pour me lever et lui dire, quoiqu'il me fît signe qu'il n'avait pas fini : « Nous sommes d'accord sur un point, la nécessité de nous séparer. Permettez que cette séparation ne soit pas précédée de paroles trop pénibles pour tous les deux. » Je le saluai et nous nous retirâmes, le capitaine Pourcet et moi, sans que le gouverneur eût eu le temps de reprendre sa harangue. » Le général a oublié ou négligé de faire mention dans ses mémoires d'une lettre qu'il écrivit, trois jours plus tard, le 15 août, au maréchal Soult. Elle vaut la peine d'être citée, car elle n'est pas la moins importante des pièces de l'enquête. La voici :

« D'après un ordre reçu, le 11 au soir, à Blida, je me suis rendu, le 12, auprès de M. le gouverneur-général. Dans le long discours qu'il m'a tenu, et dont l'urbanité n'a pas toujours été le caractère principal, il m'a annoncé qu'il vous envoyait les copies de plusieurs de mes anciennes lettres. L'ennemi n'a pas toujours été le plus grand de mes embarras, mais l'habitude invétérée chez M. le gouverneur-général d'accueillir avec faveur et préférence les rapports publics ou secrets de certains subalternes (entendez Saint-Arnaud), dont je n'ai jamais pu empêcher la correspondance aussi irrégulière que fâcheuse pour la discipline, ne m'a pas toujours rendu l'exercice de mon commandement agréable et facile. J'arrête là mes observations sur des lettres dont on ne m'a même pas indiqué l'époque précise, mais qui, en définitive, doivent vous prouver que je n'ai pas attendu le grade de lieutenant-général pour repousser les attaques à ma dignité personnelle.

« Non, monsieur le maréchal, ma demande n'est pas basée sur un prétexte, mais sur la conviction de ne pouvoir plus rendre d'utiles services sous les ordres d'un chef qui, dans cette conversation du 12, a manifesté toute la violence de la haine dont j'avais déjà reçu plus d'une preuve. Lorsque M. le gouverneur-général se montrait bienveillant, je n'étais point ingrat, mais mes sentimens ont dû changer avec les siens. Lorsqu'il vous écrivait en termes chaleureux en ma faveur, plus modeste qu'il ne prétend, je pensais dès lors

qu'une partie des éloges accordés à l'un de ses lieutenans pouvait se ressentir de ses relations avec d'autres (entendez La Moricière; mais l'insinuation est aussi mal fondée qu'elle est méchante). Retirez-moi de ce pays, monsieur le maréchal, de ce pays qui m'a si bien traité, où j'ai passé de longues années laborieusement occupées, mais que les procédés de M. le gouverneur-général me rendent odieux désormais. Mon excellente santé y succomberait infailliblement, moins à des fatigues incessantes qu'à des peines morales que je ne puis plus supporter. » Cette lettre, et surtout le dernier paragraphe, attira sur son auteur le blâme le plus sévère du maréchal Soult.

Enfin, pour clore l'enquête, voici une dernière dépêche du maréchal Bugeaud au ministre : « Ma conduite avec le général Changarnier n'a pas cessé d'être bienveillante et même généreuse, car je lui rendais le bien pour le mal. Ma longanimité, mes bons procédés répétés, rien n'a pu adoucir ce caractère orgueilleux et altier avec ses chefs, dur jusqu'à la grossièreté avec ses subordonnés. M. de Tinan, votre aide-de-camp, a été témoin du langage inconvenant qu'il m'a tenu parce que je lui avais dit, et avec de grands motifs, que l'inspection générale ne devait pas lui faire négliger les affaires de son gouvernement. A part un très petit nombre d'officiers, les autres le voient partir avec plaisir. Il lui est arrivé quelquefois de traiter des colonels comme on ne traite pas des laquais. Vous pouvez être tranquille, monsieur le maréchal; l'absence du général Changarnier ne se fera pas sentir, lors même que la guerre redeviendrait ce qu'elle a été. »

Comme épilogue à ce conflit, Changarnier a dit dans ses mémoires : « Poliment, mais froidement accueilli par le roi, les princes, le maréchal Soult et les autres ministres, j'acquiers la certitude que roi, princes et ministres ont pris parti contre moi pour Bugeaud. Je ne montre aucune irritation et je n'essaie auprès d'aucun d'eux une justification dont je n'ai pas besoin. Ils ne croient pas au bon droit de ce serviteur bruyant de la monarchie du Juillet, mais à l'utilité de lui tout sacrifier. On me laisse sans emploi; je ne réclame ni ne me plains. » Cette surprise de n'être pas accueilli par des félicitations est bien de l'homme qui, après avoir fait échouer le premier projet du général Bugeaud sur Tenès, s'étonnait de n'avoir eu de lui aucun remercîment.

VI.

Le 18 juillet, quelques jours après avoir reçu le bâton, le maréchal Bugeaud avait écrit au maréchal Soult : « Oui, la grosse guerre est finie, la conquête est assurée, le pays est dompté sur presque toute

sa surface; mais il n'est pas encore parfaitement soumis, et il faudra longtemps pour le discipliner et nous l'assimiler. Matériellement, Abd-el-Kader est presque anéanti; il ne lui reste plus que de faibles débris de ses troupes régulières, et c'est avec mille expédiens qu'il parvient à les nourrir; mais il lui reste encore son ascendant moral, et certainement il en usera souvent. Il ne peut plus rien faire de sérieux, mais il nous tracassera tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Il n'abandonnera la partie que quand il ne lui restera ni un soldat, ni un écu, ni une mesure d'orge. »

Le maréchal Bugeaud connaissait bien le génie de son infatigable adversaire. Établi chez les Djafra, le camp de l'émir était le rendez-vous de tous les hommes d'aventure; vers la fin du mois d'août, il avait réuni 700 ou 800 chevaux. Les tribus de la Yakoubia, les Assasna surtout se sentaient menacés. Malgré les chaleurs, La Moricière fit sortir tout son monde, le général de Bourjolly de Mostaganem, le général Bedeau de Tlemcen, le colonel Géry de Mascara, le général Tempoure de Sidi-bel-Abbes, poste-magasin récemment créé entre Mascara et Tlemcen, dans la plaine des Beni-Amer. Chacun se tenait alerte; La Moricière donnait l'exemple à tous. Le 24 août, il se crut au moment de gagner la partie; à sept heures du soir, il tomba sur le campement d'Abd-el-Kader, mais Abd-el-Kader n'y était plus : on ne lui prit que ses tentes et celles de Ben-Allal. Manœuvrant, ou plutôt se glissant entre les colonnes françaises, l'émir essaya d'une nouvelle pointe au nord, vers Mascara ou Sidi-bel-Abbès. Dans la nuit du 29 au 30 août, il fut subitement arrêté par un *qui vive?* C'était le bivouac du colonel Géry. Tout étonné de la rencontre, il se rejeta vivement sur la droite. Le 12 septembre, ce fut le colonel Géry qui lui rendit sa visite. Le campement arabe, sur l'Oued-Tifret, fut encore une fois surpris, mais encore une fois à peu près vide : l'émir avait eu le temps d'en déloger; on ne gagna dans cette affaire que le restant bien réduit de son mince bagage. Quelques jours après, La Moricière fut averti qu'il s'était replié sur la Yakoubia, aux marabouts de Sidi-Youcef.

Le 22 septembre, à trois heures du matin, la colonne se mit en route à travers les broussailles qui sont honorées du nom pompeux de forêt des Assasna. Le colonel Morris, récemment nommé au 2e chasseurs d'Afrique, tenait la tête avec quatre petits escadrons de son régiment, un détachement de spahis et quelques Medjeher, 380 chevaux pour le tout. Suivaient à quelque distance un bataillon du 13e léger et le 41e de ligne. A 6 ou 7 kilomètres de Sidi-Youcef, on aperçut les vedettes de l'ennemi, qui tirèrent leur coup de fusil et s'enfuirent; Morris aussitôt se jeta sur leur piste, laissant l'infanterie en arrière. Du sommet d'une colline, il aperçut un bataillon et demi de réguliers et 150 cavaliers environ, qui hâtaient la

marche d'une longue file de mulets; tout cela cheminait dans la broussaille.

A cette vue, Morris, laissant un de ses escadrons en réserve, lança les trois autres contre l'infanterie; mais au moment de l'atteindre, il vit tout à coup déboucher sur sa gauche 400 khielas en très bel ordre, conduits par l'émir en personne. Le colonel n'eut que le temps de leur faire face avec un de ses escadrons, pendant que les deux autres et les spahis continuaient leur course. Débordé, entouré par les khielas, Morris eut quelque peine à dégager et à rallier ses hommes sur l'escadron de réserve; mais alors la charge fut reprise; à côté du colonel galopaient deux officiers d'état-major, les capitaines Jarvras et Trochu. Ce retour offensif eut enfin raison des khielas, qui tournèrent bride. Pendant ce conflit des cavaliers, l'infanterie d'Abd-el-Kader avait jeté bas, par un feu de salve, le tiers du premier des deux escadrons lancés contre elle; mais, au lieu de continuer à tenir ferme, apercevant le 13e léger qui arrivait au pas de course, elle gagna promptement le fourré d'un ravin et se mit hors d'atteinte.

Au moment de la salve, le capitaine adjudant-major de Cotte avait été démonté; retardé par une ancienne blessure qui l'empêchait de courir, il allait être tué ou pris, quand le trompette Escoffier, mettant pied à terre, lui amena son cheval et lui dit : « Montez vite, mon capitaine; c'est vous et non pas moi qui rallierez l'escadron. » Le brave trompette fut fait prisonnier; mais Abd-el-Kader, instruit de son généreux dévoûment, le fit traiter avec égard. Cité à l'ordre de l'armée par le maréchal Bugeaud, nommé chevalier de la Légion d'honneur, Escoffier reçut la croix pendant sa captivité même, devant le front des réguliers rangés sous les armes. Il fut échangé l'année suivante. Dans ce combat de Sidi-Youcef, Abd-el-Kader perdit un de ses lieutenans, Abd-el-Baki, khalifa des tribus sahariennes, et six officiers de khielas.

Après s'être tenu caché dans la forêt des Assasna, l'émir fit, le 1er octobre, une apparition soudaine et rapide a l'entrée de la plaine de Sidi-bel-Abbès, pilla un douar des Beni-Amer et disparut à l'approche du commandant de Barral. Des débris de ses forces organisées, il ne lui restait plus que deux petits bataillons d'askers qu'il confia au meilleur de ses lieutenans, Ben-Allal, tandis qu'il s'en allait, avec 200 khielas, essayer de faire des recrues sur la frontière indécise de l'Algérie et du Maroc. De son côté, le maréchal Bugeaud, après une tournée militaire dans l'Ouarensenis, avait poussé jusqu'à Mascara, et venait d'y laisser un gros renfort de cavalerie, quatre escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, sous les ordres du colonel Tartas.

Le 6 novembre, une colonne de 800 hommes de pied et de 500 chevaux, chasseurs et spahis, commandée par le général Tem-

poure, se mit à la recherche de Ben-Allal. On croyait savoir qu'il avait quitté la Yakoubia pour se rapprocher de l'émir à l'ouest. En dépit des chemins défoncés et de la pluie qui tombait par torrens, le général Tempoure força de vitesse, gagna deux marches, et, guidé par des prisonniers djafra, atteignit, le 11 au matin, non loin de Sidi-Yaya, au pied du Djebel-Dlâa, l'ennemi qu'il poursuivait. C'était la fumée de son campement qui l'avait fait découvrir. Aussitôt le général distribua sa cavalerie en trois colonnes de deux escadrons, avec une réserve d'égale force, et lui fit prendre le trot. Averti par le coup de fusil et la clameur d'une vedette, le khalifa n'eut que le temps de faire prendre les armes à ses deux bataillons. Ils marchaient rapidement en colonne serrée, tambour battant, drapeaux en tête, essayant de gagner, sur une colline rocheuse et boisée, une bonne position défensive. Avant d'y avoir pu arriver, ils se virent gagner de vitesse, s'arrêtèrent face aux assaillans et firent ferme. Attaqués de front et par les flancs, ils se défendirent avec courage; mais, leur instruction militaire étant faible, ils se laissèrent rompre et succombèrent sous les coups de sabre dans une mêlée terrible.

Après avoir lutté jusqu'au bout, Ben-Allal, voyant le désastre irréparable, avait tourné bride. Un officier de spahis, le capitaine Cassaignolles, qui, sans le connaître, l'avait distingué à la richesse de ses vêtemens, se mit à sa poursuite avec un maréchal des logis de son escadron et deux brigadiers de chasseurs. Tout près d'être atteint, sans espoir de salut, résolu à vendre chèrement sa vie, Ben-Allal fit volte-face, tua d'un coup de fusil le brigadier Labossaye, abattit d'un premier coup de pistolet le cheval du capitaine, blessa d'un second le maréchal des logis Siquot qui venait de lui asséner un coup de sabre, et, le yatagan au poing, continuait à se défendre quand le brigadier Gérard termina cette lutte désespérée par un coup de feu qui l'atteignit en pleine poitrine. Il était borgne; ce fut à cet indice qu'on le reconnut. Sa tête fut envoyée, dans un sac de cuir, au général de La Moricière. Le général qui, jadis, en 1839, au temps de la trêve avec Abd-el-Kader, avait entretenu avec lui des relations amicales, ne put contempler sans émotion les traits de ce noble et vaillant adversaire. Le maréchal Bugeaud donna l'ordre que son corps fût inhumé à Koléa, dans le tombeau de ses ancêtres, et qu'on lui rendît les honneurs militaires, tels qu'ils sont dus à la dépouille mortelle d'un officier-général.

Dans ce combat décisif, les réguliers avaient perdu les 2 chefs de bataillon, 18 capitaines, tous tués avec 380 de leurs hommes, 280 prisonniers, dont 13 officiers, 3 drapeaux, des caisses de tambour, 600 fusils, des sabres et des pistolets en quantité, 50 chevaux harnachés et un grand nombre de mulets. C'était la fin des régu-

liers; mais, pour Abd-el-Kader, la perte de Ben-Allal dépassait incomparablement toutes les autres. Cependant il contint sa douleur profonde et, deux jours après le désastre, il parut sur le champ de bataille pour faire donner la sépulture aux siens. De là, il gagna le Chott-el-Gharbi, vers la terre marocaine, où il avait envoyé sa *deira*, — ainsi nommait-on les restes de la smala fugitive.

En France, et surtout parmi les députés, il y avait des gens qui faisaient volontiers au maréchal Bugeaud un grief de n'avoir pas encore pris ou tué l'émir, comme on venait de tuer Ben-Allal. A M. de Corcelle, qui était l'intermédiaire accoutumé entre ses collègues de la chambre et le maréchal son ami, celui-ci répondait : « Comment imaginez-vous que par des manœuvres sur un terrain sans bornes on puisse entourer un ennemi qui fuit toujours, et fût-il même stratégiquement entouré, comment espérer de prendre dans ses filets un cavalier agile, qui peut en quelques heures franchir de très grandes distances et se dérober à nos colonnes, quelque multipliées qu'elles soient? Abd-el-Kader peut être pris ou tué dans un combat, mais cela est du ressort des éventualités très incertaines de la guerre, et ce serait une grande folie que d'y compter. Nous devons à nos combinaisons, à l'infatigable activité et à l'élan de nos troupes l'heureux succès du 11 novembre; mais la mort de Ben-Allal a été un coup de fortune qu'il n'était pas permis de prévoir. C'est la force morale qui doit nous garder au loin ; c'est l'extrême mobilité de nos troupes ; c'est la certitude qu'il faut imprimer dans l'esprit de toutes les tribus que nous pouvons les atteindre en tous lieux et en toute saison. Je n'ai de postes que sur les lignes parallèles à la mer, non pas pour garder ces lignes contre l'invasion de l'ennemi, ce qui est impossible, mais pour rapprocher ma base d'opérations de la zone sud du Tell et du désert. » Il ajoutait qu'en tenant ces postes avec une minime partie de son effectif, il accroissait, dans une plus large étendue de temps et d'espace, l'action et la mobilité du reste.

Pendant six semaines, on avait cessé d'entendre parler d'Abd-el-Kader quand, le 22 décembre, il se montra subitement, avec 300 cavaliers et 200 fantassins, entre Sebdou et Tlemcen, chez les Beni-Hediel, qui le reçurent à coups de fusil. Après cette tentative avortée, il disparut de nouveau, et la campagne de 1843 s'acheva heureusement par une visite répressive du général Bedeau parmi les tribus les plus turbulentes de la frontière et de la vallée de la Tafna, depuis les Beni-Snous, au sud, jusqu'aux Oulaça, voisins de la mer.

CAMILLE ROUSSET.

MADAME DE CUSTINE

I.

SA JEUNESSE.

Si l'on pouvait juger un homme sur la délicatesse et la distinction des affections qu'il a inspirées, nul ne serait plus grand que Chateaubriand.

Au premier rang de ces ombres passionnément fidèles, on se rappelle peut-être cette mélancolique Mme de Beaumont, la plus tendre et la plus dévouée de ses amies, celle qui donna sa vie pour aller le revoir à Rome. Vient ensuite dans tout l'éclat de sa beauté celle que Boufflers appelait la Reine des Roses, Delphine de Custine, la dame de Fervacques. Nous voudrions la faire connaître à son tour.

Des documens inédits et d'un intérêt puissant nous le permettent. Il n'y eut pas d'existence plus remplie de contrastes que la sienne, plus romanesque, plus tragique pendant la Terreur, et il n'y en avait pas eu, avant, de plus calme, de plus heureuse. Delphine de Custine eut le bonheur que n'avait pas rencontré Pauline de Beaumont d'être bien mariée. A vingt et un ans, la hache révolutionnaire lui enleva son beau-père et son mari, cet intrépide jeune homme qui, à l'armée du Rhin, avait ébloui les plus difficiles par son courage et sa bonne grâce, et qui ne démentit pas l'héroïsme de sa race, le jour où il monta les degrés de l'échafaud.

Mme de Custine avait assisté à toutes les séances du tribunal révolutionnaire, pendant le long procès du général; dédaignant les

huées et les menaces des tricoteuses, elle lui apportait ses consolations et ses pleurs. Assise sur un escabeau, au pied des juges, comme l'image de la Pitié, elle n'échappa un jour au massacre de la rue que par l'acte sublime d'une femme du peuple qui mérite l'admiration de toutes les mères. Arrêtée quelques semaines après, elle n'eût pas évité le sort qui l'attendait, sans un dévoûment obscur que lui attirèrent l'éclat et la douceur de son regard. Rendue à la liberté et dénuée de ressources, elle parvint par son énergie, et aussi par la sympathie qu'elle sut inspirer à Fouché lui-même, à reconquérir en partie ses biens confisqués, et put reprendre dans la vie sociale le rang qui lui appartenait.

C'était un cœur sincère que Mme de Custine, c'était aussi un caractère. Dans cette société formée sur la frontière de deux mondes si différens, parmi ces nobles femmes qui, après avoir connu les mœurs et les idées du XVIIIe siècle, avaient vu se dresser la guillotine, avaient traversé la pauvreté et l'exil, assisté à la rénovation gouvernementale et religieuse du consulat, subi silencieusement les despotismes de l'empire, les deux invasions, pour mourir sous la royauté légitime, il y avait quelques traits communs à toutes les physionomies morales : l'absence d'hypocrisie, une vaillance d'âme extraordinaire, la plus large part dans la vie au sentiment; point de perfidie ou d'esprit d'intrigue, et, ce qui est plus rare, l'horreur de tout mensonge et de toute bassesse.

Delphine de Custine était de cette lignée de femmes qui ont joint à la beauté les qualités d'un honnête homme. Saint-Évremond aurait dit d'elle : « qu'elle mêlait même des vertus à tous ses charmes; et, au moment où un amant lui découvrait sa passion, un ami pouvait lui confier son secret. »

Le grand événement de son cœur à l'âge de son épanouissement fut sa liaison avec Chateaubriand. Commencée en 1803, alors que René était nommé secrétaire d'ambassade à Rome, elle fut bientôt dans toute sa force et toute son ivresse. Les lettres de Chateaubriand, qui nous ont été obligeamment confiées, en font foi; elles aideront à expliquer encore cette âme orageuse et inquiète. Si vif qu'ait été l'attrait ressenti par lui, le volage ne put longtemps être fixé et retenu. Mme de Custine continua d'être son amie pendant vingt ans, jusqu'à l'heure de sa mort; jalouse encore après l'abandon et préoccupée de sa renommée, elle laissait échapper devant un confident du passé cet aveu, avant d'aller expirer à Bex : « Voilà le cabinet où je le recevais. — C'est donc ici qu'il a été à vos genoux? — C'était peut-être moi qui étais aux siens. »

On ne se lasse pas d'étudier ces âmes enthousiastes et dévouées qui font cortège à la gloire des hommes de génie. Elles les protègent devant la postérité, si prompte à découvrir, à côté des qualités

supérieures de l'esprit, les défauts du caractère et les vices du cœur. Elles attestent par la continuité et le désintéressement de leur tendresse que l'objet de leur culte en a été quelque peu digne. Elles relèvent ainsi la pauvre nature humaine. Elles montrent, par des côtés connus d'elles seules, que ces grands séducteurs n'avaient pas tari en eux la source d'où coulent les larmes; et que, à grâce la faculté de souffrir plus puissante et plus développée chez eux, ils ne doivent peut-être pas être condamnés toujours en vertu de la même loi que leurs détracteurs.

I.

Louise-Éléonore-Mélanie-Delphine de Sabran, marquise de Custine, était née à Paris, le 18 mars 1770. Elle tenait par son père à l'une des meilleures maisons de la noblesse française. Sa mère, Éléonore de Mauville, qui mourait en la mettant au monde, s'était avisée de prendre un mari, ayant cinquante années de plus qu'elle, un vaillant officier de marine, d'une des plus anciennes familles de Provence, le comte de Sabran. Mais il l'avait vue naître, et il l'enlevait à une marâtre hargneuse, à une vieille grand'mère devenue morose et à un père tombé en enfance. On connaît le portrait de la comtesse de Sabran. Les éditeurs de sa *Correspondance* l'ont reproduit. Elle est charmante plutôt que belle, avec ses cheveux blonds, ses yeux noirs, sa bouche spirituelle et amoureuse. Elle vivait dans la société des beaux-esprits de son temps, était du salon de Mme Trudaine et reçue à la cour, lorsqu'une attaque d'apoplexie enleva le comte de Sabran, à Reims, pendant le sacre de Louis XVI. Elle restait veuve avec deux enfans en bas-âge, une fille et un fils, Delphine et Elzéar; elle n'avait guère plus de vingt ans.

Qui n'a lu sa Correspondance, l'un des documens les plus originaux que l'on possède sur l'histoire intime du XVIIIe siècle? L'impression qu'elle laisse est exquise, tant cette langue est naturelle, soignée sans recherche, pleine de spontanéité et de verve; elle atteint parfois jusqu'à l'éloquence. Celui à qui sont adressées ces lettres qui témoignent d'une constance dans l'affection si rare dans tous les siècles, et particulièrement au XVIIIe, n'était rien moins que l'auteur d'*Aline, reine de Golconde*, et de contes plus que légers qui divertissaient les soupers galans, M. le chevalier de Boufflers. Il avait, il faut l'avouer, fort mauvaise réputation. Enfant gâté et gâté surtout par sa mère, la marquise de Boufflers, qui faisait les honneurs de la petite cour de Lunéville et à qui le bon roi Stanislas, lui baisant les mains, disait : « Mon chancelier vous dira le reste, » le chevalier, successivement abbé, militaire, philosophe, écrivain, passait pour avoir plus d'esprit que de bonté, tandis que sa

bonté, d'après le prince de Ligne, avait quelquefois manqué d'esprit. Il venait d'obtenir un régiment, mais une espièglerie le lui avait fait perdre presque aussitôt. Envoyé en ambassade pour féliciter la princesse Christine de la maison de Lorraine sur sa nomination à l'abbaye de Remiremont, il s'était vengé de l'accueil hautain qu'elle lui avait fait essuyer par une chanson qui déplut à la *Princesse boursouflée*. Cette boutade ayant été imprimée, les plaintes du comte de Lusace, frère de l'abbesse, amenèrent la complète disgrâce du trop spirituel chevalier.

C'est vers ce temps-là (1777) que se noua fortement sa liaison avec la comtesse de Sabran. Il avait trente-neuf ans, elle en avait vingt-sept, lorsqu'ils se rencontrèrent. L'esprit les rapprocha, et, vingt-cinq ans plus tard, la comtesse de Sabran, devenue marquise de Boufflers, écrivait ce quatrain :

« De plaire un jour, sans aimer j'eus l'envie;
Je ne cherchais qu'un simple amusement.
L'amusement devint un sentiment;
Le sentiment, le bonheur de ma vie. »

La Correspondance commence le 25 avril 1778. Mme de Sabran débute par le récit de la visite qu'elle a faite au confessionnal pendant la semaine sainte : « J'en suis encore toute lasse et toute honteuse. Je n'aime pas du tout cette cérémonie-là. On nous la dit très salutaire, et je m'y soumets en femme de bien. »

Nous ne parlerions pas de ces lettres où la sensibilité est de plus en plus prête à s'attendrir, où le langage d'une affection vraie est un si complet contraste avec la frivolité mondaine, où Mme de Sabran tutoie bientôt le chevalier, où elle le nomme d'abord « mon frère, » puis « mon enfant, » et enfin « mon mari, » si nous n'y trouvions pas écrite, presque jour par jour, l'histoire même de l'enfance et de l'éducation de Delphine. C'est surtout depuis la résolution prise par Boufflers de se rendre au Sénégal pour acquérir le grade d'officier-général, afin d'être plus digne d'épouser Mme de Sabran, que l'émotion va grandissant, tandis que la simplicité reste la même. Le chevalier est tout transformé : ce n'est plus l'abbé libertin et sceptique, ce n'est plus l'auteur des *Lettres de Suisse*, celui qui, arrivant à Ferney, écrivait à sa mère : « Me voici chez le roi de Garbe, car jusqu'à présent j'ai voyagé comme la fiancée. Ce n'est qu'en le voyant que je me suis reproché le temps que j'ai passé sans le voir. Il m'a reçu comme votre fils, et il m'a fait une partie des amitiés qu'il voudrait vous faire... Adieu, madame, je vous aime comme il faut vous aimer quand on est votre fils et même quand on ne l'est pas. »

C'est un tout autre homme, celui qui, partant pour le Sénégal, écrit à la comtesse de Sabran : « Ma gloire, si j'en acquiers jamais, sera ma dot et ta parure... Si j'étais joli, si j'étais jeune, si j'étais riche, si je pouvais t'offrir tout ce qui rend les femmes heureuses à leurs yeux et à ceux des autres, il y a longtemps que nous porterions le même nom et que nous partagerions le même sort. Mais il n'y a qu'un peu d'honneur et de considération qui puisse faire oublier mon âge et ma pauvreté, et m'embellir aux yeux de tout ce qui nous verra, comme ta tendresse t'embellit à mes yeux. »

Il tint parole. Dans les trois années qu'il passa en Afrique de 1785 à 1788, séjour interrompu par un court voyage en France, Boufflers fit preuve des qualités les plus sérieuses et signala son gouvernement par des actes qui lui font honneur.

Avant son départ, un mariage secret l'avait-il uni à Mme de Sabran? Le mariage célébré en 1797 à Breslau, pendant l'émigration, ne fut-il qu'une consécration publique de leur union? On peut le supposer. Mais quelque intéressant que soit le journal de Boufflers au point de vue de sa transformation morale, il n'a ni la saveur, ni l'originalité, ni la délicatesse de sentimens que révèlent les lettres de son amie.

Les soucis de la famille tiennent chez elle la plus grande place. Sa vie est bien réglée. Quand elle ne passe pas l'été à Anisy, à la campagne de son oncle, Mgr de Sabran, évêque de Laon et premier aumônier de Marie-Antoinette, elle va aux eaux de Plombières ou de Spa. Mais partout ses enfans l'accompagnent. Les élever et aimer le chevalier, voilà ses constantes préoccupations. Elzéar est le plus jeune et paraît être le préféré; c'est aussi que sa santé plus débile et même ses infirmités exigeaient plus de sollicitude. Nul souci pendant son enfance ne fut épargné à la mère, pas même le mauvais choix d'un précepteur que la police dut mettre à la Bastille. Elle voulait, ne pouvant faire entrer ce fils chéri dans la carrière des armes, lui donner des goûts élevés, l'amour des lettres, la passion du théâtre. Elle y réussit à moitié, puisque Elzéar avait déjà, à quinze ans, composé sa tragédie *Annibal* (1).

Sa sœur Delphine promettait d'être l'une des femmes les plus séduisantes et les plus jolies de son temps. A côté d'Elzéar, un sage, elle semblait un petit lutin. Comment étaient-ils élevés ?

« 21 juillet 1778 (2). — Je m'occupe beaucoup à présent de leur instruction, et tous les jours il y a chez moi une manière d'acadé-

(1) A Bélœuil, chez le prince Charles de Ligne, en 1784, on avait joué *le Mariage de Figaro*. Hélène de Ligne jouait Suzanne; Mme de Sabran, la comtesse; Elzéar, Chérubin, et Boufflers, Figaro.

(2) *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, publiée par MM. E. de Magnieu et Henri Prat.

mie où on lit des morceaux d'histoire qui peuvent les intéresser. Elzéar est étonnant pour sa mémoire, son attention et son esprit. Il en sait déjà plus que sa sœur. »

Mme de Sabran formait aussi ses enfans à aimer celui qui devait remplacer leur père. « Delphine a reçu votre lettre avec transport, mais elle est très piquée que vous ne la traitiez pas comme une autre Lesbie, en faisant l'éloge de son petit moineau. Elle dit qu'ayant pour le moins autant de facilité que Catulle, votre mauvaise volonté est inexcusable. »

Et, quelques semaines après, quand une plus grande intimité a permis le tutoiement : « Delphine t'aime bien! Elle n'est pas ma fille pour rien. Je désire cependant pour son bonheur qu'elle n'aime pas autant que je t'ai aimé et que je t'aime. »

Il fallut la mettre au couvent de la Présentation pour son éducation religieuse. Ce fut une vive douleur que cette séparation.

« 17 avril 1784. — Je vois approcher avec une douleur mortelle le moment de ma mettre Delphine au couvent. Le jour en est pris pour samedi prochain. J'y entrai hier pour la première fois, et j'en ai été malade comme une bête toute la journée. Je ne sais comment je ferai le jour qu'il faudra l'y laisser. »

La petite fille, désespérée elle-même d'entrer au couvent, s'y accoutuma. Elle en sortit au bout de dix-huit mois prodigieusement engraissée. « C'est un diminutif de la jeune princesse de Rochefort. Cela lui sied mal ; et, pour dire vrai, je l'ai trouvée fort enlaidie. Sa taille a perdu toute son élégance. Enfin, tout cela est horrible. Tu dois te figurer mon chagrin. Il est extrême. Tu en jugeras par toi-même. »

Le chagrin ne fut pas de longue durée. Delphine reprit bien vite ses belles couleurs, son élégance et sa grâce. Nous la voyons jouant avec son frère *Iphigénie en Tauride*, chez la duchesse de Polignac. Louis XVI et Marie-Antoinette étaient présens. Ils traitèrent les enfans avec toute sorte de bontés. La reine avait été attendrie jusqu'aux larmes par la tragédie. Les charmes de Delphine étaient tout à fait revenus à une autre soirée, le 5 juin 1786, chez la même duchesse de Polignac. La comtesse de Sabran y avait conduit *sa petite religieuse*, qui avait quinze ans et qui mourait de peur. Il y avait là une affluence prodigieuse. « L'archiduc et l'archiduchesse d'Autriche y soupaient ainsi que la reine. Dans un moment où Mme de Sabran s'était un peu éloignée de sa fille, l'archiduc imagina de venir lui parler. Elle en fut si déconcertée que, n'entendant rien à ce qu'il lui disait et ne sachant que lui répondre, elle prit le parti de se sauver à l'autre bout du salon, toute rouge et dans un état affreux. Toute la soirée on s'est amusé aux dépens

de ma petite sauvage, qui ne savait que devenir. Comme elle était fort en beauté, j'en étais moins en peine. Sa naïveté et sa jeunesse lui ont fait trouver grâce devant toute l'assemblée, et il n'y a eu qu'une voix pour faire son éloge. Tu imagines bien quel plaisir ce devait être pour la bonne mère. J'en étais aussi toute rajeunie, et jamais le monde ne m'avait paru si charmant. Adieu, mon ami, je te conte tout cela sans scrupule, parce que tu aimes la mère et les enfans et que tu seras un jour leur père (1). »

Delphine est de toutes les fêtes de la cour. Elle accompagne sa mère à Rambouillet, où le comte d'Artois les a invitées à chasser le sanglier. L'année s'écoule ainsi, la belle saison se passe à Anisy, chez le bon évêque de Laon. L'heure du mariage est proche. Généralement dans la haute société, la jeune fille épousait, presque au sortir du couvent, un mari accepté et agréé par la famille. Le mariage était avant tout un arrangement que décidaient les convenances de rang et de fortune. Sur le caractère et le mode des unions à la fin du XVIIIe siècle, on n'a qu'à relire dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay le récit du mariage de Mme d'Houdetot. Celui de Delphine fut plus long à conclure. Les négociations, commencées en janvier 1786, n'aboutirent qu'en juillet 1787. Le comte de Sabran avait laissé à ses enfans plus d'honneur que de fortune, mais celle-ci devait être augmentée par la succession de son frère l'évêque de Laon. La comtesse, de son côté, n'avait pas plus d'argent qu'il n'en fallait. Elle l'avouait en racontant à Boufflers la fantaisie qu'elle eut d'acheter le Moulin-Joli, après l'avoir visité en compagnie de M. de Nivernois. Ce qui la tentait d'acquérir la maisonnette habitée pendant quarante ans par le graveur Watelet et par Marguerite Le Comte, c'est qu'elle voyait dans la constance de leur affection une analogie. Philémon et Baucis, du vivant de Mme de Pompadour et de Mme du Barry! Cela avait fait époque. Pour contempler le phénomène, le beau monde avait couru en foule au Moulin-Joli. « Mme Lecomte, qui y a passé des jours heureux, le croit sans prix et veut me faire payer tous ses plaisirs. » Heureusement que la somme était trop élevée. Mme de Sabran avait offert 80,000 livres, qui ne furent pas acceptées. « Mes enfans font le contrepoids à toutes mes fantaisies (2). »

Le projet de mariage de Delphine se poursuivait. La famille dans laquelle elle allait entrer était une des plus considérables du pays messin. Amand-Louis-Philippe-François de Custine était fils d'Adélaïde-Céleste-Louise Gagnat de Longwy et d'Adam-Philippe, comte de Custine, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur de Tou-

(1) Lettre du 5 juin 1786.
(2) Lettre du 4 juillet 1786.

lon et de la ville de Dieuze. Il n'avait qu'une sœur, Adélaïde-Anne-Philippine, qui fut mariée au comte de Cauvigny. Leur mère étant décédée, les deux enfans mineurs avaient été émancipés et avaient procédé au partage et à la liquidation de la succession (1). La fortune maternelle s'élevait à plus de 700,000 livres pour chacun d'eux. C'était donc un beau parti. Le jeune de Custine avait été élevé par son père, engoué des traditions militaires du système prussien, dans les idées du comte de Saint-Germain, et envoyé à l'académie militaire des nobles. Au moment des pourparlers du mariage, il avait à peine dix-neuf ans et Delphine seize. On suit pas à pas dans la *Correspondance de Mme de Sabran*, depuis le 12 janvier 1787, toutes les phases que traversa cette union avant d'être conclue. La mère inquiète redoute les méchancetés dont l'envie, la malignité, la vengeance feront usage, et ce qu'elles produiront sur un caractère comme celui du beau-père. Elle s'abandonne à la Providence, et « à ce bon génie qui veille sur moi et qui m'a déjà tant de fois tirée d'affaire (2). »

Le 27 juin, elle écrit à Boufflers : « Je me consume en inquiétude. Rien n'avance, rien ne se fait. Nous ne sommes pas plus avancés de notre mariage que le premier jour. M. de Custine, le père, a mal à la jambe à présent et parle d'aller faire un voyage aux eaux, ce qui va nous rejeter aux calendes grecques. Voilà dix-huit mois que cela dure, et rien ne me dit quand ce charme sera rompu... J'en maigris à vue d'œil, et si cela ne finit pas bientôt, ce sera un enterrement au lieu d'un mariage qu'il faudra faire dans la famille. »

En vain, pour se distraire, s'est-elle mise à apprendre le latin avec la comtesse Auguste d'Aremberg ; en vain elle se remet à la peinture ; en vain elle va souper chez Mme de La Reynière, où elle rencontre la jeune ambassadrice de Suède, Mme de Staël, qui deviendra l'amie de ses enfans ; en vain le prince Henri de Prusse lui donne une nouvelle preuve de bonté et de galanterie en faisant graver le délicieux portrait peint par Mme Lebrun, Mme de Sabran s'ennuie de ce rôle de belle-mère en expectative, elle ne sait où prendre toute la pédanterie qu'il faudrait pour le remplir dignement. Le futur beau-père la fatigue encore plus. Où trouver des phrases pour lui répondre, des oreilles pour l'écouter ?

« Je ne sais à quoi je suis destinée sur la fin de mes jours, mais, en attendant, je suis cruellement éprouvée ; et ma patience, ou pour mieux dire mon impatience, est mise à bout à toutes les heures, à tous les quarts d'heure, à toutes les minutes. Ce beau-père est

(1) *Archives nationales*, section judiciaire, cote 5. 127. — *Acte d'émancipation*, 22 mars 1785.

(2) *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, lettre du 12 janvier 1787.

un fléau que le ciel m'envoie... Il ne sait ce qu'il veut, il ne sait ce qu'il dit, il ne sait pas plus ce qu'il fait. Il est venu chez moi aujourd'hui à onze heures du matin. J'ai cru que c'était pour prendre des arrangemens définitifs et fixer un terme enfin à notre mariage ; point du tout ! C'était pour me dire que ses affaires seraient plus longues qu'il ne l'avait pensé d'abord, qu'il fallait remplir des formalités nécessaires à cause de la minorité de son fils, qu'il avait un compte de tutelle à lui rendre, des terres à faire estimer, etc.; qu'il voulait de plus exposer son désir à la reine pour faire avoir le titre à son fils, qu'il comptait lui faire demander une audience, et mille autres folies pareilles dont je te fais grâce et qui me perçaient le cœur d'outre en outre, à mesure qu'il me les prononçait. »

Elle fait d'abord grise mine en écoutant les explications, puis l'impatience l'emporte et elle met le marché à la main : « Monsieur, la seule grâce que je vous demande à présent, c'est de fixer une époque dont on ne s'écartera plus, car il n'est pas possible de rester plus longtemps dans cette incertitude. L'évêque de Laon a des affaires qui l'obligent à retourner en ce moment dans son diocèse ; moi, j'ai les miennes. Si les vôtres se prolongent au-delà de ce mois ou au commencement de l'autre, nous irons chacun de notre côté, en attendant qu'elles puissent finir (1). »

Le ton avec lequel Mme de Sabran parla fit un effet merveilleux. M. de Custine redevint doux, affable, accommodant. Tout prit à ses yeux une tournure facile. L'intervention de la comtesse Diane et du duc de Polignac, qui témoignaient à Mme de Sabran une affection de tous les instans, firent le reste. Les dernières difficultés furent aplanies, et la cérémonie du contrat fixée au 21 juillet.

II.

« Je ne pense plus qu'à mon mariage, écrivait le 13, à Boufflers, la mère attendrie. Je dis mon, c'est une façon de parler, comme tu l'imagines bien ; car il faut être plus près que nous ne le sommes pour une pareille cérémonie. Mais c'est celui de ma Delphine dont il est question, dont le bonheur commence à réfléchir sur moi-même, comme les rayons du soleil sur la lune, pour rendre mes jours plus calmes et plus sereins. Il y a longtemps que je ne me suis trouvée dans une aussi bonne disposition. Je vois tous les jours mon petit ménage s'attacher plus fortement l'un à l'autre, et le cœur de cette pauvre petite s'amollir et se fondre au feu de ce redoutable dieu qui ne peut plus lui faire de mal, ayant épuisé les traits les plus envenimés sur sa malheureuse mère ; mais je lui pardonne s'il s'en tient là... »

(1) Lettre du 7 juillet 1787. — (*Correspondance.*)

Et elle se met à lire les lettres d'Héloïse et d'Abélard ; cependant, elle a mille fois plus de soucis qu'elle n'en peut porter. Si ses sympathies ne vont pas au beau-père, elle se sent prête, en revanche, à aimer *le petit-gendre* comme son enfant, et elle le croit digne de sa tendresse maternelle.

Les conditions du contrat sont indiquées dans une lettre du 20 juillet. Mme de Sabran donnait à sa fille 200,000 livres de dot. Les 34,000 livres de rentes que devait apporter M. de Custine furent réduites à 28,000, par suite de charges diverses et par un emprunt que nécessitèrent les frais du mariage. Mme de Sabran gardait avec elle le jeune ménage.

C'est le 22 juillet 1787 qu'eut enfin lieu la signature. « A moins de grands événemens que je ne prévois pas, ma Delphine sera Mme de Custine, en dépit de tout l'enfer conjuré contre elle et contre moi. » Il y avait eu bien des médisances. Le mariage se fit à la campagne, à Anisy, chez l'oncle Mgr de Sabran.

« Je pars dans l'instant pour Anisy (1)... Elle se marie enfin mardi ! »

« Je vais me coucher bien vite pour arriver le teint frais à la cérémonie, à côté de ma rose à peine éclose, pour ne pas faire tache au tableau ; car je ne dois plus prétendre à parer une fête, mais à ne pas la déparer... L'âme ne vieillit point, et j'ai dans la mienne un foyer d'amour pour l'éternité. Adieu (2) ! »

Quand on pense que six années à peine après ces fêtes, le général de Custine et le jeune mari de Delphine seront guillotinés : quand on pense à la vie dramatique qu'après quelques mois de bonheur, Mme de Custine va mener, quand on songe que la comtesse de Sabran, aussi ruinée, ira chercher dans l'émigration un asile chez le prince Henri de Prusse et que le brillant chevalier de Boufflers finira ses jours dans une place de bibliothécaire, on s'attarde à reproduire, dans leur expression charmante et naïve, ces dernières joies domestiques et à écouter le récit simple et enjoué de bergeries qui contrastent avec la Terreur.

« Au moment de quitter Paris, il avait pris au jeune de Custine une rage de dents si épouvantable qu'il avait cru ne devoir pas partir sans se faire arracher cette mauvaise dent « qu'il aurait eue contre sa femme le jour de son mariage. Voilà des douleurs, de la tristesse et par-dessus une joue enflée qui faisait un fort vilain effet. Il arrive dans cet équipage avec sa famille contristée... Ma pauvre Delphine n'était guère en meilleure disposition ; la peur lui avait donné le frisson... La nouvelle de l'arrivée la déconcerta tout à fait... Nous passâmes trois heures, dans ce désagréable état,

(1) Lettre du 28 juillet 1787.
(2) Lettre du 29 juillet 1787.

accroupies sur notre lit, sans imaginer d'en sortir. A la fin, l'heure nous en chassa... A une heure, dans le plus grand appareil et le plus morne silence, nous nous rendîmes à la chapelle de l'évêque. »

« Jamais le cœur ne m'a battu si fort qu'au moment où je l'a déposée sur le prie-Dieu où elle allait dire ce fameux *oui* dont on ne peut plus se dédire quand il est prononcé, telle envie qu'on en ait quelquefois. Le mien ne m'avait pas fait tant d'impression, et cependant quelle différence! J'épousais un vieillard infirme dont je devais être moins la femme que la garde-malade; et elle, un jeune homme plein de grâce et de mérite. »

« Ma Delphine ne pleurait pas, mais sa petite mine était allongée, et son mari n'était pas fort assuré non plus. L'évêque leur a fait un discours plein de raison et de sentiment qui a attendri tout le monde. »

« Elzéar a tenu le poêle, et comme il était trop petit, on l'a monté sur la plus grande chaise de la chapelle; il avait l'air de ces petits anges dans les Annonciations de la Vierge. »

Il n'y avait pas foule dans l'assistance. De tous les amis sur lesquels Mme de Sabran pouvait compter, dans une occasion aussi solennelle, il n'y avait que la comtesse Auguste d'Aremberg, qui avait tout quitté pour assister à la cérémonie. Les autres avaient donné mille excuses comme cela se pratique. La comtesse Diane et le duc de Polignac fussent certainement venus sans le voyage de Trianon, qui avait lieu ce jour-là et dont ils ne pouvaient se dispenser. Les parens n'étaient pas en plus grand nombre : excepté M. et Mme d'Aramon, il n'y avait pas un de Sabran. « Le bon cousin gardait sa mère qui se meurt, et le mauvais s'était refusé à mes sollicitations et même à celles de son frère... Il n'y a donc qu'un petit parent éloigné, M. de Glandevès, qui est un fort joli sujet qui restera quelques jours avec nous; M. de la Colmière, un ami intime du petit de Custine, M. de Pouilly, son oncle, sans Mme de Pouilly, qui est malade, et M. et Mme de Jarnac. »

L'originalité manque jusqu'ici, mais le XVIIIe siècle va reparaître.

Après le déjeuner, on était descendu dans le jardin; une foule de bergers et de bergères, avec le bailli à leur tête, viennent complimenter la mariée. Chacun chante son petit couplet, comme dans l'*Amoureux de quinze ans*. On s'attendrit, après quoi on danse avec les ménétriers du village; Mme de Sabran ouvre le bal avec le général de Custine et ses enfans, et le bal et les chansons durent tout le jour. Quand on est las de danser, on joue au pharaon. Puis un repas splendide. Enfin arrive ce que Mme de Sabran appelle le vrai quart d'heure de Rabelais : « Jamais de ma vie, écrit-elle, je n'ai été aussi bête : je crois que demain j'en serai encore rouge. » Elle termine ainsi son récit : « Que ne suis-je à présent à la place de ma fille, et que n'es-tu à la place de mon fils, après avoir obtenu

comme eux la permission en face de l'église : car autrement, c'est une œuvre de démon qui nous met en enfer dans ce monde et dans l'autre, à ce que dit saint Augustin (1). »

Les charmes de la pauvre *Psyché* au matin sont décrits comme Greuze les aurait peints. Pendant huit jours, les fêtes se succèdent. Celle que donne le bon évêque à sa maison de Bartais est fort élégamment racontée, avec une pointe de sentimentalité à la Diderot : « Des lampions, couverts comme à Trianon, donnaient une lumière si douce et des ombres si légères que l'eau, les arbres, les personnes, tout paraissait aérien. La lune avait voulu être aussi de la fête, quoiqu'on ne l'en eût pas priée ; mais son éclat argenté et incertain, loin de la ternir, lui prêtait des charmes, et elle se réfléchissait tout entière dans l'immensité d'eau que tu connais ; elle aurait donné à rêver aux plus indifférens et pénétré dans l'âme des plus endurcis. De la musique, des chansons, une foule de paysans bien gaie et bien contente suivait nos pas, se répandait çà et là pour le plaisir des yeux. Au fond du bois, dans l'endroit le plus solitaire, était une cabane, humble et chaste maison. La curiosité nous y porta, et nous trouvâmes Philémon et Baucis courbés sous le poids des ans et se prêtant encore un appui mutuel pour venir à nous. Ils donnèrent d'excellentes leçons à nos jeunes époux, et la meilleure fut leur exemple. Nous nous assîmes quelque temps avec eux et nous les quittâmes attendris jusqu'aux larmes... »

Le tableau est achevé. Il était de mode alors de réhabiliter le bonheur conjugal et patriarcal. C'est bien le ton nouveau où étaient montés les imaginations et les cœurs, de même que cette langue est presque celle de Bernardin de Saint-Pierre. En attendant la révolution politique, il s'en prépare une autre toute morale et littéraire, avec ce sentiment nouveau de la solitude et de la simplicité rustiques. Derniers jours raffinés où l'on pleurait à la réception de Florian à l'Académie ! La *Correspondance de Mme de Sabran*, qui fait si bien connaître la jeunesse heureuse de Delphine de Custine, est donc aussi une image frappante de cette transformation de mœurs qui préparait la transformation sociale.

Nous sommes au 7 août 1787. Elzéar et sa mère donnent à leur tour une fête aux jeunes époux. Nous voici aux noces de Gamache. Rien n'y manque : ni les tables chargées de victuailles dressées dans le jardin, ni la petite fille du jardinier et son frère, représentant le marié et la mariée, ni la troupe de bergères chantant des couplets composés par Elzéar et Mme de Sabran, ni don Quichotte monté sur une méchante haridelle qu'il a de la peine à faire avancer : son bouclier était un grand plat à soupe, et son armet un bas-

(1) Lettre du 31 juillet 1787.

sin à barbe. La journée se termina par un bal champêtre. Mme de Sabran se plaît à raconter ces enfantillages à son ami : « Quels jolis couplets tu aurais faits à la place de toutes nos bêtises, ajoute-t-elle, et combien ta pauvre veuve eût été heureuse et contente! Mais il ne faut pas penser à tout cela. Aimons-nous du moins des deux extrémités du monde; si nous sommes condamnés à vivre ainsi éloignés l'un de l'autre, je ne sais s'il faut répondre de toi, mais je réponds de moi à la vie, à la mort, telle chose qui arrive! »

Delphine avait trouvé dans Philippe de Custine autant de délicatesse, autant de tendresse qu'elle en pouvait rêver à seize ans. Elle se forma au contact de la raison aimable de sa mère et de la fermeté affectueuse de ce jeune mari dont les événemens allaient rapidement faire un homme. Tout entiers à cette première aube du bonheur, ils étaient restés à Anisy.

Mme de Sabran va les voir : « J'ai trouvé mes deux petits tourtereaux roucoulant leurs amours le plus joliment du monde. Ils n'avaient nul besoin de moi, je t'assure; ils ont cependant été charmés de me revoir, car ils m'aiment bien, et tu serais touché de la bonne manière dont nous sommes ensemble. Je ne leur demande que de savoir être heureux et je serai contente ; je vois avec plaisir qu'ils s'y prennent bien. Pourvu que cela dure (1) ! »

Les joies conjugales durèrent. La présence de Philippe de Custine à son régiment, en amenant une séparation de quelques jours, fut le seul chagrin de la maison. Delphine y était souveraine. « Tu rirais si tu voyais comment Delphine mène son petit mari; elle le gouverne plus despotiquement que son frère; c'est le plus drôle de petit ménage qu'on ait encore vu. Dans ce moment, elle est reine absolue et jouit bien de son empire (2). »

« J'ai gravi les montagnes (Mme de Sabran était aux eaux de Plombières) une partie du jour avec ma Delphine, qui est fort triste de l'absence de son jeune époux. Cependant il n'est qu'à Épinal et doit revenir après-demain; mais c'est la première séparation, et il en est de nos peines comme de nos plaisirs; les premières sont les plus vivement senties (3). »

Il revient enfin et l'on repart pour Anisy, après avoir fait l'ascension du ballon des Vosges. « Il était trois heures du matin, le froid était glacial; mes deux petits amans s'assirent l'un contre l'autre, si près, si près, à l'abri de l'amour, qu'ils se réchauffèrent facilement; mais moi, pauvre veuve, je grelottais dans mon petit coin. »

(1) Lettre du 13 août 1787.
(2) Lettre du 18 août 1787.
(3) Lettre du 6 septembre 1787.

Nouvelle absence du mari, nouvelles larmes. « Grâce à ma Delphine qui ne m'a pas quittée de tout le jour pour se consoler avec moi du départ de son petit mari (1) qui nous a laissées ce matin pour se rendre à Paris où il a quelques affaires, je n'ai pas eu un moment à moi. Elle était si triste, cette pauvre petite femme, qu'elle m'a fait pleurer avec elle. Et pourquoi? Parce qu'elle ne verra pas son mari de quatre jours. »

Elle rentre à Paris pour aller à la cour. Être présenté, c'était, aux yeux du monde, la véritable consécration du rang social. Il fallait voir d'abord tous les ministres ; puis il y avait cent une visites à rendre aux titulaires des diverses charges du palais. Quel jour solennel que celui de la présentation à la cour ! Quelle minutieuse répétition du cérémonial et des révérences qui étaient une partie de l'éducation ! C'est le 27 novembre que la comtesse de Sabran, « parée comme une châsse, avec ses deux petits tourtereaux, » accomplit cette importante cérémonie. Il n'y avait plus qu'à se montrer une fois à l'Opéra, dans une loge du côté de celle de la reine. Rien ne fut oublié, et Mme de Custine prit ainsi sa place dans cette société à la fois formaliste et séduisante, à la veille de disparaître.

Nous n'avons plus pour nous guider désormais la *Correspondance* de Mme de Sabran; M. de Boufflers revenait du Sénégal.

« Ce mois de novembre ne se passera pas sans doute sans que ta pauvre femme t'ait embrassé, sans que ton cœur ait battu contre le sien, sans qu'elle t'ait dit ce qu'elle t'écrit sans cesse, qu'elle t'aime avec raison et sans raison, comme on n'aime jamais au ciel et sur la terre. » Et quand elle reçoit, le 29 décembre, la nouvelle de son débarquement, elle en est si troublée qu'elle ne sait dire autre chose, sinon qu'elle l'attend. Elle ne fait pas de phrases, elle tombe malade d'émotion. « Mais que je meure à présent, j'y consens, écrit-elle, puisque je peux mourir dans tes bras ! »

Nous voyons dans quel milieu de tendresse avait été élevée Delphine de Custine. Il n'y a pas, du reste, d'événemens à raconter, jusqu'au jour où elle fut jetée brusquement en pleine tragédie. Nous allons la retrouver passionnée, dévouée, énergique. Laissons couler silencieusement ces dernières heures de félicité parfaite. Un fils lui naquit, Astolphe. Elle le nourrit, en vraie fille de Rousseau. Elle avait persuadé, trois mois après son mariage, sa mère et son mari de l'accompagner à un pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse. N'avait-elle pas lu dans de vieilles chroniques que des reines y étaient allées pour trouver le secret d'avoir des enfans? Cette folie les avait fort divertis.

(1) Lettre du 10 novembre 1787.

III.

Deux années se passèrent dans une harmonie complète entre la belle-mère et *le petit-gendre*. Adorée de ses enfans, chérie de ses amis, protégée de la reine, Mme de Sabran vivait dans la société de la comtesse Diane de Polignac, de Mme d'Andlau, une des filles d'Helvétius, de Mme de La Marck et de celle que Boufflers appelle « la charmante petite Ségur ; » les deux frères Trudaine, les amis de Mme de Beaumont étaient aussi de son monde. Ce milieu intelligent exerçait sur Philippe de Custine et sur Delphine l'influence la plus favorable aux idées nouvelles. Entre les lettrés et les belles dames qui fréquentaient le salon de Mme de Sabran, il n'y avait pas encore de dissidence : Boufflers y présentait les auteurs en renom. Reçu à l'Académie française, en remplacement de M. de Montazet, archevêque de Lyon, le chevalier, depuis son retour du Sénégal, se consacrait tout entier à ses goûts d'esprit et à son amie. Il s'était singulièrement relevé à tous les yeux, en allant chercher jusqu'au tropique le sérieux qui manquait encore à sa vie. L'auteur *Du Cœur*, en acceptant avec tant de résolution les épreuves, les privations, les souffrances même, pour être digne d'estime, avait fait plus que mériter la main de Mme de Sabran, il avait donné, dans un siècle frivole, le plus rare exemple d'amour vrai.

Les événemens ne devaient pas réussir à faire de lui un homme politique, tandis que le général de Custine rêvait de son côté un rôle que la fortune se refusait à lui laisser accomplir. Tous les deux venaient d'être élus membres des états-généraux. L'un y était envoyé par la noblesse du bailliage de Nancy, l'autre par la noblesse du bailliage de Metz, qui s'était souvenue que, lors de la guerre d'Amérique, le comte de Custine avait commandé le régiment de Saintonge-Infanterie et s'était distingué à la prise de York-Town.

La différence des deux tempéramens se montra aussitôt. Boufflers eut bien vite assez de son rôle politique. S'il ne se fit pas remarquer à la constituante par son talent et son éloquence, il sut du moins s'y honorer par la sagesse et la modération de sa conduite. Avec Malouet, Virieu, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, il fut un des fondateurs du club des impartiaux ; mais bientôt le découragement s'empara de cette âme molle, peu faite pour la lutte. Il résolut de quitter la France dès que son mandat serait expiré ; il y était, du reste, poussé par son amie.

Après le départ des Polignac, la comtesse de Sabran avait en effet émigré. Les querelles s'étaient introduites dans son intérieur jusque-

là si paisible : les premiers massacres et la journée du 6 octobre avaient terrifié la mère de Delphine ; les Custine, au contraire, avaient confiance dans l'avenir. Ces dissentimens avaient troublé ces cœurs jusqu'alors si unis. Mme de Sabran eût voulu emmener sa fille avec elle ; Elzéar seul la suivit ; Delphine n'hésita pas à s'associer à la destinée de son mari.

Mme de Sabran alla demander au prince Henri de Prusse une hospitalité qui, en se prolongeant, devait lasser l'amitié. Boufflers la rejoignit, bien convaincu, comme tous les émigrés, qu'il suffirait d'une simple démonstration militaire des puissances sur les bords du Rhin pour « faire rentrer dans le néant les révolutionnaires. » Leurs illusions, sans cesse déçues, reçurent, par la paix de Bâle, une atteinte définitive.

Il fallait vivre, gagner son pain. Dans ces privations de l'exil, habitudes, goûts, langage, modes, d'une société blessée à mort, disparurent. La gaîté de l'esprit résista plus longtemps et finit elle-même par céder devant la mélancolie, ce fruit amer des époques tourmentées. Le prince Henri de Prusse, si dévoué, si prévenant dans les premiers jours, devint capricieux et fantasque : Mme de Sabran et Boufflers quittèrent son toit. Heureusement le roi Frédéric-Guillaume mit dans sa protection plus de générosité chevaleresque. Il gratifia Boufflers d'une concession de terrain sur les limites de la Pologne, et Boufflers rêva d'y établir une colonie agricole pour les émigrés.

Avant de s'établir dans le domaine de Wimislow où l'attendaient de nouveaux déboires, il résolut de donner son nom à l'amie qui le désirait depuis longtemps. Le chevalier prit le titre qui lui appartenait, et la comtesse de Sabran devint la marquise de Boufflers. Ce ne fut pas le bon évêque de Laon qui présida à la modeste cérémonie du mariage ; lui aussi avait pris le chemin de l'exil et accepté la pauvreté, plutôt que de prêter serment à la constitution civile du clergé. Mais retiré en Pologne, chez la princesse Lubomirska, où il devait mourir en 1811, Mgr de Sabran était trop éloigné de la Silésie pour prêter aux époux son ministère. Ce fut le prince de Hohenlohe, évêque de Breslau, qui bénit presque obscurément, dans cette ville, un mariage qui jadis eût tant ému le grand monde. On était en 1797. Elzéar, seul présent, avait alors vingt deux ans. Ce n'est que trois ans plus tard que les exilés devaient rentrer en France ; mais il faut revenir en arrière et faire connaître la destinée de Mme de Custine, qui n'avait pas voulu émigrer.

Son beau-père, lié avec Lafayette depuis la guerre d'Amérique, avait pris place parmi les constitutionnels les plus ardens. Il avait contribué à l'organisation des gardes nationales. Très chatouilleux sur l'honneur militaire, il s'élevait courageusement, en toute occa-

sion, contre l'indiscipline fomentée dans les régimens. Connaissant peu les hommes, il avait souvent rencontré, dans le bon sens de sa belle-fille, des conseils dont il n'avait pas tenu compte. Il en était résulté des froissemens.

François-Philippe était à l'armée de Lükner comme aide-de-camp; Paris était de plus en plus troublé : Delphine se retira dans un village de Normandie, à Boisfosse, près Verneuil, avec son enfant, qu'elle sevrait. Le passeport qui lui est délivré par la section de la Fontaine-de-Grenelle est du 5 septembre 1791 (1). Son mari, à peine âgé de vingt-trois ans, venait d'être chargé de la mission la plus délicate.

La coalition s'était formée. Les ministres constitutionnels de Louis XVI, Narbonne et de Lessart, eurent la pensée singulière de demander au duc de Brunswick de refuser le commandement des armées coalisées contre la France; ils croyaient que les crises de la révolution seraient moins périlleuses pour le roi si des troupes alliées étaient contrariées dans leur marche, et le refus de les commander arraché au général qui passait pour le meilleur élève du grand Frédéric était alors une de ces illusions qui ne semblaient pas trop irréalisables. Mme de Staël avait pris au plan de cette entreprise la part la plus active. Elle y portait son ardeur habituelle. Philippe de Custine, ami de Narbonne, admirateur passionné de la jeune ambassadrice de Suède, avait été choisi pour cette étrange négociation.

Sa jeunesse ne parut pas un obstacle, tant il était sérieux, instruit et réfléchi. Louis XVI lui-même s'était laissé convaincre et lui avait donné une lettre d'introduction. François-Philippe de Custine partit pour Brunswick dans les premiers jours de janvier 1792. Le récit de sa mission, contenu dans un rapport à de Lessart, ministre des affaires étrangères, est plein d'intérêt (2). Les entretiens qu'eut le jeune envoyé ne lui laissèrent aucune illusion. Les événemens se prononçaient en Allemagne. L'alliance entre la Prusse et l'Autriche avait été signée le 7 février; la négociation échouait donc complètement. Mais la confiance inspirée par François-Philippe de Custine était telle, qu'au lieu de le rappeler à Paris, on l'envoya de la petite cour de Brunswick tenter à Berlin de détacher le roi de Prusse de la coalition.

Il trouvait en Prusse, installée au château de Rheinsberg, la comtesse de Sabran, plus effrayée que jamais du rôle qu'il jouait. Lorsque François-Philippe voulut retourner en France, afin de rendre compte de ses négociations, sa belle-mère se joignit à tous les amis

1. *Archives nationales*. Section administrative F^7^ 4693. (Voir pièces justificatives.)

2. *Revue historique*, 1re année 1876 : *la Mission de Custine à Brunswick en* 1792, par M. A. Sorel.

qu'il avait à Berlin pour le détourner de ce dessein; M. de Kalkreuth se jeta presque à ses pieds, le suppliant d'attendre en sûreté un temps meilleur (1). Philippe de Custine ne se laissa séduire par aucune subtilité de conscience. En juin 1792, il repartit paisiblement pour Paris, où l'échafaud l'attendait.

Les affaires étaient dans un tel désordre, que, renonçant à la politique et écoutant son patriotisme, il se rendit aussitôt à l'armée du Rhin, où son père commandait. Une lettre de Pache donne l'ordre au général Custine d'employer son fils dans son ancien grade d'adjudant-général (2).

La constituante ayant commis la lourde faute d'édicter, à la presque unanimité, la non-rééligibilité de tous ses membres, le général de Custine, dès la déclaration de guerre, avait repris du service. Lieutenant-général depuis le 6 octobre 1791, il comptait, en donnant des gages aux partis avancés, obtenir un grand commandement. Sa moustache épaisse, son air martial, ses façons brusques et familières l'avaient rendu populaire. Il possédait de sérieuses connaissances, et il y joignait une précieuse activité; mais il avait gardé l'emportement de la jeunesse, et l'ardeur de son tempérament pouvait l'entraîner à toutes les imprudences.

Il commanda d'abord, sous les ordres de Biron, l'avant-garde de l'armée du Rhin. De fructueux et rapides succès avaient enivré de joie la Convention; le lieutenant de Biron reçut le brevet de général en chef, avec l'ordre d'agir sur les derrières de l'armée autrichienne; mais quand arriva la dépêche, Custine était déjà sur la route de Mayence. On sait comment, sur une simple sommation, Mayence fut livrée; comment, ne tenant aucun compte des avis des autres généraux, qui voulaient qu'il s'avançât sur Coblentz par la rive gauche, Custine se dirigea vers la Franconie, s'empara de Kœnigstein et de Francfort. Les fautes commençaient; notre but n'est pas de les raconter, ni de montrer comment il abandonna ses premières conquêtes.

Custine réussit néanmoins à s'excuser auprès des jacobins, en rejetant sur d'autres les responsabilités; l'attitude loyale qu'il avait prise au moment où il fut instruit de la trahison de Dumouriez lui assurait la confiance de la Convention. D'ailleurs, le coup d'état du 31 mai n'avait pas encore éloigné de cette assemblée le parti modéré. Dans ces circonstances, la mort de Dampierre laisse vacant le commandement de la plus importante des armées de la république. Les représentans en mission à l'armée du Nord firent connaître au comité de salut public le vœu unanime des troupes

(1) *La Russie en 1839*, par A. de Custine, lettre II.
(2) *Archives nationales*. Procès de Custine fils.

en faveur de Custine; et, dans la séance du 13 mai, Barrère annonça qu'il était appelé à l'armée du Nord. Barrère crut même devoir faire un pompeux éloge du général en disant que seul il avait résisté à la manie diplomatique dont semblaient animés les généraux, et qu'il avait su établir dans son camp la discipline la plus sévère.

Custine eut le malheur, malgré ses répugnances (1), de ne pas refuser ce nouveau commandement. Avant de s'éloigner du Rhin, le 17 mai, il avait voulu tenter un dernier effort pour délivrer Mayence. Il avait été écrasé; et les ennemis du général ne devaient pas manquer, en l'accusant des désastres de cette journée, d'ajouter à ses torts celui d'avoir conservé un commandement qui ne lui appartenait plus.

Arrivé à l'armée du Nord, Custine trouva les troupes découragées et mal armées. Elles s'étaient retirées à Bouchain, laissant Valenciennes et Condé complètement investis. Philippe combattait à côté de son père, prenant sa part de ses angoisses et de ses périls; le général n'eut pas le temps de dégager les places menacées (2).

La fureur et le nombre de ses accusateurs ne faisaient que s'accroître, la chute des Girondins le laissait sans défenseurs. Vaincue par la famine, la place de Condé ouvre ses portes au prince de Cobourg le 12 juillet; Valenciennes le 28; sur la frontière de l'Est, Mayence allait bientôt capituler. L'orage grondait sur la tête de Custine.

Un de ses propos, répétés à Robespierre par Merlin de Thionville, devait précipiter sa mise en accusation. C'était à l'armée que Custine avait appris la mort de Louis XVI, et la lecture des journaux lui avait causé une indignation dont il n'avait pas modéré l'expression, même en présence des commissaires de la Convention. Ceux-ci lui avaient entendu dire : « Je servais mon pays pour le défendre de l'invasion étrangère; mais qui peut se battre pour les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui (3)? »

Ces paroles n'avaient pas été oubliées; attaqué avec un nouvel acharnement par les journaux, il se plaignit à la Convention. D'autre part, la délation était à l'ordre du jour dans les rangs de ses soldats. La discipline s'était relâchée depuis la défection de Dumouriez; Custine ne fut pas épargné. Les commissaires Gateau et Garnerin l'accusèrent d'avoir déshonoré l'armée du Rhin en continuant à la commander après avoir reçu l'avis de son changement (4). Un

(1) Lettre à la Convention du 15 mai 1793.

(2) Dans la collection des *Mémoires des grands capitaines*, *Mémoires du général de Custine*, t. II; Paris, 1831.

(3) *Mémoires de Lavalette*, t. I.

(4) *Archives nationales*, 280, dossier 124.

des secrétaires de Bouchotte, Pierre Cellier, accusa vivement Custine devant le comité de salut public. Il disait qu'étant entré dans le camp pour distribuer des journaux patriotiques, tels que *le Journal de la Montagne*, *le Journal des hommes libres*, *le Père Duchesne*, il avait été arrêté avec quelques autres colporteurs et conduit au général, qui s'était écrié : « Vous êtes des êtres trop méprisables pour que je m'occupe de vous ! » Et il les avait envoyés devant un des représentans du peuple en mission, qui les fit conduire à la citadelle de Cambrai, où ils restèrent deux jours.

Un réseau de sourdes inimitiés enserrait Custine ; aussi résolut-il de se rendre à Paris. Par une lettre du 30 juin, il demande au comité de salut public l'autorisation de venir lui développer ses plans militaires ; une délibération du 5 juillet 1793 lui accorde cette autorisation. Sa destitution était déjà résolue. Arrivé à Paris le 18, il écrit au président de la Convention cette lettre si caractéristique : « Appelé par les ordres du comité de salut public, je ne veux pas entrer dans le lieu des séances de la Convention sans lui offrir, par votre organe, l'hommage de mon respect, de mon obéissance aux lois qui constituent la république, et de mon inviolable attachement à son unité et à son indivisibilité. »

Dès le lendemain, Custine fut l'objet d'une mesure à laquelle Clavière et Lebrun, deux ministres en exercice, n'avaient pu eux-mêmes se soustraire. On le plaça sous la surveillance d'un gendarme qui le suivait partout, jusqu'au théâtre. Des ovations bruyantes étaient faites au général par le public. Les jacobins demandèrent qu'on mît fin à ce qu'ils appelaient un scandale. Danton ajoutait : « Condé a capitulé faute de vivres, Valenciennes est cerné, il faut que Custine soit jugé. » On l'arrêta le 22 juillet 1793. Transféré le 26 à l'Abbaye, il écrivit à la Convention : « Je suis arrêté depuis cinq jours et n'ai pas encore été interrogé. » La capitulation de Mayence fit taire tous les scrupules ; sur la motion de Billault-Varennes, dans la séance du 28 juillet, il est décrété d'accusation. Son fils était près de lui, résolu à le défendre. Delphine, qui vivait, nous le savons, dans un petit village de Normandie, apprend l'arrestation du général. Elle quitte aussitôt son asile, son enfant, pour courir au secours de son beau-père ; tous les dissentimens politiques qui les avaient brouillés s'effacèrent de sa mémoire ; elle fut, durant tout le procès, sublime de courage et de dévoûment.

Leur première entrevue fut touchante. A peine le vieux soldat eut-il aperçu sa belle-fille, qu'il se crut délivré. Sa beauté, sa jeunesse, la fierté de sa tenue, inspirèrent bientôt un tel intérêt aux journalistes, au peuple et même aux juges du tribunal révolutionnaire, que les misérables acharnés à la perte du général voulurent terroriser Delphine, son plus éloquent défenseur.

Aucun péril n'arrêta Mme de Custine. Tous les jours, elle était au Palais de Justice, dès six heures du matin ; là, elle attendait que son beau-père sortît de la prison : elle lui sautait au cou, lui donnait des nouvelles de ses amis, de sa famille. Lorsqu'il paraissait devant ses juges, elle le regardait avec des yeux baignés de larmes. Elle s'asseyait en face de lui, sur un escabeau au-dessous du tribunal. Lorsque l'interrogatoire était suspendu, elle s'empressait de lui offrir les secours que son état exigeait ; entre chaque séance, elle employait les heures de repos à solliciter en secret les juges ou les membres des comités.

Plus tard, quand on l'interrogeait sur cette partie de sa vie si glorieuse et si douloureuse, Mme de Custine se taisait. La raconter, c'était presque la recommencer (1).

Dans ses courses, elle se faisait accompagner par un ami de la famille, vêtu d'une carmagnole, sans cravate, les cheveux non poudrés, coupés à la Titus. On le prenait pour un domestique ; c'était M. de Chaumont-Quitry.

« Avant-hier, écrit la *Gazette française* du 21 août 1793, cette femme intéressante par sa sensibilité et sa piété filiale sortait du Palais de Justice, au milieu de la foule. Le sourire était sur ses lèvres ; on crut qu'elle riait. Quelques femmes, peu touchées de sa situation, se mirent à crier : « Elle rit, mais elle ne rira pas longtemps. C'est la fille de Custine ; son père jouera bientôt à la main chaude. »

Ce n'était que le prélude d'une des scènes les plus dramatiques de cette terrible époque. « A l'une des dernières séances du procès, dit son fils, les marques d'intérêt données à Mme de Custine avaient violemment irrité l'accusateur public, Fouquier-Tinville ; des ordres menaçans furent secrètement envoyés aux septembriseurs qui attendaient sur le perron. Le général venait d'être reconduit à la prison, sa belle-fille s'apprêtait à descendre les marches du Palais de Justice, pour regagner à pied et seule le fiacre qui l'attendait dans une rue écartée. Timide et presque sauvage, elle avait eu toute sa vie par instinct une peur déraisonnable de la multitude. Tremblante devant la foule, elle s'arrête au haut de l'escalier ; un ami du général parvient à lui faire remettre un billet qui l'avertissait de redoubler de prudence. Cet avis accrut le danger au lieu de l'éloigner. » Mme de Custine, plus épouvantée, avait moins de présence d'esprit ; elle craignait de tomber par terre, et elle voyait sa tête au bout d'une pique, comme celle de la pauvre Mme de Lamballe. Cependant, à mesure qu'elle descendait les marches, la foule, de plus en plus épaisse et furieuse, la poursuivait de ses clameurs : « C'est

(1) *La Russie en 1839*, t. I, lettre II. — *Gazette française*, 1793, n° 599.

la Custine! C'est la fille du traître! » Chaque mot était assaisonné d'injures et de blasphèmes. Le danger croissait, des sabres nus se dressaient déjà sur elle : une faiblesse, un faux pas, et c'en était fait. Elle a raconté qu'elle se mordait les mains et la langue jusqu'au sang, afin de combattre la pâleur.

Désespérée, elle jette une dernière fois les yeux autour d'elle. Une femme du peuple s'avançait portant un nourrisson dans ses bras. Mme de Custine va brusquement à cette mère et lui dit : « Quel joli enfant vous avez là! — Prenez-le vite, » répond à voix basse la mère, qui comprend tout d'un mot et d'un regard. Mme de Custine prend l'enfant dans ses bras, l'embrasse, et les tricoteuses ébahies s'arrêtent. L'enfant la protégeait.

Mme de Custine traverse ainsi la cour du Palais de Justice, se dirige vers la place Dauphine, sans être frappée ni injuriée, ayant toujours son précieux fardeau dans les bras. Elle arrive au Pont-Neuf, rend l'enfant à celle qui le lui a prêtée. Puis, à l'instant, les deux femmes s'éloignent sans se dire un seul mot.

Tel est le récit que fait Astolphe de Custine, d'après les souvenirs de sa mère.

Ainsi, miraculeusement sauvée, elle ne put sauver son beau-père. On n'attend pas de nous que nous reproduisions les dépositions des témoins entendus par le tribunal révolutionnaire. Les *Archives nationales* et le *Bulletin du tribunal criminel* ont été analysés par les historiens. Des fautes tournées en crimes et des échecs en trahisons, des juges incompétens transformés eux-mêmes en stratégistes et discutant des plans de campagne; le capucin Chabot s'écriant en pleine séance de la Convention : « Quel est l'homme qui peut douter que Custine soit coupable? Condé, Valenciennes, Mayence, ne déposent-elles pas contre lui? » Tout le procès est-là; plus Custine se défendait avec intelligence et confondait ses juges, plus l'irritation de ses ennemis était grande. Nous lisons dans le *Bulletin national*, n° 236 : « Dimanche, 25 août 1793, le procès de Custine continue d'occuper les esprits. Si Hébert a reproché aux juges de s'être laissé séduire par les beaux yeux de Mme de Custine, belle-fille de l'accusé, les juges pourraient reprocher à Hébert de vouloir influencer leurs opinions, et de mettre quelquefois la sienne au lieu et place de celle du public. »

Les vrais motifs de haine n'avaient-ils pas leur source dans cet aveu de Custine, qu'il avait regardé Marat comme un perturbateur, Robespierre comme un exagéré? « Quant à Danton (1), à qui je reconnais beaucoup d'esprit et de talent, comme il n'a pas jugé Dumouriez quand il était auprès de lui, et ne l'a pas dénoncé

(1) Interrogatoire de Custine.

alors qu'il fut de retour, je n'avais pu m'empêcher de le regarder comme un de ses coryphées. »

Les jacobins ne pardonnaient pas une telle imprudence de langage. Le 27 août, à neuf heures du soir, le tribunal révolutionnaire déclara Custine coupable de manœuvres et d'intelligences criminelles avec les ennemis de la république, le condamna à la peine de mort et à la confiscation de tous ses biens (1). C'était Coffinhal qui présidait.

D'après les termes mêmes du *Bulletin criminel,* Custine rentra d'un pas grave pour entendre lire sa sentence ; le silence qui régnait dans l'auditoire, les bougies qu'il n'avait pas encore vues allumées depuis le commencement des débats, tout cela parut faire une vive impression sur lui. S'étant assis, il promena ses regards sur la foule. Coffinhal lui fit part de la déclaration des jurés, et après que Fouquier-Tinville eut donné lecture de la loi et conclu à son application, l'accusé, n'apercevant plus Tronçon-Ducoudray, son avocat, et son autre conseil, Me N..., se retourna vers le tribunal et dit : « Je n'ai plus de défenseurs, ils se sont évanouis. Ma conscience ne me reproche rien. Je meurs calme et innocent. »

La veille de l'exécution, il écrivit à son fils cette lettre mémorable et touchante :

« Adieu, mon fils, adieu ; conservez souvenir d'un père qui voit arriver la mort avec tranquillité. Je n'emporte qu'un regret, celui de vous laisser un nom qu'un jugement fera croire un instant coupable de trahison par quelques hommes crédules. Réhabilitez ma mémoire quand vous le pourrez. Si vous obteniez ma correspondance, ce serait chose bien facile. Vivez pour votre aimable femme, pour votre sœur, que j'embrasse. Aimez-vous. Aimez-moi. Je crois que je verrai arriver avec calme ma dernière heure. Au reste, il faut y être arrivé... « Adieu encore, adieu.

« Votre père, votre ami,

« C. »

28 août 1793, dix heures du soir.

Sa belle-fille obtint de le revoir une dernière fois. Custine avait changé de cachot. On l'avait installé dans une chambre convenable. « On m'a délogé cette nuit, dit-il à Delphine, pour me faire céder la place à la reine, parce que mon premier logement était le plus mauvais de la prison (2). »

Le Moniteur du 4 septembre 1793 relate en ces termes les der-

(1) *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, n° 25.
(2) *La Russie en 1839*, lettre II.

niers momens de Custine (1) : « Il fut conduit au supplice ayant à ses côtés un ministre de la religion, armé d'un crucifix qu'il lui faisait embrasser. Il lui disait quelques passages d'un livre de piété. Custine portait une redingote nationale. Il regardait avec sensibilité le peuple qui applaudissait à son supplice. Ses yeux attendris, et quelquefois mouillés de larmes, se fixaient vers le ciel. Arrivé au lieu de l'exécution, il s'est mis à genoux sur les premiers degrés de l'échelle : puis, se relevant, il a jeté les yeux sur le fer fatal et est monté avec fermeté sur l'échafaud. »

C'est ainsi que le vaillant soldat, qui ne fut jamais un traître, tomba sur le dernier champ de bataille. Sa mémoire n'a pas besoin d'être réhabilitée.

Pour obéir aux volontés suprêmes de Custine, le confesseur qui l'avait assisté avait envoyé les cheveux qu'il lui avait remis à sa fille, Mme de Cauvigny, et il avait écrit à Delphine pour lui raconter les derniers momens de son beau-père. Delphine avait gardé le souvenir de l'abbé Lothringer, « vicaire de l'évêque du département de Paris. »

Dès le 28 août 1793, le lendemain de la condamnation, le commis-greffier du tribunal révolutionnaire, Wolf, avait en effet écrit ce billet à l'évêque de Paris :

« Citoyen,

« Vous êtes prié d'envoyer au citoyen Custine, qui vient d'être condamné à mort et doit être exécuté demain, à neuf heures du matin, un ministre du culte. Il désire l'avoir tout de suite. C'est ce qu'il vient de faire dire.

« *Signé :* Wolf, *c.-greffier* (2). »

Une heure après que la tête de Custine eut été tranchée, l'abbé Lothringer était dénoncé comme ayant montré des sympathies au condamné. Ses dénonciateurs n'étaient rien moins que le gendarme Martin Henry, qui conduisait Custine à l'échafaud, et Sanson père, le bourreau.

Ce qui aggravait la situation de l'abbé Lothringer, c'est que, dans sa dénonciation, Sanson déclarait que, lors de l'exécution d'un sieur Miaczinski, il avait entendu le même prêtre, confesseur de ce

(1) Les derniers momens de Custine sont aussi relatés dans le n° 95 du *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire.*

(2) *Archives nationales*, H. 285, dossier 127, pièce 13. — (Voir aussi Campardon, t. I, *Histoire du tribunal révolutionnaire.*)

dernier condamné, lui dire : « Il est bien glorieux pour vous de mourir à la même place que celle où votre roi est mort. »

L'abbé fut arrêté, mis à l'Abbaye et interrogé par Coffinhal, qui ne put lui arracher aucune révélation. Mis en liberté, le vicaire de Gobel accompagna à l'échafaud l'infortunée Marie-Antoinette, qui ne voulut pas même lui parler (1). Arrêté de nouveau et retenu à la maison d'arrêt des Écossais, il écrivait à la Convention : « Législateurs, une de mes douleurs est d'être dans les prisons en compagnie des ci-devant nobles, des ci-devant généraux du tyran, des ci-devant écuyers, des prêtres, etc. » Lothringer fut mis en liberté le 12 brumaire 1795. Nous avons retrouvé son nom écrit par Mme de Custine sur une feuille jaunie, comme un lugubre *memento*.

IV.

Après le père vint le tour du fils.

Durant le procès, Philippe de Custine avait fait imprimer et placarder à Paris une défense de la conduite militaire et politique de son père. Cet acte courageux attira sur son auteur l'animosité de Robespierre et des jacobins. Avant la fin du procès du général, son fils était arrêté et enfermé à la Force. Il était compris dans un décret du 6 nivose 1794 pour passer en jugement. Delphine allait de la Conciergerie à la Force consoler les deux victimes. Son dévoûment ne se ralentit pas un seul jour. Au lendemain de l'exécution de l'un, elle est tout entière à l'autre qui survivait encore. L'attitude, la défense, le sang-froid de son mari furent admirables. Il n'y a pas de plus odieuse page que celle de cet inique procès dans le martyrologe de la révolution (2). Il faut le lire tout entier pour connaître cet héroïque jeune homme de vingt-quatre ans, qui avait toutes les vertus.

Le jour où le général avait quitté Cambrai, son fils lui avait écrit :

« Paris, le 13, au soir.

« Le courrier qui m'a apporté votre lettre, mon cher papa, dit qu'il va être réexpédié et qu'il passera demain de grand matin prendre ma réponse. Je ne veux pas qu'il parte sans qu'il vous porte au moins l'expression de ma participation aux sentimens pé-

1. *Archives nationales*, W. 285, dossier 127.— (Voir aussi Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, pièces justificatives, t. VIII.)

2. *Archives nationales*, n° 306, dossier 380, et *Mémoires sur les prisons*, t. I.

nibles que vous éprouvez. Je ne sais si mes deux dernières lettres vous sont parvenues. Je vous y entretenais de plusieurs des choses dont vous me parlez. Au surplus, rien n'est plus juste et même plus indispensable que vos démarches actuelles et projetées. Je gémirai, pour la chose publique, du parti auquel vous serez bientôt obligé, mais il sera nécessaire dans l'hypothèse que vous établissez. Il ne sera peut-être même pas perdu pour elle ; et ce que (du moins pour vous) je désire, c'est que l'exposé de vos motifs soit clairement, méthodiquement, fortement, mais prudemment rédigé ; c'est un objet digne de la plus grande attention. Vous savez le renouvellement et la composition actuelle du comité de salut public. Il semble qu'il veut garder le silence sur vos dépêches et sur la nouvelle fâcheuse que vous leur donnez ; du moins le journal du soir ne fait-il pas mention qu'il en ait été donné connaissance à la Convention.

« Adieu ! mon cher papa, je vous embrasse tendrement. N'oubliez pas un fils qui souffre de toutes vos peines et jouirait plus que vous-même du bonheur que vous méritez et que, peut-être, la fortune ne vous refusera pas toujours.

« Votre fils respectueux. »

Cette lettre ne trouva pas le père à Cambrai ; elle fut renvoyée à Paris, et elle tomba entre les mains du secrétaire-général du ministère de la guerre, le citoyen Vincent. Le sort de Philippe de Custine fut décidé. Vincent, flairant déjà en lui une proie nouvelle, adressa la lettre à Fouquier-Tinville avec ces mots :

« Je t'envoie, républicain, une lettre originale écrite de Paris, datée du 13 au soir, et adressée à Cambrai le jour que Custine venait de quitter l'armée pour se rendre au comité de salut public où il était mandé. Elle a été saisie par moi dans le paquet de renvoi qui lui est adressé à la maison Grange-Batelière, où il était descendu, et que j'ouvris lorsqu'il fut apporté à la maison de la guerre. Tu jugeras, républicain, combien la lettre de Custine doit paraître suspecte, puisqu'elle a été écrite à la veille de la trahison, au moment où le comité de salut public l'a arrêté dans ses complots. Chaque mot de cette lettre était une énigme, mais elle ne l'est plus actuellement.

« *Signé :* VINCENT. »

La lettre avait de plus été dénoncée aux jacobins. Philippe de Custine, libre alors, avait donné des explications dans une bro-

chure adressée à ses concitoyens. Le 12 nivôse, son procès commença. Delphine, quoique sa conduite pendant le procès de son beau-père eût appelé sur elle l'attention publique, avait obtenu la permission d'entrer tous les jours à la Force pour y voir son mari. Elle pressentait, quelle que fût l'innocence de l'accusé, l'issue fatale des débats. Elle mit dès lors tout en œuvre pour lui procurer les moyens de s'évader. Elle parvint par sa grâce à intéresser la fille même du geôlier. François-Philippe de Custine était de complexion délicate, d'une taille moyenne. Il avait assez de jeunesse et un assez joli visage pour qu'on pût l'habiller en femme sans attirer les regards. Il fut convenu qu'il prendrait les habits de Delphine, que Delphine, de son côté, se costumerait comme Louise, la fille du geôlier, et que, tandis que celle-ci descendrait dans la rue par un autre escalier, le prisonnier et la fausse Louise sortiraient ensemble par la porte ordinaire. On partirait un peu avant l'heure où les lampes s'allumaient, afin de profiter de la brune ; c'était au commencement de janvier. La complicité de la fille du geôlier était du reste largement payée : 30,000 francs en or versés à l'heure même par un ami, et, en outre, une pension viagère de 2,000 francs (1).

Toutes les combinaisons une fois arrêtées, on prit jour pour l'évasion. Ce jour était précisément l'avant-veille de celui où François-Philippe de Custine devait être transféré à la Conciergerie et comparaître devant le tribunal révolutionnaire. La Convention venait de décréter la peine de mort contre quiconque favoriserait l'évasion d'un condamné. Le journal dans lequel cette loi draconienne était publiée fut placé par le geôlier sous les yeux du prisonnier.

« Un peu avant l'heure convenue (nous laissons la parole au fils de Mme de Custine), ma mère arrive à la prison. Elle trouve au bas de l'escalier Louise fondant en pleurs : « Qu'as-tu, ma fille? lui dit ma mère. — Oh! madame, répond Louise, oubliant le tutoiement de rigueur, venez le décider! Vous seule pouvez encore lui sauver la vie. Depuis ce matin, je suis à le supplier inutilement. Il ne veut plus entendre parler de notre projet. » Avant d'entrer dans la chambre du prisonnier, cette bonne fille retient une seconde ma mère sur le palier et lui dit tout bas : « Il a lu le journal!.. » Ma mère devina le reste. Connaissant l'inflexible délicatesse du cœur de son mari, elle chancelle comme si elle le voyait déjà monter à l'échafaud. « Viens avec moi, Louise, tu auras plus de pouvoir que moi pour le vaincre. » Louise entre chez mon père, la porte se ferme, et la commence à voix basse une scène que vous

(1) A. de Custine, *la Russie en* 1839, lettre II.

vous figurerez mieux que je ne peux la décrire. D'ailleurs, ma mère n'a trouvé la force de me la conter qu'une seule fois. « Vous ne voulez plus vous sauver? dit ma mère en entrant; notre fils va donc rester orphelin, car je mourrai aussi, moi. — Sacrifier la vie de cette fille pour sauver la mienne, c'est impossible. — Tu ne la sacrifieras pas; elle se cachera et se sauvera avec nous. — On ne se cache plus en France; on ne sort plus de ce malheureux pays. Ce que tu demandes à Louise est plus que son devoir. — Monsieur, sauvez-vous! dit Louise, c'est devenu mon affaire à moi. — Tu ne connais donc pas la loi décrétée hier? » Et il commence à la lire. Louise l'interrompt : « Je sais tout cela; mais, monsieur, encore une fois, sauvez-vous! Je vous en supplie, je vous le demande à genoux; j'ai mis mon honneur, ma vie, mon bonheur dans votre projet. Vous m'aviez promis de faire ma fortune; vous ne serez peut-être pas en état de tenir votre parole. Eh bien! monsieur, je veux vous sauver pour rien. Nous nous cacherons, nous émigrerons et je travaillerai pour vous. Je ne vous demande rien; mais laissez-moi faire. — Nous serons repris et tu mourras! — Eh bien! si j'y consens, qu'avez-vous à me dire? — Jamais. — Quoi! reprend ma mère, vous pensez à elle, à cette noble Louise, plus qu'à votre femme, plus qu'à votre enfant? »

« Rien ne put ébranler la résolution du stoïque prisonnier. Le temps accordé à ma mère s'écoule en vaines instances. Il fallut l'emporter hors de la chambre : elle ne voulait pas quitter la prison. Louise, presque aussi désespérée, la reconduisit jusque dans la rue, où l'attendait avec anxiété M. Guy de Chaumont-Quitry, notre ami, avec les 30,000 francs en or. « Tout est perdu! lui dit ma mère; il ne veut plus se sauver. — J'en étais sûr, répondit M. de Quitry. » Ce mot, digne de l'ami d'un tel homme, m'a paru presque aussi beau que la conduite de mon père. »

La scène est aussi simple qu'héroïque. Le procès va encore mettre en relief le caractère si vaillant, si noble, de Philippe de Custine.

Les *Mémoires de la Révolution* nous le montrent comparaissant le 12 nivôse devant le tribunal, avec l'air calme et résolu qu'il avait partout ailleurs. Sa présence d'esprit ne l'abandonna pas. Après la lecture de l'accusation, un seul témoin se présenta : c'était Vincent. Sa déposition portait en substance que l'accusé fuyait les patriotes, c'est-à-dire les jacobins, qu'il s'était lié avec les contre-révolutionnaires, c'est-à-dire les girondins, et qu'il avait été complice des *projets liberticides* du général son père. Dumas, le président du tribunal, ayant demandé au témoin quelles preuves il pouvait alléguer, il répondit qu'il l'avait ouï-dire, et qu'au sur-

plus tout le monde l'assurait. Vincent se retira sans pouvoir en dire davantage. Ensuite l'interrogatoire commença (1).

L'acte d'accusation exposait que, par décret de la Convention du 6 nivôse an II (1794), il avait été ordonné que Louis-Philippe-François Custine, ex-noble, âgé de vingt-cinq ans et demi, né à Paris, ci-devant ministre plénipotentiaire à Berlin et depuis aide-de-camp d'Adam-Philippe Custine, son père, était prévenu de complot contre la république et de complicité dans la trahison du général contre l'empire français *(sic)*.

Le président Dumas l'interrogea sur la lettre interceptée. Il lui demanda quelles étaient les peines paternelles auxquelles il prenait une si douloureuse part. Philippe de Custine répondit qu'il s'agissait alors de la prise de Condé, qui avait eu lieu presque au moment où le général était venu prendre le commandement de l'armée du Nord, et que sa douleur était d'autant plus vive que, Valenciennes étant menacée du même sort, les ennemis de son père ne manqueraient pas de lui en faire un crime, quoique, depuis son arrivée à l'armée, il lui eût été impossible d'établir une communication avec les deux places.

Interrogé sur le motif qui le faisait instruire son père du renouvellement du comité de salut public, il répondit que rien n'était plus intéressant pour un général d'armée que de savoir à quels hommes il avait affaire et quel parti il pouvait tirer de leurs lumières. Dumas alors lui demanda s'il avait eu des liaisons avec les *députés frappés par le glaive des lois*, c'est-à-dire avec les girondins : « Je ne les ai jamais vus, dit Philippe de Custine, que dans les différens comités dont ils étaient membres et où j'étais obligé de me rendre pour les affaires de mon père. J'estimais leurs talens et j'ignorais leurs intentions. »

Le public qui se pressait dans la salle du Palais de Justice était déjà bien disposé en faveur de l'accusé, et l'on entendait répéter dans tous les coins : « Mais il n'y a rien là-dedans. Ce jeune homme sera sûrement acquitté. » C'est alors que Dumas, voyant sa proie lui échapper, commit un de ces actes iniques que la conscience ne doit pas se lasser de flétrir.

On se rappelle que Philippe de Custine avait été envoyé auprès du duc de Brunswick au commencement de la guerre, pour la plus délicate des négociations. Le jeune envoyé avait tout fait pour réussir. Ses lettres montraient en lui une maturité précoce, en même temps que les sentimens les plus élevés. Elles promettaient, par les qualités de tact et de finesse qui y sont révélées, un diplomate.

(1) *Archives nationales*. Section judiciaire, W 305, n° 380.

Dumas crut devoir lire aux jurés la correspondance de l'accusé, mais il tronqua impudemment les lettres pour en abuser. François-Philippe de Custine s'en aperçut, et, se levant avec vivacité, il s'écria : « Citoyens jurés, je demande que le président lise mes lettres en entier. Il les tronque pour me perdre. Je vous demande justice de cette mauvaise foi. »

Le président, embarrassé et se voyant pris sur le fait, expliqua que les jurés auraient bientôt sous les yeux toute la correspondance et jugeraient d'après les pièces. La lettre que Dumas dénaturait fut expliquée avec beaucoup de sang-froid et de fermeté par l'accusé. Il écrivait à de Lessart, ministre des affaires étrangères, qu'il avait espéré pendant plusieurs jours que le duc de Brunswick accepterait les propositions de la France ; mais que les puissances coalisées avaient opposé des offres supérieures aux nôtres, et que le duc paraissait disposé à préférer le trône de Pologne, qu'on lui promettait, à l'honneur de commander les armées françaises. Dumas avait mutilé cette lettre de façon à faire entendre au jury que l'accusé avait été chargé d'offrir le trône de France au duc de Brunswick.

Cette accusation, qui se retrouve dans les *Girondins* de Lamartine, dans l'ouvrage de Louis Blanc, était démentie par la correspondance. Si elle avait été lue, elle aurait suffi à disculper l'accusé. La dépêche de Lessart, du 10 février 1792, faisait tomber cette calomnie (1).

Le public, satisfait de l'explication de François-Philippe de Custine et convaincu de la mauvaise foi du président, continuait à répéter : « Mais il n'y a rien là-dedans ; certainement le pauvre jeune homme sera acquitté. » Alors certains hommes soudoyés, se glissant dans les groupes, jetaient tout bas ces mots : « Si le jeune Custine est acquitté, il vengera le sang de son père. »

Enfin, le président irrité l'interrogea sur les desseins du général ; il répondit : « Je n'ai jamais connu d'autre dessein de mon père que de bien servir la république. Je n'ai jamais été qu'un moment auprès de lui, à l'armée. Depuis longtemps, je me suis borné à faire les commissions de mon père auprès des comités, ainsi qu'on en peut juger par mes lettres interceptées. Il ne me consultait en rien sur ses desseins, comme sur ses expéditions lointaines. »

Autant François-Philippe de Custine montrait de sang-froid et de modération dans sa défense, autant Dumas montrait une partialité révoltante. Il finit par oser déclarer aux jurés qu'il lui paraissait impossible et contraire à la nature des choses qu'un fils, habituellement en correspondance avec son père, ne fût pas son complice.

(1) Voir les pièces des *Archives nationales* citées par M. Sorel dans la *Revue historique* de 1876.

C'était Chauveau-Lagarde qui défendait le jeune Custine. Il releva les derniers mots du président et témoigna sa surprise d'avoir entendu de semblables expressions. « Quel est le tribunal au monde où l'on oserait se permettre de condamner un accusé sur des présomptions pareilles? Quoi! il est contraire à la nature des choses qu'un fils ne soit pas complice de son père? Quelle jurisprudence! J'irai plus loin ; et quand même l'accusé aurait été instruit des desseins d'un père coupable, je le demande ici : un fils doit-il dénoncer son père? Où serait donc la pitié filiale, la première des vertus? Où seraient les mœurs qu'on cherche à régénérer? »

Le jugement fut rendu le 3 janvier 1794.

François-Philippe de Custine était condamné à mort, « comme s'étant depuis longtemps associé au système de trahisons formées par un tyran perfide et ses infâmes ministres, avec les cours de Vienne et de Berlin, contre la liberté française et la souveraineté nationale, et comme s'étant rendu le complice de conspirations tramées par son père avec le traître Dumouriez, et à la faveur desquelles Mayence, Condé, Valenciennes avaient été livrées aux despotes coalisés contre la France. » Le jugement, à la diligence de l'accusateur public, devait être exécuté dans les vingt-quatre heures, sur la place de la Révolution.

Au moment où Dumas lut la sentence, l'auditoire témoigna sensiblement sa surprise et sa douleur. Le jeune Custine entendit son arrêt de mort sans faiblesse. Il haussa les épaules et ne dit pas un mot. Il sortit avec le même air calme et résolu qu'il avait montré en comparaissant devant le tribunal révolutionnaire.

Il n'avait pas voulu que sa femme l'assistât pendant ces douloureux débats. Sa vue, ses larmes eussent peut-être affaibli son sang-froid et son courage, mais Delphine avait obtenu de lui dire adieu à la Conciergerie (1).

Elle s'approcha de lui sans cris, l'embrassa en silence et s'assit les bras autour de son cou. L'entrevue dura trois heures. Peu de paroles furent échangées. Le nom seul de leur fils fut prononcé plusieurs fois. Les lettres de ce fils nous apprennent que ces adieux émouvants furent troublés par une circonstance étrange, dont nous reproduisons le récit sans commentaires.

« Ma mère, craignant de se trouver mal, allait se lever et se retirer. Le condamné l'avait reçue dans une salle qui servait d'entrée à plusieurs chambres de la prison. Tout à coup, on entend ouvrir une petite porte : un homme sort, une lanterne sourde à la main. Cet homme, bizarrement costumé, était un prisonnier qui allait en

(1) A. de Custine, *la Russie en 1839*, lettre II.

visiter un autre ; il avait pour vêtement une petite robe de chambre bordée de peau de cygne. Des caleçons blancs, des bas, un grand bonnet de coton en pointe orné d'une énorme fontange couleur de feu, complétaient son ajustement. Quand la figure fut arrivée tout près des deux époux, elle les regarda un instant sans dire un mot et continua son chemin. Ils virent alors que ce vieillard avait du rouge. Cette apparition, contemplée en silence par les deux jeunes gens, les surprit au milieu de leur désespoir féroce ; et, sans songer que le rouge était peut-être destiné à empêcher un homme du cœur de pâlir devant l'échafaud du lendemain, ils partent ensemble d'un éclat de rire terrible. L'électricité nerveuse triompha un moment de la douleur de l'âme... Les rires désordonnés dégénérèrent bientôt en spasmes effrayans... Les gardiens eurent pitié de ma mère plus que dans une autre occasion, quatre ans avant, la populace de Paris n'avait eu pitié de la fille de M. Berthier. Ces hommes entrèrent dans la salle et emportèrent ma mère pendant une crise nerveuse qui se manifestait par des accès de rire toujours renouvelés, tandis que mon père resta seul livré aux mêmes convulsions. »

Telle fut la dernière entrevue des deux époux. Philippe de Custine devait le lendemain, à cinq heures, monter à l'échafaud. Il passa le reste de la nuit à se remettre de la crise nerveuse qu'il venait de subir. Le matin, il écrivit à sa femme une lettre simple comme une élégie antique et digne de cette âme à la romaine :

« Neuf heures du matin.

« Je ne puis mieux commencer ma dernière journée qu'en te parlant des tendres et douloureux sentimens que tu me fais éprouver. Je les repousse quelquefois, et quelquefois ils ne peuvent être éloignés. Que vas-tu devenir ? Te laissera-t-on du moins ton habitation, du moins ta chambre ? Tristes pensées ! Tristes images !

« J'ai dormi neuf heures. Pourquoi ta nuit n'a-t-elle pu être aussi calme ? Car c'est ta tendresse, non ta peine qu'il me faut.

« Tu sais déjà le sacrifice que j'ai fait. J'ai un pauvre compagnon d'infortune qui t'a vue petite et qui a l'air d'un bon homme : on est trop heureux, en finissant ses maux, de soulager ceux d'un autre ; fais savoir cela à Philoctète.

« J'ai oublié de te dire que je m'étais défendu à peu près seul, et seulement pour les gens qui m'aiment. »

Quel était ce pauvre compagnon qui avait vu toute petite Mme de Custine et quel sacrifice avait fait Philippe ? C'était un prisonnier

nommé Bertrand, dont Delphine parlera dans son interrogatoire, et qui voulut un jour l'aider à quitter la France. Il ne partagea pas le sort de son compagnon, et reçut de lui une partie de la somme que M. de Chaumont (Philoctète) avait réservée pour l'évasion de son ami.

La journée se passa dans l'attente de l'appel suprême des condamnés ; puis à la fin du jour, presque au moment où la charrette entrait dans la cour de la Conciergerie, le jeune Custine écrit à Delphine une autre lettre plus stoïque encore que la première :

« Quatre heures du soir.

« Il faut te quitter. Je t'envoie mes cheveux dans cette lettre. La citoyenne X... (1) promet de te remettre l'un et l'autre. Témoigne-lui-en ma reconnaissance.

« C'en est fait, ma pauvre Delphine, je t'embrasse pour la dernière fois. Je ne puis pas te voir, et si même je le pouvais, je ne le voudrais pas. La séparation serait trop difficile, et ce n'est pas le moment de s'attendrir.

« Que dis-je? S'attendrir?.. Comment pourrais-je m'en défendre à ton image? Il n'en est qu'un moyen, celui de la repousser avec une barbarie déchirante, mais nécessaire. Ma réputation sera ce qu'elle doit être. Et, pour la vie, c'est chose fragile par sa nature. Des regrets sont les seules affections qui viennent troubler par momens ma tranquillité parfaite. Charge-toi de les exprimer, toi qui connais bien mes sentimens, et détourne ta pensée des plus douloureux de tous, car ils s'adressent à toi.

« Je ne pense pas avoir jamais fait à dessein du mal à personne. J'ai quelquefois senti le désir vif de faire le bien. Je voudrais en avoir fait davantage ; mais je ne sens pas le poids incommode du remords. Pourquoi donc éprouverais-je aucun trouble? Mourir est nécessaire; et tout aussi simple que de naître.

« Ton sort m'afflige. Puisse-t-il s'adoucir! Puisse-t-il même devenir heureux un jour! C'est un de mes vœux les plus chers et les plus vrais.

« Apprends à ton fils à bien connaître son père! Que des soins éclairés écartent loin de lui le vice. Et quant au malheur, qu'une âme énergique et pure lui donne la force de le supporter!

« Adieu! Je n'érige pas en axiomes les espérances de mon imagination et de mon cœur; mais crois que je ne te quitte pas sans désirer de te revoir un jour.

« J'ai pardonné au petit nombre de ceux qui ont paru se réjouir

(1) Louise, la fille du geôlier.

de mon arrêt. Toi donne une récompense à qui te remettra cette lettre ! »

Le geôlier lui arracha la plume des mains, parce que l'appel des condamnés se faisait en ce moment dans la cour.

Par une froide journée, le 4 janvier 1794, la charrette conduisit Philippe de Custine sur la place de la Révolution. Tel il avait été devant ses juges, tel il fut devant la mort. *Le Glaive vengeur* (nivôse an II) constate sa fière attitude, et il en prend occasion pour insulter à la fois le père et le fils : « Si le misérable jeune homme, dit-il, hérita des sentimens de trahison de son infâme père, il n'annonça pas au moins en avoir la faiblesse. Il est allé au supplice avec fermeté et tranquillité. »

V.

Veuve à vingt-trois ans, n'ayant plus d'autre devoir que de conserver la vie de son unique enfant, Mme de Custine prit la résolution de quitter la France. Elle espérait, sous le nom d'une marchande de dentelles, gagner la Belgique, tandis que la servante attachée au petit Astolphe, Nanette Esbelin, sortirait par l'Alsace. On devait se rejoindre à Pyrmont, en Westphalie, et de là se mettre en route pour Berlin où se trouvaient la comtesse de Sabran et Elzéar. Delphine parvint, à force d'argent, à se procurer un passeport.

Après avoir quitté son hôtel de la rue de Bourbon, elle avait pris un modeste appartement, rue de Lille, n° 509. Elle avait déposé son paquet de voyage chez un ami, M. Bertrand, qui devait le lui rendre à l'heure indiquée, à la Maison-Blanche, sur la route de Villejuif. Tout était prêt. Elle avait embrassé son enfant ; la servante et lui s'étaient rendus au bureau de la voiture publique pour Strasbourg. Mme de Custine se préparait à sortir pour prendre en poste la route des Flandres. Elle était seule et mettait en ordre ses papiers compromettans. Assise sur un grand canapé près de la cheminée, elle commençait à brûler les lettres les plus dangereuses. Tout à coup, elle entend ouvrir la première porte de son appartement ; sans plus délibérer, elle ramasse tous les papiers dans un carton et le pousse rapidement sous le canapé ; c'étaient les membres du comité de sûreté générale et de la section qui entraient : « Tu es arrêtée, s'écria le président, parce qu'on t'a dénoncée comme émigrée d'intention. — C'est vrai, dit ma mère. » (C'est Astolphe de Custine qui fait ce récit.) Elle voyait déjà dans les mains du président son portefeuille et son faux passeport, qui venaient d'être saisis dans sa poche. Elle aperçut au même instant ses gens qui avaient

suivi les membres du comité. Un coup d'œil lui suffit pour deviner par qui elle avait été dénoncée. La physionomie de sa femme de chambre trahissait une conscience troublée. « Je vous plains, lui dit ma mère en s'approchant de cette fille. » Celle-ci se met à pleurer et répond tout bas : « Pardonnez-moi, madame, j'ai eu peur. — A quelle prison veux-tu qu'on te conduise ? dit un des membres du comité, tu es libre de choisir. — Qu'importe ! — Viens donc ! » On la fouille, on ouvre les armoires, on bouleverse la chambre, mais personne ne songe à regarder sous le canapé.

Elle monte en fiacre avec trois hommes armés, qui hésitent s'ils ne la conduiront pas à Sainte-Pélagie ; ils la mènent rue de Vaugirard, aux Carmes, dans ce couvent changé en prison, et dont les murs étaient encore teints du sang des victimes massacrées le 2 septembre 1792.

Nous empruntons le récit du séjour en prison de Mme de Custine aux deux lettres publiées par son fils, en les complétant au moyen de documents empruntés aux Archives nationales et aux Mémoires du temps.

Bertrand, l'ami sur qui attendait à la barrière, voyant passer l'heure du rendez-vous, ne douta pas un instant de l'arrestation de Mme de Custine. Il court sans hésiter au bureau de la diligence, afin d'empêcher le départ de l'enfant et de Nanette Esbelin pour Strasbourg. Il arrive à temps. Les scellés ayant été apposés sur l'appartement, il n'y avait de pièce libre que la cuisine, où la servante fidèle établit son lit et le berceau. Les domestiques avaient, en déguerpissant, pillé le linge et l'argenterie. Pendant les huit mois que dura la captivité de la mère, son enfant vécut là. L'argent fut vite épuisé : la pauvre Nanette vendit ses hardes pour nourrir le petit être de deux ans confié à ses soins.

La prison des Carmes, où Mme de Custine fut enfermée, était pleine de captives du plus haut rang, appartenant la plupart à cette partie de la noblesse qui avait accepté les idées de 89. Il suffira de citer Mme Charles de Lameth, Mme d'Aiguillon, Mme de Jarnac, Mme Joséphine de Beauharnais. Jeunes, belles, ayant l'orgueil de leur infortune, elles continuaient, par la vivacité et le bon goût de leurs entretiens, la vie mondaine. Elles donnaient surtout, par la sérénité de leur esprit, le plus rare exemple de liberté morale. Delphine de Custine et Joséphine de Beauharnais étaient logées dans le même cabinet, et se rendaient les services mutuels de femmes de chambre. Mais tandis que ces grandes dames montraient une énergie exemplaire, que Mme de Custine se refusait du sommeil, parce qu'elle craignait, disait-elle, de donner des marques de faiblesse, si on venait la réveiller la nuit en sursaut pour la conduire devant le tribunal révolutionnaire, Mme de Beauharnais, avec son ima-

gination indolente de créole, passait la journée à tirer les cartes en cachette, quand elle ne pleurait pas.

Aux Carmes, les hommes étaient séparés des femmes. Cependant, à certaines heures de la journée, tous les prisonniers étaient autorisés à se réunir dans le préau. Les relations sociales s'y nouaient comme dans un salon; on s'y faisait présenter.

Dans ses Mémoires (1), écrits longtemps après les événemens, et avec des souvenirs effacés, Mme Elliott parle de ce monde de charmantes femmes qui supportaient le malheur avec une bonne humeur dédaigneuse. Les renseignemens qu'elle fournit ne sont pas toujours précis, et souvent les faits les plus positifs les contredisent. Arrêtée par suite de son intimité avec le duc d'Orléans, et enfermée d'abord aux Récollets, à Versailles, elle avait été, après six semaines de détention, transférée aux Carmes; elle s'y lia plus particulièrement avec Joséphine de Beauharnais. Mme Elliott affirme que Mme de Custine et son mari étaient arrêtés et enfermés ensemble lorsque ce dernier fut condamné par le tribunal révolutionnaire. Elle ajoute qu'elle n'avait jamais vu une scène plus déchirante que le moment de la séparation du jeune couple. « Je crus un moment que Mme de Custine allait se briser la tête contre les murs. Mme de Beauharnais et moi, nous ne la quittâmes pas de trois jours et de trois nuits; mais elle était jeune, pleine d'imagination; *elle était Française*, et, au bout de six semaines, elle avait repris courage. »

Tout est faux dans ces quelques lignes. François-Philippe de Custine avait été arrêté avant sa femme. Il avait été conduit à la Force et non aux Carmes. C'est à la Conciergerie qu'eurent lieu leurs adieux à la veille de l'exécution. Comment, dès lors, ajouter foi au roman dont Alexandre de Beauharnais, d'après Mme Elliott, aurait été le héros? Il était séparé depuis plusieurs années de Joséphine lorsqu'il fut enfermé aux Carmes. « Sa femme et lui parurent assez embarrassés de cette circonstance; mais, en peu d'heures, ils furent complètement réconciliés. On leur donna un petit cabinet à deux lits pour y coucher. Le jour de l'entrée de Beauharnais fut fort triste pour cette charmante petite Mme de Custine, car ce jour-là même son mari, très beau jeune homme, fils du général, fut mené au tribunal et jugé. On l'exécuta le lendemain. »

Il y a encore dans ce récit presque autant d'inexactitudes que de mots.

« Cette pauvre Mme de Beauharnais, qui paraissait vraiment très attachée à son mari, devient très malheureuse. Pourquoi? Beauharnais était plus amoureux que je ne saurais le dire de Mme de

(1) *Mémoires de Mme Elliott.*

Custine, et la petite femme me paraissait répondre assez volontiers à toutes ses attentions. » Il est vrai que Mme Elliott se hâte d'ajouter : « Je suis loin de supposer que les choses aient dépassé les limites des convenances. »

En tout cas, le roman ne dura pas longtemps. Les jacobins crurent ou feignirent de croire à une conspiration des prisons ; une large fournée de victimes fut livrée au bourreau ; et, dans le nombre, Beauharnais. « Ses adieux, dit encore Mme Elliott, furent d'une tristesse affreuse. Il avait fait un très bon portrait de moi, qu'il donna, en nous quittant, à la pauvre petite Mme de Custine. Sa malheureuse femme fut inconsolable pendant quelque temps ; mais *elle était Française*, et son mari n'avait jamais eu d'attentions pour elle. L'autre dame (Mme de Custine) n'a jamais souri depuis la mort de Beauharnais. »

Nous ne relèverons pas l'insistance avec laquelle l'ancienne maîtresse du duc d'Orléans parle de la légèreté des femmes françaises. Nous rectifierons seulement ses assertions. M. de Beauharnais avait été l'ami du général de Custine ; et lorsque, après cinq mois de captivité, il fut emmené à l'échafaud, ce n'est pas le portrait de Mme Elliott qu'il remit à Delphine, mais un talisman arabe monté en bague. Quant au sourire à jamais disparu, Mme Elliott n'assistait pas aux entrevues avec Chateaubriand et aux douces soirées de Fervacques. Mais le roman (nous entendons par là l'imprévu dans les sentimens et dans les événemens de la vie) n'en joua pas moins son rôle dans le séjour de Mme de Custine aux Carmes et dans l'instruction de son procès. Nous lisons dans son dossier aux Archives nationales, que, pendant les premières semaines de sa détention, elle fut ramenée à son domicile trois ou quatre fois. Elle put revoir ainsi à la dérobée son jeune enfant ; tel n'était cependant pas le but de ces courtes extraditions. Elle assistait aux perquisitions du comité révolutionnaire de la section et subissait ensuite un interrogatoire.

Voici l'un de ces procès-verbaux : c'est une page encore vivante dans sa sécheresse !

« Ce 29 floréal de l'an II de la république française, une et indivisible,

« Nous, membres du comité révolutionnaire de la section de Bondy, en vertu de l'ordre du comité de sûreté générale, en date du 16 floréal, portant d'extraire la citoyenne Delphine Sabran, femme Custine, de la maison d'arrêt, pour être témoin à la levée des scellés apposés à sa maison, rue de Lille, n° 509, section de la Fontaine-de-Grenelle, nous nous sommes transportés à cet effet dans la maison d'arrêt dite des Carmes, rue de Vaugirard, où

étant, nous avons extrait la citoyenne Custine et l'avons conduite dans sa maison, accompagnés du citoyen Houreau, membre du comité révolutionnaire de la section, et avons monté au deuxième étage pour faire perquisition.

« *Signé :* SABRAN-CUSTINE ; MARTINEAU, *président ;* PHILIPPE, *secrétaire ;* TOUPIOLLE, THOMAS, FAGUET, GÉRÔME, *commissaires.* »

Le portefeuille caché sous le canapé allait être découvert.

Le 21 prairial an II, une première perquisition avait été faite ; le procès-verbal constate que les membres du comité ont trouvé (1) « des actes de comédie historique, le tout contraire aux principes de la révolution. »

« Avons présenté la neuvième pièce signée Elzéar, et avons interpellé la citoyenne Custine de nous dire quelle était cette personne, a répondu ne pas connaître l'écriture ni la signature. »

C'était la tragédie d'*Annibal*, que son frère avait composée à l'âge de quinze ans, et que la section jugeait contraire aux principes de l'égalité. La pauvre Delphine ne voulut pas reconnaître les vers d'Elzéar et le compromettre.

Mais le 30 floréal, ce fut plus grave. Le comité révolutionnaire de la section de Bondy s'émeut de la perquisition du 29. Une foule de lettres, papiers, renseignemens ont été trouvés dans un lieu particulier qui avait échappé aux recherches. Une délibération est prise : « Considérant que, dans ces papiers, il peut s'y trouver des lettres et des renseignemens qui pourraient donner le fil d'une correspondance entre les citoyens Chateaubriand, Rosambo et autres qui ont été frappés par la loi ; qu'au nombre des pièces trouvées ledit jour 29 floréal, il s'en trouve qui sont contre-révolutionnaires, arrête :

« Que les citoyens Martineau et Chevallier se transporteront au comité de sûreté générale pour obtenir de lui l'ordre de retirer au département, sous récépissé, la boîte contenant différens papiers trouvés dans l'appartement de la citoyenne Custine, pour être autorisés à faire le dépouillement desdits papiers en sa présence, lui faire toutes interpellations et recevoir tous dires et déclarations pour découvrir les conspirateurs et les livrer au fer vengeur des lois.

« Fait au comité, le jour et an que dessus.

« *Signé :* MARTINEAU, TOUPIOLLE, CHEVALLIER, GÉRÔME, GILLET, *commissaires.* »

(1) *Archives nationales*, section administrative.

Le terrible portefeuille caché sous le canapé avait été découvert. Tout était à craindre, et la tête de Mme de Custine était menacée.

Dans l'interrogatoire qui suivit la troisième visite domiciliaire, opérée le 1er ventôse an II par le comité révolutionnaire de Grenelle, il se produisit un incident à la fois redoutable et comique qui lui créa un ennemi implacable (1).

On avait demandé à Delphine si elle connaissait le nommé Bertrand; elle avait répondu que c'était une simple connaissance faite à la Force, où il était avec son mari. C'était, on s'en souvient, l'ami qui devait attendre à Villejuif, le jour de la tentative de départ. Mme de Custine se refusait à donner des explications, et, comme on fouillait le paquet de linge et de chaussures préparé pour le voyage, on lui demanda si du moins elle reconnaissait ses effets, elle dit que non : on lui présenta un petit soulier à la mode et on le lui essaya de force; « il fut jugé par le président être sien. »

Le président du comité, du nom de Curt, un bossu, était cordonnier. Il affirma que le soulier était de peau anglaise. Ici se clôt le procès-verbal. Nous citons, pour le surplus, la lettre troisième d'Astolphe de Custine (2).

« C'est possible, dit à la fin ma mère, vous devez vous y connaître mieux que moi; tout ce que je peux vous dire, c'est que je n'ai jamais rien fait venir d'Angleterre : si ce soulier est anglais, il n'est donc pas à moi. — Quel est ton cordonnier? » demanda le président. Ma mère le nomma. C'était le cordonnier à la mode au commencement de la révolution. Il travaillait à cette époque pour les jeunes femmes de la cour. « Un mauvais patriote, répondit le président bossu et jaloux. — Un bon cordonnier, dit ma mère. — Nous voulions le mettre en prison, réplique le président avec aigreur; mais il s'est caché, l'aristocrate. Sais-tu où il est, à présent? — Non, répond ma mère; d'ailleurs, je le saurais que je ne le vous dirais pas. »

Et elle parlait ainsi les yeux baissés, presque timide, séduisante d'élégance, de grâce, de jeunesse, avec une incomparable voix au timbre doux et sonore, avec la magie de ses lourds cheveux blonds dorés qui lui couvraient les épaules. Comme elle avait un remarquable talent pour la peinture, elle se mit ce jour-là à crayonner les personnages devant lesquels elle comparaissait. Ses amis ont tous vu plus tard ce dessin conservé longtemps à Fervacques.

Le maître maçon, commissaire du comité et ardent jacobin, nommé Gérôme, dont la signature figure au bas des procès-verbaux, était présent à l'interrogatoire. Il enleva le dessin des mains de Mme de Custine et le fit circuler. Chacun se reconnut, et tous

(1) *Archives nationales.*

(2) A. de Custine, *Lettres sur la Russie*, tome I.

s'égayèrent aux dépens du président, dont la bosse était mal dissimulée, et qui était représenté debout sur une chaise, montrant le petit soulier accusateur. Le dessin fut joint aux pièces, et Fouché, quand il était au ministère de la police, le rendit à Mme de Custine, dont il devint l'ami.

Cependant les rires avaient exaspéré le cordonnier, tout-puissant dans la section. Sa rage eût certainement été funeste à la spirituelle et audacieuse prisonnière; mais, tant il est vrai que la réalité est plus invraisemblable que la fiction, elle dut la vie à l'imprudence même commise par elle ce jour-là.

Ce Gérôme, qui a signé les interrogatoires et qui affectait la plus grande colère contre la belle aristocrate, se sentit soudainement pris d'une profonde admiration pour elle, et n'eut plus dès lors qu'une pensée : ce fut de la préserver de la guillotine.

Gérôme avait un libre accès dans les bureaux de Fouquier-Tinville, l'accusateur public. Là s'entassaient les extraits des registres où se trouvaient les noms de tous les détenus écroués dans les prisons de Paris. Ces feuilles passaient dans un carton, où elles étaient empilées une à une par Fouquier-Tinville; il les en tirait à mesure et sans choix, pour fournir aux exécutions de la journée. Gérôme savait où était le carton fatal. Pendant six mois, il se glissa le soir dans le bureau à l'heure où il était certain de n'être pas observé; il s'assurait que la feuille sur laquelle était inscrit le nom de Mme de Custine se trouvait toujours au fond du carton. « La supprimer lui eût paru trop dangereux. Une fois le nom de ma mère se trouva le premier; Gérôme frémit et le remit sous les autres. Au moment où le 9 thermidor arriva, il ne restait plus que trois feuilles dans le carton de Fouquier-Tinville (1). »

Quel dévoûment passionné que celui qui se renouvelle tous les jours, pendant six mois! Et tout n'est il pas étrange et dramatique dans la destinée de Mme de Custine? Ce Gérôme, qui risque ainsi sa tête pour une femme dont il n'espère pas être aimé, il ne se dévoile même pas à celle qui lui a inspiré un pareil sentiment! Ce n'est qu'après sa sortie de prison que Delphine connut la ruse qui lui avait sauvé la vie.

BARDOUX.

(1) *Lettres sur la Russie*, d'Astolphe de Custine, t. I.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

DANS

L'EMPIRE ALLEMAND

II[1].

LES ASSURANCES OUVRIÈRES ET LA LOI DE RÉPRESSION.

Inoffensif pendant sa première phase, le mouvement ouvrier a pris depuis un caractère plus grave. Ses manifestations servirent d'abord d'épouvantail aux autorités établies contre la bourgeoisie libérale. La fusion des différentes associations socialistes en un parti unique, au congrès de Gotha, donna l'alarme au gouvernement. Cette alarme fut d'autant plus vive que le communisme international prenait le dessus et était proclamé ouvertement par les chefs du parti. Une agitation politique inquiétante, embrassant toute l'étendue du nouvel empire, gagnait surtout les populations des centres industriels. Il ne s'agissait plus d'une simple discussion de doctrines économiques, mais d'une propagande active pour l'établissement d'un nouvel état social par une révolution appelée à renverser la monarchie et à transformer la propriété. Devant les progrès de cette agitation, le chancelier de l'empire crut devoir réprimer

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1887.

le mouvement socialiste en sévissant avec énergie contre la propagande révolutionnaire et en organisant des institutions susceptibles d'améliorer la condition des ouvriers sous les auspices de l'état. Deux attentats successifs contre la personne de l'empereur servirent de prétexte pour interdire les associations suspectes de troubler la paix sociale. Simultanément avec l'application des mesures d'exception, destinées à enrayer l'action, le gouvernement impérial voulait apaiser le mécontentement des classes ouvrières par la fondation de caisses de secours, sous forme d'assurances contre la maladie, les accidens et l'invalidité, subventionnées par l'état. L'histoire de cette double tentative mérite une sérieuse attention dans tous les pays de grande industrie.

I.

La loi contre la propagande socialiste date du 21 octobre 1878. Elle interdit dans tout l'empire d'Allemagne les associations à tendances socialistes ou communistes, qui visent au renversement de l'ordre existant dans le gouvernement et dans la société. Cette interdiction s'étend à toute association dont les actes troublent la paix publique ou menacent l'entente entre les diverses classes de la population. Si une association est atteinte d'interdiction, sa caisse et son matériel sont saisis par la police. Des réunions qui manifestent des visées socialistes doivent être dissoutes sans délai. Sont défendus également les écrits et les publications qui ont un caractère socialiste ou compromettant pour la tranquillité du pays et de la société. De même, la police doit empêcher les souscriptions et les quêtes pour servir à la propagande révolutionnaire. Quiconque participe à une association interdite ou lui prête un local pour ses réunions est passible d'amende et d'emprisonnement. La police peut défendre l'exercice de leur profession aux aubergistes, aux débitans de boissons, aux imprimeurs, aux libraires, aux détenteurs de cabinets de lecture suspects de propagande socialiste. Dans les villes et dans les localités atteintes ou menacées d'agitation révolutionnaire, les gouvernemens des états particuliers de l'Allemagne pourront établir, avec l'autorisation du Bundesrath, le petit état de siège pour la durée d'un an, ce qui signifie l'expulsion des individus réputés dangereux pour l'ordre, la défense de vendre des imprimés dans les lieux publics, l'interdiction de toute réunion sans autorisation préalable. Chaque année, la chancellerie impériale doit rendre compte au Reichstag, dans un rapport spécial, des mesures prises pour l'application du petit état de siège.

Voici plus de neuf ans que la loi d'exception, pour réprimer la pro-

pagande socialiste, est appliquée dans toute sa rigueur. Votée d'abord pour une durée de trois années, elle a dû être prorogée à plusieurs reprises, sans arrêter le mouvement ouvrier. Bien au contraire, l'action des socialistes s'étend davantage de jour en jour et le nombre de leurs partisans s'accroît dans une proportion supérieure à l'augmentation générale de la population en Allemagne. Berlin, Hambourg, Leipzig, Francfort, Altona, Harbourg, Potsdam, Hanau, avec les districts avoisinans, sont soumis au régime du petit état de siège. Des centaines et des centaines de personnes ont été expulsées de ces différens centres sous la prévention de menées révolutionnaires. Loin de diminuer, sous l'effet de ces mesures, l'agitation gagne en puissance, quoique invisible autrement que dans les résultats des élections législatives. Les débats du Reichstag sur les rapports annuels, relatifs aux mesures prises en vertu de la loi d'exception, permettent aussi de suivre le mouvement.

C'est un fait incontestable, l'interdiction des réunions du parti ouvrier socialiste, reconstitué sur la base du programme de Gotha, encore debout, a eu pour conséquence de développer les forces de ce parti. Le fruit défendu exerce, toujours et partout, le même attrait sur les hommes, quels qu'ils soient. Seulement, l'organisation du parti démocrate-socialiste, au lieu de se montrer, comme autrefois, au grand jour, s'accomplit maintenant dans le secret. Avant les mesures de répression, un bureau directeur, élu régulièrement, rendait compte aux assemblées générales annuelles de la marche de l'œuvre et de l'emploi de ses ressources. Les ressources consistaient dans les cotisations volontaires des membres de l'association. Les moyens d'action étaient la propagande de l'idée socialiste par la presse et par des agens spéciaux. Pour avancer l'œuvre de propagande et pour conduire l'agitation, l'Allemagne avait été partagée en un certain nombre de districts. Dans chacun de ces districts, le bureau directeur entretenait un agent salarié chargé de faire des tournées dans son ressort, avec la mission de gagner les ouvriers à sa cause et de préparer les élections pour le Reichstag. A côté des agitateurs à traitement fixe, d'autres agens secondaires, touchant des subventions mensuelles, avaient pour tâche de préparer les réunions lors du passage des agitateurs principaux. Chaque district avait aussi son organe de publicité rédigé par des écrivains, à la disposition du comité directeur, et rémunérés sur les fonds du parti. Les chefs-lieux des districts d'agitation étaient choisis de manière à gagner à la cause du socialisme toutes les parties du pays où l'idée trouvait un terrain propice, en commençant naturellement par les centres industriels. Aux agens salariés, il faut ajouter un plus grand nombre d'agitateurs indépendans, orateurs de circonstance, ou-

vriers la plupart, qui, tout en travaillant de leurs mains pour vivre, prêchaient la république communiste par enthousiasme. Quant aux organes de publicité, sur lesquels les socialistes ont toujours compté beaucoup, ils étaient au nombre de 41 à l'époque du congrès de 1877, imprimés d'ordinaire dans des imprimeries coopératives du parti et comptant ensemble plus de cent mille souscripteurs. Parmi ces organes, le *Vorwärts*, revue scientifique du socialisme, formé par la fusion de l'ancien *Sozialdemokrat* avec le *Volkstaat*, avait dès la première année 12,000 abonnés, en regard de 35,000 pour la *Neue Welt*, recueil littéraire illustré de la même nuance publié à Stuttgart par Bruno Geiser. La vente annuelle de l'almanach *Der Arme Conrad* atteignit le chiffre de 50,000 exemplaires, tandis qu'on plaça 100,000 exemplaires de la brochure *Nieder mit den Sozialdemokraten* pendant la période électorale du mois de février de la même année. Grâce à cet énorme débit, toute une littérature socialiste surgit en peu de temps, car on attachait une grande importance au concours de la presse et des « vingt-cinq soldats de Gutenberg, » comme on appelait dans le parti les lettres de l'alphabet. Avant de créer un nouveau journal, le comité directeur de l'association examinait toujours avec soin si la feuille à fonder avait des moyens d'existence assurés, persuadé qu'il valait mieux ne pas laisser naître un organe dont l'avenir ne serait pas garanti. Sur les rédacteurs engagés au service des journaux socialistes, un quart seulement avait reçu une instruction universitaire : les autres étaient des compositeurs d'imprimerie et des artisans autodidactes de professions diverses. Rédacteurs de journaux et orateurs des réunions publiques passaient d'ailleurs une partie de leur temps en prison et devenaient la pépinière des députés démocrates au parlement de l'empire et dans les assemblées législatives des états particuliers.

Tous les efforts du gouvernement impérial pour ébranler l'organisation du parti ouvrier démocrate-socialiste étaient restés sans résultats. Aux élections du mois de février 1877 pour le Reichstag, les candidats de ce parti avaient obtenu un nombre de suffrages de beaucoup supérieur à celui de la législature précédente. Ce succès inquiétant décida le chancelier de l'empire à proposer des mesures d'exception pour venir à bout du socialisme. Un premier projet de loi soumis au Reichstag le 20 mai 1878, après l'attentat de Hödel, fut repoussé par l'assemblée. Le prince de Bismarck fit dissoudre le Reichstag pour présenter son projet à nouveau après les élections. Dans l'intervalle, l'empereur Guillaume avait été victime d'une seconde tentative d'assassinat de la part du docteur Nobiling. Malgré les dénégations des socialistes, le gouvernement persista à rattacher les deux attentats tout au moins à la propagande révolutionnaire

du parti. Une majorité de 221 voix contre 149 se prononça, en définitive, pour la loi d'exception proclamée le 21 octobre 1878 après de longs débats, dans le cours desquels le Reichstag examina la question sociale sous toutes ses faces. Outre les libéraux progressistes, les représentans des partis qui avaient à souffrir de mesures d'exception, le centre catholique, les Polonais, les Alsaciens-Lorrains, votèrent naturellement contre cette loi.

Lors de la présentation du premier projet, les démocrates socialistes s'étaient abstenus de la discussion. Un des chefs se borna à donner lecture, au nom du parti, d'une courte déclaration pour qualifier la loi d'exception d'attentat sans exemple contre la liberté, dont les socialistes envisageaient les effets avec le calme inébranlable que donne la conscience d'une cause invincible. Invincible, le socialisme le paraît encore après dix années d'efforts violens pour l'étouffer, résistant aux mesures de rigueur prises contre lui, comme aux tentatives et aux essais du gouvernement allemand pour améliorer le sort des ouvriers. C'est que le mal est de nature morale, plus profond que s'il avait seulement ses racines dans des conditions économiques défectueuses, susceptibles d'être corrigées par la législation. La législation peut améliorer les conditions du travail pour l'ouvrier, et la police peut punir les actes contraires à ses ordonnances; ni l'une ni l'autre n'a le pouvoir d'apaiser des esprits aigris et pervertis, de réconcilier des classes sociales divisées par des intérêts contraires, que leurs convoitises poussent à s'arracher de force la jouissance des biens matériels, sans croire à une justice réparatrice, sans espérance d'un monde meilleur, sans religion en un mot. Or, le ministre d'état, M. de Hofmann, en motivant au Reichstag le projet de loi contre le socialisme, attribuait à l'église la tâche de combattre les idées socialistes par les moyens intellectuels. Les orateurs conservateurs et les orateurs catholiques de l'assemblée se sont prononcés dans le même sens, ceux-ci en affirmant l'influence unique de la religion, ceux-là en invoquant le concours réciproque de l'état et de l'église. Mais les apôtres du socialisme rejettent l'autorité de l'église au même titre que les droits de la police. Les socialistes proclament l'athéisme et nient la religion. Au moment même où le gouvernement impérial engageait la lutte contre le socialisme, le député Most et la femme Hahn prêchaient aux ouvriers de Berlin l'abandon en masse de l'église nationale. En Prusse, l'église nationale, c'est l'église protestante, qui a le roi pour chef suprême. L'église catholique, dont le chef de l'état réclamait aussi l'action morale, était alors elle-même en lutte avec le gouvernement pour se débarrasser des entraves mises à sa liberté sous le régime du *Culturkampf*.

Au lendemain du premier attentat commis sur sa personne, l'empereur Guillaume recommanda avant tout à ses conseillers de conserver la religion au peuple. Le souverain exprimait ainsi un avis auquel ses ministres ont eu le mérite de se rendre, sans s'obstiner à maintenir en vigueur les lois restrictives de la liberté ecclésiastique. En prenant la parole, au nom du centre catholique, au Reichstag, contre les mesures d'exception, le docteur Joerg s'éleva contre l'emploi des moyens violens pour éteindre le socialisme. Cet homme d'état, doué d'une rare perspicacité, compara les propositions du gouvernement allemand à la loi de sûreté générale, édictée en France sous le second empire, afin de sauver la société et la dynastie. Tout le monde sait que les mesures de police autorisées par la loi en question n'ont pu empêcher la chute de l'empire napoléonien ni les incendies de la commune de Paris. « Si vous voyez dans la démocratie socialiste, dit M. Joerg, une éruption maligne sur le corps social, vous ne ferez qu'aggraver le mal par l'application de remèdes violens. Vous dériverez l'éruption sur les organes internes : au lieu de l'agitation visible au grand jour, vous provoquez le travail souterrain, la conspiration dans l'ombre. La question de l'estomac et le mouvement communiste, qui en est né, se traduisent dans le matérialisme de la vie. Ces miasmes délétères, la police n'est pas en état de les extirper et de les détruire. D'ailleurs les organes socialistes ne sont pas seuls à répandre le matérialisme dans le peuple. »

Revenant sur leur décision antérieure, les députés socialistes prirent une part plus active aux débats sur la loi d'exception lorsque le projet du gouvernement fut de nouveau présenté à l'acceptation du parlement. Ils ont mis à profit la discussion des projets de répression pour exposer leur programme d'action et expliquer leur manière de voir sur le socialisme. Le socialisme, ont-ils répété, est le cri d'angoisse des misérables privés de pain, qui ne peuvent trouver un travail rémunérateur. Le mouvement socialiste, c'est l'émancipation du prolétariat, qui aspire à se dégager de la condition désespérée où le retient et le plonge l'exploitation sans merci, le mode de production sans règle de la société actuelle. Tandis que M. Bebel s'est efforcé d'écarter le reproche de viser au bouleversement violent de l'ordre établi, son collègue, M. Hasselmann, oubliant toute mesure dans l'entraînement de la passion, a frisé de près l'appel à la révolte. Jamais le Reichstag, si calme d'ordinaire, en comparaison des assemblées françaises actuelles, n'a eu de séance plus agitée, au point qu'à deux reprises, coup sur coup, le président dut rappeler à l'ordre le député socialiste. Celui-ci, pourtant, de répondre que la provocation à la guerre civile venait des hommes

au pouvoir, que le ministre de l'intérieur avait lui-même parlé du temps où il faudrait recourir aux armes : *wo der Säbel haut und die Flinte schiesst;* qu'aux jours de la Pentecôte de cette année, les troupes de Berlin avaient été consignées en prévision d'une bataille dans les rues que les ouvriers ont tenu à éviter en ne paraissant pas. « Ainsi qu'il a été dit, ajoutait M. Hasselmann, ce sont les hommes au pouvoir, ce sont les classes dominantes, qui proclament le recours à la violence. Ils veulent mettre le prolétariat au ban. Puis on vient de nous dire ici que ceux qui sont derrière nous commenceront et voudront le combat dans le cas où nous ne l'engageons pas. Moi, je déclare net et haut, en ce qui me concerne, je n'ai besoin de personne derrière moi pour m'appuyer; si on porte le peuple au désespoir, je saurai où devra être ma place du côté du peuple ou du côté du gouvernement. Je serai là dans les rangs du peuple, dussé-je laisser au besoin mon sang sur le champ d'honneur! Tous mes amis, tous les socialistes qui sont déjà sur la brèche, feront le sacrifice avec moi, s'il le faut. Pour cela, il ne faut pas attendre de nous, quand les classes au pouvoir nous obligent au combat et nous provoquent et que le désespoir pousse les ouvriers aux barricades, que nous resterons en arrière... Quand on fond des balles pour nous et qu'on aiguise les baïonnettes, alors, nous aussi, nous disons : « Si nous devons vivre de telle façon sous la tyrannie d'une société de bandits... »

Au milieu du tumulte qui s'éleva dans l'assemblée à ces mots, l'orateur socialiste ne put achever. Un pareil discours ne pouvait servir la cause de la liberté, ni disposer les partisans des mesures de rigueur à revenir de leurs craintes. Le *Vorwärts*, organe officiel du socialisme allemand, après l'attentat de Hödel, avait également appelé « sur le banc des accusés, non pas les criminels, mais la société. » Abstraction faite de ces exagérations de langage, deux faits essentiels ont été mis en évidence dans le cours des débats : d'une part, la nécessité des remèdes moraux pour guérir le mal, et de l'autre, l'urgence d'une amélioration de la condition des travailleurs. En ce qui concerne les moyens moraux, un des chefs du parti libéral, M. Bamberger, le spirituel auteur de la brochure *Deutschland und der Sozialismus* (Leipzig, 1878), contesta la possibilité de faire revenir la foi par force dans les esprits ou les têtes dont elle est une fois sortie. De même toute la fraction progressiste, attachée au dogme du laisser-faire, à défaut de croyance religieuse positive, rejetait l'intervention de l'état dans les questions ouvrières et pour la production industrielle. Selon M. Richter, « la démocratie socialiste n'est pas plus ancienne que le ministère Bismarck. » La politique de ce ministère aurait favorisé les premiers pas du

socialisme allemand à son début, au point que M. Liebknecht a été engagé un moment comme rédacteur de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, devenu l'organe officieux du chancelier de l'empire. Dans la suite, les conditions économiques, l'exagération des entreprises sous l'effet de l'indemnité de guerre française, la fièvre des fondations après le versement des milliards, la hausse des salaires et du prix des subsistances qui en est résulté, puis l'inévitable débâcle du krach, la réduction consécutive de la main-d'œuvre, ces perturbations ont troublé tour à tour l'existence des ouvriers. Ainsi une succession de crises, un développement trop rapide de l'industrie manufacturière, après une courte période de prospérité jusqu'alors inouïe, a laissé un prolétariat mécontent aux prises avec cette question de l'estomac, dont est sorti le socialisme.

Les députés socialistes partagent la manière de voir des libéraux progressistes sur les origines de la question de l'estomac. D'accord sur ce point et sur les causes, ils diffèrent absolument de vues sur la solution des difficultés pendantes. Pour eux, la doctrine du laisser-aller et du laisser-faire a pour conséquence la plus claire de rendre l'ouvrier de plus en plus misérable en le laissant à la merci du capital qui tire de son travail un profit de plus en plus grand. Dans ces conditions, l'intervention de l'état est la condition indispensable de la libération des classes laborieuses, dont le sort ne peut être amélioré autrement d'une manière durable. Depuis longtemps, le chancelier de l'empire a émis l'idée de faciliter l'organisation de sociétés coopératives de production au moyen de subventions de l'état. M. Bebel en témoigne dans son discours à la séance du Reichstag, le 16 septembre 1878. Il dit : « En 1862, lors de l'agitation du *Nationalverein* pour la constitution de l'unité allemande, parmi les plus jeunes d'entre nous dans le mouvement ouvrier, on ne savait ce que l'on voulait au juste et nous n'avions pas la moindre idée d'une action socialiste. Alors, en septembre 1862, apparut un dimanche au sein de notre comité un M. Eichler, dont il avait été beaucoup question dans les réunions ouvrières de Berlin, et qui déclara venir au nom et sur l'invitation du gouvernement prussien, en particulier du prince de Bismarck. Celui-ci nous offrait des subventions sur les fonds de l'état pour l'amélioration de la condition des travailleurs, dans le cas où nous serions disposés à user de notre influence pour amener les ouvriers à combattre le parti progressiste aux élections. Cela, remarquez-le bien, se passait à une date où la plupart d'entre nous ne connaissaient pas le nom de Lassalle, moi, tout particulièrement, à une époque où Lassalle n'avait pas encore paru en public et où sa fameuse réponse au comité de Leipzig n'existait peut-être pas même en pensée. » Suivant la déclaration

de M. Bebel, le comité dont il était membre commença par refuser les offres de subventions de l'état. Quelques mois plus tard seulement, après la création de *l'Allgemeine deutsche Arbeiterverein*, sous l'impulsion de Ferdinand Lassalle, la question des associations coopératives de production subventionnées revint à l'ordre du jour, avec l'agitation pour la concession du suffrage universel. Le mouvement ouvrier prit, à partir de ce moment, un nouvel essor et un développement qui n'a cessé de s'étendre depuis.

Une partie des assertions sur l'immixtion du gouvernement prussien dans le mouvement ouvrier, pour en tirer parti dans l'intérêt de la politique unitaire et pour la constitution de l'unité nationale de l'Allemagne, a été contestée par le chancelier de l'empire dans sa réplique au député socialiste. Néanmoins, tout en se défendant d'avoir jamais été en rapport avec un socialiste quelconque, le prince de Bismarck reconnut ses relations avec Lassalle et ses vues sur l'utilité d'un essai d'association coopérative dotée par l'état. A l'entendre, Lassalle était un des hommes les plus spirituels et les plus aimables avec lesquels il ait jamais été en rapport, un homme ambitieux dans la bonne acception du mot, mais nullement républicain. « Il avait un sens national et monarchique très prononcé; l'idéal auquel il aspirait était la constitution de l'empire allemand, en quoi nous avions un point de contact. Au contraire, ces misérables épigones, qui se mesurent à lui maintenant, il leur aurait lancé un *quos ego*; il les aurait rejetés avec dédain dans leur néant et les aurait mis hors d'état d'abuser de son nom. Oui, Lassalle était un homme énergique, intelligent, avec lequel il y avait intérêt à causer : nos entretiens se sont prolongés pendant des heures et j'ai toujours regretté de les voir finir. » En ce qui concerne les subventions de l'état aux sociétés coopératives de production, le prince de Bismarck avoua s'en être entretenu dans ces causeries avec le promoteur de l'association générale des ouvriers allemands. « Encore aujourd'hui, ajouta-t-il, je ne crois pas que ce fût là chose inutile. Je ne sais si ç'a été par suite des raisonnemens de Lassalle ou sous l'effet de ma propre expérience pendant mon séjour en Angleterre; mais j'ai toujours pensé qu'avec une organisation des sociétés coopératives, comme elles fonctionnent en Angleterre, on pourrait sérieusement améliorer la condition des travailleurs. J'en ai conféré avec Sa Majesté, qui s'intéresse beaucoup aux classes ouvrières et a pour elles une sollicitude innée. Or le roi donna alors sur sa cassette particulière une certaine somme pour tenter l'expérience avec une députation d'ouvriers que des divergences de vues avec leurs patrons avaient privés de pain. La somme accordée s'élevait à 6,000 ou 7,000 thalers : pour un essai en grand, il pourrait bien falloir 100 mil-

lions. Une pareille tentative ne me paraît pas chose naïve ou simple. Ne faisons-nous pas au ministère de l'agriculture des essais sur des systèmes de culture? Nous en faisons également dans nos usines. Pourquoi serait-il inutile de tenter des expériences semblables dans l'intérêt des ouvriers et pour la solution de la question sociale? Si on peut me faire un reproche à ce propos, c'est tout au plus de n'avoir pas persévéré pour mener l'œuvre à bonne fin. Mais cela n'entrait pas dans le ressort de mon département ministériel. Le temps nécessaire m'a manqué. La guerre, la politique extérieure, m'ont absorbé entièrement... Autant qu'il m'en souvienne, la partie industrielle a bien marché dans l'expérience en question : la partie commerciale a présenté plus de difficultés pour l'écoulement rémunérateur des produits. Peut-être la cause de cet insuccès tient-elle au manque de confiance des ouvriers allemands les uns à l'égard des autres et dans les administrateurs et les supérieurs, au défaut de cette bienveillance mutuelle que nous voyons chez les sociétés coopératives en Angleterre. En tout cas, je ne comprends pas que l'on me reproche d'avoir fait un pareil essai, non avec les fonds de l'état, mais à l'aide de l'argent donné par Sa Majesté sur ses ressources particulières. »

Vingt ans et plus se sont écoulés depuis ces premiers essais pratiqués en vue d'améliorer la condition des ouvriers, et le gouvernement allemand continue à rechercher les moyens susceptibles de conduire à la réalisation de ses projets. A la place des subventions pour les associations coopératives de production sont venues les caisses obligatoires d'assurance contre la maladie, contre les accidens, contre l'incapacité de travail résultant de la vieillesse ou d'infirmités. Le puissant homme d'état, qui a pris l'initiative de la réforme sociale dans tout l'empire, poussait son œuvre avec plus d'ardeur que jamais. Nous verrons tout à l'heure quelles sont les perspectives d'avenir de cette nouvelle tentative. Avant de soutenir dans leurs aspirations légitimes les travailleurs paisibles et honnêtes, le prince de Bismarck a éprouvé la nécessité de mettre un frein aux débordemens du socialisme. Dans le cours des mêmes débats où il a rappelé la dotation des sociétés coopératives de production, il s'explique sur la loi d'exception contre la propagande révolutionnaire par la presse et par les réunions publiques. Ses combinaisons pour trouver une solution pacifique du problème ouvrier avaient été interrompues brusquement par un manifeste de Liebknecht et de Bebel, où, dans un appel pathétique, les chefs du parti socialiste présentaient au peuple allemand le régime de la commune comme le prototype d'organisation politique de l'avenir. « Cet appel communard, s'est-il écrié, a été un trait de lumière qui m'a révélé dans

la démocratie socialiste un ennemi envers lequel l'état et la société sont dans le cas de légitime défense. Vivre dans une pareille compagnie d'incendiaires et de meurtriers, c'est ôter à toute existence son prix. L'apothéose de la révolution, la glorification de l'assassinat politique, ne peuvent être tolérées sans péril. » Et, dans une péroraison émue, le parlement était exhorté à accepter la loi destinée à mettre aux mains du gouvernement impérial les pouvoirs voulus pour en finir avec les manifestations anarchistes, dût l'un ou l'autre tomber comme victime de la cause de l'ordre dans l'intérêt du salut commun.

Discite moniti! Des feuilles anarchistes avaient proféré des menaces contre ceux qui voteraient au Reichstag en faveur du projet de loi contre le socialisme. Il est vrai que les députés socialistes ont repoussé comme une calomnie le soupçon de vouloir recourir au poignard ou à la dynamite pour servir leur cause. Tout au contraire, doit-on charger la police du reproche de provoquer des troubles, afin de donner au gouvernement le prétexte d'intervenir pour écraser le peuple ouvrier excité par de justes griefs contre ceux qui l'exploitent. Hasselmann et Most, compromis par leurs sorties intempestives, ont été exclus de la députation sur une décision du comité directeur du parti. Les chefs du mouvement admettent la nécessité d'une explosion violente pour un triomphe définitif. Fatalement, la force des choses doit amener cette lutte suprême qui doit déposséder les classes maintenant en possession du pouvoir politique ou de la richesse. Néanmoins, la prudence conseille, pour assurer le succès, de gagner d'abord la majorité du peuple à l'idée du socialisme. Cette tactique sert de règle sous nos yeux. Le comité directeur du parti démocrate-socialiste allemand applique ses décisions avec une étonnante rigueur. Sachant bien ce qu'il veut, sans jamais perdre de vue le but visé, il évite avec soin les conflits avec le pouvoir et met sa persévérance à en ébranler les bases en jetant le discrédit sur toute autorité. Au sein des masses, le mécontentement est éveillé et entretenu par un procédé qui consiste à exciter leurs appétits par le contraste des souffrances réelles des travailleurs avec les abus et les dérèglemens visibles des classes supérieures; à montrer le gouvernement, tel qu'il existe, appliqué surtout à maintenir les privilèges de ces classes au détriment de la liberté et du bien-être des populations ouvrières ou du plus grand nombre; à désigner l'église comme le suppôt du despotisme, et les croyances religieuses comme un tissu de superstitions imaginé pour l'exploitation des gens simples, contredit sur tous les points par la science moderne.

Parce que la science moderne lui paraît en contradiction avec la

religion, M. Bebel l'invoque pour la justification du socialisme. La doctrine de l'évolution, tout particulièrement, explique à ses yeux l'avènement de l'état communiste. Si dans le monde organique une espèce plus parfaite dérive, par une transformation naturelle, d'une espèce antérieure moins bien douée, dans l'humanité, la société communiste, dont tous les membres doivent jouir d'avantages supérieurs, remplacera les états sociaux caractérisés par l'inégalité des conditions d'existence. Darwinisme et socialisme deviennent ainsi deux théories inséparables, en harmonie l'une avec l'autre, le professeur Virchow l'affirme avec M. Bebel. Mais, remarque ce dernier, en constatant, au nom des socialistes, que « toute la science moderne travaille pour nous, » s'il en est ainsi, « alors les sciences naturelles modernes rentrent également dans la catégorie des visées dangereuses pour la société et qui tendent à miner l'état : la conséquence logique serait de les interdire au même titre que les doctrines communistes. »

Non sans raison, les députés socialistes soutenaient et soutiennent encore que les doctrines matérialistes ne présentent pas plus de danger dans leur bouche que dans les écrits de leurs maîtres. Tolérer ceux-ci, quand la loi d'exception interdit la propagande de ceux-là, dénote une contradiction inconciliable avec les principes du droit et de la justice distributive. L'inégalité de traitement et des persécutions imméritées aigrissent toujours les caractères et les poussent souvent aux résolutions extrêmes.

Tous les promoteurs du socialisme ne sont peut-être pas convaincus que leur système soit réalisable. Mais il y a parmi eux des croyans sincères. Tel est M. Bebel, tel le docteur Liebknecht. Avant sa rencontre avec Liebknecht, avant d'avoir connu Lassalle, M. Bebel était bien engagé dans le mouvement ouvrier, mais il ne savait pas au juste ce qu'il voulait, sinon l'amélioration du sort des travailleurs. Simple maître tourneur, élevé dans une école de village, intelligent, bien doué, sans prétention, il a complété son instruction dans les cours d'adultes suivis durant son tour d'Allemagne comme ouvrier. Une élocution facile, unie à un esprit pénétrant, lui ont acquis une grande popularité comme orateur. Le docteur Liebknecht, disciple de Karl Marx, venu à Leipzig, après avoir été expulsé de Berlin, s'y lia avec M. Bebel. C'est un fanatique, avec les bons et les mauvais côtés de l'espèce, personnellement honorable, correct dans sa vie privée, né pauvre et resté pauvre, content de peu, quand il peut vivre de son idée, dédaigneux des profits matériels susceptibles de le détourner de sa voie. Pourvu d'un diplôme universitaire, il a eu une instruction première plus soignée que celle du tourneur Bebel. La pensée hon-

nête de supprimer la misère dans le monde par l'organisation de l'état communiste l'engagea à mettre à profit l'influence de son ami sur les ouvriers saxons pour les entraîner dans la propagande qui a abouti au programme de Gotha. Depuis leur rencontre, les deux agitateurs, unissant leurs efforts au Reichstag et dans la direction du socialisme en Allemagne, ont réuni autour d'eux des adhérens de plus en plus nombreux, avec l'inébranlable conviction du succès définitif de leur œuvre. Loin de se laisser décourager par les mesures d'exception pour la répression de l'action révolutionnaire, ils ne cessent de déclarer bien haut que la loi invoquée contre eux sert la cause de la démocratie socialiste en affermissant les adeptes du parti, dont chacun met d'autant plus de zèle à gagner des prosélytes que les tracasseries de la police se multiplient davantage. En définitive, la loi contre le socialisme, comme le régime du Culturkampf, comme l'établissement et le maintien de la dictature dans les provinces conquises de l'Alsace-Lorraine, a eu pour résultat de fortifier la résistance des idées que ces moyens devaient atteindre et extirper du sein des populations de l'empire allemand.

II.

En présentant au Reichstag le projet de loi sur les mesures destinées à enrayer les progrès de la démocratie socialiste, le gouvernement de l'empire annonça la préparation d'un ensemble de dispositions législatives appelées à améliorer la condition des ouvriers en donnant la satisfaction possible à leurs aspirations légitimes. On commença par la création d'un ministère spécial, *Reichsamt des Innern*, office de l'intérieur pour l'empire, avec la mission d'élaborer les projets de loi destinés à régler la question sociale d'après un programme dont le prince de Bismarck exposa les principes. Un message impérial du 17 novembre 1881, adressé au parlement, présenta l'adoption de ce programme comme une garantie de paix intérieure, modifiant en même temps l'idée primitive du chancelier par la substitution, aux caisses d'assurances administrées et subventionnées par l'état, de caisses et de syndicats administrés par les intéressés obligés d'en supporter les charges.

Primitivement, l'assurance contre la maladie, contre les accidens, contre l'invalidité ou l'incapacité de travail devait être faite par l'état, chargé de la totalité ou tout au moins d'une partie des frais pour secourir les ouvriers malades, indemniser les victimes des accidens du travail, procurer une pension de retraite aux inva-

lides. Cette manière de socialisme d'état ne trouva pas cependant l'assentiment du Reichstag, qui, tout en acceptant le principe de l'obligation pour l'assurance, voulait borner le rôle de l'état à l'initiative et au contrôle des institutions jugées nécessaires ou désirables, en abandonnant aux intéressés directs, tenus à payer les frais, les soins de l'administration. Le principe de l'obligation, admis par le parlement allemand, porte bien atteinte à la liberté individuelle et ne répond pas à la doctrine orthodoxe du laisser-faire, du laisser-aller. Dans nos sociétés civilisées, toutefois, la liberté absolue ou complète est un idéal incompatible avec les exigences de la vie réelle; elle subit des restrictions dans l'intérêt commun de chaque nation, qui impose aux citoyens d'inévitables sacrifices pour le bien général. A ce point de vue, l'adoption des lois protectrices pour les ouvriers se justifie. Une résistance quelconque contre l'application de cette législation nouvelle ne sert plus à rien en Allemagne, devant le mouvement d'opinion qui se prononce en sa faveur. D'ailleurs, le chancelier de l'empire ne s'est pas obstiné à faire prévaloir son idée première du socialisme d'état pur et simple, par l'institution de caisses ouvrières entretenues aux frais communs de la nation. Plus d'une fois, dans ses conférences familières tenues chez lui, le soir, en dehors des débats officiels du parlement et du conseil fédéral, il s'est déclaré disposé à entendre l'avis des hommes compétens, à accepter toute modification susceptible d'améliorer ses projets. Cette condescendance a permis tout particulièrement de sauvegarder les institutions issues, en Alsace, de l'initiative privée. Mieux encore, les lois ouvrières allemandes se sont ainsi modelées, en partie, sur les institutions de secours et de prévoyance dont les chefs d'industrie des provinces conquises ont, depuis longue date, donné l'exemple.

La premiere des lois ouvrières votée par le Reichstag date du 15 juin 1883, et ordonne l'assurance des ouvriers contre la maladie. En principe, et d'une manière générale, cette loi oblige les communes à fournir les secours nécessaires, en cas de maladie, aux personnes soumises à l'assurance, quittes à exiger des associés une cotisation suffisante pour rentrer dans leurs avances, pour couvrir les frais de la caisse. C'est donc l'assurance communale, *Gemeinde-Krankenversicherung*, qui établit la base de l'institution et forme la règle. A côté de l'assurance communale, la loi autorise ou impose l'établissement de caisses distinctes, avec une administration autonome en vue des mêmes services. Plusieurs communes peuvent aussi se réunir en association pour l'assurance en question. Si le nombre de personnes soumises à l'assurance obligatoire atteint 100 tout au moins, elles peuvent fonder une caisse des ma-

lades dite locale, *Ortskrankenkasse*. Quand les intéressés en font la demande, pourvu qu'il y ait au moins 100 participans pour une même branche d'industrie, l'autorité administrative, représentée par le préfet, président du département, ou par le directeur d'arrondissement, est en droit de leur permettre la création d'une caisse particulière. Peuvent être établies aussi des caisses de fabriques, *Betriebskrankenkasse*, quand un même établissement industriel occupe au moins 100 ouvriers. Les ouvriers des mines, les entrepreneurs de constructions et les corporations d'artisans sont également en droit d'avoir leurs caisses de malades spéciales. Dans tous les cas, les secours consistent dans la gratuité pour les soins médicaux et les médicamens, plus une indemnité de chômage égale à la moitié du montant des salaires pendant une durée de treize semaines. La cotisation à verser en retour, ou prime d'assurance due par les ouvriers assurés, est fournie par les patrons et les chefs d'établissemens, qui supportent un tiers de cette charge à titre de subvention et prélèvent les deux autres tiers sur les ouvriers aux jours de paie. Telles sont les dispositions générales adoptées pour l'assurance contre la maladie. Chaque caisse particulière a son conseil d'administration, ses statuts propres. Les statuts sont fixés et les conseils d'administration élus par les intéressés, réunis en assemblée générale. Cette assemblée générale se compose de tous les sociétaires assurés, quand leur nombre ne dépasse pas 100 : au-dessus de 100, les sociétaires nomment les délégués chargés de les représenter. L'assemblée générale n'entend pas seulement chaque année le compte-rendu de la gestion de la caisse, elle prend encore acte des observations faites sur l'administration, et peut modifier ses statuts, sous réserve de l'approbation du gouvernement ou de l'autorité compétente. Un inspecteur spécial est chargé de la surveillance des caisses de malades, avec ordre de veiller à l'observation des statuts, en dehors des autorités administratives ordinaires, représentées par les présidens de départemens et les directeurs d'arrondissemens. Toute plainte motivée contre le service doit être adressée à cet inspecteur, dont le contrôle et l'intervention deviennent inévitables du moment où le principe de l'assurance obligatoire est introduit. L'ingérence du fonctionnaire chargé de la surveillance des caisses de malades dans la comptabilité des établissemens particuliers, entre autres pour la constatation des salaires et des paies faites aux ouvriers, ne laisse pas d'entraîner avec certains désagrémens, communs à tout contrôle, celui de tenir la comptabilité en langue allemande, alors que l'usage de faire la comptabilité en français persiste pour la plupart de nos grandes maisons industrielles. Somme toute, pourtant, ces inconvéniens ne

sont pas plus gênans pour les chefs d'industrie que la visite des inspecteurs de fabriques chargés de surveiller le travail des enfans dans les ateliers.

Dans les grands établissemens industriels, l'application de la loi sur l'assurance obligatoire contre la maladie présente moins de difficulté que pour les petites communes rurales, qui le plus souvent ne comptent pas un nombre suffisant d'artisans ou d'ouvriers. Dans ce cas la loi autorise l'association des groupes de communes pour une même caisse. A ceux qui trouvent que l'institution de ces caisses de malades communales ne répond pas à un besoin urgent, en dehors des centres industriels, les partisans de l'institution objectent que, du moment où l'assurance devient obligatoire pour les ouvriers des grands centres industriels, où personne ne conteste l'utilité de la mesure, on ne peut en dispenser les campagnes, à cause de la difficulté de tracer une démarcation entre les petits ateliers d'artisans et les grandes agglomérations. Plus sérieuse est l'objection faite au sujet des ouvriers valétudinaires ou atteints de maladies incurables, auxquels beaucoup de patrons pourront refuser le travail, sous prétexte que l'assurance obligatoire leur impose des sacrifices pour des sujets exposés à entrer en traitement à tout moment. D'un autre côté, lors des premiers débats sur l'assurance des ouvriers industriels, on s'est demandé aussi pourquoi les journaliers et les ouvriers agricoles, qui ne travaillent pas régulièrement chez le même patron, mériteraient moins de sollicitude que les artisans et les ouvriers de fabriques, quand la maladie les atteint et expose leur famille à la misère? En réponse à ce vœu, une loi d'empire complémentaire, du 9 avril 1886, autorise les états particuliers à régler par voie législative les conditions d'admission, dans les caisses de malades locales et cantonales, des ouvriers ruraux et des ouvriers forestiers. Depuis longtemps, certaines communes d'Alsace ont fondé, de leur libre mouvement, des caisses de malades auxquelles participe la population entière, riches et pauvres, patrons et ouvriers, rentiers et cultivateurs, avec indemnité de chômage et soins gratuits, assurés au moyen de cotisations les mêmes pour tout le monde. Généraliser l'usage de ces associations de secours, communes à toutes les classes de la population, ce serait réaliser l'idéal du programme social à l'ordre du jour en Allemagne, si tant est que la contrainte, même légale, peut atteindre un idéal réalisé dans des cas isolés par la libre initiative des intéressés.

L'assurance contre la maladie doit procurer aux assurés, outre les secours indiqués plus haut, une indemnité de chômage égale au montant du salaire journalier moyen pendant trois semaines pour femmes en couches. Une indemnité égale au salaire de vingt

journées de travail est due à la mort d'un sociétaire. Par journée moyenne de travail, la loi entend le salaire journalier payé dans la localité jusqu'à concurrence d'un maximum de 5 francs par jour. Pour l'assistance communale, l'exposé des motifs joint au projet de loi estime à 1 1/2 pour 100 du salaire le montant des primes à payer comme cotisation des assurés. Si cette prime de 1 1/2 pour 100 ne suffit pas, elle peut être portée à 2 pour 100. Dans les caisses de secours libres des fabriques, les dépenses s'élèvent jusqu'à 3 pour 100 environ du salaire, quand les soins médicaux et les médicamens gratuits sont donnés aux femmes des ouvriers et à leurs enfans soumis encore à l'obligation scolaire, sans versement spécial pour ces personnes qui ne travaillent pas à la fabrique et que les prescriptions de la loi ne touchent pas. Avant la promulgation de la loi, nombre de patrons prenaient à leur charge la totalité des frais de cure et des indemnités de chômage, sans contribution des ouvriers. Dans une caisse de fabrique que j'ai administrée, et qui étend ses secours aux femmes et aux enfans des ouvriers sociétaires, les dépenses se sont élevées, pour l'exercice de l'année 1886, à un total de 38,730 francs, contre 42,544 francs de recettes, avec 2,167 sociétaires payant cotisation. Les dépenses comprennent 17,153 francs d'indemnités en argent à 592 sociétaires malades, pour 14,380 journées de chômage; 10,801 francs pour médicamens et frais d'hospice dans le cas où les malades n'ont pu être soignés dans leur famille; 10,042 francs pour honoraires des médecins, du dentiste et des sages-femmes; 646 francs de frais funéraires pour 14 décès. Le personnel des sociétaires de la caisse en question se composait de 1,019 hommes et garçons au-dessus de quatorze ans, de 1,023 femmes et jeunes filles, de 125 enfans âgés de douze à quatorze ans. Dans cet établissement, les enfans en bas âge et les femmes des ouvriers sociétaires, ainsi que les anciens sociétaires invalides pensionnés par la maison, reçoivent également les soins du médecin et les médicamens gratuits sans contribution de leur part. De même les secours de toute espèce sont continués, pendant toute la durée de la maladie, sans considération de la limite extrême de treize semaines fixée par la loi.

Les adversaires de la loi ont prétendu que l'assurance obligatoire est contraire aux intérêts des ouvriers, et que les caisses de fabriques sont devenues, entre les mains des patrons, un moyen d'oppression. Pour ma part, dans les établissemens industriels privés de caisses de malades, avant l'introduction de l'obligation, j'ai toujours entendu les ouvriers alsaciens désirer cette institution qu'ils trouvent avantageuse pour eux. Il ne peut être question, dans ce cas, d'une pression exercée par les patrons, quoique la loi alle-

mande accorde aux chefs d'établissemens la faculté d'établir les statuts de leurs caisses. En vertu de ces statuts, les patrons peuvent bien présider, soit personnellement, soit par un délégué, les réunions du conseil d'administration et les assemblées générales des sociétaires auxquels il faut rendre compte de la gestion de la caisse une fois par an tout au moins. Mais les ouvriers intéressés doivent être consultés de leur côté sur la rédaction des statuts, dont l'adoption est soumise aux autorités administratives, préfets et directeurs de cercle, auprès desquelles les sociétaires ont un recours assuré pour porter plainte contre des abus commis à leur détriment. Chaque caisse de malades a aussi un conseil d'administration élu par les sociétaires réunis en assemblée genérale, conseil dans lequel les ouvriers entrent dans la proportion de deux tiers au moins. Du reste, l'administration et la gestion des caisses de malades dans les fabriques sont gratuites, sous la responsabilité du chef d'établissement. La loi sauvegarde bien tous les intérêts et les droits des ouvriers.

Pour l'organisation de l'assurance contre les accidens, il a fallu au Reichstag plus de six années de travail. Le premier projet touchant les ouvriers des manufactures a été renvoyé au gouvernement, à deux reprises, pour subir des remaniemens complets. Présenté une première fois, le 8 mars 1881, il a été promulgué seulement le 6 juillet 1884. D'autres lois du 28 mai 1885, du 5 mai 1886, du mois de juillet 1887, étendent l'obligation de l'assurance contre la maladie et les accidens aux employés des postes et des télégraphes, au personnel des chemins de fer et des entreprises de transport, aux ouvriers agricoles, aux marins, avec les dispositions spéciales exigées par ces diverses professions. Au sein de la commission parlementaire chargée de l'examen du premier projet de loi sur l'assurance contre les accidens, nous avons proposé, au lieu de l'assurance par l'état, l'institution de syndicats administrés par les intéressés directs, supportant tous les frais, toutes les charges. Les chefs d'établissemens et les entrepreneurs devaient supporter les charges de l'assurance exclusivement, sans cotisation des ouvriers assurés ni subvention aucune versée par l'état. Ces vues ont trouvé l'assentiment de la commission et du Reichstag en assemblée plénière, ainsi que du gouvernement. Dans l'économie de la loi appliquée définitivement, on est parti du principe que les accidens doivent être assimilés aux risques des entreprises. Par suite, le chef d'exploitation se trouve tenu à en porter toutes les charges. Afin de réduire les frais au minimum, les compagnies privées ou par actions ont été exclues de l'exploitation de l'assurance.

Avant le régime de l'assurance obligatoire, le droit en vigueur admettait la responsabilité du patron, en cas d'accidens de fabri-

ques, en Allemagne comme en France. Tandis que le droit français proclame la faute ou la responsabilité du patron, à moins d'une preuve contraire, l'ancienne législation allemande obligeait l'ouvrier victime d'un accident à prouver que la faute ne provenait pas de lui. L'article 384 du code civil français dit : « On est responsable non-seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou de choses que l'on a sous sa garde. Le père et la mère, après le décès du mari, sont responsables du dommage causé par leurs enfans mineurs habitant avec eux; les maîtres et les commettans, du dommage causé par leurs élèves et apprentis pendant le temps qu'ils sont sous leur surveillance. La responsabilité ci-dessus a lieu, à moins que les père et mère, instituteurs ou artisans, prouvent qu'ils n'ont pu empêcher le fait qui donne lieu à cette responsabilité. » De son côté, la loi allemande du 7 juin 1871, sur la responsabilité des entrepreneurs d'industrie, s'exprime ainsi : « § 1er. Si un homme est tué ou lésé corporellement dans l'exploitation d'un chemin de fer, l'entrepreneur de l'exploitation est responsable du dommage subi, à moins de prouver que l'accident provient d'une force majeure ou de la faute de la personne tuée ou blessée. — § 2. Quiconque exploite une mine, une carrière ou une fabrique, est responsable du dommage quand un gérant, un représentant ou une personne employée pour la surveillance de l'exploitation ou des ouvriers détermine, dans l'exécution de son service et par sa faute, un accident qui cause la mort d'un homme ou lui attire une lésion corporelle. »

La différence entre l'ancienne loi allemande et le code français est essentielle : d'après la première, l'ouvrier atteint par un accident est tenu de prouver au juge devant lequel il porte plainte que l'accident provient de la faute du patron; d'après le code, le patron doit fournir la preuve qu'il n'a pu empêcher le fait qui engage sa responsabilité. En Allemagne, la loi nouvelle du 6 juillet 1884 introduit, en l'accentuant davantage, le système appliqué en France sous le régime du code civil. Elle cherche à régler en même temps, d'après des dispositions fixes, le montant de l'indemnité due dans les différens cas, tandis qu'auparavant la jurisprudence abandonnait, dans chaque cas particulier, au juge, le soin d'évaluer le montant des dommages-intérêts. Les promoteurs et les partisans de l'assurance obligatoire alléguaient, comme avantage de ce régime, la suppression des procès engagés entre ouvriers et chefs d'établissemens à propos des demandes d'indemnité. Ils soutenaient de plus que l'institution d'assurance, tout en garantissant à l'ouvrier victime d'un accident les dommages-intérêts auxquels il a droit, imposerait une moindre charge au patron dans l'établissement du-

quel un accident se produit. Deux assertions dont l'exactitude et le bien-fondé restent à prouver par l'expérience.

Telle qu'elle est établie maintenant en Allemagne, l'assurance contre les accidens accorde aux ouvriers et aux employés dont le traitement ou le salaire ne dépasse pas 2.000 marks ou 2,500 francs par an, une indemnité sous forme de rente mensuelle proportionnée au dommage. Instituée d'abord pour les ouvriers des manufactures, des mines et des chantiers de construction, l'assurance a été étendue successivement aux ouvriers agricoles, aux employés des entreprises de transport et aux marins.

La loi du 6 juillet 1884 admet le principe des corporations régionales autonomes. Chaque corporation est formée par les entreprises ou les établissemens d'une même industrie, ou exposés aux mêmes risques. Elle embrasse un ou plusieurs états, ou une seule province, suivant son importance et le nombre des ouvriers assurés. Le groupement des associations s'effectue au gré des associés, sous réserve de l'approbation du Bundesrath, chargé de reconnaître leur validité, après un avis conforme de l'office central établi à Berlin pour tout l'empire. Les frais de l'assurance se répartissent entre les établissemens associés, en proportion de leur nombre d'ouvriers et du montant de leurs salaires. Quant au but de l'institution, il consiste à assurer aux victimes des accidens une indemnité proportionnée au dommage subi en cas de mort ou de blessure. En cas de blessure, le dédommagement consiste dans les frais de guérison et dans une rente mensuelle. En cas de mort, l'indemnité due comprend les frais d'enterrement et une pension payée à la famille. Tous les paiemens aux victimes ont lieu par l'intermédiaire de l'administration des postes de l'empire, après avoir été fixés par l'office d'assurance.

Pendant les treize premières semaines qui suivent un accident, l'ouvrier assuré touche l'indemnité de chômage et est soigné aux frais de la caisse de malades dont il fait partie. La corporation d'assurance contre les accidens intervient seulement quand la guérison exige plus de treize semaines, ou quand un accident entraîne la mort. Dans l'un et l'autre cas, la rente à payer en dédommagement se calcule en proportion du gain de l'ouvrier pendant la dernière année de son occupation dans l'établissement, en ne comptant que pour un tiers la partie du gain quotidien excédant 5 francs. En cas d'invalidité totale, la rente comporte les deux tiers, ou 66,6 pour 100 du salaire; une fraction seulement de cette somme si l'invalidité est partielle. Si l'accident entraîne la mort, la veuve de l'ouvrier décédé obtient 20 pour 100 du salaire jusqu'à la fin de sa vie ou jusqu'à ce qu'elle se remarie; les enfans chacun 15 pour 100 jusqu'à

l'âge de quinze ans révolus; les ascendans 20 pour 100 au plus, s'ils sont sans ressources et ont été entretenus par l'ouvrier assuré. Jamais les rentes réunies de tous les ayans droit ne peuvent dépasser ensemble 60 pour 100 du gain de la victime. Aussitôt qu'un accident survient, il faut en donner avis à la police de la localité, qui fait une enquête sur la cause et la nature de l'accident, sur les personnes atteintes, sur les effets des blessures, sur les ayans droit à l'indemnité. Le bureau de la corporation d'assurance fixe ensuite le montant de l'indemnité due et remet aux ayans droit une note sur les motifs de sa fixation. Des tribunaux d'arbitrage, composés en nombre égal de patrons et d'ouvriers appartenant à la corporation d'assurance, avec un délégué du gouvernement pour président, jugent les recours contre la fixation des indemnités. En cas d'appel contre les arrêts des tribunaux d'arbitrage, l'office de l'empire à Berlin décide en dernier ressort.

Les charges de l'assurance, indemnités et frais d'administration, sont supportées par les établissemens de la corporation professionnelle sur la base de la mutualité. Chaque établissement associé verse une cotisation proportionnée à son importance, au nombre d'ouvriers occupés, au montant de ses salaires. A l'expiration de l'exercice annuel, on établit le compte des dépenses à soumettre à l'assemblée générale des sociétaires de la corporation. C'est l'administration des postes qui paie les indemnités dans le bureau du ressort où demeurent les titulaires et sur un avis de la corporation. Pour le remboursement de ces avances, l'administration des postes, faisant fonction de banquier gratuit, remet aux bureaux des corporations professionnelles le relevé des paiemens effectués sur leur indication, dans un délai de huit semaines après chaque arrêté de compte annuel.

Très simple, le mécanisme de ce service ne donne lieu à aucune difficulté. Les membres de la corporation, les établissemens associés ont un délai de six semaines pour remettre à leur bureau un état indiquant les personnes assurées employées chez eux pendant l'année de compte écoulée, les salaires et les traitemens de leur personnel, la classe de risques ou de dangers dans laquelle l'établissement a été inscrit. Si l'un ou l'autre associé tarde à envoyer l'état en question, celui-ci est fixé d'office par le bureau, qui arrête également le montant de la cotisation due. Avant le versement de la cotisation, chaque associé reçoit, d'ailleurs, un extrait de rôle qui lui permet de contrôler l'exactitude du compte établi. Y a-t-il un retard pour ce paiement, la rentrée en est poursuivie de la même manière que celle des impôts communaux en souffrance.

Comme les déclarations des associés de chaque corporation peu-

vent être contrôlées sur leurs livres de paie, la somme des salaires gagnés par les ouvriers des différentes branches d'industrie peut être déterminée exactement. Ce qui sera plus difficile, avant une expérience d'un certain nombre d'années, c'est la fixation des indemnités à payer et l'évaluation des charges de l'assurance contre les accidens. L'exposé des motifs du premier projet du gouvernement, en date du 8 mars 1881, affirme en termes généraux que, pour aucune classe de risques, la prime d'assurance ne dépassera 3 pour 100 des salaires. Dans le courant de l'année, le chancelier de l'empire a fait dresser une statistique des accidens survenus dans toutes les exploitations industrielles de l'Allemagne, du 1er août au 30 novembre, soit pendant une durée de quatre mois. Cette statistique embrasse un ensemble de 93,554 établissemens, occupant 1,957,548 ouvriers. Pendant la durée de ces relevés officiels, il y a eu, sur 1,957,548 ouvriers occupés et dans l'espace de quatre mois, 662 accidens suivis de mort; 560 cas d'accidens suivis d'incapacité de travail permanente, complète ou partielle; 28,352 cas d'accidens suivis d'incapacité de travail temporaire seulement et de courte durée. Sur la base de ces données fort insuffisantes, on a voulu établir un classement des risques d'après lequel toutes les industries existantes auraient été réparties entre dix classes de risques pour le paiement des primes d'assurance, en proportion du nombre d'accidens constatés pour chaque branche. Avec le principe de la mutualité adopté en définitive par le Reichstag, il n'est pas nécessaire de connaître à l'avance le montant de la charge de chaque établissement. Les industries similaires ont pu se grouper librement en corporations professionnelles, de manière à proportionner les charges aux dangers ou aux risques. Quand un même établissement exploite des industries d'espèce différente, il entre dans la corporation professionnelle dans laquelle il a le plus grand nombre d'ouvriers à assurer. D'ailleurs, les corporations doivent établir des classes de dangers, *Gefahrenclassen*, pour les établissemens qui en font partie, afin de graduer les cotisations en proportion des risques. Le tarif des risques est à reviser de cinq en cinq ans, en tenant compte des accidens survenus dans chaque établissement en particulier.

L'office de statistique de l'empire vient de publier un relevé provisoire des principales données de l'assurance contre les accidens pendant le premier trimestre de son fonctionnement. Ce relevé embrasse l'intervalle du 1er octobre au 31 décembre 1886, et porte à 2,986,248 le nombre des assurés dans les corporations professionnelles, pour un total de 194,601 établissemens, ayant payé 475,888,964 marks de salaires pendant le trimestre en question.

Au personnel des corporations professionnelles, il faudrait ajou-

ter encore celui des administrations de l'état, également soumis à l'assurance contre les accidens, en vertu d'une loi plus récente du 28 mai 1885. Les chemins de fer de l'état en Allemagne occupent, à eux seuls, 203,147 personnes, et l'administration des postes a aussi à son service un effectif nombreux. Pourtant la statistique de l'assurance contre les accidens ne pourra être complète que dans quelques années. Tout particulièrement, la proportion entre les frais d'administration et le montant des salaires des assurés ne pourra être connue, avec l'exactitude voulue, qu'après une expérience plus longue. La science et les affaires tireront grand profit de cette expérience dans tous les pays civilisés. Pour l'assurance contre la maladie, en vigueur depuis le 1er janvier 1885, l'office de statistique de l'empire a publié, pour l'exercice annuel de 1885, une statistique dont les résultats sont définitifs et varieront peu, d'une année à l'autre, dans leur ensemble. Nous en résumons les données dans le petit tableau suivant :

Assurances contre la maladie.

Espèces de caisses.	Nombre.	Sociétaires inscrits.	Recettes.	Dépenses.
Assurance communale.....	6.888	533.072	4.512.799 m.	4.046.150 m.
Caisses de malades locales...	3.206	1.442.462	20.277.581 »	16.561.931 »
Caisses de fabriques.....	5.095	1.183.778	24.570.148 »	17.761.420 »
Entreprises de construction..	44	12.809	320.665 »	223.022 »
Caisses de corporations.....	150	19.769	264.818 »	213.226 »
Caisses de secours libres....	1.535	669.553	11.053.805 »	9.754.524 »
Administrations publiques...	466	139.366	2.295.167 »	2.003.447 »
Ensemble.....	17.384	4.000.809	63.294.983 m.	50.563.414 m.

Dans l'ensemble, les caisses de malades ont eu, pendant l'année, un excédent de recettes de 12,731,569 marks, et possédaient, à la clôture de l'exercice, un capital de 24,959,601 marks comme fonds de réserve, provenant en partie d'épargnes antérieures pour les caisses de création ancienne. Les dépenses se sont élevées, en moyenne, à 12.60 marks par ouvrier assuré, contre 15.80 de recettes. Partout le fonctionnement du service a été régulier et à la satisfaction des intéressés, malgré le régime de l'obligation. Au nombre des caisses de secours libres figurent celles des associations professionnelles, *Gewerkvereine*, formées à l'initiative de Schultze-Delitsch, le promoteur des banques populaires, il y a une vingtaine d'années déjà. D'après la législation nouvelle, en vigueur maintenant, les ouvriers inscrits dans une caisse de secours libre des associations professionnelles sont dispensés de se faire inscrire dans les caisses obligatoires de création nouvelle. L'obligation à l'assurance n'implique pas nécessairement l'inscrip-

tion dans une caisse déterminée. Une loi d'empire, du 9 avril 1886, autorise les états particuliers à étendre l'assurance contre la maladie aux ouvriers ruraux. Peu à peu, tous les hommes qui travaillent de leurs mains participeront à ces institutions de secours, où l'action de l'état se réduit à un simple contrôle pour le fonctionnement régulier des caisses.

De prime abord, l'organisation de tout le système des assurances ouvrières paraît bien compliquée. La casuistique méticuleuse des différentes lois édictées successivement, pour régler le service des caisses diverses, semble devoir beaucoup gêner leur fonctionnement. A la lecture des paragraphes sans fin qui doivent tout prévoir et dont la clarté n'est pas la qualité maîtresse, on croit se perdre dans des complications inextricables. En y regardant avec attention, les difficultés disparaissent cependant, et on reconnaît une institution éminemment utile, susceptible de s'étendre tôt ou tard bien au-delà des limites du pays d'origine. Par le fait que l'administration des caisses reste entre les mains des intéressés qui en supportent les charges, l'objection du socialisme d'état tombe. Dans l'administration des caisses de malades, patrons et ouvriers exercent une influence proportionnée à leurs contributions respectives, sans aucune subvention de l'état. Pour l'assurance contre les accidens, l'état se borne à faire le service de banquier bénévole, avec l'administration des postes : il est représenté par un délégué dans les tribunaux d'arbitrage, et il intervient seulement, dans la formation des corporations professionnelles, quand les chefs d'exploitation, soumis à l'assurance, ne répondent pas aux prescriptions de la loi. Dans les décisions à prendre et dans les assemblées générales, chaque membre dispose d'un nombre de voix proportionné au nombre d'ouvriers pour lesquels il paie sa cotisation. Chaque corporation professionnelle a ses statuts particuliers approuvés par l'office impérial. Les ouvriers n'entrent pas dans la composition des bureaux chargés de l'administration des corporations d'assurance contre les accidens. Ils ne contribuent pas aux charges de cette institution, tandis qu'ils supportent deux tiers des dépenses pour les caisses de malades, et par suite entrent pour deux tiers dans les comités de ces caisses. Toutefois, la loi leur attribue dans les tribunaux d'arbitrage, pour le jugement des recours contre les décisions du bureau de la corporation, et la fixation des indemnités dues en cas d'accident, un nombre de voix égal à celui des patrons. Tous les intérêts sont pris en considération, dans la mesure juste, pour l'assurance contre les accidens, comme dans l'assurance contre la maladie. Avant la clôture de la dernière session du parlement, pour l'année suivante, le gouvernement a annoncé un

projet d'organisation des caisses de retraite en faveur des ouvriers invalides. Ainsi sera complète l'œuvre des assurances ouvrières, destinée, dans la pensée de son promoteur, à garantir les travailleurs contre la misère et à arrêter, dans son essor, le socialisme révolutionnaire, si tant est que les institutions de prévoyance suffisent à elles seules pour assurer la paix sociale dans l'avenir.

III.

Avenir, paix sociale! deux grandes préoccupations qui dominent toute la politique intérieure des fondateurs du nouvel empire allemand. Incontestablement, ces préoccupations ont inspiré les lois ouvrières et les mesures de répression contre le socialisme. Reste à savoir, toutefois, si l'application des moyens de rigueur, unie aux institutions de secours, aura l'efficacité voulue. En France, les poursuites intentées, en 1868, contre quelques chefs de l'Internationale, comme faisant partie d'une société non autorisée, ont eu pour résultat d'appeler l'attention des ouvriers sur cette entreprise révolutionnaire. Les tracasseries gouvernementales, dit le conseil général de l'institution, loin de tuer l'Internationale, lui ont donné un nouvel essor, en coupant court aux coquetteries malsaines de l'empire avec la classe ouvrière. De même en Allemagne, les meneurs du mouvement socialiste affirment que la loi d'exception appelée à arrêter leurs progrès resserre au contraire les liens du parti et affermit l'union entre les adhérens. Ceux-ci acceptent les institutions de secours comme un acompte, gage de concessions plus larges, mais qui ne doit pas empêcher la substitution de l'état collectiviste à la société actuelle. Ils affectent de poursuivre une transformation pacifique des conditions du travail par la suppression du salariat. Leur idéal, c'est le partage des biens selon les besoins de chacun. Comme les classes en possession résistent au partage, les plus modérés de nos collectivistes indiquent, à bout de réticences, le renversement violent de l'ordre existant comme conséquence fatale de leur propagande. L'anarchie reste, en définitive, la condition nécessaire du socialisme.

Un philanthrope n'approuvera jamais l'emploi des moyens violens pour les améliorations sociales. Dès lors, la répression du socialisme révolutionnaire se justifie comme mesure de salut public. Seulement, la question de droit n'implique pas l'efficacité des mesures prises en vertu d'une loi d'exception. Le prince de Bismarck a reproduit, touchant la reconstitution de l'unité nationale de l'Allemagne, cette idée de Lassalle, que les grands changemens historiques se sont toujours accomplis « par le fer et le feu. » Pour aboutir

à leurs fins, les zélateurs de l'état communiste invoquent les procédés du champion de la monarchie. La morale vulgaire ne peut condamner en bas des actes glorifiés quand ils partent d'en haut. Sacrifice pour sacrifice, si le chancelier de l'empire a trouvé honneur et profit au prix du sang répandu pour l'unification politique de la nation, Most et Hasselmann se croient en droit d'en appeler aux violences des prolétaires, afin d'assurer aux masses nécessiteuses une existence meilleure. Étourdi par les sophismes de ses meneurs, un peuple dans le besoin, et qui ne croit plus en Dieu, revendique une plus large part de jouissances matérielles avec d'autant plus de force que les abus visibles de la classe en possession de ces jouissances excitent davantage ses convoitises. Des hommes qui n'ont rien au monde, qui ne voient devant eux que le spectacle de leurs peines, qui ne se sentent pas soutenus par l'espoir des compensations dans une autre vie, ne peuvent rester convaincus de la légitimité de la propriété. Si la notion de la propriété individuelle est présentée comme l'effet d'un droit historique, ils réclament, au nom du droit naturel, les fruits du travail pour les travailleurs. N'entendons-nous pas les historiens raconter comment les Germains des premiers temps, arrivés entre le Rhin et l'Elbe, cultivaient la terre en commun et se partageaient les récoltes entre eux dans la mesure de leurs besoins? Aussi bien les collectivistes saxons considèrent comme un acte de justice de rétablir pour l'avenir l'ancienne coutume du passé, en attribuant à la communauté, avec la propriété collective du sol, le soin de la culture et la répartition des produits dans une mesure égale pour tous. Certes, nous ne pensons nullement que le capital rendu collectif, la confiscation des instrumens de travail au profit des travailleurs amènent le règne de l'égalité et de l'équité ; mais, nous ne croyons pas non plus au pouvoir de la police d'extirper l'idée du socialisme du sein des prolétaires sous l'égide d'une loi d'exception.

Les libéraux progressistes, qui ont combattu avec le plus de vigueur la loi d'exception contre les socialistes, ont cherché à provoquer l'organisation des institutions de secours par l'initiative privée. Sous cette inspiration se sont formés les *Gewerkvereine* ou associations professionnelles, établies en Allemagne sur le modèle des *trade-unions* anglaises. Un prince en exil, le comte de Paris, qui a fait une étude approfondie de leur organisation (*les Associations ouvrières en Angleterre*), attribue à leur influence la disparition des « luttes stériles entre le capital et le travail, dont le public finit toujours par payer les frais. » Selon l'auguste économiste, « plus ces sociétés s'étendent et se fortifient, plus aussi elles se modèrent dans leurs allures, » au point que, « par le simple effet d'une heureuse entente entre les maîtres et

les travailleurs, elles deviennent l'instrument indispensable de leur accord. » La création des premiers *Gewerkvereine* allemands, sous les auspices de Schultze-Delitsch, secondé par le docteur Max Hirsch, mandataire actuel de l'organisation, remonte à 1869, année de la publication du comte de Paris sur les *trade-unions*. Leur idée inspiratrice est d'améliorer la condition des ouvriers, sans recourir aux moyens révolutionnaires. Réunis dans une union collective, *Verband*, composée de 953 sociétés locales, les *Gewerkvereine* se sont soumis à une direction commune. Chaque société particulière consiste en une association de secours, qui a ses statuts propres réglant les droits et les obligations de ses membres, avec un budget autonome. Outre les cotisations versées aux caisses de secours locales, inscrites comme caisses de secours libres à l'office impérial des assurances ouvrières, les sociétaires s'obligent à payer à une caisse commune, pour toute l'union, une contribution hebdomadaire de 10 pfennigs, le *Vereinsgroschen*. La loi sur l'assurance obligatoire des ouvriers contre la maladie a eu pour effet d'augmenter le nombre des caisses et des sociétés de l'association générale. Au lieu de 530 sociétés locales existant en 1878, avec un total de 21,000 membres inscrits, l'union des associations professionnelles compta, à la clôture de l'exercice de 1885, un nombre de 51,000 sociétaires pour 953 caisses. Beaucoup d'ouvriers, qui ne participaient à aucune caisse ancienne, ont dû se faire inscrire par suite et sous l'effet du régime de l'obligation.

L'union des *Gewerkvereine* comprend actuellement 18 corporations ou associations professionnelles, ayant chacune son propre comité pour la discussion de ses intérêts particuliers. Le *Verband* comprend les corporations des ouvriers mécaniciens et en métaux, des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des ébénistes, des ferblantiers, des potiers, des ouvriers en porcelaine, des lithographes, des cordonniers, des tailleurs, des bateliers, des cigariers, des sculpteurs, des mineurs, des commerçans. Presque tous les associés se recrutent dans la petite industrie et parmi les artisans, quoique les ouvriers des grandes manufactures ne soient pas exclus en principe. Ces derniers participent plutôt aux caisses de fabriques, où un tiers des frais reste à la charge des patrons. Les comités des différentes corporations tiennent des réunions régulières et font faire des tournées de propagande en dehors pour gagner des adhérens, à la manière des groupes socialistes, mais en opposition avec ceux-ci. Pendant les trois dernières années, l'union n'a pas dépensé moins de 15,600 marks pour frais de propagande d'une vingtaine de délégués, qui ont visité plus de 200 localités, dans toutes les parties de l'Allemagne, depuis Memel jusqu'au Rhin. Tout naturellement le *Verband* a son organe de publicité hebdomadaire, le *Gewerkverein*, rédigé par

le docteur Hirsch, ancien député au Reichstag, avec le concours des différens comités. Quoique les caisses de secours de ces associations libres ne reçoivent d'autres subventions que les cotisations volontaires des ouvriers, elles ont eu, pendant leur dernier exercice annuel, une recette de 880,000 marks, contre 708,000 marks de dépenses, dont 617,000 marks employés pour secours aux malades. La caisse des invalides, indépendante des caisses de malades, n'a encore que 5,000 sociétaires, dont 490 ont touché, l'an passé, 6,764 marks pour des cures dans des stations balnéaires, et 368,756 marks de pensions : son capital placé en fonds de garantie s'élevait à 262,687 marks à la même époque. Une des questions à l'ordre du jour dans les comités de l'union est l'assurance contre le chômage, comprenant les secours aux sociétaires obligés de se déplacer pour trouver du travail.

En somme, le principe des *Gewerkvereine* allemands est celui de l'assistance mutuelle, avec l'adhésion entièrement libre des sociétaires, sans autre obligation envers l'état que celle de rendre compte de la gestion des caisses à l'office impérial des assurances. Le contrôle officiel, qui s'étend à toutes les associations et aux établissemens publics de tout ordre, peut contrarier l'initiative privée : il ne va pas jusqu'à mettre des entraves aux œuvres réellement utiles. Dans tous les cas, les efforts de l'union des associations professionnelles pour amener le bien-être des ouvriers par voie légale et pacifique, au moyen d'institutions issues du concours libre des classes laborieuses, a droit à toutes les sympathies de l'opinion publique. Ces associations et leur mandataire, M. le docteur Max Hirsch, ont le mérite d'avoir sauvé l'existence légale des caisses de secours libres, d'avoir formé des caisses de pension pour les invalides, sans autre subvention que les versemens des ouvriers associés. Aux partisans de la doctrine du laisser-faire absolu, que la réussite des *Gewerkvereine* doit intéresser à juste titre, il faut rappeler pourtant que, sans « aider à faire, » le succès serait ici moins étendu. Le nombre des sociétaires des caisses libres de l'union des corporations professionnelles a doublé de 1882 à 1885, parce que la loi sur l'assurance obligatoire contre la maladie a rendu dans l'intervalle l'assurance obligatoire. En ce qui concerne la réglementation du travail, les *Gewerkvereine* attendent plus du progrès des mœurs que de la contrainte législative. Mais s'ils tiennent à garantir la liberté individuelle comme base de la prospérité générale, ils demandent cependant la protection des faibles : « Nous faisons une distinction entre la protection légale des mineurs, justifiée en principe autant qu'au point de vue économique, et la protection des ouvriers adultes, qui doit être essentiellement abandonnée à ceux-ci eux-mêmes et à leurs associations. Seulement, le sexe féminin a be-

soin maintenant d'une plus grande protection, dans l'intérêt de la santé et des mœurs, ainsi que de la vie de famille, pour ne pas être épuisé par le travail du dimanche, le travail de nuit et le travail exagéré pendant les jours de la semaine. Pour les hommes, nous aspirons, dans la mesure du possible, à la suppression du travail du dimanche et à la limitation du travail pendant les jours ouvrables à dix heures, que nous estimons désirables dans l'intérêt de toutes les parties, par le libre accord entre les patrons et les ouvriers. »

Loin de poursuivre une transformation radicale des conditions de la production, comme la veulent les démocrates socialistes, l'union des associations professionnelles se borne à proposer des solutions possibles dans la pratique. Minorité d'élite dans le mouvement ouvrier, elle réclame l'autorisation légale pour le groupement des sociétés d'une même profession. Les caisses de secours locales de l'union ont été autorisées par la loi sur l'assurance des ouvriers contre la maladie. Les corporations libres du *Verband* ne jouissent pas encore de la qualité de personnes civiles. Une pétition soumise au Reichstag à cet effet n'a pas encore abouti. En attendant, plusieurs sections s'occupent activement de l'amélioration des logemens, de l'organisation des sociétés coopératives de production et de consommation, sans intervention de l'état, sans réclamer de privilège d'aucune sorte, demandant seulement une liberté d'action complète. Parmi les travaux d'utilité générale de l'union, il faut signaler une statistique des salaires relevée dans un millier de communes. Le gain d'un homme par semaine, d'après cette statistique, descend, dans certains cantons de l'Allemagne, au-dessous de 7 marks, avec douze à quatorze heures de travail quotidien.

Jusqu'à présent, les associations des *Gewerkvereine* n'ont pas organisé de grèves, comme les *trade-unions* anglaises, peut-être à cause du nombre moins puissant de leurs membres. On leur a reproché leur origine politique, à cause de l'intervention du parti progressiste de la chambre des députés de Prusse dans leur organisation. Plus d'une fois, on les a entendu désigner comme l'école de recrutement ou le dépôt de réserve pour les combattans de l'état communiste de l'avenir. Ces accusations et ces reproches manquent de fondement. Que la politique ait été pour quelque chose dans la création des associations professionnelles, cela ne fait point de doute. Mais le but même de l'œuvre n'est pas un but politique. La politique entre pour une bien plus forte part dans l'institution des assurances ouvrières suscitée par le prince de Bismarck et par les socialistes d'état du parti conservateur. C'est une raison politique qui a engagé, dès le siècle précédent, Frédéric le Grand à se dé-

clarer « le vrai roi des gueux, » avec la mission d'améliorer le sort des ouvriers. C'est la politique qui a fait inscrire, au titre XIX du droit public prussien, le droit à l'assistance et le droit au travail comme corollaire. Mais les promoteurs des *Gewerkvereine* ne veulent pas de l'intervention de l'état, et revendiquent seulement une pleine liberté, tandis que les démocrates socialistes veulent partout remplacer la liberté par la contrainte, régler par l'état seul la production de la richesse et la répartition des produits. Communistes et collectivistes reprochent aux associations professionnelles libres leur impuissance pour améliorer le sort de l'ouvrier, parce qu'elles n'écartent pas la loi d'airain du salaire!

Ce qu'est cette loi d'airain, *das eherne Lohngesetz*, le prophète du socialisme contemporain, Ferdinand Lassalle, l'a exprimé en termes qui ont entraîné les populations ouvrières dans le mouvement dont nous venons de retracer les phases. Sous l'effet de la loi d'airain et sous l'action de l'offre et de la demande, dans la société actuelle, suivant le grand agitateur, « le salaire moyen est réduit à ce qui est indispensable pour permettre à l'ouvrier de vivre et de se perpétuer. C'est le niveau vers lequel gravite, dans ses oscillations, le salaire effectif, sans qu'il puisse se maintenir longtemps ni au-dessus ni au-dessous. Il ne peut rester d'une manière durable au-dessus de ce niveau, car, par suite d'une plus grande aisance, le nombre des mariages et des naissances s'accroîtrait dans la classe ouvrière; ainsi le nombre de bras cherchant de l'emploi ne tarderait pas à augmenter, et, s'offrant à l'envi, la concurrence ramènerait le salaire au taux fatal. Il ne peut pas non plus tomber au-dessous de ce niveau, car la gêne et la famine amèneraient la mortalité, l'émigration, la diminution des mariages et des naissances et, par suite, une diminution du nombre des bras. L'offre de ceux-ci étant moindre, leur prix hausserait par la concurrence des maîtres se disputant les ouvriers, et le salaire se trouverait ainsi ramené au taux normal. Les périodes de prospérité et de crise, que traverse constamment l'industrie, produisent ces oscillations ; mais la « loi d'airain » ramène toujours la rétribution du travailleur au minimum de ce qui lui est indispensable pour subsister (1). » Pour les socialistes allemands, la question de l'abolition du salaire s'est élevée à la hauteur d'un dogme. Tous y croient avec ferveur et attendent de sa réalisation la transformation de l'humanité. Douter de l'efficacité de cette formule équivaut à l'excommunication. Dans l'église dont les fidèles veulent le salut du prolétaire, il n'est pas

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 décembre 1876, l'étude de M. de Laveleye sur *le Socialisme contemporain en Allemagne.*

permis à un critique de constater que, si le salaire moyen représente le minimum nécessaire pour la subsistance de l'ouvrier, le développement de la richesse générale a élevé le niveau des besoins de toutes les classes de la société. Tout au plus, ceux qui sont au bas de l'échelle peuvent-ils soutenir que l'écart entre eux et ceux qui occupent les degrés supérieurs a augmenté. Mais le bien-être matériel des masses laborieuses a profité aussi et s'est accru sous l'effet des progrès de l'industrie, de la civilisation et de la science. Quoi qu'il en soit de ces progrès, le mot d'ordre de la campagne entreprise pour préparer l'avènement de l'état socialiste reste : Sus au salaire !

Toute une littérature a surgi sous nos yeux pour répandre l'idée du socialisme dans le monde ouvrier. Si nous considérons seulement les écrits mis au jour depuis un quart de siècle, nous voyons une multitude de publicistes appliqués à propager la doctrine d'une transformation de la société par l'abolition de la propriété individuelle et du droit de succession. La génération littéraire présente, élevée en grande partie dans un esprit de négation, ou tout au moins dans celui de la critique, favorise ce mouvement par son attitude. Poètes, philosophes, économistes, historiens, savans de toutes les branches, travaillent avec une activité de termites à dissoudre la société actuelle, en fournissant les matériaux pour l'édification d'un nouvel état social. Quel sera ou quel devra être cet ordre nouveau ? Karl Marx l'a montré par la proclamation du collectivisme international, prêché par ses disciples, accepté par la masse compacte des électeurs, dont les députés socialistes au Reichstag allemand sont les mandataires. La quintessence des théories soutenues à la tribune du parlement et commentées par la presse socialiste, selon les besoins de chaque jour, se trouve tout entière dans le livre du maître : *Das Kapital*, devenu la Bible du parti. Les orateurs et les écrivains qui continuent son œuvre, dans la direction du mouvement, empruntent et développent simplement les axiomes de Marx, pris comme autant d'articles de foi. Témoin le dernier ouvrage de Bebel sur la condition de la femme : *Die Frau, in der Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft* (Zurich, 1883), un livre interdit par la police et qui a eu grand succès en Allemagne, quoique dépourvu d'idées originales ou de vues nouvelles. Un empirisme exclusif domine et pénètre toutes les doctrines socialistes, obstinées à déduire de la façon dont l'homme approprie la matière à son existence toute la civilisation, l'ordre politique, l'art, la science et la religion. Comme la théorie de l'évolution a pris place dans les sciences naturelles pour expliquer la succession des êtres par la transformation des espèces, les socialistes en déduisent la nécessité de change-

mens analogues dans l'état social, correspondant aux changemens dans la production industrielle. Au milieu de cette évolution, Dieu disparaît pour eux: ils ne voient que la matière se modifiant à perpétuité : l'idéal devient la réalité saisie ou comprise dans le cerveau humain. De même que, dans la nature, des êtres plus parfaits succèdent à des espèces inférieures, l'humanité tend pour ses conditions d'existence à un avenir meilleur, dont le passé historique marque les phases de développement. Chacune de ces phases se distingue par l'emploi de moyens de production perfectionnés par rapport à l'époque antérieure. L'époque actuelle a pour caractère propre la production capitaliste plus abondante et plus facile que jamais auparavant. Or, la production capitaliste, l'accroissement du capital par le travail d'autrui, est en contradiction avec le principe de l'acquisition de la propriété individuelle par le travail personnel. Conséquemment, le capital doit être la propriété collective des producteurs fondés à posséder en commun, comme fruits du travail, la terre et les instrumens de production acquis par les travailleurs.

Le collectivisme, invoqué comme forme de la société de l'avenir par les socialistes allemands, doit être un collectivisme international. La nationalité, au dire de M. Liebknecht comme de Karl Marx, est partout en voie de dissolution. Au sein des nations existantes se forme une société cosmopolite et internationale par ses intérêts et ses tendances. En effet, ces tendances, ces intérêts dépassent pour la plupart des classes, sinon pour toutes, l'étendue de la nationalité! Le manufacturier et le négociant qui engagent leurs spéculations pour le marché universel et le commerce international; le rentier qui place ses capitaux en fonds étrangers, à condition de produire le plus gros revenu possible, même à la charge du pays auquel il appartient; le travailleur prolétaire, auquel il est indifférent où il gagnera son pain, pourvu qu'il le gagne, touché davantage par son bien-être personnel que par la gloire du pays où il est né seulement pour y pâtir; l'artiste et le savant enfin, qui représentent l'esprit d'une époque de civilisation, et dont les œuvres s'adressent à l'ensemble de l'humanité, ces classes si diverses de la société contemporaine ont toutes, à différens degrés, des aspirations internationales. Quoi d'étonnant, en présence de ces faits, qu'un nombre de plus en plus considérable d'ouvriers allemands se laisse séduire par l'idée du collectivisme international et accepte, en vertu de l'instinct de conservation, la maxime antique : *Ubi bene, ibi patria.*

Pour le patriote, le fait que 800,000 Allemands, sujets de l'empire, ont adhéré, lors des dernières élections parlementaires, à un

programme de politique antinationale, en votant pour des candidats socialistes, constitue un symptôme grave. Ce qui inquiète à juste titre les hommes d'état, ce sont les progrès inouïs du socialisme, mouvement imperceptible à son début et déjà menaçant pour l'ordre public à quelques années d'intervalle. « Dans un si court espace de temps, un véritable vertige s'est emparé même de classes sociales qu'on devait croire à l'abri du mal, » selon l'expression de M. Joerg, un des penseurs de l'Allemagne contemporaine. Malgré les lois pour l'organisation des institutions de secours en faveur des ouvriers, malgré les mesures de répression, la puissance du collectivisme international grandit au-delà de toute prévision. Au témoignage non suspect de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, la loi d'exception contre les socialistes a été appliquée avec énergie, car, deux mois après sa promulgation, la police avait déjà supprimé environ 200 associations, 58 journaux, 210 écrits de toute sorte. Bien que Berlin et les principales villes de l'empire aient été déclarées en état de siège, en dépit de l'expulsion des chefs du parti, malgré l'interdiction des réunions, la propagande révolutionnaire continue plus active que jamais. « Contentez-vous de vous rencontrer quatre ou cinq ensemble, dit le député Hasselmann, dans une assemblée tenue à l'époque de la discussion de la loi d'exception ; il n'y a pas de police qui puisse empêcher cela. Tous les agens de Berlin ne suffiraient pas pour surveiller de pareilles rencontres dans vos demeures. »

Surveillés chez eux, les chefs socialistes tiennent à l'étranger les réunions, plus nombreuses, où il s'agit de discuter les questions internationales. Au mois d'août 1880 entre autres, la police allemande constata le départ soudain de certains chefs socialistes de Hambourg, Dresde et Leipzig. Était-ce la fuite, ou bien une conjuration? Un peu plus tard, les journaux apprirent que les disparus avaient assisté à un congrès socialiste tenu, du 20 au 23 août, dans les ruines de l'antique château de Wyden, près d'Ossingen, en Suisse. Le château, abandonné depuis longtemps, avait été loué pour l'assemblée, afin de déjouer les recherches de la police. Un concierge avait été placé à la porte pour veiller sur les abords. Une cuisine ambulante pourvut à l'entretien des membres de la réunion, qui passèrent les nuits couchés sur la paille, dans les dépendances les mieux conservées du château. Au bourgmestre du village voisin, qui avait cru devoir s'enquérir de l'objet d'une réunion aussi inusitée, on déclara qu'il s'agissait de la discussion d'un projet de caisse de secours pour les ouvriers infirmes. Quelques jours après, un délégué du conseil d'état vint sur les lieux pour plus ample information ; mais le congrès, la cuisine et le portier

avaient disparu. Les socialistes de langue allemande, ceux d'Autriche et de Suisse, de France et de Belgique, comme ceux d'Allemagne, s'étaient rencontrés à Wyden, au nombre de 60 délégués. On lut au congrès des adresses et des télégrammes provenant des frères et amis de tout pays. On s'occupa surtout de la situation du socialisme dans l'empire allemand, dont l'ancienne organisation publique fut remplacée par une organisation secrète. Dans le nouveau programme, on effaça la déclaration du congrès de Gotha, admise et suivie jusque-là, que les socialistes poursuivraient leur but « par les moyens légaux » en leur pouvoir. Bebel, Liebknecht, Hasenclever, Auer, Fritsche, Vahlteich, les principaux représentans du parti au Reichstag, étaient présens à ces assises au milieu des ruines. L'assemblée avait un caractère dramatique, comme les résolutions prises dans le cours de ses séances. Un manifeste nouveau fut envoyé aux partisans de toutes les nations.

« Frères, dit ce document publié par M. Winterer, l'éloquent représentant de l'Alsace au Reichstag, dans son livre : *Trois années de l'histoire du socialisme contemporain* (Paris, 1882), les délégués des ouvriers socialistes de l'Allemagne, réunis en congrès à Wyden, vous expriment leur cordiale reconnaissance pour vos vœux fraternels et vos adresses d'adhésion. Ils vous donnent en même temps l'assurance que la démocratie socialiste d'Allemagne est restée la même, et qu'elle se maintiendra à son poste d'avant-garde dans la lutte pour la délivrance du peuple opprimé et exploité; elle continuera à combattre avec énergie, prudence et persévérance; elle fera une guerre à mort à l'état actuel, à une organisation sociale criminelle et insensée... Si les classes dominantes devaient nous barrer complètement la voie légale, qu'on ne s'imagine pas que nous pourrions renoncer à faire passer nos principes. Nul socialiste n'y songe. En pareille éventualité, que la prudence commande de prévoir, nous serions réduits à trouver bon tout moyen, quel qu'il fût. Si l'on ne veut plier par en haut, on sera brisé par en bas... Nos maîtres politiques et sociaux en Allemagne ne veulent ni entente ni compromis ; ils veulent la guerre, la lutte à mort. Eh bien ! ils auront cette lutte, ils l'auront tout entière. Ils en répondront... La démocratie socialiste d'Allemagne est persuadée que la révolution, pour devenir victorieuse, doit être préparée d'avance. Elle considère comme le premier devoir de tout bon révolutionnaire de contribuer à répandre de plus en plus, par une propagande active, les idées socialistes parmi le peuple, à rendre plus capables de se défendre et d'agir ceux qui doivent diriger le combat, à organiser une discipline inflexible, à affaiblir l'adversaire et à parer ses coups. Nous devons nous tenir prêts avec toutes nos forces pour la com-

motion universelle qui renversera l'organisation actuelle du monde. Lorsque la marche irrésistible des événemens aura amené l'heure suprême, les socialistes sauront montrer qu'ils comprennent leur devoir; ils n'abandonneront rien au hasard; ils seront prêts et ils iront au combat avec l'espoir fondé de vaincre... Le congrès déclare avant tout que l'affranchissement de la classe ouvrière doit être l'œuvre commune des prolétaires de tous les pays. »

Ces déclarations dispensent de commentaire, et les succès électoraux du socialisme allemand montrent la puissance de son organisation. L'organisation secrète a pris la place de l'organisation visible interdite par les mesures de répression. Loin de diminuer, le danger social augmente sous l'effet de la loi d'exception édictée contre les socialistes. Pas plus que les arrêts de la police, les institutions de prévoyance et les caisses de secours obligatoires n'arrêtent la propagande pour l'établissement de l'état collectiviste athée, destructeur de la propriété individuelle, de la famille et de la patrie. Pour enrayer le mal, il faudrait renoncer au matérialisme de la vie, plaie profonde de notre société actuelle, et dont la contagion s'est étendue des classes riches à la masse du monde ouvrier. Un retour à la vie chrétienne, à ses pratiques humanitaires accessibles même pour quiconque n'a plus sa foi, pourrait plus que toutes les autres lois pour la pacification sociale. Au point de vue social, le christianisme est supérieur à toutes les autres influences, à tous les systèmes économiques, où manque tantôt l'appréciation juste de la réalité, tantôt la charité véritable. L'Évangile, les enseignemens du Christ tendent à faire régner l'équité et à relever les classes déshéritées. Pratiquons davantage cette doctrine, acceptable par son côté humain pour ceux qui ne croient pas à sa source divine comme pour ceux qui affectent d'y croire. Sans un effort énergique, où tous se donneront la main pour travailler à la réalisation de l'idée d'humanité, inscrite aussi sur le drapeau rouge, la société n'échappera pas à la catastrophe dont la menacent les hommes du congrès de Wyden. Parce que les lois allemandes sur les assurances ouvrières répondent à l'idée humanitaire et font du bien à l'ouvrier, sans répondre à tous les besoins existans, nous les avons trouvées bonnes et acceptables pour tout le monde. Selon un mot de Marc-Aurèle : « Ce qui est utile à l'abeille est utile à la ruche; ce qui est utile à la ruche est utile à l'abeille. »

CHARLES GRAD.

LA QUERELLE

DU

PRÉSIDENT DE BROSSES

AVEC VOLTAIRE

I. Foisset, *le Président de Brosses.* — II. Foisset. *Lettres inédites du président de Brosses et de Voltaire.* — III. Mamet, *le Président de Brosses, thèse pour l'agrégation d'histoire.* — IV. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.* — V. *Lettres de Diderot.* — VI. *Correspondance générale de Voltaire.*

« Le président de Brosses, a dit Sainte-Beuve, avec un esprit prodigieux, avec un goût vif et fin, et des parties de génie, n'est pas connu aussi généralement qu'il devrait l'être. Célèbre et populaire en Bourgogne, ce nom n'a pas pris, dans la mémoire de tous, en France, le rang qui lui est dû. Cela vient de ce qu'il n'a pas vécu à Paris, de ce qu'il a été un des derniers grands représentans de l'érudition et de la littérature provinciales de l'ancienne France... Il n'est resté grand homme que dans sa province. » Les regrets exprimés dans cette appréciation sont aussi justes qu'elle est exacte; mais Sainte-Beuve aurait pu ajouter, pour expliquer l'indifférence d'aujourd'hui envers un homme qui a excité de son temps un intérêt aussi vif, que le développement de la science moderne a enlevé aux ouvrages du président de Brosses la plus grande partie de leur attrait. — Politique habile et énergique, le président de Brosses a été, en province, l'âme de la résistance dans la lutte des parlemens contre le pouvoir royal; auteur aimable, versé dans l'érudition au-

tant qu'homme de son temps, amateur très éclairé, nous le voyons, dans ses ouvrages, aborder avec une compétence égale les sciences, les lettres et les arts, tandis que sa correspondance est recherchée par tout ce que l'Europe compte alors d'esprits distingués. — Et pourtant, si un indiscret hasard n'avait livré à la publicité ses *Lettres familières écrites d'Italie*, ce chef-d'œuvre de gaîté française, d'esprit et d'ingénieuse critique, De Brosses serait peut-être complètement oublié aujourd'hui (1). La postérité est injuste : le président mérite mieux que cet hommage à son esprit, accordé, il est vrai, par tous ceux qui ont lu ses lettres d'Italie et qui ne le connaissent pas autrement. — Ses autres ouvrages, la grande édition de *Salluste*, *la Formation mécanique du langage*, *l'Histoire des navigations aux terres australes*, *le Culte des dieux-fétiches*, etc., les nombreux mémoires qu'il adressa aux académies et aux sociétés savantes sur tous les sujets qui pouvaient intéresser de son temps un esprit cultivé, l'étendue et l'importance de ses relations, sa vie de grand seigneur, sa lutte avec Voltaire, qui divisa le monde des lettres, tout contribua à lui donner une place considérable dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il semble donc qu'il doive obtenir du XIXe plus que cette indifférence dans laquelle il paraît tombé, et c'est justice que de protester aujourd'hui contre un oubli immérité.

I.

Les démêlés du président avec Voltaire furent longs et douloureux : De Brosses l'emporta, mais nous verrons à quel prix! — Sainte-Beuve, avant de montrer le rôle que Voltaire joua dans cette affaire, prend une précaution oratoire : « Assuré, dit-il, qu'il ne saurait y avoir d'incertitude sur l'admiration si due au plus vif esprit et au plus merveilleux talent, je serai moins embarrassé à parler de l'homme et à le montrer dans ses misères. » — Qu'on nous permette de nous ranger derrière Sainte-Beuve, et de faire la même déclaration que lui, car nous sentons bien que, comme lui, c'est pour le président que nous prendrons parti. Ainsi ont fait les Bourguignons ses contemporains, qui presque tous, Buffon, Piron, Clément, Crébillon, Cazotte, Montillet, Larcher, et surtout le tant dénigré Patouillet, devinrent les ennemis de Voltaire. Il y avait peut-être, après tout, quelque solidarité de compatriotes au fond de cette rancune.

(1) Une copie des *Lettres particulières* fut dérobée par un sieur Sericys, qui était, en 1793, commis à la garde des papiers saisis chez les émigrés, et il la fit imprimer en 1799.

Mais avant de montrer le président de Brosses aux prises avec le plus formidable adversaire qu'il pût rencontrer de son temps, il faut raviver de quelques couleurs son portrait, qui s'efface, tandis que la physionomie de Voltaire demeure bien vivante dans toutes les mémoires.

Charles de Brosses naquit à Dijon, le 7 février 1709, de Charles, déjà conseiller au parlement, fils lui-même d'un conseiller, et de Pierrette Févret, fille du célèbre jurisconsulte. Sa famille était donc de robe, mais autrefois elle avait été d'épée. Un De Brosses fut blessé mortellement à Fornoue; un autre servit avec éclat sous Charles VIII, Louis XII et François Ier.

Le père de Charles, qui avait un goût très vif pour les lettres et pour les études sérieuses, surtout pour l'histoire et pour la géographie, sut, par une forte éducation, le développer chez son fils. Il surveillait lui-même avec le plus grand soin l'instruction de l'enfant, et l'on raconte que chaque jour, parfois pendant près de deux heures, il s'asseyait en face de lui, et, tenant ses deux mains dans les siennes, lui faisait répéter les choses qu'il avait précédemment apprises. — La mort ravit à De Brosses cet excellent précepteur alors qu'il avait à peine quatorze ans, mais sa mère, femme d'une haute valeur et d'un grand savoir, continua l'œuvre commencée et dirigea les études de son fils avec un soin que couronna le plus éclatant succès. Le terrain était fertile et ne demandait qu'à être cultivé : les fruits qu'il produisit furent merveilleux. Encore sur les bancs de l'école, de Brosses avait déjà une véritable réputation. La ville se passionnait pour lui, et lorsqu'il passa son dernier examen de droit, il fallut, dit un de ses biographes, qu'on le fît monter sur un petit escabeau, parce que la foule voulait le voir et que l'exiguïté de sa taille le laissait dissimulé derrière le pupitre des récipiendaires! — Cet examen fut un triomphe. La faculté en corps alla féliciter la mère de Charles, reconnaissant ainsi toute la part qu'elle avait dans ce succès, que la direction donnée par elle à la forte éducation de son fils avait depuis longtemps préparé.

Peu après, le 13 février 1730, Charles de Brosses prit à vingt et un ans, avec une dispense d'âge, place au banc des conseillers du parlement. — « A peine installé, il étonna ses collègues par sa connaissance profonde des lois... Il fut bientôt connu par sa compétence dans une des matières les plus ardues de la jurisprudence, et cité comme le plus habile commissaire à terrier qui fût dans toute la Bourgogne (1). » — A quelques années de là, Lamoignon de Malesherbes, conseiller au parlement de Paris, ayant été envoyé pour

(1) Mamet, *le Président de Brosses*.

faire une enquête sur un abus de pouvoir du présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, l'affaire lui parut si embarrassante qu'il renonça à l'instruire. Elle fut confiée alors au jeune conseiller De Brosses, qui s'en acquitta de façon à mériter les félicitations du chancelier Daguesseau. — C'était donc un jurisconsulte éminent, et s'il ne nous a laissé aucun ouvrage de droit, c'est vraisemblablement qu'en cette matière la pratique avait pour lui plus d'attraits que la théorie. — Mais, au dire du bon Dupuy, secrétaire de l'Académie des inscriptions, dont De Brosses faisait partie dès 1746, il avait étudié en outre « l'histoire ancienne et moderne, sacrée et profane, la géographie, la chronologie, la mythologie, la philosophie, la physique, la métaphysique, en un mot toutes les sciences! » Et Buffon, qui fut un de ses meilleurs amis, a pris plaisir à nous expliquer, en grand style, le secret de cette universalité : « Ce qui lui donnait, dit-il, cette avidité pour tous les genres de connaissance, quelque élevés, quelque obscurs, quelque difficiles qu'ils fussent, c'était la supériorité de son esprit, la finesse de son discernement, qui, de très bonne heure, l'avaient porté au plus haut point de la métaphysique des sciences. Il en avait saisi toutes les sommités, et sa vue s'étendait d'en haut jusque sur les plus petits détails, au point de ne laisser échapper aucun de ces rapports fugitifs que le coup d'œil du génie peut seul apercevoir. »

Toute cette science était sans l'ombre de pédanterie, sans que De Brosses cessât un seul instant d'être un homme du monde accompli, et le plus charmant conteur de son époque avec l'abbé Galiani. — Il le prouva bien, quand il fit, avec Loppin et les deux Lacurne, ce célèbre voyage en Italie dont ses *Lettres familières* nous ont conservé les détails. Quel chef-d'œuvre de spirituelle bonne humeur, d'abandon naturel et de saine gaîté! Mais, en même temps, que d'érudition vraie, et quelle sûreté de goût! — Les trois amis firent sensation dans la Ville éternelle, et, quand ils y furent rejoints par Legouz, le cardinal Passionnei avait beau dire, avec une pointe d'ironie, que, depuis l'invasion des barbares, on n'avait jamais vu tant de Bourguignons dans Rome, il était sous le charme, et toute la bonne société italienne avec lui. — Le docteur Maret, qui avait beaucoup connu le président de Brosses, disait que « son talent de faire, sans prétention, des vers dont l'à-propos relevait le mérite, le faisait rechercher partout, et partout sa présence faisait renaître la gaîté (1). » — Physiquement, le président était d'une toute petite taille. Nous savons qu'il fut excellent cavalier. Il était agile, re-

(1) *Oraison funèbre du président de Brosses, prononcée devant l'académie de Dijon*; Dijon, 1776.

muant, et dans une perpétuelle vivacité de corps : l'esprit de même, fort expansif, fort prompt, exubérant comme on l'est volontiers en Bourgogne, s'enflammant tout à coup pour une idée, et parfois saisi de colères subites enlevées au paroxysme, pour retomber la minute d'après et se fondre dans un éclat de rire.

Un soir, chez le président de Ruffey, on parle voyages, on bâtit des hypothèses sur les terres australes encore si mystérieuses : de Brosses s'emeut, discute, s'échauffe, et, au sortir de la réunion, commence son *Histoire des navigations aux terres australes*. Cette *navigation* par un commissaire à terrier au parlement de Dijon tomba sous les yeux de Bougainville et de Cook, et les lança l'un et l'autre à la découverte d'un monde. — Le jour où, à la suite de l'institution du parlement Maupeou, le président de Brosses venait, avant son exil, de siéger pour la dernière fois, il trouve, en rentrant dans son cabinet, Mme Février de Fontette, sa cousine, dont le mari avait accepté une place dans la nouvelle cour. A sa vue, il est saisi d'un transport de colère, il prend sa robe et sa toque, les jette à terre, et crie à son valet : « Tenez, prenez ceci, il n'y a plus que les laquais qui en puissent porter ! » C'était commenter à la façon de son tempérament cette parole de Montesquieu : « La république touche à sa décadence, quand les hommes qui exercent le pouvoir y sont comblés d'infamie et de dignités ! » — A l'occasion, De Brosses savait parler de même, quand, la première émotion passée, il avait eu le temps de se reprendre. Témoin la réception qu'il fit à Tavannes, commandant militaire de la province, quand celui-ci, après cette lutte célèbre pour les honneurs qu'il devait recevoir du parlement, et à la fin de ces longues péripéties, terminées, comme on sait, par un édit du roi, se présenta à la réception solennelle : « Monsieur, lui dit De Brosses, le roi, seul maître des honneurs, ayant bien voulu vous accorder la plus grande distinction que vous puissiez recevoir en cette province, le parlement, toujours plein de respect et de soumission pour ses volontés, vient, à l'occasion de votre retour, exécuter les ordres de Sa Majesté. »

Les portraits du président sous l'hermine nous le montrent de maintien sérieux, sévère même ; mais les yeux pétillent de malice, avec une expression de finesse presque féminine ; et si, à l'audience, il montrait à sa compagnie l'exemple de la gravité la plus digne, devant lui la malice des avocats pouvait se donner utilement carrière. — Diderot, qui l'a vu sur son siège, en a conservé une impression originale : « Le président de Brosses, dit-il, que je respecte en habit ordinaire, me fait mourir de rire en habit de palais. Et le moyen de voir, sans que les coins de la bouche ne se

relèvent, une petite tête gaie, ironique et satirique, perdue dans l'immensité d'une forêt de cheveux qui l'offusquent! Et cette forêt, descendant à droite et à gauche, qui va s'emparer des trois quarts du reste de la petite figure. » — Le président, en revanche, n'est pas moins singulièrement frappé à la vue de Diderot, et lui rend sa peinture en trois lignes : « Je m'attendais, écrit-il, à trouver en Diderot une furieuse tête métaphysique, et c'est un gentil garçon, bien doux, bien aimable, grand philosophe, fort raisonneur, mais faiseur de digressions perpétuelles. » — « De Brosses, a dit Rigault, est un des hommes les plus gais de France, tout conseiller qu'il est au parlement de Dijon; c'est un de ces magistrats comme il y en avait tant jadis et comme il en reste encore, dit-on, quelques-uns, qui prennent, en montant sur leur siège, la gravité austère et la dignité froide, mais les y laissent en descendant, et redeviennent, sans robe, de bonnes gens de beaucoup d'esprit... »

II.

Les relations de Voltaire et du président de Brosses étaient déjà anciennes; ils s'écrivaient et paraissaient y trouver l'un et l'autre un certain plaisir, quand, en 1758, il commença de se mêler à leur correspondance une véritable question d'intérêts. — Voltaire, récemment échappé à l'amitié de Frédéric et à l'aventure de Francfort, en froid avec la cour de France, et par cela même assez mal accueilli partout, était fort indécis sur le choix d'une retraite. On le voit successivement « à Strasbourg, à Colmar, à l'abbaye de Sénone et à Plombières dans les Vosges; il tâtait de loin l'opinion de Paris sur son compte, et, en attendant, il cherchait un pays de frontière pour s'y asseoir en liberté. » Il se fixe d'abord à Lausanne, puis aux Délices; mais il est à peine tranquille, il songe à s'assurer plus d'un gîte et à tenir le pays en plus d'un endroit.

Il achète Ferney en octobre 1758, et, à peu près dans le même temps, il demande au président de Brosses de lui vendre, soit définitivement, soit plutôt à vie, un bien que celui-ci possédait à Tourney, dans le pays de Gex, c'est-à-dire à la limite extrême de la frontière française. « Je suis vieux et malade, lui écrivait-il à propos de ce bail à vie; je sais bien que je fais un mauvais marché, mais ce marché vous sera utile et me sera agréable. Voici quelles seraient les conditions que ma fantaisie, qui m'a toujours conduit, soumet à votre prudence; » et il les énumère : c'est bien de la fantaisie! Mais aussi, c'est avec la prudence éclairée par l'expérience de l'homme d'affaires que le président fait sa réponse. Il y mêle cent traits d'esprit qui déguisent ce qu'il peut y avoir de

prosaïque à traiter d'intérêts avec un homme qui plane sur les sommets du Parnasse, mais il place en même temps les termes du contrat comme il faut qu'ils soient. — Le philosophe épilogue : pourtant le marché se conclut, et voilà Voltaire locataire à vie de Charles de Brosses. Il est ravi, il signe « comte de Tournay, » il a deux curés dans sa nouvelle seigneurie, et il en est tout fier : « Mes curés reçoivent mes ordres, écrit-il, et les prédicans genevois n'osent me regarder en face. » Et tandis qu'à Paris la tempête se déchaîne contre les encyclopédistes, Voltaire fait bâtir un théâtre à Tourney, bouleverse la maison, coupe les bois, change les tracés des avenues et vit dans cette joie du riche propriétaire qui sait jouir de sa fortune.

Mais cette quiétude ne pouvait durer; il fallait à Voltaire plus d'agitation. Sans parler de ses affaires avec le monde entier, nous le voyons harceler sans cesse le président pour une chose ou pour une autre. Il se mêle de tous les procès qui, du pays de Gex, vont au parlement de Dijon : il a toujours quelque client qu'il a pris sous sa protection et pour lequel il implore l'appui du président de Brosses : « Voyez, au nom de l'humanité, lui écrit-il, ce que l'on peut faire pour ceux-là : ayez compassion des malheureux, vous n'êtes pas prêtre, etc. » — Le président répond toujours, sur tous les points, avec complaisance, avec esprit en même temps : mais on sent qu'il a de l'humeur, et que, magistrat toujours soucieux de sa dignité comme de sa réputation d'extrême délicatesse, il subit plutôt qu'il ne recherche l'honneur de cette correspondance. D'autant plus qu'il est bien rare que Voltaire ne glisse pas, dans chaque lettre, quelques traits sur sa position de locataire à vie du président. Il paraît croire qu'il a payé trop cher, qu'il ne s'est point assez débattu, qu'il a cédé trop vite sur les conditions du marché, et sans cesse il y revient. Il semble espérer, dans son ignorance absolue des choses du droit, qu'il peut modifier ce qui est fait et obtenir quelque nouvel avantage. — Le président n'y comprend rien. Ces vétilles sont trop au-dessous de son caractère pour qu'il les dispute. Il ne répond qu'une fois, mais en des termes singulièrement péremptoires : « Nous avons traité en gentilshommes et en gens du monde, non en procureurs ni en gens de chicane. De votre côté, vous êtes incapable d'user de ceci autrement qu'en galant homme, comme vous feriez de votre bien patrimonial, en bon propriétaire et en bon père de famille. Ainsi, fiez-vous à moi, et me fie à vous, que les deux mots soient dits pour jamais entre nous. » — Devant un langage si ferme et si net, devant cet appel non-seulement à la courtoisie, mais à la foi dans leur honneur réciproque, on imagine que c'est fini et que Voltaire abandonnera un

débat aussi mesquin. Ce serait mal le connaître! — Il semble non-seulement qu'il n'a pas compris ce que lui écrivait De Brosses, mais qu'il ne l'a même pas lu, car il continue avec une tranquille assurance de répondre à tant de modération et de raison par les plus mauvais procédés. Il abat la moitié du château, coupe les arbres au mépris de son traité, transforme les bois en prés, quoi qu'en ait dit le président, refuse de payer les droits de mutation, ne veut pas se prêter à une reconnaissance de la terre, et manque de laisser perdre la justice de Tournoy, faute de vouloir l'exercer. Que si on lui représente combien tout cela est contraire, non-seulement au contrat, mais aux lois elles-mêmes, il se drape dans sa majesté offensée et répond, du haut d'un piédestal où il vient de se hisser : « J'ai tout lieu de me flatter que vous ne me troublerez pas dans les services que je vous rends, à vous et à votre famille. J'ai fait le bien pour l'amour du bien même, et le ciel m'en récompensera : je vivrai longtemps, parce que j'aime la justice! »

Mais on réplique, tout change! Voltaire n'est plus le dieu qui juge de haut l'iniquité des hommes et qui rend des oracles sur la justice : il ne veut même plus être Français! Il saute à bas de son siège, et le voilà dans la plus violente comme dans la plus ridicule des colères. Écoutez-le : « Il faut se remuer, se trémousser, agir, parler et l'emporter! J'ai amélioré Tournoy, j'ai amélioré la terre; mais je brûlerai tout si l'on me *vole* le moindre de mes droits! *Je suis Suisse!* Je n'entends point raison quand on me veut. J'ai de quoi vivre sans Tournoy, et j'aime mieux y laisser croître les ronces que d'y être persécuté!.. etc. » — Cette mobilité d'attitude, cet oubli absolu des conventions faites et des paroles échangées, la tranquillité de cette conscience qui s'arrange de toutes ses situations au gré de ses intérêts, tout cela étonnait et peinait le président, mais ne le déconcertait pas. Il répondait toujours avec le même sang-froid, avec le même ton de bonne compagnie, avec le même esprit. Cela dura deux ans passés! — A la fin, pourtant, il se fâcha. Mais il exerçait sa patience et retenait sa plume depuis plus de deux longues années : il avait épuisé tous les euphémismes et tous les adoucissemens. S'il éprouvait pour le génie de Voltaire la plus sincère et la plus légitime admiration, il devait finir par séparer l'homme de l'écrivain, puisqu'il y était contraint par celui-là. Cette séparation faite, en face du vieillard tracassier, défiant, qu'était alors Voltaire, aigri parce qu'il était persécuté, jaloux sur bien des sujets, et préoccupé de ses intérêts matériels plus que son habitude des spéculations philosophiques ne permettrait de le supposer, De Brosses sait ce qu'il vaut et fait la figure qu'il doit. — Grand seigneur, aimable, menant un train conforme à son

rang, homme du monde accompli, bien au-dessus des misères dont Voltaire le tracasse, magistrat d'une haute valeur, vénéré de sa compagnie et de tous ceux qui l'approchaient, le président, qui sent attachés sur lui les regards de tout ce que son siècle compte d'hommes distingués, n'abaissera pas le front devant le dieu, et tout à l'heure il lui parlera comme il convient.

L'éclat se fit pour peu de chose : quatorze moules de bois ! Voici comment. Lorsque Voltaire prit possession de Tourney, en 1758, il était convenu que la coupe du bois déjà abattu ne lui appartiendrait point, parce qu'elle était réservée pour un certain Charlot Baudy, auquel M. de Brosses l'avait précédemment vendue. Voltaire ne fit aucune difficulté de souscrire à cette condition formelle, et signa sans objection. Peu après, il eut besoin de bois pour son chauffage, et s'avisa d'en demander au président. Celui-ci, qui n'en avait plus, l'adressa naturellement à Charlot Baudy, acquéreur de ce qui était coupé à Tourney, et Charlot Baudy en livra quatorze moules à Voltaire. — Rien de plus simple, on le voit, et nul n'imaginerait qu'une situation aussi nette va se compliquer au point de fournir un drame à longues péripéties, dont le dénoûment, certes bien imprévu, sera l'échec du président à l'Académie française ! Il en fut ainsi pourtant, sans qu'il y eût rien dans toute l'aventure que le débat sur ces quatorze moules de bois.

Après qu'ils furent livrés, naturellement Voltaire les brûla. Il ne s'agissait donc plus que de les payer. C'est par là que nous entrons dans le vif de la querelle. — C'est toujours une ennuyeuse affaire que de payer son bois trop longtemps après qu'il vous a chauffé : le souvenir du bien-être qu'on lui a dû est effacé, et l'exigence soudaine du marchand apparaît comme une injustice. C'est ce qui arriva pour Voltaire. Charles Baudy attendit plus de deux ans avant de lui envoyer sa facture, et Voltaire alors eut l'incroyable faiblesse de prétendre qu'il ne lui devait rien. Devant cette situation inattendue, le pauvre Baudy se tourna du côté du président de Brosses, par l'entremise duquel la commande avait été faite. Et ce fut cette goutte d'eau qui fit déborder le vase. —Tout de suite, le président en écrit à Voltaire à la date de janvier 1760 : « ... Baudy me porte en comptes et en paiement quatorze moules de bois vendus à M. de Voltaire, à trois patagons le moule ; et comme il pourrait paraître fort extraordinaire que je payasse le bois de la fourniture de votre maison, il ajoute pour explication qu'ayant été vous demander le paiement de sa livraison, vous l'aviez refusé, en affirmant que je vous avais fait don de ce bois... Je ne prends ceci que pour le discours d'un homme rustique, fait pour ignorer le langage du monde et les convenances, qui ne sait pas qu'on envoie bien à son ami et à son voisin un panier de pêches ou une

demi-douzaine de gelinotes ; mais que, si l'on s'avisait de lui faire la galanterie de quatorze moules de bois, il le prendrait pour une absurdité contraire aux bienséances, et il le trouverait mauvais... J'espère que vous voudrez bien payer cette bagatelle à Charlot, parce que, comme je me ferai certainement payer de lui, il aurait aussi infailliblement son recours contre vous, ce qui ferait une affaire du genre de celles qu'un homme tel que vous ne veut point avoir. »

Mais Voltaire n'est pas pris sans vert. Feignant d'être fort occupé d'une affaire de sa justice de Tourney relative à certaine aventure du curé de Moëns, qui pourra se dérouler devant le parlement de Dijon, il répond au président : « Il ne s'agit plus ici, monsieur, de Charles Baudy et de *quatre* moules de bois ; il est question de la vengeance du sang répandu, de la ruine d'un homme que vous protégez, du crime d'un curé qui est le fléau de la province, et du sacrilège joint à l'assassinat... » — Le président répond tout droit, sans être dupe de cette diversion : il parle raison sur l'affaire du curé, donne en passant les meilleurs conseils à Voltaire sur son intervention, mais il ne perd pas de vue l'affaire des voies de bois : « Je ne vous parle plus de Charles Baudy, dit-il en terminant sa lettre, ni des *quatre* moules de bois (lisez *quatorze* ; c'est un chiffre que vous avez omis, nous appelons cela un *lapsus linguæ*)... Si je vous en ai parlé, peut-être au long, ce n'a été que comme ami et voisin, en qualité d'homme qui vous aime et qui vous honore, n'ayant pu s'empêcher de vous représenter combien cette contestation allait devenir publiquement indécente, soit que vous refusassiez à un paysan le paiement de la marchandise que vous avez prise près de lui, soit que vous prétendissiez faire payer à un de vos voisins une commission que vous lui aviez donnée. Je ne pense pas qu'on ait jamais ouï dire qu'on ait fait à personne un présent de quatorze moules de bois, si ce n'est à un couvent de capucins ! »

Comparer la maison de Voltaire à un couvent de capucins, et dans le temps même où il s'échauffait si fort contre ce curé de Moëns à propos duquel il écrivait à d'Alembert : « Je m'occupe à faire aller un prêtre aux galères, » il y avait de quoi le faire damner, et à lui donner toute sa colère et toute sa rage (1). — Il entra en effet dans un de ses accès effroyables et céda aux plus déplorables inspirations. Il écrivit à tous ses amis de Bourgogne, au premier président de la Marche, au procureur général de Quintin, au conseiller Lebeau, au président de la cour des comptes de Ruffey, leur demandant justice, les voulant pour arbitres et dénaturant à plaisir les faits en même temps qu'il couvrait De Brosses auprès d'eux

(1) Sainte-Beuve.

des plus abominables calomnies. Perdant toute mesure et toute raison, il envoyait cette menace honteuse au président de Ruffey : « Qu'il tremble, il ne s'agit plus de le rendre ridicule, il s'agit de le déshonorer! Cela m'afflige, mais il paiera cher la bassesse d'un procédé si coupable et si lâche ! » Puis, par une aberration inconcevable chez un tel esprit, il écrit à De Brosses directement, le prend à partie, arrange les faits de la cause à sa guise, sans nul souci de la vérité, et termine, après force injures, en le menaçant de la colère du roi, auquel il le dénoncera.

Le président ne s'émut pas outre mesure. Fort de sa conscience et de son bon droit, fort de la dignité de sa vie, de l'estime de toute la province, fort de l'approbation de ses amis, qui avaient refusé l'arbitrage auquel Voltaire voulait le soumettre, il va répondre au roi de Ferney d'un style et d'un ton qu'un seul homme, — le grand Haller, — eût osé jusque-là prendre avec lui. Voltaire, pour ce coup du moins, trouva son maître. Son incomparable génie inspire la plus vive admiration, mais il faut avouer, avec les Bourguignons, que l'on éprouve quelque plaisir en voyant celui des leurs qui fut peut-être leur représentant le plus complet au siècle dernier refuser de courber la tête devant Voltaire, et même le tenir un instant abaissé devant lui. — Et qu'on nous pardonne cette joie, Sainte-Beuve qui n'était pourtant pas Bourguignon, paraît en avoir ressenti tout autant, et par le même sentiment de justice, quand arrivé précisément à juger cette page de la vie de son héros, il va jusqu'à dire : « Il faut voir Voltaire sous bien des jours ; ce monarque absolu et capricieux, qui était sans foi ni loi du moment qu'on le contrariait, rencontra une fois dans sa vie quelqu'un d'aussi spirituel que lui, qui lui dit son fait et qui ne fléchit pas. » — Ce quelqu'un, c'est notre président. Voici, en effet, comment il répondit à Voltaire : « Souvenez-vous, monsieur, des avis prudens que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsqu'en racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère naturellement insolent. Je vous ai donné mon amitié ; une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos momens d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir dans votre bon sens de ce que vous avez fait pendant votre délire... Je désire, en vérité, de très bon cœur que vous puissiez encore continuer trente ans à illustrer votre siecle ; car, malgré vos faiblesses, vous resterez toujours un très grand homme... dans vos écrits. Je voudrais seulement que vous missiez dans votre cœur le demi-quart de la morale et de la philosophie qu'ils contiennent... Je vous aurais à coup sûr donné comme présent quelques voies de

bois de chauffage si vous me les aviez demandées comme telles, mais j'aurais cru vous offenser par une offre de cette espèce. Mais, enfin, puisque vous ne les dédaignez pas, je vous les donne, et j'en tiendrai compte à Baudy, en par vous m'envoyant la reconnaissance suivante : « Je soussigné François-Marie Arouet de Voltaire, chevalier, seigneur de Tourney, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, reconnais que M. de Brosses, président du parlement, m'a fait présent de quatorze voies de bois de moule pour mon chauffage, en valeur de 281 livres, dont je le remercie. » A cela près, je n'ai aucune affaire avec vous ; je vous ai seulement prévenu que je me ferais infailliblement payer de Baudy, qui se ferait infailliblement payer de vous. Je l'ai fait assigner, il vous a fait assigner à son tour. Voilà l'ordre et voilà tout. De vous à moi, il n'y a rien, et faute d'affaire, point d'arbitrage. C'est le sentiment de M. le premier président, de M. de Ruffey et de nos autres amis communs, qui ne peuvent s'empêcher de lever les épaules en voyant un homme si riche et si illustre se tourmenter à tel excès pour ne pas payer à un paysan 280 livres pour du bois de chauffage qu'il lui a fourni... En vérité, je gémis pour l'humanité de voir un si grand génie avec un cœur si petit, sans cesse tiraillé par des misères de jalousie ou de lésine. C'est vous-même qui empoisonnez une vie si bien faite pour être heureuse... Comment ne sentez-vous pas que vous faites pitié quand vous me menacez de parler à la cour, et peut-être même au roi, qui ne songe point à cela, comme vous l'avez très bien dit d'ailleurs!.. Je laisserai prononcer les juges, c'est leur affaire. C'est très hors de propos que vous insistez sur le crédit que vous dites que j'ai dans les tribunaux. Je ne sais ce que c'est que le crédit en pareil cas, et encore moins ce que c'est que d'en faire usage. Il ne convient pas de parler ainsi ; soyez assez sage à l'avenir pour ne rien dire de pareil à un magistrat. — Vous voyez, monsieur, que je suis encore assez de vos amis pour faire une réponse longue et détaillée à une lettre qui n'en méritait point. Tenez-vous pour dit de ne m'écrire plus sur cette matière et surtout sur ce ton. Je vous fais, monsieur, le souhait de Perse : *Mens sana in corpore sano.* »

Il faut convenir que, si la réponse était bien méritée, elle était vraiment dure. Quelle hauteur et quelle vigueur en même temps! Mais aussi quel courage! Pour en sentir tout le mérite, il faut se représenter qu'à cette époque Voltaire était souverain, et que jamais despote n'exerça un pareil empire. Il régnait sans partage sur le monde des lettres au temps où ce monde eut le plus d'importance et le plus de pouvoir. — Voltaire a tenu, dans son siècle, une place plus grande que celle de Victor Hugo dans le nôtre ; à quel-

ques années de là, il allait assister à la plus triomphale apothéose qu'un homme eût encore reçue de son vivant ; qu'on juge de quelle blessure il dut se sentir déchiré quand il vit sa gloire ainsi méconnue et sa majesté à ce point méprisée ! — Sur le coup, vite et habilement il courba le front : il se tut et n'essaya pas de continuer une lutte dans laquelle il avait irrémédiablement le dessous. Exclusivement occupé en apparence de mille autres objets, il demeura sept ans sans échanger une ligne avec le président : mais sa haine contre lui ne restait pas inactive, et il lui portait dans l'ombre des coups meurtriers, dont les terribles effets ne devaient pas tarder à se faire sentir. — Pour De Brosses, il avait réduit son adversaire au silence et il semblait qu'il tînt la victoire : il pouvait en jouir, car elle était le prix d'une lutte loyale pour une cause absolument juste. Mais nous sommes en droit de nous demander si ce n'est pas là une victoire à la Pyrrhus, et s'il n'eût pas mieux valu pour le président ne pas la remporter. Certes, il avait raison sur le fond des choses, et la meilleure preuve en est que, en fin de compte, Voltaire paya les moules de bois, dont le prix fut donné aux pauvres par le président. Cependant, nous pouvons nous demander si De Brosses n'usa pas de trop de rigueur en cette affaire. Voltaire était vieux, souffrant, tracassé de mille soucis : n'eût-il pas dû lui passer cette fantaisie de vouloir se faire donner ce bois de moule, quelque singulière qu'elle fût, et ne pas le presser avec tant de raison, c'est vrai, mais avec tant de sévérité, pour un si mince objet? Plus on entre dans la connaissance du président, plus croît l'admiration pour l'élévation vraiment noble de son cœur et la distinction de son esprit, et plus on éprouve de pénible étonnement à le voir se donner tant de soucis pour une si mince querelle. — Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que l'on trouve, dans la bouche même du président, l'explication de sa conduite. Telle qu'elle fut, il était enclin à la tenir, il avait raison, il pouvait ne pas céder ; mais les motifs qu'il en donne, dans une lettre à M. de Fargès, du 19 novembre 1761, c'est-à-dire au fort de la querelle, nous font connaître le secret de son opiniâtreté. Il dit textuellement que Voltaire, — dans une lettre qui malheureusement s'est perdue, — lui a demandé ce malencontreux bois à genoux : « Je le lui donnais tout de suite, ajoute-t-il, sans Ximénès, qui de hasard se trouvait chez moi en ce moment. Il me dit : « Vous seriez bien fol de donner douze louis à ce drôle-là, qui a 100,000 livres de rentes, et qui, pour reconnaissance, dira tout haut que c'est que vous ne pouviez faire autrement. » Ximénès n'avait pas tort, aussi décida-t-il vite à la résistance le président, qui déjà s'y trouvait fortement porté par la vivacité de son caractère. — En effet : « Il était facilement ému

par la résistance et par la contradiction,.. et il lui était plus facile de se contenir sur les grandes choses que sur les petites (1). » — On voit donc que, s'il a tant résisté et s'il s'est tant opiniâtré pour avoir raison dans cette pauvre affaire de quatorze moules de bois, ce n'est point par petitesse d'esprit ou par mesquinerie d'intérêt, mais par le seul effet d'un caractère droit qui s'irritait d'un manque de délicatesse à l'égal d'une persévérante injustice.

III.

Enfin, la querelle semble terminée : De Brosses l'a emporté, tout paraît fini. Voltaire doit être à jamais battu, désarmé, et peut-être content, car il écrit, le 3 janvier 1762, au président de Ruffey : « J'ai été très fâché contre M. de Brosses, mais je n'ai point de rancune. » Malheureusement cette aimable assurance n'était qu'une affirmation, car, à partir de ce moment, toute la correspondance de Voltaire avec ses amis de Bourgogne, même avec le président de Ruffey, mais surtout avec MM. Lebault et Legouz, n'est qu'une longue suite de calomnies et d'injures à l'adresse de De Brosses. — Ceux-ci, gens d'honneur et de bonne éducation avant tout, gardaient le secret et n'avertissaient pas le président des dispositions de son adversaire. L'un d'eux pourtant lui dit : « Prenez garde à Voltaire, c'est un homme dangereux ! » A quoi De Brosses répondit : « Et, à cause de cela, faut-il le laisser être méchant impunément? Je ne le crains pas... On l'admire parce qu'il fait d'excellens vers; sans doute, il les fait excellens, mais ce sont ses vers qu'il faut admirer ! Je les admire aussi, mais je mépriserai sa personne s'il la rend méprisable. »

Avec cette franchise, le président ne pouvait manquer de tomber dans le premier piège que Voltaire lui tendrait. L'occasion en vint bientôt. Elle se trouva dans la candidature de De Brosses à l'Académie française pour le siège du président Hénault. — Tous les amis du président de Brosses l'engageaient à se présenter, car ils avaient conscience de sa valeur. Outre une série de mémoires et ses *Lettres familières sur l'Italie*, il avait terminé, à cette époque, trois ouvrages considérables pour le temps, et justement estimés alors, l'*Histoire des navigations aux terres australes*, le *Culte des dieux-fétiches*, et un *Traité de la formation mécanique des langues*. Il était, en outre, de l'académie de Dijon et de celle des inscriptions ; c'étaient là des titres sérieux, et l'on ne pouvait dou-

(1) Docteur Maret.

ter de sa réussite. De plus, les places vacantes se succédaient et augmentaient ainsi les chances de M. de Brosses ; le président Hénault, Moncrif, Alary, Mairan, meurent coup sur coup. — Cependant, à chaque vacance, un adversaire surgit au président ; parfois on ne sait vraiment d'où, sans titres, sans renommée, sans notoriété même. C'est M. de Roquelaure, c'est le prince de Beauveau, l'abbé Arnaud, Gaillard ; et tous, sans effort apparent, sans parti qui les soutienne avec ardeur, tous l'emportent sur De Brosses ! Ses amis sont déconcertés ; lui-même, profondément découragé, renonce à toute candidature. — Il n'eut pas de son vivant l'explication complète de ce mystère, car il ne s'éclaircit tout à fait que lorsque la génération suivante eut recueilli et publié la correspondance générale de Voltaire. On vit alors à nu les ressorts de l'intrigue, et vraiment ils sont à faire pitié !

A la première nouvelle de la candidature de M. de Brosses pour remplacer Hénault, Voltaire, qui est trop éloigné pour agir directement par les salons dans ce milieu de Paris où l'intrigue académique va se mouvoir, Voltaire, *qui n'a pas de rancune*, commence d'écrire à d'Alembert et le fanatise littéralement contre le président : « On dit que le président de Brosses se présente. Je sais qu'outre *les Fétiches* et *les Terres australes*, il a fait un livre sur les langues, dans lequel ce qu'il a pillé est assez bon, et ce qui est de lui est détestable... Il a eu un procédé bien vilain avec moi, et j'ai encore la lettre dans laquelle il m'écrit à mots couverts que, si je le poursuis, il pourra me dénoncer comme auteur d'ouvrages suspects que je n'ai certainement pas faits. » — C'étaient d'infâmes calomnies ; mais D'Alembert prend feu, sans discuter, sans examiner, comme tout homme de parti sur le seul mot de son chef. Il entre tout de suite en campagne, et rend compte à Voltaire de tout ce qu'il fait. Il lui annonce que De Brosses possède beaucoup D'amis dans l'Académie, mais que l'on parviendra bien à les détacher ; et les voici tous deux à l'œuvre. — Voltaire écrit à ceux que D'Alembert ne visite pas, et toutes ses lettres ne sont, quand il parle du président, qu'un tissu de calomnies ou d'injures. Il l'appelle fétiche, fripon de président, petit persécuteur, nasillonneur, etc. — Avec une persévérance incroyable, il lui suscite des rivaux pour l'Académie ; il va jusqu'à inventer la candidature de ce Morin, si maltraité dans les Mémoires de Beaumarchais. A court d'hommes, il songe à Delille, dont la jeunesse ne permet pas encore la nomination : « Si vous ne le prenez pas, écrit-il, ne pourriez-vous pas avoir quelque espèce de grand seigneur ? » Il s'agit, en effet, non-seulement d'écarter De Brosses, mais, comme dit Voltaire lui-même, « de le dégoûter pour toujours ! » Si l'on s'avise de résister, comme fit le

maréchal de Richelieu, Voltaire frappe à coups redoublés, ses lettres se succèdent : « Je suis obligé d'importuner mon héros pour des bagatelles académiques, écrit-il au maréchal ; mais on me mande que vous voulez avoir pour confrère un président de Bourgogne, appelé De Brosses ; je vous demande en grâce, monseigneur, de ne me le donner que pour successeur. Il n'attendra pas longtemps, et vous me feriez mourir de chagrin plus tôt qu'il ne faut si vous protégiez cet homme : » et quelque peu après : « Vous ne connaissez pas le président de Brosses, et moi je le connais pour m'avoir voulu dénoncer. » Presque à la même date, il écrivait à M. de Ruffey, à propos de l'élection de Gaillard : « ... J'ai écrit ces lettres en faveur de M. Gaillard avant que j'eusse appris que M. de Brosses voulait être notre confrère. Il nous fera certainement bien de l'honneur à la première occasion. » — Cette occasion ne tarde point à se présenter, et alors Voltaire écrit à D'Alembert : « Voilà donc une quatrième place vacante. Donnez-la à qui vous voudrez ; pourvu que ce ne soit pas au président de Brosses, je suis content. » Puis, dans une nouvelle lettre : « Je passe le Rubicon pour chasser le nasilfonneur, délateur et persécuteur, et je déclare que je serai obligé de renoncer à ma place si on lui en donne une. »

Menée avec cet implacable acharnement, la campagne ne pouvait manquer de réussir. Nous l'avons vu, De Brosses se découragea et ne se présenta plus. Alors, avec une magnanimité, une grandeur d'âme dont l'ostentation si naïvement audacieuse nous désarme, Voltaire pardonna au président de Brosses tout le mal qu'il lui avait fait. Il voulut reprendre avec lui un commerce épistolaire, et poussa la sérénité de conscience jusqu'à lui écrire, en novembre 1776 : « Pour moi, à l'âge où je suis, je n'ai d'autre intérêt que celui de mourir dans vos bonnes grâces ! » — On ne peut s'empêcher de dire avec le grand Frédéric se plaignant de Voltaire à Darget : « Je suis indigné que tant d'esprit et de connaissances ne rendent pas les hommes meilleurs. »

Mais n'est-ce pas une consolation pour l'imperfection humaine de voir les plus grands génies sujets à de pareilles défaillances ! — Sainte-Beuve, que je ne puis résister au plaisir de citer encore, tire de tout ceci une autre conclusion bien philosophique ; après avoir rappelé la célèbre lettre de Voltaire à Thiériot : « Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal ; c'est une très grande vertu quand il fait du bien ; mentez, mes amis, mentez. Je vous le rendrai à l'occasion, etc., » l'illustre critique ajoute : « Quand on joue de bonne heure et si gaîment avec le mensonge, il nous devient un instrument trop facile dans toutes nos passions ; la calomnie n'est qu'un mensonge de plus ; c'est une arme qui tente, tout men-

teur l'a dans le fourreau, et l'on ne résiste pas à s'en servir, surtout quand l'ennemi n'en saura rien... Je crains fort que, dans toutes les coalitions et confédérations d'école, de secte et de parti, les hommes ne se ressemblent aujourd'hui comme alors, et qu'ils ne se permettent à leur manière, autant qu'ils le peuvent et autant qu'ils l'osent, ce que se refusaient si peu Voltaire et D'Alembert. Être de bonne foi et sincère, fût-ce dans notre erreur, ce serait déjà avoir beaucoup fait pour éviter le mal et pour conserver l'honnête homme en nous... »

Le président de Brosses lui-même va nous montrer une application de ces excellens préceptes. Nous allons, en effet, le voir à son tour juger Voltaire. Dans les commentaires dont il accompagna un de ses ouvrages, il fut amené à parler des écrivains latins qui s'efforçaient d'imiter le style de Salluste; il en prit texte pour s'occuper des auteurs de son temps qui tentaient de copier Voltaire. A cette occasion, il en parla avec une liberté d'esprit et une loyale impartialité qui font la plus frappante, mais la plus honorable disparate avec la conduite de son ennemi. « Voltaire, dit-il, le plus grand coloriste qui fut jamais, le plus séduisant et le plus agréable, a sa manière propre, qui n'appartient qu'à lui, qu'il a seul la magie de faire passer, quciqu'il emploie toujours la même, à tant de sujets divers lorsqu'ils en demanderaient une autre. C'est un original unique qui produit un grand nombre de faibles copistes. » — C'est là, comme on le voit, de la haute impartialité. Mais, quoi qu'il en soit de toute cette philosophie, il n'en est pas moins vrai que, si De Brosses échoua à l'Académie, la seule cause en fut qu'il ne voulut pas payer de son argent les quatorze moules de bois livrés par Charlot Baudy à Voltaire et brûlés par celui-ci!

Le président s'en consola et reçut le coup comme il avait coutume pour tout ce qui lui arrivait dans la vie, c'est-à-dire avec la sereine fermeté d'un homme supérieur. Il aurait pu se venger, et, comme tant d'autres, diriger contre l'Académie, qui s'était laissé dominer par l'esprit de cabale, les traits les plus acérés : la causticité de son brillant esprit lui rendait ce jeu facile. Il n'en fit rien, estimant sans doute qu'il s'abaisserait lui-même s'il dénigrait une compagnie dans laquelle il avait sollicité l'honneur d'entrer. Il donnait ainsi un exemple qu'on aurait encore souvent, de nos jours, quelque mérite à suivre.

CUNISSET-CARNOT.

LA FRANCE

LA RUSSIE ET L'EUROPE

L'Europe compte cinq puissances continentales : trois d'entre elles ont formé une alliance qui ne saurait viser que les deux autres. A l'alliance des trois, les deux puissances tenues à l'écart doivent-elles opposer une alliance à deux ?

C'est là tout le problème de la politique du jour. Il n'y en a jamais eu de plus simple, au moins en apparence. La solution semble énoncée dans la donnée ; elle est cependant moins aisée qu'elle n'en a l'air. Pour ne point faire fausse route, il faut chercher la valeur et la relation des deux termes du problème, le facteur russe et le facteur français. Ce dernier peut sembler suffisamment connu en France ; mais c'est là une erreur, car ce qui importe ici c'est moins l'opinion qu'à la France d'elle-même que l'opinion qu'en ont les autres.

I.

Quel spectacle offre-t-elle à l'étranger, cette France qui a si longtemps gardé le privilège d'attirer l'attention du monde? Ce qui frappe avant tout, il faut le dire, c'est la petite taille et la petite voix des personnages qui se meuvent sur cette scène retentissante. Quelque opinion qu'on ait de la pièce, les premiers rôles semblent tenus par des doublures. On est surpris de voir à quels minces

résultats aboutit cet immense appareil électoral qui semblerait devoir porter à leur suprême puissance toutes les forces de la nation. Est-ce, comme le disent ses détracteurs d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, comme le répètent à Paris même tant de désenchantés ou de pessimistes, que cette vieille terre de France est un sol épuisé? A qui le faire croire, alors que, dans toutes les branches de l'art et de la science, la France donne tant de marques de vitalité? Depuis 1870, il y a chez elle un renouveau dans tous les domaines. Pourquoi la politique fait-elle exception? Cela semble tenir au régime. Le propre des démocraties serait-il de remettre le gouvernement aux mains de la médiocrité? A ce point de vue, l'expérience de la France républicaine est affligeante; et ceux qu'elle inquiète le plus en Europe sont les démocrates, qui avaient salué avec le plus de confiance l'aurore de la troisième république.

On dirait que le suffrage universel, tel qu'il se pratique en France, a pour objet une sélection à rebours. Une assemblée étonnante à cet égard, c'est le quatrième pouvoir de l'état, celui qui commence à intimider les trois autres, le conseil municipal de Paris. L'étranger y cherche en vain un nom connu du dehors. C'est comme si l'on s'était ingénié à exclure toutes les illustrations de la grande ville; cela ressemble à une gageure. Au parlement, au sénat en particulier, le niveau intellectuel est sans doute plus élevé, grâce surtout aux ruraux; mais là même que d'aventuriers de plume ou de tribuns de clubs pour un homme public! Les hommes les plus en vue dans les diverses spécialités de la politique, législation, finances, affaires étrangères, semblent frappés d'ostracisme. On se défie des gens qui savent. La porte des chambres leur est fermée, ou, s'ils viennent à la forcer, c'est pour jouer, devant l'incrédulité d'un parterre gouailleur, le rôle ingrat de Cassandre.

Et cet abaissement du personnel gouvernemental n'est pas propre au monde parlementaire. Administration, diplomatie, magistrature, tous les services publics ont été ravalés et énervés par des épurations successives qui, sous prétexte de loyalisme républicain, ont presque partout remplacé les hommes capables par des hommes agréables. Il restait l'armée, la force et l'honneur de la France. Jusqu'à ces derniers temps, elle était demeurée indemne du virus politique; mais voici que le radicalisme travaille à le lui inoculer. Pour être acclamé grand homme de guerre, il suffit de se faire le courtisan des radicaux. Près d'eux, l'expulsion d'un prince vaut Arcole et Rivoli. Pour la popularité d'un général français, des chansons font autant que des batailles.

Tel est l'attristant spectacle que présente à l'Europe la France des dernières années. On dirait qu'elle s'est appliquée à justifier les cyni-

ques prédictions de M. de Bismarck lors du procès d'Arnim. Ce procès, qui s'en souvient? Jamais la brutale franchise du chancelier ne s'était si crûment donné cours. M. de Bismarck n'avait pas craint de prévenir les Français que le meilleur gouvernement pour les intérêts allemands, c'était la république. Il ne leur avait pas caché qu'il comptait sur elle pour isoler la France au dehors et la débiliter au dedans. Les Français étaient avertis. Il dépendait d'eux de faire mentir les prophéties de l'oracle de Varzin. Les républicains n'avaient guère pour cela qu'à suivre les traditions de M. Thiers. Leur premier souci devait être de rassurer les intérêts conservateurs au dedans, aussi bien qu'au dehors. Pour ne pas remplir les espérances mises sur elle par M. de Bismarck, il fallait que la république montrât à l'Europe une France unie, économe, inspirant confiance à l'étranger comme à ses enfans. Est-ce là le programme qu'ont adopté les républicains au pouvoir? Cette seule question semble une ironie.

Voilà une dizaine d'années que la république travaille à une tout autre besogne, comme si elle avait pris à tâche d'offrir à l'Europe une France désunie, appauvrie, déconsidérée. Le pays ne lui paraissant pas assez divisé par la politique, elle s'est précipitée dans les querelles religieuses, et elle s'obstine à n'en point sortir. Elle a fait de l'école un engin de guerre, et comme si la foi en Dieu affaiblissait les peuples, elle cherche hypocritement à déchristianiser les masses. Au point de vue matériel, le parti dominant n'a guère été plus sage. Comme si la France était trop riche, ou comme si elle n'avait pas à songer aux éventualités de l'avenir, la république a éclipsé toutes les monarchies par l'énormité et l'imprévoyance de ses dépenses. Nous ne parlons pas ici de la politique coloniale. Les hommes qui croient le rôle de la France à jamais fini peuvent seuls s'étonner que ses regards osent encore s'étendre au-delà des mers. Ce qu'il est difficile de ne pas remarquer, c'est le décousu de la plupart de ses entreprises coloniales, l'insuffisance des moyens, l'incohérence des procédés, le vague des solutions. On retrouve là le manque de direction et d'esprit de suite qui caractérise toute la politique française.

Quoi qu'il en soit, si l'Europe ne doit pas lui cacher le globe, la France ne saurait se désintéresser de l'Europe. Elle a des voisins qui la condamnent à un perpétuel qui-vive. Elle a beau souhaiter la paix, il est naturel qu'elle se réserve de mettre à profit les crises qui peuvent se produire, les alliances qui peuvent s'offrir, les conflits que l'avenir ne saurait manquer de provoquer. Mais comment s'y prépare-t-elle? A-t-elle seulement une politique? Peut-elle même en avoir une?

Pour être en mesure de négocier et de traiter avec d'autres états, il faut, dans un gouvernement, un organe permanent, un pouvoir sur lequel on puisse en tout temps compter, au moins une tradition respectée de tous. Où, dans la France actuelle, trouver rien de semblable? Est-ce à la chambre des députés? Les majorités y varient à chaque trimestre, et pas un député sur dix n'a quelque notion de l'Europe : cela semble inutile à un législateur français. Est-ce au sénat? Les hommes compétens y sont moins rares, mais les affaires étrangères ne sont pas dévolues au sénat français comme à Washington au sénat américain. Est-ce au quai d'Orsay? Combien de ministres l'ont traversé depuis dix ans? Les huissiers n'ont pu en retenir les noms. La direction des affaires extérieures est aujourd'hui aux mains d'un homme de tact, d'un homme de sens et de sang-froid; en quelles mains sera-t-elle dans six mois? Les défiances politiques excluent les hommes qui ont pratiqué les cabinets ou les cours de l'Europe. Connaître une cour serait seul un motif de suspicion. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que cela est encore moins la faute des hommes que la faute du régime. C'est la conséquence d'un système où tous les intérêts du pays sont abandonnés aux caprices d'une chambre ignorante et aux hasards de majorités qui n'admettent qu'une règle : les considérations électorales.

Du vivant de M. Gambetta, il y avait au moins, à la commission du budget ou à la présidence de la chambre, une influence dominante. Pour être peu constitutionnelle, la dictature occulte du tribun de Cahors n'en avait pas moins l'avantage de donner une sorte de continuité aux fragiles cabinets renversés par les jeux du parlement. Les envoyés des puissances pouvaient encore trouver à qui parler. Aujourd'hui, rien de pareil.

Il y a bien la présidence de la république. On aurait pu croire qu'au milieu de cette incessante mobilité, l'Élysée représenterait l'esprit de suite, indispensable aux relations entre gouvernemens. C'était là, semblait-il, la mission de la présidence. Chacun sait que ce n'est pas ainsi qu'elle a été entendue. S'il est une chose dont, durant son règne de neuf ans, M. Grévy s'est abstenu, c'est la politique étrangère. Pour lui, le monde semblait finir aux montagnes du Jura. Parmi les candidats à sa succession, il y avait un homme capable peut-être de donner à la politique française une impulsion personnelle; on l'a écarté. On tenait à ce qu'aucune direction ne pût venir de l'Élysée. Si la présidence de la république est encore quelque chose, on paraît ne pas vouloir que le président soit quelqu'un. Au chef de l'état, il est interdit d'avoir une politique.

L'espèce de révolution parlementaire de décembre dernier est peu faite pour rassurer les amis de la France. Certes, c'est une belle chose qu'une élection présidentielle en une après-midi. Le mérite,

il est vrai, en revient à Versailles et à la constitution de 1875, qui a imaginé de faire nommer le président, sans délai, par les chambres réunies, non au Palais-Bourbon, mais hors de Paris. Si courte qu'elle ait été, il était temps que la crise finît. Paris et la France sont, durant quelques jours, demeurés sans gouvernement : vingt-quatre heures, quarante-huit heures de plus et tout devenait possible. Pour facile qu'ait été la transmission des pouvoirs, elle n'en a pas moins laissé apercevoir le défaut du mécanisme gouvernemental. L'Europe croyait le président élu pour sept ans, placé au-dessus du mauvais vouloir des chambres, et voilà que, pour le renverser, il a suffi d'une mise en demeure du parlement. En visant l'homme, les chambres ont inconsciemment touché l'institution. Le jour où il les gênera, les majorités savent comment on se débarrasse d'un président.

Ce n'est pas tout; cette crise a découvert à l'étranger deux plaies dont il se figurait la république indemne ou guérie : la corruption administrative et l'agitation révolutionnaire. Jusqu'ici, à travers toutes ses révolutions, la France avait gardé la réputation d'un pays intègre, trop administré peut-être, mais administré honnêtement. C'était sa force en même temps que sa gloire. Aujourd'hui, la vieille renommée de l'administration française est atteinte; elle n'a pas résisté aux faiblesses de l'Élysée, aux complaisances ou aux complicités de la chambre. Tandis qu'à Paris le scandale était tel, que plus rien n'étonnait, au dehors, comme en province, le soupçon n'eût osé monter jusqu'au gendre du chef de l'état. On se demande aujourd'hui si c'est bien le même homme que la chambre s'obstinait à nommer président de la commission du budget et rapporteur-général du budget. Pour l'étranger, c'est comme un charme de rompu. Cette longue indifférence des pouvoirs publics pour les questions d'honorabilité paraît un symptôme grave. On y a vu une marque d'affaissement du sens moral. Grâce à Dieu, il reste encore en France des hommes probes, à commencer par M. le président de la république ; mais le fait seul de nommer un président pour sa réputation d'intégrité n'a-t-il pas quelque chose d'inquiétant? Le Seigneur disait à Abraham qu'il épargnerait Sodome, s'il s'y trouvait dix justes. On dirait que le congrès de Versailles a cru tout sauvé, parce qu'il en a trouvé un. La commission d'enquête nommée par la chambre ne semble pas avoir fait grande besogne. Police et magistrature paraissent avoir moins le souci de découvrir les coupables que de dégager les personnages compromis. A travers les voiles timidement soulevés par la justice pour les laisser discrètement retomber, on entrevoit une corruption qui gagne de proche en proche. Cela n'est pas une force pour un pays.

Ce mal rongeur, qui dévore lentement les chairs d'un peuple,

n'est pas le seul dont la France se montre atteinte. Les derniers événemens en ont dévoilé un autre, sinon plus dangereux, du moins plus rapide; nous voulons parler de l'agitation révolutionnaire. Aucun état n'en est aujourd'hui indemne : la monarchie n'en préserve pas plus que la république. Ce qui est particulier à la France, ce qu'a révélé la crise présidentielle, c'est l'action des élémens révolutionnaires sur le gouvernement. On a vu entrer en scène un nouveau pouvoir qui, pour n'être pas occulte, n'en est pas plus constitutionnel. La rue a reconquis une place dans la politique française. Elle n'avait pu maintenir son favori au ministère de la guerre; elle a pris sa revanche avec l'élection du président. Si elle n'a pas imposé de candidat, elle a imposé son *veto*.

Le comité central révolutionnaire s'est reformé. Pendant trois jours, il a couvert Paris de ses affiches rouges sans que la police osât y porter la main. Elle est moins timide avec les manifestes des exilés. Le conseil municipal a pu impunément annoncer une insurrection si le nouveau président n'était pas de son goût. La nuit qui a précédé l'élection, la commune de 1871, le hideux revenant, a fait une apparition à l'Hôtel de Ville. Pour avoir raison de la représentation nationale, il a suffi du spectre de l'émeute : devant lui s'est évanouie la candidature antipathique aux Parisiens. Ce qu'il a pu faire pour une élection à la présidence, le parti révolutionnaire peut se le permettre pour une crise ministérielle. La chambre saurait-elle mieux résister lorsque, ne pouvant se réfugier à Versailles, elle entendrait, du Palais-Bourbon, le grondement du flot populaire sur les quais ou la place de la Concorde ? Quand, un jour de congrès, en pleine paix, le gouvernement étant sur ses gardes et les troupes sous les armes, les manifestations de la rue ont un tel ascendant, l'étranger se demande ce qu'il adviendrait en temps de guerre, alors que Paris serait dégarni de troupes, ou que tout le peuple serait armé. Faudrait-il, à la première rumeur de défaite, voir le drapeau rouge hissé sur Notre-Dame et la France en guerre civile?

L'étranger se méprend, nous dira-t-on; il n'a pas compris les événemens de décembre. Ce que de loin il prend pour une marque de faiblesse est un signe de force. Ce n'est pas la crainte de l'émeute, c'est le besoin d'union qui a inspiré l'élection de M. Carnot. Elle est sortie d'un élan spontané, comme en suscite notre patriotisme en toutes les grandes occasions. L'attitude des chambres, lors de la démission de M. Grévy, montre que les Français savent au besoin faire abstraction de leurs querelles. On le ferait bien, en cas de guerre, voir à l'ennemi.

Soit; le caractère français a de ces brusques mouvemens qui déconcertent les étrangers. Sa générosité native offre autant de

ressources que de périls. M. Carnot a dû son élection à une heure d'enthousiasme et au besoin d'union. Cela a été un beau coup de théâtre ; mais cela a duré aussi peu. La concentration faite sur le nom du président n'a pu se faire sur le nom des ministres. Réussirait-elle à s'accomplir, qu'on peut se demander si l'autorité de la France au dehors en serait accrue. Qu'est-ce, en effet, que cette concentration tant prônée, sinon l'union d'une moitié de la nation contre l'autre? Car, au-dessous de la France républicaine et libre penseuse, il reste une France conservatrice, une France religieuse, et cette autre France, nous ne sachons pas que la politique de concentration songe à lui faire une place. Loin de là, c'est pour lui courir sus qu'on invite les républicains à s'entendre. Le premier article de tout traité d'alliance des groupes de gauche, c'est, comme l'a déclaré M. Clémenceau, la reprise des hostilités contre l'ennemi commun. Sous un nom de paix se dissimule une politique belliqueuse. Des deux Frances qui se disputent, en les déroutant trop souvent, les sympathies de l'Europe, l'une doit traquer l'autre sans lui accorder de quartier. Une guerre civile patente ou latente, voilà le dernier mot de la concentration.

L'union de tous les groupes républicains tournerait-elle au moins à l'accroissement des forces matérielles de la France? Il est permis d'en douter. Sur quoi se fera la concentration, alors qu'elle ne pourra plus se faire uniquement sur les personnes et les amours-propres? Sur quoi s'est-elle déjà parfois opérée, grâce aux compromissions de ministères hybrides? Sur de prétendues réformes, sur ce qu'on appelle pompeusement les grandes réformes démocratiques. Et que sont ces réformes, qui doivent enfin donner à la France la vraie république? Autant de coups portés à l'organisme social, financier, administratif, militaire de la France. Au lieu de consolider la machine gouvernementale, elles auraient pour premier effet d'en détendre les ressorts, d'en relâcher les rouages. Tandis que les jacobins de 1793 avaient au moins le mérite de ramasser dans leurs mains toutes les forces du pays pour les lancer contre la coalition, les radicaux de 1888 semblent n'avoir d'autre souci que d'énerver la puissance publique et de démanteler l'état. N'est-ce pas là le sens de l'autonomie parisienne?

Or, c'est bien au radicalisme que doit profiter toute concentration; aussi ne cesse-t-il de la réclamer. C'est le pavillon sous lequel il compte faire passer sa marchandise. L'avènement des radicaux et de la vraie république amènera un nouveau personnel gouvernemental et une nouvelle politique. Pour le personnel, c'est le pouvoir remis à des mains de moins en moins compétentes et de plus en plus besogneuses, passant des nouvelles couches aux couches en forma-

tion. Pour la politique, c'est la France traitée comme une grenouille ou un lapin de laboratoire, abandonnée entre les mains d'opérateurs inhabiles aux recettes des empiriques et aux expériences des utopistes.

Quelle politique extérieure pourrait avoir un pareil gouvernement? Quelle impression ferait-il en Europe? Certains politiciens semblent s'imaginer qu'un pays peut tout se permettre chez lui, sans que sa position au dehors en soit affectée. C'est là une erreur enfantine. Un état ne peut ébranler ses institutions, ruiner ses ressources, affaiblir son gouvernement, sans se discréditer à l'étranger. Les conquêtes du radicalisme ne froissent pas seulement les susceptibilités de douairière de la vieille Europe, elles inquiètent les cabinets et enlèvent la confiance des hommes d'état.

« Nous autres souverains, disait un jour le roi Victor-Emmanuel à un des ambassadeurs de la république, nous sommes monarchistes. » C'est là, soit dit en passant, un des motifs de l'alliance de l'Italie avec les empires voisins. Ce qui est vrai du Quirinal l'est encore davantage de la Hofburg et du Palais d'hiver. A plus forte raison est-on enclin au conservatisme dans les cours étrangères. Tout l'esprit des Français ne saurait empêcher que, princes et ministres, les hommes qui dirigent les affaires européennes, aient généralement des préjugés conservateurs, qu'ils aient peu de confiance dans l'extrême démocratie, qu'à leurs yeux les idées révolutionnaires soient un debilitant et le radicalisme un dissolvant.

On paraît croire en France que, si les gouvernemens étrangers ne font pas bon visage au radicalisme, c'est uniquement parce qu'ils en craignent la propagande. Quand nous aurions une politique radicale, disent nombre de Français, ce serait pour l'intérieur: nous n'aurions garde d'en faire un article d'exportation. Nous serions, à Paris, les protégés des révolutionnaires et les instrumens des socialistes, sans être au dehors les fauteurs du républicanisme ni les patrons du nihilisme. Notre dynamite, nous saurions la mettre sous clef; quand elle ferait explosion, les voisins n'auraient pas à en redouter les éclats: nous sauterions tout seuls.

Les Français qui raisonnent ainsi ne songent qu'aux ennemis de la France ou aux indifférens. Ils oublient les peuples ou les gouvernemens qui portent encore intérêt à la puissance française. Si les étrangers appréhendent l'avènement du radicalisme, ce n'est pas seulement pour eux-mêmes, c'est aussi pour la France; ce n'est pas uniquement qu'ils aient peur des théories radicales, c'est aussi qu'ils n'y croient pas. De ce qu'on craint l'infection de la fièvre révolutionnaire, il ne suit point qu'on la regarde comme bénigne pour le malade qui risque de l'apporter aux autres. Parce

qu'elle est contagieuse, elle n'en semble pas moins dangereuse. Si l'on se flattait de s'en isoler entièrement, c'est un mal qu'avec M. de Bismarck l'on verrait sans peine à ses ennemis, personne n'aurait l'idée de le souhaiter à ses amis.

Le radicalisme, il est vrai, n'est pas encore le maître incontesté de la France. Ce n'est que le dauphin de la république. Il n'est pas défendu d'espérer que, au lieu de s'abandonner à lui, le pays, par un mouvement brusque, se dérobe à son joug. La situation actuelle, avec ses compromissions et ses contradictions, peut se prolonger quelques années, et, dans notre Europe en armes, c'est beaucoup de gagner deux ou trois ans. Le malheur est que, pour énerver le pays, le radicalisme n'a pas besoin de régner en souverain absolu. Grâce à la complicité de faux modérés, la politique de glissade, en honneur depuis dix ans, a déjà permis bien des destructions ou des mutilations. Les ressources d'un état, au point de vue de sa puissance, consistent en deux choses surtout, les finances et l'armée. C'est grâce à une ancienne supériorité à ce double égard que la France a joué un tel rôle dans le monde. Or l'armée et les finances, voilà précisément ce qui est le plus menacé ou le plus entamé par le radicalisme.

Pour les finances, le mal est déjà grand. Les ressources de la France étaient considérables. On le savait partout; cela seul lui valait dans le monde la considération qui s'attache à la richesse. L'aisance avec laquelle M. Thiers a payé à M. de Bismarck ses 5 milliards a émerveillé l'Europe, mais elle a ébloui la république. Ce pays si riche, ses gouvernans semblent avoir pris à tâche de le ruiner. A l'étranger, où l'intérêt électoral ne trouble pas l'arithmétique, chacun sait ce que leurs représentans s'efforcent encore de dissimuler aux Français : la France, depuis une dizaine d'années, s'est habituée à dépenser, en outre de ses ressources ordinaires, au moins 500 millions par an, de façon que, en pleine paix, l'administration des vrais républicains lui a coûté aussi cher que l'indemnité prussienne. La présidence de l'économe M. Grévy a été une ère d'imprévoyantes prodigalités. On a gouverné comme si la France était une île au milieu de l'océan, sans voisins à surveiller, sans guerres à redouter. Tandis que Berlin avait soin de grossir son trésor de guerre, la république engageait de toute façon l'avenir, accumulant les emprunts publics et déguisés, s'appropriant les fonds des caisses d'épargne, recourant à tous les expédiens des fils de famille en détresse. Il lui faut aujourd'hui créer des taxes nouvelles, et déjà la France a le plus lourd budget du globe.

C'est là pour elle, dans les compétitions de la paix ou de la guerre, une évidente faiblesse. On songe à ces courses où les

chevaux qui ont gagné des prix sont astreints à porter une surcharge. Il en est ainsi de la France vis-à-vis de ses concurrens. Avant que le signal du départ ait été donné, elle a eu la présomption de se mettre elle-même dans des conditions d'infériorité. Les ressources qu'il lui fallait épargner pour les jours de péril, ses gouvernans les ont gaspillées d'avance en places inutiles et en chemins de fer électoraux. On reconnaît le mal aujourd'hui ; on sent qu'il est urgent de refaire les finances de la France ; mais qui s'en chargera? Est-ce le radicalisme, qui fait profession de promettre la diminution des impôts? On sait, hélas! ce que valent en finances les théories radicales! Pour elles, le capital est un animal nuisible à pourchasser en toute saison, au risque de le détruire ou de le faire émigrer. Un gouvernement radical est forcément un gouvernement cher. Il est cher, pour ainsi dire, par définition. La vocation du radical, c'est de faire du neuf ; il se plaît à démolir pour reconstruire sur un nouveau plan ; et, en politique, tout comme ailleurs, rien de plus dispendieux que la manie de la truelle.

En est-il de l'armée comme des finances? Pas encore, heureusement ; mais le jour approche où l'armée française va être soumise, elle aussi, aux expériences démocratiques. Le radicalisme a déjà remporté sur elle une victoire. Sous prétexte d'égalité, il a fait adopter une bonne partie de son programme. La France a aujourd'hui une armée nombreuse, exercée, bien équipée, des officiers pleins d'entrain, des soldats qui, en dépit des mœurs politiques, semblent avoir conservé la discipline. Cette armée, le pays a le droit d'en être fier. A l'Allemagne, les Français n'ont peut-être à envier que son état-major et sa tradition. La loi militaire votée par l'assemblée nationale a, dans son ensemble, donné des résultats excellens. Et voici que cette loi, au lieu d'en corriger les défectuosités de détail, on la sacrifie à la réclame électorale. Est-ce ainsi que procède le Reichstag de Berlin? C'est peut-être la première fois qu'on a vu discuter une loi militaire en mettant au second plan les considérations militaires. Cette armée dont elle peut avoir besoin avant trois mois, la république la refait et la défait comme un enfant ses bataillons de soldats de plomb.

Les Français croient-ils par hasard que, si le prince de Bismarck avait la chance de posséder le service de cinq ans, il s'en laisserait priver pour le plaisir de molester son vieil antagoniste Windthorst ou de faire porter le mousquet aux séminaristes? La nouvelle loi, qui semble imaginée pour débiliter l'armée et décapiter intellectuellement la nation, cette loi, aussi funeste aux intérêts militaires qu'aux intérêts civils, est pour l'état moral de la France un indice alarmant. On a dit que les individus étaient seuls

enclins à la manie du suicide. En présence de telles aberrations, on se demande si les peuples n'en sont pas eux-mêmes parfois atteints. Voici un pays guetté par la haine ou l'envie de ses voisins, qui, pour bouleverser ses institutions militaires, choisit l'heure où l'Europe en armes semble faire la répétition des guerres de demain. Ce n'est cependant pas sur le champ de bataille, en face des canons ennemis, qu'un général disloque ses régimens.

II.

Après cela, comment s'étonner qu'avec ses ressources de tout genre, la France soit demeurée isolée? Les défiances qu'elle eût dû s'appliquer à dissiper, elle semble s'être amusée à les provoquer. Pour se faire des amis dans l'Europe monarchique, la France avait d'autant plus besoin de sagesse qu'elle était en république. Elle l'a oublié. Ce qui écartait d'elle, c'était peut-être moins la forme de son gouvernement que la mobilité dont cette forme de gouvernement a fait preuve chez elle. Ce défaut inspirait d'autant plus de réserve qu'il renforçait en quelque sorte la mobilité gauloise qui, pour la plupart des étrangers, reste, à tort sans doute, le trait dominant du caractère français. Comment lier partie avec la France, alors qu'on la voyait changer tous les ans de ministères et de direction politique?

Car, ce n'étaient pas seulement les hôtes du quai d'Orsay qui changeaient de nom et de figure, c'était la politique française elle-même qui variait, s'orientant un jour d'un côté, un jour de l'autre, sans étoile pour la diriger. Que de tâtonnemens en tous sens et de velléités discordantes dans cette politique depuis une quinzaine d'années! On y chercherait en vain quelque esprit de suite, si ce n'est le désir de la paix, la crainte des complications, c'est-à-dire tout le contraire de ce que Berlin reproche à la France. Au début, la France se recueille; elle cherche timidement à plaire à tous, à se faire partout des amis. Elle n'a pas perdu tout espoir dans l'Autriche, qui lui a faussé compagnie en 1870; elle compte encore sur l'amitié de la nation sœur délivrée à Magenta et à Solferino. Elle ne désespère point de gagner à la fois les bonnes grâces de la Russie et de l'Angleterre. Elle est même assez heureuse ou assez habile pour s'assurer leur appui simultané, en 1875, à l'une des heures critiques de sa récente histoire. A peine a-t-elle repris des forces qu'elle tente discrètement de détacher le tsar de l'alliance des trois empires. Les premières coquetteries de la république avec la Russie remontent à l'époque lointaine où les conservateurs étaient encore au pouvoir. Il s'est trouvé, après le 16 Mai, des

républicains pour en faire un grief au duc Decazes. Sous le règne occulte de M. Gambetta, les préférences françaises revenaient à l'Angleterre. On n'a pas oublié les déjeuners de l'ex-dictateur avec le prince de Galles. Un peu plus tard, on essayait d'un rapprochement direct avec Berlin. Les ennemis de M. Ferry n'ont pas manqué de lui en faire un crime. Depuis quelques mois enfin, sous la pression des menaces d'outre-Rhin, l'opinion populaire s'est prononcée impétueusement pour l'alliance russe, se flattant de la provoquer à force de la célébrer, se persuadant qu'elle était faite à force de le dire.

L'alliance russe était, il faut le reconnaître, la seule qui demeurât ouverte à la France. L'Autriche-Hongrie s'était réconciliée avec son vainqueur de 1866; elle avait en Bosnie touché le prix de sa résignation. L'Italie, l'état de l'Europe qui a le plus grandi depuis un tiers de siècle, gardait rancune à ses anciens libérateurs de l'avoir devancée sur les ruines de Carthage. L'Angleterre, jalouse par tradition de toute influence française, dominée à son insu par le vieux préjugé protestant et les souvenirs presque archéologiques de Waterloo, l'Angleterre savait mauvais gré à la France de n'être pas satisfaite d'avoir été évincée de l'Égypte. Restait la Russie, humiliée de ses laborieuses victoires de 1877-1878, craignant d'avoir joué dans les Balkans à qui perd gagne, ayant peine à pardonner le traité de Berlin à l'honnête courtier de Friedrichsruhe. La Russie n'était guère moins suspecte ni moins isolée que la France; entre les deux isolées, quoi de plus naturel qu'un rapprochement? Dans les deux pays, la triple alliance devait suggérer une contre-alliance franco-russe.

Ce n'est pas la première fois que pareille idée a fait son apparition dans la politique européenne. L'alliance de la France et de la Russie est déjà un vieux rêve; il date de près de deux siècles. On y avait songé dès la fin du règne de Louis XIV. Pourquoi ne s'est-elle jamais nouée, cette alliance, en apparence tout indiquée, entre deux états qui ne se touchent point et deux peuples attirés l'un vers l'autre par une mystérieuse affinité de caractères? A cela il faut quelque raison persistante, car l'histoire n'est pas un jeu de hasard.

Il y a d'abord les préventions des hommes d'état, l'influence allemande longtemps omnipotente à Pétersbourg, les défiances et la présomption de la France, qui n'a jamais fait grand cas de l'alliance russe qu'après l'avoir laissée échapper. Il y a plus, il y a, depuis un siècle, la différence des institutions, plus encore la divergence de l'orientation politique.

Les deux puissances représentaient dans le monde quelque chose

de fort différent. Elles étaient aux deux pôles opposés de l'Europe moderne. Elles personnifiaient aux yeux des peuples des principes contraires. Il est des amitiés difficiles à concilier avec certains rôles, et toutes deux étaient entichées de leur personnage. Pour la France issue de 1789, la Russie était l'incarnation du despotisme; pour la Russie autocratique, la France demeurait le missionnaire de la révolution. Cela est tellement vrai que, si les deux pays ont jamais été près de conclure une alliance, c'est lorsqu'il y avait le moins de contraste entre leurs gouvernemens, c'est sous le premier ou le second empire, c'est à la veille du coup d'état de Charles X.

Entre la France et la Russie, il y a eu au XIXe siècle, comme au XVIIIe, un autre obstacle, une barrière vivante, la Pologne. Pour aller à la Russie, il fallait que la France passât par-dessus le corps de la Pologne. Le pouvait-elle? Ses préférences polonaises étaient-elles pur sentimentalisme, comme Paris et Pétersbourg affectent parfois de le croire? Non, assurément. Avant les partages, elles tenaient à la tradition et à l'esprit de la politique française; depuis les partages, elles tenaient à l'âme même de la France, ou mieux des deux Frances si bizarrement emboîtées l'une dans l'autre, la fille aînée de l'église et la mère de la révolution. Pour ne pas entendre le cri de douleur de la Pologne, il eût fallu une autre France que celle du milieu du siècle. En cherchant à retarder la chute de la république lithuano-polonaise, l'ancienne monarchie était fidèle à la politique de ses grands hommes, à la politique d'équilibre. Le dépècement de la Pologne renversait, au détriment de la France, ce qu'on appelait la balance de l'Europe. Ses trois rivales continentales s'agrandissaient simultanément, sans lui rien donner en compensation, si bien qu'on pourrait dire que de la suppression de l'état polonais date la décadence de la puissance française. Aussi la France en a-t-elle longtemps rêvé le relèvement. Lorsqu'elle commença à en douter, ses principes politiques lui défendaient d'en désespérer et, à cette époque, elle était esclave de ses principes. L'esprit de la révolution avait, après 1815 et 1830, pris une forme nouvelle; il poussait les Français, en Pologne comme en Italie, à opposer à la sainte alliance les nationalités opprimées, et au droit des rois le droit des peuples. Pour que la France pût passer par-dessus le cadavre de la Pologne, il fallait qu'elle lui parût bien morte, ou que, mutilée elle-même, la France se sentît à son tour menacée dans son existence nationale.

« En prenant l'Alsace-Lorraine, Bismarck travaille pour nous, disait un diplomate russe; Strasbourg et Metz à l'Allemagne, c'est, pour la prochaine guerre, la France à notre dévotion. » Ce Russe n'avait pas tort, à son point de vue de Russe. Permettre à l'Alle-

mand d'amputer la France de deux provinces, c'était un moyen de la jeter tôt ou tard dans les bras de la Russie. Le tort du reste de l'Europe est de ne l'avoir pas compris. Cela explique en partie les toasts portés par le tsar, en 1870, au roi Guillaume. En félicitant le vainqueur de Sedan, Alexandre II croyait pouvoir se montrer bon neveu sans cesser d'être bon patriote.

Son voyage à Paris en 1867, le coup de pistolet de Bérézowski, le « Vive la Pologne, monsieur ! » du Palais de Justice, étaient peu faits pour l'ériger en sauveur de la France. Impériale ou républicaine, il ne lui déplaisait pas qu'elle fût humiliée, cette orgueilleuse France qui lui avait refusé la revision du traité de Paris. Peut-être eût-il été plus prévoyant de ne pas laisser démanteler la frontière française. Alexandre Ier ne l'avait pas permis en 1815 ; mais, en 1815, Alexandre Ier était un des vainqueurs de Napoléon, et s'il se piquait d'être magnanime envers les vaincus, l'ami du duc de Richelieu avait le droit d'intervenir à la paix. Il faut bien reconnaître que, pour les Russes, ce que l'année terrible a eu de plus de grave, ce n'est pas la mutilation de la France, c'est la résurrection de l'empire germanique au profit des anciens cliens des Romanof-Holstein, les Hohenzollern, qui passaient empereurs à leur tour. La grande vaincue de 1871 était politiquement peu sympathique. Alexandre II et Gortchakof l'abandonnèrent avec d'autant moins de scrupules qu'en la sacrifiant, ils se croyaient sûrs de la garder à leur disposition. En cas de difficultés avec le nouvel empire allemand, ils savaient avoir sur ses derrières un auxiliaire auquel ils n'auraient qu'à faire signe. La France était devenue un atout dans le jeu de la Russie. Ce qu'on pouvait prévoir dès 1871 devait se manifester le jour où il plairait à Pétersbourg.

Pourquoi la Russie aurait-elle fait des avances? Elle n'en avait pas besoin, tant qu'elle avait de bons rapports avec ses voisins de la Baltique. La république française restait pour elle un en-cas : mais elle préférait s'en passer. Cette pauvre France continuait à inspirer peu de sympathies au Palais d'hiver. Pour lui avoir laissé enlever deux provinces, on n'entendait point cependant la laisser détruire. On le vit bien en 1875, lorsque l'état major de Berlin eut des velléités d'écraser la France avant qu'elle n'eût eu le loisir de reconstituer ses forces. En attendant, à l'amitié de la république française, Alexandre II préférait celle des deux empires, ses voisins. Cela était plus sûr, puis cela avait meilleure façon ; pour un tsar, des empereurs étaient des alliés d'un meilleur monde. L'autre alliance avait quelque chose d'une mésalliance.

Les déceptions de la guerre turco-russe et du congrès de Berlin vinrent changer les dispositions de Pétersbourg. Après les com-

plaisances qu'ils lui avaient témoignées en 1871, l'empereur Alexandre II et le prince Gortchakof avaient mieux espéré de leur ami de Berlin. La Russie se retira de l'alliance des trois empires, sans chercher à lui substituer une autre combinaison. Comme après Sébastopol, elle se recueillit. Les conspirations nihilistes l'occupaient d'autres soucis. Pétersbourg regardait Paris avec défiance, il l'accusait de prêter asile aux instigateurs des complots de la Néva. Il lui savait mauvais gré de l'affaire Hartmann. Pour effacer ces impressions, il fallait à la Russie de nouveaux déboires. Les affaires de Bulgarie vinrent à point pour cela. L'irritation contre l'Allemagne et l'Autriche amena les Russes à regarder vers l'ouest, s'il y avait toujours une France.

La reprise des provocations allemandes à l'égard de la république ne pouvait manquer d'éveiller l'attention de la Russie. On sentait à Pétersbourg qu'abandonner la France à ses ennemis, c'était exposer la Russie à se trouver à son tour seule en face de la triple alliance. Ainsi s'établit peu à peu, par le fait même de l'Allemagne, entre ses voisins de l'est et ses voisins de l'ouest, la conscience d'une sorte de solidarité. Les slavophiles de Moscou, les patriotes qui redoutent la prépondérance germanique et voient dans le nouvel empire un obstacle aux destinées de la Russie, s'éprirent pour la France d'un goût subit. Ses plus ardens contempteurs, tels que Katkof, ceux qui avaient le plus raillé la légèreté française et maudit les idées françaises, oublièrent leurs longs dédains pour ne plus voir dans la France qu'une alliée éventuelle. La même évolution s'opérait, pour des raisons analogues, aux bords de la Seine. Radicaux et intransigeans s'inclinaient avec une vénération de néophytes devant l'autocratie tsarienne. M. Floquet et M. Lockroy mêlaient leurs larmes aux pleurs du général Boulanger sur la tombe de Katkof, le grand pourfendeur des révolutionnaires. C'était, des deux côtés, une passion réciproque, où chacun, s'étonnant des froideurs anciennes, cherchait à les faire oublier.

De ce rapprochement spontané des deux peuples peut-il sortir une alliance des deux gouvernemens? Telle est la question.

III.

Une alliance politique ne se fait pas seulement de sympathies réciproques ou d'antipathies communes. Il y faut autre chose; il faut, pour une alliance effective, une entente en vue d'intérêts déterminés, avec un but défini.

Une chose à remarquer d'abord, c'est que les sympathies des deux pays peuvent passer par-dessus la discordance de leurs prin-

cipes politiques, mais qu'elles ne l'effacent point. A Paris, on tient peu de compte de ce fait. Les démocrates français se montrent bons princes vis-à-vis de l'autocratie ; ils crient sans scrupules : « Vive le tsar ! » Ils ont si bien oublié leurs incartades anciennes qu'ils les prennent pour une légende. Ils sont plus russophiles qu'ils n'ont jamais été polonophiles. Pétersbourg est plus réservé. L'ambassadeur du tsar a fait trois ans la sourde oreille aux avances de M. Floquet, et le jour où M. de Mohrenheim consent à s'asseoir à la table du président de la chambre est salué comme un triomphe pour la république. A Paris, on acclame volontiers le *Boje tsaria khrani* : je ne sache pas que les régimens russes aient encore joué *la Marseillaise* à Moscou. Ce ne sont là, sans doute, que de petits faits ; mais ce sont des indices qu'il serait peut-être imprudent de négliger. La France s'apprête à célébrer le centenaire de 1789 ; déjà la tour Eiffel, la maigre Babel, dresse sur le Champ de Mars son squelette de fer. La Russie n'entend pas prendre part à l'exposition universelle. Si elle laisse ses marchands ou ses artistes y envoyer quelques échantillons, il est douteux qu'elle encourage ses jeunes gens à faire un pèlerinage aux lieux saints de la révolution. Entre la république française et la Russie officielle, il reste donc toujours une barrière morale ; il ne faudrait pas qu'elle se relevât jusqu'à devenir malaisée à franchir.

Un autre fait, en grande partie connexe, frappe l'observateur. A travers ces démonstrations réciproques d'amitié, l'on fait plus d'un côté que de l'autre. L'on fait peut-être trop d'un côté. On a un peu oublié à Paris qu'un des moyens d'attirer à soi, c'est de se faire désirer. Certains Français, dans leur engouement pour le Nord, ont l'air de vouloir jeter la France à la tête de la Russie. On en a vu demander à la presse russe ou aux représentans du tsar leur avis sur les candidats à la présidence ou aux ministères. Ce ne sont pas là des façons dignes d'un pays comme la France, et ce n'est pas de cette manière qu'on peut en faire estimer l'amitié. A cette vieille France de Louis XIV et de Napoléon, certains démocrates ont l'air de chercher moins un allié qu'un patron. Sous prétexte de la relever, ils tendent ingénument à la ravaler au rang d'une Serbie ou d'un Monténégro. Ce n'est pas ainsi qu'une grande nation conclut ses alliances, et la France n'est pas encore une assez mince puissance pour être la cliente de personne.

De même, nombre de Français, croyant rendre l'alliance plus facile, affectent de ne voir à la Russie et à la France que des intérêts communs. Les Russes, jaloux de s'assurer un appui en Occident, ne manquent pas de les y encourager. Les deux pays, entend-on répéter, ont les mêmes adversaires. N'étant nulle part en

contact, ils ne peuvent se heurter. Cet aphorisme, en train de devenir banal, ne manque pas de vérité. Mais les intérêts territoriaux ne sont pas tout dans la politique. Les états modernes ont des intérêts ou des ambitions si complexes qu'il est souvent malaisé de les délimiter, et, en dehors même des intérêts, ils ont parfois des traditions dont ils ne sont pas libres de faire fi.

Si la France et la Russie ont l'avantage de ne se toucher nulle part, il est une région où leurs sphères d'influence confinent l'une à l'autre. Cette région, c'est l'Orient. La France y a longtemps tenu le premier rang; grâce à ses écoles et à sa langue, elle ne l'a pas encore entièrement perdu. Quand la Russie et la France ont été en guerre, c'est le Levant qui leur a mis les armes à la main. L'une et l'autre, il est vrai, s'étonnent aujourd'hui de s'être rencontrées sur les champs de Crimée. Elles sont d'accord pour regretter la sanglante méprise de Sébastopol. C'est une faute qu'aucune des deux n'irait recommencer. Il serait cependant erroné de n'y voir qu'un accident ou une fantaisie napoléonienne, sans antécédent historique.

La Russie et la France ont eu beau montrer plus d'une fois à l'Orient, en Grèce, en Syrie, au Monténégro, qu'elles savaient s'entendre, il n'en subsiste pas moins, entre les deux pays, une sorte de rivalité historique, tour à tour avouée et latente, que le silence ne saurait supprimer.

Toutes deux ont joué, dans cet Orient, un rôle inégalement profitable, mais presque également considérable. Sur cette vieille terre où tant de nations se réveillent au toucher de l'Occident, toutes deux ont leur clientèle séculaire, et ni l'une ni l'autre n'y saurait renoncer sans se diminuer. Moscou, la troisième Rome, a, depuis la chute de Byzance, la clientèle orthodoxe qu'elle dispute à l'hellénisme renaissant et aux instincts d'indépendance du Bulgare. La France, héritière de la première Rome, a le patronage des catholiques, legs lointain des croisades, qu'aucun de ses gouvernemens n'a répudié, et auquel s'est ajouté, pour la France moderne, une autre clientèle, celle des Orientaux de toute race et de toute religion, jaloux de s'initier à la civilisation libérale de l'Occident.

Les deux puissances s'attribuent, il est vrai, une mission bien différente. L'une, satisfaite de répandre ses idées et sa langue, mettant son orgueil à être l'éducatrice des nouveau-venus à la culture européenne, ne convoite qu'une influence morale. L'autre, apercevant dans les mirages de l'Orient la coupole de Sainte-Sophie, écoute au loin le murmure des flots du Bosphore; agitée de vastes et vagues ambitions, suivant sa fortune sans bien savoir jusqu'où sa fortune la portera, elle paraît aspirer à la domination politique. Une des choses qui tiennent le plus au cœur des Russes, c'est cette

mission historique de la Russie en Orient, sans qu'ils semblent toujours se rendre compte de ses limites ou de ses conditions. Se borne-t-elle à émanciper les peuples chrétiens, à ressusciter les nationalités ensevelies depuis des siècles sous la domination musulmane, il n'y a rien là que de conforme aux intérêts ou aux traditions de la France, à ce qu'elle aussi a longtemps appelé sa mission historique. Est-ce insuffisant pour la Russie, veut-elle établir sur l'Orient son hégémonie politique et religieuse, prétend-elle asseoir sa domination sur les deux rives du Bosphore, ou réduire la Turquie et les jeunes états issus des démembremens de l'empire turc à n'être que des vassaux du tsar, cela ne cadre plus ni avec les traditions ni avec les intérêts moraux ou matériels de la France.

Il faut, dira-t-on, délimiter la sphère d'action des deux puissances. L'Orient est assez grand pour qu'il y ait part à plusieurs. Ne peut-on abandonner à l'ascendant de la Russie la péninsule des Balkans, lui laisser le champ libre sur le Bosphore, sans fermer à l'action française les rivages du fond de la Méditerranée? Un tel partage d'influence est malheureusement chimérique. La puissance qui détiendra Constantinople dominera tout l'Orient, surtout si cette puissance est la Russie, qui tient déjà l'Asie-Mineure par l'autre extrémité, menaçant les plateaux de l'Arménie et les sources de l'Euphrate. Reste la Syrie; mais la Syrie ne saurait longtemps être isolée de l'Asie-Mineure, qui la domine, comme elle-même domine l'Égypte.

Eh bien! s'écrieront des Français qui n'ont jamais foulé le sol du Levant, que nous importe après tout ce lointain Orient? Pour la Russie, l'Orient est une question vitale; pour nous, ce n'est qu'une affaire de sentiment. Laissons-lui l'Orient. Si les Balkans ne lui suffisent point, qu'elle s'étende à son aise sur l'Asie-Mineure. Que nous importent après tout la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie, l'Arménie, l'Anatolie? Que nous font Constantinople et les détroits, ou même le Liban et les Lieux-Saints? Il ferait beau voir la Syrie et ses jésuites ou ses lazaristes se mettre en travers de l'alliance russe! — Il y a des patriotes qui sacrifieraient avec joie à la Russie tous les débris de l'ancienne grandeur française dans le monde. — C'est avec de pareils raisonnemens qu'un peuple perd, en une heure d'engouement, l'héritage de dix siècles d'efforts. Renoncer à sa situation traditionnelle en Orient, ce ne serait rien moins pour la France qu'abdiquer définitivement le rang de grande puissance. Sa clientèle catholique abandonnée, les écoles de ses pères et de ses frères fermées, c'est la langue française évincée de ces rivages où elle semblait appelée à régner en reine,

comme autrefois le grec sous les successeurs d'Alexandre. Il n'y aurait qu'à dissoudre les sociétés telles que « l'Alliance française, » à supprimer les subventions du ministère des affaires étrangères aux établissemens d'Orient, à engager les maronites et les catholiques de tout rite à choisir un autre patronage. La place désertée par la France ne resterait pas longtemps vacante. Le jour où elle aurait quitté les côtes du Levant, n'y laissant que les ossemens de ses croisés sous leurs églises en ruines, il se trouverait d'autres puissances pour se substituer à elle et se partager cette clientèle catholique dont certains démocrates font si bon marché. L'Autriche s'en est déjà emparée sur l'Adriatique ; l'Italie serait heureuse de recueillir le reste et de devenir à son tour la grande puissance catholique.

La Russie n'a garde, il est vrai, de demander à la France une pareille immolation. La succession de l'homme malade n'est pas encore ouverte, et tant que Stamboul reste aux mains de celui que Metternich appelait le sublime portier des détroits, l'Orient est assez grand pour deux. Le champ reste ouvert à la concurrence des diverses puissances. Français et Russes peuvent exercer leur influence côte à côte et, au besoin, se liguer contre leurs communs compétiteurs. Pour qu'une alliance se noue entre deux pays, il n'est du reste nullement nécessaire que leurs intérêts soient partout identiques ; il suffit qu'ils ne soient pas inconciliables, et que l'un des alliés ne prétende pas imposer tous les sacrifices à l'autre. Une bonne alliance ne doit pas ressembler à celle de l'homme et du cheval, elle doit se faire sur un pied d'égalité ; les services doivent être réciproques et les avantages communs.

C'est précisément, semble-t-il, le cas de la France et de la Russie durant ces derniers temps. Animées d'un mutuel respect pour les intérêts l'une de l'autre, ne se sont-elles pas réciproquement soutenues dans les deux questions qui tenaient le plus à cœur à leur diplomatie, en Égypte et en Bulgarie? Aux bords du Nil, le gouvernement de Pétersbourg appuie l'action française. Sur le Balkan, la France a secondé les vues de la Russie. Les deux gouvernemens se sont aidés à réparer leurs bévues. En Égypte, la France, docile aux conseils de M. Clémenceau, avait eu la simplicité de s'évincer elle-même au profit de l'Angleterre. La Russie devait concourir à empêcher le khédive de se métamorphoser en rajah indien. A Sophia, les agens du tsar n'avaient pas su ménager l'amour-propre de leurs cliens slaves ; les Bulgares, las du rôle de frères cadets, avaient, eux aussi, voulu *far da se*. Le prince de Battenberg ayant abdiqué, la France n'avait aucune raison d'appuyer à Sophia un candidat désagréable à Gatchina. Pour ne pas reconnaître le prince Ferdinand, la république n'avait nul besoin

de se rappeler que c'était un petit-fils de Louis-Philippe. On sait au quai d'Orsay, aussi bien qu'au Palais d'hiver, que les princes d'Orléans n'ont rien à voir dans ce qu'il a plu à la presse bismarckienne d'appeler une intrigue orléaniste. S'il eût écouté ses oncles et cousins de France, le châtelain d'Ebenthal n'eût pas quitté la Hongrie. En passant le Danube, il a tout simplement imité le Hohenzollern, qui, il y a quelque vingt ans, acceptait, malgré la diplomatie, le trône de Roumanie, et qui, depuis, a devant Plevna conquis le grade de roi. Le prince Ferdinand a agi en Cobourg et non en Orléans. Il est allé en Bulgarie, comme autrefois ses parens d'Allemagne en Angleterre, en Belgique, en Portugal. « Je suis cadet d'une famille d'archicadets, il faut que je me fasse une carrière, » disait-il à des amis. Il l'a fait avec crânerie, à ses risques et périls. C'est un Cobourg qui, pour monter sur un trône, n'a pas pris comme marchepied le lit d'une reine.

Rapproche-t-on l'affaire de Bulgarie de celle d'Égypte, on trouve qu'elles sont loin d'être analogues. Dans le concours discret qu'ont pu s'y prêter l'une à l'autre la France et la Russie, il y a une différence. Lorsque la France réclame la liberté du canal de Suez et l'évacuation de l'Égypte par les Anglais, ce n'est pas un intérêt exclusivement français, c'est un intérêt général, un intérêt européen que la France défend, car elle a renoncé en Égypte à toute position privilégiée. En peut-on dire autant des Russes en Bulgarie? Cela est malaisé. Ce sont des intérêts exclusivement russes que sert la Russie dans le Balkan. Tandis que la liberté de l'Égypte et du détroit de Suez ne saurait être indifférente au cabinet de Pétersbourg, il importe peu à la France qu'un Cobourg règne ou ne règne pas à Sophia. On pourrait même se demander si le meilleur moyen de décider les Anglais à quitter les bords du Nil est de ramener les Russes en Bulgarie. Une occupation du Balkan par les habits verts ne risquerait-elle pas de fournir aux habits rouges un prétexte de demeurer en Égypte? Jusque dans cet échange de services en apparence réciproques, il y a ainsi une sorte d'inégalité. Il ne faudrait pas qu'une entente franco-russe fût pratiquée de façon que les deux parties n'en retirassent point le même bénéfice.

En Bulgarie, il ne s'agit pas d'intérêts proprement français. Il en pourrait être autrement en d'autres contrées. La politique de la Russie peut la mettre aux prises avec des États dont l'existence importe manifestement à la France. Tel est, nous semble-t-il, le cas de l'Autriche-Hongrie. Un des faits qu'il convient de ne jamais perdre de vue, c'est l'antagonisme de Pétersbourg et de Vienne, de Moscou et de Pesth. Cela vaut la peine de s'y arrêter, car c'est là aujourd'hui le nœud de la politique européenne.

On se représente vulgairement en France la Russie comme l'ennemie née de l'Allemagne. Le Slave et le Teuton apparaissent comme deux adversaires historiques, prédestinés à une lutte fatale. Ce n'est pas là assurément une pure fantasmagorie. Le slavisme russe et le germanisme prussien auront peine à ne pas se heurter, mais leur choc peut tarder longtemps. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a entre eux des antipathies de caractères et des rivalités d'intérêts ou d'ambitions. La malveillance méprisante de l'Allemand pour le Slave, la défiance jalouse du Russe pour le *niémets* ne sont pas nouvelles, et elles n'ont pas empêché, entre Pétersbourg et Berlin, une des plus longues et des plus solides alliances de l'histoire. S'il est des cabinets qui se laissent mener par les sympathies ou les aversions populaires, ce n'est encore ni sur la Sprée ni sur la Néva. Le duel des champions du slavisme et du germanisme, une chose peut le reculer à une époque éloignée ; c'est, pour tous deux, la grandeur des risques et l'incertitude des chances. L'enjeu d'une semblable partie serait si gros que Russes et Allemands hésiteront avant de jeter les dés. Les deux empires peuvent l'un et l'autre trouver avantage à gagner du temps. Avant de pousser plus loin leurs frontières, tous deux ont encore, en dedans de leur territoire, des assimilations à effectuer. Aussi apportent-ils la même hâte, l'un à russifier ses Oukraines germaniques, l'autre à germaniser ses Marches slaves, comme s'ils craignaient également d'être interrompus dans cette tâche.

Toujours est-il qu'aujourd'hui l'antagonisme est plutôt entre la Russie et l'Autriche qu'entre la Russie et l'Allemagne. Si la Russie est sortie de l'alliance des trois empires, c'est qu'à Berlin, au congrès de 1878, et depuis dans les affaires bulgares, les intérêts russes lui ont semblé sacrifiés aux intérêts autrichiens. La Russie a-t-elle en Europe des visées d'agrandissement, ce n'est certes pas du côté de la Prusse. Quels territoires peut-elle convoiter sur la Baltique? Les bouches du Niémen ou de la Vistule? Bien peu de Russes y songent. Les provinces polonaises de la Prusse? Les Polonais se montrent si réfractaires à l'assimilation russe que les Russes trouvent d'ordinaire que le tsar a assez de sujets polonais. Il est bon de se rappeler qu'à Moscou on a plus d'une fois conseillé de céder à la Prusse toute la Pologne à l'ouest de la Vistule, afin d'obtenir en échange l'appui de Berlin en Orient. L'Allemagne est-elle en suspicion à Pétersbourg, ce n'est point que la Russie ait une frontière à redresser aux dépens de la Prusse ; — les Russes auraient plutôt à craindre de voir les Allemands revendiquer, au nom des Porte-Glaives, la Courlande et la Livonie ; — c'est que la Russie voit dans son voisin de la Baltique un obstacle à ses vues

dans une autre direction. Que Berlin renonce une bonne fois à se mettre en travers des destinées de la Russie, et nombre de patriotes moscovites auront peu de scrupules à s'entendre avec le Prussien.

La route de Constantinople passe par Vienne et la route de Vienne passe par Berlin. C'est là, pour beaucoup de Russes, un axiome de géographie politique. Pour eux, le compétiteur de l'aigle tsarienne, héritée des Paléologues de Byzance, ce n'est pas l'aigle gothique des Hohenzollern, c'est la vieille aigle bicéphale des Hapsbourg, dont une tête regarde l'Orient. Le rival du grand empire slave, c'est cet empire à demi slave, qui, de l'Adriatique aux Carpathes et de la Moldau à la Narenta, enserre tant de tribus slavonnes. Et, de fait, si la chimère du panslavisme prend jamais corps, ce ne peut être que sur les ruines de l'Autriche-Hongrie. Pour permettre aux ruisseaux slaves de se jeter dans la mer russe, il faut renverser ce barrage qui en détourne le cours. L'empire des Hapsbourg reste-t-il un état dualiste germano-magyar, c'est l'oppresseur historique des frères slaves que Moscou doit délivrer. Tente-t-il de se transformer en fédération donnant à chaque individualité nationale une égale liberté, c'est un concurrent qui menace d'usurper, vis-à-vis des Slaves de l'ouest et du sud, la mission dévolue de droit divin à la sainte Russie.

Laissons les vastes rêves du panslavisme. Il est à Moscou des patriotes qui se contenteraient, au moins provisoirement, du panrussisme ; et ce dernier ne peut encore triompher que par une amputation de l'Autriche. On ne laisse pas oublier, dans les gymnases russes, que la Galicie, la Galicie orientale surtout, l'ancienne principauté de Galitch, la Russie rouge des Rurikovitch, n'est qu'une province échappée au sceptre du tsar de toutes les Russies. Les Ruthènes de l'Autriche ne sont que des Petits-Russiens qui doivent rentrer au giron de la patrie commune, et la frontière russe devra être portée aux Carpathes, si même elle ne déborde sur les comitats ruthènes de la Hongrie, sur ce que les ethnographes du Nord appellent « la Russie montagneuse. »

Il n'est pas d'un Russe, le mot : « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Aux yeux de la plupart, la monarchie des Hapsbourg n'est qu'une création artificielle, une marqueterie de peuples destinée tôt ou tard à se désagréger. Pour la détruire, plus d'un Russe ne répugnerait pas à s'entendre avec le nouvel empire de l'Ouest, car, avant d'en venir aux mains, les deux rivaux, qui convoitent l'hégémonie de l'Europe, peuvent encore s'agrandir simultanément aux dépens d'autrui. Un historien français a dit qu'un jour les puissances copartageantes de la Pologne pourraient bien trouver

matière à partage dans l'une d'entre elles. La difficulté pour les héritiers de Catherine et de Frédéric, ce serait de faire le lot des deux larrons. Puis, avant de procéder au démembrement de l'Autriche, il y a encore, pour les amateurs de la grande politique, une autre Pologne en Turquie.

Quelque lointain que semble l'accomplissement de pareilles prophéties, il serait imprudent à la France de les oublier. S'il est un pays intéressé à l'existence de l'Autriche, c'est la France. Le jour où la monarchie austro-hongroise viendrait à disparaître ou à être réduite aux pays de la couronne de Saint-Etienne, c'en serait fait de la puissance française. Devant une Allemagne agrandie des provinces allemandes ou semi-allemandes de l'Autriche, la France tiendrait moins de place en Europe que n'en tient aujourd'hui l'Espagne, car, entre elle et l'empire germanique, la France n'aurait pas de Pyrénées. Pour quiconque envisage l'ensemble de la politique européenne, le premier intérêt de la France est le maintien de l'Autriche, sinon exactement dans ses limites actuelles, du moins dans son cadre historique. L'une ne saurait demeurer grande puissance qu'autant que l'autre le demeure. Quand, dans une guerre générale, l'Autriche et la France devraient se ranger en deux camps opposés, elles ne sauraient se faire une guerre à fond et souhaiter la ruine l'une de l'autre. Avant, comme depuis la révolution, la politique française n'a déjà porté que trop de coups à la maison d'Autriche. En aidant à la dépouiller de la Silésie, en l'écartant de la Bavière, en contribuant à l'expulser de l'Allemagne, la France n'a fait que travailler pour le roi de Prusse.

Pourquoi l'Autriche-Hongrie est-elle aujourd'hui l'alliée, l'alliée inquiète et nerveuse de l'Allemagne? Cette alliance, qui a été le chef-d'œuvre de M. de Bismarck, ne tient qu'à une chose, aux craintes inspirées par la Russie à Vienne et à Pesth. Le spectre du panslavisme est l'épouvantail à l'aide duquel le chancelier les tient dans sa dépendance. En même temps, le grand tentateur de Berlin montre de loin à la Hofburg les flots bleus des mers du sud étincelant à la lumière crue de l'Orient. Il ne déplairait pas au Hohenzollern de pousser les Hapsbourg vers le Balkan et la mer Égée pour hériter un jour de leurs vieilles provinces, sans être obligé de faire une part au Romanof.

Tout autres sont les vœux de la France. Si elle ne peut désirer l'amoindrissement de l'Autriche, elle ne saurait souhaiter que l'axe historique de la puissance autrichienne se déplace vers l'Orient. Il faut, pour elle, que l'Autriche demeure un état de l'Europe centrale, afin que l'Europe centrale, de la Mer du Nord à l'Adriatique, ne soit pas abandonnée tout entière à l'Allemagne. Sur ce point,

l'intérêt de la France est d'accord avec celui de la Russie, qui ne saurait non plus voir de bon œil la descente de l'Autriche vers le sud-est.

De même, à l'inverse de Berlin, la France aurait tout à gagner à un rapprochement durable de l'Autriche et de la Russie. C'est là chose difficile ; mais, quand ce serait un rêve, ce devrait être le rêve de la diplomatie française. S'il y a des panslavistes à Moscou, tous les Russes sont loin de l'être. La chancellerie impériale ne leur est point inféodée ; le testament de Pierre le Grand est un apocryphe qui n'a d'autorité qu'en Occident. Entre la Russie et l'Autriche, le plus grand obstacle n'est peut-être ni à Vienne ni à Pétersbourg, mais là même où l'on fait mine de travailler à les concilier, à Berlin. S'il n'y avait un chancelier intéressé à fomenter leurs défiances, un rapprochement ne serait pas impossible. Il suffirait pour cela qu'au Palais d'hiver et à la Hofburg prévalussent les idées pacifiques, les idées pratiques. En se faisant des concessions réciproques, en délimitant leur sphère d'influence en Orient, les deux empires rivaux apprendraient à vivre en paix côte à côte. Si la Russie n'a d'autre ambition que le développement normal de ses congénères slaves, une pareille entente n'a rien de chimérique. Le jour où l'Autriche, rassurée du côté de la Galicie et du bas Danube, marcherait d'accord avec la Russie, l'hégémonie prussienne aurait pris fin. Ce jour-là, notre pauvre Europe pourrait enfin respirer et renoncer aux armemens qui la ruinent.

En attendant, pendant que Paris a les yeux sur Berlin, il se pourrait que Pétersbourg ne visât que Vienne. Il ne faudrait pas que la Russie se servît de la France pour isoler l'Autriche en immobilisant l'Allemagne, sauf, après la victoire, à donner au Hohenzollern une part des dépouilles du Hapsbourg. Si, pour le malheur de l'Europe, une intervention russe en Bulgarie devait amener un conflit entre la Russie et l'Autriche, qu'on se représente ce que serait, durant un pareil duel, le tête-à-tête de l'Allemagne et de la France demeurées sur le terrain comme les témoins du combat. N'y a-t-il pas là pour les Français un motif d'extrême réserve ?

IV.

Il en est un autre. C'est la situation intérieure et la constitution politique de la Russie, son régime financier et son système militaire, ses difficultés de mobilisation, en un mot toutes les conditions d'existence de ce lourd colosse russe.

Quel empire que cette énorme Russie ! Assise sur deux parties du monde, elle semble faite pour dominer le vieux continent. Tout

chez elle est hors de proportion avec ce Lilliput politique qu'on appelle encore l'Europe. Vis-à-vis des peuples de l'Occident, c'est le géant de la fable ; les plus grands empires militaires ne viennent pas à la ceinture de ce Titan. Il est pareil à l'aigle à deux têtes de son écusson impérial, à cette aigle qui étend une serre vers l'Europe et l'autre vers l'Asie, menaçant du bec l'Orient à la fois et l'Occident. Qui mesurera l'envergure de ses ailes le jour où elles seront entièrement déployées, et qui saurait dire jusqu'à quels rivages s'étendra leur ombre? Un jour peut venir où, pour tenir tête à cet ancien vassal des Khans tatars, ce ne sera pas trop d'une ligue du reste de l'Europe et de l'Asie. Déjà, c'est sa grandeur qui lui vaut tant de défiances, c'est elle qui, en tant de langues, fait dénoncer toute alliance avec lui comme une trahison envers l'Europe et la civilisation.

Le reproche serait peut-être juste, si le colosse avait toute sa force; mais il ne l'a pas. Il a beau compter 115 millions d'habitans et gagner chaque année de douze à quinze cent mille âmes, sa croissance est loin d'être achevée. Il est à peine dans l'adolescence. Sa taille même est pour lui une fatigue. La grandeur des géans est parfois une faiblesse. Leurs membres sont souvent disproportionnés, leur corps manque de souplesse, leur marche est pesante; ils sont lents à se mouvoir et à se retourner. Telle est encore la Russie de cette fin de siècle. Elle ne serait pas sûre de venir à bout d'adversaires plus petits et plus agiles.

Cette Russie, à en juger par leurs démonstrations sur la tombe de Katkof, les Français ne semblent guère mieux la connaître qu'au temps de Custine. Ce n'est pourtant plus la faute de leurs écrivains. Pour s'en faire une idée, ils n'auraient guère qu'à lire M. E.-M. de Vogüé ou M. Anatole Leroy-Beaulieu. Elle a, elle aussi, cette lointaine Russie, ses plaies, ses faiblesses politiques et militaires. Si nous n'avons pas craint de laisser voir celles de la France, ce n'est pas pour dissimuler les siennes.

A Pétersbourg, ce n'est ni la direction, ni l'unité de vues qui font défaut. Il y a un homme, sorte de dieu terrestre, plus puissant que les césars de Rome ou les khalifes d'Orient, qui seul peut tout. La Russie, comme un globe inerte, tient tout entière dans la paume de sa main. Il sait qu'il suffit d'un mot de sa bouche pour que « des rocs glacés de la Finlande à la brûlante Colchide, des tours branlantes du Kremlin à la muraille de la Chine immobile, » ses peuples s'inclinent et adorent, que ce soit paix ou guerre. Cet homme, ce Tsar, investi de l'omnipotence qui fait les Néron et les Héliogabale, est un honnête homme et un homme d'honneur. Il est courageux, il est simple, il est patriote, il est dévoué à ses devoirs

d'autocrate. Il a de la droiture, de la volonté, de la sagacité. Il a montré une qualité rare chez les tout-puissans, l'empire de soi-même. L'échec de sa politique en Bulgarie ne l'a point entraîné à un coup de tête. Il sait attendre, il a de la patience, ce qui, pour les forts, est le comble de la sagesse. Un pareil prince, si sa loyale parole était engagée, serait un allié sûr. Mais cet autocrate n'est qu'un homme, et il est dangereux de faire reposer toute une politique sur une vie humaine, surtout sur la vie d'un empereur russe.

Pour déranger les plus savantes combinaisons de la diplomatie, il suffirait d'une petite bombe grosse comme une orange. Que serait une minorité, ou le règne d'un tsar de dix-neuf ans, dans un pays où le souverain est tout? Quel contre-coup les difficultés du dedans auraient-elles sur les relations du dehors? Quand l'empire n'en serait pas, pour plusieurs années, condamné à l'impuissance, quelle politique l'emporterait dans les conseils du nouveau maître? Impossible de le prévoir. Il n'est, à la cour de Pétersbourg, ni tradition ni influence dominante; ou, s'il y a une tradition, elle est en faveur de l'alliance prussienne, de l'accord des empereurs, de la politique dite conservatrice; et, en cas de catastrophe, la famille impériale serait violemment tentée d'y revenir.

Certes, ce terrible aléa peut être conjuré. Le Dieu qui a gardé le tsar doit continuer à le couvrir de sa protection; si le ciel écoute les prières des moujiks, une légion d'anges veille nuit et jour autour du fils d'Alexandre II. Il en a besoin, car, si sa police a jusqu'ici déjoué tous les complots, il s'en reforme sans cesse, jusque dans l'armée, parmi les officiers. Il n'y a pas encore un an, en mars dernier, dans la grande Morskaïa, on jetait devant le traîneau de l'empereur des bombes strychninées. Il n'y a pas six semaines qu'une commission militaire jugeait un nouveau groupe de conspirateurs. Jamais le mot « despotisme tempéré par l'assassinat » n'a été plus de saison. Et cela ne semble pas près de prendre fin. C'est la conséquence de tout le régime russe. Les complots sont l'accompagnement naturel du système autocratique. Ils risquent de durer tant que, sous le sceptre paternel des tsars, on n'admettra d'autre moyen d'opposition que la dynamite. Pour en sortir, il faudrait tout un ensemble de réformes politiques et économiques que le gouvernement impérial n'ose aborder, et qu'il ne saurait plus entreprendre sans s'exposer à d'autres périls. Beaucoup des mesures prises par les conseillers d'Alexandre III paraissent plus propres à envenimer le mal qu'à le guérir. En limitant le nombre des élèves des collèges et des universités, en fermant les portes du haut enseignement à des milliers de jeunes gens, ils viennent encore de renforcer l'armée des mécontens,

parmi lesquels se recrutent les sicaires du nihilisme. Entre la Russie autocratique et la France républicaine, il y a, au milieu de tant de contrastes, cette ressemblance que, dans tout calcul politique, il est un facteur qu'on ne saurait oublier : l'imprévu.

Mais laissons cette sinistre perspective. Ce n'est pas, nous voulons le croire, à l'heure où sur toutes les frontières européennes résonne sourdement le pas de troupes en marche, qu'un bras russe se lèverait sur le tsar russe. Avec son gouvernement omnipotent et ramassé dans une seule main, la Russie a d'autres faiblesses, financières, administratives, militaires même.

Est-il nécessaire d'insister sur ses finances? Les ressorts en sont tendus à l'excès. L'empereur Alexandre III, dans le louable dessein de soulager les classes populaires, a supprimé la capitation et réduit les impôts directs. Pour cela, il a fallu remanier tout le système d'impôts. Le budget s'en est ressenti. Celui de 1887 prévoyait un déficit de près de 40 millions de roubles ; celui de 1888 n'a pu être mis en équilibre sur le papier qu'au moyen de problématiques économies sur l'armée. N'oublions pas que la Russie est au régime du papier-monnaie, et que le rouble de 4 francs est aujourd'hui à 2 fr. 15. Le lendemain d'une déclaration de guerre, il ne vaudrait pas 1 fr. 50, et l'empire a au dehors une dette considérable payable en or. Le rouble à près de 2 francs, c'est là un conseiller qui invite à la paix. Il est vrai que, de nos jours, l'argent n'est plus forcément le nerf de la guerre. On peut se battre avec du papier ; mais au risque de faire banqueroute. La Russie qui, depuis plusieurs générations, a mis son honneur à satisfaire ses créanciers, perdrait en six mois le fruit d'efforts séculaires. Son budget, construit avec des assignats, ressemble à un palais de glace construit avec des blocs de la Néva : il fondrait au premier dégel.

Que dire de son administration ? Chacun en connaît le vice invétéré, la corruption. C'est proprement le mal russe. Il y a une quinzaine d'années, le directeur d'une revue française disait à un de ses collaborateurs qui partait pour Moscou : « Allez voir si la Russie n'est pas une planche pourrie. » Hélas ! le directeur du *Vestnik Evropy* ou de la *Rousskaia Mysl* pourrait aujourd'hui faire à ses rédacteurs en voyage même recommandation pour la France. En Russie comme en France, la pourriture n'est heureusement qu'à l'écorce, le cœur du bois est sain. Mais l'administration impériale, le tchinovnisme, sont toujours rongés par cette gangrène. Il semble que le mal soit incurable. Tous les services publics en sont atteints et affaiblis, à commencer par les finances, à finir par l'armée.

« Ce n'est pas la France qui nous a battus en Crimée, disait un officier russe, c'est notre administration. » Le mot a été répété sous

Plevna. On n'a pas oublié les scandales de la dernière guerre turco-russe. Des procès ont mis au jour les révoltantes pratiques de l'intendance et des fournisseurs militaires. Il faut leur attribuer une bonne part des mécomptes de la double campagne de Bulgarie. L'empereur Alexandre III est l'ennemi juré du péculat; mais, isolé dans une gloire, au sommet de la pyramide bureaucratique, l'empereur ne peut atteindre la foule des concussionnaires. Il a eu beau faire des exemples jusque parmi les généraux et les colonels, les abus se reproduisent là où l'œil impérial ne peut descendre, dans la ligne surtout. Récemment encore, on découvrait qu'en tel et tel régiment, hommes et chevaux ne recevaient pas la nourriture qui leur était allouée. Qu'une grande guerre éclate, rien ne garantit qu'avec les mêmes désordres, les troupes impériales n'éprouveront pas les mêmes déboires que dans la dernière guerre d'Orient.

C'est grand dommage, car autrement la Russie serait la première puissance militaire du globe. En fait de soldats, elle a le nombre et elle a la qualité. Le soldat russe n'a peut-être pas d'égal. Il joint la solidité de l'Allemand à l'élan du Français; il a la sobriété de l'Espagnol et la résignation du Turc. C'est à la fois le mieux discipliné, le plus endurant et le plus ingénieux, le plus « débrouillard. » A ces fantassins capables de toutes les transformations, ajoutez une cavalerie infatigable et innombrable, des *sotnias* de Cosaques, ces Centaures de la steppe, de quoi inonder en quelques jours des centaines de verstes. Il est vrai que les frontières boisées et marécageuses de la Russie d'Europe se prêtent peut-être moins qu'on ne l'imagine au déploiement de la cavalerie.

Les généraux russes valent-ils leurs soldats? Beaucoup ont fait leurs preuves en Bulgarie. Ils sont instruits, exercés, hardis. Les officiers ont confiance et inspirent confiance. On ne saurait dire toutefois que l'état-major russe ait la même cohésion, la même science ou la même expérience que l'état-major allemand. A valeur égale, avec la même unité dans le commandement, il aurait encore une double infériorité : les services administratifs, les moyens de concentration.

Or, en cas de guerre européenne, ce dernier point, pour des alliés éventuels surtout, est d'importance capitale. On sait, à vingt-quatre heures près, ce qu'il faut de temps à l'Allemagne ou à la France pour mobiliser près d'un million d'hommes. Avec la Russie, on l'ignore. C'est l'x de ce redoutable problème, et sans cet x, impossible de calculer la valeur du concours des Russes. Combien de temps exige leur mobilisation? Faut-il compter par jours, par semaines, par mois? Combien de centaines de mille hommes pourraient-ils réunir en première ligne? Combien en seconde? Encore une fois, personne ne le sait. Une seule chose est certaine, — les Russes

le confessaient eux-mêmes, dans l'article de l'*Invalide russe*, en réponse aux inquiétudes de Vienne : — la mobilisation de la Russie serait incomparablement plus lente que celle de ses voisins. Et comment en serait-il autrement ? Avec des distances infiniment plus grandes, elle a beaucoup moins de chemins de fer, et ses chemins de fer sont moins bien orientés, moins bien outillés, moins bien desservis. La plupart n'ont qu'une seule voie; presque aucun ne possède de quai d'embarquement pour les troupes. Que de désavantages dans ce seul fait matériel! et comme on comprend que, pour les compenser, le gouvernement impérial ait cru nécessaire de prendre sur ses frontières quelques précautions!

C'est surtout pour ses alliés que cette infériorité de la Russie risquerait d'avoir des conséquences désastreuses. La vaste Russie peut, sans se troubler, recevoir l'ennemi chez elle; elle sait qu'il lui est difficile d'en sortir; mais que ferait, pendant ce temps, un allié d'Occident? La plus vulgaire prudence lui conseillerait de n'entrer en ligne qu'après les Russes, lorsque les troupes du tsar auraient effectué leur mobilisation; mais les ennemis de la Russie laisseraient-ils ses alliés libres de choisir leur moment?

Cela suffirait pour que, dans une alliance franco-russe, les périls ne fussent pas également partagés entre les deux puissances. Dans une pareille partie, ce serait assurément la France qui mettrait le plus au jeu. La Russie pourrait prendre son temps. Quand l'ennemi franchirait ses frontières, il aurait peine à entamer ses chairs vives. Le colosse a le cuir épais, ou mieux, il a, pour se couvrir, une large ceinture de provinces à demi étrangères, polonaises, lithuaniennes, lettones, où les blessures de la guerre lui seraient peu sensibles. En France, au contraire, l'ennemi peut, à la première bataille, être en pleine Champagne, à la seconde, sous les forts de Paris. L'inégalité est manifeste et rehaussée encore par le succès différent de toute invasion dans les deux pays.

Jusqu'à présent, l'envahisseur a toujours échoué en Russie et presque toujours triomphé en France. Il semble que, pour se défaire de ses ennemis, l'empire du Nord n'ait qu'à les attirer dans ses profondeurs; ils s'y engloutissent. Je ne sais s'il en serait aujourd'hui d'une armée allemande comme de Charles XII et de Napoléon. Peut-être les chemins de fer ont-ils enlevé à la Russie de l'invulnérabilité que lui assuraient les distances. Avec un chemin de fer, Napoléon se fût peut-être maintenu à Moscou. La Russie n'en garde pas moins quelque chose d'insaisissable. Elle est en quelque sorte inorganique; elle n'a point de cœur ni de cerveau où lui porter un coup mortel. Pas de ville, pas de capitale où l'ennemi soit sûr de conquérir la paix, et l'on ne peut faire campagne à perpé-

tuité sous un pareil ciel. Alors même que les armées du tsar seraient partout battues, le vainqueur aurait peine à recueillir le fruit de ses victoires. Jusqu'où lui faudrait-il s'enfoncer pour traiter? Cette force de résistance qu'elle tient de ses dimensions et de sa structure encore élémentaire, la Russie n'en saurait faire profiter ses alliés; elle lui est propre, elle ne peut se communiquer. Le tsar pourrait continuer la lutte aux bords du Volga ou du Don, que ses alliés d'Occident seraient depuis longtemps réduits à merci.

Car les millions de soldats enrégimentés sous les aigles tsariennes ne doivent pas faire illusion : la force de la Russie est surtout défensive. Son avantage, ce qui, avant un siècle, la mettra hors de pair, c'est sa masse ; mais cette masse même, qui fait sa supériorité pour une guerre défensive, est un obstacle pour l'offensive. Les faits l'ont montré, il y a dix ans. Prenons la dernière grande guerre à laquelle ait participé la Russie. Que de temps lui a demandé le transport de deux armées en Bulgarie et en Arménie! Pour venir à bout des Turcs, il lui a fallu deux campagnes; sans les Roumains, il lui en eût peut-être fallu trois. L'état-major russe a certes mis à profit ces dix ans; mais une guerre avec l'Allemagne et l'Autriche serait autre chose qu'une lutte avec la Turquie, sans compter qu'une alliance formelle de la France et de la Russie risquerait fort de resserrer la triple alliance et de lui gagner le concours des flottes anglaises. Les défiances contre la Russie sont grandes dans tous les cabinets. De Stockholm à Rome, on trouve qu'elle couvre assez de place sur la carte d'Europe. La triple alliance pourrait entraîner à sa suite la Turquie, la Roumanie et les petits états d'Orient. Certes, la France et la Russie, bien commandées, seraient de taille à tenir tête à une coalition du reste de l'Europe ; mais c'est la France qui, par sa situation, porterait le poids de la lutte; c'est elle qui serait la plus exposée, étant la plus vulnérable. Il lui faudrait faire face à l'ennemi sur toutes ses frontières à la fois, sur terre et sur mer, en Europe et en Afrique, sans être sûre que sa lointaine alliée ait le temps ou le moyen de lui prêter secours. Aussi pourrait-on dire que, au point de vue militaire, les avantages d'une alliance franco-russe seraient surtout pour la Russie, les périls surtout pour la France.

V.

A bien peser les risques, il en est de même au point de vue politique. Si précieuse qu'elle fût pour la France, l'alliance russe n'irait pas sans dangers graves. Elle lui aliénerait ce qui lui reste de sympathies en Occident, au sud des Alpes comme au nord de la Manche.

Elle aurait, nous l'avons dit, l'inconvénient de fortifier la triple alliance, dont le but ou le prétexte est précisément de contrebalancer une combinaison franco-russe.

D'autre part, la situation internationale de la France et de la Russie n'est nullement la même. Les périls diplomatiques, tout comme les périls militaires, seraient surtout pour la France. Entre les deux pays, il est manifeste que les bonnes chances et les mauvaises seraient inégalement partagées. La seule perspective d'une alliance française est une force pour la Russie : c'est un épouvantail dont sa politique peut se servir sans prendre d'engagemens. Pour s'en assurer le bénéfice, elle n'a pas besoin de se lier les mains. La politique russe est en effet autrement libre que celle de la France. On se dit à Pétersbourg que le jour où il plairait au tsar d'entrer en guerre avec l'Allemagne, les chassepots, ou les Lebel, partiraient tout seuls. On se flatte qu'en annexant Metz et Strasbourg, Bismarck et Moltke ont fait de l'armée française une aile de l'armée russe.

Or, la réciproque n'est pas vraie, et c'est ce qui fait l'infériorité de la France. Pour employer une métaphore bismarckienne : il serait présomptueux aux Français de dire que la Russie est une carte dans le jeu de la France; il l'est beaucoup moins aux Russes de regarder la France comme une carte dans leur jeu, et une carte qu'ils peuvent jouer à volonté. A quoi bon alors prendre des engagemens?

A l'inverse de la France, la Russie resterait jusqu'au dernier moment maîtresse de se retourner. Elle garde des combinaisons et des alliances de rechange. Tant qu'une guerre ne les a pas mis aux prises, il n'y a rien d'irréparable entre Pétersbourg et Berlin. Les polémiques de presse ne lient pas plus le tsar russe que le chancelier germanique. Pour couper court à la campagne antiallemande des feuilles moscovites, il suffit d'un avis officieux de la censure. Une visite, une lettre de l'empereur Alexandre III à son vieil oncle, une rencontre de M. de Giers avec M. de Bismarck, c'en est assez pour rapprocher les deux gouvernemens. Rien ne défend à la Russie de revenir à l'Allemagne ou à l'alliance des trois empires, le jour où sa politique aura tiré du spectre de l'alliance française tout ce qu'elle en attendait. Pour cela, il lui suffirait peut-être d'une satisfaction d'amour-propre en Bulgarie. Le tsar est toujours sûr d'être bien accueilli de ses collègues de la Sprée et du Danube. On voit qu'entre la Russie et la France, il n'y a pas de parité. Tandis que l'une garde sa liberté, il ne faudrait pas que l'autre aliénât la sienne. Pendant que la Russie a diverses voies devant elle, se réservant de suivre celle qui lui convient, il ne serait pas bon que la France, se fermant toute issue, s'engageât en aveugle dans une impasse où elle peut se trouver isolée.

Bien plus, alors même que la Russie se lierait par un traité for-

mel, cette sorte d'inégalité persisterait jusque dans une guerre faite en commun. Victorieux ou vaincu, le tsar russe aurait pour la paix d'autres facilités que la république française. Entre empereurs, il est toujours plus aisé de traiter. S'il fallait que les deux alliés vinssent à succomber sous la coalition du reste de l'Europe, les vainqueurs pourraient être plus durs pour l'un que pour l'autre. Une guerre malheureuse risquerait fort de se terminer par une réconciliation des trois empires et une nouvelle sainte alliance contre la révolution.

Telle est la situation; aucune ne saurait commander plus de prudence. Est-ce à dire que la France et la Russie n'ont point intérêt à se rapprocher? Nullement. En face de la triple alliance, leur rapprochement est naturel, inévitable. La triple alliance les y invite, elle les y contraint. Mais toute entente entre Paris et Pétersbourg doit avoir en vue la paix et non la guerre. Si ce n'est pas ce que rêvent certains brouillons, c'est assurément de cette façon que le comprennent les deux gouvernemens.

A tous deux la paix est presque également nécessaire. En France, pas de doute que l'immense majorité de la nation est pacifique. C'est le seul point sur lequel le suffrage universel se montre unanime. De l'anarchiste au royaliste, la paix est une des figures obligées de tous les programmes électoraux, ce qui n'est pas indifférent dans un état où les pouvoirs publics n'ont de règle que l'intérêt électoral. Opportunistes ou radicaux, les hommes qui se passent de main en main le gouvernement de la France, doivent tenir deux fois à la paix, une fois comme Français, une fois comme républicains. Comme Français, ils sentent qu'une guerre pourrait être la fin de la grandeur française. Comme républicains, ils savent qu'heureuse ou malheureuse, la guerre serait la fin de la république, ou, ce qui les touche autant, la fin du parti républicain.

Pour la Russie, les risques ne seraient guère moindres. Ce qu'elle jouerait sur le champ de bataille, ce ne seraient pas seulement les conquêtes d'Alexandre Ier et de Catherine II, ce serait tout son développement matériel et intellectuel. C'est là, il est vrai, un enjeu dont bien des Russes font bon marché. Par là même qu'elle est pauvre et arriérée, la Russie peut supporter un degré de misère et de souffrance intolérable pour des pays à civilisation plus raffinée. Si grande que soit l'endurance de l'homme russe, il n'est pas sûr toutefois que les calamités inséparables d'une grande guerre n'arrachent point de murmures à la nation, et qu'une diminution de son maigre bien-être ne provoque point, dans certaines classes, une recrudescence des passions nihilistes. Les empiriques conseillent, pour

combattre l'inflammation révolutionnaire, la guerre comme un exutoire : Alexandre III n'a pas oublié comment cette recette a réussi au libérateur des Bulgares.

Il n'y a que deux hommes en Europe qui puissent déchaîner la guerre : le tsar russe et le chancelier germanique. Tous deux se défendent d'aucun mauvais dessein, et quelque suspecte que soit la bonne foi de l'un, rien ne prouve qu'il ne soit pas sincère. Il n'est plus à l'âge où l'on aime à jouer sa fortune. Il est sujet et non souverain, il est diplomate et non général; les lauriers des batailles seraient pour d'autres fronts. A l'inverse de ceux qui l'ont précédé à l'hégémonie de l'Europe, il semble peu curieux de tenter le destin. Il a pris modèle sur Frédéric et non sur Napoléon. S'il ne redoute pas la guerre, il n'ose ou ne peut la déclarer. Comme il le disait à son Reichstag, il faut qu'un autre mette le feu aux poudres. Qui s'en chargerait? Serait-ce le tsar? Alexandre III est un homme pacifique, d'humeur peu militaire. Il a fait la guerre et il ne l'aime point; il en a, en Bulgarie, vu de trop près les horreurs. Sa conscience de chrétien et d'autocrate y répugne. Il a, depuis deux ans, dans les mécomptes mêmes de sa politique, donné trop de marques de prudence et d'amour de la paix pour qu'on le soupçonne de vouloir tout à coup précipiter l'Europe dans la plus effroyable des guerres qu'ait encore vues le monde civilisé. S'il n'est pas fâché de tenir ses voisins sur le qui-vive, c'est pour les payer des déconvenues qu'ils lui ont infligées et leur faire sentir le prix de son amitié. Si à cœur que lui tienne la fastidieuse affaire de Bulgarie, il sait que Sophia n'est pas l'Europe, et que la Russie engagée en Orient, c'est l'Allemagne libre en Occident.

Pourquoi l'Europe partirait-elle en guerre? La triple alliance est-elle, comme l'affirme M. de Bismarck après M. Tisza et M. Crispi, une ligue de la paix, la paix est solide; car, si elle est arc-boutée d'un côté par la triple alliance, elle l'est de l'autre par la France et la Russie, et mieux vaut qu'il n'y ait pas dans un sens une poussée plus forte que dans l'autre. Si une paix aussi laborieusement maintenue, à l'aide d'une sorte d'équilibre des forces, paraît précaire, c'est, hélas! la seule que puisse de longtemps connaître la nouvelle Europe.

* * *.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *la Dame de Monsoreau*, opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de A. Dumas et A. Maquet, musique de M. G. Salvayre.

De certaines œuvres il est difficile de savoir ce qu'on pense. De certaines autres il est cruel d'avoir à le dire. Dans la série des opéras représentés depuis quelques années à l'Académie de musique, *la Dame de Monsoreau* vient de prendre la place de Marino Faliero parmi les portraits des doges de Venise : une place noire, voilée de crêpe. Autant, plus même qu'un article de critique, il faudrait faire ici un article de condoléances. Et nous le ferions de tout cœur si les musiciens ne s'offensaient également des condoléances et des critiques, s'ils prenaient leurs échecs comme des malheurs ordinaires, dont sans honte ni rancune on se laisse plaindre et consoler. Hélas ! après avoir élaboré une œuvre en quelques années, ou l'avoir dépêchée en quelques mois (peu importe), c'est une grande douleur de voir repousser cette œuvre qu'on aime, de ne trouver d'écho nulle part aux voix qu'on a cru entendre chanter en soi-même. Ah ! que nous étions plus à l'aise il y a quinze jours, ici : nous n'avions guère à parler que des morts. Mais les vivans ne souffrent pas sans colère qu'on parle d'eux autrement qu'ils ne pensent. Ils nous pardonnent encore moins nos critiques que nous ne leur pardonnons leurs œuvres. Qui dira la grandeur de l'art et la petitesse des artistes, « les petits hommes et leurs petites

idées? » les amitiés mortes et les haines nées de jugemens seulement sincères? Et, non moins que les artistes, les critiques s'offensen d'être critiqués. Les uns se croient des dieux, et les autres, des prêtres. « La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme !.. Et ceux qui écrivent contre veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; et moi qui écris ceci ai peut-être cette envie; et peut-être que ceux qui le liront... » C'est Pascal qui parle ainsi.

Il y a déjà plus de dix ans qu'au théâtre lyrique de M. Vizentini, M. Salvayre fit naître des espérances trop tôt évanouies. *Le Bravo* promettait beaucoup et tenait déjà quelque chose. Il y avait là quelque réalité, quelque beauté présente et pas seulement annoncée : de la facilité, trop peut-être; de la chaleur, de la lumière et un très juste instinct du théâtre. M. Salvayre alors avait du talent. Nous ne l'avons pas rêvé. Nous n'avons pas rêvé notre émotion, ni la faveur publique allant d'elle-même à cette œuvre charmante, que faisaient plus charmante encore deux artistes éminens : la pauvre Heilbronn et Bouhy. Mais depuis!.. Depuis, sans parler de *Richard III*, que la Russie a seule entendu, M. Salvayre a écrit *le Fandango*, un ballet assez anodin, et *Egmont*, qui a fait douter du musicien plus que *le Bravo* n'avait fait croire en lui. *Egmont*, écrit pour l'Opéra, n'y fut pas joué, et sa chute ailleurs a prouvé que dans le différend élevé à ce sujet entre M. Salvayre et les directeurs de l'Opéra, le bon goût était du côté de ces messieurs. Mais, pour donner une compensation à M. Salvayre, on lui demanda un ouvrage plus important que l'ouvrage refusé. Il y avait déjà une certaine contradiction entre cette confiance et cette crainte; il y avait au moins de l'imprudence à rendre d'une main pour prendre de l'autre. L'événement l'a bien fait voir.

M. Salvayre n'a décidément pas de chance avec ses librettistes. On l'avait déjà compromis avec un *Egmont* dénaturé, presque parodié; voici qu'on lui a gâté *la Dame de Monsoreau*. Et qui cela? Maquet lui-même, le collaborateur de Dumas dans le célèbre drame. Le compositeur se déclarait, dit-on, ravi de sa pièce. Il faut qu'il ne soit ni très difficile ni très au courant peut-être des ressources et des lois de son art. Des drames pareils ne sont pas faits pour la musique, et la musique n'est pas faite pour eux. Qu'on ne nous oppose pas ici le succès récent de *Patrie*. *Patrie*, bien que drame historique, est de plus un drame moral. Il met aux prises de bien autres passions que *la Dame de Monsoreau*; il entre bien plus avant dans les âmes. Dans *Patrie*, il y a autre chose que du mouvement et des faits : le dévoûment au pays, l'héroïsme l'amour, la trahison, autant de thèmes que la musique peut traiter, autant de ressorts qu'elle peut faire jouer. Dans *la Dame de Monsoreau*, rien de pareil : des événemens qui se précipitent, une action incessante, voire plusieurs actions : d'abord la lutte entre le roi Henry III

et son frère, tout un fond de politique, de menées, de complots, la ligue; puis le drame privé mêlé au drame public, les amours de Bussy, de Diane et de Monsoreau. Tout cela haché menu, par tableaux, et mené grand train, sans une halte, sans un repos, sans que la musique ait le temps d'approfondir un sentiment, de tracer un caractère. Elle s'essouffle à courir après un drame qui n'a pas besoin d'elle, et dont les incidens s'accommoderaient d'un tremolo ou de quelques mesures d'Artus.

Si au moins Maquet avait respecté le drame primitif, qui était à moitié le sien! Il était charmant, ce drame, chevaleresque et spirituel, plein de beaux coups d'épée et de belles paroles d'amour. Et quelle couleur historique! Je ne dis pas que Dumas soit Mommsen ou Bossuet, ni que ses pièces et ses romans soient faits au même point de vue que le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais Dumas avait un grand principe : divertir les gens. Le système a du bon, et ne l'applique pas qui veut.

Dans l'opéra, plus de Chicot. Voilà l'erreur capitale, l'irrémédiable faute. Le malin, l'héroïque, le sympathique Chicot était l'âme, non pas damnée, mais bienfaisante, de *la Dame de Monsoreau*. Il menait toute la pièce, nouait et dénouait toutes les situations. Ce bouffon d'esprit et de cœur tenait un instant entre ses mains la fortune de la France. Il tutoyait le roi; il veillait sur lui et pour lui. Il le sauvait, il sauvait Diane, il sauvait Bussy, il sauvait tout le monde, et se faisait tuer bravement et gaîment à la fin. Supprimer Chicot, c'est supprimer non-seulement la principale figure du drame, mais la plus originale, la plus neuve, la seule qui prêtât à la musique. Plus de Chicot, partant plus de gaîté, plus d'entrain; plus rien que la carcasse d'un mélodrame lugubre, rendu, par de maladroites coupures, inintelligible à qui n'a pas le souvenir de la pièce primitive. Ces coupures, dit-on, sont nécessaires; sans elles, le drame, devenu opéra, eût duré sept ou huit heures. Raison de plus, alors, pour ne pas faire un opéra de ce drame.

Rappelons-en seulement la donnée et la suite, qui l'autre soir a paru un peu décousue. — Premier tableau : Diane de Méridor est enlevée par ordre du duc d'Anjou, et conduite au château de Baugé. Le comte de Monsoreau, qui l'aime, et qu'elle hait parce qu'il a tué sa biche familière, arrive à temps pour sauver la jeune fille. L'écharpe de Diane, jetée dans l'eau des fossés, fera croire à un suicide. — Second tableau : Bussy d'Amboise, l'ami du duc d'Anjou, mais surtout l'ami, presque le fils adoptif du vieux baron de Méridor, vient dénoncer au roi l'enlèvement de Diane. Le roi l'éconduit; les mignons le provoquent, et le soir même, en sortant du Louvre (troisième tableau), ils l'attaquent et le blessent. Bussy, chancelant, s'appuie contre une porte qui cède, et qu'il ferme au visage des assaillans. Cette porte est

naturellement celle de la maison où Monsoreau a caché Diane, qui reçoit dans ses bras Bussy sans connaissance. — Quatrième tableau : Mariage forcé de Diane avec Monsoreau, qui lui montre dans cet hymen le seul moyen pour elle d'échapper au duc d'Anjou. Désespoir de Bussy, qui voit s'accomplir la cérémonie, et résistance de Diane aux empressemens de son époux. — Cinquième tableau : Bussy demande au duc d'Anjou, son maître, de faire casser le mariage de sa bien-aimée. Le duc n'ose y consentir, de peur que Monsoreau ne trahisse le secret d'un complot dont le duc est le chef. — Sixième tableau : Ballets et processions. — Septième tableau : Monsoreau a été arrêté comme conspirateur ; mais il s'échappe, il surprend Bussy chez sa femme et le fait assassiner. Avant de mourir sous les yeux de Diane, Bussy n'a que le temps de poignarder le traître.

On n'a pas goûté, — et c'est justice, — ce pauvre extrait de drame, sans unité, sans suite et sans couleur. Des invraisemblances qui passent à l'Ambigu dans le feu de l'action, dans la rapidité du dialogue, s'accusent trop quand la musique laisse le temps de les remarquer. Comment admettre, par exemple, que Diane se décide au mariage, et au mariage immédiat avec Monsoreau, sur la seule affirmation que le duc d'Anjou monte l'escalier, qu'il va paraître? Une attente de quelques minutes, un regard attentif par la fenêtre ou à la porte l'aurait détrompée. Autre chose : comment Bussy, qui parle du vieux Méridor comme de son second père, n'a-t-il jamais vu Diane, la fille du baron? Si, des invraisemblances nous passons aux obscurités, quel est ce complot que neuf heures sonnant rappellent à Monsoreau, et dont personne n'a jamais ouï parler? Constamment l'auditoire s'est égaré dans ce livret mal coupé et mal expliqué. Quelquefois il s'en est égayé. Certain chassé-croisé de Bussy, de Diane, de Monsoreau et de la suivante Gertrude dans deux chambres qui communiquent, a paru de l'Hennequin poussé au noir. Quant à la poésie, en voici un échantillon :

> Mon cœur, depuis le jour où j'ai vu cette femme,
> Est noir comme un palais dévasté par la flamme,
> Où le vent vient gémir, où vont hurler les loups.

On a ri quelquefois ; mais au fond il n'y avait pas de quoi rire. Triste a été cette chute. La partition de *la Dame de Monsoreau* ressemble à un désert sans oasis. Quatre heures durant, on attend l'inspiration, l'idée, et rien ne vient. Jamais nous n'avons entendu aussi longtemps de la musique sans plaisir, sans un instant d'émotion ou d'intérêt. Rien où l'on puisse se prendre, rien qui plaise de prime abord ; rien non plus qui étonne, qui déconcerte au besoin, mais laisse au moins l'ombre d'un

doute, le désir d'une seconde épreuve et l'espoir d'une découverte. Si encore on se trouvait en présence d'une tendance quelconque, d'un système, fût-il dangereux ou discutable! Mais on ne peut discuter une œuvre qui s'impose par sa médiocrité. L'Opéra, depuis quelques années, ne nous avait pas servi pareille redevance. Où est la forte structure de *Patrie*, la grâce du *Cid?* Où sont les mâles beautés d'*Henry VIII*, et surtout la noblesse et la poésie de *Sigurd?* Dans chacun de ces ouvrages, il y avait énormément de talent et même un peu de génie. Mais voici la première fois qu'un musicien, capable d'écrire matériellement un grand opéra, ne rencontre pas, en quatre heures de musique, au moins un quart d'heure d'inspiration.

Que pourrait-on louer? L'ensemble? Il ne se tient pas. Les caractères musicaux? Ils ne sont pas dessinés. Aucune figure ne se détache. Bussy, Monsoreau, Diane, sont trois voix différentes, mais non trois personnages. Quant aux rôles accessoires, ils encombrent la scène au lieu de l'animer. De couleur locale ou historique, pas un soupçon. Cette musique est une musique quelconque, qui siérait à la cour de Louis-Philippe autant qu'à celle de Henri III. Pas même une silhouette d'architecture, pas une tourelle à l'horizon. Ah! la petite procession et le couvre-feu des *Huguenots;* le passage sur la Seine du cadavre de Comminges! L'entrée de Raoul chez Nevers, ou celle de Mergy chez la reine Margot! Mais aussi pourquoi tenter d'aussi périlleuses aventures, provoquer des comparaisons fatales? Meyerbeer, et, dans de moindres proportions, Hérold, ont seuls rendu en musique l'esprit de la renaissance et l'aspect du vieux Paris. Seuls ils ont fait de la musique historique; ils ont été artistes à la façon de Michelet. M. Salvayre n'a pas le secret de ces récitatifs caractéristiques qui font des *Huguenots* ou du *Pré aux clercs* jusque dans le détail des œuvres exactes, et pour ainsi dire ressemblantes. Pas un acte, pas même un entr'acte de *la Dame de Monsoreau* n'est un tableau. La chanson de Bussy: *Un beau chercheur de noise* n'est pas une chanson de raffiné; *la rapsodie soldatesque* (*sic*) ne nous transporte point dans le quartier des Tournelles; il y a disparate entre la musique et le décor. De même au premier acte. Diane, prisonnière dans le château de Baugé, cherche à se reconnaître; elle ouvre la croisée et voit un étang endormi sous un rayon de lune. Il y a là un effet descriptif qu'un trait de violon, une *avviolinata* pouvait rendre; mais l'*avviolinata* trouvée par le compositeur n'est pas celle qu'il fallait. Ainsi, le caractère et la couleur manquent à cette musique, et lui manquent partout. Le sentiment dramatique ne lui manque pas moins. Pas une fois elle n'ajoute aux situations; souvent même elle les contredit.

Essayons toutefois une rapide revue de cette partition à peu près vide. Que trouve-t-on au second tableau, *les Noces de Saint-Luc?* Une

scène de provocation, un double quatuor vocal dialogué avec un peu d'animation. A l'acte du Louvre, chez le duc d'Anjou, trois mesures charmantes, annonçant l'entrée de Diane. Oui, trois mesures, sans exagérer, comme le beau vers de la tragédie. Au dernier acte, le duo de Bussy et de Diane renferme une ou deux ébauches de mélodie, quelques accens d'amour. Mais il vient trop tard, et l'on est si las! De fait ici, la critique n'est pas moins embarrassée que l'éloge: elle ne sait que choisir. Pourtant certains défauts ressortent avec évidence: l'absence presque absolue d'idées, et alors, pour noter les paroles, une gêne continuelle qui amène l'impropriété de l'expression musicale, le désaccord entre la parole et la note. Si par hasard le musicien trouve une idée, elle est de pauvre qualité; il s'en aperçoit, et à la banalité s'ajoutent aussitôt l'effort et la gaucherie. Prenons, par exemple, l'air ou plutôt la phrase d'entrée de Bussy: *Ce vieillard si redouté naguère.* Sans rien d'original, elle commence et se suit pendant quelques lignes. Mais elle se délaie bientôt et se perd dans une reprise des dernières paroles: *Non, je ne connais pas cette fille si tendre*, sorte d'appendice inutile et maladroit. La rêverie de Diane au début du troisième tableau: *Avant de m'enfermer dans ma triste demeure*, est un exemple encore plus frappant de défauts généralement incompatibles et pourtant réunis ici: la platitude et la recherche. Cet air est plein de détails insignifians, de modulations inhabiles, d'arpèges vulgaires en style de carillon; et à la fin encore une petite queue mélodique comme partout. Bien faible aussi, malgré beaucoup de tapage, le combat de Bussy contre les mignons; manqué, l'ensemble des femmes à la fenêtre et des jeunes gens qui ferraillent. Il y a quelque mélancolie dans le *lamento* de Diane: *Depuis bientôt une semaine, que peut-il être devenu?* mais dans la première phrase seulement. Toute la fin de ce quatrième tableau ne vaut rien. Quelle misère, la lettre lue par Diane avec accompagnement de cor anglais, et terminée par la signature, chantée d'une voix dolente: *Baron de Méridor!* La musique n'aurait pas dû souligner cette puérilité littéraire. On pense tout de suite, et pour la regretter, à la lettre de *la Vie parisienne*, signée: *baron de Frascata.* Et la romance de Bussy: *O cher souvenir qui partout m'assiège!* Là encore abondent les modulations banales, et les phrases qui tournent court, et les terminaisons vulgaires, et les mesures embarrassées dont on croit ne pas pouvoir sortir, et les singularités d'accompagnement, comme les notes pincées de harpes sur une phrase, que voici textuellement: *Blanche vision, de sentir au réveil ce rayon de soleil!*

C'est au tableau suivant que se trouvent les trois charmantes mesures dont nous parlions. Elles n'aboutissent qu'à un finale sans intérêt. Mais auparavant se succèdent deux airs, l'un de Bussy, l'autre

de Monsoreau. Dans l'air de Bussy, encore les défauts habituels. Après quelques bonnes mesures, la mélodie s'étrangle. Puis arrive la sentimentalité, la prétention, et une de ces conclusions gauches, toujours prématurées ou tardives, qui détruisent l'équilibre, la pondération de la phrase. Après les mots : *Ouvre tes ailes*, un trou dans la mélodie et une cadence vulgaire. Quant à l'air de Monsoreau, lamentable complainte, on dirait un air d'aveugle.

Ce n'est point la peine de poursuivre ; il y aurait trop peu d'épaves à recueillir. Si au moins, de cette œuvre sans dessous, sans fond, les dehors étaient séduisans et la forme attrayante; si l'on pouvait, faute d'art véritable, se laisser prendre à de charmans artifices, au prestige des procédés, aux illusions du métier. Mais non; il n'y a guère plus de talent ici que de génie. L'orchestre, ce roi des opéras modernes, est loin de régner dans celui-ci. Toujours terne, en dedans, sans relief et sans couleur, l'instrumentation semble par momens irrationnelle et laissée au hasard. J'ai noté au passage des intentions inexplicables, des contre-sens d'orchestre : une lugubre ritournelle de clarinette basse avant une fade romance de Bussy, un solo de flûte au milieu des violences d'un duo entre Diane et Monsoreau. Partout les instrumens sont employés sans discernement, les timbres groupés sans goût. Les harpes notamment partent à tort et à travers, comme des folles. Que peuvent-elles bien avoir à faire avec de semblables paroles : *Ce vieillard, si redouté naguère?* Enfin le ballet, qui parfois sauve, au moins le premier soir, les plus médiocres partitions, a consommé la perte de celle-ci. Tout lui manque : le fond et la forme. Un aveugle n'aurait jamais le courage de l'entendre.

Hélas! voilà de dures paroles, et qui coûtent à prononcer, surtout à écrire. Est-ce à dire que M. Salvayre n'a plus le moindre talent, qu'il doit renoncer à son art? En aucune façon. Outre que pour composer un opéra, fût-il détestable, il faut déjà du talent, en art aucune chute n'est mortelle, surtout à l'âge de M. Salvayre. Il y avait jadis quelque chose *là;* ce quelque chose peut revenir. L'auteur d'*Egmont* et de *la Dame de Monsoreau* reste l'auteur du *Bravo*. Qu'il garde ce titre, réel, bien que déjà lointain, à l'estime des musiciens et, malgré tout, à leur confiance.

Tout le monde a vaillamment combattu ce combat perdu d'avance. Douze gardes républicains ont même combattu à cheval, à la fin d'un cortège dont les splendeurs, équestres ou autres, n'avaient pas encore été égalées à l'Opéra. La mise en scène est splendide, et la direction a fait les choses avec luxe et avec goût. Si M. Salvayre ne sait pas grouper les sons, M. Bianchini, le dessinateur des costumes, sait merveilleusement grouper les couleurs; il a été le sauveur du ballet. Quant aux interprètes musicaux, ils ont accompli leur tâche avec au-

tant de succès que de talent et de vaillance. Mme Bosman a toujours beaucoup de grâce; trop peu de force malheureusement pour tenir le premier rang. Qu'elle se console au second, où elle est toujours parfaite. Et puis, mieux vaut être la seconde dans n'importe quel chef-d'œuvre que la première dans *la Dame de Monsoreau*. M. Jean de Reszké est le premier partout. Il se tire d'un rôle ingrat, mal écrit, à force de talent et d'intelligence. A force de voix aussi, car sa voix sort accrue et embellie de chaque nouvelle épreuve. Celle-ci est terrible! M. Delmas est en très bon chemin. Il tient largement des promesses encore toutes récentes. Belle voix, beau style, excellente tenue en scène, de la simplicité, de l'aisance et, quand il le faut, de la grandeur, en voilà assez pour répondre de son avenir. Et l'éloge ne gâtera pas l'artiste, parce qu'il est modeste et laborieux.

Y a-t-il, au point de vue de l'Opéra, une moralité à tirer de *la Dame de Monsoreau?* Peut-être. L'ouvrage une fois accepté, les directeurs l'ont admirablement monté; je les en félicite. Mais ils ne devaient pas l'accepter. Surtout, ils ne devaient pas le commander. Le système de la commande est périlleux toujours, avec n'importe quel compositeur. Périlleuse est aussi la clause qui oblige les directeurs à donner chaque année un ouvrage nouveau. Que l'année soit mauvaise pour la musique, tant pis, ils doivent leur opéra annuel; et cet opéra, ils le font faire dans un délai donné, sur une pièce également donnée, avec engagement réciproque entre eux et les auteurs de livrer l'œuvre à telle époque et de la représenter à telle autre, sous peine de dédit. Si j'étais un directeur, ou deux directeurs de l'Opéra, j'attendrais qu'on m'apportât des œuvres toutes faites, paroles et musique, et je jugerais du tout ensemble sur une audition, ou plusieurs, auxquelles prendrait part le personnel du théâtre. C'est ainsi que j'aurais entendu *la Dame de Monsoreau;* et, après l'avoir entendue,.. je l'aurais refusée.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre des Variétés : *Décoré*, comédie en 3 actes, de M. Henri Meilhac.

« Ce n'est qu'une farce, » disent les gens qui font la petite bouche plutôt que de rire, ou qui s'obligent à cette grimace après avoir ri. Hé! quand même *Décoré* ne serait qu'une farce!.. depuis quel décret la farce, en France, est-elle méprisable? Le plus grand poète comique de ce pays, où la gaîté compte parmi les vertus nationales, Molière, n'a pas dédaigné ce genre : il était l'auteur du *Misanthrope*, quand il écrivit *le Médecin malgré lui;* l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartufe*, quand il écrivit *George Dandin, Monsieur de Pourceaugnac, le Bourgeois gentilhomme*, et enfin, — après un intervalle où prennent place *les Femmes savantes*, — cette bouffonnerie suprême, *le Malade imaginaire*. Précisément, Sainte-Beuve (un juge assez délicat, je pense!) a touché ce point, de plusieurs coups de plume assez nets : « Molière, jusqu'à sa mort, fut en progrès continuel dans la *poésie* du comique... Il faut admirer ce surcroît toujours montant et bouillonnant de verve comique, très folle, très riche, très inépuisable... *Monsieur de Pourceaugnac, le Bourgeois gentilhomme, le Malade imaginaire,* attestent au plus haut point ce comique jaillissant et imprévu qui, à sa manière, rivalise en fantaisie avec *le Songe d'une nuit d'été* et *la Tempête*... Molière s'y complut et s'y exalta comme éperdument... » Sainte-Beuve, devant ce lyrisme particulier, où Molière « se jetait d'ironie à la fois et de gaîté de cœur, » ne prend pas des airs de rabat-joie; il laisse au pédant Schlegel, qui n'est pas tenu de sentir à la française, les fonctions de trouble-fête; il préfère donner au grand homme un éloge de plus pour s'être abandonné ainsi, étant l'observateur, le moraliste qu'il

était, à son inspiration burlesque ; il le félicite de s'être élevé, par des degrés magnifiques, « jusqu'à la fantaisie du rire dans toute sa pompe et au gai sabbat le plus délirant. »

M. Henri Meilhac n'a pas fait *le Misanthrope* ni *le Tartufe;* mais il a fait, pour commencer, avant qu'il eût rencontré M. Ludovic Halévy, *le Petit-Fils de Mascarille* et *la Vertu de Célimène*, sans compter *l'Autographe;* depuis, avec l'auteur de *la Famille Cardinal* et de *l'Abbé Constantin*, il n'a pas fait seulement *la Petite Marquise* et *les Sonnettes, la Boule* et *la Cigale,* mais encore *Fanny Lear* et *Froufrou :* voilà, sans doute, assez de preuves qu'il sait travailler dans un genre plus « noble » que celui du Palais-Royal et des Variétés; au demeurant, on ne dit pas qu'il ait donné la dernière. Mais quoi ! il n'a pas la prétention d'être un plus grand personnage que Molière : il ne s'interdit pas ces « fusées, » qui ne sont que les jets d'une belle humeur lâchée avec bonhomie. *Décoré*, en ce sens, est le plus abondant, le plus vif, le plus étincelant des feux d'artifice : un bouquet de lumineux esprit, sortant d'un fonds de jeunesse admirable, s'élevant avec force, avec légèreté, fleurissant le ciel parisien de pétillantes étoiles. A ce joli épanouissement, tout le public bat des mains : tant mieux! Ce n'est pas pour *Décoré* seulement que nous devons aimer, estimer M. Meilhac; mais puisque, dans ce moment où l'on se rappelle toutes les raisons que l'on a de l'estimer et de l'aimer, *Décoré*, par un joyeux hasard, fait son apparition, vive *Décoré !*.. Laissons Lysidas établir que « ces sortes de comédies ne sont pas proprement des comédies, et qu'il y a une grande différence de toutes ces bagatelles à la beauté des pièces sérieuses... Cependant tout le monde donne là-dedans aujourd'hui ; on ne court plus qu'à cela, et l'on voit une solitude effroyable aux grands ouvrages lorsque des sottises ont tout Paris... »

C'est à propos de *l'École des femmes* que se lamentait ce connaisseur : — déjà ! Quels grognemens dut-il pousser à l'aspect de *Monsieur de Pourceaugnac*, du *Malade imaginaire*, du *Bourgeois gentilhomme!* Il eut le chagrin de les voir, car Lysidas a la vie dure : il est éternel. Il peut encore se récrier aujourd'hui, à moins qu'en vieillissant il ne soit devenu philosophe. En ce cas, il se résignerait, du moins; il regarderait avec indulgence l'allégresse universelle, et, sans peut-être en prendre sa part, il en prendrait son parti : « Pourquoi m'étonner, se dirait-il, qu'on accoure vers un ouvrage où flambe si librement la fantaisie? C'est justement cette flambée qui attire les hommes : ils vont s'y réjouir les yeux et s'y réchauffer. Sinon, hier, mardi-gras, à la Comédie-Française, il fallait remplacer *Monsieur de Pourceaugnac*, non pas par le *Misanthrope*, mais par une bonne lecture de *l'Éthique* de Spinoza !.. J'ai peut-être eu tort, autrefois, quand tout Paris applaudit *l'École des femmes*, de dire que le cœur m'en saignait et que cela était honteux pour la

France... Car je l'ai dit! Ce qui devrait nous faire saigner le cœur, si le naturel de notre nation pouvait s'épuiser jamais, ce serait une disette d'imagination comique; et ce qui serait honteux pour la France, à la veille de cette catastrophe, serait que la gaîté d'un auteur ne trouvât dans le public ni écho ni récompense. » — Grâce à Dieu! nous n'en sommes pas là : si bien que M. Meilhac sache rire, il ne rit pas le dernier!

Après Sainte-Beuve, citerai-je l'autorité d'un critique moins complaisant? Voici un docteur de la loi, le plus intègre, jusqu'à notre génération, des successeurs de Gustave Planche; on ne connaît guère de goût plus pur, d'esprit plus élevé que le sien; il se permet, seulement, d'être indépendant, « exempt de sots dédains, » comme il veut que soient les auteurs eux-mêmes. Eh bien! à cette place, il y a vingt-huit ans, M. Émile Montégut signalait aux amateurs une des premières petites pièces de M. Meilhac; et ce grave témoin ne craignait pas d'écrire : « Si la grande comédie a chance de revivre, elle sortira de la farce parisienne; car il y a de nos jours, qu'on ne s'y trompe pas, une farce parisienne, comme il y eut au XVIIe siècle une farce italienne... Vous trouvez que cette origine n'est pas assez noble pour la comédie; mais vous oubliez que le théâtre de Molière n'en a pas eu d'autre : la comédie ne se pique pas d'être noble, même lorsqu'elle est grande; elle se pique d'être humaine, et cela lui suffit. » — Encore moins, lorsqu'elle est moyenne, se pique-t-elle d'être noble! Elle ne saurait pourtant se dispenser d'être humaine sans perdre le nom de comédie ou même celui de farce, et mériter celui de vaudeville : — on sait que le vaudeville n'est qu'un jeu arbitraire d'événemens et quelque chose comme un ballet de fantoches.

Il y a, dans *Décoré*, un homme qui sort de la rivière et laisse ses habits s'égoutter sur la scène; un prince nègre en villégiature chez nous; un lion échappé qui rugit à la cantonade; et, cet homme ayant sauvé ce nègre des familiarités de ce lion, un sous-préfet demande et obtient pour lui la croix de la Légion d'honneur, en quelques secondes, par téléphone. — Ainsi, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, il y a des matassins prêts à inonder les planches; dans *le Bourgeois gentilhomme*, une cérémonie turque; dans *le Malade imaginaire*, lorsqu'on persuade au héros de se faire médecin à la minute et sans quitter sa maison, comme il s'étonne, son frère réplique : « Je connais une faculté de mes amies qui viendra tout à l'heure... » D'autres personnages, à leur tour, interrogent ce frère : « Que voulez-vous dire, et qu'entendez-vous par cette faculté de vos amies?.. Quel est donc votre dessein? » Il répond simplement : « De nous divertir un peu ce soir. » C'est aussi la réponse que ferait Molière lui-même aux indiscrets; on sait que son dessein a réussi! — Mais sous chacun de ces titres, *Monsieur*

de Pourceaugnac, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Malade imaginaire*, la comédie reste humaine. Dans cette débauche de plaisanteries, dans l'ivresse de ces bacchanales, le poète ne cesse pas d'être l'observateur de nos misères intimes; ou plutôt, la cause même de son hilarité bruyante, c'est que le ridicule de ces misères lui apparaît violemment, comme dans une vision. — Le chef de ces matassins est un apothicaire, en qui domine l'esprit de métier; il recommande un médecin : « Voilà déjà trois de mes enfans, dit-il, dont il m'a fait l'honneur de conduire la maladie, qui sont morts en quatre jours, et qui, entre les mains d'un autre, auraient langui plus de trois mois... Il ne me reste plus que deux enfans;.. il les traite et gouverne à sa fantaisie. » — Entiché de noblesse, M. Jourdain ne veut point pour son gendre de l'honnête garçon qui aime sa fille et qui est aimé d'elle : « Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille! » Et s'il faut, pour assurer le bonheur de Lucile, faire circonvenir son père par un « muphti » et plusieurs « dervis, » c'est que ce merveilleux bourgeois, plutôt que de la donner à Cléonte, la donnerait au fils du Grand-Turc! — L'amour paternel, chez Argan, offre la même pureté, le même désintéressement. Pour complaire à sa femme qui le soigne, ou plutôt qui soigne sa manie, Argan fait venir un notaire : « Ma femme m'avait bien dit, monsieur, que vous étiez fort habile et fort honnête homme. Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfans? » Ce n'est qu'en devenant médecin lui-même qu'il renonce à contraindre Angélique d'accepter un Diafoirus pour mari : « C'est pour moi, disait-il, que je lui donne ce médecin, et une fille de bon naturel doit être ravie d'épouser ce qui est utile à la santé de son père. »

L'ironie de M. Meilhac n'est pas si féroce : elle amène pourtant des créatures vivantes à faire la confession naïve de leurs travers. Cette fois encore, ce ne sont pas des poupées qui gesticulent devant nous : avec ce prince nègre, voici des Parisiens, nos semblables, nos frères; avec ce lion, voici des hommes. Et si l'auteur lâche ce lion aux trousses de ce nègre dans les couloirs d'un hôtel français, n'allez pas croire que ce soit pour rien, par un caprice absurde. Il donne ainsi au héros une occasion de montrer son caractère; et plus singulière, plus éclatante est l'occasion, plus le trait de caractère frappera l'héroïne : comment ne pas admirer, ne pas aimer un galant qui charge un lion à coups de parapluie? Si l'honneur du mari, — qui chasse pendant ce temps-là un gibier moins farouche, — ne périt pas dans cette aventure, on pourra dire qu'il l'a échappé belle! Donc le rugissement de ce lion, qui n'est pas même un lion, — le spectateur s'en doute, — le bruit de ce verre de lampe dans lequel souffle un machiniste, ce bruit aussi bouffon que celui d'une trompe de carnaval, est

proprement le signal d'une crise dans la destinée de deux hommes et d'une femme.

Trois personnages, en effet, trois personnages essentiels, pas un de plus, et une action fort simple, qui a un commencement, un milieu et une fin, voilà tous les moyens de M. Meilhac : — rapprochement de la femme, mal gardée par le mari, et du galant; — tentation; — retour de la femme au mari, — voilà toute l'histoire. Mais ces personnages sont animés et neufs : mêlés de bien et de mal, ils appartiennent vraiment à l'espèce humaine, et ce bien et ce mal sont de telle sorte et dosés de telle façon que chacun présente une physionomie individuelle; chacun est une figure de ce pays-ci et de ce temps.

Bonjour Colineau, bourgeois de Paris, bourgeois de la haute bourgeoisie, je te reconnais sans t'avoir jamais vu! Tu es homme de travail, mais de travail facile et homme de plaisir; grand agronome résidant à la ville, tu es riche; tu serais décoré depuis longtemps, si tu n'avais décliné cet honneur : — tu préfères l'héritage d'un oncle, qui a vainement sollicité la croix sous tous les régimes. — Tu as mené la vie de garçon en fils de famille, tu approches de la quarantaine, et tu es marié depuis quatre ans. Assez bon diable, en somme, et pas méchant mari; mais par indolence, par fatuité, par distraction (je veux dire par trop d'attention aux jolies occasions qui passent), tu es trop sûr de la vertu de ta femme et tu ne l'aimes qu'avec négligence. — Sa vertu! elle n'en a guère; mais elle a moins de vice encore, et point du tout de passion. Peu de sens moral, seulement, et des nerfs facilement émus; aucuns principes, mais une fidélité à peu près garantie par la loi du moindre effort. Vous aussi, vous voyez que je vous reconnais, petite femme raisonneuse plus que raisonnable, mais remuante plutôt qu'allante, amusante amie, médiocre épouse, décevante maîtresse, Henriette Colineau! — Et toi donc, Édouard d'Andrésy, cher camarade! Tu as été au collège avec Colineau, c'est possible, mais avec moi, j'en sûr; ou, si ce n'est toi, c'est ton frère. Tu es un brave garçon,.. mais tu es garçon et tu es brave! Étant garçon, tu poursuis les femmes; étant brave, tu les fascines par cet honorable prestige. Tu es candide et chevaleresque, mais ta candeur et ta chevalerie ne t'empêchent pas de convoiter le plus cher bien de ton ami, au contraire : ce ne sont que des forces pour l'attaquer.

Elle prétend se défendre, la petite Mme Colineau; surtout, j'imagine, elle prend plaisir à inquiéter son mari en lui dénonçant le danger. Les entreprises des galans, jusqu'ici, l'ont laissée parfaitement indifférente : « Oui, répond Colineau avec assurance, tu es froide. » Mais, à présent!.. « Tu aimes quelqu'un? reprend-il. — Je ne dis pas que j'aime;.. mettons que je suis sur le point... — Ah! tu m'as fait peur... » Et il se remet de cette alarme : voilà sa délicatesse! Il faut dire qu'il est tout occupé, en ce moment, d'une escapade qu'il médite. Une certaine comtesse

Corinti repart ce soir pour Rome et doit s'arrêter quelques heures à Mâcon. Jolie et maintes fois compromise à Paris avant son mariage, elle y est revenue plus jolie encore, et les mauvaises langues prétendent qu'elle y a cherché vainement la bagatelle de 2,000 louis que son couturier lui réclame : le généreux Colineau rêve de l'accompagner jusqu'à Mâcon. Une visite qu'elle lui fait encourage son espoir : — notons que l'entretien, qui serait facilement grossier, est d'un bout à l'autre exquis. — Succède un autre duo : Henriette, Édouard. Elle s'indigne, mais faiblement, de son impertinence : n'a-t-il pas eu l'audace de lui proposer un petit voyage en tête-à-tête ? Lui, de son côté, use de tous les sophismes, de toutes les protestations à moitié hypocrites, à moitié sincères, qui sont l'ordinaire plaidoyer des amoureux. « Quand vous avez osé, fait-elle, me demander de venir à Harfleur, c'est comme si vous m'aviez dit... — Oh ! non ! » s'écrie-t-il. Sans doute, elle n'est pas dupe de ce *distinguo;* mais le moyen d'en vouloir à un homme dont elle entend dire du bien partout ! Oui, tout à l'heure encore, chez sa couturière, on a raconté qu'il avait empêché un chien d'être écrasé : il avait sauté au nez des chevaux ! Et voici que, par une inspiration singulièrement opportune, Colineau lui-même, pour être libre d'aller à Mâcon, envoie sa femme à la campagne, sur la ligne du Havre : il prétend qu'elle y fasse une retraite, qu'elle y calme ses nerfs et s'y fortifie contre la tentation. A la même heure, un train emporte Colineau avec la comtesse vers Mâcon, un autre emporte Édouard et Henriette, — mi-résistante, mi-consentante, — vers Harfleur. N'est-ce pas là, en raccourci, une peinture des dissensions d'un ménage ? Ces deux trains qui s'éloignent l'un de l'autre, n'est-ce pas une *figure*, une *figure* proprement dramatique, de son désarroi ? Ce premier acte, on en conviendra, est une pimpante exposition de comédie.

Comment donner une idée du second ? C'est là que se reconnaît une fois de plus la vérité de cette parole de Sainte-Beuve : « Le génie de l'ironique et mordante gaîté a son lyrique aussi, ses purs ébats, son rire étincelant, redoublé,.. inextinguible ! » On y voit, dans ce deuxième acte, par une série d'expériences qu'un sage a follement inventées, à quoi tient l'amour, l'amour adultère, — un bien grand mot et un bien gros mot pour un sentiment si faible et si frivole, — la prétendue passion d'une jeune bourgeoise élégante, qui a plus d'imagination que de sensualité, plus d'esprit que de cœur. Premier épisode (considérez que ces épisodes ne sont pas des ornemens, mais les élémens essentiels de l'action, les expériences mêmes dont je parle) : en arrivant à Harfleur, en venant de la gare à l'hôtel, Édouard s'est jeté à l'eau pour en retirer un homme qui se noyait. Il a cru plaire à sa compagne en se montrant digne d'elle : ah ! bien, oui !.. Colère de Mme Colineau : ayant l'honneur de l'accompagner, devait-il s'occuper de cet inconnu ? A-t-il pensé à ce qu'elle serait devenue, elle, dans cette ville,

à cette heure, s'il était resté au fond de l'eau? Il n'est qu'un égoïste! — Deuxième épisode : un garçon de l'hôtel a reconnu Henriette, il a cru qu'Édouard était son mari; on les a inscrits sous ce nom : M. et Mme Colineau!.. Édouard ne pouvait garder ses vêtemens mouillés; il reparaît, affublé d'une défroque de l'aubergiste : joli costume pour affronter une femme mécontente! A première vue, elle s'écrie: « Qu'est-ce que c'est que ça? » Elle murmure : « Il est horrible! » Et aussitôt la dispute éclate : « Pourquoi m'avoir amenée dans cet hôtel où ce garçon devait me connaître? — Mais je ne pouvais prévoir... — Il fallait prévoir! » Et avec une verve admirable, elle fait le procès du galant, de cet homme qui est venu troubler la paix d'un ménage, dénoncer les ridicules du mari, dire à la femme : « Pauvre femme! qui vous croyez heureuse;.. » qui a fait miroiter à ses yeux un autre bonheur, et qui ne se soucie guère, à présent, si elle est perdue... Eh bien! il aurait toujours fallu rompre; elle veut rompre tout de suite, « avant au lieu d'après... » Elle veut repartir. Lui, alors, réplique avec une verve pareille : « Eh bien! à la bonne heure! je vous remercie de vous être montrée à moi telle que vous êtes! » Et il lui déclare que sa conduite n'est pas celle d'une honnête femme!.. Il va remettre ses habits, il revient. « Il est bien mieux ainsi, » fait-elle; et déjà elle se radoucit, lorsque... Troisième épisode! Un lion échappé de la ménagerie voisine parcourt l'hôtel et poursuit un prince nègre, arrivé hier de Sénégambie pour s'amuser en France. Brandissant son parapluie, Édouard s'élance à la rencontre du fauve. Il rentre vainqueur, à peu de frais : l'animal débonnaire n'a blessé que sa redingote et lui a léché le visage. N'importe, il a été brave, il a été heureux :.. transportée d'admiration, ravie en extase, Henriette faiblit encore, elle va s'abandonner, quand soudain... Quatrième épisode! Irruption du sous-préfet, qui a obtenu la croix pour le sauveur du prince, pour « le brave Colineau! » Les amoureux n'ont que le temps de retourner à Paris pour intercepter le décret: que dirait Colineau s'il apprenait tout cela par l'*Officiel!*

Après cette farce délectable, un acte entier de comédie, le dernier, pourrait emprunter à *George Dandin* son sous-titre : *le Mari confondu.* A la même heure que sa femme, Colineau, lui aussi, revient de son expédition amoureuse; il n'a pas eu tant de traverses : il est coupable et triomphant. Va-t-il découvrir l'équipée d'Henriette? Se voyant menacée, par un coup de génie elle prend l'offensive : elle improvise, comme un grand capitaine sur le champ de bataille, un stratagème si effronté qu'il paraît ingénu. La réussite en est prompte : c'est Colineau qui avoue sa faute! La confession du mari à la femme, en présence du galant qu'il invoque pour défenseur, est un morceau digne du théâtre classique... Tu l'as mérité, cette fois, George Dandin! Et tu ne sauras

jamais que ta femme, si l'intention vaut le fait, fut aussi coupable que toi! Non, tu ne le sauras pas, car la surprise même de cette croix, qui manque de s'accrocher sur ta poitrine, on te l'explique ingénieusement. Et à quoi bon te révéler la vérité? Voilà ta femme remise dans le chemin du devoir, qui est le plus uni et le plus commode ; elle n'en sortira plus, elle « n'en aurait plus la force... Vous avez entendu dire, n'est-ce pas, que les gens qui s'étaient manqués ne recommençaient presque jamais!.. »

Ainsi, — sans commentaire et sans prédication, grand Dieu ! — cette comédie ou cette farce (je ne tiens pas aux mots) se trouve édifiante en même temps qu'amusante. Par le spectacle seul des caractères en action, — tous conformes aux mœurs du jour, — par ce spectacle burlesque, elle est aussi probante, aussi bonne conseillère que les plus « grands ouvrages » et que les pièces les plus « sérieuses.» — Mlle Réjane, comédienne exquise, énergique autant que fine; M. José Dupuis, dont la naïveté bouffonne atteint à des hauteurs lyriques; M. Baron, qui joint un grotesque épique à la vraisemblance moderne, ces excellens artistes mériteraient un prix Montyon pour avoir contribué au succès d'un ouvrage si « utile aux mœurs ! » — Voilà ce qu'on nomme « bagatelles et sottises ! » Mais ce n'est pas d'aujourd'hui, ce n'est pas non plus dans le seul temps de Molière qu'il se trouve des gens chagrins pour maudire la vogue de ces sottises-là ; et les « sots » qui les font ne s'en portent pas plus mal ! Il y a, chez nous, en quelques recoins du public, une tradition ininterrompue de mauvaise et pédante humeur, contre laquelle, grâce au bon sens national, les hommes d'un talent véritable ont toujours eu le dernier mot.

Je sais un auteur, entre Molière et nous, que beaucoup de ses contemporains daignaient louer à peine pour « la multitude, la variété, la gentillesse de ses ouvrages. » Il est vrai qu'au lieu de s'élever au « style particulier » des grands auteurs, qui n'écrivent « presque jamais comme on parle.., c'est la nature, c'est le ton de la conversation qu'il essayait de prendre. » Lui-même a fait cet aveu : « Presque aucune de mes pièces n'a bien pris d'abord. » Une seule, d'ailleurs, parmi celles qui devaient plaire ensuite, une des moindres, un acte, eut l'honneur de paraître pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française : pour théâtre ordinaire, ce fabricant de babioles avait celui des Italiens, un « petit théâtre » du temps. — Il s'appelait Marivaux.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Un des phénomènes les plus curieux, entre bien d'autres, de cette période ingrate que nous traversons en France, c'est la disproportion entre les événemens qui se déroulent ou se préparent, qui nous pressent de toutes parts, et les hommes qui passent ou repassent sans cesse sur la scène publique. Que voulez-vous? c'est un fait! Jamais il n'y eut autour de nous une telle accumulation de nuages noirs, d'événemens sérieux et redoutables, menaçans pour la paix, pour l'Europe, pour notre pays, pour tous les pays; jamais peut-être aussi les hommes appelés à représenter et à gouverner la France, chargés de tous les rôles publics, n'ont montré plus de légèreté ignorante et brouillonne dans le maniement des affaires d'une nation, plus de médiocrité et d'impuissance. Les événemens sont grands, ils peuvent devenir plus grands encore; les hommes sont petits, inférieurs à la situation où la fortune du temps les a placés : voilà qui est certain!

Ce n'est pas tout à fait la faute des hommes qui ont eu la domination et l'influence depuis quelques années, dira-t-on. Ils ont été improvisés hommes d'état; ils ont été portés par des mouvemens incohérens d'opinion à la direction des affaires sans une préparation suffisante, sans connaître tous ces délicats et puissans ressorts qui font la force d'une nation. C'est possible. Ils pouvaient du moins suppléer à l'expérience qui leur manquait par un peu de modestie et de réserve, par une étude attentive et sincère de ce qu'ils ne savaient pas, par des ménagemens pour des intérêts, des sentimens et des traditions qu'on ne violente pas impunément; mais non! ils ont pénétré dans les affaires publiques en envahisseurs bruyans, alliant la présomption à la médiocrité. Ils ont cru que quelques milliers de voix

recueillies sur les chemins leur donnaient le droit de toucher à tout sous prétexte de tout réformer, d'abuser de tout, de mettre les infatuations, les tyrannies et les plus vulgaires cupidités de parti à la place de l'esprit et des idées de gouvernement. Le résultat ne s'est pas fait longtemps attendre. Il s'est trouvé qu'en quelques années ils avaient introduit le désordre dans les administrations, la confusion dans les pouvoirs, la faiblesse dans l'état, le déficit par l'imprévoyance et les prodigalités dans les finances. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que même encore aujourd'hui, ils ne sont pas éclairés. Vainement ils sont replacés tous les jours en face des conséquences de leurs œuvres, ils ne sentent pas les embarras, les périls de la situation qu'ils ont créée, ou s'ils les sentent, ils n'osent pas reculer par fausse honte. Ils continuent leur médiocre besogne, et tandis que les événemens se pressent, la France en est encore à avoir un budget. « Nous sommes au mois de février, disait l'autre jour M. Ribot, et il n'y a pas de budget, voilà tout! » Il y a mieux : assez récemment, un des rapporteurs du budget prétendait naïvement que le système des douzièmes provisoires n'était pas si mauvais. Oui, ces hommes d'état du jour s'y entendent, c'est bien le moment d'inaugurer le régime des douzièmes provisoires, de mettre en doute l'existence de la Banque de France, et de se livrer à un certain nombre de petits exercices de ce genre quand tout est incertain dans le monde!

Évidemment ce n'est pas par un vote précipité que l'ordre peut rentrer dans les finances et que le déficit peut en sortir. Ce n'est pas la question. Le jour où une discussion sérieuse pourra s'engager, c'est à une liquidation véritable qu'il faudra procéder. Pour le moment, ce qu'il y avait de plus nécessaire, de plus pressant, c'était d'en finir en touchant le moins possible aux services tels qu'ils existent, et en laissant surtout aux recettes publiques toute leur élasticité, toute leur puissance. Que le budget proposé par le gouvernement fût une œuvre provisoire d'expédient et de circonstance, laissant en suspens le problème de la situation financière de la France, c'était bien clair : il existait, et c'était pour l'instant l'essentiel. Le plus dangereux des systèmes était de tout compliquer par des remaniemens d'impôts et des innovations qui ne pouvaient que retarder le vote. C'est ce qu'a fait en réalité la commission du budget avec ses économies médiocrement étudiées et ses réformes improvisées, inspirées les unes et les autres par l'esprit de parti beaucoup plus que par l'intérêt financier. La commission du budget, où se trouve la fleur du radicalisme, propose des économies, et elle les propose sur tous les services, par pièces et par morceaux, mais particulièrement et naturellement de préférence sur les cultes. Réduire, réduire sans cesse la dotation des cultes déjà diminuée d'année en année, c'est tout trouvé, c'est l'idéal des économies! La commission du budget veut aussi, veut surtout cher-

cher dans la revision des impôts, dans les réformes ou ce qu'elle appelle les réformes plus encore que dans les économies, le remède à la situation financière,— et ici quelles sont ses idées, ses propositions? Elle veut d'un seul coup remanier l'impôt sur les boissons et les droits sur les héritages. Ce sont ses deux grands projets. Ils ont été si vivement, si sérieusement discutés et par M. le président du conseil, et par M. Amagat, et par M. Jules Roche, qu'en vérité il n'en est plus rien resté. Le fait est que le système de la commission sur les boissons ne peut profiter ni au trésor ni aux contribuables, et qu'il remplace une recette assurée, plus que jamais nécessaire à l'état, par une ressource évaluée à l'aventure, qui sera ce qu'elle pourra. Il laissera un déficit de plus dans le budget, c'est plus que vraisemblable; mais, quel que soit le résultat, la pensée secrète est de substituer un impôt direct aux impôts indirects, — et c'est là qu'est la réforme, qui n'est après tout qu'une vieillerie! Qu'en est-il aussi de cette autre nouveauté de la revision du droit sur les héritages? Il n'est point douteux que la commission s'est livrée à son imagination, qu'elle n'a pu évaluer qu'arbitrairement les résultats financiers de ses propositions, qu'elle met une fois de plus le hasard dans le budget; mais elle s'est donné satisfaction : elle a introduit dans les combinaisons qu'elle demande à la chambre de sanctionner le principe de l'impôt progressif. Elle fait si bien qu'elle arrive avec ses progressions presque jusqu'à la confiscation, jusqu'à la suppression de l'héritage lui-même!

Ainsi, proposer des économies qui, par des réductions subreptices de la dotation des cultes, tendent à l'annulation du concordat, glisser l'impôt direct à propos des boissons et l'impôt progressif à propos des successions, reprendre toutes ces vieilles choses qui ont traîné dans toutes les révolutions, on l'a dit justement, c'est ce qu'on appelle accomplir des réformes dans l'intérêt du peuple! Et c'est pour cela que la France n'a pas encore un budget au moment où elle aurait besoin d'avoir ses ressources assurées! On parle toujours de réformes : la vraie réforme, ce serait de rentrer dans l'ordre et la vérité, de raffermir les principes et les conditions de gouvernement, de rendre la confiance et l'autorité aux services publics affaiblis et impuissans faute de garanties et de protection. La vraie réforme, ce serait de remettre la vigilance dans les administrations, de prévenir des abus comme ceux qui ont été révélés l'autre jour à propos du budget de la marine, qui exposent le pays à s'apercevoir tout à coup qu'il n'a pas les forces navales sur lesquelles il croyait pouvoir compter. Ce serait là sûrement la vraie réforme, la plus utile et la plus pressante.

Le malheur est qu'aujourd'hui plus que jamais tout est confondu, qu'il n'y a rien de clair et de fixe ni dans les idées ni dans la pratique

des choses, et que les intérêts publics, les règles les plus simples d'administration, les conditions les plus essentielles de gouvernement restent sans garanties. Le trouble est dans les lois comme dans les pouvoirs, l'instabilité et l'impuissance sont dans les assemblées comme dans les ministères. Tout est livré à la médiocrité envahissante et dissolvante, aux petites tyrannies mobiles et agitatrices de l'esprit de parti. C'est un danger redoutable assurément dans les affaires intérieures, administratives, économiques, financières d'une nation comme la France; le mal de la mobilité et de la confusion est bien plus grave encore dans tout ce qui touche à la défense du pays, à l'organisation de sa puissance militaire, à la direction de ses affaires extérieures, dans l'administration de ces intérêts supérieurs où il faut avant tout l'esprit d'ordre, de prévoyance et de suite. On le sent si bien que, récemment encore, des députés des camps les plus opposés, républicains ou conservateurs, ont proposé d'instituer une sorte d'inamovibilité pour les ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. C'est une idée qui n'est pas absolument nouvelle; elle s'est reproduite plus d'une fois, sans prendre jusqu'ici une forme précise. Elle a toujours été plutôt un instinct, un désir renaissant toutes les fois qu'on a plus vivement ressenti les dangers de l'instabilité dans la direction des plus grands intérêts français. Elle soulèverait évidemment plus d'une question délicate avec un régime qui a la prétention d'être parlementaire, et qui l'est souvent avec excès. Elle impliquerait une certaine abdication volontaire de la part des assemblées, et pour les ministres choisis, avec une responsabilité des plus sérieuses, une certaine liberté, une certaine indépendance dans les affaires de la diplomatie et de l'armée. Il faudrait, dans tous les cas, commencer par trouver les hommes faits pour conquérir par leurs services ce privilège de l'inamovibilité, résolus à rester dans leur rôle, — et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ceux qui ont pu paraître réaliser plus ou moins cette idée d'un ministre inamovible sont les premiers à vouloir se rejeter dans la mêlée des partis. C'est bien en vérité ce qu'on peut appeler le travers de M. le ministre des affaires étrangères Flourens, qui, on ne sait par quelle fantaisie, court aujourd'hui les chemins neigeux des Hautes-Alpes à la recherche d'un titre de député.

C'est l'heureuse chance de M. Flourens d'avoir été à son début le ministre des affaires étrangères le plus inattendu et de s'être fait bientôt sans bruit, sans éclat, une position des plus sérieuses. Depuis un an qu'il est arrivé à l'improviste à la direction de notre diplomatie, il a eu le temps et l'occasion de donner la mesure de ses talens. Il a vu se succéder sur les frontières des Vosges des incidens pénibles, qui auraient pu s'envenimer et mettre la paix en péril. Il a eu à conduire des négociations délicates, à traiter avec toutes les puissances.

Il se trouve encore aujourd'hui en face d'une situation européenne qui exige autant d'attention que de prudence. Devant toutes les difficultés, il a montré de la tenue, du tact, de la dextérité, maintenant avec une fermeté mêlée de modération les droits de la France. Sans être député, il a rapidement inspiré assez de confiance pour qu'on l'ait laissé tranquille en lui épargnant de vaines interpellations, et il a été assez habile ou assez heureux pour survivre déjà à deux crises ministérielles. Que lui faut-il de plus? Où était pour lui la nécessité de briguer une députation dont il n'a pas eu besoin jusqu'ici? Le voilà réduit à la condition d'un candidat ordinaire, débitant aux braves habitans des Hautes-Alpes un certain nombre d'honnêtes banalités sur « l'extension de leurs pâturages » et sur leurs intérêts forestiers, ou laissant échapper quelque parole de trop dans un discours de circonstance. Que peut-il y gagner? S'il échouait par hasard, il aurait d'un seul coup perdu sa position; s'il réussit, il n'aura rien ajouté à son crédit diplomatique. On aurait rêvé pour lui, dit-on, une plus haute fortune, la position éventuelle de chef parlementaire, de président du conseil. C'est possible, ce n'est qu'une illusion. M. Flourens, élu député, peut être un président du conseil comme un autre; il le sera ni plus ni moins, comme les autres, exposé désormais comme ceux qui l'ont précédé à toutes les chances de la guerre des partis. Pour courir la fortune d'un chef de cabinet éphémère, il risque de compromettre l'autorité du ministre des affaires étrangères qui, en restant dans son rôle, pouvait continuer à être utile, — et qui, au lieu de s'en aller à Gap ou à Embrun, aurait pour le moment assez d'occupation à suivre de près au quai d'Orsay les affaires de l'Europe.

Aussi bien ces affaires sont-elles de nature à ne laisser aucune politique indifférente. Ce sont les affaires de tous les peuples, de tous les gouvernemens entre lesquels s'agite le problème sans cesse renaissant des rapports généraux, des alliances, des antagonismes de puissance, de la guerre ou de la paix. Où en sont-elles aujourd'hui ces alliances, où en sont-ils ces rapports d'où dépend le repos du continent, la sécurité de demain? Par une sorte de fatalité, tous les hivers, à l'approche de tous les printemps, ces questions se reproduisent comme pour rappeler à l'Europe que rien n'est fini ni en Orient ni dans l'Occident. Elles existaient il y a un an, elles ont reparu cette année, depuis deux mois surtout, depuis qu'il a été avéré que la Russie, sans menacer ses voisins de l'ouest, mais sans se laisser endormir dans sa vigilance, tenait à se mettre en garde sur la frontière de Pologne.

La Russie s'est armée, l'Autriche s'est émue, l'Allemagne s'est agitée, le monde a été un moment dans l'attente. On ne savait pas ce qui allait arriver, on ne le sait peut-être pas beaucoup mieux encore; mais s'il y avait quelqu'un qui pût débrouiller cette énigme, éclaircir cette situation à la fois ambiguë et violente, c'était M. de Bismarck,

arrivé récemment à Berlin pour enlever sa loi sur l'extension des forces de l'Allemagne et sur le nouvel emprunt militaire.

Le chancelier n'a pas tardé, en effet, à rentrer en scène : il a commencé, comme il le fait souvent, par un coup de théâtre, par une divulgation inattendue. Il a brusquement mis au jour un traité d'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche, qui date du mois d'octobre 1879, qui, sous les apparences les plus pacifiques, est déjà dirigé tout entier contre la Russie, ou du moins particulièrement contre la Russie. Par lui-même, sans doute, ce traité n'a point été absolument une surprise ; il n'était un secret ni pour l'Europe ni surtout pour le cabinet de Saint-Pétersbourg. On a pu seulement se demander, et on s'est effectivement demandé, pourquoi M. de Bismarck a cru devoir choisir ce moment pour faire sa publication, quel rapport il y avait entre cette indiscrétion calculée et la situation présente des choses à la frontière de Pologne. Était-ce une démarche savamment concertée entre Berlin et Vienne pour répondre aux armemens russes? A-t-on cru que ce serait la manière la moins blessante d'avertir le tsar du danger de trop prononcer ses mouvemens militaires ou de s'engager dans de nouvelles combinaisons de diplomatie? Mais ce n'est pas le seul mystère. Depuis ce traité remis au jour, d'autres circonstances se sont produites. Il y a eu, au moins pour quelques années, un rapprochement intime entre Berlin, Pétersbourg et Vienne; il y a eu ce qu'on a appelé l'alliance des trois empereurs, les entrevues retentissantes de Skierniewice, de Kremsier. Le traité de 1879 subsistait-il toujours pendant que les trois empereurs se rencontraient avec les apparences d'une si cordiale intimité ou, si l'on veut, avec tant d'ostentation? A-t-il été l'objet de négociations nouvelles qui l'ont fait revivre en le modifiant ou en le complétant? De plus, M. de Bismarck ne l'a point caché, depuis que le tsar, « refroidi dans ses sentimens amicaux, » s'est retiré d'un accord plus fictif que réel pour reprendre sa liberté, il y a eu d'autres alliances, notamment avec l'Italie, qui a pris la place de la Russie. Quel est le caractère de ces alliances? la publication qui vient de se produire à Berlin et à Vienne simultanément n'est-elle que le commencement d'une série de révélations instructives, le préliminaire de la publication de tous les autres traités? C'est sur ces entrefaites, après avoir livré toutes ces énigmes à la curiosité passionnée du monde et avoir préparé son entrée, que le chancelier a paru au Reichstag, moins pour enlever le vote du parlement allemand sur des mesures militaires acceptées d'avance que pour porter son témoignage sur les affaires de l'Europe. Il s'est expliqué, et, après avoir recueilli cette parole à la fois hautaine et familière, qui, en paraissant tout dire, a toujours de si subtiles réticences, on n'est peut-être pas beaucoup plus avancé ; on est réduit à se demander encore : Est-ce la guerre prochaine, est-ce la paix pour quelque temps?

Le dernier discours de M. de Bismarck n'est, après tout, que l'apothéose retentissante de sa propre politique et de la force de l'Allemagne. Jamais le sentiment de la puissance ne s'est déployé avec un orgueil aussi superbe, et on pourrait dire aussi naïf. Le chancelier ne voit que lui et son œuvre; il ramène tout à lui, à sa politique, à ses combinaisons. Tout le reste, il le juge et le traite avec un froid et altier dédain. Au fond, sans doute, il désire la paix, il le dit et on peut l'en croire, puisque évidemment il n'est point intéressé à désirer une guerre qui pourrait remettre en doute tout ce qu'il a fait. Il a parlé en homme qui s'efforce d'apaiser et de rassurer au lieu d'exciter, qui, sans déguiser les troubles de l'Europe, met tous ses soins à ne rien grossir, à ménager les puissances dont il se défie le plus. Il y a un an, il en convient, c'est du côté des Vosges qu'il craignait la guerre à tout instant. Aujourd'hui, il est plus tranquille sur notre compte, provisoirement bien entendu. La France, avec son nouveau président, avec ses nouveaux ministres, lui semble assez pacifique, ou, si l'on veut, moins « explosive. » Il a bien encore, il est vrai, des boutades peu dignes de son génie, et, par une de ces ironies brutales qui lui sont familières, il lui arrive de dire que la « haine » est le sentiment caractéristique de la France; il prétend que, si on faisait la guerre par haine, la France serait en guerre avec tout le monde, avec l'Angleterre comme avec l'Italie. Plaisante manière de juger une nation dont le génie est fait de sympathie! Mais à part ces boutades, bonnes pour émoustiller les cœurs teutons, M. de Bismarck se plaît à ne voir que des symptômes assez favorables en France à l'heure qu'il est. Pour cette année, ce n'est plus du côté des Vosges, c'est du côté de la Vistule que sont venues les craintes; c'est la Russie qui a paru menaçante avec ses démonstrations militaires. Le chancelier ne le cache pas; mais, même sur ce point, il est singulièrement mesuré, et il est certain que son langage atténue la portée de la publication un peu extraordinaire du traité de 1879, qui, un instant, a pu ressembler à une menace ou à un premier avertissement. M. de Bismarck ne s'occupe pas de ce qu'on dit dans les journaux, des polémiques de la presse, qui ne sont que de « l'encre d'imprimerie; » il ne croit qu'à la parole du tsar, à ses déclarations pacifiques, à ses bonnes intentions. Il ne croit pas du tout que la Russie veuille « tomber sur ses voisins de l'ouest; » il explique même les derniers armemens par le desir tout naturel que pourrait avoir le tsar d'appuyer son action diplomatique sur des forces suffisantes au cas où s'ouvrirait quelque crise nouvelle, soit en Orient, soit en Occident. Il ne voit là aucun danger imminent.

A ne considérer que le langage de l'oracle de Berlin, tout serait donc rassurant et pacifique au moins pour l'instant: malheureusement tout ce que M. de Bismarck peut dire dans un discours pour tranquiliser,

comme il l'assure, l'opinion publique, ce n'est pas la question. Que le chancelier désire la paix, on peut ne pas en douter. C'est dans tous les cas un terrible ami de la paix! Il la comprend d'une étrange manière; il la soutient par les moyens les plus redoutables, les plus propres à la compromettre, et il ne voit pas que, s'il y a aujourd'hui en Europe ces défiances toujours renaissantes, cet état violent où tout est possible, c'est son œuvre : c'est lui qui a créé cette situation par sa politique, par ce qu'il appelle ses « majorations de puissance militaire, » par la nature de ses alliances, par cet appareil d'omnipotence qui pèse sur le continent, sur tous les rapports, sur toutes les libertés!

Tout a le même caractère et tend au même but dans les combinaisons de ce redoutable génie. Ce qu'il y a de caractéristique dans ses alliances, c'est que ce ne sont pas des alliances, mais tout simplement la subordination de quelques autres puissances à une volonté prépondérante, à un intérêt unique de domination. Dans ce traité de 1879, qui vient d'être publié à Berlin et à Vienne, comme dans les commentaires du chancelier, on voit bien ce que l'Autriche promet, on ne voit pas dans quelle mesure l'Allemagne est engagée. Il y a mieux : le seul point où la politique de l'Autriche soit sérieusement en jeu, où tout reste en suspens, l'Orient, le chancelier de Berlin l'abandonne assez lestement. Il se désintéresse de la Bulgarie, des Balkans, qu'il considère comme en dehors de son action; il reconnaît même les droits de prépondérance de la Russie admis, selon lui, au congrès de Berlin : de sorte que voilà l'Autriche bien prévenue qu'au jour d'une crise dans les Balkans, elle est libre de guerroyer avec la Russie, elle ne peut compter sur rien. L'Allemagne n'est pas engagée! On ne connaît pas encore le traité italien, on le connaîtra peut-être demain; mais quel intérêt de sécurité l'Italie pouvait-elle avoir à sauvegarder? Par qui a-t-elle été menacée? contre qui a-t-elle éprouvé le besoin d'être garantie? En échange d'un appui fort illusoire contre un danger chimérique, elle n'a donc pu se lier que pour des intérêts qui ne sont pas les siens ou pour figurer dans les grandes alliances; elle n'est qu'un appoint de plus comme l'Autriche. M. de Bismarck fait comme Napoléon : il ne veut que des alliés qui soient des auxiliaires ou des complices. Au fond, en se servant de tout le monde, il ne croit qu'à sa propre force, et il triomphe quand il peut dire avec orgueil qu'au besoin il aura un million d'hommes à chaque frontière, avec un troisième million en réserve. Et qu'on remarque bien que ce n'est pas à titre provisoire et temporaire qu'il veut cette force; il la veut à titre permanent : c'est ce qui vient d'être voté. Ainsi une puissance campée en Europe avec trois millions d'hommes sous les armes et des alliés asservis à ses intérêts, c'est ce que l'on appelle la « ligue de la paix! » C'est de cette façon qu'on prétend rassurer l'Europe et la guérir des vaines inquiétudes!

Il est vrai, M. de Bismarck a toujours un choix d'heureux euphéphismes pour expliquer ses actions et couvrir sa stratégie. Tout ce qu'il fait, armemens et alliances, il ne le fait que dans un intérêt de défense ! Il ne veut que se mettre en garde contre la coalition qu'il redoute, qui n'existe pas encore, il le croit, qui pourrait cependant se former d'un instant à l'autre entre la Russie et la France ! Que veut-on dire avec cette prétendue coalition ? Où l'a-t-on vue paraître depuis qu'on en parle ? La France, assurément, n'a et ne veut avoir que de bonnes relations avec la Russie ; elle sait ce que vaut la puissance russe. Elle n'a certainement jamais songé jusqu'ici à nouer des liens plus intimes, à transformer des relations régulières, correctes en alliance de guerre, en coalition. Elle n'ignore pas tout ce que des combinaisons de ce genre ont de délicat, de difficile et souvent de périlleux entre deux états qui ont des traditions et des intérêts si différens. La Russie, à son tour, n'a visiblement que des dispositions sympathiques pour notre pays. Elle sait bien que la France est un des ressorts de l'organisation européenne, que la puissance française est une garantie sur le continent. Elle le sait, — elle n'a jamais proposé pour sa part, que nous sachions, de donner aux sentimens de bienveillance mutuelle qui peuvent exister, aux rapports des deux états, le caractère d'une alliance particulière. Les deux nations, les deux gouvernemens ont pu se rencontrer, même s'entendre quelquefois depuis quelques années ; ils ne restent pas moins libres dans leurs rapports, et même peu disposés, ce semble, à aliéner leur liberté. Qu'il y ait des circonstances où il y aurait presque forcément une certaine simultanéité d'action ou d'efforts ressemblant à une alliance, cela se peut sans nul doute ; mais, franchement, si cela devait arriver, c'est M. de Bismarck qui aurait manifestement tout fait, qui aurait préparé ce partage du continent en deux camps ennemis. C'est lui et lui seul qui aura rendu possible, nécessaire, non pas ce qu'il appelle une coalition, mais un accord de circonstance né spontanément de l'état contraint et violent du monde. En réalité, tout est là ! Le chancelier aura beau s'en défendre, invoquer les prétendues coalitions des autres pour couvrir ses propres combinaisons : c'est lui qui aura créé cette situation redoutable pour lui-même, compromettante pour ses alliés, où tout reste livré à la force, et le discours qu'il vient de prononcer, avec ses airs d'impartialité superbe, déguise à peine ce grand trouble qui est son ouvrage.

Cependant, au moment même où s'agitent ces graves problèmes de la paix ou de la guerre, d'autres intérêts plus modestes peut-être, qui ont bien aussi quelque rapport avec la question des alliances politiques, ne laissent pas d'avoir leur importance et sont même l'objet de vives discussions. On vient de le voir à l'instant même par les violens débats qui se sont produits dans le parlement de Vienne à propos de la pro-

longation du traité de commerce entre l'empire austro-hongrois et l'Allemagne. Ce n'est pas sans peine que le traité a fini par être voté, et par une anomalie singulière, dans cette discussion où l'alliance politique de 1879 a été l'objet d'ardentes attaques, le ministère du comte Taaffe, abandonné par une grande partie de sa majorité, ne s'est sauvé qu'avec l'appui de la gauche, de l'opposition allemande. — Le traité de commerce qui se négociait d'un autre côté entre la France et l'Italie n'a pas eu l'occasion d'être aussi passionnément discuté; mais il n'a pas eu une heureuse fortune jusqu'ici. Le fait est que la négociation s'est arrêtée dès les premiers pas, qu'elle a été sinon rompue, au moins indéfiniment ajournée. Ce n'est point, certes, que la France y ait mis de la mauvaise volonté; elle a montré, au contraire, l'esprit le plus modéré et le plus conciliant. A la rigueur, elle aurait pu se borner à attendre. C'était l'Italie qui avait dénoncé le traité de 1881, c'était au gouvernement italien de faire ses propositions s'il le voulait. Il n'y a songé qu'assez tard, à la fin de l'année, à la veille de l'expiration du traité; il a envoyé des négociateurs officieux qui n'avaient pas de pouvoirs suffisans. Il en est résulté la nécessité d'une prorogation que l'Italie elle-même a limitée à deux mois. La France a cru devoir alors envoyer des plénipotentiaires à Rome, et, au premier moment, à entendre M. le président du conseil Crispi, on aurait dit que l'œuvre de conciliation et de paix allait s'accomplir. Il n'en a rien été. Les plénipotentiaires français n'ont pas tardé à se trouver en présence de prétentions démesurées ou de toute sorte de procédés évasifs. Ils sont revenus de Rome comme ils y étaient allés.

C'était facile à prévoir. Les chefs politiques italiens sont dans une voie où ils se croient autorisés à enfler leurs prétentions, et où les relations commerciales avec la France paient les frais de leurs grandes fréquentations dans le monde. C'est leur affaire. Pour le gouvernement français, il n'y a plus évidemment d'autre politique que de se renfermer dans la plus complète réserve. Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de se tenir tranquille, d'attendre, en s'armant bien entendu des moyens nécessaires pour proportionner nos tarifs aux tarifs de nos voisins des Alpes. La France a certainement intérêt à éviter tout ce qui ressemblerait à une guerre de tarifs; les Italiens sont sûrement encore plus intéressés à détourner cette extrémité et pour leur commerce et pour leur crédit, qui pourrait s'en ressentir dangereusement. Le gouvernement français a fait ce qu'il pouvait et ce qu'il devait, il n'a plus rien à dire. C'est maintenant au cabinet italien de réfléchir. S'il a des propositions sérieuses à faire, il sera sans doute écouté; s'il n'a rien à proposer, les choses suivront leurs cours, on n'en sera pas plus ému. On attendra sans se laisser entraîner à de vaines complications, et dans les affaires qui touchent aux intérêts

pratiques, aux relations nécessaires, permanentes de deux pays, la raison finit toujours par avoir raison, — dût l'importance de M. Crispi en souffrir!

Le parlement d'Angleterre, reposé par de longues vacances, vient de s'ouvrir le dernier, après tous les parlemens de l'Europe. La session nouvelle a été inaugurée par un discours lu au nom de la reine, discours qui n'a rien de brillant, qui n'avait d'ailleurs à annoncer aucun événement d'un intérêt national, et qui n'est, en définitive, que le résumé assez pâle, assez terne, d'une situation où les difficultés ne manquent pas. Les difficultés extérieures ne sont peut-être pas les plus sérieuses ou les plus pressantes. De toutes les nations, l'Angleterre est toujours la moins engagée dans les complications européennes. C'est pour elle une tradition de ne jamais se lier par des alliances vagues et générales. Elle ne se désintéresse assurément de rien, ni de l'Orient, ni de l'Occident; elle regarde les affaires de l'Europe de loin, elle ne s'y mêle que quand elle le veut, dans la mesure où elle le veut, pour un intérêt précis, pour une action déterminée. L'Angleterre a-t-elle cru devoir récemment sortir de cette réserve de tradition et entrer de façon ou d'autre dans cette coalition qui s'appelle la triple alliance? A-t-elle été appelée par une bonne plaisanterie, elle, la maîtresse de Gibraltar, de Malte, de Chypre, de l'Égypte, à garantir avec d'autres l'équilibre de la Méditerranée? Dans quelle mesure se serait-elle associée à ces combinaisons? C'est une des premières questions adressées au ministère de la reine dès l'ouverture du parlement. On a demandé au gouvernement s'il était vrai qu'il eût pris des engagemens avec certaines puissances de l'Europe. La réponse n'a peut-être pas été des plus précises; il en résulte toutefois que, s'il y a quelque chose, l'Angleterre ne s'est point engagée jusqu'à « l'action matérielle, » jusqu'à une « responsabilité militaire. » Cela veut dire que l'Angleterre reste juge de ce qu'elle fera. Elle n'est sûrement pas pressée de se jeter dans des complications extérieures; les difficultés intérieures lui suffisent pour le moment : elle a bien assez de l'Irlande. Le ministère de lord Salisbury se flatte, il est vrai, — le discours de la reine le dit, — d'avoir obtenu des résultats satisfaisans par ses mesures répressives, d'avoir découragé les complots, les crimes agraires. D'un autre côté, M. Gladstone, qui vient de retremper ses forces dans un voyage en Italie, et qui a été exact au rendez-vous parlementaire, ne montre aucune impatience de reprendre la lutte. M. Parnell lui-même attend encore; mais la question est toujours là irritante, poignante, implacable comme une fatalité, et, tant qu'elle ne sera pas résolue, elle pèsera sur tous les ministères, sur le parlement, sur la nation britannique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin janvier sur nos fonds publics a été marquée par l'apparition du déport. Les craintes de guerre avaient provoqué, le mois dernier, des ventes à découvert. Les grosses positions à la hausse ayant été reportées hors Bourse, les vendeurs ont dû subir des conditions onéreuses; un certain nombre se sont décidés à racheter, et le cours de compensation sur le 3 pour 100 a pu être ainsi fixé à 81.65. Mais les opérations de liquidation étaient à peine terminées que les places du continent furent mises en émoi par le coup de théâtre de la publication du traité d'alliance défensive conclu, en 1879, entre l'Allemagne et l'Autriche.

On crut tout d'abord que cette publication était un avertissement, et même quelque chose de plus, un *ultimatum*, à l'adresse de la Russie. Elle était du moins interprétée ainsi sur les marchés allemands, où le mouvement de baisse sur les valeurs internationales fut très brusque. Les fonds russes et hongrois fléchirent de plus d'une unité, le cours du rouble descendit jusqu'à 173, alors qu'il n'avait pas été refoulé au-dessous de 180 à l'époque de la guerre russo-turque. Chez nous, la rente fut ramenée de 81.75 à 81.05, l'Italien de 93.75 à 92.50. Le Crédit foncier, le Suez, la Banque de Paris perdirent en même temps les prix où ils s'étaient maintenus en liquidation.

Mais cette alerte a été de courte durée, et le discours prononcé le lundi suivant, 6 courant, par M. de Bismarck, au Reichstag allemand, à propos de la loi militaire, a rassuré les Bourses européennes sur le sens de la publication faite simultanément à Vienne et à Berlin le vendredi précédent. Le chancelier allemand déclarait que la divulgation du traité n'avait aucune portée agressive, que son unique objet était de prouver au monde le caractère strictement défensif de l'alliance austro-germanique. En même temps, il attestait les sentimens pacifiques dont était animé le gouvernement français, et exprimait la conviction que la Russie ne songeait nullement à attaquer l'Allemagne et l'Autriche.

Nous n'avons pas ici, naturellement, à analyser le discours du chancelier, mais seulement à marquer l'impression produite sur les marchés financiers. D'abord indécise, cette impression est devenue peu à peu optimiste, surtout après les commentaires de la presse russe et les assurances nouvelles données par le marquis de Salisbury, dans

un discours à la chambre des lords, sur les chances du maintien de la paix. On doit signaler encore, dans cet ordre d'idées, l'effet assez favorable d'un toast porté par le prince Guillaume, petit-fils de l'empereur d'Allemagne, et qui contient une protestation indignée contre les sentimens belliqueux attribués au prince par l'opinion publique, surtout à l'étranger.

La spéculation s'est donc rassurée à Berlin, à Pesth et à Vienne; elle ne s'était que modérément émue à Paris. Les cours des fonds publics se sont relevés lentement et ne sont plus guère éloignés, en général, du niveau de la liquidation terminée le 2 février. On peut supposer que la reprise aurait même été plus rapide et plus accentuée si le marché de Berlin et les autres places, par contre-coup, ne se trouvaient sous le coup des appréhensions relatives aux suites de l'opération que le prince impérial d'Allemagne a dû subir la semaine dernière.

La rente française, après être restée quelques jours entre 81.40 et 81.50, a été portée lundi à 81.75. La spéculation se montre assez confiante au point de vue de nos affaires intérieures, malgré la lenteur de la discussion du budget. On espère que le ministère ne se heurtera à aucun obstacle sérieux au cours de cette discussion, et que la chambre abandonnera sans peine les propositions de la commission, le temps faisant défaut pour les examiner utilement. Les cours de compensation sur nos trois fonds étaient fixés ainsi le 1er février : 81.65 le 3 pour 100, 85.25 l'amortissable, 106.55 le 4 1/2. Les derniers cours du lundi 13 ont été respectivement : 81.75, 85.10 et 106.70. Il ne reste donc rien de la dépréciation causée par l'incident de la publication du traité.

Les fonds étrangers n'ont pas tous repris de même les cours du commencement du mois. Le Hongrois est encore en réaction de 1/4 à 77 1/2, le Russe 1880 de 3/4 à 77 3/4, l'Italien de 0 fr. 65 à 93.10. Il s'est produit sur cette dernière valeur des ventes de spéculation et des ventes de portefeuille. Celles-ci se sont ralenties entre 92 et 93. Les premières ont constitué un découvert qui pourra donner lieu à des rachats et à une reprise assez vive, si les conditions générales sur les marchés européens redeviennent favorables. Il n'en restera pas moins le triple fait des embarras du trésor causés par un déficit de près de 80 millions, des dépenses énormes qu'entraîne l'expédition si stérile de Massaouah et la défaveur jetée sur la rente italienne par l'attitude que le gouvernement de M. Crispi a prise à l'égard de la France.

Les négociations engagées à Rome pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce ont été suspendues et les négociateurs français ont été rappelés. On sait que la prorogation de l'ancien traité expire à la fin du mois. En prévision de cette échéance, notre ministre du commerce a déposé sur le bureau de la chambre un projet de loi fixant

les droits de douane à appliquer aux produits italiens à leur entrée en France, si une nouvelle prorogation n'est pas prononcée. Les droits sur les articles importés d'Italie seront majorés de 100 pour 100, et dans les cas où cette majoration générale laisserait encore le droit français inférieur au droit similaire italien, les produits italiens seraient frappés d'un droit égal à celui dont sont frappés en Italie les produits français correspondans.

On peut considérer comme certain que le commerce italien se lassera promptement de ce régime, si celui-ci vient jamais à être appliqué, et que le gouvernement de Rome se décidera à faire les concessions nécessaires pour la conclusion d'un nouveau traité.

Le marché anglais, d'ordinaire si impassible, a été, pendant deux ou trois jours, un peu hésitant sur l'interprétation à donner aux déclarations de M. de Bismarck. Cependant les tendances favorables ont aisément repris le dessus. L'argent est toujours abondant et très bon marché à Londres, et une nouvelle diminution du taux de l'escompte semble probable à bref délai.

A Berlin, les conditions monétaires sont également bonnes. A mesure que les appréhensions tendent à se dissiper, les transactions en valeurs locales ou internationales deviennent plus actives, et, sur les diverses places allemandes, on attend de la seconde quinzaine de février une réparation du tort fait par la politique aux affaires dans la première partie du mois. Les valeurs ottomanes restent négligées, mais plutôt fermes. L'Unifiée a été l'objet d'achats réguliers et finit en hausse de 3.75 à 379 francs.

Les ventes d'actions de la Banque de France, provoquées par le dépôt à la chambre d'un projet de résolution concernant le privilège de cet établissement et les conditions dans lesquelles il devra être renouvelé en 1897, ne pouvaient guère amener une baisse durable. Le cours de 3,700 a tenté avec raison des capitaux de placement, et on note déjà plus de 100 francs de reprise sur le cours de compensation. Tout débat sur le renouvellement du privilège est trop manifestement prématuré pour que les porteurs de titres aient à concevoir des craintes sérieuses; il ne faut pas oublier que, même à 4,000 francs, l'action de la Banque de France rapporte actuellement 4 pour 100.

La plupart des valeurs de notre marché ont d'abord fléchi, puis repris leurs cours antérieurs. Toutefois, le Suez est en hausse de 45 francs à 2,120, le Panama et les chemins méridionaux en réaction, l'un de 6.25, les autres de 12.50. Les actions des mines de cuivre, Rio-Tinto et Tharsis, donnent toujours lieu à des affaires très actives, ainsi que l'action de la Société industrielle et commerciale des métaux, qui, dans la seule journée de lundi, a monté de 870 à 955 francs.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIIe ANNÉE.

JANVIER. — FÉVRIER 1888.

Livraison du 1er Janvier.

AMOUR D'AUTOMNE, deuxième partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 5
ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE. — IV. — LA CONVERSION DE SAINT AUGUSTIN, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. 43
SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. — LA PRUSSE ET SON ROI PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE. — III. — SÉBASTOPOL, NAPOLÉON III AU LENDEMAIN DE LA GUERRE DE CRIMÉE, par M. G. ROTHAN. 70
DE SALONIQUE A BELGRADE. — I. — SALONIQUE. 107
LE COMBAT CONTRE LE VICE. — LA RÉPRESSION. — II. — LES PRISONS DÉPARTEMENTALES ET LE SYSTÈME CELLULAIRE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE. . 131
ANTONIA BEZAREZ, RÉCIT DE MOEURS MEXICAINES, par M. LUCIEN BIART. 160
POÉSIE. — ÉPIGRAMMES ET BUCOLIQUES, par M. JOSÉ-MARIA DE HEREDIA . . 208
LES MÉMOIRES D'ERNEST II, DUC DE SAXE-COBOURG-GOTHA, par M. G. VALBERT. 213
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Janvier.

FORMATION DE LA FRANCE CONTEMPORAINE. — PASSAGE DE LA RÉPUBLIQUE A L'EMPIRE, première partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 241
AMOUR D'AUTOMNE, troisième partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 266
L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL. — LA FAUSSE INDULGENCE, LA CHARITÉ EFFICACE, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. 300
DE SALONIQUE A BELGRADE. — II. — LA MACÉDOINE ET LA SERBIE. 337

La Conquête de l'Algérie. — Le Gouvernement du général Bugeaud. — II. — Bugeaud et ses lieutenans, La Moricière, Bedeau, Changarnier, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 372
L'Océanie moderne. — V. — Archipel des Philippines, Iles Carolines, Les Marshall, Archipel des Mariannes, par M. C. de VARIGNY. 407
Poésie. — Hercule et les Centaures, par M. José-Maria de HEREDIA. . . . 429
Revue littéraire. — La Littérature personnelle, par M. F. BRUNETIÈRE. 433
Revue dramatique. — *L'Affaire Clémenceau* au Vaudeville. *Beaucoup de bruit pour rien* a l'Odéon, par M. Louis GANDERAX. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Février.

Formation de la France contemporaine. — Passage de la république a l'empire, dernière partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française 481
Amour d'automne, dernière partie, par M. André THEURIET 506
Le Parlement et le Budget, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY, de l'Institut de France. 539
Apulée magicien. — Histoire d'une légende africaine, par M. Paul MONCEAUX. 571
La Nature dans la musique, par M. Camille BELLAIGUE. 609
L'Éducation des filles, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 644
Léon Faucher et sa correspondance, par M. G. VALBERT 681
Revue littéraire. — Les Métaphores de Victor Hugo, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Février.

Mon Capitaine, première partie, par M. Henry RABUSSON. 721
La Conquête de l'Algérie. — Le Gouvernement du maréchal Bugeaud. — III. — L'Ouarensenis, Prise de la Smala, Rupture du maréchal et de Changarnier, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 771
Madame de Custine, d'après des documens inédits. — I. — Sa jeunesse, par M. A. BARDOUX 804
Le Socialisme d'état dans l'empire allemand. — II. — Les Assurances ouvrières et la Loi de répression, par M. Charles GRAD, député au Reichstag 844
La Querelle du président de Brosses avec Voltaire, par M. CUNISSET-CARNOT. 879
La France, la Russie et l'Europe 898
Revue musicale. — Opéra. *la Dame de Monsoreau*, par M. Camille BELLAIGUE. 929
Revue dramatique. — Théâtre des Variétés. *Décoré*, de M. Henri Meilhac, par M. Louis GANDERAX. 937
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.85

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY